This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Astor Collection.
Presented in 1884.

DAP

Touchard

# CHRONIQUES

DE

# L'ŒIL-DE-BŒUF

ASTOIN NEW-YORK

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Paris. — Imp. P.-A. BOURDIER et C°, rue Mazarine, 30.

TOUCHARD-LAFOSSE

# CHRONIQUES

DE

# L'ŒIL-DE-BŒUF

CINQUIÈME SÉRIE

PARIS
COLLECTION GEORGES BARBA
8, RUE CASSETTE, 8
1864

LENOX LIBRARY
NEW YORK

# CHRONIQUES

DE

# L'ŒIL-DE-BŒUF.

## CHAPITRE XLIV.

### 1714.

Fronsac rentre dans la lice galante. — La gageure. — Les loups dans la bergerie. — L'aide de camp de Villars dans le ménage du maréchal. — Eugène et Villars à Rastadt. — La médaille. — L'amour tenant une plume. — Question financière. — Mort du duc de Berry. — Le flacon recouvert de maroquin. — Nouvelles calomnies contre le duc d'Orléans. — M. de Chalais archer. — Le moine prisonnier. — Les princes légitimés appelés à la couronne. — Inductions tirées de cette disposition. — Pontchartrain refuse de sceller l'édit. — Les sceaux sont remis à Voisin. — Le comte de Toulouse ; son portrait. — Testament du roi. — Harangue de Sa Majesté. — Le testament du roi placé dans la muraille d'une tour du palais. — M. du Maine et la régence; le chat et l'oiseau. — Conférences nocturnes d'Anne et de Jacques III. — Mort de la reine Anne. — Georges Ier lui succède. — Les promenades du cours à minuit. — La chasse aux belles. — Fières paroles et soumission effective. — Traité de Baden. — Siége de Barcelone; tableau. — Fronsac et la blonde miroitière. — Madame Renaud. — La nuit coupée. — Scène matinale. — Coup de théâtre pittoresque. — La petite maison. — *Trio*. — Le livre et l'épingle. — Le point de vue du cabinet. — Tardif amour de Louis XIV pour ses sujets. — Le peuple *gros et gras*. — La bulle *Unigenitus*. — *Xerxès* de Crébillon. — Les morts et les blessés. — La vengeance ignorée du vengeur. — Mort de Marie-Louise, reine d'Espagne. — Le duc de Beauvilliers. — Réminiscence sur le maréchal ferrant de Salon.

On a dit que l'amour était le frère de la guerre, cette définition me semble trop absolue; peut-être devrait-on se borner à dire que la beauté se trouve souvent parmi les dépouilles des vaincus, et ce n'est point alors l'amour qui devient son vainqueur : c'est le plaisir. Mais ce sentiment plus délicat où les sens empruntent au moins quelque temps le langage de l'âme, on ne s'y livre avec délices qu'au sein de la paix. Les soupirs, qui sont son éloquence, ne peuvent s'allier avec la fureur des guerriers; il faut à ce sentiment le silence mystérieux

du boudoir, l'obscurité protectrice de l'alcôve parfumée, ou l'ombrage des bosquets fleuris. Nos galants seigneurs ont trouvé tout cela à leur retour de l'armée, avec des essaims de beautés nouvelles; nouvelles, que ce mot a de puissance! son charme suffit pour dissiper ce que sept, huit ou dix ans ont mêlé de froideur à la galanterie de nos belliqueux courtisans. Mais ce que le temps leur a fait perdre, il l'a fait gagner au duc de Fronsac : ses amours, avant la bataille de Denain, n'étaient qu'un enfantillage animé des feux d'une jeunesse débutante, prodiguant à tort et à travers les trésors d'un bonheur qu'elle croyait inépuisable. Deux ans ont bien formé cet enfant : muni de plus de richesses encore à son retour qu'il n'en possédait à son départ (on comprend de quelles richesses je veux parler), il en sait mieux régler l'usage; il est tout au plus généreux en amour lorsque son amour-propre s'attache à prouver qu'il est prodigue. L'indiscrétion extrême de Fronsac ne se borne pas à divulguer ses bonnes fortunes : elle y ajoute des conquêtes qu'il n'a point faites, c'est-à-dire qu'il n'a pas encore eu le temps de faire, car je suis forcée d'avouer, après y avoir mûrement réfléchi, que je ne vois à la cour aucune vertu assez robuste pour résister aux attaques de ce petit conquérant. C'est ainsi que sa vanité, se montrant plus ambitieuse encore que sa galanterie, lui fait envoyer le soir son carrosse armorié, non-seulement à la porte d'une femme chez laquelle il ne se trouve point en ce moment, mais quelquefois près d'un hôtel où il veut aux yeux de ses amis se donner une maîtresse qu'il n'a pas. Aussi le fils de M. de Richelieu pourrait-il à lui seul alimenter la chronique scandaleuse, jamais personne ne montra plus de variété dans un genre d'aventures où tous les aventuriers se dirigent vers le même but. Si Molière vivait encore, Fronsac lui fournirait une mine féconde d'intrigues amoureuses assorties d'une multitude de folies inédites. Je ne me propose point de suivre ce jeune seigneur dans les innombrables ramifications de sa carrière galante, je craindrais que la mobilité de mon style ne pût répondre à celle de ses expéditions... Je choisirai.

Une marquise que notre jeune roué n'a pu jusqu'à ce jour compromettre assez pour que son nom soit divulgué, fut trouvée il y a quelques jours sur les genoux de Fronsac par un mari bénévole. Le désordre, quoique peu apparent au premier coup d'œil, était cependant presque complet, et la dame jeta un grand cri.

« Vous avez beau vous défendre, madame, dit l'amant audacieux sans se déconcerter, nous avons fait une gageure, j'avais parié dix louis contre un baiser, vous avez perdu, il faut payer; j'en fais juge M. le marquis.

— De quoi s'agit-il, demanda le mari d'un ton un peu sérieux, et quel est l'objet du pari?

— Une énigme dont madame soutenait que je ne trouverais pas le mot, se hâta de répondre Fronsac en retenant toujours la marquise sur ses genoux.

— Eh bien! ce mot? reprit le survenant.

— Je l'ai deviné : c'est *cornu*... La chose n'est pas douteuse ainsi... Et l'homme à l'énigme travaillait en sous œuvre à remettre tout dans l'ordre.

— Ah! ma foi, madame, poursuivit le marquis, M. de Fronsac a raison... vous devez vous acquitter.

— C'est une tyrannie, objecta la parieuse, qui feignait de se défendre encore, afin de faciliter la réparation.

— Du tout, madame, du tout, dit avec résolution l'arbitre, la bonne foi veut que vous soyez embrassée, et vous le serez, affirma-t-il en tenant la tête tandis que le duc prenait le baiser.

— C'est indigne! s'écria la marquise en se levant avec précipitation... tous les hommes s'entendent comme larrons au marché.

— Oh! mais, ajouta l'honnête mari en se frottant les mains, quand je me mêle d'une affaire, il faut que j'en sorte victorieux. »

En effet, le marquis venait d'avoir le front orné d'un nouveau laurier.

L'héroïne de cette aventure n'est pas la seule maîtresse qu'ait Fronsac au moment où j'écris. Madame de Villeroi, belle-fille du maréchal, est inscrite au nombre de ses conquêtes. Le vieux général, qui a du moins appris dans ses nombreuses campagnes l'art de découvrir les ruses de guerre, s'étant aperçu des intrigues de sa bru, la relégua le mois dernier derrière la grille d'un couvent près de Paris. « Il y a deux partis à prendre, dit alors Fronsac à un de ses » amis, qui courtisait une pensionnaire renfermée dans la même » communauté, tenter l'escalade ou s'introduire par subtilité. » Nos deux étourdis, ayant choisi le dernier moyen, se présentèrent un beau matin au parloir déguisés en abbés, et vieillis par des perruques à moitié blanches. On introduisit chez l'abbesse les deux vénérables

ecclésiastiques, qui s'étaient annoncés comme revenant d'un pèlerinage au saint sépulcre, sans savoir encore où cela pourrait les conduire. Ils se trouvèrent bientôt environnés de toutes les sœurs, et les pensionnaires furent contraintes de venir se sanctifier aux récits des pieux voyageurs. Des hommes instruits ne sont jamais embarrassés pour discourir sur Jérusalem, le Jourdain, le Calvaire, etc. Mais la curiosité des religieuses n'est pas facile à satisfaire; *c'est*, comme tout autre désir de nonne, *un feu qui dévore*. Après les récits, ces dames voulurent des moralités en forme de sermon... Cela devenait plus embarrassant. L'ami de Fronsac, capitaine des gardes de son métier, avait l'esprit peu propre à l'éloquence sacrée; on l'eût vu courir de gaieté de cœur sur une batterie, mais il pâlit au seul mot de sermon. Quant au duc, dont l'imagination est flexible et la mémoire ornée, il se hâta de répondre en se croisant les bras sur la poitrine :

« Que votre volonté soit faite, mes sœurs, nous tâcherons de vous satisfaire.

— C'est-à-dire vous tâcherez, confrère, dit l'autre galant, car moi vous savez que le ciel ne m'a pas favorisé du précieux don de sa parole.

— Oui, reprit Fronsac, mon collègue a l'élocution peu libre... Il est affligé du filet.

— C'est une grande incommodité, dit l'abbesse; plusieurs de nos sœurs en ont été atteintes, et cela faisait leur désespoir.

— Je le conçois, répondit le capitaine en souriant.

— Mais, poursuivit la supérieure, le médecin de la maison a opéré ces dames avec une merveilleuse dextérité... Eh ! mais, j'y pense, le docteur demeure à notre porte... et si monsieur l'abbé voulait, ce serait l'affaire d'un moment.

— Merci, ma mère, grand merci ! se hâta d'interrompre l'ami de Fronsac en l'envoyant d'intention à tous les diables ; nous sommes attendus dans vingt communautés, et je n'ai pas le loisir de penser à cette incommodité... j'y songerai plus tard.

— Monsieur l'abbé, nous vous écoutons ; » dirent alors les bonnes religieuses en resserrant le cercle qu'elles avaient formé autour du hardi Fronsac.

Je ne sais pas ce que put dire ce missionnaire improvisé ; mais toutes les sœurs, vieilles ou jeunes, furent dans l'enchantement. Ja-

mais, disaient-elles, les pieuses exhortations ne leur avaient offert autant d'onction, autant de grâce, autant de charmes persuasifs. On entendait dans la salle un bourdonnement d'admiration qui eût satisfait pleinement l'amour-propre de l'orateur, s'il n'eût été plus occupé en ce moment à se décliner à madame de Villeroi; tandis que son ami, malgré la présence du filet, exposait avec volubilité ses projets à sa maîtresse. Tout cela, néanmoins, ne pouvait conduire loin nos prétendus abbés, si la fortune des amants ne fût venue à leur secours; mais elle y vint. Quand le brouhaha admiratif eut cessé, l'abbesse, tirant Fronsac dans l'embrasure d'une croisée, réclama l'intervention de son éloquence pour un objet plus spécial.

« Nous avons ici, lui dit-elle, une jeune dame appartenant à ce qu'il y a de mieux à la cour... Sa famille me l'a envoyée par mesure de prudence... Elle est jeune, elle est belle, et vous concevez, monsieur l'abbé...

— Oui, oui, ma mère, répondit le duc en levant les yeux au ciel, les dangers du monde, la crainte des séductions du malin...

— Encore plus que cela, monsieur l'abbé ; je crois que le péché était accompli.

— Accompli !... Hélas ! en quel temps vivons-nous !

— Et je voudrais qu'un saint homme comme vous fît rentrer doucement cette pécheresse en elle-même.

— Ah ! je comprends... une mercuriale en bonne forme, une peinture forte des horreurs du péché... un tableau déchirant de la punition éternelle.

— C'est cela, l'abbé, c'est cela même... Tenez, ajouta la supérieure en montrant madame de Villeroi, voilà la dame en question.

— Soyez tranquille, je me charge de faire la leçon complète... Mais, vous concevez, cela ne peut avoir lieu devant toute la communauté... Il ne faut jamais humilier les pécheurs que l'on peut corriger.

— Non, sans doute, et vous entretiendrez cette dame en particulier... cela va sans dire.

— Ah ! ma mère, encore un mot, car la confiance dont vous m'honorez réclame toute la mienne. Vous avez aussi, comme pensionnaire, mademoiselle de...[1] ; on m'en a parlé lors de mon passage à

[1] Il y a ici une note dans le manuscrit : madame de B***, contemporaine de Fronsac, y dit qu'elle sait le nom de la demoiselle, mais qu'elle le tait, afin de ne pas nuire à l'établissement d'une jeune personne de qualité.

Paris. Cette jeune personne donne de sérieuses appréhensions à sa famille... Si nous profitions de l'occasion pour lui faire une vigoureuse semonce ?

— J'y consens de tout mon cœur ; mais vous aurez assez à faire avec la dame.

— Je le sais bien ; aussi pensé-je que mon confrère pourrait se charger de mademoiselle de ***. Et, certes, elle y gagnera : c'est dans la semonce qu'il excelle, lui...

— Vraiment ! voilà donc qui va pour le mieux... Attendez un moment ; je vais préparer ces dames à l'entretien : j'ai l'heureux pressentiment qu'elles s'y prêteront.

— Je l'espère aussi.

Pendant que l'excellente supérieure disposait sans peine, comme on le pense bien, les deux pensionnaires à recevoir ce quelle appelait les *avis* des sages missionnaires, Fronsac instruisait le capitaine de l'heureuse aubaine qui leur advenait.

Bientôt le double entretien eut lieu, Fronsac et son ami, après l'avoir prolongé autant qu'ils avaient pu, quittèrent leurs belles, dirent à l'abbesse que les deux pécheresses étaient parfaitemeut converties, sortirent du couvent comblés de bénédictions, rejoignirent leur chaise, qui les attendait au coin d'un petit bois, et retournèrent à Paris en riant aux éclats.

Le lendemain le duc et le capitaine des gardes ne trouvaient pas assez d'échos pour répéter cette aventure, dont pourtant ils ne nommèrent pas les héroïnes. L'archevêque de Paris, informé de cet événement scandaleux, adressa de vives réprimandes à l'abbesse, qui s'excusa comme elle put, et promit qu'à l'avenir elle choisirait mieux les convertisseurs.

M. de Villars, déjà loin de la jeunesse, épousa mademoiselle de Varangeville, fille d'un président à mortier au parlement de Rennes, qui, flatté de s'allier à un maréchal de France, ne regarda pas à l'âge de son gendre. Dans les premiers temps de son mariage, madame de Villars s'enivra de l'illustration de son époux ; mais elle était jeune, fortement constituée, et elle ne tarda pas de s'apercevoir que cette sorte d'ambroisie ne pouvait lui suffire. Fronsac était infiniment moins habile que le maréchal dans l'art de la guerre, mais cet art-là importait d'autant moins à la duchesse qu'elle avait acquis en ménage l'intime conviction que deux espèces d'héroïsme sont incompatibles.

La réputation du jeune duc sonnait donc beaucoup plus heureusement à l'oreille de cette dame que la renommée du vieux, et l'on assure qu'elle voulut s'assurer, un beau jour, si cette réputation n'était pas usurpée. Le désir curieux de la maréchale fit apparemment du bruit, car l'avis en vint jusqu'à son mari : ce qui laisse sous-entendu que toute la cour le savait. Le vainqueur de Denain, rencontrant d'ailleurs très-souvent Fronsac chez sa femme, lui dit un soir de la semaine passée : « Ecoute donc, j'ai bien voulu te montrer ton métier, » tu as été mon aide de camp à l'armée, mais je ne me soucie pas du » tout que tu le sois ici. » Le jeune duc voulut se répandre en protestations négatives : « Ah ! oui, je connais cela, reprit Villars, » ce sont vos chemins couverts, vos batteries masquées, à vous autres » galants. En tout cas, si tu n'aimes pas ma femme, c'est donc elle » qui t'aime, car elle me parle continuellement de toi. Mais tout beau, » pendant que je vais aller négocier la paix à Rastadt avec Eugène » ne va pas, toi, me faire la guerre à Paris... De la modération, s'il » vous plaît, monsieur, de la modération ! »

Villars et Eugène signèrent le 6 mars, à Rastadt, la paix entre Louis XIV et l'empereur. Le choix de ces grands hommes offre le premier exemple, dans les annales modernes, de deux généraux à peine sortis de la lice où ils avaient combattu l'un contre l'autre, et qui vinrent s'asseoir au même bureau pour traiter au nom de leurs souverains. Le maréchal de France, sentant ce que sa première entrevue avec le vicaire général de l'Empire pouvait avoir de délicat, lui dit en l'abordant et en lui tendant la main : « Monsieur, nous ne » sommes point ennemis ; vos ennemis sont à Vienne, les miens sont » à Versailles. » Cette franchise plut au prince ; et l'estime la plus profonde ayant présidé aux conférences, Louis XIV eut à se louer des résultats plus qu'il ne devait s'y attendre. Le prince de Savoie éloigna des pourparlers, comme une véritable dérision, les prétentions de l'empereur son maître sur la monarchie espagnole, à une époque où Philippe V demeurait paisible possesseur de cet Etat. Mais toutes les possessions assurées à Charles VI par le traité d'Utrecht lui furent maintenues à Rastadt. Louis XIV resta maître de Strasbourg et de Landau, qu'il consentait à rendre une année plus tôt. Il conserva les fortications d'Huningue et de Brisach, qu'il avait offert de raser.

Et la réintégration des électeurs de Bavière et de Cologne fut confirmée.

Après la conclusion du traité on frappa, à Rastadt même, une médaille faisant allusion à l'entrevue des deux grands hommes ; leurs têtes s'y trouvent face à face, entourées de cette légende : *Olim duo fulmina belli ;* on lit au revers : *Nunc instrumenta quietis. Rastadt,* 1714. On voit sur ce même revers deux épées entourées de branches d'olivier, un casque pour écritoire, et un amour tenant une plume... Cette dernière allégorie a été interprétée par la malignité : elle a dit que l'amour c'était Fronsac prêt à écrire au maréchal de rester quelque temps encore en Allemagne pour la *quiétude* particulière de madame de Villars.

Le prince de Savoie et son vainqueur se sont séparés avec les témoignages d'une vénération réciproque ; mais il est peu probable qu'Eugène ait chargé Villars de dire à Louis XIV « qu'il embrassait » ses genoux, qu'il éprouvait un vif regret *d'avoir été forcé* de faire si » souvent la guerre contre lui, et qu'il le suppliait d'accepter son » respect. » J'ai rapporté ailleurs combien le prince de Savoie avait, encore dans les dernières années de la guerre, l'âme ulcérée des injures personnelles que lui fit jadis Louis XIV, toute l'Europe sait que ce général retarda autant qu'il le put la conclusion de la paix ; et s'il contribua enfin lui-même à la rétablir, c'est qu'il sentit que dans des hostilités où l'empereur serait seul opposé à Louis XIV, le généralissime du premier aurait peu de gloire à acquérir, tandis qu'il pourrait en perdre beaucoup. J'ajouterai, toutefois, que le fils de madame de Soissons est peut-être le seul homme dont l'éloignement pour Louis XIV ait été constant. Nous avons vu tour à tour les ennemis de ce prince, auquel la nature accorda une grandeur indéfinissable, tomber à ses genoux après avoir longtemps bravé ou ses armes ou son pouvoir.

Il s'est élevé dernièrement une question financière d'un singulier genre : Marie de Modène, veuve de Jacques II, reçoit de l'Angleterre une pension que l'honnête Dangeau appelle un *douaire,* parce qu'il veut relever tout ce qui appartient aux grands, mais qui n'est en effet qu'un secours annuel accordé par la commisération, attendu que la veuve d'un roi détrôné ne peut, aux yeux du gouvernement de la Grande-Bretagne, avoir droit au bénéfice que les lois anglaises

accordent aux douairières des souverains morts sur le trône. Ce secours fut longtemps payé à la reine sous un nom supposé qu'elle signait pour donner quittance; mais des difficultés s'étant élevées à cet égard dans les comptes, on a voulu exiger cette année que Sa Majesté donnât un reçu en son propre nom... A cela cette princesse voit un obstacle bien autrement réel : il faudrait, pour satisfaire à cette formalité, qu'elle reconnût la souveraineté de la reine Anne, usurpation criante qui ne présente de tolérable que le payement des arrérages de la pension. Les choses sont restées plus de deux mois dans un *statu quo* très-préjudiciable à l'activité des cuisines de Saint-Germain; enfin, grâce à l'intervention du marquis de Torcy, la difficulté financière est aplanie. Ce ministre reçoit la somme destinée à Marie de Modène, en donne quittance diplomatique à l'Angleterre, et la veuve de Jacques II délivre à son tour un récépissé à M. de Torcy. Que de subtilités, bon Dieu! pour ménager les vanités de la terre!

Louis XIV n'a plus qu'un petit-fils; le duc de Berry est mort à Marly le 4 mai, sans maladie, sans cause apparente, au sein de la plus robuste santé. Mais les explications ne manquent jamais à la cour, pays où la vérité est le plus rare de tous les biens. Le prince a, dit-on, avoué au père de la Rue, son confesseur, qu'étant à la chasse quelques jours avant celui où il parlait, il s'était rompu une veine dans l'estomac en voulant retenir son cheval qui avait fait une grande glissade. Son Altesse croyait même que sa poitrine avait porté avec violence sur le pommeau de la selle, et que telle était la cause de sa mort. Quand le prince eut cessé de parler, il prit le crucifix que tenait son confesseur, le baisa plusieurs fois; puis, ayant appuyé sur son cœur l'image du Sauveur, il expira dans cette attitude... La cour portera le deuil deux mois.

Personne dans le monde ne croit à l'accident de la glissade et du pommeau de la selle : c'est bien, selon le bruit général, dans les forêts et le jour indiqué par le duc de Berry qu'il rencontra la mort; mais elle s'offrit, dit-on, à lui sous un autre aspect... Je me rends ici l'écho de la renommée. Le duc avait poursuivi longtemps un loup; il avait chaud et éprouvait une soif ardente, lorsqu'il rejoignit la duchesse sa femme, qui suivait cette chasse.

« Vos gens, madame, auraient-ils sur eux quelque boisson, quelque liqueur? dit-il à la princesse en l'abordant.

— Oui, monsieur, j'ai toujours avec moi d'un ratafia exquis, répondit madame de Berry en présentant à son mari une petite bouteille recouverte de maroquin rouge.

— Ah! donnez, reprit le malheureux prince saisissant cette bouteille avec avidité.

— Comment trouvez-vous cette liqueur? demanda la duchesse.

— Fort bonne en effet, répondit M. de Berry en rendant à sa femme le flacon vide.

— Bonne chasse donc, » ajouta la duchesse;... et elle s'éloigna au galop.

Voilà ce qui se répète partout. Faut-il croire à l'exactitude de cette version générale? Doit-on la faire rapporter à l'exclamation que laissa échapper la princesse le jour du coup de pied de Rambouillet en se touchant le cœur?... *L'empreinte est là*... Ce ne sera pas moi qui prononcerai.

La mort du duc de Berry, plus subite encore que celle des autres princes, a réveillé toutes les calomnies débitées en 1712 contre le duc d'Orléans. Dans l'opinion de ses ennemis la duchesse de Berry, sa fille, fut armée par lui du flacon recouvert de maroquin rouge, qui, dit-on, versa dans le sein du petit-fils de France une liqueur empoisonnée. La vengeance d'une princesse profondément blessée d'une punition brutale ne suffirait pas, aux yeux de la coterie Maintenon, pour expliquer cette catastrophe, c'est le déshonneur de Philippe lui-même qu'il lui faut; il le lui faut surtout en ce moment, et nous saurons bientôt pourquoi. Or il est important de se rappeler que la cour de France a placé près de celle d'Espagne une sentinelle vigilante, toujours prête à prévenir le cabinet de Versailles des écarts contre ses intérêts que pourrait faire celui de Madrid. Mais la princesse des Ursins n'est pas seulement l'illustre espionne de Louis XIV, madame de Maintenon trouve encore en elle une correspondante assidue, un agent fidèle de ses desseins secrets. C'est donc cette femme dévouée, au moins en apparence, au vieux monarque et à sa favorite, qui dépêcha dernièrement en France, avec un mystère affecté, M. de Chalais, dont le voyage, tout mystérieux qu'il était, fut connu de tout le monde, parce que l'on voulait la publicité tout en ayant l'air de rechercher le secret. M. de Chalais passa à deux lieues du château où se trouvaient son père et sa mère sans les voir. Cet envoyé poursuivit en toute diligence sa route vers le Poitou.

Arrivé dans la petite ville de Bressuire, il se rendit au couvent des cordeliers, et s'y empara d'un moine de moyen âge, qui, selon la chronique, dit, en se voyant arrêté : « Je suis perdu! » On voit que les rapports de l'expédition *secrète* sont bien circonstanciés. M. de Chalais, continuant ses fonctions d'archer, conduisit le cordelier dans la prison de Poitiers. L'envoyé de madame des Ursins se rendit ensuite à Paris; M. de Torcy le mena une après-dînée dans le cabinet du roi à Marly, M. de Chalais y demeura une demi-heure en tiers avec Sa Majesté et le ministre. Dès le lendemain, un redoublement de calomnies et de vociférations éclata contre M. le duc d'Orléans. On venait d'arrêter, s'écriait-on de toutes parts, l'instrument de tous les empoisonnements ordonnés par ce prince; c'était un cordelier de Bressuire qu'on amenait, pieds et poings liés, à la Bastille, et dont les déclarations en justice allaient jeter le plus grand jour sur les crimes du neveu de Louis XIV. Ces bruits, habilement colportés, se répandirent bientôt dans toutes les provinces et même à l'étranger. L'Europe retentit de l'horrible nouvelle que Philippe d'Orléans avait fait périr nos princes; on répéta hautement partout que le reste du sang des Bourbons ne tarderait pas de couler sous ses mains, et qu'il le poursuivrait jusque sur le trône d'Espagne. Louis XIV ne prit aucun soin pour démentir les calomniateurs, il les écouta parler avec une sorte de complaisance; disons plus, il applaudit à leurs discours.

Cependant le moine de Bressuire, que personne n'a vu, dont le nom n'a jamais été prononcé hors de l'enceinte de la Bastille, fut interrogé, non pas en justice comme on l'avait annoncé, mais par le seul d'Argenson, qui ne rendit compte qu'au roi de l'interrogatoire de ce prisonnier. Si le public réfléchissait, il eût suffi de ces dispositions maladroites pour l'éclairer sur ses injustes accusations; M. le duc d'Orléans l'espérait, l'évidence de suppositions si mal soutenues lui fit garder le silence au milieu de ce torrent d'injurieuses imputations. Il vit en souriant de pitié tous les courtisans s'éloigner de lui; mais il ne remarqua pas sans plaisir que M. d'Argenson, qui évidemment devait connaître le fond des choses, ne cessa point de venir au Palais-Royal.

Au moment où l'indignation contre le duc d'Orléans était européenne, parut un édit portant *que les princes légitimés étaient ap-*

*pelés* A LA COURONNE, *et même leurs enfants*, A DÉFAUT *des princes légitimes du sang.* Qu'ils se montrent aujourd'hui les hommes qui depuis deux ans versent à pleines mains le fiel de la calomnie sur un prince dont la conduite publique, les exploits guerriers, la physionomie ouverte et le regard assuré eussent dû garantir suffisamment la réputation! Qu'ils osent nier que l'édit arraché à la vieillesse de Louis XIV, cet édit qui vient de porter l'étonnement dans toute l'étendue de la chrétienté, ne doive détourner soudain des soupçons trop longtemps égarés sur Philippe d'Orléans, et les reporter avec des probabilités plus démonstratives sur un prince dont le but paraît enfin à découvert!... Je m'arrête; il n'est pas en Europe un être sensé qui ne puisse résumer clairement toutes les brigues que la coterie Maintenon a sourdement tissues à dater de la mort du Dauphin, et qui n'en déduise une conséquence aussi favorable au duc d'Orléans que sévère envers le duc du Maine. *La couronne aux princes légitimés, à défaut de princes légitimes...* Ces termes de l'édit sont une explication terrible des événements passés; elle est infaillible, elle sera générale... Ajoutons que Louis XIV, en voyant frapper sa famille par des mains cachées, en déplorant sincèrement, quoique avec trop peu de sensibilité, la perte de ses enfants, laissa flatter deux de ses penchants favoris : la haine qu'il porte au duc d'Orléans, et le désir de légitimer complétement ses fils naturels. Tels sont les deux points auxquels s'est rattachée l'adresse de madame de Maintenon et l'ambition de son protégé, ambition recouverte des dehors d'une feinte indolence; on voit aujourd'hui le résultat de tant de ruse, de tant de perfidie.

Le parlement, par une condescendance digne de sa servilité habituelle, a enregistré le 2 août l'étrange édit de légitimation sans le moindre obstacle, sans la plus brève remontrance : « Ce corps *s'en* » *rapporte entièrement,* a-t-il dit, *à la sagesse du roi.* » Dix-neuf pairs ont donné leur voix à l'enregistrement, les princes du sang étaient du nombre ; à l'exception de M. le duc d'Orléans, qui n'a pas même assisté à la séance. Mais il manquait une formalité à l'édit : c'était l'apposition des sceaux; le roi ne put l'obtenir de M. de Pontchartrain, chancelier de France. « Non, sire, répondit ce digne magis- » trat, je puis et je dois sacrifier ma vie pour le service de Votre » Majesté, mais non pas mon honneur. » Il déposa les sceaux et se retira. Il est presque superflu de dire que M. Voisin succédera au

chancelier scrupuleux, c'est une créature de madame de Maintenon.

Une ordonnance qui a suivi de près l'enregistrement de l'édit porte que les princes légitimés peuvent dès ce moment prendre le titre de princes du sang, et que toute distinction entre les uns et les autres a cessé.

Comment la cour a-t-elle pris ces dispositions d'hérédité, si contraires aux idées généralement reçues, non-seulement pour les races royales, mais encore pour toutes les classes de la société? La soumission des courtisans est générale ; mais point de félicitations : c'est la première fois que les complaisants de Versailles reculent devant une obligation servile... Le maréchal de Villeroi lui-même s'est tu. Il y a plus, le comte de Toulouse se montre presque affligé de la vaste perspective qui s'ouvre devant lui ; il en parlait l'autre jour avec une sorte de chagrin à M. de Valincourt. « Vous avez raison, monsei-» gneur, répondit ce gentilhomme, voilà une couronne de roses; » mais ne sera-ce pas une couronne d'épines quand les fleurs en se-» ront tombées? »

J'ai dit peu de chose encore de M. le comte de Toulouse, et la raison de mon silence est dans la vie à peu près obscure que mène ce prince d'une extrême simplicité. Le second fils du roi et de madame de Montespan est un homme d'honneur dans toute l'étendue du mot : droit, équitable, exempt de vices, il apporte dans toutes les relations une franchise et une générosité qui le font rechercher de tous les honnêtes gens : M. de Toulouse n'est donc pas apprécié par la multitude des courtisans. On pourrait le comparer au milieu d'eux à une pièce d'or pur en circulation avec des pièces de mauvais aloi. Ce bon prince vit loin de toute faction, étranger à tout parti ; il est en défiance de toute coterie, et travaille assidûment à rester en dehors des intrigues. C'est en quelque sorte le soin exclusif qui l'occupe; et si l'on peut lui reprocher quelque chose, c'est une réserve, une timidité outrée, visant à l'apathie absolue. Du reste le comte de Toulouse a de la valeur, de la résolution à la tête des armées navales : c'est un marin distingué. On dirait qu'il y a dans ce seigneur deux individus distincts : l'homme du monde et l'homme de guerre. Le premier est doux, affable, poli; sa figure est toujours empreinte d'un sourire bienveillant. Mais dès que l'amiral de France a mis le pied sur un vaisseau, ses traits, naturellement nobles, prennent une imposante gravité; son œil s'anime, son accent se renforce, ses ex-

pressions acquièrent de l'énergie, sa volonté se raffermit. Le comte de Toulouse paraît grandi dans toutes ses qualités : sur terre, c'était un homme aimable; sur les gouffres de l'Océan, c'est un général à la hauteur de son rude métier.

Le 27 août au matin M. de Mesmes, premier président, et M. d'Aguesseau, procureur général du parlement, mandés à Versailles par le roi, s'y rendirent à l'issue de la messe. Louis XIV les reçut dans son cabinet, où personne n'entra avec eux. « Messieurs, leur dit-il » d'un ton assez brusque en leur remettant un gros paquet cacheté » de sept sceaux, voici mon testament. Il n'y a qui que ce soit au » monde que moi qui sache ce qu'il renferme; je vous le remets pour » le déposer au parlement, à qui je ne puis donner un plus grand » témoignage de confiance. L'exemple des rois mes prédécesseurs, » celui de mon père particulièrement ne me laissent pas ignorer ce » que celui-ci pourra devenir. Mais on[1] l'a voulu, on ne m'a pas laissé » de repos quoi que j'aie pu dire... Eh bien donc, j'ai acheté ce re- » pos... Prenez-le, emportez-le, il deviendra ce qu'il pourra, au » moins je serai tranquille et je n'en entendrai plus parler... » A ces derniers mots, que le roi accompagna d'un coup de tête fort sec, il tourna le dos aux deux grands officiers du parlement, et, passant dans un arrière-cabinet, les laissa stupéfaits et du ton de sa harangue et surtout de sa terminaison.

Louis XIV, en disant que lui seul était informé du contenu de son testament, avait légèrement blessé la vérité; personne n'ignore que madame de Maintenon, le duc du Maine et le Tellier en connaissent d'autant mieux les dispositions, qu'ils les ont, sinon dictées, du moins inspirées. Et puis, je ne saurais trop le dire, les mystères de cour sont transparents.

M. le duc d'Orléans est initié déjà aux clauses testamentaires, qui lui ont été révélées, dit-on, par le marquis de Torcy et par M. Blouin

[1] Il est aisé de comprendre ce que *on* signifie ici; à coup sûr ce n'est point le conseil du roi; ce n'est point non plus le parlement; ce ne sont pas davantage les ministres, ni aucun agent du système légal de gouvernement. Aux yeux de tous, il ne pouvait y avoir besoin de testament : à la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans avait la régence et remettrait le pouvoir à Louis XV parvenu à sa majorité; *on* doit donc s'entendre, comme on le verra bientôt, des gens qui voulaient donner la régence de fait au duc du Maine.

l'un des premiers valets de chambre. Son Altesse Royale, loin d'avoir intérêt à cacher les volontés royales consignées dans le testament, s'attache à les divulguer, parce qu'elles lui semblent un déni de justice contre lequel on ne peut trop faire prononcer l'opinion publique. Je sais donc de bonne source que le testament ne fait de Philippe d'Orléans qu'un mannequin du conseil de régence, la véritable autorité est déférée au duc du Maine. Il aura la garde du jeune roi, la direction de ses études, celle de sa conduite; il veillera à sa *conservation* et exercera toute autorité sur les officiers de sa garde, ainsi que sur toute sa maison. M. le maréchal de Villeroi, nommé gouverneur du prince, rendra compte de ses fonctions à M. le duc du Maine, et recevra journellement ses ordres, que personne ne pourra changer. Le bâtard de Louis XIV prendra le titre de *surintendant* de l'éducation du roi. Or, quand il serait vrai, comme les défenseurs du testament le prétendent, que la charge de M. du Maine n'attenterait en rien aux prérogatives politiques du régent, le partage seul de l'autorité suffirait pour nuire aux intérêts de la couronne et de la France. Motivé par une précaution injurieuse au duc d'Orléans, ce partage est d'ailleurs intolérable; ce prince a juré hautement qu'il n'accepterait point une régence mutilée, et qu'il travaillerait, quand il en serait temps, à faire rétablir ses droits conformément aux lois de la monarchie.

Nonobstant ces protestations verbales, le testament, d'après un édit de dépôt du 30 août, a été remis au parlement. Cet acte est placé dans un trou creusé dans l'épaisseur de la muraille d'une tour du palais. Une grille de fer et une porte garnie de trois serrures referment cette ouverture.

On prétend que tandis qu'on voit M. le duc d'Orléans agir activement pour se mettre au-dessus des clauses testamentaires du roi, M. le duc du Maine s'amuse à traduire l'*Anti-Lucrèce*; ce qui aurait fait dire à la duchesse : « Monsieur, un beau matin vous trouverez » en vous éveillant que vous êtes de l'Académie, et que M. d'Or- » léans a la régence. » M. le duc du Maine sait mieux son métier d'ambitieux que sa femme ne se l'imagine; mais il l'exerce en jésuite. Jamais il ne s'est autant occupé en effet de ce qu'il néglige en apparence. Il me semble voir un chat guettant un oiseau : l'animal rusé détourne négligemment les yeux de sa proie, et c'est dans ce moment même qu'il se prépare à mettre la griffe dessus.

Le roi apprit hier à son lever l'arrivée en Angleterre et le couronnement de Georges-Louis de Brunswick, duc de Hanovre, qui succède à la reine Anne, morte le 12 août. Il s'est répandu des bruits singuliers sur les derniers instants de cette princesse. On assure qu'elle travaillait depuis quelque temps à rétablir Jacques III sur le trône d'où la mort allait la précipiter. On va jusqu'à ajouter que cet illustre proscrit, dont la tête fut mise à prix par cette même souveraine, était le mois dernier à Londres dans le plus grand secret, et que la nuit il conférait avec elle au fond de son appartement de Saint-James tandis qu'on le croyait profondément endormi dans le palais silencieux de Saint-Germain.

Si le prétendant, dit la même version, eût consenti à abjurer le catholicisme, ce dont la reine sa sœur le suppliait en caressant cette tête qu'elle promit autrefois à l'échafaud, la couronne pouvait orner encore le front d'un Stuart; mais Jacques, grand au moins dans sa croyance, s'était refusé avec horreur à l'apostasie... Il revint en France mouillé des pleurs de tendresse de la reine Anne, et la maison de Hanovre règne sur les Anglais.

Je me suis souvent récriée contre l'envahissement des goûts italiens; celui que je vais citer n'est que bizarre : cela ne vaut pas la peine de se fâcher. Depuis le commencement de l'été, qui, cette année, est fort chaud, il est du meilleur ton d'aller se promener au cours à minuit. Une longue file de carrosses remplit les allées de cette promenade; les laquais montés derrière étant munis de flambeaux, cette ligne mobile de lumières produit un coup d'œil curieux. Dans les contre-allées une multitude de boutiques offrent des rafraîchissements de toute sorte, des friandises de toute espèce, dont le débit est considérable. Pendant que les promeneurs d'un âge mûr se bornent à suivre en voiture les allées la jeunesse folâtre se perd sous les arbres des Champs-Elysées, où des félicités de plus d'une nature deviennent le partage de quelques êtres qui sont alors un peu plus que des ombres heureuses. Des orchestres établis dans les ronds-points invitent à la danse les jeunes gens plus amis de la gaieté que de la promenade sentimentale; souvent l'aurore aux rayons dorés a dissipé les ténèbres avant que le bal ait cessé, et les danseurs ne regagnent leurs maisons qu'au moment où le grand jour les aver-

tit que, dans ce système d'habitudes renversées, il est temps d'aller dormir.

Tel est l'usage que Dancourt a mis en scène sous le titre de *Fêtes nocturnes du cours*, comédie avec prologue, musique et danse, qui ressemble assez aux petites saturnales à la mode. Mais on ne peut pas tout représenter au théâtre, et dans cette pièce la critique, finement gazée, supplée avec esprit au spectacle que l'auteur n'a pu montrer.

Tandis que beaucoup de nos jeunes seigneurs profitent des promenades du cours pour se livrer à une galanterie que protégent les ombres de la nuit, M. le duc d'Orléans, qui ne s'occupe pas exclusivement de ses droits à la régence, fait une guerre si active à toutes les beautés voisines du Palais-Royal; qu'aucune d'elles ne peut se flatter d'échapper à ses recherches. Tous les jours de nouveaux déménagements se remarquent dans la rue Saint-Honoré; des mères sauvent, en fuyant, l'honneur de leurs filles, qu'elles emmènent; des maris jaloux soustraient, en s'éloignant, les charmes de leurs femmes aux regards trop amateurs du prince; il ne reste aux environs que les jolies femmes de bonne volonté, et le quartier est loin d'être désert.

Un vieux axiome dit que pendant la paix il faut se préparer à la guerre. Louis XIV aurait bien voulu, pour son compte, se conformer à cet avis de l'expérience en faisant construire à Mardick quelque chose d'équivalent au port de Dunkerque, que les traités le forcent de combler. Mais les Anglais, qui sentent combien il est important pour eux que nos vaisseaux soient sans refuge dans la Manche, et surtout qu'ils n'aient pas un point de départ si rapproché des Royaumes-Unis, les Anglais ne se montrent pas disposés à souffrir cette petite escobarderie politique. Lord Stair, ambassadeur de Georges I^er^, a demandé avec hauteur au roi l'explication des travaux de Mardick, lui déclarant que Sa Majesté Britannique regarderait comme une violation des traités l'établissement d'un port sur cette partie des côtes de France. Louis XIV, révolté du ton impérieux de l'Anglais, lui a répondu : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été maître chez » moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas souvenir. » Malgré ces belles paroles, le conseil a ordonné la suspension des travaux de Mardick. Un prince dont l'âme est grande peut parler

bien haut dans son cabinet; mais il faut en définitive qu'il se soumette quand sa fortune est humble.

Lorsque la France rentre dans l'esprit des conventions d'Utrecht à l'égard du roi d'Angleterre, qui, s'il eût régné à l'époque du congrès, eût été le dernier à conclure la paix, quelques princes de l'Empire qui n'avaient pas encore posé les armes viennent d'accéder enfin à la pacification générale. Le prince Eugène et les comtes de Goës et de Seilern se sont rendus, au nom de ces souverains, à Baden, où le maréchal de Villars, le comte du Luc et M. de Saint-Contest ont représenté le cabinet de Versailles. Dans ce traité, conclu le 7 septembre, comme dans celui de Rastadt, les droits de Charles VI à la couronne d'Espagne ont été éludés. Ce monarque y a d'ailleurs renoncé par le fait, en ordonnant au prince de Staremberg d'abandonner la Catalogne; et ces droits seraient une vaine illusion, aujourd'hui que les révoltés catalans, las d'attendre les secours promis par l'Autriche, ont ouvert les portes de Barcelone au maréchal de Berwick. J'ai dit précédemment quels étaient les projets du peuple catalan en prolongeant la guerre civile sous la trompeuse bannière qu'ils semblaient élever au nom de Charles VI : ce fut l'esprit républicain dont j'ai parlé qui leur donna le courage de soutenir un siége de onze mois et soixante jours de tranchée ouverte. Le sentiment de la liberté peut inspirer une telle résolution; mais le fanatisme porta l'opiniâtreté des Barcelonais à son comble. Les prêtres, les moines, et jusqu'à des religieuses, bordèrent constamment les remparts de la ville assiégée; cinq cents ecclésiastiques périrent pendant le siége le mousquet à l'épaule et le crucifix à la main... Le dixième mois du blocus, un drapeau noir, arboré sur la plus haute tour de Barcelone, annonça que ses habitants voulaient s'ouvrir sous ses ruines un tombeau commun; et Berwick gémit d'être forcé de remplir sa tâche, même à ce prix. Enfin les troupes du roi d'Espagne, après un assaut général, pénétrèrent dans la place, dont la population, ayant son clergé en tête, défendit chaque rue, et, pour ainsi dire, chaque maison... Le maréchal, cessant de massacrer tant de braves gens, leur envoya une capitulation, qu'ils ne demandaient point; ils obtinrent la vie et leurs biens, qu'ils n'acceptèrent qu'en se réservant l'exercice ultérieur de leurs priviléges.

Les beautés de la cour sont devenues pour le duc de Fronsac le

pâté d'anguilles du bon la Fontaine. « Toujours des princesses, des duchesses, des marquises, se disait-il un jour en parcourant à pied la grande rue du faubourg Saint-Antoine; toujours des diamants, de l'or, des robes de satin, c'est trop monotone, les soupirs patriciens m'ennuient. Tâchons de rencontrer dans ces quartiers éloignés quelque collerette de simple mousseline, quelque petit bonnet sous lequel se montrent un nez relevé, une brune prunelle; essayons de suivre dans quelque allée obscure une jupe écourtée, laissant voir un petit pied bien serré dans son soulier... » Fronsac disait encore, quand il aperçut à la porte d'une boutique de miroitier la plus jolie blonde qu'il eût rencontrée de sa vie. Chevelure angélique, regard céleste, bouche de rose, taille d'Hébé et dix-huit ans environ : telle était madame Michelin, dont notre galant lut le nom au-dessus du magasin de glaces. « C'en est fait, s'écria l'inflammable gentilhomme, voilà celle que je cherchais; j'en raffole, j'en suis fou: il faut qu'elle m'appartienne avant l'expiration de la semaine.

Le soir même un valet fidèle et intelligent, limier de Fronsac, était établi dans un cabaret vis-à-vis le miroitier. Il apprit là tout ce qu'il voulait savoir : Michelin avait trente-six ans; la jolie blonde était devenue sa femme à peu près malgré elle, mais elle était sage et même dévote. Tous les jours régulièrement madame Michelin allait entendre au moins une messe à Saint-Paul. Jamais personne ne l'abordait ni en allant à l'église ni en revenant au logis, et, conclusion extrêmement rassurante, l'âge de son confesseur passait soixante et dix ans. Le duc fut très-satisfait de tous ces détails; mais il se voyait en présence d'une vertu armée de toutes pièces. Galant de cour, jamais il ne s'était trouvé en pareille situation; pour lui, les routes du plaisir avaient toujours été des chemins battus. L'aventure n'en devait être toutefois que plus piquante, Fronsac en fit l'objet de ses soins exclusifs. Il se rendit tous les jours à Saint-Paul; il ne manquait point d'y rencontrer la blonde miroitière, mais ses yeux étaient constamment attachés à son livre d'heures. L'assidu voisin s'évertuait vainement à tousser, à faire crier doucement sa chaise sur les dalles, ou bien encore à chanter faux quelques versets, rien ne pouvait distraire madame Michelin. Fronsac revit alors sa bibliothèque espagnole; elle lui apprit l'art d'entrer en relation avec une belle dévote, soit en lui offrant de l'eau bénite, soit en lui cédant un siége qu'on s'est attaché à rendre nécessaire, soit en lui soumet-

tant une demande respectueuse sur un point de sermon. Le duc était parvenu, par l'emploi successif de ces moyens, à se faire apercevoir de l'adorable marchande, et elle devait avoir reconnu qu'il ne pouvait guère y avoir à Paris un plus joli homme que lui. Rarement une telle remarque est sans danger : les yeux de notre dévote n'étaient plus aussi obstinément fixés sur son livre, quelques regards dérobés se portaient de temps en temps vers le voisin; et celui-ci, caché derrière un pilier, avait plus d'une fois observé l'inquiétude de la miroitière lorsqu'il tardait à se placer près d'elle. Les principes de madame Michelin n'étaient nullement ébranlés, mais elle commençait à s'apercevoir que ses affections redescendaient vers la terre. « C'est peut-être, se disait-elle déjà, pour faire aimer l'homme que Dieu l'a fait à son image. » Les choses en étaient là, quand on apporta, un matin, sur les fonts baptismaux de Saint-Paul, un enfant dont la mère venait d'être blessée par un mari furieux... Cet accident établit quelques entretiens entre les fidèles. Fronsac profita de la circonstance pour lier conversation avec madame Michelin, qui, ce jour-là, le quitta enchantée de l'avoir vu donner dix louis pour la pauvre blessée.

Le duc ne doutait déjà plus qu'il ne fût aimé, et cette assurance lui fut tout à fait acquise lorsque s'étant rendu chez le miroitier, sous prétexte d'acheter des glaces, le visage de madame Michelin prit, en le voyant entrer, la couleur d'une rose âgée d'une aurore. Michelin était absent, ce fut sa femme qui montra au duc les articles qu'il demandait... La dévote n'ignorait pas qu'elle parlait à un grand seigneur; elle ne pouvait pas ignorer davantage que ce grand seigneur soupirait pour elle : la beauté la moins expérimentée sait cela tout de suite... L'embarras, le respect, l'émotion portaient le trouble de l'intéressante blonde au dernier point.

« Ceci, monsieur le duc, disait-elle en touchant une glace, pourrait-il vous convenir?

— Beaucoup, madame, beaucoup... Le prix?

— Deux cents livres...

— Quoi! si bon marché?...

— Je me serais bien gardée de surfaire à monsieur le duc.

— Surfaire... impossible... tout ici est inestimable, répondit avec feu l'amoureux Fronsac en saisissant une main qui tremblait comme la feuille agitée par le vent du matin.

— Monsieur le duc est trop bon, reprit la jeune femme en dégageant ses jolis doigts... Puis, s'arrêtant devant d'autres glaces, elle ajouta : Voilà qui vous conviendrait peut-être mieux.

— Oui, je prends celle-ci, et puis celle-là, et ces deux autres.

— Il me semble que vous en vouliez moins...

— Maintenant, s'écria le duc avec une sorte de transport, je prendrais tout le magasin... il n'y a pas une glace où je ne vous aie vue. »

Je ne sais ce que madame Michelin aurait répondu, lorsque son mari rentra. C'était un homme franc, ouvert, loyal; il changea un peu les choix du duc, que ni ce seigneur ni la marchande n'avaient fait bons tant cet objet commercial se trouvait loin de leur attention lorsqu'ils s'en étaient occupés. Fronsac dit au miroitier qu'il venait d'acheter une maison de campagne aux portes de Paris, et qu'il lui rendrait service en se chargeant de la meubler. On conçoit que Michelin accepta avec plaisir; pour la jeune blonde elle rougit encore, sans doute par pressentiment.

Que dirai-je, enfin? la pauvre petite dame aimait Fronsac avec toute la ferveur d'une âme dévote que la créature distrait de l'amour du Créateur... Mais, loin de croire qu'elle pût trouver d'ineffables délices dans un commerce de sens que Michelin lui faisait haïr, le sentiment qu'elle vouait au duc était un culte de pure contemplation qui inonderait son cœur de félicités... Presque tout le charme fut détruit aux premières tentatives de Fronsac contre sa vertu, elle aperçut le but auquel cet amant audacieux tendait; et ce but, un époux le lui faisait abhorrer. La défense fut vigoureuse, sanglante même... des égratignures sillonnèrent le joli visage de Fronsac. Mais l'élève de Villars était formé aux assauts; il ne tarda pas de gagner beaucoup de terrain, et s'aperçut bientôt qu'il avait des intelligences dans la place... En effet, madame Michelin venait de découvrir en combattant qu'il pouvait y avoir en amour quelque chose de plus heureux que la contemplation... C'en était fait; l'occasion seule manquait, mais elle ne manqua pas longtemps.

Le duc, qui avait besoin d'éloigner Michelin, lui procura coup sur coup plusieurs ameublements à renouveler dans des châteaux où le miroitier était obligé de se rendre. Madame la maréchale de Villars, devenue l'amie de Fronsac, après avoir été un peu plus, s'empressa de donner sa pratique au bonhomme, pour faciliter charitablement

le déshonneur de sa femme; et puis elle se plaisait à se faire expliquer par son jeune ami tout ce qui se passait entre lui et la jolie blonde. La duchesse riait aux larmes quand Fronsac lui disait que sa dévote éprouvait autant de remords qu'il y avait de lacunes dans la série des péchés; que ces fréquentes réminiscences du scrupule le mettaient quelquefois dans le cas de manquer d'arguments victorieux, et qu'il serait peut-être obligé d'abandonner madame Michelin à son repentir.

Jusqu'alors le duc avait reçu la miroitière à sa petite maison, meublée par le mari; mais un jour que cet honnête marchand devait coucher au château de la duchesse de Villars, Fronsac déclara à madame Michelin qu'il viendrait le soir remplacer l'absent. Il ne fallait pour s'assurer une sécurité parfaite qu'endormir une grosse fille de boutique âgée d'environ vingt ans, et dont la chambre touchait à celle de la miroitière... On craignait que la demoiselle n'eût le sommeil léger pendant une entrevue nocturne où le calcul des précautions serait difficile; la marchande reçut des mains de son amant un narcotique bien innocent, mais bien sûr, qui fut glissé au souper dans le verre de la grosse fille, et l'on fut tranquille.

Or je dois dire maintenant pourquoi Fronsac tenait tant à passer la nuit rue Saint-Antoine, car il ne se trouvait au domicile de Michelin aucun élément de bonheur que le duc n'eût déjà possédé à sa petite maison. Mais il avait remarqué chez madame Michelin une jeune et jolie brune nommée madame Renaud; c'était une voisine, une amie, une amie sincère même, comme on le verra bientôt. Elle était veuve, avait la physionomie animée, l'œil étincelant; la conquête semblait assurée. On glissa un soir une lettre, qui fut reçue et cachée avec empressement; elle annonçait qu'on irait en recevoir la réponse chez la veuve, logée dans la même maison que le miroitier. Fronsac y alla en effet en paraissant se tromper d'étage; et la réponse fut complète... Le veuvage mène quelquefois l'amour un train de poste. Mais notre roué craignait de ne pouvoir se tromper de porte une seconde fois, sans éveiller les soupçons de madame Michelin; il demanda à celle-ci le commencement d'une nuit, pour avoir occasion d'en accorder la fin à madame Renaud.

Madame Michelin trouva bien courte la moitié de séance que son amant lui donnait; il y avait en elle cette nuit-là une source inépuisable de remords; mais Fronsac lui dit qu'au lever du soleil il devait

être à Versailles pour la chasse du roi ; il quitta la désolée miroitière, monta un étage, et se trouva près d'une femme sans remords, mais qui n'en aimait pas moins les consolations. On ne songe pas à tout ; Fronsac fut réveillé en sursaut par la vieille servante de madame Renaud, qui, ayant une clef de l'appartement de sa maîtresse, venait comme de coutume allumer son feu. Le duc, la tête cachée sous les draps, exprima à voix basse son inquiétude à la jolie brune sur la présence d'un témoin qui allait rendre sa retraite difficile. Madame Renaud le rassura en lui disant qu'elle allait envoyer sa cuisinière au marché, et que, pendant son absence, il aurait pour se retirer tout le temps nécessaire... et au delà, ajouta-t-elle, par une réflexion matinale de brune. La servante étant partie, Fronsac s'habillait diligemment. Tout à coup la clef tourne de nouveau dans la serrure, la porte s'ouvre... c'est madame Michelin... Qui pourra peindre la stupéfaction du duc, encore en caleçon, et celle de madame Renaud, sans jupe, à cet aspect inattendu? Ayant rencontré la vieille servante sur l'escalier, l'intéressante dévote l'avait priée de lui ouvrir l'appartement de sa maîtresse ; elle venait engager son *excellente amie* à déjeuner avec elle. Le coup de théâtre était d'un genre tout à fait pittoresque... Ici, Fronsac, les yeux fixes, la bouche béante, tenant sa culotte d'une main immobile ; là, madame Renaud rentrant avec précipitation dans son lit et jetant les draps par-dessus sa tête pour dérober sa honte. Près de la porte, madame Michelin, le visage pâle, la respiration haute, le sein agité ; à côté d'elle, l'honnête servante la clef à la main, l'étonnement dans les yeux, un demi-sourire sur les lèvres, et disant sans doute tout bas : « Peste! madame n'est pas si veuve... »

Je passe sur les reproches, les larmes, les tentatives de justification, les aveux plus francs et les pardons sollicités en faveur de la fragilité humaine. L'affaire n'était pas facile à arranger ; mais, comme madame Michelin s'était trahie et qu'elle avait besoin du secret, le duc parvint à rétablir la bonne intelligence entre les rivales ; il les fit même embrasser ; et la réconciliation fut scellée par un déjeuner chez madame Renaud.

Mais cette pacification à laquelle Fronsac avait travaillé cessait d'être piquante du moment où elle était obtenue, le duc en se retirant songea à faire encore jaillir quelques étincelles de plaisir d'une double intrigue dont il allait être las. Il s'arrêta au projet de réunir

un soir, à sa petite maison, ses deux maîtresses du faubourg Saint-Antoine, sans les prévenir qu'il s'agît d'un *trio*.

Au jour indiqué, madame Michelin arriva la première... Notre dévote commençait à se former; elle débuta par montrer une renaissante colère au perfide qui s'était fait, disait-elle, un cruel plaisir de la sacrifier, et sa fureur allait sans doute s'accroître en proportion du désir qu'elle avait d'être consolée, quand le son de la sonnette se fit entendre... Nouveau coup de théâtre, c'était madame Renaud!

« Ah! c'est trop fort, s'écria madame Michelin en quittant l'ottomane sur laquelle elle était assise... Monsieur le duc, vous êtes un monstre.

— Il y a des jours où je le désirerais, répondit l'effronté.

— Vous êtes un scélérat, monsieur! dit madame Renaud, dont l'œil noir lançait des traits de flamme sur le duc.

— L'épithète est dure, belle dame, répliqua Fronsac avec un sourire malin... il me semble cependant que je ne vous ai rien volé.

— Laissez-moi sortir, reprit la dévote, que j'aille mourir de honte.

— Du tout, dit Fronsac en l'arrêtant, ce genre de mort ne serait pas de circonstance.

— Finissons, monsieur le duc, poursuivit résolûment la veuve... choisissez entre nous, et qu'une seule ait à regretter de vous avoir connu.

— Oui, choisissez, répéta la miroitière avec un sourire amer... et donnez à madame le triomphe qu'elle attend du choix.

— Ah! voisine, ne nous fâchons pas, ajouta madame Renaud avec bonhomie.

— Choisir, mesdames, y pensez-vous bien, continua le duc en conduisant ses deux maîtresses devant une glace, regardez-vous, et jugez si l'option est possible!

— Que prétendez-vous donc faire? demanda madame Michelin avec surprise.

— Vous rendre un hommage égal, répondit le mauvais sujet.

— Un partage! murmura la brune en accompagnant ce mot d'un sourire dédaigneux.

— Pourquoi pas, si la partie répond à l'idée que vous vous faites du tout? repartit M. de Fronsac d'un ton hautain.

— Voisine, c'est une chose à vérifier, reprit la veuve avec sa vivacité ordinaire, l'amour-propre ne conduit à rien; mettons le nôtre

de côté, et réunissons nos efforts pour reconnaître si celui de monsieur est aussi fondé qu'il le prétend.

— Excellente idée, madame Renaud! s'écria l'athlète provoqué; et pour que le stérile honneur du pas ne puisse vous diviser, que le sort décide de la priorité! »

A ces mots, le duc prend un livre sur son bureau, puis une épingle, et semble attendre que ces dames devinent sa pensée. Madame Renaud est la première à la saisir.

« Allons, voisine, poursuivit-elle, le vin est tiré, il faut le boire; je vous donne l'exemple... A la plus basse lettre piquée appartiendra le pas... F, s'écria la veuve après avoir enfoncé l'épingle dans le livre.

— La lettre est significative, dit Fronsac en riant. A vous, madame Michelin! ajouta-t-il en guidant un peu de force sa main blanchette.

— C'est un E, s'écria à son tour la miroitière avec un sourire qui n'était pas dévot.

Le duc recommanda alors à madame Renaud de parcourir le livre très-curieux qu'elle tenait encore, tandis qu'il allait faire admirer à son amie d'un cabinet voisin un magnifique point de vue qu'il lui montrerait ensuite à elle-même.

La sémillante veuve, malgré l'intérêt du volume, trouva que le couple du cabinet admirait bien longtemps la perspective annoncée; pour l'heureuse miroitière, elle ne se lassait point de ce coup d'œil... Fronsac ouvrait déjà la porte, qu'elle soutenait encore n'avoir joui que d'une échappée de vue. « A votre tour de lire, voisine, » dit madame Renaud en remettant le livre à sa vermeille devancière, et le cabinet se referma.

Au retour des deux admirateurs, on fit un souper délicat qui acheva de rendre à madame Michelin toute sa bonne humeur; à la fin du repas, ces dames firent entendre qu'elles seraient enchantées d'admirer de nouveau le point de vue.

« Pas ce soir, répondit le duc, il se fait tard et l'œil se fatigue, mais nous y reviendrons; on ne peut pas tout voir dans un jour. »

Il est survenu dans les derniers temps à Louis XIV une véritable passion pour son peuple, Sa Majesté veut qu'on le protége avant tout. « *Justice et clémence*, disait dernièrement ce prince, tardivement po-

» pulaire, au chancelier Voisin, voilà tout ce que je vous demande. » Le roi gronda le même jour un secrétaire d'Etat qui avait déchiré le placet d'un exilé. « Quoi ! monsieur, s'écria-t-il, vous refusez aux » malheureux la consolation de me faire lire leurs excuses !... Je » souhaiterais vivre encore quelques années, répète souvent ce mo- » narque, pour voir le peuple *gros et gras*. » Pourquoi faut-il que cette réminiscence de la *poule au pot* du bon Henri arrive si tard à son petit-fils! Il y a maintenant beaucoup à faire pour *engraisser* la nation, et sans doute il reste trop peu de jours à Louis XIV pour rendre à la France l'embonpoint qu'il lui a ôté. Ce vain effet des terreurs d'une autre vie eût été plus salutaire au temps où toutes les prospérités du royaume étaient sacrifiées à un amour de la vaporeuse renommée, que les rois n'acquièrent qu'au prix du bonheur des peuples et par le sacrifice du plus pur de leur sang. Cette sollicitude royale, que notre maître retrouve au bord de sa tombe, que ne l'inspira-t-elle en 1684, en 1685, lorsqu'une farouche intolérance décimait en son nom les habitants de nos provinces méridionales et substituait les persécutions à la protection que les princes régnants doivent à leurs sujets?

Encore aujourd'hui, Louis XIV, au milieu des craintes religieuses qui l'obsèdent, persécute les Français par l'instigation du sombre le Tellier : les prisons se remplissent de jansénistes; des évêques sont éloignés de leurs siéges pour n'avoir pas accédé à la bulle *Unigenitus*, obtenue de Clément XI; et le vertueux cardinal de Noailles est banni de la cour de France, condamné dans celle de Rome, abreuvé d'amertume, menacé de déposition, parce qu'il ne veut pas voir de crime là où il n'en existe point en effet; car la postérité rira de pitié en apprenant que cette bulle *Unigenitus*, qui divise tout le royaume, qui empoisonne les derniers jours du roi, fut motivée par quelques rêveries écrites trouvées dans les papiers du père *Quesnel*, et par un livre obscur, ouvrage de sa vieillesse. Mais Quesnel, mort depuis longtemps, fut l'ami du cardinal de Noailles, que le Tellier veut abattre parce que l'autorité de cet archevêque de Paris le gêne. La bulle *Unigenitus*[1] ou la *constitution* qui condamne l'ouvrage de Quesnel, avec cent et une propositions dites jansénistes, n'est guère que le prétexte de la haine sanglante que le jésuite a vouée au prélat.

[1] Cette fameuse bulle, devenue si célèbre, et dont les conséquences remplirent presque tout le règne suivant, fut donnée à Rome en septembre 1713.

Telle est, en résumé, la grande affaire de conscience pour laquelle des monceaux de lettres de cachet envoient dans les prisons ou exilent les *appelants*. Voilà comment on songe à fermer les plaies de la guerre, à réparer les maux de la patrie, à faire disparaître cette livrée de misères qui couvre toute la France.

Il est une case de nos imaginations françaises où n'entrent presque jamais ni les inquiétudes ni les soucis, et qui n'est remplie que des idées du plaisir. Obéissant aux inspirations qui sortent de ce compartiment moral, les bons Parisiens remplissent chaque soir le parterre des théâtres quand le spectacle les attire; et tant qu'il dure, toutes les cases cérébrales d'inquiétude et de chagrin sont hermétiquement fermées. Le public, mû par cette heureuse disposition d'esprit, s'était porté en foule à la première représentation de *Xerxès*, tragédie de Crébillon; mais la bonne humeur des spectateurs ne s'est pas soutenue. L'ouvrage, vicieux dans toutes ses parties, a provoqué les plus bruyantes expressions de mécontentement. Le rideau étant tombé, l'auteur est monté sur le théâtre, a redemandé froidement aux acteurs les rôles de *Xerxès* et les a jetés au feu devant tous les assistants. « Je me suis trompé, disait Crébillon » en consommant cet auto-da-fé littéraire, le public vient de m'éclai» rer, je complète la justice qu'il m'a faite. »

Quelque résigné que se montre un poëte tombé, il lui est bien permis d'éprouver un peu de déplaisir; il n'y a donc pas de charité à le plaisanter en pareille occurrence, et la repartie du dépit est vive. Une actrice fort galante et qui passe pour avoir laissé des suites cuisantes de ses faveurs eut la malheureuse idée de se moquer de Crébillon, parce que tous les personnages de sa tragédie mouraient: « Quand nous donnerez-vous la liste des gens tués dans l'action? lui » demanda-t-elle en riant. — Je vous la donnerai, mademoiselle, » répondit le poëte, aussitôt que vous m'aurez remis la liste des » guerriers blessés dans les combats que vous avez soutenus... » On devine de quel côté furent les rieurs.

M. de Fronsac est devenu duc de Richelieu par la mort récente de son père, qui lui laisse une fortune considérable mais embarrassée; le défunt ayant été toute sa vie un dissipateur. Au milieu des nombreuses démarches que les affaires de Richelieu exigent il a

dû ralentir un peu la marche de ses intrigues galantes, et celles qui avaient été conduites précédemment à leur conclusion ont été tout à fait oubliées. De ce nombre est l'amour en partie double de notre roué avec mesdames Renaud et Michelin; ni l'une ni l'autre n'ont eu signe de vie, depuis un mois, de leur amant en commun. Avant-hier le duc de Richelieu roulait avec fracas sur le boulevard, dans son riche équipage, lorsqu'il aperçut M. Michelin, qui marchait lentement sur l'un des côtés de cette promenade... Le miroitier était en grand deuil... Cette vue causa au jeune seigneur un saisissement douloureux. Il tire le cordon, fait arrêter son carrosse, et envoie un laquais prier poliment M. Michelin de venir lui parler. L'honnête marchand, selon le privilége de son état de mari, ignorait l'intrigue de sa femme avec Richelieu, bien que celui-ci l'eût racontée à tout le monde; il estimait, il chérissait même dans le séducteur un homme qu'il avait trouvé ardent à le protéger et à favoriser le débit de ses glaces..... Peut-être ignorera-t-il toujours ce qu'il lui doit d'ailleurs. Michelin s'empressa donc de se rendre à l'invitation de son protecteur, qui, l'ayant vu suivre la même direction que sa voiture, le fit placer à côté de lui.

« Que signifie ce deuil, monsieur Michelin? demanda Richelieu.

— Hélas! monsieur le duc, répondit le miroitier en portant son mouchoir sur ses yeux, c'est le deuil de ma pauvre femme.

— De votre femme? s'écria le duc, dont le cœur venait de se serrer de manière à lui couper la respiration.

— Je la perdis il y aura demain huit jours... La chère créature! le spectacle de son agonie est toujours là devant moi... Je vois partout son visage angélique...

— Ah! monsieur, que vous me faites mal! dit avec un bruyant soupir Richelieu, qu'agitait déjà un secret remords.

Non, jamais je n'oublierai ces beaux yeux bleus, à moitié éteints, et fixés sur moi avec une tendresse suppliante dont je ne puis soupçonner le motif!

— Grâce, grâce, monsieur Michelin... et de grosses larmes tombaient des yeux du débauché, que déchirait un poignant regret.

— Que monsieur le duc est bon de partager ma douleur... Ah! j'ai toujours bien pensé que monsieur le duc était pour moi un respectable ami... Dieu vous bénira, excellent seigneur, il vous bénira.

— Assez, Michelin, assez, vous me faites mourir.

— Que de reconnaissance ! ajouta le mari déshonoré en baisant les mains du perfide séducteur. Puis il poursuivit : Oui, cette malheureuse enfant me regardait avec un air qui me perçait le cœur... Elle me serrait la main de ses petits doigts déjà glacés par la mort, et répétait à chaque instant, dans le transport qui l'agitait : « Vous me pardonnerez, n'est-ce pas, monsieur Michelin, que vous me pardonnerez ?... Mon cœur était tout à Dieu... J'ignorais que le démon pût prendre une forme si réduisante... Ah ! c'est qu'il était si beau, si beau !... Mais son âme... elle n'était pas changée... » Et la pauvre femme ajoutait avec un rire sinistre : « J'ai vu son âme !... et je meurs... »

— Ah ! cessez, cessez, monsieur, cette terrible description, s'écria le duc, dont le visage était entièrement décomposé... voulez-vous donc me déchirer les entrailles ?

— Pardon, mon digne protecteur, pardon, je sens que j'ai été trop loin... Mais quel ange j'ai perdu !... Elle avait bien du respect pour vous, monsieur le duc; car, au moment où son âme allait s'envoler au ciel, elle m'a dit : « Quand vous verrez M. de Fronsac, vous lui direz que je meurs pour... » Elle n'a pu achever; mais un sourire céleste accompagnait son dernier soupir... La chère petite ! elle songeait sans doute à toutes les obligations que je vous ai.

— Monsieur Michelin, interrompit le duc d'un air sombre, vous m'avez dit que vous alliez rue du Temple, nous y voici... adieu.... »

Le miroitier salua M. de Richelieu, descendit et s'éloigna tristement. Le pauvre homme était loin de penser qu'il venait d'exercer une terrible vengeance.

Marie Louise de Savoie, reine d'Espagne, mourut au commencement de l'année. Cette princesse ne fut pas fidèle à son mari; mais elle le fut à sa fortune, qu'elle contribua à relever. M. le duc de Beauvilliers termina aussi, en 1714, sa carrière honorable. Son père, mort en 1687, n'avait été que courtisan et membre de l'Académie par usurpation; le Beauvillers que nous regrettons aujourd'hui eut des titres plus solides à l'estime publique. Ce seigneur se montra digne de seconder Fénelon dans la réforme du naturel vicieux de feu le duc de Bourgogne : à ce vertueux gouverneur du petit-fils de France appartient moitié de la gloire acquise à ses deux instituteurs pour en avoir fait un prince honnête homme. Beauvilliers connut,

dit-on, le secret du pèlerinage à Versailles d'un prétendu maréchal ferrant, de Salon, en Provence, à qui la feue reine avait apparu un soir au pied d'un arbre. Il est bien vrai qu'il y a longtemps une espèce de villageois vint à la cour raconter que Marie-Thérèse s'était montrée à lui couverte d'une robe blanche tout étincelante d'étoiles, et lui avait ordonné, du milieu des nuages sur lesquels elle était descendue du ciel, de venir trouver le roi pour lui faire, de sa part, une recommandation qui n'a point transpiré. Le paysan fut d'abord interrogé par M. de Pomponne; ensuite par Louis XIV lui-même, qui, selon la chronique populaire, demeura stupéfait de la révélation que lui fit cet homme d'une certaine circonstance connue de Sa Majesté seule. Beauvilliers, que le roi rendit alors confident de son entretien avec le maréchal de Salon, levait les épaules quand on lui en parlait. Du reste, le bruit courut, dans le temps, que ce pèlerin n'était qu'un comédien payé par madame de Maintenon; et le message de l'autre monde, que l'injonction supposée faite par Marie-Thérèse à Louis XIV de déclarer son mariage avec la dévote marquise.

Le duc de Saint-Aignan fit constamment entendre, dans le conseil, la voix de la raison, de l'honneur et d'une courageuse fermeté... De semblables voix retentissent rarement à l'oreille des rois, et les peuples doivent s'affliger quand elles se taisent.

## CHAPITRE XLV.

### 1715.

Mort de Fénelon. — Encore un mot du *Télémaque*. — Madame des Ursins est près de régner en Espagne. — Le fanatisme fait changer de résolution à Philippe V. — L'abbé Alberoni. — Ambassade de ce prêtre à Parme. — Le courrier. — Calcul d'un ambitieux. — Élisabeth de Parme, reine d'Espagne. — Disgrâce de la princesse des Ursins. — La robe de cour et de la paille pour lit. — La princesse des Ursins et son écuyer. — L'ambassadeur de Perse. — Longues et singulières difficultés pour l'entrée à Paris de cet envoyé. — Diplomatie à coups de crosse. — Les dames courent chez Méhémet Rizabeg. — Examen qu'il fait de leurs charmes. — Elles dansent devant l'ambassadeur. — Repas persan. — Folies orgueilleuses à la cour. — Cérémonie de la réception. — Réciprocité galante de la duchesse de Richelieu. — Le donneur d'avis officieux. — Caprice de madame de Berry pour Richelieu. — Service d'un écuyer dans un boudoir. — Tendres adieux de Louis XIV et de l'électeur de Bavière. — Le régiment de la calotte. — Départ de l'ambassadeur de Perse.

— Son ambassade était une mystification. — Le coin de nappe, les jambes enflées. — Variation dans les modes. — Les hauts talons, les mouches. — Philippe V reprend Majorque. — Fin des guerres de la succession. — L'almanach du diable. — Beau trait du chancelier Voisin. — Maladie de Louis XIV. — Sa mort. — Effet public de cet événement. — Résumé du règne de Louis le Grand.

Le précepteur de feu M. le duc de Bourgogne a suivi de près dans la tombe son gouverneur. Fénelon mourut le 5 janvier dans son diocèse, qu'il ne quittait plus depuis longtemps. Le courtisan Dangeau a reçu du roi la permission de mettre sur le journal qu'il tient à la cour : « On apprit hier la mort de M. l'archevêque de Cambrai, » homme d'un mérite *extraordinaire*, et qui est universellement re- » gretté. » Mais Sa Majesté n'en a pas moins brûlé, de sa main, tous les manuscrits que le duc de Bourgogne avait conservés de son précepteur; ce qui prouve que Louis XIV ne prend pas une part bien active au regret universel. Qui ne sait, d'ailleurs, que, depuis l'apparition du *Télémaque*, Fénelon vivait dans la défaveur? Louis XIV vit dans cet ouvrage enchanteur des allusions critiques sur son règne, et tout porte à croire que l'historien, ou plutôt le poëte, se proposa d'y en mettre en effet. Quoi qu'il en soit, le grand roi crut être le modèle de ce Sésostris triomphant avec une fastueuse vanité, et de cet Idoménée plus empressé de favoriser le luxe au sein de la naissante colonie de Salente, que de répondre aux premiers besoins d'une nation. Telle fut la cause irrémissible de la disgrâce du vertueux prélat. La leçon était trop précise, trop directe. Les souverains permettent quelquefois qu'on les éclaire, ils ne pardonnent jamais à ceux qui les ont blâmés.

De cinquante-cinq ouvrages que laisse Fénelon, on ne lit guère que son *Télémaque* : M. de Cambrai composa ce chef-d'œuvre dans son diocèse, au milieu des persécutions que lui faisaient subir les cours de Rome et de Versailles; il n'est donc point exact de dire que *Télémaque* ait été conçu et exécuté poup servir à l'éducation des enfants de France. Fénelon ne travailla que trois mois à la composition d'un roman philosophique où tous les genres de mérite se trouvent réunis, et l'on assure qu'il n'y a pas dix lignes de raturées sur le manuscrit original. Il faut encore reléguer parmi les fables la version où il est dit qu'un domestique de l'illustre prélat, lui ayant dérobé une copie du *Télémaque*, la fit imprimer à son insu, et que nous devons à cette

infidélité l'un des plus beaux monuments littéraires de notre grand siècle. Il est bien constaté que Fénelon livra lui-même son livre à l'impression.

Il serait à désirer pour cet homme supérieur, qu'il n'eût jamais aspiré qu'à la gloire des lettres ; on regrette de savoir que M. de Cambrai n'ayant pas eu assez de vertu pour oublier que le cardinal de Noailles participa, sans fiel, à sa condamnation, se soit réuni au jésuites pour tourmenter, par ses écrits, ce digne archevêque de Paris... Il est donc bien peu de vertus sur lesquelles les passions n'aient pas quelque prise.

Philippe V, veuf depuis le 14 février 1714, convola à de secondes noces, le 24 décembre de la même année, en épousant Elisabeth, fille du duc de Parme. Un grand événement précéda l'arrivée de la nouvelle reine : Marie-Anne de la Trémouille, princesse des Ursins, dans un but que j'expliquerai bientôt, était allée avec le roi au devant de la princesse ; elle l'avait rejointe à quinze lieues de Madrid, et se disposait à la complimenter, lorsqu'elle en reçut l'ordre, très-durement exprimé, de sortir sur-le-champ des terres d'Espagne. Reprenons les détails de cette singulière aventure.

J'ai dit ailleurs que, dès son arrivée à la cour de Madrid, madame des Ursins avait détourné sur elle une partie des habitudes ardentes que Philippe V tient de son grand-père, et qu'il satisfait, depuis quatorze ans, avec la première femme qui se rencontre sous sa main. A peine Marie-Louise de Savoie avait-elle fermé les yeux, que la vieille favorite recevait un hommage impur dans l'appartement même de la reine, encore drapé de velours noir, semé de larmes d'argent; et le surlendemain du jour où les restes de la feue reine furent descendus sous les voûtes de l'Escurial, le roi soupait en tête-à-tête avec la *camarera mayor*. Ce repas parut indécent, non-seulement à cause de la circonstance inopportune dans laquelle il avait lieu, mais encore parce qu'il montrait une sujette à la table du souverain, innovation contraire aux lois de la monarchie et qui révolta toute la cour. De l'intérieur du palais, les murmures s'étendirent dans la ville : le peuple castillan, habitué à regarder son prince comme un dieu, parce qu'il se croit lui-même au-dessus du commun des hommes, fut indigné que le roi méprisât ouvertement des préjugés héréditaires... Les habitants de Madrid avaient naguère supporté les plus lourds impôts,

souffert les plus rudes privations, couru les plus grands dangers, sans laisser entendre une plainte; et peu s'en fallut qu'ils ne se révoltassent pour un souper contre l'étiquette. Pendant que ces agitations éclataient dans la ville, le confesseur du roi, confident de l'amour de ce prince pour la princesse des Ursins, le soutenait théologiquement dans une dispute avec le confesseur de la feue reine; lequel trouvait cette passion hétérodoxe. Or le premier de ces deux pères obtint si complétement raison, qu'il ne tarda pas de prouver au monarque lui-même que Sa Majesté, pour être agréable à Dieu, devait tendre une main conjugale à la favorite et l'élever jusqu'au trône d'Espagne. De son côté, madame de Braccino avait insinué à Philippe V qu'elle n'avait que soixante ans; ce qui n'était que le double de l'âge du prince, mais il savait que sa maîtresse perdait vingt ans en certaines occasions. Une bien petite circonstance empêcha le mariage, au moment où tout était prêt pour le célébrer. La princesse des Ursins, je ne sais pas bien pourquoi, voulait que le roi logeât au palais le duc de Medina-Celi, Sa Majesté y consentait volontiers; mais il fallait pour cela agrandir ce palais, qui n'est pas à beaucoup près un Versailles. On se décida à s'emparer d'un couvent de capucins attenant à l'édifice royal; car, en Espagne, les institutions monacales adhèrent toujours par quelques points aux grandeurs. Ce n'était pas une petite affaire que de déposséder ces pères barbus; les murmures qu'avait excités le souper scandaleux, se reproduisirent lorsqu'on vit les franciscains sortir processionnellement de leur maison; ils redoublèrent quand on enleva le saint sacrement de l'Eglise; et les clameurs devinrent extrêmes, à la vue des cadavres exhumés des caveaux où reposaient sept à huit générations de ces bons religieux.

Tout Madrid se rassembla tumultueusement sous les fenêtres du palais; des cris séditieux parvinrent jusqu'aux oreilles de Philippe V, assis en ce moment sur un lit de repos, à côté de sa vieille favorite... Ce prince se leva précipitamment, et se passant la main sur le front il dit d'un ton soucieux : « Notre commerce, je le vois, scandalise » la nation; princesse, veuillez me choisir une femme. » Madame de Braccino était loin de s'attendre à un si brusque changement de résolution; elle dissimula pourtant son dépit, et se prépara à changer aussi la direction de ses batteries.

Il y avait à Madrid un prêtre italien, fils d'un jardinier de Parme,

et qui se nommait Alberoni. Cet abbé, que M. de Vendôme avait introduit à la cour de Philippe, possédait toute la confiance de madame des Ursins; ce fut lui qu'elle consulta sur le parti à prendre pour sortir de la fâcheuse position où elle se trouvait, le priant de la diriger dans le choix d'une femme qui fût d'étoffe à se contenter du titre de reine. « Je vous comprends, madame, répondit Alberoni, » et vous serez certaine de régner encore en disposant de la main du » roi en faveur d'Elisabeth, fille du duc de Parme. C'est une prin- » cesse douce, timide, facile à mener; nous chercherions vainement » une reine qui pût mieux nous convenir. »

La princesse des Ursins s'empressa de parler d'Elisabeth à Philippe V, et lui proposa d'envoyer à Parme l'abbé Alberoni pour négocier le mariage. Sa Majesté dit à la favorite qu'il épouserait qui elle voudrait; que le choix était indifférent, pourvu qu'on lui donnât une femme, et qu'autant valait la princesse de Parme qu'une autre. Mise parfaitement à son aise par cette vocation conjugale d'un cynisme parfait, madame de Braccino fit expédier des provisions d'ambassadeur à son agent, qui partit aussitôt pour la cour de Parme, bien décidé à se prévaloir auprès du duc, son souverain, de la haute alliance qu'il faisait former à sa maison.

Mais à peine Alberoni avait-il été présenté au prince italien et à sa fille, qu'il vint à la connaissance de la princesse des Ursins, qu'Elisabeth, loin d'être douce, timide, facile à manier, était, au contraire, hautaine, absolue et disposée à s'emparer de ce pouvoir auquel on la supposait portée à se soumettre. Bien fixée à cet égard, la favorite fit partir sur-le-champ un courrier portant à l'abbé Alberoni l'ordre de suspendre la conclusion. Ce messager arriva à temps; mais le prêtre italien était un homme habile, il calcula rapidement les conséquences de ce contremandement. Le résultat immédiat était, dans tous les cas, la ruine infaillible de son crédit auprès de madame des Ursins, qu'il avait trompée afin de se faire bien venir de la cour de Parme; et, le mariage une fois rompu, tout autre moyen de faveur serait perdu pour lui, puisque, par le fait de la rupture, il mécontentait aussi le prince parmesan. Il fallait donc que, dans l'intérêt bien entendu de son ambition, le négociateur passât outre à la défense de la favorite. L'avantage de cette conduite lui apparaissait clairement : son crédit à la cour de Parme était assuré, de plus l'influence qu'il acquérait à celle de Madrid, par un service éminent

rendu à la jeune Elisabeth, qu'il faisait reine d'Espagne, compensait et au delà sa disgrâce auprès de la vieille duchesse de Braccino. Convenons que si Alberoni n'est pas jésuite, il serait bien digne de l'être. L'astucieux abbé, qui avait fait toutes ces réflexions en paraissant lire attentivement la dépêche, et avant que le courier fût sorti de son cabinet, relève tout à coup la tête avec résolution, avec audace, et dit à cet homme : « Ecoute, veux-tu vivre, prends cet or, » cache-toi, et arrive demain. » La bourse était lourde; la conscience d'un postillon peut être faible : celui-ci accepta l'offre séduisante qui lui était faite. Il sortit secrètement de la ville, passa vingt-quatre heures dans une chaumière du voisinage, et rentra le lendemain à Parme en faisant claquer son fouet comme un messager de la victoire. Alberoni avait eu, en effet, le temps d'en remporter une éclatante sur les vues dominatrices de la princesse des Ursins : le mariage était conclu; et les trophées de cette action lui étaient d'autant mieux assurés, que cet ambassadeur avait révélé très-précisément au duc de Parme les obligations que sa maison avait à la politique subtile qu'il venait de déployer. Alberoni partit, sans perte de temps, avec la nouvelle reine d'Espagne, après avoir écrit à madame des Ursins une lettre remplie de témoignages de regret, de lamentations même, sur l'arrivée trop tardive du courrier.

Cependant la princesse, dévorant son chagrin et son inquiétude, se mit en chemin avec Philippe V pour aller au-devant d'Elisabeth, que le roi devait recevoir à quinze lieues de Madrid : on peut se faire l'idée de l'entretien des routes dans le royaume catholique, en apprenant qu'il fallut trois jours à Sa Majesté pour franchir cet espace. Le carrosse de madame de Braccino suivait de si près celui du roi, que, pendant ce court trajet, personne ne lui parla sans qu'elle s'en aperçût; le soir, au lieu où ce prince couchait, elle s'enfermait avec lui, et ne laissait auprès de sa personne que des courtisans sur la fidélité de qui elle pût compter. Cette femme adroite espérait ainsi conserver, aux yeux de la reine elle-même, une autorité telle sur l'esprit du monarque, que cette jeune princesse n'osât pas concevoir le projet d'attaquer ce colosse de crédit. Le dernier jour, Philippe V devait pourtant s'avancer seul au-devant de la reine; il sentit qu'il ne pouvait se montrer à elle accompagné d'une femme dont la renommée pouvait avoir porté la qualité de favorite jusqu'aux oreilles d'Elisabeth. Il partit seul. Madame des

Ursins se présenta le lendemain devant la nouvelle Majesté; elle se disposait à complimenter cette princesse, lorsque aux premiers mots de son discours elle fut interrompue par une brusque apostrophe.

« Vous n'êtes pas vêtue décemment! dit Elisabeth à la favorite, dont le sein était en effet découvert...

— Madame, répondit assez brièvement la princesse des Ursins, j'oserai représenter à Votre Majesté que cet usage, général à la cour de France, ne passe point pour une indécence.

— Il cessera, madame, d'en être ainsi à la cour d'Espagne.

— Votre Majesté, reprit l'habile favorite, est bien faite pour y donner le ton, et je le savais, madame, poursuivit la princesse en appuyant sur les mots, quand je désignais Votre Majesté au choix du roi.

— Vous êtes une impertinente, répliqua Elisabeth avec toute la vivacité italienne, sortez!

— Le mot est fort, madame, vous n'êtes pas encore tout à fait en possession du rang que je vous ai donné.

— Sortez! répéta avec un éclat de voix Elisabeth : non pas seulement de ma présence, mais des terres d'Espagne... Madame des Ursins ne bougeait pas...

— Misérable, s'écria la reine en la poussant hors de sa chambre..., sortirez-vous, enfin... Allez, votre règne est passé.

— Le vôtre n'est pas encore commencé, dit madame de Braccino dans un accès de colère qui bannit sa prudence... Les rois peuvent avoir des maîtres sur la terre...

— Monsieur, poursuivit la reine avec fureur en s'adressant au capitaine des gardes, arrêtez cette femme, faites-la jeter dans un carrosse et qu'elle soit conduite hors de la frontière.

— Madame, répondit respectueusement l'officier, je vais prendre les ordres du roi : je dois représenter à Votre Majesté que lui seul a le pouvoir d'enlever la liberté à une personne du rang de la princesse.

— N'avez-vous pas l'ordre du roi, répliqua fièrement la reine, de m'obéir sans réserve?

— Il est vrai, madame.

— Allez donc, obéissez sans plus de réflexions... il y va de votre propre sûreté. »

La princesse des Ursins voulut en vain pénétrer auprès de Philippe V, il refusa de la recevoir. Ce faible prince, dès sa première

entrevue avec Elisabeth, avait senti qu'il allait subir son ascendant; il n'osa pas soutenir sa vieille favorite, et celle-ci vit bien qu'après cette seconde disgrâce comme après la première elle ne pourrait ressaisir le crédit qu'à l'aide d'un pouvoir étranger... Mais elle avait peut-être commis une faute irréparable en se prévalant de ce pouvoir.

Conformément aux ordres de la reine, on renferma madame des Ursins toute parée dans un carrosse à six chevaux où elle fut gardée par deux officiers. Elle roula ainsi vers la frontière pendant une nuit d'hiver, et dans des chemins faiblement éclairés par le reflet de la neige. La pauvre princesse, avec cette gorge découverte qui venait de scandaliser Elisabeth, tremblait de tous ses membres auprès des militaires qui l'accompagnaient. Un d'eux, ayant entendu le craquement de ses dents, lui offrit son manteau, qu'elle se hâta d'accepter.

Madame de Braccino, au bruit monotone des roues, se perdait en conjectures sur les causes d'une disgrâce aussi subite : elle était loin de soupçonner Alberoni de trahison et ne maudissait que la faiblesse de Philippe V, qu'elle appelait de l'ingratitude. L'exilée, toujours en réflechissant, en se désolant, mais en espérant, continua sa route jusqu'à la frontière au milieu de toutes les privations que les voyageurs rencontrent en Espagne : point de lit dans les auberges, excepté pour les muletiers; nulles provisions, pas même de table pour manger... Celle qui avait été sur le point de régner couchait en habit de cour sur quelques poignées de paille; elle se nourrissait de deux œufs au plus, s'estimant heureuse quand elle n'y trouvait pas le poulet tout formé.

Pendant cette déplorable extrémité d'une femme qui régna quatorze ans sur son cœur, Philippe V, nonobstant les lettres déchirantes qu'il en recevait d'heure en heure, se couchait tranquillement chaque soir auprès de la reine italienne, qui répondait bien aux désirs impérieux de ce prince. Il n'était pas plus question à la cour de Madrid de la princesse disgraciée que si elle n'y eût jamais vécu; les grands, plus oublieux encore que les lièvres, n'ont pas besoin de courir pour perdre le souvenir de ceux dont la faveur a cessé. Le roi crut cependant devoir répondre une fois à son ancienne favorite : ce fut pour lui dire que ses pensions continueraient de lui être payées. Là s'arrêta la correspondance du Monarque Catholique; mais celle de madame des Ursins n'a point cessé depuis son arrivée à la cour de France. Ses lettres prolongent suivant elle la chaine de relations

qu'elle juge prudent de perpétuer, en attendant qu'elle puisse reprendre auprès du trône espagnol la place qu'elle y occupa jusqu'ici.

Disons, nous qui devons voir plus froidement les choses, que le retour de faveur, ou plutôt de pouvoir, qu'espère madame de Braccino ne paraît nullement probable : avec l'altière Elisabeth, la cour de Versailles doit entretenir à Madrid un agent plus jeune que cette beauté surannée; la finesse ne doit plus être le premier élément à employer dans l'intérieur de Philippe V, c'est la fermeté. D'ailleurs les déréglements de la princesse des Ursins ont eu tant d'éclat, qu'une cour dévote ne peut en conscience se servir désormais d'une femme si décriée. On avait passé à la galante veuve toutes ses intrigues illustres, y compris même les trois cardinaux dont, au dire d'un souverain pontife, elle faisait autrefois son déjeuner habituel; mais on n'a pu lui pardonner ses amours avec son écuyer *Boutrot d'Aubigné*, fils d'un obscur procureur. Le comité Maintenon fut surtout révolté du cynisme avec lequel madame des Ursins avoua, quelques années avant sa seconde disgrâce, cette inclination roturière, en interceptant un jour une lettre écrite à Louis XIV par l'ambassadeur de France à Madrid. Ce ministre, après avoir donné au roi des détails purement politiques, marquait « que madame de Braccino exer-» çait un empire despotique sur Leurs Majestés Espagnoles; mais » qu'elle était elle-même subjuguée par l'écuyer *Boutrot*, qui parta-» geait publiquement sa couche... » L'ambassadeur ajoutait *qu'on les croyait mariés.*

Cette dépêche était importante, la princesse ne crut pas devoir la retenir; elle voulait d'ailleurs prouver au roi que nul écrit ne partait de Madrid à son insu, et qu'elle y remplissait bien sa mission. Elle se borna donc à écrire de sa main en marge de la lettre : *Pour mariés, non;* et le paquet fut expédié à Louis XIV, qui s'écria en reconnaissant l'écriture de la note marginale : « Voilà une hardie com-» mère! »

Les réceptions à la cour de généraux des ordres religieux sont usées; Louis XIV, après avoir reçu solennellement tous ces princes tondus et barbus, manque depuis quelque temps de récréations, l'ennui revient sur l'eau. Pour l'éloigner au moins un moment, madame de Maintenon, à force de chercher dans le répertoire à peu près épuisé de ses expédients, a trouvé enfin qu'une audience donnée

à l'ambassadeur d'un grand prince de l'Orient pourrait encore amuser le roi; et comme la Providence aide toujours ceux qui commencent par s'aider eux-mêmes, il se trouva que le mois dernier un envoyé du roi de Perse était débarqué à Marseille et s'acheminait vers Paris.

Le roi ayant été informé de l'arrivée de cet ambassadeur, qui, si je puis me servir de cette locution vulgaire, venait comme mars en carême, envoya M. le baron de Breteuil au-devant de lui jusqu'à Charenton. Ce gentilhomme trouva ce mahométan, appelé Méhémet Rizaheg, couché auprès du feu sur des tapis de Perse recouvrant une espèce de matelas; il avait les jambes croisées à la manière des Orientaux : M. de Breteuil a dit depuis qu'il lui avait fait l'effet d'un gros singe pelotonné près de la cheminée. En voyant l'officier du roi, Méhémet lui montra un siége et s'appuya sur le coude pour écouter le discours, imitant l'emphase orientale, que le baron lui débita. Après ce premier compliment, auquel le Persan fit répondre par son interprète, il déclara qu'il entendait que le *vizir* des affaires étrangères vînt le prendre lui-même pour se rendre à Paris dans un carrosse du roi; mais qu'il y monterait seul, ne voulant pas se renfermer dans une boîte avec des chrétiens; qu'au surplus il ferait son entrée à cheval, et ne la ferait qu'après la lune de février, pour éviter les jours malheureux.

La recherche du jour heureux ne fut pas l'affaire d'un instant : Méhémet dit qu'il feuilleterait sa loi à tête reposée, et ferait connaître plus tard sa détermination. Pressé de fixer très-prochainement le jour qu'il aurait choisi, l'ambassadeur, qui avait longuement consulté ses lunes, finit par trouver que le 7 février pourrait bien être exempt d'influences funestes. M. de Breteuil se rendit donc auprès de lui à cette date, accompagné du maréchal de Matignon. Méhémet commença par signifier à ces messieurs, avec une franchise plus orientale que diplomatique, que, ne pouvant se lever de son matelas devant des chrétiens, il les invitait à passer dans la pièce voisine, afin qu'il se disposât à partir. Le maréchal grommelait entre ses dents qu'il se sentait une vive démangeaison d'appliquer le plat de son épée sur le visage de Son Eminence Persane; M. de Breteuil le calma en l'entraînant, après avoir dit toutefois à Méhémet que s'il ne devenait plus poli, il ne ferait point d'entrée à Paris, et serait renvoyé sans avoir eu d'audience du roi.

A peine les officiers de Sa Majesté étaient-ils hors de la chambre, que le Persan la quitta lui-même brusquement et courut dans la cour se saisir de la bride d'un cheval pour monter dessus et entrer seul dans la capitale. MM. de Matignon et de Breteuil, voyant qu'il allait falloir décidément emporter le cérémonial d'assaut, firent fermer la porte cochère. S'adressant ensuite au diplomate mutin, ils lui dirent qu'ils le forceraient bien de descendre de cheval. Furieux, il parla de son sabre, mit la main sur la poignée et talonna sa monture. Le maréchal fit entendre à Méhémet qu'il fallait bien qu'il se gardât de faire briller son damas, que les têtes étaient beaucoup plus chères en France qu'en Perse et que bien que lui ambassadeur fût l'envoyé d'un cousin germain du soleil, il ne laisserait pas d'être pendu s'il faisait une égratignure à un sujet de Sa Majesté Très-Chrétienne. Ce discours épergique, clairement traduit par un interprète français, calma un peu l'effervescence de notre Oriental : il descendit assez paisiblement de cheval ; mais il alla se remettre sur son matelas, jurant qu'il ne le quitterait plus. Il fallait cependant en finir : Matignon appela six grenadiers... Méhémet ne bougea pas. L'étiquette, il faut en convenir, commençait à prendre une singulière direction. « Ma foi, dit Breteuil, le vin est tiré, soldats, faites lever de force » ce Persan intraitable... » Et les militaires avec la crosse de leurs fusils stimulèrent l'ambassadeur à peu près comme un chien couché à qui l'on veut faire quitter la place. Le moyen réussit : l'envoyé se leva, traversa rapidement l'appartement, où il renversa deux gentilshommes qui obstruaient son passage, et courut se placer dans le carrosse qui l'attendait. Matignon, Breteuil et un introducteur y montèrent : la marche commença. Méhémet se mit à bouder comme un enfant : il ne dit pas un mot pendant toute la route, et, s'appliquant le nez contre les parois de la voiture, il tourna le dos aux trois gentilshommes qui l'accompagnaient.

La vue des dames parisiennes dérida tout à coup le front du boudeur ; le sourire reparut sur ses lèvres ; il fut très-poli avec M. de Torcy, qu'on lui dit être le ministre des affaires étrangères ; enfin, par la médiation de celui-ci, l'ambassadeur tendit la main au maréchal de Matignon et au baron de Breteuil. Une nouvelle computation des lunes eut lieu pour le jour de la présentation au roi. Sa Majesté daigna accepter le jour que le Persan avait choisi.

En attendant l'audience de réception, Méhémet Rizabeg parcou-

rait la ville à cheval avec son étendard déployé et suivi de quatre cavaliers équipés comme lui à la persane. C'était un spectacle nouveau : les Parisiens se foulaient, s'écrasaient pour en jouir. Les dames, même celles de la première qualité, se portaient avec une telle affluence chez l'ambassadeur, qu'il s'en trouvait souvent quarante dans sa chambre et autant dans la pièce voisine attendant leur tour d'admission. Mais pour être reçues auprès de ce Persan il fallait que les femmes priassent les cavaliers qui les avaient accompagnées de les attendre à la porte, Son Excellence ne recevant pas les deux sexes ensemble. D'après un ordre que Méhémet avait établi, les hommes entraient chez lui le matin et les dames le soir. Il traitait tout le monde poliment, faisait servir du thé, du café, des sorbets, mais sans se lever, sans quitter sa pipe, à moins que ce ne fût pour examiner les femmes. Il en passait alors une sorte de revue en se tenant très-près d'elles : il lui arriva même de se rendre compte de certaines consistances par le toucher; ce qui ne diminua nullement le nombre des jolies visitantes, tant on a le caractère bien fait à Paris. La complaisance des curieuses fut telle, que bon nombre d'entre elles se prêtèrent à danser devant l'ambassadeur : on va jusqu'à dire que la condescendance de plusieurs alla beaucoup plus loin encore et qu'elles ne s'en repentirent point... Tout cela se passait au son d'une musique placée dans la pièce voisine de celle où se faisaient les réceptions. Cette musique était entretenue aux dépens du roi... Mais il y a gros à parier que quelques honnêtes maris en payèrent aussi les violons.

Méhémet Rizabeg prenait ses repas sur une nappe de brocart d'or qu'on étendait sur le tapis de sa chambre. Son Excellence persane mangeait avec une grande malpropreté : elle saisissait avec les doigts le riz, qui était son principal aliment, le pétrissait dans sa main d'une manière fort dégoûtante et le portait à sa bouche à deux ou trois reprises. L'ambassadeur couchait ordinairement sur son matelas en s'enveloppant d'étoffes de Perse; mais la bonté du lit qu'on lui avait donné dans son hôtel l'invita un soir à en faire l'essai, et il continua de s'en servir jusqu'à son départ.

Le 19 février, jour fixé pour la réception de Méhémet Rizabeg, le roi, enchanté d'avoir à déployer sa magnificence devant l'envoyé d'un monarque opulent et de lui prouver ainsi que sa cour ne le cédait point sous ce rapport à celles de l'Orient, se leva de très-bonne humeur. Il ordonna que sa garde fût doublée. La veille on avait dit a

l'ordre que messieurs de la maison du roi seraient revêtus de leurs plus beaux habits, la même recommandation avait été faite aux princes et princesses du sang ainsi qu'à tous les officiers de la cour; de plus des courtisans empressés s'étaient chargés pendant les trois ou quatre jours précédents de déterminer le plus grand nombre possible de dames à se rendre extrêmement parées dans la grande galerie le jour de la réception qu'on y devait faire. En un mot rien ne fut négligé pour que la pompe de cette cérémonie étonnât l'étranger qui en était l'objet... La royauté a ses jeux et la vieillesse son enfance.

Le roi parut au grand lever avec un habit d'une étoffe mêlée d'or et de moire, brodé de diamants... Il y en avait pour douze millions cinq cent mille livres; ce qui rendait cet habit si pesant, que Sa Majesté fut obligée de le quitter immédiatement après la cérémonie. L'habit de M. le duc du Maine était orné aussi d'une broderie de brillants; celui de M. le comte de Toulouse l'était d'une garniture de pierres de couleur. Mais aucun costume ne parut aussi galant que celui de M. le duc d'Orléans : il était de velours bleu avec broderie en mosaïque de perles et de diamants. Cet élégant habit fut admiré... beaucoup plus que le roi n'eût voulu.

A onze heures et demie l'ambassadeur de Perse, qui était descendu de carrosse au bout de l'avenue de Paris pour faire son entrée à cheval dans la cour du château, en fit le tour avec sa suite aussi à cheval, ainsi que le cortége français qui l'accompagnait. Louis XIV et les princes le virent arriver du balcon de la chambre de Sa Majesté; et au moment où cet étranger mit pied à terre vis-à-vis de l'appartement de M. de Guiche le roi et sa cour passèrent dans la grande galerie, au bout de laquelle le trône était élevé. Quatre cents femmes magnifiquement parées étaient assises sur un gradin à quatre rangs qui régnait tout le long de cette vaste pièce du côté opposé aux croisées. Sa Majesté, après avoir salué les dames en passant très-près du gradin, monta sur son trône aux cris unanimes de *Vive le roi!* A la droite du monarque était le Dauphin, que madame de Ventadour tenait par la lisière. L'habit et le bonnet de Son Altesse Royale resplendissaient de diamants. M. le duc d'Orléans prit place à la gauche du roi, des deux côtés les autres princes du sang se groupèrent selon leur rang; derrière eux se tenaient les quatre premiers gentilshommes de la chambre, le grand chambellan et le grand maître de la garde-robe. On voyait dans le milieu de la galerie une foule de seigneurs

français et étrangers habillés avec une recherche extrême : on distinguait parmi eux l'électeur de Bavière... Le roi seul était couvert. Au bas du trône, Coypel, le crayon à la main, jetait les premiers traits du tableau de cette superbe solennité ; M. de Rose, secrétaire de l'Académie des inscriptions, placé près du peintre, se disposait à décrire la cérémonie que cet artiste devait peindre.

Enfin cette foule brillante, qui réalisait les fictions prodigues de richesses qu'on admire dans les *Mille et une Nuits*, étant placée entièrement, l'ambassadeur de Perse parut au bout de la galerie et vit Louis XIV à l'autre extrémité. Du point où cet étranger aperçut le roi, ce prince semblait être le centre d'une auréole étincelante de pierreries. Méhémet s'arrêta frappé d'une magnificence devant laquelle eût pâli le luxe même de l'Orient. Jusqu'à ce moment les seigneurs français qui accompagnaient l'ambassadeur n'avaient pas été sans crainte de quelques nouvelles extravagances de sa part, mais ils se rassurèrent lorsqu'ils le virent commencer ses salutations, qui ne finirent qu'à son arrivée au pied du trône. Le roi s'était levé et avait ôté son chapeau : il resta debout et découvert tant que l'Oriental s'avança vers lui. Méhémet s'étant arrêté au bas de l'estrade, le duc de Noailles lui présenta la main pour monter à la plate-forme, de laquelle il tendit au roi sa lettre de créance et ses présents. Il prononça ensuite un discours en langue persane, que traduisit phrase par phrase un interprète de Sa Majesté.

Les présents du roi de Perse sont tels qu'un fermier général n'oserait pas les offrir à la femme d'un premier commis des finances : ils se composent de quatre cents perles fort médiocres, deux cents turquoises très-laides et deux petites boîtes d'or remplies d'un baume que les Orientaux disent merveilleux pour la guérison subite des blessures. Ce remède, ajoutent-ils, sort goutte à goutte d'un rocher renfermé dans un autre : il est d'un très-grand prix, je veux bien le croire. Quoi qu'il en soit, quand Louis XIV eût remis ces objets entre les mains de M. de Torcy, ce ministre put les garder jusqu'à la fin de l'audience sans en être chargé ni embarrassé.

L'ambassadeur persan n'amuse plus guère les Parisiens ; mais le scandale les amuse toujours : il les enchante surtout lorsqu'il sert plaisamment une vengeance et constitue la revanche d'une trahison galante. C'est précisément ce qui a lieu aujourd'hui. Il n'y avait pas

à Paris un ami de l'équité qui ne désirât que la jeune duchesse de Richelieu ne conçût enfin le projet de se venger d'un époux indigne de son amour. Cent courtisans se tenaient prêts à se faire les avocats d'une requête en réciprocité. Madame de Richelieu se passa de leur secours : elle se fit justice à petit bruit.

Le duc a parmi ses domestiques un jeune écuyer fort bien tourné, et dont la prévenance attentive auprès de la duchesse alla, dès la première année d'un trop stérile mariage, jusqu'aux soins les plus minutieux. Les peines que l'on a confiées deviennent de moitié plus légères; madame de Richelieu se sentit un grand besoin d'épanchement, et personne ne lui sembla plus propre à recevoir ses confidences que l'être complaisant qu'elle voyait si attentif à la servir. L'écuyer reçut donc le dépôt des chagrins conjugaux de la duchesse; il la plaignit, soupira avec elle, et sa compassion alla même jusqu'à pleurer. L'épouse sans époux se sentit profondément touchée de l'intérêt du bel officier... Un confident qui pleure sur les maux qu'on lui confie, cela ne se voit pas tous les jours ! Celui-ci ne tarda pas de s'imaginer que, si la duchesse lui savait gré de mêler ses larmes aux siennes, elle ne pourrait trouver mauvais qu'il cherchât à en tarir la source, attendu que les consolations valent mieux encore que le partage de la douleur. Un soir que l'écuyer avait suivi madame de Richelieu dans la pièce la plus reculée de son appartement, il osa hasarder le commencement d'un aveu, fut encouragé, écouté avec émotion... Il rentra ensuite dans sa chambre, mais le lendemain matin.

L'écuyer était aussi discret qu'heureux, mais cacher les feux de l'amour n'est pas chose facile; ce sera toujours l'incendie le plus difficile à comprimer. Malgré toute la prudence des amants, leur commerce fut bientôt connu de tout le monde à l'hôtel de Richelieu, excepté du duc, auprès de qui personne dans la maison ne se souciait de prendre l'initiative d'une révélation. Le mari suppléé mit lui-même sur la voie celui de ses domestiques auquel il permettait le plus de libertés :

« Je donnerais cent louis, lui dit-il un jour, pour que ma femme me fît cocu.

— C'est inutile, monseigneur, répondit le valet, ce plaisir vous l'avez gratis.

— Bah ! mais es-tu bien sûr de ce que tu dis ?

— Très-sûr, monsieur le duc; et le valet officieux détailla à son maître ce qu'il avait remarqué de concluant.

— Quant au fait par lui-même, reprit M. de Richelieu, je n'ai rien à dire, et je suis bien aise que ma femme cesse enfin d'être une dame honoraire; mais le choix...

— Pas si mauvais, monseigneur, un amant qui doit toujours être prêt à aimer par obéissance, peste! ce n'est point à dédaigner; n'a pas qui veut le plaisir à ses ordres.

— Tu as parbleu raison, et à ce compte je dois payer double mon écuyer.

— Double! c'est beaucoup.

— Non pas, puisqu'il fait à l'hôtel son service et le mien. »

Le duc s'amusa beaucoup dans le monde de l'intrigue de sa femme, qu'il divulgua le premier à la cour. Il en égaya quelques-uns des entretiens secrets qu'il eut pendant huit ou dix jours avec la duchesse de Berry; car Son Altesse Royale avait voulu que Richelieu, l'homme le plus à la mode de l'époque, figurât sur sa longue liste: ce fut pour l'un comme pour l'autre une unité de plus dans des centaines de bonnes fortunes. « Voilà qui est très-bien fait, dit la galante » veuve quand le duc lui révéla en riant l'amour de madame de » Richelieu pour l'écuyer; votre femme est une personne pleine de » sens, elle a deviné le véritable usage que les dames doivent faire » de leurs écuyers. »

Il manquait encore à M. de Richelieu le témoignage de ses yeux pour être bien convaincu des galanteries de la duchesse; mais ce complément de conviction ne se fit pas attendre longtemps. Une après-dînée, le duc ayant à causer avec sa femme d'un procès qu'ils devaient soutenir se disposa à l'aller trouver chez elle pour en conférer. Il traversa tout l'appartement sans rencontrer un seul domestique, et arriva jusqu'au cabinet de la duchesse. Elle y était en ce moment avec l'écuyer, occupée d'un soin bien opposé au procès dont le duc venait l'entretenir; l'occupation était même telle que M. de Richelieu, en ouvrant la porte, ne provoqua l'attention ni de l'un ni de l'autre des acteurs du cabinet. Après avoir considéré un moment la scène qui s'offrait à lui, il referma doucement la porte et fit du bruit dans la pièce voisine en s'écriant: « Il n'y a donc personne » ici pour annoncer! » L'indulgent mari rentra ensuite dans le boudoir. La duchesse était alors assise sur une chaise longue, avec une

rougeur de teint beaucoup plus vive que celle résultant d'une digestion, même laborieuse : l'écuyer debout devant la croisée parut très-embarrassé d'être surpris au fond de l'appartement de madame, quand celle-ci avait le teint si vermeil. « Mon Dieu ! madame, dit » Richelieu, il faut chasser tous vos gens... Quoi ! pas un seul de ces » coquins n'est dans votre antichambre ! on est obligé d'entrer chez » vous sans se faire annoncer! Ne peut-on pas vous gêner, prendre » un moment qui ne soit point le vôtre ? Je vous conseille en ami de » punir une telle négligence. » L'écuyer voulut se glisser hors du cabinet : « Restez donc, mon cher, reprit le duc, vous êtes de la » maison; pour mon compte, je ne veux avoir aucun secret avec » vous.., Et madame non plus, je le parie... N'est-ce pas, duchesse, » que monsieur n'est pas de trop ici ? » Et sur-le-champ notre sardonique époux se mit à parler du procès à sa femme, dont l'esprit était loin des affaires du palais. « Je vous recommande, mon ami, dit le » duc en sortant, de prendre avec exactitude les ordres de madame. » Elle aime la solitude, et vous m'obligerez, tant que cela ne la » gênera pas, de venir la partager avec elle. » A ces mots, M. de Richelieu salua la duchesse et s'éloigna en fredonnant un refrain de l'opéra nouveau.

L'électeur de Bavière prit congé du roi le ?? mars pour retourner dans ses Etats, qui lui sont rendus par suite des traités d'Utrecht. Sa Majesté s'était attachée à Son Altesse Electorale, qui fut pendant la guerre notre alliée constante, et dont Villars paraît avoir à tort soupçonné la fidélité. Les adieux de Louis XIV et du prince bavarois ont été, dit-on, fort tendres; les deux têtes illustres se sont rapprochées plusieurs fois dans des embrassements mêlés de larmes... Les assistants se sont efforcés de pleurer par courtoisie; plusieurs y ont réussi.

Le roi entendait parler depuis longtemps d'une institution burlesque appelée le *régiment de la calotte*[1], et dont un sieur d'Aymon, porte-manteau à la cour, est le fondateur. Ce gentilhomme se trouvant la semaine dernière de service dans la chambre du roi, Sa Majesté l'invita à lui expliquer enfin ce que c'était que ce fameux corps. « Sire, répondit M. d'Aymon, sont admis de plein droit au

[1] Elle a duré environ cinquante ans, et est tombée en désuétude sous le ministère du cardinal de Fleury.

nombre des *calottins* les individus de tout rang qui encourent le blâme, mais surtout ceux dont les actions prêtent au ridicule. Les gens qu'on voit s'évertuer en beaux discours vides de pensées, les écrivains sans cesse occupés à composer des livres qui ne prouvent rien, la vanité sans mérite, la fierté sans illustration, la réserve affectée sans modestie réelle, la prétention à l'esprit sans bon sens, et toutes les gasconnades de la sagesse, me fournissent journellement des recrues. Chacun se laisse incorporer gaiement dans mes milices : princes, généraux, seigneurs, prélats, robins, savants, littérateurs acceptent volontiers le titre de *calottin;* il n'y a que l'Académie qui s'en formalise, ses membres prétendant sans doute que, si on leur ôte la réputation, il ne leur restera rien... — Mais, monsieur le général des calottins, demanda Louis XIV en riant, ne ferez-vous jamais défiler votre régiment devant moi ? — Sire, répondit M. d'Aymon, il ne se trouverait personne pour le voir passer. » Cette conversation a égayé un moment le roi ; c'est encore une petite conquête sur l'ennui qui ronge sa vieillesse.

Méhémet Rizabeg, ambassadeur de Perse, est parti la semaine passée, après avoir pris congé solennellement de Sa Majesté. Il emporte un traité d'alliance entre le roi de France et le cousin du soleil : traité que Louis XIV regrette d'avoir signé, à cause de certains bruits, assez fortement appuyés [1], qui se répandent depuis le départ du Persan. On dit à peu près généralement que cet envoyé de l'Orient n'est autre qu'un jésuite portugais, qui, après avoir parcouru la Perse, a été emprisonné à Constantinople, et que sa compagnie a fait remettre en liberté par le crédit de l'ambassadeur français en Turquie pour venir donner la comédie à Louis XIV. On ajoute que les présents de cet imposteur ont été achetés à Marseille en beaux draps de France, que madame de Maintenon avait envoyés. S'il en est ainsi, rien de plus sensé que l'économie apportée dans un hommage offert à Sa Majesté au moyen de l'argent sorti de son propre trésor. Il est malheureux que la même réserve n'ait pas présidé aux dépenses faites à Paris pour la réception du jésuite comédien, si ce n'est en

[1] Dipi, interprète des langues orientales, étant mort subitement avant l'audience de présentation, on le fit remplacer, dans cette circonstance, par un curé de campagne qui ayant voyagé en Perse, parlait très-bien la langue du pays ; cet ecclésiastique, d'après les conversations qu'il eut avec l'ambassadeur, déclara qu'il ne le croyait pas Persan.

effet que cela; il y a du reste dans les comptes auxquels son séjour a donné lieu des articles passablement scandaleux. Par exemple, ce sont d'étranges frais d'ambassade que les émoluments des femmes ayant servi aux plaisirs de Son Excellence réelle ou prétendue. L'ambassadeur en a cependant exigé le payement, Sa Majesté s'étant engagée, disait-il, à le défrayer complétement. En vertu de la même promesse, il a fallu payer aussi dix mille livres pour une salle de bains construite à l'usage de Méhémet, mille livres par jour de dépense courante, cinq cents livres encore par jour pour frais de représentation, enfin vingt-quatre mille livres empruntées à des juifs de Marseille : emprunt qui prouve que le grand roi de Perse s'était montré bien parcimonieux envers son ministre. Toutes ces sommes, additionnées au terme de la station de l'envoyé oriental, ont formé un total d'environ cent mille écus, non compris les prodigalités qu ont précédé l'audience royale... Si, comme tout porte à le croire, l'ambassade persane n'est qu'une comédie de la façon du comité Maintenon, il faut convenir que cette farce coûte un peu cher.

Quoi qu'il en soit, Méhémet Rizabeg s'embarqua dimanche à Chaillot pour se rendre à Rouen et au Havre, cachant madame d'Epinay sa maîtresse dans un grand coffre qu'il disait être une caisse de porcelaine... On avait même écrit dessus : *Fragile.* Voilà qui sent le jésuite d'une demi-lieue.

Parvenu à sa soixante et dix-septième année, Louis XIV conserve une taille droite; son attitude est ferme, sa marche libre, quoiqu'un peu ralentie. L'œil de ce prince n'a rien perdu de sa vivacité; ses traits ne sont pas trop altérés par la vieillesse; il paraît peu de rides sur son front. Mais la belle jambe que le roi montrait jadis avec quelque affectation, elle s'engorge, elle enfle depuis deux ou trois mois. Cette incommodité, à laquelle Sa Majesté paraît fort sensible, fait que le monarque ne se montre plus en public, si ce n'est pendant le couvert. Pour cacher autant que possible l'état des jambes du roi, les officiers de service ont soin de n'introduire les courtisans que lorsqu'il est à table; et Sa Majesté ne quitte la salle du couvert qu'après la sortie des assistants. Mais quel rempart peut arrêter la curiosité! Lord Stair, ambassadeur d'Angleterre, qui, dit-on, a parié que Louis XIV ne passerait pas le mois de septembre, et qui plus probablement doit tenir sa cour au courant de la situation du roi de France, lord Stair, au couvert de lundi, a osé soulever un coin de la

nappe, et mettre ainsi les jambes du roi à découvert. Ce mouvement curieux a été fait avec adresse, mais il n'a point échappé à Sa Majesté, qui s'en est montrée si profondément piquée, que sur-le-champ elle a donné tout haut l'ordre de faire sortir tout le monde. Depuis ce jour personne n'a été admis à voir dîner le roi, et ce prince a défendu d'introduire à l'avenir qui que ce soit à son couvert.

Pendant que l'amour-propre du roi, plus impérieux encore que son amour pour la représentation, opère une révolution dans ses habitudes, la coquetterie en prépare une autre dans les ajustements de nos dames. Un grand conseil féminin, composé de ce qu'il y a de mieux à la cour, s'est réuni le 25 juillet chez madame la duchesse de Berry; tous les points importants de la toilette y ont été discutés en présence des tailleurs les plus renommés, des couturières fameuses, des coiffeurs en vogue; et Bertin, dessinateur de l'Opéra, tenait le crayon pour jeter, séance tenante, sur le papier un trait rapide des modes et des atours adoptés. Trois formes nouvelles d'habits furent arrêtées dans ce grave comité après une longue et lumineuse discussion sur les avantages comme sur les inconvénients de ces innovations, à l'égard desquelles on décida, pour le surplus, que le roi serait consulté. En conséquence, madame de Berry, la duchesse d'Orléans et la jeune princesse de Conti firent exécuter en toute hâte les parures modèles, et se présentèrent le lendemain, après souper, dans le cabinet de Sa Majesté. Mais Louis XIV ne tient plus à exercer la souveraineté sur les gazes, les dentelles et les chignons : il répondit à la députation du comité que les dames de sa cour pouvaient s'habiller comme il leur plairait; qu'elles étaient les maîtresses de prendre les habits qui leur conviendraient le mieux; que pour lui, cela lui était fort indifférent; Sa Majesté ajouta toutefois, qu'elle n'avait jamais aimé ni les écharpes ni les tabliers.

On ne sait encore ce que deviendra cette grande révolution; les nouvelles robes dominent lentement, les anciennes se soutiennent avec honneur. Quant à la coiffure, les hautes frisures reprennent généralement à la cour : il y a toujours unanimité quand il s'agit de paraître plus qu'on n'est. Passe pour s'élever par la tête; mais, en vérité, ce serait une disposition urgente que de descendre les femmes des talons de quatre pouces d'élévation sur lesquels on les voit juchées, que de grâce cela leur rendrait ! que d'entorses leur seraient épargnées ! Quoi de plus déterminant ? Il y aurait agrément et sûreté

à ce que la beauté marchât terre à terre, et, certes ! elle a, dans le monde, assez d'occasions de trébucher. Abordons un point de réforme plus essentiel encore. J'ai souvent demandé aux jolies dames qui affluent dans nos salons si elles changeraient volontiers les traits délicats, la peau veloutée, le coloris de rose qui furent leur partage dans les dons de nature ; elles n'ont jamais manqué de me répondre en se pinçant les lèvres qu'elles auraient fort mauvaise grâce de désirer une autre figure que celle qu'on voulait bien trouver *passable*. « Pourquoi donc alors, ai-je repris, vous efforcez-vous de la cacher ? » A quoi bon cette multitude de mouches en taffetas noir gommé et » de formes bizarres dont vous vous tigrez le teint? Croyez-vous que » Dieu ne se connaisse pas mieux que vous en beauté? S'il eût dû » ajouter à vos séductions des étoiles, des croissants, des losanges, » des ronds appliqués aux tempes, près des yeux, sur les joues, à côté » de la bouche, pensez-vous que ce divin dispensateur les eût ou- » bliés ? Quand vous tenez tant à paraître belles, renoncez donc à » vous enlaidir. »

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Malgré mes fréquentes remontrances, les mouches subsistent : une femme du beau monde perdrait la tête si elle sortait sans une boîte remplie de ces prétendus ornements ; le couvercle de ce petit coffret est garni intérieurement d'un petit miroir destiné à remplacer, en cas d'accident, les mouches qui se seraient détachées.

Philippe V est rentré le 2 juillet en possession de la dernière portion du Royaume Catholique qui ne fût pas soumise à son pouvoir ; le chevalier d'Asfeld, débarqué avec quelques troupes dans l'île de Majorque, a fait capituler Palma, qui en est la capitale, et a clos ainsi les dernières hostilités de la trop fameuse guerre dite *de la succession*. Le petit-fils de France règne maintenant en paix sur les Espagnols, satisfaits de son gouvernement plus doux que régulier ; mais l'activité que Dieu refuse à ce souverain n'est point réclamée par son peuple, le plus indolent, le plus paresseux de la terre quand son orgueil vient d'être excité.

On ne se montre pas aussi satisfait en France des derniers rayons de la grandeur de Louis XIV : le crédit exclusif des jésuites, les fureurs encouragées du père le Tellier, qui frappe à toutes mains ce

qu'il soupçonne de jansénisme ; l'amertume toujours croissante dont on abreuve le cardinal de Noailles, idole des Parisiens ; l'extrême lenteur avec laquelle on ferme les plaies de la guerre ; la perpétuité des charges accablantes de la nation toute mécontente, tout provoque des murmures, des épigrammes et quelquefois des écrits d'une critique sanglante. Parmi ces derniers il faut citer un petit livre intitulé *Almanach du diable*, dont l'immense débit exprime bien l'esprit de mécontentement de l'époque. Cette satire se vend fort cher et les colporteurs mystérieux n'y peuvent suffire. L'aigle de la police, M. d'Argenson, entrave tant qu'il peut la vente d'un tel ferment de troubles civils : il faut user des plus grandes précautions pour se le procurer. Or un filou spécula dernièrement sur cette vogue clandestine : il alla le même soir au parterre des trois théâtres, et, se glissant dans la foule, offrit tout bas pour six livres l'*Almanach du diable*, qui se vend jusqu'à vingt. L'offre était acceptée avec empressement. Le colporteur passait le petit volume de sa manche dans celle de l'acheteur, lui recommandant bien, pour la sûreté de tous deux, de ne lire l'ouvrage que quand il serait rentré chez lui. Le chaland n'avait garde de manquer à cette précaution ; mais une fois en lieu sûr il s'empressait d'ouvrir son piquant *Almanach du diable*... c'était un calendrier de la cour. Il est inutile d'ajouter que la spéculation ne dura qu'une soirée, mais elle valut, dit-on, plus de mille écus au filou.

Les satires contre le gouvernement seraient moins recherchées si les hommes d'Etat, moins courtisans et plus pénétrés de leurs devoirs, imitaient la noble contenance du chancelier de Pontchartrain dans l'affaire des princes légitimés ou la sublime fermeté déployée par M. Voisin, son successeur, dans le trait que je vais rapporter.

Le chancelier ayant appris il y a quelques jours qu'un scélérat condamné à la peine capitale avait eu assez de protections pour obtenir des lettres de grâces courut chez le roi dans le dessein de faire à cet égard des représentations à Sa Majesté.

« Sire, dit Voisin, la religion de Votre Majesté a été surprise ; rien au monde ne recommande le coupable que vous songez à sauver, et le souverain ne peut accorder de lettres de grâce pour un cas pareil.

— J'ai donné ma parole ! répondit le roi, qui n'aime pas à être contredit.

— Votre Majesté peut, elle doit même la retirer quand elle a été trompée.

— Je ne le ferai point, allez me chercher les sceaux.

— Mais, sire...

— Faites ce que je veux, monsieur.

— Vous êtes obéi, sire! dit froidement le chancelier après avoir été querir les sceaux.

— Cela suffit! continua le roi, qui avait scellé lui-même les lettres de grâce et rendait les sceaux à Voisin.

— Ils sont pollués, reprit le loyal ministre en les repoussant, je ne les reprends plus.

— Quel homme! s'écria Louis XIV.... Et il jeta au feu les lettres de grâce.

— Sire, dit vivement le chancelier, je reprends les sceaux, le feu purifie tout. »

Les rois seraient presque toujours justes si les ministres voulaient avec plus de constance, de bonne foi ou de fermeté éclairer leur justice et éloigner d'eux les intrigants qui l'égarent.

Jusqu'au 12 août Louis XIV, quoique l'enflure de ses extrémités inférieures fît des progrès, travailla assidûment avec ses ministres. Ce jour-là le roi sentit augmenter beaucoup la douleur qu'il éprouvait à la jambe et à la cuisse, douleur que les médecins nommaient sciatique. Sa Majesté ne sortit pas de son appartement : elle fit contremander la revue de sa gendarmerie, qu'elle devait passer dans l'avant-cour du château. Jusqu'au 15 l'indisposition n'offrit aucun caractère grave, seulement il était survenu une grande altération. Ce même jour le roi dîna sur son lit à une heure : il mangea d'assez bon appétit, se leva trois heures après et se fit porter chez madame de Maintenon. Du 16 au 24 le monarque eut des alternatives de mieux et de pire qui laissèrent apercevoir peu d'accroissement dans sa maladie : il travailla à peu près régulièrement avec les ministres, présida plusieurs fois le conseil et dîna tous les jours dans la salle du couvert. Cependant les médecins commençaient à s'inquiéter : la douleur devenait très-forte ; on craignait la gangrène, qui commençait à se manifester par des taches noires sur la jambe. La nuit du 24 au 25 fut mauvaise. Les hommes de l'art déclarèrent que le danger augmentait avec rapidité. Madame de Maintenon proposa au roi de recevoir les sacrements. « C'est encore de bonne heure, répondit-il, je

» me sens assez bien. » Cependant Sa Majesté se confessa et dit ensuite : « Maintenant je suis en paix. » Louis XIV défendit le 25 qu'on changeât rien à ce qui se passait chaque matin au château lorsqu'il était en santé : il parut même écouter avec plaisir les tambours et les hautbois sous ses fenêtres et demanda que ses vingt-quatre violons jouassent pendant son dîner. Dans l'après-dînée Sa Majesté travailla avec ses ministres : elle resta ensuite chez madame de Maintenon jusqu'à sept heures au milieu de beaucoup de dames que le roi avait fait appeler. En ce moment les souffrances devinrent très-fortes : quelques mouvements convulsifs agitèrent les membres du roi. Il rentra dans son appartement, où il reçut le viatique et l'extrême-onction des mains de M. le cardinal de Rohan.

Le 26 au matin Sa Majesté manda M. le duc d'Orléans auprès de son lit. « Mon neveu, lui dit-elle, vos droits à la régence sont recon» nus par mon testament. (Le prince savait à quoi s'en tenir.) Je vous » recommande le royaume et la personne du roi futur... S'il vient à » manquer, vous serez le maître, et la couronne vous appartient. » Le duc ne répondit à ce discours que par des expressions de regret et de douleur ; le reste eût été aussi déplacé que superflu : c'était d'ailleurs que Son Altesse Royale attendait le maintien de ses droits.

Quelques instants après le départ du duc d'Orléans Louis XIV fit appeler le duc du Maine. « Ayez soin, lui dit-il, de faire exécuter » mon testament dans toute sa force ; songez-y dès aujourd'hui. » Encouragé par cette recommandation le fils de madame de Montespan ne s'occupa plus que de faire préparer le lit de justice que devait tenir l'enfant roi dès que le vieux monarque aurait cessé de vivre. M. du Maine ne donna pas un soupir à l'agonie de son père : ses traits annonçaient le calme de son âme ; le sourire était plus près de ses lèvres que les pleurs ne l'étaient de ses yeux. Ce même jour, 26 août, le roi se fit amener le prince, âgé de cinq ans, qui allait régner sous le nom de Louis XV : on plaça par son ordre cet enfant sur son lit. « Mon fils, lui dit-il, vous allez être bientôt roi d'un » grand royaume. Ce que je vous recommande le plus est de n'oublier » jamais les obligations que vous avez à Dieu, souvenez-vous que » vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conserver la paix » avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre, ne m'imitez pas en cela » non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites et dans » l'amour excessif des plaisirs que j'eus... et que je n'ai peut-être pas

» assez expié. Prenez conseil en toute chose et cherchez à connaître » le meilleur pour le suivre toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt » que vous le pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pou- » voir faire moi-même [1]. »

Le Dauphin accueillit par des larmes ce sage discours, dont son extrême jeunesse ne lui permettait pas de profiter; Sa Majesté embrassa ce prince à plusieurs reprises, et le remit à ses courtisans.

Louis XIV ayant rassemblé le 27 tous les dignitaires, tous les officiers de sa maison, leur dit d'une voix ferme, en présence de madame de Maintenon et du père le Tellier : « Messieurs, je meurs » dans la foi et la soumission de l'Eglise; je ne suis pas instruit des » matières qui la divisent; j'ai suivi les conseils qu'on m'a donnés, » j'ai fait uniquement ce qu'on a voulu; si j'ai malfait, mes guides » seuls en répondront devant Dieu, que j'en prends à témoin. »

Le roi manda sur les deux heures le chancelier, à qui Sa Majesté fit remettre une cassette remplie de papiers. Elle lui ordonna d'en brûler une partie, et lui donna des instructions pour la destination du surplus. Dans la soirée, le malade appela M. de Pontchartrain, qui compte toujours parmi les secrétaires d'Etat, et lui parla en ces termes : « Dès que je serai mort, vous expédierez un ordre pour faire » porter mon cœur à la maison professe des jésuites, et l'y faire placer » de la même manière que celui du feu roi mon père. » Ces paroles furent prononcées avec une tranquillité parfaite, les traits de Sa Majesté n'offraient pas, a dit le marquis de Dangeau, le plus léger signe d'émotion. Le roi reprit d'un ton aussi serein : « Aussitôt que j'au- » rai rendu le dernier soupir et qu'on aura annoncé ma mort sur le » balcon de ma chambre, selon la forme accoutumée, le roi sera con- » duit à Vincennes. Mais, j'y pense, Cavois n'a jamais distribué les » logements dans ce château, où la cour n'a pas séjourné depuis cin- » quante ans. Dans cette cassette, ajouta le malade en la désignant » du doigt, on trouvera le plan des appartements de Vincennes; qu'on » le prenne et qu'on le porte au grand maréchal des logis, il lui ser- » vira à sa répartition. » La nuit du 27 au 28 fut très-agitée, Louis XIV ne reposa point... Il récita tout haut ses prières et répéta plusieurs fois le *Confiteor* en frappant sa poitrine, dont la cavité retentissait sourdement.

[1] Louis XV avait fait écrire sur vélin ces paroles de son bisaïeul, on dit qu'elles furent toute sa vie attachées au chevet de son lit.

Le 28 au matin les médecins proposèrent au roi de faire l'amputation de la jambe où la gangrène s'était déclarée. « Ce moyen prolongera-t-il ma vie ? demanda froidement ce prince. — Oui, sire, répondit Maréchal, quelques jours, peut-être quelques semaines. — Cela ne vaudrait pas la souffrance que cela me coûterait, répliqua Sa Majesté ; que la volonté de Dieu soit faite. » Louis XIV aperçut en ce moment deux domestiques qui pleuraient au pied de son lit : « Pourquoi ces larmes, reprit-il, mon âge n'a-t-il pas dû vous préparer à ma mort, m'avez-vous cru immortel ! »

Dans le courant de cette journée, le père le Tellier revenait, pour la vingtième fois, à la charge auprès du roi dans le but de lui faire signer un papier tendant à forcer le conseil de régence et le parlement à soutenir la bulle *Unigenitus*. Les garçons bleus repoussèrent ce forcené de la chambre du moribond, déclarant avec aigreur qu'ils ne souffriraient pas qu'on parlât davantage à Sa Majesté de cette constitution *qui la tuait*. Le jésuite s'éloigna furieux, et ne songea plus qu'à intriguer contre le régent. Il courut d'hôtel en hôtel, exaltant le duc du Maine, décriant le duc d'Orléans. Le roi fit demander plusieurs fois ce confesseur, qui ne se rendit point à cet appel.

Il paraît constant que le soir du 28 un empirique fit consentir Louis XIV à prendre une drogue qu'il lui présenta, et qu'elle le ranima de telle manière qu'on le crut sauvé. La cour offrit alors un spectacle qui augmenterait le mépris que les gens sensés professent pour les courtisans, s'il était possible qu'il augmentât. Depuis que le roi était gravement malade, les appartements du duc d'Orléans étaient continuellement remplis de seigneurs ; le 29 au matin, les salons de Son Altesse Royale furent en un instant déserts... Le bruit venait de se répandre que Louis XIV allait guérir.

L'espoir qu'on avait s'évanouit dans la matinée du 30 ; le roi se sentit plus faible que jamais. « C'en est fait, dit-il en se tournant » vers le maréchal de Villeroi, qui se trouvait au chevet de son lit, » adieu, mon ami, il faut nous quitter ! » Louis XIV ordonna, dans le courant du jour, qu'on fît entrer tout les seigneurs, « Messieurs, » leur dit-il, je vous fais mes adieux. Veuillez me pardonner les mau» vais exemples que je vous ai donnés. Priez pour moi. » Tout cela fut prononcé avec courage, avec l'accent de la fermeté ; mais il faut bien le dire, sans la moindre émotion. Ce fut également d'un œil sec que le roi prit un éternel congé du Dauphin, de ses enfants natu-

rels, des princes et princesses du sang. Il les exhorta cependant à vivre ensemble en bonne intelligence, à se montrer dévoués au jeune roi, à se conduire chrétiennement. Toute la famille royale s'étant un peu éloignée, Louis XIV, enfin attendri, dit à madame de Maintenon : « Je ne regrette que vous. Je ne vous ai pas rendue heureuse, mais » tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous méritez je les ai » toujours eus pour vous. Ce qui me console en vous quittant, ajouta » Sa Majesté avec une vive émotion, c'est l'espérance que nous nous » rejoindrons bientôt dans l'éternité. » La marquise se retira après ces paroles du roi, et l'on croit lui avoir entendu dire en sortant : « Voyez le rendez-vous qu'il me donne... Cet homme n'a jamais » aimé que lui [1]. »

En s'éloignant de la chambre du roi, dans la journée du 30, la marquise de Maintenon monta en carrosse et se rendit à Saint-Cyr ; le père le Tellier abandonna aussi le prince dans ses derniers moments ; en vain les fit-il redemander l'un et l'autre ; ils ne reparurent plus. Les enfants du roi, les princes, les seigneurs ne firent que de rares apparitions au lit du mourant. Le 31, avant le soir, il resta seul avec le cardinal de Rohan et le curé de Versailles, qui récitèrent les prières des agonisants : Sa Majesté y répondit d'une voix forte...

Mais l'agonie du monarque fut empoisonnée par le spectacle des nombreux ingrats qu'il avait faits : ii reconnut au lit de mort la méprisable versatilité des courtisans, l'indifférence de ses fils, de ses filles, de ses parents, l'ingratitude de sa favorite, la fausseté du prêtre qui prétendait l'avoir guidé sur la voie du ciel. Quelques larmes mouillaient sa couche funéraire et de simples domestiques les versaient... le grand roi ne trouvait d'êtres sensibles autour de lui que sous la livrée.

Le dimanche 1er septembre, à huit heures et quelques minutes, le roi, qui avait passé la nuit en prières presque toutes récitées à haute voix, dit tout à coup : « Allons, voici le moment... je sens que la vie » m'échappe ; j'avais cru qu'il était plus difficile de mourir.... » On entendit un soupir prolongé... Louis XIV avait vécu.

A neuf heures les salons de M. le duc d'Orléans ne purent pas contenir la foule qui s'y porta.

Tandis qu'on ensevelissait le feu roi la nouvelle de sa mort se

[1] M. Bolduc, premier apothicaire du roi, assura, après la mort de Louis XIV, avoir entendu ces paroles de madame de Maintenon.

répandait dans la capitale, où elle excitait une satisfaction telle qu'on eût dit que la France venait d'être délivrée d'un fléau. Le peuple se réjouit, dansa, chanta, une joie atroce éclata de toutes parts. M. d'Argenson, qui avait fait de vains efforts pour arrêter ce torrent d'impiétés, finit par déclarer qu'il ne répondait pas de pouvoir prévenir les plus grands désordres si le convoi passait à Paris.

Le 9 septembre, dans la soirée, le cortége funèbre partit silencieusement de Versailles, traversa le bois de Boulogne, et gagna la plaine de Saint-Denis par des chemins détournés. Les obsèques de Louis XIV furent d'une extrême simplicité, ce qui, je crois, doit être considéré comme une disposition prudente; mais comment qualifier le sentiment qui porta les courtisans à se dispenser de rendre les derniers devoirs à un prince qu'ils ont tant adulé pendant sa vie?... Il ne se trouva pas au convoi six personnes qui n'y fussent point appelées par leurs fonctions; *M. le duc* seul, parmi les princes du sang, accompagnait le corps. Malgré les précautions qu'on avait prises pour éviter que la dépouille mortelle du roi fût insultée, une populace effrénée qui remplissait la plaine faisait retentir les airs de ses indécentes chansons et des éclats d'une joie scandaleuse. Des tentes dressées sur le chemin étaient remplies de curieux qui le verre à la main chargeaient d'épigrammes sanglantes, de sarcasmes obscènes la mémoire de Louis XIV. D'autres spectateurs, animés par le souvenir amer des persécutions dont la bulle fut l'objet, criaient que des flambeaux du convoi il fallait incendier les maisons des jésuites. Enfin, du milieu de la foule, on récitait à haute voix ce quatrain, faisant allusion au dépôt du cœur de Sa Majesté à l'église de ces religieux:

C'est donc vous, troupe sacrée,
Qui demandez le cœur des rois...
Ainsi d'un vieux cerf aux abois
On donne aux chiens la curée.

Le bruit court aujourd'hui que, non content d'avoir favorisé constamment la compagnie de Jésus, Louis XIV, à la fin de sa vie, s'y était fait agréger par son confesseur, et qu'à défaut de l'habit ce prince portait sous sa chemise une espèce de scapulaire en signe de cette initiation. Le médecin Maréchal, qui a mis à nu le corps du roi pour en faire l'ouverture, atteste cependant qu'il n'a trouvé sur lui que les petites reliques dont, à la connaissance de tout le monde, il avait la poitrine couverte.

On doit s'affliger sincèrement des scandaleuses réjouissances dont les Parisiens ont fait retentir la tombe ouverte du feu roi; sans doute ils eurent à se plaindre de son règne, mais l'injure grossière ne venge point ceux qui l'exercent, et elle les déshonore. Tant de mépris déversé sur une vie illustre à plus d'un titre n'en ternira que passagèrement l'éclat; la postérité, moins injuste envers Louis XIV que ses contemporains parce qu'elle sera plus désintéressée, ne flétrira point sa mémoire d'un blâme sans restriction; disons plus, les grandes actions de ce monarque domineront dans les souvenirs ses fautes, ses erreurs et ses défauts.

Louis XIV n'eut qu'un seul penchant impérieux : ce fut l'amour de la gloire et des grandeurs; car son goût pour les femmes ne ressembla jamais aux impressions de l'âme, la religion ne fut en lui qu'une pratique, et l'affabilité ne lui sembla qu'un moyen. Or, l'unique sentiment qu'on ait reconnu dans ce prince peut être alternativement une vertu et un vice, selon l'application qu'il reçoit : dirigé vers les entreprises utiles, c'est une vertu; excité par les vanités de la terre, ce n'est plus qu'un vice. De cette double source découlèrent les actions honorables ou blâmables du feu roi, et, disons-le, elle alimenta l'orgueil de ce prince plus souvent que ses vues légitimes.

Louis XIV n'était ni pacifique ni belliqueux, mais la paix lui déplaisait parce qu'elle relève peu l'éclat d'un règne, et la guerre le séduisait parce qu'elle enfante la renommée. Ce potentat ne s'abusait point en jugeant l'effet que produit sur les peuples la carrière des souverains qui gouvernent avec une grandeur exempte de faste, avec une sagesse ennemie du bruit : ils meurent tout entiers, et, pour racheter l'oubli de son nom, Louis eût épuisé la France de biens et de sang.

J'ai dit que l'amour des choses éclatantes eut seul, dans Louis XIV, le caractère d'une passion; cette souveraine de son âme ne reconnut qu'un seul ministre, sa volonté. Par un rare assemblage de circonstances, cette volonté fit toute la destinée de ce monarque : elle lui attira la haine de ses sujets, le fit succomber sous les efforts de l'Europe, le releva de sa chute, et, malgré toutes les taches de sa vie, imprimera à sa mémoire un respect universel [1].

[1] Les étrangers accordèrent à Louis XIV mort les marques de vénération qu'ils

Examinons en peu de mots ce qu'exigea l'inflexible volonté de Louis XIV; l'opinion découlera des faits, et le jugement du grand roi naîtra simple, précis, sincère de ce rapide examen. Le petit-fils de Henri IV *voulut* un siècle littéraire; il l'eut sans peine : la nature lui avait accordé tout à la fois Corneille, Molière, Racine, Boileau, Pascal, Quinault, Bossuet, Fénelon, la Fontaine, la Bruyère, Regnard, Fléchier, Bourdaloue, Masaillon, la Rochefoucauld, Bayle, Malebranche, Crébillon et tant d'autres. Mais pour jouir avec justice du reflet de ces illustrations, il n'eût pas fallu *vouloir* faire traîner le char du génie par la servitude; il eût été digne de Louis le Grand d'enrichir l'indépendance de Corneille, de la Fontaine, de la Bruyère, de Bayle, comme la courtoisie de Racine, de Despréaux et de Pélisson. La direction de nos études nous avait refusé un Cassini, un Huyghens, un Roemer, il y eut de la grandeur à *vouloir* qu'une générosité bien entendue appelât ces savants du fond de l'Italie, de la Hollande, du Danemark, et les effets de cette volonté du roi demeurèrent sans altération, parce que des astronomes, des mathématiciens devaient être dispensés de se faire courtisans. Mais les beaux-arts payèrent en flatterie leur tribut à Louis XIV; s'il les *voulut* prospères, leur fécondité dut s'épuiser à reproduire ses exploits, à seconder ses prodigalités, à favoriser ses faiblesses. Le Brun, qui peignit vingt fois Louis en dieu des batailles; Mansard, dont la vie s'écoula à construire des résidences royales; Mignard, toujours prêt à multiplier les traits des odalisques du sultan de Versailles; Lulli, que ses viles complaisances servirent mieux que sa lyre, virent leur célébrité gorgée d'or; mais le monarque protecteur des beaux-arts ne voulut rien faire pour les Poussin, Puget et Claude Gelée, parce qu'ils ne surent rendre ni la toile ni le marbre adulateurs. Colbert, génie moins brillant que sage et profond, sentit que le commerce pouvait être en France une source abondante de prospérités, il détermina Louis XIV à le favoriser : ce prince le *voulut* lui-même. Pourquoi *voulut-il* en même temps éblouir par le faste de sa cour, prodiguer les richesses à d'avides courtisans, consommer des millions en fêtes inutiles! Au

lui avaient refusées pendant sa vie; nulle cour n'hésita à honorer sa mémoire. L'empereur en prit le deuil comme d'un père; et quoiqu'il dût s'écouler quatre ou cinq mois depuis la mort du roi jusqu'au carnaval, toute espèce de divertissement fut défendue à Vienne. Cette défense fut observée exactement.

milieu de ces superfluités, les ressorts de l'industrie nationale se rouillèrent sans avoir pu se développer entièrement.

Mais ce que ne cessa de *vouloir* Louis XIV, c'est la guerre, soit pour l'agrandissement de ses possessions territoriales, qui devait lui soumettre plus de volontés, soit pour ajouter à sa gloire, à sa grandeur, idoles brillantes aux pieds desquelles ce monarque sacrifia sans scrupule le repos, la fortune, la vie de ses sujets. Tout en *voulant* dominer en Europe par la victoire, Louis XIV ne fit jamais d'une main équitable la part d'honneur de ses généraux; il y a plus, la défaveur devint souvent le prix de leurs services éclatants : Condé fut longtemps en disgrâce, Turenne vécut sans crédit, Luxembourg, sur un soupçon ridicule, parut devant la chambre ardente, on flétrit du titre de calomniateur le loyal Catinat, Vendôme humilia ses lauriers sous les ordres d'un enfant, enfin Villars vit reconnaître par l'ingratitude de la cour et la froideur du prince le salut du trône, qu'il avait conquis à Denain.

Heureux si la volonté de Louis XIV se fût bornée à perpétuer la guerre avec le étrangers ; mais l'intolérance religieuse qu'il professa, même avant d'être dévot, et lorsqu'il se dispensait encore d'être moral, porta le fer et le feu chez ses propres sujets. Qui se rappellera sans la plus profonde affliction les tortures, les proscriptions, les emprisonnements qu'eurent à subir jansénistes, quiétistes ou protestants sous un souverain qui ne souffrit jamais rien de contraire à ce qu'il *voulait!* Dans une cause plus générale citerai-je l'établissement despotique de l'impôt direct, l'émission de quinze cents millions de rente, la multiplication des édits bursaux, le recours aux altérations des monnaies, les réductions forcées de l'intérêt de la rente, les engagements toujours pris et jamais tenus dans les emprunts, la création d'une myriade d'offices dont la finance s'élève à deux milliards et qui constituent une dette de quatre... Je m'arrête; voilà déjà trop d'alliage jeté dans le creuset où doit être fondue, pour la postérité, cette imposante figure historique, que les écrivains pensionnés songent à couler en or pur. Ce qu'on ne pouvait refuser à Louis XIV, c'était une grandeur innée empreinte sur sa physionomie, une noblesse que son attitude, ses manières, sa conversation proclamaient; un ascendant irrésistible sur tout ce qui l'approchait. Des relations plus particulières avec ce prince, augmentaient encore la vénération qu'il commandait; car ce n'était point une âme ordinaire, que celle

où toutes les choses de la terre prenaient une forme colossale. Disons donc, en résumé, que, si Louis XIV dût beaucoup à la fortune, qui plaça son règne dans l'une des révolutions les plus brillantes de l'esprit humain, la gloire de cette période fut vivifiée par l'essor que ce noble caractère lui donna, et que le grand siècle et Louis le Grand se formèrent l'un par l'autre.

FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

# RÈGNE DE LOUIS XIV.

## RÉGENCE.

### CHAPITRE PREMIER.

FIN DE 1715.

Mesures secrètes prises par le duc d'Orléans pour s'assurer le parlement et les pairs. — Le lit de justice de Louis XV. — Le testament de Louis XIV est cassé. — Forme du gouvernement de la régence. — Droit de remontrances préalables rendu aux parlements. — Portrait du régent. — Philippe d'Orléans considéré comme homme d'État. — Premiers travaux de la régence. — Le père le Tellier à l'audience du régent. — Victimes de ce jésuite réintégrées dans le droit des gens. — Audace des jésuites. — Punition d'un père la Motte. — Les bons pères reprennent leurs masques. — Exil de le Tellier. — Dubois conseiller d'État. — Le testament inscrit sur le dos d'un maréchal de France. — L'ivrogne par courtoisie. — Rouillé. — Repartie d'un Lorrain. — La maison assiégée. — Orgueil impoli d'un évêque. — Changement dans les physionomies de cour. — Les saturnales du Palais-Royal. — Madame de Parabère; les dames admises aux soupers du régent; les roués. — Les soupers du Luxembourg. — Le comte de Riom. — La reconnaissance infinie. — Tyrannie du comte de Riom. — Le sorcier. — *Le Médisant* de Destouches. — Mort de Girardon, de Galand et de Malebranche. — La comtesse de B*** contemporaine de Louis XIV et dont les tablettes ont servi à la rédaction de ces Chroniques pose la plume à la fin de 1715.

Le duc d'Orléans, ainsi que je l'ai dit ailleurs, connaissait bien les dispositions du testament de Louis XIV, il savait que le feu roi ne l'avait déclaré, par cet acte, que *chef de la régence;* qu'un conseil devait délibérer avec lui sur les affaires de l'Etat, et que les décisions seraient prises à la pluralité des voix: ce qui détruisait toutes les prérogatives attachées à la dignité de régent. Les membres du conseil devaient être les princes du sang majeurs, les ministres d'Etat, les maréchaux de Villeroi, de Villars, d'Harcourt, d'Uxelles et de Tallart. Le duc n'attendit point le lit de justice pour faire valoir ses droits à une régence telle que l'avaient réglée les lois de la monarchie, il agit et fit agir ses amis auprès du parlement. Il ne négligea point, dans cette circonstance, la promesse de rendre à ce corps une prérogative qu'il avait dès longtemps perdue sous le règne précédent:

celle de faire des remontrances au roi avant l'enregistrement des édits, au lieu de se restreindre à la faculté dérisoire de lui en adresser après. Le parlement flatté de l'espoir de reconquérir le plus précieux de ses droits, parut très-favorable aux vues d'un prince si disposé à le lui rendre; il se montra d'autant plus empressé de le servir, que Son Altesse Royale ne demandait, après tout, que l'exécution des lois du royaume, à l'exclusion des volontés personnelles du feu roi, qui les avait violées par son testament. D'un autre côté, Philippe d'Orléans s'assura, par le duc de Noailles, d'une bonne partie des troupes et de la maison du roi. Le duc de Saint-Simon et le même duc de Noailles chargés par Son Altesse Royale de dire aux pairs qu'elle les soutiendrait dans certaines disputes d'étiquette qu'ils avaient engagées au parlement, rapportèrent de la part du plus grand nombre de ces seigneurs, des paroles de soumission au régent, et la promesse de se conformer à ses vues. C'est ainsi que dans tous les temps on subjuguera les hommes en favorisant leur fortune, ou bien en servant leur vanité.

Toutes ces mesures secrètes avaient été prises, lorsque, le 12 septembre, à une heure après midi, Louis XV partit du château de Vincennes, qu'il habite, pour aller tenir son lit de justice au parlement. Sa Majesté avait dans son carrosse M. le duc d'Orléans, madame de Ventadour sa gouvernante, *M. le duc*, M. le duc du Maine, M. le comte de Toulouse, et M. le maréchal de Villeroi. Les grands officiers, montés dans un carrosse qui précédait celui du jeune souverain, jetaient de l'argent au peuple, dont on montrait l'avidité sanglante à l'enfant couronné comme un sujet de récréation. A l'entrée du faubourg Saint-Antoine, et lorsque le prévôt des marchands, accompagné des échevins, fut présenté à Sa Majesté par M. le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, on dut éloigner avec la baïonnette la foule qui se pressait autour des carrosses du roi. Demain matin, les gazettes passeront sous silence ce petit incident de la joie publique : il n'y a guère eu que trente ou quarante personnes d'étouffées ou de foulées sous les pieds des chevaux, et cela pour que M. le prévôt des marchands pût librement faire entendre au roi un très-soporifique discours pendant lequel Sa Majesté jouait avec la croix de diamants pendue au cou de sa gouvernante.

Arrivé au grand perron du palais, le roi en monta à pied les degrés; mais, parvenu au sommet, il fut porté par le prince Charles de

Lorraine jusqu'à l'entrée de la grand' chambre. Là, Sa Majesté passa dans les bras de M. le duc de Tresmes, gentilhomme de la chambre en année, remplissant les fonctions de grand chambellan; lequel porta ce prince jusqu'à son lit de justice. Le duc se plaça ensuite aux pieds du roi; le maréchal de Villeroi prit place à droite de M. de Tresmes, madame de Ventadour se tint à sa gauche.

Tous les assistants ayant pris leur rang, le roi se leva et dit d'une voix que peu de personnes entendirent : « Messieurs, je suis venu ici » pour vous assurer de mon affection; mon chancelier vous dira ma » volonté. » Sa Majesté se baissa aussitôt vers madame de Ventadour, qui sans doute récompensa en bonbons le petit orateur du récit intelligent de sa première leçon de royauté. Pendant ce temps, M. Voisin vint se mettre aux genoux du roi comme pour prendre ses ordres; puis il retourna à sa place, et parla le bonnet en tête. Le discours du chancelier était conçu avec une grande adresse : ce magistrat, qui connaissait et les prétentions du prince appelé à la régence et les dispositions conformes du parlement, ne mentionna que d'une manière vague le testament de Louis XIV, dont il était facile de prévoir le sort. Le duc d'Orléans ayant pris la parole après le chancelier, jeta d'abord quelques fleurs sur la tombe du feu roi; il montra ensuite un avenir prospère promis à la France par le règne de Louis XV; enfin, se rabattant sur l'époque actuelle, Son Altesse parla avec chaleur de la réparation des malheurs de la France. « C'est » parce que je suis jaloux d'y travailler, dit Philippe, que je ré- » clame aujourd'hui le droit de le faire sans gêne, sans entraves. » Je ne m'expliquerai point ici sur les motifs que le feu roi peut » avoir eus pour mutiler les prérogatives de la régence; il me se- » rait bien facile de prouver qu'elles se réduisirent à des influences, » à des obsessions, que personne n'oserait soutenir, ajouta le prince » en élevant la voix. D'ailleurs, continua-t-il, Louis XIV a senti lui- » même qu'il avait pu se tromper dans son testament. Voici les pro- » pres paroles qu'il m'a dites dans le dernier entretien que j'eus avec » lui : *J'ai fait les dispositions que j'ai cru les plus sages; mais, comme* » *on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas* » *bien, on le changera.* Maintenant il appartient au parlement de ju- » ger si la régence qui m'est offerte est telle que doit la recevoir le » premier prince du sang, et si quelqu'un en France a le droit de » s'emparer de la réalité du pouvoir pour ne m'en laisser que l'om-

» bre. Du reste, je ne veux point que le conseil de régence soit un » flambeau qui m'éclaire sans profit pour les intérêts de l'Etat; j'en- » tends que les affaires y soient décidées à la pluralité des suffrages, » excepté en ce qui concerne les charges, emplois, bénéfices et grâces » dont je dois seul avoir la disposition. Ce n'est que par le libre choix » des hommes que je puis répondre de la marche régulière des » choses. »

Le parlement, après une courte délibération, *déclara* le même jour, 12 septembre, M. le duc d'Orléans régent de France pour administrer les affaires du royaume pendant la minorité du roi; *ordonna* que M. le duc de Bourbon, déclaré dès à présent chef du conseil de régence sous l'autorité de M. le duc d'Orléans, présiderait en son absence, et que tous les autres princes du sang y seraient admis à l'âge de vingt-trois ans. Le parlement *ordonna* en outre que le prince régent pourrait composer d'ailleurs le conseil de régence ou tous autres conseils des personnes qu'il jugerait les plus dignes d'y figurer. Enfin le parlement *conserva* à M. le duc du Maine la charge de surintendant de l'éducation du roi mais sans autorité sur les troupes composant la maison de Sa Majesté, ni même sur celles employées à la garde de sa personne: le commandement de ces troupes demeurant à M. le duc d'Orléans. Le roi mineur en son lit de justice confirma toutes ces ces dispositions, et le testament de Louis XIV eut, comme on l'avait prévu, le sort de celui de Louis XIII.

Ce n'est point une bague au doigt que le gouvernement d'un royaume épuisé de finances, chargé de dettes, et qui réclame toutes les espèces de secours après avoir épuisé toutes les calamités. Le duc d'Orléans s'est empressé d'établir, indépendamment du conseil de régence, un conseil des affaires étrangères, présidé par le maréchal d'Uxelles; un conseil de la guerre, présidé par le maréchal de Villars; un conseil des finances, présidé par le duc de Noailles; un conseil de la marine, présidé par le maréchal d'Estrées; un conseil d'Etat, présidé par le duc d'Antin; un conseil de conscience, présidé par le cardinal de Noailles. Chacun de ces comités, qui remplacent les ministres, a reçu l'ordre de rechercher dans l'étendue de son ressort, les malheurs à réparer, les abus à corriger, les vices à détruire, et de proposer des moyens réparateurs ou de répression. Le régent, accomplissant en même temps la promesse faite aux parle-

ments de leur rendre le droit de remontrance préalable[1], a donné à cette restitution d'autant plus d'éclat, que la déclaration du conseil de régence porte que « le roi entend s'éclairer des lumières de ses » parlements dans tout ce qui se rattache au bien-être de ses sujets. »

Mais pour imprimer le mouvement à un tel système et en prévenir les écarts, il faut une puissance d'action, une étendue de capacités, une persévérance de zèle que rien ne puisse altérer et que rien ne détourne. M. le duc d'Orléans réunit-il en lui ces précieuses conditions? Je ne le crois pas. Peignons ce prince au physique comme au moral; ce portrait confirmera ou démentira mon jugement, qu'on pourrait trouver téméraire ou du moins précipité. Philippe d'Orléans est d'une taille moyenne, bien fait, élégant dans sa démarche, noble dans son attitude. Les yeux de ce prince étaient beaux, mais on craint qu'il n'en perde un, et comme il voit peu de celui-là, l'autre éprouve une fatigue habituelle qui en diminue l'expression. Le régent a les cheveux noirs, le teint coloré, la bouche vermeille et bien garnie; l'ensemble de sa physionomie est spirituel, plein de finesse et très-gracieux. En un mot, les traits du duc annoncent un caractère affable, ouvert, franc, et ne sont point trompeurs. Philippe se montre aimable, bon, d'humeur égale; sa gaieté est presque inaltérable, sa mauvaise humeur est difficilement excitée. Ce prince, exempt de hauteur, aime qu'on lui parle avec franchise et qu'on s'exprime devant lui librement. Son Altesse saisit autant qu'elle le peut l'occasion de dire des choses flatteuses à ceux qui l'approchent; ses saillies sont ordinairement agréables, jamais piquantes jusqu'à humilier. Du reste, ami des grandes actions, de la gloire, du métier des armes, Philippe est doué de toutes les passions héroïques, il admire tous les hommes qu'elles ont illustrés. Le régent adore la mémoire de Henri IV; on ne saurait le flatter plus délicieusement que par une comparaison adroite de son caractère et de son visage avec ceux de ce grand roi : comparaison qui n'est pas sans quelque exactitude. Mais, si philippe possède plusieurs des qualités de son bisaïeul, il en a aussi les défauts. Dominé comme lui par une complexion amoureuse, il a moins d'ingénuité et surtout moins de constance dans les inclinations où elle l'entraîne. L'abbé Dubois, qui dirigea le premier essor de ce tempérament de feu, sentit que pour perpétuer son vil

[1] Ce droit avait été supprimé par les ordonnances de 1667 et 1673.

ministère auprès de son élève, il devait lui inspirer le goût du changement. Une telle disposition est facile à développer chez nos jeunes seigneurs; mais M. le duc d'Orléans les a tous surpassés en légèreté : pour lui l'inconstance n'eut jamais assez d'ailes, l'amour assez de prêtresses. Ses liaisons ne sont que des fantaisies; aussi recule-t-il devant une conquête difficile, prétendant que le salaire serait trop au-dessous du travail. Aux yeux du régent, ce sont des fadaises que ces préliminaires de tendresse qui plaisent tant aux âmes réellement passionnées; il n'admet le *je vous aime* que comme mot d'ordre des volaptés, n'escarmourche point sur les terres du plaisir, et veut que la beauté s'offre d'abord en bataille rangée. Ce que le duc appelle une *affaire de cœur*, bien que cet organe du sentiment n'y joue qu'un rôle fort accessoire, doit se conclure dans l'espace d'un souper; encore le prince consacre-t-il la moitié de ce repas aux joyeux propos, aux saillies des hommes d'esprit admis à sa table. Le premier soupir amoureux de Son Altesse Royale fait explosion avec la première bouteille de vin de Champagne, et quelquefois la tendresse de Philippe est épuisée avant le nectar pétillant du flacon.

L'inconstance naturelle des goûts du régent s'est promenée sur tout ce qui peut attirer un esprit ardent, actif, favorisé d'une grande aptitude, et porté à rechercher partout le beau. Il est devenu en peu de temps musicien, peintre, graveur; ses connaissances en sculpture, en architecture, en médailles se sont développées avec une rapidité qui a surpris tous les artistes; et les savants ont été plus étonnés encore en voyant Son Altesse Royale pénétrer comme en se jouant les secrets de la physique, de la chimie, de la mécanique. Dans le besoin de savoir qui tourmente Philippe d'Orléans, il s'élance avec ardeur vers les objets nouveaux; les entreprises hasardeuses le flattent, les systèmes inconnus le séduisent, et toutes les innovations obtiennent sa protection.

La vie du régent fut, aux distractions galantes et bachiques près, une suite d'investigations de cette nature; aussi passe-t-il à juste titre pour un des hommes les plus universels du temps, il serait difficile de lui parler d'une chose qu'il ignorât. La science du gouvernement ne lui est pas moins familière que les autres; mais il faut pour l'exercer plus que du talent : l'homme d'Etat a besoin d'une présence d'esprit, d'une liberté de facultés, qui manque souvent au duc. Il est rare que les repas nocturnes qu'il affectionne ne dégénèrent pas

en orgies, et presque toujours Son Altesse Royale devient le Silène de ces fêtes de Bacchus. Or si l'on considère que chaque jour est le lendemain d'une semblable débauche, on jugera combien ce prince doit avoir de peine à reprendre les affaires au point où il les a laissées la veille, lorsque imposant un violent effort à son corps fatigué, il quitte le lit pour donner audience ou s'asseoir au tapis du conseil.

Cependant la régence a déjà réformé plusieurs parties de l'administration; d'urgentes améliorations ont été proposées par les divers conseils, adoptées et conduites à fin; de grandes infortunes sont adoucies, quelques maux sont réparés. Mais le bien ne peut s'opérer que lentement, au milieu des désordres de toute sorte que laisse après lui le *grand règne*. Le régent a frémi en voyant qu'il fallait faire marcher le gouvernement avec un système de finances chargé d'une dette publique de deux milliards soixante-deux millions, et qui, pour les dépenses courantes seulement, offrait un déficit où se trouvaient engloutis les revenus de la France jusqu'à la fin de l'année 1717. Effrayés d'une telle extrémité, plusieurs membres du conseil de régence ont proposé, comme unique moyen de rétablir l'équilibre, de ne point reconnaître les dettes du feu roi; mais ce moyen a été rejeté par une majorité consciencieuse, quoiqu'on ne vît encore aucun moyen d'éviter une si horrible banqueroute. Malgré cette déplorable situation, on devait inévitablement songer à diminuer les charges de la nation, et cela tout en payant les troupes, dont la solde était arrêtée; en acquittant les arrérages dus aux rentiers de l'Etat, et en remplissant une foule d'engagements dès longtemps exigibles, afin de rétablir un peu le crédit du gouvernement. Pour se procurer les premières ressources on tira des receveurs généraux et des fermes générales une somme considérable, avec la promesse de la rendre du produit d'une opération sur les monnaies. Cette opération la voici : à dater du 1er janvier prochain, les louis d'or anciens vaudront vingt livres au lieu de quatorze, et les écus cinq livres au lieu de trois et demie; ce qui procurera un bénéfice d'environ soixante et douze millions. C'est une manière comme une autre de battre monnaie. Mais quoiqu'on se fût donné une vaste carrière dans cette augmentation de valeur des espèces, elle ne put répondre aux nécessités les plus pressantes; on dut recourir à d'autres expédients. Les rentes constituées au denier 12 sur les tailles furent réduites au denier 25; des offices onéreux et inutiles, quoique privilégiés, furent

supprimés : on en liquida la finance à quatre pour cent. Enfin une révision annoncée des comptes de certains entrepreneurs et traitants leur ayant fait redouter de voir leurs malversations punies, plusieurs s'exécutèrent par avance et regorgèrent d'énormes capitaux. La plupart de ces mesures ne pouvaient se justifier que par l'impossibilité de faire autrement; mais, tout irrégulières qu'elles étaient, elles valaient encore mieux qu'une banqueroute: les résultats déguisent au surplus ce qu'elles ont d'arbitraire ou de vicieux. Le dixième et la capitation de l'année 1716 seront réduits de quatre millions; la paye des armées est au courant, et une foule d'engagements sont remplis.

Une réduction du personnel le plus coûteux de l'armée va procurer une forte économie dans les dépenses de la guerre, si longtemps ruineuses pour la France. Les deux compagnies des mousquetaires, fortes ensemble de cinq cents hommes, sont réduites à trois cents; cinq cents gardes du corps ont été licenciés; les compagnies des gardes suisses sont diminuées de quarante hommes chacune; celles des gardes françaises, jusqu'ici portées à cent trente hommes, ne seront plus que de cent dix. Dix hommes par brigade sont retranchés de la gendarmerie; la cavalerie sera réduite de dix officiers par régiment; les dragons feront tous le service à pied. Au total la réforme des troupes se monte à près de vingt-cinq mille hommes.

Les dépenses du jeune roi lui-même ont été fixées par le régent : Sa Majesté a dix mille livres par mois pour ses menus plaisirs, et mille écus pour ses habits.

Dès les premières audiences que le régent a données au Palais-Royal, le père le Tellier s'est présenté à ce prince avec son audace accoutumée.

« Mes fonctions à Versailles ont pris fin, lui dit-il, je viens, monseigneur, vous demander à quoi Votre Altesse Royale me destine.

— Ah! mon père, il est vrai, répondit le duc, vous voilà sans emploi; eh bien, je vais vous en donner un.

— Parlez, monseigneur! dit le jésuite en regardant Son Altesse Royale d'un œil scrutateur.

— Partez donc pour le château de Pierre-Encise...

— Pour le château de Pierre-Encise, moi! interrompit le Tellier avec effroi...

— Remettez-vous, mon père, je vois que vous me comprenez mal ; c'est un plaisir que je vous ménage, et non pas une punition.

— Je ne comprends point Votre Altesse Royale.

— Partez pour ce château, dis-je, et tirez-en l'abbé Forgon et le père Guillaume Quesnel [1], que vous y avez fait enfermer.

— Monseigneur, cette ironie...

— Aimez-vous mieux chercher en Europe, pour les ramener charitablement à Paris, les pères Jérôme et Turquois, exilés à votre demande?

— Je ne conçois pas à quelle fin tendent ces sarcasmes de Votre Altesse Royale.

— Vous êtes loin de l'Evangile, père le Tellier, poursuivit le régent d'une voix élevée, si vous traitez de sarcasmes le moyen que je vous offre de réparer vos fureurs... Mais je n'avais point attendu ce soin de votre âme endurcie ; je voulais seulement vous rappeler vos proscriptions, afin de vous faire sentir que vous ne devez rien espérer de moi... Allez trouver vos supérieurs, ils ne tarderont pas à recevoir mes ordres. »

L'ex-confesseur du roi sortit sans répliquer.

Le duc régent annula successivement toutes les lettres de cachet lancées à l'occasion du jansénisme ou de la bulle *Unigenitus* : le vieux marquis d'Aremberg, mis à la Bastille pour avoir fait évader Quesnel de l'archevêché de Malines, où il était détenu, recouvra sa liberté après dix ans de prison. Tous les supérieurs des monastères furent autorisés à rappeler les moines *opposants* qui s'étaient expatriés ; l'archevêque de Tours et l'évêque de Montpellier, relégués pour la même cause dans leurs diocèses, dont ils ne pouvaient s'éloigner, eurent la permission de reparaître à Paris, où le duc d'Orléans les reçut avec des marques d'estime et de bonté ; en un mot toutes les victimes de la constitution rentrèrent dans le droit des gens, dont elles étaient véritablement exclues.

Il est facile de concevoir que cette protection ouverte accordée aux adversaires des jésuites, dut paraître fort dure à cette compagnie, habituée par le feu roi à proscrire tout ce qu'elle redoutait, ou simplement tout ce qui lui déplaisait. Elle se crut assez forte pour soutenir ses prétentions ouvertement, en couvrant ses projets sédi-

[1] Frère de feu le docteur du même nom dont les ouvrages causèrent tant de troubles, et déterminèrent en partie l'envoi de la bulle *Unigenitus*.

tieux du masque d'une religion qu'elle disait martyrisée. Des prédicateurs jésuites, nouveaux Jérémies, prêchèrent la désolation des désolations, non pas avec des larmes, mais avec des injures. « Hélas! » mes frères, disait à Rouen un père la Motte, Louis XIV, ce pieux » monarque, est mort dans un temps où nous avions plus besoin de » lui que jamais pour la destruction de l'hérésie. Quinze jours après » sa mort, on a vu avec surprise des gens que la *sagesse du roi* avait » fait mettre dans les fers, dans les cachots, pour porter la peine de » leurs crimes, en sortir avec éclat et être élevés aux dignités. N'est-il » pas surprenant que ceux qui sont à la tête des affaires renversent » ainsi tout ce que la sagesse de Sa Majesté avait établi? N'est-il pas » étonnant de voir un petit homme bouffi d'orgueil, sans science et » sans mérite, gouverner l'Etat? »

Le régent, qui ne voulait pas, à l'exemple du feu roi, porter la sagesse jusqu'à mettre les jésuites *dans les fers* et dans les cachots, ne pouvait cependant laisser tant d'audace impunie. Des poursuites criminelles furent dirigées contre le père la Motte : il avait déjà disparu; mais une saisie du temporel de la maison des jésuites de Rouen le fit retrouver. On instruisit sérieusement contre lui... Les prédications séditieuses n'en continuèrent pas moins à Dijon, à Nantes, à Besançon, à Poitiers, où les frères en saint Ignace se croyaient soutenus. Mais le peuple, qui avait tant souffert sous le *bon règne* que les jésuites regrettaient en chaire; le peuple, dont les maux commençaient à s'adoucir, quoique la bulle *Unigenitus* fût moins respectée, murmura partout contre des jérémiades tout à fait contraires à ses opinions. Se voyant abandonnés du public, sur lequel ils avaient compté, les bons pères reprirent leurs masques. Le supérieur de la maison professe de Paris vint, le miel sur les lèvres, les yeux baissés, la démarche timide, offrir ses très-humbles mais très-tardifs respects au régent, et lui demander sa protection. Le père supérieur dut s'apercevoir, au ton avec lequel Philippe d'Orléans le reçut, qu'il était mécontent de sa compagnie : « Je vous accorderai, répon- » dit-il, la protection que vous me demandez, mais à condition que » vous ferez quitter Paris à ceux de vos religieux qui ont travaillé à » exciter des troubles dans le royaume... » Le jésuite assura, d'un accent flatté, à Son Altesse Royale, qu'il ne connaissait aucun des hommes dont le prince lui parlait. « Je vous les ferai donc connaître, » reprit Philippe, et il articula sept ou huit noms parmi les-

quels celui de le Tellier ne fut pas oublié. Le père supérieur se retira en promettant qu'il allait répartir les jésuites dénommés dans diverses maisons de la province.

« Allez, mon père, ajouta le régent, et que le Tellier soit envoyé à Amiens.

— Ce choix de Votre Altesse Royale est donc un exil? demanda le jésuite surpris.

— Qui vous dit le contraire... L'ex-confesseur doit encore me remercier de la forme... En pareil cas il n'eût pas épargné la lettre de cachet à l'exilé. »

L'abbé Dubois n'est pas seulement un débauché et un habile pourvoyeur des passions inconstantes du régent son ancien élève, c'est aussi un homme adroit, subtil et propre aux affaires, dont il sait merveilleusement découvrir les ressorts cachés. Dubois, avide de richesses, de faveurs, d'honneur même, se garda bien de laisser dormir son ambition quand il vit Philippe d'Orléans à la régence. Agrandissant la sphère de ses services, il s'initia aux intérêts de l'Etat pour en épargner les détails à son maître, dont il fit ainsi compatir la mollesse avec les devoirs du gouvernement. Le régent sut un gré infini à son ancien précepteur d'une attention qui allégeait pour lui le fardeau de l'administration sans toutefois détourner le ministre de ses plaisirs des soins qu'ils lui imposaient.

« Vraiment, l'abbé, disait dernièrement ce prince à Dubois, je vois que tu es bon à tout.

— C'est beaucoup dire, répondit-il, mais j'en saurais toujours assez pour faire un ministre.

— Allons, tu es fou, répliqua le régent, contente-toi de gravir l'escalier des petites filles de la rue Saint-Honoré et laisse monter à de moins vicieux que toi les degrés du pouvoir.

— Votre Altesse Royale sait bien que l'un n'empêche pas l'autre.

— Apporte-moi ma canne que je te rompe les os.

— Prenez plutôt cette plume pour signer ce rapport au conseil de régence : c'est celui que Votre Altesse Royale m'a chargé de faire pour un de *ses roués* qu'elle a nommé conseiller d'Etat.

— Ah! oui, ce pauvre diable qui ne sait pas mieux écrire que boire.

— D'où je conclus, monseigneur, que moi, qui n'écris pas mal et qui bois à merveille, je ferais un excellent conseiller d'Etat.

— Apporte-moi ma canne, te dis-je!

— Comment Votre Altesse Royale trouve-t-elle ce portrait?

— Ah! Dubois, la jolie brune! les beaux yeux, la belle gorge!

— Elle est là, dans votre cabinet.

— Qui?

— Eh! cette charmante créature. Votre Altesse Royale sait bien que je n'ai pas l'habitude de lui présenter des peintures idéales comme dans *les Mille et une Nuits*.

— Je cours la voir! s'écria le régent en se levant pour aller au cabinet.

— Un instant, monseigneur, cette belle fille a un placet à vous présenter... Je lui ai promis au nom de Votre Altesse Royale la grâce qu'elle demande... Elle est à vous à ce prix.

— Eh! va donc la chercher!

— La voici, dit l'abbé en ressortant du cabinet avec le modèle du portrait.

— Voyons, ma belle enfant! reprit le prince en s'emparant du papier que tenait la jeune fille.

— Il ne s'agit que d'une simple signature, dit l'abbé... et il montrait sur le papier la place où elle devait être apposée.

— Que vois-je! des provisions de conseiller d'Etat!

— Pour moi, monseigneur... Voyez comme elle est jolie...

— Sauve-toi, maraud, s'écria Philippe, qui jetait à Dubois les provisions signées, sauve-toi ou je t'assomme!

— Bonne chance, monseigneur! » dit l'abbé en fermant la porte.

M. de Tallart était primitivement du conseil de régence du choix de Louis XIV, qui avait déterminé par son testament la composition de ce conseil ; mais des avis tranchants et quelquefois peu respectueux émis par le maréchal portèrent le régent à l'exclure. « Il ne me » reste plus pour mon honneur, dit-il en se retirant, qu'à faire in» scrire le testament sur mon dos. » Le duc de Noailles réussit mieux auprès du duc d'Orléans : c'est un homme sans caractère mais spirituel et souple. Renvoyé d'Espagne par Philippe V pour avoir proposé une maîtresse à ce prince dans un moment inopportun, il revint à Versailles et disputa d'assiduité à l'église avec madame de Maintenon elle-même. Depuis la régence Noailles, le plus sobre des hommes, apprend tout doucement à s'enivrer. L'autre jour par un effet de son assiduité à l'étude s'étant trouvé complétement ivre, le duc se hâta

d'aller trouver le régent dans sa loge à l'Opéra. « Bravo ! mon ami, » lui dit Son Altesse Royale en le voyant dans cet état, vous faites » des progrès. »

Mais, comme M. de Noailles ne perd la raison que pour faire sa cour, il n'en est pas moins propre à diriger le conseil des finances, dans lequel il a rendu de grands services. On dit toutefois que ces soins ne sont pas précisément désintéressés et que certains traitants dont il a fallu par malheur accepter le secours ruineux lui ont accordé quelques parts motivées dans leurs bénéfices. C'est sans doute à ce partage que M. Rouillé de Coudray faisait allusion à l'une des dernières séances du conseil. Rouillé boit immodérément non pour faire sa cour, mais par goût; or comme il s'emportait dans la discussion d'un projet de finance, M. de Noailles lui dit : « Il y a ici de la bou- » teille. — Cela se peut, répondit-il, mais il n'y a pas de *pot-de-vin*. » Le duc ne répliqua point. Il est bien vrai que pour soutenir l'affaire dont il s'agissait une compagnie avait offert une forte somme à M. de Rouillé. « Non, messieurs, dit-il aux traitants, je ne pourrais aider » à vous faire pendre en cas que vous soyez des fripons. »

Le régent, dans sa carrière administrative, conserve presque toujours les formes affables qui le distinguent; mais, si par suite d'une contrariété sa franchise devient brusque, il souffre volontiers la réplique du dépit, il en rit même quand elle est spirituelle. La semaine dernière le duc ayant rencontré dans un lieu public le ministre plénipotentiaire du prince de Lorraine, dont il croit avoir à se plaindre, Son Altesse Royale s'emporta jusqu'à dire : « Monsieur de Stainville, » je crois que votre maître se .... de moi. — Monseigneur, répondit » le diplomate, il ne m'a pas chargé d'en informer Votre Altesse » Royale. — Oh ! oh ! dit le prince à madame de Parabère, qui l'ac- » compagnait, ce Lorrain a la repartie heureuse. »

Le surlendemain de cette aventure, les gens du roi pressaient le régent de s'expliquer sur une matière qui le contrariait. « Allez vous » faire ....., » leur répondit-il. L'un d'eux repartit : « Votre Altesse » veut-elle qu'on fasse registre de sa réponse ? » Le prince se mit à rire, puis il discuta froidement le point en question.

J'ai dit que le fond du caractère de M. le duc d'Orléans est une gaieté que les événements les plus graves altèrent difficilement. Heureux qui peut dans la demande d'une grâce flatter l'hilarité de Son Altesse Royale : les faveurs sollicitées gaiement ne tiennent point à

ses mains. C'est ainsi que l'un de ces matins ce prince fit droit à un placet fort plaisant. M. de Villars étant, comme on sait, à la tête du conseil de la guerre, occupe un assez grand nombre de commis. Son hôtel en est plein et cette bureaucratie gêne un peu ses habitudes domestiques. A la maison du maréchal touche celle d'un M. Thierry, avocat au conseil : l'homme de guerre jugea que ses bureaux seraient commodément placés dans ce local. Il envoya quelqu'un pour le visiter afin de faire déguerpir ensuite l'homme du barreau si les lieux convenaient. Mais M. Thierry refusa sa porte aux visiteurs, et les ordres les plus précis du maréchal ne purent changer la détermination de notre avocat. M. de Villars ordonna alors qu'on procédât d'autorité à l'ouverture de la maison. Outré, mais non pas attristé, par ce moyen militaire, M. Thierry fit parvenir au régent le placet suivant :

« Antoine-Joseph Tierry, avocat, expose très-humblement à Votre » Altesse Royale que M. le maréchal de Villars, n'ayant plus d'enne» mis à combattre ni de traités à faire, vient de mettre le siége de» vant le cabinet d'un pauvre avocat. Le grand général s'est persuadé » que la place se rendrait à la première sommation ; mais l'exposant, » qui y commande, est résolu d'attendre le gros canon, c'est-à-dire » les ordres de Votre Altesse Royale. Néanmoins il espère qu'ils ne » viendront pas, et fera des prières pour Votre Altesse Royale. »

Après avoir ri aux larmes en lisant ce placet, le régent écrivit en marge : « Tenez bon, j'irai à votre secours. » Et, le soir même, M. de Villars reçut l'ordre de lever le siége du cabinet de l'ingénieux avocat.

Il arriva l'autre jour à la cour de Vincennes un petit événement qui n'a point fait rire le régent, tout disposé qu'il est à s'égayer. M. de Coislin, évêque de Metz, avait désiré d'être présenté au jeune roi; madame la duchesse de Ventadour satisfit à ce désir, elle conduisit le prélat devant Sa Majesté. Sa Grandeur n'a pas une figure revenante, et l'enfant couronné est franc. « Ah! mon Dieu! qu'il est » laid! » s'écria-t-il en recevant M. de Coislin. « Voilà un petit » garçon bien malappris, » osa répondre en se retournant le gentilhomme mitré. M. le duc d'Orléans le fit venir au Palais-Royal, et lui adressa de vifs reproches. « A l'âge du roi, dit Son Altesse » Royale en terminant cette semonce, on peut être sincère à l'excès; » mais un évêque n'est jamais excusable de pousser jusqu'à l'im-

» politesse l'oubli d'une modestie qui devrait être sa première » vertu. »

Personne n'avait pris le change sur l'air de componction que les courtisans affectaient pendant les dernières années du règne de Louis XIV; Molière nous a dès longtemps appris à reconnaître les gens à travers le masque d'hypocrisie dont ils se couvrent. Nos débauchés déguisés en dévots, ne se flattaient pas d'en imposer à leurs contemporains; mais enfin ils se gênaient, et la contrainte, quoiqu'on en dise, ne rend pas toujours le plaisir plus piquant. Quel changement depuis la régence, non pas dans les principes, mais dans la physionomie morale du temps! Les mêmes hommes qui il y a six mois laissaient voir toujours le coin d'un livre d'heures sortant de leur poche, s'empressent aujourd'hui de se montrer aux croisées de leurs petites maisons avec des *roués* ou des danseuses d'Opéra. Les mêmes femmes qu'on rencontrait journellement dans l'oratoire de madame de Maintenon, parlant *bulle Unigenitus*, reliques et sermons, sollicitent avec ardeur une place aux soupers du régent. Les vœux de bons nombre de ces dévotes revenues au culte des amours sont exaucés, et l'inconstance du prince est telle, que toutes peuvent espérer d'être admises aux saturnales qui excitent leur ambition voluptueuse. Mais la marquise de Parabère, maîtresse en titre du régent, tient toujours la première place à ces banquets de la débauche; c'est elle qui se charge d'y jeter le mouchoir du sultan, quand elle a quelque chose de mieux à faire que de le recevoir elle-même. Jeune, belle, douée d'un tempérament insatiable, cette dame plaît encore plus à Son Altesse Royale que sa devancière mademoiselle de Sery, comtesse d'Argenson. Séparée de son mari, madame de Parabère eut dernièrement une inquiétude grave, que l'habile Dubois parvint toutefois à calmer. Toutes les causes amènent des effets : c'est la loi de nature. Or le régent, qui dans l'émission de certaines causes ne s'inquiète guère d'éluder les effets, apprit un beau matin du mois dernier que madame de Parabère allait bientôt se trouver dans une position critique, dont sa séparation d'avec son mari proclamerait l'inopportunité. « Il faut enivrer M. de Parabère, dit le régent, et » faire trouver sa femme auprès de lui. — Je m'en charge, » répondit l'abbé Dubois. Mais la mort du marquis, survenue peu de jours après cet entretien, dispensa d'employer le prétexte de paternité au

quel on voulait recourir. Parmi les beautés complaisantes que madame de Parabère introduit le plus souvent aux soupers du Palais-Royal, on cite la duchesse douairière de Gèvres, maîtresse de Fargi, l'un des roués favoris du prince. Cette dame, comme toutes celles admises dans ces parties, a fait ce que le régent appelle les *preuves*. Je ne sais comment expliquer avec réserve le sens de cette expression, si ce n'est en disant que pour avoir fait ses preuves une femme doit être aux convives de Son Altesse Royale ce que dans le calcul la dizaine est aux unités... Rien au monde ne plaît tant au duc d'Orléans que les transmutations de la beauté ; mais qu'il est honteux pour mon sexe de savoir qu'une duchesse, déjà sortie de la première jeunesse, passe de main en main, roule de genou en genou, et livre ainsi son délire, moitié bachique, moitié amoureux, à la brutalité de six, huit, ou dix débauchés!

Au premier rang des roués figure la Fare, dont l'imagination libertine semble être le crépuscule prolongé de sa jeunesse dès longtemps passée. On compte aussi dans cette société Simiane, ivrogne plein d'esprit, de qui l'ivresse s'exhale en jolis vers et en bons mots piquants. On y voit encore Broglie, amant émérite de la duchesse de Berry, qu'elle a promptement abandonné, parce qu'il ne s'est montré riche auprès d'elle que de saillies heureuses et de fines reparties qui lui ont quelquefois paru manquer d'à-propos. Enfin, Nocé se trouve toujours aux orgies du régent; c'est avec madame de Parabère le metteur en œuvre des plaisirs nocturnes de Son Altesse Royale.

Mais Philippe d'Orléans ne sacrifie pas au plaisir dans un seul temple : les soupers du Luxembourg font diversion à ceux du Palais-Royal, et dans cet autre sanctuaire la duchesse de Berry est grande prêtresse. Le régent, qui aime beaucoup cette dame, comme fille et comme maîtresse, s'est plu à flatter le goût qu'elle montre pour la représentation et le faste : il lui a donné le palais du Luxembourg, une maison, cinquante gardes à cheval. Tous ces gardes, qui sont des jeunes gens bien faits, ont, dit-on, un service très-agréable depuis que la jeune veuve est devenue peureuse au point de se faire garder la nuit dans ses appartements, et d'exiger même que les factionnaires y soient doublés. Le duc d'Orléans connaît ces particularités militaires de l'intérieur du Luxembourg; mais il ne s'en met point en peine : « Les scrupules, dit-il à cet égard à sa fille, ne sont » faits que pour le vulgaire. »

Quand le régent va souper chez la duchesse avec ses roués, elle a soin d'avoir à sa table une ou deux de ces beautés faciles que ce prince aime à trouver partout. Alors toute possession devient commune; la fantaisie seule détermine des choix d'un moment, auxquels succèdent d'autres choix non moins passagers... De sorte qu'à la fin du repas toutes les inclinations ont changé plusieurs fois d'objet, et que les plus ambitieuses se sont promenées sur tous les objets.

Ces fréquentes distractions ne suffisent point à la duchesse de Berry, même avec le service régulier que ses gardes font la nuit dans son appartement; le comte de Riom, leur capitaine, exerce encore des droits journaliers sur la princesse. Ce gentilhomme est un gros garçon court, joufflu, bourgeonné, qui, sous son habit d'ordonnance, ne ressemble pas mal à un abbé déguisé en officier. Le comte, simple lieutenant de dragons relégué dans une garnison de province, sentait fermenter en lui l'ambition; mais ses talents militaires avaient peu d'éclat; il ne paraissait pas facile de les faire percer à la cour; et madame de Pons, dame d'atour de madame de Berry, et qui est parente de M. de Riom, avait plusieurs fois échoué dans les démarches qu'elle avait faites pour lui. Enfin, on vint à parler de la fameuse compagnie des gardes de la duchesse; madame de Pons savait à quel genre d'activité ce corps était destiné, et elle pensa que son parent, dont elle connaissait la portée sous certains rapports, pourrait jouer un rôle distingué dans cette compagnie. Un matin qu'elle habillait Son Altesse Royale, la dame d'atour lui demanda pour le comte de Riom la lieutenance des gardes.

« M. de Riom, répondit la princesse, je ne le connais point, quel homme est-ce?

— Un très-honnête gentilhomme, madame, et sa noblesse...

— Ce n'est pas ce que je vous demande... Sa taille?

— Cinq pieds trois pouces environ.

— Bon. Sa poitrine?

— Large, effacée entre deux épaules musculeuses.

— Sa jambe?

— Forte et carrée du haut; du bas, un tendon détaché, une cheville du pied bien arquée.

— Le visage?

— Deux yeux noirs, un nez un peu long, des dents admirables.

— Faites venir le comte à Paris, je verrai. »

M. de Riom étant arrivé, madame de Pons ne lui cacha point le genre d'informations dont il avait été l'objet, et les réponses qu'elle avait faites. « Je vous remercie, ma cousine, répondit-il, de tout ce » que vous avez bien voulu dire de favorable sur mon compte, et ma » reconnaissance est infinie. » Le lendemain la sensible dame d'atour, sans convenir précisément que son cousin fût reconnaissant à l'infini, était persuadée néanmoins plus que jamais que la lieutenance des gardes de madame de Berry serait très-bien remplie par lui; elle le présenta sur-le-champ à la princesse, qui fut très-contente de sa tournure et de son air..... Il obtint la charge. Après un mois d'exercice, la duchesse trouva que le comte était un lieutenant si distingué qu'elle crut devoir lui accorder de l'avancement; elle pria son père de nommer cet excellent officier capitaine. Bientôt M. de Riom n'eut pas seulement le premier emploi de la compagnie des gardes, madame de Berry lui accorda la première place dans son cœur : il devint le favori en titre de Son Altesse Royale. Au moment où j'écris, la passion de la princesse pour cet homme, qui n'est ni beau ni spirituel, va jusqu'à la frénésie. Le comte est absolument le maître au Luxembourg; pour les officiers, les dames et même les gens du palais, ce gentilhomme est doux, affable, poli; il se fait aimer de tout le monde; mais son humeur prend une tout autre teinte auprès de sa maîtresse. Cet amant, qu'elle chérit, qu'elle couvre des plus beaux habits, des plus riches dentelles; cette idole de son cœur, aux pieds de qui elle sème à pleines mains l'or, les joyaux, les pierreries, reconnaît tant de bontés par une véritable tyrannie. Riom, petit-neveu du vieux duc de Lauzun, semble avoir hérité du despotisme de son grand-oncle sur la partie féminine de la maison d'Orléans. Madame de Berry est traitée par lui comme le fut jadis *Mademoiselle* par le favori de Louis XIV, qui rit sous cape de se voir renaître dans ce dominateur d'une princesse petite-nièce de celle qu'il a si longtemps dominée. Le comte, dont le privilége sur les désirs de la veuve est inexprimable, se plaît à la faire languir, à lui donner de la jalousie, à ne vouloir pas se livrer à celle qu'elle essaye de lui inspirer... L'empire qu'il exerce sur ses volontés s'étend jusqu'au choix des habits, jusqu'à celui des moindres chiffons servant à la parure; et, par un raffinement de maligne bizarrerie, Riom se prononce toujours pour les atours qu'il sait déplaire à la duchesse, et lui défend de choisir ceux de son goût. Cet mant im-

périeux se divertit à faire changer de coiffure et d'habits à Son Altesse Royale quand il s'aperçoit que sa mise lui sied ou qu'elle en est satisfaite. Souvent il la fait déshabiller au moment de partir pour l'Opéra, surtout si, par quelques paroles indiscrètes, elle laisse voir de l'empressement à s'y rendre. Depuis quelque temps la princesse, pour éviter de faire une toilette qu'il voudrait refaire, s'est mise sur le pied de prendre chaque soir les ordres de M. de Riom pour les atours qu'elle mettra le lendemain. Si quelque chose n'a pas été prévu dans cette demande d'instructions, des messagers alertes circulent du cabinet de toilette de Son Altesse Royale à l'appartement de l'ordonnateur pour déterminer l'adoption d'un point de dentelle ou d'une couleur de ruban. Imposant à l'illustre veuve des démarches, des affections et même des inimitiés, le comte la fait rester au palais quand elle veut sortir, ou la force de se promener lorsqu'elle voudrait prendre du repos; il l'oblige à se montrer fière, impertinente, avec des gens qu'elle affectionne, prévenante avec des personnes qu'elle ne saurait souffrir. Enfin la tyrannie du petit-neveu de Lauzun est portée au delà de toutes les bornes de l'audace, la fille chérie du prince qui gouverne la France ne fait pas un pas sans la permission d'un homme qui n'était rien il y a six mois; ou si elle se permet une démarche, même de la moindre importance, sans y être autorisée, un traitement comparable à celui qu'un maître brutal fait subir à une servante arrache des larmes à cette princesse du sang. Il faut vraiment que le comte de Riom ait soumis sa maîtresse ou plutôt son esclave à un talisman qui énerve en elle toute dignité.

Ajoutons cependant que le capitaine des gardes de madame de Berry, dominateur de toutes ses volontés, en a laissé une parfaitement libre, le comte a senti qu'elle devait être respectée et que tout son pouvoir succomberait s'il l'attaquait. Cette volonté, c'est celle qu'a la princesse de se donner au premier homme qui lui plaît. Le tyran du Luxembourg n'entend gêner en aucune manière Son Altesse Royale sur ce point; mais il se donne de son côté toute latitude. Riom courtise publiquement madame de Mouchy, dame d'honneur de madame de Berry; on va jusqu'à dire qu'il l'a caressée plus d'une fois en présence de cette princesse, et qu'elle se déclare hautement sa rivale sans que Son Altesse Royale ose l'éloigner du Luxembourg..... « Cet homme vous a donc ensorcelée, dit

» souvent le régent à sa fille. — J'en conviens, mon père, répond-» elle, mais aussi je n'ai jamais rencontré un pareil sorcier. »

On a joué dernièrement sur le Théâtre-Français une nouvelle comédie de M. Néricault Destouches : c'est *le Médisant*... Des vers, beaucoup de vers; des pensées très-peu, de l'intrigue moins encore, et du succès point du tout. Voilà en peu de mots l'analyse et l'histoire de cette pièce... Il faudrait, pour en dire davantage, être plus médisant que le principal personnage de l'ouvrage, et il n'est pas charitable de médire des morts.

Le grand siècle ne sera bientôt plus que dans les souvenirs et les monuments, un peu plus tard les monuments seuls le rappelleront. Chaque jour enlève un acteur de cette période brillante : en 1715 les arts ont perdu Girardon, qui, pour créer les bains d'Apollon, semblait avoir retrouvé le ciseau de Phidias. Les lettres ont eu à regretter Galland, ce traducteur ingénieux des *Mille et une Nuits*, dont la plume animée sut nous faire aimer les emphatiques métaphores de l'Orient en y mêlant la grâce, qui trompe quelquefois sur l'absence de la raison. La philosophie pleure Malebranche, cet autre Socrate que de nombreux disciples allaient écouter à l'Oratoire avec plus de fruit peut-être que les Athéniens n'en recueillirent des discours du fils de Sophronisque. Malebranche, dans sa *Recherche de la vérité*, a écrit avec une profondeur de raisonnement qui n'exclut point la lucidité : il définit admirablement les sens et l'imagination; mais en recherchant la nature de l'âme il imite ces navigateurs hasardés sans boussole sur une mer inconnue.

Aujourd'hui 24 décembre 1715 je pose pour jamais la plume. Ce soir, quand la cloche sonnera le premier coup de la messe de minuit, j'aurai atteint le complément de ma soixante-seizième année... C'est avoir quitté trop tard une cour où la vieillesse joue un bien triste rôle; à peine, d'ailleurs, me reste-t-il assez de temps pour me préparer à quitter la vie... Je pourrais bien être prise à l'improviste. Bon Dieu! sur quel monceau de manuscrits je pose ce dernier cahier de mes tablettes! Cinquante-six années de notes écrites sous la dictée du siècle le plus fécond en grandes choses, en passions désordonnées, en magnificence, en scandales, en folies, cela ne pouvait manquer d'employer beaucoup de papier; et quand je vois, d'après ma table des matières, combien la sagesse tient peu de place dans

cette collection, je suis presque fâchée d'avoir été si vraie. C'est un acquit de conscience que je veux du moins dérober à trois ou quatre générations. Je cachèterai ces volumineuses liasses ; la comtesse ma bru en connaît bien et le contenu et l'esprit; elle les continuera, dit-elle ; à la bonne heure : tôt ou tard la vérité doit servir aux hommes ; mais il faut, pour qu'elle ne les irrite pas en les instruisant, laisser s'éteindre sous la main du temps les traits toujours vifs de son pinceau... Dans une centaine d'années nos arrière-neveux consulteront avec fruit mes tablettes; j'en ai le pressentiment; on regardera alors sans sourciller les gloires que j'ai descendues au niveau de l'humanité; toute la génération comprendra les jugements empreints de franchise que j'ai substitués, sous l'inspiration de Molière, de la Fontaine, de la Bruyère, au culte aveugle du vulgaire ébloui par l'oripeau des grandeurs.

## CHAPITRE II.

### 1716.

Notice historique sur la comtesse de B***, contemporaine de Louis XIV. — Sa bru continue ses tablettes. — Envoi de l'année 1716 à l'année 1846. — Louis XV s'établit aux Tuileries. — L'abbé de Fleury nommé confesseur du roi. — La chèvre, le chou et le jardinier. — Commencement des bals masqués de l'Opéra. — Coup d'œil sur ces bals. — Les grands donnent la comédie au peuple. — Mentor et Télémaque pour rire. — Le duc et la duchesse de Lorraine à Paris. — La jeune princesse de Conti. — Clermont, Richelieu, la Fare, Soubise, etc., amants de cette princesse. — Le petit chien gardien de l'honneur de Son Altesse. — Mademoiselle de Charolais. — Ses intrigues avec Richelieu. — Rendez-vous roulant. — Une princesse du sang chez le commissaire. — Mademoiselle de Valois, troisième fille du régent. — Son amour pour Richelieu. — La surveillante Desroches ; expédients pour la tromper. — Angélique ; substitution. — Le style prolixe. — Angélique dénonce au régent l'intrigue des amants. — Colère du prince; scène faite à sa fille. — Charles XII ; expédition proposée à ce roi paladin — Intrigues d'Alberoni. — Délire de la vanité. — Première représentation d'*Athalie* devant le public. — Exil de Voltaire. — Les épines cachées de l'indigne rosier. — Horrible excès commis sur une femme de qualité ivre. — Le duel. — Richelieu pour la seconde fois à la Bastille. — Mademoiselle de Charolais va consoler le prisonnier. — Complaisance d'une bonne sœur. — Établissement d'une chambre de justice pour juger les traitants. — A fripon fripon et demi. — Samuel Bernard; son portrait. — Un juif généreux et honnête homme. — Querelle entre les pairs et le parlement. — Détails scandaleux qui en ressortent. — La

**beauté prise d'assaut. — Les soldats jésuites. — Système de Law; fondation de sa banque; forme des billets. — Requête des princes du sang contre les princes légitimés. — Mademoiselle d'Orléans; intrigue incestueuse. — Cette princesse se fait religieuse. — L'amour passe partout. — La lanterne magique. — Le régent veut qu'on lui coupe le poing. — Mort du chansonnier Coulanges.**

La comtesse douairière de B..., ma belle-mère et ma tante, qui cesse d'écrire des Mémoires historiques, qu'elle appelait ses *Tablettes*, resta veuve en 1660 avec un fils âgé de quinze mois; elle n'avait alors elle-même que vingt et un ans. Le comte de B..., dont elle n'a pas parlé, parce qu'on n'aime point à dire du mal de ses enfants, fut un franc mauvais sujet; ce qui ne m'a pas empêchée de le prendre pour mari en 1695, attendu que ce gentilhomme était encore ce qu'il y avait de plus sage à la cour. D'ailleurs l'usage dès longtemps établi dans notre famille est de marier ensemble les cousins pour maintenir plus sûrement un nom illustre, à ce que disaient nos pères. Ma tante a tu aussi cette coutume de ses ascendants, parce qu'elle sent un peu la féodalité, et l'honnête dame, en sa qualité d'esprit fort, ne voulait pas montrer dans les siens des préjugés qu'elle condamnait. Ma belle-mère est amie des lettres : elle a étudié les auteurs de l'antiquité, s'est pénétrée des philosophes grecs, et, dès sa tendre jeunesse, elle méprisait la grandeur qui ne résultait pas de la beauté des actions ou de la noblesse des sentiments. Riche, libre par sa position, encline à la critique, la comtesse fut recherchée par les beaux esprits du temps : elle s'attacha beaucoup à Racine, ce qu'elle a fort ingénument avoué, pensant peut-être que, si l'on peut avoir un amant sans un peu de honte, il y a plus que compensation dans l'amour d'un grand homme. Mais la philosophie de ma tante était plus solide que celle de l'auteur d'*Andromaque;* elle le quitta quand il devint courtisan, et continua de fronder ce qu'elle appelait les *grandeurs pour rire.*

Il y a tantôt vingt ans que la comtesse me lit chaque jour quelque passage des *Tablettes.* L'esprit de ces annales plaît; c'est un tableau véridique et animé de l'époque, je suis décidée à le continuer. Bien m'en a pris d'écouter attentivement les lectures journalières de ma tante, mieux encore ai-je fait de lire à la dérobée les passages qu'elle me cachait dans les premières années de mon mariage. Je suis à même, au moins quant au plan, de me faire la continuatrice des *Tablettes,* et je tâcherai d'en soutenir le ton. Pour les opinions, ce sont, à quelques

nuances près, les miennes; je ne suis pas arrivée à ma trente-sixième année sans avoir appris à voir les hommes et les choses sous leur véritable jour, et la cour a justifié à mes yeux dans ces derniers temps tout ce que ma tante en pensait.

Les vieillards sont quelquefois plus fantasques que les jeunes gens: la comtesse douairière, qui m'avait promis de laisser ses cahiers à ma disposition pour me guider, a changé tout à coup d'avis. « Non, » ma fille, m'a-t-elle dit, écrivez sous l'inspiration des événements; » le temps est le meilleur conseiller que vous puissiez écouter. Les » couleurs varient, les physionomies changent, les caractères reçoi- » vent de nouvelles influences; peignez d'après nature, cela vaudra » mieux que d'imiter ce que j'ai fait... Au surplus, ajouta ma tante » en me montrant la liasse de ses *Tablettes*, ficelée et scellée de son » cachet, voilà mon bagage empaqueté; si mes intentions sont res- » pectées, et je les exprimerai dans mon testament, ce paquet arri- » vera tel qu'il est à son adresse. » Et je lus sur la liasse : *Envoi de l'année* 1716 *a l'année* 1816 [1]. J'écrirai donc ce que je verrai ou ce qu'on me dira, d'après l'impression que j'éprouverai. Je me mets dès aujourd'hui sur la trace des événements.

Le roi, qui, depuis la mort de Louis XIV, avait habité Vincennes, vint, le 6 janvier, s'établir aux Tuileries. L'appartement de Sa Majesté est celui qu'occupait la comtesse de Soissons, lorsqu'elle était surintendante de la feue reine Marie-Thérèse. Si les murs de cet appartement pouvaient parler, leur rapport serait une chronique bien scandaleuse; il faudrait, pour la conservation des mœurs du jeune monarque, lui faire changer de logement.

Le lendemain de son arrivée, Louis XV reçut, pour la première fois, l'abbé de Fleury, nommé confesseur de Sa Majesté. « Monsieur » l'abbé, dit le régent à cet ecclésiastique en lui annonçant le choix » qu'il avait fait de lui, je vous préfère à tout autre, parce que vous » n'êtes ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain. » Fleury se montra jaloux de soutenir sa réputation de véritable gallican; il porta même fort loin, comme on va le voir, l'art de ménager tous les partis. Lorsque les jésuites envoyèrent un des leurs, le père Craye, pour complimenter le nouveau confesseur, qui venait d'enlever à leur ordre

[1] L'indifférence des descendants de la comtesse de B*** du dix-septième siècle a dépassé ses intentions, puisque sa liasse n'a été ouverte qu'en 1829.

une charge dont il était en possession depuis la fin du seizième siècle, l'abbé répondit au complimenteur : « Mon père, je crois n'être point » désagréable aux membres de votre compagnie, car je ne suis point janséniste. » Quand vinrent ensuite les félicitations des jacobins, Fleury leur dit : « J'espère ne pas vous déplaire, mes révérends; » vous savez que je ne fus jamais moliniste. » Enfin parut l'abbé d'Orfanne, grand vicaire de l'archevêque : « Monsieur, lui dit le direc» teur de la conscience royale, assurez mes très-humbles respects à » monseigneur le cardinal de Noailles; Son Eminence croira à leur » sincérité, elle sait que je n'épouse nullement les exclusions de la » cour romaine. » Cela s'appelle, comme on dit, *ménager* sagement *la chèvre et le chou* et même le jardinier... Il n'y a qu'un petit inconvénient à craindre avec un homme si conciliant, c'est que son naturel flexible ne se plie aux passions du jeune roi plutôt que de les faire fléchir. Nous verrons.

Mon mari jouit de l'insigne honneur de compter parmi les *roués* du régent, ce qui est aujourd'hui la première dignité de la cour du Palais-Royal. Le comte de B***, dont le caractère est fort bien fait, aurait voulu, pour augmenter ses chances de crédit, m'initier tout doucement aux *mystères des soupers ;* mais, outre que je fus, comme on s'en convaincra facilement, trop généreuse pour me venger des innombrables infidélités que me fit cet époux trop résigné, je ne croirais jamais expier par assez de honte le *roulement* de mes charmes de trente-six ans sur les genoux de dix satyres envinés. Fi! l'horreur! la chair de poule me vient en songeant à cette prostitution de la beauté, devant laquelle n'a pas reculé madame de Gêvres. J'ai répondu au comte que, peu désireuse de me faire actrice dans les scènes nocturnes du palais d'Orléans, je voulais me borner à être l'historiographe de ces prouesses galantes, et que je le priais de restreindre sa complaisance à me fournir des renseignements sur les travaux érotiques auxquels il est agrégé. M. de B*** m'a promis de me tenir au courant, ce bulletin secret de la régence me sera d'un grand secours.

M. le duc d'Orléans, dès le mois de novembre dernier, accorda au duc d'Antin la permission de donner, cet hiver, des bals masqués dans la salle de l'Opéra ; le nombre en fut réglé à trois par semaine. Cette fondation d'un amusement nouveau a d'autant plus de succès, que le père Sébastien, religieux carme, qui, tout moine qu'il est, ne

veut pas rester étranger aux plaisirs mondains, a trouvé le moyen d'élever facilement le plancher du parterre au niveau du théâtre. La scène, ainsi réunie à la salle, forme un vaste local qu'éclairent une multitude de lustres, et dans lequel les masques montrent leurs costumes bigarrés et leurs intrigues en spectacle aux personnes qui remplissent les loges. Cette comédie en vaut au moins une autre : le plus grand nombre de dames, sous prétexte de la chaleur, se découvrent le visage et y laissent voir, dans des scènes fort animées, des impressions que leur masque immobile n'aurait pas offertes aux assistants. Ce n'est pas trop, en vérité, des cinq livres que les spectateurs payent à la porte pour jouir d'un si joli coup d'œil, surtout quand le régent lui-même, en paraissant au bal de l'Opéra, vient ajouter au plaisir visuel que les Parisiens se procurent à cinq livres par tête. Ils ne sont pas tentés, à coup sûr, de regretter leur argent, lorsqu'ils voient Son Altesse Royale parcourir cette arène de la folie en tenant par la main l'une de ses maîtresses échauffée, comme lui et comme les roués qui l'entourent, par les fumées du vin. Le jour du dernier bal, l'ivresse du prince était si prononcée après son dîner, que M. de Canillac, l'un de ses favoris, craignit que, s'il descendait en cet état dans la salle de l'Opéra, le spectacle ne devînt trop burlesque pour les loges. Il supplia Son Altesse de se coucher, lui insinuant avec douceur que la musique et les lumières lui feraient mal à la tête. Le duc eut l'air d'acquiescer à la prière de Canillac, et, pour le déterminer à sortir plus promptement de sa chambre, il se mit à simuler un ronflement nasal essentiellement caractéristique du plus profond sommeil. Le favori, rassuré par ce témoignage bruyant, se retira sur la pointe du pied. Mais à peine avait-il quitté le régent, qu'il se leva, se fit habiller, et descendit dans la salle du bal, qu'il traversa plusieurs fois en décrivant des figures de géométrie bien éloignées de la ligne droite. Le lendemain, M. d'Orléans, sachant que Canillac était informé de son escapade, dit, en le voyant entrer : « Voilà mon Mentor qui va bien me gronder de ce que je fis hier » malgré lui. — Ne le craignez pas, monseigneur, répondit le gen» tilhomme, car jamais vous ne serez mon Télémaque. »

Les fêtes, les divertissements redoublent au Palais-Royal, depuis l'arrivée à Paris du duc de Lorraine et de la duchesse sa femme, sœur du régent. Leurs Altesses, qui sont venues rendre hommage au roi à cause du duché de Bar, profitent largement de l'occasion pour

goûter dans la capitale de France des plaisirs qui ne se trouvent point à Nancy. Il en est néanmoins que le duc a compris dans ses bagages : sa maîtresse l'a suivi. Le régent l'a reçue avec lui au Palais-Royal; et la duchesse, qui ne se formalise nullement de l'amour de son mari pour la jolie Lorraine, dont elle a fait son amie, laisse à cette dame l'appartement qu'on lui avait destiné à elle-même. L'indulgente princesse a prié son frère de la loger près de chez lui, on prétend même qu'elle loge tout à fait chez lui; ce qui, du reste, serait conforme au sentiment d'amitié plus que fraternelle dont ces deux enfants de feu *Monsieur* furent jadis soupçonnés.

La première fois que madame de Lorraine alla à l'Opéra le régent la conduisit dans la loge où il a fait placer un lit, et dont l'ameublement est de tout point ordonné par la plus voluptueuse recherche. « Voilà qui est on ne peut mieux, » dit la princesse parvenue à je ne sais quel degré d'expérience de la commodité de ce charmant réduit. « Madame de Berry s'est fait construire une semblable loge, » répondit le duc d'Orléans, elle est placée vis-à-vis la mienne. Les » autres princesses n'ont pas tardé d'imiter cet exemple : chacune a » son petit boudoir à l'Opéra; et quand elles s'y trouvent avec leurs » favoris, tous les acteurs ne sont pas sur la scène. Tenez, continua » le régent en désignant à sa sœur une des loges, voici la jeune prin- » cesse de Conti chez elle avec Clermont, que, par renaissance » d'intrigue, elle a fait succéder depuis quelque temps à mon capi- » taine des gardes la Fare, parce que toute l'éloquence amoureuse » de celui-ci est passée dans ses discours. »

Puisque la circonstance m'a conduite au chapitre de la princesse de Conti, racontons en peu de mots ce que j'en sais. Louise-Elisabeth de Condé n'eut jamais la moindre inclination pour son mari; elle vécut cependant en bonne intelligence avec lui pendant une année entière. Mais la bonne intelligence est si fade, si assommante, quand elle n'est pas aiguisée par l'amour ! Dans le courant du treizième mois de mariage, le marquis de Clermont, premier gentilhomme du prince, offrit à madame de Conti quelque chose de plus piquant que cette léthargie conjugale : il est bien difficile de refuser le plaisir quand on s'ennuie; la princesse n'en eut pas le courage. Les amants sont indiscrets, l'aventure fit du bruit dans le monde : M. de Conti, très-jaloux quoique fort débauché, chassa son premier gentilhomme et le remplaça par le marquis de Richelieu. Ce changement arriva

précisément dans le temps où la princesse commençait à s'apercevoir qu'un amant peut à la longue devenir aussi ennuyeux qu'un mari. Richelieu succéda à Clermont dans toute l'étendue de ses fonctions. Vint ensuite la Fare, le prince de Soubise, puis bien d'autres, puis une renaissante tendresse pour Clermont. On ne sait pas où cela pourra s'arrêter, car madame de Conti est la personne du monde la plus susceptible de s'ennuyer.

Cependant le prince ne veut pas absolument prendre son parti, il continue d'être jaloux comme un tigre, et sa femme continue de s'en moquer. Une de ces nuits que la princesse ne dormait pas, il lui prit fantaisie de s'amuser de monseigneur son époux. La dame a un petit chien qui couche souvent avec elle et qu'elle se plaît à déchaîner contre ceux qui s'approchent de son lit, quand il s'y trouve, s'entend. Or, la nuit en question, Son Altesse fit un grand bruit pour donner à croire au prince, dont l'appartement est au-dessus de celui de sa femme, que quelqu'un s'était introduit dans ce dernier. M. de Conti, s'étant imaginé en effet qu'un galant se trouvait avec madame, se lève furieux, saisit son épée, quoiqu'en costume flottant très-peu ressemblant à un habit de combat, et descend à la chambre de la princesse... Elle, qui fait semblant de s'éveiller en sursaut, lui demande ce qu'il veut. Au lieu de répondre, notre jaloux se met à chercher partout, et au moment où, pour terminer son investigation, il se fourre sous le lit, la princesse lâche son petit chien, qui mord le prince jusqu'au sang... où ? je n'ose le dire... mais la morsure dut être très-douloureuse... M. de Conti, relevé comme par enchantement, voulait plonger son épée dans le corps du hargneux quadrupède. « Ingrat! s'écria madame de Conti en arrêtant le bras de » l'Altesse en chemise, ne voyez-vous pas que cet animal est votre » plus fidèle serviteur! qui oserait la nuit s'approcher de moi avec un » tel gardien ! Reconnaissez donc enfin combien vos soupçons jaloux » sont injustes : c'est moi qui ai dressé mon chien à ce service dé» fensif, et ce témoignage seul vous prouve ma sagesse et ma » fidélité. »

M. de Conti, persuadé par une preuve si convaincante, demanda pardon à sa *chaste* moitié; il voulut même, pour l'obtenir, se glisser auprès d'elle... « Non, non, monsieur, reprit Son Altesse, ce n'est » pas là le traitement qu'il vous faut ; allez, croyez-moi, faire panser » votre blessure. »

Mademoiselle de Charolais, sœur de madame de Conti, n'est pas moins qu'elle portée aux tendres faiblesses de l'amour, et elle n'a pas même attendu pour s'y livrer les licences que la beauté reçoit trop souvent de l'hymen. Depuis assez longtemps déjà cette très-jeune personne entretient une intrigue avec le duc de Richelieu, dont la vogue continue d'être telle, que toute femme comme il faut se croirait méprisée si elle n'avait pas été déshonorée par lui. Mademoiselle de Charolais a tout ce qu'il fallait pour acquérir ce précieux déshonneur : sa taille est divine, sa beauté enchanteresse, et ses yeux brillent d'un si vif éclat, qu'au bal ils ne manquent jamais de la faire reconnaître sous le masque.

L'appartement que mademoiselle de Charolais occupe, situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de Condé, donne sur le jardin, dont Richelieu a la clef. Le duc entre donc chez sa maîtresse avec la plus grande facilité, et c'est avec la même aisance qu'il en sort le matin, lorsqu'il commence à voir une lueur dorée éclairer la cime des grands marronniers. Quelquefois les amants se donnent rendez-vous dans le jardin, quand une lune indiscrète ne peut les trahir. Mais si cet astre, ennemi des galants et des filous, trompe l'espoir du couple charmant, mademoiselle de Charolais, d'un pied alerte et léger, sort du palais avec une fille de garde-robe, chargée seule de répondre au suisse, soit en sortant, soit en rentrant, et se rend auprès de l'église des Cordeliers, où Richelieu l'attend. Alors la confidente s'éloigne jusqu'à une certaine heure marquée pour son retour. Le duc a eu soin d'amener un carrosse de place : il y monte avec sa maîtresse; le cocher fait rouler doucement sa voiture et va... où bon lui semble, jusqu'au moment désigné où il doit ramener ses *bourgeois*, comme il les appelle, au point du départ. Dans ces sortes d'entrevues, la jeune princesse, vêtue très-simplement, s'enveloppe la tête dans une coiffe qui la fait ressembler à une femme de la plus modeste condition.

Toutes ces dispositions avaient été faites, il y a quinze ou vingt jours, lorsque la princesse, en roulant dans une voiture plus dure que de coutume, fut atteinte d'un mal de tête violent, et proposa à son amant de revenir à pied au lieu où elle devait retrouver sa fille de garde-robe.

La fille des Condé et Richelieu quittèrent leur carrosse de louage près de Saint-Eustache, ils suivirent la rue des Prouvaires, puis celle

du Roule, et le petit pied de mademoiselle de Charolais, peu habitué à presser le pavé inégal des rues, venait de toucher le trottoir du pont Neuf, lorsqu'un homme assez mal mis s'approcha de la princesse et parut la considérer assez longtemps... Tout à coup cet individu s'écrie : « C'est elle, je la retrouve! » Effrayée par cette exclamation, mademoiselle de Charolais presse le bras de Richelieu et double le pas. Les amants étaient arrivés au commencement de la rue Dauphine; mais ils avaient toujours sur leurs traces l'importun qui les avait escortés sur le pont. Devenu plus hardi, il eut l'insolence de vouloir soulever la coiffe de mademoiselle de Bourbon. Un violent coup de poing, plus prompt que l'exécution de son projet, envoya l'audacieux tomber sur une borne; le duc avait frappé comme un portefaix. Le battu crie au meurtre, au voleur; Richelieu recommande à la princesse de ne point parler, et lui promet de faire tête à l'orage. Cependant des marchands sortis de leurs boutiques aux cris de l'inconnu entourent le couple illustre, qu'il leur désigne avec les épithètes les plus injurieuses, en disant que c'est sa femme qu'on lui enlève. Il n'y avait pas à résister : le duc sentit qu'il allait y avoir du commissaire dans cette aventure; il s'efforça de rassurer la princesse, dont le bras tremblait sous le sien. Pendant ce temps, arrivait le guet, dont le commandant, revêtu du grade éminent de caporal, enjoignit à nos amants de marcher au milieu de sa troupe. Rien à répliquer à cela; Richelieu et mademoiselle de Condé cheminèrent entre huit soldats, suivis d'une populace qui insultait, chemin faisant, les prétendus délinquants.

On arriva chez le magistrat du quartier : la princesse, en montant l'escalier, était au supplice; elle craignait d'être reconnue, circonstance qui pouvait avoir pour elle les plus graves conséquences. Le plaignant était un parfumeur de la rue de Buci, dont la femme avait disparu depuis deux ans, et cet homme croyait l'avoir retrouvée dans mademoiselle de Charolais. Le duc se fit connaître au commissaire, qui, d'abord disposé en faveur du parfumeur, se déclara contre lui dès qu'il sut que la plainte atteignait un grand seigneur. Celui-ci prit alors la parole avec le ton hautain qu'autorise un beau nom : « Je » veux bien vous déclarer, dit-il au plaignant, que cette dame est » ma maîtresse et qu'elle appartient à l'Opéra. Ce n'est donc point » votre femme; en conséquence, si vous persistez dans votre sotte » réclamation, je vous fais mettre à Bicêtre. » L'entêté parfumeur

ayant voulu malgré cette menace saisir le bras de la princesse, un second coup au travers du visage lui fit lâcher prise; et le commissaire, après avoir dit que c'était fort bien fait, envoya coucher le pauvre diable au Châtelet, en complimentant, faute de mieux, M. le duc sur la manière dont il administrait un coup de poing.

Mademoiselle de Bourbon, que sa fille de garde-robe avait en vain attendue près des Cordeliers, ne put pas rentrer à l'hôtel de Condé par la porte; Richelieu l'aida à franchir une des croisées du côté des jardins, et le duc n'eut pas trop du reste de la nuit pour la consoler de l'aventure de la rue Dauphine. Le lendemain, M. d'Argenson fit transférer le parfumeur à Bicêtre; il y restera, dit-on, six mois pour lui apprendre à ne pas donner la peine aux grands seigneurs de le battre et de le faire emprisonner.

L'intrigue de M. de Richelieu et de mademoiselle de Bourbon avait déjà duré quelque temps, lorsque le duc et la duchesse de Lorraine arrivèrent à Paris. Les fêtes se multiplièrent au Palais-Royal à l'occasion du voyage de Leurs Altesses; les dames de la cour, rentrées dans tous les droits de leur coquetterie depuis la mort du vieux monarque, s'ingénièrent à l'envi pour briller aux cercles du régent. Mais elles furent toutes éclipsées par mademoiselle de Valois, troisième fille de M. le duc d'Orléans, qui fit son début dans le monde au premier bal donné en l'honneur de sa tante. Tout le monde fut véritablement ébloui de la beauté de cette princesse à peine sortie de l'enfance, et Richelieu, le plus inflammable des hommes, en tomba subitement amoureux. Or, on sait que l'amour du jeune duc ne se borne point à la contemplation : dans son système, aimer c'est aspirer à la possession; il jura donc d'obtenir mademoiselle de Valois. Il fallait être dominé par une grande présomption pour se flatter de réussir dans un tel projet : cette princesse était la fille du maître actuel de la France, elle habitait le palais de ce prince, et des centaines d'yeux étaient ouverts sur sa conduite de tous les instants. Mais Richelieu ne connaissait pas de rang que son mérite n'égalât, pas d'obstacles que son adresse ne pût vaincre. Sa vanité ne l'abusait point : peu de jours après la première entrevue, qu'avait suivie de près une déclaration, il put être convaincu que la princesse partageait la bonne opinion qu'il avait de lui-même. Un tendre aveu ne tarda pas d'échapper à ce cœur sans expérience, conséquemment sans détour, séduit par la bonne mine du duc, non moins que par ses

compliments et ses douces protestations. Mais les difficultés, comment les vaincre? Mademoiselle de Valois avait une vieille gouvernante nommée madame Desroches, véritable argus, dont la surveillance ne se démentait pas un instant. Ne pouvant metttre en défaut la surveillance de cette vénérable duègne, Richelieu usa successivement de plusieurs expédients pour la tromper : quelquefois il se présentait au palais sous les habits d'un marchand, d'un garçon de boutique, d'un homme de peine, d'un commissionnaire; d'autres fois il se couvrait du burlesque accoutrement d'un bohémien ou des haillons d'un mendiant. Tout cela ne conduisit notre amoureux qu'à obtenir de loin quelques baisers envoyés à la dérobée, quelques serments répétés à voix basse, quelques soupirs significatifs mais stériles, faveurs insignifiantes qui demeuraient en deçà même des tendres chuchotements que les amants pouvaient se permettre dans les salons au bruit de la musique des fêtes. Mademoiselle de Valois, dont la petite imagination ne travaillait pas avec moins d'ardeur que celle de son amant, lui indiqua un moyen plus heureux. La princesse avait une fille de garde-robe-nommée Angélique; sa taille ne différait guère de celle du duc, on l'avait fait habiller en homme pour s'en assurer. Mademoiselle de Valois pouvait, disait-elle, compter sur la discrétion d'Angélique, et elle invita Richelieu à s'entendre avec elle. Le duc comprenait à demi-mot, et sa maîtresse venait de dire le mot à peu près entier. Dès le lendemain il était d'accord avec Angélique, qui fit porter chez lui plusieurs de ses habits pendant qu'elle se disposait à passer agréablement, avec un valet de chambre du prince, les heures durant lesquelles Richelieu remplirait ses fonctions.

Angélique portait tous les soirs dans un cabinet où mademoiselle de Valois se déshabillait les effets qui lui étaient nécessaires pour se mettre au lit, et c'était cette fille qui aidait la princesse à se déshabiller. On ne peut donc s'empêcher de remarquer ici que l'aimable enfant avait calculé d'avance toutes les chances de la substitution, et que sa pensée s'était résignée à tout. La prétendue Angélique parut, passa dans le cabinet sans que la vieille Desroches eût le moindre soupçon, et l'amante de Richelieu ne tarda pas de le rejoindre. Il est aisé de concevoir que la fille du régent dut se déshabiller ce soir-là beaucoup plus lentement que de coutume; mademoiselle de Valois, prévoyant elle-même cette lenteur, qui pourrait trouver sa gouvernante moins indulgente qu'elle, lui avait dit qu'elle allait avant

de se coucher écrire quelques lettres dans son cabinet. Au bout d'une heure madame Desroches, trouvant que son élève avait un style singulièrement prolixe, lui cria au travers de la porte : « Allons, prin» cesse, venez donc vous coucher, vous achèverez demain votre » correspondance! — Cela ne peut se remettre à demain, répondit » mademoiselle de Valois; encore quelques instants, ma bonne, et je » crois que j'aurai fini. »

Ce moyen fut employé quelques jours; mais madame Desroches, qui vit que mademoiselle de Valois se mettait sur le pied d'écrire tous les soirs et d'écrire très-longuement, prit le parti d'entrer dans le cabinet, afin d'empêcher que Son Altesse ne finit par s'échauffer à cette correspondance obstinée. Il fallut songer à d'autres expédients.

Ce changement forcé des batteries de nos amants ne convint nullement à la brune Angélique, qui faisait payer fort cher au duc la location de ses habits, et dont les émoluments cessèrent avec les effets de sa complaisance. Elle fut mécontente, cria à l'ingratitude, et résolut de se faire une ressource nouvelle en divulguant le secret qu'on ne lui payait plus. Il n'est pas inutile de dire que le régent abaissa l'année dernière quelques regards de convoitise sur cette fille; la vertu d'antichambre ne fut jamais sévère. Son Altesse ordonna à Angélique de lui vendre ses bonnes grâces; elle consentit au marché, et en remplit les conditions avec une générosité qui fit époque dans les souvenirs du prince. Angélique le savait; il lui arrivait quelquefois d'entrer assez librement dans le cabinet de Son Altesse, où elle n'était jamais mal reçue. Elle y entra donc un matin avec des projets de délation, et révéla au régent toute l'intrigue du cabinet de la prétendue correspondance, « qui, lui dit-elle, n'est autre chose qu'une » correspondance de soupirs. »

Le duc à ce rapport se mit en fureur, non parce que mademoiselle de Valois avait un amant heureux, mais parce qu'elle s'était permis de disposer d'un trésor qu'il réservait pour lui-même, et que sa troisième fille lui refusait obstinément depuis dix-huit mois. Il courut dans l'appartement de la princesse... « Je sais tout, mademoiselle, lui » dit-il en l'abordant, votre conduite est pleine d'ingratitude... Moi » qui vous chéris plus que vos sœurs, vous me préférez un jeune li» bertin, un enfant qui au premier jour vous abandonnera; je ne vous » le pardonnerai jamais, et je saurai bien punir l'audacieux duc. »

Mademoiselle se jeta tout en pleurs aux pieds de son père, s'efforçant de l'apaiser par mille protestations de tendresse, et lui assurant qu'il ne s'était rien passé que d'*honnête* entre elle et Richelieu... Les larmes de la princesse, le soulèvement précipité de son sein, le tremblement de ses petites mains passées autour du cou de M. le duc d'Orléans portèrent au plus haut point d'exaltation sa fureur mêlée de colère et de luxure... Il proféra les plus terribles menaces contre celui qu'il nommait hautement son rival, jusqu'au point de dire qu'il le ferait périr au secret. Les caresses de mademoiselle de Valois parvinrent cependant à calmer ce transport; elle finit même, tant l'amour croit aisément ce qui le console, par rétablir le doute dans l'esprit enflammé de son père sur la défaite qu'il lui avait reprochée.

Ma tante a parlé de cet esprit ardent, de ce génie aventureux qui règne sur la Suède; ses débuts dans les camps furent, comme on l'a vu, des traits d'héroïsme : à dix-huit ans il expulsa de son royaume d'injustes agresseurs. Sa fortune grandit pendant neuf années; pendant neuf années il se fit redouter dans le nord de l'Europe, dont il était devenu le dominateur par la puissance de l'épée. Mais il lassa la fortune, après avoir fatigué la victoire : une destinée contraire l'attendait en 1709 à Pultawa. Déjà vainqueur du czar Pierre Ier, Charles marchait vers la capitale de ce prince; son ambition et son courage furent trompés dans une bataille qui renversa ce colosse hyperboréen. L'exaltation fait les héros, mais elle fait aussi les fous : Charles XII, voulant résister dans une maison de Bender à une armée turque à la tête de ses laquais et de ses palefreniers, n'est plus qu'un rodomont ayant le transport au cerveau. Que dire aussi de ce monarque qui sort de son traîneau pour croiser le fer avec un commis de barrière!... Avouons-le, les grands hommes sont quelquefois de grands insensés.

Ce n'était qu'à un paladin, à un chevalier errant de cette trempe, qu'on pouvait offrir la direction d'un projet dont il est beaucoup question en ce moment : j'en dirai quelques mots. Le chef de la régence n'ignore point les sourdes menées que l'Angleterre met en usage pour séparer les Bourbons de France de ceux d'Espagne : ces liens de famille, unissant deux nations puissantes et maritimes, inquiètent la politique de Georges Ier, de ce prince ennemi constant de la cour de Versailles, qui, s'il fût parvenu au trône avant les traités

d'Utrecht, n'eût posé les armes qu'après la ruine complète de Louis XIV. Le duc d'Orléans, causant un jour avec le baron de Besenval de cette inimitié du monarque anglais, demandait à ce gentilhomme s'il n'y aurait pas quelque moyen d'occuper ce prince inquiet et rancunier « Rien de plus simple, monseigneur, répondit Besenval : jetez-lui » Charles XII aux jambes; c'est un dogue qui ne demande qu'à mor» dre, et je parie qu'il entreprend la conquête de l'Angleterre sans la » moindre réflexion. »

Si la voix publique ne ment pas, M. le duc d'Orléans a trouvé ce projet praticable, et l'a fait suggérer à Charles XII, qui, dit-on, est enthousiasmé de cette idée jusqu'au point d'en préparer l'exécution. Quoi qu'il en soit, le régent est trop sensé pour compter sur la réussite d'une telle expédition de la part d'un prince presque dépourvu de marine, et dont les forces de terre sont peu imposantes depuis que les vieilles phalanges de la Suède ont été défaites à Pultawa.

Il y a malheureusement plus de probabilités de succès dans les brigues qu'un intrigant habile, Alberoni, suscite à la cour de Madrid contre celle du Palais-Royal. Ce prêtre, qui a fait Elisabeth de Parme reine d'Espagne, a désigné lui-même ses récompenses. Devenu favori du roi et dominateur des volontés de la reine, dominatrice elle-même de celles du monarque, cet homme est le maître de la monarchie. Or son premier soin fut d'envenimer la jalousie de Philippe V contre le duc d'Orléans, et de lui insinuer que la régence du royaume de France appartenait à lui, petit-fils de Louis XIV, plutôt qu'au neveu de ce monarque.

Il est difficile de prévoir, avec une tête aussi faiblement organisée que celle du Roi Catholique, à quel degré de prétention s'arrêtera l'ambition excitée de ce prince. Le régent, informé de ce qui se passe à cet égard à Madrid, y envoya vers la fin du mois dernier le marquis de Louville, muni de pouvoirs spéciaux; mais il paraît que ce diplomate n'est pas de force à lutter avec Alberoni, et qu'il laisse déborder sa politique par celle de cet Italien.

La duchesse de Berry, qui n'avait pas paru à la comédie, au moins ouvertement, depuis la mort de Louis XIV, s'y montra le 2 mars avec un étrange appareil. Un dais avait été dressé dans sa loge; les comédiens allèrent la haranguer avant le spectacle, et la salle était éclairée à l'extraordinaire en bougies. Quatre des gardes de la princesse étaient

en sentinelle sur le théâtre au bas de la loge de Son Altesse Royale; quatre autres se trouvaient aux entrées du parterre. Il y a dans ces témoignages d'ambition et d'orgueil de véritables symptômes de folie Mais voici quelque chose de plus caractéristique : un ambassadeur par acquit de politesse envers une fille du régent, demanda la permission de saluer madame de Berry au Luxembourg, demande à laquelle elle répondit par l'indication d'un jour et d'une heure de présentation. Cette disposition toute royale surprit un peu l'étranger; il s'y conforma pourtant. Mais que devint-il, lorsqu'à l'audience accordée il trouva la princesse assise dans un fauteuil en forme de trône placé sur une estrade, à laquelle on parvenait par trois marches... L'ambassadeur ne sait s'il veille; il s'arrête, regarde Son Altesse avec étonnement, et semble hésiter sur ce qu'il va faire. Enfin, la dignité de ses fonctions dominant son incertitude et son embarras, il salue, tourne le dos à la souveraine pour rire, sort du salon... et madame de Berry ne recueille que l'humiliation d'une tentative inouïe de sa vanité.

Le chef-d'œuvre de Racine aurait peut-être dormi longtemps encore dans nos bibliothèques sans obtenir les honneurs de la représentation, si la situation de Joas n'offrait pas une certaine allusion au règne de notre jeune monarque. Les courtisans ont fait jouer cette tragédie pour se faire un mérite des rapprochements qu'ils se sont empressés d'établir entre l'enfant-roi de la Judée et celui de la France. La pièce a été représentée avec beaucoup d'ensemble par les comédiens, et le public en a saisi toutes les beautés.

Des vers extrêmement satiriques sur les mœurs du régent, de ses filles, de ses favoris, ont rappelé, par le style, surtout par la malignité des pensées, une satire sanglante contre le règne du feu roi, et qui parut peu de temps après la mort de ce prince. Un jeune poëte très-malin, nommé Arouet, le même à qui Ninon légua deux mille livres pour acheter des livres, fut soupçonné d'être l'auteur de cette diatribe rimée; et c'est encore à lui qu'on attribue les épigrammes nouvelles. Ce petit satirique, dont la critique blesse profondément, parce qu'elle n'est pas moins vraie que mordante, vient d'être exilé à Tulle; il quitta Paris hier au soir

Dans le premier temps des amours de mademoiselle de Valois et de M. de Richelieu, il n'avait pas été facile à ce seigneur de concilier cette flamme nouvelle avec celle qu'il devait entretenir à l'hôtel

de Condé. Mademoiselle de Charolais s'apercevait que cette dernière manquait quelquefois d'aliment; elle s'en plaignit avec douceur à son amant, qui, sentant bien qu'il allait mériter des reproches de plus en plus graves, s'avisa d'un expédient qui lui donna du répit... La scène se passe dans l'appartement de mademoiselle de Bourbon; il est minuit. Richelieu vient d'entrer par une fenêtre; sa maîtresse, animée d'un doux espoir, est négligée dans sa parure, comme la beauté pressée de hâter sa défaite. Mais le duc est pâle, triste; on dirait même qu'il est honteux. Sa maîtresse s'informe avec le plus tendre intérêt de ce qui le fait souffrir, le console, le rassure, et se croit certaine de pouvoir le guérir.

« Non, chère princesse, non, répond le duc... il faut y renoncer.

— Qu'entends-je ! Et pour quel motif?...

— Je suis un misérable, un malheureux...

— Calmez-vous, mon cher duc, tous les malheurs peuvent se réparer.

— Sans doute, princesse, mais il faut du temps.

— Quelques minutes sont bientôt écoulées... quoiqu'elles puissent sembler longues.

— Ne parlons pas de minutes, c'est d'un mois au moins qu'il s'agit.

— Un mois! n'êtes-vous plus Richelieu?

— Je ne le suis que trop, princesse... Un fatal penchant... un caprice... une folie... que sais-je? me jeta l'autre soir sur les traces d'une danseuse...

— D'une danseuse! ah! monsieur, c'est donc cela! et, je vous prie de me le dire, où était la nécessité d'une telle perfidie...

— Sans doute, princesse, je suis inexcusable quand vos bontés généreuses... Aussi le ciel m'a puni, et les épines cachées d'un indigne rocher...

— Je vous entends, monsieur... C'est bien fait.

— Il y a un peu de cruauté dans ce que vous dites là, mademoiselle... mais enfin la vengeance vous est permise.

— Vous mériteriez bien qu'on l'exerçât autrement.

— Je ne la craindrai pas tant que vous m'en menacerez, les femmes ne se vengent des infidélités que lorsqu'elles cessent de s'en plaindre. »

La conversation se soutint quelque temps encore sur ce ton piquant, puis Richelieu demanda un baiser à mademoiselle de Charo-

lais, qui le lui donna rancune tenante, et le duc quitta cette nuit-là l'hôtel de Condé après la plus innocente visite... A quinze jours de là, mademoiselle de Charolais reçut une lettre de son amant; elle était datée de la Bastille. Remontons aux causes de son emprisonnement.

Il n'y a pas qu'au Palais-Royal et au Luxembourg des soupers licencieux : l'exemple qui vient de haut manque rarement de fructifier. Vers le commencement de février, une orgie du même genre eut lieu dans la petite maison du prince de Soubise. Ce seigneur y avait invité entre autres personnes Richelieu, le marquis et la marquise de Neale, madame de Nassau, et la comtesse de Gacé, l'une des plus jolies dames de la cour. La comtesse aime beaucoup le vin de Champagne, mais elle le supporte mal; les convives trouvèrent plaisant de l'enivrer. L'ivresse de cette belle, aussi passionnée qu'amie du nectar mousseux, fut un tendre délire, dont tous les hommes présents profitèrent. Jusque-là, les choses ne dépassaient pas de beaucoup la coutume des petits soupers-modèles du régent; mais on alla plus loin, et, après avoir mis madame de Gacé dans la parure que Coypel impose à ses modèles quand il peint Vénus sortant des eaux, on livra la charmante Erigone aux amateurs de l'antichambre. Il faut, pour sauver l'honneur des acteurs d'une telle scène, se persuader qu'ils n'étaient prs moins ivres que leur victime; on aurait trop à s'affliger sur de semblables horreurs, si l'on pensait qu'un seul grain de raison y préside.

L'aventure de la petite maison de Soubise fit un grand éclat; Gacé sentit qu'il ne pouvait se dispenser de tirer vengeance de la hideuse souillure de sa femme. Il s'en prit à Richelieu, le moins coupable peut-être des convives de l'orgie, mais celui que le comte haïssait le plus. Gacé rencontra le duc au bal de l'Opéra, et, comme il voulait l'amener à une querelle, il dit à une dame masquée que ce même duc courtisait de « ne pas écouter un homme aussi perfide. » Richelieu provoqua à l'instant le comte; ils sortirent, et un combat fort animé s'engagea sous un réverbère rue Saint-Thomas-du-Louvre. Le duc blessa le comte trois fois, mais légèrement. Gacé, supérieur en force à son adversaire, lui passa son épée au travers du corps, sans toutefois atteindre aucune partie noble. Le duc d'Orléans, déjà informé, fit transporter les deux blessés à la Bastille. S'il est probable que Son Altesse Royale trouva avec plaisir l'occasion de faire renfermer

l'amant de sa fille, le prince fut contrarié d'être obligé d'emprisonner en même temps Gacé qu'il aimait beaucoup. Mais il ne pouvait, sans injustice, l'épargner, puisque le duel était le sujet apparent de la punition et que le comte avait provoqué.

Richelieu mandait à mademoiselle de Charolais, dans la lettre dont j'ai parlé, qu'il serait le plus heureux des hommes si elle daignait le visiter en prison. Le duc ajoutait que les *épines cachées de l'indigne rosier* étaient une fable qu'il justifierait auprès d'elle, s'il était assez fortuné pour la recevoir. Mademoiselle de Charolais parla de ce rendez-vous à la princesse de Conti, sa confidente ordinaire, qui lui proposa d'aller à la Bastille déguisées en femmes du commun. Cet expédient réussit plusieurs jours de suite; madame de Conti, sœur tendre et serviable, laissait les amants ensemble, et s'en allait dans un corridor exhumer de ses souvenirs quelque chose de semblable aux doux entretiens qu'elle favorisait. Mais les visites des deux prétendues femmes du peuple devinrent si fréquentes, que la cour en fut informée. Le gouverneur reçut l'ordre de faire examiner attentivement ces deux commères, et cet officier reconnut, en rougissant un peu plus que nos beautés déguisées, les deux filles de M. le duc de Bourbon... Il ne fut plus permis à ces consolatrices empressées de visiter le jeune prisonnier.

Le régent a menacé, dès l'année dernière, les traitants de leur faire les honneurs d'une chambre de justice, chargée d'examiner leur conduite financière à la fin du règne de Louis XIV. Son Altesse Royale se flattait d'établir une sorte de torture sur leur imagination, qui les porterait à rendre gorge par crainte et à venir d'autant au secours de l'Etat. Mais les oreilles des traitants sont dures; la majorité n'a rien voulu entendre : M. le duc va voir si l'exécution réussira mieux. En conséquence, une chambre de justice chargée de les juger fut instituée, par un édit, au milieu du mois de mars. On assure que cette mesure peut produire trois cents millions, et que les gens de finance n'auront pas encore restitué tout ce qu'ils ont pris au delà de ce qu'ils doivent voler par état. Ce n'est pas impossible; mais, pour obtenir ce résultat d'espèces sonnantes, il ne faudrait pas en recherchant des fripons, le devenir autant qu'eux. La première taxe frappée par la chambre s'élève à cent soixante millions; essayons d'évaluer, par la marche des choses, ce qu'on versera de cette somme dans les

coffres du roi. Des traitants s'empressent, comme on le pense bien, de réclamer contre la fixation de leur quote-part de restitution, et là commence l'abus. Les femmes des juges, qui, à l'exemple de madame Dandin, voudraient

> . . . du buvetier emporter les serviettes,
> Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes,

vendent des réductions aux gens imposés, les maîtresses s'en mêlent aussi, et les magistrats *imposeurs* eux-mêmes ne sont pas étrangers à ce petit commerce, que messieurs les courtisans trouvent également à leur gré. Un partisan fut condamné, la semaine passée, à verser au trésor un million deux cent mille livres, certain grand seigneur lui offrit de le faire décharger moyennant trois cent mille livres. « Vous » venez trop tard, monsieur le comte, répondit-il, j'ai fait marché » avec madame votre épouse pour moitié. » Il paraît que dans ce noble ménage la femme spécule pour son compte particulier.

La chambre de révision a fait comparaître devant elle le fameux juif Samuel Bernard, accusé d'avoir fait sortir de France plusieurs voitures d'or et d'argent. Ce banquier israélite est un homme au-dessous de la plus petite taille ; son corps est presque contrefait et ses jambes sont tournées de telle sorte, qu'on pourrait croire que les mollets se trouvent placés à la partie antérieure. Les cheveux de Samuel sont d'un blond ardent ; sa bouche en s'ouvrant ne montre que des ruines de dents comparables à une implantation de clous de girofle, et ses yeux un peu louches ne rachètent point les autres traits disgracieux de son visage. Au moral c'est autre chose : Samuel, à part un peu de vanité, défaut assez peu judaïque, possède de belles qualités, et son intérêt n'est nullement sordide. Ce banquier se montre calculateur par état, mais hors de son bureau vous le trouverez généreux, quelquefois prodigue par caractère, ce qui le fait aimer assez généralement, excepté de ses corcligionnaires, pour lesquels donner et perdre sont synonymes.

Bernard produisit devant la chambre les ordres de Louis XIV, en vertu desquels il avait fait sortir du royaume plusieurs tonnes d'argent destinées à exercer diverses séductions. Il présenta en même temps ses comptes. Le régent les examina lui-même, les trouva purs et renvoya le juif comblé de témoignages de satisfaction. Son Altesse Royale espère peut-être en recueillir bientôt le prix dans les besoins pressants de l'Etat.

Les désordres résultant des opérations de la chambre de révision sont affligeants. La querelle qui se renouvela récemment entre les ducs et les membres du parlement n'est que plaisante. Ces robins ont la prétention d'être les égaux des seigneurs qui viennent siéger parmi eux; prétention repoussée par ces derniers, lesquels déclarent essentiellement leurs inférieurs des hommes sortis pour la plupart du peuple et parvenus au siége par l'ignoble canal de la basoche. Nonobstant ce superbe dédain, la cour suprême assimile hautement son premier président à l'ancien connétable et les présidents à mortier aux ducs. Les pairs, pour rétorquer l'argument, soutiennent qu'aucun descendant de l'antique chevalerie ne consentit jamais à jeter une robe de palais sur son noble baudrier, preuve évidente de la dérogation qu'il eût subie en le faisant. Outré de cette insultante assertion, les gens de robe, après de longues et savantes recherches, ont présenté au régent un mémoire duquel il résulte que les ducs et pairs, leurs fiers adversaires, descendent, dans la proportion des trois quarts au moins, d'avocats, de greffiers, de procureurs, d'huissiers, d'apothicaires, de barbiers, de joueurs de luth, de marchands de marée et de valets... La pairie crie au libelle calomnieux; mais le mémoire rapporte les dates. Le public rit aux dépens de la haute noblesse; M. le duc d'Orléans imite la multitude, et l'imite d'autant plus volontiers que beaucoup des maisons ducales convaincues d'origine roturière se disent plus nobles que la famille royale. Les archives viennent d'être bouleversées par les pairs rabaissés : ils font voler la poudre de mille liasses de parchemins centenaires, mais ils ne peuvent réussir à en jeter aux yeux de leurs adversaires. De son côté le peuple persiste à désigner les plus grands personnages du royaume par le nom de leurs ascendants roturiers avec addition des professions de charron, de maréchal ou de barbier que ces derniers ont exercées; et le conseil de régence refuse décidément de prononcer sur une question environnée de tant de ridicule.

Au milieu même des habitudes d'une société débauchée, il est des traits d'immoralité qui révoltent : tel est celui dont la cour s'entretient tout bas, mais que le public condamne tout haut. En voici les circonstances un peu mitigées de réserve. M. de la Rochefoucauld, ancien capitaine des gardes du duc de Berry, gentilhomme que la duchesse honora, dit-on, de ses bontés passagères, épousa l'an passé

la fille du financier *Prondre*. Le régent, en faveur d'une dot d'u million donnée à M. de la Rochefoucauld, fit grâce au partisan de l part de restitution à laquelle il était imposé; peut-être alors Son Al tesse Royale eut-elle en vue une action purement généreuse. Mai ayant vu la jeune dame au Luxembourg, le prince la trouva si jolie, qu'il se persuada qu'elle devait avoir au nom de son père un acquit de gratitude à exercer envers le chef de la régence. Madame de Berry, devenue confidente des désirs du duc, promit de l'aider à les satisfaire, et prit jour à cet effet. Un déjeuner amical fut le prétexte que la duchesse employa pour attirer madame de la Rochefoucauld dans sa chambre à coucher, où celle-ci trouva avec surprise le père de cette princesse. Ce repas du matin fut gai. La duchesse versait souvent à la jeune dame, qui ne buvait pas toujours, mais qui but assez pour se trouver fort étourdie quand on se leva de table. Assis sur une ottomane auprès de la charmante convive, le duc devint pressant. La dame du Luxembourg encouragea l'attaque, elle avança en riant la défaite. Madame de la Rochefoucauld, excitée, intimée par madame de Berry et pressée par M. d'Orléans, n'avait déjà plus de charmes secrets pour lui. Bientôt elle se sent renversée sur les genoux de la princesse, qui lui retient les bras en se faisant aider par une femme de chambre sortie tout à coup d'un cabinet. Vainement la dame violentée oppose-t-elle ses larmes aux entreprises les plus audacieuses : elle ne tarde pas d'en subir la conséquence.

Ce combat ne fut pas sans danger pour l'assaillant : madame de la Rochefoucauld en se débattant atteignit le duc à son œil malade, qui du coup faillit être détaché de l'orbite. Il est probable que Son Altesse le perdra.

Que peut dire le pauvre mari de la conquête d'un rival auquel toute la France est soumise?... Il se tait et se contente de se réjouir secrètement du sacrifice douloureux que la vertu de sa femme a coûté au vainqueur. C'est une consolation que peu de maris obtiennent aujourd'hui : les vertus prises d'assaut sont si rares !

Tandis que l'on s'emparait de vive force d'une chasteté conjugale qu'il eût fallu conserver comme un bijou précieux, les pères jésuites exerçaient dans l'ombre un autre genre de séduction d'autant plus adroite qu'elle eût pu leur soumettre la force; seule base réelle de tout pouvoir. Ces bons pères faisaient parcourir à leurs agents toutes les villes de garnison : là, sous prétexte de fortifier la piété dans le

cœur des soldats, ils y insinuaient les principes de leur compagnie et créaient au sein des armées des associations jésuitiques. Les colonels, à qui le plaisir ne laisse jamais le temps de s'occuper de leurs régiments, ne s'aperçurent point de ces intrigues : elles avaient déjà subjugué une notable portion de l'infanterie, lorsqu'elles furent révélées au régent par un placet signé de quarante soldats du régiment de Bretagne. Ce placet, adressé au colonel, le suppliait de prendre sous sa protection l'*association pieuse* que formaient les signataires et de daigner lui-même s'y agréger. « Ouais, dit cet officier, me prend-on » pour un général des capucins? Je ne connais rien à tout cela, l'or- » donnance de 1676 n'en fait pas mention. » Le colonel parla au régent de cette circonstance, qu'il ne s'expliquait qu'imparfaitement. Son Altesse Royale, qui s'en rendit un compte plus net, fit venir devant lui les soldats jésuites. Tout fut découvert. Un édit supprima les confréries formées dans les régiments et prescrivit aux troupes de Sa Majesté de s'en tenir en matière de religion à la direction de leurs aumôniers.

Le malheureux qui se noie s'attache au moindre roseau, il se croit sauvé si ce frêle soutien résiste quelques instants. Un Ecossais nommé Jean *Law*, obligé, dit-on, de s'expatrier pour un meurtre, vint, dans une audience qu'il obtint du régent au mois d'avril, proposer l'établissement en France d'une banque générale, où chacun serait libre de porter son argent et de recevoir en échange des billets payables à vue. Le novateur concevait la possibilité de donner pour hypothèque aux dépositaires le commerce des compagnies françaises du Nouveau Monde, que le système lui-même ferait fructifier. Ce projet parut si séduisant au prince, qu'il en demanda l'explication détaillée pour la soumettre au conseil de régence. Le mécanisme de Jean Law a des ressorts compliqués qui ne peuvent être aperçus que par des yeux exercés. On ne s'attacha point à les découvrir, on vit uniquement les bénéfices énormes promis par cette espèce de jeu où les joueurs parient les uns contre les autres. Quant au gouvernement il pensa qu'il ne pouvait adopter trop tôt le plan d'une association qui payerait en papier les dettes de l'Etat et ne se rembourserait que par les profits résultant de son industrie. La banque de Law est du reste une imitation de celle de l'Angleterre, dont les intérêts se con-

fondent avec ceux de la compagnie des Indes ; fusion que le fondateur proposait d'adopter en France.

Personne dans le conseil de régence n'ayant opposé au projet un raisonnement fondé sur des probabilités équivalentes à l'évidence de ses avantages, deux édits, l'un du 2, l'autre du 20 mai, autorisèrent le sieur Law à fonder à Paris la banque dont il avait proposé l'établissement. Elle fut placée rue Vivienne dans une partie de l'ancien palais Mazarin. Indépendamment du directeur de l'entreprise, M. Trudaine et deux autres négociants furent désignés pour signer les billets, dont voici la forme :

*N° .... Ecus d'espèces.*

*La Banque promet payer au porteur, à vue. . . . . .*

*. . . . . écus d'espèces des poids et titre de ce jour, valeur reçue.*

*A Paris, le .... de .... 171..*

Il fut émis sur-le-champ pour deux cent cinquante millions de ces billets, qui remplacèrent les anciens papiers royaux et eurent cours dans toute l'étendue du royaume. L'édit de création portait privilége en faveur du sieur Law et de sa compagnie de « tenir et exercer en » France une banque générale pendant l'espace de vingt années, à » dater de l'enregistrement de l'édit ; » lequel fixait le fonds de cette association à douze cents actions de mille écus chacune, formant un capital de six millions d'argent comptant [1].

Cependant tous ceux qui possédaient de l'argent, alléchés par les produits considérables que la banque offrait en perspective, coururent le porter dans ses bureaux en échange des actions qu'elle venait de créer. Ce fut une fureur, un délire, un enivrement général. Il fallut se hâter d'augmenter le nombre des actions ; nonobstant la fixation déterminée par l'édit, il en fut émis pour quarante millions au lieu de six. Les billets prirent en même temps une faveur inimaginable : en ce moment même une foule de particuliers les préfèrent aux espèces ; on court s'étouffer dans la rue *Quincampoix*, où s'est établie une espèce de bourse pour les négociations du papier de la banque. Je reviendrai plus d'une fois sans doute sur la manie spéculatrice qui s'empare de toutes les têtes.

[1] Il faut se rappeler qu'en 1715 la valeur de l'écu a été portée de trois francs dix sous à cinq livres.

A peine, au milieu de cette folie financière, le public s'est-il aperçu d'une circonstance qui dans tout autre temps eût excité l'attention générale; mais je ne dois pas la passer sous silence. Les princes du sang ont présenté au roi le 22 août une requête tendant à la révocation de l'édit de 1714, qui donne aux *légitimés* le droit de succéder à la couronne à défaut des princes du sang. La même requête demande aussi l'abrogation de la déclaration qui permet aux mêmes légitimés de prendre la qualité de princes du sang. Nous verrons ce que cela deviendra.

Le régent, dégoûté de la duchesse de Berry, avait jeté, comme on sait, des regards de convoitise sur mademoiselle de Valois; mais l'amour exclusif qu'elle voue au duc de Richelieu a lassé la patience du prince : il a tourné ses vues vers mademoiselle d'Orléans, sa seconde fille. Cette princesse, non moins jolie que sa jeune sœur et plus spirituelle que l'aînée, n'opposa qu'une courte résistance aux désirs de son père, ne lui sacrifiant qu'un goût fort vif mais aussi volage pour toutes les jolies femmes de chambre qu'elle avait auprès d'elle. La passion fut mutuelle, mais elle dura peu. Mademoiselle d'Orléans, ne pouvant supporter l'idée de se voir préférer à toute heure soit madame de Parabère, soit une danseuse d'Opéra, soit une fille des cuisines du Palais-Royal, s'avisa soudain de scrupules bien tardifs et révéla tout à madame la duchesse d'Orléans. La confidente était, il faut en convenir, singulièrement choisie : les détails de la confidence ne furent pas moins étranges. « Il est trop difficile, dit la jeune prin» cesse à sa mère, de vivre avec mon père, non comme une fille ni » comme une amante, mais à la manière de ses conquêtes de cou» lisses ou de magasins. » Après cet aveu mademoiselle d'Orléans déclara qu'elle se sentait une vocation décidée pour la vie du cloître. La fille de Louis XIV avait bien assez de couleuvres à avaler dans sa vie domestique : elle ne s'opposa point aux projets de retraite de sa fille; mais elle lui conseilla de les taire au régent, qui sans doute n'y donnerait point son adhésion. Mademoiselle d'Orléans se conforma à ce conseil, mais elle prit secrètement des informations afin de ne s'enfermer que dans un couvent dont elle pourrait devenir abbesse, non par ambition, mais dans le but de se livrer avec sécurité à la passion effrénée qu'elle avait pour son sexe. Déterminée en faveur de Chelles, la princesse, qui se trouvait à Saint-Cloud avec *Madame*, lui demanda le 14 septembre la permission d'aller faire ses dévotions

à ce monastère. Elle s'y rendit en effet, accompagnée de madame Desbordes sa sous-gouvernante ; mais le soir, au lieu de revenir à Saint-Cloud, comme elle l'avait promis à sa grand'mère, mademoiselle d'Orléans écrivit à cette douairière et à la duchesse, femme du régent, qu'elle réalisait le projet dès longtemps formé de s'enfermer à Chelles, où elle se proposait de se faire religieuse. Vainement le duc d'Orléans employa-t-il tous les moyens pour déterminer sa fille à changer de résolution, elle fut inébranlable dans ses projets.

Tandis que mademoiselle d'Orléans renonçait au monde, à quelques restrictions près, sa jeune sœur ressentait tous les tourments que l'absence fait éprouver aux amants bien épris. Richelieu était sorti de la Bastille ; mais depuis les révélations faites au régent par l'infidèle Angélique les entrevues de mademoiselle de Valois et de son amant avaient été difficiles et conséquemment fort rares, ce dont mademoiselle de Charolais avait profité de son mieux. Personne n'est plus ingénieux qu'une femme qui désire : la princesse découvrit un jour dans le mur d'une de ses garde-robes une petite ouverture près de terre par laquelle il lui sembla qu'un homme pourrait passer en s'aidant de toute la bonne volonté que prête l'amour. Le duc, averti par sa maîtresse, ne tarda pas à profiter de l'avis. Richelieu avait la taille très-fine, mais le trou était bien petit; et l'homme le plus amoureux diffère au moins du chat, en ce qu'il ne peut comme lui se tirer en quelque sorte à la filière et passer partout. Notre amoureux ne voulait pourtant pas renoncer à cette aventure sans avoir essayé de tous les moyens praticables. Il quitta son habit et les épaules passèrent, mais les hanches s'arrêtèrent à l'entrée de l'ouverture. Le duc se débarrassa du vêtement qui les couvrait; cela suffit : Richelieu déboucha à plat ventre dans la garde-robe, où mademoiselle de Valois le vit

La culotte à la main demandant son salaire.

Il l'obtint ce jour-là, et d'autres fois encore; mais si les amants sont féconds en ruses, la surveillance des jaloux est difficile à tromper, surtout quand ils sont régents d'un grand royaume, et qu'ils peuvent à leur gré multiplier les argus. M. le duc d'Orléans fut bientôt informé que Richelieu s'introduisait chez la princesse par une espèce de chatière ; on la montra à Son Altesse Royale, qui refusa d'abord de croire qu'un homme pût y passer. Il voulut s'assurer du fait

par ses yeux, s'aposta le soir même à proximité, et vit le duc se glisser dans la musse dont il s'agit. Le lendemain elle fut bouchée avec de grosses pierres bien maçonnées, bien cimentées, au grand désespoir de mademoiselle de Valois, et au grand profit de mademoiselle de Bourbon.

Le marquis de la Fare, l'un des roués les plus dévoués au régent, est depuis quelques jours en défaveur auprès de Son Altesse Royale; je demandais hier à mon mari la cause de cette disgrâce, et voilà ce qu'il m'a raconté. Il y eut la semaine passée un petit souper au Luxembourg. Les convives hommes étaient le régent, la Fare, Riom, Fargis, et Richelieu, que le duc d'Orléans, malgré sa jalousie, voit avec quelque plaisir dans ses orgies nocturnes. La partie féminine de la société se composait de mesdames de Berry, de Parabère, de Gèvres, d'Averne et du Deffant. Jamais deux armées n'offrirent un nombre plus égal de combattants.

En se mettant à table le régent dit qu'il fallait griser les dames afin de connaître leur caractère dans le vin. Son Altesse Royale devait déjà savoir à quoi s'en tenir sur ce point; mais les jolies convives avaient l'esprit trop bien fait pour lui refuser une nouvelle expérience : elles se laissèrent griser. Le duc alla plus loin qu'elles; sa tête, à la fin du souper, était tellement échauffée, qu'il se mit à chanter des chansons entièrement *dégazées*, qu'il accompagna d'une pantomime plus expressive que les vers... Quand ce prince eut fini, la Fare déclara qu'il avait inventé une lanterne magique bien autrement démonstrative; et que si Leurs Altesses Royales voulaient bien le lui permettre, il allait montrer cette pièce curieuse à la compagnie. Chacun des hommes répondit qu'on serait enchanté d'un tel spectacle; les dames ne dirent pas qu'il les effrayerait. On prépara l'appartement, les spectateurs se placèrent, les lumières furent éteintes : on vit ce que la Fare avait à montrer... ou bien on ne le vit pas, car rien ne se prête aux distractions comme une lanterne magique. Je dois dire pour les personnes qui n'étaient pas là que les ombres coloriées produites sur la blanche toile par le facétieux capitaine des gardes du régent étaient les figures de l'Arétin avec explication en vers de la composition de la Fare... Ce n'était pas édifiant. Il y avait longtemps que le spectacle était terminé, et les lumières

ne se rallumaient point; elles reparurent enfin. Les convives songèrent à se retirer.

Le régent roulait vers le Palais-Royal ayant la Fare et Fargis dans son carrosse. Le prince ne disait rien : les deux gentilshommes crurent qu'il dormait; ils le crurent d'autant mieux qu'en quittant le Luxembourg, il était dans un état voisin d'une complète ivresse. Tout à coup Son Altesse Royale, prenant la parole assez haut pour couvrir le bruit des roues, dit à la Fare :

« Mon ami, je te prie de me faire un plaisir.

— Monseigneur, je suis prêt! répondit le marquis.

— Oh! mais c'est qu'il ne faut pas songer à me refuser.

— Votre Altesse Royale sait bien qu'elle peut comper sur mon respectueux dévouement.

— Dispose-toi donc à me couper à l'instant la main droite.

— Il y a quelque fine plaisanterie cachée sous ce que Votre Altesse Royale me fait l'honneur de me dire.

— Du tout; je t'ordonne, très-sérieusement, très-positivement, de me couper le poing... c'est un parti pris.

— Certainement, monseigneur, je n'y consentirai pas.

— Comptez donc sur les amis! s'écria le régent avec douleur... les ingrats! vous les voyez reculer quand il faut vous rendre le plus léger service!

— Mais Votre Altesse, reprit la Fare, ne songe donc pas à ce qu'elle exige de moi?

— Si fait, mon ami, j'y songe à merveille; je veux me purifier... Cette lanterne magique, cette obscurité... ce qui s'en est suivi... ces femmes... ces caresses... Coupe-moi la main, te dis-je...

— Mais, monseigneur...

— Quoi! tu refuses encore... Eh bien! marquis, ajouta le prince en mettant sa main sous le nez de la Fare, tiens, sens l'odeur pestilentielle, et coupe... »

A ce point de la discussion le carrosse entra dans les cours du Palais-Royal, on ouvrit la portière, le prince monta chez lui, se coucha; sa paupière, surchargée par l'ivresse, se ferma bientôt, et sa ridicule prétention s'évanouit dans le sein du sommeil.

La Fare, ami intime de M. de Turgi, eut l'imprudence de lui raconter cette bizarre anecdote, qui revint aux oreilles de madame de Parabère. Elle se plaignit au régent de l'indiscrétion du capitaine des

gardes, et Son Altesse Royale, mécontente elle-même de la Fare, lui défendit sa présence jusqu'à nouvel ordre. Mais le marquis est trop libertin pour que le régent puisse se passer longtemps de lui.

Tandis que les mœurs s'affranchissent de toutes les bienséances, et que la galanterie est poussée jusqu'au dernier degré du libertinage, un poëte qui chanta longtemps les plaisirs, sinon plus innocents, du moins mieux voilés, du règne précédent, vient de quitter la vie. M. de Coulanges, connu par des chansons agréables, mourut cette année à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il compta autant d'années qu'Anacréon, mais il ne vivra pas autant que lui dans les souvenirs. Les couplets de nos jours sont trop légers pour résister aux atteintes des siècles.

## CHAPITRE III.

### 1717.

Triple alliance entre la France, la Hollande et l'Angleterre. — Les Espagnols s'emparent de l'île de Sardaigne. — But secret d'Alberoni. — Saint Antoine au milieu des diables. — On ôte les lisières au roi. — M. le duc de Ventadour à l'hôpital. — Polichinelle de la foire et les courtisans polichinelles. — Le fouet par substitution. — Affaire des princes légitimés. — Leur Mémoire. — C'est une femme de chambre qui le rédige. — Mort du chancelier Voisin; d'Aguesseau le remplace. — Brève notice sur Destouches. — J.-B. Rousseau; belle conduite de ce poëte. — Fontenelle; un mot sur lui. — Expédient comique du poëte Dufresny. — L'abbé de Saint-Pierre rêveur vertueux. — Vie profane de mademoiselle d'Orléans au couvent de Chelles. — Le czar Pierre le Grand à Paris. — Portrait de ce prince. — Particularités de son séjour. — Départ du czar. — Salle d'audience vacillante. — Voltaire est mis à la Bastille. — Causes de cet emprisonnement. — Intermittence de dévotion et de péchés. — Histoire du diamant le *régent;* son acquisition. — Édit qui révoque celui de 1714 sur les princes légitimés. — Faveur de la banque — Création de la compagnie du Mississipi. — Il est défendu de parler ou d'écrire pour ou contre la bulle *Unigenitus*. — Suppression de la chambre de justice. — D'Argenson sous la gouttière. — Troubles en Bretagne. — Le *bel air* et le *bon ton*.

Pour que je n'aie pas eu à parler de Dubois dans toutes les aventures scandaleuses que j'ai rapportées, il fallait qu'il fût absent, et il l'était. Cet abbé s'était rendu à la Haye, où la France, l'Angleterre et la Hollande discutaient les conditions d'une triple alliance conclue le 4 janvier de la présente année. Il fut stipulé par ce traité que le

prétendant Jacques III sortirait immédiatement de France; qu'il ne pourrait être creusé de port à Mardick pour suppléer à celui de Dunkerque, détruit en exécution des conventions d'Utrecht, et qu'aucune des puissances contractantes ne pourrait à l'avenir donner asile aux personnes proscrites par les autres. On se garantit réciproquement, par les conventions du 4 janvier, les bases fondamentales de la dernière paix : entre autres, l'inviolabilité de la succession du trône d'Angleterre dans la maison de Brunswick; l'interdiction de la couronne d'Espagne aux Bourbons de France, et de celle de France aux Bourbons d'Espagne; enfin, des secours mutuels entre les parties contractantes, pour les cas de troubles intérieurs ou extérieurs, particulièrement s'ils tendaient à la violation des clauses ci-dessus.

Pendant qu'on traitait à la Haye, Philippe V, qui ne voulait rien avoir de commun avec le duc d'Orléans, même en politique, bien que ce fût son allié le plus naturel, Philippe V avait armé une escadre dans le but apparent de secourir les Vénitiens contre les Turcs. Mais le projet réel d'Alberoni, qui gouverne l'Espagne, était de s'emparer de l'île de Sardaigne, acquise à l'empereur par le traité d'Utrecht. En effet, huit mille Espagnols, sous la conduite du marquis de Leide, ne tardèrent pas à débarquer dans cette île, dont ils viennent d'achever de faire la conquête. Or cette conquête elle-même n'est encore qu'un moyen du subtil Italien; le résultat auquel il aspire, c'est de brouiller le régent avec ses nouveaux alliés en leur faisant entendre que les hostilités de l'Espagne en Italie sont concertées avec le cabinet du Palais-Royal. Ce bruit est effectivement semé dans toutes les cours de l'Europe par les agents d'Alberoni, ce qui a obligé M. le duc d'Orléans à faire notifier aux puissances le démenti formel de ces propos. L'ambassadeur de France à Madrid a été chargé en même temps de déclarer que la régence ne consentirait jamais à voir troubler la tranquillité de l'Europe, et qu'elle désapprouvait formellement l'occupation de la Sardaigne par les troupes de Sa Majesté Catholique.

Le concierge du Palais-Royal, nommé d'Ibagnet, est un homme vertueux dont les mœurs forment un contraste singulier avec tout ce qui l'environne : on dirait saint Antoine au milieu des démons. En vain est-il entouré de séductions, elles n'ont aucune prise sur lui; les passions glissent sur ce caractère stoïque comme les traits de l'A-

mour sur le bouclier de Minerve. Ibagnet, ancien serviteur de la maison d'Orléans, a vu naître Philippe; il l'aime tendrement, le sert avec zèle et se permet quelquefois de blâmer sa conduite. Le régent ne l'écoute guère, mais il a l'air de l'écouter; tant la vertu a d'ascendant sur le vice, même quand il est tout-puissant. Une seule fois le duc d'Orléans osa donner à d'Ibagnet un ordre qui avait rapport à ses plaisirs : « Votre Altesse Royale se trompe, répondit la con» cierge, elle croit s'adresser à quelque grand seigneur de la cour... » Je suis un homme trop obscur pour être vicieux; je vais querir » M. le marquis de la Fare, ou M. le comte de Nocé. » Souvent l'honnête vieillard, un bougeoir à la main, conduit son maître jusqu'à la porte de la chambre où se célèbrent les saturnales du Palais-Royal : « Entrez-donc, Ibagnet! lui dit un jour le régent. — Mon» seigneur, répondit-il, mon service finit ici, je ne vais point en si » mauvaise compagnie. »

Le 13 février, surveille du jour où Louis XV eut sept ans accomplis, on ôta les lisières à Sa Majesté, et M. le maréchal de Villeroi commença à la servir au couvert. Le 15 madame la duchesse de Ventadour, en présence du régent, remit le roi, qui sortait des mains des femmes, entre celles des grands officiers de sa maison. La gouvernante, en prenant congé de son illustre élève, lui baisa la main, qu'elle mouilla de larmes. Louis XV sauta alors à son cou, et, l'embrassant tendrement, la supplia de ne pas le quitter. « Mais, sire, lui » répondit-elle, il faut écouter la raison. — Ah! maman, répliqua » Sa Majesté, je ne connais plus de raison quand il faut me séparer » de vous. » M. le duc d'Orléans, témoin de cette scène pathétique, dit à madame de Ventadour que la tendresse du roi était un tribut aussi mérité qu'il était honorable; et, après l'avoir remerciée des soins qu'elle a donnés au jeune monarque, Son Altesse Royale a confié ce prince à M. le maréchal de Villeroi, son gouverneur. Arrivée à son appartement, madame de Ventadour y a trouvé un présent de pierreries estimé trois cent mille livres.

Pendant que cette cérémonie touchante se passait aux Tuileries M. de Ventadour, mari de l'ex-gouvernante, était acteur dans une scène grotesque qui doit trouver place ici. Les personnes au-dessus du commun peuvent se procurer à l'hôpital des Incurables des appartements commodes et d'un prix peu élevé. Le duc, dont la santé n'est pas meilleure que la fortune, par l'abus qu'il a fait de l'une et de

l'autre, s'était retiré dans cette maison, tandis que sa femme résidait à la cour. Or, le jour où la duchesse remettait le roi entre les mains des hommes, et voyait en conséquence finir ses fonctions, M. de Ventadour, en sortant de l'église, fut accosté par un pauvre, qui lui demanda l'aumône. « Parbleu, mon ami, répondit le duc, tu prends » bien ton temps! ma femme est sortie aujourd'hui de condition, et » tu me vois à l'hôpital... Adresse-toi mieux, je te prie. »

Voilà déjà le pauvre petit roi victime de l'étiquette; il ne règne pas encore, et ce tyran règne sur lui. Avant-hier Louis XV voulait aller à la foire Saint-Germain, Sa Majesté se promettait un plaisir bien vif du spectacle de Polichinelle se moquant du commissaire et donnant des coups de bâton au diable. Mais M. le duc du Maine, surintendant de l'éducation du roi, et M. le maréchal de Villeroi, son gouverneur, voulaient tous deux s'asseoir à la droite de Sa Majesté : le légitimé prétendant qu'en sa qualité de prince du sang cette place lui était due, le gouverneur soutenant qu'il ne devait la céder qu'au régent. La question ne pouvait être décidée sur-le-champ; on rentra au château, et l'enfant couronné dut renoncer ce jour-là au plaisir qu'il s'était promis... Le lendemain cette affaire ayant été portée au conseil de régence fut réglée en faveur de M. le duc du Maine. On monta en carrosse; mais Polichinelle était absent de son théâtre quand on y arriva : il parcourait les rues de Paris; d'où il résulta que les marionnettes du château avaient privé décidément le roi de voir celles de la foire Saint-Germain.

Le roi montre infiniment moins de goût pour l'étude que pour les gambades de Polichinelle, qu'on est enfin parvenu à lui faire admirer. Il repousse les livres obstinément, et les met en pièces si l'on persiste à les lui présenter. C'est avec une peine extrême qu'on est parvenu à lui montrer à lire, et à loger dans sa tête quelques éléments de grammaire. Madame de Ventadour avait inventé un genre de punition vraiment ingénieux pour le prince inappliqué : je ne dois pas le taire; il fait trop d'honneur à l'imaginative des courtisans. Un petit garçon, né d'une pauvre famille, et de l'âge de Louis XV, avait été placé près de lui; il devint l'émule de ce prince, qui le prit en amitié. Dans l'éducation commune aux deux enfants, quand le roi manquait à ses devoirs son condisciple recevait des férules; s'il plaisait à Sa Majesté d'être complétement rebelle aux leçons, le pauvre compagnon d'étude avait le fouet. Ce moyen de-

meura sans le moindre succès : la paresse fut plus forte chez Louis XV que l'amitié ; et comme les coups de martinet administrés sur le derrière du pauvre diable ne retentissaient point sur les fesses royales, il fallut se résigner à attendre que l'envie d'apprendre vînt à Sa Majesté.

Le lundi 22 février, les pairs ont remis un placet au régent à l'appui de la requête présentée l'année dernière au roi par les princes du sang contre les fils légitimés de Louis XIV. La députation chargée de remettre ce placet était composée de l'évêque de Laon, de celui de Châlons, des ducs de la Force, de Noailles et de Chaulnes. Ces seigneurs ont dit à Son Altesse Royale que si elle refusait de prononcer, les pairs étaient déterminés à porter l'affaire devant la justice réglée pour faire déclarer les princes légitimés fils de M. le marquis de Montespan.

Cette protestation produit un grand éclat dans le monde; mais, quoique les princes du sang aient raison en principe, ils ont raison trop tard pour que l'estime publique accueille leur démarche comme une action empreinte de dignité. Si les réclamants eussent élevé la voix au moment où le feu roi oubliait tout ce qu'il devait à sa famille, à la noblesse, à toute la nation, en plaçant les fruits d'un double adultère au niveau des rejetons de la race royale, il y aurait eu alors de la grandeur dans l'opposition; il y a même eu de la bassesse dans le silence. Mais aujourd'hui ce n'est plus qu'une misérable vanité qui réclame, et les princes légitimés peuvent, avec une certaine justice, lui opposer à leur tour l'autorité de la chose jugée. C'est ce qu'ils font : le duc du Maine et le comte de Toulouse ont rédigé un Mémoire dans lequel ils contestent à leurs adversaires le droit de revenir sur ce qu'a fait Louis XIV. Ils s'appuient principalement sur l'enregistrement de l'édit de 1714 sans la moindre contradiction ni de la part des parlements, ni de celle des princes et autres pairs qui protestent aujourd'hui. Les légitimés ajoutent que le parlement de Paris a lui-même exécuté l'édit en diverses occasions, notamment dans un lit de justice; assemblée dont la solennité est l'acte le plus imposant d'une monarchie, après la réunion des états généraux. Le duc du Maine et le comte de Toulouse concluent en disant : « Nos adversaires demandent au parlement, qui enregistrera l'édit de révocation, un arrêt contre la loi : *non bis judicatur*

» *idem;* ils exigent même plus : car leur requête tend non-seulement » à faire juger deux fois, mais encore à ce que la cour juge, dans la » même cause, contre ce qu'elle a jugé. » Sans doute tout cela n'est pas tellement fondé en saine jurisprudence, qu'on ne puisse y répondre très-légalement; mais, je le répète, les princes du sang et les pairs recueilleront plus de honte personnelle de leur requête tardive qu'ils ne feront restituer d'honneur à la monarchie.

On attribue en grande partie la rédaction du Mémoire des légitimés à une demoiselle qui remplissait naguère auprès de madame la duchesse du Maine les doubles fonctions de femme de chambre et de secrétaire. La princesse, dans cette grande affaire, s'entoura d'une montagne d'in-folio; ce fut mademoiselle Delaunay qui les compulsa, pour chercher dans l'histoire et dans les vieux digestes des exemples en faveur des légitimations. La suivante écrivit sur cette matière, comme l'eussent pu faire Domat ou d'Aguesseau; mais il est bien entendu que madame la duchesse du Maine eut tous les honneurs de cette composition. Si plus tard elle produit quelques fruits amers, mademoiselle Delaunay sera là pour les recueillir.

Les princes légitimés n'ont pas donné beaucoup de larmes au chancelier Voisin, mort au mois de février. Ce magistrat austère ne se fût pas montré favorable à leur cause; ils espèrent davantage de M. d'Aguesseau, qui le remplace : parce que, nonobstant sa profonde sagesse, il se rangea du côté des muets, lorsque le parlement, dont il était procureur général, enregistra l'édit de 1714.

Le régent est ami des lettres, non à la manière de Louis XIV, qui les favorisait pour qu'on l'en proclamât le protecteur, mais par un amour réel de leurs beautés. Malheureusement les rangs des littérateurs illustres, si pressés dans le cours du règne précédent, sont bien clairs aujourd'hui; la tâche du duc d'Orléans n'est pas de récompenser, mais d'encourager. Néricault-Destouches est celui de nos poëtes auquel Son Altesse Royale accorde le plus particulièrement sa protection. Tour à tour commis libraire, soldat, comédien, directeur d'une troupe de comédie, il montra, dans ces divers états, de l'esprit, de l'intelligence, et plusieurs des pièces que nous avons de lui annoncent de l'imagination. Il est affligeant, toutefois, d'avouer qu'au moment où j'écris, Destouches est le premier auteur comique de la nation qui produisit Molière et Regnard. Etant directeur de spectacle,

cet écrivain eut occasion de prononcer une harangue, à la tête de sa compagnie, devant le marquis de Puysieux, ambassadeur en Suisse. Ce ministre, frappé de l'éloquente facilité de Destouches, pensa qu'il pourrait porter dans la diplomatie cette élégance, cet esprit insinuant qui en sont l'âme; il se l'attacha. Lorsque Néricault-Destouches publia ses premières pièces, il était donc comédien; il était secrétaire d'ambassade quand les dernières parurent : s'il en fait jouer à l'avenir, elles seront d'un ambassadeur. En effet, M. de Puysieux ayant donné cette année Destouches au régent comme un homme habile, Son Altesse Royale l'envoya presque aussitôt à Londres avec l'abbé Dubois, qui ne tarda pas de le laisser seul en Angleterre, chargé des affaires de la France.

Jean-Baptiste Rousseau, que ses odes ont élevé presque au niveau des poëtes lyriques de l'antiquité, vit, depuis 1708, éloigné de la France, sous le poids d'une condamnation au bannissement perpétuel, pour des couplets satiriques que ce poëte a constamment désavoués. Dès que le duc d'Orléans a été parvenu à la régence, il s'est rappelé ces vers faits par Rousseau en sa faveur après ses brillants succès en Espagne :

En moins d'un mois prendre ville rebelle,
Faire sauter mines et citadelle,
Tours, bastions, remparts, et cætera,
Pour maint guerrier c'était un opéra;
Pour mon héros c'est une bagatelle.

Cet hommage ne se ressentait guère des inspirations de Pindare et d'Horace; mais un poëte flatteur paraît toujours éloquent à celui qu'il a loué. Philippe fit expédier l'an dernier des lettres de rappel pour Rousseau; mais, fort apparemment de son innocence, il demanda la révision du jugement qui l'a condamné. « Des grâces et des » accommodements, écrivait-il au régent, ne conviennent qu'à des » fripons, et non pas à un honnête homme. J'aime bien la France, » mais j'aime encore mieux mon honneur et la vérité. Je préférerai » toujours la condition d'être malheureux avec courage à celle d'être » heureux avec infamie. » La demande de Rousseau fut rejetée; et, persistant dans sa noble détermination, comme dans la dénégation de la faute qu'on lui impute, celui que l'opinion publique a revêtu du beau titre de *prince des poëtes lyriques français* reste éloigné de sa

patrie. Rousseau est retiré à Bruxelles, où il mène une vie obscure et presque nécessiteuse.

Fontenelle, que le régent comble de grâces, de bontés, et qu'il loge dans son palais, est peut-être l'homme le plus spirituel de l'époque; mais une ambition de célébrité qui ne veut point s'imposer de limites, et le désir insensé d'obtenir la réputation d'un talent universel, firent arriver cet écrivain à sa soixantième année sans avoir pu acquérir en rien la réputation d'un homme de génie. Dans tous ses ouvrages, on reconnaît l'empreinte d'un esprit fin, délicat, profond de temps en temps; mais aucun n'offre le cachet d'une imagination féconde, ni même celui d'un caractère élevé. Aussi voit-on Fontenelle affecter la philosophie sous la régence, après avoir loué la révocation de l'édit de Nantes sous Louis XIV. Ajoutons que cet écrivain manque de reconnaissance : « Philippe d'Orléans, disait-il » un jour avec une vanité ridicule, voudrait se familiariser avec moi, » mais je le repousse par le respect. » Sans doute on peut refuser son estime au régent; mais ce ne peut être que dans le secret de l'âme, quand on accepta ses bienfaits.

Le comique Dufresny, mari de la blanchisseuse Jeannette, est aussi fort aimé de M. le duc d'Orléans. Ce poëte, dans les pièces duquel on ne trouve que des fragments heureux, comme dans une mosaïque où l'on n'admirerait que quelques pierres, vit toujours au sein d'une alternative de richesse et de pauvreté, situation ordinaire d'un joueur. Il y a quelques mois, le vent du lansquenet ayant été plusieurs semaines à la perte pour le petit-fils de la belle jardinière d'Anet, il jugea convenable d'aviser le régent de sa détresse, et tira à cet effet un moyen de son répertoire d'expédients comiques. « Mon» seigneur, écrivit-il au prince, il importe à la gloire de Votre Al» tesse Royale qu'il reste en France un homme assez pauvre pour » retracer à la nation la misère dont vous l'avez tirée; je vous sup» plie donc de me laisser dans mon état. »

Le duc d'Orléans écrivit *néant* au bas du placet, et envoya deux cent mille livres à Dufresny. La somme était un peu forte pour un poëte; mais c'était un poëte de la famille et qui n'avait jamais demandé d'être légitimé. Cela méritait des égards particuliers.

Philippe d'Orléans fit toujours du bien à l'abbé de Saint-Pierre, qui fut autrefois aumônier de la duchesse d'Orléans; emploi qu'il abandonna en 1695, moins parce qu'il venait d'être admis à l'Aca-

démie française que pour s'éloigner du Palais-Royal. Le jeune duc de Chartres commençait dès lors à mener une vie essentiellement opposée aux rêveries vertueuses que Saint-Pierre méditait, il alla dans la solitude élaborer une foule de systèmes politiques qui seraient délicieux pour gouverner une nation d'anges, et ne tarda pas d'imaginer un *projet de paix perpétuelle* que, d'après une lecture faite devant moi sur manuscrit, je considère comme la chimère la plus heureuse qu'on ait conçue depuis la république de Platon.

Louise-Adélaïde d'Orléans, retirée depuis la fin de l'année dernière à Chelles, y prit l'habit au mois de mars; mais elle ne fera profession qu'à vingt ans, et cette princesse n'en a pas encore dix-neuf. Mademoiselle d'Orléans, pour une novice, mène une vie tant soit peu dissipée dans la communauté : passe pour s'y livrer à l'étude de la chimie, de l'histoire naturelle et de l'anatomie, bien que cette dernière science oblige à des observations passablement mondaines; mais Son Altesse, après de graves recherches, se procure des délassement fort légers. Par exemple, elle donne chez elle des concerts auxquels sont appelés les chanteurs de l'Opéra; gens excommuniés par état, dont madame de Villars, abbesse de Chelles, trouve l'introduction dans un couvent singulièrement profane. Louise-Adélaïde mande entre autres à ces fêtes musicales un acteur nommé Cauchereau; il fut le maître de chant de la princesse, et sa méthode lui plaisait tant qu'un jour, étant à l'Opéra avec sa mère, elle s'écria en entendant chanter à cet acteur une romance passionnée : « Ah ! mon » cher Cauchereau, que c'est bien ! » L'exclamation admirative parut un peu forte à madame la duchesse d'Orléans, et ce fut, dit-on, ce qui la détermina à laisser entrer sa fille au couvent. Quelquefois l'illustre novice se permet des promenades dans les environs avec ses équipages, dont le luxe ne rappelle guère les austérités du cloître; elle emmène alors avec elle de jeunes religieuses, particulièrement madame de Fretteville, qu'elle caresse comme un amant caresse sa maîtresse, et qui n'est pas sans de nombreuses rivales.

Le vendredi 7 mai Pierre I^er^, czar de Russie, dont le voyage en France était annoncé depuis quelque temps, arriva au Louvre à neuf heures du soir. On le conduisit dans l'appartement qu'occupa jadis la reine Anne d'Autriche, et qu'on avait magnifiquement meublé et

éclairé. Deux tables de vingt-cinq couverts chacune étaient splendidement servies pour Sa Majesté Moscovite. Mais elle déclara qu'elle trouvait tout cela trop riche, trop fastueux, et ne voulut ni souper ni coucher au Louvre. On mena alors Pierre le Grand à l'hôtel de Lesdiguières, où il s'établit, quoiqu'il trouvât ce logement encore trop beau. Ce prince, n'ayant pu se décider à prendre possession d'un lit de damas avec franges d'or et panaches, fit dresser son pliant de voyage dans une garde-robe, assurant qu'il ne coucherait pas ailleurs pendant toute la durée de son séjour à Paris.

Quand le général des franciscains fit son entrée à Fontainebleau, il exigea que l'introducteur des ambassadeurs vînt le prendre dans les carrosses du roi ; l'empereur russe, plus modeste que ce capucin, refusa les voitures de la cour et monta dans celle du maréchal de Tessé, qui avait été au-devant de lui.

Le 8, dans la matinée, M. le duc d'Orléans alla voir le czar ; il y avait deux fauteuils dans le salon où ce monarque reçut son Altesse Royale, ils s'assirent, et le prince de Kourakin, qui leur servit d'interprète, resta debout entre eux. Pierre Ier et le régent furent enfermés ensemble environ une heure ; à son retour au Palais-Royal, Philippe dit que le souverain du Nord avait beaucoup d'esprit. Le 10, sur les quatre heures, Louis XV fut conduit à l'hôtel de Lesdiguières par le maréchal de Villeroi. Le czar vint recevoir Sa Majesté à la descente de carrosse. Il l'enleva lui-même de sa voiture pour le poser à terre. Laissant ensuite la droite à l'enfant roi, Pierre le Grand le conduisit par la main à son appartement, et le fit asseoir à sa droite après l'avoir embrassé à plusieurs reprises. Le roi répéta alors un petit compliment qu'on lui avait fait apprendre, et qu'il débita avec beaucoup de gentillesse. Après la visite, qui ne dura qu'un quart d'heure, le maréchal de Villeroi, remettant la main de Louis XV dans celle du czar, qui le reconduisait, dit avec le ton de courtisan qu'on lui connaît : « Sire, nous le laissons sous votre conduite ; il ne » saurait avoir un meilleur guide. » Ce fut de l'éloquence de cour en pure perte, personne ne s'étant chargé de traduire en russe ce fade compliment. Ce même jour on fit avec beaucoup de peine accepter à Pierre Ier un détachement de cinquante gardes françaises ou suisses pour garder sa porte, et un détachement de huit gardes du corps, commandés par un exempt, pour l'accompagner quand il sortait. Le 11, Sa Majesté Moscovite alla voir le roi entre quatre et cinq

heures ; il lui fut rendu aux Tuileries tous les honneurs que Louis XV avait reçus à l'hôtel de Lesdiguières. En y rentrant, le czar admit en sa présence le prévôt des marchands et les échevins de la ville de Paris, conduits par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies. Ces officiers civils offrirent à Sa Majesté les présents d'usage.

Mais essayons d'esquisser le portrait de l'illustre voyageur. Il est grand, très-bien fait, et porte la tête haute. Il a le teint brun et animé, les yeux noirs, grands, vifs ; son regard, ordinairement scrutateur, perçant, devient quelquefois dur et même farouche. L'ensemble de la physionomie du czar a de l'expression, de temps en temps de la grâce ; mais elle est fréquemment altérée par un tic convulsif, suite d'un poison qui fut donné à ce prince dans sa première jeunesse. La majesté de Pierre Ier a quelque chose de brusque, de sauvage, de sarmate enfin. Ses gestes précipités décèlent l'humeur impétueuse qui le distingue, la violence de ses passions, l'activité de son âme. Tout son air annonce une grandeur audacieuse, un despotisme habitué à voir tout fléchir devant lui. Les volontés, les désirs, les caprices de ce prince du Nord se succèdent avec rapidité, et il ne peut supporter ni difficulté ni retard à l'accomplissement de ce qu'il veut. Plus d'une fois déjà, depuis l'arrivée du czar, il congédia d'un geste les courtisans qui remplissaient ses appartements, ou les quitta brusquement pour se rendre à l'endroit où il se proposait d'aller avant l'arrivée de cette cour inopportune. Quand il a résolu de sortir, si ses équipages tardent une minute, il monte dans la première voiture qui se présente, fût-elle même de place. Avant-hier, Pierre le Grand se jeta dans le carrosse de madame de Matignon, qu'il avait laissée sans façon chez lui ; cette dame dut se faire reconduire à son hôtel par le maréchal de Tessé.

Le czar porte un habit de bouracan ou de drap sans la moindre broderie, sans aucun ornement. Un large ceinturon lui ceint la taille, pour soutenir un sabre large de trois doigts. L'extrémité inférieure de ses manches laisse apercevoir une chemise à laquelle il n'y a point de manchettes. Sa Majesté est coiffée d'une perruque ronde qui ne passe pas le cou. L'un de ces jours, le perruquier en apporta une neuve que Pierre avait demandée ; l'artisan français avait cru devoir l'établir à la mode, c'est-à-dire longue et fournie. Le czar s'empare d'une paire de ciseaux, la fait agir de sa main souveraine, et en moins de rien la perruque se trouve réduite à la dimension qui lui convenait.

Pierre le Grand dîne à onze heures, soupe à huit, et mange excessivement à chaque repas. Il boit deux bouteilles de vin pendant les services principaux ; au dessert il est rare qu'il ne vide pas sa bouteille de liqueur. Mais tout ce qui, dans un couvert, tient au luxe ou à la recherche, déplaît à Sa Majesté ; aussi ordonne-t-elle chaque jour des retranchements à sa table : la dépense s'en élève cependant à dix-huit cents livres par jour. Le czar a coutume de faire manger avec lui, surtout le soir, ceux de ses officiers qui boivent le mieux. Son aumônier est très-fort dans cet exercice ; aussi l'aime-t-il et l'estime-t-il beaucoup. Quelquefois Sa Majesté se livre avec ses convives du souper à des excès dont les suites ont besoin, dit-on, d'être ensevelies dans l'obscurité.

Du reste, on cite du prince des Russes quelques traits qui prouvent que la grandeur et même le génie ne sont pas incompatibles avec des mœurs empreintes de barbarie. Par exemple, il a dans l'antichambre de ses palais un ours dressé à se jeter sur les importuns; ce qui lui paraît plus simple que d'entretenir un chambellan pour les éconduire avec un sourire menteur. Si c'est là de la franchise, il faut convenir qu'elle sent un peu la Scythie. Mais voici quelque chose de plus caractéristique : la czarine a pour fille d'honneur une belle-sœur de Menzikoff, dont la laideur est repoussante. Tous les gentilshommes du czar la fuient comme un objet hideux. Un jour qu'une troupe d'officiers allaient s'élancer hors d'une chambre où ils la voyaient entrer, Pierre, qui survint, les arrête, s'empare de la fille d'honneur et lui rend, en leur présence, l'hommage le plus tendre qu'un homme puisse rendre à la beauté. « Messieurs, dit-il ensuite, » j'espère que j'aurai des imitateurs, et ceux d'entre vous qui devien» dront les adorateurs de mademoiselle n'auront pas à s'en repentir. »

Il y a plus d'un mois que le czar Pierre est à Paris : il a visité successivement tous les établissements publics, les édifices, les institutions particulières d'une certaine importance, les curiosités, les hommes célèbres dans les sciences, les lettres, les arts et même les métiers. Il a voulu assister à une audience du parlement, à une séance de l'Académie. Ayant parcouru les ateliers de la Monnaie, ce prince a vu frapper en sa présence avec autant de surprise que de plaisir une médaille où il est représenté fort ressemblant. On lit autour de son effigie : *Petrus Alexiovitz czar mag. Russ. Imp.;* et à

l'exergue : *Vires acquirit eundo*. Sa Majesté a examiné à diverses reprises dans la grande galerie du Louvre les plans des places fortes; elle a surtout étudié avec une attention extrême ceux des ports. Ce prince a vu plusieurs fois l'Opéra dans la loge du régent. Un soir, Son Altesse Royale, dont l'œil unique en vaut dix pour les remarques galantes, s'aperçut qu'une danseuse avait fait une profonde impression sur les sens hyperboréens de Pierre Ier... En rentrant à l'hôtel de Lesdiguières, Sa Majesté y trouva la jolie disciple de Terpsichore, ce qui l'obligea à se servir, au moins pour cette fois, du lit de damas à panaches et à franges d'or.

Le jour de la Pentecôte, Pierre visita l'hôtel royal des Invalides, où M. le maréchal de Villars s'était rendu d'avance pour recevoir Sa Majesté. L'illustre voyageur voulut tout voir, tout examiner : il mangea du pain des vieux soldats, goûta leur soupe, but de leur vin à leur santé en leur frappant sur l'épaule et en les appelant camarades. Ce monarque observateur alla ensuite à l'église, qu'il trouva fort belle; à la lingerie, à l'apothicairerie, enfin à l'infirmerie. Là, Pierre Ier tâta le pouls d'un soldat agonisant et déclara qu'il n'en mourrait pas, prédiction qui se réalisa.

Pendant le séjour du czar à Paris, le roi, le régent, les princes, la cour, les particuliers, se sont empressés de lui rendre ce séjour agréable et aussi fructueux qu'il a pu le désirer. Dans ses courses, il ne parut jamais frappé de quelque chose qu'il ne le trouvêt chez lui à son retour.

Pierre le Grand ne voulut pas quitter la France sans avoir vu cette fameuse favorite dont le nom retentit quarante ans d'un bout à l'autre de l'Europe. Le czar se rendit à Saint-Cyr, après avoir défendu de prévenir madame de Maintenon; il entra dans sa chambre sans s'être fait annoncer, et la surprit au lit. Le prince russe tire les rideaux de la veuve de Scarron et de Louis XIV, la considère avec la plus attentive curiosité, puis lui fait adresser un compliment par son interprète. A cette inspection si cavalière, si tartare, on vit une vive rougeur animer le visage de quatre-vingt-deux ans de la vieille dévote; des dames de Saint-Louis, qui se trouvaient alors dans la chambre, ont assuré depuis qu'un instant, l'espace d'un éclair peut-être, elle avait paru belle encore. Ce fut apparemment au moment de cette lueur de beauté que le czar prononça quelques mots russes, qu'il accompagna d'une action fort vive.

Après avoir salué la marquise, Pierre parcourut la maison de Saint-Cyr, traversa les classes, assista à divers exercices, et parut prendre plaisir à voir la récréation des pensionnaires. Ce prince dit à la directrice avec une franchise un peu sarmate qu'il était surpris de trouver si peu de beautés parmi tant de jeunes personnes. Avant de quitter Saint-Cyr, le czar en fit lever le plan.

Enfin, le 20 juin, Pierre le Grand, ayant pris congé de la cour des Tuileries et de celle du Palais-Royal, partit pour les eaux de Spa, où la czarine devait l'attendre. Il donna son portrait enrichi de diamants au duc d'Antin, aux maréchaux de Tessé et d'Estrées, au marquis de Livri et à M. de Verton. Sa Majesté avait témoigné une affection particulière à ce dernier gentilhomme, qu'elle avait toujours fait manger à sa table ; elle obtint même pour lui une pension de six mille livres sur les bénéfices. Le czar distribua en outre à diverses personnes de grandes médailles d'or et d'argent représentant les principales actions de sa vie ; il laissa quinze cents ducats pour les officiers de sa bouche, et en fit remettre autant à ceux des maisons royales. Ce prince fit encore d'autres présents dont le détail ne m'est point parvenu; mais je sais que le montant de ses dons s'élève à cent mille livres environ. Le roi a fait accepter au monarque russe deux magnifiques tentures des Gobelins; on lui avait offert aussi de la part de Sa Majesté une épée à poignée de diamants, mais il n'a pas voulu la recevoir. Pierre le Grand a refusé également l'escorte d'honneur que le régent voulait lui donner jusqu'à la frontière; il ne veut être accompagné de personne.

On a répandu le bruit que le voyage de ce prince russe à Paris avait eu pour sujet des pourparlers politiques ; il y a probabilité qu'il n'en est rien. Pierre a voulu voir la France, et particulièrement notre capitale, comme il a vu une grande partie de l'Europe, pour observer les mœurs, étudier la marche des gouvernements, s'initier aux secrets de la diplomatie, s'éclairer des lumières de la science, et reporter ensuite dans ses Etats tout ce qui pourra y favoriser l'élan d'une naissante civilisation. Cependant le roi d'Angleterre, profitant du séjour de Sa Majesté à Paris, la fit prier par le régent de retirer les troupes qu'elle entretient dans le Mecklembourg et en Pologne, le séjour de ces corps armés aux portes de l'Allemagne donnant une juste inquiétude aux souverains de cette partie de l'Europe. Mais chaque fois que le duc d'Orléans est revenu sur cette question le

prince du Nord l'a toujours éludée, et Son Altesse Royale a fini par engager l'ambassadeur d'Angleterre à parler lui-même. « Je m'en » garderai bien, s'est écrié ce ministre; je me rappelle trop bien le » tour que ce Tartare joua à un envoyé anglais qui lui fut envoyé à » Amsterdam pendant qu'il faisait en Hollande le métier de charpen- » tier. Imaginez-vous, monseigneur, que mon compatriote ayant fait » demander une audience au czar Pierre, il la lui accorda à bord » d'un vaisseau sur lequel il se rendait. L'ambassadeur alla trouver » le prince au lieu indiqué; mais à peine le malicieux monarque, qui » n'est pas moins habile qu'un mousse de douze ans, vit-il venir le » diplomate, qu'il monta sur la première hune du grand mât, et cria » à l'Anglais de venir recevoir son audience. Le ministre de Sa » Majesté Britannique, déjà vieux, était peu ingambe, je laisse à » juger à Votre Altesse Royale la peine qu'il eut à se hisser jusqu'à » l'étrange cabinet où le czar devait l'entretenir; il y parvint toute- » fois avec l'aide de plusieurs matelots, qui charitablement le pous- » sèrent par le derrière. Arrivé sur la hune, mon pauvre collègue fut » très-mal reçu de l'empereur, toujours irrité contre le roi Georges, » parce qu'il s'est opposé à la continuation d'un canal que Pierre » faisait ouvrir, et qui devait traverser une petite partie du territoire » allemand. Cependant ce n'était pas tout d'être parvenu à la salle » d'audience vacillante; il fallait en descendre, et Votre Altesse » Royale saura que c'est le plus difficile. Le ministre anglais essaya » vainement; il fallut recourir à un palan, que, du reste, le czar aida » fort obligeamment à faire mouvoir. »

Je n'ai pas dû interrompre ma narration sur le czar Pierre pour une anecdote beaucoup moins importante à laquelle je reviens. Le jeune poëte Arouet, dont le talent, déjà très-distingué, justifie la prédiction de mademoiselle de Lenclos, ne se montre malheureusement pas moins malin que spirituel. C'est un esprit turbulent, frondeur, jaloux, toujours prêt à frapper du fouet de Juvénal les ridicules, hélas! trop nombreux de notre époque; et par un principe peu compatible avec cette critique active, Arouet souffre impatiemment les justes éloges qu'on accorde à ce qui est bien ou beau... Il y a de l'envie dans ce caractère. On avait déjà attribué à ce poëte une satire sur les dernières années du règne de Louis XIV, et une épigramme contre le régent, qui l'avait fait exiler. M. le duc d'Orléans,

sachant qu'Arouet se proposait de présenter aux comédiens une tragédie d'*Œdipe*, dont on disait beaucoup de bien, ferma les yeux sur le retour de l'auteur à Paris. Mais il recommença bientôt à rimer des malices : une ode contre la chambre chargée de juger les traitants parut, on y reconnut la verve du petit satirique. Quelque temps après, le régent, par mesure d'économie, ayant diminué de moitié le nombre des chevaux du roi, on prétendit que le petit Arouet avait dit « qu'il eût été plus convenable de supprimer la moitié des ânes » dont Sa Majesté était entourée. » Cette méchanceté était plaisante, Philippe voulait la pardonner au malin rimeur ; Dubois représenta qu'impuni, il ne tarderait pas de recommencer et d'aller beaucoup plus loin. Arouet fut envoyé à la Bastille le 19 mars; il est à craindre que ce moyen ne soit comparable à l'essai de prendre des mouches avec du vinaigre.

Un de ces charlatans connus sous le nom de bohémiens, qui exploitent la crédulité publique pour gagner de l'argent, dit, il y a quelques mois, à la duchesse de Berri qu'elle ne passerait pas vingt-cinq ans ; l'avis n'était pas flatteur, mais le devin était payé d'avance, et la princesse avait exigé qu'il fût sincère. Depuis cette prédiction, madame de Berry eut des avis de conscience, des accès de repentir qui lui firent songer à la pénitence. Mais n'ayant pu obtenir de son caractère, encore moins de son tempérament, une continence absolue, elle partagea le plus également qu'elle put son temps entre la dévotion et le plaisir, et choisit au couvent des filles du Calvaire un appartement où elle se retire périodiquement, surtout aux approches des grandes fêtes. Là, tirant sur sa vie mondaine un épais rideau, elle vit comme une simple religieuse, couche sur un dur matelas, porte une chemise de crin, et fait jouer la discipline sur sa blanche peau. La période pénitente est-elle terminée, Son Altesse Royale retourne au Luxembourg, rouvre les bras aux voluptés, et double le *service intérieur* de ses gardes. Si l'âme peut être sauvée ainsi, la route du salut n'est pas trop difficile.

Depuis environ un an, on parle beaucoup en Europe du diamant le plus gros qu'on ait encore vu : il pèse plus de six cents grains et n'offre pas de défauts. Voici l'histoire de cette pierre extraordinaire. Un ouvrier libre des mines du Mogol ayant trouvé cet énorme dia-

mant, se l'insinua dans le fondement avec une rare habileté, puis il se fit à la cuisse une large incision d'où le sang jaillit par torrent. La gravité apparente de cette blessure fit qu'on sortit l'ouvrier de la mine sans avoir pris les précautions ordinaires, qui sont de purger les travailleurs, et de leur donner un lavement, afin de leur faire rendre les diamants qu'ils pourraient avoir avalés. Le mineur, étant resté seul après le pansement de sa cuisse, retira le diamant du lieu où il l'avait caché, et le plaça dans une cachette plus sûre. Bientôt cet homme, feignant de ne pouvoir plus travailler, se fit payer ce qui lui était dû, pour ne pas déceler sa richesse, et passa en Europe.

Arrivé en Angleterre, le possesseur du diamant le vendit à M. Pitt[1], beau-frère du secrétaire d'Etat Stanhope. Un agent chargé de revendre en France ce diamant en demandait quatre millions; le régent en fit offrir deux il y a deux mois. Le courtier ayant pris les ordres de M. Pitt, et nul autre acheteur ne se présentant, M. le duc d'Orléans a pu terminer la semaine dernière ce marché, que tous les joailliers trouvent avantageux. La vente a été faite à terme; on payera l'intérêt des deux millions au denier vingt, et l'on donnera en nantissement au vendeur des pierreries de la couronne pour une valeur équivalente à celle de l'acquisition. Il est stipulé dans le traité que Louis XV, à sa majorité, pourra rompre le marché s'il le peut, ce qui paraît peu probable. Le diamant acheté de M. Pitt, et qui portait son nom, a reçu celui du *régent*.

L'affaire des princes légitimés est enfin terminée. M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse avaient préparé, au mois de juin, une nouvelle protestation contre les requêtes qui les concernent; mais *M. le duc* et M. le prince de Conti, s'étant rendus au parlement le 21, obtinrent de cette compagnie que la protestation ne serait point reçue. Enfin le conseil de régence, après plusieurs séances consacrées exclusivement à la question dont il s'agit, rendit dans les premiers jours de juillet un édit portant révocation de celui de 1714, qui accordait aux princes légitimés les mêmes droits qu'aux princes du sang. Le parlement a enregistré sans discussion le nouvel édit. MM. du Maine et de Toulouse ont montré beaucoup de grandeur d'âme quand il leur a été notifié; mais la duchesse du Maine a, dit-

[1] C'était l'oncle du célèbre chancelier de l'échiquier qui dirigea longtemps la politique de l'Angleterre.

on, éprouvé de longues vapeurs, dont le cardinal de Polignac a eu beaucoup de peine à la guérir. Quant à la pauvre demoiselle Delaunay, avocat en jupes qui avait si bien et si longuement fait plaider sa plume en faveur des légitimés, on est venu l'enlever un de ces matins à Sceaux pour la conduire à la Bastille, sans que sa maîtresse, déjà guérie de ses vapeurs, ait daigné dire un mot en sa faveur. Mademoiselle Delaunay, que l'on dit être la plus obligeante personne du monde, a déjà rendu des services mieux reconnus au chevalier de Mesnil, prisonnier fort aimable qu'elle a rencontré au château Saint-Antoine; tout le monde n'est pas ingrat.

La banque de Law, ses actions et ses billets font toujours fureur; cet établissement a pris cette année une grande extension. Un arrêt du conseil, en date du 10 avril, porte que les billets de banque seront reçus dans toutes les caisses royales. Ce n'est pas tout : des lettres patentes, motivées sur l'accroissement d'activité que le nouveau système a donné aux compagnies déjà formées pour l'exploitation de nos colonies, créent une nouvelle association sous le titre de compagnie d'Occident ou du Mississipi, à laquelle le roi abandonne toutes les terres de la Louisiane. Le fonds social est fixé à cent millions, répartis en deux cent mille actions, dont la valeur peut être fournie en billets. A chacune de ces actions est attribué un dividende de quatre pour cent, indépendamment des répartitions qui pourront résulter des bénéfices du commerce. M. Law est nommé principal directeur de cette nouvelle compagnie.

Tandis que notre commerce reprenait quelque faveur par le crédit, le prince régent a senti qu'il ne fallait laisser entraver ses relations, ni par les disputes religieuses, qui rompent la bonne intelligence parmi les hommes, ni par des appréhensions inspirées aux spéculateurs sur leur propre sûreté. En conséquence, une déclaration du roi, en date du 7 octobre, défend d'écrire ou de parler en public pour ou contre la bulle *Unigenitus*; et une amnistie générale accordée à tous fournisseurs, receveurs des finances ou traitants, a paru dans le même temps. L'édit qui consacre l'amnistie porte suppression de la chambre de justice. Cette mesure a reçu la plus bruyante sanction de la part des habitants de Paris, parce que les riches financiers, toujours en crainte de se voir enlever leurs richesses, les resserraient et faisaient peu de dépense. En général, le peuple n'aime point les

dispositions répressives, et c'est pour cela qu'il ne manque guère l'occasion de faire un mauvais parti à M. d'Argenson, le plus attentif des hommes à réprimer tous les vices, excepté les siens et ceux de ses amis.

Il y a quelques jours, les *dames* de la place Maubert, ayant vu ce magistrat descendre de voiture près de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, mirent ses laquais en fuite par une mitraille soutenue de poires, de marrons, de pommes crues et cuites; puis, s'emparant du lieutenant de police, elles le portèrent sous une gouttière qui versait les restes d'une pluie d'orage. Là, M. d'Argenson, maintenu sous la cascade par cinquante mains vigoureuses, reçut, pendant huit ou dix minutes, une douche complète sur sa tête aussi dépourvue de cheveux que le genou d'un enfant. Pendant ce temps, la perruque noire du magistrat voltigeait au-dessus de la foule, renvoyée d'une fruitière à une marchande de poisson, et de celle-ci à sa voisine l'écaillère. Enfin après avoir été gratifié de l'assortiment le plus riche d'épithètes injurieuses le lieutenant de police obtint grâce de l'étranglement, pour lequel deux ou trois furies à éventaire avaient opiné. Il entra dans l'église tout grelottant, tout dégouttant, mais le sourire sur les lèvres, et pria le suisse de Saint-Nicolas d'aller lui chercher des habits pour réparer l'effet de ce qu'il appelait une plaisanterie de ces dames. Si M. d'Argenson est sévère, il faut convenir qu'il a d'ailleurs le caractère bien fait.

Un incident financier très-grave marque la fin de cette année : les États de Bretagne ont refusé le *don gratuit*, en alléguant qu'ils ne pouvaient l'accorder sans connaître l'état de leurs finances... On dit tout bas qu'Alberoni, toujours occupé de susciter au régent des embarras et des entraves, a soudoyé des agents dans l'une des provinces les plus remuantes du royaume. S'il en est ainsi, cet Italien a réussi peut-être au delà de ses espérances : les états de Bretagne ont été cassés, et cet acte d'autorité produit dans la province une grande fermentation. On craint une révolte, que le parlement de Rennes lui-même fait redouter.

Au milieu des vices propres à notre époque, il en est deux qui s'offrent sous un aspect nouveau, et dont je dois enregistrer la vogue; ce sont le *bel air* et le *bon ton*. Le bel air consiste à montrer la plus apathique indifférence pour ses affaires, à se moquer de ses dettes,

à se mésallier en épousant la fille d'un riche financier pour faire croire qu'on les payera, et à s'acquitter finalement en faisant distribuer des volées de coups de bâton à ses créanciers. Le bon ton est de nier la vertu des femmes, même celle de sa mère; attendu qu'il n'y a pas absolue nécessité d'être le fils de son père, puisque, grâce à nos lois, on est toujours sûr d'hériter des titres et des biens. On voit que le dix-huitième siècle commence à marcher sur un bon pied.

## CHAPITRE IV.

### 1718.

Richelieu et mademoiselle de Valois à Saint-Cloud. — La duchesse douairière d'Orléans aime le *système* de Law. — Mesdemoiselles de Valois et de Charolais à l'Opéra. — Duel de mesdames de Nesle et de Polignac pour Richelieu. — Reconnaissance du duc. — La cour des Cuisines. — Le chevalier de Die. — Substitution forcée. — Cela finit comme cela avait commencé. — Rétablissement des secrétaires d'État. — La chandelle flottante. — Nouvelle refonte des monnaies. — Mort de Marie de Modène, veuve de Jacques II. — Le Brutus du Nord. — Déchéance absolue des princes légitimés. — Honneurs personnels accordés au comte de Toulouse. — Belle conduite de ce seigneur. — Quadruple alliance. — *Œdipe*, tragédie de Voltaire. — Particularités sur ce poëte. — Prise d'habit d'Adélaïde d'Orléans. — Délices mondaines dans le couvent de Chelles. — Les *Philippiques*. — Nouvelle bulle de Clément XI sur la constitution. — Troubles nouveaux qu'elle cause. — Mort de Charles XII. — Coup d'œil sur la Suède. — La banque de Law est déclarée banque royale. — Richesses colossales de Law. — Ce financier est décrété de prise de corps par le parlement. — Exil du chancelier d'Aguesseau. — D'Argenson obtient les sceaux. — Réjouissances des filles publiques à cette occasion. — Amours de M. d'Argenson. — Le pacha des couvents. — Vue intérieure du monastère de la Madeleine du Trainel. — La Fillon; histoire de cette fille. — Les dames de la cour se prostituent chez la Fillon. — Singulier quiproquo. — Conspiration de Cellamare. — Son objet. — Arrestation du prince de Cellamare. — Arrestations. — Compliment du cardinal de Noailles. — L'ambassadeur de France quitte Madrid. — Le duc et la duchesse du Maine sont arrêtés. — Les lavements redoublés. — Mort des maréchaux d'Harcourt et de Montrevel.

Depuis que le duc d'Orléans a fait boucher la chatière par laquelle Richelieu s'est introduit quelque temps chez mademoiselle de Valois, les entrevues des amants sont devenues fort difficiles à Paris; mais il arrive souvent que la jeune princesse suit sa grand'mère à Saint-Cloud, où elle va une ou deux fois par semaine, même l'hiver. Alors

le duc monte dans sa chaise de poste à onze heures, arrive à minuit dans le jardin du château, et entre sans obstacle chez sa maîtresse, dont les croisées se trouvent de plain-pied avec un parterre. Ces expéditions amoureuses sont le plus ordinairement sans danger, parce que, de deux choses l'une, ou l'honorable douairière d'Orléans laisse évanouir dans un sommeil profond les vapeurs du vin d'Aï, ou bien elle prodigue au financier Law, qu'elle aime encore plus que le régent ne l'estime, l'assurance que son *système* lui plaît beaucoup. Dans l'un ou l'autre cas, Son Altesse laisse sommeiller en paix sa surveillance, et mademoiselle de Valois veille pour son amant. Mais quoique, de son côté, le duc ne dorme guère, la petite princesse ne laisse pas de lui reprocher la continuation de son intrigue avec mademoiselle de Charolais. Le lendemain, à l'hôtel de Condé, c'est la contre-partie que Richelieu entend. Il répond de son mieux à cette double série de reproches; mais, comme les protestations évidemment menteuses qu'il fait de part et d'autre ne sont pas rassurantes, les deux tendres Altesses se haïssent cordialement. Il faut voir les princesses placées vis-à-vis l'une de l'autre à l'Opéra, quel mépris mutuel elles affectent, quels regard de fureur réciproque partent de leurs beaux yeux, surtout lorsque l'amant commun excite par sa présence ces transports jaloux. C'est un spectacle plus curieux pour le public, que la pièce qu'on joue sur le théâtre. Heureux temps où les princes du sang royal donnent la comédie à la nation!

Mais voici deux dames qui s'envoient, pour le duc de Richelieu, des munitions bien autrement sérieuses que des sourires amers et des œillades courroucées; il n'est question, de la porte Saint-Antoine à la porte Saint-Honoré, et de la barrière Saint-Denis à celle d'Enfer, que du duel de madame de Polignac et de madame de Nesle. Les vieux livres de chevalerie, comme les romans modernes, sont pleins de combats singuliers soutenus pour les belles, mais il appartenait à notre époque d'offrir le premier exemple connu de deux femmes disputant le pistolet au poing la possession d'un amant.

Il était dix heures du matin; mesdames de Nesle et de Polignac, sans rouge, vêtues en amazones, accompagnées chacune de deux témoins, et se faisant suivre de leurs laquais portant des pistolets, arrivèrent au bois de Boulogne. On avait entendu dire, la veille, à madame de Nesle, « qu'il s'agissait de faire décider par le sort des » armes à laquelle des deux appartiendrait le *mortel chéri;* que, pour

» elle, rien ne lui serait plus doux que de tuer sa rivale, et qu'elle » comptait pour peu de chose de rester sur le carreau. » Madame de Polignac avait raisonné à peu près de la même manière. C'était dans ces dispositions que ces dames arrivaient sur le terrain. S'étant enfoncées dans le bois, où elles choisirent le lieu propice au combat avec un sang-froid qui eût fait honneur à deux mousquetaire, les rivales s'arrêtèrent, et, après une révérence préalable, tirèrent chacune un coup de pistolet. Madame de Nesle chancelle, tombe, et au même instant l'albâtre de son sein est ensanglanté. « Va, dit madame » de Polignac fière de sa victoire, je t'apprendrai à vivre, et à vou- » loir aller sur les brisées d'une femme comme moi... Si je tenais la « perfide, je lui mangerais le cœur après lui avoir brûlé la cervelle! » Un des témoins, en reconduisant le trop irascible vainqueur à son carrosse, lui fit observer qu'il n'était pas généreux d'insulter son ennemie après l'avoir blessée. « Taisez-vous, jeune étourdi, répondit » madame de Polignac, il ne vous convient point de me faire des » leçons. » Cette réponse prouva aux assistants que le *jeune étourdi* ne s'était pas toujours borné, près de la dame, au rôle de témoin, et que si elle voulait aimer Richelieu sans rivales elle ne se faisait pas de scrupule de lui donner des rivaux.

Cependant les témoins de madame de Nesle s'empressèrent auprès d'elle; on ouvrit sa robe un peu plus que la pudeur ne le permettait, mais juste autant que la nécessité l'exigeait, et l'on reconnut par une douce percussion que la gorge n'était point atteinte. Le sang venait d'une simple égratignure à l'épaule, sur laquelle le plomb fatal avait heureusement glissé. « Ah! tant pis, s'écria madame de Nesle, j'aurais » voulu qu'une blessure au sein fût l'enseigne de celle que l'amour » me fit plus profondément pour lui. — Mais *lui*, dit un étranger qui » avait aidé les témoins à panser la blessée, *lui*, mérite-t-il un si » beau sacrifice? — S'il le mérite! reprit avec feu madame de Nesle. » Ah! que n'ai-je un sang plus beau à verser pour Richelieu! je le » répandrais jusqu'à la dernière goutte! Toutes les femmes de la cour » lui tendent des piéges, mais j'espère que la preuve que je viens de » lui donner de mon amour me l'acquerra sans partage. »

L'étranger sourit avec un air d'incrédulité, et l'on va voir s'il avait tort. Le soir même, Richelieu apprit le duel dont il avait été la cause, et serait sans doute le prix, ajouta celui qui l'informait. « La cause, » bon, s'écria l'insigne libertin, mais pour le prix... diable m'emporte

» s'il en est rien. Au reste, ces dames ont été bien bonnes de se bat-
» tre pour moi; je ne sacrifierais pas un de mes cheveux ni à l'un ni
» à l'autre. C'est de l'histoire ancienne que mes intrigues avec elles...;
» et puis je ne m'en souciais guère...; ce sont elles qui ont absolu-
» ment voulu de moi...; elles m'ont eu, qu'elles me laissent en repos
» et cherchent fortune ailleurs. »

Si le duc s'exprime de la sorte sur des femmes qui se battent pour lui, que sera-ce de celles qui l'imitent dans ses infidélités? On en va juger. Madame de Gœbriant avait eu son tour; mais ce tour était passé et M. de Broglie consolait cette dame de la fuite du volage Richelieu. Celui-ci avait trouvé tout naturel que cette beauté délaissée eût cherché des consolations; mais il trouva impertinent le retour qu'elle voulut faire vers lui après l'avoir remplacé. Un jour que, par *post-scriptum* à des reproches, madame de Gœbrillant marquait au duc qu'elle l'attendait le soir au Palais-Royal dans la cour des Cuisines, il écrivit au bas de son billet, qu'il lui renvoya: « Le rendez-
» vous est bien choisi; vous pouvez rester dans la cour des Cuisines,
» car vous n'êtes faite que pour charmer des marmitons. Adieu, mon
» petit ange. »

A peu près dans le temps où le duel de mesdames de Nesle et de Polignac était le sujet de tous les entretiens il se passait au Luxembourg une aventure galante d'un genre neuf, bien que la carrière soit battue dans presque toutes ses directions.

Le comte de Riom, amant en titre de la duchesse de Berry, avait en province un cousin nommé le chevalier de Die, auquel il prit fantaisie de venir à Paris pour tâcher de mettre en œuvre une taille élégante, une jambe heureusement tournée et la figure la plus agréable. Die alla d'abord trouver son parent, qui lui procura l'honneur de faire sa cour à madame de Berry. Le beau provincial plut tout de suite à la princesse; elle ne tarda pas de lui donner un logement dans son palais. Une quinzaine de jours après l'installation du chevalier, Son Altesse Royale étant seule avec madame de Mouchi, sa dame d'honneur, lui parla de M. de Die.

« Vous le connaissez? lui dit-elle.

— Je crois que oui, madame; il me semble que je l'ai rencontré dans les corridors.

— Il vous semble... dans les corridors... vous rougissez, madame.

— Votre Altesse Royale se trompe, il n'y a aucune raison pour...

— Pardonnez-moi, il y a des raisons pour... M. de Die est votre amant.

— Je vous assure, madame...

— Épargnez-vous la peine de chercher à me donner le change; quand je ne saurais pas de longue main que tous les nouveaux venus au Luxembourg sont favorisés de vos bonnes grâces, j'ai fait épier le chevalier... et, cette nuit, à une heure et demie du matin...

— Pardon, princesse, pardon...

— Je ne vous fais pas un crime de votre sensibilité, ma chère; mais avec moi il faut avoir de la sincérité.

— Votre Altesse est si bonne...

— Écoutez, madame de Mouchi, vous donnerez rendez-vous pour ce soir, à minuit, au chevalier.

— Si madame la duchesse me l'ordonne...

— Cela m'obligera... Vous n'aurez point de lumière.

— Il est vrai qu'il n'est pas indispensable d'en avoir...

— A cette même heure vous serez ici, dans mon appartement.

— Et M. de Die?...

— Je me charge de le recevoir chez vous.

— Votre Altesse Royale me fait l'honneur de me dire...

— Je vous dis que vous passerez la nuit dans mon lit et que je la passerai dans le vôtre... Trouvez-vous cela clair?

— Très-clair, madame... J'obéirai. »

Les choses s'étant passées comme la princesse en avait ordonné, M. de Die trouva que sa maîtresse, dont la taille était, la veille, fine et élancée, avait pris beaucoup d'embonpoint dans un seul jour; mais bientôt d'autres détails lui révélèrent la substitution, et madame de Berry, qui était satisfaite de l'épreuve, se déclina.

Cette intrigue ne dura que six semaines; au bout de cet espace de temps le chevalier, que la duchesse avait cru digne de figurer parmi les demi-dieux, redevint à ses yeux un homme à peine ordinaire. Il s'était rendu comme de coutume chez la princesse, lorsqu'au lieu des formes un peu fortes qui lui étaient offertes depuis un mois et demi il retrouva sa taille fine et élancée... Une nouvelle substitution terminait l'aventure comme elle avait commencé et M. de Die se tint pour averti.

Les conseils établis par le régent, au lieu des secrétaires d'État

pouvaient avoir quelques avantages sur eux quant à la sagesse des actes de l'administration, parce que plusieurs avis assurent un meilleur choix de moyens qu'un seul. Mais l'exécution devait être lente, comme toute action à laquelle concourent divers agents mus par des volontés différentes. D'ailleurs, en multipliant les membres du pouvoir on peut multiplier aussi les séductions, et peut-être est-ce là le vrai motif qui a déterminé le conseil de régence à rétablir cette année les secrétaires d'État.

Une de ces pratiques superstitieuses qu'il serait du devoir des gouvernants de combattre dans le public au lieu de laisser un avide clergé en faire son profit, causa dernièrement un grand désastre à Paris. Une bonne femme dont le fils s'était noyé dans la Seine et qui voulait retrouver son corps pour lui donner la sépulture, reçut l'assurance des commères, ses voisines, qu'en plantant le soir une chandelle allumée sur un pain qu'elle laisserait aller au fil de la rivière elle verrait la lumière s'arrêter, par le pouvoir de saint Antoine de Pade, à l'endroit où le noyé était gisant. La chandelle s'arrêta en effet, mais ce fut près d'un bateau de foin qu'elle enflamma et d'où le feu communiqua à un autre attaché auprès. La flamme ayant bientôt consumé les câbles qui retenaient ces bateaux, ils descendirent le cours du fleuve, s'arrêtèrent sous le *Petit-Pont* et incendièrent les maisons bâties dessus. Les malheureux habitants, surpris par l'élément destructeur qu'une sorte de prodige faisait élever de l'élément qui lui est le plus opposé, se troublèrent, perdirent la tête. Un grand nombre d'entre eux furent brûlés; d'autres n'échappèrent aux flammes qu'en se précipitant dans la Seine, où ils trouvèrent la mort.

Les maisons du Petit-Pont ont été presque entièrement détruites, espérons qu'elles ne seront point rebâties et qu'il sera permis enfin de respirer un peu d'air pur dans ce quartier insalubre[1].

Un édit du 31 mai ordonne une refonte générale des monnaies et une nouvelle augmentation dans la valeur numéraire des espèces d'or et d'argent. On assure que cette mesure a pour but de donner plus de faveur aux actions et aux billets de la banque, en tenant le public dans une continuelle incertitude sur les matières métalliques. Si le moyen n'est pas d'une rigoureuse loyauté il est du moins d'une

[1] Les maisons du Petit-Pont n'ont point été rebâties, un double trottoir les a remplacées; mais ce n'est que beaucoup plus tard qu'elles ont disparu des autres ponts.

adroite politique; mais il fait murmurer, parce que, nonobstant le mépris que M. Law fait de l'or, la multitude ne paraît pas encore disposée à lui préférer le papier.

Marie de Modène, veuve de Jacques II, est morte à Saint-Germain au sein de la piété la plus exemplaire, qui, à quelques lacunes près, dit-on, l'anima toute sa vie. Lorsque cette princesse se réfugia en France à la fin de 1688, le comte de Lauzun fut, comme on sait, son conducteur, son appui, son défenseur, et l'on assure que, touchée de ses soins assidus, elle ne put se défendre d'un sentiment de reconnaissance que les séductions du favori de Louis XIV entraînèrent fort loin. Ce prince lui-même avait tant fait pour la reine d'Angleterre, qu'il y eût eu de l'ingratitude, toujours selon les on-dit, à lui refuser les marques de gratitude que Lauzun avait obtenues à meilleur marché. Marie Stuart, qui mourut il y a quelques années, prouva, suivant une opinion presque universellement admise, par un témoignage vivant, que sa mère n'avait point été ingrate envers le grand roi.

Lorsque le czar Pierre vint à Paris, il était brouillé avec son fils, qui avait quitté ses Etats. Le monarque russe dit alors qu'il voyageait tranquillement et ne craignait point une révolution. Il paraît cependant qu'elle était à craindre; Sa Majesté avait même ordonné qu'on fortifiât Saint-Pétersbourg. Il est devenu évident depuis que le czarowitz, ou héritier présomptif de la couronne de Russie, songeait à se faire un parti pour s'en emparer du vivant de son père. Arrêté par ordre de Pierre, ce prince a été traduit devant un tribunal composé de huit archevêques, huit archimandrites, beaucoup d'autres ecclésiastiques et cent vingt boyards, qui, après l'avoir convaincu de haute trahison, l'ont à l'unanimité condamné à mort le 4 juillet. « Le » jugement rendu contre mon fils, écrivait le jour même Pierre à son » envoyé à Paris, me jette dans un grand embarras : j'ai peine à le » faire mourir, parce ce que la nature s'y oppose; j'ai peine aussi à » lui faire grâce, parce que j'ai tout lieu d'en craindre de nouvelles » conspirations. » —

« Dieu m'a délivré de l'inquiétude où j'étais, écrivait le czar trois » jours plus tard; mon fils mourut ce matin des suites d'une attaque » d'apoplexie, qui lui prit en entendant lire son arrêt... Je ferai

» ouvrir son corps demain pour éloigner tout soupçon d'empoisonnement. »

Ce soupçon subsiste. On n'appelle plus Pierre Ier que le *Brutus du Nord*. Le czarowitz laisse deux enfants, un fils et une fille, qu'il eut de la princesse de Volfembutel.

Les événements que nous voyons en France sont d'une gravité moins tragique; mais en voici un qui ne manque pas d'importance. Le 26 août, à huit heures du matin, un conseil extraordinaire de régence se réunit au Tuileries. Le parlement avait reçu la veille l'ordre de s'y rendre en robes rouges; les pairs, les maréchaux de France, les gouverneurs des provinces, les chevaliers de l'Ordre et le conseil d'Etat étaient également convoqués. On vit dès sept heures et demie plus de cent soixante membres du parlement en costume longer sur le quai les bâtiments du Louvre pour se rendre au château, après s'être réunis au palais. Pendant ce temps, le régiment des gardes se divisait en deux détachements : dix compagnies se rendirent au bout de la rue de Richelieu sur le boulevard; dix autres occupèrent le préau de la foire Saint-Germain. Les gendarmes, les chevau-légers et les mousquetaires, consignés dans leurs quartiers, se tenaient prêts à monter à cheval; les chevaux étaient sellés, bridés, et il était enjoint aux officiers d'envoyer d'heure en heure prendre des ordres aux Tuileries.

M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse étaient arrivés des premiers au conseil de régence; on remarqua qu'ils se plaçaient au dernier banc des pairs, et cette modestie avait trouvé des admirateurs dans l'assemblée, lorsqu'un conseiller d'Etat s'étant approché de M. le comte de Toulouse, lui parla quelque temps à l'oreille. Un instant après, l'amiral de France dit tout haut à M. le duc du Maine : « Mon frère, sortons; je sais qu'il va se passer des choses que nous » ne devons ni voir ni entendre. » A ces mots les fils naturels de Louis XIV se levèrent et quittèrent la salle.

A peine les princes légitimés étaient-ils sortis, que Louis XV entra en habit de lit de justice, et se plaça sur son trône, avec toute la dignité qu'on peut attendre d'un monarque de huit ans. Le duc d'Albret, grand chambellan, resta debout aux pieds de Sa Majesté, tandis que le garde des sceaux venait s'asseoir, au bas de la dernière marche de l'estrade, devant une petite table préparée pour lui. Le régent était assis en tête du premier banc des pairs.

Le séance s'ouvrit par la lecture que fit le garde des sceaux d'un arrêté du conseil de régence rendu le 21 de ce mois et qui casse un arrêt du parlement dans lequel ce corps avait agrandi ses prérogatives et sa jurdiction. L'arrêté du conseil de régence, tout en rendant hommage à l'autorité du parlement, l'a fait rentrer dans les limites d'où elle voulait sortir. M. le garde des sceaux requit l'enregistrement immédiat. M. le premier président voulut demander, au nom de sa compagnie, le temps d'examiner cet acte du conseil de Sa Majesté; mais le chancelier, après avoir appuyé le genou sur la dernière marche du trône, comme pour prendre les ordres de Louis XV, dit en se retournant vers l'assemblée : « Le roi veut être obéi sur-le-champ. » M. le duc d'Albret m'a rapporté depuis que l'enfant couronné s'était écrié en ce moment : « Tiens, mais je n'ai pas dit cela, moi... » Néanmoins personne ne répliqua plus.

M. le garde des sceaux lut ensuite un édit qui ôte à M. le duc du Maine et à M. le comte de Toulouse le rang de primatie sur les pairs que ne leur avait point enlevé l'édit du mois de juillet de l'année dernière, lequel ne faisait perdre aux légitimés que le titre de princes du sang et le droit de succéder à la couronne; de sorte que, d'après le nouvel acte, les fils naturels de Louis XIV doivent prendre rang parmi les pairs dans l'ordre d'ancienneté à la pairie. Mais un second édit, lu immédiatement par M. d'Aguesseau, rend à M. le comte de Toulouse personnellement les honneurs que le premier lui ravit; et ce, en considération de son mérite éminent et des grands services qu'il a rendus à l'Etat.

Cette disposition si glorieuse pour l'amiral de France est en même temps le plus sanglant outrage qu'on pût faire à M. le duc du Maine. Peut-être le régent, si calomnié, si desservi auprès de Louis XIV par le bâtard de ce monarque, doit-il être excusé jusqu'à un certain point dans l'exercice de ses vengeances; mais il eût été plus digne d'un descendant du vertueux Louis XII de dire à son exemple : « Le » régent de France ne venge point les injures faites au duc d'Or- » léans. » Cependant l'humiliation de M. le duc du Maine allait encore devenir plus amère : quand les édits eurent été enregistrés sans qu'une seule voix se fût élevée pour s'y opposer M. le duc de Bourbon demanda la surintendance de l'éducation du roi, que sa naissance lui déférait de droit. M. le duc d'Orléans ajouta que par son rang à la pairie M. le duc du Maine marchant après M. le maréchal de Vil-

leroi il ne pouvait pas conserver l'autorité sur lui. La requête de *M. le duc*, ainsi motivée, lui fut accordée sans la moindre contestation. Si M. le colonel général des Suisses n'a pas plus de partisans à Paris que parmi les pairs, je ne vois pas pourquoi le régiment des gardes a planté le piquet six heures durant sur le boulevard et à la foire Saint-Germain; car d'ailleurs je ne crois pas que les Parisiens aient jamais été tentés depuis la Fronde de se faire tuer pour la plus ou moins grande autorité des perruques du parlement.

Dès que l'assemblée fut finie, on se mit, selon les ordres exprès du régent, à démeubler l'appartement de M. et madame du Maine aux Tuileries; le lendemain avant la fin de la journée *M. le duc* y était établi.

M. le duc du Maine ressent vivement l'humiliation qu'on lui fait subir; il a déjà demandé plusieurs fois audience à M. le duc d'Orléans, afin de lui prouver, dit-il, qu'il n'a rien fait qui ait pu lui mériter un sort si rigoureux. Le régent se refuse constamment à l'entrevue, déclarant « que ce n'est pas sans des raisons essentielles qu'il » agit, et ajoutant que M le duc du Maine doit lui savoir gré du soin » qu'il prend de les taire. »

M. le comte de Toulouse, justifiant la haute idée que l'on s'est faite de son caractère, a refusé tout honneur qui ne lui serait pas commun avec son frère; la signification formelle de son refus a été faite au parlement et aux pairs, « auxquels on ne reconnaît, a-t-il dit, ni le » droit de lui enlever des prérogatives ni le pouvoir de lui en conférer. Mon frère et moi, ajoute ce seigneur dans son mémoire, sau» rons nous soumettre à la nécessité; mais je me garderai bien, moi, » de me prévaloir des grâces illégales qu'on a prétendu m'accorder. »

L'affliction est grande dans toute la progéniture légitimée de Louis XIV : madame de Conti s'est rendue à Sceaux pour essayer de consoler la duchesse du Maine; madame d'Orléans et même madame de Bourbon ont fait une semblable démarche auprès de la princesse éplorée, et ces dernières lui ont juré qu'elles étaient loin d'approuver ce qu'ont fait M. le régent et *M. le duc*. Ce serment devait être sincère, puisque *madame la duchesse* et madame d'Orléans sont sœurs de M. le duc du Maine.

Pendant que ces événements se passaient à Paris, une nouvelle alliance était conclue à Londres entre la France, l'empereur et la Grande-Bretagne; les Etats Généraux de Hollande n'y ont point en-

core accédé. Ce traité, conclu en août, porte renonciation absolue de Charles VI à tous ses droits sur la couronne d'Espagne, à condition néanmoins que, par un traité à intervenir, Philippe V renoncera de son côté à toutes les possessions en Italie ou dans les Pays-Bas qui ont appartenu autrefois à la monarchie espagnole; sauf les successions éventuelles des duchés de Parme et de Toscane, dont l'empereur s'oblige à donner, quand il y aura lieu, l'investiture à la reine d'Espagne. Il est stipulé par l'alliance de Londres que le duc de Savoie se dessaisira de la Sicile en faveur de l'empereur, et qu'en échange on lui fera céder par Philippe V l'île de Sardaigne qu'occupe indûment ce dernier souverain.

Sa Majesté Catholique est, comme on le pense bien, fort éloignée d'accéder à de telles stipulations, dans lesquelles, pour la renonciation dérisoire de Charles VI à une illusion, on impose au monarque castillan des renonciations sérieuses et effectives. Mais Alberoni, dont l'audace et la subtilité diplomatique sont extrêmes, ne montre pas autant de ressources d'esprit et d'assurance pour soutenir la guerre. Avant même que les ambassadeurs qui traitaient à Londres fussent séparés, l'amiral anglais Bing attaqua l'escadre espagnole qui protégeait les troupes débarquées en Sardaigne, s'empara de plusieurs vaisseaux, dispersa le reste et obligea les conquérants à quitter précipitamment l'île qu'ils avaient occupée quelques mois.

Les comédiens français ont joué, vendredi 18 septembre, l'*Œdipe* de M. Arouet, qui, depuis quelque temps, a pris le nom de *Voltaire*, à cause de la prévention presque générale attachée au sien par suite des satires de ce jeune poëte. L'auteur de la nouvelle tragédie étant encore à la Bastille le jour de la première représentation, n'a pas joui du succès de cet ouvrage, succès que l'on peut qualifier de triomphe. Mais, trois jours après, M. Voltaire a pu moissonner lui-même les lauriers que le public lui décernait; M. le duc d'Orléans, pardonnant aux égarements de l'esprit en faveur des élans du génie, avait rendu la liberté à l'auteur d'*Œdipe*. Pendant huit jours Voltaire a été, dans l'opinion des spectateurs, placé au-dessus de Corneille et de Racine; mais le neuvième jour l'enthousiasme était un peu calmé, et la critique est venue. La grande supériorité du nouveau tragique ressort d'une versification noble, pompeuse, étincelante, qui séduit et entraîne. Mais, j'oserai le dire, cette versification brille

presque exclusivement par le choix des expressions, par l'arrangement coquet des mots. Les vers de Voltaire me semblent d'autant plus sonores que la pensée y tient moins de place. Sans doute les admirateurs du brillant écrivain me jetteront la pierre; les fanatiques sont absolus; il faut qu'on adore l'objet de leur culte ou qu'on succombe sous leurs coups. Mais la saine partie du public, celle qui ne loue ou ne blâme qu'avec connaissance de cause, confirmera tôt ou tard mon jugement. Quant au choix du sujet, il n'y a que des éloges à donner à Voltaire, qui d'ailleurs fut guidé par Sophocle. Il n'est pas hors de propos de dire que le grand Corneille fit jouer un *Œdipe* en 1659, et que le sujet lui avait été indiqué par le surintendant Fouquet. Ce ne fut pourtant pas ce financier qui exhuma le fils de Laïus de la poudre des bibliothèques de l'antiquité; Jean Prévot, dès l'année 1605, donna une tragédie d'*Œdipe*, et Nicolas Sainte-Marthe, en 1614, en fit jouer une seconde. Aucune de ces trois compositions ne méritait de rester au théâtre, celle de Voltaire y restera. L'auteur avait d'abord composé son poëme sans le ridicule épisode de l'amour de Philoctète, mais les comédiens ont voulu à toute force une flamme amoureuse; ce sont eux, et non le poëte, qui doivent supporter le blâme de ce grand défaut.

Aussitôt que Voltaire fut sorti de la Bastille, il alla au Palais-Royal remercier le régent. « Soyez sage, lui dit le prince, et j'aurai » soin de vous. — Je vous suis infiniment obligé, répondit le tra- » gique; mais je supplie Votre Altesse Royale de ne plus se charger » de mon logement et de ma nourriture. — Je vous le promets, ré- » pliqua le duc, si vous me promettez à votre tour de renoncer à » établir la réputation de vos contemporains. » Philippe proposa ensuite en riant à Voltaire de porter la queue du grand prêtre dans sa tragédie d'*Œdipe*; le poëte prit la chose au sérieux, et suivit l'hiérophante de Thèbes en habit français. Le public, qui crut qu'on se moquait de lui, murmura d'abord, il applaudit quand il eut reconnu l'auteur; et celui-ci obtint ce qu'il avait recherché, une espèce d'ovation à brûle-pourpoint.

Cependant les ennemis de Voltaire ne tardèrent pas d'insinuer à M. le duc d'Orléans que l'inceste d'*Œdipe* était une allusion à la conduite de ce prince : « Vous verrez, répondit-il, que c'est pour me » jouer pièce que Sophocle a imaginé ce sujet; » et Son Altesse Royale donna deux mille écus au jeune écrivain. Fontenelle, jaloux

de cet acte de munificence, fit dire à Voltaire qu'il trouvait trop de feu dans sa tragédie. « Pour me corriger je lirai ses pastorales, » répondit l'émule de Corneille. Le régent promet au poëte à la mode de le mettre bientôt à même d'échapper aux persécutions de son père, qui, dans une obstination très-peu poétique, le presse de prendre un état. Voltaire vient de temps en temps faire sa cour au Palais-Royal : un jour qu'il attendait Philippe au sortir du conseil, il le vit tout à coup paraître suivi de quatre secrétaires d'Etat. « Arouet, » lui dit Son Altesse Royale, je ne t'ai pas oublié, je te destine le » département des niaiseries. — Merci, monseigneur, répondit le » malin rimeur à demi-voix, j'aurais trop de rivaux : en voilà quatre » derrière vous. » Le régent pensa étouffer de rire.

Au bruit qu'a fait, pendant au moins quinze jours, la tragédie d'*Œdipe*, a succédé celui de la magnifique prise d'habit d'Adélaïde d'Orléans. Rien d'aussi brillant que cette cérémonie ne s'était encore vu dans un couvent; toutes les plus riches tentures du garde-meuble royal garnissaient l'église de Chelles; une partie des diamants de la couronne avaient été montés au soleil du saint sacrement; plus de cinquante évêques, dans tout l'éclat de leur costume pontifical, remplissaient le chœur, enfin tout ce que la cour offre de plus distingué se pressait dans la nef, tandis qu'une musique enchanteresse et cachée portait l'âme au recueillement, auquel pourtant peu de personnes se livraient... Ce spectacle enivra à tel point une jeune provinciale, qu'elle s'écria : « N'est-ce pas ici le paradis? — Eh! non, madame, » répondit quelqu'un, il n'y aurait pas tant d'évêques. »

La novice, belle comme Vénus, parée comme pour un bal, découverte comme si elle se fût proposé d'exciter les désirs, parut au milieu des religieuses dont elle allait devenir pour jamais la compagne, et qu'elle devait imiter dans leurs austérités... Le sourire, un sourire du monde, était sur les lèvres de mademoiselle d'Orléans, elle vit tomber sans regret à ses pieds l'opulente parure qui la couvrait. « Ces » atours, semblait-elle dire du regard, ne sont que l'appât des vo- » luptés, elles me souriront ici belles de tous les charmes du mys- » tère; » et l'illustre novice jetait les yeux sur trente jeunes sœurs qui l'environnaient.

La vie mêlée de pénitence et de plaisirs mondains que mademoiselle d'Orléans menait à Chelles pendant son noviciat, faisait le désespoir de madame de Villars abbesse de cette communauté. Lors

de la prise d'habit de la princesse, cette dame, dont la piété est solide et fervente, était déjà résolue à se retirer d'un couvent d'où les austérités du cloître disparaissaient tous les jours de plus en plus pour faire place à des pratiques qui ne sont tolérées nulle part. Peu de temps après la prononciation des vœux de la fille du régent, l'honnête supérieure se démit en faveur de la nouvelle religieuse, et se retira chez les bénédictines de la rue du Cherche-Midi, avec une pension de douze mille livres dont M. le duc d'Orléans paya la cession de sa dignité.

Dès que madame de Villars eut quitté Chelles, la nouvelle abbesse bannit toute contrainte; son salon devint le rendez-vous ordinaire des religieuses jeunes, jolies, et peu soucieuse de la règle. On faisait de la musique, non de cette musique grave qu'on entend sous la voûte noircie de nos temples, mais de celle dont on s'enivre sous la riante coupole de l'Opéra. Quelquefois il prenait à la princesse des velléités de peinture, de dessin; son appartement se changeait en atelier, où toutes les religieuses qui savaient manier le crayon ou le pinceau venaient s'asseoir devant un chevalet. Heureux pour la règle quand les couleurs ou les pastels ne servaient qu'à reproduire des paysages, des fruits ou des fleurs; mais souvent, et par préférence, Adélaïde d'Orléans voulait que ses émules peignissent des académies... Je ne sais, en vérité, ce que pouvaient dire les vénérables confesseurs, quand toutes ces nonnes artistes s'accusaient d'avoir peint en pied Hercule, Apollon ou Antinoüs. Tandis qu'on chantait des scènes d'Armide ou que l'on copiait de belles formes musculaires chez l'abbesse, trente maçons abattaient toutes les clôtures que madame de Chelles voulait faire reconstruire. Mais on avait démoli en un clin d'œil et l'on réédifiait avec une extrême lenteur. Pendant ces travaux, la communauté resta ouverte comme une halle; tout le monde put y entrer à loisir. Les concerts, les soupers se succédèrent plus fréquemment que jamais. L'abbesse et quelques religieuses admises dans son intimité ne paraissaient, il est vrai, à ces repas qu'au dessert; mais il arriva souvent que les convives du sexe masculin s'égarèrent le soir dans les corridors, et l'erreur les dirigeait toujours vers les cellules des plus jolies nonnes. Enfin, quand l'architecte de la maison parcourait ces mêmes cellules pour ordonner des réparations, il se trouvait que tous les barreaux des croisées étaient descellés.

Quant à madame d'Orléans, elle reçoit, dit-on, sans déplacement de grille, et le nommé Augeard, son intendant, et le duc son père, et même Richelieu, dont l'illustre abbesse paraît avoir voulu connaître aussi les talents renommés. Les désordres de Chelles ont pris dans ces derniers temps un caractère si scandaleux, que beaucoup de familles ont fait sortir de ce couvent un grand nombre de novices qui avaient perdu cette qualité par des vœux un peu différents de ceux qu'elles devaient prononcer un peu plus tard. Ajoutons que le public a tant crié contre les récréations mondaines de cette maison, que Philippe d'Orléans lui-même s'est cru obligé de faire défendre à sa fille les concerts, les séances de peinture et les repas du soir. Madame de Chelles se borne maintenant à souper avec ses religieuses.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans Adélaïde d'Orléans, c'est qu'elle fait marcher de front, si ce n'est l'austérité de la règle du moins les offices, les pratiques, les devoirs religieux, avec les lectures galantes, les délices de la société et les plaisirs de l'amour demandés à deux sexes à la fois. Quand l'abbesse de Chelles écrit à son père, elle ne manque jamais de mettre au-dessous de sa signature : *Epouse de Jésus-Christ*... ce qui fit dire un jour au prince : « Je ne sais, mais » je ne me crois pas au mieux avec mon gendre. »

Ma tante a parlé quelquefois dans ses Tablettes d'un poëte nommé la Grange-Chancel, auteur de quelques tragédies médiocres, et qui, comme tous les poëtes, croit son talent bien supérieur à ce qu'il est. La Grange n'ayant pas trouvé au Palais-Royal les faveurs accordées à Destouches, à Fontenelle, à la Motte-Houdart, à Voltaire, à Dufresny, accusa le duc d'Orléans d'ingratitude; bientôt il le chargea de tous les vices, de tous les crimes, parce que personne n'est plus coupable aux yeux des ambitieux que les princes qui ne les favorisent pas. Or, il suffit de se plaindre de la cour du régent pour avoir des droits aux faveurs de celle de Sceaux : les ennemis de Philippe y sont toujours bien reçus. La Grange-Chancel s'y fit introduire, et bientôt il mérita la protection de la duchesse du Maine par la composition d'un ouvrage qui, peut-être, a blessé le duc d'Orléans plus profondément que toutes les calomnies dont il fut accablé à la fin du règne de Louis XIV. Cet ouvrage est une satire intitulée les *Philippiques;* composition où le régent est traité de la manière la plus injurieuse, la plus effrénée. Ce libelle n'a point été imprimé parce que

personne n'eût voulu se charger de l'impression; mais en moins de quinze jours plus de dix mille exemplaires manuscrits ont inondé la capitale et les provinces. La duchesse du Maine a trouvé dans les greniers deux cents plumes mercenaires pour multiplier cet écrit, où la peinture hideuse des vices du régent n'offre qu'un coloris couleur de rose auprès des horribles suppositions de meurtre et d'empoisonnement que renferment ces mêmes vers. Les *Philippiques* couraient depuis longtemps les salons et les rues que le régent n'en avait point encore entendu parler; enfin, dans un souper au Palais-Royal, une dame indiscrète hasarda quelques mots sur la fameuse satire; Philippe déclara qu'il voulait la voir, et le lendemain M. de Saint-Simon eut ordre de la lui apporter. « Lisez, » dit le régent au duc, qui lui présentait en hésitant le papier. Saint-Simon s'excusa en balbutiant. « Donnez donc, » reprit Son Altesse Royale; et s'approchant d'une croisée elle lut les *Philippiques*. M. le duc d'Orléans était homme à rire du libelle s'il n'eût attaqué que ses vices; il commença même par là, et dit plusieurs fois : « Voilà de bons vers. » Mais quand le prince fut arrivé à la strophe où la Grange le représente comme l'empoisonneur de la famille royale, ses yeux se remplirent de larmes, il frémit, pensa s'évanouir, et laissant échapper le papier en même temps qu'il tombait lui-même sur un fauteuil, il dit d'une voix étouffée : « Ah! c'en est trop, cette horreur est plus forte que moi... » j'y succombe. »

L'auteur des *Philippiques* fut bientôt connu du régent. La voix, disons plus, l'indignation publique le désigna à la vindicte de Son Altesse Royale. Le duc se fit amener la Grange dans son cabinet : « Crois-tu réellement, lui dit-il, tout le mal que tu as écrit de moi? » — Oui, monseigneur! répondit le poëte sans hésiter. — Tu as bien » fait de répondre ainsi, reprit le régent, car si tu m'eusses dit que » tu avais écrit contre ta conscience je t'aurais fait pendre. Je con» nais le misérable sentiment qui t'a mis la plume à la main, j'en ai » pitié... Tu iras seulement mûrir ta raison aux îles Sainte-Mar» guerite. »

La Grange-Chancel partit la semaine dernière pour sa prison. La duchesse du Maine, qui lui avait soufflé la rage dans le cœur, le vit s'éloigner d'un œil sec; elle accompagna cet exilé de la même indifférence qu'elle montra au départ de la comtesse de Murat, exilée aussi pour un libelle que madame de Sceaux lui avait commandé: les

deux satiriques n'excitèrent pas plus de regrets dans le cœur de cette femme que la pauvre demoiselle Delaunay, cet avocat en jupes qui expie encore à la Bastille le Mémoire défensif des princes légitimés. En général, c'est un sentiment assez rare que la reconnaissance;... mais la reconnaissance des princes c'est le phénix.

La renommée scandaleuse des *Philippiques* commence à se taire, surtout depuis que Voltaire y a répondu par des vers en faveur du régent beaucoup plus beaux que ceux du libelliste la Grange. Une discussion d'un intérêt plus général occupe aujourd'hui les esprits. Des lettres apostoliques du pape, en date du 8 septembre, enjoignent à tous les fidèles, de quelque rang qu'ils soient, de se soumettre à la constitution *Unigenitus*, sous peine d'être séparés de la communion de l'Eglise romaine. Dès que ces lettres parvinrent en France, les parlements de Paris, Rouen, Metz, Aix, Rennes, Bordeaux, Dijon, Grenoble et le conseil souverain de Roussillon, s'élevèrent avec force contre cette tyrannie du saint siége; des arrêts fulminants furent rendus contre la prétendue infaillibilité des papes, après de lumineuses discussions où ces pontifes n'ont point été épargnés. « En » vain, s'écriait le procureur général du parlement de Metz, en vain » la primitive Eglise, se trouvant déchirée par des hérésies qui lui » furent plus funestes que les persécutions elles-mêmes, eut-elle re- » cours à ces conciles fameux où elle rassembla avec tant de peine » presque tous les évêques du monde chrétien, pour savoir si elle » pouvait trouver des règles de foi immuables dans le successeur de » saint Pierre... Mais ce prince des apôtres lui-même, sans se préva- » loir de sa primauté, se rendit aux raisons de saint Paul, qui, plus » nouveau que lui dans l'apostolat, lui résista longtemps. Si la con- » stitution *Unigenitus* n'est pas une loi infaillible et une décision » irréfragable dans l'Eglise, comment donc a-t-on pu séparer de sa » communion ceux qui ne refusent de s'y soumettre que parce qu'on » ne veut pas lever leurs doutes par les explications qu'ils deman- » dent? — Quand vous croyez pouvoir séparer tout le monde de votre » religion, disait en même temps M. de Gauffredy, avocat général » au parlement d'Aix, en apostrophant Sa Sainteté, c'est vous qui » vous séparez de la communion de tout le monde. » Ces harangues et les arrêts qu'elles préparèrent irritent au dernier point Clément XI; il songe, dit-on, à procéder par les voies extrêmes. Le régent tra-

vaille à concilier les exigences du saint siége avec la tranquillité dont nous avons si grand besoin; puisse-t-il y réussir! car il est bien affligeant de voir sans cesse des guerres excitées par les ministres de la paix, de la miséricorde, de l'Evangile en un mot.

Au milieu des discussions religieuses que, par malheur, on entend retentir encore d'un bout à l'autre du royaume, on apprit dernièrement la mort du fameux Charles XII, ce paladin couronné qui depuis dix-huit ans remplit l'Europe de son nom. Charles se hâtait de terminer une guerre en Norvége pour revenir à son projet favori, celui de porter ses armes en Angleterre. Depuis l'alliance de la France avec Georges Ier, cette expédition, imaginée par le baron de Bezenval, et proposée au roi de Suède par Philippe d'Orléans, était devenue le rêve d'Alberoni; il promettait au monarque aventurier de l'appuyer des forces navales de l'Espagne, et de fournir aux dépenses d'une telle entreprise à l'aide des trésors du Mexique. Mais la mort vint arrêter l'essor de l'ardente imagination de Charles : un coup de fauconneau mit fin, le 30 novembre, sous les murs de Fredericks-Hall, aux destinées non moins illustres que bizarres de ce prince, qui atteignait à peine sa trente-sixième année. Charles XII avait reçu de la nature toutes les qualités nécessaires pour faire un grand souverain, mais elles furent étouffées par une frénésie guerrière qu'il ne put jamais dominer. Il brisa à coups d'épée tous les ressorts d'une politique équitable et d'une sage administration. Abattus sous le despotisme obscur de Charles XI, qui accabla de charges la nation, abaissa les nobles, anéantit les lois, les Suédois se relevèrent un peu au début du règne de Charles XII; l'éclat de sa gloire les éblouit; mais bientôt il leur demanda plus que leur dignité, plus que leurs richesses; il lui fallut tout leur sang. Au moment où j'écris, la Suède est un désert; on chemine des journées entières dans ses tristes plaines sans y rencontrer un seul homme... La charrue est dirigée par la faible main des femmes, de timides vierges ont dû s'habituer à enfourcher les chevaux de poste pour faire le service pénible des courriers; un sexe privé de force porte de lourds fardeaux dans les villes; il n'y a pas jusqu'aux bains publics, où, contre les lois de la décence, les hommes sont servis par des jeunes filles. Vous ne rencontrez, en traversant les villages, que des femmes, des vieillards et des enfants, couverts des lambeaux de la misère, que leurs époux, leurs fils ou leurs pères leur ont laissés pour tout par-

tage en allant livrer leur vie aux caprices belliqueux du souverain.

Ulrique-Eléonore, sœur cadette de Charles XII, lui succède, au préjudice du prince de Holstein, fils de la sœur aînée du feu roi, les Suédois ayant profité des circonstances pour rentrer dans le droit antique qu'ils avaient d'élire leur roi. Le prince de Hesse, mari de la reine, a été associé à son pouvoir; mais ils règnent avec une telle délimitation d'autorité, que, ni par eux ni par leurs descendants, le despotisme ne peut se reproduire de longtemps dans la monarchie. Occupons-nous d'événements qui nous touchent de plus près.

Par un édit en date du 4 décembre, la banque est déclarée *banque royale*. Cet acte porte que le roi ayant remboursé en argent les actionnaires qui n'avaient payé leurs actions qu'en billets, Sa Majesté devient seule propriétaire de toutes ces actions. Law est nommé directeur de la banque royale, qui aura des bureaux dans les principales villes du royaume. En conséquence, il est défendu de faire des payements en espèces au-dessus de six cents livres.

Voilà deux coups d'Etat d'une haute importance, et, disons-le, d'une criante tyrannie. Quoi ! des spéculateurs ont risqué leurs capitaux pour acheter les actions d'une association dont les bénéfices n'étaient rien moins qu'assurés originairement, et parce que le gouvernement les croit certains aujourd'hui, on dessaisit les actionnaires des chances de prospérité qu'ils avaient acquises en courant les hasards d'une sorte de loterie... Ceci ne continue pas trop mal le règne de Louis XIV. Ensuite, lorsque la régence s'est emparée de tous les ressorts de la banque, quand elle peut les changer, les altérer peut-être à son gré, on oblige les citoyens à reconnaître les billets comme monnaie à peu près unique... Cette mesure arbitraire l'emporte encore sur l'autre. Le public crie, et les écrivains satiriques broient du noir.

Mais ce qui surtout excite les murmures et même l'indignation, c'est la fortune colossale du sieur Law, que le public ne saurait expliquer par des gains licites. En moins d'un mois, ce financier a acheté huit cent mille livres du comte d'Evreux le comté de Tancarville, en Normandie, et une terre de cinq cent mille livres de la marquise de Beuvron. Law offrait en même temps quatorze cent mille livres de l'hôtel de Soissons, appartenant au prince de Carignan, et il était en marché avec le duc de Sully pour la terre de Rosny, estimée à peu près la même somme.

Ces richesses énormes, amassées si promptement, dépensées avec

une telle facilité, donnent l'idée à la nation de beaucoup d'autres qu'elle ne voit pas; on se persuade, non sans de puissantes raisons, que le directeur de la banque ne peut avoir gagné tant de biens sans qu'un grand nombre de personnes aient fait des pertes, ou soient menacées d'en faire par la suite. De si grandes clameurs se sont élevées depuis quinze jours sur ce fait, que le parlement, sollicité de toutes parts, en a délibéré et a donné un ajournement personnel contre M. Law. Mais, soutenu par le régent, l'Ecossais ne comparut point, et se moqua de ses juges en établissant à Paris une manufacture de montres anglaises, pour laquelle il a fait venir d'Angleterre une centaine d'ouvriers. Irrité au dernier point, le parlement a changé le décret d'ajournement en un décret de prise de corps, vaine tentative! cette compagnie vient d'être réprimandée, et Philippe a mis Law sous la protection d'un arrêt du conseil d'Etat.

Le régent ne s'en est pas tenu là: informé que le chancelier d'Aguesseau abondait dans le sens du parlement, il lui a ôté les sceaux et l'a exilé à sa terre de Fresne. La charge de garde des sceaux est donnée à M. d'Argenson, lieutenant de police et conseiller d'Etat, qui en même temps remplira les fonctions de chef du conseil des finances, dont M. le duc de Noailles s'est démis, par suite de son opposition aux dernières mesures relatives à la banque. M. de Machault, maître des requêtes, a été nommé lieutenant de police.

L'élévation de Voyer d'Argenson a donné lieu à un singulier genre de réjouissances: les filles de joie renfermées à la Salpêtrière ayant été mises en liberté par l'ordre de ce magistrat, on vit cette honnête jeunesse parcourir les rues en chantant les louanges de son protecteur, qui lui avait fait distribuer de l'argent pour célébrer son avénement à la première magistrature du royaume.

Pendant que M. d'Argenson dirigeait la police, son plus grand plaisir était de se faire amener le soir ce qu'il y avait de plus jolies femmes parmi les courtisanes du domaine public. Il les admettait à son souper, se faisait le sultan de ces étranges houris, et jetait le mouchoir sans aucune précaution préalable à celle dont les yeux libertins flattaient le plus sa confiante lubricité. Il advint de là que les présents considérables que d'Argenson faisait à ces favorites d'un jour eurent bientôt la plus douloureuse réciprocité. M. le lieutenant de police recourut alors à des passe-temps moins dangereux. Il était déjà vieux; mais son esprit avait de la finesse, sa gaieté de l'enjoue-

ment : à table, c'était l'épicurien le plus aimable du monde. Un peu par ces motifs, un peu par intérêt, madame de Tencin, religieuse relevée récemment de ses vœux, grâce à l'argent de l'abbé de Louvois, s'attacha à d'Argenson; cette dame, pour obtenir plus sûrement sa sécularisation, s'était d'abord fait enlever de sa communauté, et elle occupait un petit appartement hors du couvent de la Conception, où le lieutenant de police l'allait voir. Mais l'envie lui ayant pris de soupirer dans l'intérieur des communautés, il se dégoûta promptement d'une femme qui résidait à l'extérieur. D'Argenson s'éprit d'un beau feu pour certaine petite hospitalière du faubourg Saint-Marceau, qu'il engagea à s'évader de son couvent; ce à quoi la jeune sœur consentit volontiers, parce que l'hôtel d'un conseiller d'Etat lui sembla préférable à une maison de charité. Mais la supérieure, avertie des projets d'évasion, trouva sans peine le moyen d'y mettre obstacle. Bien mal elle s'en trouva : M. le lieutenant de police avait fait commencer un bâtiment longtemps sollicité par les hospitalières; les travaux cessèrent tout à coup. La supérieure, au désespoir, fit dire à M. d'Argenson qu'elle était prête à donner une *hospitalité* sans réserve à son amour, pourvu que le bâtiment fût achevé.

D'Argenson se trouvait à merveille de ses galanteries de couvent, et sa place lui donnant la libre entrée dans toutes les communautés, il exploita partout les bonnes volontés cloîtrées. Mais il ne trouva rien qui lui convînt mieux que le monastère de la *Madeleine de Trainel*, où il avait fait recevoir une de ses maîtresses, nommée mademoiselle Husson. La supérieure, grosse femme aux yeux noirs, à la peau blanche, au sein rebondi, et qui, malgré ses quarante ans, pouvait être une conquête encore désirable, fixa bientôt l'attention du lieutenant de police; elle, de son côté, pensa que ce serait une fort bonne connaissance pour le couvent : dans l'intérêt de sa maison, elle fit un accueil fort gracieux au vieux galant et ne tarda pas de supplanter mademoiselle Husson. Possesseur des bonnes grâces de cette dame, l'administrateur des réverbères, qui faisait cas des charmes en raison de leur volume, trouva que son amour avait gagné deux cents pour cent sous ce rapport : il y avait dans une seule cuisse de la supérieure l'étoffe de deux demoiselles Husson.

Mais les fortes pièces sont celles dont un convive, même glouton, se lasse le plus vite. M. d'Argenson, devenu garde des sceaux, dit il y a quelques jours à sa volumineuse supérieure qu'il était disposé à

faire beaucoup de bien au couvent de la *Madeleine de Trainel*, mais qu'il voulait y avoir tous les droits qu'un mahométan exerce dans un harem. Madame de Trainel commença par se plaindre doucement d'être restreinte dans les affections de monseigneur du tout au dividende; mais comme elle connaissait le moyen de faire d'ailleurs un entier avec des fractions, elle se hâta d'ajouter qu'il n'était rien qu'elle ne fît pour être agréable à Sa Grandeur. Toutes les jeunes sœurs destinées à devenir les odalisques du sultan en perruque et en simarre furent consultées sur cette addition au devoir de la règle, aucune d'elles ne se plaignit de ce surcroît d'austérité.

Bien sûr de n'être pas contrarié dans ses amours par le régent, M. d'Argenson a fait construire dans la communauté un appartement qui communique à celui de sa principale favorite, laquelle, au premier mot de monseigneur, introduit par cette issue les beautés embéguinées qu'il admet auprès de lui. Tous les soirs il se rend à la Madeleine de Trainel, il ne couche plus ailleurs. A peine le garde des sceaux est-il arrivé, qu'il se met au lit : alors la supérieure et ses religieuses s'empressent à qui mieux mieux autour du grave magistrat. Ces dames frottent avec une flanelle entretenue chaude la tête de monseigneur, qui doit trouver cela beaucoup plus doux que la douche intempestive des dames de la place Maubert. Le frottement passe ensuite de la tête aux pieds, avec addition d'un peu d'eau-de-vie pour ranimer les chairs engourdies de Sa Grandeur. En cas d'engourdissement obstiné, des doigts délicats et légers, en se promenant sur la plante des pieds de monseigneur, y produisent un doux chatouillement, souverain pour le raffermissement de la fibre. Ces petites précautions d'hygiène étant prises, les sœurs qui entourent le lit de M. le garde des sceaux visitent par son ordre ses poches remplies ordinairement de papiers, et lisent haut les placets qu'on a pu lui remettre. Heureux les solliciteurs qui ont des amies à Notre-Dame de Trainel, leur demande passe comme une lettre à la poste; chaque nonnette est une excellente protectrice, et l'on assure que madame la supérieure, qui ne laisse pas d'exploiter son crédit, vend les grâces au plus juste prix.

Quand toutes les affaires sont expédiées par le ministre et ses commis en guimpe, on se met à souper gaiement auprès du lit de monseigneur. Si, pendant le repas, les propos galants ou les vins choisis excitent quelque hilarité de sens dans Sa Grandeur, elle fait un signe,

et l'on court au-devant de son désir. Enfin, lorsque toutes les nonnes, la supérieure en tête, ont défilé devant M. d'Argenson pour l'embrasser en sortant, une sœur, à dessein retardataire, reste un peu plus, un peu moins longtemps dans sa chambre, pour clore la série des bonsoirs et les rideaux de Sa Grandeur.

Tous les mauvais sujets de Paris connaissent la Fillon, fameuse directrice d'une maison de débauche, et qui, sous ce rapport, ne mériterait pas moins le titre d'abbesse que la supérieure de la Madeleine de Trainel. La Fillon est une femme de cinq pieds dix pouces; ses formes sont admirables, sa figure est ravissante; enfin les peintres assurent qu'elle réunit en elle seule tout ce qui constitue le beau idéal des anciens. Dès l'âge de quinze ans, cette beauté modèle pensa que la nature ne l'avait pas pourvue de tant de trésors pour les enfouir; elle les mit en circulation, et, comme beaucoup de riches, en fut prodigue. Après avoir usé de la prostitution par goût, par entraînement, mademoiselle Fillon reconnut aux offres brillantes qui lui étaient faites qu'elle pourrait s'en faire une grande ressource. A tous seigneurs tous honneurs : le duc d'Orléans, longtemps avant la régence, rechercha la belle courtisane, il en raffola pendant une année entière. Son Altesse Royale avait fait construire dans une partie retirée des jardins de Saint-Cloud une espèce de grotte, éclairée mystérieusement par quelques rayons de lumière dirigés sur un lit de nattes. Le duc y faisait placer sa maîtresse sans autre voile que ses cheveux blonds, qui lui descendaient jusqu'aux genoux. C'est là que le prince faisait pénitence avec Madeleine Fillon, et admirait, comme artiste, comme amant, toutes les perfections de cette pécheresse, qui ne songeait guère à devenir repentante.

La Fillon eut des aventures où elle déploya du caractère, de l'audace, de l'ambition et de la finesse; M. d'Argenson ne tarda pas à la distinguer parmi ses semblables; il la donna d'abord à son humeur libertine; puis il songea à l'attacher à son administration, ayant remarqué en elle des ruses originales, une résolution froide, et le grand art de captiver la confiance par les séductions. Le lieutenant de police monta pour la Fillon une maison de débauche distinguée. La ville et la cour y affluèrent. Il entrait dans le plan de M. d'Argenson que cette prostituée à titre d'office eût quelque chose de semblable à un mari; elle y consentit, mais elle voulut que cet époux de parade, comme elle l'appelait, fût le plus bel homme de France. On

lui donna le suisse de l'hôtel Mazarin, qui n'avait pas moins de six pieds et demi de haut, et qui passait pour l'homme le plus beau, le mieux fait, le plus fort du royaume. Avec de telles qualités, un mari croit être propre à quelque chose de plus que la représentation; celui-ci voulut exiger tout ce que l'hymen comporte d'effectif; on le repoussa. Il battit sa femme, fut battu par ses amants, et mourut de chagrin. Un second épouseur se montra plus sage : il ne voulut que de l'argent; on lui donna en peu de mois plus de cent mille écus; tout lui sembla pour le mieux. La Fillon reprit le cours de ses intrigues, divisées en deux branches : la galanterie et l'observation. Dans cette seconde partie de ses attributions, l'agent femelle de M. d'Argenson entretenait une correspondance comme un ministre d'Etat : non-seulement elle écrivait au lieutenant de police, mais elle avait à donner des instructions journalières aux filles dont elle était la supérieure, et qui lui faisaient parvenir chaque matin leur rapport. C'était par cette voie surtout que, pendant les deux dernières années du règne de Louis XIV, on découvrait les intrigues secrètes, les épigrammes, les pamphlets, la cause des murmures du jour. Le libertinage est expansif, indiscret; les prostituées de la Fillon apprenaient tout, le plus souvent sans rien demander, quelquefois par des provocations qu'elles savaient exercer habilement. La Fillon s'est ménagé jusqu'à ce jour des rapports directs avec le régent, soit pour l'intérêt des plaisirs de Son Altesse Royale, soit pour des communications qu'il veut tenir de la première main. En conséquence, cette courtisane conserve la clef d'une petite porte qui la conduit de la rue dans l'intérieur du Palais-Royal, et jusqu'au cabinet du prince, sans passer par les grands escaliers, sans traverser les antichambres. Elle a également ses entrées à toute heure de jour et de nuit chez Dubois.

Les prix des plaisirs dont la Fillon est la dispensatrice dans sa maison furent d'abord très-élevés. Tout à coup ils baissèrent considérablement : il n'est pas inutile à l'histoire des mœurs de dire pourquoi.

L'austérité que la cour devait afficher à la fin du dernier règne, l'exacte surveillance exercée par ordre de madame de Maintenon jusqu'au sein des familles, gênaient à tel point les intrigues galantes, qu'une foule de dames nobles virent éloigner leurs amants, qui craignirent de perdre un crédit qu'ils préféraient au plaisir même. La

beauté calcule moins que l'ambition : les belles délaissées cherchèrent, en descendant quelques degrés de l'échelle sociale, à se procurer un bonheur que l'ambitieuse noblesse leur refusait. Elles allèrent demander à la Fillon des conquêtes passagères, des cabinets mystérieux, et le secret, qu'elles offrirent de payer largement. Il y a plus; craignant que les voluptés mises à un trop haut prix ne leur manquassent, elles obtinrent de la courtisane dirigeante qu'elle baisserait en apparence son tarif; les nobles dames promirent de lui tenir compte et au delà de la réduction. Le marché fut conclu, et la Fillon eut plus de beautés externes qu'elle n'en voulait. C'est par suite de cet arrangement qu'il arriva, du vivant de Louis XIV, chez cette prostituée, une aventure que ma tante n'a pas trouvé l'occasion de rapporter. La voici :

Un magistrat d'Alençon, nommé le président Fillon, vint, en 1710, à Paris, avec sa femme, jeune Normande, jolie, aimable et vertueuse. Madame la présidente Baillet ayant appris l'arrivée de la *présidente Fillon* crut de son devoir d'aller lui rendre visite. Elle fit demander par ses gens l'adresse de cette provinciale; et, soit malice soit erreur, un laquais indiqua à madame Baillet le domicile de la courtisane Fillon. Voilà donc la présidente parisienne, qui avait de la jeunesse, de la beauté, arrivée chez cette fameuse directrice. Tout pouvait servir à lui faire prendre le change : elle parlait à une femme superbe, elle se trouvait dans une belle maison, l'ameublement était magnifique, les domestiques étaient richement vêtus, jamais présidente ne s'annonça mieux.

« Madame, dit la visitante, dès que j'ai su votre adresse, je me suis empressée de venir vous offrir mes hommages et mes services.

— A qui ai-je l'honneur de parler? demanda avec aisance la Fillon, qui savait prendre tous les tons.

— Je suis la présidente Baillet, répondit la dame abusée, et je vois qu'on ne m'avait pas trompée en me disant que j'aurais l'honneur de voir dans madame Fillon la plus belle femme du monde.

— C'est moins de ma beauté qu'il s'agit en ce moment que de la vôtre, madame, et je reconnais à mon tour que la renommée est à cet égard au-dessous de la réalité.

— Madame est en vérité trop bonne.

— Du tout, et je vous assure qu'il y a longtemps que je vous attendais.

— Ah! ce que vous daignez me dire est trop gracieux... et si je puis vous être agréable en quelque chose, hâtez-vous, je vous prie, d'ordonner.

— N'en doutez pas, madame, je profiterai de vos bontés pour la satisfaction commune.

— La vôtre doit passer avant tout, répondit la présidente Baillet un peu surprise de ces paroles.

— Il faut que nous y ayons toutes les deux notre compte, reprit la courtisane en riant; je me ferais un scrupule d'user de votre bienveillance si vous ne trouviez pas à cela votre plaisir.

— Je ne puis manquer d'être heureuse en faisant quelque chose pour votre agrément...

— Oh! mais j'espère vous faire partager les plus jolies aventures.

— Elles seront toujours telles avec vous.

— Est-ce que vous préféreriez les dames aux hommes?...

— Mais la société des deux sexes me charme quand elle est ce qu'elle doit être.

— Précisément, je reçois demain un prince polonais, je veux vous faire trouver avec lui...

— Il paraît que madame a déjà beaucoup de connaissances, dit la présidente d'un air à faire juger que l'opinion qu'elle s'était faite de la vertu de notre provinciale commençait à baisser.

— Des connaissances, j'en ai par centaines; et, pour bien vous amuser, vous ne pouviez, madame, choisir une maison plus commode que la mienne.

— M'amuser... une maison commode... que voulez-vous dire?... Où suis-je?...

— Eh! ne le savez-vous pas? vous êtes chez madame Fillon...

— Chez la présidente Fillon, répéta madame Baillet.

— Présidente si vous voulez... car je préside aux plaisirs publics.

— Dieu! qu'entends-je?... En effet, ce nom... je me rappelle... Ah! fuyons, fuyons cet horrible lieu.

— Doucement, doucement, madame; quelques tons plus bas, je vous prie... Vous vous êtes trompée, je veux bien le croire; mais il vient chez moi des présidentes qui vous valent bien pour le rang, et dont la réputation de vertu n'est pas au-dessous de la vôtre... Vous n'êtes pas encore ici volontiers, à la bonne heure, mais cela viendra quelque jour... Adieu, madame Baillet, au revoir. »

La présidente, cramoisie de honte, descendit l'escalier en se cachant le visage, s'élança dans son carrosse, et courut chez elle s'évanouir. Elle n'avait pas demandé le secret, la Fillon ne le lui garda point; toute la cour sut au bout de trois jours cette singulière anecdote. Madame Baillet passa près de deux ans dans ses terres sans oser reparaître à Paris, et quand elle y revint, personne ne croyait encore que son apparition chez la Fillon eût été une erreur.

Le plus drôle de l'aventure, c'est que le pauvre président Fillon, qui n'en pouvait mais, eut le crève-cœur d'apprendre que la fameuse courtisane, son homonyme, n'était pas appelée autrement que la *présidente Fillon*... Vainement les cours souveraines firent-elles des remontrances sur cette qualification; le lieutenant de police empêcha toujours le conseil de satisfaire à ces réclamations. « Pourquoi, » disait-il, ces messieurs veulent-ils troubler cette présidente dans » ses fonctions? elle ne trouble jamais les leurs. » En désespoir de cause, le président Fillon demanda à changer de nom, et la cour fit droit à sa requête en l'autorisant à prendre celui de Villemur... Mais parlons d'un événement d'une tout autre importance.

Le 2 décembre de la présente année le secrétaire du prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, avait un rendez-vous avec une des filles de la Fillon, qui l'attendit longtemps; arrivé à près de minuit auprès de sa belle, il allégua pour motif de son retard l'expédition d'une multitude de dépêches de haute importance qu'avait dû emporter l'abbé Porto-Carrero, parti pour Madrid. La Fillon était présente quand le secrétaire parlait; au mot de Madrid, qui est toujours suspect à la cour du Palais-Royal, à la nouvelle du départ nocturne de cet abbé qui emportait tant de dépêches importantes, notre fine courtisane conçut quelques soupçons; elle laissa les amants ensemble et courut chez le régent. Il était alors hors d'état d'entendre un rapport; la Fillon alla trouver Dubois, et lui rendit compte de ce qu'elle avait appris. A l'instant même il expédia un courrier sur la route d'Espagne, avec les ordres nécessaires pour obtenir main-forte. Le courrier joignit l'abbé Porto-Carrero à Poitiers; il le fit arrêter; on s'empara de tous les papiers dont cet ecclésiastique était porteur, et le 8 décembre au soir ces dépêches furent apportées au Palais-Royal. Philippe venait d'entrer à l'Opéra; ce fut encore Dubois qui le premier ouvrit les paquets interceptés.

Après le spectacle l'abbé essaya de rendre compte au duc d'Or-

léans de ce qu'il venait de découvrir en lui annonçant qu'il s'agissait d'une conspiration. Mais il y avait ce soir-là *petit souper* au Palais-Royal; rien ne passait avant cela. « A demain les affaires, » répondit le prince, et il alla rejoindre ses roués. Mais Dubois, qui n'était roué que lorsqu'il n'avait rien de mieux à faire, passa la nuit a préparer la direction qu'il voulait donner à cette affaire pour qu'elle tournât le plus possible à son avantage. « J'aspire à tout, se disait à lui-même » cet habile intrigant; mais je ne suis encore rien, ou à peu près rien. » Qui sait quels changements pourraient arriver dans l'Etat, si Phi- » lippe venait à mourir? Sachons donc nous ménager des protecteurs » pour les circonstances imprévues. Me voici maître d'une grande » conjuration où bien des gens sont compromis, tâchons de ne sacri- » fier que ceux dont la perte sera sans conséquence, et sauvons ceux » auprès de qui je pourrai au besoin me faire un mérite de leur » salut. » Bref, les choses furent combinées de telle sorte que le régent ne vit rien que par les yeux de Dubois dans la fameuse conspiration de Cellamare, qu'il est temps d'expliquer.

Louis XV est d'une santé délicate; il est d'ailleurs, disent les ennemis du régent, environné de dangers sans cesse renaissants. La cour de Sceaux, particulièrement, fait courir les bruits les plus étranges sur ces prétendus dangers : un jour, ce sont des biscuits empoisonnés qu'on a trouvés dans les poches du jeune monarque; le lendemain, c'est une prise de tabac qui eût tué le roi comme un coup de foudre, et dont le maréchal de Villeroi l'a garanti; une autre fois, madame de Vendadour est arrivée à temps pour empêcher Sa Majesté de toucher à une collation entièrement saupoudrée de poison. Le public, ami de l'extraordinaire, écoute ces nouvelles, les répète, elles s'accréditent; les menées séditieuses des ennemis du régent sont motivées aux yeux d'une partie de la nation, et ces conspirateurs croient leur parti assez fort pour renverser le duc d'Orléans. Telle fut la pensée qui présida à la conspiration du prince de Cellamare; il faut noter avant tout que cet ambassadeur n'était que l'agent d'Alberoni, devenu cardinal et placé à la tête du ministère espagnol. Or j'ai déjà dit quelques mots des insinuations de cet intrigant, dont les projets ne tendent à rien moins qu'à gouverner l'Espagne et la France en qualité de premier ministre des deux Etats. « Sire, a-t-il dit à l'inexpérimenté Philippe, qu'il est on ne peut plus » facile de tromper en flattant ses penchants, le duc d'Orléans est

» éloigné du trône; il ne descend que de Louis XIII, tandis que » Votre Majesté descend directement de Louis XIV : c'est donc à » vous qu'appartient dès ce moment la régence du royaume de » France, c'est à vous qu'appartiendrait la couronne si le débile » Louis XV venait à manquer. Votre Majesté ne saurait se croire liée » par des traités qu'imposa le malheur des temps, les lois fondamen- » tales de la monarchie française sur la succession du trône appuient » vos droits de toute leur autorité. D'ailleurs le duc d'Orléans a » prouvé qu'il craignait l'exercice de ces mêmes droits dans les al- » liances qu'il a faites avec l'empereur, l'Angleterre et la Hollande; » alliances qu'il a dû acheter, dans ses pressantes appréhensions, par » le sacrifice de la politique de Louis XIV et des infortunés Stuarts, » alliés naturels des puissances catholiques. »

Alberoni ajouta : « Votre Majesté a en France un parti considé- » rable; si elle daigne mettre à ma disposition les ressources néces- » saires, je promets de conduire les choses de telle manière que la » régence arrivera d'elle-même à Votre Majesté. » Philippe V et surtout l'ambitieuse Elisabeth dirent : *Faites*... La conspiration de Cellamare eut lieu.

L'objet principal des conjurés était de se rendre maîtres en même temps de la personne du jeune roi et de celle du régent sous le prétexte insidieux que les jours de Sa Majesté n'étaient point en sûreté; tant qu'ils dépendaient d'un prince intéressé à en abréger le cours et capable de cet attentat. On devait convoquer ensuite les états généraux, afin d'annuler tout ce qui avait été fait depuis la mort de Louis XIV, particulièrement la cassation du testament et des deux traités de 1717 et 1718. Mais Alberoni avait senti que pour arriver à ce grand résultat il fallait se former en France un parti imposant et capable à l'époque de l'événement de donner une empreinte nationale à la révolution. Le prince de Cellamare réussit en effet à exercer de puissantes séductions : des pairs, des évêques, des cardinaux, des grand du royaume, des ordres entiers de religieux, accédèrent à la conspiration. Tout était prêt; l'ambassadeur n'attendait plus, comme il le disait dans sa correspondance, que l'ordre de *mettre le feu aux mines*, quand une velléité amoureuse d'un simple scribe déjoua des complots si habilement et si fructueusement ourdis.

Les dépêches saisies sur l'abbé Porto-Carrero renfermaient les noms de soixante personnes de haute distinction inscrites parmi les

conjurés. Le paquet contenait aussi des projets de lettres de Philippe V à Louis XV pour l'informer des prétendus dangers qu'il courait, et de la fallacieuse nécessité de ravir la régence au duc d'Orléans. On trouva encore sous les cachets du prince de Cellamare un manifeste qui devait être adressé aux états provinciaux de la France dans le but de les soulever. Enfin l'ambassadeur envoyait à la cour de Madrid une requête qu'on devait supposer présentée par ces mêmes états à Sa Majesté Catholique pour lui demander appui et protection.

Toutes ces pièces étaient signées ou contre-signées de la main du prince de Cellamare; la conspiration était flagrante, et vainement se fût-il retranché derrière des droits et prérogatives attachés à son caractère d'ambassadeur. On mit donc en sa présence les scellés sur ses papiers, dont l'abbé Dubois et un M. Leblanc firent préalablement la visite. Le Castillan affectait pendant cette disposition de traiter M. Leblanc avec une grande politesse, et l'abbé avec un froid mépris. Cette affectation fut portée si loin qu'au moment où le premier allait ouvrir une petite cassette d'ébène Cellamare lui dit : « Mon» sieur Leblanc, cela n'est pas de votre ressort, ce sont des lettres de » femmes, laissez cela à l'abbé, qui toute sa vie a été maq..... — » Monsieur l'ambassadeur est jovial répondit le favori du régent; » mais j'entends la plaisanterie et je désire que la Tournelle l'en» tende aussi bien que moi .. ce serait trop dommage qu'un sei» gneur aussi gai que monsieur l'ambassadeur fût décapité en place » de Grève. »

Cette repartie était bonne, mais le régent n'avait pas intention de porter les choses si loin. L'inventaire des papiers étant terminé, on renferma les papiers dans trois caisses, que M. de Cellamare lui-même scella des cachets de sa légation, et qu'on tint à la disposition de la personne que Sa Majesté Catholique désignerait pour les réclamer. Pendant ce temps le conseil de régence notifiait aux ministres étrangers résidents à la cour de France les justes motifs que le roi avait de sévir contre l'ambassadeur d'Espagne; des copies de toutes les pièces interceptées étaient jointes à chaque note. M. le duc d'Orléans laissa le prince de Cellamare dans son hôtel depuis le 8 jusqu'au 13 décembre, c'est-à-dire cinq jours après la découverte de la conspiration, afin de donner le temps aux ambassadeurs des autres puissances de le voir, si bon leur semblait. Aucun d'eux ne se pré-

senta chez lui. Je dois ajouter que la garde de mousquetaires qu'on avait donnée dans le premier moment au diplomate espagnol eut ordre de se retirer après la visite des papiers, et qu'elle ne reparut que le 18 à quatre heures et demie du soir. Ce jour-là M. de Hibois, gentilhomme de la manche, déclara à M. de Cellamare qu'il venait le prendre pour le conduire au château de Blois. L'escorte ne se composa que de deux capitaines de cavalerie montés dans un carrosse qui suivait celui dans lequel voyageait l'ambassadeur.

Ainsi échoua cette conspiration, dont le but principal était de transporter la régence à Philippe V, et de soumettre ainsi les destinées de la France aux vues du cardinal espagnol, ou plutôt aux vues particulières du cardinal Alberoni. On verra que la sentence rendue contre les princes légitimés contribua à fomenter cette conjuration. Indépendamment des soixante personnes dont j'ai parlé, et qui ont pris la fuite, les cardinaux de Polignac, de Bissi, de Rohan, sont soupçonnés; le duc et la duchesse du Maine le sont davantage, et leur conduite est examinée de près. On sait déjà que la dame de Sceaux a fait travailler M. Malezieu, de l'Académie française, au projet de la lettre que Philippe V devait écrire à son neveu pour le décider à ôter la régence au duc d'Orléans. La duchesse reçoit ses amis déguisés; mais ces beaux masques sont tous connus de la police et des agents de Dubois.

A tout instant on apprend des détails nouveaux sur la conspiration; le lendemain du jour où elle fut découverte, Cellamare avait donné son meilleur cheval à l'abbé Brigaut, qui s'était élancé bride abattue sur la route d'Espagne, pour essayer de porter à Madrid l'avis que les mines étaient éventées. Cet intrigant allait continuer son chemin avec des chevaux de poste, lorsqu'il fut arrêté à vingt lieues de Paris, ramené et jeté à la Bastille.

Madame du Maine tremble, dit-on, pour sa liberté; l'abbé Brigaut est un de ses agents secrets.

On a remarqué qu'aucun des opposants à la constitution n'a pris part à la conspiration d'Alberoni; aussi le cardinal de Noailles s'en est-il prévalu dans le compliment qu'il a fait à cet occasion au régent. « Monseigneur, lui a-t-il dit, je viens vous offrir deux épées : mon » clergé et ma famille; je suis assuré qu'il n'y a point d'ennemis ni » dans l'un ni dans l'autre. »

Cependant un courrier a été envoyé dès le 8 décembre à M. le duc

de Saint-Aignan, ambassadeur de France à Madrid, pour l'informer de l'arrestation du prince de Cellamare, et lui prescrire de quitter sur l'heure la cour d'Espagne, de peur qu'on ne l'arrêtât lui-même. Mais le 14, jour de l'arrivée du courrier, Alberoni n'était pas encore instruit de ce qui s'était passé à Paris, et pourtant il envoyait ce même jour à M. de Saint-Aignan l'ordre du Roi Catholique de partir dans le délai de vingt-quatre heures; voici pourquoi : Philippe V étant atteint d'une hydropisie dont les progrès assez rapides semblaient menacer ses jours, fit, au mois de novembre, un testament par lequel il donnait la régence à Elisabeth et au cardinal Alberoni. « Il pourrait bien en » arriver de ces dispositions testamentaires, dit Saint-Aignan à quel- » qu'un, comme de celles de Louis XIV. » Ce mot déplut au premier ministre, qui fit signifier au duc et à la duchesse de *vider Madrid* dans vingt-quatre heures. La signification fut remise le soir, et l'on pense bien que l'ambassadeur, ayant eu des nouvelles de Paris, se disposait à se mettre en route promptement. Mais le lendemain de grand matin, un exempt vint faire lever le duc et la duchesse pour les faire monter en voiture à l'instant... Que devint le cardinal lorsque, quarante-huit heures plus tard, il apprit que M. de Cellamare était prisonnier à Blois, et qu'il ne pouvait plus exercer la réciprocité sur le ministre français!

Quand la nouvelle de l'échec de Cellamare parvint au premier ministre, il venait précisément d'écrire à cet ambassadeur de ne point sortir de Paris, à moins qu'on ne voulût l'y contraindre, et, dans ce cas, de *mettre auparavant le feu aux mines.*

Tout porte à croire que nous aurons la guerre avec l'Espagne; déjà même le régent a fait publier et parvenir dans les cours étrangères un manifeste où le roi de France expose ses justes griefs contre le cabinet de Madrid.

Depuis trois jours les mousquetaires avaient ordre de ne point s'éloigner de l'hôtel, et de se tenir prêts à monter à cheval; ce qui fortifiait le bruit qu'on faisait courir de la prochaine arrestation de gens fort considérables. Ce bruit était fondé, M. le duc et madame la duchesse du Maine ont été arrêtés ce matin: le premier par Labillardière, lieutenant des gardes du corps, qui le conduit à la citadelle de Dourlens; la princesse, par un autre lieutenant des mêmes gardes, qui la mène au château de Dijon. On s'est saisi en même temps de mademoiselle de Montauban fille d'honneur de la duchesse, de plu-

sieurs domestiques considérables de sa maison et même de quelques laquais. L'académicien Malezieu et son fils viennent d'être envoyés à la Bastille, où plus de trente autres personnes ont été renfermées par suite de l'affaire Cellamare.

Les enfants de M. le duc du Maine ne sont point restés à Sceaux : le prince de Dombes est parti pour Moulins, le comte d'Eu est conduit à Gien, et mademoiselle du Maine se rend à Maubuisson.

Le duc d'Orléans a recommandé que toutes les personnes emprisonnées dans l'affaire Cellamare soient traitées avec douceur; on ne les a point mises au secret, comme cela se pratique en pareil cas, et chacune d'elle peut recevoir des visites quand bon lui semble. Le comte de Laval, détenu à la Bastille, pour avoir plus souvent des nouvelles de la ville prétend qu'il a besoin de trois lavements par jour, ce qui lui donne l'occasion d'être en rapport avec son apothicaire le même nombre de fois autrement que par le rapprochement de deux faces d'espèces différentes. Dubois signalait l'un de ces matins au régent ces clystères redoublés comme autant d'abus. « Eh! » l'abbé, répondit Son Altesse Royale, puisqu'ils n'ont que ce délas- » sement, ne le leur ôtons pas. »

Le roi a perdu cette année deux braves officiers : le maréchal d'Harcourt, connu surtout par son adroite conduite à la cour de Madrid, relativement à la succession de Charles II; et le maréchal de Montrevel, dont la fin prouve qu'une grande valeur n'est pas incompatible avec la plus déplorable faiblesse de caractère. Montrevel, dînant chez le maréchal de Biron, laissa tomber une salière sur la nappe et s'écria : « Je suis mort! » Après cette exclamation, le superstitieux général tombe en faiblesse; on l'emporte; la fièvre le prend; et le surlendemain il n'était plus.

## CHAPITRE V.

### 1719.

Déclaration de guerre à l'Espagne. — Excès révoltants de libertinage. — Richelieu conduit pour la troisième fois à la Bastille. — Motifs diversement expliqués de son arrestation. — Une mère consolant l'amour libertin de sa fille — Toutes les dames de la cour passent sous les murs de la Bastille pour voir Richelieu. — Manége curieux. — Efforts de mademoiselle de Valois auprès du régent. — Les instruments brisés. — L'essai du tombeau. — Mosaïque de manies de l'abbesse de Chelles. — Le régent et sa famille. — Mort de madame

de Maintenon. — Guerre en Espagne. — Les croix de Saint-Louis sur des robes de palais. — Affluence du papier; délire des Parisiens à cet égard. — Les Mosbites et les Ammonites. — Grossesse hors de propos — La devineresse. — Maladie et mort de la duchesse de Berry. — Encore un mot sur elle. — Nouvelles concessions du gouvernement à la Banque — Philippe V se déclarant le libérateur de la France. — Richelieu sort de la Bastille — Négociation entre mademoiselle de Valois et le régent. — La chambre du cuisinier. — Le jeu du placard. — Projet de faire une tête doublement couronnée. — Procureur sans procuration. — Le *dieu Papier*. — L'or effectif sacrifié à l'or en espérance. — Prodiges de folie. — La bosse pupitre. — La courtisane diplomate. — Protection maladroite de la Banque. — Law se fait catholique. — Prodigalités qu'il fait — Sa fortune colossale. — Law académicien. — Le croc-en-jambe de l'orgueil. — Force de l'habitude chez un laquais parvenu. — Nouvelle expédition malheureuse de Jacques III. — Mort du jesuite le Tellier.

La guerre est déclarée à l'Espagne, d'après une résolution prise dans une séance du conseil de régence en date du 2 janvier. La politique du cabinet des Tuileries n'est point toutefois de pousser vivement les hostilités contre Sa Majesté Catholique, oncle de Louis XV. On a plutôt en vue de contraindre ce prince à recevoir les conditions d'une paix solide, conditions déjà arrêtées entre la France et la Grande-Bretagne.

D'après ces vues mitoyennes, la guerre qu'on prépare ne fait qu'une légère diversion aux débauches de la cour; et comme les plaisirs sans frein conduisent bientôt à la satiété, il n'est pas de moyens que la dépravation n'emploie pour exciter les sens émoussés... On ne trouve plus, au sein du libertinage, de distinctions de rang, d'âge ni même de sexe. Des nobles recherchent des bourgeoises, des paysannes; les jeunes gens se plaisent à réveiller la vieille galanterie de beautés surannées, et, j'ose à peine le dire, le femmes se livrent aux stériles caresses des femmes. De cet horrible excès d'immoralité, il résulte que l'exemple reitéré des hautes sociétés a fructifié dans les classes inférieures... La corruption est maintenont au sein de la multitude, ei s'y montre d'autant plus hideuse, que le défaut d'éducation y laisse exister plus de brutalité. Les roués de la cour, dégoûtés du cynisme des duchesses, avaient cherché, chez l'avocat, le procureur, le marchand, des charmes abandonnés avec moins d'effronterie; mais les bourgeoises se sont formées, et leur amour est presque aussi grossier aujourd'hui que celui des princesses.

Il y a peu de jours, dix-sept gentilshommes furent aperçus, au

clair de la lune, sous les fenêtres du jeune roi, aux Tuileries, s'abandonnant aux excès les plus révoltants d'une luxure contraire aux lois de la création. M. le duc d'Orléans, informé de cette scène, dont on lui nomma les auteurs, ne fit d'abord qu'en rire. Il dit pourtant qu'il faudrait faire une réprimande à ces messieurs. « Car, en vérité, » ajouta Son Altesse Royale, ils n'ont pas le meilleur goût du » monde. » Dubois voulait qu'on laissât ces indignes tranquilles; Villars opina pour qu'on les punît légèrement. Le régent après avoir pesé tous les avis se décida à mander sans éclat les coupables dans son cabinet, afin de leur faire à chacun une semonce; après quoi on les enverrait à leurs régiments. Philippe se sentait en un mot très-porté à l'indulgence; mais plusieurs de ces gentilshommes ayant prétendu lui prouver à lui-même qu'il avait tort de condamner leur penchant sans avoir d'abord cherché à s'en rendre compte, le régent, enfin irrité, les envoya à la Bastille pour les punir au moins d'avoir voulu le corrompre lui-même.

Il était environ sept heures du matin, Richelieu venait de se coucher après une nuit laborieuse, il dormait très-profondément, lorsqu'un exempt suivi de trois mousquetaires et qui n'avait pas voulu s'en rapporter à un valet de chambre pour réveiller son maître le tira brusquement du sommeil réparateur dans lequel il était plongé. Le duc parut peu surpris de cette visite matinale et se borna à dire en sautant du lit que ces messieurs auraient dû venir un peu plus tard. « Monsieur le duc connaît donc le motif qui nous amène? demanda » l'exempt avec respect. — Je m'en doute, répondit Richelieu; M. le » régent, dans tout ce qui vient de se passer, aurait eu bien du mal- » heur s'il n'avait pas trouvé l'occasion de me punir de l'amour que » sa fille a pour moi. Je vois qu'il s'agit de vous suivre à la Bastille; » partons. »

Le motif de l'arrestation de Richelieu n'était peut-être pas sans une sorte de conformité avec ce qu'il venait de dire; cependant on prétend que le duc ayant écouté les propositions des Espagnols avait promis de leur livrer Bayonne, gardé en ce moment par son régiment et celui de M. de Salllans, son ami, qu'il espérait, dit-on, entraîner aisément dans cette trahison. Pour prix de sa condescendance aux vues de nos ennemis le duc avait, ajoute-t-on, reçu la promesse d'avoir le régiment des gardes françaises dès que Philippe V serait déclaré régent de France. Voilà maintenant une autre version :

M. le duc d'Orléans toujours amoureux de sa fille, mademoiselle de Valois, pensait avec raison que jamais elle ne consentirait à lui céder tant qu'elle pourrait voir un amant qu'elle idolâtrait, et elle le voyait malgré tous les soins jaloux du régent. Un emprisonnement pouvait seul éloigner sûrement ce rival. Philippe V eut la coupable faiblesse non-seulement de le décider, mais encore de le provoquer avec perfidie. Le régent envoya donc un matin chez Richelieu un Napolitain nommé *Marin*, qui parlait espagnol, et qui, dans un baragouin moitié français, moitié castillan, fit à ce jeune seigneur, au nom de Sa Majesté Catholique, la proposition et la promesse dont j'ai parlé plus haut. Cette version ne dit pas si le duc a accédé aux offres trompeuses qui lui étaient faites; mais à cet égard le régent lui-même a donné des éclaircissements. « J'ai dans ma poche, disait » Son Altesse Royale le jour de son arrestation, de quoi faire couper » quatre têtes au duc de Richelieu s'il les avait. Ce sont quatre lettres » signées de lui écrites au cardinal Alberoni et dans lesquelles il lui » promet de livrer Bayonne aux troupes de Sa Majesté Catholique. »

Ainsi, en admettant qu'il y ait eu séduction de la part de M. le duc d'Orléans, il faut convenir qu'il n'y en a pas moins félonie du côté de Richelieu, et que si le premier est coupable d'avoir provoqué, le second l'est bien davantage d'avoir trahi, car il ne peut venir à l'idée de personne que le régent ait supposé, surtout publiquement, l'existence des lettres qu'il a citées.

Quel que soit le crime du beau prisonnier, mademoiselle Charolais éprouve la plus vive douleur d'être séparée de son amant : elle est dangereusement malade depuis le jour de son arrestation. La mère de cette princesse ne l'aime point, la sensibilité ne fut d'ailleurs jamais son faible ; elle paraît cependant touchée du chagrin de sa fille. La douairière de Bourbon n'ignore point que cette jeune personne a donné au duc ces preuves d'amour qui font perdre aux demoiselles le droit de porter une couronne blanche à leur noce ; mais comme cette fille de Louis XIV n'est pas scrupuleuse sur ce point, elle cherche de son mieux à consoler la belle affligée. « Eh ! mon enfant, » lui répète-t-elle souvent, c'est à mademoiselle de Valois à s'affliger » et non à vous. — Hélas ! répond l'intéressante malade, que made- » moiselle de Valois le sauve et je consentirai à ne plus le rece- » voir... » Cela ressemble bien à un serment d'ivrogne.

Pendant que mademoiselle de Bourbon, dévorée de fièvre, poussé

des soupirs d'amour et de regret, Richelieu se résigne avec légèreté à une prison qui lui donne l'importance d'un héros conspirateur. Il est vrai que grâce aux sollicitations de mademoiselle de Valois le régent a donné au gouverneur de la Bastille l'ordre d'accorder au duc tout ce qu'il demanderait. On lui a permis d'avoir son valet de chambre, deux laquais, des jeux, des instruments; rien ne lui manque, si ce n'est la liberté. Le charmant captif a du moins celle de prendre l'air pendant une heure sur les tours du château fort, ce qui donne lieu à des scènes journalières dont je dois toucher quelques mots. Les femmes qui furent, qui sont ou qui aspirent à être maîtresses du duc de Richelieu, informées de l'heure à laquelle il paraît au sommet du gothique édifice, vont se promener tous les jours de ce côté, et leurs carrosses forment sans exagération une file longue de cinq cents pas dans laquelle le moraliste doué de la meilleure volonté ne pourrait voir un témoignage de la pudeur de ces dames. Les tendres observations font circuler leurs voitures depuis le bas des tours jusqu'à la porte Saint-Antoine; puis elles retournent sur leurs pas, heureuses d'avoir à parcourir le même espace pour revoir le même objet. Il faut voir les gestes expressifs, les œillades enflammées, les baisers voyageurs que ces beautés dirigent de bas en haut! Le duc répond à tout cela avec une pantomime éloquente, qui, faute de mieux, satisfait les amours-propres en circulation devant la Bastille. On dit même depuis quelques jours que certain langage suivi s'établit par signes entre les promeneuses et le prisonnier. Par exemple le chapeau agité au-dessus de la tête veut dire : « Je vous aime; » la réponse de la dame est de lever la main, et l'on assure que toutes les mains sont en l'air.

On ne m'a pas dit si mademoiselle de Valois va lever la main sous les murs de la Bastille; mais je sais qu'elle travaille de tout son pouvoir à dissiper l'orage formé sur la tête de Richelieu. Elle doit se féliciter dans cette circonstance de n'avoir encore rien accordé à son père pour lui promettre tout s'il rend la liberté au mortel qu'elle chérit. Mais, décidée à faire ce grand sacrifice, la jeune princesse est contrariée par sa sœur, madame de Berry, qui, furieuse de n'avoir eu Richelieu qu'un instant, ne saurait pardonner à mademoiselle de Valois de le garder des années. Or, exerçant sur le duc d'Orléans la double influence d'une fille et d'une amante, la dame du Luxembourg éloigne de l'esprit du prince tout projet de clémence.

Les choses en sont là : on ne pleure pas moins au Palais-Royal qu'à l'hôtel de Condé. Epuisons cependant la chronique du jour sur la maison d'Orléans.

Les nouvelles qui arrivent journellement de Chelles forment la gazette la plus curieuse du monde. Les goûts de madame l'abbesse produisent une suite d'anecdotes de plus en plus singulières, bizarres ou plaisantes. Il y a quelque temps un accès de dévotion étant survenu à Marie-Adélaïde d'Orléans, elle prit tout à coup en horreur la musique, déchira ses partitions, brisa harpe, clavecin, guitare et jeta le tout au feu en faisant chanter le *Veni creator* à toute la communauté. Le lendemain madame la supérieure bâilla ; le surlendemain elle déclara hautement qu'elle s'ennuyait ; le troisième jour on vit arriver de Paris un chariot chargé d'instruments et de cahiers de musique avec une calèche de laquelle descendit un chanteur de l'Opéra, qui venait remettre l'abbesse sur le ton de l'harmonie...

Quand l'acteur fut reparti, une nouvelle atteinte de mélancolie obscurcit le front de madame de Chelles : un soir après souper elle annonça qu'elle voulait visiter le tombeau qu'elle avait fait creuser pour elle. Une longue file de religieuses ayant chacune un flambeau à la main se dirige à onze heures du soir vers l'église du couvent. Les jardiniers, munis de pince, soulèvent la dalle qui recouvre l'entrée du caveau funéraire. On y descend avec une échelle. Les nonnes se rangent en cercle autour du sépulcre ouvert. La princesse s'y couche, se place, s'arrange, se croise les bras comme si elle était morte, déclare qu'elle est satisfaite de son lit éternel et va se coucher dans un lit plus doux.

Toutes les fantaisies d'Adélaïde d'Orléans ne sont pas aussi extraordinaires : il est des saisons durant lesquelles la communauté se remplit d'ateliers où des ouvrières venues de Paris s'occupent de toutes sortes d'ouvrages de broderie, de lingerie, de modes, de couture. On pense bien que les jeunes personnes appelées de la capitale pour enseigner aux sœurs ces divers travaux leur apprennent bien autre chose ; mais c'est à peu près sans inconvénient pour des nonnes habituées à peindre en pied des Hercule et des Ajax. La supérieure s'exerce tour à tour dans tous les métiers : elle travaille à la forge, à l'étau, à l'établi, fait des fusées volantes, des feux d'artifice et paraît quelquefois noire comme une charbonnière devant ses religieuses... Dans d'autres moments vous voyez la princesse tresser des

cheveux d'un doigt agile ; elle s'est réservé le droit exclusif de fabriquer les perruques de son confesseur.

De temps en temps les armes occupent madame de Chelles. N'ayant pu habituer aucune des novices à manier le fleuret, elle passe des heures entières à faire plier sa lame sur un mur en frappant du pied, ou bien, saisissant une paire de pistolets que son père lui a donnés, elle tiraille dans les cloîtres et fait mourir de peur les vieilles mères agenouillées auprès de leur prie-Dieu.

Viennent ensuite à Chelles des savants, des théologiens. Adélaïde d'Orléans parle avec les uns astronomie, physique, chimie, médecine, mathématiques ; avec les autres elle discute sur les conciles, les schismes, les bulles ; en un mot cette princesse est universelle comme son père, et cependant ainsi que lui elle a perdu bien du temps en douces niaiseries... Récapitulons ce qui se passe dans la maison d'Orléans.

Tandis que le régent gouverne mollement la France et fort mal ses mœurs, sa fille aînée se livre aux rêves de la vanité et aux réalités trop scandaleuses du plaisir ; sa fille cadette mène la vie étrangement religieuse dont je viens de rapporter quelques détails ; mademoiselle de Valois soupire sur l'absence du péché ; et madame d Orléans, l'Héraclite de la famille, pleure les égarements de ses filles et de son époux. La princesse se retire souvent à l'abbaye de Montmartre, où elle a un appartement, et là des larmes qu'essuie madame de Sforce, sa confidente et sa meilleure amie, coulent des yeux de cette Madeleine par procuration. Si la duchesse a le malheur de ne pouvoir pleurer, de noires vapeurs l'accablent ; alors son attentive compagne lui raconte quelque chose de bien triste, les pleurs surviennent, elle est guérie... Semblable aux plantes aquatiques, Son Altesse Royale ne végète à l'aise que dans l'eau.

Les grands acteurs du monde comme ceux du théâtre cessent d'occuper la renommée dès qu'ils ont quitté la scène. Madame de Maintenon vivait depuis quatre ans à Saint-Cyr oubliée de cette cour qu'elle dirigea si longtemps, de ce public dont elle excita tant de fois les murmures. Peu de personnes la visitaient : ses nièces, le duc de Noailles et quelques autres personnes étaient seuls admis auprès d'elle. Mais si la vieille marquise avait peu de rapports avec le monde, les dames de Saint-Cyr trouvaient qu'elle en avait beaucoup trop avec

elles. L'autorité que Françoise d'Aubigné a toujours exercée dans cette maison, dont elle fut la fondatrice, était devenue en dernier lieu une véritable tyrannie, non pas seulement absolue, mais exigeante, tracassière, minutieuse. Les religieuses ainsi que les élèves avaient à supporter la censure remplie d'aigreur de cette suzeraine. Elle faisait venir chaque matin chez elle les dames pour leur donner des instructions et le plus souvent pour leur donner des reproches. Les pensionnaires étaient également assujetties à cette sorte d'inspection, où leur démarche, leurs vêtements, l'expression de leurs physionomies étaient examinés avec un soin scrupuleux et presque toujours critiqués. Les jeunes personnes un peu jolies devaient particulièrement s'attendre à des réprimandes qu'un rien provoquait ou plutôt prétextait. On eût dit que madame de Maintenon voulait les punir d'oser être pourvues d'une beauté dès longtemps évanouie en elle et qu'elle se proposait d'enlaidir ces pauvres petites à force de tourments.

La veuve de Louis XIV ne tenait compte à personne des égards, du respect, je pourrais presque dire du culte dont elle était l'objet à Saint-Cyr. Tout ce qu'on faisait pour elle lui paraissait au-dessous de ce qu'on devait faire; et si par hasard un service dont elle ne pouvait se dispenser de paraître reconnaissante lui était rendu, elle s'attachait du moins à en diminuer l'à-propos. Au commencement de l'hiver dernier les dames firent faire quelques réparations dans la chambre de cette douairière d'un poëte et d'un grand roi afin de lui épargner l'atteinte du froid. « C'est bien la peine, dit-elle, pour » deux instants que j'ai encore à vivre. »

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, mourut le 15 avril à cinq heures du soir, elle entrait dans sa quatre-vingt-quatrième année. Si les pratiques sévères de la religion, les démonstrations d'une piété affectée, les jeûnes fréquents, les coups redoublés sur la poitrine suffisent pour ouvrir la route du ciel; si une jeunesse prostituée, des perfidies atroces et quarante-trois ans d'intrigues souvent funestes à toute une nation ne ferment point aux âmes le séjour d'une béatitude éternelle, la favorite de Louis XIV en doit jouir. Peut-être elle-même avait-elle des doutes à cet égard quand elle disait à M. de Noailles le matin du jour de sa mort : « Adieu, mon cher duc; » dans quelques heures je vais apprendre bien des choses. »

Toutes les habitantes de Saint-Cyr ont exprimé beaucoup de re-

grets, ont versé prodigieusement de larmes en confiant aux souterrains de leur église le corps de la marquise... Mais c'était une nouvelle tragédie *jouée* dans cette maison.

Tandis qu'on enterrait madame de Maintenon à Saint-Cyr, les hostilités commençaient en Espagne. Le marquis de Silly, détaché sur le port du Passage par le maréchal de Berwick, général en chef de l'armée, s'est emparé de cette place vers le milieu d'avril. On y a trouvé six vaisseaux de guerre sur les chantiers, des matériaux pour la construction de vingt autres et cinquante pièces de canon. Une partie de cette capture a été livrée aux flammes; on transporte le reste à Bayonne. Ce début de campagne coûte environ quinze millions à Philippe V.

A l'occasion de la guerre un édit du roi crée des officiers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, à l'instar de ceux qui existent dans l'ordre du Saint-Esprit. On se félicitait d'une fondation qui procurerait au régent l'occasion d'honorer encore quelques généraux de haute distinction... Quelle a été la surprise lorsqu'il a appris que le garde des sceaux devenait chancelier de l'ordre de Saint-Louis, M. le Blanc, prévôt, maître des cérémonies, et M. Fleurieu d'Armenonville greffier! On chansonne ces hommes de robe portant sur leur noire simarre une étoile d'or avec ces mots : *Præmium bellicæ virtutis*... et chacun se demande si les campagnes de M. d'Argenson à la Madeleine de Trainel comptent comme des exploits guerriers.

Les frais de la guerre paraissent inquiéter fort peu le régent, la Banque y pourvoira; et MM. les Espagnols, s'ils se laissent battre, voudront bien se tenir pour dit que nos billets d'Etat valent mieux que leurs lingots de Potosi ou du Pérou. La mine de nos richesses est aussi beaucoup plus féconde que les filons d'or du Nouveau-Monde, puisque d'un trait de plume le conseil de régence peut mettre en émission d'inépuisables trésors. C'est ainsi qu'un arrêt de ce conseil, en date du 22 avril, ordonne la fabrication de cent millions de billets : « Ce papier, dit expressément l'arrêt, ne sera sujet à aucune » diminution comme les espèces, attendu que la circulation des billets est plus utile aux sujets du roi que les matières d'or et d'argent, et qu'ils méritent une protection plus particulière que les » monnaies faites de métaux apportés des pays étrangers. » Dieu veuille que nos neveux, qui sans doute n'auront pas les mêmes raisons que nous de croire à l'excellence du papier, ne pensent pas que

le conseil de régence de 1719 était composé uniquement d'échappés des Petites-Maisons.

Mais le succès des diverses compagnies prouve que si l'engouement pour le système Law est, en certains points, porté jusqu'au délire, il offre réellement des avantages qui ne s'évanouiront peut-être que parce qu'ils sont exploités avec trop peu de sagesse. La compagnie des Indes occidentales, déjà en possession des droits et actions de celle du Sénégal, est devenue, par un édit récent, propriétaire du privilége de la compagnie des Indes orientales et de la Chine, fondée en 1717, et, à l'occasion de cette cession, on a permis à cette société d'Occident d'émettre pour vingt-cinq millions de nouvelles actions de la valeur de cinq mille cinq cents livres chacune. Elles sont payables en argent, « parce qu'il s'agit d'un commerce lointain où la » valeur des billets de banque ne peut pas atteindre. » Voilà un considérant d'une grande modestie; mais messieurs de la compagnie ne désespèrent pas de faire l'éducation financière des Indous, des Chinois, et l'on tâchera d'en amener à cet effet quelques-uns rue Quincampoix.

Si l'hymen ne fut pas fécond dans le ménage de la duchesse de Berry, il ne dut pas au moins y accepter les présents de l'amour. Mais le bruit se répandit, en 1717, que la princesse venait d'avoir un enfant, et on se dit alors à l'oreille que cette innocente créature offrait tout à la fois deux degrés de la descendance directe du régent. Voici le couplet qui courut :

Enfin votre esprit est guéri
Des craintes du vulgaire;
Belle duchesse de Berry,
Achevez le mystère.
Un nouveau Loth vous sert, mère des Moabites;
Donnez-nous promptement un peuple d'Ammonites [1].

M. le duc d'Orléans, qui voulait, dit-on, cacher la fécondité de sa fille, fut très-irrité de ces vers; il en rechercha l'auteur, et la voix publique lui désigna le jeune Arouet. Mais ce poëte nia l'épigramme d'une manière si originale qu'il désarma le prince. Je ne puis me dé-

[1] L'Histoire sainte a pris soin de nous apprendre l'inceste de Loth avec ses deux filles, l'une appelée *Moab*, l'autre *Ammon*, noms desquels sont venus ceux de *Moabites* et d'*Ammonites*.

fendre de copier ce désaveu singulier, que Voltaire envoya à Son Altesse Royale par M. de Brancas.

Non, monseigneur, en vérité
Ma muse n'a jamais chanté
Ammonites ni Moabites,
Brancas vous répondra de moi :
Un homme instruit chez les jésuites
Des peuples de l'ancienne loi
Ne connaît que les Sodomites.

« Allons, dit le régent à M. de Brancas, j'ai ri, je ne punirai point » Arouet; cependant recommandez-lui de modérer sa malice, car ses » satires ne me trouveraient pas toujours disposé à rire. Du reste, le » couplet qu'il désavoue est une critique en l'air; madame de Berry » n'a pas eu d'enfant... On tient à cet égard des propos que je veux » laisser tomber... Mais, je vous le répète, dites au petit Arouet qu'il » soit prudent. » Il est probable que le malin rimeur n'écouta pas cet avis, puisque, dans le courant de la même année, il fut renfermé à la Bastille.

Philippe a nié l'accouchement de la duchesse de Berry en 1717, on peut donc au moins douter de ce fait; c'est pour cela que je l'ai tu : dans le doute, je me suis abstenue. Il ne serait pourtant pas impossible que les amours de la princesse eussent offert, il y a deux ans, le même résultat qu'ils ont eu cette année, et celui-là est indubitable. Tout Paris connaissait, cet hiver, la grossesse de madame de Berry, malgré les précautions qu'elle prenait pour la déguiser. Cette situation ne l'empêcha pas de se retirer, pendant la semaine sainte, au couvent des Ursulines, où elle se livra aux pratiques les plus ferventes de la dévotion.

Le lendemain de Pâques, Son Altesse Royale, déguisée, se rendit chez une de ces femmes qui prétendent lire dans l'avenir les décrets encore invisibles du destin. Tout l'art de ces soi-disant pythonisses consiste à savoir tirer de leur dupes la clef des prophéties qu'on va leur demander : soit que la duchesse se fût trahie, soit que la devineresse l'eût reconnue, elle lui dit, après avoir étudié sa main : « Vous êtes la veuve de votre cousin et l'épouse de votre père, dont » vous êtes amoureuse et grosse. Votre accouchement sera périlleux, » mais si vous en réchappez vous vivrez longtemps. » Son Altesse Royale, frappée de cette prédiction, jeta quelques louis sur la table

de cette femme, et sortit. Une terreur secrète ne l'a pas quittée depuis... Dans les derniers jours du mois de mai, madame de Berry fit une chute qui sans doute causa la mort de son enfant. Le lendemain une forte fièvre se déclara, le délire la suivit de près, et, au milieu de plusieurs accidents, Son Altesse accoucha, le troisième jour, d'une fille privée de vie et déjà putréfiée. Le tempérament de la princesse, usé par tous les genres d'excès, exigeait un traitement spécial; les médecins reconnaissaient la nécessité des saignées; le régent, qui se pique d'avoir des connaissances en médecine, conseillait l'émétique. Le docteur Chirac fut alors obligé de rappeler au prince qu'il s'agissait d'une suite d'accouchement; Philippe parut surpris... En effet, sa fille lui avait laissé ignorer sa grossesse, de peur d'exciter le mécontentement qu'il avait exprimé au seul bruit des couches de 1717. Par suite de cette même réserve, la princesse quitta trop promptement sa chambre; elle se fit voiturer, tantôt à Meudon, tantôt à la Meute, une révolution laiteuse survint. En peu de jours, des douleurs de tête insupportables, accompagnées d'une fièvre chaude et du transport, mirent Son Altesse au bord de la tombe. A cette extrémité, la dévotion prit sur madame de Berry un empire très-démonstratif; elle se livra à tous les devoirs des chrétiens avec une rare ferveur. Son agonie fut, du reste, un mélange singulier de soins pieux et de regrets mondains; de sa bouche sortaient alternativement des prières et des vœux pour le bonheur de M. de Riom, qui est à l'armée. Elle recommande son âme à Dieu, et le comte au régent de France. Si le Seigneur exauce cette pécheresse sur le premier point, il est à craindre que Philippe ne remplisse pas ses intentions sur le second. L'amant de la duchesse osa, l'an dernier, manquer de respect à M. le duc d'Orléans, pendant un souper du Luxembourg; depuis lors, Son Altesse Royale, malgré les supplications de sa fille, n'a plus voulu voir cet audacieux, et, dès que la guerre avec l'Espagne fut commencée, Riom reçut l'ordre d'aller prendre le commandement d'un régiment de cavalerie, qu'il venait d'obtenir sans l'avoir demandé. C'est ainsi que, pour le comte, la faveur jaillit de la disgrâce; circonstance plus commune qu'on ne pense dans les cours.

Enfin la duchesse de Berry rendit le dernier soupir au château de la Meute, le mercredi 21 juin, à l'âge de vingt-quatre ans et quelques mois. Un devin lui avait prédit qu'elle n'atteindrait pas sa vingt-cinquième année; le hasard s'était plu à favoriser la prétendue pres-

cience de ce charlatan. Tous les vices de cette princesse découlèrent d'une mauvaise éducation, des exemples pervers dont sa jeunesse fut environnée, et d'un tempérament impérieux excité par trop de séductions. Il ne s'offrit qu'une seule occasion de la soupçonner de méchanceté, ce fut à la mort inexpliquée de son mari. Mais si l'on compare l'horrible action qui lui fut alors imputée avec la conduite de toute sa vie, il est presque impossible de la croire coupable. Madame de Berry n'eut pas l'idée d'une noirceur, d'une perfidie, d'une simple malice... elle ne fit jamais de mal à personne, et ne sera damnée, si elle l'est, que pour avoir fait le bien outre mesure. Le ressentiment du coup de pied ne suffirait pas même pour expliquer un projet d'empoisonnement de la part d'une femme très-accessible à la vanité, mais qui ne l'était nullement à la honte.

La dame du Luxembourg est vivement regrettée de son père, très-peu de ses sœurs, qui étaient jalouses de l'empire qu'elle avait sur l'esprit du régent. Quant à madame d'Orléans, elle a considérablement pleuré le jour de la mort de sa fille; mais, comme elle pleure sans cesse, il est au moins douteux qu'on doive attribuer à la tendresse maternelle les larmes qu'elle a versées en date du 21 juin dernier.

Les faiseurs de nouvelles ont prétendu que madame de Berry avait épousé secrètement le comte de Riom au commencement de l'année dernière ; cette princesse a déclaré avant de mourir qu'il n'en était rien, quoiqu'elle ait eu souvent le désir de contracter cette union. Mais Son Altesse Royale, voyant sa fin approcher, avait chargé madame de Mouchi de faire parvenir au comte un paquet renfermant des pierreries d'un grand prix. Cette libéralité, tenue sans doute trop peu secrète, fut dénoncée au régent, qui réclama, comme héritier de sa fille, le dépôt confié à sa dame d'honneur, et M. de Riom en fut privé.

Nous venons de voir paraître un arrêt du conseil un peu plus dans l'intérêt du public que dans celui de la Banque, ce qui est rare, attendu la prévention du régent en faveur de cette institution. Cet arrêt ordonne que les dividendes des actions seront payés à raison de douze pour cent, les bénéfices de la Banque devant la mettre à même de faire les plus grands avantages aux actionnaires. Mais, comme si le gouvernement eût voulu s'empresser d'offrir une com-

pensation à la compagnie privilégiée, un autre arrêt du conseil résilie le bail des fermes générales actuelles, et les donne à l'association Law moyennant cinquante-deux millions par an. Un troisième arrêt cède pour neuf années à la compagnie des Indes le bénéfice sur les monnaies pour le prix de cinquante millions de papier, payables en quinze mois. Il ne manque plus au financier écossais que d'avoir part au gouvernement, et l'on dit qu'il n'en désespère pas.

Pendant que ces dispositions se font à Paris, le roi d'Espagne, par un manifeste répandu à profusion dans notre armée, invite les soldats à passer sous ses drapeaux. La régence, au dire de Sa Majesté Catholique, lui appartient incontestablement; aussi s'est-elle armée pour reconquérir le droit dont elle se voit injustement dessaisie. Philippe V termine en se donnant pour le *libérateur* de la France opprimée par le duc d'Orléans.

Malheureusement le Dieu des armées ne répond pas aux vœux de notre protecteur; le maréchal de Berwick, qui fut autrefois pour la Castille un *libérateur* beaucoup plus réel, occupe Fontarabie, Saint-Sébastien, une partie de la Catalogne, et s'est rendu maître de la ville et du château d'Urgel. Il serait temps que les armes du monarque espagnol commençassent à *protéger* ses propres Etats.

Si la guerre et l'amour peuvent marcher de front, c'est sous un gouvernement comme celui du régent : aussi expédie-t-on tout à la fois au Palais-Royal des dépêches pour le maréchal de Berwick, des billets doux pour les favorites de Philippe, et des invitations aux roués pour les petits soupers bachiques... C'est avec des plumes tirées des ailes de l'Amour que tout est écrit dans le cabinet du dispensateur galant de nos destinées.

N'oublions pas que nous avons laissé M. de Richelieu à la Bastille, jouant de divers instruments, charmant l'ennui de mille autres façons et faisant, du haut de la Bastille, l'amour en pantomime avec les dames qui circulaient au bas, tandis que mesdemoiselles de Valois et de Charolais se désolaient, chacune de son côté, à l'intention de ce mortel léger. Mais le duc fut bientôt troublé dans ses récréations par les interrogatoires très-durs de M. d'Argenson, qu'il appelait *Minos en perruque noire*. Six mois s'écoulèrent ainsi en intermèdes mêlés de galanterie par signes, de musique et de procédures; au bout de cet espace de temps le cardinal et le duc de Noailles obtinrent la liberté de Richelieu, contre lequel il n'existait que des préventions : ses let-

tres, principales pièces du procès, n'étant pas suffisamment claires pour baser une accusation formelle. Le régent consentit à ouvrir les portes de la Bastille au duc, mais sous la condition que madame de Richelieu, sa belle-mère, le garderait à Conflans. Le beau prisonnier sortit donc, le 30 août, du château Saint-Antoine, pour se rendre au lieu de son exil, où il recevait le jour ses amis, et d'où il sortait la nuit par escalade pour venir à Paris visiter ses maîtresses.

Cependant mademoiselle de Valois, toujours folle de Richelieu, se consumait en sollicitations, en prières, pour obtenir de son père que l'exil du duc, qui était celui du bonheur de cette princesse, fût enfin révoqué. Elle avait déjà obtenu que l'exilé habitât Saint-Germain en Laye et la terre de M. de Noailles, d'où il pouvait s'échapper plus commodément la nuit, n'y étant gardé que par un vieux lieutenant-colonel de cavalerie plus empressé de dormir que de surveiller son prisonnier. Mais le régent, qui voulait tirer parti de cette circonstance pour satisfaire enfin ses désirs incestueux, se montrait inflexible.

Un jour pourtant, dominé par une ardeur dont l'expression étincelait dans ses yeux, Philippe dit avec emportement à la belle suppliante : « Eh bien, satisfaites mes transports, et je rends la » liberté pleine et entière à votre amant. Bien plus, je vous donne » ma parole qu'à ce prix je vous procurerai tous les moyens de voir » Richelieu tant que vous le voudrez... Faites vos réflexions... Je » vous accorde vingt-quatre heures. Demain vous serez à moi, ou » le duc quittera la France. »

La princesse était à peu près décidée, mais elle ne voulait rien faire sans l'aveu de son cher Richelieu. Elle se proposa de le consulter dans une entrevue nocturne qu'elle parvint à grand'peine à faire réussir. On ne s'occupa pas d'abord de la convention proposée; on finit toutefois par en parler. Le duc, tout aussi coulant en matière de scrupules que le père de la princesse, conseilla à celle-ci d'accepter le marché, dans lequel il trouvait, outre l'avantage de voir librement sa maîtresse, le bénéfice non moins réel d'une liberté absolue. Mais il ajouta qu'elle devait bien se garder de rien accorder avant d'avoir la lettre de grâce et la promesse écrite de l'accession du régent à leur doux commerce. « Donnant donnant, ajouta-t-il ; il faut » que M. le duc d'Orléans dépose avant tout les titres de la conven» tion sur l'autel où le sacrifice devra se consommer... » Le lende-

main, mademoiselle de Valois avait perdu le droit de reprocher à ses sœurs leurs expansives complaisances pour le régent.

Philippe remplit fidèlement sa promesse, ainsi qu'on va le voir. Il y a, dans la cour des cuisines du Palais-Royal, une chambre dont le mur est mitoyen avec une garde-robe de mademoiselle de Valois ; cette pièce était occupée par un cuisinier. Le prince ayant délogé ce domestique, fit percer une porte dans le mur mitoyen, laquelle porte fut recouverte, du côté de la chambre du cuisinier, par une armoire qui la masquait ; tandis que, dans le cabinet de la princesse, l'ouverture en était cachée par un placard dont l'amante de Richelieu eut seule la clef. Ainsi le duc pouvait à toute heure de nuit arriver chez mademoiselle de Valois, qui, au gré de son impatience, n'ouvrait jamais trop tôt le bienheureux placard. De sorte que le régent devint précisément à l'égard de Richelieu et dans une intrigue de sa fille, ce qu'est pour lui-même l'abbé Dubois. Il est vrai que Son Altesse Royale avait son tour ; mais le jeune amant ne s'était point engagé à une réciprocité de complaisance.

M. le duc d'Orléans, on ne peut plus satisfait du traité, excéda plus d'une fois les conditions qu'il s'était imposées ; par exemple, il poussa la bonté paternelle jusqu'à faire servir à souper aux amants dans le temple de leurs plaisirs. Ils étaient servis, à ces repas, par cette Angélique qui les avait trahis autrefois, mais qui ne pouvait rien désormais contre leur félicité. Richelieu quittait sa maîtresse environ une heure avant le jour ; Philippe le remplaçait. Son plus grand plaisir était alors de se faire raconter ce qui s'était passé dans la scène précédente, et ce récit animait celle qui commençait... Un soir le prince et le duc se trouvèrent ensemble chez la princesse ; ce fut son Altesse Royale qui sortit en disant : « Je m'en vais ; c'est trop juste, ce » n'est pas mon heure ; l'équité avant tout. »

Rien de funeste à l'amour comme le bonheur sans mélange ni obstacles ; cette vérité, vieille comme le monde, se confirme mille fois par jour dans la seule ville de Paris. Un mois à peine s'est écoulé depuis la convention que j'ai rapportée, et le placard ne s'ouvre plus que rarement ; mademoiselle de Valois est délaissée par le volage Richelieu ; mademoiselle de Charolais, environnée de plus de difficultés, offre au duc des nuits plus piquantes ; les larmes de l'amour coulent au Palais-Royal, elles sont taries à l'hôtel de Condé.

A l'époque où les battants de l'armoire mystérieure étaient dans leur plus grande activité, le régent avait écouté avec faveur la demande faite de la main de mademoiselle de Valois par le roi de Sardaigne. Philippe savait bien que sa fille préférait Richelieu à tous les potentats de la terre ; mais il n'en aspirait pas moins à faire du monarque sarde une tête doublement couronnée en lui donnant pour femme une princesse de la maison d'Orléans. La vanité a ses heures dans la pensée du prince le plus libertin. Le mariage manqua par l'indiscrétion de la duchesse douairière ; cette princesse, qui passe sa vie à écrire dans tous les Etats de la chrétienté, eut la maladresse de mander à Turin, avec la meilleure intention du monde que le bruit qui courait à Paris sur les intrigues de la chambre du cuisinier était calomnieux. Victor-Amédée entendit parler de cette aventure, qu'il ignorait ; et comme il voulait dans une femme plus de sagesse que d'expérience, il ne donna pas suite aux démarches qu'il avait commencées à la cour du Palais-Royal.

M. le duc de Modène, plus philosophe que son voisin, demanda le mois dernier la main de mademoiselle de Valois. Cette princesse eût accepté à peu près volontiers de partager le trône de Sardaigne, parce qu'en fait de galanterie une reine a pour l'ordinaire ses coudées franches, et que des chevaux de poste conduisent vite un amant de Paris à Turin. Mais elle résista à son père relativement au mariage avec un simple duc de Modène, qui, dans son étroite capitale, ne perdrait pas un instant sa femme de vue. L'amante de Philippe avait beau jeu pour colorer ses refus : sa tendresse filiale, à double face comme la tête de Janus, rendait cette résistance digne d'intérêt ; elle la prolongea longtemps avec succès ; mais, soit inconstance d'un amour déjà dégoûté, soit ambition ou tout autre motif, le régent déclara qu'il voulait être obéi, et la princesse fut épousée, il y a dix jours, par procuration. Dans ces sortes de solennités, les prérogatives de l'ambassadeur sont limitées ; le soir de la cérémonie l'envoyé souhaita le bonsoir à la nouvelle duchesse de Modène... et ce fut le duc de Richelieu qui sans mission du prince italien devint son procureur.

Jusqu'ici les habitants de Paris seuls avaient porté avec empressement leur or à la Banque pour en rapporter des actions et des billets : ce n'était encore que dans notre enthousiaste capitale qu'on

élevait des temples au *dieu Papier*. Mais depuis quelque temps le délire a passé de la métropole aux provinces, et de celles-ci à l'étranger. On afflue de toutes les parties de l'Europe dans les bureaux de la rue Vivienne, et la rue Quincampoix est une seconde Babel. Une circonstance toute récente a mis le comble à la frénésie des spéculateurs : des nouvelles de la Louisiane, qui peut-être sont nées de la féconde imaginative de M. Law, annoncent, dit-on, que la compagnie qui exploite cette partie de l'Amérique vient d'y découvrir deux mines d'or abondantes et d'une facile exploitation. Le jour où cette nouvelle fut débitée, huit ou neuf personnes furent écrasées dans les portes de la Banque, et les chirurgiens eurent à remettre trente jambes ou bras cassés dans le quartier Saint-Denis. Saisissant la balle au bond, ou bien jouant le beau jeu qu'il s'était fait, Law obtint, le 23 septembre, un arrêt du conseil qui diminue la valeur des espèces d'or d'un douzième, et celle des espèces d'argent d'un trentième. On annonce même des diminutions successives, et c'est d'une grande sagesse. Les mines de la Louisiane devant nécessairement faire affluer l'or en France, sa valeur intrinsèque doit diminuer à mesure que la quantité augmentera. Il y a bien quelques esprits étroits qui prétendent qu'il serait conséquent d'attendre pour avilir les espèces existantes que les galions de la Louisiane entrassent à pleines voiles dans nos ports; mais on se moque de ces gens méticuleux, et en attendant le prix des actions est doublé. La Banque, depuis les caves jusqu'aux greniers, est remplie d'argent, et je crois en vérité que les portes resteraient ouvertes chaque nuit, qu'il ne se trouverait pas à Paris un seul voleur pour enlever ce métal décrié... Mais on entend crier de toutes parts : « Du papier, messieurs, de grâce, du papier! » Les juifs ne durent pas jadis demander d'une voix plus fervente la manne nutritive du désert. « Vous voyez bien, s'écria Law au conseil de régence en entendant ces clameurs, vous voyez qu'ils ont faim d'actions, laisserez-vous jeûner ces braves gens? » Il dit, et le 2 octobre huit mille nouvelles actions de cinq mille livres chacune furent créées en vertu d'un arrêt. Mais il y en eut à peine pour les privilégiés, et deux jours plus tard il fallut en émettre encore vingt-quatre mille. Ces actions montèrent en peu de jours à dix mille livres; il est douteux que nos neveux ajoutent foi à ces prodiges... de folie. En voici de nouveaux témoignages : les Parisiens qui ont le bonheur de posséder des maisons ou d'avoir de simples locations rue Quincampoix tirent une pis-

tole par chambre et par jour des spéculateurs qui veulent mettre leur fureur paperassière à l'abri des injures du temps. D'autres familiers de cette bienheureuse rue y spéculent en plein air; c'est avec ces derniers sans doute qu'un bossu industrieux a gagné cinquante mille livres rien qu'à prêter sa bosse, disposée par la nature en forme de pupitre, pour signer les innombrables transactions contractées sur les lieux.

Veut-on avoir une idée de la gravité avec laquelle le régent traite les affaires de haute politique? Voici une anecdote bien caractéristique, qui a surpris les roués eux-mêmes. L'aventure arriva lundi dernier. Dubois avait reçu fort tard dans la soirée de dimanche des dépêches importantes venant d'Angleterre : Philippe donnait à souper dans sa loge-boudoir à l'Opéra; il n'y avait pas moyen de lui parler d'affaires, il fallut remettre la communication au lendemain. Lundi donc l'abbé entra chez Son Altesse Royale à sept heures du matin, et trouva le prince couché avec *Emilie*, jeune et jolie courtisane pour laquelle il a une estime particulière, bien qu'elle appartienne au magasin public de la Fillon. Dubois allait se retirer, lorsque M. le duc d'Orléans lui ordonna de dire ce qui l'amenait si matin.

« Mais, monseigneur, il est question d'une affaire d'Etat, répondit le confident.

— Qu'est-ce que cela fait? Emilie est discrète, tu peux parler.

— Que Votre Altesse daigne donc considérer qu'il y va de l'intérêt du peuple.

— Raison de plus pour que cette petite soit présente; elle fait partie du peuple, et conséquemment elle a sa part de l'intérêt dont il s'agit.

— Si Votre Altesse m'ordonne de m'expliquer...

— Sans doute, je te l'ordonne... Emilie a un excellent esprit, peut-être nous donnera-t-elle un bon avis. »

L'abbé expliqua au régent l'objet des dépêches.

« Qu'en penses-tu, mon enfant? » reprit le prince en se retournant vers sa compagne de lit.

Emilie, qui avait en effet du jugement et de l'esprit, fit une réponse pleine de sens.

— Vois-tu, Dubois, s'écria Son Altesse, ne l'avais-je pas dit qu'elle nous donnerait une bonne solution! Exécute donc ce qu'Emilie a

prononcé... Il y a plus de raison sous ce petit bonnet de dentelle que sous les lourdes perruques de mon conseil.

— En ce cas, monseigneur, dit l'abbé avec assez de mauvaise humeur, il faut envoyer ces messieurs faire leur apprentissage diplomatique chez la Fillon.

— Cela ne vous a pas déjà trop mal réussi! » cria Emilie à l'abbé, qui sortait.

Il est difficile, quand on voit le temps actuel courir, de ne pas revenir à chaque instant sur le bagage de papier qu'il traîne à sa suite. Un arrêt du conseil du 21 décembre défend de faire des payements en argent au-dessus de dix livres, et en or au-dessus de trois cents livres. Les moyens prohibitifs réussissent rarement au pouvoir, parce qu'ils trahissent un défaut de confiance dans les choses qu'on veut substituer à celles qu'on défend; ce qui est favorable au public n'a pas besoin de lui être ordonné, comme il est inutile de lui interdire ce qui lui nuirait : la multitude ne se trompe jamais. L'arrêt du 21 décembre a porté atteinte au système Law; c'est peut-être un premier pas vers la décadence.

Mais l'inquiétude n'est ressentie que par les gens habitués à réfléchir; l'enivrement de la tourbe spéculante n'a pas diminué. Vainement l'a-t-on avertie que la valeur chimérique des billets des actions équivaut à trois fois la totalité de l'argent en circulation dans le royaume, cette même tourbe ne s'est pas même arrêtée à la mesure suspecte du remboursement précipité des rentiers de l'Etat en papier de la Banque.

Le bruit court depuis quelques jours que M. Law doit être revêtu de la charge de contrôleur général, rétablie pour lui. Ce qui fait croire généralement à l'exactitude de cette nouvelle, c'est que le financier écossais vient de se faire catholique. Il abjura la semaine passée à Melun entre les mains de l'abbé Tencin, qui sans doute ne manquera pas de profiter d'une si brillante conversion. Law a fait sa première communion apostolique et romaine dans l'église Saint-Roch, dont le clergé a reçu de lui à cette occasion une somme de cent mille livres pour achever son bâtiment. Le nouveau converti assure à l'hôpital général une aumône annuelle de cinquante mille livres, dont il a payé d'avance une année. Tandis que la maison du Seigneur et l'asile de la charité publique recevaient les bienfaits du généreux financier, le

temple du plaisir et de la folie avait part aussi à ses prodigalités. Law, peu satisfait de voir des chandelles à l'Opéra, a donné de l'argent pour que la salle ne fût éclairée qu'en bougies.

Cependant le directeur de la Banque royale, peu de jours après son abjuration, se rendit à la chambre des comptes pour y faire enregistrer les nouvelles lettres de naturalisation qui venaient de lui être accordées [1], et le lendemain il prêta foi et hommage au roi en qualité de propriétaire de quatorze terres magnifiques dont il est devenu possesseur. M. Law a trop d'opulence pour n'être pas un homme du plus grand mérite; aussi l'Académie des sciences s'est-elle empressée de l'admettre parmi ses membres honoraires, et, comme il faut qu'un savant ait une bibliothèque, le fastueux Ecossais a acheté celle de l'abbé Bignon pour la somme de cent quatre-vingt mille livres.

La vanité est le complément presque inévitable d'une grande fortune; il est si difficile en toutes choses d'user sans abuser! M. Law ayant appris que le maréchal de Villeroi avait imaginé de faire danser Louis XV dans un ballet, à l'exemple de Louis XIV, demanda que son fils fût admis parmi les danseurs privilégiés qui devaient figurer avec Sa Majesté. Le régent trouva cette demande toute simple; mais Villeroi en fut scandalisé. Ce grand distillateur de l'étiquette prétendait sans doute que l'enfant d'un financier était trop obscur pour gambader sur un théâtre; le gouverneur eût mieux fait de penser que le jeune prince était trop illustre pour faire le saltimbanque devant ses sujets. Les petits seigneurs, auxquels on avait fait le mot, accueillirent fort mal l'innocent danseur; ils lui firent mille niches, et pendant la représentation du ballet l'un deux lui donna un croc-en-jambe qui le fit tomber à plat ventre au milieu d'une chaconne. Law fut outré de l'insolence des jeunes orgueilleux; mais il fallut dévorer cette humiliation : elle lui prouva du moins qu'il est imprudent de vouloir usurper les niaiseries ambitieuses des grands, qui seules les distinguent de la multitude.

Passe pour les apanages de l'opulence : c'est à la disposition de tout le monde; et l'on voit, par le temps qui court, d'étranges suites des caprices de la fortune. Voici, dans ce genre, une anecdote comique. Un laquais s'est enrichi à tel point par l'agiotage du papier, qu'il a pu se donner un carrosse. On pense bien que, pour

[1] On croit que cette chambre refusa l'enregistrement.

cela, notre parvenu n'a pas renoncé à ses négociations de la rue Quincampoix; il y aurait eu de l'ingratitude de sa part. Il se fait donc voiturer chaque jour aux lieux où la destinée lui prodigua ses faveurs; sa voiture, tandis qu'il spécule, stationne rue Bourg-l'Abbé, et ses gens l'attendent au cabaret où lui-même attendait naguère son maître. Hier, surpris par la pluie vers la fin de la bourse, l'ancien laquais quitte la rue Quincampoix, accourt à son équipage; mais, emporté par la force de l'habitude, il saute derrière le carrosse au lieu de monter dedans. « Eh! monsieur, que faites-vous? lui crie le » cocher. — Tais-toi, répond le parvenu en descendant, je voulais » voir par moi-même combien de laquais peuvent tenir là, car j'en » veux prendre encore au moins d'eux. »

D'après le traité dit de la *quadruple alliance*, auquel les états généraux ont accédé cette année, Jacques III devait s'éloigner de la France; il a trouvé asile en Espagne, où ce prince arriva dans le courant de mai. A cette époque, le cardinal Alberoni rêvait le renversement de Georges Ier du trône de la Grande-Bretagne; les droits du prétendant, le parti qu'il avait en Ecosse, et la présence de ce prince au milieu de ses partisans, semblèrent au premier ministre espagnol des éléments précieux pour l'exécution de ses vues. Il proposa à Jacques de se mettre à la tête d'une expédition. Le descendant des Stuarts a du courage, de la résolution; il brûle de ressaisir le sceptre de ses pères, cette proposition le combla de joie. Les préparatifs furent prompts : le prince anglais s'embarqua à Cadix sur une escadre composée de dix vaisseaux de guerre et d'un grand nombre de bâtiments de transport. Six mille hommes, presque tous Irlandais, accompagnaient le prétendant; de plus, il emportait des armes pour quinze mille soldats. Mais la fortune n'était pas lasse de tourmenter les Stuarts : éloignée d'abord de sa ra route par les vents contraires, la flotte expéditionnaire ne tarda pas d'essuyer une tempête qui la dispersa. Deux frégates seulement purent aborder à Kintal, en Ecosse, où elles débarquèrent environ trois cents Espagnols, quelques seigneurs irlandais et des armes pour sept à huit mille hommes... Mais l'âme de l'expédition, Jacques, n'avait pu prendre terre, et, jouet des tempêtes, il voguait loin de la côte écossaise. Cependant le petit nombre d'aventuriers débarqués à Kintal forma le noyau d'un corps de sept à huit mille mécontents, qui s'emparè-

rent de quelques postes. Mais un corps de troupes organisées ayant marché contre eux, ils furent bientôt réduits à chercher un refuge sur les frégates. Elles n'avaient apporté en Ecosse que trois ou quatre cents combattants, elles remportèrent trois ou quatre mille fugitifs.

Le Tellier, ce jésuite farouche, dont la vie ressembla à un long accès de fureur, mourut, cette année, à la Flèche. Il était parvenu à sa soixante-seizième année... L'enfer fut lent à s'emparer de sa proie.

## CHAPITRE VI.

### 1720.

Law contrôleur général. — Portrait de cet Écossais. — Cupidité des grands. — Le ministre pissant en pleine audience. — L'or et l'argent devenus, sans figure, de vils métaux. — Le financier joué par le robin. — Un opéra de M le duc d'Orléans. — Grécourt; ses contes, son épitaphe. — Mise en liberté du duc et de la duchesse du Maine. — La cour de Sceaux; sa composition, ses plaisirs. — Assassinat commis par le comte de Horn. — Son supplice. — Les Algonquins; leur arrivée, leur réception. — Villeroi Algonquin. — Mort du marquis de Dangeau. — Ses Mémoires. — Le duc de Richelieu le remplace à l'Académie. — Fragments de son discours de réception. — La Bourse et les agioteurs. — Harangue malheureuse du maréchal de Villars. — Recherches inquisitoriales sur l'argent. — Anecdotes. — Décadence rapide du papier. — Mouvements séditieux. — Danger de Law. — Dubois demande un archevêché. — Scène dans le cabinet du régent. — Le ministre des plaisirs du régent est archevêque de Cambrai. — Sacre de Dubois. — Madame l'archevêque de Cambrai. — Singulière demande de la Fillon. — L'archevêque Dubois apprend à dire la messe. — Peste de Marseille; Belsunce. — Paix avec l'Espagne; conditions; le jésuite Daubenton. — Ce qu'il faut à Philippe V le matin; ce qu'il lui faut le soir. — Suite de la décadence du système Law. — Nouvelle émeute populaire dont cet étranger est le sujet. — Refrain de vaudeville improvisé par le premier président du parlement. — Projet mystérieux de cette compagnie. — Rappel du chancelier d'Aguesseau. — Les billets sont mis hors de circulation — Le parlement est exilé à Pontoise; pourquoi. — Souveraineté du premier président à Pontoise. — Dubois est jeté aux jambes du parlement — Ce que n'a pu faire Louis XIV, Dubois l'accomplit. — Law se démet de ses charges. — Pelletier de la Houssaie contrôleur général. — Évasion de l'aventurier. — Vive discussion dans le conseil de régence. — Résumé du système de Law. — Opinion sur ce financier.

Law est contrôleur général; un arrêt du conseil, en date du 5 janvier, l'a revêtu de cette charge : ce qui ne l'empêche pas de conserver l'emploi de directeur de la compagnie des Indes. Ainsi cet Ecos-

mis obtient un privilége dont personne encore n'a joui en France : celui d'être tout à la fois administrateur et administré ; si, dans cette duplicité d'attributions, la Banque a besoin du secrétaire d'Etat des finances, il est probable qu'elle le trouvera bien disposé à faire tout ce qui pourra lui convenir. Au reste, on a du plaisir à voir M. Law donnant ses audiences ministérielles ; nul ministre ne représente mieux : grand, bien fait, doué d'une figure agréable et noble, il est, de sa personne, séduisant comme son système financier. De plus, notre contrôleur général a de l'esprit, de la politesse, de la noblesse sans fierté. En un mot, l'Angleterre nous a cédé un fonctionnaire charmant... si son air, son affabilité, ses actions et ses billets ne sont pas des menteurs.

Jamais peut-être aucun homme d'Etat n'eut autant de courtisans parmi les plus grands personnages du royaume : les princesses lui baisent la main ; les princes le saluent jusqu'à terre et s'honorent d'avoir à échanger avec lui le titre de monseigneur. Mais cette courtoisie où l'orgueil s'humilie par calcul est bien payée : le faste des hauts et puissants seigneurs est le gouffre sans fond dans lequel s'engloutit une forte partie des richesses numéraires de la France, en traversant ce tonneau des Danaïdes qu'on appelle Banque royale. Demandez à *M. le duc,* au prince de Conti, aux favoris du régent, à tant d'autres, combien ils se sont procuré de rames de billets dont ils envoient journellement recevoir en espèces le montant au bureau de la rue Vivienne ! Ils seraient bien en peine de dire en quelle monnaie ils ont acheté ce papier... On le leur a donné ; c'est le prix de leurs complaisances pour l'Ecossais Law, c'est le salaire des opinions favorables au système émises dans le conseil de régence : car le régent, tout seul peut-être, y est animé par une conviction désintéressée, fruit de son amour pour les innovations. Parmi ces langues avides, il en est d'insatiables : le prince de Conti nommément. A la fin de l'année dernière, cette Altesse cupide s'était fait prodiguer à tel point les actions et les billets, dont elle exigeait presque aussitôt le payement à la Banque, qu'un jour son intendant en ramena trois fourgons chargés d'argent. Law, effrayé, prévint le régent, et lui dit que si l'exemple de M. de Conti était suivi, il en résultérait la ruine prochaine du système. Philippe ordonna au prince de se modérer.

Revenons au contrôleur général. Ce personnage est devenu si im-

portant, on a tellement exalté son mérite, qu'il a fini par se croire d'une nature supérieure. Il se permet avec ses clients, de quelque rang qu'ils soient, des hardiesses étranges : en voici une que l'on croira difficilement, et qui cependant m'a été affirmée la main sur la conscience. Pressé, à l'une de ses dernières audiences, par un grand concours de solliciteurs, Law laissait apercevoir l'intention de se retirer un instant pour satisfaire à une nécessité impérieuse. Les dames, craignant sans doute que l'absence du contrôleur général ne se prolongeât, lui dirent : « Eh ! monseigneur, si vous n'avez pas » d'autre besoin que celui de pisser, ne vous en allez pas ; pissez » ici, et écoutez-nous. » Le ministre, usant de la permission, fit apporter ce qu'il fallait pour se satisfaire, et, se détournant un peu, se soulagea en pleine assemblée.

L'éloquence de Law est si insinuante, si persuasive, qu'il est parvenu à convaincre la masse des spéculateurs que l'or et l'argent sont inutiles, embarrassants; que nous touchons au jour où la force des choses va déprécier entièrement ces métaux, et qu'ils se vendront au poids du cuivre et du fer. Je suis quelquefois tentée de croire que le financier écossais a la conviction intime de ce qu'il avance : le fait suivant tendrait à le prouver. Déjà possesseur de quinze ou vingt belles terres, Law voulut dernièrement acheter un superbe domaine que vendait le président de Novion. Le prix de cette propriété était de cinq cent mille livres, que le vendeur exigeait en espèces. « Mon » Dieu ! qu'à cela ne tienne, répondit l'acheteur, vous allez me dé- » livrer d'un métal qui ne me cause que de l'embarras. » Deux heures plus tard, les cinq cent mille livres étaient chez M. de Novion. Ce n'est pas tout; à peine l'acquisition venait-elle d'être consommée, que le fils du président fit assigner Law en nullité de la vente : le père n'ayant pas eu le droit de l'effectuer. On offrit de rembourser en papier; soit confiance, soit politique, l'Ecossais accepta de bonne grâce, et l'homme à la protestation, qui avait, lui, peu de confiance dans les billets, se frotta les mains. Peut-être y avait-il accord entre le père et le fils; s'il en fut ainsi, la ruse de ces robins était digne de deux procureurs.

Les caprices du régent furent tournés à la musique pendant les derniers mois de 1719; il en résulta un opéra de *Panthée*, que Son Altesse Royale composa sur des paroles du marquis de la Fare. La

pièce fut représentée il y a trois jours dans les appartements du Palais-Royal; le prince n'y admit que des courtisans, et cet ouvrage eut, comme on le pense bien, un succès prodigieux. « Comment trouvez-» vous cela? demanda Philippe au compositeur Campra. — La mu-» sique est excellente, répondit l'artiste informé qu'il s'adressait à » un amour-propre d'auteur tout-puissant; mais le poëme n'est pas » aussi bon. » Le duc appela alors la Fare, et lui dit: « Campra » trouve tes vers mauvais et ma musique bonne. Parle-lui en parti-» culier, ce sera le revers de la médaille: il trouvera la poésie dé-» licieuse et la musique détestable. — Non pas, monseigneur, répli-» qua la Fare, à moins que Votre Altesse Royale ne me cède sa » dignité de régent. »

L'abbé Grécourt n'est pas régent, ce n'est qu'un chanoine fort irrégulier du chapitre de Saint-Martin à Tours, et pourtant on aime beaucoup ses vers, qui sont tout à fait à la hauteur des mœurs du jour. Grécourt a pris pour devise: *Courte messe et long repas;* on pense bien, d'après cela, que son bréviaire l'occupe infiniment moins que sa cave. Cet ecclésiastique, beaucoup plus disposé à se sécula-riser que les canons ne le comportent, passe sa vie au joli château de Veret-sur-Cher dans une vie dissipée au moins. C'est de là qu'il a lancé dans le monde littéraire des *contes en vers* que la Fontaine n'eût pas désavoués et que Boccace n'eût pas composés plus égrillards. Law, qui s'y connaît bien, voulant tenir compte à Grécourt de ce petit chef-d'œuvre érotique, lui a fait offrir un emploi; mais notre chanoine, non moins paresseux que libertin, a refusé poétiquement par l'envoi au contrôleur général d'une fable philosophique intitulée *le Solitaire et la Fortune.* Grécourt m'a tout l'air d'être bien vivant, on trouve pourtant son épitaphe dans le recueil qu'il vient de publier. Il est de mode aujourd'hui de s'enterrer par métaphore. Cette épitaphe, où le poëte dit qu'il s'est fait un caractère d'après Verville et Rabelais, ne fera croire à personne que la pierre sur laquelle on la gravera recouvre un candidat à la sainteté.

Après une assez longue détention de M. le duc et de madame la duchesse du Maine, le conseil de régence, au vu des interrogatoires qu'ils ont subis, vient de les déclarer non coupables au sujet de la conspiration de Cellamare. La princesse est retournée à Sceaux et son mari s'est rendu à Clagny pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre. Le

prince de Dombes, le comte d'Eu et mademoiselle du Maine sont de retour chez leur mère.

Je profite de l'occasion pour jeter un coup d'œil sur cette société papillonnante, sur cette distillerie d'esprit qu'on appelle la cour de Sceaux. Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, ne possède ni beauté ni grâces extérieures; sa physionomie n'est que fine, spirituelle, un peu fausse, et madame du Maine a le malheur de porter une bosse qu'elle n'esquive qu'imparfaitement. Mais cette princesse possède une heureuse compensation intellectuelle de tant de défauts corporels. Son esprit est orné, délicat, subtil; Anne-Louise-Bénédicte serait une femme d'un grand mérite, si l'ordre qui manque à ses idées les rendait aussi claires qu'elles sont vives et saillantes. On regrette, en entendant parler cette dame, qu'elle n'ait pas une opinion arrêtée; ses paroles ont toujours l'air de courir après la pensée; nul plan ne se laisse remarquer dans ses discours, et le moindre examen fait reconnaître que son caractère est incapable d'asseoir un projet solide. Cette irrésolution de facultés morales sert ordinairement mal les pensées de madame du Maine, qui sont la vanité, l'intrigue, l'ambition. Tel que je viens de le peindre, le caractère de la princesse est bien supérieur à celui de son mari, auquel madame de Maintenon ne parvint à donner que l'adresse de l'hypocrisie, parce que la nature n'avait pas mis en lui les ressources puissantes de l'esprit. L'habitude des subtilités eût pu tenir lieu à ce seigneur de finesse et d'imagination; mais le courage lui manqua toujours pour soutenir ses entreprises: la peur le domina au milieu des intrigues comme sur le champ de bataille. Tant que la favorite de Louis XIV agit pour lui, le grand maître de l'artillerie s'enivra du règne de la souveraine puissance; il se laissa aller au désir d'être un grand prince; mais aujourd'hui qu'il est abandonné à ses propres forces, il n'aspire plus qu'à n'être rien; et peu s'en faut qu'il ne soit disposé à s'abandonner réellement à l'humilité qu'il affiche.

Cependant à peine mademoiselle de Bourbon eut-elle épousé le duc du Maine, que, fatiguée du bigotisme et de l'assommante représentation de la cour du vieux roi, elle se retira à Sceaux, où bientôt elle sut se former une société plus conforme à ses goûts, à son humeur, au besoin qu'elle avait sans cesse de faire du bel esprit. On vit se presser dans les salons de Sceaux : Chaulieu, poëte sourd,

aveugle et vieux, mais dont la grâce, toujours jeune, savait se passer de vue et d'ouïe pour charmer; le marquis de Lassay, répertoire vivant, plus riche d'anecdotes que les volumineux in-folio; la Grange-Chancel, qui, pour quelques applaudissements que les *Philippiques* reçurent chez madame du Maine, épuise aujourd'hui la coupe amère de l'exil; le cardinal de Polignac, que son esprit aimable rendit, plus intimement que personne, le courtisan de la duchesse; l'abbé Genest, ecclésiastique du monde, dont l'imagination est un foyer pétillant de saillies toujours gracieuses et décentes; le duc de Brancas, roué du Palais-Royal et familier de Sceaux, qui, de l'un et de l'autre côté, adressait plus de compliments aux pages qu'aux dames réunies dans les salons; enfin les poëtes Voltaire, Fontenelle, la Motte, Saint-Aulaire, et quelques autres. Parmi les femmes, on distingua la présidente Dreuillet, mademoiselle Delaunay, madame Lambert et la marquise de Simiane; toutes spirituelles, toutes nourries des riens mousseux de l'hôtel de Rambouillet.

Au retour de madame du Maine, cette volée de beaux esprits, dispersée par la disgrâce de la princesse, revint à tire-d'aile à ses pieds, et les niaiseries charmantes recommencèrent à la cour de Sceaux. Les bals, les jeux, la comédie, s'y succèdent sans discontinuité; et pour que l'originalité, que la duchesse recherche en toutes choses, préside à ses fêtes, elles ont toutes lieu du soir au matin, ce qui leur a fait donner le nom de *nuits blanches*. Un nouveau genre d'amusement excite au plus haut point l'émulation des courtisans de madame du Maine : on s'est imaginé de faire une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet, dont chacune doit servir d'initiale au nom d'une pénitence que la dame du lieu indique. Par exemple, celui qui tire un C donne une comédie; le B commande pour l'ordinaire un ballet; l'O annonce un opéra. On a remarqué que lorsqu'à ce jeu le cardinal de Polignac prenait un A la pénitence lui était demandée à l'oreille, quoique, depuis bien longtemps déjà, il n'y ait plus rien de mystérieux dans les obligations de ce prince de l'Église à l'égard de la duchesse.

M. de Saint-Aulaire, que la dame de Sceaux appelle alternativement son *berger* et son *Apollon*, lui représentait dernièrement que sa compagnie devenait bien nombreuse et par trop mélangée de gens obscurs. « Que prétendez-vous faire, demanda-t-il à la duchesse, de » tant de gens qui vous conviennent si peu? — Que veux-tu, mon

» berger, répondit-elle, j'ai le malheur de ne pouvoir me passer des » choses dont je n'ai que faire. »

Ce même Saint-Aulaire, poëte à l'eau de rose, sentit un beau matin sa muse éclore avec sa soixantième année. Il devint académicien, parce que l'Académie tient à se recruter de marquis, attendu qu'il n'est pas toujours possible de trouver parmi les ducs de beaux esprits qui sachent lire. Je vais citer les quatre plus jolis vers de Saint-Aulaire. La duchesse du Maine, au jeu du *secret*, ayant demandé à son *Apollon* de lui dire le sien, il répondit à l'instant :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne serait pas ma muse,
Elle serait Thétis et le jour finirait.

Mais l'auteur de ce joli quatrain est trop vieux pour être le *blond Phébus* de madame du Maine, et c'est d'un autre flambeau que le sien qu'elle se plaît à faire jaillir des étincelles.

Jamais la fortune ne fut plus rapide qu'aujourd'hui, soit pour arriver, soit pour fuir. Eh bien! il est des gens qui la trouvent encore trop lente, témoin un jeune gentilhomme, qui, le 22 mars, voulut s'enrichir tout d'un coup par un assassinat. Il n'est bruit à Paris que du meurtre commis par le comte de Horn, capitaine réformé, appartenant à l'une des premières familles du Piémont. Cet officier, âgé d'environ vingt-deux ans, voulant, disait-il, acheter pour cent mille écus d'actions, donne rendez-vous, rue Quincampoix, à un riche agioteur, qui arrive muni de son portefeuille, renfermant plus que la somme demandée. Horn, qui s'est fait accompagner de M. Laurent de Mille, autre Piémontais, et du nommé Duterne, entraîne le négociateur dans un cabaret de la rue de Venise, où les quatre personnes se renferment dans un cabinet au premier étage. A peine la porte est-elle fermée, que les scélérats frappent le porteur des actions de plusieurs coups de poignard, s'emparent de son portefeuille et cherchent à prendre la fuite. Mais en se débattant l'infortuné a fait du bruit, un garçon trouvant à la porte la clef, que les assassins ont oublié de retirer, se dispose à entrer dans le cabinet; mais apercevant un homme noyé dans son sang, ce garçon referme aussitôt la porte à double tour et crie au meurtre. On accourt avec main-forte, on entre précipitamment, on s'empare de Horn et de Mille, tandis

que leur complice se mêlant aux curieux qui remplissent la maison fend la foule en disant qu'il va chercher le commissaire et disparaît.

Le comte de Horn, avant ce dernier crime, avait la réputation d'un escroc; sa conduite était d'ailleurs celle d'un libertin, d'un mauvais sujet. Sa mère est fille du prince de Ligne, duc d'Aremberg, grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'or; son frère aîné est Maximilien-Emmanuel, prince de Horn. Ce dernier, instruit des déportements de son cadet, avait envoyé à Paris un gentilhomme chargé de payer ses dettes et de le remmener en Piémont, après avoir obtenu du régent la permission d'enlever le comte de vive force. Par malheur pour la famille, l'exprès n'arriva que le lendemain de l'assassinat.

Tandis que Horn et Laurent Mille reçoivent la question, qui déjà leur a fait avouer d'autres crimes et déclarer des complices, la famille du premier s'agite fort auprès du régent pour obtenir la grâce de cet assassin, allié d'une foule de gens illustres; mais le prince se montre inflexible.

« Monseigneur, disait à Son Altesse Royale une proche parente du criminel, qu'on le traite comme fou et qu'on l'enferme aux Petites-Maisons.

— Non, madame, répondit le duc, ce n'est pas assez d'enfermer les fous qui tuent leurs semblables, on ne saurait trop tôt s'en défaire.

— Que Votre Altesse Royale daigne donc considérer quelle infamie ce serait pour une famille illustre et qui appartient à tant de souverains de l'Europe de voir un de ses membres périr sur l'échafaud.

— Détrompez-vous, l'infamie est dans le crime et non dans le supplice.

— Enfin, monseigneur, s'écria la dame, faut-il vous le rappeler, le coupable a l'air de vous appartenir à vous-même!

— Eh bien! madame, je partagerai la honte avec vous. »

Avant-hier 26 mars, sur les quatre heures du soir, le comte de Horn et son complice furent roués vifs en place de Grève, aux acclamations unanimes de la multitude, qui loua beaucoup M. le duc d'Orléans de sa juste sévérité. Il est probable que le noble piémontais était le premier auteur du complot : car pendant l'exécution, et tandis que ses bras et ses jambes brisés pendaient sur la roue, il demanda pardon à son complice, qui respirait encore. On rapporte que le matin du supplice Horn s'étant entretenu avec M. Guéret, curé

de Saint-Paul [1], venu pour le confesser, lui dit : « Je mérite la roue; » mais j'espérais qu'en considération de mon rang on m'accorderait » la faveur d'être décapité. Au surplus, je me résigne à tout pour » obtenir de Dieu le pardon de mon crime..... » Puis il ajouta : « Souffre-t-on beaucoup quand on est roué?..... » On ne m'a pas dit quel genre de locution employa le confesseur pour répondre qu'il n'en savait rien.

L'impression de cette catastrophe n'était pas encore effacée, quand les Parisiens se portèrent en foule sur les bords de la Seine pour voir arriver un petit canot de forme bizarre qui la remonta jusqu'au Pont-Royal. Ce batelet, fait de l'écorce d'un tronc d'arbre, pesait environ cinquante livres, et j'appris qu'il avait été apporté jusqu'à Chaillot sur l'impériale d'une voiture publique. Mais, à la hauteur des Bons-Hommes, deux Canadiens et un petit sauvage de la Californie montèrent ce frêle esquif pour avoir l'air d'arriver par mer devant le château de Sa Majesté, qui d'un balcon jouit du coup d'œil de cette arrivée. M. de Breslay, prêtre missionnaire conducteur de ces sauvages, qu'on appelait des *Algonquins*, les alla prendre sur la plage et les présenta au roi. Ce missionnaire, pour rendre le jeu plus amusant, prononça au nom des Américains la harangue suivante en style approprié à la circonstance : « Notre père, la cour de Népissin- » gues et des Algonquins, tes enfants aînés de ceux qui sont au delà » du grand lac, s'est beaucoup réjouie d'abord que ses yeux ont vu » ton portrait, que tu as eu la bonté de lui envoyer (1717) en l'assu- » rant, comme notre grand-père ton bisaïeul, de ta puissante protec- » tion. Les Algonquins ne sauraient se rassasier de le regarder, de » l'admirer, et leur joie devient d'autant plus grande qu'ils entre- » voient que tu seras homme vaillant et généreux. Nous avons chargé » notre père de la robe noire d'un collier de porcelaine pour t'en re- » mercier et pour te supplier, maintenant que tu crois en esprit » plus qu'en âge, le bruit s'en étant répandu jusqu'à nous, de te sou- » venir de ta parole et de ne point oublier tes enfants, qui veulent » toujours être attachés aux Français tes sujets et nos alliés. »

Après ce discours, pendant lequel les Algonquins avaient émis un assortiment de grimaces fort variées dont Louis XV s'était singulièrement amusé, ils se mirent à danser devant Sa Majesté une danse

[1] Ce fut ce même ecclésiastique qui depuis confessa le régicide Damiens.

assez grotesque pour des ambassadeurs, mais qui ne l'était pas beaucoup plus que la harangue de M. de Breslay, et ce fut encore une matinée royale de passée gaiement.

Tandis que les sauvages s'éloignaient à travers la foule qui remplissait le jardin des Tuileries, M. de Villeroi s'écriait avec emphase en montrant au roi cette affluence de spectateurs : « Voyez, mon » maître, voyez ce peuple ! eh bien, tout cela est à vous, tout vous » appartient, vous en êtes le maître. » En vérité, le gouverneur de Louis XV est plus Algonquin que personne au monde.

Le marquis de Dangeau, ce prototype de tous les courtisans, ce modèle de tous les joueurs, vient de mourir dans un âge avancé. Il laisse pour bagage académique un volumineux fatras de Mémoires qui lui ont acquis le titre on ne peut plus juste d'*historiographe de la garde-robe*. Ouvrez ces in-folio de niaiseries, vous y verrez que Louis XIV chassa le lundi en casaque bleue ; que ce prince donna à manger à ses chiens le mardi, une demi-heure plus tôt que la veille; qu'il fit trente pas pour traverser son cabinet le mercredi, et n'en fit que vingt-cinq le jeudi; que Sa Majesté éternua quatre fois dans la matinée du vendredi ; enfin qu'elle prit une médecine samedi, à huit heures dix minutes du matin, laquelle détermina trois déjections de plus que la précédente. Voilà, ou du moins à peu près, ce qui, dans les Mémoires du marquis de Dangeau, s'appelle une semaine d'observations à la cour. Que nos neveux seront heureux de trouver sous leur mains ces documents *historiques!* et qu'ils auront bien raison de vanter l'*authenticité* d'un tel ouvrage !

On m'avait donné huit jours pour deviner quel était le candidat porté à l'Académie en remplacement de Dangeau; eh bien ! je l'ai nommé tout de suite... C'est Richelieu; Richelieu, qui n'a pas encore vingt-quatre ans, et dont les titres académiques se composent d'environ deux mille billets doux épars dans les ruelles de Paris et remplis de fautes d'orthographe. Du reste, on ne peut pas dire que les ouvrages de cet immortel manquent de sentiment... L'auteur de ces œuvres amoureuses a été élu à l'unanimité, et soudain trois de ses nouveaux collègues, Fontenelle, Destouches et Campistron, lui ont proposé de composer son discours de réception. Richelieu s'est empressé d'accepter des trois côtés ; mais il a fait des fragments empruntés de chaque harangue un tout auquel il a mis aussi du sien.

J'ai pu me procurer quelques phrases du discours de Richelieu, je les transcris ici avec le français du nouvel académicien. « Il était bien » juste', dit-il en parlant de Louis XIV, qu'un prince sous le *reigne* » duquel les arts et les belles-lettres ont eu tant d'éclat, fût le chef » d'un corps qui *doit* et mérite *d'en* être juge. Louis le Grand voulait » *l'être* partout, et faire triompher l'esprit et le *goust* dans le *seint* » de son royaume. *Sa court,* ajoute plus loin l'éloquent orateur, a été » l'asile des malheureux. *Pront* à répandre ses bienfaits, il savait les » accompagner des grâces qui en doublent le *pris*. . . . . » . . . . . » Il est mort avec un courage héroïque et *crétien,* regretté de tout » son royaume, et admiré de l'Europe *antière.* »

Je ne sais pas ce qu'il y a de Fontenelle, de Destouches et de Campistron dans ces fragments; mais ceux qui les ont lus auraient pu dire à Richelieu, avec une légère variante, ce qu'il disait un jour à madame de Gœbrillant : « Restez dans la cour des Cuisines, vous n'êtes » bonne qu'à écrire pour les marmitons. »

L'espace était devenu trop étroit rue Quincampoix pour l'affluence d'agioteurs de tous les rangs qui s'y portait : on ne vit jamais ailleurs aussi confusément mêlées toutes les classes de la société; jamais l'œil observateur ne saisit un tel mélange d'uniformes, de manteaux d'abbés, de tabliers d'artisans, de cordons bleus et de livrées : les plus vils coquins et les plus grands seigneurs, devenus égaux par l'avidité, se confondaient dans un ruisseau fangeux; c'était une vallée de Josaphat financière. Aussi compte-t-on à Paris les personnes que n'a pas atteintes l'enivrement général; à la cour, M. de Villeroi, le maréchal de Villars, le duc de Saint-Simon et le duc de la Rochefoucauld seuls se sont tenus éloignés de la foule agiotante. Pour éviter du moins que les spéculateurs ne s'écrasassent entre eux, le régent a permis que la bourse s'établît à la place Vendôme; et c'est là qu'eut lieu, dès le lendemain de ce transport, l'aventure que je vais rapporter. Le maréchal de Villars, pur, comme je l'ai dit, de la manie du jour, mais toujours assez maladroit pour diminuer son mérite en se livrant à la fanfaronnade, traversait le nouveau théâtre de l'agio, lorsque son carrosse fut arrêté par la foule. Le vainqueur de Denain crut l'occasion favorable à sa vanité; il mit la tête à la portière et déclama contre le système, « opprobre, disait-il, de tous ceux qui s'y

» livrent, et qui fera succéder leur ruine à la honte dont il les cou-» vre. Pour moi, ajouta-t-il, je suis, Dieu merci, bien intact sur l'ar-» gent. » A peine l'orateur avait-il lâché ce dernier mot, qu'il partit de la multitude une huée générale... « Et les sauvegardes, et les » sauvegardes ! » criait-on de toutes parts, pour rappeler au maré-chal qu'il en avait tiré grand parti quand il commandait les armées... Bientôt les cris, se répétant par échos d'un bout à l'autre de la place, firent entendre à M. de Villars un tonnerre de *sauvegardes* accusa-trices, qui l'obligèrent à se renfermer dans son carrosse. Il passa comme il put, et promit bien de ne plus faire de harangues sur les places publiques.

Cependant le chancelier, fatigué de voir sous ses croisées onduler des milliers de têtes et d'entendre un murmure continuel semblable au bruit lointain d'une tempête, représenta au régent que la présence des agioteurs devant la chancellerie en troublait les travaux impor-tants, et que ses commis se plaignaient de ne pouvoir travailler. « Mais où voulez-vous que je mette ces gens-là? demanda Philippe. » — Monseigneur, répondit le prince de Carignan, qui se trouvait au » palais, je leur offre l'hôtel de Soissons. — L'emplacement est très-» convenable, reprit M. le duc d'Orléans; je ferai donner l'ordre » d'effectuer ce nouveau transport. » Le prince, dont la proposition était basée sur une spéculation, fit construire en peu de jours dans le jardin de l'hôtel proposé une grande quantité de petites baraques, la location en fut fixée à cinq cents livres par mois; ce qui assura tout d'un coup à Son Altesse un revenu d'un demi-million. Les agio-teurs, après un séjour d'un mois au plus sur la place Vendôme, pri-rent possession du local disposé pour eux, où ils crièrent tant qu'ils voulurent sans que personne s'en plaignît.

Mais la spéculation ne fut pas aussi bonne que M. de Carignan s'en était flatté; on verra bientôt pourquoi.

Dès le 27 février dernier, un arrêt du conseil, rendu sur la sup-position que douze cents millions d'espèces d'or et d'argent étaient en stagnation par le resserrement des bourses, défendit à toutes per-sonnes, de quelque qualité qu'elles fussent, de garder dans leurs maisons plus de cinq cents livres en monnaie métallique à peine de dix mille livres d'amende et de la confiscation des espèces, dont moitié serait au profit des dénonciateurs. Cette mesure fut exécutée à la rigueur : les officiers de justice eurent l'injonction de faire des

visites dans tous les endroits qui leur seraient désignés par les directeurs de la compagnie. Cet acte d'une tyrannie encore sans exemple répandit l'alarme dans toute la France; mais elle ne fut ressentie que par une partie de ses habitants, parce que les partisans du système étaient au moins aussi nombreux que ses détracteurs. Le coup était néanmoins suffisant pour ébranler le crédit du papier, et cet ébranlement eut lieu. Beaucoup de capitalistes, craignant d'être dénoncés par des domestiques ou des proches, portèrent leur or à la Banque; mais un plus grand nombre l'enfouit... Partout la terre reçut le dépôt des trésors qu'on craignait de perdre, et qui seron perdus également pour la famille de ceux que la mort enlèvera avec leur secret.

L'arrêt du 27 février fit naître des incidents variés qui occupèrent l'attention du public, et l'étourdirent sur le danger même qui le menaçait. M. de Pontchartrain, soit par obéissance, soit par crainte, envoya à la Banque en un seul jour cinquante-sept mille louis d'or. Le président Lambert de Vermont, déterminé par un autre motif, se présenta un matin au Palais-Royal :

« Monseigneur, dit-il au régent, je viens, en conformité de l'arrêt du conseil, vous dénoncer un homme qui possède cinq cent mille livres en or.

— Ah! monsieur le président, s'écria Philippe, quel f.... métier vous faites là !

— Comment donc! j'obéis à la loi, et c'est elle que Votre Altesse Royale accuse en ce moment!

— En réclamez-vous aussi le bénéfice?

— Pourquoi pas, monseigneur? deux cent cinquante mille livres sont bonnes à gagner.

— Ah! monsieur le président, monsieur le président!

— Que la conscience de Votre Altesse Royale se rassure, le détenteur des cinq cent mille livres, c'est moi-même, et je viens me dénoncer dans l'espoir de conserver au moins partie de cette somme. Je supplie Votre Altesse Royale de me pardonner d'en faire plus de cas que de tout le papier créé par la Banque.

— Vous êtes, monsieur le président, un fin renard; mais la loi est là, vos deux cent cinquante mille livres vous resteront.

— Je souhaite, monseigneur, que le surplus fasse grand bien à la compagnie, et je vais le lui faire porter.

Le premier président de la chambre des comptes ne se montra pas d'aussi bonne composition : « Je vous déclare, dit-il aux inquisiteurs, » que j'ai là dans mon cabinet cinq cent mille livres en or; vous » pouvez le dire à ceux qui vous envoient. Ajoutez que je réserve » cette somme pour le service du roi, mais que je ne crois avoir de » compte à rendre qu'à Sa Majesté quand elle sera majeure. »

Un agioteur désenchanté, nommé Vernesabre, agissant moins ouvertement que le président, réalisa trente millions d'espèces, et, craignant de se les voir enlever, quitta la France avec cet énorme capital.

Le discrédit du papier croissant toujours dans une partie de la nation, quoique l'engouement du surplus continuât, les gens de mauvaise foi payèrent leurs dettes avec des billets, ce qui, vu leur défaveur toujours croissante, n'était qu'une banqueroute légale, dont le gouvernement avait donné l'exemple par le remboursement des rentiers de l'Etat. Ceux qui ne devaient rien ne pouvant, sans être inquiétés, convertir leur papier en argent, achetèrent des bijoux, des pierreries, de la vaisselle plate à tout prix; d'autres entassèrent chez eux des meubles, du linge, des habits dont ils n'avaient nul besoin; d'autres payèrent des biens fonciers trois ou quatre fois leur valeur. En un mot, tous les Français qui ne s'étaient point laissé entrainer sur le char de Law échangèrent les valeurs conventionnelles dont il a inondé la France contre des objets qui pourront conserver une valeur réelle après la chute possible du système... Tout devint d'une cherté extrême; il fallut des liasses de billets pour se procurer un habit ou un chapeau. Le gouvernement poussa alors la tyrannie prohibitive jusqu'à défendre les pierreries, les bijoux, et même les couverts d'argent. Toute la population de Paris et des principales villes du royaume se divisa en deux partis : les espions, amis du système, et les gens espionnés, qui s'en étaient déclarés les adversaires. « On ne » saurait douter de la catholicité de Law, disait à cet égard lord » Stair, ambassadeur d'Angleterre, il établit l'*inquisition* après avoir » réalisé la *transsubstantiation* par le changement des espèces en pa» pier. »

Malgré tout ce que je viens de dire, on croyait, même parmi les détracteurs du papier, que le gouvernement, après les actes tyranniques auxquels il s'était livré pour faire triompher le système Law, serait à même de le soutenir, et qu'il en trouverait les moyens dans

le résultat des mesures prohibitives qu'il avait employées. Quelle fut la stupeur universelle, lorsqu'un édit en date du 21 mai ordonna la réduction graduelle, de mois en mois, des billets et des actions jusqu'au taux de la moitié de leur valeur, laquelle réduction devait être opérée au 1er janvier 1721! Ce coup terrible jeta la consternation et le désespoir dans toutes les familles; toutes, de force ou de gré, avaient été bourrées du fatal papier. Mais l'édit était publié par l'ordre personnel du régent, sans avoir été communiqué au conseil. Le duc de Bourbon, le prince de Conti, le maréchal de Villeroi et quelques autres seigneurs coururent au Palais-Royal; ils peignirent avec de vives couleurs le désespoir du peuple, qui, lui dirent-ils, remplissait les cours du palais. En effet un mélange confus de cris d'alarme, de murmures, de vociférations, de menaces, s'élevait de ces cours; les gardes contenaient avec peine ces bandes désolées ou furieuses. Bientôt le parlement envoya les gens du roi joindre les remontrances de cette compagnie à celles des membres du conseil de régence; le premier président lui-même, traversant la foule séditieuse, se rendit auprès du régent. Celui-ci fit un prompt retour sur lui-même : Philippe est léger, mais il possède une certaine puissance de jugement capable de le bien conseiller lorsqu'il la consulte. Ce prince sentit qu'au lieu de gouverner la machine compliquée du système, il avait été entraîné dans son mouvement rapide et s'était laissé gouverner par elle. « Monsieur le premier président, dit Son Altesse Royale à » M. de Mesmes, je suis bien aise que cette occasion serve à me rap» procher du parlement; je vais suivre aujourd'hui son avis, et dés» ormais je le suivrai en tout. »

Le soir même (27 mai), l'édit du 21 fut rapporté. Law alla en personne dans ses bureaux annoncer que les billets de la Banque étaient rétablis dans leur valeur; en conséquence, il ordonna à ses commis de les payer intégralement. Mais le coup porté à la Banque par l'édit du 21 était mortel; tout le monde courait au remboursement des billets; personne n'en voulait plus recevoir; il ne se trouvait que des vendeurs à l'hôtel de Soissons... Tous les yeux étaient ouverts; on comprenait enfin généralement que ces richesses de papier, toujours fondées sur des paroles d'espérance, jamais sur des résultats obtenus, n'étaient qu'une belle chimère, qui, en s'évanouissant, laissait voir la ruine de cinq cent mille dupes et la fortune colossale de quelques centaines d'intrigants. On reconnut que, quand

même le système eût été bon en soi, l'abus devait finir par en détruire le principe, et la confiance ne put se rétablir un seul instant.

On doit regarder comme une sorte de prodige que du sein d'une association aussi générale une révolution menaçante ne se soit pas élancée contre le chef du gouvernement, que le peuple a pris en aversion. Mais, énervée par le malheur, la nation se livre à un désespoir sombre, à une consternation stupide qui gronde en murmures sourds; on dirait que les cœurs sont trop avilis pour exercer une vengeance. Cependant le 29 mai M. Law fut sur le point d'être déchiré par la populace, il ne dut la vie qu'à l'adresse de son cocher et à la vitesse de ses chevaux. Effrayé, hors de lui, cet Ecossais courut au Palais-Royal remettre entre les mains du régent la charge de contrôleur général. « Nous verrons, lui répondit Son Altesse Royale; » je vais d'abord faire gérer les finances par Pelletier des Forts, on » prendra plus tard conseil des événements. » M. le duc d'Orléans donna ensuite à Law un major des gardes suisses chargé de le suivre partout et de le protéger. Cette précaution, sur laquelle le peuple se méprit, sauva ce financier, on crut qu'on ne le faisait accompagner qu'afin d'empêcher qu'il ne s'enfuît; la foule s'ouvrit pour le laisser passer, persuadée que cette victime était ménagée à sa fureur : comme ces infortunés que les sauvages engraissent avec soin avant de les dévorer. Ajoutons que, nonobstant ces événements, Law conserve la direction générale de la compagnie.

Donnez des spectacles aux Parisiens et vous leur ferez oublier leurs calamités, au moins tant que cette distraction durera. Les spectacles comiques sont ceux qu'ils préfèrent; bien différents en cela des Anglais, qui ne s'amusent jamais mieux que lorsqu'ils pleurent. Or il était difficile qu'il pût se rencontrer une farce plus plaisante que l'élévation de Dubois à la dignité d'archevêque, il y avait de quoi faire rire Héraclite lui-même. Racontons.

Le cardinal de la Trémouille étant mort à Rome à la fin de mai, l'archevêché de Cambrai restait vacant. Dubois informé de cette mort par la correspondance diplomatique, entra chez le régent.

« Monseigneur, lui dit-il, j'ai rêvé que j'étais archevêque de Cambrai.

— Tu fais des rêves bien impertinents, répondit Son Altesse Royale avec un sourire de mépris.

— Pas si impertinents ! pourquoi Votre Altesse Royale ne me donnerait-elle pas cet archevêché ?

— A toi, le siége de Fénelon !... C'est maintenant que tu rêves.

— Je vous tiendrais la matinée entière si je nommais tous les mauvais, plats ou ignorants sujets qui ont été mitrés par Votre Altesse Royale.

— Soit; mais songe donc qu'il n'y en a pas un seul dans le nombre qui ne vaille mieux que toi... Dubois mitré !... bon Dieu !... passe pour crossé, et j'ai bonne envie de t'accorder cet honneur très-effectivement...

— Ce n'est pas le plus pressé.

— Tu réunis en toi les vices de tous ces indignes prélats ensemble.

— C'est possible monseigneur; mais peut-être n'ont-ils pas à eux tous une seule de mes qualités.

— Eh ! qui diable voudrait être assez osé pour te sacrer ?

— Ah ! s'il ne tient qu'à cela, mon affaire est bonne; j'ai mon consécrateur tout prêt.

— Je serais bien curieux de le connaître.

— Votre Altesse Royale le connaît à merveille, c'est son aumônier, M. de Tressan, évêque de Nantes.

— Tu mens, je le parie.

— Parbleu, ce prélat est dans votre antichambre, je vais vous l'amener, il sera charmé de la préférence que Votre Altesse Royale lui donne... Car elle m'a promis l'archevêché... c'est convenu... Aussi ma reconnaissance, mon respect, ma vénération...

— Moi, je n'ai rien promis...

— L'attachement, le dévouement sans bornes...

— Tout le monde me jetterait la pierre.

— Et l'empressement de servir Votre Altesse Royale, seront jusqu'à la mort mes lois suprêmes...

— Tu perds réellement l'esprit, et je ne veux pas t'imiter...

— La politique, la science du gouvernement sont arides, et mes soins empressés...

— N'es-tu pas comblé de mes bienfaits, maraud ?

— Les femmes jolies et encore innocentes deviennent d'une extrême rareté, et mon zèle... Ah ! monseigneur, ce n'est pas trop d'un archevêché... Je fais entrer M. de Tressan. »

Dubois dit hardiment à cet évêque qu'il vient d'obtenir l'arche-

vêché de Cambrai, et que le régent veut que lui, Tressan, soit chargé du sacre. Le prélat, qui sait que l'abbé est tout-puissant, n'a garde de refuser ; il se laisse conduire par la main devant le prince, lequel, rendu muet par la surprise que lui cause l'audace de son favori, ne répond rien au compliment du consécrateur. Dubois prend dans son acception la plus forcée le fameux *Qui ne dit mot consent;* il sort, et répand dans tout Paris la nouvelle de sa nomination. Les roués trouvent la chose délicieuse, les libertins applaudissent. Le régent, revenu à lui, soutient pourtant qu'il n'a pas promis; mais le soir une dépêche de Londres se trouve sur son bureau quand il revient de l'Opéra... « Ah! par ma foi, s'écrie Son Altesse Royale » après l'avoir lue, Dubois sera archevêque de Cambrai. » Expliquons cet incident. Aussitôt qu'il sut la mort de M. de la Trémouille, l'ambitieux abbé écrivit à son ami Destouches, resté à la cour de Saint-James comme chargé d'affaires de la France, et l'on va voir quel était l'objet de sa lettre. A la première audience que le diplomate eut de Georges Ier il le pria d'écrire au régent pour l'engager à donner à Dubois le siége de Cambrai. « Eh! comment voulez-vous, répondit » ce monarque, qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque de France? le régent en rira, et sûrement n'en fera rien. — » — Pardonnez-moi, sire, reprit Destouches, il rira, mais il fera » ce que vous voudrez. » Et sur-le-champ il présenta une lettre prête à signer. « Je le veux donc bien, » dit Georges en signant. On connaît le résultat.

L'inimitié trouve partout son aliment; le cardinal de Rohan ennemi juré du cardinal de Noailles, par suite des querelles du jansénisme, voulut être le consécrateur du nouvel archevêque, se persuadant que M. de Paris serait humilié de voir un abbé à qui il avait refusé les ordres sacré par un cardinal prince de l'Empire. Le régent, dont ce procédé excusait un peu le choix, exprima sa satisfaction à M. de Rohan, et Dubois lui témoigna vivement sa reconnaissance. Il demeura donc convenu que l'évêque de Nantes serait le premier aide-consécrateur; Philippe choisit pour le second Massillon, qu'il avait fait évêque de Clermont. L'orateur sacré ne fut pas très-satisfait de cette mission, qui excédait de beaucoup la latitude philosophique qu'il donnait à ses devoirs religieux ; mais Massillon devait au régent un siége auquel il ne serait jamais parvenu avec le secours d'un grand mérite, qui n'est point une condition épiscopale. De plus,

comme l'évêque de Clermont ne possédait pour toute fortune que son talent, il avait fallu que M. le duc d'Orléans payât ses bulles et et lui avançât de quoi meubler son palais et acheter un carrosse. Sans ce secours, Massillon risquait fort de ressembler un peu trop aux évêques de l'Eglise primitive : humilité qui l'eût couvert de ridicule. Par tous ces motifs, il accepta d'être le second assistant du consécrateur de Dubois. Les rigoristes le blâmèrent; mais il fut excusé par les gens raisonnables, qui se rendirent compte de sa position.

Avant de faire un prélat de l'abbé Dubois, il fallait d'abord en faire un prêtre; ce fut M. de Tressan qui se chargea de ce soin quelques jours avant la grande cérémonie. On improvisa pour lui, comme jadis on le fit pour l'abbé de Choisy, tous les degrés des ordres : on lui donna le même jour la tonsure, les quatre mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise... On dit que le célébrant, impatienté, s'écria : « Ne vous faudra-t-il pas aussi le baptême ? »

Le sacre de Dubois fut fixé au dimanche 9 juin ; et toute la cour était invitée à se rendre au Val-de-Grâce, où il devait avoir lieu. Le duc de Saint-Simon, qui ne manque jamais l'occasion de se vanter, et qui trouve en cela peu d'échos, prétend qu'il eut seul parmi les courtisans l'*honneur* d'être excepté dans les invitations du favori; qu'il offrit pourtant au régent d'aller à la cérémonie si Son Altesse Royale voulait s'abstenir d'y paraître, et qu'elle y consentit. Il y a dans cette assertion beaucoup trop d'invraisemblance pour qu'on puisse y croire : d'abord on ne voit pas pourquoi Dubois, *par respect* pour M. de Saint-Simon, comme celui-ci l'a avancé, se serait dispensé de l'inviter, à moins que l'abbé ne partageât avec ce seigneur l'opinion qu'il est l'homme le plus respectable de la cour. Ensuite par quelle considération le régent se serait-il cru remplacé à la cérémonie par M. de Saint-Simon, qui offrait de s'y rendre pourvu que Son Altesse Royale n'y allât pas? Le duc se regarde-t-il donc comme le lieutenant général du régent de France? En vérité de telles prétentions sont aussi trop ridicules, trop empreintes d'un amour-propre qui veut se produire à tout prix. Il faut, en général, écouter avec une certaine réserve tout ce que prétend M. de Saint-Simon, et je dois dans la circonstance dont il s'agit dire que M. le duc d'Orléans avait résolu de ne point se montrer au sacre de Dubois. Ce fut madame de Parabère qui le matin même, au lit,

l'obligea à changer d'avis. « Je sais, lui dit-elle, que c'est un scan-» dale, mais Dubois saura que nous avons passé la nuit ensemble, » il m'accusera de vous avoir détourné, et, avec l'ascendant qu'il a » pris sur vous, il finira par nous brouiller. » Le régent essaya de la rassurer, et lui dit qu'elle était folle d'avoir l'idée qu'il pût se détacher d'elle. « Folle tant que vous voudrez, répondit la favo-» rite; mais vous irez au Val-de-Grâce, ou je romps avec vous: » ne fût-ce que pour ôter à l'abbé l'honneur de nous désunir lui-» même. » Le régent, subjugué, passa du lit de sa maîtresse au sacre de l'abbé Dubois, afin que toute la journée se soutînt sur le même ton.

La cérémonie fut d'une éclatante magnificence, toute la cour avait été invitée, et personne n'y manqua. Princes et princesses du sang, seigneurs, ministres, ambassadeurs, remplissaient des tribunes richement ornées. Les grands officiers du régent faisaient les honneurs, ses gardes occupaient les avenues du temple, le parlement avait envoyé une députation au Val-de-Grâce. En un mot, rien ne fut omis pour faire du plus grand scandale qu'on eût vu de mémoire d'homme le spectacle le plus brillant.

Dubois, pour devenir archevêque et même prêtre, avait eu à vaincre une petite difficulté qu'il s'était bien gardé de divulguer : il s'était marié jeune, dans un village du Limousin, avec une paysanne fort jolie. La misère avait bientôt forcé les époux de se séparer pour chercher fortune chacun de son côté. Madame Dubois vit, dit-on, encore; mais son indiscrétion a dès longtemps reçu un frein doré. L'abbé redoutait davantage les traces de la célébration matrimoniale, qui eussent convaincu monseigneur d'une incohérence de sacrements excédant les *libertés de l'Eglise gallicane*. S'il était passablement scandaleux d'être devenu prince de l'Eglise après avoir été pourvoyeur des plaisirs du régent, il l'eût été bien plus encore de laisser constater l'existence de madame l'archevêque de Cambrai. Dubois fit la confidence de son embarras à M. de Breteuil, intendant de Limoges. Cet administrateur se mit à la recherche des titres recutables, les trouva, et parvint à les faire disparaître des registres sur lesquels ils étaient inscrits. L'archevêque a promis à M. de Breteuil le prix de cette complaisance, il ne tardera pas sans doute de trouver l'occasion de le lui donner.

Déjà, dit-on, le nouveau prélat songe au chapeau de cardinal; il

ne cache point cette prétention, qui est venue aux oreilles du régent. « Si le coquin, disait l'autre soir ce prince à ses roués, était assez » osé pour penser au cardinalat, je le ferais jeter par les fenêtres. » Le favori ne fit que rire de ce propos quand on le lui répéta : « Lais- » sez donc, dit-il, Son Altesse Royale me sollicitera de me faire faire » cardinal. »

Il s'est passé dernièrement au Palais-Royal une scène des plus grotesques, mon mari riait encore ce matin en me la racontant. La Fillon a toujours ses entrées à toute heure chez le régent; elle arriva, le jour dont il s'agit, dans le cabinet de ce prince au moment où il travaillait avec Dubois.

« Monseigneur, dit-elle avec un air de componction qui ne lui est nullement familier, je viens demander à Votre Altesse Royale une grâce qui ferait le bonheur de ma vie.

— Parle, répondit Philippe, tu sais que je te veux du bien, et si ce que tu désires est à ma disposition je promets de te l'accorder.

— Oui, monseigneur, reprit la prostituée, ce que je désire dépend de vous.

— Et tu veux avoir?

— L'abbaye de Montmartre, dit la Fillon du ton le plus sérieux.

— L'abbaye de Montmartre! répétèrent ensemble le régent et Dubois en partant d'un éclat de rire.

— Pourquoi ris-tu de ma demande? poursuivit la courtisane en s'adressant au prélat.

— Ne veux-tu pas que je la prenne sérieusement? répliqua Sa Grandeur...

— Rien ne s'oppose à ce que je sois abbesse, toute p..... que je suis, puisque te voilà bien archevêque, toi qui n'es qu'un maq.....

— Ecoute donc, Dubois, dit Philippe, je suis obligé de convenir qu'elle a raison. »

Ce n'est pas le seul brocard que le nouveau prince de l'Eglise se soit attiré; on ne l'appelle que *M. l'archevêque comme cela,* parce que c'est le terme dont il se sert pour indiquer, à l'aide d'un signe, les ornements de la prélature dont il ignore le nom. Il y a bientôt un mois que Dubois est sacré, et il ne s'est encore pourvu ni de la crosse, ni de la mitre, ni de l'anneau, ni d'une chapelle; du reste Sa Grandeur apprend d'un pauvre chapelain à dire la messe, mais elle est

encore fort peu avancée dans cette étude... Tout cela me paraît bien plaisant.

Pendant que la ruine publique marche à grands pas grâce au papier, dont la décadence est aussi rapide que le fut sa prodigieuse faveur, la peste désole plusieurs villes du Midi, et particulièrement Marseille. Une affreuse mortalité frappe de son glaive invisible les habitants de cette malheureuse cité. Le citoyen se lève fort en apparence contre la contagion; à midi sa paupière s'appesantit, sa vue devient terne, son visage pâlit, d'affreux vertiges lui prennent; une heure après ses lèvres tremblent, ses muscles se contractent, il chancelle, il tournoie sur lui-même, il tombe... il est mort. Les médecins ont employé avec succès un vomitif; mais le fléau est devenu promptement supérieur à ce remède, et les pestiférés privés de vie s'amoncellent dans les maisons, dans les rues, sur les places publiques... D'autres, emportés par le délire précurseur de la mort, courent au-devant d'elle en se précipitant au milieu des flots qui leur apportèrent l'horrible épidémie [1].

Cependant, au milieu de ces mortels livides, plus semblables à des ombres qu'à des êtres appartenant encore au monde, un homme dont le fléau semble respecter la vie porte en même temps les secours de la terre et les consolations du ciel; quelquefois il parvient à sauver une victime; plus souvent, hélas! sa noble mission se borne à purifier une âme fugitive. J'ai désigné Belsunce. Ce vertueux prélat, interprétant la piété comme les apôtres, dont il est le digne successeur, confond dans sa pensée, ainsi que dans ses actions, la bienfaisance effective avec les devoirs spirituels; il se montre ainsi le digne ministre d'une religion miséricordieuse et charitable, qu'un trop grand nombre d'insensés croient servir par des rigueurs.

Parlons d'un autre fléau, la guerre, dont les ravages viennent de cesser en Espagne. Le maréchal de Berwick, maître de plusieurs places et d'une partie de la Catalogne, avait mis le siége devant Roses, lorsque des négociations furent ouvertes entre les cours des Tuileries et de Madrid. Philippe V n'était pas éloigné d'accéder à la quadruple alliance; mais le régent exigeait qu'il renvoyât son premier ministre, le cardinal Alberoni. Cette condition devait souffrir

[1] On pense généralement que la peste fut apportée par un navire du Levant et qu'une balle de coton en renfermait le principe.

peu de difficultés : Alberoni avait échoué dans ses grands projets; c'était un intrigant abandonné de la fortune, et de telles gens sont promptement sacrifiés dans les cours, où l'on fait moins de cas qu'ailleurs des vases brisés. De plus, le duc d'Orléans, qui, en ramenant Sa Majesté Catholique au pacte de famille, cimenté jadis par tant de sang, voulait le consolider encore, faisait une seconde condition du mariage de don Louis, prince royal d'Espagne, avec *mademoiselle de Montpensier*, sa quatrième fille, et de l'infante, fille de Philippe V, avec Louis XV. Le monarque castillan paraissait peu disposé à la première de ces deux unions, son éloignement pour la maison d'Orléans dominant les nécessités de sa politique; mais Sa Majesté était gouvernée par son confesseur le jésuite *Daubenton*. Dubois, chargé de gagner ce moine, réussit du moins à négocier avec lui : il promit de déterminer le roi d'Espagne au double mariage, si le régent s'engageait à protéger les jésuites et à faire enregistrer la *constitution*. Philippe d'Orléans y consentit; la paix fut conclue sur la parole de ce prince, Alberoni eut ordre de sortir des terres d'Espagne. Le roi vit partir d'un œil sec un ministre qui avait toute sa confiance, et dont le génie, tout en s'égarant sur plusieurs points, avait cependant relevé la dignité espagnole. Dubois, sous prétexte de veiller à la sûreté du ministre disgracié, envoya un officier à Antibes, où il devait s'embarquer; mais le cardinal, aussi fin que son rival, reconnut aisément un espion dans ce prétendu protecteur. Il ne s'en gêna pas plus dans ses propos sur la cour de Madrid. « La reine, dit-il à » dessein devant l'envoyé de l'archevêque de Cambrai, la reine a le » diable au corps; si elle trouve un général, on la verra troubler » l'Europe. Il lui sera si facile de gouverner son mari ! Dès qu'il a » dit bien bas : *Je veux être le maître chez moi*, on peut faire tout » ce qu'on veut pour qu'il ne le soit pas... Il ne lui faut qu'un prie- » Dieu le matin et une femme le soir. »

Malgré le discrédit toujours croissant des billets, croirait-on qu'il en fut encore fabriqué le 26 juin pour cent millions? Mais le talisman était détruit; l'idole du *dieu Papier* était brisée; personne ne voulait plus de cette monnaie décriée; on donnait cent livres en billets pour un louis d'or. Law ne dirigeait plus ouvertement les finances; mais il conservait toujours la direction de la Banque, et c'était surtout à ce titre que le peuple lui en voulait. Poursuivi le 15 juillet par une

foule irritée, cet Ecossais entra dans la cour du régent au moment où les mutins allaient le saisir et le déchirer. Au défaut de sa personne, la populace, au pied même du palais d'Orléans, se jeta sur son carrosse et le mit en pièces. Après cette expédition, mille cris s'élevèrent pour demander avec menaces le supplice de l'imposteur qui, disait-on, avait ruiné la France. Plusieurs personnes furent étouffées dans la foule; quand elle fut écoulée, huit ou dix cadavres, longtemps foulés aux pieds, furent tirés des cours du Palais-Royal.

C'est à l'occasion de cette catastrophe que le premier président du parlement, le sourire sur les lèvres, improvisa fort mal à propos ces deux vers détestables :

Messieurs, messieurs, bonne nouvelle,
Le carrosse de Law est réduit en cannelle!

Mais on ne se bornait pas dans le parlement à improviser des refrains de vaudeville sur la situation la plus grave et la plus triste, cette compagnie se proposait d'instruire secrètement contre l'aventurier qui dirigeait encore les affaires. Des commissaires nommés d'office avaient déjà entendu des témoins; on ne songeait à rien moins qu'à s'emparer du coupable, pour terminer son procès en deux heures. On devait le faire pendre ensuite dans la cour du palais, dont les portes auraient été fermées pendant l'exécution; après quoi elles eussent été ouvertes pour livrer au public le cadavre de Law. Mais cet étranger fut mieux servi que le parlement; il échappa à ses projets, qui, parvenus aux oreilles du régent, l'irritèrent contre cette compagnie. Mais Philippe la ménageait ; il sentait que l'accomplissement des promesses faites à l'Espagne nécessitait l'intervention de la cour suprême; Son Altesse Royale comprima son mécontentement; elle voulut même se ménager des intelligences dans un corps dont elle avait si grand besoin. Le chancelier d'Aguesseau exerçait sur la robe une influence très-puissante, il fut rappelé de son exil; et il fit plier sa gloire à des menées peu dignes de lui, qui tendaient à circonvenir le parlement.

Les espèces d'or et d'argent avaient été remises en circulation par la force des circonstances, plus impérieuses que les lois. Le 30 juillet, le marc d'argent fut porté à cent vingt livres, le marc d'or à dix-huit cents livres : étrange augmentation, contre-partie bizarre de la dépréciation idéale qu'on avait imprimée précédemment à ces deux ma-

tières. En ce moment, les billets perdaient plus de soixante et dix pour cent. Enfin, et pour dénoûment du drame, tantôt grave, tantôt risible, mais toujours ridicule, dont le système de Law fut le sujet, deux arrêts du conseil mettent hors de circulation les gros billets à dater du 1er octobre prochain, et les petits à partir du 1er novembre.

Sans doute le parlement, toujours opposé au système de Law, dut faire de vives remontrances au régent, lorsqu'une triste extrémité vint réaliser aux yeux de toute la France ruinée les prudentes prévisions de cette compagnie; mais ces remontrances étaient trop justes pour que le chef du conseil pût les condamner ouvertement. Le parlement donna à Philippe un autre sujet de mécontentement, et celui-là fut puni. La bulle *Unigenitus*, dont l'adoption légale était l'une des conditions de la paix avec l'Espagne, n'avait été enregistrée encore que par le grand conseil, en présence des princes et des pairs; l'enregistrement au parlement devait être l'indispensable complément des promesses faites à cet égard à la cour de Madrid: cet enregistrement fut refusé, et le parlement exilé à Pontoise.

Après cet acte d'autorité, qui eût pu soulever la population de Paris, si elle n'eût pas été absorbée par le sentiment de ses pertes, le régent démentit la fermeté qu'il venait de déployer. Dès le soir, il fit porter chez le procureur général cent mille livres en argent, et la même somme en billets, pour aider les membres du parlement qui en auraient besoin. Il fut en même temps accordé une allocation considérable au premier président, pour subvenir aux frais de sa maison. Ce magistrat tint table ouverte à Pontoise; non-seulement la chère y était exquise, mais tout le monde y était bien venu: ce qui mit M. de Mesme dans la prétendue nécessité de tirer plus de cinq cent mille livres du régent au delà de la somme allouée. Après dîner, des tables de jeu étaient disposées dans les appartements de la première présidence: tandis que des calèches attelées attendaient dans la cour les convives qui préféraient la promenade au jeu. Quand le premier président montait en voiture, il désignait, parmi la compagnie rangée sur son passage, les personnes qui devaient l'accompagner. A neuf heures, un souper somptueux et délicat était servi aux joueurs et aux promeneurs; presque toujours des dames et des hommes du *bel air*, attirés de Paris par les délices de la cour en robe, contribuaient à rendre ces repas du soir charmants. Les fêtes, les spectacles, les concerts se succédaient à Pontoise avec une merveil-

leuse rapidité; la route de cette ville à Paris était aussi suivie, aussi bruyante, aussi lumineuse que le fut celle de Versailles aux beaux jours du règne de Louis XIV. Un jour, le duc d'Orléans délibéra avec lui-même s'il n'irait pas contribuer à divertir le parlement qu'il avait exilé. Tandis que ces robins en goguettes semblaient se moquer du régent, les affaires portées au parlement demeuraient en souffrance; *messieurs* buvaient, chantaient, dansaient, se promenaient, courtisaient les dames, mais ils jugeaient très-peu, et les plaideurs seuls étaient punis. Pour achever de narguer le chef du gouvernement, la chambre des comptes et la cour des aides envoyèrent des députés à Pontoise complimenter la cour exilée; enfin ces deux corps à la procession du vœu de Louis XIII affectèrent de laisser vide la place du parlement.

Ce dernier trait ouvrit les yeux de Philippe : « Ah! dit-il à Du-» bois, tous ces robins orgueilleux prétendent me braver; parbleu! » nous verrons. » De ce jour, les frais extraordinaires alloués au premier président cessèrent; Son Altesse Royale déclara qu'elle aurait à l'avenir pour désagréable le pèlerinage des courtisans à Pontoise; et le parlement fut menacé d'un exil à Blois, s'il ne s'occupait pas davantage de ses devoirs. Dans le même temps, l'archevêque de Cambrai revint à la charge auprès de cette compagnie pour l'enregistrement de la bulle : déclarant que si *messieurs* persistaient dans leur obstination, la régence prendrait le parti de ne faire enregistrer les édits qu'au grand conseil; mesure qui proclamerait bientôt l'inutilité du parlement, et ne manquerait pas de ruiner son crédit. Dubois ajoutait que l'exil à Blois était prochain, en cas que la constitution ne fût pas sanctionnée : elle le fut, et le parlement revint à Paris. Bien plus, ce que n'avaient pu obtenir ni les menaces de le Tellier, ni les prières de madame de Maintenon, ni la volonté de Louis XIV, un prélat la honte de l'Eglise et de l'épiscopat l'obtint : M. le cardinal de Noailles révoqua son appel de la bulle *Unigenitus*, il s'y rallia, au moins par soumission. Rome et Madrid furent satisfaites, et le double mariage stipulé dans le traité de paix avec l'Espagne fut décidé.

Cependant il n'était plus possible que le régent laissât le maniement des affaires à l'Ecossais Law; la sûreté de Son Altesse Royale elle-même exigeait qu'un homme contre lequel s'élevaient des clameurs de plus en plus fortes, de plus en plus séditieuses, disparût enfin du

théâtre qu'il avait couvert des ruines de tant de fortunes. Cet étranger lui-même sentit qu'il ne pouvait continuer de faire tête à l'orage; il se démit volontairement de ses charges le 10 décembre, et Philippe lui permit de se retirer dans son marquisat d'Effiat en Auvergne. Le jugement porté sur la carrière financière de Law était unanimement défavorable; mais la même unanimité n'accueillit point la nouvelle de sa retraite : si les uns se félicitèrent d'être délivrés de la cupidité industrieuse de cet aventurier, les autres regrettèrent que la France fût privé de l'adresse d'un homme qui seul pouvait démêler le fil des affaires qu'il avait brouillées.

Le 11 décembre, M. Pelletier de la Houssaie, conseiller d'Etat, fut nommé contrôleur général des finances; M. Pelletier des Forts lui remit tout ce qui concernait l'emploi de commissaire général, qu'il avait paru exercer depuis le mois de juin.

Le parlement étant rappelé, Law, qui n'avait point oublié les vues judiciaires de cette compagnie, pensa qu'il ne serait nullement en sûreté dans sa terre d'Effiat; il se décida à quitter secrètement la France. Il partit donc le 12 du présent mois de décembre dans une chaise aux armes de *M. le duc*, et suivi de domestiques portant la livrée de ce prince. Son Altesse ne devait pas moins à un homme qui rétablit ses affaires à tel point que ce seigneur naguère encore le plus pauvre des membres de la famille royale, en est aujourd'hui le plus riche. L'évasion de Law causa une grande rumeur à Paris, le peuple demandait la tête de cet étranger, auquel on prêtait tous les crimes qu'un homme peut commettre, ainsi que cela ne manque point d'arriver à l'égard de ceux que poursuit la vindicte publique.

Une vive discussion s'éleva hier dans le conseil de régence relativement au système de Law; tous les membres, même ceux que ce financier gorgeait de richesses, dirent qu'ils avaient eu constamment la main forcée par M. le régent lors de la signature des arrêts favorables à la banque, et que c'était bien contre leur gré qu'il s'était trouvé en circulation pour deux milliards sept cents millions de billets. Philippe, poussé à bout, fut contraint d'avouer que Law en avait émis pour douze cents millions au delà des fixations déterminées, et que, la chose une fois faite, il était devenu indispensable, dans l'intérêt même de l'Etat, de couvrir cette irrégularité par des arrêts souvent antidatés. *M. le duc* demanda alors comment étant instruite d'un tel attentat Son Altesse Royale avait laissé sortir Law du royaume.

« Vous savez, répondit Philippe, que je voûlais le faire arrêter, c'est » vous qui m'en avez empêché et lui avez envoyé des passe-ports pour » la Flandre. — Il est vrai, reprit *M. le duc*, que je n'ai pas cru qu'il » fût de votre gloire de laisser pendre un homme dont vous vous » étiez servi; mais, outre que je n'étais pas instruit de la fabrication » frauduleuse que vous venez de révéler, je n'ai demandé ni son » évasion ni ses passe-ports, c'est vous qui me les avez envoyés pour » lui... Je déclare ici devant le conseil que j'aurais été d'avis de le » retenir. — Et moi, répliqua le régent, je proteste que si je n'ai pas » fait mettre Law en prison, c'est que vous m'en avez dissuadé, et » que je l'ai ensuite laissé partir parce que je craignais que sa pré- » sence ne nuisît au crédit public. »

Ainsi finit le système qui séduisit presque toute la France, mais non pas une partie de l'Europe, comme l'ont prétendu quelques écrivains; on verra bientôt de quelle manière les étrangers y accédèrent. Disons d'abord que ce système, dans la situation affligeante où nos finances se trouvaient, pouvait avoir une fin heureuse si la Banque n'eût émis que pour douze cents millions de billets et n'eût créé que pour une somme égale d'actions, sans les faire monter, par le charlatanisme, au double de leur valeur nominale. Dans cet état de choses, le papier-monnaie n'eût pas excédé les espèces en circulation, et les bénéfices réels des compagnies eussent pu profiter aux porteurs. Mais de quelle importance pouvaient être ces produits, quand même ils ne se fussent pas évanouis au sein des malversations, lorsqu'ils devaient être répartis sur huit ou neuf milliards de valeurs nominales ou conventionnelles? Expliquons un vice plus grand, le vice capital du système, celui que les hommes d'Etat n'eussent pas manqué d'apercevoir s'ils n'avaient pas été, ainsi que la multitude, sous le charme de l'enchanteur Law. Une affluence prodigieuse d'étrangers, particulièrement d'Anglais et de Hollandais, vinrent à Paris échanger avantageusement de l'or, des diamants et d'autres matières précieuses contre des billets aussitôt qu'ils virent le crédit de ceux-ci baisser; et dès qu'ils étaient en possession de ce papier payable à vue, ils couraient à la Banque se faire compter le montant en espèces. Ainsi ces étrangers emportèrent dans leurs pays plusieurs centaines de millions d'or dont le royaume fut pour jamais appauvri [1]. Car si dans

[1] Il n'est aucun de nos lecteurs qui n'ait été frappé de la ressemblance du

leurs relations avec nous ces voisins cupides devaient faire des payements dans nos comptoirs, ils avaient bien soin de ne les effectuer qu'en papier. Telle est la principale cause de la disparition de tous nos trésors réels, que nous avions follement échangés contre du papier qui seul nous reste avec la profonde misère qu'il a fait naître.

Maintenant faut-il, à l'exemple de la multitude, demander des potences et des roues pour l'auteur du système? le parlement eût-il agi sagement en le jugeant et en le faisant exécuter entre deux guichets? Je ne le pense pas. Je le répète, il est reconnu, par des calculateurs réfléchis, que les opérations de la Banque eussent été salutaires renfermées dans de justes limites, ce n'est donc que l'abus qu'il faut condamner. Or, cet abus, démontré par les plus tristes conséquences, ne laisse apercevoir que le charlatanisme de Law; on ne peut en rien le convaincre de mauvaise foi ni de spoliation. Il enfla les avantages futurs de l'institution qu'il avait fondée; il berça la nation d'espérances chimériques, et, sur la foi de ses rêves brillants, sollicita de Philippe, séduit lui-même, toutes les mesures législatives qui pouvaient servir ses vues. Mais il ne fit en cela qu'imiter tous les novateurs, dont l'imagination est toujours montée au delà du positif lorsqu'il s'agit de leurs projets. Le grand crime de Law aux yeux du public est d'avoir fait une fortune colossale : oui, cet aventurier posséda vingt terres, plusieurs hôtels, les meubles d'un souverain. Mais il eût été bien plus surprenant que lorsqu'un laquais gagnait, rue Quincampoix, des millions, un hôtel, un équipage, le créateur du système eût oublié de profiter pour lui-même des bénéfices qu'il jetait à la tête des spéculateurs. Et d'ailleurs ces domaines, ces châteaux, ces palais, a-t-on vu Law en réaliser la valeur en espèces lorsque le crédit des billets et des actions commençait à fléchir? a-t-il placé d'énormes capitaux sur les banques étrangères? emporte-t-il des trésors avec lui? Trois fois non! Le financier écossais, visité

système de Law avec celui des *assignats* créés dans la révolution : sous plusieurs rapports, ces deux fondations soutiennent la comparaison; mais si l'adjonction des compagnies à la Banque donnait l'avantage aux billets sur les assignats, ceux-ci en présentaient un beaucoup plus grand en ce que, n'étant pas payables à vue, les étrangers ne pouvaient s'en servir pour enlever les espèces de la France. Nos voisins trouvèrent pourtant le moyen de faire tourner à leur profit le système des assignats; ils en fabriquèrent de faux, particulièrement les Anglais, en inondèrent le commerce français, et ce papier tomba dans le mépris.

à la frontière par l'ordre de M. d'Argenson l'aîné, intendant de Maubeuge, a été trouvé nanti de mille louis seulement.

Tout se réunit donc pour démontrer que l'Ecossais Law fut la première dupe de ses calculs exaltés; que d'abord sage directeur de son système, il devint ensuite charlatan, parce qu'il ne lui était plus possible de remonter le cours du torrent qui l'entraînait, qu'enfin il fut lui-même écrasé sous l'édifice qu'il avait élevé, et se trouve suffisamment puni d'une tentative qui fut une folie, une déplorable folie, mais non pas un crime que le supplice doive racheter.

## CHAPITRE VII.

### 1721.

Mode des *paniers;* leur description. — Les bacchantes. — Liquidation des billets de la Banque. — Poursuites exercées contre diverses personnes à l'occasion du système. — Exécution mystérieuse. — Mademoiselle Delaunay devenue baronne de Staël. — L'ambassadeur turc. — Mort de d'Argenson. — Madame du Trainel lui avait donné un tombeau pour sa fête. — Madame d'Averne. — Dubois cardinal. — Sarcasmes et propos singuliers sur la pourpre de Dubois. — La messe de ce cardinal. — Le régent émule des habitués de Vaugirard. — Maladie de Louis XV. — Nouvelles calomnies contre le duc d'Orléans. — Réjouissances universelles pour le rétablissement du roi. — Article secret du traité de Rastadt. — Fin de la peste de Marseille. — Engloutissement de la ville de Tauris. — Premiers essais de l'*inoculation* en Angleterre. — *Esther* est jouée par les comédiens. — *Les Machabées*, tragédie de la Motte. — Préliminaires du mariage de Louis XV avec l'infante d'Espagne, et de mademoiselle de Montpensier avec don Louis. — Le roi mauvais coucheur.

Pendant la funeste idolâtrie des Parisiens pour le *dieu Papier*, leur idole ordinaire, la mode, a vu ses autels déserts; jamais la parure ne fut plus négligée; les hommes ne songeaient qu'à spéculer, et les femmes spéculaient sur les spéculations de leurs amants ou de leurs maris; maintenant qu'il ne reste du système de Law que des regrets amers et des monceaux de papier à mettre au poivre, nous revenons à nos goûts coutumiers. La frivolité reprend ses droits : plût à Dieu qu'elle ne les eût jamais perdus! Nous avons calculé à perte de vue, et les folies graves sont les pires. Ce n'est pas au nombre de ces dernières que l'on comptera la vogue des *paniers* que les gens du bel air, hommes et femmes, portent depuis quelques mois. Ces paniers consistent dans une carcasse de baleine, quelquefois d'osier, recouverte

d'une toile, et que les femmes introduisent sous leurs jupes et les hommes dans les basques de leurs habits, pour les tenir roides et étendues. Cette machine se développe considérablement de chaque côté de la personne, mais très-peu de la partie antérieure à la partie postérieure; de sorte qu'une dame, avec sa taille mince et ses énormes paniers, ressemble à un battoir de blanchisseuse. Rien d'amusant comme les manœuvres que cet étrange usage nécessite : il n'est pas de porte assez grande dans nos salons pour qu'une femme puisse entrer de face, ce n'est que la hanche en avant qu'elle peut se présenter en société; et s'il y a seulement quatre ou cinq élégantes dans une chambre, elle se trouve complétement remplie quelque grande qu'elle soit. En carrosse ou en chaise à porteurs, il faut de toute nécessité tenir les portières ouvertes pour laisser voyager en dehors les paniers de madame. A table, une dame ne saurait se trouver commodément assise qu'en s'aidant de toute la bonne volonté de ses voisins : c'est-à-dire qu'elle doit obtenir des deux cavaliers dont elle est ordinairement flanquée la permission d'étendre sur leurs genoux les parties latérales de sa parure tandis qu'eux-mêmes relèguent derrière leurs siéges les basques de leurs habits, qui, par bonheur, peuvent se replier. C'est ainsi que, dans un repas, on n'aperçoit guère que la tête des hommes, enfouis pour ainsi dire sous les atours de leurs voisines... Du reste cela forme pour ces messieurs une espèce de chez-soi dont nos roués tirent, dit-on, quelquefois un grand parti, dans l'habitude où ils sont d'abuser de tout.

Ajoutons que les paniers ont envahi toutes les classes, tous les états : une lingère a les siens comme une princesse; et la première, grâce à cet ample ajustement, ne tient pas moins de place dans le monde que la seconde. Une femme, de quelque rang qu'elle soit, qui sort de chez elle sans paniers, est considérée comme malade. Quant aux hommes, les basques de leurs habits, qui ne représentent pas mal deux vastes ailes de papillon, s'agitent à tel point pendant la marche, que chacun de leurs angles décrit un demi-cercle, et, frappant l'air environnant avec force, ils produisent sur les passants l'effet d'un éventail, que l'on se prête ainsi mutuellement dans les rues. Mais, s'il fait du vent, il est imprudent de donner un rendez-vous à heure précise, à moins qu'on ne soit favorisé d'un vent en poupe.

Il y a longtemps que l'usage du rouge existe à la cour, mais les

femmes en mettaient avec assez de mesure pour que ce pût être réellement une addition à l'éclat naturel de leur teint ou bien une habile substitution au coloris qui leur manquait. Depuis quelques années elles se couvrent le visage d'une couche épaisse de ce fard, qui les fait ressembler à des bacchantes ivres de vin ou de luxure. Ce n'est pas tout : non contentes de simuler à l'aide du rouge une fraîcheur qu'elles n'ont pas ou qu'elles n'ont plus, elles emploient encore le blanc et le bleu pour blanchir leur peau et dessiner sur cette couche de céruse des filets veineux que la nature a cachés sous un tissu trop épais. Jadis une femme qui se fût montrée ainsi peinte dans un autre temps que le carnaval, aurait passé pour folle; aujourd'hui c'est commettre une *indécence* que de sortir sans être plâtrée de couleurs : et bientôt on ne trouvera plus les figures de femmes que dans les tableaux, qui sont beaucoup plus naturels en ce genre que la nature.

Un traité d'alliance vient d'être conclu à Madrid entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Les puissances contractantes s'engagent à restituer tout ce qui a été pris durant la guerre. Les autres prétentions respectives seront discutées dans un congrès ouvert immédiatement.

Tandis que les intérêts généraux de la France et ses alliances politiques sont agités à Cambrai, on s'occupe à Paris de sauver quelques débris des fortunes particulières après le grand naufrage financier dont nous avons été témoins et victimes. Il faut convenir que les funestes résultats du système Law ont été outrés; la valeur des billets ne se réduira pas précisément à rien, ils seront seulement liquidés dans une proportion combinée de leur valeur particulière et de la masse générale des actions. Pour parvenir à cette liquidation une opération telle que l'histoire de tous les peuples n'en fournit point d'exemple a été proposée au gouvernement, qui l'a acceptée. On fait un recensement de tout ce qu'il y a de la fortune des citoyens d'engagé dans le système, c'est-à-dire de tous les billets émis. Un arrêt du 16 janvier ordonne en conséquence qu'ils seront assujettis à un *visa*, et que les porteurs devront déclarer authentiquement à quelle époque ils ont reçu ce papier, et le prix qu'ils l'ont payé. Cette étonnante révision, dont l'idée est due aux quatre frères Pâris, financiers habiles, s'opère devant des bureaux composés de maîtres

des requêtes et de conseillers au grand conseil. Jamais peut-être mesure ne fut plus rapidement exécutée; déjà cinq cent mille particuliers ont produit ce qu'ils possédaient de billets; le chaos est presque débrouillé; encore un mois et la dette sera liquidée. On peut annoncer dès aujourd'hui que les billets de liquidation qu'on remet en échange de ceux de la Banque s'élèveront à dix-sept cents millions au plus, ce qui équivaut à peu près au quart de la valeur nominale des effets retirés; les nouveaux seront acquittés en valeurs numéraires au trésor royal; on les recevra comme capitaux pour le payement de certains offices, lettres de maîtrises, surenchères des domaines royaux; enfin ils serviront à l'achat des rentes perpétuelles ou viagères, tant sur les tailles que sur l'hôtel de ville de Paris. Les actions restent au compte de la compagnie des Indes; elles sont au nombre de cinquante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-une, formant à peu près trois cents millions. Ce n'est point un acte injuste que de charger cette association de ces valeurs : outre qu'elle seule peut encore en tirer parti, les pertes qu'elles pourront causer seront supportées avec plus d'équité par l'établissement qui mit ce papier en émission que par les porteurs dont la confiance fut trompée. D'ailleurs, si l'on examine la situation de la compagnie indépendamment du système, on verra que son commerce conserve des sources de prospérité qui pourront la dédommager de ses pertes. Au moment où j'écris, notre compagnie des Indes, fondée jadis par le grand Colbert, ruinée depuis par la perpétuité des guerres, relevée enfin par le système de Law, est encore rivale de celles de Londres et d'Amsterdam.

Au moment où l'on s'occupait de la liquidation des billets, l'administration des revenus publics fut enlevée à la compagnie; le bénéfice des monnaies rentra dans les mains du roi. Les receveurs généraux des finances sont rétablis, mais les fermes générales étant trop délabrées pour être confiées à des traitants seront, au moins quelque-temps, régies au compte de l'Etat.

L'examen des archives de la Banque ayant fait soupçonner des malversations de la part de plusieurs de ses gérants, la conduite des directeurs, caissiers et commis fut examinée par des membres du grand conseil assistés d'un procureur général. On constata que M. Jean Law, fondateur, devait dix-huit millions. Guillaume Law, frère du directeur général, et qui était également détenteur de

sommes considérables, avait été renfermé à la Bastille; on l'a transféré à la Conciergerie, où il restera, dit-on, jusqu'à ce qu'il se soit acquitté. Un des directeurs de la Banque, M. Right, aussi détenu au fort Saint-Antoine, a détourné sept millions, qu'on l'accuse d'avoir envoyés à l'étranger. En un mot, tous les jours on fait le procès de personnes ayant participé à la gestion de la trop fameuse Banque.

Il y a trois jours, quelques habitants de la place de Grève, qui ne dormaient pas, entendirent à deux heures du matin le bruit inaccoutumé d'une voiture et le piétinement d'un assez grand nombre de chevaux. Au même instant, une grande lueur passa devant leurs croisées; ils se levèrent, et virent un carrosse escorté par trente ou quarante cavaliers portant des flambeaux. La place était silencieuse et déserte; mais un échafaud, dressé dans la nuit même, se trouvait au milieu. Un homme, tiré du carrosse qui venait de s'arrêter devant cet échafaud mystérieux, y monte d'un pas assuré. Cet individu est d'une taille élevée, ses traits sont nobles; il abaisse un regard de mépris sur ceux qui préparent son supplice. Un bourreau le saisit par sa noire chevelure; il tombe, et l'écho nocturne répète au loin le coup fatal de la hache... Personne ne sait ni le nom ni le crime de ce personnage, sans doute distingué... Est-ce une victime? est-ce un criminel? Je ne sais, mais la justice ne doit point frapper dans l'ombre.

J'ai laissé sortir mademoiselle Delaunay de la Bastille sans enregistrer sa mise en liberté, qui eut lieu peu de temps après le retour de la duchesse du Maine à Sceaux. Cette pauvre fille supporta plus de deux ans de captivité, parce qu'elle avait fait de l'éloquence pour le compte des princes légitimés. Selon l'usage du grand monde, ils ne s'occupèrent nullement d'elle quand elle fut en prison; et le public, auquel le nom de mademoiselle Delaunay était parvenu lors de l'apparition du Mémoire, ne tarda pas de l'oublier aussi. Mais depuis que notre jolie plaideuse est rentrée dans le monde elle a donnée de l'ouvrage à la renommée. Madame la duchesse du Maine se disposait à reprendre avec sa femme de chambre ses anciennes habitudes, c'est-à-dire qu'elle se proposait de la faire lire ou écrire toute la nuit; mais cette demoiselle, qui tenait à réparer le temps perdu sous les verrous, déclara à Son Altesse qu'elle voulait d'abord se marier. La dame de Sceaux essaya de s'y opposer, prétendant qu'elle lui était

nécessaire. Mademoiselle Delaunay répondit « qu'elle venait de faire » une station de deux années à la Bastille, pendant laquelle Son Al- » tesse n'avait pu trouver un seul moment à donner au souvenir de » sa très-humble servante; qu'elle était sortie de prison parce qu'on » était las de l'y garder, et que, bien que Son Altesse lui eût dit » avec une grande bonté en la revoyant : *Ah ! vous voilà, j'en suis* » *bien aise,* elle avait eu de la peine à couvrir, depuis, sa nudité » presque absolue. » La femme de chambre ajouta tout de suite « que » remplie de dévouement pour le service de Son Altesse, et ne vou- » lant y mettre aucune restriction, il lui paraissait au moins prudent » de s'assurer d'un protecteur pour le cas où ce même dévouement » la conduirait de nouveau à la Bastille, et que, dans cette nécessité, » un mari lui semblait être ce qu'il y aurait de plus convenable. »

La duchesse, passant sur le reproche assez clair que lui adressait mademoiselle Delaunay, promit de lui trouver un époux, puisqu'il entrait dans ses vues d'en prendre un. Les recherches furent assez longtemps infructueuses vu le défaut de naissance et de fortune de la demoiselle à marier, défaut que ne compensait point, aux yeux des épouseurs, un luxe de réputation peu recherché des maris. Enfin un vieux colonel suisse retiré, auquel on promit le brevet de maréchal de camp, consentit à admettre la compensation. Le baron de Staël épousa mademoiselle Delaunay; mais elle ne tarda pas de s'apercevoir que son union avec l'honnête Helvétien n'était absolument qu'un manteau conjugal, qui, par bonheur, lui sembla de nature à s'étendre complaisamment, et dont elle usa dans toute son ampleur. Je n'essayerai pas d'énumérer tous les amants que la baronne inscrivit en moins d'une année sur la liste de ses faiblesses, la mémoire la plus fidèle se brouillerait dans un tel calcul. L'abbé Vertot fut un des premiers adorateurs de madame de Staël, et, quoiqu'il eût beaucoup plus de la soixantaine, son amour alla jusqu'au délire. Elle refusa ses hommages en lui disant : « Mon cher historien, il faut renoncer à » cette passion-là; à votre âge, cela ressemble trop à un roman. » Chaulieu, plus vieux encore que son rival, mais aussi plus aimable, parvint à se faire écouter de cette dame, s'il faut s'en rapporter aux épithètes de coquette, de friponne, de libertine qu'il lui donne, non pas seulement dans ses vers, ce qui ne serait qu'une licence poétique, mais dans ses lettres, que l'on doit croire plus sérieuses. La baronne a brûlé pour le marquis de Silly d'une flamme qu'elle n'a pu faire

partager. « Cela, disait-elle à quelqu'un dans le temps qu'elle pous-» sait des soupirs malheureux, cela me garantira de toute autre » séduction, et je m'en tiendrai à la pitié que quelques hommes ai-» mables pourront m'inspirer. » Madame de Staël est excellente mathématicienne, et voici qui le prouve. Elle se plaignait un jour à une de ses amies du refroidissement d'un jeune robin dont elle avait eu pitié: « Dans le commencement, disait-elle avec tristesse, il prenait, » en me reconduisant chez moi, son chemin par les côtés d'une place; » plus tard il la traversa par le milieu, d'où je jugeai que son amour » était diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du » carré. » Laissons madame de Staël suivre le cours des rêveries de madame la duchesse du Maine, laissons-la démontrer, par des figures géométriques, l'ingratitude de ses amants, et dire que, lorsqu'elle écrira ses Mémoires, elle ne *s'y peindra qu'en buste;* j'ai à tracer d'autres détails.

Un ambassadeur de la Porte, nommé Méhémet Effendi, et qui, cette fois, n'était pas un diplomate pour rire comme le Persan Méhémet Rizabeg, a obtenu, le 20 mars, une audience du roi. Le but apparent de son ambassade paraissait être de déclarer à Louis XV que le sultan son maître prend sous sa protection les moines qui desservent le saint sépulcre à Jérusalem; mais le motif réel était la demande d'un traité de commerce. L'archevêque de Cambrai, avec lequel ce mahométan eut à s'entendre, parla de l'objet sacré avec toute la componction d'un Pierre l'Ermite et traita de l'affaire commerciale en homme qui avait étudié la matière, indépendamment des relations qu'il eut de tout temps avec les lingères, les mercières et les marchandes de draps, pour d'autres articles encore que ceux renfermés dans leurs boutiques. L'envoyé turc est reparti satisfait.

Il y a dans la vie comme dans la mort d'étranges coïncidences; le même mois et presque le même jour virent périr, à Rome, Clément XI, connu par sa trop fameuse bulle *Unigenitus,* et, à Paris, M. d'Argenson, que les roués ont surnommé le pacha de la Madeleine de Trainel. Et voyez la bizarrerie des destinées humaines! le saint pontife qui descend dans la tombe a jeté, d'un bout à l'autre de la chrétienté, des brandons de discorde, tandis que l'homme le plus immoral, le plus dissolu du monde civilisé, est parvenu à établir une fort bonne police à Paris; et dans le peu de temps qu'il conserva

les sceaux et la chancellerie, la justice fut religieusement observée tant qu'il put en être le libre dispensateur.

L'abbesse de la Madeleine de Trainel avait fait présent à M. d'Argenson, pour sa fête, d'un joli tombeau élevé d'avance dans une chapelle de l'église de ce couvent : c'était un bouquet d'un singulier genre; mais l'intention était excellente, et le garde des sceaux sut gré à la supérieure de sa prévoyante attention. Mais le cœur seul de Sa Grandeur est resté parmi les bonnes sœurs : vivant, il avait battu pour elles; mort, c'est une relique un peu profane déposée dans leur maison. Le corps de M. d'Argenson est enterré à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Les hommes qui l'y ont porté assurent qu'il ne pesait pas dix onces. D'Argenson a dû mourir bien dévot, si, durant son séjour au milieu des nonnes, le spirituel s'est enrichi de tout ce que l'état corporel perdait.

L'amour est, comme on sait, un tyran, et de plus un tyran capricieux, ce qui n'empêche pas tous les humains de vouloir vivre sous ses lois; le bonheur qu'il procure est si séduisant, qu'on oublie à quel prix il faut l'acheter. Néanmoins quelque chose de plus sans doute retenait madame de Parabère dans les lacs amoureux du régent; car, si cela put être jadis un bonheur pour la favorite, il était depuis longtemps si partagé, qu'il devait se réduire à un *infiniment petit* de félicité. Disons donc que, selon toutes les probabilités, le quelque chose dont il s'agit se composait de bienfaits, souvent renouvelés, qui doraient et surdoraient la chaîne de madame de Parabère; que, cette chaîne étant bien dorée, la dame n'a pas été fâchée de la voir rompre pour en emporter les débris; et que lorsque, le 30 mai, un ordre de M. le duc d'Orléans a exilé sa maîtresse à sa terre du *Blanc* en Touraine, elle a fait un *Ouf!* très-significatif; on va jusqu'à dire que c'est madame de Parabère elle-même qui a fait connaître au régent madame d'Averne, que Son Altesse Royale lui préfère aujourd'hui. Le 26 mai, Philippe vit à l'Opéra cette beauté remarquable qu'il n'avait encore rencontrée qu'au souper du Luxembourg le jour de la lanterne magique; rencontre où la vue ne fut pas celle de leurs facultés que les convives exercèrent le plus. Au sortir du spectacle, le prince, en cachant son cordon bleu, présenta la main à madame d'Averne; et comme Son Altesse Royale n'aime pas les intrigues qui languissent, elle lui fit offrir le lendemain matin cent mille livres en espèces, une capitainerie des gardes pour son

mari, et pour elle le titre de favorite. Malgré ces brillants avantages, cette dame refusa d'abord; un second message, plus pressant encore que le premier, lui fut envoyé avec une offre additionnelle de cinquante mille livres. Madame d'Averne répondit cette fois qu'il n'y aurait rien *à frire* tant que madame de Parabère et Nocé seraient en faveur à la cour du Palais-Royal. Deux jours après l'ancienne favorite était exilée, Nocé se rendait à son régiment, et la nouvelle maîtresse était *frite*, pour me servir de son expression. Cependant il est à présumer que les choses n'ont pas tourné tout à fait au goût de madame d'Averne, car elle s'est montrée peu satisfaite de sa première entrevue avec le régent; elle assurait hier à une de ses amies qu'elle avait fait un marché de dupe. Mais M. d'Averne, qui partage les avantages du traité, s'est rendu garant de son exécution auprès de Philippe. « Votre Altesse Royale, lui disait-il l'un de ces jours, m'a » donné le commandement d'une compagnie des gardes; je l'emploie- » rai, s'il le faut, à garder ma femme, afin que Votre Altesse Royale » seule puisse en approcher... Il faut, dans tout engagement, de l'hon- » neur, beaucoup d'honneur. »

Malgré toute sa condescendance pour les volontés de madame d'Averne, le régent lui a fait signifier de rester étrangère aux affaires publiques. Il lui refuse en cela le privilége accordé à la petite Emilie; il est vrai qu'elle n'a pas été formée à l'école de la Fillon, qui est une autorité dans l'Etat.

Dubois n'en a pas eu le démenti, il est cardinal, et M. le duc d'Orléans ne l'a point fait jeter par les fenêtres. On devise diversement sur les causes de cette étrange faveur romaine, mais il y a grande probabilité que le principal motif est le don fait par l'aspirant à la cour du Vatican, ou plutôt au pape Innocent XIII, d'une somme de deux millions. Le souverain pontife a pourtant écrit à Louis XV » qu'il avait revêtu l'archevêque de Cambrai de la pourpre à cause » des grands services qu'il a rendus à l'Eglise. » Quoi qu'en dise Sa Sainteté, l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*, à laquelle cette phrase fait allusion, est, je crois, pour fort peu de chose dans l'envoi du chapeau à Dubois; la reconnaissance n'a jamais été une vertu très-papale; et dans *les accommodements* qu'Innocent XIII conclut au nom du ciel, on assure qu'il est fort sensible aux arguments qui se résument en rouleaux métalliques. Du reste, je ne sais si le régent

a poussé la faiblesse pour son favori jusqu'à *le solliciter* de se faire nommer cardinal, comme Dubois l'avait annoncé, mais je tiens de bonne source que Son Altesse Royale le voit avec plaisir revêtu de cette nouvelle dignité. Philippe est maintenant accablé par le moindre travail; la plus légère contention d'esprit le fatigue et l'ennuie. Or Son Altesse Royale n'a rien tant à cœur que d'introduire Dubois dans le conseil de régence, non-seulement pour s'épargner le soin de lui rendre compte de ce qui s'y est passé afin d'aider au travail du cabinet, mais encore afin de s'affranchir de la discussion même des affaires de l'Etat. Voilà ce que le rusé favori a prévu dès longtemps, il ne risquait pas de se tromper en disant que le régent, malgré les épithètes de *coquin*, de *maqu.....*, de *garnement*, prodiguées à monseigneur l'archevêque, et d'ailleurs très-méritées, serait toujours le premier à favoriser son élévation.

Mais voici bien une autre prétention, d'après laquelle ce ne serait ni la bulle *Unigenitus*, ni la volonté du pape, ni les deux millions, ni le *motu proprio* du régent, qui auraient fait Dubois cardinal, mais bien les soins de la Fillon... La directrice d'une maison de prostitution faire un membre du sacré collége! c'est neuf, mais ce n'est pas impossible au temps où nous vivons. Toujours est-il que la belle courtisane répète à tout venant : « Personne ne saura jamais ce que » j'ai fait pour qu'il soit cardinal : tout ce que je puis dire, c'est » que dans le fond tout a été affaire de p....., car ce qu'il a négocié » à Rome, à Vienne, à Madrid, n'a été que pour la forme.....; la » grande difficulté était au Palais-Royal. »

Quoi qu'il en soit, le jour où Dubois reçut le chapeau des mains du roi, il détacha sa croix épiscopale, et la présentant à Fleury, il lui dit : « Prenez-la, elle porte bonheur. » Le confesseur du roi, en courtisan consommé, se décora de l'insigne, mais non pas sans rougir. A peine la nouvelle Eminence fut-elle sortie du château, que les courtisans donnèrent carrière à leur malignité. « On connaissait » bien le rouget, disaient-ils en pirouettant sur le talon, mais on » n'avait pas encore vu de maquereaux rouges. » Les lazzis passèrent bientôt de la cour à la ville et des salons aux halles. Les *dames* n'appellent plus les maquereaux qu'elles vendent que des *cambrais*. Il n'y a pas jusqu'aux laquais qui égayent leurs soirées d'antichambre aux dépens du nouveau cardinal. Les domestiques de Dubois, habitués à l'entendre jurer comme un corsaire, disputaient plaisamment

l'un de ces soirs avec ceux de l'archevêque de Reims et du cardinal de Rohan sur la prééminence entre ces trois dignitaires de l'Eglise. « Mon maître, dit un valet de M. de Rohan, sacre les évêques et ar- » chevêques. — Le mien, répondit un des gens de M. de Reims, » sacre les rois... — Belle affaire que cela ! ajouta un laquais de » Dubois, mon maître sacre Dieu cent fois par jour. » Il faut convenir que sous ce rapport jamais conversation ecclésiastique ne fut plus que celle du cardinal archevêque de Cambrai ornée de fleurs em- pruntée de la rhétorique des soldats aux gardes. Avant-hier, Dubois, ennuyé des obsessions de la princesse d'Auvergne, oublia la dignité de sa pourpre et le rang de sa cliente jusqu'à envoyer cette dame faire..... Elle courut se plaindre au régent de cet excès d'irrévérence, mais le prince lui répondit : « Eh ! madame, ce cardinal est quelque- » fois de bon conseil. »

Le cardinal, devant officier pontificalement le jour de l'Assomp- tion, avait recommandé la veille à son valet de chambre de l'éveiller de bonne heure, ce que ce domestique oublia. Dubois débuta, dès qu'il fut levé, par un déluge de jurons ronflants adressés au pauvre valet qui l'avait laissé dormir si tard un jour où il allait dire la messe. On s'empressa de l'habiller, toujours jurant et frappant du pied. Quand il fut revêtu de ses habits pontificaux, il se rappela une dé- pêche dont l'expédition pressait ; un secrétaire fut appelé, et non- seulement Dubois ne songea plus à dire la messe, mais il oublia même d'aller l'entendre.

Le cardinal sait bien ce qu'il fait en se montrant par-dessus toute chose assidu dans les affaires de l'Etat : personne n'ignore plus qu'il s'achemine à grands pas vers le ministère ; et pour accoutumer le public à l'idée de lui voir enfin diriger le timon de la monarchie, Philippe donna dernièrement à ce favori la surintendance des postes, enlevée à M. de Torcy, qui néanmoins conserve sur cette charge une pension de quarante-cinq mille livres.

Il arriva la semaine dernière au régent une aventure qui prouve que si l'opinion peut se révolter contre le choix de l'homme auquel il veut remettre la direction des affaires, ce prince a grandement rai- son d'en vouloir déposer le fardeau. Ses passions effrénées dominent tout à fait sa dignité ; le sentiment de la gloire est désormais sans force chez lui. Son Altesse Royale revenait de Saint-Cloud après une orgie qui s'était prolongée jusqu'au milieu de la nuit ; tiré de sa

voiture au milieu du chemin pour obéir aux suites convulsives de son ivresse, il tomba par terre au pied de ses gardes et de ses valets. Etendu sur la poussière, le duc ordonna à un écuyer de retourner à Saint-Cloud et d'amener en croupe, disait-il, madame d'Averne pour le soigner. L'officier, qui était parti en murmurant, revint au bout d'une demi-heure dire que la favorite, déjà couchée, avait refusé de se lever... Enfin, las de se vautrer sur un grand chemin comme un savetier ivre revenant des guinguettes de Vaugirard, le régent de France consentit à ce qu'on le remît dans son carrosse, et rentra au Palais-Royal souillé des résultats de sa débauche.

Le lendemain, l'évêque de Troyes, révolté d'un tel scandale, réprimanda fortement madame du Deffant sa nièce de ce qu'elle fréquentait une mauvaise compagnie comme madame d'Averne et le régent. Informé de ce propos du prélat, Philippe pria d'abord la duchesse douairière de lui exprimer son mécontentement; ce qu'elle fit en présence de la maréchale de Rochefort. Mais soit que M. le duc d'Orléans pensât que sa mère n'avait pas assez morigéné M. de Troyes, soit qu'il voulût, comme il le disait, laver lui-même cette tête épiscopale, il se disposa à l'aborder au conseil de régence. Tous les membres présents furent alors témoins d'une partie fort récréative entre l'évêque et le prince du sang : le premier tournant autour de la table du conseil pour éviter Son Altesse Royale, et celle-ci circulant autour de la même table afin de joindre le prélat... Enfin Philippe saisit à bout de bras l'homme d'église, et force lui fut d'entendre une semonce qu'il promit de ne plus mériter. « De quoi vous mêlez-» vous? lui avait dit le régent, ma conduite n'est nullement assujettie » à vos censures, je ne suis pas de votre diocèse. »

Il est dans la destinée des nations des circonstances qui révèlent sans réserve leurs affections ou leurs haines, et quelquefois les unes et les autres tout à la fois. Telle fut la maladie de Louis XV, qui se déclara le 13 juillet et jeta toute la France dans des alarmes fondées, disons-le, sur l'aversion que la nation a vouée au régent plus que sur l'amour qu'elle éprouve pour le jeune roi. Une fièvre violente se déclara dès le premier jour de la maladie; le lendemain, des symptômes sinistres survinrent, la tête s'embarrassa, et les médecins effrayés perdirent eux-mêmes le jugement. Le plus jeune d'entre eux, Helvétius seul, conservant toute sa présence d'esprit, raisonna froi-

dement sur la nature du mal et proposa la saignée du pied comme unique moyen de salut... « Entendez-vous bien, messieurs, répéta le » docteur en élevant la voix, l'unique moyen de salut. » Ce ton d'assurance n'en imposa point aux consultants, tous se montrèrent opposés à l'avis d'Helvétius. « S'il n'y avait qu'une lancette en France, » ajouta Maréchal, il faudrait la briser pour ne pas faire cette » saignée. » La consultation avait lieu en présence du régent, de *M. le duc*, du maréchal de Villeroi, de la duchesse de Ventadour, de la duchesse de la Ferté, marraine du roi, et d'une foule d'officiers, qui tous étaient consternés de voir si peu d'unanimité dans une conférence de laquelle pouvait dépendre la vie du jeune monarque. Des médecins de la ville furent appelés à l'instant pour ajouter à ce foyer de lumières trop divergentes. On vit aux Tuileries Dumoulin, Silva, Camille, Falconnet. « Messieurs, dit Helvétius aux survenants, si » l'on ne saigne pas le roi, il est mort : c'est le seul remède décisif » et même urgent. Je sais qu'en pareille matière je ne puis démon» trer la certitude du succès, je sais à quoi je m'expose s'il ne répond » pas à mon avis ; mais je ne dois ici, d'après mes lumières, consulter » que ma conscience et la conservation du roi. » Les quatre médecins de la ville se rangèrent à l'avis d'Helvétius ; Louis XV fut saigné, et moins d'une heure après les symptômes effrayants avaient disparu. Le second jour tout danger était passé, le roi n'avait presque plus de fièvre; le cinquième, Sa Majesté entrait en convalescence. Helvétius eut tous les honneurs de cette guérison, mais on ne le nomma pas premier médecin : à la cour, rendre un grand service et obtenir une grâce sont rarement deux choses qui se suivent... On aime mieux y accorder des faveurs gratuites, cela exprime mieux le bon plaisir du maître [1].

Des transports de joie éclatèrent dans toute la France quand on y apprit la convalescence du roi ; ils furent unanimes comme l'avait été la consternation. Je l'ai dit, cette double explosion de douleur et d'allégresse signala surtout la crainte d'avoir le régent pour maître, et ensuite le plaisir de ne l'avoir pas. Aux prières douloureuses qu'on avait entendu psalmodier tristement dans toutes les églises succédèrent d'imposants *Te Deum*. Des fêtes publiques furent plutôt

[1] Helvétius ne fut même jamais premier médecin du roi, ce fut la reine Marie Leczinska qui essaya plus tard de le récompenser en le nommant son premier médecin.

réglées qu'ordonnées : la joie universelle était un besoin et non un témoignage d'obéissance; on ne se réjouit point par ordonnance de police, mais par un épanchement spontané. On dansait sur toutes les places, on chantait le long de toutes les rues. Le soir, favorisés par une belle saison, les bourgeois faisaient servir leur souper devant leur porte; ils invitaient les passants à venir y prendre part : on eût dit que Paris donnait chaque jour un repas de famille... Il y a déjà trois semaines que ces réjouissances durent; elles dureront deux, trois mois, peut-être, si le beau temps se prolonge.

Ces transports seraient louables s'ils n'étaient en même temps les élans du plaisir et de la haine; et cette haine, pendant la maladie du roi, fut poussée jusqu'à la plus révoltante injustice. A peine Sa Majesté a-t-elle été alitée, que des soupçons d'empoisonnement, soupçons accrédités par la cour, ont de nouveau plané sur le duc d'Orléans : cette fois le peuple a fait entendre un concert unanime de vociférations malveillantes, et cela parce que le régent a compromis beaucoup de fortunes par l'adoption aveugle du système de Law. Ce gouvernant s'est trompé dans ses calculs financiers : cela suffit pour que la vindicte publique le charge de tous les crimes... Voilà le peuple. La duchesse de la Ferté, ennemie du régent, sans autre motif peut-être que les vains efforts qu'elle a faits pour fixer l'attention de ce prince sur les vestiges de ses charmes, la duchesse de la Ferté répétait à toute heure pendant la maladie de Louis XV : « Hélas! » tout ce qu'on fait est bien inutile, le pauvre enfant est empoisonné. » Croirait-on que telle était la prévention de la cour et de la ville à cet égard, que ni les symptômes du mal, ni les moyens curatifs, ni même la guérison de Sa Majesté n'ont pu détruire les injustes soupçons qui planaient sur Philippe? Les ennemis du duc avaient eu soin de les fortifier encore en faisant remarquer qu'il venait de faire revivre pour le duc d'Orléans son fils la charge de colonel général de l'infanterie, dont les prérogatives pourraient, disait-on, devenir fort dangereuses sous la main d'un premier prince du sang. Il est vrai que M. le duc d'Orléans, dont le plus grand défaut peut-être est la confiance, s'est trop facilement conformé au conseil que le maréchal de Villeroi lui donnait de rétablir ce grand office; comment Son Altesse Royale n'a-t-elle pas vu qu'on lui tendait un piége pour la rendre de plus en plus suspecte d'aspirer à la couronne? Toutefois ce piége était tout aussi maladroit qu'il était perfide; car Villeroi

devait bien penser qu'une fois maître de l'infanterie par l'autorité de son fils, Philippe saurait, en cas d'entreprise ambitieuse, se servir mieux que personne d'un secours si puissant.

Mais ces vues sont bien loin de la pensée de Philippe, prince aussi las du gouvernement et du pouvoir qu'on le croit désireux de les retenir dans ses mains. Le régent se montra plus affligé que personne pendant la maladie du roi, et Son Altesse Royale témoigna plus franchement que qui que ce fût la joie qu'inspirait le rétablissement de Sa Majesté.

Les souverains étrangers firent exprimer par leurs ambassadeurs la satisfaction que leur causa cet heureux événement. « Louis XV, dit » l'empereur à ses courtisans, Louis XV est l'enfant de l'Europe, » elle pouvait être plongée dans une nouvelle guerre si la France eût » eu le malheur de le perdre. » A l'occasion de ces paroles de Charles VI, dont on cherchait l'interprétation au cabinet du Palais-Royal, on a découvert que par un article verbal des conventions de Rastadt l'empereur s'est engagé sur l'honneur à n'entrer ni directement ni indirectement dans aucune guerre contre la France pendant la minorité du jeune roi. M. de Villars avait tu au régent cette circonstance importante, que le hasard seul lui a fait apprendre d'une bouche autrichienne. « Monsieur, dit Son Altesse Royale au maré- » chal quand ce secret lui fut révélé, je ne puis m'expliquer le motif » de votre silence envers moi sur un point de politique aussi capital. » Dans l'affreuse extrémité où j'ai trouvé la France j'ai dû former » une alliance avec l'Angleterre, qui ne peut jamais être notre alliée » naturelle; mais je n'aurais point couru au-devant de ce traité si » j'eusse su que je n'avais rien à craindre de l'empereur, sur lequel » je devais, à cause de ses prétentions subsistantes à la couronne » d'Espagne, tenir encore ouvert un œil de défiance. Alors, au lieu » de me livrer en quelque sorte aux Anglais comme je l'ai fait pour » éviter une nouvelle guerre maritime qui eût achevé de ruiner notre » commerce, je me serais fait acheter moi-même par cette puissance, » qu'agitaient encore des troubles intérieurs; l'alliance eût été faite » également, mais avec des conditions plus avantageuses pour nous, » fondées sur notre sécurité du côté de l'Allemagne. J'ignore, mon- » sieur le maréchal, ce qui vous a décidé à me taire la convention » secrète de Rastadt; mais, comme il y allait de la gloire du trône, je » vous le dis tout net, les raisons de cet étrange mystère ne peuvent

» que diminuer mon estime pour vous. » Et sans attendre la réponse de M. de Villars Philippe s'éloigna brusquement de lui.

Il y a plus d'un an que la peste moissonne en Provence; des populations presque entières ont été enlevées par ce fléau; les villes sont désertes; dans les campagnes de rares laboureurs se traînent, livides et chancelants, derrière la charrue, qui les soutient plutôt qu'ils ne la dirigent. Partout dans les maisons règne le silence de la mort. Marseille est veuve des deux tiers de sa population... Quatre-vingt mille Marseillais ont passé de la surface de la terre dans son sein. Avignon, où l'on comptait cent mille âmes, en renferme aujourd'hui moins de trente mille; Toulon, de vingt-cinq mille habitants, n'en conserve que cinq mille; et Arles, la spacieuse Arles, offre à l'œil attristé du voyageur l'herbe croissant de toutes parts entre les pavés, que ne presse plus une foule ambulante; l'ortie envahit le seuil des magasins, des hôtels, des temples même, où la voix suppliante des victimes ne put désarmer le courroux céleste... Enfin l'horrible épidémie a cessé; mais l'éternelle Providence a voulu nous prouver en y mettant un terme qu'on doit toujours la remercier, si ce n'est du mal qu'elle nous fait dans la répartition mystérieuse des destinées de l'univers, du moins de celui qu'elle nous épargne en adoucissant ses coups... Tandis que nous pleurions deux cent mille Français enlevés par la peste dans le cours de quelques mois, un navire nous apportait la nouvelle qu'un tremblement de terre engloutit en un seul jour, au commencement de l'année, deux cent cinquante mille Persans sous les ruines de Tauris.

Ah! que les recherches de la science pour la conservation de l'espèce humaine semblent marcher lentement après de tels désastres! Consignons cependant une découverte faite récemment en Angleterre. L'esprit observateur des Anglais avait dès longtemps remarqué que la petite vérole est rarement dans son état de simplicité une maladie mortelle, mais qu'elle le devient en se combinant avec d'autres principes morbifiques qu'elle rencontre chez le sujet attaqué. Dans cet état de complication, l'épidémie fait naître dans un corps sain des accidents funestes que son virus seul n'y eût point déterminés, et de là l'affreuse mortalité qu'elle entraîne. Cette circonstance étant constatée, l'idée naissait naturellement de prévenir l'invasion pour en tempérer la rigueur en insinuant sous la peau du

virus pris sur un sujet sain... Mais la petite vérole n'atteint pas tout le monde : un dixième à peu près des populations meurt sans l'avoir eue. Les spéculations médicales furent donc longtemps arrêtées, d'abord par la crainte de communiquer à l'individu une maladie qu'il n'aurait jamais eue, ensuite par une appréhension plus sérieuse encore, celle d'*inoculer* une vérole compliquée d'un principe délétère caché et de donner ainsi la mort en voulant prévenir un danger incertain. Cependant les présomptions favorables ont dominé : on a fait depuis l'année dernière une foule d'expériences de l'*inoculation* (c'est le mot consacré) sur des criminels condamnés, et les plus habiles medecins de la Grande-Bretagne viennent de constater (août) que tous ces hommes ont échappé aux graves accidents de la petite vérole.

Les comédiens français ont donné cette année la belle ode dialoguée d'*Esther;* mais le public l'a accueillie froidement. Il n'y a plus à la cour d'altière *Vasthi* dont les courtisans aiment à voir humilier la fierté ; plus d'*Aman* dont on oublie les grands services pour ne se rappeler que ses dédains ; plus d'Assuérus dont les vices soient des vertus et les attentats contre la nation des traits de grandeur ; enfin plus de courtisane assise au rang des reines, aux genoux de laquelle les grands de l'Etat veuillent acheter des faveurs au prix de toute leur dignité. Le public n'a vu dans *Esther* qu'une fable sublime désormais sans allégorie.

Mais, comme on admirera toujours la versification de cette tragédie, l'honnête la Motte a été bien mal inspiré de donner presque en même temps ses *Machabées*, et plus mal inspiré encore de laisser croire que cette insipide production était une œuvre posthume du grand Racine. « Ceci, a dit un habitué du parterre en entendant les » premiers vers, ressemble à la poésie de l'auteur d'*Andromaque* » comme un brin de laine ressemble à un fil de laiton. » Deux vers ont failli renverser l'édifice poétique de la Motte. Antiochus, en ordonnant d'arrêter Antigone et Misaël, qui s'aiment, dit :

> Gardes, conduisez-les dans cet appartement,
> Et qu'ils y soient gardés tous deux séparément.

La précaution décente a paru si drôle, que la plus grande hilarité a éclaté dans toute la salle, et c'est un triste avantage pour un tragique que de faire rire les spectateurs. Baron reparaissant à l'âge de

soixante et dix ans dans le rôle du jeune Machabée, a contribué aussi à entretenir la bonne humeur du public. On a beau dire, à la scène le talent ne peut pas être jeune quand le corps ne l'est plus.

Les mariages de Louis XV avec l'infante d'Espagne et de mademoiselle de Montpensier avec don Louis ayant été arrêtés par le traité de paix conclu en 1720, le marquis de Maulevrier avait été chargé de suivre à Madrid les détails préalables de cette double union. Philippe V étant d'accord avec cet ambassadeur sur tous les points, il ne resta plus qu'à faire consentir le jeune roi à l'hymen projeté. Ce prince fut amené à cet effet au conseil de régence le 24 septembre dernier. On y lut une lettre de Sa Majesté Catholique, par laquelle ce monarque accordait sa fille au roi son neveu. Philippe V, dans le même écrit, demandait la main de mademoiselle de Montpensier pour le prince des Asturies, son fils aîné. Après cette lecture le régent debout et découvert devant Louis XV, le pria d'exprimer son vœu quant à l'alliance qui le concernait. Sa Majesté répondit « qu'elle » était très-satisfaite de l'honneur que lui faisait le roi son oncle et » qu'elle acceptait avec joie la main de l'infante sa cousine. »

Après ces dispositions le conseil désigna M. le duc de Saint-Simon pour aller à la cour d'Espagne faire la demande solennelle de la princesse. Le marquis de la Fare reçut aussi la mission de se rendre à Madrid pour complimenter le roi et la reine au nom du régent. Le duc d'Ossone porteur de la dépêche de Philippe V, avait déjà complimenté de sa part Louis XV et le duc d'Orléans.

Il y eut le soir de cette séance un incident inattendu au coucher du roi. Sa Majesté s'étant mise à pleurer après avoir fait sa prière, M. de Villeroi, son gouverneur, lui demanda avec empressement la cause de ses larmes.

« Mon Dieu! mon bon ami, répondit ce prince, il faudra donc que je me couche dans le même lit que ma cousine quand elle sera ma femme?... L'abbé de Fleury m'a dit que c'était indispensable.

— Il a raison, sire, il ne peut en être autrement.

— Eh bien! c'est pour cela que je pleure, car je suis sûr que la princesse ne m'aimera plus dès que j'aurai couché avec elle.

— Qui peut avoir donné une semblable idée à Votre Majesté?

— Personne, bon ami, elle m'est venue d'elle-même... J'ai le malheur de remuer beaucoup au lit... je donnerai des coups de pied à

ma cousine et elle ne m'aimera plus... c'est bien sûr, elle ne m'aimera plus... » Et le roi de pleurer encore.

« De grâce, calmez-vous, sire ! la princesse, au moment où elle aura l'honneur de partager la couche de Votre Majesté, aura l'esprit trop bien fait pour se fâcher de quelques petits coups de pied donnés en dormant.

— Vous croyez, maréchal... Eh ! mais, dites-moi, ma cousine serait plus à son aise si elle couchait seule, et moi je serais plus tranquille... Tenez, j'en suis certain, je serai mauvais coucheur...

— Sire, répondit en riant le vieux gouverneur, il n'en peut être ainsi... la reine doit donner à la France de nouveaux rejetons de l'illustre race de Votre Majesté.

— Cela n'en empêchera pas ; je lui dirai que je veux qu'elle me donne des princes, des princesses... Je serai toujours le maître, ainsi...

— Nous reparlerons de cela dans quelques années, sire ; ce n'est pas de longtemps que Votre Majesté doit reposer auprès de la reine... Alors vos idées seront différentes, et je vous assure, moi, que vous ne vous croirez plus un mauvais coucheur.

— Ah ! voilà qui me console ; mais je suis bien aise d'avoir du temps devant moi pour me déshabituer de ces vilains coups de pied. »

Le contrat de mariage de mademoiselle de Montpensier avec don Louis a été signé le 16 novembre au Palais-Royal par le roi, la maison d'Orléans et le duc d'Ossone représentant la cour de Madrid. Le lendemain la fiancée est partie sous la conduite de la princesse de Soubise et de la duchesse de Ventadour ; le voyage durera quarante-huit jours, et Son Altesse aura juste douze ans quand elle entrera dans le palais de Philippe V. Les deux conductrices de mademoiselle de Montpensier doivent ramener l'infante, future reine de France. Cette princesse est âgée de quatre ans ; elle doit habiter un pavillon du Louvre du côté de la rivière ; sa maison sera partie française, partie espagnole ; on lui donnera pour compagne d'étude et de jeu la fille de madame de Soubise, qui est du même âge qu'elle. Il faut convenir que si l'on ne veut pas croire cette fois aux efforts que fait le régent pour maintenir le pacte de famille, ce sera bien mauvaise volonté toute pure. Aller prendre en Espagne une reine de

quatre ans et l'élever en France à la brochette... voilà de la prévoyance, ou je ne m'y connais pas.

## CHAPITRE VIII.

### 1722.

L'île des Faisans. — Échange de mademoiselle de Montpensier et de l'infante d'Espagne. — Mariage effectif de mademoiselle d'Orléans et de don Louis. — Marie-Anne-Victoire d'Espagne à Paris. — Son mari et sa poupée. — Mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille du régent, fiancée à don Carlos. — Admission du cardinal Dubois au conseil de régence. — Incidents qui s'ensuivent. — Deux faveurs pour un éclat de rire moqueur. — Les fêtes d'Adam. — Les flagellants. — Les flagellations nocturnes à Saint-Cloud. — Démarcation entre les hommes de plaisir et les hommes d'affaires. — *Romulus*, tragédie de la Motte. — Louis XV s'établit à Versailles. — Singulière scène faite par Villeroi à Dubois. — Exil du maréchal de Villeroi. — Disparition de l'abbé de Fleury. — Convention secrète entre Villeroi et Fleury. — Dubois premier ministre. — Les jésuites donnent de nouveau un confesseur au roi. — Dubois et les gueux de l'Hôtel-Dieu. — Sacre de Louis XV à Reims. — Quelques réflexions sur cette solennité. — Fantasmagorie de souvenirs. — Le sacre du roi proprement dit. — Escapade des otages de la sainte ampoule. — Mort d'Anne de la Trémouille, princesse des Ursins. — Encore un mot sur cette femme célèbre. — Mort du marquis de la Fare.

La princesse de Soubise et madame de Ventadour, qui conduisaient à Madrid la fiancée de don Louis, se sont arrêtées aux frontières, où l'échange de l'infante et de mademoiselle de Montpensier devait avoir lieu dans l'île des Faisans, lieu célèbre par tous les traités dont il fut le théâtre. L'infante fut remise à la France par le marquis de Sainte-Croix et mademoiselle d'Orléans à l'Espagne par le prince de Rohan ; mais de part et d'autre les dames conductrices continuèrent d'accompagner les princesses jusqu'à leur destination. Mesdames de Soubise et de Ventadour assistèrent même au mariage de don Louis, qui fut célébré à Lerma le 21 janvier, tandis que Marie-Anne-Victoire d'Espagne ne prenait possession à Paris que d'une grande quantité de beaux joujoux, auxquels Son Altesse Royale fit un accueil beaucoup plus empressé qu'au roi son futur époux.

Il faut tout dire, Louis XV, qui avait été au-devant de l'infante jusqu'à Bourg-la-Reine, l'embrassa sans lui dire un mot. Sa Majesté conduisit sa fiancée au Louvre, où il l'installa toujours en silence. Ce

qui fit dire à cette princesse « que le roi était beau, mais qu'il ne » parlait pas plus que sa poupée. » Marie-Anne-Victoire d'Espagne est jolie et elle promet d'avoir beaucoup d'esprit. Le lendemain quelqu'un complimentant le roi sur son prochain mariage, Sa Majesté répondit : « Oui, je serai plus heureux qu'un autre, j'aurai tout à la » fois une femme et un enfant. »

A peu près dans le même temps on avait aussi expédié en Espagne mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille du régent, fiancée le 26 novembre avec l'infant don Carlos; ce furent la duchesse de Dumas et le chevalier d'Orléans, fils naturel de Philippe, qui accompagnèrent cette princesse jusqu'à Madrid.

Pendant que l'on concluait ces mariages politiques, les cardinaux de Rohan et Dubois, admis au conseil de régence, y prenaient place immédiatement après les princes du sang au-dessus du chancelier et des pairs. La haute naissance du cardinal de Rohan le rendait digne du rang où il venait s'asseoir, mais un cri d'indignation s'éleva de toutes les parties de l'assemblée lorsqu'on vit Dubois, le roturier, l'indigne Dubois, occuper une telle place; le maréchal de Villeroi et le duc de Noailles, qui venaient d'accompagner le roi jusqu'à son fauteuil, sortirent furieux; le chancelier s'éloigna de même; bientôt les ducs, les maréchaux de France, tout ce qui devait s'asseoir au-dessous des cardinaux quitta également la salle du conseil. Le régent, indigné de l'injure qu'on faisait au roi et à lui, déclara « qu'il main- » tiendrait les deux cardinaux au rang que leur assignait la pourpre » romaine, nonobstant l'orgueilleuse opposition des pairs; et que » pour M. le chancelier il n'aurait plus à disputer sur ses droits de » préséance au conseil. » En effet les sceaux furent de nouveau enlevés à M. d'Aguesseau, et remis à M. Fleurieu d'Armenonville.

Ce même jour le cardinal Dubois rencontra M. de Noailles au Louvre. « Cette journée, lui dit le duc, sera fameuse dans l'histoire, » monsieur; on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée dans le » conseil en a fait déserter tous les grands du royaume. — La chose » est vraie, monsieur, répondit le favori du régent, mais personne » ne pensera que les affaires en aient été moins bien; car tout le » monde sait que les grands n'y interviennent guère que pour en » profiter. » Cette réponse, dont le sens était une allusion claire et vraie à la conduite du duc, lui fit continuer son chemin sans répliquer un mot.

Cependant le chancelier d'Aguesseau, qui s'est retiré de lui-même à sa terre de Fresne, est vivement regretté de toute la magistrature et du public. Un des roués du régent, ami de ce magistrat disgracié, se permit, à un souper du Palais-Royal, de plaisanter un peu sur les fréquentes transmissions des sceaux. « En vérité, disait-il, il n'y a » que la place du *hoqueton* qui soit à l'abri de ces vicissitudes, cet » honnête homme suit toujours les sceaux. Le même hoqueton a été » au service de MM. de Pontchartrain, Voisin, d'Aguesseau, d'Ar- » genson et d'Armenonville... C'est un fonctionnaire inamovible. — » Du tout, répondit le régent, car il me prend envie de vous nom- » mer hoqueton, vous qui trouvez le poste avantageux... » Tous les convives partirent d'un grand éclat de rire, et le plaisant convint que Son Altesse Royale lui avait damé le pion.

On a vu, par la réplique de Dubois au duc de Noailles, que l'impétuosité de son caractère domine quelquefois son adresse, même avec les personnes dont il redoute le crédit. Ainsi, quoique Son Eminence craigne un peu M. de Saint-Simon sous ce rapport, il reçut fort mal un capitaine d'infanterie que ce seigneur avait expédié de Madrid pour apporter en France le contrat de mariage du roi. Le duc avait assuré à cet officier qu'à sa sollicitation Philippe lui accorderait de l'avancement et la croix de Saint-Louis; mais Philippe, pour l'expédition des affaires, c'est Dubois, et celui-ci fit venir un mois entier à son audience le protégé de M. de Saint-Simon sans même le regarder. Las de ces démarches vaines, le capitaine s'adressa au secrétaire d'Etat de la guerre. Ce ministre consentit à parler au cardinal; mais il en fut très-mal reçu, et ne voulut plus s'occuper de cette affaire. L'officier se remit bravement à meubler de son corps la salle d'audience du Palais-Royal. « A force de le harceler, dit-il, » il me satisfera peut-être, ne fût-ce que pour ne plus me voir. » Un jour que notre pauvre militaire était à son poste de solliciteur avec des ambassadeurs et beaucoup de personnages distingués, quelqu'un ayant impatienté l'irascible Dubois, il se mit à jurer de manière à faire reculer le soldat aux gardes le plus versé dans le dialecte des jurons. Le nonce du pape, présent, fit un bond d'un pied sur son fauteuil, tandis que mon capitaine, frappé du contraste de l'habit et de l'éloquence du cardinal, laissa échapper un éclat de rire vainqueur de toute sa prudence. Dubois se retourne brusquement, voit le rieur, et lui frappant sur l'épaule à le faire rentrer en terre : « Tu

» n'es pas trop sot, lui dit-il, je dirai à Leblanc d'expédier ton affaire. » Le lendemain mon homme avait en poche sa commission de lieutenant-colonel et son brevet de chevalier de Saint-Louis.

Madame de Tencin, cette religieuse sécularisée dont j'ai déjà parlé, a pris beaucoup d'empire sur le cardinal Dubois; elle est le canal de ses grâces, s'en attribue souvent le prix, et fait les honneurs de sa maison. Son plus grand soin toutefois est d'imaginer des divertissements nouveaux pour le régent, qui à quarante-huit ans n'est guère plus *amusable* que Louis XIV ne l'était à soixante et dix; tant les sensations sont usées dans ce prince. M. le duc d'Orléans, comme feu la duchesse de Longueville, « n'aime pas les plaisirs in-» nocents, » et dès longtemps il a épuisé ceux qui ne le sont pas. Mais madame de Tencin a de l'érudition; on l'a vue feuilleter les livres grecs et latins pour demander des inspirations libertines à Laïs, Alcibiade, Cléopâtre, Messaline, Néron. Les annales, les médailles, les pierres gravées ont offert en ce genre des exemples précieux à la savante antiquaire. Elle emprunta des anciens, pour en orner les fêtes nocturnes de Saint-Cloud, des danses où dépouillant toutes les pompes du monde les danseurs figuraient dans ce costume primitif dont la nature fait tous les frais. Ces ballets, que le régent faisait exécuter par quelques jeunes gens des deux sexes tirés de l'Opéra, cessèrent bientôt d'amuser le pacha du Palais-Royal; il prescrivit au cardinal Dubois de lui chercher des récréations plus piquantes, et madame de Tencin se remit à compulser les fastes des vieux siècles. Elle n'avait consulté jusqu'alors que l'antiquité païenne; cette fois ce fut à l'histoire ecclésiastique qu'elle s'adressa, sans être pour cela forcée à une trop brusque transition. Les fêtes des *flagellants* frappèrent notre érudite; les roués et les beautés complaisantes de la société secrète du régent étaient capables de se prêter au renouvellement de ces étranges divertissements, et les sens émoussés de Son Altesse Royale ne pourraient manquer d'être excités par un plaisir si *vif*. La découverte, d'abord communiquée au cardinal, lui parut plaisante; il courut au Palais-Royal. Philippe, très-occupé quand Dubois demanda à l'entretenir, lui envoya dire de remettre l'affaire à un autre moment; mais le favori insista, en faisant répliquer à Son Altesse Royale que l'objet dont il voulait lui parler était trop important pour être retardé. Le cardinal fut intro-

duit. Le régent était seul; mais Dubois vit en entrant disparaître un coin de robe bleue dans une porte dérobée qui se refermait.

« C'est donc une grande nouvelle que tu as à me communiquer? dit le duc.

— Très-grande, très-curieuse surtout.

— Venant de Londres, de Madrid peut-être?

— Vous aurais-je dérangé, s'il ne s'était agi que de cela?

— Diable! tu piques ma curiosité; parle vite, que viens-tu m'annoncer?

— Un plaisir nouveau.

— Ah! tu as raison, c'est bien plus important qu'une affaire... Et ce plaisir, c'est...

— La fête des flagellants, renouvelée avec des variantes de ma façon.

— Bon! ces fanatiques qui se fouettaient jusqu'au sang en manière de récréation...

— Et qui n'étaient jamais plus puissants que lorsqu'ils s'étaient mis de la sorte aux abois.

— L'idée n'est pas mauvaise.

— Tenez, monseigneur, dit le cardinal en tirant un martinet de dessous sa simarre, voici le modèle de l'instrument.

— Ah! morbleu! que ne m'apportais-tu cela un moment plus tôt!

— Oui, mais Votre Altesse aurait moins goûté la fête que Broglie, madame de Tencin et moi préparons pour ce soir.

— Ah! madame de Tencin, je parie que c'est elle qui a renouvelé l'idée des flagellations?

— Précisément. Cette femme est pleine d'imagination.

— Et de science. Je veux la faire recevoir à l'Académie des belles-lettres.

— Votre Altesse Royale plaisante, mais elle en serait bien digne. Personne n'a porté plus loin qu'elle la connaissance des mœurs...

— Qui ne sont pas morales... C'est dommage que ce bel esprit soit une femme, on n'a pas encore vu d'académiciennes.

— Ma foi, monseigneur, si je suis bien informé des habitudes de madame de Tencin, on pourrait en faire un académicien.

— *Gaudeant bene nati*, mon cher Dubois. Revenons à la fête des flagellants.

— Votre Altesse Royale y viendra.

— J'y consens à condition que tu seras de la partie, et que nous l'écorcherons.

— Pourquoi ne m'amuserais-je pas comme un autre?

— Et les acteurs seront?

— Tous vos roués.

— Et parmi les femmes?

— Mesdames de Gêvres, d'Averne, de Sabran, quelques autres dames de la cour, et quatre ou cinq jeunes personnes de bonne volonté que la Fillon doit envoyer, les yeux bandés, à Saint-Cloud.

— J'aime assez cette confusion des rangs .. c'est dans le vice que se retrouve l'égalité. Et tu crois que mesdames de Gêvres, d'Averne, de Sabran...

— Elles ont reçu ce matin, comme tous nos convives des petits soupers, les martinets que j'ai envoyés à chacun pour s'exercer à l'avance, et ces dames n'ont pas réclamé contre l'envoi.

— A ce soir donc. »

Avant onze heures tous les invités, hommes et femmes, étaient rendus à Saint-Cloud. Personne ne manquait... Je tire le rideau sur une scène dont les détails ne peuvent découler d'une plume réservée... Le régent, retiré dans un coin avec une de ses favorites qu'il avait appelée d'un geste du milieu des flagellants, riait, applaudissait et caressait tour à tour... Le lendemain Philippe dit à Dubois : « Vraiment nous avons passé une nuit délicieuse, il faudra me donner une seconde représentation de cet heureux divertissement. — » Je le veux bien, monseigneur, répondit le cardinal, nous recommencerons aussitôt que la peau de mes reins sera revenue. »

Quelques jours après le ballet des flagellants la Fillon vint au Palais-Royal. Le régent lui demanda comment ses pensionnaires s'étaient trouvées de la fête, et si, malgré la précaution qu'on avait prise de bander les yeux à ces prostituées, elle n'avaient pas reconnu le lieu de la scène. « Non, monseigneur, répondit la courtisane, elles n'ont » pu deviner où elles se trouvaient, mais toutes ont pensé qu'il n'y » avait que Votre Altesse Royale et le cardinal Dubois capables d'i» maginer de pareils divertissements. »

Malgré cette vie si licencieuse, si dissolue, Philippe s'est pourtant corrigé d'un défaut qui au commencement de la régence a singulièrement nui aux intérêts de la couronne; je veux dire cet abandon, cette légèreté qui confondaient sans cesse dans l'esprit de ce prince les

devoirs de l'homme d'Etat et les plaisirs de l'homme du monde. Le régent a tiré depuis quelque temps une ligne de séparation bien marquée entre les personnes qui sont en rapport avec lui pour les affaires et celles qu'il admet dans son intimité. Aussi le duc de Brancas disait-il l'autre jour « qu'il jouissait d'une grande faveur, mais que » son crédit était nul. » Dans l'ivresse même où, par malheur, nous voyons souvent le prince se plonger, sa réserve et sa discrétion avec les roués ou les favorites ne se dément point. A l'une des dernières orgies du Palais-Royal la comtesse de Sabran ayant voulu interroger Philippe sur les secrets de l'Etat, Son Altesse Royale conduisit en chancelant cette dame près d'une glace : « Regarde-toi, lui dit-il, et » vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit parler d'affaires. »

Mais le duc d'Orléans lui-même n'est plus guère capable de s'en occuper, quoiqu'il soit encore dans la force de l'âge. La continuité des excès a détruit avant le temps cette constitution robuste qui eût pu résister aux fatigues, mais qu'ont usée les jouissances sans frein, plus préjudiciables à l'homme que la peine et le travail. Il reste chaque matin à Philippe un engourdissement, une sorte de torpeur, suite de l'orgie de la nuit. Peu à peu l'âme de ce prince perd de son énergie; son esprit est moins vif, sa conception devient plus lente, et la moindre application l'énerve et le dégoûte. En un mot, les ressorts de la vie morale, comme ceux de l'existence physique, sont brisés dans le régent par les secousses violentes que les passions ont imprimées à l'une et à l'autre. Son Altesse Royale avoue que les vins exquis sont pour lui sans saveur, et que des femmes charmantes ont souvent à déplorer dans ses bras l'injure la plus grave qu'on puisse faire à leurs attraits. Les hommes raisonnables qui approchent le régent ont essayé plus d'une fois de profiter de sa vieillesse anticipée pour le ramener au sentiment exclusif des devoirs de son état et à la dignité de son rang. « Vous me la donnez bonne, messieurs, » a toujours répondu Son Altesse Royale, comment voulez-vous que » la raison m'amuse quand les plaisirs les plus vifs m'ennuient?..... » C'est absolument comme si vous me conseilliez de prendre de l'o» pium pour m'éveiller. »

En parlant d'un narcotique le régent aurait pu citer le *Romulus* de M. de la Motte, que les comédiens jouèrent cette année pour la première fois. Ce poëte a beau faire, il n'a pas plus que l'honnête Pradon, d'antitragique mémoire, la jambe taillée pour le cothurne de

Melpomène. Des pointes, des pensées fleuries, de petites finesses d'esprit constituent la poésie de M. de la Motte. Des personnages froids et guindés, qui parlent toujours de leurs passions que personne n'aperçoit, tels sont les caractères tracés par cet auteur. Des événements vulgaires, sans nœud, sans couleur; un dénoûment tombant des nues, quoiqu'au lever du rideau on puisse deviner cette catastrophe : voilà pour la marche de l'ouvrage. L'effet du tout, c'est un orage qui depuis la première scène jusqu'à la dernière va toujours se grossissant au parterre de murmures, de lazzis, de rires moqueurs et de ces sons aigus qui font le désespoir des poëtes... Cependant à la représentation de *Romulus* on a tant bâillé qu'il a été impossible de siffler, et M. de la Motte a pris cela pour un brillant succès.

Avec toutes les qualités négatives que je viens d'énumérer dans la tragédie de M. de la Motte, cet écrivain méritait bien qu'on lui décernât un honneur particulier. En effet c'est de la présente année que datera l'usage adopté par les comédiens de donner une seconde pièce après un ouvrage nouveau, ce qui n'avait eu lieu jusqu'à présent qu'à la dixième ou onzième représentation... Grâce à cette innovation, le public, si bien, si dûment endormi l'an passé par *les Machabées*, est venu néanmoins à *Romulus* en disant : « Il y aura quelque chose » après. »

MM. Lesage et Fuzelier ont fait une parodie intitulée *Pierrot-Romulus*, elle a été jouée sur le théâtre des Marionnettes. « Ah! dit à ce » sujet un plaisant du parterre, quel dommage que cette pièce soit » représentée ici! Pierrot parle réellement en roi de Rome, tandis » que le *Romulus* du Théâtre-Français s'exprime comme un Pierrot. » Il faut envoyer la parodie aux comédiens, et faire venir M. de la » Motte aux Marionnettes. »

Tandis que M. Dodun, intendant des finances, prenait possession du contrôle général, charge dont M. Pelletier de la Houssaie n'a pu supporter le poids, le roi quittait Paris (le 15 juin) pour aller s'établir dans le château de Versailles. L'infante d'Espagne, fiancée de Sa Majesté, habitera aussi le vaste palais élevé par Louis XIV; elle occupera l'appartement de la duchesse de Bourgogne. « Ah! l'abbé, que » c'est grand! dit le jeune monarque à son précepteur en entrant » dans la chambre du feu roi; et ce château, c'est un monde! — Le

» roi votre bisaïeul remplissait tout cela, répondit Fleury; et ce » vaste édifice était loin de pouvoir contenir toute sa renommée. Si » Votre Majesté veut lui ressembler, il est temps qu'elle consente à » se laisser instruire mieux qu'elle n'a fait jusqu'à présent. Que di- » rait Votre Majesté si elle avait un jour un Dauphin qui n'en sût pas » plus qu'elle? Elle pourrait fort bien le renvoyer avec une pension; » ce qu'on fit jadis à Childéric, quoiqu'il régnât déjà. — Quoi! répli- » qua Louis XV assez peu touché de la remontrance, on peut ren- » voyer ainsi les rois!... Eh! dites-moi, l'abbé, la pension est-elle » forte?... » Fleury ne trouva pas de réponse à cette demande, mais il dit tout bas : « Attendons. »

Cependant les grands, toujours outrés de l'admission du cardinal Dubois au conseil de régence et du rang qu'il y tient en tête des pairs, continuent de se déchaîner contre cette prodigieuse élévation du fils d'un apothicaire. Les plus obstinés s'abstiennent de prendre leur place dans ce conseil; les plus raisonnables, ou les plus serviles, ou les plus ambitieux, se sont soumis à la nécessité. Mais le vieux maréchal de Villeroi n'est pas au nombre des seigneurs résignés. Dubois, qui, dit-on, sera premier ministre avant la fin du mois, fait des efforts inouïs pour apaiser les mécontents, et particulièrement Villeroi. Le cardinal lui a souvent envoyé des messagers de paix chargés de l'assurer que, malgré ses propos, ses injures et cet orage de mécontentement qu'il faisait gronder en tous lieux, lui, Dubois, était toujours le serviteur du maréchal; « attribuant sa mauvaise humeur, ajoutait-il, » au désir qu'il avait de voir gouverner l'Etat d'une manière encore » plus parfaite. » Villeroi agréait ces soumissions du rusé cardinal : « C'était toujours, disait-il, autant de pris sur l'ennemi. » Le vieux gouverneur ne manquait jamais de rendre à Dubois les visites qu'il lui faisait, on l'a même vu lui serrer la main. Mais le feu couvait sous cette cendre en apparence refroidie : on va voir comment il éclata. Il est bon de remarquer que le favori donne depuis longtemps des audiences comme s'il était ministre, et même premier ministre, puisque les autres secrétaires d'Etat viennent recevoir ses ordres... Seulement le nom du régent jeté de temps en temps au travers des discours du cardinal rappelle que ce dernier représente Son Altesse Royale. Or Villeroi s'était rendu à l'audience de Dubois dans le bâtiment de l'intendance à Versailles. L'assemblée était nombreuse, il-

lustre; on y remarquait entre autres clients deux cardinaux. Le maréchal cause avec un grand nombre de personnes, se montre à tout le monde, expose enfin de son mieux la comédie qu'il se proposait de jouer. Abordant ensuite le cardinal d'un ton presque respectueux, notre vieux comédien commence par lui adresser les compliments d'usage. Passant ensuite aux affaires, Villeroi en parle avec un calme parfait; quelques minutes après une petite pointe de critique se mêle aux félicitations sur les soins que Son Eminence donne au gouvernement. Bientôt la censure prend le ton du reproche amer... Enfin, montant par degrés de l'insolence à l'invective, de celle-ci aux sarcasmes sanglants et de ces derniers à l'outrage le plus emporté, le gouverneur de Louis XV, par un *crescendo* d'intonations approprié à ses vues, en vint à laisser échapper un torrent d'injures contre celui qui l'écoutait... « Vous êtes, lui dit-il, cardinal et mari en dépit » de tous les conciles: vainement vous flattez-vous que Breteuil, in» tendant de Limoges, a enlevé les preuves de votre mariage; la vé» rité finit par se faire jour, ce qui n'empêchera pas que ce vil com» plaisant ne soit ministre de votre façon... Et voilà cependant ce » qu'on souffre dans la première cour du monde! poursuivit l'auda» cieux orateur en s'adressant à l'assemblée. Il faut que nous n'ayons » plus de sang sous les ongles, pour plier ainsi le dos devant un in» trigant obscur élevé par charité chez un vieux prêtre limousin dont » il était le domestique. Ses titres sont d'avoir perverti l'enfance du » duc d'Orléans, dont les qualités naturelles auraient fait un prince » accompli et religieux. » Puis, revenant à Dubois, qui, muet et immobile de surprise, ressemblait à une statue du dieu Terme, Villeroi continua : « Vous avez sacrifié toute la cour du feu roi, exilé » les grands de l'Etat, bouleversé les fortunes du royaume et le dé» partement des finances, tandis que le faste de votre maison était » le produit de vols scandaleux faits impunément grâce au sys» tème... » Terminant sa harangue par l'affranchissement de toute bienséance, l'irascible maréchal ajouta : « Tu es un scélérat, l'horreur » de la France et de ceux-là même qui te font la cour; mais dans peu » le crime, qui circule avec ton sang, vengera le royaume des maux » que tu lui fais. En attendant sévis, si tu le peux, contre cette tête » forte qui te parle, et fais-moi exiler ou renfermer... » A ces mots Villeroi sortit laissant les courtisans pétrifiés d'une audace assurément sans exemple. Personne ne savait après un tel style comment

ramener l'entretien au ton qui convient pour demander des faveurs et des grâces. Les assistants n'osaient ni se parler entre eux, ni s'adresser à Dubois, ni le regarder. Le cardinal, si emporté, si brutal de son naturel, et dont l'extrême irritabilité fait trembler tous ceux qui l'approchent, était lui-même atterré par l'étonnante sortie de Villeroi. On assure que Son Eminence avait écouté son histoire avec une sorte d'attention, les yeux baissés et sans oser l'interrompre par un seul mot; seulement Dubois dit à l'assemblée quand le maréchal fut sorti : « Il y a longtemps que ce vieillard extravagant mérite de finir » ses jours aux Petites-Maisons; mais je veux dans cette circonstance » prouver par ma modération que je sais au moins pardonner les » offenses. »

Au premier moment, cette protestation de longanimité ne trouva que des incrédules; il eût fallu plus qu'une grande vertu pour oublier l'injure que Dubois venait de recevoir, et ce favori n'avait que des vices. Cependant, plusieurs semaines s'étant passées sans qu'aucune mesure sévère fût prise contre Villeroi, on commençait à croire que l'offensé pardonnait politiquement à son ennemi. Pendant ce temps, le maréchal, dont l'orgueil égale l'insolence et la nullité, disait hautement « que la vengeance du cardinal avait reculé devant » un homme aussi puissant que lui, et qu'un seigneur de sa nais- » sance pouvait toujours humilier sans danger un malotru comme » Dubois. »

Cependant Philippe a depuis quelque temps déclaré dans le conseil que, le roi approchant de sa majorité, il allait, lui régent, commencer à travailler avec Sa Majesté, pour l'instruire dans les maximes de gouvernement, l'initier progressivement au secret des affaires, et lui faire connaître les hommes dont elle devra s'environner. En conséquence, le régent se présenta, le lundi 10 août, au lever de Louis XV, pour commencer l'exécution de ce projet. Le duc de Bourbon, le comte de Clermont, le maréchal de Villeroi et l'abbé de Fleury se trouvaient alors dans l'appartement du roi. « Sire, dit » Philippe, je prie Votre Majesté de passer dans son cabinet, j'ai à lui » communiquer des choses qui exigent que je sois seul avec elle. » A ces mots, *M. le duc* et les autres seigneurs se retirèrent; mais Villeroi se disposa à suivre Louis XV dans son cabinet. « J'ai dit, » répéta le régent, que je désirais être seul avec Sa Majesté. — Mon- » seigneur, répondit le maréchal, en qualité de gouverneur du roi

» je ne dois pas le perdre un seul instant de vue. Le testament de » Louis-XIV, reconnu par un arrêt du parlement et par la loi natio- » nale, m'a confié la garde de ce prince; je réponds de sa vie, et je veux assister en personne aux travaux et aux conférences secrètes » de Votre Altesse Royale avec Sa Majesté. — Si vous aviez tout » votre bon sens, monsieur, répondit Philippe, je vous dirais que la » personne du roi est tout autant en sûreté avec moi qu'avec vous; » que vous oubliez en ce moment que vos impertinentes difficultés » s'adressent au régent du royaume, au premier prince du sang, qui » pourrait sur l'heure vous en punir... Mais je veux bien considérer » que votre conduite est un effet de folie, et vous recommander seu- » lement de pourvoir à votre guérison. » Puis, se tournant vers Louis XV, M. d'Orléans ajouta : « Sire, j'aurai l'honneur d'entretenir » Votre Majesté plus tard; et il prit congé, laissant Villeroi se livrer à ses réflexions, si l'orgueil lui permettait d'en faire.

Sur-le-champ Philippe tint un conseil extraordinaire, dans lequel, après avoir démontré combien les prétentions de Villeroi étaient devenues nuisibles aux intérêts de l'Etat et à la dignité du ministère, il établit la nécessité de bannir de la cour ce vieillard orgueilleux. Le maréchal a peu d'amis; il ne trouva pas dans le conseil un seul défenseur; son exil fut unanimement décidé; et ce qui prouve le peu d'intérêt que les courtisans lui portaient, c'est que personne ne daigna le prévenir du coup dont il allait être atteint. Le lendemain 11 août, au moment où Villeroi traversait la salle de l'*Œil-de-bœuf* pour se rendre auprès du roi, une troupe de jeunes seigneurs l'environna : c'étaient les roués du régent, en habit de cour, et guidés par la Fare. Ils enlevèrent le vieux général par forme de partie de plaisir, sans qu'il sût lui-même si c'était un jeu ou une action sérieuse. Il ne lui resta plus de doute à cet égard lorsqu'il se vit jeté dans une chaise de poste, et quand le capitaine des gardes, en le confiant à une forte escorte, lui déclara qu'on allait le conduire à sa terre de Villeroi, où Son Altesse Royale le priait de vouloir bien se tenir jusqu'à nouvel ordre. Villeroi se mit alors à crier, à jurer, à se répandre en vociférations; mais le bruit des roues couvrit bientôt celui de ces vaines paroles. C'est ainsi que le gouverneur du roi fut enlevé, ou plutôt escamoté de la cour, sans que ni Sa Majesté, ni les princes, ni les ministres, ni les courtisans, ni même les gens de Villeroi, eussent eu le temps de voir comment cela s'était fait.

Mais le lendemain de cette expédition un événement tout à fait imprévu jeta le régent et Dubois dans un grand embarras. Fleury, ancien évêque de Fréjus et précepteur du roi, avait disparu de la cour, sans qu'on pût avoir aucune idée de ce qu'il pouvait être devenu, ni du motif d'une aussi étrange disparition. Louis XV, déjà fort affligé de l'enlèvement de son gouverneur, qu'il aimait parce que ce seigneur ne lui parlait jamais d'études, le fut bien davantage quand il apprit qu'il était encore privé de Fleury, que Sa Majesté affectionnait, quoiqu'il lui parlât souvent de la nécessité de s'instruire. Le jeune monarque, qui commençait déjà à sentir qu'il était le maître, montra du dépit au régent de l'exil de Villeroi, et lui demanda sèchement si son précepteur était aussi exilé. « Non, sire, répondit » Philippe avec dignité, on ne l'aurait point caché à Votre Majesté. » Le régent de France est investi par les lois de l'Etat d'une auto» rité entière jusqu'à votre majorité, et en l'exerçant il ne doit re» douter la censure de personne... Il ne pouvait donc y avoir aucune » raison pour que je fisse enlever mystérieusement l'abbé de Fleury. » Le roi, ne pouvant rien répliquer à cela, se mit à bouder, il refusa de prendre toute nourriture; il passa la nuit à sangloter, à pousser des cris aigus et des gémissements. Tous les grands officiers de la cour se désolaient, et le duc de Charost, qui remplaçait M. de Villeroi comme gouverneur du prince, ne savait à quel saint se vouer. Le duc d'Orléans et Dubois, consternés, commençaient à se repentir d'avoir banni le maréchal; ils s'avouaient franchement qu'ils n'avaient pas assez calculé les suites de cet événement. Trente courriers partirent pour chercher Fleury dans tous les coins de la France; mais les bruits calomnieux n'en allaient pas moins leur train : ici l'on disait que le gouverneur et l'évêque de Fréjus avaient été jetés dans un cul de basse-fosse pour laisser le roi abandonné à ses ennemis; plus loin on poussait la noirceur jusqu'à dire que déjà le poison coulait dans les veines de Louis XV. Heureusement pour Sa Majesté, qui avait la fièvre; pour le régent, qu'on accusait, et pour Dubois, qu'on vouait à tous les feux de l'enfer, on découvrit Fleury chez M. de Lamoignon, à Baville..... Moitié de force, moitié de gré, le bonhomme fut ramené à Versailles, où M. le duc d'Orléans se trouvait : « Monsieur, lui dit brusquement ce prince, quand je vous ai » placé près de Sa Majesté, je ne croyais pas avoir donné à cet » enfant un autre enfant capable de s'enfuir et de se faire cher-

» cher comme un écolier... Qu'une pareille chose n'arrive plus... » Allez. »

Cependant l'évasion de l'ancien évêque de Fréjus n'était pas précisément un enfantillage ; on a su depuis qu'il existait un compromis entre cet ecclésiastique et Villeroi, portant que si l'abbé était disgracié le maréchal se retirerait dans ses terres, et qu'en cas de disgrâce du dernier, Fleury, qui n'avait pas de terres, s'enfermerait dans un couvent. Telle était la convention que le bonhomme commençait à exécuter quand on le découvrit à Baville. Mais, avant même qu'on l'eût trouvé, il regrettait d'avoir été si fidèle à ce traité, où l'on n'avait pas prévu la vive douleur qu'éprouverait le roi en se voyant privé à la fois de son gouverneur et de son confesseur. C'était d'après cette considération majeure que M. de Fleury avait consenti, à peu près volontiers, à revenir auprès de son illustre élève.

Malgré ces excellentes raisons, Villeroi, qu'on venait de conduire sous bonne escorte dans son gouvernement du Lyonnais, jetait feu et flamme contre Fleury, prétendant qu'il avait manqué à sa parole écrite ; ce qui, pour un prêtre surtout, était un cas essentiellement damnable. Le maréchal écrivit au précepteur une lettre remplie de reproches amers. L'ancien évêque de Fréjus la lui renvoya après avoir écrit ces mots au bas : « Je n'ai pu la lire. De grâce, que ce » secret reste entre nous... de peur que le public ne sache que le roi » a dans vous un gouverneur qui ne sait pas écrire et dans moi un » précepteur qui ne sait pas lire. »

Un événement bien autrement curieux que la disgrâce de Villeroi est depuis quelques jours le sujet de tous les entretiens. Jusqu'ici le cardinal Dubois n'avait dirigé les affaires que pour en épargner le fardeau au régent ; mais à dater du 22 août, à neuf heures du soir, il gouverne avec la qualité de *premier ministre*, que personne n'avait obtenue depuis la mort du cardinal Mazarin, comme si l'on eût attendu pour la rétablir qu'il parût un homme plus immoral encore que cet Italien. Les compliments des plus grands seigneurs ne manquèrent pas au fils de l'apothicaire de Brive-la-Gaillarde ; tout le monde lui brûla de l'encens sous le nez. Un seul homme osa joindre un avis à ses félicitations, et ce fut le neveu de Son Eminence. « La » nouvelle dignité dont vous êtes revêtu, lui écrivait l'abbé Dubois, » chanoine de Saint-Honoré, vous oblige à redoubler vos prières à » Dieu pour qu'il vous fasse la grâce de ne faire servir le pouvoir que

» le roi vient de vous confier qu'au bien de l'Etat et à celui de la » religion. — Mon pauvre neveu! dit le cardinal après avoir lu, il y » a longtemps que j'ai prévu que ce ne serait jamais qu'un cerveau » étroit. »

Un des roués de Philippe parla sur un autre ton à ce prince de l'avénement de Dubois au premier ministère. « Votre Altesse Royale, » lui dit Nocé, peut en faire tout ce qu'elle voudra, mais elle n'en » fera jamais un honnête homme. — C'est possible, répondit le ré- » gent piqué d'une critique aussi libre de son choix; mais, pour es- » sayer de faire un homme prudent de vous, dont je n'ai pu faire un » homme utile, je vous exile à vingt lieues de Versailles et de Paris. » Nocé s'inclina et sortit, en reconnaissant trop tard le grave inconvénient des incontinences de langue.

A peine Dubois eut-il la main au timon des affaires, qu'il songea à remplir la promesse qu'il avait faite à M. de Breteuil, intendant de Limoges, pour le service essentiel qu'il lui avait rendu lorsqu'il s'était agi de faire disparaître les traces du mariage de monseigneur l'archevêque de Cambrai. Le cardinal fit d'abord attacher son protégé au conseil d'Etat, en attendant qu'il pût trouver un prétexte pour renvoyer un secrétaire d'Etat et lui donner sa place.

Le jésuite Daubenton, confesseur de Philippe V, n'avait pas laissé échapper l'occasion du traité de paix avec la France sans en tirer tout le parti que les enfants de Saint-Ignace savent tirer de toutes les circonstances. Un des articles secrets de ce traité, dans la rédaction duquel Dubois avait semé des complaisances pour recueillir des dignités, portait que les jansénistes seraient tout doucement éloignés des emplois en France; que les molinistes y seraient rappelés, et que surtout il serait nommé, aussitôt que cela serait possible, un jésuite à la place de confesseur du roi. L'escapade du vieux Fleury parut à Dubois une occasion favorable pour effectuer cette clause secrète; sous prétexte que les fonctions de précepteur allaient devenir trop importantes pour que Fleury pût en être distrait, on donna la direction de la conscience du jeune monarque au père de Lignières, jésuite par esprit comme par état, et sa compagnie rentra ainsi dans une charge qu'elle ne se consolait pas d'avoir perdue. Mais la cour et la ville murmurèrent de ce choix; on n'a point encore oublié les fureurs du père le Tellier. Le nouveau confesseur fut accueilli partout avec froideur, quelquefois avec impoli-

tesse. Le cardinal de Noailles lui déclara même en face qu'il lui défendait de confesser Sa Majesté. « Vous voulez des pouvoirs, lui dit » brusquement Son Eminence, eh bien ! vous n'en aurez pas, et je ne » vous dirai point les motifs de mon refus... Laissez-moi tranquille; » j'ai la fièvre, je suis enrhumé. » Comme la mauvaise humeur et le rhume de M. de Paris pouvaient durer longtemps le jésuite eut recours à l'évêque de Chartres pour être autorisé à entendre la confession du roi, qui fut obligé d'aller la lui dire à Saint-Cyr, et cela très-peu volontiers, parce que le père de Lignières ne lui convenait pas plus qu'au cardinal de Noailles. La semaine dernière, madame de Chelles lui fit ce singulier compliment en réponse au sien : « Mon » père, puisqu'il fallait qu'un jésuite fût confesseur du roi, j'aime » autant que ce soit vous qu'un autre; mais je ne puis vous dissi» muler que je suis fâchée de voir un religieux de votre robe dans » cette place, car vous devez savoir que je n'aime pas la compagnie » de Jésus... En récompense, je la crains... Vous voyez que je suis » bonne Française. »

Tout principe a sa conséquence, et celle des excès manque rarement d'être funeste. Dubois est attaqué d'une maladie grave qui l'obligea dernièrement à recourir à la chirurgie. Il manda Boudon, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

« J'espère au moins, dit-il en le voyant entrer, que vous ne me traiterez pas comme vos gueux de l'Hôtel-Dieu?

— Pourquoi donc, monseigneur?

— Belle demande! Je vous payerai, je crois, un peu mieux.

— Ah! monsieur le cardinal! le payement ne fait rien à l'affaire, et tous ces gens-là sont des Eminences pour moi. De quoi s'agit-il?

— De conserver une partie de moi-même, qui, vous en conviendrez, ne sert qu'à augmenter la misère de vos malades de l'hôpital.

— Je suis pourtant convaincu, monseigneur, qu'ils y tiennent tout autant que vous.

— Le mot est drôle... Mais parlons de ma maladie. »

J'arrive de Reims, où j'ai été témoin de la solennité la plus imposante de la carrière des rois; le sacre de Louis XV a eu lieu le 25 octobre.

Le roi fit son entrée à Reims le 16 accompagné des princes du sang, de M. le duc de Charost, son gouverneur, et des principaux

seigneurs de la cour. Sa Majesté descendit de carrosse sur le parvis de l'église métropolitaine; l'archevêque l'y attendait à la tête de son chapitre et entouré de dix évêques. Louis XV fut reçu sous le dais, puis conduit au chœur, où il fit sa prière, après laquelle Sa Majesté se rendit à l'hôtel qu'on avait préparé pour la recevoir. Le 25, dès la pointe du jour, toutes les cloches de la ville annoncèrent l'auguste cérémonie qui se préparait; on vit accourir de toutes parts les habitants des campagnes, revêtus de leurs plus beaux habits; tous voulaient voir leur jeune roi; mais les rues et les maisons étaient envahies par la foule des courtisans, des soldats et des valets. A peine les habitants avaient-ils obtenu la permission de rester chez eux, et beaucoup de Rémois vendirent chèrement à des étrangers le droit d'habiter leur toit et de se coucher dans leur lit.

Il est au sacre des rois quelques usages qu'on voudrait n'y plus voir dans un siècle éclairé, parce qu'ils ne se justifient ni par la raison, ni par la dignité, ni par l'allégorie. Je ne comprends pas bien, par exemple, quel sens on attache à la course de l'archevêque consécrateur de l'église au palais du roi; si ce prince doit recevoir la couronne et le sceptre dans le temple du Seigneur par les mains de son ministre, c'est un sacrifice trop grand fait à la puissance terrestre que la démarche de ce même ministre vers le monarque à sacrer... Celui-ci, au contraire, semblerait devoir se jeter spontanément dans le sein de Dieu pour lui demander le pouvoir. Si l'on examine ensuite le vide de grandeur qu'offrent ce clergé frappant à la porte de l'appartement royal, ce grand chambellan qui demande *Qui est là?* ce roi qui est censé dormir encore, on ne voit dans tout cela que des détails indignes d'une solennité où tout devrait être noble et grand. Il est rare aussi que ces oiseaux auxquels on donne, à certain passage du rituel, la volée dans l'église, et qu'on voit se jucher sur la tête des dames, ou s'accrocher à la perruque des magistrats, n'excitent pas quelques traits d'hilarité aussi peu compatibles avec la circonstance qu'avec la sainteté du lieu. Je cherche vainement l'allégorie qu'on peut se proposer en cela : le sacre du roi le plus vertueux, le plus disposé à faire le bonheur de ses sujets, ne saurait être cependant considéré comme un signal d'affranchissement; et le début du règne le plu paternel d'un prince que les peuples appellent leur maître serai mieux exprimé, quoi qu'on dise, par la mise en cage des oiseaux. Revenons au sacre spécial de Louis XV, en éloignant de mon récit

les rites qui ne feraient que l'encombrer, comme ils encombrent le cérémonial.

L'église était tendue dans toute sa hauteur de velours cramoisi parsemé de fleurs de lis d'or. Cette riche tenture, cette harmonie, qui, de la tribune où j'étais placée, me semblait lointaine et mystérieuse; ces mille lumières semées comme autant d'étoiles scintillantes dans l'espace assombri par les vitraux coloriés, tout portait l'esprit à une religieuse méditation. Peu à peu mes sens s'assoupirent dans une douce rêverie; son voile léger, en couvrant mes yeux, déguisa les objets qui m'environnaient, je me crus tour à tour au sacre de plusieurs rois... Je revis, à travers ce prisme fantastique, Jeanne d'Arc, le casque en tête, la bannière à la main, le sein armé de fer, conduisant au pied de l'autel Charles VII, dont elle avait reconquis les Etats. Il m'apparut ensuite ce François Ier qui fut assez grand pour sentir qu'un prince couronné peut recevoir un complément d'illustration des mains d'un simple chevalier, quand ce chevalier est l'homme le plus brave de la terre... Je croyais le voir auprès de son maître, ce preux Bayard, dont l'épée était si forte et l'âme si pieuse... Il me semblait que là, sous un arceau gothique, son regard étincelait, à moitié caché par la visière dorée. Enfin je retrouvai, dans ma rêverie historique, le roi qui fut de ses sujets le vainqueur et le père... L'illusion me rendait son mâle visage, où voltigeait toujours le sourire; je voyais sa courte chevelure, sa fraise, sa blanche écharpe, son vaste haut-de-chausse... Près de lui étaient Sully, qui servit son maître et ne le flatta point; d'Epernon, dont l'âme parut soumise, et qui médita la trahison, peut-être l'assassinat; Mayenne, qui ne se consola jamais d'avoir fait la guerre au grand Henri; Bassompierre, qui combattit, but et aima sans mesure; la Noue, dont le cœur ne cessa point d'être protestant, mais dont le bras, dit de fer, en servant le catholique Louis XIII, prouva que la soumission peut être aussi une grande vertu... J'en étais là quand la voix d'une de mes voisines me fit faire un brusque retour vers le règne de Louis XV.

En ce moment l'archevêque de Reims, assis sur sa chaise épiscopale, avait devant lui le roi de France à genoux. Dans cette position, Sa Majesté reçut les sept onctions sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur la gauche, à la jointure du bras droit et à celle du bras gauche. Après cette partie de la cérémonie, l'archevêque consécrateur, assisté des évêques de

Laon et de Beauvais, referma les ouvertures pratiquées à la camisole et à la chemise du roi pour lui donner les onctions. Sa Majesté, s'étant ensuite levée, reçut de M. le prince de Turenne, grand chambellan, la tunique, la dalmatique et le manteau royal de velours violet brodé de fleurs de lis d'or, avec fourrure et bordure d'hermine. Dès que le roi fut habillé, l'archevêque lui donna les huitième et neuvième onctions sur les paumes des mains; puis ce prélat remit à Sa Majesté les gants bénits, après lui avoir passé l'anneau royal au quatrième doigt de la main gauche.

Ici Louis XV s'avança jusqu'au pied de l'autel où l'attendait l'archevêque officiant, qui lui remit le sceptre dans la main droite et la main de justice dans la gauche... Il est donc consacré par les lois divines qu'un prêtre doit remettre aux rois les marques du pouvoir. Sans doute le prélat n'est dans cette noble mission qu'un ministre du ciel; mais c'est en puissance de la terre qu'il s'en prévaut.

L'instant du couronnement étant venu, le chancelier de France appela les pairs selon leur rang : alors s'avancèrent les ducs d'Orléans, de Chartres, de Bourbon, les comtes de Charolais, de Clermont et le prince de Conti, qui, selon l'usage, représentaient les grands feudataires de l'ancienne monarchie, les ducs de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine, et les comtes de Toulouse, de Flandre et de Champagne. On vit aussi s'avancer le maréchal de Villars, tenant lieu du connétable de France, et le prince de Rohan, qui remplaçait le grand maître. Tous ces pairs laïques s'étant groupés autour du monarque, l'archevêque prit sur l'autel la grande couronne de Charlemagne, qu'il posa sur la tête de Louis XV, tandis que les pairs laïques et ecclésiastiques y portaient la main, comme pour soutenir cet insigne de la royauté. Un évêque récitait à haute voix les oraisons du couronnement. Lorsqu'il fut terminé, l'archevêque-duc de Reims conduisit le roi sur son trône, récita les prières de l'intronisation, et, après avoir quitté sa mitre, fit un profond salut à Sa Majesté en disant : *Vivat rex in æternum!*

Le sacre de Louis XV offrit un épisode qui n'était prévu ni par le rituel ni par le programme des cérémonies du jour. On sait que la sainte ampoule est conservée à l'abbaye de Saint-Remi de Reims, et qu'au moment où elle est transportée processionnellement à la cathédrale pour servir aux onctions dont j'ai parlé, quatre gentilshommes, désignés sous le nom d'*otages*, restent à Saint-Remi jusqu'à ce que la

précieuse fiole y ait été rapportée. Ajoutons cependant que les moines sont trop polis pour donner des gardes aux otages; ils sont là sur parole, comme de loyaux chevaliers. Or les quatre courtisans envoyés cette fois au couvent en qualité d'otages de la sainte ampoule ont sans façon rompu leur ban, et sont venus se mêler aux curieux dans l'église métropolitaine; ce qui pourtant n'a pas empêché que la bouteille sacrée n'ait été rendue à ses légitimes conservateurs. Le clergé métropolitain de Reims est incapable d'abuser d'un tel dépôt, et, disons-le, la précaution de messieurs de Saint-Remi est tant soit peu injurieuse.

Anne de la Trémouille, princesse des Ursins, cette autre Maintenon, qui gouverna longtemps l'Espagne pour prix de quelques complaisances galantes, mourut à Rome le 5 du présent mois de décembre. Elle était née en 1637. Ainsi cette courtisane de haut parage était déjà parvenue à sa soixante-quatrième année lorsqu'en 1701 elle échangeait ses bonnes grâces contre la puissance à peu près souveraine que lui abandonnait Philippe V, qui n'avait alors que dix-sept ans. On croira sans doute difficilement qu'en 1706, époque à laquelle je vis à Versailles madame des Ursins septuagénaire, l'observateur le plus exercé ne lui aurait pas donné plus de trente-six ans, tant sa taille était droite, fine, souple, élancée, tant sa gorge paraissait blanche et ferme, tant son teint était encore animé et son œil étincelant. Si du reste on admet qu'en amour l'expérience puisse compter pour une qualité, on concevra que Sa Majesté Catholique ait demandé des faveurs à cette femme étonnante au lieu de compter ses années [1].

Après avoir mentionné ici la mort d'une femme essentiellement galante je puis sans transition parler de celle du marquis de la Fare, qui termina cette année une longue carrière aussi licencieuse que spirituelle. Mais ce capitaine des gardes du régent n'avait pas, comme la princesse des Ursins, conservé cette longévité de tempérament qui rarement est le partage des hommes. Quand on annonça sa fin à madame de Parabère dans son exil du *Blanc*, elle dit : « La Fare a

[1] On peut citer, en parlant de madame des Ursins, deux singularités : le nom primitif de sa famille était *Rossini*, et le prénom de plusieurs membres de cette famille *Napoléon*.

» bien pu se faire enterrer récemment, mais il y a vingt ans qu'il est » mort. »

## CHAPITRE IX.

### 1723.

JUSQU'AU 22 FÉVRIER.

Coupe-gorge entretenu par privilége de grandeur. — Aigle à deux têtes vivant. — Majorité de Louis XV. — Premier entretien de ce prince devenu maître absolu. — Lit de justice. — Dubois confirmé premier ministre. — Le régent fait rendre compte de son administration. — Coup d'œil sur l'éducation de Louis XV.

Le commencement de cette année fut marqué par une discussion entre M. le duc de Tresmes, gouverneur de Paris, et M. de Machault, lieutenant de police, dans laquelle on a vu la morale aux prises avec la faveur; il est presque superflu d'ajouter que la dernière a triomphé. Les jeux publics de hasard ont été dès longtemps défendus; mais il entre dans les prérogatives du gouverneur d'autoriser un de ces coupe-gorge, moyennant une forte redevance : il faut bien que les priviléges de la grandeur soient respectés. M. de Machault, à qui l'on rendait compte chaque jour de nouvelles catastrophes arrivées dans ce repaire, déclara au régent, vers la fin de l'année dernière, qu'il était impossible de maintenir ouverte une maison où des fripons galonnés, brodés et même décorés de différents ordres attiraient de jeunes bourgeois pour les dépouiller de l'argent volé à leurs parents ou à leurs patrons. Le lieutenant de police ajouta qu'il se passait peu de soirées où le tapis vert protégé par M. de Tresmes ne fût pas teint du sang de quelque victime de la friponnerie, de la passion ou du désespoir. « En un mot, dit le magistrat en terminant sa remontrance, » ce lieu est un véritable séminaire de la Grève, et certes il doit ré- » pugner à un pair du royaume d'en tirer un lucre; car si, comme le » disait Vespasien, l'or n'a pas d'odeur, il me semble qu'on doit » voir sur celui-ci l'empreinte de sa vile origine. » Malgré cette éloquente péroraison, Philippe n'ordonna point la fermeture immédiate du tripot; il demanda quelque temps pour y réfléchir, racheta de M. de Tresmes par une pension de deux mille livres le droit attaché au gouvernement de Paris, et, la maison de jeu ayant été close, on cessa

de se ruiner et de s'égorger sous la protection d'un haut fonctionnaire commis à la conservation de l'ordre public.

Les honnêtes gens applaudissaient à cette mesure; mais tout n'était pas fini. M. le gouverneur de Paris ayant appris que la dévote princesse de Carignan tenait un tripot dans son hôtel même, rouvrit immédiatement le sien. M. de Machault, soutenu cette fois par le régent, fit signifier à M. de Tresmes qu'il eût à fermer de nouveau ce jeu, déclarant que le privilége invoqué par le duc n'était consacré par aucune ordonnance, et que Sa Seigneurie serait condamnée si la question était portée au parlement. L'affaire fut en effet évoquée devant cette compagnie; mais M. le lieutenant de police, n'étant ni pair, ni premier gentilhomme de la chambre, ni cordon bleu, eut tort, parce que M. le duc est tout cela. Le gouverneur de Paris conserve boutique ouverte de vice et de brigandage, ce qui ne l'empêche pas de garder la pension de deux mille livres... Oh! c'est une belle chose que le crédit!

On a vu dernièrement à Paris un animal que l'on croyait fabuleux : c'est cet aigle à deux têtes que les Romains avaient adopté pour signe martial, et que les empereurs d'Allemagne admirent depuis dans leurs armoiries. Cet oiseau est de la grosseur d'un coq d'Inde, et de la couleur d'un aigle ordinaire. De sa poitrine s'élancent deux cous assez minces de la longueur de sept à huit pouces, lesquels se terminent par des têtes offrant cette singularité que le bec de la tête droite est plus fort, plus aigu que celui de la tête gauche. Quand on donne à manger à l'animal, l'une des têtes semble faire le guet pour la conservation de la proie qu'il dévore de l'autre. Ces deux fonctions sont exercées alternativement par les deux chefs; on a même remarqué que l'alternative est d'une régularité qui ne se dément jamais, et l'on n'a pas vu une seule fois dans l'espace d'un mois que la même tête ait mangé ou surveillé deux fois de suite. « L'allégorie de » l'aigle impériale s'interprète plus largement, disait à cet égard un » homme d'esprit; la puissance dont elle est l'emblème dévore à la » fois de tous côtés. »

Le 16 février Louis XV était à peine éveillé, que M. le duc d'Orléans entra dans sa chambre, tira ses rideaux, mit un genou en terre, et lui fit son respectueux compliment en lui déclarant « qu'il n'était » plus qu'un sujet soumis aux ordres de Sa Majesté. » Le roi entrait

dans sa quatorzième année; l'horloge du château venait de sonner l'heure de sa majorité. Le jeune souverain répondit avec affabilité à son parent. « Je vous remercie, mon cousin, lui dit-il, des soins que vous avez donnés à mon royaume pendant plus de sept années, et je suis bien aise de prévenir à cet égard ce que vous dira mon chancelier dans le lit de justice que je tiendrai.

— Sire, répliqua le prince, je sais tout ce qui a manqué à mon administration pour que j'aie mérité ce compliment... Mais la perfection n'est pas habitante de la terre, et, dans les affaires, agir pour le mieux c'est faire le moins mal possible. Quels ordres Votre Majesté a-t-elle à me donner?

— Mais, mon cousin, je ne sais...

— Par exemple, relativement aux personnes exilées...

— Mon cousin, je n'ai exilé personne.

— Je le sais, sire, et je désire que Votre Majesté ne croie jamais à la nécessité de le faire.

— Ah! puisque me voilà tout à fait le maître, je veux que l'on ôte de ma chambre le lit de mon gouverneur.

— Votre Majesté sera obéie.

— Cependant, ajouta Louis XV, je trouve bon que le duc de Charost ou mon sous-gouverneur couche encore près de moi pendant trois ans, mais sous un pavillon que l'on enlèvera le matin. Vous concevez, monsieur le duc, qu'il est important que je ne passe plus aux yeux de ma cour pour un enfant qui a peur la nuit.

— Votre Majesté, dit en riant le duc d'Orléans, ne m'a pas encore parlé ce matin de l'*homme au masque de fer*, dont elle me demandait le nom hier à son coucher. Alors encore j'aurais manqué à mon devoir en révélant ce secret, puisque Votre Majesté n'en devait être instruite qu'à sa majorité... Me voilà prêt maintenant à répondre aux questions qu'elle daignera me faire sur ce captif mystérieux

— Parlez donc, mon cousin, racontez-moi les aventures du *masque de fer*... Je vous écoute.

— Je vais obéir... Et Philippe raconta.

— Eh bien! dit Louis XV après avoir entendu ce récit jusqu'au bout, s'il vivait encore, je vous prierais à l'instant de courir lui rendre la liberté... Je suis fâché que le roi mon bisaïeul ne l'ait pas fait. »

Le 20 février le roi se rendit aux Tuileries, où le surlendemain il

tint le lit de justice dans lequel sa majorité fut proclamée en présence des pairs, du parlement, des chevaliers de l'ordre et du conseil d'Etat. La séance fut ouverte par un discours du chancelier annonçant que, selon les lois de la monarchie, le roi prenait à dater de ce jour le gouvernement direct de ses Etats. Sa Grandeur remercia ensuite, au nom de Sa Majesté, M. le duc d'Orléans des services qu'il lui avait rendus pendant sa minorité, pria ce prince de les lui continuer, et de l'aider de ses conseils dans l'administration du royaume. Louis XV confirma ensuite le choix fait par le régent de M. le cardinal Dubois pour la charge de premier ministre. Philippe fit rendre compte dans la même séance de son administration durant les sept années et demie de la régence. M. d'Armenonville, chargé de cette tâche délicate, s'en tira en homme habile. Avouant avec une sorte de franchise les erreurs financières qui ont découlé du système de Law et les malheurs qu'ils ont amenés, il prouva néanmoins que les finances étaient dans un état beaucoup plus florissant qu'à la mort de Louis XIV. Le contrôleur général fit voir d'ailleurs la France sur un pied glorieux dans ses relations et ses alliances avec l'Europe. Enfin ce ministre montra l'Eglise française pacifiée et les ressentiments religieux à peu près éteints. Sans doute, en examinant de bien près ces divers points, on aurait pu trouver beaucoup de choses à contredire dans le rapport de M. d'Armenonville; mais les affaires de l'Etat sont aux yeux des masses gouvernées comme ces tableaux qui pour offrir un point de vue satisfaisant doivent être regardés d'un peu loin.

Terminons ici nos observations sur la régence par un rapide examen des soins donnés à l'éducation de Louis XV. Rien de ce qui peut contribuer à former un grand roi ne fit partie de l'instruction de ce prince, que la nature avait doué cependant d'une facilité de conception qu'il ne fallait qu'exciter en la dirigeant bien; mais la première de ces conditions ne fut remplie qu'en faveur d'une foule d'éléments ou secondaires, ou complétement inutiles. On éleva Louis XV de manière à en faire le roi de sa cour et de ses ministres plus que celui de la France. Villeroi ne savait rien que se faire valoir, que relever l'éclat de ce qui brille, et vanter cette chimère d'avantage qu'on appelle une grande naissance. Ce seigneur si fier et si nul n'était bon qu'à mettre dans la tête du prince des idées de vanité. Fleury, trop peu instruit pour apprendre à Louis XV ces grandes choses que Fénelon apprit au duc de Bourgogne, les lui faisait en-

trevoir par des professeurs à gages, qui, occupés uniquement de se faire une position, rendaient leur régime d'autant plus *bénin* qu'ils espéraient en tirer un plus grand parti en flattant la paresse de leur royal disciple. C'est ainsi qu'ils lui montrèrent, au moyen de ce système à l'eau de rose, un peu d'histoire faite exprès pour lui; quelques notions de géographie, tendant surtout à lui prouver qu'il était le monarque le plus puissant de la terre; de faciles éléments de physique générale, afin qu'il eût une faible teinture du rôle que jouent dans l'univers la portion de globe qu'il gouverne et les vingt-cinq millions d'âmes qui lui obéissent.

Pendant que ces professeurs complaisants se ménageaient, à l'aide d'une tâche si facile, des places d'académiciens et des pensions, l'ancien évêque de Fréjus éloignait soigneusement de Louis XV ces grandes catastrophes historiques qu'il serait si important de mettre, comme leçons, sous les yeux des princes destinés au trône; il ne lui avait pas même laissé entrevoir les auteurs qui ont traité des hauts intérêts de la politique, de la diplomatie, du commerce, des finances, des arts. En récompense, au jour de sa majorité, le roi est déjà fort avancé dans la connaissance de sa généalogie; il connaît mieux que certains évêques la coutume de Paris sur les offices divins, et ce prince en remontrerait à son grand chambellan sur la science de l'étiquette. Enfin Villeroi, Fleury et les instituteurs parasites se sont parfaitement entendus pour faire de notre maître un monarque vain, faible, complaisant, accessible aux grands, réservé et défiant avec le peuple, petit dans les exercices de la religion, et, par-dessus tout, un monarque chasseur, parce que avec le secours de cette passion les ministres ne laisseront à Sa Majesté de son pouvoir que ce qu'ils voudront qu'il en ait.

FIN DE LA RÉGENCE.

# MAJORITÉ.

## CHAPITRE X.

### SUITE DE 1723.

Le roi réintègre les princes légitimés dans leurs honneurs. — Le salut du bonnet. — Subtilités de Breteuil pour enlever les preuves du mariage de Dubois. — Breteuil est fait ministre pour cela. — Mort du cardinal Dubois. — Détails curieux sur la fin de ce cardinal. — Énumération de ses richesses. — Le frère et le neveu de Dubois. — Nouvel échantillon de la reconnaissance des grands. — Le duc d'Orléans est premier ministre. — Il ne signe pas les ordonnances relatives aux finances. — Nouvelle organisation de la compagnie des Indes. — Le curé Meslier et ses *Confessions*. — Les fermes sont données à bail. — Mort de *Madame* duchesse douairière d'Orléans. — Philippe d'Orléans est frappé d'apoplexie. — Détails sur ses derniers instants. — Poncet de la Rivière. — Oraison funèbre du régent. — Comment *M. le duc* est nommé premier ministre. — *Inès de Castro* de la Motte.

Le roi a déjà fait acte de souveraineté à la manière de Louis XIV en faveur des princes légitimés; il leur a rendu, sauf le droit de succéder à la couronne, tous les honneurs et prérogatives dont ils jouissaient sous le règne précédent. Louis XV, tout jeune qu'il est, se pénètre déjà de cet esprit de souveraine puissance qui prétend que personne dans l'Etat ne puisse donner tort à celui qui gouverne ou a gouverné. C'est là l'essence de la royauté. Cette affaire est une des premières qu'on ait discutées dans le conseil de Sa Majesté aussitôt que sa forme stable a été arrêtée; la déclaration est du 26 avril. Elle porte que les légitimés prendront place au parlement immédiatement au-dessous des princes légitimes; qu'ils y auront, comme eux, voix délibérative avant les ducs et pairs; mais qu'ils ne pourront traverser le parquet ni faire marcher devant eux plusieurs huissiers; ce qui ne les empêchera pas cependant de recevoir le *salut du bonnet*. Expliquons ce que c'est que ce privilége. Lorsque dans une délibération le premier président adresse la parole aux princes légitimes, il ôte son bonnet et leur dit : « Monsieur, votre avis. » La même chose aura lieu pour les princes légitimés, avec cette distinction que le premier président dira : « Monsieur le duc du Maine, ou Monsieur » le comte de Toulouse, votre avis. » Sentez-vous la différence? Ce

nom mis après Monsieur, comme cela vous fait descendre un homme dans l'opinion des assistants!

Du reste, dans les festins ou dans les cérémonies publiques, les légitimés ne devront pas tenir tout à fait le même rang que les légitimes : il est probable qu'un règlement supplémentaire établira cette partie du cérémonial par pieds, pouces et lignes; c'est d'une importance trop majeure pour qu'on néglige d'être précis à cet égard. En attendant, il est décidé que le prince de Dombes et le comte d'Eu jouiront pendant leur vie des honneurs autrefois accordés à MM. de Vendôme; mais qu'ils s'éteindront avec eux.

Cette déclaration, où tant de restrictions sont mêlées aux honneurs rendus à MM. du Maine et de Toulouse, ne les a point satisfaits; dès que l'affaire a été décidée, le premier est parti pour Sceaux, le second est allé s'enfermer à Rambouillet.

Enfin le cardinal Dubois s'est acquitté envers le marquis de Breteuil; il a pu trouver l'occasion de pousser doucement M. Leblanc hors du ministère de la guerre, et l'ancien intendant de Limoges a été mis en possession de ce département. Le public est outré du renvoi d'un homme actif, exercé aux affaires, aimé des troupes et rempli de talent et d'honneur, surtout quand il est reconnu que M. de Breteuil n'a jamais vu d'autres troupes qu'un régiment qui passait sous ses fenêtres quand il habitait la capitale du Limousin.

Voici les détails que le nouveau secrétaire d'Etat a révélés lui-même sur la cause qui lui a mérité la reconnaissance du premier ministre. Dès que Breteuil fut informé de l'importance que Dubois attachait à l'enlèvement des papiers constatant son mariage, cet ami serviable se mit en tournée dans le ressort de son intendance, suivi seulement de deux valets. Un soir, bien tard, notre voyageur arrive à la porte du curé qui a marié jadis monseigneur l'archevêque de Cambrai; il frappe au presbytère et demande l'hospitalité. Au nom de M. l'intendant, pasteur, nièce, servante, jardinier, tout s'empresse. Les canettes ne sont pas assez vastes pour épancher le meilleur vin des messes; il n'y a pas assez de couteaux à la cuisine pour égorger les gras chapons que mademoiselle la nièce, ou soi-disant telle, sait fort bien distinguer des poulardes, indépendamment même de leur embonpoint. Le souper fut excellent, Breteuil y fit honneur; mais ce qui surtout charmait M. le curé, c'était la familiarité tout

affable avec laquelle M. l'intendant daignait le traiter, et la grâce empressée qu'il mettait à lui verser son propre vin. Avant que l'honnête ecclésiastique fût tout à fait gris, Breteuil lui dit que l'objet spécial de sa tournée était de vérifier par lui-même comment les registres des paroisses étaient tenus dans la province, et qu'il ne doutait pas que lui, curé rempli d'intelligence autant que de piété, ne les tînt mieux que tous ses confrères. Le prêtre campagnard répondit que M. l'intendant était bien bon d'avoir une idée aussi avantageuse de lui, mais qu'en ce point au moins elle était fondée; et pour preuve, tirant les registres d'une armoire, il les mit sur la table devant le marquis. Celui-ci eut l'air de les parcourir négligemment, chercha l'année intéressante, la trouva, reconnut l'acte dangereux, fit une petite corne au bas de la page, et, posant avec indifférence le livre sur une chaise, s'écria : « C'est à merveille, curé... Buvons. » La nièce était allée disposer le lit de M. l'intendant, les valets s'étaient retirés discrètement au dessert; on but souvent, et le curé but sans mesure. Il jasa beaucoup, rit plus que les canons ne le permettent, jura même deux ou trois fois; puis, nonobstant le respect dû à M. l'intendant, il s'endormit. Breteuil s'empare alors vivement du registre, retrouve l'endroit marqué et enlève le feuillet accusateur. « Curé, dit-il ensuite en frappant sur l'épaule de son hôte, il se fait » tard, il faut que je reparte de bonne heure; allons nous coucher. » Le lendemain Breteuil glissa quelques louis dans la main de la servante du presbytère, baisa au front mademoiselle la nièce, qui trouva peut-être que pour un homme de cour M. l'intendant était bien modeste, et bientôt il perdit de vue la maison curiale et le coq-girouette du clocher de l'église. Il est probable que, malgré sa grande exactitude, le curé ne se sera pas aperçu de la soustraction du feuillet.

Mais ce n'était pas tout; on n'avait négligé aucune formalité légale lors du mariage de Dubois; il existait certain contrat chez un notaire de campagne; or on n'escamote pas la minute d'un acte comme un feuillet de registre, l'intendant ne pouvait d'ailleurs faire aucune recherche motivée dans l'étude du garde-note. Il fallait agir par séduction; la chose, heureusement, paraissait praticable : les consciences limousines ne sont pas invulnérables comme le corps d'Achille. Le tabellion qui avait passé le contrat était mort depuis longtemps; Breteuil fit venir son successeur, et, s'étant expliqué sur ce

qu'il attendait de sa condescendance, il lui laissa l'option entre une bourse très-ronde et un cachot très-noir. L'homme aux contrats répondit qu'il n'aimait pas moins l'argent que le grand jour; il livra la minute, reçut les espèces, fit rebâtir sa maison et ne se repentit nullement du marché. Breteuil y trouva bien mieux son compte encore : le notaire n'avait gagné qu'une maison; le marquis eut un ministère, avec lequel il gagnera des châteaux.

Les hommes les plus habiles, les plus heureux dans les efforts qu'ils font pour se procurer des biens et des honneurs, sont impuissants contre le destin qui peut les leur enlever en un instant avec la vie. Dubois, archevêque, cardinal, premier ministre; Dubois, jouissant d'un revenu de deux millions, n'a pu reculer d'une seconde le terme de ses prospérités. Il est mort à Versailles des suites d'une maladie honteuse.

Le cardinal avait fait transporter la cour de Versailles à Meudon, sous prétexte de procurer au roi le plaisir d'un nouveau séjour; mais réellement dans le but de se trouver plus à portée des secours que sa situation exigeait quand il était forcé de rester auprès de Sa Majesté, ou d'abréger de moitié les souffrances aiguës que la voiture lui causait lorsqu'il allait travailler avec le roi. Son Eminence, qui jamais, en dépit de la mitre et de la pourpre, n'avait déguisé ses débauches effrénées, se faisait traiter fort secrètement de la maladie qu'elles avaient causée, non qu'il eût honte du principe ou de la conséquence, mais parce qu'un homme environné d'une haute faveur ne doit point s'avouer malade. D'après ce système Dubois voulut, à la fin de juillet, assister à une revue que Louis XV passait de sa maison, afin de recevoir les honneurs qu'on rend au premier ministre, honneurs peu différents de ceux rendus au roi lui-même. Le cardinal monta donc à cheval un quart d'heure avant l'arrivée de Sa Majesté, et passa devant la troupe. Les drapeaux s'inclinèrent à son approche, les officiers les saluèrent de l'épée, les tambours battirent, les trompettes sonnèrent... Son Eminence paya cher cette satisfaction, cet éclair rapide d'une gloire enivrante. Le mouvement du cheval fit crever un abcès que Dubois avait à la vessie; il dut passer du théâtre de son triomphe dans un lit de douleur. Les médecins déclarèrent le surlendemain que la gangrène était survenue; trois jours après elle

avait fait des progrès rapides, qui se manifestèrent au dehors... Une opération majeure, une amputation que je ne puis désigner avec précision devint indispensable. Lapeyronie, opérateur célèbre, se chargea d'annoncer au cardinal que, s'il ne se soumettait à son scalpel c'en était fait de lui. A cette nouvelle Son Eminence entra dans une fureur horrible, qui s'exhala en un déluge de vociférations contre les médecins; ceux présents au lit du malade furent salués de la plus riche salve de jurements que jamais membres de la Faculté aient entendue, avec accompagnement de grimaces et de grincements de dents dignes d'inspirer un peintre chargé de peindre les damnés.

Cependant on décida Dubois à se faire transporter de Meudon à Versailles; dès qu'il y fut arrivé, les médecins revinrent sur la nécessité de procéder immédiatement à la *soustraction totale*...

« Totale! coquins que vous êtes... vous ne sentez donc pas la force de ce mot? s'écria-t-il.

— Pardon, monseigneur, répondit Lapeyronie, mais ne vaut-il pas mieux sacrifier la partie que de perdre le tout?

— Sans doute, bouchers infâmes! et si vous ne me demandiez qu'un bras ou même une jambe, je me résignerais; mais... ce qu'il faut vous livrer...

— Est devenu tout à fait superflu à Votre Eminence.

— Ah! sac... bourreau, dit le cardinal d'une voix qui fit vibrer les vitres... tu viens me débiter des quolibets du théâtre de la foire; sors d'ici, double traître, pendard, scélérat, gibier de Montfaucon! Et le prince de l'Eglise, faute de mieux, jeta son bonnet à la tête de Lapeyronie.

— Tout cela, monseigneur, ne fait qu'empirer votre situation, répondit le docteur en jetant doucement sur le lit le projectile peu offensif que l'irascible malade venait de lui envoyer.

— Allons, Dubois, il faut être raisonnable! dit Philippe, qui se trouvait là... Que diable! puisqu'il y a nécessité absolue, et que d'ailleurs l'inutilité ultérieure est constatée...

— Votre Altesse Royale en parle à son aise, répliqua l'archevêque de Cambrai en se faisant un violent effort pour ne pas blasphémer... Mais si l'on vous proposait de faire un eunuque noir du premier prince du sang, vous tiendriez un autre langage.

— Ce n'est pas moi qui suis affligé d'un ulcère à la vessie.

— Je le sais; Votre Altesse Royale a toujours été plus heureuse

que moi aux jeux de hasard, quoiqu'elle ait rarement choisi les joueurs... Il y a une providence particulière pour les princes...

— Qui m'a déjà fait perdre un œil... Mais revenons, il faut que tu te décides... Je le veux...

— C'est cela, Votre Altesse m'ordonne de me réduire au néant, comme elle m'ordonnait naguère de faire un rapport au conseil... Mais je dois jusqu'à la fin lui obéir... je me sacrifie.

— Après tout, Dubois, je ne prétends pas que tu te fasses opérer par obéissance... et si tu tiens aux superfluités...

— Non, non, me voilà décidé... Prépare-toi, bourreau que l'enfer confonde! dit le cardinal en lançant un regard foudroyant sur l'opérateur.

— Je suis prêt, répondit Lapeyronie; mais je dois inviter Votre Eminence à se faire administrer les sacrements avant l'opération.

— Ah! voilà ce que j'avais prévu, cannibale affublé d'une robe, membre de la Faculté que le diable préside! il te tarde de boire mon sang, de déchiqueter mon cadavre...

— Je me retire, dit l'opérateur impatienté...

— Non, demeure, reprit Dubois d'un ton plus calme, je vais te livrer ta proie... » Et il fit appeler un récollet de Versailles pour se confesser.

Le cardinal ne resta pas avec ce religieux plus d'un demi-quart d'heure, et ce bref entretien fut le seul acte de pénitence qu'il fit. D'après ce que les médecins lui avaient dit de l'extrême danger de l'opération, le confesseur conseilla à son pénitent de recevoir sur-le-champ le viatique.

« Le viatique! s'écria le malade, c'est promptement dit; mais il y a un grand cérémonial pour les cardinaux, que vous ne connaissez pas vous autres gueusaille ecclésiastique de Versailles... Qu'on aille à Paris le savoir de Bissy.

— Le danger est pressant, dirent les médecins d'une voix unanime... il faut opérer à l'instant.

— Opérez donc, tigres carnassiers! » vociféra le ministre en se découvrant lui—même jusqu'aux pieds.

Lapeyronie, malgré le roulement d'invectives et de blasphèmes que Dubois fit entendre pendant l'opération, la consomma avec autant d'adresse que de célérité. Mais, outre que d'avance le malade était condamné, les transports de fureur auxquels il se livrait rendaient

son salut impossible. Il acheva de consumer ce qui lui restait de forces en imprécations contre le ciel, contre toute la nature, contre lui-même, et bientôt les premières convulsions de la mort se joignirent à celles de sa colère et de son désespoir. Ce fut seulement alors, c'est-à-dire quand les facultés presque éteintes de ce prince de l'Eglise ne lui permirent plus de blasphémer, qu'on lui donna l'extrême-onction, qui lui tint lieu de viatique.

Le prêtre, dans la précipitation avec laquelle il fallut administrer ce dernier sacrement, déposa les saintes huiles auprès du hideux produit de l'opération, qui était encore sur la table, et dont l'honnête ecclésiastique n'avait pu reconnaître ni la nature ni la forme. Pendant les dernières lueurs de sa connaissance, Dubois voulut voir ce que l'art venait de soustraire de son corps. Je passe sous silence la harangue étrangement pathétique que Son Eminence adressa à cette cause première de tous ses maux, et je n'essayerai point de dépeindre les contorsions, la décomposition de physionomie qui servirent de pantomime à ce discours.

Enfin, le 10 août, mourut, à l'âge de soixante-six ans, le cardinal Dubois, archevêque de Cambrai, titulaire des abbayes de Nogent-sous-Couci, Saint-Just, Hérivaux, Bourgueil, Berg-Saint-Vinox, Saint-Bertin et Cercamp, premier ministre du royaume de France, surintendant des postes, et de plus membre de l'Académie française, ce que j'avais négligé de dire, parce que Dubois étant un des hommes les plus riches et les plus puissants de la France, il était entendu qu'il devait être académicien.

Le corps de ce phénomène de fortune fut transporté de Versailles dans l'église du chapitre de Saint-Honoré à Paris, où l'abbé Dubois, neveu du défunt, était chanoine. On l'enterra dans la première chapelle à droite en entrant; on doit lui élever un beau mausolée. L'assemblée du clergé, ouverte au mois de janvier, et dont le cardinal était président, fit célébrer pour lui un service solennel. Il y en eut un autre dans l'église métropolitaine, auquel les cours supérieures assistèrent. Mais tous les casuistes déclarèrent unanimement l'oraison funèbre impossible.

Les richesses que laisse Dubois sont immenses; essayons d'en découvrir les sources. La place de premier ministre lui valait cent cinquante mille livres, la surintendance des postes cent mille livres; l'archevêché de Cambrai donnait à peu près autant, et les sept ab-

bayes dont il était pourvu rapportaient davantage. Indépendamment de ces divers revenus, le cardinal recevait de l'Angleterre quarante mille livres sterling par an, somme équivalant à un million de notre monnaie. Cette énorme allocation, que Dubois ne cachait point, prouvait avec une évidence irrécusable que ce ministre avait fait plier la politique du cabinet de Versailles à celle de la cour de Saint-James. La vaisselle d'argent ou de vermeil qu'on trouva chez le premier ministre, ses meubles d'une recherche extrême, ses bijoux, ses pierreries, ses équipages somptueux, ne valaient pas moins de trois millions, et son coffre-fort renfermait onze cent mille livres. Le portefeuille du cardinal apprit qu'il avait une créance de cinq cent mille livres sur le marquis de Breteuil, ministre de la guerre; on découvrit en outre parmi ses papiers un brevet de retenue sur les postes de trois cent mille livres, le titre de trente mille livres de rente sur la ville de Paris, et celui d'une charge de secrétaire du cabinet, dont le remboursement était exigible.

Sans doute les énormes émoluments de Dubois s'éteignent avec lui; mais en récapitulant la valeur des terres dont je n'ai pas parlé, les trésors qu'on a trouvés chez lui, son mobilier et les rentrées à effectuer, on reconnaîtra que ce cardinal laisse plus de douze cent mille livres de rente à ses héritiers, c'est-à-dire à son frère unique, ancien chirurgien de Brive-la-Gaillarde, qu'il avait fait secrétaire du cabinet, et à l'abbé Dubois, fils du précédent, chanoine de Saint-Honoré. Ce dernier, ecclésiastique digne des temps primitifs de la chrétienté, vécut toujours dans la retraite, sans avoir jamais voulu accepter ni dignités, ni pensions, ni bénéfices. Son père n'est pas moins simple, pas moins modeste que lui, et ces deux riches héritiers ont déclaré que l'immense héritage que Dieu leur envoyait était le patrimoine des pauvres.

Les Français ont ri de la mort de Dubois, comme ils avaient ri de son élévation au siége de Cambrai, au cardinalat et au premier ministère, sans lui tenir compte ni de son esprit ni de l'adresse qu'il apporta dans les affaires, adresse qui souvent diminua les calamités de la France. Le régent, oubliant que cet homme immoral fut pour lui un serviteur indispensable pendant son administration, ne lui donna pas un soupir de regret. La veille de la mort du cardinal Son Altesse Royale écrivait à Nocé, que Son Eminence avait fait exiler : « L'orage qui menace va faire partir mon drôle, et demain, sans

» doute, tu auras de mes nouvelles. » En effet, le lendemain Philippe écrivit à l'exilé : « Morte la bête, mort le venin; je t'attends » ce soir au Palais-Royal. » Nocé ne manqua pas au rendez-vous, les funérailles de Dubois furent célébrées le verre à la main, et M. le duc d'Orléans rit beaucoup de ce distique, qu'un des convives proposa de faire graver sur le monument du favori :

Rome rougit d'avoir rougi
Le maq..... qui gît ici,

Voilà un nouvel échantillon de la reconnaissance des grands. Mais Dubois s'en était rendu compte d'avance : il savait que ce bien-là finit toujours par se réduire à rien ; et c'était pour cela que, le réalisant en valeurs plus solides, il en avait tiré à peu près quarante millions.

Il était naturel de penser, après la mort de Dubois, que le duc d'Orléans demanderait la place de premier ministre, et tout portait à croire que Louis XV ne la refuserait pas à celui qui avait gouverné la France. En effet, l'évêque de Fréjus, dont l'empire sur l'esprit du roi équivaut à une autorité absolue, n'a pas songé un instant à conseiller un refus à Sa Majesté; mais cet ecclésiastique lui a donné l'idée d'une restriction. Fleury a fait entendre au jeune monarque que Son Altesse Royale, avec la disposition qu'elle eut toujours à se laisser dominer par ses favoris, ne pouvait sans danger pour l'Etat être revêtue du pouvoir de signer les ordonnances des finances. Cet objet était en même temps agité dans le conseil particulier du duc; quelques-uns de ses amis essayaient de lui persuader qu'après avoir été le maître du royaume, il ne pouvait accepter des attributions ministérielles mutilées; d'autres, mieux inspirés peut-être, représentaient à ce prince que, sans cesse poursuivi par les calomnies de ses ennemis, il devrait éviter une responsabilité qui le rendrait garant des déprédations et des fautes de ses subordonnés, qu'il lui serait trop difficile de surveiller. M. d'Orléans se rangea à l'avis de ces derniers conseillers : il fit lui-même, en acceptant le premier ministère, une exception des ordonnances des finances, que le roi signe lui-même sous la direction de son conseil.

D'après un nouveau règlement, la compagnie des Indes sera régie par douze directeurs propriétaires de cinquante actions au moins

chacun ; ils seront assistés de huit syndics, aussi porteurs de cinquante actions, et contrôlés par quatre commissaires du conseil. Ces officiers tiendront séance deux fois par mois, et la compagnie se réunira chaque année en assemblée générale le 15 mars. Le 17 septembre présent mois, une réunion générale a eu lieu en présence de M. le duc d'Orléans, premier ministre, pour le choix des directeurs et syndics. Dans la même séance Son Altesse Royale, au nom du roi, a confirmé à la compagnie le privilége exclusif de la vente du café et du tabac.

Le nommé Jean Meslier, curé d'Etrépigny en Champagne, connu par des opinions religieuses mêlées d'une philosophie peu orthodoxe, mourut dans sa cure le 30 septembre, âgé de cinquante-cinq ans. En même temps qu'on apprenait à Paris la mort de cet ecclésiastique, les presses de la Hollande terminaient l'impression d'un manuscrit intitulé *Confessions du curé Jean Meslier* et que les curieux se procurent à grands frais[1]. J'ai lu ce livre, qui exprime avec une entière indépendance les pensées de l'auteur sur la religion. On lisait au verso d'un papier servant d'enveloppe aux cahiers originaux sur lesquels on a imprimé : « J'ai vu et connu les abus, les erreurs, les vanités, les » folies, les méchancetés des hommes, je les ai haïs. Je n'ai osé le » dire pendant ma vie ; je le dirai au moins en mourant et après ma » mort. C'est afin qu'on le sache que j'ai écrit le présent mémoire, » pour qu'il puisse servir de témoignage à la vérité. »

Peu de jours avant sa mort, Meslier écrivit à deux curés de son voisinage pour leur déclarer qu'il consignait une copie de son écrit au greffe de Sainte-Menehould ; mais qu'il craignait qu'on ne le supprimât, suivant l'usage établi d'empêcher que les peuples ne soient instruits. Meslier aimait la justice avec ardeur, il la pratiquait avec courage. Un jour le seigneur de sa paroisse ayant maltraité des paysans, ce curé refusa de prier pour lui au prône. Le gentilhomme en porta plainte à l'archevêque de Reims, qui, selon l'usage encore, donna raison au noble sur l'obscur ministre des autels et l'obligea à réintégrer le premier dans ses droits spirituels. Meslier contraint par les ordres de son chef, y satisfit de la sorte : « Nous prierons le Sei-

[1] Voltaire a donné depuis un extrait de cet ouvrage ; mais ce grand écrivain a refait les opinions de Meslier, et lui a prêté des assertions athées qu'il n'a point émises.

» gneur, dit-il à ses paroissiens, de convertir ces riches au cœur dur, » et de leur donner l'humanité dont ils ont besoin. »

Les fermes générales, mises en régie après la chute du système parce qu'il avait été impossible de trouver une compagnie assez hardie pour s'en charger, viennent d'être confiées à une société de traitants moyennant cinquante-cinq millions par année ; ce sera fort avantageux si l'on paye.

Continuant ma chronique funéraire, comme disait ma tante, chronique interrompue par la brève mention financière que je viens de faire, j'ai à consigner ici la mort de *Madame*, duchesse douairière d'Orléans, arrivée dans les premiers jours de novembre. Cette princesse avait beaucoup de connaissances assidues, mais peu d'amis, et encore moins d'ennemis. Son existence depuis la mort de *Monsieur*, frère de Louis XIV, fut toute négative quant à l'influence dans les affaires publiques ; elle affectionnait trop le repos d'esprit pour entrer dans les intrigues de l'Etat. *Madame* aimait son fils avec faiblesse ; tous les défauts de ce prince étaient à ses yeux de brillantes qualités. Quand on lui parlait de son libertinage effréné, elle répondait : « Vraiment, il est bien heureux de pouvoir y suffire ; » et si l'on déplorait en sa présence les orgies habituelles du régent, elle disait sans s'émouvoir : « Il faudra que je lui conseille de choisir les vins. » Ces mots naïfs prouvent que la duchesse douairière ne se piquait ni de sévérité pudique ni de sobriété. En effet, elle eut toujours ou des amants ou des complaisants ; elle aima Louis XIV assez ouvertement pour qu'on ait pu dire sans trop d'invraisemblance que le régent et la duchesse de Lorraine étaient un peu plus que le neveu et la nièce du grand roi. Aussi la princesse palatine eut-elle toujours la plus grande aversion pour madame de Maintenon, qu'elle ne désignait que par les épithètes de *bigote*, de *sorcière*, de *vieille truie*. L'abbé Dubois dut à la bienveillance de *Madame* sa place de sous-gouverneur de M. le duc de Chartres ; l'air libre et la réputation de ce petit collet ayant, dit-on, plu à cette Altesse allemande, qui, en fait de politesse, aimait beaucoup qu'on s'exprimât et qu'on agît franchement. Vieille, la duchesse douairière parvint à détourner quelques émanations de la reconnaissance que Law devait à M. le duc d'Orléans. Les entrevues de cet Ecossais avec *Madame* avaient lieu le soir à Saint-Cloud. Il ne s'y rendait pas, à coup sûr, sur les ailes de l'Amour, mais les soupers

qui l'attendaient étaient délicats, les vins exquis coulaient à flots pressés... et puis la reconnaissance ne savait plus ce qu'elle faisait.

*Madame* eut toujours des inclinations masculines. Elle portait des perruques d'homme, endossait la fameuse casaque bleue imaginée pour les chasseurs privilégiés de Louis XIV ; quelquefois on la vit, du vivant de son mari, revêtue littéralement du haut-de-chausse. Son Altesse Palatine enfourchait le coursier de chasse, lui serrait les flancs de son robuste genou, et le faisait obéir à sa main plus que féminine. Personne ne devançait *Madame* au courre du cerf ; elle maniait le fusil, le couteau de chasse, la dague comme une autre femme manie l'éventail. Rentrée dans son palais, cette nouvelle amazone passait des heures entières à écrire dans toute l'Europe sans nécessité, et seulement par manière de récréation. C'est ainsi que, de son aveu, elle a fait pleuvoir chez les princes ou princesses de la chrétienté quinze ou vingt mille lettres anecdotiques, critiques, satiriques, et généralement peu canoniques, sur les événements, aventures, intrigues, scandales recueillis à la cour de France ; elle disait quelquefois, dans les dernières années de sa vie, que sa correspondance formerait au moins vingt volumes in-folio. *Madame* était franche jusqu'au cynisme, sans esprit, sans détour, sans pruderie. Louis XIV disait d'elle que « si ce qu'on appelle dans une femme le tempérament » pouvait prendre une figure, il ressemblerait à sa belle-sœur. »

A la mort de cette princesse, les spectacles ont été fermés pendant huit jours parce qu'elle était veuve d'un fils de France. Le roi drape, et le deuil sera de quatre mois. Les méchants ont proposé de graver sur la tombe de *Madame : Ci-gît l'oisiveté.* Cette épitaphe ne conviendrait pas à tous égards ; car si Son Altesse Royale fut oisive dans les affaires, le mot de Louis XIV que je viens de citer laisse entrevoir qu'elle ne l'était pas dans les plaisirs.

A peine les tombeaux de la maison d'Orléans sont-ils refermés sur la duchesse douairière qu'il faut les rouvrir pour y descendre son fils... Philippe est mort à Versailles le 2 décembre, présent mois, à l'âge de quarante-neuf ans et demi.

Le duc d'Orléans n'avait voulu le premier ministère que pour satisfaire aux obsessions sans doute intéressées de ses favoris, qui lui persuadèrent qu'il ne pouvait se dispenser d'en être pourvu. A peine l'eut-il obtenu qu'il en fut accablé. Il s'excita dans les premiers temps

au travail ; mais la paresse et la dissipation reprirent bientôt leurs droits sur le prince voluptueux. Il abandonna les affaires aux secrétaires d'Etat, et se jeta de nouveau dans les déréglements. Mais sa constitution usée ne pouvait plus les supporter, sa santé s'altéra visiblement ; il était engourdi pendant toute la matinée ; ses yeux étaient rempli de sang extravasé ; les muscles de son visage s'agitaient par suite d'une irritation nerveuse née des excès ; en un mot, tout le physique de Philippe faisait prévoir aux médecins une prochaine attaque d'apoplexie. Ils l'engageaient avec instance à se livrer sans retard au régime et surtout à rentrer dans les bornes d'une vie raisonnable, lui donnant à entendre assez clairement que la continuation de ses habitudes actuelles ne pouvait manquer de lui être funeste. « Je vous » dirai, messieurs, répondait le duc, que, blasé sur tout, je me livre » au plaisir par laisser aller plutôt que par goût ; mais ce laisser aller » a pour moi quelque charme, et certes une vaine crainte ne m'y » ferait pas renoncer. D'ailleurs loin de craindre une mort subite, » que vous me faites pressentir, c'est celle que je choisirais s'il était » permis à l'homme de choisir la route qui doit le conduire au tom- » beau. Cependant, pour l'honneur de la Faculté, je me mettrai très- » incessamment à suivre ses avis. » Quelques jours après la promesse de M. le duc d'Orléans, Chirac la lui rappela, et lui dit d'un accent très-animé qu'il y avait urgence. « Pas trop, répondit Philippe en » riant, car madame d'Averne me disait hier au soir que je ne lui » avais pas encore paru si bien portant. Aujourd'hui, d'ailleurs, je » n'ai pas le temps de faire le malade, j'ai des affaires urgentes qui » ne peuvent être retardées. Mais lundi, sans remise, je suis tout à » vous, docteur, et au dieu d'Epidaure, patron des saignées, des pur- » gations et des clystères, que je hais autant que la duchesse ma » femme les affectionne. »

Au jour dit, le prince, loin d'être fidèle à sa parole, manges, par extraordinaire, beaucoup à son dîner ; l'habitude de Son Altesse Royale étant de se ménager pour le souper, qui était son repas de prédilection.

Dans l'après-dîner, M. le duc d'Orléans, enfermé dans son appartement avec la duchesse de Phalaris, l'une de ses maîtresses, était assis à côté d'elle, auprès de la cheminée, en attendant l'heure du travail avec le roi. Tout à coup le prince se laisse tomber sur le bras de cette favorite, qui, le voyant privé de connaissance, le renverse

doucement sur son fauteuil, se lève effrayée, éperdue, et court dans la pièce voisine chercher du secours. Mais, par une malheureuse fatalité, il ne se trouvait personne ni dans cette chambre, ni dans aucune partie de l'appartement. Les gens de M. d'Orléans, sachant qu'il montait toujours chez le roi par un escalier dérobé, et qu'à cette heure il n'avait jamais besoin d'eux, s'étaient tous écartés. Madame de Phalaris fut obligée de courir jusque dans la cour de marbre pour trouver quelqu'un. Bientôt le cabinet où le duc était toujours évanoui fut rempli d'une foule empressée, mais inexpérimentée, et plus d'une demi-heure se passa avant qu'on trouvât un chirurgien. Enfin quelqu'un amena le valet de chambre de M. le duc de Rohan, qui se hâta de saigner Son Altesse Royale après l'avoir fait porter sur son lit. Mais il n'était plus temps, Philippe d'Orléans avait cessé de vivre, et la duchesse, qu'on avait avertie, ne trouva plus que le cadavre de son mari... En ce moment, l'horloge du château sonnait six heures.

On voit, d'après ce récit véridique, le cas qu'on doit faire des propos de ces méchants qui, faisant survivre leur haine au prince qu'ils ont calomnié pendant sa vie, vont publiant partout qu'ayant préparé un poison pour Louis XV, il avait par erreur, d'autres disent par l'adresse d'un valet prévenu du complot, avalé lui-même le fatal breuvage. Les mêmes calomniateurs disent que les caves du Palais-Royal sont remplies d'or, tandis qu'il est à la connaissance de tous ceux qui ont voulu s'en convaincre que la succession de Philippe est grevée de neuf millions de dettes, que son fils, le duc d'Orléans actuel, a promis d'acquitter par des retranchements considérables sur les dépenses de sa maison.

*Il est mort avec son confesseur ordinaire*, dirent les légers Parisiens en apprenant que le duc d'Orléans avait une femme près de lui à son heure suprême. Sans doute la vie licencieuse de ce prince environnera sa mémoire du blâme de la postérité, comme elle lui mérita celui de ses contemporains; mais nos neveux, plus équitables que nous, écartant l'enveloppe de vices qui déparait ce beau caractère, tiendront compte au petit-fils de France d'une générosité pleine de noblesse et de désintéressement. Ils admireront en lui ce courage héroïque qui, à Steinkerque, à Nerwinde, à Turin, à Saragosse, montra le digne descendant de Henri IV, sous les traits les plus ressemblants à ceux de ce grand roi. On louera dans Philippe d'Orléans

une bonté, une humanité, une clémence qui lui firent oublier jusqu'aux injures les plus outrées, les plus injustes. On recherchera longtemps dans un rang aussi élevé le savoir universel, l'esprit étendu, la haute capacité qu'on trouvait réunis chez ce neveu de Louis XIV, et l'amabilité qui présidait à tous ses entretiens. Comme régent, Philippe offrira à ses juges impartiaux quelques actes dignes d'éloges, surtout s'ils reportent un œil observateur sur l'abîme où le feu roi avait plongé la France. L'essai du système de Law, dans la situation déplorable léguée à la régence, pouvait se faire avec sagesse, l'abus seul devait être prévenu; l'unique reproche que Philippe ait mérité en cela, c'est celui de s'être laissé entraîner par l'amorce enchanteresse. Du reste, M. d'Orléans, soit par ses alliances, soit par la clémence dont il a usé dans la conspiration du prince de Cellamare, renvoyé en Espagne après quelques jours de détention, M. d'Orléans, dis-je, a prouvé qu'il voulait à tout prix la tranquillité dont le royaume avait si grand besoin. La courte guerre contre Philippe V fut plutôt un moyen de pacification qu'une suite de vues hostiles; l'agression a cessé dès le premier instant des négociations : la paix n'était pas encore dans les traités, et déjà le régent l'avait rendue aux vaincus. Qui pourra nier la grandeur avec laquelle M. le duc d'Orléans opposa l'indifférence aux calomnies dirigées contre lui, et le pardon généreux qu'il accorda, quand il avait à la main le glaive des lois pour les punir?... Quel autre prince, quel maître de la France eût laissé la vie à la Grange-Chancel?

Ajoutons qu'on voit s'évanouir, après le plus bref examen, toutes les accusations qui ont été portées contre Philippe relativement à la succession de la couronne. Nul doute que ce prince n'ait eu la pensée de s'assurer ce riche héritage, si la destinée, si funeste aux enfants de Louis XIV, enlevait encore l'arrière-petit-fils de ce monarque. Mais en cela le duc n'exerça-t-il pas un droit qui lui était acquis par sa naissance? Ne se conforma-t-il pas, d'ailleurs, et à la raison d'Etat, et à la politique européenne, qui s'opposaient à la fois à ce que Philippe V régnât sur la France et sur l'Espagne? Or, dans quelle circonstance M. le duc d'Orléans songeait-il à se ménager un accès au trône? Quand le cacochyme Louis XV paraissait près d'en tomber; quand cet enfant couronné traînait sous la pourpre royale une peau jaune, luisante, collée sur les os. Les mesures que le régent prit alors pour la succession éventuelle étaient donc justes, raisonnables; elles

étaient même dans l'intérêt de la nation, qui ne devait pas rester indécise sur un sujet qui se rattachait de si près à son sort. Quant à l'intention criminelle que l'on a supposée à l'homme le moins capable de la concevoir, on peut se borner à dire, après le régent lui-même : « Une grande preuve que je n'ai pas voulu perdre mon roi, c'est que » je ne l'ai pas fait. Je ne souffrirai jamais, disait souvent le duc, » même au prix de ma vie, que personne attente à celle de cet en- » fant; mais aussi, et quoi qu'en puissent dire mes ennemis, je ne » souffrirai pas davantage que l'Espagnol règne en France. »

On a choisi pour faire l'oraison funèbre de Philippe d'Orléans un évêque nommé Poncet de la Rivière, prélat un peu accessible aux grâces de la terre, et qui écrivait un jour à une de ses cousines, qui lui envoyait des fleurs par un aveugle :

Recevant le don le plus doux,
Que mon bonheur serait extrême
Si cet aveugle était le même
Qui me fait tant penser à vous!

Il y a dans ces vers la preuve d'un grand fonds d'indulgence pour les faiblesses humaines; aussi cet Anacréon mitré commença-t-il l'éloge du prince par ces mots : « Je crains, mais j'espère... Pour- » quoi, ô mon Dieu! après avoir fait un prodige de talent, ne feriez- » vous pas un prodige de miséricorde?... » Certainement l'orateur sacré ne pouvait pas déployer une éloquence plus conciliatrice; eh bien! M. le duc de Bourbon, devenu premier ministre, trouva fort impertinent ce doute du salut d'un prince, et fit exiler le pauvre Poncet de la Rivière : tant il est difficile de concilier les intérêts du ciel et les intérêts de la terre.

Je viens de dire que *M. le duc* était déjà premier ministre au service funèbre de feu le duc d'Orléans; il convient d'expliquer comment ce prince fut revêtu de cette dignité après le régent, qui, par un jeu bizarre de la destinée, en avait hérité du fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde.

Le duc d'Orléans étant mort, M. de la Vrillère conseilla au duc de Bourbon d'aller demander sur-le-champ au roi le premier ministère, que Sa Majesté ne pouvait lui refuser. Le prince, malgré le peu de goût qu'il se sentait pour les affaires, écouta ce conseil, parce qu'il espéra devenir aisément le maître de la monarchie avec un monarque

de quatorze ans, et parce que Son Altesse n'aimait pas moins qu'un autre le pouvoir et les richesses qu'il procure. *M. le duc* se rendit donc immédiatement dans le cabinet de Louis XV; l'ancien évêque de Fréjus était auprès du roi quand Son Altesse entra. « Sire, dit » M. de Bourbon, vous connaissez mon respectueux dévouement à » la personne et au service de Votre Majesté; je la supplie de me » mettre à même de lui en offrir de nouveaux témoignages, en m'ac- » cordant la place qui devient vacante par la mort de M. le duc d'Or- » léans. » Le roi ne répondit rien; et regardant l'abbé de Fleury, il attendit qu'il lui indiquât la réponse à faire au duc : ce que le précepteur fit par un signe approbatif... Cependant le silence continuait, et le cousin de Louis XV ne savait pas encore à quoi s'en tenir. Le prélat prit enfin la parole : « Vous voyez, monsieur, dit-il, que Sa » Majesté agrée la demande que vous lui faites, et qu'elle vous » nomme son premier ministre. » M. le duc de Bourbon avait vu seulement que la première charge de l'Etat venait de lui être donnée par un précepteur; mais Son Altesse savait que c'était là une des sages conséquences de la majorité des souverains à treize ans. Le nouveau dignitaire prêta sur l'heure le serment de fidélité.

Après avoir enregistré les actes mortuaires des divers essais tragiques que M. de la Motte a produits depuis quelques années, il y aurait de l'injustice à ne pas mentionner le premier succès qu'il ait obtenu. Je me hâte donc de dire ici qu'*Inès de Castro* a complétement réussi, et que cette tragédie attire la foule au Théâtre-Français. Il s'en faut cependant de beaucoup que cet ouvrage soit irréprochable, et jamais peut-être aucune composition théâtrale n'attira sur son auteur autant de critiques. Prenant un juste milieu entre tout ce qui a été dit d'outré sur *Inès*, on ne peut se dispenser d'y reconnaître la réunion des passions les plus dramatiques; mais, par malheur, c'est une marqueterie où l'auteur ne s'est appliqué qu'à rassembler et mettre en évidence de belles couleurs, sans s'occuper de l'effet général qu'elles produiraient. On assure même que la Motte a disposé son action sans avoir choisi aucun sujet, et que ce n'est qu'après avoir élevé cet échafaudage sans base qu'il a prié ses amis de lui chercher une donnée historique qui pût s'y adapter après coup. Or, il est résulté de l'investigation des complaisants érudits que les annales du Portugal présentaient un événement qui pouvait s'ajuster dans le cadre tragique de la Motte, et la pièce s'est appelée *Inès de*

*Castro* [1]. Du reste, et malgré le choix de beaux sentiments que renferme la tragédie nouvelle, l'auteur n'a réussi à faire que des vers d'une grande médiocrité. La Motte a, dit-on, un goût décidé pour la prose; peut-être est-ce par ce motif que sa poésie est essentiellement prosaïque. « Oui, monsieur, disait-il dernièrement à Voltaire, » en se chauffant au café Procope, la prose est bonne à tout : votre » *Œdipe*, par exemple, voilà le plus beau sujet du monde... Quel » dommage que cela soit assujetti à cette rime monotone qui gâte » tout !... Tenez, je veux mettre *Œdipe* en prose. — Faites cela, ré- » pondit Voltaire, et je mettrai votre *Inès* en vers. »

## CHAPITRE XI.

### 1724-1725.

Madame de Prie maîtresse de *M. le duc*. — Ses manœuvres pour s'occuper des affaires de l'Etat. — Les frères Paris, la Vrillère, d'Armenonville, Morville, Dodun, Breteuil. — La montagne en travail. — Cinquante-sept chevaliers de l'ordre. — Les rendez-vous dans la garde-robe. — Prétentions du jeune duc d'Orléans. — Comment *M. le duc* a connu madame de Prie. — Portrait de cette dame. — Retour de la Grange-Chancel à Paris. — Notice sur ses courses européennes. — La pensée et le fromage de Hollande. — Mariage du duc d'Orléans. — Abdication de Philippe V, roi d'Espagne. — Louis 1er roi d'apparat. — La jeune reine d'Espagne et ses caméristes. — Fruits du jésuitisme introduit de nouveau à la cour. — Les protestants sont encore persécutés. — Secte dite des *adamites*; ses œuvres. — La pragmatique sanction : ce que c'est. — Famine à Paris. — Mort du czar Pierre le Grand. — Encore un mot sur ce prince. — Aventures de Villebois. — Mort de Louis 1er, roi d'Espagne. — Sa veuve revient en France. — L'infante fiancée à Louis XV est renvoyée à Madrid. — Mademoiselle de Vermandois. — Alliance de l'Espagne avec l'empereur et l'Empire. — Impôt dit le *cinquantième*. — Le mémoire touchant. — Marie Leczinska est sur le point d'épouser le comte d'Estrées. — Elle devient reine de France. — Un roi manquant de chemises. — L'évêque de Fréjus professeur de galanterie. — Portrait de la reine. — Mademoiselle de Clermont et M. de Melun. — Fadaises de la cour de Sceaux. — *L'Indiscret*, comédie de Voltaire. — Le ballet des *Éléments*. — Le Chinois à Charenton.

Il y avait longtemps que madame Berthelot de Prie, maîtresse en titre de *M. le duc*, rêvait pour lui le ministère, et pour elle le pou-

[1] Ce sujet a été traité deux fois de nos jours, par MM. Arnault fils et Firmin Didot, mais avec peu de succès. La tragédie du dernier a été imprimée magnifiquement dans ses ateliers : c'est un chef-d'œuvre typographique.

voir absolu qu'elle exercerait en son nom, s'il arrivait à la tête des affaires. Les débauches de M. le duc d'Orléans, dont la continuité ne pouvait manquer d'être funeste à ce prince, dans l'état de désorganisation physique où il était entraîné, rendaient le songe de cette favorite d'une réalisation probable; elle avait d'avance préparé ses batteries, de concert avec les frères Paris, dont l'adresse égalait l'habileté financière et le crédit. La Vrillère, ami de madame de Prie, et pourvu de la charge nouvelle de ministre de la maison du roi, n'avait aucun talent, mais il ne manquait pas d'audace, et c'était un homme à jeter en avant aussitôt que l'occasion s'en présenterait. On a déjà vu que, vedette de l'ambition de madame de Prie, c'est lui qui a donné le signal à celle de *M. le duc.* Cette femme adroite s'était également assurée des autres secrétaires d'Etat. D'Armenonville, garde des sceaux, courtisan sans principes, versatile, capable de prévariquer à la vue de l'or, s'était plié aux séductions des favoris sous le ministère de Dubois; sa conscience serait la très-humble servante du crédit qui le maintiendrait en place et l'enrichirait. Morville, fils du garde des sceaux et ministre des affaires étrangères, ne paraissait pas moins disposé à se prêter aux vues de madame de Prie; vendu à l'Angleterre, il avait promis de faire acheter M. de Bourbon par cette puissance, et d'obtenir à Son Altesse la pension que le cabinet de Saint-James faisait à Dubois. Dodun, contrôleur général, ne se prêta pas aussi aisément que les autres secrétaires d'Etat aux vues de la favorite : c'était cependant celui qu'il lui importait le plus de dominer... ; il tenait les clefs des coffres royaux... N'ayant pu séduire d'abord ce ministre, elle prit le parti de l'intimider, en protégeant Paris Duverney, qu'elle pouvait d'un moment à l'autre pousser au contrôle général. Dodun capitula : au moment où j'écris, il est devenu le plus humble des serviteurs de madame de Prie; c'est son plus assidu complaisant, son valet de chambre, au besoin même son courrier. Quant à Breteuil, l'ambitieuse dame le soumet à d'autres titres : il y a entre eux un accord plus intime que celui de l'intérêt, dont il ne sera jamais fait mention en présence de *M. le duc.* Telle est la disposition des rouages du ministère au moment où M. de Bourbon devient le moteur de cette machine compliquée, que madame de Prie dirigera plus que lui... Nous verrons les résultats.

Le congrès de Cambrai vient de finir après quinze mois de confé-

rences. On croit peut-être que tous les grands intérêts de la chrétienté ont été réglés dans une assemblée si longue, où les puissances de l'Europe avaient envoyé les plus fins politiques de leurs cabinets; eh bien! tant et sans doute de si beaux discours se sont bornés à investir le roi d'Espagne, ou plutôt don Carlos, son deuxième fils, des Etats de Toscane, de Parme et de Plaisance, ensuite à régler le cérémonial des têtes couronnées selon le plan arrêté au congrès d'Utrecht :

La montagne en travail enfante une souris.

Je ne sais si c'est à l'occasion de cette importante conclusion diplomatique qu'il y eut, le 2 février, une promotion de chevaliers de l'ordre; mais jamais, au temps où la noblesse méritait le plus de récompenses, on ne vit à la fois autant d'élus : il y en eut cinquante-sept. Il est bien dommage que Dubois soit mort; le cordon bleu lui revenait de droit dans cette nomination : la moitié au moins de ceux qui s'y trouvent compris sont de la force de cette défunte Eminence pour les mœurs et la probité. Vivent les souverains majeurs à treize ans!

L'abbé de Fleury élève Louis XV au sein d'une grande continence; à peine s'il peut regarder du coin de l'œil les jolies dames qui déjà essayent de diriger vers lui les feux croisés de leurs prunelles noires ou bleues, et toutes les gorges qui approchent de la cour sont rigoureusement consignées dans leurs corsets.

Cependant, à quatorze ans accomplis, l'adolescence commence à recevoir quelques avis d'une nature nouvelle; il se développe à cet âge dans l'individu, homme ou femme, un besoin d'épanchement, de communication, d'intimité, que les rois subissent comme le reste des humains. Cet avertissement, cette velléité, cet appétit, n'importe le nom, ne sympathise point avec des cheveux blancs, et Louis XV, qui l'éprouvait, n'avait nulle envie d'en faire confidence à son vieux précepteur. Il lui eût semblé plus naturel de s'en ouvrir à l'une de ces charmantes créatures qu'il apercevait à la chapelle, ou qu'on faisait passer devant lui comme des ombres; mais il n'y avait pas moyen, et, à défaut de ces êtres fugitifs, le roi s'attacha aux jeunes gens que leurs charges retenaient auprès de sa personne. MM. de la Trémouille, d'Epernon et quelques autres écoutèrent d'abord les petites confidences du jeune monarque; ils lui apprirent ensuite les causes des effets qu'il commençait à soupçonner, et l'on ajoute que

ces professeurs, bercés des principes infâmes que le régent avait presque tolérés, infestèrent l'imagination du roi d'une horrible hérésie dans un culte qu'il ne connaissait point encore, et qu'ils lui ôtèrent l'envie de connaître pur. Des rendez-vous dans une garde-robe de Sa Majesté, que protégeait un valet de chambre, furent longtemps ignorés de Fleury; mais enfin il les découvrit, et parvint à y mettre ordre.

Cependant, au début du ministère de M. de Bourbon, le duc d'Orléans, colonel général de l'infanterie, qu'on avait introduit depuis quelques mois dans les affaires, exprima assez ouvertement son mécontentement d'être dominé par un prince qu'il regardait comme son inférieur, et sous le rapport du rang et sous celui des capacités. À ce dernier égard, le régent avait pourtant dit plusieurs fois à son fils qu'il ne serait point un personnage supérieur; on avait même entendu le prince défunt dire en pleine assemblée à l'héritier de son nom : « Sachez, mon fils, que vous ne serez jamais qu'un honnête » homme. » Malgré cette prédiction paternelle, le prince s'aide de tout son crédit pour supplanter *M. le duc* au premier ministère; mais si M. de Bourbon ne peut opposer aux prétentions de M. d'Orléans que bien peu d'adresse et d'esprit, madame de Prie est là pour suppléer à l'insuffisance de son amant. Faisons connaître plus particulièrement cette intrigante, qui, par malheur, joue déjà un trop grand rôle dans les affaires de l'Etat. *M. le duc* venait de perdre sa femme, morte en 1720 des suites de la petite vérole, après avoir exercé une faible réciprocité des infidélités de son mari avec le marquis du Cheyla, qu'elle avait, dit-on, converti au culte de la beauté. Le prince, devenu plus libre, remplit son hôtel de maîtresses et de favoris qui tour à tour excitèrent son humeur licencieuse. Le marquis de Nesle, l'un des roués de *M. le duc,* lui avait fait autrefois l'hommage de sa propre femme, ce fut la première conquête du sexe qu'il voulut bien faire; vint ensuite madame d'Aussy, puis la marquise de Prie, dont Son Altesse fit la connaissance au bal de l'Opéra, véritable bazar de beautés, où chaque jour les appas se vendent au plus offrant. La marquise, dont toute la personne est un composé des plus rares attraits, des grâces les plus charmantes, eut bientôt un empire despotique sur le prince, et cela sans avoir paru le prendre. Il y a dans cette femme un air de candeur et de naïveté qui séduit, qui enlace, dans le temps où l'on croit sa volonté non-seulement inno-

cente, mais incapable du moindre larcin. Elle est d'une fausseté d'autant plus dangereuse, qu'elle simule mieux la franchise, l'abandon et la douceur. Sous ces voiles si habilement étendus sur son naturel, madame de Prie cache une femme cupide, violente, libertine jusqu'au cynisme ; jamais enveloppe plus séduisante n'a recouvert plus de vices, plus de perfidie. Mais, je le répète, cette favorite exerce avec un tel bonheur le grand art de fasciner, que tout récemment elle fit croire à *M. le duc* qu'elle avait à lui reprocher un funeste présent, lorsqu'elle était la coupable, et lui la victime.

Le premier ministre ne pousse cependant pas la bonne foi jusqu'à croire que la marquise lui soit rigoureusement fidèle; mais, par le temps qui court, on proclame à son de trompe la vertu d'une femme quand le nombre de ses amants n'excède pas la demi-douzaine. Il faut un peu aider à la lettre pour que cette pauvre vertu ne soit pas tout à fait un être idéal : les moralistes imitent en cela les peintres, qui prennent dans un modèle ce qu'il a de beau, et créent le surplus de la perfection. Or, *M. le duc,* en accordant à la sagesse de sa maîtresse une latitude de trois ou quatre intrigues, s'en dédommage, dit-on, par un commerce fort tendre avec un M. de Livry, son gentilhomme, qui, en faveur d'un si noble service, vient d'obtenir le cordon bleu.

Avec un adversaire tel que madame de Prie, les prétentions de M. le duc d'Orléans ne pouvaient fournir une longue carrière ; aussi furent-elles promptement paralysées, et depuis quelque temps elles s'exhalent en vaines déclamations qui ne sont pas même écoutées.

L'auteur des *Philippiques,* la Grange-Chancel, est de retour à Paris, où il aurait pu revenir depuis longtemps, s'il ne se fût pas amusé à faire la victime dans les cours étrangères. On sait combien le régent était porté à l'indulgence, et le poëte, pour se donner de l'importance, a fait grand bruit d'une disgrâce à laquelle personne ne songeait plus.

Après avoir passé quelques mois dans sa prison des îles Sainte-Marguerite, la Grange commença à la trouver un peu sombre ; il fit amende honorable à la cour du Palais-Royal, et obtint de l'air en échange de son repentir. On lui avait permis de se promener deux heures dans la journée : un soir, l'auteur des *Philippiques* excéda la permission, il disparut. Philippe, averti de cette évasion, dit qu'elle

était de bonne guerre, Son Altesse Royale en rit, quoique Dubois voulût faire punir le gouverneur des îles Sainte-Marguerite. « Bah ! » songe donc, l'abbé, répondit le régent, qu'il s'agit d'un homme » qui n'a conspiré qu'en vers. » L'ancien page de madame de Conti se réfugia en Sardaigne, où Victor-Amédée l'accueillit, par un effet de cette propension qu'ont les princes à favoriser les rebelles d'un autre pays que le leur, ce qui prouverait presque que la mauvaise intelligence est plus naturelle entre les nations que la bonne. Mais la Grange ne tarda pas de recevoir de la duchesse du Maine une mission qui l'envoyait à Madrid conspirer contre la régence. Le dévot Philippe V reçut parfaitement notre libelliste; il le paya bien pour écrire en vers et en prose, tant que la cour d'Espagne fut mal avec celle de France; mais à peine le traité de 1720 était-il signé, que Sa Majesté Catholique fit enjoindre au poëte de quitter ses Etats. Cette injonction ne surprit point la Grange, il connaissait les allures de la reconnaissance de cour. L'auteur des *Philippiques*, réfugié en Hollande, se fit naturaliser Hollandais. Malheureusement la pensée avait alors à la Haye un cours moins favorable que le fromage et les harengs fumés. Le poëte transfuge courait le risque de mourir de faim, lorsque Auguste, roi de Pologne, l'appela dans ses Etats : il allait s'y rendre et se faire au besoin Polonais; mais ayant lu un matin dans une gazette que le régent était mort, il se décida à revenir en France, où la poésie l'emporte encore sur le fromage, bien qu'elle ne fasse le plus ordinairement manger que cela.

Pour tâcher de parvenir à un meilleur régime, la Grange-Chancel fit offrir à *M. le duc* de lui livrer tous les renseignements qu'il avait recueillis de *son commerce* avec les ministres étrangers, commerce qui dès ce moment méritait de prendre un autre nom. La proposition parut malsonnante, même à madame de Prie; le premier ministre fit répondre au poëte « qu'il l'engageait à faire des tragédies, » afin de mettre le roi à même d'encourager un poëte, au lieu de » récompenser des communications d'une nature peu honorable. »

Mécontent de cette réponse, la Grange, qui s'était cru presque un homme d'État, vit qu'on le prenait pour un espion, et la semaine dernière il partit pour le Périgord, où peut-être il va méditer quelque nouvelle *Philippique* contre *M. le duc.*

M. le duc d'Orléans, n'ayant pu devenir premier ministre, a consenti

à devenir époux, ce qui offrait moins de difficulté. La duchesse sa mère, qui désirait lui voir former sa maison, pour être débarrassée d'une représentation qu'elle détestait, fit demander au prince de Bade la princesse d'Armstadt, sa fille : elle fut accordée, et M. d'Argenson, chancelier de feu le régent, épousa cette jeune Allemande par procuration. La duchesse de Villars-Brancas alla recevoir la fiancée à Strasbourg, M. le duc d'Orléans l'attendait à Châlons, où le mariage fut conclu le 19 juillet. La duchesse a de la beauté, de la grâce, de l'innocence... hélas !!!

Au milieu des réjouissances qui eurent lieu à Versailles et à Paris à l'occasion de ce mariage, on apprit hier que Philippe V, roi d'Espagne, après vingt-quatre années de règne, s'est démis en faveur du prince des Asturies, son fils; ce prince a pris le nom de Louis Ier. Le petit-fils de Louis XIV, atteint d'une mélancolie sombre et quinteuse, qui lui rendait le travail insupportable, s'est décidé tout à coup à abdiquer, et s'est retiré au château de Balsain avec sa femme, son confesseur et son ministre de confiance, qui, du fond de cette retraite, continue de gouverner l'Etat. Don Louis n'est donc qu'un roi d'apparat; la représentation souveraine reste à Madrid, mais le pouvoir émane du château de Balsain. Ce n'est qu'à ce prix qu'il a été possible de faire consentir l'impérieuse Elisabeth à descendre en apparence du trône, et à dérober aux yeux de la nation la déplorable situation de Philippe V.

La fille de feu le régent, aujourd'hui reine d'Espagne, a reçu au Palais-Royal la même éducation que les princesses ses sœurs, c'est-à-dire qu'on lui apprit à parler sans mesure, à agir sans réserve et à mépriser non-seulement l'étiquette, qui n'est qu'une petitesse juchée sur des échasses, mais les bienséances, qui sont des nécessités dans une société civilisée. Tant que la princesse des Asturies s'était trouvée en présence du roi et de la reine, elle avait contenu ses penchants trop libres, elle s'était efforcée de comprimer ses caprices; mais dès que Philippe V eut abdiqué, et qu'elle se vit reine, elle donna l'essor à ses penchants impétueux. Douée de passions plus précoces encore que celles de ses sœurs, la jeune souveraine, à peine âgée de seize ans, attaqua toutes celles de ses camériste qu'elle jugea passionnées, et leur demanda ces témoignages de complaisance que tant de jeunes religieuses accordent à l'abbesse de Chelles. Sa Majesté fut presque généralement écoutée; des scènes scandaleuses troublèrent le si-

lence des nuits dans le palais des rois castillans. La vieille comtesse d'Altamira, première camériste, dont les sens refroidis ne concevaient plus de tels déréglements, osa parler à la reine des heures du coucher, que le cérémonial espagnol ne permettait pas de retarder. Sa Majesté rit au nez de sa *camarera mayor*, qui, comme de raison, trouva l'étiquette bien autrement violée par cette liberté. Moitié devoir, moitié vengeance, madame d'Altamira fit son rapport au roi. Il fit expliquer deux fois le genre de scandale auquel la reine se livrait, et qu'il ne comprit pas encore après une répétition à laquelle l'honnête duègne s'était prêtée en baissant les yeux.

« Mais, comtesse, dit-il enfin, il y a donc parmi ces dames des hommes déguisés?

— Eh ! mon Dieu, non, sire, elles s'en passent.

— Je ne comprends absolument rien à cela, madame.

— Ni moi non plus, sire.

— Il faut convenir que ces princesses de la maison d'Orléans ont le diable au corps.

— Je ne dis pas le contraire à Votre Majesté. »

Don Louis aimait sa femme, mais il crut devoir à l'honneur du trône de lui faire subir une pénitence; il la renferma huit jours dans un château, et profita de son éloignement du palais pour renvoyer toutes les beautés lesbiennes qui s'étaient prêtées au goût de la reine, plus étrange encore en Espagne qu'en France. Douze camé ristes furent congédiées, le roi ne laissa à la cour que des dames trop âgées pour attirer le soupçon ou reconnues patentées femmes vertueuses. Une reine de seize ans exerce une puissante séduction sur un roi de dix-sept; après avoir subi son châtiment, celle-ci excita par ses caresses ce genre d'indulgence qu'un jeune homme est rarement le maître de refuser à une jolie femme, quand elle n'est pas depuis longtemps la sienne. Tout fut oublié; mais on sait combien le naturel chassé revient vite. Peu de jours après le pardon conjugal, la princesse se permit de nouveau, mais mystérieusement, quelques petits divertissements enfantins avec d'autres dames de son âge.

Ces aventures ont suivi de si près l'abdication de Philippe V, que des lettres particulières les ont apprises à Paris en même temps que l'ambassadeur de France y notifiait l'avénement de don Louis au trône d'Espagne. La reine n'a pas perdu de temps pour se livrer à ces petites récréations souveraines.

Les jésuites sont parvenus à donner au roi un confesseur de leur robe, nous ne devions pas tarder de voir les fruits de cette mesure, et les voici. Louis XV, par un édit très-sévère, a interdit, sous de grandes peines, aux protestants, l'exercice de leur religion ; les biens des relaps seront confisqués, et la mémoire de ceux qui mourront hors de l'Église sera flétrie. Il ne manque plus à ces nouvelles dispositions que l'appareil des dragonnades; les âmes dévotes ne désespèrent pas d'obtenir ce moyen *religieux* de la *bonté* du monarque. Sur les plus vives représentations de l'Alsace, les habitants de cette province sont néanmoins exemptés des rigueurs de l'édit, attendu que la conservation de leur culte est garantie par les traités qui ont réuni l'Alsace à la France... C'est fâcheux : on ne pourra ni emprisonner, ni déshériter, ni lapider les Alsaciens à la plus grande gloire de Rome. Il y aurait de l'injustice à faire tous les honneurs des *saintes* proscriptions qui se renouvellent au jésuite de Lignières; l'ancien évêque de Fréjus y a plus de part que ce confesseur. Ce même abbé de Fleury, qui, sous la régence, se flattait d'être ennemi des partis et gallican avec sincérité, se montre aujourd'hui disposé à continuer les manœuvres de le Tellier contre les calvinistes et les jansénistes. Fleury, si simple, si modeste en apparence, cache une ambition qui n'a besoin que d'être adroite pour devenir heureuse. Ce précepteur aspire depuis longtemps au premier ministère, mais il a senti qu'il ne pourrait encore lutter à forces égales avec *M. le duc* pour le lui disputer. Il s'est donc borné à laisser voir au prince qu'il tenait cette charge de sa main, se réservant peut-être de lui enlever un jour ce qu'il paraît lui donner aujourd'hui. Cependant Fleury n'a point laissé ignorer à M. de Bourbon que, dans l'intérêt de notre sainte religion, il désirait conserver la direction des affaires de l'Eglise ; que ce soin était le seul prix qu'il réclamât de ses bons offices. *M. le duc*, trop peu subtil pour voir que la réserve en apparence, toute pieuse, toute spirituelle du cauteleux prélat, pouvait entraîner tout le pouvoir, accorda bien volontiers à Fleury les attributions qu'il demandait, attributions auxquelles Son Altesse ne tenait guère. M. de Fréjus s'empressa de profiter de cette concession pour se lier avec les jésuites, dont les intrigues pouvaient le servir. D'un autre côté, le pacifique Innocent XIII était mort au mois de mars, Benoît XIII lui succédait. Ce pontife, disposé à faire sentir pesamment la main du ciel, et qui montre une piété âcre, impérieuse, correspond avec

le précepteur du roi; il lui a demandé la soumission des protestants, lui faisant entrevoir en perspective le chapeau de cardinal pour prix du succès.

On a vu comment Fleury s'est mis à l'œuvre, et déjà plusieurs milliers de calvinistes ont quitté la France pour se rendre en Suède, où les appelle un édit hospitalier. C'est ainsi que nous allons encore voir notre industrie, notre commerce s'appauvrir de ressources et d'intelligences, tandis qu'à la voix d'un fanatisme renaissant, la France sera de nouveau livrée à la discorde religieuse, plus terrible que toutes les guerres politiques.

Voici venir une secte qui du moins ne veut la mort de personne : il se forma dernièrement en Normandie une association dont les apôtres avaient pris le nom d'*adamites;* ils se montraient nus en public, prétendant que la première des conditions véritablement religieuses était de se dépouiller de toutes les vanités de la terre. Il faut dire que ce point de doctrine était prêché par ces sectaires au mois d'août, ce qui donnait à leurs arguments un certain degré de conviction. On doit présumer qu'au mois de janvier la morale des *adamites* composera avec la vanité des vêtements. Quoi qu'il en soit, une foule de ces croyants se rendit en costume négatif dans un village du pays de Caux, où, pendant que les paysans travaillaient à la moisson, nos *adamites* voulurent faire des *évites* d'un bon nombre de jolies Normandes. Ils travaillaient de tout leur pouvoir à cette initiation quand les maris revinrent des champs. Les rites du nouveau culte furent, comme on le pense bien, troublés par les survenants, auxquels il fut impossible de faire comprendre la moindre partie du dogme *adamite*. Les incrédules villageois, sans respect pour l'office et les officiants, les saisirent, et les ayant attachés derrière des charrettes attelées, ils leur firent traverser le village en les reconduisant à grands coups de fouet, dont l'application immédiate était un terrible argument contre la prétendue superfluité des habits. Les flagellés eurent beau crier qu'ils étaient des gentilshommes du voisinage, cette déclaration ne fit qu'augmenter l'ardeur des flagellants. Les paysans conducteurs, joignant l'ironie aux coups, dirent aux pauvres *adamites* qu'en déposant les pompes de la terre ils avaient dû renoncer aux distinctions, que la nature ne connaissait point de marquis, et que leurs titres étaient restés chez eux avec leurs dentelles et leurs pourpoints galonnés... Si le régent vivait encore, il

rirait beaucoup de cette représentation en grand des saturnales de Saint-Cloud, dont quelque acteur aura sans doute voulu, pour son malheur, essayer la célébration en Normandie.

Tandis que l'abbé Fleury persécute de nouveau les protestants pour conquérir la pourpre et le premier ministère, une grande mesure politique, prise par l'empereur Charles VI, remplit l'Allemagne de clameurs, et va ranimer peut-être les brandons à peine éteints des guerres européennes. Ce prince a fait publier, le 6 décembre présent mois, la *pragmatique sanction*, par laquelle l'indivisibilité des Etats de l'empire est proclamée. D'après cette loi, les royaumes et principautés sur lesquels Charles règne maintenant passeront en entier, après sa mort, à l'aîné de ses enfants mâles, ou, au défaut de celui-là, à ses frères, dans l'ordre de primogéniture; au défaut de mâles ces mêmes Etats reviendront aux filles de Sa Majesté, que la *pragmatique sanction* admet à l'héritage de la couronne impériale. Au défaut des enfants mâles et femelles de la branche régnante, la succession, toujours indivisible, passera aux filles de feu l'empereur Joseph. Enfin, au défaut de ces deux lignées, la couronne appartiendra, sans partage, à l'aînée des sœurs de l'empereur. La plupart des princes de l'Europe, qui prétendent avoir des droits à l'immense succession autrichienne, se disposent à protester contre la *pragmatique sanction*, prétendant que Charles VI n'a pas le droit de disposer à son gré de ses Etats.

Cette grande affaire, qui occupe beaucoup de puissances au delà du Rhin, ne nous inquiète guère en France au commencement de l'année 1725, quoique nous ne puissions pas être indifférents à ce que l'Empire demeure à jamais une monarchie colossale ; mais une calamité actuelle nous distrait des appréhensions dont l'objet est encore à venir : l'impéritie du gouvernement de *M. le duc* a laissé frapper les Parisiens d'une affreuse famine, qu'on eût prévenue avec plus d'adresse, surtout avec plus de fermeté. Sans doute l'intempérie des saisons en est la première cause; mais en France, où la terre produit dans une année la nourriture de la population pendant trois ans, ce n'est jamais que par l'œuvre de la malveillance que les habitants peuvent être privés de pain. Il en est ainsi cette année; le peuple ne jeûnerait pas si le ministre, plus prévoyant et plus sévère, eût su arrêter les accaparements des hommes avides qui spéculent sur la

misère publique. Après les avoir laissés resserrer impunément les grains, qu'ils vendent à tel prix aujourd'hui que le pain vaut dix sous la livre, l'autorité sévit contre les infortunés qui se révoltent parce qu'ils souffrent... Ils demandent la subsistance, on leur donne la mort déplorable : effet de l'imprévoyance des gouvernants! il ne leur reste que la ressource d'être cruels pour mettre un terme à l'extrémité qu'ils ont amenée pour avoir été inhabiles... On a déjà pendu trois hommes... Vaine sévérité! le cri de la faim dominera toujours la menace des lois, et l'homme qui manque du nécessaire redoute peu leur glaive.

Les Russes viennent d'être frappés d'un malheur presque aussi grand que la famine : ils ont perdu le 8 février leur czar, Pierre Ier, et les bons souverains sont si rares que la mort de ceux qui furent tels peut être le signal d'une longue calamité. Catherine Alexina, que ce prince avait fait couronner czarine, règne aujourd'hui sur les Russes. Pierre le Grand mourut d'un abcès à la vessie, qui, comme la maladie du cardinal Dubois, était le fruit de la débauche. Ce monarque, ainsi que je l'ai dit ailleurs, avait de grandes qualités, sans posséder peut-être une seule vertu. Supérieur à sa nation par ses connaissances, il en avait conservé toute la barbarie dans ses mœurs. Pierre était féroce jusqu'au sein du plaisir, et la grandeur n'était en lui qu'un orgueil impérieux. Mais les vues de cet homme si peu civilisé étaient vastes, généreuses : la Russie lui doit l'honneur de compter parmi les puissances européennes, et de faire asseoir ses ambassadeurs aux tapis de nos congrès. Avant le czar Pierre, les Etats qu'il gouverna ne faisaient point partie du système politique de l'Europe; le nom de la Russie parut pour la première fois en 1716 sur les almanachs des cours. Il est donc impossible de refuser une place parmi les plus grands souverains à celui qui se sentit pourvu d'assez de force, d'assez de résolution, d'assez de persévérance pour se créer lui-même, afin de créer ensuite sa nation.

Voici une anecdote qui prouve que la raison d'Etat exerçait une telle puissance sur le czar Pierre qu'elle pouvait dominer même sa violence, qui cependant était extrême. A la fin du règne de Louis XIV, un gentilhomme breton, nommé Villebois, peu favorisé de la fortune et doué d'un grand courage, exerçait ce dernier pour tâcher de vaincre les rigueurs de la première : il faisait la contrebande sur un petit bâtiment qu'il commandait lui-même. Cet intrépide marin na-

viguait par les plus gros temps avec une grande habileté; jamais les gens de la ferme ne pouvaient le prendre en défaut : c'était, pour me servir d'une expression marine, un véritable loup de mer. Un jour cependant il fut arrêté; mais il se sauva à la nage du navire sur lequel on le tenait captif, et se réfugia en Hollande. Dans ce pays, Villebois luttait tantôt heureusement, tantôt malheureusement contre la destinée lorsque le hasard le fit rencontrer sur un petit bâtiment avec le czar Pierre, qui étudiait alors en Hollande l'art de construire les vaisseaux. Tout à coup une tempête se déclare; le danger devient bientôt imminent. Le pilote, tout Hollandais qu'il était, perd la tête, et, se jetant à genoux, implore la miséricorde divine. « Ote-toi de » là, capucin, s'écria alors Villebois en s'emparant de la barre, je » vais t'apprendre ton métier. » En effet, notre Breton dirigea et commanda si bien la manœuvre que le bâtiment et les passagers furent sauvés. Pierre le Grand, debout sur le tillac, et incapable de frayeur, avait observé froidement Villebois pendant la bourrasque. Il s'approcha de lui quand le danger fut passé.

« Vous êtes, lui dit-il, un homme intrépide et de résolution.

— Il n'y a pas grand mérite à cela quand il y va de la vie.

— N'importe, votre conduite m'a charmé et votre humeur me plaît.

— C'est fort heureux! répondit ironiquement le gentilhomme à son interlocuteur, dont les simples habits n'annonçaient point un souverain.

— Plus heureux que vous ne pensez peut-être, reprit Pierre le Grand avec un sourire. Quel est votre état, monsieur?

— Je n'en ai point.

— Mais votre vocation?

— Celle que m'indiquent les circonstances et la nécessité.

— Le hasard peut vous avoir favorisé aujourd'hui : voulez-vous servir la Russie?

— Pourquoi pas? l'on dit que le czar Pierre est un bon b.....

— La flatterie est naïve. Bref, je ne suis pas mal à sa cour, et je me fais fort de vous y faire parvenir.

— A la cour? non, je n'aime pas ce pays, quoique j'aie l'honneur d'être gentilhomme. Mais si le czar veut m'employer à bord de ses flottes, je suis à lui.

— Je te prends au mot, tu es capitaine de mes vaisseaux.

— Quoi! sire, c'est à l'illustre Pierre lui-même que j'ai l'honneur de parler...

— Ne change pas de ton, je n'aime pas plus que toi les fadeurs de la cour... Je hais le musc, et la fumée de tabac me paraît exquise.

— On m'avait bien dit que Votre Majesté était un luron.

— Charles XII en est convenu. Viens me trouver dans trois jours à Sardam, je te donnerai des lettres pour mes ministres; tu iras m'attendre à Saint-Pétersbourg, et je t'y rejoindrai dans trois mois. Bonjour. »

Villebois ne manqua pas au rendez-vous; Pierre le Grand le reçut avec bonté, lui remit ses dépêches, y joignit de l'or, et quinze jours plus tard notre Breton débarquait à Kronstadt.

De retour dans ses Etats, Pierre le Grand employa Villebois avec avantage; bientôt il lui donna le commandement d'une escadre de galères, et le trouva toujours au-dessus des devoirs qu'il lui imposa. Souvent même il arrivait au czar de confier à ce Français des missions étrangères à la marine; il s'en tirait avec autant d'intelligence que de fidélité. Peu de temps après son second mariage avec la pauvre Livonienne qu'il éleva au trône, dont il vient de lui laisser l'héritage, Pierre chargea un matin Villebois d'une commission secrète pour cette princesse, qui était alors au château de Strelemoitz. Le marin aimait l'eau-de-vie; il en but d'autant plus immodérément en route qu'il eut à se prémunir contre un froid excessif. En un mot, le commandant des galères était ivre quand il arriva à la maison de plaisance. Tandis qu'on l'annonçait à la czarine, Villebois attendit dans une salle excessivement chauffée : le passage subit du froid au chaud acheva de l'étourdir; son ivresse était complète lorsqu'il fut introduit près de la souveraine, qui était au lit, et dans une parure plus que négligée. Catherine ayant fait retirer ses femmes, ordonna à Villebois de lui dire ce dont il s'agissait. Il commençait à obéir; mais la vue d'une femme jeune, belle et peu vêtue, compliqua soudain l'ivresse du marin d'une autre ivresse dont il ne put se rendre maître... Ses idées se brouillent, sa tête perd; le malheureux oublie le sujet du message, le lieu où il se trouve, le rang de la femme devant laquelle il est, et, se précipitant sur elle, il se rend coupable du plus audacieux attentat. Catherine appelle, crie, se débat... On vient; mais tout ce qu'on eût voulu prévenir était consommé. Les gardes se saisissent du gentilhomme français; on le jette dans un cachot, où il

ne tarde pas de s'endormir aussi tranquillement que s'il n'avait rien à se reprocher.

Cependant Pierre le Grand, qui n'était qu'à quelques milles de la czarine, fut promptement informé de la conduite inouïe de Villebois; il accourut pour consoler la princesse, et sans doute pour la venger. Elle était dans un état si déplorable qu'il fallut recourir à la main des chirurgiens pour la guérir des suites d'une tentative sans exemple sur une souveraine. Pierre fit ensuite amener devant lui le commandant des galères, encore à moitié ivre.

« Je t'avais chargé ce matin d'une commission, lui dit le czar avec calme.

— Oui, sire, répondit le marin en cherchant à rallier ses idées, et sans doute j'aurai exécuté les ordres de Votre Majesté, mais diable m'emporte si je me rappelle comment.

— Tu les as étrangement dépassés, mes ordres! dit Pierre en regardant Villebois d'un œil étincelant.

— C'est possible, sire; cette eau-de-vie, ce froid, et puis cette chaleur de poêle...

— Misérable! as-tu donc oublié l'attentat que tu as osé commettre sur la personne de la czarine...

— Eh! mais oui... je me souviens... Mille sabords, quel coup!... Mais Votre Majesté a un excellent damas turc, ainsi...

— Tu viens de prononcer toi-même ton arrêt.

— Sans doute... décapité, et cela sans autre forme de procès... Mais j'étais ivre quand j'ai commis le crime... Je prie Votre Majesté de ne pas me manquer.

— Me prends-tu pour un bourreau?

— Du tout, sire; mais, en pareil cas, je ne voudrais confier à personne le soin de répandre, d'épuiser le sang du coupable.

— Tu es plus barbare dans ta résignation que je ne le suis dans ma vengeance... Ton crime fut un transport de l'ivresse; tu m'as été utile, je ne t'enverrai point à la mort... Va ramer sur les galères que tu commandais.

— Galérien, moi!... Ma vie appartient à Votre Majesté, je ne lui dois pas mon honneur.

— Villebois, as-tu respecté le mien? s'écria Pierre avec un terrible éclat de voix.

— Sire, c'est juste... Je vais ramer. »

A six mois de cet entretien, le marin français, après avoir séjourné mais non pas ramé sur les galères, fut rétabli dans son commandement, et Pierre lui rendit tous ses honneurs. Sans doute la czarine lui pardonna aussi, car elle le maria plus tard avec la fille de Gluk, archiprêtre de Riga, et l'on disait ce matin à l'Œil-de-bœuf, où l'aventure de Villebois a été racontée, que, depuis la mort du czar, Catherine a nommé ce Breton général de la marine... Il peut se mêler quelque douceur aux souvenirs les plus amers.

Le règne du roi castillan Louis Ier n'a duré que quelques mois; il est mort à l'âge de dix-sept ans des suites d'une petite vérole maligne. Philippe V, avec une extrême répugnance, a ressaisi ou plutôt a repris d'une main énervée les rênes de l'Etat Catholique. La veuve du jeune roi put espérer un instant d'épouser le frère puîné de ce prince, mais l'éclat que venait de produire l'aventure des camémistes lui avait fait perdre l'estime des Espagnols; son renvoi fut décidé.

Pendant que ces choses avaient lieu en Espagne, des événements plus propres encore à désunir les cours de Versailles et de Madrid se passaient en France. J'ai dit que la société de petits garçons qui folâtraient peu décemment avec le roi, dans la garde-robe de Sa Majesté, avait été divisée par les soins de Fleury : quelques-uns de ces jeunes débauchés furent exilés dans les terres de leurs pères, d'autres reçurent des commissions de cadets ou de cornettes de cavalerie. Mais le roi était initié à certaines pratiques dont il ne manquerait pas de chercher l'équivalent; la santé de Sa Majesté pouvait être de nouveau compromise... On décida, dans un conseil auquel Louis XV n'assistait pas, qu'il convenait de marier le roi. *M. le duc*, qui avait ses vues, et stylé d'ailleurs par madame de Prie, ajouta sur-le-champ que, dans cette pressante nécessité, il était impossible de songer à l'infante d'Espagne, dont l'âge trop tendre ne pouvait offrir aucune garantie contre les déréglements du roi, que l'on voulait prévenir. Dans l'intervalle de ce premier conseil à un autre, Pâris Duverney et madame de Prie firent insinuer aux secrétaires d'Etat, à l'ancien évêque de Fréjus, au roi lui-même, qu'une sœur de *M. le duc*, nommée mademoiselle de Vermandois, et qui se trouvait alors à l'abbaye de Fontevrault, conviendrait parfaitement à Sa Majesté... Personne n'admit ni ne rejeta cette ouverture; mais on pensait généralement qu'il fallait renvoyer l'infante en Es-

pagne, et marier Louis XV à une femme toute formée. Or, jamais mesure désobligeante ne fut prise avec moins de réserve que ce renvoi : non-seulement on ne pressentit nullement le Roi et la Reine Catholiques, mais le cabinet de Versailles n'adoucit par aucune excuse ce que cette rupture violente d'un traité solennel avait de brusque et de déloyal. Seulement on chargea l'abbé de Livry, nommé ministre en Portugal, de passer à la cour de Philippe V pour l'informer qu'on lui renvoyait sa fille, qui était déjà en route. Sa Majesté Catholique et surtout la fière Elisabeth écoutèrent impatiemment l'ambassadeur, qui s'efforçait de leur expliquer comme quoi Louis XV, devenu fort et vigoureux, mettait le conseil dans l'obligation de lui donner une épouse de son âge. Ces raisons ne parurent point convaincantes au couple royal, qui parla d'alliance avec les puissances de l'Europe, de guerre contre la France, et finit par pousser Livry hors de l'appartement.

A peine ce diplomate était-il sorti du palais, que la reine, suffoquant de colère, fit mettre dans une voiture la veuve de don Louis; on y mit aussi mademoiselle de Beaujolais, sa sœur, fiancée en 1722 avec don Carlos, et dont le mariage fut ainsi rompu. Mais, avant de partir pour revenir en France, la jeune douairière, qui avait toute la liberté des princesses de la maison d'Orléans, dit au roi son beau-père « qu'il payerait sans doute cher l'injure qu'il faisait à une prin-» cesse française, et qu'il était surprenant qu'ayant si peu de puis-» sance il manquât à ce point de politique. » La quatrième fille de Philippe d'Orléans partit sans prendre congé, revint à Paris en poste et s'enferma dans un couvent.

Après le départ de l'infante d'Espagne, qui s'éloignait du roi avec autant d'indifférence que Sa Majesté lui en avait montré le jour de son départ, madame de Prie se rendit à Fontevrault, afin de juger si mademoiselle de Vermandois lui conviendrait, et si l'on pourrait, avec une telle reine, continuer de gouverner le roi.

« Je viens, princesse, dit la marquise, vous faire part des grands projets que le prince votre frère a conçus pour votre établissement.

— Qui êtes-vous, madame? répondit mademoiselle de Bourbon avec fierté.

— Je suis la marquise de Prie, et Son Altesse Royale le premier ministre a bien voulu me charger de venir vous entretenir de votre mariage probable avec le roi de France.

— Je vous avoue, madame, reprit la princesse d'un ton dédaigneux, que je suis surprise de vous voir chargée d'une telle mission.

— Pourquoi donc, mademoiselle ?

— Mais il me semble qu'en établissant par intermédiaire des rapports avec moi, *M. le duc* aurait pu choisir autrement...

— Je vous comprends, mademoiselle, répliqua madame de Prie en se levant, et je vois que la couronne, offerte par mes mains, vous humilierait... Nous tâcherons de la poser sur un front moins superbe.» A ces mots la marquise de Prie fit une profonde révérence, demanda des chevaux de poste et revint à Versailles.

A son retour la favorite prouva facilement à *M. le Duc* que la main de sa sœur ne pouvait convenir au roi, parce que cette femme habile prouvait à Son Altesse tout ce qu'elle voulait. On a depuis envoyé des gentilshommes dans toutes les cours où se trouvent des princesses à marier, afin de les voir et de juger par aperçu si elles réunissent les qualités exigées par madame de Prie.

Pendant qu'on s'occupait de ces intrigues matrimoniales, et que l'infante était reconduite à la cour de l'irrité Philippe V, un ambassadeur de ce souverain concluait à Vienne une alliance avec l'empereur et l'Empire, hâtée peut-être par l'oubli d'égards du cabinet de Versailles envers celui de Madrid. Sa Majesté Catholique, en traitant avec la maison autrichienne, cherche l'équivalent de l'appui qu'elle ne peut plus trouver dans la France; et, déterminé par les procédés injurieux de cette dernière puissance, le monarque castillan s'affranchit de ce pacte de famille qui semble ne devoir plus être pour lui qu'un joug. Quatre traités ont été signés à Vienne le 30 avril par le baron de Riperda, ministre espagnol; le premier, en confirmant celui de la quadruple alliance, porte une nouvelle renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France, et de l'empereur à celle d'Espagne. Le second traité assure aux héritiers de Philippe V la succession éventuelle des Etats de Toscane, Parme et Plaisance. En retour, Sa Majesté Catholique cède à la maison d'Autriche les autres parties de territoire qu'elle a possédées en Italie, ainsi que les anciennes provinces espagnoles des Pays-Bas. Le troisième traité garantit, d'une part, l'ordre de succession au trône d'Espagne établi par les conventions d'Utrecht, et d'autre part la reconnaissance de la *pragmatique sanction*. Le même acte renferme une clause d'un effet bien douteux : l'empereur s'engage à faire tous ses efforts au-

près de l'Angleterre pour décider cette puissance à restituer à Sa Majesté Catholique l'île de Minorque et Gibraltar. Enfin le quatrième traité, dans lequel le corps germanique est intervenu, contient une alliance offensive et défensive, et les princes de l'Empire y accèdent aux droits héréditaires de l'infant don Carlos sur les duchés de Toscane, Parme et Plaisance.

Après cet accord politique entre l'Espagne et l'Empire, suite de nos dédains inconsidérés pour la première de ces puissances, une guerre redoutable peut nous tomber sur les bras au moment où l'embarras extrême des finances rendrait les levées et les armements très-difficiles. Cependant cet embarras n'est pas tel qu'il y ait eu nécessité pressante d'imposer un nouveau sacrifice à la nation, et voilà cependant ce qu'on vient de faire. Les frères Pâris, qui, depuis le ministère de Desmarets, furent tant de fois les moteurs de notre système financier sans avoir paru le diriger, sont parvenus à faire croire au duc de Bourbon, à Fleury, au conseil, qu'à la mort du régent il se trouvait pour dix-neuf cents millions de dettes, et que l'Etat devait aux rentiers cinquante-sept millions d'arrérages. Vainement la veuve et le fils de Philippe d'Orléans ont-ils repoussé cette assertion comme mensongère; Dodun, contrôleur général, que madame de Prie enchaîne servilement au char de sa fortune, a soutenu la déclaration de MM. Pâris. Le conseil, inhabile à juger les déprédations des gouvernants et les besoins de l'Etat, en a cru la parole d'un ministre, et un impôt fixé au cinquantième du revenu a été déclaré indispensable. Cependant mille protestations s'élevèrent dès lors contre une résolution qui allait achever de consommer la ruine de la France; madame de Prie eut à supporter les remontrances du clergé, des parlements, de tous les corps de la nation. « Tout cela, disait-elle à » *M. le duc*, ne prouve rien, si ce n'est la nécessité de mettre à la » main du roi le fouet dont Louis XIV se servit jadis pour dresser le » parlement de Paris... Qu'est-ce, je vous prie, que toutes ces remon» trances, cela sent la province d'une lieue; c'est pitoyablement » écrit. » Un matin, le premier ministre apporta à la marquise un mémoire plein de force et de raison. « Qu'avez-vous à répondre à » cela? lui dit-il quand elle l'eut parcouru. Cette pièce a touché le » conseil. — Elle me touchera aussi, » répondit madame de prie avec un geste très-significatif. Et elle envoya le mémoire à sa garde-robe.

Enfin, malgré l'opposition la plus vive, la plus universellement

exprimée, l'imposition d'un *cinquantième* du revenu de tous les biens du royaume, payable pendant douze ans, fut consacrée par une déclaration du roi. Cet impôt fut enregistré dans un lit de justice tenu le 8 juin au milieu de quatre mille soldats dont les officiers disaient hautement qu'ils étaient là pour enlever le parlement, dans le cas où cette compagnie refuserait l'enregistrement.

Au sein des intrigues financières qui occupèrent madame de Prie pendant toute la durée de mai, de juin, et une partie de juillet, elle ne perdit pas de vue le mariage du roi. On avait songé un moment à la fille du duc de Lorraine; mais elle tenait de trop près à la maison d'Orléans, qu'on était loin de vouloir favoriser. Il y avait une princesse de Portugal, mais elle sortait d'un sang redoutable aux maris; et une reine galante a trop de moyens de domination. L'attention de la favorite s'arrêta quelque temps sur une Allemande; mais, examen fait de ses domaines, on les trouva trop médiocres pour relever une naissance bien inférieure à celle du roi de France. Enfin madame de Prie tourna les yeux vers les contrées russes; mais la fille de Catherine n'offrait qu'une naissance équivoque, une conduite suspecte et les habitudes d'une nation encore barbare. Dans cette indécision, Pâris Duverney, sur des renseignements qu'il avait reçus d'une dame Texier, proposa une princesse polonaise, de laquelle, jusque-là, personne n'avait entendu parler : c'était la fille de *Stanislas Leczinski*, fait roi de Pologne par Charles XII, et détrôné par Pierre le Grand. Stanislas et sa fille vivaient à Veissembourg d'une pension modique, payée très-irrégulièrement par le ministère de France. Certes ce monarque précipité du trône était loin de s'attendre à l'illustre alliance qu'on songeait à lui proposer, et même le cœur de Marie Leczinska avait répondu aux soupirs d'un simple gentilhomme, le comte d'Estrées, capitaine dans un des régiments qu'on entretenait à Veissembourg pour faire honneur à Stanislas. Le comte était jeune, beau, bien fait, aimable; le roi s'aperçut que sa fille, toute sage, toute modeste qu'elle était, avait pris un goût très-vif pour le brillant officier; il le tira un jour à part et l'entretint à ce sujet: « J'ai peu d'espoir de remonter sur le trône, lui dit-il, mais » je ne doute point que je ne puisse recueillir un jour les biens qui » me reviennent en Pologne, et que je ne sois à même de donner une » riche dot à ma fille. Rien alors ne s'opposera à ce qu'elle épouse » un petit souverain; mais je veux avant tout son bonheur. Marie

» répond à l'amour que vous avez pour elle; je me suis aperçu de » vos sentiments mutuels, et je ne suis point éloigné de faire votre » bonheur en vous unissant. Tâchez donc, comte, de joindre à votre » naissance illustre quelque haute dignité qui assure à votre postérité » un grand état; obtenez, par exemple, un duché-pairie, et ma fille » est à vous. » D'Estrées avoua à Sa Majesté qu'une passion tendre et respectueuse l'enflammait en effet pour la princesse, mais qu'il n'aurait jamais osé porter ses vues jusqu'à elle. Le comte ajouta que l'ouverture de Sa Majesté le comblait d'honneur, et qu'il allait tâcher de s'en rendre digne. Ceci se passait vers le milieu de la régence : d'Estrées courut à la cour du Palais-Royal solliciter la dignité exigée. « Comte, je ne puis faire cela, répondit le duc d'Orléans, vos aïeux » ont sans doute noblement servi l'Etat, mais vous, personnelle- » ment, qu'avez-vous fait pour mériter la pairie ? Vos amours ne sont » pas un titre suffisant. Et puis vous feriez là, mon cher d'Estrées, » un triste mariage, un souverain électif sans couronne est bien peu » de chose parmi les puissances; sa fille vous convient moins que » celle d'un fermier général... » Les projets de mariage du jeune officier en restèrent là, et Marie Leczinska, que le régent n'avait pas trouvée un parti sortable pour un capitaine de cavalerie, est aujourd'hui reine de France.

Sur les communications de Pâris Duverney et de madame Texier, qui avaient exalté les vertus de Marie Leczinska, madame de Prie se rendit à Veissembourg et trouva que l'éloge avait été modéré. Le mariage fut promptement décidé dans le conseil : Fleury déclara qu'il ne se mêlait point de ces sortes de conclusions; *M. le duc* affirma que l'union convenait parfaitement à Sa Majesté; Louis XV répondit que c'était possible; et après une demi-heure de délibération un courrier porta à Stanislas la nouvelle du choix de sa fille. Le bon prince s'évanouit en lisant la dépêche : « Si j'ai quelquefois désiré remonter » sur le trône, dit ensuite ce monarque, c'était afin d'établir ma fille » d'une manière digne d'elle. Je ne songe plus à la couronne, cet » établissement passe tous mes vœux. »

Le contrat de mariage du roi avec la princesse de Pologne fut signé le 19 juillet à Paris : le garde des sceaux d'Armenonville, le maréchal de Villars, les comtes de Morville, de Maurepas, et le contrô-

leur général Dodun stipulèrent au nom de Louis XV; le comte de Tarlo représentait Stanislas. Cet acte étant dressé, le duc d'Antin et le marquis de Beauvau se rendirent à Strasbourg pour faire au roi et à la reine de Pologne la demande solennelle de la princesse Marie, tandis que le roi de France faisait lire dans son cabinet les articles du contrat de mariage, en présence des princes et princesses du sang, et de l'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Polonaise, à laquelle le jeune souverain venait d'envoyer le cordon bleu. Pendant le cours de ces préliminaires, madame de Prie, qui avait vu de près la situation extrêmement gênée de la cour de Veissembourg, dit à *M. le duc* qu'il était indispensable de venir au secours de Stanislas, afin de le mettre à même de paraître décemment aux cérémonies du mariage. En conséquence, on commanda tout ce qu'il fallait au roi, à la reine, à la princesse de Pologne, pour remonter leur garde-robe, et l'on s'y prit avec une telle délicatesse, qu'on envoya à Veissembourg jusqu'à des chemises, sans que l'illustre famille se doutât qu'on avait reconnu qu'elle en manquait.

Le 15 août, M. d'Orléans, chargé de la procuration du roi, épousa Marie Leczinska dans l'église cathédrale de Strasbourg, où le cardinal de Rohan fit la première célébration de ce mariage. Tandis qu'on épousait ainsi pour la forme, le vieux abbé de Fleury, qui savait que le roi son maître n'avait pas la plus légère idée de l'expérience qu'un homme doit avoir pour épouser en effet, se creusait la tête afin d'imaginer un moyen d'initier Sa Majesté à une certaine connaissance préalable des devoirs conjugaux. La société de petits débauchés éloignée naguère de Louis XV, loin de lui parler du rapport que les sexes ont entre eux, ne lui avait montré la félicité que dans une infâme hérésie. Il arrivait souvent à Sa Majesté de se récrier sur la beauté des jeunes garçons qu'elle rencontrait; mais les plus charmantes dames ne lui inspiraient pas la moindre velléité. Fleury lui-même se reprochait d'avoir élevé ce prince dans la crainte des femmes, crainte qui peut-être fut la première cause du penchant qu'il avait été facile de faire naître en lui pour les mystères d'une idole monstrueuse. Le précepteur était obligé de prendre littéralement le contre-pied de sa morale, et de dire à son élève que, dans le mariage, une femme était un être privilégié de Dieu. L'honnête prélat dut aller plus loin : reconnaissant que le roi n'avait décidément aucune idée de la mission d'un mari, il s'érigea en profes-

seur de galanterie, et copia de sa main épiscopale ces vers de Chaulieu :

Cette insensible Iris, cette Iris si farouche,
Dans mille ardents baisers vient de plonger mes feux.
Pour goûter à longs traits ce nectar amoureux,
Mon âme tout entière a volé sur ma bouche.
J'ai savouré la fraîcheur
De ses lèvres demi-closes;
Sa bouche avait la couleur
Et le doux parfum des roses, etc.

Louis XV trouva cette description érotique, avec ce que j'en retranche, affichée dans sa chambre; d'un autre côté, il lut des devises telles que celles-ci : *L'amour naissant, la recherche, le bouton de rose, la rose ravie.* « Tout cela, disait madame de Prie à ses complaisantes, » qui lui racontaient en riant aux éclats le manége du vieux abbé, » tout cela n'est point assez démonstratif; je l'ai dit à *M. le duc.* J'a- » vais offert de déniaiser Sa Majesté...; on n'a pas voulu... La belle » figure que ce pauvre enfant va faire avec une femme de vingt- » deux ans ! »

Cependant la marquise retourna auprès de Marie Leczinska, non dans le dessein de l'initier aux mystères de l'hymen, parce qu'elle savait très-bien qu'après quinze ans il est pour les filles une prescience de ce qu'elles doivent faire en ménage, mais afin de mettre la princesse en garde contre les ennemis qu'elle allait, lui dit-elle, trouver à la cour; ennemis qui n'étaient autres, comme on le pense bien, que ceux de la favorite.

Enfin la reine fit son entrée à Paris et à Versailles le 3 septembre, et le 4 M. le cardinal de Rohan, qui avait béni l'union préparatoire à Strasbourg, donna aux époux la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château. Louis XV pleura toute la journée dans le sein de son précepteur en songeant que le soir il lui faudrait coucher avec une femme si formée, à laquelle il ne craignait plus sans doute de donner des coups de pied, mais auprès de qui le pauvre prince sentait qu'il aurait à rougir de son inexpérience. Cependant le roi, dûment exhorté par l'ancien évêque de Fréjus, et prévenu sur quelques points par un valet de chambre qui avait parlé clair, se mit en tremblant à côté de Marie Leczinska, et le lendemain Sa Majesté ne pleurait plus.

Avec beaucoup moins de charmes que n'en possède la reine, une femme pourrait être très-jolie, et Sa Majesté n'est que belle. Marie a de beaux yeux, un nez bien fait, une bouche fraîche, un teint superbe et des cheveux d'une nuance heureuse, tenant le milieu entre le brun et le blond. Mais le regard de cette princesse, obéissant à la modestie pieuse qui forme le fond de son caractère, est habituellement dérobé par de longs cils, qui seraient eux-mêmes un attrait s'ils n'en cachaient un plus précieux. En général, la physionomie de la reine manque d'expression, et fait trop ressembler ses traits à ceux de ces charmantes figures, filles du ciseau, que l'on regrette de voir immobiles. La taille de Marie Leczinska est fine; sa gorge, qu'à peine quelques-unes de ses femmes ont entrevue, a, dit-on, les proportions idéales de celle de Vénus. La jambe de Sa Majesté est bien prise; son pied est petit... Mais point de grâce, nulle aisance dans les manières, une démarche embarrassée et comme incertaine. En un mot, l'épouse de Louis XV n'est point séduisante, parce qu'elle ne veut pas l'être, afin que la modestie de ses dehors ne démente en rien la réputation de vertu que cette princesse veut se faire, et qu'elle se fera sans doute.

Malgré tout ce que je viens de dire, le roi est amoureux fou de sa femme. « La reine, dit-il avec transport à tous ceux qui se trouvent » auprès de lui, la reine est une créature enchanteresse. » Je le crois; et tout le monde le croira en se faisant l'idée de la nature des enchantements que Marie a découverts à son mari.

Les transports amoureux du jeune monarque n'empêchent pas la politique de marcher. La France, pour contre-balancer l'alliance conclue à Vienne entre l'empereur, l'Empire et l'Espagne, signa, le 3 septembre, un traité d'union offensive et défensive avec l'Angleterre et la Prusse. A peu près dans le même temps, le duc de Richelieu fut nommé à l'ambassade de Vienne, objet de tous ses vœux. Madame de Prie lui accorda ce poste au prix d'une petite place sur la liste des bonnes fortunes du célèbre duc; car c'est pour une femme de la cour une sorte de honte que de n'avoir pas eu ce coryphée des galants en crédit.

Puisque me voici sur le chapitre des amours profanes, je dois parler du désespoir de mademoiselle de Clermont, sœur de mademoiselle de Charolais, qui vient de perdre M. le duc de Melun, avec lequel cette princesse vivait depuis l'année 1716. La première ren-

contre des amants eut lieu dans un bal au Palais-Royal. Mademoiselle de Clermont n'avait pas alors plus de quinze ans, et elle était si naïve, quoiqu'elle ne fût pas innocente, qu'elle fit à la déclaration du duc cette singulière réponse : « Ecoutez, monsieur de Melun, je » veux bien vous aimer, parce que je vous trouve très-aimable; mais » je vous avertis que je ne veux pas faire comme mademoiselle de » Charolais, qui a fait un enfant avec M. de Richelieu. » Je ne sais pas ce que le duc répondit à cela; mais les amants, alors déguisés, sortirent du bal après cet entretien, et n'y rentrèrent qu'au bout d'une heure. Quels qu'aient été le motif et le résultat de cette disparition, M. de Melun plaça auprès de la princesse un domestique qui lui était dévoué; et souvent cet homme prêtait sa livrée au duc pour se glisser chez mademoiselle de Clermont. Cette intrigue fut à peu près mystérieuse jusqu'en 1723; mais, devenue alors maîtresse de ses volontés, cette digne sœur de mademoiselle de Charolais bannit toute réserve. M. de Melun ayant été tué à la chasse du roi, au mois d'octobre dernier, par un cerf aux abois, sa maîtresse mit aussi peu de retenue dans sa douleur qu'elle en avait gardé dans ses amours. On lui a vu porter publiquement le deuil de son amant; et ce trait, bien caractéristique des mœurs de l'époque, ne doit pas être négligé par l'historien.

Tandis qu'on affiche ouvertement l'immoralité à l'hôtel de Condé, la duchesse du Maine fait toujours distiller de l'esprit à la cour de Sceaux : je veux copier ici un petit bulletin qui me parvint hier de cette manufacture de fadaises prétentieuses. Les courtisans de la princesse demandaient un soir à Fontenelle quelle différence il y avait entre elle et une pendule. « L'une, répondit le philosophe mus- » qué, marque les heures, l'autre les fait oublier... » Et le cœur de la dame de Sceaux s'épanouit. Une autre fois on imposa à ce même bel esprit des vers se terminant par ces bouts-rimés : *fontanges, collier, oranges, soulier*. Fontenelle fit sur-le-champ le quatrain suivant à l'intention d'une des jolies femmes de l'assemblée :

Que vous montrez d'appas depuis vos deux *fontanges*
Jusqu'à votre *collier!*
Mais que vous en cachez depuis vos deux *oranges*
Jusqu'à votre *soulier!*

Les oranges allaient fort bien quant à la forme, mais la couleur ne

dut pas offrir une comparaison bien galante à la dame qui recevait le compliment.

Dans la même soirée Voltaire fut condamné à faire une énigme pour racheter un gage, et cet autre philosophe, dont l'esprit était monté ou plutôt descendu au ton du madrigal, improvisa ce quatrain sur le mot *oiseau* :

Cinq voyelles, une consonne
En français composent mon nom
Et je porte sur ma personne
De quoi l'écrire sans crayon.

Le mot *papier* proposé à la Motte, qui n'avait pas besoin de descendre pour se trouver au niveau des bagatelles du bel esprit, produisit cet autre quatrain :

A la candeur qui brille en moi
Se joint le plus noir caractère;
Il n'est rien que je ne tolère,
Mais je suis méchant quand je bois.

Je doute qu'en occupant ainsi leur philosophie messieurs les rimeurs de la cour de madame du Maine nous rendent de longtemps Socrate et Platon. Voltaire ne se rapprochera guère plus de Plaute, de Térence ni de Molière par sa comédie de *l'Indiscret*, qu'il fit jouer cette année au Théâtre-Français. Cette petite pièce est une épître en un acte agréablement versifiée, mais vide de comique et d'action. L'auteur me semble plus en crédit à la cour de Melpomène qu'à celle de Thalie. *L'Indiscret* a été froidement accueilli du public et n'a fait croire qu'à une excursion indiscrète de Voltaire dans la carrière des poëtes comiques.

C'est avec un succès aussi équivoque qu'on a joué à peu près dans le même temps à l'Opéra le ballet des *Eléments*, qui avait été représenté aux Tuileries en 1721 pour faire danser Louis XV, à l'exemple du grand roi son bisaïeul. Dans une parodie donnée à l'Opéra-Comique sur ce ballet, l'*enchanteur Mirliton* chante ce couplet :

Tout Paris croit que l'Opéra
De santé crèvera
En dépit des dérangements
De tous les éléments !

Ce refrain assez niais prouve que l'Opéra-Comique est atteint de cette

espèce de jalousie qu'éprouve l'homme affamé en voyant son voisin dîner abondamment.

Mais voici des vers moins mauvais de la même parodie faits sur un pas de vestale dansé dans le ballet des *Eléments* :

De quoi va-t-on s'aviser, ma féale,
De vous placer incongrûment?
A l'Opéra montrer une vestale!
Ce n'est pas là son *élément*.

On parlait ce matin à l'OEil-de-bœuf d'une aventure toute récente qui enrichira l'histoire des jésuites sans l'embellir toutefois. En 1723 le père Fouquet de la compagnie de Jésus revint de la Chine par suite d'une dispute de religion avec ses confrères et parce qu'il avait enseigné à quelques Chinois des dogmes différents de ceux professés par sa compagnie. Ce religieux apportait en Europe des mémoires sur les points discutés, mémoires qui devaient être soumis au jugement du pape. Deux *lettrés* du Grand Empire s'étaient embarqués avec le père Fouquet; mais, l'un d'eux étant mort pendant la traversée, on ne vit à Paris qu'un Chinois, qui suffit bien pour captiver l'attention publique pendant huit jours au moins.

Le missionnaire et son lettré logeaient à la maison professe de l'ordre, rue Saint-Antoine, quoique le premier fût loin de vouloir mettre les jésuites de Paris dans la confidence des différends qu'il avait eus avec ceux de la Chine. Mais les pères, aussi pénétrants que leur confrère était dissimulé, ne tardèrent pas de découvrir une partie de ses vues. A jésuite jésuite et demi : Fouquet pénétra de son côté les projets que ses frères en saint Ignace méditaient contre sa sûreté. Il partit par une belle nuit avec son lettré pour la capitale du monde chrétien. Les enfants de Loyola n'abandonnent pas aisément leur proie : ils firent courir après nos fugitifs; mais le missionnaire leur échappa, le seul Chinois tomba en leur pouvoir. Malheureusement pour ce pauvre habitant de l'Asie il ne savait, tout lettré qu'il était, que sa langue naturelle : il ne put se défendre et dut subir le sort qu'il plut aux jésuites de lui imposer. L'infortuné, sur une lettre de cachet obtenue aisément du cardinal Dubois, fut conduit à Charenton en qualité d'aliéné. L'exempt chargé de venir prendre ce prétendu fou crut aisément à sa maladie en lui voyant faire des révérences étranges et en l'entendant solfier, pour ainsi dire, des paroles qui, au jugement d'un officier du guet, durent passer pour

des sornettes. Arrivé à Charenton notre pauvre *lettré* fut fouetté deux fois par jour avec une régularité ponctuelle. Il ne laissait pas de trouver les mœurs françaises fort singulières; et l'hospitalité des Chinois, quoique moins touchante, lui semblait infiniment plus polie. Deux ans et demi s'écoulèrent pendant lesquels le malheureux étranger ne connut pas d'autre régime que celui du pain, de l'eau et des coups, régime qui ne lui présentait même de bien régulier que le retour doublement quotidien des frères fouetteurs. Enfin le nouveau lieutenant de police ayant fait une visite la semaine dernière dans la maison des fous demanda après les avoir vus tous, sauf le lettré, s'il ne lui restait plus personne à voir. M. le directeur répondit qu'il y avait encore dans un cabanon un aliéné que M. le lieutenant de police n'avait pas visité, mais que cet homme parlait un langage que personne n'entendait. Le magistrat ordonna néanmoins qu'on lui amenât cet individu; tandis qu'on l'amenait un jésuite qui accompagnait M. Héraut essaya de lui insinuer que la folie de cet insensé était de ne vouloir jamais parler français, qu'on n'en tirerait rien et qu'il conseillait à M. le lieutenant de police de ne pas se donner la peine de s'en occuper. Le successeur de Machault n'eut point égard à ce conseil, et l'étranger fut conduit devant lui. Commençant par se jeter à genoux, il fit entendre un déluge de paroles qui ne furent pour le magistrat qu'un vain cliquetis de sons parmi lesquels il distinguait cependant le mot *Kanton* souvent répété. On parla au pauvre diable espagnol, italien, grec, latin, allemand, anglais; point de réponse, mais toujours des génuflexions, une pantomime fort animée et des *Kanton* redoublés. Le jésuite assura que ce fou était probablement déjà possédé et que ce qu'on pouvait faire de mieux était de l'asperger d'eau bénite, ce qui, à tout prendre, eût mieux valu que de le fouetter. Mais en ce moment M. le lieutenant de police s'avisant enfin de ses connaissances géographiques se rappela qu'il y avait à la Chine une province appelée *Kanton* et pensa que l'aliéné pourrait bien être Chinois. Curieux d'éclaircir son doute et de se faire honneur de sa pénétration, ce magistrat envoya querir sans désemparer un interprète aux missions étrangères... Tout fut reconnu. « Vous mériteriez, mon père, dit le lieutenant de police au » disciple de saint Ignace, que je vous fisse renfermer dans le caba- » non où votre compagnie avait plongé ce malheureux étranger. »

*M. le duc,* à qui cette aventure fut rapportée, fit donner des ha-

bits et de l'argent au Chinois et le renvoya dans son pays. Je ne crois pas qu'il inspire aux lettrés ses confrères le désir de faire le voyage de Paris.

Il y eut cette année une grande mortalité parmi les maréchaux de France : MM. de Medavi, de Grammont, de Tessé, de Montesquiou et de la Feuillade ont payé leur tribut à la nature. Voilà, comme disait ma tante, bien des bâtons flottants sur le fleuve de l'ambition.

## CHAPITRE XII.

### 1726-1727-1728.

La reine; sa tendresse conjugale, ses manières, ses habitudes intérieures. — La duchesse de Boufflers. — Singulière condition faite à un amant. — Petite maison de la rue Cadet. — Le comte de Charolais; son cynisme, ses cruautés. — Ce prince est dissolu et cruel comme Néron. — Disgrâce de *M. le duc* et de madame de Prie. — Fleury gouverne la France. — Portrait de ce ministre. — Économie de bouts de chandelles à la cour. — Suppression du *cinquantième*. — Les *mirmidons;* ce que c'est. — Nouveau bail des fermes. — Création des milices et de six compagnies de cadets. — Fleury est fait cardinal. — Maurice, comte de Saxe, élu duc de Courlande. — Aperçu historique sur ce jeune seigneur. — Adrienne Lecouvreur. — Aurore boréale; terreur qu'elle produit. — *Pyrrhus*, tragédie de Crébillon. — Lettre posthume de Louis XIV. — C'était le fruit d'une intrigue. — Fin contre fin. — Commencement de réconciliation entre Louis XV et Philippe V. — La bacchante de la rue Cadet. — Newton; ses œuvres, sa mort, honneurs qui lui furent rendus. — Mort de Catherine Ire, czarine de Russie. — Le diacre *Pâris;* sa vie, sa mort, son tombeau. — Les convulsionnaires, l'*œuvre*, les *sauteuses*, les *aboyeuses*, les *miaulantes*. — Concile d'Embrun. — Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. — Médiation de Fleury. — Mort de Georges Ier, roi de la Grande-Bretagne. — Robert Walpole. — Réconciliation de Louis XV et de Philippe V. — Mort du prince de Conti. — *Le Philosophe marié*, comédie de Destouches. — Le comte de Saxe et Adrienne Lecouvreur. — Richelieu à Vienne. — Superstition de ce seigneur. — L'alchimiste Damis; la pierre philosophale. — Congrès de Soissons. — Les nouvelles ecclésiastiques. — Le barbet contrebandier. — Bombardement de Tripoli. — Une puissance comme la France doit laisser la république de Saint-Marin se prévaloir d'une victoire sur Tripoli ou Alger. — Le canal de Picardie. — Louis XV a la petite vérole. — Coup d'épée dans l'eau. — La jeune duchesse d'Orléans. — Défection du cardinal de Noailles. — Mort horrible de la marquise de Prie.

La reine est toujours chérie du roi; ce n'est pas de l'amour qu'il éprouve pour elle, mais une sorte de culte fervent. Marie Leczinska reçoit cet hommage avec un air qui ressemble plus à de la complai-

sance qu'à un tendre retour : cette princesse est avec son mari, en public du moins, d'une réserve poussée jusqu'à la froideur. Quand Louis XV l'embrasse, on dirait une maman un peu sévère recevant les caresses de son fils. La reine, dont l'humeur est d'ailleurs charmante et l'affabilité infinie, laisse remarquer en elle un petit ridicule : on dirait qu'elle a complété son éducation avec les femmes savantes de Molière; tranchons le mot, Marie a dans l'esprit, non dans le caractère, une légère nuance de pédantisme. Je crains réellement que Stanislas n'ai fait apprendre à sa fille un peu trop de latin, d'histoire, de théologie et qu'il ne lui ait pas laissé enseigner assez de poésie, de musique et de danse pour une reine de France. Cependant Sa Majesté, qui, durant le premier mois de son séjour à Versailles, se renfermait toutes les après-dînées dans son cabinet, où elle se livrait le reste de la soirée aux exercices pieux, a modifié cette habitude : elle passe maintenant ce temps avec ses dames, qui travaillent à des ouvrages d'aiguille tandis que l'une d'elles fait la lecture de quelque sujet de piété... Il me semble voir d'Ici madame de Nesle lisant les *Actes des apôtres* avec une rotondité de taille dont la cause fut il y a quelques mois le sujet de tous les entretiens. Racontons.

Il y a par le monde une duchesse de Boufflers qui semble avoir pris à tâche d'effacer toutes les réputations galantes que les dames se sont acquises à la cour de France depuis les beaux jours de la comtesse de Soissons. Les bonnes grâces de cette beauté sont une monnaie tellement courante, que le comte de Riom assurait un jour au duc de Luxembourg qu'il était honteux pour un homme du bel air comme lui de ne les avoir pas eues. Riom ajouta qu'il y avait presque autant de honte à rester enchaîné au char de madame de Nesle plus de huit jours, et que tout ce qu'il y avait de gens comme il faut jetait la pierre au duc d'être encore fidèle à la marquise après deux mois d'assiduités. « Le moment est favorable, dit enfin le comte; » madame de Boufflers est sans amant en titre depuis environ qua» rante-huit heures, remplissez cette lacune : c'est une occasion qui » ne se retrouvera plus. » M. de Luxembourg profita du conseil: madame de Boufflers parut disposée à ne pas le laisser languir ; mais elle mit une condition à sa défaite : ce fut qu'avant de quitter madame de Nesle le duc lui ferait un enfant « Je ne puis souffrir cette » femme, poursuivit la duchesse; on ne peut se tourner d'aucun côté

» sans la rencontrer étalant sa belle taille... Eh bien ! puisqu'elle est » si fière de cette perfection-là, je ne suis pas fâchée de trouver l'oc- » casion de la *déperfectionner* au moins pour quelque temps. Ainsi, » voilà qui est entendu, monsieur le duc, je vous attends aux pre- » miers maux de cœur de la marquise de Nesle. » Le nouveau soupirant de madame de Boufflers ne tarda pas à remplir la condition exigée; il faut croire même qu'il était alors en grande veine, car on sut en même temps à Versailles la grossesse de madame de Nesle et celle plus légitime de la duchesse de Luxembourg.

Du reste, cette pauvre dame de Boufflers est réellement digne de pitié : la nature l'a formée de telle manière que de son propre aveu il lui est impossible de résister un instant à l'occasion de faillir. Elle racontait dernièrement à madame de Rochechouart, qui me l'a redit, qu'étant chez la reine on lui annonça l'arrivée imprévue de M. de Luxembourg, qui l'attendait dans son appartement. Incapable de commander à son impatience, la duchesse sortit aussitôt pour rejoindre son amant; mais elle fut obligée de s'arrêter deux fois en chemin... J'avoue que je ne puis me faire l'idée du motif de ces pauses-là.

M. de Luxembourg, malgré six à sept mois de possession, est toujours amoureux de madame de Boufflers; vainement le comte de Riom, son professeur en galanterie, lui a-t-il représenté plusieurs fois qu'une telle constance pour une telle maîtresse était d'un ridicule scandaleux; le duc est soumis à un talisman dont il ne peut vaincre le charme. Il faut tout dire, ce seigneur n'est pas seulement d'une constance à toute épreuve, il a le malheur d'être aussi d'une simplicité approchant de la bêtise. La duchesse, enchantée d'avoir un amant tout à la fois sot et opulent, deux conditions précieuses pour une femme qui ne veut pas se gêner, la duchesse a fait tout au monde pour fixer un homme de si bonne composition, et y a réussi. Elle s'est formé une société de tout ce que Paris offre de gens du bel air, qu'elle reçoit sans façon, sans scrupule, dans la petite maison de M. de Luxembourg, rue Cadet. Madame de Boufflers est intimement liée avec madame de Luxembourg, femme de son amant, qui vient prendre part gaiement aux soupers ou plutôt aux orgies de la rue Cadet. Quand les fumées du vin commencent à échauffer les têtes, et particulièrement celle de la duchesse de Boufflers, qui ne sort jamais de table le soir sans être grise, on se met à *parler anglais*,

c'est-à-dire qu'on se livre aux propos les plus libres, dans le cours desquels on ne déguise nullement les désignations. Des libertés verbales on passe aux licences effectives, et rarement ce sont des chapitres sans conclusion. Dans ces parties madame de Boufflers l'emporte sur toutes ses compagnes; mais le duc, malgré le témoignage de sa vue, il est vrai un peu obscurcie, ne croit des déréglements de sa maîtresse que ce qu'elle veut bien lui laisser croire, et se montre tout à fait impassible à ceux dont sa propre femme le rend témoin... Il est affligeant d'avoir à signaler de telles horreurs; mais, pour éloigner de la société les vices qui la dégradent, il faut quelquefois les lui laisser entrevoir dans toute leur dégoûtante nudité.

Ces mœurs sont d'autant plus horribles, que, placées plus haut dans l'échelle sociale, on les aperçoit inévitablement. Il est impossible, par exemple, que personne ignore la conduite infâme d'un prince de la maison de Condé, le comte de Charolais, qui joint le cynisme le plus révoltant à une férocité dont on se fait à peine l'idée. L'hôtel de ce prince, situé rue des Francs-Bourgeois, au Marais, avait il y a quelques mois une vue sur le couvent des sœurs hospitalières de Saint-Athanase. Alors Son Altesse ne trouvait rien de plus récréatif que de se mettre à ses fenêtres dans un état complet de nudité, et de se livrer à mille indécences devant ces religieuses. Scandalisées au dernier point d'un tel spectacle, mais ne pouvant rien contre un homme de ce rang, les bonnes sœurs ont du moins fait élever entre l'hôtel de Charolais et leur maison un mur très-haut qui rend désormais impossible la communication des regards entre l'un et l'autre lieu. Dissolu comme Néron, le comte de Charolais n'est pas moins cruel que ce monstre couronné; on peut dire qu'à l'imitation de l'empereur romain le prince français se délecte dans le meurtre. Rien ne lui paraît plus agréable dans ses orgies avec ses maîtresses que d'abattre à coups de fusil ou des couvreurs sur les toits ou des passants; et lorsqu'il va demander sa grâce au roi pour ces assassinats de sang-froid, ils ont toujours été l'effet d'un malheureux hasard ou de la nécessité. Le mois dernier, M. de Charolais ayant tué d'un coup de pistolet un malheureux postillon père de famille, sous prétexte qu'il ne le menait pas assez vite, Fleury fut informé de ce meurtre avant que Son Altesse vint, comme de coutume, s'en faire absoudre par Sa Majesté, et l'ancien évêque de Fréjus dicta la réponse que le roi devait faire dans

cette circonstance à son féroce parent : « Mon cousin, lui dit le » jeune monarque, voici votre grâce, mais je vous déclare en même » temps que celle de celui qui vous tuera est toute prête. » Il est probable que cette déclaration tempérera un peu l'ardeur meurtrière de Charolais.

Cependant le ministère de *M. le duc* était devenu tellement onéreux, tellement vexatoire, qu'on regrettait hautement le régime du régent et même celui du cardinal Dubois. Les murmures éclataient de toutes parts; les épigrammes, les couplets malins et même les satires sanglantes pleuvaient sur le premier ministre, sur la favorite et sur Pâris Duverney, qui gouvernait ou plutôt rançonnait la France au nom de cette femme. A la cour même, les esprits commençaient à s'aigrir ; le joug de madame de Prie devenait intolérable pour les courtisans, qui pourtant savent se plier à tout. Dans cette effervescence des esprits, l'ancien évêque de Fréjus déclara un matin, au lever, à *M. le duc*, que le seul moyen de rétablir l'ordre était de renvoyer la marquise ; mais celle-ci avait un emploi auprès de la reine. Cette princesse, croyant lui devoir sa fortune, paraissait disposée à la soutenir ; disposition dont l'intrigante maîtresse du duc songea à profiter pour chasser de la cour le vieux prélat, occupé de l'en bannir elle-même. C'était dans les règles de la guerre. Jusqu'alors M. de Bourbon avait toujours eu à subir une déconvenue qui lui tenait au cœur : lorsqu'il travaillait avec le roi aux affaires de l'Etat, l'abbé de Fleury assistait toujours à l'audience; tandis que, quand le précepteur s'entretenait avec Sa Majesté des affaires ecclésiastiques, qu'il s'était réservées, le prince ministre n'avait point accès dans le cabinet. Un jour il en fut différemment : à l'instigation de madame de Prie, *M. le duc* fit consentir la reine à ce que le roi vînt travailler chez elle; et lorsque l'ancien évêque de Fréjus se présenta à la porte de l'appartement, l'entrée lui en fut interdite.

Le bonhomme, incertain si son royal élève était du complot, résolut, dans tous les cas, de bouder; il monta incontinent en voiture et se retira au village d'Issy. Louis XV, qui n'avait attaché aucune importance au travail du matin chez la reine, et qui s'était laissé entraîner dans le piége sans l'apercevoir, fut très-surpris de l'absence de son vieux directeur. Pendant qu'il s'en alarmait, madame de Prie, le premier ministre, Marie elle-même, qu'on travaillait à prévenir

contre le prélat boudeur, cherchèrent à insinuer au roi que son éloignement était un manque d'égards. Louis XV montra un moment de l'humeur; le parti de la favorite crut son triomphe assuré. Mais bientôt l'attachement du roi pour Fleury prit le dessus sur son mécontentement; Sa Majesté, toute jeune qu'elle était, commença à soupçonner quelque perfidie. Peu à peu la tête de ce prince se monta; il reprocha à *M. le duc* d'avoir causé la retraite de son *bon ami;* la reine eut aussi sa part de reproches... Elle pleura, et le roi ne parut pas sensible à ses larmes. Enfin, prenant une intonation souveraine que personne ne croyait encore dans sa voix de seize ans, Louis XV ordonna au premier ministre d'écrire *de sa main* à l'évêque de Fréjus et de *le prier*, au nom du roi, de revenir à Versailles.

Fleury revint en effet le lendemain : il était dévot et même un peu jésuite dans le fond; ce bon prêtre reparut à la cour le sourire sur les lèvres ; pas la moindre plainte, pas le plus léger témoignage de mécontentement... Mais ce calme était trompeur. Tout à coup, et au moment où le parti de madame de Prie croyait le calme rétabli, le roi déclara, dans le conseil du 11 juin, qu'il voulait désormais gouverner par lui-même. Louis XV n'ajouta rien à cette déclaration qui pût faire soupçonner la disgrâce de *M. le duc;* Sa Majesté eut recours, pour la consommer, à une ruse qui ferait honneur à un disciple de saint Ignace. Elle invita *M. le duc* à venir coucher au château de Rambouillet, où elle allait l'attendre. A peine le monarque était-il parti, que le duc de Charost, capitaine des gardes en service, entra dans l'appartement du prince premier ministre, et, l'ayant arrêté par ordre du roi, le remit entre les mains d'un exempt chargé de le conduire à Chantilly, où Son Altesse était exilée. Pour madame de Prie, elle fut envoyée au fond de la Normandie, avec injonction expresse de s'y tenir.

Ainsi finit le ministère de M. le duc de Bourbon, durant lequel, indépendamment d'une foule de déprédations, on a vu un prince de la maison régnante à la solde de l'Angleterre; car *M. le duc* se faisait continuer la pension de quarante mille livres sterling que l'immoral Dubois avait reçue avant lui. Le roi a supprimé le premier ministère, et, se chargeant de l'administration de son royaume, Sa Majesté a ordonné au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, d'adresser à Dieu des prières afin d'obtenir les grâces dont elle a besoin pour gouverner dignement ses Etats.

Cependant l'ancien évêque de Fréjus, avec le simple titre de ministre d'Etat que Louis XV venait de lui conférer, succéda par le fait à *M. le duc;* les fonctions de premier ministre subsistèrent, et la suppression du titre ne fut que le prétexte du renvoi de Son Altesse. Fleury, qui est âgé de soixante et treize ans, pourrait paraître bien vieux pour se charger d'un tel fardeau; mais c'est un vieillard robuste et bien conservé. Ce ministre a la figure encore belle; il a le teint frais, les yeux vifs, la physionomie mobile; son front est élevé, son nez bien fait, sa bouche vermeille. Ce prélat tire tout le parti possible d'une taille médiocre, pour montrer une démarche noble et assurée; il laisse voir avec quelque coquetterie une jambe fort heureusement tournée. Fleury a l'esprit délié; sous une modestie habilement simulée il cache beaucoup d'ambition; et cette ambition sera heureuse, car le précepteur du roi possède mieux que le plus fin des courtisans cette subtilité, cet art de se plier aux circonstances pour en profiter, cette habileté insinuante qui sait s'emparer de la confiance afin d'en tirer parti; enfin le nouveau ministre sait jeter mieux que personne cet hameçon des grâces et des faveurs qui manque rarement son effet.

L'ancien évêque de Fréjus passe pour avoir sacrifié avec la puissance d'Hercule sur les autels de la beauté; aujourd'hui encore, un observateur exercé peut reconnaître que cet ecclésiastique est voluptueux par goût; mais, plus maître de lui-même que la plupart des débauchés, il est sobre et réglé par raison. Fleury a de l'instruction, mais point de génie; son âme manque de ressort, son imagination a peu d'élan. D'ailleurs, lent et indécis, facile à embarrasser, quoique difficile à tromper, cet homme est privé des qualités propres à faire un ministre habile, sans être doué de celles qui font un ministre estimable. En effet, Fleury ne sait ni récompenser les services qu'on lui a rendus, ni oublier les injures qu'il a reçues : c'est un ennemi d'autant plus dangereux qu'il est plus dissimulé, et un ami d'autant plus ingrat que son ingratitude est toujours assaisonnée de protestations amicales. Achevons ce portrait en disant que Fleury l'emporte en avarice sur le juif le plus cupide; voici un trait qui manqua à Molière pour peindre son Harpagon. Le précepteur, entrant un soir chez le roi, fut emporté à tel point par son naturel, qu'il éteignit deux ou trois bougies dont la consommation lui parut inutile.

Le premier acte de l'administration dite directe de Louis XV a

été de supprimer le *cinquantième*, qui devait être perçu pendant douze ans. Cette mesure, prise le 15 juin, valut au roi autant de bénédictions que l'établissement de l'impôt avait attiré de malédictions à *M. le duc*. La chute de cet édifice audacieusement élevé par M. Pâris Duverney fut le signal de sa disgrâce; on le mit à la Bastille, et ses trois frères furent exilés. Ces proscriptions ont ameuté contre Fleury un parti de jeunes seigneurs qui se montrent fort mécontents du ministère actuel parce qu'il les a privés des faveurs dont ils jouissaient sous le régime précédent. Ces dissidents, qu'on appelle les *mirmidons*, n'empêchent point le prélat-ministre d'aller son train; et comme leurs armes ne consistent que dans des chansons, le vieux gouvernant se moque d'une artillerie si légère.

Pendant que les *mirmidons* crient, quelques dispositions favorables sortent du cabinet de Versailles, dirigé par Fleury; et l'on doit citer le nouveau bail des fermes générales, passé avec une compagnie, moyennant quatre-vingts millions au lieu de cinquante-cinq que le gouvernement recevait annuellement, d'après le bail de 1728. Voilà de quoi remplacer une partie du cinquantième.

Une ordonnance du roi fonde en France des corps dits de milices, qui ne seront appelés sous les drapeaux que dans certaines circonstances graves, comme l'était jadis l'arrière-ban. Sa Majesté a créé en même temps six compagnies de cadets gentilshommes, dont chacune sera composée de cent maîtres, indépendamment des officiers; elles tiendront garnison dans les villes de Caen, Metz, Cambrai, Strasbourg, Perpignan et Bayonne.

La cour de Rome ne se méprend pas sur la prétendue administration directe d'un roi de seize ans; et sentant qu'il est de son intérêt de vivre en bonne intelligence avec un précepteur qui a toutes les allures d'un premier ministre, elle vient d'envoyer le chapeau de cardinal à M. de Fleury. Le bret d'investiture est du 11 septembre.

Une autre élection a eu lieu dans le même temps : c'est celle du comte de Saxe, choisi par les états de Courlande pour succéder à leur souverain Ferdinand. Maurice, comte de Saxe, que la France doit regretter de voir s'éloigner, parce que, jeune encore, il lui promettait un homme distingué, est fils naturel de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et de la comtesse de Konismark. Dès l'âge le plus tendre Maurice eut des inclinations guerrières;

comme Achille, il n'aimait à jouer qu'avec des armes. Ennemi de l'étude, le jeune comte de Saxe ne consentait à s'y livrer quelques instants qu'en faveur de la permission qu'on lui donnait de monter à cheval et de faire des armes. Il apprit néanmoins la langue française avec facilité. « C'est celle de du Guesclin, Bayard et Turenne, di-» sait-il, je veux la savoir. » Malgré son goût prononcé pour la France, ce brave Saxon fit pourtant ses premières armes contre cette puissance, dans l'armée du grand Marlborough. Après avoir combattu Charles XII à côté de Frédéric-Auguste, au siége de Stralsund et à la sanglante bataille de Quedelsburch, Maurice de Saxe, déjà célèbre par sa valeur, servit sous les bannières d'Eugène, en 1717, dans la guerre de l'empereur contre les Ottomans. Il vint ensuite en France, où le régent, à l'oreille de qui la renommée de ce jeune guerrier était parvenue, lui donna un brevet de maréchal de camp.

Pendant la paix qui régnait alors en Europe et qui depuis n'a été troublée qu'un moment, le comte de Saxe se livra à un genre d'hostilités auxquelles il ne paraissait pas moins propre qu'à celles du champ d'honneur : les combats de l'amour occupèrent une grande partie de ses loisirs, et pour continuer la figure, je dois dire que les adversaires ne pouvaient manquer à un homme qui au courage d'Alcide unit sa force et ses formes athlétiques. La fameuse tragédienne Lecouvreur, dont l'âme est aussi belle que son talent, fut une des premières à proclamer que le fils d'Auguste II était un héros dans toutes les acceptions du mot ; et, soit qu'Adrienne ait également paru une héroïne à l'Hercule saxon, soit que les belles qualités de cette actrice l'aient captivé, elle n'a pas cessé de l'emporter dans son cœur sur les nombreuses rivales qu'il lui a données. Mais le comte de Saxe va régner en Courlande, et les amours le pleurent à Paris.

Un phénomène assez rare dans nos contrées presque méridionales nous est apparu le 19 octobre, à sept heures du soir : c'était une *aurore boréale*, qui a duré jusqu'à une heure du matin. Au moment de l'apparition la nuit était extrêmement sombre ; tout à coup le jour a semblé renaître après une obscurité de deux heures, et la lumière était telle qu'on pouvait lire l'impression et même l'écriture les plus fines. L'instruction du grand siècle n'a pas encore pénétré dans toutes les classes : une foule éplorée parcourait les rues en psalmodiant des *Ave* et des *Confiteor* qu'interrompaient mille cris de désespoir. « C'est

» la fin du monde, disaient ces bonnes gens ; Dieu a permis que le » jour revînt pour éclairer les morts, qui vont sortir de leurs tom- » beaux ; nous touchons au jugement dernier... » Quelques vieillards superstitieux croyaient même entendre déjà la fatale trompette ; et les *meâ culpâ* de retentir de toutes parts. Vainement M. le lieutenant de police faisait-il parcourir la ville par des savants qui s'efforçaient d'expliquer le phénomène ; ces messieurs perdaient leur physique, et la crainte subsistait. Enfin, à une heure et quelques minutes, la lumière s'étant évanouie, les esprits se sont calmés, et chacun a gagné son lit avec l'espoir de se lever encore le lendemain. Les gazettes ont appris depuis que cette aurore boréale a été vue en Espagne et en Italie ; mais il paraît qu'elle s'est montrée plus brillante en France que dans ces deux autres parties de l'Europe.

Ce n'est point un phénomène lumineux que la tragédie de *Pyrrhus*, jouée cette année à la Comédie-Française ; cependant Crébillon a mis cinq ans à la composer, ce qui prouve que le temps ne fait décidément rien à l'affaire. L'auteur de *Rhadamiste* et d'*Atrée*, touché du reproche qu'on lui faisait depuis longtemps de tuer tous ses personnages, a voulu prouver qu'il pouvait réussir sans avoir recours à ces meurtres poétiques. Personne ne meurt dans la tragédie de *Pyrrhus* ; mais, voyez la bizarrerie du public, il a tué sans pitié la pièce où contre son habitude Crébillon s'était montré clément. Nouveau témoignage en faveur de cet excellent conseil du plus naturel, du plus sensé de nos poëtes :

> Ne forcez point votre talent,
> Vous ne feriez rien avec grâce.

Dans les premiers jours de la présente année 1727, Louis XV trouva sur la cheminée de sa chambre une lettre qui, d'après son contenu, semblerait avoir été confiée par Louis XIV mourant au duc du Maine, pour être remise à Sa Majesté au moment où elle prendrait les rênes de l'Etat. Je copie cet écrit, tout apocryphe qu'il est, car il a produit une grande sensation à la cour.

« Mon fils, si la divine Providence à laquelle je me confie daigne » conserver vos jours jusqu'au temps où la raison puisse vous faire » agir par vous-même, recevez avec respect cette lettre des mains » de M. le duc du Maine, ce fidèle sujet à qui j'ai fait jurer de vous » la rendre en main propre. Vous y trouverez les dernières volontés

» de votre père, de votre roi, qui, au moment de quitter la vie, sent » redoubler sa tendresse pour vous, en qui il voit tous ses enfants » réunis, et dans un âge si tendre, qu'il prévoit sous votre minorité » des maux qui lui donnent plus d'inquiétude que les horreurs du » trépas qu'il va subir ne lui causent d'effroi.

» Si quelque chose peut adoucir ma peine dans cet état, c'est, mon » cher fils, la promesse de tant de bons sujets qui ont fait serment » dans mon sein de veiller sur vos jours, et de verser leur sang pour » votre conservation. Récompensez leur zèle lorsque vous en aurez » l'âge, et n'oubliez jamais les soins que mon fils le duc du Maine, » que j'ai jugé capable de mettre auprès de votre personne, en pren- » dra après ma mort. Cette distinction, que j'ai crue nécessaire pour » l'amour de vous, lui suscitera sans doute pour ennemis tous ceux » qui se verront par cette prévoyance trompés dans le désir qu'ils » ont de régner; et si, par les troubles qui pourront survenir dans » votre royaume, il arrivait quelque malheur à ce prince, ou quel- » que changement à ce que j'ai établi, je désire, mon fils, si Dieu » vous conserve, que vous rétablissiez les choses dans l'état où elles » se trouvaient à ma mort, tant pour la religion et l'Etat que pour » ce qui touche le duc du Maine. Ayez confiance en lui, suivez ses » avis et ses conseils; il est très-capable de vous bien conduire. Si » la mort vous privait d'un si fidèle sujet, rendez à ses enfants, en » leur conservant leur rang, toute l'amitié que vous devez à leur » père, qui m'a promis et juré de ne vous abandonner qu'à la mort.

» Que le sang et l'amitié vous unissent avec le roi d'Espagne, sans » aucune raison d'intérêt ni de politique mal entendue; ne vous en » séparez jamais, c'est le seul moyen de conserver la paix, l'union et » la balance de l'Europe.

» Ayez toujours un attachement inviolable pour le père des fidèles, » et ne vous séparez jamais, pour quelque motif que ce soit, du sein » et du centre de l'Eglise. Mettez en Dieu toute votre confiance; » vivez en chrétien plus qu'en roi... Gardez-vous d'attirer sur vous » la colère de Dieu qui protége si visiblement ce royaume.

» Donnez à vos sujets le même exemple qu'un père chrétien donne » à sa famille; regardez-les comme vos enfants; rendez-les heureux » si vous voulez l'être. Soulagez-les le plus tôt qu'il vous sera possible » de tout l'impôt violent dont la nécessité d'une longue guerre les a » surchargés, et que leur fidélité leur a fait supporter avec zèle.

» Faites-les jouir d'une longue paix, qui seule peut rétablir les » affaires de votre royaume; préférez-la toujours aux événements » douteux, et souvenez-vous, mon fils, que la plus éclatante victoire » coûte toujours trop cher quand il faut la payer du sang de ses su- » jets. Ne le versez jamais, s'il est possible, que pour la gloire de » Dieu; cette conduite vous attirera la bénédiction du ciel pendant » le cours de votre règne. Recevez la mienne, mon fils, avec mes » derniers embrassements.

» Louis. »

Il faudrait avoir bien peu de pénétration pour ne pas reconnaître que cette lettre sort des ateliers de bel esprit de madame la duchesse du Maine, où sans doute on la fabriqua entre une énigme et une pièce de bouts-rimés, afin de se conformer au précepte de Boileau :

Passez du grave au doux, du plaisant au sévère.

C'est une petite tentative de l'ambitieuse princesse, au moment où le roi commence à se diriger quelquefois d'après des idées qui lui appartiennent. Mais, outre que l'amorce est jetée maladroitement par le dépôt clandestin du papier sur la cheminée du roi, les éloges immodérés donnés au duc du Maine trahissent trop clairement l'origine de la prétendue homélie royale, pour que les gens sensés aient pu s'y méprendre. Mais comme les choses extraordinaires ne manquent jamais d'apologistes, celle-ci en a trouvé beaucoup, et bon nombre de courtisans ont déclaré, tout bas néanmoins, que le roi ne ferait pas mal de se conduire conformément aux conseils qu'on lui donnait. Quant au public, qui, dans ses interprétations, excède toujours les lois de la raison, il se persuade que la lettre de Louis XIV arrive de l'autre monde; qu'elle a été déposée sur la cheminée du roi par un ange, et que Dieu a permis ce message pour mettre le jeune roi dans la bonne voie.

Le cardinal de Fleury a pris la chose comme il la devait prendre, en accueillant avec un sourire moqueur toutes les observations sérieuses qu'on lui adressait journellement sur le message posthume du feu roi. Cependant les niais puissants de la cour étant revenus auprès de lui sur cette affaire jusqu'à la plus assommante ténacité, ce ministre voulut mettre fin à ces fades et oiseux discours.

Il y avait cercle chez la reine; la compagnie était nombreuse; le

roi s'y trouvait, et madame la duchesse du Maine aussi. Le cardinal, jugeant la circonstance favorable à l'exécution de son projet, s'approche de la dame de Sceaux :

« Recevez, madame la duchesse, lui dit-il, mon bien sincère compliment.

— De quoi, monsieur?

— De la lettre écrite à Sa Majesté par le feu roi.

— Si M. le duc du Maine eût remis cet écrit au roi avec la décence convenable, peut-être y aurait-il eu à cela quelque mérite; mais le déposer clandestinement...

— La façon dont a été remise la lettre ne fait rien à l'affaire, madame... Et puis, continua Son Eminence en souriant, la modestie, l'humilité pieuse de M. le duc ne lui permettaient pas d'entendre lire un écrit renfermant son éloge... Mais c'est pour la lettre elle-même que je félicite Votre Altesse.

— Je ne comprends pas Votre Eminence, répondit madame du Maine en rougissant.

— Les sentiments généreux exprimés dans cette lettre, les nobles pensées qu'elles renferme, et les beautés académiques qui assaisonnent le tout...

— Eh bien, monsieur le cardinal...

— Font le plus grand honneur à la cour de Sceaux.

— J'ignore absolument ce que vous voulez dire.

— Je m'attendais à cette réponse; le vrai talent est modeste. Mais Votre Altesse s'en défend vainement; c'est à elle que le roi doit ce superbe morceau d'éloquence modèle, composée sans doute pour donner à Sa Majesté une idée des beaux mouvements épistolaires, et qui ne peut manquer de produire cet effet.

— Monsieur le cardinal oublie que ses plaisanteries s'adressent à une princesse du sang!

— Je ne plaisante nullement; ce sont de sérieuses félicitations que je fais à madame la duchesse.

— Finissons, monsieur! dit la princesse avec une colère difficilement comprimée.

— Voici mon dernier mot, reprit le cardinal : on ne gouverne point un Etat avec des phrases. Le panégyrique des gens illustres et les fleurs de rhétorique sont bons pour charmer l'amour-propre et l'oreille; mais, dans l'administration publique, il faut de l'aptitude, du

travail et la connaissance des hommes; il faut enfin marcher avec le temps actuel, et non avec des souvenirs. »

A ces mots le ministre fit une profonde révérence à madame la duchesse du Maine, et se mêla à la foule qui s'était réunie autour des interlocuteurs.

Depuis ce jour la prétendue lettre de Louis XIV a perdu tout son crédit; on n'en parle plus qu'avec ironie.

Le renvoi peu civil de l'infante d'Espagne et l'alliance conclue par Philippe V avec l'empereur avait rompu la bonne intelligence entre les cours de Versailles et de Madrid; la guerre eût même éclaté, si l'une et l'autre puissance eussent été plus en état de la soutenir. Mais le premier soin de Fleury après son avénement au ministère fut de réconcilier deux souverains que le sang et la politique semblent devoir tenir sans cesse unis. Louis XV écrivit le premier à son oncle, au commencement de cette année, à l'occasion de la grossesse de la reine Elisabeth; Philippe V se hâta de répondre par une lettre polie, mais dans laquelle perçait encore un peu de froideur. La correspondance n'a pas continué.

Décidément madame de Boufflers l'emporte sur toutes les femmes qui, depuis cent ans, ont inscrit leur nom dans les fastes de la galanterie. Il est impossible de suivre le cours de ses bonnes fortunes; l'attention la plus soutenue n'y pourrait suffire. Si le roi voulait un beau matin passer la revue des amants de cette dame, la cour du château de Versailles ne serait pas assez vaste pour les contenir. Voici un petit épisode des prodigieuses aventures de la duchesse, qui égaye singulièrement la ville et la cour: M. de Durfort eut dernièrement la fantaisie de soupirer quelques instants pour madame de Boufflers: « *Quel jour?* » répondit-elle à la première déclaration de ce nouvel amant. On convint d'un rendez-vous rue Cadet, pendant l'absence déjà connue que M. de Luxembourg devait faire. Durfort, pour rendre le souper plus agréable, y conduisit Chassé, acteur de l'Opéra, très-aimé du public, et dont quelques dames de la cour font le plus grand cas sous un autre rideau que celui de l'Opéra. Lorsque le vin eut excité madame de Boufflers, elle se mit à comparer les traits, les formes, la tournure de M. de Durfort, sa conquête du jour, avec ceux du chanteur amené pour égayer la soirée, et la duchesse jugea qu'il y avait une source de gaieté plus féconde dans le dernier

que dans le premier. La duchesse se mit à faire des agaceries très-expressives au comédien ; celui-ci pensa qu'il était de son honneur d'y répondre, quoi qu'il pût arriver. Mais M. de Durfort, qui n'avait pas arrangé la partie pour les plaisirs d'un comédien, fit sortir Chassé de table, et le renvoya. A cette vue madame de Boufflers entrant dans la plus violente colère, se précipite sur les traces du chanteur ; on essaye de la retenir, mais elle s'arrache des bras de ceux qui l'avaient suivie. Echevelée, l'œil ardent, et dans le plus grand désordre, elle court après Chassé jusqu'au bout de la rue, en criant de toute sa force : « Je le veux ! je le veux ! » M. de Durfort, après avoir, avec beaucoup de peine, ramené cette bacchante à la petite maison, parvint à calmer un peu ce transport.... « A la bonne heure, dit-elle ; mais je vous assure que je l'aurai. » En effet, le lendemain au soir, on vit le beau chanteur entrer chez madame de Boufflers, et prendre rang dans la onzième ou douzième centaine de ses amants.

La mort frappa le 30 mars le grand Newton, l'un des rares génies à qui l'Eternel ait permis de reconnaître et d'expliquer quelques-uns des ressorts mystérieux de la nature. Dans ses *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, en démontrant l'affinité des corps, ou, si l'on veut, l'attraction, cet illustre Anglais fit comprendre par quelles causes secondaires, à la voix du Tout-Puissant, le chaos se débrouilla ; comment le feu jaillit de la matière, attiré par le feu ; comment l'eau se réunit à l'eau pour couler en torrents, et comment les métaux, obéissant aux lois qui attiraient leurs molécules les unes vers les autres, percèrent les entrailles de la terre pour former des masses homogènes. Quel champ ouvert à la raison que cette explication des sympathies physiques, dont on a sans doute outré le pouvoir, en les supposant le principe des affections ou des antipathies humaines ! L'*Optique* de Newton est une autre création presque divine à laquelle nous devons en grande partie la révélation des mystères de cette lumière qui nous étonnait par tant de phénomènes inexpliqués. Grâce au philosophe de Wolstrop, nous connaissons enfin l'origine des couleurs, que son intelligence sublime a décomposées. Ajoutons que les immortels ouvrages de Newton ont prouvé, mieux que tous les livres de théologie, la puissance infinie du Créateur : le grand homme l'a démontrée par les œuvres mêmes de la création ; il marque du doigt, dans le système de l'univers, le point où finit la cause physique, et

où commence la cause indispensable d'une volonté supérieure aux lois de la nature. Si j'avais un enfant athée, je lui ferais lire Newton. Ce mortel d'un ordre supérieur mourut à Kinsington à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Les plus grands honneurs lui ont été rendus, non comme président de la Société royale de Londres, ni comme directeur général des monnaies du royaume, mais parce qu'il a marqué en Angleterre la plus haute région où le savoir de l'homme soit parvenu. Six pairs portaient les coins du poêle au convoi funèbre. Dans la Grande-Bretagne, on ne songe pas à donner des lettres de noblesse au génie; c'est au contraire par lui que la nation cherche à s'ennoblir. Les six gentilshommes dont je viens de parler compteront parmi leurs plus beaux titres d'illustration le choix qu'on avait fait d'eux pour accompagner les restes de Newton. Il repose à Westminster, sous quelques pieds de marbre; mais sa grande âme remplit l'univers, et son nom retentira dans tous les siècles.

Combien il faut baisser de ton pour parler d'un mortel qui n'est que souverain, quand on s'est élevé jusqu'à Newton! mais la tâche que je me suis imposée exige de fréquentes transitions : la variété doit naître sous ma plume comme elle naît autour de moi. La czarine Catherine Alexina, qui, d'un cabaret de la Livonie, monta au trône des Russes, et qui les gouverna quinze mois après la mort de Pierre le Grand, vient, en le rejoignant dans la tombe, de laisser le sceptre au czarowitz son fils, proclamé sous le nom de Pierre II. Catherine suivit les plans de gouvernement de son illustre époux; elle acheva plusieurs des fondations qu'il avait commencées, créa même des établissements, et se fit aimer de ses sujets. La conduite de cette souveraine ne fut pas exempte de blâme : elle eut pour amant le comte de Lewenvolden, et ensuite le comte de Sapieha; ce qui fait concevoir l'indulgence avec laquelle Catherine oublia l'attentat du Breton Villebois sur sa personne.

L'esprit de secte s'appuie de tout, s'accroche à tout, et rarement ses principes ne vont pas jusqu'à l'exaltation. Le jansénisme, que des hommes tels que Nicole, Arnauld et Sacy ne purent empêcher de dégénérer en fanatisme, devait s'affranchir tout à fait des lois de la raison, lorsqu'il était abandonné à des sectateurs vulgaires, et les persécutions ne pouvaient manquer de le convertir en délire. C'est ce qui se voit maintenant.

Il y avait par le monde un janséniste nommé *Pâris*, fils d'un conseiller au parlement, et qui, ayant pris les ordres mineurs, abandonna à son frère ce qu'il avait à prétendre dans la succession paternelle. Mais, par une humilité sincère, Pâris se borna au diaconat, et, renonçant au monde, se retira, faubourg Saint-Marcel, dans une espèce d'ermitage au fond d'un jardin, qu'il cultiva de ses mains pour aider à la subsistance du pauvre. Vincent de Paul en miniature, l'honnête diacre fournissait des carottes, des choux, des oignons aux familles nécessiteuses du quartier; il instruisait leurs enfants, et le soir, après tous ses exercices de pénitence et de charité, se procurait une innocente récréation en tricotant des bas pour ses protégés. Pâris vécut ainsi plusieurs années sans que sa réputation s'étendit au delà du faubourg dont il secourait les habitants; car il faisait le bien sans ostentation, ce qui devait nécessairement le laisser dans l'obscurité. Ce diacre mourut il y a quelques mois; son convoi ne fut escorté que par les infortunés dont il avait été le bienfaiteur, et sa dépouille mortelle fut déposée sous une simple pierre dans le cimetière de l'église Saint-Médard. La reconnaissance réunit d'abord sur la tombe de Pâris un certain nombre de pauvres du quartier, qu'on entendait prier à haute voix pour lui; bientôt quelques jansénistes, qui avaient honoré ses vertus modestes, grossirent ce cortége pieux; enfin on fit du tombeau le rendez-vous des disciples de Jansénius, et l'on vint s'y fortifier, s'y roidir contre les renaissantes persécutions des jésuites..... Peu à peu les têtes s'échauffèrent près des restes de Pâris; on se crut inspiré par le sépulcre de cet homme vertueux; les prières redoublèrent, le fanatisme s'accrut, les cervelles se détraquèrent. Le délire fut surtout porté à son comble chez une multitude de jeunes filles, qui, parvenues à cet âge où une nature impérieuse exalte les passions du sexe, éprouvèrent sur la tombe de Pâris des convulsions moitié ferventes, moitié hystériques. Rien de communicatif comme l'exaltation; de ce que ces jeunes filles avaient été saisies d'une irritation nerveuse, toutes les femmes jansénistes habituées du cimetière de Saint-Médard crurent en sentir le principe, et ce qu'on croit fermement a sur l'âme toute la puissance de la vérité. Ces dévotes ne tardèrent pas de se tordre les bras, de faire craquer leurs jarrets, de décomposer leurs traits par d'horribles grimaces; puis, s'étendant sur la tombe pour ressentir plus immédiatement ce qu'elles appelaient l'*œuvre*, on les vit s'agiter convulsivement de manière que,

par un véritable saut de carpe, elles se retournaient avec une inconcevable souplesse de reins, sans s'occuper du désordre, quelquefois complet, que ces brusques mouvements causaient dans leurs vêtements. A l'origine de ces actes d'un étrange fanatisme, peut-être la conviction seule y présida-t-elle; mais il me paraît démontré aujourd'hui que les jansénistes, spéculant sur les convulsions, songent à s'en faire une ressource pour rendre, s'il se peut, leur parti redoutable à ses adversaires, sous l'invocation du diacre Pâris, qui n'en peut mais.

Toujours est-il qu'il existe depuis quelque temps une société organisée de convulsionnaires : elle a ses chefs, ses règlements, ses employés. Déjà le charlatanisme s'ingénie; les miracles ne peuvent tarder, et les martyrs suivront de près. En attendant, les convulsionnaires ont leurs spectateurs : tout ce qu'il y a de curieux à Paris, et surtout de curieux libertins, vient, des fenêtres du voisinage, qu'on loue à cet effet, assister aux tours de force, aux sauts périlleux des jansénistes femmes du cimetière de Saint-Médard. Les fanatiques qui se livrent à cette gymnastique dévote ont reçu dans le monde le nom de *sauteuses;* d'autres, qui poussent des cris semblables à l'aboiement d'un chien, sont appelées *aboyeuses;* enfin une troisième subdivision de convulsionnaires femelles, dont la manie est de miauler comme les chats, a reçu la qualification de *miaulantes*... On voit que la variété ne manque pas à ce spectacle, qu'il faudrait déplorer plutôt que d'y courir comme à un amusement.

Les convulsionnaires, on, si l'on veut, les jansénistes, ne se bornent pas aux sauts de carpe, aux aboiements et aux miaulements du cimetière de Saint-Médard; c'est la parade dont on amuse les badauds arrêtés à la porte. Ces sectaires, qui savent très-bien que le cardinal de Noailles, en accédant à la bulle *Unigenitus*, n'en est pas moins resté attaché au parti des anti-constitutionnaires, cherchent à s'appuyer de la secrète adhésion de ce prélat à leurs mystères, et ces jansénistes ne désespèrent pas de réussir. Mais les jésuites ont prévu le cas; n'ayant pu vaincre l'opposition du cardinal par la persuasion, ils se sont déterminés à l'effrayer par un exemple de sévérité. Alléguant auprès de Fleury la prétendue nécessité de discuter des matières intéressant le dogme et la discipline de l'Eglise, ces pères ont prié ce ministre d'obtenir l'agrément du roi pour la réunion d'un concile à Embrun. Son Eminence, peut-être séduite, peut-être trompée, a solli-

cité et obtenu de Sa Majesté une déclaration qui autorisait cette assemblée ecclésiastique. En conséquence, l'archevêque d'Embrun a convoqué dans sa métropole les évêques de Senez, de Gap, de Bellai, de Fréjus, de Vence, de Sisteron, de Glandèves, d'Autun, de Viviers, d'Apt, de Valence, de Grenoble, de Grasse et de Marseille. Presque tous ces prélats s'étaient rendus à Embrun avec la persuasion qu'il s'agissait de traiter quelque point important de doctrine religieuse; leur surprise fut grande quand le promoteur du concile dénonça l'un des évêques présents, M. de Senez, pour une instruction pastorale contenant des termes injurieux à la bulle *Unigenitus*, et recommandant la lecture des *Réflexions morales* du père Quesnel. L'évêque ayant reconnu l'ouvrage inculpé comme sien, et s'étant refusé à le rétracter, fut déclaré suspendu de ses fonctions épiscopales, et relégué, par ordre du roi, à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Cet ecclésiastique est âgé de quatre-vingts ans.

Cet exemple ne produisit point l'effet que les jésuites en attendaient : M. de Noailles, qui avait reconnu leur intention, déclara qu'il n'avait rien à se reprocher et ne craignait personne.

Pendant le cours de ces discussions religieuses, des événements politiques plus sérieux encore se passaient en Europe. L'empereur Charles VI fonda en 1722, dans les Pays-Bas, une compagnie des Indes sous le nom de *compagnie d'Ostende*. Cet établissement ne paraissait pas appelé à de hautes destinées chez une puissance aussi peu maritime que l'Autriche; cependant il excita la jalousie des nations commerçantes, et particulièrement de l'Angleterre, qui motiva du moins sur cette cause des hostilités contre Philippe V, protecteur de la compagnie d'Ostende. A peine la guerre eut-elle éclaté que le comte de Torres, général espagnol, fit ouvrir follement la tranchée devant le rocher de Gibraltar. Déjà pourvue de tout ce qui pouvait la mettre à même de soutenir un long siége, cette place, en présence même des assiégeants, reçut un renfort de trois régiments que le vice-amiral Wayer y débarqua sans que les Espagnols pussent s'y opposer; et dès ce moment le siége fut changé en simple blocus.

Cependant le cardinal de Fleury, qui s'était entremis entre les puissances belligérantes, parvint à arrêter cette guerre; des préliminaires de paix furent signés à Paris le 31 mai. L'empereur consentit à ce que la compagnie d'Ostende demeurât suspendue pendant sept années, à condition que les puissances maritimes laisseraient ren-

trer paisiblement les vaisseaux de cette compagnie; ce qui fut accordé.

Peu de temps après ce traité Georges Ier, roi d'Angleterre, mourut, et Georges-Auguste II lui succéda le 16 juin. Le prince défunt, qu'on vit commander avec distinction dans les guerres de la succession d'Espagne, n'étant alors que duc de Brunswick, a régné sur l'Angleterre avec habileté, sagesse et fermeté; mais il faut, pour être juste, attribuer en grande partie la prospérité dont la Grande-Bretagne a joui sous son règne au célèbre Robert Walpole, son premier ministre, homme d'Etat dont le nom mérite d'être associé à celui de Colbert.

L'entremise du cabinet de Versailles entre l'Angleterre et l'Espagne a consommé la réconciliation de Philippe V et de Louis XV. Celui-ci, à l'occasion de l'accouchement de la reine Elisabeth, a écrit une nouvelle lettre de félicitation à Sa Majesté Catholique; le comte de Rosembourg, qui était chargé de la porter, avait en même temps la mission de remettre au roi castillan le cordon bleu pour l'infant nouveau-né, don Louis-Antoine-Jacques. Après avoir lu le message Philippe déclara, le 11 août, en présence de toute sa cour, « qu'il était entièrement et sincèrement réconcilié avec le roi de » France, son bien-aimé neveu. »

Un membre de la famille royale, le prince de Conti, succomba cette année, dans un âge peu avancé, aux suites de ses débauches effrénées, qui, l'ayant conduit à un épuisement absolu, ne lui laissaient plus que l'ennui d'exister. A ses derniers moments, il voulait s'enivrer pour passer, disait-il, de la vie à la mort sans y penser. Son confesseur s'opposa à ce qu'il fît cette fin épicurienne. « Vous avez » beau faire, répondit-il, je n'ai plus le temps de me repentir. » En effet il expira presque aussitôt. Si ce prince ne rechercha que la réputation d'être l'homme le plus immoral de la France après le régent, il l'a obtenue; mais il n'a pas, comme Philippe d'Orléans, racheté ses vices par de belles qualités : M. de Conti n'eut que des défauts.

On a donné cette année, à la Comédie-Française, une bonne comédie de Destouches, intitulée *le Philosophe marié*, ou *le Mari honteux de l'être*. « Je ne sais pas, disait un spectateur en prenant son » billet, comment l'auteur l'entend, mais un homme qui se marie se » montre, par cela même, très-philosophe, c'est-à-dire qu'il s'est » d'avance résigné à tout ce qui peut lui arriver; son caractère se

» dément donc si, devenu mari, il est honteux *de l'être*... C'est le cas, » ou jamais, d'avoir de la philosophie. » Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ce bon mot, la pièce de Destouches a été vivement applaudie. Une action bien conduite, des caractères vrais et un dialogue spirituel couvrent avec bonheur ce que le fond du sujet offre d'invraisemblable. Un philosophe, autrement dit un sage, ne pourrait rougir de s'être marié que si le mariage blessait les lois de la sagesse; et c'est précisément le contraire, puisque cette alliance est le moyen légitime d'accomplir un des grands desseins de la nature, auxquels la philosophie veut que nous soyons fidèles avant tout. La honte du héros de Destouches n'est donc qu'un témoignage d'orgueil de la part d'un homme qui croit avoir perdu de sa dignité en se soumettant à l'empire d'une femme, et l'on va voir que la donnée du poëte repose en effet sur un tel sentiment. Destouches, ministre de France en Angleterre, ne put, à travers les grands intérêts dont il était chargé, se défendre d'une vive passion pour Dorothée Johnston, demoiselle d'une naissance distinguée, dont la main ne pouvait qu'honorer un ambassadeur jadis comédien. Le mariage se fit; mais Destouches crut devoir se faire donner la bénédiction nuptiale très-secrètement, et tenir quelque temps son hymen caché. Le motif de ce mystère, qui a fourni le sujet de la comédie nouvelle, n'était-il pas évidemment celui que j'ai attribué au principal personnage mis en scène ? Or il n'y a pas la moindre philosophie dans tout ceci; je n'y vois que la petitesse d'un diplomate gourmé, qui craint de paraître distrait des hauts intérêts de la politique par le vulgaire plaisir de coucher avec sa femme. Il faut pourtant pardonner à Destouches, en faveur d'un bon ouvrage, de nous avoir offert une faiblesse pour le scrupule d'un sage, et un courtisan pour un philosophe; ce qui ne laisse pas de faire deux contre-sens incontestables.

Le brave comte de Saxe n'a pu se maintenir en Courlande; accablé par les armes de la Russie, il s'est vu forcé d'abandonner à cette puissance un Etat trop voisin d'un si grand empire, et qui lui agréait trop pour que Maurice réussît à le lui disputer longtemps. Mais ce n'est pas sans avoir défendu ses possessions que le fils d'Auguste les a laissées échapper : il a combattu comme jadis Léonidas combattit avec sa poignée de Spartiates contre les innombrables légions de Xerxès. Je dois, à cet égard, citer un trait qui prouve que le comte

de Saxe avait trouvé dans notre célèbre tragédienne mademoiselle Lecouvreur une âme digne de la sienne. Vers le milieu de l'année dernière, ce prince écrivit en France pour obtenir des secours d'hommes et d'argent. Ses lettres furent à peine lues au ministère; mais on lui répondit de la façon la plus affectueuse qu'on ne pouvait lui envoyer ni écus ni soldats. Adrienne Lecouvreur avait bien quelques amants; mais, en supposant qu'ils eussent voulu faire le voyage de Courlande, cela n'aurait offert au comte Maurice qu'un faible corps auxiliaire : c'eût été autre chose, si la duchesse de Boufflers se fût décidée à enrégimenter ses favoris. L'excellente actrice ne possédait pas non plus de gros trésors, mais elle voulait à toute force secourir celui qu'elle appelait son *dieu Mars*. Elle mit donc en gage sa vaisselle, ses bijoux, et, joignant leur produit au peu d'argent qu'elle possédait, elle fit passer au souverain de la Courlande une somme de quarante mille livres qui lui servit du moins à revenir commodément en France après avoir défendu pied à pied son Etat envahi. Maurice arriva à Paris dans les premiers jours de ce mois (janvier 1728); je n'ai pas besoin de dire que sa reconnaissance envers mademoiselle Lecouvreur s'est montrée fort expansive... « Adrienne, je » vous rendrai votre argent, lui dit-il souvent dans les intervalles de » ses témoignages de gratitude... — Bon, bon, se hâte toujours de » répondre la célèbre actrice, cela ne presse pas... Je suis contente » de la manière dont vous servez l'intérêt. »

Les grandes réputations produisent sur nous l'effet de ces corps lumineux qui nous éblouissent d'abord, et dont l'éclat décroît à nos yeux par l'habitude de les voir. On ne parle plus à la cour de France des prouesses amoureuses de Richelieu; peut-être s'en occupe-t-on davantage à celle de Vienne, auprès de laquelle il est depuis trois ans ambassadeur. Cependant on dit que ce seigneur est devenu difficile en fait de galanterie, à la manière de ces gourmands qui, las de bonne chère, ne veulent plus que des mets exquis. S'il en est ainsi, je doute qu'il se plaise aux banquets galants de l'Allemagne, car il lui faudra revenir à la grosse nourriture. Dans ce pays, ou l'amour est une rêverie qui plane au-dessus des nuages, ou c'est le simple mot d'ordre d'un plaisir épais. Une Allemande écoute un amant juste le temps nécessaire pour savoir comment elle le possédera; la chose étant convenue, les fleurettes, les compliments, les billets doux, les

madrigaux seraient en pure perte, il ne s'agit plus de débiter de l'esprit.

On voit donc que le duc de Richelieu ne peut se complaire au sein de ces tendresses tout effectives, qui, par leur nature, doivent offrir trop peu de variété pour séduire son âme inconstante et légère; aussi se livre-t-il presque exclusivement, m'écrivait-on dernièrement de Vienne, à certaines pratiques superstitieuses auxquelles il fut enclin dès sa tendre jeunesse. On aura peine à croire qu'un gentilhomme spirituel, un membre de l'Académie française, croie, au temps où nous vivons, à l'astrologie judiciaire, et cherche de bonne foi la pierre philosophale. Rien n'est cependant plus vrai : Richelieu a la plus robuste confiance aux prédictions; il accueille avec bonté tous les charlatans qui font métier de lire dans l'avenir, et surpasse en crédulité ces bonnes vieilles qu'on voit toujours occupées à tirer les cartes. Cette ridicule manie, que les ennemis de Richelieu brodent à loisir loin de lui, a failli l'empêcher d'obtenir le cordon bleu. On dit que le duc a fait un pacte avec le diable; que souvent il se rend, accompagné de bohémiens possédés comme lui, dans les vieux châteaux de la Bohême pour s'y livrer, au sein des nuits, à des mystères infernaux. Alors, ajoutent les traditions populaires, on aperçoit à travers les vitres de ces gothiques édifices, qui jamais, de mémoire d'homme, ne furent habités, on aperçoit des flammes bleuâtres éclairant des figures étranges, tandis que des légions de démons aux ailes de chauve-souris volent au-dessus des tours noircies dans lesquelles se passent ces terribles choses. On va même jusqu'à dire qu'un soir, dans une forêt voisine de Vienne, l'ambassadeur de France, assisté de quelques seigneurs allemands, renouvela les mystères d'Hécate, et sacrifia un homme à la lune. Ces bruits sont aussi trop puérils; on n'y a point cru à la cour de France, et, le 24 février, les insignes de l'ordre du roi ont été envoyés à ce ministre.

Les plus grandes absurdités sont quelquefois fondées sur une vérité, l'on n'eût pas fait Richelieu sorcier s'il ne se fût pas montré superstitieux à l'excès. Entre autres charlatans que le duc rechercha et admit à sa table, je citerai un nommé Damis, qui se disait tout à la fois astrologue, mathématicien, alchimiste et médecin. L'ambassadeur le consulta un jour sur sa santé, dont il avait sujet d'être inquiet parce qu'il crachait le sang depuis cinq à six mois. « Soyez sans » crainte sur les suites de cette indisposition, s'écria Damis avec un

» ton d'inspiré; votre vie, monseigneur, sera aussi longue que glo-
» rieuse... Vous plierez sous le poids des lauriers, des honneurs et
» des ans. Rien ne vous manquera, si ce n'est quelquefois l'argent;
» mais je veux corriger cette partie de l'arrêt du destin... Monsei-
» gneur, je vous donnerai de l'or.

— De l'or, dites-vous, Damis, et comment? vous n'en avez pas pour vous-même.

— Votre Seigneurie a raison; mais cela ne m'empêchera pas de lui en donner, et beaucoup.

— J'avoue que je ne comprends pas où vous prendrez ce précieux métal.

— Eh! parbleu! je le ferai.

— Vous le ferez!... Vous raillez : la pierre philosophale est une chimère.

— Dites que sa dénomination est une sottise, car rien n'est moins philosophique que l'or qui sert à corrompre tous les philosophes; mais c'est de la chose qu'il s'agit, et j'ai l'honneur de vous répéter que je vous donnerai à foison cette matière tant recherchée... Quelques instants me suffisent pour la créer.

— Quoi! lorsque la nature ne la produit, dit-on, qu'après des centaines de siècles...

— La nature! monseigneur, elle obéit... et moi je commande.

— Oh çà, Damis, pourquoi donc n'êtes-vous pas aussi opulent que vous me semblez pauvre?...

— Ma réponse sera simple, monsieur le duc : il faut semer pour recueillir... et je ne puis créer les causes premières... cela dépasse mon pouvoir.

— Je vous entends. Eh bien! nous sèmerons ensemble.

— Et vous moissonnerez seul?

— Non, certes! nous partagerons.

— Sachez donc, monseigneur, le reste de mon secret... Je puis enrichir les autres, mais il m'est ordonné de rester pauvre... Damis ne peut, à l'exemple de Saturne, dévorer ses propres enfants.

— Vous êtes un homme bien singulier...

— Attendez, pour en juger, que mes œuvres aient justifié mes paroles. »

Richelieu aime l'argent, non par avarice, mais parce que sa magnificence, ses dépenses inconsidérées et le gros jeu qu'il affectionne

nécessitent de grandes ressources. Le duc ne prit pas de repos qu'il n'eût mis son alchimiste à même de lui faire de l'or. Damis commença l'opération : on brûla du charbon, beaucoup de charbon; le duc, garçon de fourneau du grand opérateur, souffla avec une patience merveilleuse, tandis que *son maître* observait le creuset d'un air sombre et méditatif. Enfin l'opération étant achevée, Damis produisit à l'ambassadeur un lingot d'or d'un excellent titre, qui fut estimé sept cent vingt-deux livres dix sous, et dans la composition duquel il n'était entré qu'un double louis. Richelieu sautait dans son laboratoire comme un enfant : il embrassait Damis, le nommait son meilleur ami, son dieu tutélaire... Rien de respectable comme les gens qui nous enrichissent. Un assez grand nombre d'expériences furent faites en présence de l'enchanté seigneur, et toutes eurent le même succès... Richelieu croyait avoir trouvé enfin une mine de richesses telle qu'il la lui fallait, c'est-à-dire inépuisable, lorsqu'un beau matin Damis disparut. Le duc espéra quelque temps que son *cher ami*, comme il l'appelait, ne ferait qu'une courte absence; il se flattait de le voir reparaître d'un moment à l'autre... Vain espoir! Richelieu fit chercher l'alchimiste de tous côtés, il pria tous ses collègues les ambassadeurs de tâcher de le découvrir, personne ne put ressaisir la trace de cet homme extraordinaire... Le duc vit donc évanouir sans retour la belle chimère qu'il s'était créée... Il dut se consoler de la perte d'une fortune infinie comme le pouvoir de celui qui devait en être l'artisan.

Ce qui devait le plus surprendre dans cette aventure, c'est que Damis n'avait jamais demandé d'argent à Richelieu; il ne s'était montré exigeant en aucune manière, et avait toujours remis au duc le produit des opérations faites dans son laboratoire et devant lui. Qu'était-ce donc que ce Damis? C'est ce qu'on n'a jamais su.

Les souverains qui n'ont rien à faire s'amusent à jouer au congrès, comme des enfants jouent aux osselets entre deux classes. Voici de nouvelles conférences ouvertes à Soissons le 14 juin. Le cardinal de Fleury, le marquis de Fénelon et le comte de Brancas, plénipotentiaires de la France, ont reçu à la porte de l'hôtel de ville les envoyés des autres puissances; puis, sans autre cérémonial, chacun est allé s'asseoir près d'une table ronde, dont la forme a sauvé l'embarras de toute discussion de préséance. La première séance du congrès a

été consacrée à entendre un discours de M. de Fleury, et la réponse du comte de Sintzendorf, ministre de l'empereur... Il y avait longtemps qu'on n'avait vu une journée diplomatique aussi bien remplie.

Les jansénistes, dans un pamphlet hebdomadaire qu'ils font paraître depuis quelque mois, sous le titre de *Nouvelles ecclésiastiques*, ont pris la liberté grande de ridiculiser un peu le congrès de Soissons, dont l'utilité ne leur paraît pas bien démontrée. Ce petit recueil, qu'on lit avec plaisir chez les gens du bel air, est écrit avec autant d'esprit et de délicatesse que d'amertume et d'ironie; ce qui fait que M. Héraut, lieutenant de police, se consume en recherches pour en découvrir les auteurs. Peine perdue! on ne sait ni qui compose, ni qui imprime, ni qui distribue cette gazette; elle tombe des nues chaque semaine, et en tombe avec une régularité ponctuelle. Les dispositions sont si bien prises à cet égard, qu'un jour certain personnage en crédit paria avec M. le lieutenant de police que tel autre jour, à telle heure, un grand nombre d'exemplaires des *Nouvelles ecclésiastiques* entrerait par une barrière indiquée et échapperait à la vigilance des commis. En effet, au jour et à l'heure convenus, plusieurs personnes se présentent à la barrière choisie; on les fouille jusque sous la chemise, mais inutilement : ces braves gens étaient étrangers à l'introduction du pamphlet. En ce moment le parieur montra à M. Héraut un barbet qui se glissait le long des maisons : c'était le fraudeur... On s'en saisit, et l'on trouva que sa peau de barbet était cousue par-dessus le poil ras de l'animal, et qu'entre-deux était recélée une centaine des feuilles clandestines. Le magistrat se déclara vaincu; et comme il serait extrêmement difficile de visiter tous les contrebandiers quadrupèdes qui peuvent colporter l'écrit dont il s'agit, il continue de circuler à Paris.

Tandis que la critique s'attache aux œuvres du gouvernement, et fronde avec raison le retour du régime des jésuites, une escadre, composée de onze vaisseaux ou frégates et de quelques galères, sous les ordres du chef d'escadre de Grandpré, châtie, par un bombardement de Tripoli, la régence barbaresque de ce nom, pour le refus qu'elle a fait de donner satisfaction au roi sur certains griefs. Cette expédition, qui n'est, pour une puissance comme la France, qu'une petite distraction guerrière, vaudra à M. de Grandpré le grade de général de la marine; du reste le succès déjà presque réalisé ne méritera pas d'occuper une place dans nos annales... Il faut laisser à la

république de Saint-Marin, dont l'étendue est de deux lieues carrées, le plaisir de célébrer une victoire sur les pirates de Tripoli ou d'Alger.

Si l'on se récrée dans la Méditerranée en jetant quelques milliers de bombes sur une ville infidèle, le régiment de Picardie trouve que c'est pour lui une récréation un peu dure que de travailler au canal de Saint-Quentin. M. le marquis de Maulevrier, colonel de ce régiment, a bravement donné le premier coup de pioche; mais il n'en a pas donné deux. Pendant que les soldats fournissent à l'ardeur du soleil le zèle que cet officier a promis, il passe son temps à courtiser les jolies Picardes; ce qui fait dire aux travailleurs que c'est entrer pour trop peu dans l'accomplissement de sa promesse.

Le 16 octobre Louis XV fut attaqué de la petite vérole, qui, cette fois, se montra bénigne. Le roi se rétablit en peu de jours, sans que la maladie laissât sur le visage de Sa Majesté la moindre de ces petites traces qui signalent souvent son passage. Cet événement a contribué encore à augmenter l'attachement du roi pour la reine sa vertueuse épouse; elle n'a pas voulu s'éloigner un instant de lui jusqu'à son entière convalescence : jamais on ne vit un nœud conjugal plus étroit... Mais, hélas! ce sont les liens les plus serrés qui sont les plus sujets à rompre.

Dans le même temps où Louis XV n'était plus atteint que d'un appétit démesuré, que ses médecins l'empêchaient de satisfaire, il se passait à cause de lui, en Espagne, des événements étranges. On ne pense pas à tout : au moment de l'invasion variolique, les ministres avaient laissé partir un courrier sans écrire à la cour d'Espagne; Philippe V en conclut, sans autre examen, que le roi son neveu était mort. Tout aussitôt Sa Majesté Catholique convoque une junte extraordinaire; il lui déclare qu'il va se rendre à Versailles avec le second de ses fils pour recueillir l'héritage de la couronne de France, et qu'il laisse celle d'Espagne au prince des Asturies. Celui-ci prononça, et signa le jour même, dans la chapelle du palais, une renonciation formelle au trône de France en faveur de l'infant son frère.

Immédiatement après ces dispositions, on se mit à préparer les équipages de Sa Majesté; on fit partir des relais pour les carrosses de la cour. Les rôtisseurs, les pâtissiers, les chefs d'office passèrent la nuit à préparer des provisions de route. Le lendemain, de bonne

heure, Leurs Majestés entendirent la messe tandis qu'on mettait les chevaux aux voitures, et pendant que les officiers et les valets faisaient retentir les corridors de leurs baisers d'adieu. Enfin, la reine était déjà dans le carrosse de voyage, le roi avait la jambe levée pour y monter, on apporte le courrier de France... : il annonçait que Louis XV jouissait de la meilleure santé.

La nouvelle du coup d'épée dans l'eau que je viens de citer égaya les courtisans de Versailles, le roi lui-même en rit beaucoup; moins cependant que le duc d'Orléans, qui pourtant n'est pas rieur de sa nature. Il fallut même, pour que ce prince eût ce mouvement d'hilarité, que l'équipée de Philippe V excitât dans Son Altesse ce petit sentiment de malice que l'on a toujours en réserve pour les gens qu'on n'aime pas. Indépendamment de son humeur mélancolique le fils du régent regrette encore vivement sa femme morte en couches le 8 août 1726. Cette princesse, dix mois après son mariage, avait donné le jour heureusement à un fils; mais la naissance de sa fille lui a coûté la vie : ajoutons cependant que la duchesse douairière d'Orléans doit, selon tous les rapports, se reprocher la mort de sa bru. Cette fille naturelle de Louis XIV, qui, de son propre aveu, ne s'occupa jamais ni de l'éducation ni de la conduite de ses enfants, s'est occupée minutieusement de tout ce qui se rapportait à sa belle-fille, et cela pour la tyranniser parce qu'elle en était jalouse. Or, à l'époque de sa seconde couche, la jeune duchesse fut atteinte à Versailles des premières douleurs de l'enfantement; mais sa belle-mère ne voulut pas qu'elle accouchât dans cette ville, et malgré ses souffrances elle la fit monter en carrosse pour venir à Paris. A Sèvres les douleurs de la princesse augmentèrent: elle voulait se faire transporter à Saint-Cloud et y rester; mais les officiers de la suite déclarèrent qu'ils avaient ordre de conduire Son Altesse au Palais-Royal, dans tous les cas... Le malaise de la duchesse fut extrême pendant le reste du chemin; elle arriva fort malade, accoucha le même jour, et mourut quarante-huit heures après. Cette princesse, remplie de douceur et d'affabilité, fut regrettée de tout le monde excepté sa belle-mère, qui ne lui donna pas une larme... Madame la douairière d'Orléans est cependant très-dévote.

— J'aime de tout mon cœur le cardinal de Noailles, et cependant je déclare, dans toute la sincérité de mon âme, que, pour sa gloire, il a trop vécu. Douze évêques, sous la direction de ce prélat, avaient

protesté dans les mains du roi contre l'arrêt du concile d'Embrun et la déposition du respectable évêque de Senez. Un grand nombre d'avocats au parlement de Paris avaient en même temps dressé une consultation contre ce jugement ecclésiastique : la pièce est convaincante, sans réplique; aussi les jésuites ne s'avisèrent-ils pas d'y répondre, ils aimèrent mieux la faire supprimer comme renfermant des propositions injurieuses à l'autorité de l'Eglise... Ce sont toujours des injures que les raisons auxquelles on ne saurait rien répliquer. La vieillesse est souvent timide jusqu'à la lâcheté : moins il nous reste de jours, plus nous faisons de sacrifices pour en jouir, et l'honneur est peu de chose aux yeux de celui qui ne songe plus qu'à vivre. Le cardinal de Noailles, après avoir fait admirer pendant vingt ans sa noble fermeté, a vu dans un seul instant crouler l'édifice entier de sa réputation. Par un mandement du 11 octobre, ce prince de l'Eglise accepte purement et simplement la constitution *Unigenitus*, condamne les *Réflexions morales* de son ami Quesnel, ainsi que les cent et une propositions qui en furent extraites jadis; révoque ses instructions pastorales contraires à la bulle, et déclare hérétique tout ce qu'il a publié en faveur du *quesnelisme*. L'homme qui ne songe plus qu'à vivre peut faire par crainte une telle profession contre sa conscience; mais c'est un acte bien coupable de la part d'un ministre des autels, qui, pendant toute sa vie terrestre, doit songer à la vie immortelle.

Depuis l'exil de *M. le duc*, la marquise de Prie vivait ou plutôt languissait dans sa terre de Cour-l'Epine, près de Bernay, en Normandie. On l'avait surveillée pendant la première année du ministère de Fleury; mais, après ce temps, le cardinal ne craignant plus cette intrigante, lui fit permettre d'aller aux eaux de Forges : ce qu'elle avait demandé. La marquise trouva à ces bains un grand nombre de courtisans avec lesquels elle essaya de négocier le rappel de M. de Bourbon; mais le talisman de cette enchanteresse était détruit : enlaidie par le chagrin et la colère, elle ne savait plus persuader, parce qu'elle ne pouvait plus séduire... Tous les efforts de madame de Prie furent vains; cette femme autrefois si puissante ne recueillit à Forges, auprès de ceux qui l'ont encensée durant sa faveur, que dédains et mépris : tel est le sort des puissances tombées d'un rang usurpé. De retour dans ses terres, la marquise se laissa aimer d'un conseiller nommé M. de Brévedent, qu'elle ne paya point

de retour; elle avait épuisé la coupe des voluptés, et ne fut sensible qu'au cruel plaisir de faire souffrir cet amant... Un soir pourtant, excitée apparemment par les transports de désespoir du conseiller, les sens refroidis de cette courtisane titrée se réveillèrent un moment: elle lui abandonna ses charmes, jadis pollués par des myriades d'hommages impurs... Il fut heureux. Mais la marquise s'était trompée en croyant pouvoir être encore heureuse... « Que fais-je de la vie? » s'écria-t-elle quand Brévedent l'eut quittée; j'ai perdu même le » vulgaire plaisir que l'amour procure à la dernière de mes filles de » basse-cour... Il faut sortir d'esclavage... Mon ami, dit madame de » Prie au conseiller, qui la trouva au lit deux jours après celui où elle » avait comblé ses vœux, j'ai passé une bien mauvaise nuit; donnez- » moi cette fiole. » Le tendre Normand, qui crut offrir à sa maîtresse un breuvage salutaire, se hâta d'obéir; mais quelle fut la douleur du pauvre robin lorsque la marquise, après avoir bu, ajouta : « Je vais » être affranchie des chagrins de ce monde! » Trop éclairé par ces mots, Brévedent se jette aux genoux de celle qu'il chérit; il la supplie d'arrêter les progrès du poison. « Impossible, répond-elle avec » un sourire affreux; gardez-moi le secret, et faites venir le curé... » *Je dois* me confesser et recevoir les sacrements... » La marquise remplit les devoirs des chrétiens, mais sa conscience y fut étrangère : elle était athée... Le ciel la punit en même temps et de son suicide et de sa piété menteuse : cette femme coupable souffrit trois jours entiers les plus horribles douleurs. Ses cris, ou plutôt ses hurlements, s'entendaient, dit-on, à trois cents toises de son château... Enfin Dieu en eut pitié, elle rendit le dernier soupir au milieu d'une convulsion. L'effet du venin avait été tel, que tous les membres de cette pécheresse expirée étaient recourbés sur eux-mêmes : il fut impossible de les étendre; on dut la mettre par morceaux dans sa bière.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

# TABLE DES CHAPITRES.


CHAP. XLIV. — Fronsac rentre dans la lice galante. — La gageure. — Les loups dans la bergerie. — L'aide de camp de Villars dans le ménage du maréchal. — Eugène et Villars à Rastadt. — La médaille. — L'amour tenant une plume. — Question financière. — Mort du duc de Berry. — Le flacon recouvert de maroquin. — Nouvelles calomnies contre le duc d'Orléans. — M. de Chalais archer. — Le moine prisonnier. — Les princes légitimés appelés à la couronne. — Inductions tirées de cette disposition. — Pontchartrain refuse de sceller l'édit. — Les sceaux sont remis à Voisin. — Le comte de Toulouse ; son portrait. — Testament du roi. — Harangue de Sa Majesté. — Le testament du roi placé dans la muraille d'une tour du palais. — M. du Maine et la régence; le chat et l'oiseau. — Conférences nocturnes d'Anne et de Jacques III. — Mort de la reine Anne. — Georges Ier lui succède. — Les promenades du cours à minuit. — La chasse aux belles. — Fières paroles et soumission effective. — Traité de Baden. — Siége de Barcelone; tableau. — Fronsac et la blonde miroitière. — Madame Renaud. — La nuit coupée. — Scène matinale. — Coup de théâtre pittoresque. — La petite maison. — *Trio*. — Le livre et l'épingle. — Le point de vue du cabinet. — Tardif amour de Louis XIV pour ses sujets. — Le peuple *gros et gras*. — La bulle *Unigenitus*. — *Xerxès* de Crébillon. — Les morts et les blessés. — La vengeance ignorée du vengeur. — Mort de Marie-Louise, reine d'Espagne. — Le duc de Beauvilliers. — Réminiscence sur le maréchal ferrant de Salon. 1

CHAP. XLV. — Mort de Fénelon. — Encore un mot du *Télémaque*. — Madame des Ursins est près de régner en Espagne. — Le fanatisme fait changer de résolution à Philippe V. — L'abbé Alberoni. — Ambassade de ce prêtre à Parme. — Le courrier. — Calcul d'un ambitieux. — Élisabeth de Parme, reine d'Espagne. — Disgrâce de la princesse des Ursins. — La robe de cour et de la paille pour lit. — La princesse des Ursins et son écuyer. — L'ambassadeur de Perse. — Longues et singulières difficultés pour l'entrée à Paris de cet envoyé. — Diplomatie à coups de crosse. — Les dames coururent chez Méhémet Rizabeg. — Examen qu'il fait de leurs charmes. — Elles dansent devant l'ambassadeur. — Repas persan. — Folies orgueilleuses à la cour. — Cérémonie de la réception. — Réciprocité galante de la duchesse de Richelieu. — Le donneur d'avis officieux. — Caprice de madame de Berry pour Richelieu. — Service d'un écuyer dans un boudoir. — Tendres adieux de Louis XIV et de l'électeur de Bavière. — Le régiment de la calotte. — Départ de l'ambassadeur de Perse. — Son ambassade était une mystification. — Le coin de nappe, les jambes enflées. — Variation dans les modes. — Les hauts talons, les mouches. — Philippe V reprend Majorque. — Fin des guerres de la succession. — L'almanach du diable. — Beau trait du chancelier Voisin. — Maladie de Louis XIV. — Sa mort. — Effet public de cet événement. — Résumé du règne de Louis le Grand. 30

## RÈGNE DE LOUIS XV.

### RÉGENCE.

CHAPITRE PREMIER. — Mesures secrètes prises par le duc d'Orléans pour s'assurer le parlement et les pairs. — Le lit de justice de Louis XV. — Le testament de Louis XIV est cassé. — Forme du gouvernement de la régence. — Droit de remontrances préalables rendu aux parlements. — Portrait du régent. — Philippe d'Orléans considéré comme homme d'État. — Premiers travaux de la régence. — Le père le Tellier à l'audience du régent. — Victimes de ce jésuite réintégrées dans le droit des gens. — Audace des jésuites. — Punition d'un père la Motte. — Les bons pères reprennent leurs masques. — Exil de le Tellier. — Dubois conseiller d'État. — Le testament inscrit sur le dos d'un maréchal de France. — L'ivrogne par courtoisie. — Rouillé. — Repartie d'un Lorrain. — La maison assiégée. — Orgueil impoli d'un évêque. — Changement dans les physionomies de cour. — Les saturnales du Palais-Royal. — Madame de Parabère; les dames admises aux soupers du régent; les roués. — Les soupers du Luxembourg. — Le comte de Riom. — La reconnaissance infinie. — Tyrannie du comte de Riom. — Le sorcier. — *Le Médisant* de Destouches. — Mort de Girardon, de Galland et de Malebranche. — La comtesse de B*** contemporaine de Louis XIV et dont les tablettes ont servi à la rédaction de ces Chroniques pose la plume à la fin de 1745. 62

CHAP. II. — Notice historique sur la comtesse de B***, contemporaine de Louis XIV. — Sa bru continue ses tablettes. — Envoi de l'année 1716 à l'année 1816. — Louis XV s'établit aux Tuileries. — L'abbé de Fleury nommé confesseur du roi. — La chèvre, le chou et le jardinier. — Commencement des bals masqués de l'Opéra. — Coup d'œil sur ces bals. — Les grands donnent la comédie au peuple. — Mentor et Télémaque pour rire. — Le duc et la duchesse de Lorraine à Paris. — La jeune princesse de Conti. — Clermont, Richelieu, la Fare, Soubise, etc., amants de cette princesse. — Le petit chien gardien de l'honneur de Son Altesse. — Mademoiselle de Charolais. — Ses intrigues avec Richelieu. — Rendez-vous roulant. — Une princesse du sang chez le commissaire. — Mademoiselle de Valois, troisième fille du régent. — Son amour pour Richelieu. — La surveillante Desroches; expédients pour la tromper. — Angélique; substitution. — Le style prolixe. — Angélique dénonce au régent l'intrigue des amants. — Colère du prince; scène faite à sa fille. — Charles XII; expédition proposée à ce roi paladin — Intrigues d'Alberoni. — Délire de la vanité. — Première représentation d'*Athalie* devant le public. — Exil de Voltaire. — Les épines cachées de l'indigne rosier. — Horrible excès commis sur une femme de qualité ivre. — Le duel. — Richelieu pour la seconde fois à la Bastille. — Mademoiselle de Charolais va consoler le prisonnier. — Complaisance d'une bonne sœur. — Établissement d'une chambre de justice pour juger les traitants. — A fripon fripon et demi. — Samuel Bernard; son portrait. — Un juif généreux et honnête homme. — Querelle entre les pairs et le parlement. — Détails scandaleux qui en ressortent. — La beauté prise d'assaut. — Les soldats jésuites. — Système de Law; fondation de sa banque; forme des billets. — Requête des princes du sang contre les princes légitimés. — Mademoiselle d'Orléans; intrigue incestueuse. — Cette princesse se fait religieuse. — L'amour passe partout. — La lanterne magique. — Le régent veut qu'on lui coupe le poing. — Mort du chansonnier Coulanges. 83

CHAP. III. — Triple alliance entre la France, la Hollande et l'Angleterre. — Les Espagnols s'emparent de l'île de Sardaigne. — But secret d'Alberoni. — Saint Antoine au milieu des diables. — On ôte les lisières au roi. — M. le duc de Ventadour à l'hôpital. — Polichinelle de la foire et les courtisans polichinelles. — Le fouet par substitution. — Affaire des princes légitimés. — Leur Mémoire. — C'est une femme de chambre qui le rédige. — Mort du chancelier Voisin; d'Aguesseau le remplace. — Brève notice sur Destouches. — J.-B. Rousseau; belle conduite de ce poëte. — Fontenelle; un mot sur lui. — Expédient comique du poëte Dufresny. — L'abbé de Saint-Pierre rêveur vertueux. — Vie profane de mademoiselle d'Orléans au couvent de Chelles. — Le czar Pierre le Grand à Paris. — Portrait de ce prince. — Particularités de son séjour. — Départ du czar. — Salle d'audience vacillante. — Voltaire est mis à la Bastille. — Causes de cet emprisonnement — Intermittence de dévotion et de péchés. — Histoire du diamant le *régent;* son acquisition. — Édit qui révoque celui de 1714 sur les princes légitimés. — Faveur de la Banque. — Création de la compagnie du Mississipi. — Il est défendu de parler ou d'écrire pour ou contre la bulle *Unigenitus*. — Suppression de la chambre de justice. — D'Argenson sous la gouttière. — Troubles en Bretagne. — Le *bel air* et le *bon ton*. 109

CHAP. IV. — Richelieu et mademoiselle de Valois à Saint-Cloud. — La duchesse douairière d'Orléans aime le *système* de Law. — Mesdemoiselles de Valois et de Charolais à l'Opéra. — Duel de mesdames de Nesle et de Polignac pour Richelieu. — Reconnaissance du duc. — La cour des Cuisines. — Le chevalier de Die. — Substitution forcée. — Cela finit comme cela avait commencé. — Rétablissement des secrétaires d'État. — La chandelle flottante. — Nouvelle refonte des monnaies. — Mort de Marie de Modène, veuve de Jacques II. — Le Brutus du Nord. — Déchéance absolue des princes légitimés. — Honneurs personnels accordés au comte de Toulouse. — Belle conduite de ce seigneur. — Quadruple alliance. — *Œdipe*, tragédie de Voltaire. — Particularités sur ce poëte. — Prise d'habit d'Adélaïde d'Orléans. — Délices mondaines dans le couvent de Chelles. — Les *Philippiques*. — Nouvelle bulle de Clément XI sur la constitution. — Troubles nouveaux qu'elle cause. — Mort de Charles XII. — Coup d'œil sur la Suède. — La banque de Law est déclarée banque royale. — Richesses colossales de Law. — Ce financier est décrété de prise de corps par le parlement. — Exil du chancelier d'Aguesseau. — D'Argenson obtient les sceaux. — Réjouissances des filles publiques à cette occasion. — Amours de M. d'Argenson. — Le pacha des couvents. — Vue intérieure du monastère de la Madeleine du Trainel. — La Fillon; histoire de cette fille. — Les dames de la cour se prostituent chez la Fillon. — Singulier quiproquo. — Conspiration de Cellamare. — Son objet. — Arrestation du prince de Cellamare. — Arrestations. — Compliment du cardinal de Noailles. — L'ambassadeur de France quitte Madrid. — Le duc et la duchesse du Maine sont arrêtés. — Les lavements redoublés. — Mort des maréchaux d'Harcourt et de Montrevel. 128

CHAP. V. — Déclaration de guerre à l'Espagne. — Excès révoltants de libertinage. — Richelieu conduit pour la troisième fois à la Bastille. — Motifs diversement expliqués de son arrestation. — Une mère consolant l'amour libertin de sa fille. — Toutes les dames de la cour passent sous les murs de la Bastille pour voir Richelieu. — Manége curieux. — Efforts de mademoiselle de Valois auprès du régent. — Les instruments brisés. — L'essai du tombeau. — Mosaïque de manies de l'abbesse de Chelles. — Le régent et sa famille. — Mort de madame

de Maintenon. — Guerre en Espagne. — Les croix de Saint-Louis sur des robes de palais. — Affluence du papier; délire des Parisiens à cet égard. — Les Moabites et les Ammonites — Grossesse hors de propos. — La devineresses — Maladie et mort de la duchesse de Berry. — Encore un mot sur elle. — Nouvelles concessions du gouvernement à la Banque. — Philippe V se déclarant le libérateur de la France. — Richelieu sort de la Bastille — Négociation entre mademoiselle de Valois et le régent. — La chambre du cuisinier. — Le jeu du placard. — Projet de faire une tête doublement couronnée. — Procureur sans procuration. — Le *dieu Papier*. — L'or effectif sacrifié à l'or en espérance. — Prodiges de folie. — La bosse pupitre. — La courtisane diplomate. — Protection maladroite de la Banque. — Law se fait catholique. — Prodigalités qu'il fait. — Sa fortune colossale. — Law académicien. — Le croc-en-jambe de l'orgueil. — Force de l'habitude chez un laquais parvenu. — Nouvelle expédition malheureuse de Jacques III. — Mort du jésuite le Tellier. 160

CHAP. VI. — Law contrôleur général. — Portrait de cet Écossais. — Cupidité des grands. — Le ministre pissant en pleine audience. — L'or et l'argent devenus, sans figure, de vils métaux. — Le financier joué par le robin. — Un opéra de M le duc d'Orléans. — Grécourt; ses contes, son épitaphe. — Mise en liberté du duc et de la duchesse du Maine. — La cour de Sceaux; sa composition, ses plaisirs. — Assassinat commis par le comte de Horn. — Son supplice. — Les Algonquins; leur arrivée, leur réception. — Villeroi Algonquin. — Mort du marquis de Dangeau. — Ses Mémoires. — Le duc de Richelieu le remplace à l'Académie. — Fragments de son discours de réception. — La Bourse et les agioteurs. — Harangue malheureuse du maréchal de Villars. — Recherches inquisitoriales sur l'argent. — Anecdotes. — Décadence rapide du papier. — Mouvements séditieux. — Danger de Law. — Dubois demande un archevêché. — Scène dans le cabinet du régent. — Le ministre des plaisirs du régent est archevêque de Cambrai. — Sacre de Dubois. — Madame l'archevêque de Cambrai. — Singulière demande de la Fillon. — L'archevêque Dubois apprend à dire la messe. — Peste de Marseille; Belsunce. — Paix avec l'Espagne; conditions; le jésuite Daubenton. — Ce qu'il faut à Philippe V le matin; ce qu'il lui faut le soir. — Suite de la décadence du système Law. — Nouvelle émeute populaire dont cet étranger est le sujet. — Refrain de vaudeville improvisé par le premier président du parlement. — Projet mystérieux de cette compagnie. — Rappel du chancelier d'Aguesseau. — Les billets sont mis hors de circulation — Le parlement est exilé à Pontoise; pourquoi. — Souveraineté du premier président à Pontoise. — Dubois est jeté aux jambes du parlement — Ce que n'a pu faire Louis XIV, Dubois l'accomplit. — Law se démet de ses charges. — Pelletier de la Houssaie contrôleur général. — Evasion de l'aventurier. — Vive discussion dans le conseil de régence. — Résumé du système de Law. — Opinion sur ce financier. 182

CHAP. VII. — Mode des *panters;* leur description. — Les bacchantes. — Liquidation des billets de la Banque. — Poursuites exercées contre diverses personnes à l'occasion du système. — Exécution mystérieuse. — Mademoiselle Delaunay devenue baronne de Staël. — L'ambassadeur turc. — Mort de d'Argenson. — Madame du Trainel lui avait donné un tombeau pour sa fête. — Madame d'Averne. — Dubois cardinal. — Sarcasmes et propos singuliers sur la pourpre de Dubois. — La messe de ce cardinal. — Le régent émule des habitués de Vaugirard. — Maladie de Louis XV. — Nouvelles calomnies contre le duc d'Orléans. — Réjouissances universelles pour le rétablissement du

roi. — Article secret du traité de Rastadt. — Fin de la peste de Marseille. — Engloutissement de la ville de Tauris. — Premiers essais de l'*inoculation* en Angleterre. — *Esther* est jouée par les comédiens. — *Les Machabées*, tragédie de la Motte. — Préliminaires du mariage de Louis XV avec l'infante d'Espagne, et de mademoiselle de Montpensier avec don Louis. — Le roi mauvais coucheur. 214

CHAP. VIII. — L'île des Faisans. — Échange de mademoiselle de Montpensier et de l'infante d'Espagne. — Mariage effectif de mademoiselle d'Orléans et de don Louis. — Marie-Anne-Victoire d'Espagne à Paris. — Son mari et sa poupée. — Mademoiselle de Beaujolais, cinquième fille du régent, fiancée à don Carlos. — Admission du cardinal Dubois au conseil de régence. — Incidents qui s'ensuivent. — Deux faveurs pour un éclat de rire moqueur. — Les fêtes d'Adam. — Les flagellants. — Les flagellations nocturnes à Saint-Cloud. — Demarcation entre les hommes de plaisir et les hommes d'affaires. — *Romulus*, tragédie de la Motte. — Louis XV s'établit à Versailles. — Singulière scène faite par Villeroi à Dubois. — Exil du maréchal de Villeroi. — Disparition de l'abbé de Fleury. — Convention secrète entre Villeroi et Fleury. — Dubois premier ministre. — Les jésuites donnent de nouveau un confesseur au roi. — Dubois et les gueux de l'Hôtel-Dieu. — Sacre de Louis XV à Reims. — Quelques réflexions sur cette solennité. — Fantasmagorie de souvenirs. — Le sacre du roi proprement dit. — Escapade des otages de la sainte ampoule. — Mort d'Anne de la Trémouille, princesse des Ursins. — Encore un mot sur cette femme célèbre. — Mort du marquis de la Fare. 230

CHAP. IX. — Coupe-gorge entretenu par privilége de grandeur. — Aigle à deux têtes vivant. — Majorité de Louis XV. — Premier entretien de ce prince devenu maître absolu. — Lit de justice. — Dubois confirmé premier ministre. — Le régent fait rendre compte de son administration. — Coup d'œil sur l'éducation de Louis XV. 250

MAJORITÉ.

CHAP. X. — Le roi réintègre les princes légitimés dans leurs honneurs. — Le salut du bonnet. — Subtilités de Breteuil pour enlever les preuves du mariage de Dubois. — Breteuil est fait ministre pour cela. — Mort du cardinal Dubois. — Détails curieux sur la fin de ce cardinal. — Énumération de ses richesses. — Le frère et le neveu de Dubois. — Nouvel échantillon de la reconnaissance des grands. — Le duc d'Orléans est premier ministre. — Il ne signe pas les ordonnances relatives aux finances. — Nouvelle organisation de la compagnie des Indes. — Le curé Meslier et ses *Confessions*. — Les fermes sont données à bail. — Mort de *Madame* duchesse douairière d'Orléans. — Philippe d'Orléans est frappé d'apoplexie. — Détails sur ses derniers instants. — Poncet de la Rivière. — Oraison funèbre du régent. — Comment *M. le duc* est nommé premier ministre. — *Inès de Castro* de la Motte. 255

CHAP. XI. — Madame de Prie maîtresse de *M. le duc*. — Ses manœuvres pour s'occuper des affaires de l'État. — Les frères Paris, la Vrillère, d'Armenonville, Morville, Dodun, Breteuil. — La montagne en travail. — Cinquante-sept chevaliers de l'ordre. — Les rendez-vous dans la garde-robe. — Prétentions du jeune duc d'Orléans. — Comment *M. le duc* a connu madame de Prie. — Portrait de cette dame. — Retour de la Grange-Chancel à Paris. — Notice sur ses courses européennes. — La pensée et le fromage de Hollande. — Mariage du duc d'Orléans. — Abdication de Philippe V, roi d'Espagne. —

Louis Ier roi d'apparat. — La jeune reine d'Espagne et ses camériste. — Fruits du jésuitisme introduit de nouveau à la cour. — Les protestants sont encore persécutés. — Secte dite des *adamites;* ses œuvres. — La pragmatique sanction : ce que c'est. — Famine à Paris. — Mort du czar Pierre le Grand. — Encore un mot sur ce prince. — Aventures de Villebois. — Mort de Louis Ier, roi d'Espagne. — Sa veuve revient en France. — L'infante fiancée à Louis XV est renvoyée à Madrid. — Mademoiselle de Vermandois. — Alliance de l'Espagne avec l'empereur et l'Empire. — Impôt dit le *cinquantième*. — Le mémoire touchant. — Marie Leczinska est sur le point d'épouser le comte d'Estrées. — Elle devient reine de France. — Un roi manquant de chemises. — L'évêque de Fréjus professeur de galanterie — Portrait de la reine. — Mademoiselle de Clermont et M. de Melun. — Fadaises de la cour de Sceaux. — *L'Indiscret*, comédie de Voltaire. — Le ballet des *Éléments*. — Le Chinois à Charenton. 272

CHAP. XII. — La reine; sa tendresse conjugale, ses manières, ses habitudes intérieures. — La duchesse de Boufflers. — Singulière condition faite à un amant. — Petite maison de la rue Cadet. — Le comte de Charolais; son cynisme, ses cruautés. — Ce prince est dissolu et cruel comme Néron. — Disgrâce de *M. le duc* et de madame de Prie. — Fleury gouverne la France. — Portrait de ce ministre. — Économie de bouts de chandelles à la cour. — Suppression du *cinquantième*. — Les *mirmidons;* ce que c'est. — Nouveau bail des fermes. — Création des milices et de six compagnies de cadets. — Fleury est fait cardinal. — Maurice, comte de Saxe, élu duc de Courlande. — Aperçu historique sur ce jeune seigneur. — Adrienne Lecouvreur. — Aurore boréale; terreur qu'elle produit. — *Pyrrhus*, tragédie de Crébillon. — Lettre posthume de Louis XIV. — C'était le fruit d'une intrigue. — Fin contre fin. — Commencement de réconciliation entre Louis XV et Philippe V. — La bacchante de la rue Cadet. — Newton; ses œuvres, sa mort, honneurs qui lui furent rendus. — Mort de Catherine Ire, czarine de Russie. — Le diacre *Pâris;* sa vie, sa mort, son tombeau. — Les convulsionnaires, l'*œuvre*, les *sauteuses*, les *aboyeuses*, les *miaulantes*. — Concile d'Embrun. — Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. — Médiation de Fleury. — Mort de Georges Ier, roi de la Grande-Bretagne. — Robert Walpole. — Réconciliation de Louis XV et de Philippe V. — Mort du prince de Conti. — *Le Philosophe marié*, comédie de Destouches. — Le comte de Saxe et Adrienne Lecouvreur. — Richelieu à Vienne. — Superstition de ce seigneur. — L'alchimiste Damis; la pierre philosophale. — Congrès de Soissons. — Les nouvelles ecclésiastiques. — Le barbet contrebandier. — Bombardement de Tripoli. — Une puissance comme la France doit laisser la république de Saint-Marin se prévaloir d'une victoire sur Tripoli ou Alger. — Le canal de Picardie. — Louis XV a la petite vérole. — Coup d'épée dans l'eau. — La jeune duchesse d'Orléans. — Défection du cardinal de Noailles. — Mort horrible de la marquise de Prie. 300

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

# CHRONIQUES

DE

# L'ŒIL-DE-BŒUF

ASTOR N.W-YORK

Louis Ier roi d'apparat. — La jeune reine d'Espagne et ses camériste. — Fruits du jésuitisme introduit de nouveau à la cour. — Les protestants sont encore persécutés. — Secte dite des *adamites;* ses œuvres. — La pragmatique sanction : ce que c'est. — Famine à Paris. — Mort du czar Pierre le Grand. — Encore un mot sur ce prince. — Aventures de Villebois. — Mort de Louis Ier, roi d'Espagne. — Sa veuve revient en France. — L'infante fiancée à Louis XV est renvoyée à Madrid. — Mademoiselle de Vermandois. — Alliance de l'Espagne avec l'empereur et l'Empire. — Impôt dit le *cinquantième*. — Le mémoire touchant. — Marie Leczinska est sur le point d'épouser le comte d'Estrées. — Elle devient reine de France. — Un roi manquant de chemises. — L'évêque de Fréjus professeur de galanterie — Portrait de la reine. — Mademoiselle de Clermont et M. de Melun. — Fadaises de la cour de Sceaux. — *L'Indiscret*, comédie de Voltaire. — Le ballet des *Éléments*. — Le Chinois à Charenton. 272

CHAP. XII. — La reine; sa tendresse conjugale, ses manières, ses habitudes intérieures. — La duchesse de Boufflers. — Singulière condition faite à un amant. — Petite maison de la rue Cadet. — Le comte de Charolais; son cynisme, ses cruautés. — Ce prince est dissolu et cruel comme Néron. — Disgrâce de *M. le duc* et de madame de Prie. — Fleury gouverne la France. — Portrait de ce ministre. — Économie de bouts de chandelles à la cour. — Suppression du *cinquantième*. — Les *mirmidons;* ce que c'est. — Nouveau bail des fermes. — Création des milices et de six compagnies de cadets. — Fleury est fait cardinal. — Maurice, comte de Saxe, élu duc de Courlande. — Aperçu historique sur ce jeune seigneur. — Adrienne Lecouvreur. — Aurore boréale; terreur qu'elle produit. — *Pyrrhus*, tragédie de Crébillon. — Lettre posthume de Louis XIV. — C'était le fruit d'une intrigue. — Fin contre fin. — Commencement de réconciliation entre Louis XV et Philippe V. — La bacchante de la rue Cadet. — Newton; ses œuvres, sa mort, honneurs qui lui furent rendus. — Mort de Catherine Ire, czarine de Russie. — Le diacre *Pâris;* sa vie, sa mort, son tombeau. — Les convulsionnaires, l'*œuvre*, les *sauteuses*, les *aboyeuses*, les *miaulantes*. — Concile d'Embrun. — Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. — Médiation de Fleury. — Mort de Georges Ier, roi de la Grande-Bretagne. — Robert Walpole. — Réconciliation de Louis XV et de Philippe V. — Mort du prince de Conti. — *Le Philosophe marié*, comédie de Destouches. — Le comte de Saxe et Adrienne Lecouvreur. — Richelieu à Vienne. — Superstition de ce seigneur. — L'alchimiste Damis; la pierre philosophale. — Congrès de Soissons. — Les nouvelles ecclésiastiques. — Le barbet contrebandier. — Bombardement de Tripoli. — Une puissance comme la France doit laisser la république de Saint-Marin se prévaloir d'une victoire sur Tripoli ou Alger. — Le canal de Picardie. — Louis XV a la petite vérole. — Coup d'épée dans l'eau. — La jeune duchesse d'Orléans. — Défection du cardinal de Noailles. — Mort horrible de la marquise de Prie. 300

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

# CHRONIQUES

DE

# L'ŒIL-DE-BŒUF

ASTOR N.W-YORK

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

TOUCHARD-LAFOSSE

# CHRONIQUES

DE

# L'ŒIL-DE-BŒUF

SIXIÈME SÉRIE

PARIS
COLLECTION GEORGES BARBA
8, RUE CASSETTE, 8
1864

LENOX LIBRARY
NEW YORK

# CHRONIQUES

DE

# L'ŒIL-DE-BŒUF.

## CHAPITRE XIII.

### 1728-1730-1731-1732.

Les pavillons à l'orientale. — Tentatives galantes sur le cœur du roi. — Madame de Gontaut ; son portrait, ses vues. — Jalousie de la reine. — M. de Gesvres est une vieille coquette. — Le lieutenant général fardé. — La chasteté de Louis XV est sauvée. — Le roi préfère sa santé aux amours. — Second mariage du duc de Bourbon. — Naissance du Dauphin père de Louis XVI, etc. — Le page du duc de Gesvres. — Eau claire du congrès de Soissons. — Traité de Séville. — Mort du cardinal de Noailles. — M. de Vintimille le remplace. — Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, et Charles-Frédéric, depuis Frédéric le Grand. — Horrible catastrophe de Catt. — Abdication de Victor-Amédée roi de Savoie. — *Callisthène*, tragédie de Piron, et *Brutus*, tragédie de Voltaire. — Le parterre et la calotte. — Mort de la comtesse de B***, auteur des *Tablettes*. — Révolte des Corses contre les Génois. — Les convulsionnaires; le nouveau prophète Elie. — Le parlement et les *Nouvelles ecclésiastiques*. — Edit sur les donations. — Victor-Amédée emprisonné par son fils. — Conduite de la cour de Versailles dans cette circonstance. — Grossesse simulée de la duchesse de Parme. — Louis XV fait le monopole du commerce des grains. — Le cimetière de Saint-Médard est fermé. — Troubles à ce sujet. — *Pragmatique sanction ;* ce que c'est. — Richelieu et l'écuyer complimenteur. — Le confesseur courtisan. — Guerre entre la cour et le parlement. — Mort de Victor-Amédée. — *Zaïre*, tragédie de Voltaire. — Le pâté tragique. — *Le Glorieux*, comédie de Destouches.

Sous le ministère de Fleury, la cour est pauvre de particularités parce que le scandale n'ose pas s'y montrer. Du temps de *M. le duc*, la galanterie avait encore ses petites entrées à Versailles, grâce à madame de Prie, et malgré la dévotion de la reine. Aujourd'hui c'est bien différent : le roi et son principal ministre sont sans maîtresses; c'en est assez pour éloigner les amours. Ils ont pris leur volée vers Paris; ils s'abattent chaque soir sur les petites maisons, sur les pavillons à l'orientale qu'il est du bel air d'avoir au fond du

jardin de son hôtel. Rien de commode comme ces jolis édifices asiatiques ; depuis que quelques voyageurs nous en ont donné l'idée, toutes nos nobles dames sont devenues rêveuses, amies de la méditation ou de la lecture. Là se consolide le succès du poëme de *la Ligue*, que M. Voltaire publia, il y a quelques années, en Angleterre [1], et dont je parlerai quand il aura cessé de le corriger. Sous prétexte donc de réfléchir, de méditer ou de lire, nos belles passent les après-dînées dans leur boudoir solitaire du jardin; il est rare qu'elles oublient de s'y laisser *surprendre* par la nuit ; on devine le reste ; et les pauvres maris de s'écrier, par crédulité ou par ironie : Suis-je heureux d'avoir une femme si réfléchie, si studieuse !

Cependant plus d'une dame titrée songe à ramener au sein de la cour les beaux jours de la galanterie ; plus d'une a déjà calculé que quatre ans se sont écoulés depuis le mariage du roi ; qu'une telle période d'amour conjugal offre un exemple extrêmement rare de fidélité, et que si, par la force des choses, cette étrange longévité de tendresse n'était pas près de finir, il faudrait y mettre ordre. Parmi les femmes qui aspirent à plaire au jeune monarque, on comptait, le mois dernier, madame de Gontaut, fille du maréchal de Grammont. Cette dame est certainement la plus jolie femme de la cour, et quoique ni sa taille, ni sa gorge, ni son pied ni sa main ne répondent à la perfection de son visage, il est difficile de se défendre, en la voyant, d'une vive admiration. Elle sait d'ailleurs déguiser habilement ses défauts ; enfin, on est trop ébloui par ce bel astre pour songer à chercher les taches qui le déparent. Madame de Gontaut n'a pas seulement de la beauté ; son esprit est subtil, astucieux ; son audace ne connaît point les obstacles, et les préjugés n'arrêtèrent jamais ni son ambition ni ses désirs. Voulant conquérir le cœur du roi à tout prix, madame de Gontaut avait su, peut-être aussi à tout prix, s'entourer d'une cabale de jeunes seigneurs, qui parlaient d'elle à Sa Majesté toutes les fois que l'occasion s'en présentait, et ne manquaient jamais de lui faire remarquer ses charmes éclatants. Il y a quinze jours, l'intrigue paraissait toucher de si près à sa conclusion, que le maréchal de Biron, beau-père de l'ambitieuse beauté, songeait à se retirer dans ses terres, ne voulant point, disait-il, être témoin

[1] Voltaire, par suite d'un démêlé avec le chevalier de Rohan, avait été mis pour la seconde fois à la Bastille : on l'en fit bientôt sortir, mais à condition qu'il quitterait le royaume. Ce poëte alla en Angleterre, où Georges Ier l'accueillit.

du déshonneur de sa belle-fille, et rougir à Versailles de la honte qui en rejaillirait sur sa famille.

La reine avait aisément reconnu les vues de madame de Gontaut, qui était attachée à elle en qualité de dame du palais. La jalousie de Sa Majesté fut extrême : tout occupée qu'elle est des biens du ciel, Marie Leczinska tient encore un peu aux joies de la terre, et le partage des félicités de l'hymen lui paraissait dur. Mais n'osant pas maltraiter ouvertement celle qui la menaçait d'une rivalité de peur d'être soupçonnée d'un attachement profane aux plaisirs qu'on songeait à lui disputer, cette princesse montrait sa mauvaise humeur à propos de toute autre chose que le sujet litigieux. Elle faisait à madame de Gontaut des querelles en l'air : un jour c'était la couleur de sa robe, un autre c'était la peinture de son éventail, le lendemain c'était la forme de ses bijoux qui semblaient de mauvais goût à Sa Majesté, et chaque matin la fille de Stanislas, sous prétexte de rajuster la coiffure mal disposée de sa dame du palais, la dérangeait le plus complétement possible. Madame de Gontaut, quoique fort méchante, supportait toutes ces tracasseries, dont elle espérait se venger bientôt. Mais cette même méchanceté, qu'elle comprimait auprès de la reine, éclata, pour le malheur de cette belle ambitieuse, à l'égard d'un homme puissant, qui dans une seule minute renversa tous ses projets.

Le maréchal de Biron mariant une de ses filles, le roi, qui aimait ce seigneur, chargea le duc de Gesvres, son premier gentilhomme, de lui faire porter dans cette circonstance du gibier provenant de la chasse de Sa Majesté. Le grand officier voulut s'acquitter lui-même de la commission, et le maréchal, touché de l'attention du duc, crut la reconnaître en l'invitant à la noce. Or il est nécessaire de dépeindre ici M. de Gesvres. C'est une chose malheureusement constatée par un grand scandale qui occupa longtemps la renommée, que ce gentilhomme, tout lieutenant général et gouverneur de Paris qu'il est, n'a pu justifier suffisamment de sa qualité d'homme ; en récompense il a toutes les façons d'une femme. Ce chef des armées de Sa Majesté met du rouge et des mouches, se peint les sourcils, dessine des veines sur son front et sent le musc de cent pas. Vous le trouvez chez lui jouant de l'éventail, brodant au tambour ou faisant de la tapisserie. Le moral de M. de Gesvres est conforme à ces goûts féminins : il babille, chuchote, médit, se mêle de tout ; son caractère

est en un mot celui d'une véritable caillette. Mais au fond le duc passe pour une bonne créature ; ses défauts ne nuisent qu'à lui-même et ses ridicules ne le rendent pas ridicule dans le monde, parce qu'on le trouve toujours serviable et bienveillant.

Madame de Gontaut n'aime point M. de Gesvres : les manières affectées de ce seigneur révoltent cette femme naturellement méchante ; d'ailleurs si elle pouvait avoir de l'indulgence pour quelqu'un elle ne la réserverait pas à un homme qui ne l'est que de nom. Au milieu du souper de la noce la prétendante aux bonnes grâces du roi eut l'idée d'humilier le premier gentilhomme de Sa Majesté. « Charles, dit-elle à son fils encore enfant, je vous trouve bien des » couleurs aujourd'hui, par hasard auriez-vous mis du rouge ? — Non, » maman, répondit le jeune Gontaut, cela ne m'arrive jamais. — Eh » bien ! si vous dites vrai, reprit la mère, frottez-vous avec votre » serviette pour faire voir à tout le monde que vous n'en avez pas, » car rien n'est plus affreux pour un homme et ne le couvre d'un » plus grand ridicule. » Pendant cette remarque faite à très-haute voix madame de Gontaut n'avait pas cessé de regarder fixement M. de Gesvres. Celui-ci n'eut point l'air d'y prendre garde, mais déjà son projet de vengeance était arrêté, et l'exécution ne tarda pas.

Le lendemain Louis XV, fortement préoccupé des charmes de madame de Gontaut, parla d'elle à son lever avec de grands éloges. « Oui, sire, répondit le premier gentilhomme, la figure de la com- » tesse est charmante, c'est bien dommage que des dehors si sédui- » sants couvrent un sang gâté par le libertinage le plus effréné. » Dès ce moment Louis XV ne songea plus à la dame du palais de la reine ; il ne voulut même plus en entendre parler, quelques efforts qu'elle ait tentés ou fait tenter depuis pour achever la conquête du cœur de Sa Majesté.

Ainsi échoua le premier projet formé pour rendre infidèle l'époux de la pieuse Marie Leczinska, qui pieusement a déjà donné deux princesses à la France et qui se prépare à un troisième acte de maternité. Le roi n'ose plus regarder en face les dames de la cour, il croit toujours voir circuler sous leur teint de lis et de roses ce sang vicié qu'on lui a fait redouter. Ce prince préfère sa santé à toutes les délices de l'amour : il en est tellement occupé, que le moindre mal de tête, la plus légère accélération de pouls que tout autre mépriserait plonge Sa Majesté dans une sombre mélancolie. Au milieu

de cette crainte des épines du rosier des amours, la jeune duchesse de Rochechouart, qui, encore tout enveloppée du deuil de son mari, s'était mise sur les rangs pour devenir maîtresse du roi, n'a pu, malgré ses grâces et sa beauté, captiver un instant l'attention de ce monarque. Elle en maigrit de chagrin, tant un déshonneur d'origine royale est recherché par le temps qui court !

M. le duc de Bourbon, depuis deux ou trois ans, bâtit des palais, creuse des bassins, plante des bois à Chantilly, pour mettre à profit les fruits du système de Law, les réserves du premier ministère, et les dons de la générosité intéressée des Anglais. Mais tout cela finit par ennuyer, et, pour faire diversion, le prince vient d'épouser une princesse de Hesse-Kinfelds, sœur de la reine de Sardaigne et petite-nièce de feu *Madame*. Si la nouvelle duchesse de Bourbon a quelque peu des inclinations de sa grand'tante, elle doit se trouver fort mal d'être entrée dans l'illustre maison de Condé ; *M. le duc*, par l'effet d'une inexplicable singularité, n'a point encore, après plusieurs mois de ménage, consommé son mariage, et se montre extrêmement jaloux de sa femme. Il passe quelquefois de singulières bizarreries dans la tête des hommes !

La France possède un Dauphin : Marie Leczinska accoucha, le 4 septembre, d'un prince qui a reçu le nom de *Louis*[1]. M. d'Orceval, page du duc de Gesvres, apporta le premier cette heureuse nouvelle à l'hôtel de ville de Paris ; il était venu de Versailles en trente-trois minutes. L'arrivée de ce gentilhomme, qui criait partout sur son passage : *Nous avons un Dauphin !* fut accueillie par des acclamations unanimes : une foule nombreuse le suivait en jetant en l'air et chapeaux et bonnets. A peine M. d'Orceval était-il arrêté devant le perron de l'hôtel de ville, que la populace l'enleva et le porta jusque dans la salle où le prévôt des marchands et les échevins étaient réunis. Ces magistrats gratifièrent à l'instant ce jeune homme d'une pension de quinze cents livres, et à son retour M. de Gesvres le nomma exempt de ses gardes. Voilà une course de postillon bien payée. Un *Te Deum* a été chanté dans la cathédrale de Paris ; je doute qu'il soit répété dans celle de Madrid.

[1] Ce prince fut le père de Leurs Majestés Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, qu'il eut de Marie-Josèphe de Saxe.

Tandis qu'on se réjouissait à Paris à l'occasion de la naissance du Dauphin, le congrès de Soissons, après avoir perdu beaucoup de temps, de belles paroles et de beau papier de Hollande, se séparait sans bruit et sans avoir rien décidé, l'empereur n'ayant pu se déterminer ni à supprimer la compagnie d'Ostende, objet des jalousies de l'Angleterre et de la Hollande, ni à reconnaître d'une manière irrévocable les droits de la couronne d'Espagne sur la succession éventuelle des duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance. Les ambassadeurs se sont quittés en se prodiguant des témoignages mutuels de condescendance, et aucun d'eux n'avait abandonné la moindre de ses prétentions.

Dans cette ténacité politique dont Philippe V avait surtout à se plaindre en qualité d'allié fidèle de l'empereur, l'ambassadeur de France en Espagne fit aisément comprendre à Sa Majesté Catholique combien un moment d'humeur contre le roi son neveu l'avait entraînée loin de ses véritables intérêts, lorsqu'elle s'était alliée avec la cour de Vienne, sa rivale naturelle. Le ministre français prouva que la rivalité de Charles VI renaissait tout entière, puisqu'il refusait de reconnaître les droits de la cour de Madrid sur les Etats italiens dont la succession lui était acquise. Le monarque castillan, frappé de la justesse de ces observations, parut dès ce moment disposé à rentrer dans les vues de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, et le 9 novembre fut conclu à Séville un traité entre ces trois puissances et Philippe V.

Au moment où le cardinal de Noailles, mort cette année à l'âge de soixante et dix-huit ans, apprend dans le sein de Dieu si la constitution *Unigenitus* est juste ou injuste, la Faculté de théologie en impose l'acceptation pure et simple au nouveaux docteurs et bacheliers; en conséquence, défense est faite au syndic d'admettre aucun sujet à la thèse ou à la licence sans que cette adhésion ait été préalablement signée. Nous revenons tout doucement au régime du père le Tellier, et l'on peut imprimer des lettres de cachet. L'archevêché de Paris a été donné par le roi à M. de Vintimille, archevêque d'Aix; il est inutile d'ajouter que ce prélat est constitutionnaire.

Frédéric-Guillaume I^er^, second roi de Prusse, est un prince guerrier qu'on vit combattre avec gloire dans les rangs d'Eugène, à la fameuse bataille de Malplaquet. Depuis il eut des succès contre

Charles XII, que ce Prussien n'égalera cependant jamais. Guillaume est un homme d'un caractère dur et rigide; il rend la justice par acquit du devoir, nullement par affection. Son dire favori est « qu'il » convient, quand on règne, de rendre les peuples heureux, non » qu'il y ait nécessité de leur donner des preuves d'un amour dont » ils n'ont pas besoin, ni de se faire aimer d'eux, ce qui est sans uti- » lité, mais parce qu'il faut qu'une nation soit régulièrement gou- » vernée, comme un régiment exactement aligné à la parade. » Tout ce qui ne paraît pas rigoureusement utile déplaît à ce souverain ; les beaux-arts et les lettres, qu'il appelle les enjolivures de la société, n'ont aucun crédit sur lui. « Je fais plus de cas, répète-t-il jusqu'à » satiété, d'un grenadier de mes gardes que de vingt académiciens. »

Le prince Frédéric-Charles, fils de ce roi spartiate, ne lui ressemble en rien : ami des arts et des lettres, il les cultive, à l'âge de dix-huit ans, avec aptitude et succès. En général, Frédéric-Charles, que la nature, plus encore que l'éducation, semble appeler aux grandes choses, brûle d'apprendre et de former son expérience en rapprochant par la pensée et en comparant les œuvres des hommes, leurs actions, leurs sentiments observés en divers pays. Or, dans le but de s'instruire, le prince royal de Prusse demanda à son père, vers la fin de janvier (1730), la permission de voyager en Europe.

« Voyager ! répondit brusquement Guillaume, pourquoi faire?

— Afin d'étudier les mœurs, les usages, les institutions, à l'exemple de Pierre le Grand.

— Pierre le Grand! qu'a-t-il rapporté de ses courses? Des rêveries, le talent de grimper dans la mâture d'un navire, l'habitude de s'enivrer avec du vin de Champagne, au lieu de s'enivrer avec de l'eau-de-vie, et le projet de faire décapiter son fils, qui l'avait trahi pendant sa promenade européenne.

— Mais, sire, le czar avait appris l'art difficile de construire des vaisseaux.

— Belle nécessité! quand il n'avait pas un ducat pour établir des chantiers chez lui.

— Ce prince s'est éclairé dans l'art de gouverner.

— Ne gouvernait-on pas en Russie avant qu'il courût le monde?

— Sans doute, sire, mais à la manière des barbares.

— Ah! voilà votre grand mot, messieurs les freluquets..., des barbares!... Où sont les biens conquis par votre civilisation?

— Sire, les sciences.

— Bel avantage!... rêver méthodiquement.

— L'histoire.

— Nous avons assez des folies nouvelles, sans nous bourrer la mémoire de celles des temps passés.

— Mais l'histoire instruit les rois...

— Et fait raisonner les peuples.

— Il me semble, sire, que ce n'est pas un malheur.

— Pardonnez-moi, monsieur, et un grand même : les peuples qui commencent par raisonner finissent par désobéir.

— Jamais, mon père, quand les rois sont sages, justes et bons.

— Taisez-vous, faquin... Je veux bien me rappeler que vous êtes le prince royal de Prusse; sans cela ma canne se serait déjà promenée sur vos reins, qu'il serait sans doute plus aisé de rompre que votre caractère.

— Sire, je supplie Votre Majesté de croire à mon profond respect.

— C'est fort heureux... Sachez donc que vous ne voyagerez pas... J'aime mieux réserver mes trésors pour une guerre imprévue que de les faire semer par vous sur les grands chemins ou sur la toilette d'une catin de Paris. »

Guillaume était absolu, mais Frédéric n'était nullement persuadé; il ne renonça point à ses projets de voyage, et, après s'être procuré quelque argent chez des juifs, il se disposa à partir secrètement avec un jeune gentilhomme nommé Catt et quelques domestiques, parmi lesquels il se trouva un délateur. Le roi, prévenu par ce traître, fit arrêter et conduire à la forteresse de Spandau Frédéric et son confident. Guillaume s'y rendit le lendemain pour interroger les coupables, dont il voulait, disait-il, instruire lui-même le procès. Il avait résolu, dans le premier moment, de faire trancher la tête à son fils; mais s'étant ouvert de cet horrible projet à un officier qui avait toute sa confiance, ce militaire représenta à ce père dénaturé que le prince royal appartenait à la Prusse; que c'était l'espoir d'une autre génération, et qu'il y aurait le plus grand danger à sacrifier une telle victime. Le roi partit pour Spandau sans avoir fait connaître sa détermination, et, décidé à ne pas voir Frédéric, il se fit seulement amener Catt.

« Parle, misérable, lui dit-il d'une voix tonnante, savais-tu que j'avais défendu au prince royal de quitter le royaume?

— Oui, sire, je le savais.

— Ah! tu es franc au moins.

— Jamais un mensonge ne souilla ma bouche.

— J'aurai égard à ta sincérité... Et comment, puisque tu connaissais ma défense, as-tu consenti à suivre Frédéric?

— Sire, j'obéissais au prince, qui me l'avait ordonné.

— Et tu me désobéissais à moi, malheureux!

— Non, sire; je n'avais rien promis à Votre Majesté, elle ne m'avait rien défendu.

— Mais tu viens de dire que ma volonté t'était connue.

— Elle n'engageait que le devoir du prince; le mien était tout entier dans mon dévouement.

— N'importe! en partageant la faute tu as épousé la responsabilité...

— Ma liberté est à Votre Majesté.

— Oh! je veux un peu plus, répondit Guillaume avec un sourire affreux.

— Vous êtes maître de ma vie, sire.

— Tu n'as pas cherché à me tromper, je veux te tenir compte de ta déclaration sincère... J'avais résolu de te faire pendre, tu ne seras que décapité.

— Ah! sire, s'écria l'infortuné Catt en se jetant aux genoux du roi, que tout mon sang vous suffise, et daignez épargner le prince...

— L'épargner, lui! non... Il verra rouler ta tête, et vivra... »

Une heure après l'échafaud était dressé devant la prison du prince royal; des gardes furent chargés de le tenir à la croisée. Il vit son ami paraître près du fatal billot; l'infortuné sourit à Frédéric, lui envoya un baiser, et prononça d'une voix ferme un adieu que les échos de la place d'armes firent murmurer trois fois à l'oreille de l'illustre prisonnier... Une minute après, un autre bruit, un bruit lugubre, lui parvint : c'était celui qu'avait produit la tête de Catt en tombant sur le plancher... On l'y laissa pour que Frédéric fût témoin des progrès de cette pâleur qu'y étendait la main de la mort, pour qu'il vît s'éteindre ces yeux qu'animait tout à l'heure le dernier regard de l'amitié... L'amitié! Guillaume venait de payer son dévouement. Toute l'Europe a été indignée de cet acte de barbarie.

Louis XV est toujours un mari fidèle; il désespère ses courtisans,

qui voudraient bien fonder leur crédit sur une de ces bonnes passions que les rois prétendent qu'on serve au prix des gouvernements et des capitaineries dans les gardes. Mais on a beau tendre des piéges au jeune monarque et lui montrer les beautés les plus séduisantes; saint Antoine de vingt ans, il résiste de toutes les forces d'une sagesse stoïque : il aime trop le devoir ou craint trop les maladies pour céder. Un grand seigneur cherchait dernièrement à lui inspirer du goût pour une très-jolie femme qu'il lui montrait au spectacle de la cour : « La trouveriez-vous plus jolie que la reine ? répondit ingénument ce prince. — On ne fera jamais rien de ce garçon-là, » grommela le courtisan.

Il faut aussi faire honneur à la religion de la continence de Louis XV, et sous ce rapport on doit se féliciter ; mais, en rendant hommage à la retenue qu'elle lui inspire, le public déplore l'accession de plus en plus marquée de Sa Majesté aux rigueurs exercées contre les calvinistes et à celles que les anticonstitutionnaires ne tarderont pas de subir. Les Parisiens ont beaucoup murmuré du lit de justice tenu le 3 avril dans l'unique but de faire enregistrer une déclaration du 24 mars pour l'exécution rigoureuse de la bulle *Unigenitus*. A cette occasion, les *Nouvelles ecclésiastiques* ont offert des articles remplis de fiel et d'esprit, où le parlement et le roi lui-même n'étaient point ménagés; le cardinal de Fleury surtout y était traité avec une rigueur d'autant plus accablante que la critique paraissait fondée sur le raisonnement et appuyée de preuves convaincantes. M. Hérault remit en campagne tous les limiers de la police pour tâcher de découvrir, sinon l'auteur, du moins les distributeurs du pamphlet. A force de recherches, un des imprimeurs fut reconnu, arrêté et condamné au carcan avec trois de ses ouvriers. Non content de cet arrêt, le parlement condamna, et cela sans rire, cinq exemplaires des *Nouvelles ecclésiastiques* à être lacérés et brûlés par la main du bourreau... Il faut que les grands enfants s'amusent comme les petits.

Tandis qu'on se réjouissait encore de la naissance d'un second fils de Louis XV, le duc d'Anjou, on apprit à Paris la brusque abdication du roi de Sardaigne, Victor-Amédée, ce prince que nous vîmes tantôt notre allié, tantôt notre ennemi, et qui fut un moment les deux à la fois, puisqu'il traitait avec l'empereur dans le temps que

ses troupes et lui-même étaient encore sous nos drapeaux en Italie. Victor, dont la vie fut en toutes choses une longue indécision, las sans doute de la monotonie du pouvoir, abandonne le trône à l'âge de soixante-quatre ans; c'est montrer trop d'impatience : encore quelques années, et la mort l'en eût fait descendre plus honorablement. La tâche du roi est de régner, comme celle du laboureur de conduire sa charrue; l'un et l'autre ne peuvent sans faiblesse abandonner la carrière ouverte devant eux qu'ils n'en aient atteint le terme, et le souverain ne doit échanger la pourpre que contre le suaire. Charles-Emmanuel est le nom du second roi de Sardaigne.

Deux tragédies ont été jouées cette année; l'une d'elles, intitulée *Callisthène*, est de M. Piron, auteur d'une foule de comédies spirituelles, jouées sur les théâtres de la foire, et d'une *ode* trop fameuse, pour laquelle le régent prétendait qu'il fallait faire le poëte académicien. Il est vrai que cette pièce de poésie est pleine de ces inspirations que Philippe trouvait essentiellement académiques, surtout dans les soupers du Palais-Royal. La seconde tragédie est *Brutus*, par M. Voltaire, revenu récemment de Londres, où il a vécu quelques années des bienfaits du roi Georges Ier.

Le sujet romain traité par l'auteur d'*Œdipe* a fait dresser l'oreille à nos courtisans; les pensées républicaines dont la pièce est remplie sont des plantes étrangères sur notre sol essentiellement monarchique; je doute qu'elles y prennent. Cela serait sublime dans la Grande-Bretagne, où le pouvoir suprême n'est qu'une concession du peuple; mais, chez nous, la nation est possédée par ses rois, comme une ferme et tout son bétail sont possédés par un propriétaire : or, les gens de cour, valets-nés de la métairie royale, ont trouvé fort inopportunes les maximes populaires du sénat de Rome; on les a vus surtout frémir d'indignation à ces deux vers de Titus :

> Je suis fils de Brutus, et je porte en mon cœur
> La liberté gravée et les rois en horreur.

Si la tragédie de M. Voltaire n'eût pas été compromise par mademoiselle Dangeville, excellente soubrette de comédie, qui a fort mal joué le rôle inutile de Tullie, l'ouvrage serait tombé par la puissance des opinions, peut-être doit-on dire des préjugés qu'il fronde. D'ailleurs l'action repose sur une base beaucoup trop légère; le poëte l'eût faite plus solide, s'il eût mieux consulté l'histoire. Titus n'est

condamné à mort, dans la tragédie, que pour une simple pensée de trahison à peine conçue, et qui ne reçoit aucune exécution, si ce n'est dans des soupirs assez niais pour la fille de Tarquin. La versification mérite seule des éloges; elle abonde, comme toutes les poésies de Voltaire, en figures pompeuses, en périodes sonores, en mots philosophiques. *Brutus* est une magnifique thèse républicaine, et voilà tout. Un petit incident comique, survenu dans la salle pendant la représentation, a provoqué ce rire moqueur qui, presque toujours, est mortel aux compositions tragiques. Un abbé s'était placé sur le devant d'une loge, quoiqu'il y eût des dames derrière lui. Cette irrévérence mécontenta le parterre; il se mit à crier : « Place aux » dames, et à bas la calotte ! » L'abbé, las de ces cris, impatienté surtout d'être le point de mire de tous les spectateurs, prend sa calotte, et la jetant aux criards, leur dit : « Tiens, parterre, la voilà, » ma calotte, tu la mérites bien. » Cette allusion aux ridicules qui font admettre dans le régiment des *calottins* ramena les rieurs du côté du petit collet : il fut applaudi et laissé à sa place, en dépit de la galanterie. Mais, pendant que les comédiens débitaient les beaux vers de Voltaire, la calotte, restée au parterre, voltigeait au-dessus des têtes, jetée par un bachelier ès lettres à un clerc de la basoche, et renvoyée par celui-ci à un élève en chirurgie. Enfin, vers le dénoûment, la malencontreuse calotte, lancée d'un bras trop vigoureux, tomba au milieu du théâtre, et tournoyant sur elle-même entre le consul Valérius et l'ambassadeur de Porsenna, provoqua une explosion de rires qui acheva de tuer la pièce.

La tragédie de *Callisthène*, production de tout point fort médiocre, n'est pas sortie plus heureusement de l'épreuve, et le coup fatal porté à l'un des héros a été celui de l'ouvrage lui-même. Callisthène, résolu à se donner la mort, recevait un poignard des mains de Lysimaque. Malheureusement les pièces composant cette arme n'étaient pas mieux jointes ensemble que les scènes de la tragédie : pour parler net, le poignard était tout disloqué. Callisthène, ne pouvant décidément se tuer avec cet amas de débris, les jeta loin de lui, et se poignarda d'un coup de poing... Un rire inextinguible fut l'acte mortuaire de l'œuvre de Piron.

La comtesse de B***, ma belle-mère et ma tante, est morte le 24 décembre, le jour même où elle venait d'atteindre sa quatre-

vingt-onzième année ; il y avait quinze ans juste qu'elle avait clos ses Tablettes. « J'ai cru, disait-elle gaiement une heure avant de mourir, » que Dieu voulait me charger de porter mon bagage critique à » l'année 1816, je vois maintenant qu'il n'en est rien ; laissons faire » ce voyage séculaire à Marion Delorme, cette doyenne de toutes les » courtisanes de la terre, dont la cent vingt quatrième année sonna » cet automne. Je crois vraiment que la mort l'a oubliée. Pour moi, » je sens qu'un voile épais s'abaisse sur ma vue ; il y a longtemps, » mes enfants, que j'assiste au drame, tantôt grave, tantôt plaisant, » et presque toujours ridicule, qu'on appelle la vie... Je ne regrette » pas de voir tomber le rideau... D'ailleurs je m'en vais en bonne » compagnie : les maréchaux d'Uxelles et de Villeroi, le roi de Da- » nemark Frédéric IV, le czar Pierre II et le pape Benoît XIII, morts » cette année, voilà des gens d'excellente société : pour peu qu'il y » ait eu presse au bateau de Caron, je trouverai encore tous ces » illustres à la sombre rive, et j'arriverai chez Pluton bien escortée. » La comtesse de B*** mourut quelques instants après avoir achevé cette plaisanterie ; son dernier soupir s'exhala dans un sourire.

Le premier mois de cette année 1731 fut marqué par un commencement de révolte des habitants de la Corse contre les Génois, leurs dominateurs depuis le douzième siècle. Les Corses, hommes robustes, braves, portés à l'indépendance, ne furent jamais soumis aux peuples qui se firent leurs maîtres ; facilement conquis comme nation, ils sont difficiles à contenir comme individus. Leur âme fortement trempée ne sait aimer et haïr qu'avec excès ; amis chauds, généreux, prodigues de dévouement, rien ne leur coûte pour servir ceux qu'ils affectionnent ; mais, ennemis sombres, perfides, vindicatifs, implacables, ils satisfont leur haine à tout prix : c'est un ulcère incurable qui dévore l'objet auquel il s'est attaché. Le premier besoin de ces montagnards à l'humeur âcre est de haïr quelqu'un : au défaut d'étrangers, on les vit jadis se déchirer entre eux ; ils furent subjugués faute d'union. Aujourd'hui même, partagés en factions mortellement ennemies, les Corses ne savent pas se réunir contre leurs tyrans.

La maison d'Ornano, l'une des plus illustres de l'île, voulut tenter dernièrement d'exciter le courage des Corses pour secouer le joug de ces républicains orgueilleux qui les asservissent : les insulaires s'armèrent un instant à ce mot de liberté qui retentit délicieusement

à l'oreille de tous les hommes; mais il fallait marcher unis à l'ennemi commun : les promoteurs de la révolte ne purent obtenir cet effort, et les entraves des Corses furent encore serrées.

Cependant les convulsionnaires, autrement dit les jansénistes fanatisés, deviennent de plus en plus nombreux, et le tombeau du diacre Pâris produit des miracles bien autrement démonstratifs que ceux opérés par le tombeau de Mahomet. Le parti a maintenant des chefs aussi hardis que fanatiques : il faut citer, entre autres, le nommé Pierre Vaillant, prêtre du diocèse de Troyes, qu'on enferma à la Bastille en 1725 comme agent de l'évêque de Senez, et qui fut relâché en 1728. Cet ecclésiastique devait être banni du royaume; mais, étant parvenu à se cacher, il s'unit secrètement aux convulsionnaires, parmi lesquels il prit bientôt une grande influence, fondée sur les persécutions qu'il avait subies. Cet homme avait de l'esprit, de l'imagination, une certaine éloquence; les sectateurs de Pâris reconnurent Vaillant pour leur chef, et s'appelèrent dès lors *vaillantistes*. Ce janséniste, dans les espèces de sermons qu'il débite au cimetière de Saint-Médard, dit « que le prophète Elie est ressuscité, » qu'il reparaît sur la terre pour convertir les juifs et la cour de » Rome. » Qui peut assigner des limites à l'esprit de secte? D'autres prêtres, notamment Augustin *Housset*, prêchent que Vaillant est le prophète lui-même; les convulsionnaires croient ou paraissent croire à cette résurrection, et se sont donné le surnom d'*élisées*. Un autre prêtre, l'abbé Becheran, a mérité le titre de directeur de l'*œuvre* par la force avec laquelle il éprouve les convulsions : couché sur la pierre funéraire du diacre, cet inspiré fait le saut de carpe avec une légèreté, une dextérité, un aplomb tels, qu'il pourrait défier les sauteurs les plus alertes qui nous viennent de l'Espagne. On mit dernièrement l'abbé Becheran à Saint-Lazare, afin de prouver qu'il n'y aurait ni inspirations ni convulsions; et comme il n'en eut point en effet, les convulsionnaires dirent « que Dieu l'avait ainsi permis » pour cacher la vérité à ceux qui la combattaient. »

Pendant que l'abbé Becheran donne de nouveau l'exemple des sauts périlleux dans le cimetière de Saint-Médard, l'abbé Blondel préside une assemblée secrète qui se tient la nuit au château de Vernouillet, près Poissy, et où l'on prépare des écrits contre la bulle *Unigenitus*. L'abbé Vaillant assiste quelquefois à ces conciliabules; et comme c'est un article de foi parmi les jansénistes fanatisés que ce chef des

convulsionnaires est Elie, ils ne manquent jamais de voir une belle lueur blanche étendue sur le château de Vernouillet quand le prophète ressuscité s'y trouve.

L'esprit de parti doit, par essence, s'affranchir des lois de la raison; les *Nouvelles ecclésiastiques*, ouvrage rempli de force et de raisonnement quand il se borne à combattre les molinistes dans leurs absurdités, deviennent plus absurdes qu'eux lorsqu'elles proclament l'excellence des doctrines du cimetière de Saint-Médard, et la pieuse gravité des sauts de carpe pendant lesquels les dames sectaires produisent au grand jour leurs charmes secrets. Nonobstant ce ridicule, auquel on pourrait s'en rapporter pour tuer doucement le pamphlet clandestin, l'archevêque de Paris, qui n'a pas la patience d'attendre ce genre de mort, attaque à coups de mandements les *Nouvelles ecclésiastiques*; il ne se passe pas de semaine que cette artillerie pastorale ne joue contre l'écrit janséniste. Le parlement, de son côté, se chauffa assez longtemps avec des numéros de ce journal, saisis çà et là par M. Héraut; mais, depuis deux ou trois mois, cette compagnie, ayant trouvé que cinquante ou soixante magistrats en robe suffiraient bien pour faire justice de quelques feuilles de papier, s'est formalisée de ce que M. de Vintimille marchait toujours, à ce sujet, sur ses brisées. Non-seulement *messieurs* ont cessé de brûler l'écrit janséniste, mais ils se sont pris à faire des remontrances au roi sur l'excès de puissance accordé l'an dernier à la constitution. Il était facile de raisonner sur cette matière d'une façon convaincante; le conseil fut persuadé, et Sa Majesté, par une déclaration adressée aux évêques, prescrivit « de ne point donner à la bulle l'importance d'une règle » de foi, mais seulement celle qu'on doit attacher à un jugement de » l'Eglise, et de ne point imposer d'obligations aux laïques à cet » égard. » Cette déclaration donna un grand dessous aux molinistes; mais la compagnie de Jésus se mit sur-le-champ à travailler en sous-œuvre pour reprendre l'édifice de sa puissance, qu'elle voyait près de crouler. Le roi rendit, dans le même temps, un édit qui répandit la consternation parmi les bons religieux noirs, bruns ou blancs, habitués au doux régime des donations faites à leurs couvents par les dévots, sauvés à ce prix de la damnation. Cet édit, déterminé aussi par les remontrances du parlement, est conçu de manière à réprimer les abus, à prévenir les surprises dans les donations, en assurant l'exécution des legs authentiques et légitimes. Il faudra maintenant

que les bons confesseurs enfroqués accordent *gratis* l'absolution finale à leurs pénitents, et l'on doit craindre qu'il ne meure à l'avenir peu de chrétiens consolés par eux.

Il est moins facile qu'on ne pense de perdre l'habitude du pouvoir: Victor-Amédée, qui abdiqua l'année dernière, eût pu s'en repentir un peu plus tard; cette versatilité de la part d'un prince qui fut toute sa vie mobile et inconstant eût été d'ailleurs une émanation toute naturelle de son caractère. Mais il n'en est pas moins faux que Victor ait voulu ressaisir le sceptre qu'il remit librement à son fils. Les probabilités ont, dans cette circonstance, porté la multitude à croire au bruit de cette renaissante ambition. La vérité, plus démonstrative encore, doit rétablir l'exactitude des faits; les voici dans toute leur sincérité.

Victor-Amédée avait un fils qu'il chérissait; ce jeune prince, appelé à succéder à son père, était rempli de qualités aimables dont le roi s'efforçait de faire des qualités brillantes, lorsque l'objet de tant d'affections et de soins mourut. Charles-Emmanuel, second fils du monarque, lui inspira alors la même sollicitude, mais non pas le même attachement. Sa Majesté sarde n'avait jamais aimé ce prince, dont l'extérieur disgracieux l'humiliait. Cependant, la raison d'Etat dominant cette répugnance, le roi s'occupa assidûment de l'instruction de Charles, et n'épargna rien pour le rendre digne de la haute succession qu'il était appelé à recueillir. Cette tâche était remplie, et Victor avait marié son fils, lorsque, las des affaires, usé par cinquante ans de fatigues, et désirant jouir paisiblement du soir de sa vie, le vieux monarque prit la résolution d'abdiquer. Il s'était attaché à la marquise de Saint-Sébastien, dame d'honneur de la princesse sa belle-fille, non par un besoin impérieux de possession dès longtemps éteint en lui, mais par suite d'une douce habitude de communications confiantes qui s'était formée entre eux. Victor ressentait le plus violent désir de voir continuer sa race; il redoutait, plus que toutes les calamités du monde, que sa bru ne fût stérile. Dans cette crainte, Sa Majesté avait chargé madame de Saint-Sébastien d'étudier les plus secrets détails du ménage de Charles, et de l'appeler, lui, Victor, à vérifier, dans certains moments, les remarques qu'elle aurait faites. Le roi était, comme je l'ai dit, revenu des brûlantes illusions de l'a-

mour; la marquise avait de la vertu; mais des rapports de la nature de ceux que ce couple observateur avait ensemble excitent les sens même froids ou refroidis; la dame d'honneur devint maîtresse du roi, qui l'épousa ensuite le 12 août 1730, vingt jours avant son abdication.

Ayant posé la couronne de Sardaigne sur le front de son fils, Victor lui recommanda ses ministres comme des sujets fidèles, et, entre autres, le marquis d'*Ormea:* on verra bientôt comment ce gentilhomme reconnut les bontés de son ancien souverain. Le grand-père maternel de Louis XV ne s'était point trompé dans ses prévisions: il trouvait le bonheur au fond de sa retraite paisible, dans le sein de la religion, et grâce au commerce d'une épouse attentive. Mais les infirmités, souvent éloignées par les agitations d'une vie laborieuse, se déclarent souvent aussi dans les jours de repos: c'est ce qui arriva au roi descendu du trône de Sardaigne. Il fut frappé, l'hiver dernier, d'une violente attaque d'apoplexie dont il demeura défiguré. Lui-même, dans cette circonstance, défendit à son fils de venir le voir; mais le jeune prince écrivit à son père pour l'engager à se rapprocher de Turin, désirant, disait-il, être à même de lui donner à toute heure des témoignages de son respectueux attachement. Des bulletins étaient envoyés au roi régnant pendant la maladie de Victor; *Ormea,* pour premier témoignage d'ingratitude, cessa de faire prendre ces bulletins. Le vieux prince s'offensa de cette marque d'indifférence, à laquelle Charles était étranger; et ce dernier ayant été voir son père, en passant, pour se rendre aux eaux, à Chambéry, où il résidait, il en fut très-mal reçu. Le roi Victor le traita, dans cette occasion, avec la même humeur, la même dureté qu'il lui avait prodiguées pendant son enfance, ce qui n'empêcha pas Charles de revoir à son retour ce prince si injustement sévère. Sa Majesté avait résolu de passer quinze jours à Chambéry, mais elle en fut détournée par le perfide *Ormea.* Ce ministre sentit qu'une explication ne pouvant manquer d'avoir lieu entre le père et le fils, sa perte en serait peut-être la suite au moment où il se flattait d'avoir bientôt un empire absolu sur l'esprit de Charles. Le marquis chercha donc à faire concevoir des inquiétudes au jeune roi sur sa liberté dans le château de Victor; il parvint même à lui persuader que sa vie n'était point en sûreté. Sous un prétexte frivole que Charles allégua par écrit, il partit à cheval au milieu d'une nuit sombre, malgré les difficultés d'une

route mal entretenue, et ce départ précipité augmenta le mécontentement du vieux roi, qui ne se méprit point au motif léger dont on avait voulu amuser sa crédulité.

Peu de jours après, Victor et sa femme partirent eux-mêmes pour le Piémont avec le projet de s'y établir. Le roi s'arrêta à Moncalier, d'où il écrivit à son fils que, d'après le conseil qu'il lui en avait donné, il venait s'établir près de sa cour, et qu'il l'invitait à lui indiquer une nouvelle retraite. La première entrevue des deux princes fut orageuse : l'ancien monarque reprocha au nouveau l'empire qu'il laissait prendre à ses ministres, qui le rendaient ingrat et dénaturé. Charles revint de cette entrevue sombre et soucieux ; d'*Ormea* prévit que la proximité de Victor ne tarderait pas de lui être funeste ; il pensa qu'il était perdu s'il ne perdait pas le père de son maître. « Il » faut que je succombe, se dit-il à lui-même, ou que Victor soit jeté » dans une prison. » Mais comment amener un fils, jusqu'alors soumis et respectueux, à s'élancer hors des bornes du devoir jusqu'à priver son père de la liberté? Comment porter Charles à soulever contre lui toute l'Europe par cet acte impie? En recourant au mensonge, en chargeant le vieux roi de crimes imaginaires ; et la fable atroce du marquis fut promptement conçue. Il rapporta, avec un mystère feint, que Victor avait formé le projet de remonter sur le trône ; que ce prince avait consulté secrètement des médecins, des apothicaires de la cour; qu'il entretenait chaque nuit des courtisans dont le dévouement au roi pouvait être suspect; qu'on avait vu des officiers de l'ancien monarque examiner les endroits faibles de la citadelle; qu'enfin Fosquieri, gouverneur de Turin, n'attendait que l'occasion de livrer cette ville à l'ambitieux Victor. « Voilà, sire, où » nous en sommes, ajouta d'*Ormea* avec fermeté; c'est à Votre Ma» jesté de voir si elle veut prévenir les événements funestes qui se » préparent, en descendant d'elle-même du trône, action qui vous » couvrira d'opprobre aux yeux des puissances, ou montrer une ré» solution, malheureuse sans doute, mais indispensable, en faisant » conduire Victor dans une prison d'Etat. » Suffoqué par la terreur que lui inspiraient les prétendus projets de son père ; pénétré d'indignation par les conseils de son ministre; flottant indécis entre la honte et la cruauté, Charles ne savait que répondre, que décider, lorsque tous les autres ministres, dont le traître d'*Ormea* s'était assuré, vinrent joindre leurs obsessions aux siennes, et montrer au roi

la proximité d'un danger imaginaire... Charles prit un parti... ce fut celui d'ôter la liberté à l'auteur de ses jours.

La nuit suivante, et tandis que Victor dormait paisiblement aux portes de Turin, des grenadiers, armés de baïonnettes et munis de flambeaux, pénètrent dans la maison de ce prince, brisent à coups de hache la porte de sa chambre, qui soudain est remplie de soldats. Le roi était couché avec sa femme; un officier lui présente l'ordre de son fils; il le repousse avec horreur. « Je ne répondrai point, s'écrie » Victor indigné, à des gentilshommes descendus trop bas par la tra- » hison pour que je leur adresse la parole; mais vous, grenadiers, » avez-vous oublié le sang que j'ai versé à votre tête pour le service » de l'Etat?... S'il en est ainsi, osez porter la main sur votre vieux » souverain; je n'obéirai point à un fils dénaturé. » On arrache le malheureux prince des bras de sa femme, qu'il tenait embrassée; elle-même est traînée sur le parquet vers une autre chambre... Sa chemise, déchirée, mise en lambeaux, laisse bientôt son corps entièrement nu, exposé aux yeux des soldats. Enfin Victor consent à se laisser habiller. On le jette ensuite dans une voiture; mais quand un colonel des satellites, officier de fortune, veut y monter à ses côtés, Sa Majesté le repousse rudement : « Apprenez, lui dit-elle, homme » tiré par moi de la tourbe populaire, que, dans quelque état que soit » votre roi, vous n'êtes pas fait pour vous asseoir près de lui. » Victor fut conduit à Révole, dans une maison dont toutes les fenêtres étaient grillées; c'est là que vit ce malheureux prince, entouré de gardes et d'espions, tandis que sa femme languit dans la forteresse de Ceva, parmi les prostituées.

Cependant d'Ormea, pour soutenir l'imposture jusqu'au bout, a fait arrêter les marquis de Fosquieri et de Rivarol, ainsi que plusieurs autres seigneurs, qui ne savaient à quoi attribuer cette rigueur étrange. On envoya aussi en prison des médecins, des apothicaires, dont la surprise ne fut pas moins grande. Mais comme il ne fut trouvé dans les cassettes de Victor aucun papier qui chargeât qui que ce fût, on relâcha bientôt tous ces prisonniers, de peur que la vérité ne répandît un trop grand jour sur les auteurs de cet affreux coup d'Etat.

Il est affligeant d'avoir à ajouter que Louis XV demeure paisible spectateur d'un attentat qui plonge son grand-père dans les fers, quoique Sa Majesté ne puisse pas même motiver son inimaginable

indifférence sur l'erreur, car l'ambassadeur de France à la cour de Turin a clairement déclaré dans ses rapports que Victor-Amédée était victime d'une intrigue ministérielle. Notre cour se tait quand il ne faudrait, pour rompre les chaînes du royal captif, que détromper un fils abusé. Il est à craindre, dit-on dans le conseil, de voir Charles-Emmanuel s'unir avec l'empereur, qui, tout bien examiné, n'a aucune raison de prendre ce parti. Et c'est à une considération sans réalité que Louis XV rend hommage, au mépris de la nature, du devoir, de l'honneur, sacrifiés dans sa propre famille! Sous l'empire d'un tel scrupule, ce prince pousse la faiblesse jusqu'à ne pas demander qu'on adoucisse la captivité de son grand-père! jusqu'à laisser l'épouse d'un roi confondue avec des filles de mauvaise vie!

Tandis que les événements que je viens de rapporter se passaient à Turin, d'autres intrigues moins graves, mais presque aussi honteuses, avaient lieu dans un Etat voisin. Le duc de Parme, Antoine Farnèse, est mort sans postérité le 10 janvier, et, par son testament, il appelle à lui succéder don Carlos, son petit-fils. Par une dizaine de traités, l'empereur s'est engagé à laisser prendre cette direction à l'héritage du prince défunt; mais les rois ont le privilége de violer impunément les engagements dont la violation déshonorerait les autres hommes. Charles VI ne pouvait se décider à laisser remettre le pied en Italie à cette maison d'Espagne qui, une fois dans cette presqu'île, songeait à faire valoir ses droits sur les autres Etats jadis espagnols, et que possède maintenant la cour de Vienne. La duchesse douairière de Parme, pour favoriser l'empereur, avait déclaré qu'elle était enceinte; en conséquence, les troupes autrichiennes étaient entrées dans la capitale du duché, déclarant, au nom de leur maître, qu'elles remettraient cet Etat au prince ou à la princesse à naître, ou, à son défaut, à l'infant don Carlos.

Philippe V prit donc patience; mais le terme ordinaire de la grossesse d'une femme étant passé, et Sa Majesté Catholique ne pouvant se persuader qu'il y eût à cet égard quelque chose de particulier pour la duchesse de Parme, ce prince somma la France, l'Angleterre et les Etats Généraux de se joindre à lui pour donner à don Carlos l'investiture des duchés de Toscane, de Parme et de Plaisance. La Grande-Bretagne seule agit si efficacement auprès de Charles VI

qu'elle le détermina à remplir enfin la promesse tant de fois signée. Voyant qu'il n'y avait plus moyen d'éluder, la duchesse de Parme déclara que les symptômes de sa grossesse s'étaient évanouis; et don Carlos, à la tête de six mille Espagnols débarqués à Livourne, prit possession de l'héritage qui lui était acquis. Et voilà un nouvel échantillon de la bonne foi de ceux qui, sur la terre, sont l'image de la Divinité.

Passons à un autre témoignage de cette justice des maîtres du monde. La pénurie des finances inspira de tout temps des expédients plus ou moins heureux, dans lesquels l'équité n'entra jamais qu'en qualité de considération bien secondaire; mais on n'avait pas encore porté aussi loin qu'on vient de le faire le mépris des intérêts publics. Le contrôleur général savait que le commerce des blés était une source féconde de richesse. Pourquoi, dit-il un jour, ne ferions-nous pas Sa Majesté marchande de blé? Une bonne idée en amène une autre: après avoir imaginé la spéculation royale, on pensa qu'elle serait bien plus fructueuse encore si elle était exclusive. De là cet accaparement, ce monopole organisé qu'on nomma le *pacte de famine*, et dont les statuts criminels remontent à l'année dernière. Ces menées furent quelque temps mystérieuses: des agents achetaient secrètement des grains dans les provinces, qu'ils affamaient, et les revendaient ailleurs pour le compte de Sa Majesté. Aujourd'hui l'on n'y met plus de mystère; vous entendez parler hautement dans les marchés des « blés du roi: M. le contrôleur général est à la tête de notre » opération, disent les agents du monopole à qui veut les entendre;» et partout il se trouve des archers et de la corde prêts à faire raison aux plaignants.

Les convulsionnaires sont devenus nombreux et presque puissants. Ces rêveurs inquiètent plus le cardinal de Fleury que la révolution du royaume de Sardaigne; et le cabinet de Versailles, qui vient de voir froidement emprisonner le grand-père de Louis XV comme un voleur de grands chemins, s'alarme sérieusement des sauts de carpe du cimetière de Saint-Médard. Dans un tel danger, le roi a rendu le 27 janvier une ordonnance portant que ce cimetière sera clos immédiatement, et qu'il sera fait défense de l'ouvrir autrement que pour cause d'inhumation. La même ordonnance défend, sous peine de prison, de s'assembler dans les rues ou maisons adjacentes. M. Héraut,

lieutenant de police, en robe, s'est rendu le 28 au lieu de réunion des convulsionnaires et l'a fait fermer en sa présence. Le lendemain on lisait au-dessus de la porte :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Ce distique, que les *Nouvelles ecclésiastiques* commentèrent avec esprit, échauffa la bile de M. l'archevêque de Paris, qui, le 27 mars, fulmina un mandement contre cette feuille; mais cet écrit pastoral, conçu *ab irato*, n'eut pas l'assentiment général, même parmi les constitutionnaires. Vingt-deux curés de Paris, après avoir fait à monseigneur des remontrances sur l'esprit ultramontain de son mandement, refusèrent de le publier. Le prélat se mit dans une grande colère contre les ecclésiastiques récalcitrants, qui se bornèrent à lui répondre :

Quoi, vous êtes dévot et vous vous emportez!

Cependant l'œuvre épiscopale de M. de Vintimille fut dénoncée au parlement comme renfermant des principes contraires à ceux de l'Eglise gallicane; cette compagnie se disposait à réunir toutes ses chambres pour juger l'affaire, lorsque le roi fit à *messieurs* la défense de connaître d'aucune cause concernant la discipline ecclésiastique sans sa permission expresse. Le parlement, qui vit clairement d'où partait le coup, se promit de se venger à la première occasion sur la pourpre romaine de Fleury de ce qu'il faisait en ce moment pour ternir la pourpre magistrale. M. de Vintimille eut de ce côté gain de cause de par le roi, quoique, dans la chaleur du combat, il eût oublié de faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance d'une princesse : Marie-Adélaïde de France. Mais les curés tinrent bon, ils ne publièrent point le mandement.

Pendant que des dissidences religieuses occupaient la cour de France, l'empereur Charles VI recevait de la diète de Ratisbonne la *pragmatique-sanction* confirmée, à quelques exceptions près, par tous les princes de l'Empire. Cette assemblée avait fait registre de la renonciation des archiduchesses, femmes de l'électeur de Bavière et du prince électoral de Saxe, mais non de la protestation de l'électeur de Bavière lui-même et des électeurs de Saxe et du Palatinat, qui de leur chef, prétendaient avoir des droits à la succession autrichienne. Non-

obstant ces diverses oppositions, la diète donna un rescrit portant acceptation et garantie de la loi impériale. Voilà une nouvelle source de guerres.

Hier j'ai trouvé tous les habitués de l'*Œil-de-bœuf* d'une humeur charmante; on riait à se tenir les côtés, et je me suis doutée tout de suite, à l'universalité de ce transport, qu'on devait rire aux dépens de quelqu'un. Je ne me trompais pas : M. le duc de Richelieu, veuf depuis quelques années de sa première femme, est revenu en poste de Vienne pour épouser mademoiselle de Guise, dont il est amoureux. Cet amour a dispensé les parents de la fiancée de faire stipuler dans le contrat que le mariage serait *complet;* cela, vu les soupirs préalables, va sans dire. Or, point de flamme amoureuse sans jalousie : le duc recevait à Versailles les compliments des seigneurs sur son prochain hymen, lorsqu'il vit s'avancer vers lui certain écuyer de feu madame de Richelieu, écuyer dont on n'a point oublié l'intimité avec elle. Ce gentilhomme se faisait un devoir de joindre ses félicitations à celles de tout le monde; mais le duc le reçut fort mal. « Quoi! monsieur, lui dit-il, vous savez déjà que je me marie! vous » êtes bien alerte! Je reçois votre compliment, mais de loin, je vous » prie, de très-loin. » Et Richelieu tourna le dos au complimenteur, laissant aux familiers de l'*Œil-de-bœuf* une ample provision de matière malicieuse et de bon sang.

J'ai rapporté aux rieurs une petite anecdote digne de succéder à celle que je viens de raconter. Mademoiselle de Clermont, aussi constante dans sa douleur qu'elle le fut dans son amour, ne peut se consoler de la perte de M. le duc de Melun. Une mélancolie qui ne vit que de souvenirs s'est emparée de cette jeune princesse; on la voit errer seule des journées entières dans les bosquets lointains du parc de Versailles. On dirait la nymphe Echo pleurant au fond des bois la mort du beau Narcisse. Une femme sensible est plus près qu'on ne pense de la dévotion : chez elle, l'amour profane n'est souvent séparé de l'amour pieux que par un repli du cœur; c'est cette mince barrière qui disparaît de quarante-cinq à cinquante ans. Mademoiselle de Clermont se confesse souvent au père Bertin, récollet de Versailles, le prototype de tous les courtisans enfroqués. La jolie pénitente, malgré sa douleur, n'a pu s'empêcher de raconter qu'à sa dernière confession le père lui disait après la révélation de chaque péché : « Bon!

» princesse, ne vous fatiguez pas. » Et que, lorsqu'elle eut fini, ce moine ajouta : « Que Votre Altesse ait la bonté de prendre la situa- » tion la plus commode, afin que j'aie l'honneur de lui donner l'ab- » solution. »

La guerre est décidément déclarée entre la cour et le parlement; voici le manifeste qui a déterminé les hostilités. Le parlement arrête « qu'attendu que la défense du roi relative à la discipline ecclésiasti- » que attaque les principes constituant la cour des pairs, il ne peut » continuer ses fonctions aussi longtemps que cette défense subsis- » tera. » Les conseillers Pucelle et Titon, qui, dans la délibération préalable, avaient opiné avec le plus de force contre l'interdiction royale, furent enlevés au sortir du palais et conduits, le premier, qui était en même temps conseiller et abbé, dans son abbaye; le second au château de Vincennes. A cette nouvelle, le parlement met en permanence ses chambres assemblées. Le roi lui ordonne de continuer son service ordinaire. Feignant de prendre cet ordre pour une restitution de la plénitude de ses droits, ce corps remet le mandement de M. de Vintimille entre les mains des gens du roi; ceux-ci prennent des conclusions, et le mandement est condamné comme abusif. Le lendemain un arrêt du conseil casse celui du parlement; une députation de ce corps est mandée à Compiègne, où se trouvait la cour, à l'effet d'entendre la signification des ordres du roi. De retour à Paris, la députation ayant fait son rapport aux chambres assemblées, le parlement, dans un accord unanime, déclare, le 20 juin, que tous ses membres se démettent de leur charge et déposent la simarre. Fleury, dont la politique est trop faible et les vues trop peu élevées pour faire tête à un pareil orage, met alors beaucoup d'eau dans son vin; il fait négocier secrètement auprès de *messieurs*, qui reprennent de nouveau leurs fonctions, et s'immiscent de nouveau dans les affaires de discipline ecclésiastique. Un arrêt du parlement supprime des imprimés qui circulent dans Paris sous le nom du nonce de la cour de Rome, en ce que ces écrits semblent établir en France une juridiction attachée au caractère d'un envoyé du pape. Cet arrêt ranime la guerre, que l'on croyait apaisée. Le roi, par sa déclaration du 18 août, détermine la manière dont Sa Majesté entend qu'à l'avenir les affaires publiques soient traitées au parlement, et défend que les appels comme d'abus soient portés aux chambres assemblées, mais seulement à la grand'chambre. *Messieurs* refusent

d'enregistrer cette déclaration, la regardant comme contraire aux véritables intérêts de la couronne... Le roi est supplié de la retirer.

La fermentation était au comble : les Parisiens voyaient déjà suspendus sur leurs têtes les malheurs de la Fronde; leur imagination effrayée renouvelait les barricades, la cavalerie des portes cochères, la guerre des pots de chambre, et tout ce cortége de calamités qui marquèrent le déplorable ministère de Mazarin. Les premiers ministres cardinaux ne rassuraient point le peuple : Richelieu, Mancini et Dubois, chacun dans son genre, laissaient des souvenirs amers, et la robe rouge de Fleury effrayait les paisibles Français autant que jadis les effraya l'oriflamme de Charles Martel.

Le 3 septembre un lit de justice fut tenu à Versailles, où le parlement avait été mandé. La déclaration du 18 août y fut enregistrée; mais, le lendemain, nouvelle protestation du parlement et contre le lieu où le lit de justice a été tenu, et contre l'enregistrement qu'on y a fait. *Messieurs* ajoutent qu'ils ne cesseront de représenter au roi l'impossibilité de mettre à exécution un acte qui détruit les attributions de la compagnie, et déclarent qu'ils suspendent de nouveau leurs fonctions. Là-dessus tous les présidents, tous les conseillers des enquêtes et des requêtes sont exilés, et le même jour, 7 septembre, la grand'chambre est commise pour former la chambre des vacations.

Victor-Amédée, roi de Savoie, a vu finir son esclavage, mais avec sa vie; ce malheureux prince n'a pu trouver de clémence dans le cœur de son fils... Est-il donc pour le trône une nature spéciale! Le vieux monarque avait été transporté de sa prison de Révole dans la forteresse de Pontarlier. La première était en vue de Turin; Charles-Emmanuel l'apercevait des fenêtres de son palais, et tous les jours ce prince prenait le plaisir de la chasse sous les murs de la maison où l'auteur de ses jours languissait captif. Un étranger, franc et loyal, fit sentir à d'Ormea l'inconvenance de cette proximité d'un fils régnant et d'un père esclave. Victor fut éloigné et sa femme lui fut rendue. L'indigne ministre fit défendre à cette infortunée, sous peine de la vie, de révéler qu'elle eût été détenue parmi les prostituées de Ceva.

Se sentant atteint, dans les premiers jours de novembre, d'une maladie qu'il jugea mortelle, Victor demanda à voir son fils, promet-

tant de ne lui adresser aucun reproche. Mais d'Ormea prévint cette entrevue, qui sans doute eût découvert le secret de sa perfidie au moment où la tombe allait en engloutir les traces avec la victime. Le premier roi de Sardaigne mourut sans avoir pu voir son fils, même pour lui dire qu'il lui pardonnait.

Louis XV avait appris depuis peu de jours cette lugubre nouvelle, lorsqu'il rappela les membres du parlement exilés en septembre. Ces magistrats exercèrent une terrible vengeance contre Sa Majesté, en la *complimentant* sur la mort de son aïeul, dont la vie s'était terminée, à quelques pas de nos frontières, dans une obscure prison.

Rentré le 1er décembre, le parlement envoya une députation au roi pour le supplier de retirer sa déclaration du 18 août; Fleury s'attendait à cette démarche, et, las de guerroyer avec des gens si obstinés, il avait d'avance annoncé à Sa Majesté qu'il serait juste de satisfaire *messieurs* sur ce point. Le règlement demeura donc comme non avenu.

Deux nouveautés dramatiques fort distinguées ont paru cette année sur la scène française : l'une tragique, la *Zaïre* de M. Voltaire; l'autre comique, *le Glorieux* de M. Destouches. Ces deux ouvrages iront à la postérité, quoique ni l'un ni l'autre ne soient exempts de défauts. Parlons d'abord de la tragédie.

Il ne fallait rien moins que le brillant succès de *Zaïre* pour consoler M. Voltaire de l'échec de sa pauvre *Eriphile* [1], qui n'a fait que paraître au théâtre. L'abbé Desfontaines avait été consulté par l'auteur sur cet ouvrage, que ce critique trouva mauvais, et dont il annonça la chute. L'impétueux tragique, blessé vivement de cet arrêt, traita Desfontaines d'âne, de cuistre, de pédant, d'homme sans goût. « Nous verrons, monsieur, répondit l'abbé, auquel de nous deux le » jugement du public méritera tous ces titres-là. Mais sachez, en at» tendant, qu'il ne suffira jamais, pour faire une bonne tragédie, » d'accumuler des vers pompeux, des sentences ronflantes, des traits » brillants, des beautés de détail en un mot; il faut encore savoir » concevoir une action et la concevoir raisonnablement. » Le par-

[1] Cette tragédie, refaite et très-améliorée, a reparu en 1748 sous le titre de *Sémiramis*.

terre fut de l'avis de Desfontaines : c'est un grief de plus pour Voltaire; jamais il ne pardonnera à son Aristarque d'avoir eu raison.

La destinée de *Zaïre* fut bien différente; le public accueillit cet ouvrage avec des transports d'admiration inexprimables. Etourdis, enivrés, les spectateurs laissèrent passer les deux ou trois premières représentations sans mêler la moindre critique aux éloges prodigués à l'auteur; mais, quand ils commencèrent à s'habituer à la vue de l'astre étincelant, les *mais* restrictifs arrivèrent. Le parterre éclairé trouva qu'en examinant de sang-froid la marche de cette pièce on en voyait à chaque instant dépendre la continuation d'un mot retenu, et qui souvent devrait être dit; que toute la fable roulait sur un quiproquo de comédie qui ne durerait pas un instant, si Orosmane, au lieu de faire le matamore et de se monter la tête à propos de rien, apportait dans sa conduite un grain de cette raison que l'amour peut troubler, mais qu'il ne saurait détruire entièrement, surtout chez un prince qui gouverne avec sagesse, et que l'auteur fait parler quelquefois comme un Solon. *Zaïre* produit donc aux yeux de l'homme impartial l'effet de ces édifices tout à la fois élégants et majestueux que l'on craint de voir crouler sur la base trop légère qui les supporte; il ne faudrait pour renverser cette belle construction qu'un *pourquoi* sensé, et l'on est surpris pendant toute la représentation qu'il ne soit pas articulé.

Ce défaut capital était choquant à la première apparition de l'ouvrage; mais Voltaire a fait d'importantes corrections : il en fait encore tous les jours qu'il a beaucoup de peine à faire accepter aux comédiens, dont ces changements fatiguent la mémoire. Je dois à cet égard rapporter une anecdote plaisante, qui a fait admirer la présence d'esprit d'Arouet. Dufrêne est chargé du personnage brillant d'Orosmane, qu'il joue avec une perfection que cet acteur peut puiser tout entière dans la chaleur de son jeu. L'auteur de *Zaïre* a singulièrement modifié le rôle de l'impétueux sultan, depuis qu'il est logé dans la tête du comédien; mais, après un bon nombre d'actes de complaisance, ce dernier ne se prêtait plus qu'avec une extrême répugnance aux corrections que M. Voltaire ne cessait de demander. Aux heures où l'infatigable correcteur venait ordinairement chez Dufrêne, celui-ci usait du moyen vulgaire, mais sûr, de faire dire qu'il était sorti. Vaine précaution! on ne se débarrasse pas ainsi d'un poëte que guide l'amour-propre; Voltaire, au défaut d'une

communication directe, glissait ses variantes dans la serrure de son Orosmane. Désolé de voir que Dufrêne n'y avait plus égard, l'auteur s'avisa dernièrement d'un stratagème qui lui réussit mieux. Sachant que le comédien devait donner un grand dîner, il lui envoya un pâté de perdrix avec recommandation expresse au messager de ne point dire d'où venait le présent. Un pâté, quelle qu'en soit l'origine, est toujours bien reçu par un homme qui traite ses amis, surtout quand il ne coûte rien. Remettant à un autre temps le soin de découvrir son bienfaiteur, Dufrêne fit servir la pièce de pâtisserie aux acclamations unanimes des convives; on procéda avec pompe à l'ouverture. Soudain un fumet exquis parfuma la salle à manger; mais l'eau vint à la bouche et la larme à l'œil de tout le monde lorsqu'on découvrit douze têtes de perdrix s'élevant avec orgueil au-dessus d'un massif succulent de viandes assorties. « Le pourvoyeur mystérieux a » voulu que la galanterie fût complète, dit l'amphitryon enchanté; » chacun de ces jolis oiseaux a dans le bec un petit papier qui, sans » doute, est une devise ingénieuse... Charmante allégorie, messieurs, » que celle qui se présente sous la forme d'un pâté... Voyons. Ah! » je devine maintenant le mystère, reprit Dufrêne en riant; l'auteur » de l'envoi est celui de *Zaïre*, et tous ces petits papiers sont autant » de lettres de change tirées sur ma mémoire : ce sont des correc- » tions. » Un grand éclat de rire accueillit cette révélation; chacun loua la façon heureuse dont Voltaire faisait agréer ses changements... « Vous avez raison, mes amis! reprit Dufrêne; je ne sais pas si notre » poëte se nourrit des mêmes principes, mais nous lui prouverons » que nous les avons goûtés. » On fit d'abord honneur au pâté; et le lendemain, au théâtre, le brillant écrivain reconnut qu'Orosmane avait fait accueil aux corrections. J'ai cru devoir rapporter cette anecdote, parce qu'il n'est pas sans intérêt pour l'histoire dramatique qu'on sache que *Zaïre*, l'une de nos plus belles tragédies, tient une partie de son mérite d'un pâté de perdrix.

Ajoutons que l'auteur doit une notable portion de ses lauriers à mademoiselle Gaussin, jeune actrice douée d'une sensibilité entraînante, d'un accent enchanteur, qui, dans le rôle de Zaïre, produit l'effet le plus touchant. On admire surtout la grâce avec laquelle cette charmante actrice meurt frappée par son terrible amant; pour peu qu'elle y mette de bonne volonté, ce coup de poignard fera sa fortune.

Dufrêne n'est pas moins applaudi dans *le Glorieux* de Destouches que dans l'Orosmane de Voltaire. On dit, au surplus, que cet acteur joue M. de Tufière avec d'autant plus de naturel, que lui-même servit de modèle à l'auteur pour dessiner cette figure. Voici, en effet, dans la vie privée de Dufrêne, un trait qui seul caractérise le personnage. Un soir, ne se sentant pas disposé à jouer, il appela son valet: « Champagne, lui dit-il, allez au théâtre dire à ces gens que » je ne jouerai pas aujourd'hui. » Le valet malicieux rendit le message tel que son maître le lui avait donné... et les comédiens de rire aux larmes.

Quoi qu'il en soit de l'origine du *Glorieux*, cette comédie est un des bons ouvrages du Théâtre-Français : l'heureuse opposition du caractère de Lysimon à celui de Tufière est du meilleur comique; rien de plus ingénieux encore que la scène du contrat, où le financier ne fait écrire, à côté de la kyrielle de son gendre futur, que le prénom d'Antoine, avec cette solide qualité :

Et seigneur suzerain d'un million d'écus.

Toujours échauffé par l'action et par le choix des situations, Destouches a versifié cette pièce avec un talent qu'on ne retrouve dans aucun autre de ses ouvrages. Ce talent apparaît cependant dans le *Philosophe marié*, mais ce sont des éclairs.

## CHAPITRE XIV.

### 1733-1734-1735-1736.

Mesure prise d'un degré du méridien au pôle, et d'un autre à l'équateur. — *La Henriade* de Voltaire. — Stanislas Leczinski est réélu roi de Pologne. — Siége de Dantzick. — Le monarque aventurier. — Guerre en Allemagne et en Italie. — *Gustave Vasa* de Piron. — Le Dauphin et le veut. — Les convulsionnaires; étrange fanatisme. — Proscriptions. — Hostilités en Allemagne et en Italie. — Mort des maréchaux de Berwick et de Villars. — Révolution en Corse; le roi Théodore Ier. — *Adélaïde du Guesclin* de Voltaire. — Continuation de la guerre. — Préliminaires de paix signés à Vienne. — Rixe à Paris entre des gardes françaises et des gardes suisses. — M. Turgot. — *Vert-Vert* de Gresset, anecdote. — Mort du grand Eugène. — La rose apostolique. — *Alzire* de Voltaire. — *L'Enfant prodigue* du même auteur. — Marivaux; son genre; *le Legs*, *les Fausses Confidences*.

M. le comte de Maurepas, qui depuis l'année 1715 n'a pas cessé de diriger la marine, a dès longtemps fait apprécier l'importance

qu'il y aurait pour la navigation à bien connaître la figure du globe terrestre, c'est-à-dire à déterminer géométriquement sa forme, en mesurant un degré du méridien sous le pôle et un autre sous l'équateur. Cette entreprise serait, en effet, un monument glorieux pour la France, et le cardinal de Fleury a facilement convaincu le conseil à ce sujet. Le projet de M. de Maurepas ayant été adopté, l'Académie des sciences, sur l'invitation du roi, a désigné MM. de la Condamine, Bouguet, Godin et de Jussieu, astronomes, pour faire l'opération sous l'équateur, et ces savants vont partir pour la mer du Sud; tandis que MM. de Maupertuis, Clairault, Camus et Lemonnier, choisis par le même corps, se rendront, mais plus tard, dans le Nord [1].

Le poëme épique de M. Voltaire avait été d'abord intitulé *la Ligue*, mais les flatteurs du poëte lui ont assuré que le titre de son ouvrage devait avoir la même consonnance que celui du chef-d'œuvre d'Homère, vu les autres traits de ressemblance incontestables qui existent, lui ont-ils dit, entre ces deux compositions. Nous avons donc une *Henriade*, parce qu'il y avait une *Iliade*; M. Voltaire est de bonne composition, son amour-propre se laisse aller au parallèle. On remarque cependant, insinue le poëte moderne, une grande différence dans l'examen des deux ouvrages: le poëme grec n'est point aussi régulier que le poëme français; et c'est une belle chose que la régularité selon le nouveau rival d'Homère. Lisez ses préfaces, vous y verrez clairement établi que le chantre de la guerre d'Ilion descend quelquefois excessivement bas, assertion qui ne manque pas de justesse, et qu'il s'élève ensuite trop haut, ce que je prends la liberté de désavouer. L'auteur de *la Henriade* paraît s'être proposé de prendre un terme moyen : tant pis; sous l'empire des Muses, le juste milieu, c'est la médiocrité. M. Voltaire, plus ami de l'harmonie que de l'invention, parce qu'il se sent plus propre à la première qu'à la

[1] Ils ne partirent qu'en 1735. Les premiers savants furent dix ans en voyage. Au terme de leur opération, ils firent construire sur les hauteurs de Quito deux pyramides pour fournir dans tous les siècles un moyen facile et sûr de vérifier leur travail. Les savants qui s'étaient dirigés vers le pôle ne mirent que deux années à mesurer le degré du méridien; ils élevèrent aussi un monument à Tornéo en Suède, pour faciliter la vérification de leurs calculs. Cette construction existe encore, mais on assure que celle de Quito a été renversée par un tremblement de terre.

seconde, s'est inspiré de l'épopée de Virgile plutôt que de celle d'Homère; il a recherché et trouvé cette élégance, cette douceur de style, cette justesse cadencée d'expression qui charment dans l'Enéide, mais qui rarement échauffent et transportent. Chez le poëte français, comme chez celui de Mantoue, la magnificence étudiée des pensées ou des images nuit toujours à leur force; l'un et l'autre arrangent avec trop d'esprit pour créer avec assez de génie. Mais Virgile, favorisé par une langue harmonieuse, Virgile aidé de toutes les ressources d'une brillante théogonie, a semé tant de fleurs sur la carrière qu'il parcourut, qu'à peine reconnaît-on les points où elle est demeurée stérile sous sa main. Arouet, au contraire, assujetti à notre langage plus impérieux que complaisant, a dû sacrifier à la parure du vers l'essor de l'imagination. A Rome, la poésie commandait; en France, elle obéit. Disons, cependant, que l'auteur de *la Henriade* s'est fait son esclave de manière à prouver qu'il n'était pas digne d'être son maître : en voyant l'éclatante épopée de cet écrivain, je crois voir un affranchi opulent traîner sa toge brodée à la cour d'un César. Le Tasse, l'Arioste, le Dante chez les Italiens, Camoëns en Portugal, Milton parmi les Anglais, avaient cependant prouvé que, sans le secours de la mythologie païenne, et privé des riches dialectes de la Grèce et de Rome, on pouvait produire des chefs-d'œuvre, même avant la renaissance des beaux-arts. Ces grands hommes ont su allier toutes les séductions du style avec la puissance de la pensée, avec la richesse et l'originalité des créations, avec la pompe des descriptions, avec la variété des caractères, enfin avec cet ensemble de vérité, de mouvement, de vie, qui constitue la chaleur épique et la poésie. Presque tout cela manque dans *la Henriade:* ce poëme, dont l'invention est faible et l'action souvent défectueuse, pèche surtout par le merveilleux, base essentielle de toute épopée. Les passions que M. Voltaire anime sont d'un choix malheureux; les portraits des héros sont fidèles et tracés d'une main habile, mais leurs discours laissent désirer plus de vraisemblance, surtout plus de pathétique. Enfin le goût favori du poëte pour les antithèses, pour les vers à effet, refroidit à chaque instant son style; on découvre le rhéteur là où l'on ne voudrait trouver que le poëte.

Il y a longtemps que M. Voltaire corrige sa *Henriade;* peut-être la corrigera-t-il encore pendant plusieurs années. Malheureusement c'est toujours aux mots qu'il fait la guerre et point au fond de l'ou-

vrage. Cet écrivain parviendra ainsi à multiplier les morceaux remplis d'élégance et de charme que renferme son livre. Je crois même qu'on n'y trouvera que des vers bien faits ; mais *la Henriade* ne sera jamais qu'une ode sublime divisée en dix chants.

Frédéric-Auguste, roi de Pologne, et père du comte de Saxe, est mort à Varsovie le 1er février. Louis XV fut informé le mois suivant par son ambassadeur que le vœu presque unanime des Polonais rappelait Stanislas Leczinski au trône qu'il a occupé déjà, et dès lors Sa Majesté déclara qu'elle ne souffrirait pas qu'aucune puissance s'opposât à l'élection du nouveau roi de Pologne. La diète, formée en confédération générale, s'assembla le 7 mai, époque à laquelle ce corps décida que pour prétendre à la couronne il fallait être né de père et de mère catholiques. L'élection fut fixée dans cette première réunion au 7 août suivant, mais elle fut ensuite remise au 12 afin de donner à Stanislas le temps d'arriver. Ce prince partit en poste pour se rendre en Pologne ; mais comme il y avait un faible parti opposé à sa nomination et au pouvoir duquel il pouvait tomber, on donna le change à ces Polonais en faisant publier par les gazettes qu'une escadre partie de Brest portait le prétendant et devait lui fournir au besoin des défenseurs. Cette nouvelle, véritable gasconnade politique, produisit le triste effet de faire porter à trente mille hommes les troupes déjà rendues en Pologne pour soutenir l'élection du duc de Saxe, fils du roi défunt.

Pendant qu'on s'attendait à voir arriver le beau-père du roi de France à la tête d'une formidable armée, ce qui n'eût été qu'une réciprocité des dispositions faites par la Russie, Sa Majesté se glissait incognito dans le royaume accompagnée d'un seul homme de confiance. Arrivé à Varsovie au moment où les Russes guettaient son débarquement sur les côtes de la Baltique, Stanislas fut élu une seconde fois roi de Pologne à la presque universalité des suffrages, et les membres de la diète qui ne lui avaient pas donné leurs voix se retirèrent sur-le-champ à quelque distance du camp d'élection. On conseilla alors au monarque de marcher à eux sans perdre de temps et de les forcer les armes à la main à reconnaître le souverain que la diète venait de leur donner légalement. « Non, répondit le » prince trop indulgent, je ne veux point teindre du sang de mes » fidèles sujets la couronne qui m'est rendue. » Ces sentiments hé-

roïques obtiennent l'admiration des hommes, mais ils font rarement la conquête du pouvoir. Peu de jours après l'élection, les dissidents, soutenus par un fort détachement russe, pénètrent dans Varsovie; la diète se dissipe devant eux. Stanislas, forcé de fuir précipitamment, quitte son palais au milieu de la nuit et court s'enfermer à Dantzick avec une poignée de ses partisans.

Cependant le général des troupes moscovites, d'accord avec l'empereur Charles VI, convoque une nouvelle assemblée à Prague, où l'électeur de Saxe est élu roi de Pologne sous le nom d'Auguste III. Pendant que cette élection illégale recevait sa confirmation par le couronnement solennel d'Auguste à Cracovie, une armée de Russes et d'Allemands formait le siége de Dantzick, où ce monarque, entouré d'une faible garnison, ne pouvait se défendre longtemps.

Il fut bien question dans le cabinet de Versailles d'envoyer les plus *puissants secours* au prince assiégé; mais avec un ministre aussi faible, aussi craintif que Fleury, le chapitre des considérations est toujours ample et les décisions sont lentes. Il fallait ménager l'Angleterre, consulter l'Espagne, avoir l'avis de la Savoie, ne pas trop brusquer la rupture avec l'empereur. Néanmoins on fit des préparatifs : une escadre fut équipée, et après de longs pourparlers sur les moyens les plus prompts de l'envoyer à Dantzick on vit partir un beau matin de nos ports les *secours puissants;* ils se composaient de quinze cents hommes sous le commandement d'un simple brigadier. Cet officier fut tenté de regarder comme une dérision la commission qui lui était confiée : il ne put du moins la considérer comme sérieuse, et se trouvant en vue des côtes du Danemark il prit le parti de relâcher dans ce royaume, ne pouvant se décider à mener ses soldats à une mort certaine. Le comte de *Plelo,* ambassadeur de France, auquel le brigadier rendit compte des motifs qui l'avaient déterminé à ne point aller à Dantzick, reçut ce discours avec indignation.

« Vous déshonorez, monsieur, les armes du roi votre maître et le mien, s'écria Plelo.

— Non, monsieur, répondit le militaire, j'épargne le sang de quinze cents sujets de Sa Majesté qui eût été versé en pure perte.

— Il ne vous appartient pas d'en juger, le devoir d'un soldat est d'obéir.

— Non pas sans utilité.

— Dites, monsieur, que vous avez cru avant tout à l'utilité de vivre.

— Monsieur le comte... vous me ferez raison de cette insulte !

— Oui, monsieur, sous les murs de Dantzick, où je cours avec ces braves que votre prudence humilie.

— Je ne vous en remets point le commandement.

— Je m'en empare d'autorité, en Danemark je suis pour vous le roi de France.

— Je vous suivrai donc.

— Bon, je serai charmé de vous rendre mon estime au moment où nous mourrons tous deux. »

Les quinze cents Français s'embarquèrent de nouveau, et tandis que l'escadre se préparait à lever l'ancre *Plelo* écrivait en France à un secrétaire d'Etat : « Je pars pour Dantzick, lui disait-il, je suis » sûr que je n'en reviendrai pas, je vous recommande ma femme et » mes enfants. »

En effet l'ambassadeur, le brigadier et le faible détachement qu'ils conduisaient ayant pris terre dans la rade de la place assiégée attaquèrent l'armée assiégeante. Après quelques instants d'un combat trop inégal Plelo tomba percé de coups.

« Attendez, comte, lui cria l'officier, qui le vit tomber tandis qu'il combattait lui-même comme un lion, attendez, je vous rejoins, » et bientôt il fut étendu mort à côté de son brave compatriote.

Les quinze cents Français, privés de leurs chefs, firent une capitulation honorable, et le lendemain Dantzick ouvrit ses portes. L'ambassadeur de France auprès de Stanislas fut retenu prisonnier de guerre au mépris de son caractère. Quant au roi lui-même, déguisé en paysan il s'éloigna de la place deux jours avant la reddition. Pendant une nuit sombre et pluvieuse ce prince erra aux environs de Dantzick, tantôt dans des chemins battus, tantôt au milieu de marais où le monarque s'enfonçait jusqu'à la ceinture, pour éviter les soldats russes qui le cherchaient. Ajoutons que le général avait mis à prix la tête du beau-père de Louis XV. Après quarante-huit heures de dangers, de souffrances, de faim, Stanislas, ne sachant quelle direction donner à ses pas, se décida à se confier à un guide, qui ne tarda pas de le reconnaître. Le soir il l'entendit comparer la récompense qu'il avait promise avec celle offerte à celui qui livrerait sa tête... Peut-être la crainte seule d'être trompé par le général russe retint-elle cet homme, à la disposition duquel étaient les jours du roi. Enfin le quatrième jour ce prince fugitif arriva à Marienwerder,

où il put se croire en sûreté au delà de la Vistule. Il était sur les Etats du roi de Prusse.

Stanislas fut reçu à la cour de Frédéric-Guillaume avec tous les égards qu'on eût accordés à un roi victorieux : les mœurs allemandes n'admettent point encore comme principe le mépris du malheur. Après avoir passé quelque temps à Berlin ce prince revint en France montrer le second souverain polonais élu à la sollicitation du cabinet de Versailles et qu'il ne voulut pas soutenir lorsqu'il s'agit de prendre possession du trône.

Charles VI, plus dévoué à l'électeur de Saxe, mari de sa mère, que Louis XV ne l'avait été à son beau-père, venait, par l'appui armé donné au nouveau roi de Pologne, de rompre toute bonne intelligence avec la cour de France. La czarine Anne, qui règne aujourd'hui sur les Russes, s'est mise en hostilité plus ouverte encore avec nous, puisque son général, le comte de Munich, a emmené prisonniers de guerre les quinze cents Français qui avaient capitulé sous les murs de Dantzick. Mais, outre que ces hommes furent traités avec une grande générosité aux portes de Pétersbourg, et que l'impératrice fit donner aux soldats comme aux officiers tout ce qu'ils auraient pu obtenir dans leur patrie, cette souveraine, au fond de ses plaines glacées, craint peu le ressentiment de Louis XV. C'est donc contre la cour de Vienne seule que ce prince se décide à diriger sa vengeance. Les rois d'Espagne et de Sardaigne s'unissent à nous dans la guerre qui se prépare, mais il faut bien se garder de croire que ce soit par dévouement : ces deux princes profitent de l'occasion pour se livrer, avec notre secours, à leurs projets ambitieux sur l'Italie. Charles-Emmanuel, en méditant la conquête du Milanais, rêve le rétablissement du royaume des Lombards et brûle de changer la nouvelle couronne de Sardaigne contre l'antique couronne de fer. Philippe V, qui fut maître d'une forte partie de la presqu'île italienne, n'envisage qu'avec mépris les faibles établissements que l'Espagne vient d'y recouvrer, seulement encore à cause de son alliance avec la maison de Parme. Les appréhensions de Charles VI se réalisent; le monarque espagnol, ayant de nouveau le pied au delà des Alpes, songe à ressaisir tout ce qu'il y a perdu. On voit, d'après cet exposé des vues de Charles-Emmanuel et de Philippe V, que leur intérêt est la première cause de l'alliance offensive qu'ils forment avec Louis XV; tout au plus accèdent-ils au projet que ce

prince a conçu d'abaisser ses ennemis et de tirer vengeance des insultes de Dantzick. Le roi, en s'armant pour ces prouesses de paladin, a fait présenter à l'Angleterre et aux Etats hollandais un mémoire des griefs dont il va tenter la répression : le cabinet de Versailles relève avec chaleur dans cet écrit les violences exercées par les cours de Vienne et de Pétersbourg contre une nation libre, et cela dans le plus précieux de ses droits, celui de choisir son souverain. Les principes de popularité inhérents à la monarchie anglaise, et les sentiments républicains qui règnent en Hollande, portent l'une et l'autre puissance à trouver légitimes les motifs de guerre allégués par la cour de France ; elles ont signé un traité de neutralité, auquel la république de Venise accède.

Pendant ces négociations, un corps de troupes françaises, commandé par le comte de Belle-Isle, occupait la Lorraine, du consentement de la duchesse régnante, trop faible pour empêcher l'empereur d'envahir cette province voisine de la France. Ajoutons que le roi se charge seul de soutenir la guerre en Allemagne ; le maréchal de Berwick commandera de ce côté. En Italie, le maréchal de Villars, déclaré généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, doit aider le roi de Sardaigne à s'emparer du Milanais, et le roi d'Espagne à faire la conquête des Deux-Siciles.

Les comédiens français ont joué cette année une tragédie de *Gustave Vasa*, par M. Piron. Le succès de l'ouvrage fut mêlé de critiques amères ; on en trouvera les motifs, comme ceux des applaudissements, dans cette analyse en vers, tirée d'une parodie donnée aux Italiens :

Lorsque du fond du Nord un héros sortira,
Il effacera tout par sa clarté suprême ;
Le grand Gustave étonnera
Par ses beautés et par ses défauts même :
Jusques à son habit, tout en lui charmera.
Grands dieux ! quelle riche abondance
De situations contre la vraisemblance !
Et que de lieux communs habilement cousus
A des événements qu'on n'aura jamais vus !
Un songe, une reconnaissance,
Des monologues tant et plus,
Une longue oraison funèbre
D'un prince vivant qu'on célèbre ;

Des travestissements, des conspirations,
Des empoisonnements et des proscriptions;
Une sédition subite
Qui change tout à coup les décorations;
Un enlèvement, une fuite;
Un combat sur la glace, où, faisant le plongeon,
Par un prodige heureux la fille de Stenon
Disparaîtra sous l'eau tout habillée,
Puis reviendra sur l'horizon
Pour nous en informer sans paraître mouillée;
Et, par un dernier trait digne d'être vanté,
Après tant de périls, de fracas, de furie,
Qui tiendront en suspens le public agité,
La pièce finira dans la tranquillité.
Hors un bon confident qui seul perdra la vie,
Les acteurs de la tragédie
Se retireront tous en fort bonne santé [1].

Le rôle de Vasa est joué par l'acteur Sarrasin, qui, ayant été abbé, jeta dans sa jeunesse le petit manteau aux orties pour monter sur le théâtre. Or Piron, peu satisfait de la manière dont ce comédien représentait son principal personnage, lui cria du milieu de l'amphithéâtre : « Va, si tu n'as pas mérité d'être sacré à vingt ans, tu ne » mérites pas mieux d'être excommunié à soixante. » Ce mot spirituel manquait de justesse, Sarrasin est un fort bon acteur.

Il est digne de remarque que le premier soin des instituteurs des princes destinés au trône est de les pénétrer de leur pouvoir futur, au lieu d'enseigner à ces apprentis maîtres du monde l'art de réprimer leurs passions, qu'ils sauraient mieux soumettre dans leurs inférieurs, s'ils s'étaient d'abord appliqués à les vaincre en eux-mêmes. C'est d'après un si déplorable système d'éducation que le Dauphin est élevé : aussi cet enfant illustre, à peine parvenu à sa cinquième année, se montre-t-il fier et absolu : l'ignorance du premier âge se mêlant à ce fruit précoce d'une instruction vicieuse, le jeune Louis s'irrite de la résistance des éléments eux-mêmes aux intimations de sa petite volonté. Avant-hier, en traversant un corridor du

[1] On voit par cette macédoine d'événements que l'école littéraire de 1831 n'a pas eu la première idée d'agrandir le cadre dramatique, et qu'en cela comme en toute chose *faire marcher le siècle* c'est souvent faire rétrograder l'esprit humain vers ses vieux travaux.

château, ce prince entendait le vent siffler à son oreille d'une manière désagréable; il se retourna vers les officiers qui le suivaient, et leur dit avec vivacité : « Faites donc taire ce vent-là ! »

Il est bien rare que l'on mette fin aux effets du fanatisme par la persécution; au contraire, elle exalte les imaginations ardentes : de la proscription naît le martyre; et les adeptes se l'infligent quelquefois eux-mêmes, afin de prouver à leurs persécuteurs qu'ils ne craignent pas les tourments. Si l'on eût laissé les convulsionnaires abandonnés au ridicule qui ne pouvait manquer de les atteindre, depuis longtemps déjà leurs déplorables pratiques seraient livrées au mépris, et nulle passion ne résiste à ses coups. Voici des vers que Voltaire a composés sur les mystères du cimetière de Saint-Médard : une dizaine de satires semblables eussent été d'une répression plus sûre que tous les arrêtés du lieutenant de police Hérault.

Un grand tombeau, sans ornement, sans art,
Est élevé non loin de Saint-Médard.
L'esprit divin, pour éclairer la France,
Dans cette tombe enferme sa puissance;
L'aveugle y court, et d'un pas chancelant
Aux Quinze-Vingts retourne en tâtonnant.
Le boiteux vient, clopinant sur la tombe,
Crie *Hosanna*, saute, gigotte et tombe.
Le sourd approche, écoute et n'entend rien.
Tout aussitôt les pauvres gens de bien,
D'aise pâmés, vrais témoins de miracle,
Du bon Pâris baisent le tabernacle.

Dans une soirée de la cour de Sceaux, madame du Maine ajouta à cette jolie esquisse le quatrain suivant :

Un décrotteur à la royale,
Du talon gauche estropié,
Obtint, par grâce spéciale,
D'être boiteux de l'autre pié.

A propos de boiteux, il est bon de dire qu'un homme atteint de ce genre d'infirmité allait tous les jours, pour en guérir, s'étendre sur la tombe de Pâris. Or, d'après les progrès curatifs que ce pauvre diable croyait remarquer à sa jambe, des calculateurs lui démontrèrent, la plume à la main, qu'il lui fallait pour rétablir son corps en parfait équilibre sauter, gambader et gigotter sur la pierre miracu-

leuse pendant cinquante-quatre ans : cela peut s'appeler un régime suivi, ou je ne m'y connais pas.

Mieux informée maintenant sur les causes qui ont fait fermer le cimetière de Saint-Médard, j'y reviens avec quelque détail. Suivons la progression du fanatisme des convulsionnaires. D'abord on ne voit sur la tombe du diacre que des jeunes filles priant avec ferveur; un peu plus tard elles recueillent précieusement la terre environnante, et en portent sur elles de petits sachets. Vient ensuite la manie de s'étendre sur la pierre pour entrer en communication immédiate avec les restes du saint homme. De là les convulsions, les sauts, les gambades, les culbutes, les tours de souplesse, comparables à ce qu'on admire de plus fort en ce genre sur nos tréteaux. C'est à ce point que les femmes mariées, puis les hommes entrent en *communication*. Avant de sauter, les convulsionnaires mâles se livrent à plusieurs pratiques plus ridicules les unes que les autres, pour figurer les actions du bienheureux pendant sa vie : on les voit puiser dans l'espace de l'air avec une cuiller, le mettre dans une assiette et le porter à la bouche, en commémoration sans doute de ce que Pâris se nourrissait à peu près de l'air du temps. D'autres fanatiques, en se passant un manche de couteau sur la figure, simulent l'action de se faire la barbe devant un miroir, ainsi que le diacre en avait l'habitude. D'autres enfin catéchisent l'assistance d'une voix nasillarde, pour imiter l'honorable janséniste lorsqu'il instruisait les pauvres enfants de son quartier. Mais voici venir les grandes inspirations, c'est-à-dire les hautes folies. Le chevalier de Folard, savant fort recommandable, à qui l'on doit un excellent commentaire de Polybe, mais vieillard affaibli par l'âge et les fatigues de la guerre, éprouve des convulsions dans sa propre maison... Dès qu'il se sent atteint de ce qu'il appelle l'inspiration, ce convulsionnaire entonne le *Magnificat*, chante, rit, pleure, psalmodie; puis il s'accroche les pieds au bras d'un fauteuil, se laisse tomber la tête à terre, et imprimant à cette partie de son corps une action comparable aux frappements précipités d'un marteau, il se cogne ainsi l'occiput sur le carreau pendant douze ou quinze minutes. L'accès étant passé, Folard paraît s'éveiller en sursaut et s'écrie ordinairement : « Il me semble que je chante. » Le pauvre janséniste pourrait dire aussi : Il me semble que je m'assomme, car le derrière de sa tête est alors couvert de bosses et de meurtrissures.

Mais tout ce que je viens de rapporter n'était qu'un faible prélude de ce que l'on vit depuis. Vers la fin de 1731 les convulsions prirent le caractère de la plus atroce cruauté, et ce fut ce qui détermina le roi à ordonner la clôture du cimetière Saint-Médard. « Dieu a changé » ses vues, disait un des sectateurs extravagants; il veut, pour opérer » la guérison de l'âme et du corps, faire passer les malades par des » douleurs très-vives... Les convulsions les plus violentes seront les » plus salutaires. » Alors commencèrent les *grands secours*, les *secours meurtriers;* le cimetière de Saint-Médard devint une succursale de la Grève, où le fanatisme fit subir d'étranges supplices à des innocents, à des fous. Les *secouristes*, c'est-à-dire les personnes qui dirigeaient, sauf réciprocité, les convulsionnaires dans leurs accès, devinrent de véritables bourreaux. Les jeunes filles, toujours plus exaltées que le reste des sectaires, se mirent à demander, tantôt avec rage, tantôt avec componction et les mains jointes, des coups, des tortures, des supplices, comme les gens raisonnables solliciteraient des bienfaits. Etendues sur la pierre, elles s'écriaient en pleurant ou en écumant : « Qu'on me batte, qu'on me meurtrisse, qu'on me mar- » tyrise, pour que je connaisse la béatitude céleste! » Et sur ce les *secouristes*, qui étaient des jeunes gens vigoureux, frappaient ces insensées à grands coups de poing sur le dos, sur la poitrine, selon l'indication des patientes. « Bon, bon, reprenaient les convulsion- » naires, encore, ne vous lassez pas... augmentez plutôt le secours... » il opère... j'entrevois le bonheur... le ciel s'ouvre. » Obéissant à cette recommandation, les secouristes montaient sur le corps des jeunes filles et foulaient aux pieds leur ventre, leurs cuisses, leur sein. Croirait-on que ce traitement ne tarda pas de paraître insuffisant à ces infortunées! elles exigèrent qu'on se servît de bûches pour les frapper. L'une recevait cent coups de bûche sur la tête, sur le ventre, sur les reins; une autre préférait qu'on lui meurtrît les cuisses, les jambes, la plante des pieds : quelquefois elles se couchaient sur le dos, on plaçait sur elles une planche, et huit, dix, jusqu'à douze hommes montaient dessus. On a vu des convulsionnaires, après avoir fait lier leurs jupes, se pendre par les pieds à une corde tendue et rester la tête en bas des heures entières. Il est de la plus exacte vérité que plusieurs de ces créatures jouissaient, disaient-elles, de la plus ineffable volupté pendant qu'on leur tordait le bout du sein avec des tenailles jusqu'au point de forcer les bran-

ches de cet instrument. Jeanne *Moules*, convulsionnaire âgée de vingt-deux ans, se fit donner cent coups d'un lourd chenet qui à chaque coup s'enfonçait dans les chairs de la plus belle gorge et en faisait jaillir des torrents de sang. Tandis que cette fanatique était si rudement frappée, l'expression de la joie brillait sur son visage. « Ah ! que cela est bon! s'écriait-elle, ah! que cela me fait de » bien!... Mon frère, redoublez encore si vous le pouvez. » Et un moment après elle ajouta : « Grâce à Dieu, voilà que je me sens pas- » ser dans le sein de la félicité éternelle... Approchez-vous, mon » frère, que je vous embrasse, que je vous remercie de vos bien- » faits. » Le jeune garçon qui dans cette terrible scène avait rempli le rôle de *secouriste* s'approche, Jeanne *Moules* colle sa bouche sur celle de ce bourreau et expire en le tenant embrassé. Le lendemain de ce martyre le cimetière de Saint-Médard fut fermé.

Mais la clôture du principal théâtre des convulsions n'en arrêta pas le cours : les endroits retirés, les bois, les maisons isolées servirent de refuge à ces fanatiques ; ils s'y livrèrent dans l'ombre à leurs cruels mystères, qui furent de plus en plus meurtriers. La contagion s'étend it de la capitale à ses environs, et de proche en proche gagna bientôt les provinces les plus éloignées. Le nombre des convulsionnaires devint très-considérable, leurs exercices acquirent un nouveau degré de cruauté mêlé de désordre et même de libertinage. Vainement une ordonnance rendue l'année dernière défend-elle aux convulsionnaires de se donner en spectacle et de s'assembler dans des maisons particulières, cette défense est éludée. Quelle menace pourrait effrayer des gens pour qui d'horribles souffrances sont des voluptés? Plus le lieutenant de police Hérault recherche les convulsionnaires, plus il s'applique à les environner d'appareils répressifs, plus il les excite et propage leurs excès. Comment la cour ne sent-elle pas que rien ne peut arrêter l'esprit de secte ? Ne l'a-t-elle pas vu devenir plus furieux à l'aspect des terreurs qu'on lui opposait! et ces terreurs elles-mêmes étaient un hideux attentat. Trois mois durant, les espions, les archers, pénétrèrent violemment dans l'asile des citoyens. La nuit on escaladait les murailles de leur domicile, on enfonçait les portes, on fouillait la couche des jeunes vierges soupçonnées de convulsions, et des agents audacieux les portaient nues et palpitantes dans de noirs cachots après avoir assouvi sur elles leur brutalité. La Bastille se remplit de convulsionnaires à la fin de 1733;

ni la maladie, ni le sexe, ni l'âge ne furent respectés. J'ai vu de ces infortunés, j'ai vu des femmes, coupables seulement d'une déplorable démence, exposés au carcan. Enfin l'autorité, au nom de l'ordre, par respect pour les bonnes mœurs, devint plus criminelle cent fois que les insensés qu'elle punissait.

Tandis que l'on persécutait les convulsionnaires dans le royaume, le maréchal de Berwick a pénétré en Allemagne, et le maréchal de Villars, encore vigoureux et plein de résolution à l'âge de quatre-vingt-deux ans, s'est emparé du Milanais.

Pendant ce temps don Carlos, parti de Parme avec un corps espagnol, pénétrait sans peine jusqu'à l'Etat de Naples à travers une population mécontente du joug autrichien et charmée de rentrer sous la dépendance de Philippe V. L'infant fit son entrée le 29 mars dans la capitale du royaume des Deux-Siciles, où il reçut le même jour au nom du roi son père les hommages et le serment des magistrats napolitains. Mais, par une dépêche qui arriva au prince peu de jours après cette prise de possession, Sa Majesté Catholique annonça à son fils qu'elle lui cédait ses droits à la souveraineté des Deux-Siciles. Carlos fit une seconde entrée à Naples en souverain aux acclamations de tous les habitants de cette grande cité.

Les Impériaux, n'ayant pu tenir la campagne contre les forces supérieures de l'Espagne, s'étaient retranchés à Bitonto, dans la Pouille; mais ils virent bientôt leurs retranchements forcés et se mirent en retraite sur le pays de Trente. Maître des Etats napolitains, le nouveau roi songea à s'emparer de la Sicile : conquête plus difficile; mais que favorisèrent les habitants, qui, comme leurs voisins, préféraient la domination espagnole à celle des Allemands. Ainsi Charles VI a déjà perdu deux royaumes pour avoir voulu en procurer un à l'électeur de Saxe, son neveu. Voyons ce qui se passait en même temps en Allemagne.

L'empereur, dont la principale armée se trouvait sur le Rhin, n'avait pu fermer sur tous les points l'entrée de l'Empire à l'armée française. De ce côté, comme en Italie, nos troupes obéissaient à un vieillard octogénaire sur lequel s'éteignait un des derniers rayons du règne éclatant de Louis XIV. Berwick avait sous lui le comte de Saxe, qui pour la première fois marchait sous nos drapeaux. Possédant une âme jeune encore dans un corps chargé d'années, le fils na-

turel de Jacques II, trompant la vigilance d'Eugène par des marches savantes, mit le siége devant Philisbourg dans les derniers jours de mai. La défense fut longue et glorieuse, et le brave maréchal n'en devait pas voir le terme. Par une suite d'opérations habilement combinées, cet excellent officier s'était rendu maître des ouvrages avancés; tout était disposé pour livrer un assaut général au corps de la place.

Le 12 juin, un peu avant le lever du soleil, Berwick, soutenu par ses deux fils, s'avança vers la tranchée, et, placé sur le revers, il examinait avec une lunette d'approche l'effet d'une batterie qu'il avait fait placer pendant la nuit... Là devait finir sa glorieuse carrière : une lueur brille au rempart de Philisbourg, une détonation se fait entendre... la tête de Berwick est emportée par un boulet... ses fils sont inondés du sang de leur père... Ce ne fut que le 17 du mois suivant que la garnison de Philisbourg évacua la place avec tous les honneurs de la guerre, et ce dernier laurier de Berwick fut déposé sur sa tombe.

« Cet homme a toujours été heureux! » s'écria Villars en apprenant la fin martiale de son digne collègue. Il est vrai que le vainqueur de Denain et de ce même Philisbourg que notre armée venait d'enlever aux Impériaux n'avait pu trouver le genre de mort qu'il enviait; mais, victorieux dans la courte campagne du Milanais, ce que n'avaient pu faire sur lui les armes ennemies l'âge le fit. La chaleur du climat, les fatigues du corps, la contention de l'esprit, tout s'était réuni pour accélérer dans le vieux maréchal un reste de vie qui eût pu se prolonger au sein du repos, mais que consuma promptement l'activité guerrière. Dès le 27 mai, Villars fut contraint de remettre son commandement à M. de Coigny, qui se trouvait être le plus ancien lieutenant général de l'armée. Le maréchal se retira à Turin, où bientôt il fut saisi par une défaillance qui ne lui permit plus de quitter le lit. Enfin le 17 juin, ce grand homme, sur la mémoire de qui planera la gloire impérissable d'avoir sauvé la France, mourut dans la chambre même où, quatre-vingt-trois ans auparavant, il avait reçu le jour, lorsque son père était ambassadeur de France à la cour de Savoie... Arrêt mystérieux de la destinée! ainsi commença et finit au même lieu l'une des plus belles carrières de nos jours.

La mort de Villars n'arrêta pas le succès de nos armes en Italie : le marquis de Coigny et le comte de Broglie, créés maréchaux de

France, se partagèrent le commandement; ils terminèrent glorieusement la campagne par la victoire de Parme, remportée le 29 juin sur le comte de Merci, qui fut trouvé sur le champ de bataille parmi huit mille morts, et par celle de Guastalla, gagnée le 29 septembre. Après cette dernière bataille, les Impériaux, taillés en pièces malgré des prodiges de valeur, furent forcés de se jeter au delà du Pô avec précipitation, laissant aux vainqueurs leurs blessés, leurs morts, leurs bagages, et le champ sur lequel ils avaient combattu.

Tandis que ces événements se passaient en Italie, une île de la Méditerranée était le théâtre d'une révolution tentée en vain quelques années plus tôt. Les Génois ayant sollicité de l'empereur, à certaines conditions, un secours de troupes contre les Corses, qu'ils contenaient difficilement, ce prince avait envoyé à Bastia un corps de trois mille hommes commandé par le général Vactendorch. Mais Charles VI, ayant besoin pour lui-même de toutes ses forces, retira ce secours aux Génois vers le commencement de la présente année. Alors l'esprit de révolte, qui n'était jamais qu'assoupi dans l'âme des insulaires, se réveilla d'autant plus menaçant, que le séjour des Impériaux avait été le sujet de nouvelles exactions. Les Corses se réunissent en assemblée générale dans une gorge, dont les issues sont gardées par une centaine de leurs plus intrépides chasseurs. Là l'île de Corse est déclarée république indépendante, et les députés ne se séparent qu'après avoir nommé pour leurs généraux Hyacinthe Paoli et Gaffori, qui passent pour les deux hommes les plus distingués de la nation. Mais c'était la tête d'un corps qu'il n'était pas facile de former; cet esprit de division dont j'ai parlé ailleurs opposait un perpétuel obstacle à la réunion d'un grand nombre de soldats devant se plier à la même volonté; et d'ailleurs les Corses manquaient d'armes et de munitions. Les rassemblements tumultueux se divisèrent donc dès que les Génois eurent fait débarquer dans l'île environ deux mille cinq cents hommes de troupes réglées. Mais un secours inattendu vint relever les espérances des révoltés. Un jour le baron de Neuhoff, homme de tête, ambitieux et entreprenant, aborda au fort d'Aleria sur un petit bâtiment armé de dix canons, avec quatre mille fusils, quelques barils d'argent, des munitions et des provisions. Neuhoff se présentait en libérateur et n'était qu'un perfide : cet aventurier avait promis au bey d'Alger de lui soumettre la Corse s'il voulait le mettre à même de soutenir la révolte de ses habitants.

Enchanté d'une telle proposition, le Turc confia au baron des armes, de la poudre, un peu d'or. Mais l'accueil que firent les insulaires à notre aventurier changea promptement sa résolution : proclamé par eux roi de la Corse sous le nom de Théodore Ier, il ne songea plus qu'à se maintenir à ce rang, tandis que le bey, confiant dans la promesse de l'Européen, fumait et s'enivrait d'opium et de voluptés dans les bras de ses esclaves géorgiennes. A peine assis sur le trône qu'il venait de fonder, Théodore accorda à ses sujets par un édit liberté tout entière de faire du sel, de chasser, de pêcher, de travailler à tout métier qui leur conviendrait, et prononça l'abolition des impôts dont Gènes les avait surchargés. Par un second édit, les Génois qui habitaient l'île furent déclarés ennemis publics; on les obligea à fuir pour éviter le supplice, et leurs biens furent confisqués.

Ce n'était plus assez pour les Corses d'avoir fait Théodore leur roi, ils eussent voulu lui donner les honneurs divins. Profitant de leur enthousiasme, ce prince de fraîche date leur distribue ses armes, ses munitions, ses vivres avec intelligence, avec discernement, se met à leur tête, bat les Génois, et forme le siége de Sanfiorenso, où les ennemis s'étaient retirés. Mais un souverain barbare de la côte d'Afrique ne confie pas à un chien de chrétien des trésors bien importants; les premières dispositions hostiles de Neuhoff avaient épuisé le peu d'argent qu'il avait apporté. Il songea alors à former en Hollande une compagnie intéressée à soutenir le royaume naissant de la Corse; ce projet, soumis par Théodore à une assemblée générale, reçut son approbation. Cette assemblée donna aussi son assentiment au projet formé par le roi de passer lui-même à Amsterdam, afin d'y organiser l'association projetée. En conséquence, après avoir donné ses ordres pour le gouvernement de l'Etat, confié à un conseil d'hommes sages, Théodore partit incognito pour Livourne, d'où il passa sur-le-champ en Hollande.

Rien de capricieux comme la fortune des guerriers et des poëtes; souvent leur honte est imprimée au revers des feuilles de laurier qu'ils ont moissonnées. L'auteur d'*Œdipe* et de *Zaïre* échoua cette année dans *Adélaïde du Gu sclin* [1]. Par malheur pour cette tragédie médiocre, il s'y trouve cet hémistiche interrogatif :

Es-tu content, *Couci?*

[1] Cette pièce fut remise au théâtre en 1752, sous le titre de *Duc de Foix*; plus

Le public, assez mécontent, s'est chargé de répondre *Couci-couci*, et la pièce n'a plus fait que se traîner. Tout le monde connaît cette épigramme de Rousseau sur *Adélaïde du Guesclin* :

Par le démon de la dramaturgie,
Ce fanatique au théâtre agrégé,
Que l'ignorance avec tant d'énergie
Avait sans honte en Corneille érigé,
De désespoir s'est noyé dans l'histoire
Sa tragédie a pourtant eu la gloire
De voir deux yeux de larmes l'honorer :
Car s'il n'a fait pleurer son auditoire,
Son auditoire au moins l'a fait pleurer.

Le 17 janvier, Sa Majesté a déclaré maréchaux de France MM. le duc de Biron, le marquis de Puységur et le prince de Tingri, nommés le 14 juin dernier en même temps que MM. de Broglie et de Coigny, mais dont la nomination n'avait pas été rendue publique. Le roi a fait aussi le 17 janvier une grande promotion d'officiers généraux, la campagne devant s'ouvrir de bonne heure cette année. Le maréchal de Coigny prend le commandement de l'armée d'Allemagne; M. de Noailles, qui est maréchal de France depuis l'année 1733, va commander en Italie comme généralissime. Vers la fin de l'année dernière, les Anglais et les Hollandais communiquèrent à Londres et à la Haye aux ministres des puissances belligérantes un projet de pacification générale; mais ce projet, où nulle indemnité n'était stipulée pour le roi Stanislas, n'a pu être accepté par les ambassadeurs de Louis XV.

Toute l'attention a été absorbée par la guerre pendant l'année 1735 : point de fêtes, point de pièces nouvelles, peu d'aventures galantes. Les salons étaient déserts, les petites maisons étaient hermétiquement fermées... Jamais on ne vit à Paris moins de scandale. Tous nos gentilshommes étaient sous les drapeaux, toutes nos dames se sont trouvées sages. Racontons donc les événements militaires, puisque le temps ne nous offre que cela de remarquable.

Dès le mois de mars, le roi de Sardaigne et le maréchal de Noailles prirent position à Guastalla, tandis que les Impériaux, sous les ordres

tard les comédiens, avec la permission de Voltaire et de nouveaux changements, lui rendirent son premier titre.

du comte de Cognised, se retranchaient au camp de San-Benedetto. Mais Charles-Emmanuel ne leur donna pas le temps de terminer leurs dispositions défensives; la position fut attaquée avec vigueur par les Français, et, avant même que leurs alliés les Piémontais fussent en ligne de combat, l'ennemi avait abandonné son camp retranché. Les troupes allemandes opérèrent en bon ordre leur retraite jusqu'à Revere dans le Seraglio; mais elles y furent jointes par une partie du corps espagnol qui, l'année dernière, fit la conquête des Deux-Siciles, et qui était devenu inutile pour soumettre les villes de Syracuse et de Messine, les seules qui restent à l'empereur en Sicile. Cette armée ayant placé M. de Cognised entre deux feux, rendit sa position très-difficile : il ne lui resta plus que la ressource de se jeter vers le Trentin. Les Allemands y furent refoulés en peu de jours, après avoir été chassés successivement de Revere, d'Astiglia, de Borgoforte et de tout le Mantouan, dont ils ne purent conserver que la capitale. Maîtres de tout le pays compris entre l'Adda et l'Adige, le roi de Sardaigne et le maréchal de Noailles mirent leurs troupes en quartier de rafraîchissement avant la fin de l'été,

Et le combat finit faute de combattants.

En Allemagne, le maréchal de Coigny avait en tête Eugène, mais Eugène faisant la guerre contre son opinion, Eugène affaibli par l'âge et les infirmités, et dont la brillante fortune semblait s'être évanouie avec sa jeunesse. Il y avait entre les beaux jours de ce héros et l'époque actuelle vingt-deux ans de repos et le souvenir de Denain; Berwick et Villars étaient morts avec toute leur gloire; le prince de Savoie croyait survivre à la sienne. Ce grand homme, spectateur paisible de plusieurs manœuvres savantes que M. de Coigny fit en sa présence, ne tenta rien pour s'y opposer. Mais le général français jugea néanmoins qu'Eugène ne lui laisserait pas entreprendre un coup hardi; devant un tel maître, Coigny ne porta pas la résolution jusqu'à l'audace. On se borna de part et d'autre à une guerre défensive.

Mais les armes des alliés étaient victorieuses en Italie; l'empereur subissait la triste conséquence de sa conduite inconsidérée en Pologne; il avait trop perdu pour vouloir hasarder encore; ce prince accepta les préliminaires de paix que la France lui faisait offrir. Il y a plus : redoutant la lenteur ordinaire des congrès et la perfidie trop

commune des médiateurs, Charles VI fit proposer de traiter directement et immédiatement. Le roi ayant accédé à cette proposition, M. du Theil, premier commis des affaires étrangères, fut envoyé à Vienne avec des pouvoirs. La seule difficulté qui se présentât consistait dans l'indemnité à donner au roi Stanislas; l'empereur consentait volontiers à lui en accorder une; mais il fallait la trouver, et c'était là le point délicat. Fleury tenait d'autant plus à ce qu'il fût fait un apanage au beau-père de Louis XV, que celui-ci devait un jour en hériter et que cet héritage montrait, au moins en perspective, le dédommagement des frais de la guerre actuelle. D'après cette dernière considération, non-seulement notre intérêt exigeait que les possessions accordées à Stanislas eussent une certaine importance, mais encore qu'elles fussent dans une situation géographique qui nous convînt. Fleury songeait à la Lorraine; le duc régnant était notre ami; ce fut pourtant à la cession de ses Etats que le cabinet de Versailles s'arrêta. L'infant don Carlos avait été appelé, comme on sait, à recueillir la succession du duché de Toscane; mais, devenu roi des Deux-Siciles, il ne devait plus prétendre à cette succession. M. du Theil proposa de la reporter sur le duc de Lorraine, qui, moyennant cette cession et une pension servie par la France jusqu'à la mort du grand-duc actuel de Toscane, abandonnerait à Stanislas les duchés de Lorraine et de Bar.

Cette base ayant été admise dans les conférences de Vienne, et François, duc de Lorraine, l'ayant acceptée, les préliminaires de la paix générale furent signés à Vienne le 3 octobre; voici les principales dispositions du traité : 1° Le roi Stanislas abdiquera la couronne de Pologne; il conservera néanmoins les titres et honneurs attachés à la royauté. Ce prince sera mis dès à présent en possession du duché de Bar; mais il n'aura l'investiture de celui de Lorraine qu'au moment où le duc régnant sera appelé à régner sur la Toscane. Après la mort du roi Stanislas, les duchés de Lorraine et de Bar seront réunis à la couronne de France. A ces conditions, l'électeur de Saxe reste possesseur du trône de Pologne, et les alliés le reconnaissent en qualité de roi; 2° le grand-duché de Toscane appartiendra à François, duc de Lorraine, et à ses héritiers après la mort du grand-duc actuel, Jean Gaston de Médicis : toutes les puissances garantiront cette succession éventuelle; et, en attendant qu'elle soit réalisée, la France s'oblige à faire au duc François une pension de quatre

millions cinq cent mille livres; 3° les royaumes de Naples et de Sicile appartiendront à don Carlos; il en sera reconnu roi par toutes les parties contractantes; 4° le roi de Sardaigne aura, à son choix, le Navarrois et le Tortonnois, ou le Vigevanasque et le Tortonnois; 5° tous les autres Etats que l'empereur possédait en Italie avant la guerre, de même que les conquêtes faites en Allemagne par l'armée française, seront restitués à Sa Majesté Impériale, et les duchés de Parme et de Plaisance seront réunis au domaine de l'Empire; 6° le roi de France garantira à Charles VI la pragmatique sanction concernant l'indivisibilité de ses Etats après sa mort; 7° enfin, il sera nommé des commissaires de part et d'autre pour régler les limites de l'Alsace et des Pays-Bas.

En conséquence de ces préliminaires les hostilités ont cessé en Allemagne le 5 novembre et en Italie le 15.

Le traité de Vienne favorise peu la France, qui, ayant supporté à peu près toutes les charges de la guerre, ne recueille qu'une réversibilité éventuelle de possessions qu'elle devra d'abord acheter par une pension au duc actuel de Lorraine. Le point d'honneur seul reçoit une satisfaction immédiate. Il est à désirer que le roi n'ait pas souvent raison au prix de tant d'or et de sang; de tels sacrifices payent trop cher le plus vain des plaisirs, celui qui n'est goûté que par l'orgueil.

Une déplorable continuation d'hostilités a eu lieu à Paris dans les premiers jours de l'année entre des soldats au service du roi. Rarement les gardes françaises et les gardes suisses vivent en bonne intelligence; un sentiment de rivalité les divise, sentiment fondé sur la jalousie légitime de militaires nationaux, mécontents de partager avec des étrangers l'honneur de garder la personne du roi. Des rixes sanglantes sont chaque jour la suite de cette animosité, et celle que j'ai à rapporter eut pendant quelques heures toute la gravité d'une bataille rangée. Les gardes suisses s'étaient proposés pour décharger un bateau sur le port Saint-Nicolas; les gardes françaises, prétendant que c'était à leur préjudice, vinrent attaquer les travailleurs. M. Turgot, prévôt des marchands, accourt sur le lieu du combat et rétablit le calme. On croyait ce tumulte fini, lorsque le soir entre quatre et cinq heures les Suisses, s'étant rangés en bataille dans le Carrousel, marchèrent le sabre à la main vers le port, dont les

Français étaient restés en possession. Au moment où ils y arrivaient, quatre compagnies de gardes françaises, revenant de Versailles, défilaient sur le pont Neuf. A l'aspect du danger de leurs camarades, ces soldats mettent la baïonnette au bout du fusil et s'avancent en ordre contre les Helvétiens. Ils les joignent; un combat furieux s'engage, le sang coule sur le port... Tout à coup M. Turgot reparaît, ce courageux magistrat se jette au milieu de la mêlée en s'écriant : « Arrêtez, malheureux!... » A peine a-t-il parlé que toutes les armes tombent à ses pieds. Le prévôt des marchands fait ranger les combattants sur deux lignes, les harangue, les fait rougir de leur violence et les renvoie honteux et apaisés. De la part d'un général, cette conduite serait digne d'éloges; sous la robe d'un officier civil, elle mérite l'admiration.

Depuis environ un an, on s'entretient beaucoup dans le monde littéraire de *Vert-Vert*, petit poëme badin, mais non pas licencieux, dû à la muse débutante d'un jeune jésuite nommé Gresset. Ce poëme, dont un perroquet est le héros, est un chef-d'œuvre de fine plaisanterie, de délicatesse et de goût. On n'écrivit rien encore en français d'aussi généralement gracieux. Voici une aventure qui se rattache à ce bijou poétique, et qui arriva quelques mois avant sa publication. L'auteur était lié avec une femme spirituelle, madame de Dampierre, qui s'était faite religieuse visitandine. Quoique renfermée dans un cloître, elle n'en persista pas moins à vouloir entendre la lecture de *Vert-Vert*, qu'elle sollicitait depuis longtemps de Gresset. Celui-ci s'en défendit plus que jamais, en motivant son refus sur le respect dû à la sainte maison que madame de Dampierre habitait. Le poëte cède enfin; on prend jour et l'on promet d'être seule au parloir. Le chantre de *Vert-Vert* arrive; la religieuse se place près de la grille et la lecture commence. Tout à coup certain passage plaisant excite un éclat de rire; Gresset le trouve bien robuste pour partir d'une voix unique; il lève les yeux et reconnaît avec surprise que toutes les visitandines, leur supérieure en tête, l'écoutaient rangées en cercle derrière un rideau qu'on venait de tirer. Par malheur, une abbesse de visitandines, moins curieuse, moins indulgente que celle dont je viens de parler, trouva la lecture de *Vert-Vert*, dans un couvent de son ordre, d'une choquante incongruité; plus malheureusement, cette nonne sévère avait un frère ministre. Les jésuites de Paris reçurent l'ordre de transférer Gresset à la Flèche, et cette

espèce d'exil fut cause qu'il quitta la société. Le monde gagne à cela de deux côtés : il a un poëte spirituel de plus et un jésuite de moins.

Le prince Eugène de Savoie, sur qui, pendant plus de trente ans, reposa toute la gloire des armées de l'Empire, ce vainqueur de la fortune de Louis XIV, vécut quelques années de trop; la guerre de 1733 ternit un peu le lustre de sa réputation. Le vicaire général de l'Empire n'avait cependant que soixante et treize ans, et l'âme des héros vieillit tard. Au moment où l'on apprenait à Versailles la mort de ce grand homme, Stanislas était reçu à la cour de Louis XV avec de grands honneurs : le roi son gendre et la reine sa fille étaient allés au-devant de lui jusqu'à Neuilly. On profita de cette occasion pour offrir à Marie Leczinska une rose d'or bénie par le pape et apportée en son nom par l'abbé Lercorti, commissaire de Sa Sainteté. Ce fut le cardinal de Fleury lui-même qui voulut, dans une cérémonie plus imposante par l'appareil que par le motif, offrir cette fleur apostolique à Sa Majesté.

L'année 1736 a été féconde en nouveautés dramatiques : *Alzire*, tragédie de M. Voltaire, est la plus remarquable. L'auteur indique lui-même le jugement que l'on peut porter sur cet ouvrage. « J'ai » essayé, dit-il dans une lettre à un de ses amis, j'ai essayé de faire » un tableau des mœurs européennes opposées aux mœurs américaines : le contraste règne dans toute la pièce, et je l'ai travaillée » avec beaucoup de soin. Mais j'ai peur d'y avoir mis plus de travail » que de génie. » En effet, la double peinture de mœurs que s'est » proposé d'offrir l'auteur d'*Alzire* est tracée avec autant de vigueur que de vérité; mais effectivement aussi la pièce manque d'invention et de plan. En voici, d'ailleurs, la critique sur l'air du menuet d'Exaudet :

Pour Montez
Alvarez
Est en peine,
Car son fils, fier et brutal,
Traite horriblement mal
La race américaine.
Vers pompeux,
Deux à deux,
Il débite;

D'ailleurs tout manque au sujet,
Clarté, vraisemblance et
Conduite

Tendre Alzire, tu dép'ore
Ton triste hymen, quand Zamore
Sort d'un trou;
Mais par où,
On l'ignore.
Mis au cachot, il arma
Dans les bois mille ma-[1]
tamore.
En amour
C'est un tour
Trop précoce,
Qu'aller loin de son époux
Courir le guilledoux
La nuit même des noce.
Mal en prend
A Gusman,
Qui, pour preuve
De foi chrétienne, en sa fin
Lègue à son assassin
Sa veuve.

*L'Enfant prodigue*, comédie du même auteur qu'*Alzire*, a obtenu moins de succès que cette tragédie. Ce sujet, tiré de l'histoire sainte, est théâtral, mais il rappelle trop les *mystères*. Vainement M. Voltaire a-t-il jeté sur son canevas l'éclatant appareil d'une poésie en vers de dix syllabes remplie d'images naïves ou pathétiques, l'ensemble de l'ouvrage est froid. Dans la comédie, ce ne sont point la pompe et le coloris brillant qu'il faut rechercher, mais ce naturel, ce mordant que les anciens avaient si heureusement appelé *vis comica;* voilà précisément ce qui manque aux compositions comiques de M. Voltaire, malgré la facilité enjouée et spirituelle de sa muse. La nature a dénié à ce poëte l'inspiration de Thalie.

Elle manque aussi à un écrivain séduisant nommé Marivaux, qui voulut dans ce dernier temps se frayer un chemin nouveau dans la carrière parcourue par Molière, Regnard, Destouches, Dancourt et

[1] On voit par ce couplet qu'au commencement du dix-huitième siècle on se donnait les coudées franches pour la coupure des vers : *ma-tamore* finissant un vers et en faisant un autre entier égale toutes les licences de l'école nouvelle.

Dufresny. Je parle de ce comique à propos du premier de ses ouvrages digne d'être cité, *le Legs*, qu'on joua cette année au Théâtre-Français, tandis qu'on représentait aux Italiens *les Fausses Confidences*, du même auteur. Marivaux paraît vouloir se livrer à la composition des pièces d'intrigue, mais non pas à la manière de Destouches. Je l'ai dit, l'auteur du *Legs* vise à l'originalité. Or, c'est dans la métaphysique qu'il cherche des éléments de succès encore vierges. Il analyse avec subtilité le sentiment, le fait disséquer en quelque sorte par une critique sublimée, sautillante, qui résonne à l'oreille et brille aux yeux comme un léger pétillement d'étincelles. De là quelques situations ingénieuses, nées de la découverte des replis cachés du cœur; de là des pensées presque toujours jolies, mais rarement sensées; de là enfin ce cliquetis de saillies fines, de reparties heureuses qui font admirer les pièces de Marivaux, pourvu qu'on les comprenne. Ce système, ou plutôt cette manière est qualifiée par les uns de perfection, par les autres de défaut; mais on doit s'accorder à reconnaître comme une qualité précieuse le but moral, philosophique même, que ne manque point de se proposer le nouveau comique. Cette pensée générale est constamment développée par lui avec art, avec finesse, et l'auteur sait avec une grande adresse l'accommoder aux convenances de la scène. Cependant le succès de Marivaux ne sera jamais franc, parce qu'il ne captive que l'esprit. Ce poëte, tout en faisant disserter à perte d'haleine ses personnages sur le sentiment, ne le montre point dans ses comédies; elles sont toutes dépourvues de ce qui attache et intéresse. Ce distillateur de pensées s'évertue à parler du cœur sans parvenir à parler au cœur. Le genre du novateur, tout agréable qu'il est, ne me paraît donc pas digne d'être encouragé; il faudra le tolérer dans celui qui le créa avec talent, disons plus, avec quelques paillettes de génie; mais on devra le condamner, le proscrire, lorsqu'il sera exploité par le troupeau servile des imitateurs.

## CHAPITRE XV.

### 1737-1738-1739-1740.

M. d'Aguesseau et le pantin. — Stanislas Leczinski prend possession de la Lorraine. — Mort de Jean-Gaston de Médicis. — Le duc de Lorraine prend possession de la Toscane. — Canonisation de Vincent de Paul. — Incendie à l'Hôtel-Dieu. — Mort des ducs du Maine et de Toulouse. — Mort du maréchal

d'Estrées. — Apparition de Rameau : *Hippolyte et Aricie*, paroles de l'abbé Pellegrin. — *Castor et Pollux*, paroles de Gentil-Bernard, musique de Rameau. — Les *ramistes* et les *anti-ramistes*. — Suppression des charges de présidents du grand conseil. — Incendie du palais — Créances liquidées par le feu. — Paix définitive. — Traité avec la Suède. — Nouvelle révolution en Corse. — Combats de processions. — Le roi en prison. — Anecdotes. — *La Métromanie* de Piron; anecdote à ce sujet. — Le roi tourneur. — Mariage de la fille aînée de Louis XV avec l'infant don Philippe. — Suite de la révolution en Corse. — Mort de Samuel Bernard. — Particularités sur ce fameux juif. — Stanislas en Lorraine. — Apparition du moraliste Duclos. — L'abbé de Saint-Cosme, *Grand Soleil* des Natchez. — Commencement des troubles en Europe pour la succession autrichienne. — Ouverture d'un congrès à Francfort. — Marie-Thérèse la Grande. — Elle s'empare de la couronne d'Autriche. — Apparition de Frédéric le Grand. — Son début militaire. — L'aigle romaine en Prusse. — Embarras de Marie-Thérèse. — Encore les Corses. — Philippe V roi d'Espagne; singularités étranges de ce prince, ses manies. — Mort du pape Clément XII. — Première exposition au Louvre. — *Edouard III* de Gresset.

Les discussions entre la cour et le parlement pour la bulle *Unigenitus*, le jansénisme et les convulsionnaires, ne sont point finies; les jésuites dominent toujours à Versailles, et le palais continue d'être opposé à ces pères. M. Chauvelin, qui réunissait les sceaux et les affaires étrangères, ayant été soupçonné d'un certain éloignement pour la constitution et de quelque adhésion aux idées parlementaires, vient d'être exilé à Bourges; Fleury veut gagner en conscience sa pourpre romaine. Les sceaux ont été rendus encore une fois à M. d'Aguesseau, et M. Amelot, intendant des finance, est nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Telle est la plus importante chose qui ait occupé l'attention publique pendant les premiers mois de l'année 1737. Une circonstance digne d'être citée, c'est qu'au moment où M. d'Aguesseau, dont les opinions sont mobiles et un peu serviles, reprenait les sceaux, il a reçu d'une main ennemie un de ces pantins en carton colorié qui ont la vogue aujourd'hui. Le chancelier n'a pas ri de cet envoi, parce qu'il en a facilement saisi la maligne intention. Il est en effet cruel pour le premier magistrat de France d'avoir mérité d'être comparé à l'une de ces petites figures risibles qu'un fil fait mouvoir.

Puisque me voilà sur le chapitre des pantins, achevons d'expliquer le misérable goût que les gens du *bel air* montrent pour ces hochets. Cette frivolité ne se borne pas aux Parisiens, elle a gagné presque tous les Français. Vous rencontrez dans les rues non-seulement des

jeunes gens, mais des hommes avancés en âge, qui portent dans leur poche des pantins dont il est même du bon ton de laisser voir une jambe ou un bras, afin de prouver aux passants qu'on a le *bonheur* d'être pourvu du joujou à la mode. Dans les salons on est tenté de se croire aux Petites-Maisons en voyant des généraux, des ambassadeurs, de graves magistrats, tenir d'une main des figures grotesques de Scaramouche, d'Arlequin et de Polichinelle, et tirer délicatement de l'autre main le fil qui met en jeu les membres de ces petites effigies, tout en raisonnant batailles, finances et arrêts du parlement... Je copie une épigramme qu'improvisa l'autre jour un de mes amis sur ce ridicule amusement :

D'un peuple frivole et volage
Pantin fut la divinité,
Faut-il être surpris s'il chérissait l'image
Dont il est la réalité !

Il est douteux que ce soit le goût des pantins que Stanislas ait porté en Lorraine, où ce prince a fixé sa résidence au commencement de l'année. Il se fera chérir de ses nouveaux sujets par les excellentes qualités et par l'élévation de caractère qui le distinguent; déjà, sur la réputation de ses vertus, les Lorrains l'ont reçu avec un véritable enthousiasme. Dès le mois de février, le marquis de la Galezière, chargé des pleins pouvoirs du roi et de son beau-père, avait pris possession, au nom de Leurs Majestés, du duché de Bar, du marquisat de Pont-à-Mousson, et, le 21 mars, ce plénipotentiaire avait reçu la soumission de toute la Lorraine. Stanislas arriva le 3 avril à Lunéville, où bientôt il créa un conseil d'Etat et un conseil des finances pour régir son nouvel Etat. Leczinski forma ensuite un compagnie de cadets gentilshommes, moitié Lorrains, moitié Polonais.

Pendant ce temps, et en exécution d'un article des préliminaires de Vienne, une commission impériale remettait à des envoyés de Philippe V et de son fils l'acte de cession du royaume des Deux-Siciles à don Carlos. Ces mêmes commissaires recevaient en même temps des mains du nouveau monarque sicilien sa renonciation aux duchés de Toscane, de Plaisance et de Parme. En conséquence, le duc de Montmart, général espagnol, fit embarquer les troupes de sa nation qui se trouvaient encore dans les deux derniers Etats, et elles retournèrent en Espagne.

A peine ces dispositions diplomatiques étaient-elles terminées, que Jean Gaston de Médicis, comme pour en compléter l'effet, mourut à Florence le 9 juillet, à l'âge de soixante-six ans. Dès que ce duc de Toscane eut fermé les yeux, le duc François de Lorraine, appelé à recueillir l'héritage de ses Etats, envoya le prince de Craon pour en prendre possession. Ce seigneur se rendit au sénat, dont les membres prêtèrent entre ses mains le serment de fidélité à leur nouveau souverain. Par cette investiture, Louis XV est déchargé de la pension de quatre millions cinq cent mille livres qu'il payait au prince lorrain.

Les pères de Saint-Lazare ont célébré en juillet, dans leur église à Paris, la canonisation de saint Vincent de Paul, leur fondateur, d'après la bulle apostolique rendue à ce sujet le 15 juin dernier. La sainteté est bien acquise à celui qui après d'innombrables témoignages de courage, de patience et de vertu, fonda l'hôpital des enfants trouvés, Bicêtre, la Salpêtrière, l'ordre utile des lazaristes et l'institution pieuse des sœurs de la Charité. Lisez la vie de ce bienfaiteur de l'humanité, vous y trouverez la condamnation, écrite par l'exemple, de toute espèce d'intolérance. Vincent de Paul secourut tous les humains sans interroger leur croyance religieuse; il ne connut, en tendant une main empressée à tout ce qui l'environnait, qu'une seule religion, la charité... On ne l'entendit jamais ni discuter sur les schismes, ni crier à l'hérésie, ni faire désespérer qui que ce fût de la miséricorde divine... Pourquoi faut-il donc que la canonisation de ce ministre du ciel, si digne de s'asseoir aux pieds de Dieu, ait inspiré au pontife une bulle remplie de maximes ultramontaines, c'est-à-dire intolérantes?... Bornons-nous, pour le moment, à dire que cette bulle trouve en France beaucoup de contradicteurs, que la moitié du clergé se propose de la repousser, et que plusieurs parlements se préparent à en ordonner la suppression.

Tandis qu'on discutait sur ce point de doctrine ecclésiastique, un incendie terrible éclatait à l'Hôtel-Dieu de Paris; un grand nombre de malades furent brûlés. Le cœur était, dit-on, déchiré par les cris des infortunés auxquels la maladie enlevait le pouvoir de fuir un horrible trépas. D'autres, plus forts ou plus courageux, s'élançaient à travers les flammes pour s'éloigner du brasier qu'alimentaient déjà les corps brûlés de leurs compagnons... On les voyait sauter, de solive en solive, sur des charbons ardents; leurs chemises, leurs bon-

nets, leurs cheveux étaient enflammés, et quelquefois ces malheureux, en se précipitant du haut de l'édifice dans la Seine, ne trouvaient la fin de leurs cuisantes douleurs qu'au sein d'un fleuve homicide, qui, par une trop brusque transition, éteignait leur vie avec leurs souffrances... Le feu a duré quatre jours.

Une sixième ou septième princesse, Marie-Louise de France, naquit le 15 juillet. Marie Leczinska obéit en conscience au précepte du Seigneur. Mais les deux fils de Louis XIV, les ducs du Maine et de Toulouse, ont cessé de vivre en 1735 et 1737. La France perd dans le dernier un noble citoyen, un bon serviteur... Bornons-nous à dire que le grand maître de l'artillerie n'inspire de regrets qu'aux jésuites, et qu'en cela la duchesse du Maine s'est montrée plus que janséniste. La mort frappa aussi cette année M. d'Estrées, second maréchal du nom, et qui, comme son père, fut l'honneur de la marine française. Cette race de savants généraux de mer s'éteint avec lui.

Un musicien nommé Rameau, qui n'était encore connu que pour avoir composé des morceaux de clavecin, s'avisa, à l'âge de cinquante ans, d'un autre genre de composition après avoir vu l'opéra de *Jephté*, dont la musique, assez belle, était de Monteclair. Rameau, résolu de travailler pour le théâtre, alla demander à l'abbé Pellegrin un poëme lyrique. Ce poëte, peu rassuré par les précédents d'un homme qui n'avait modulé que des accords de salon, consentit à livrer l'ouvrage, mais il exigea que le demandeur lui garantît le prix de sa pièce par un billet de cinquante pistoles. Rameau souscrivit à cette condition et obtint la tragédie-opéra d'*Hippolyte et Aricie*. Le premier acte de la partition fut exécuté d'abord chez un riche financier; Pellegrin, enchanté de la musique brillante qu'il entendait, s'approcha du compositeur et déchira en sa présence son billet de cinq cents livres. « Ce n'est pas avec un musicien tel que vous, lui » dit-il, qu'il faut prendre des sûretés. » Cependant l'opéra nouveau fut joué sans succès : les fanatiques de la musique dite *grave*, choqués d'une harmonie audacieuse nourrie des principes de l'école italienne de Pergolèse et de Corelli, prétendirent que cette richesse d'accords étourdissait l'oreille et obstruait le chemin du cœur. Rameau eut néanmoins ses partisans parmi les connaisseurs; ils soutinrent que ce novateur heureux prêtait à la musique une force et des ressources nouvelles, qu'il éclatait un génie supérieur dans ses

symphonies, que ses chœurs étaient remplis de mélodie, que ses morceaux de chant abondaient en motifs neufs, qu'enfin ses airs de danse seraient enviés par l'Italie elle-même. La querelle musicale s'échauffa à tel point, que tout le monde prit parti pour ou contre *Hippolyte et Aricie*. Au moment de la plus grande effervescence, le prince de Conti, qui vivait encore, demanda à Campra ce qu'il pensait de cet opéra : « Monseigneur, répondit-il, il y a assez d'étoffe » pour en faire dix... Cet homme nous éclipsera tous. » Malgré ce jugement favorable d'un rival, les ennemis de Rameau l'emportèrent, on abandonna les représentations de son opéra. « J'avais cru, » dit-il avec calme, que mon goût pourrait réussir, je me suis » trompé; je n'en ai point d'autre... je ne ferai plus d'opéras. » Tel fut, en 1733, le résultat du premier essai de Rameau.

Les musiciens ou les poëtes qui promettent de renoncer à leur art ressemblent aux amoureux et aux ivrognes qui jurent de ne plus aimer ou boire : Rameau reprit sa lyre pour composer la musique de *Castor et Pollux*, opéra d'un jeune et brillant écrivain nommé Bernard, qui a fait cette année son début poétique par cette composition. Aucun musicien, depuis Quinault, ne fut aussi heureusement servi par le poëte que Rameau le fut par M. Bernard : le plan de sa pièce est habilement conçu; l'intérêt en est vif, attachant; les scènes, bien conduites, bien remplies, offrent des morceaux de chant amenés avec adresse, et, chose rare à l'Opéra, les airs sont toujours naturellement adaptés aux situations. La poésie de *Castor et Pollux* est pure, ingénieuse et tendre; elle s'allie aisément avec la musique et lui fournit les moyens de développer toutes ses richesses. Aussi parurent-elles avec un tel éclat, que les détracteurs de Rameau demeurèrent d'abord étourdis; son triomphe et celui de Bernard ne furent troublés par aucun nuage. Mais la critique des *antiramistes* reprit bientôt son cours : elle dit que le naturel, la sensibilité étaient sacrifiés, dans la musique de ce compositeur, à la science, aux difficultés, à la recherche; une épigramme fut distribuée à profusion au parterre de l'Opéra, la voici :

Contre la moderne musique,
Voilà ma dernière réplique :
Si le difficile est beau,
C'est un grand homme que Rameau;
Mais si le beau, par aventure,

N'était que la simple nature,
Dont l'art doit être le tableau,
C'est un pauvre homme que Rameau.

Ce jugement manque de justesse; outre que la *simple nature* serait fort ennuyeuse aujourd'hui à l'Opéra, l'abondance et la variété que l'on remarque dans la partition de Rameau ne sont dues ni au travail ni à la recherche : c'est le résultat de sa prodigieuse facilité. Il faut, au reste, s'habituer à l'accroissement successif des ressources de la science et de l'art; les siècles, en marchant, augmentent toujours leur bagage : il y a témérité à rejeter en masse toutes les innovations; le goût vient tôt ou tard choisir le beau et proscrire le mauvais; attendons-le pour prononcer, et gardons-nous de croire que la prévention soit un juge compétent.

La bulle de canonisation du bienheureux Vincent de Paul continue de troubler l'Eglise et d'occuper la magistrature : vingt curés de Paris ont signé un acte d'opposition contre cette bulle, et le 4 janvier (1738) le parlement de Paris en a ordonné la suppression par un arrêt. Mais, trois jours après, un arrêt du conseil, interprétant celui du parlement, l'a déclaré comme non avenu et a permis l'impression de la bulle. Ce coup d'autorité n'a point empêché d'autres parlements de condamner l'acte apostolique, plusieurs de ces compagnies ont déclaré l'arrêt du conseil illégal et abusif.

C'est sans doute par suite de cette discussion entre la cour et la magistrature, que le roi, par édit du 25 janvier, a supprimé toutes les charges de présidents au grand conseil, qui étaient confiées à des membres du parlement : il faut toujours que le pot de terre soit brisé dans son choc avec le pot de fer. Les présidents supprimés reçoivent, pour fiche de consolation, les titre, rang et fonctions de maîtres des requêtes *honoraires*. A l'avenir, la charge de premier président du grand conseil sera exercée par un conseiller d'Etat, et celles de présidents par des maîtres des requêtes *ordinaires*. Le jeune Louis XV, grâce aux conseils du pieux Fleury, ne marche pas trop mal dans la route du despotisme.

Un incendie considérable éclata, au mois d'avril, dans les bâtiments du palais de justice; la partie de l'édifice où la chambre des comptes tenait ses séances fut consumée, avec la presque totalité des

chartres, registres et archives qu'elle contenait. Jamais on ne vit autant de comptabilités liquidées dans un seul jour... Que de financiers se frottèrent les mains après cet événement ! Depuis lors, les arrêts et les lettres de la cour des comptes se sont multipliés pour avoir les *duplicata* des comptes véreux ; il a été impossible d'en obtenir : les comptables n'avaient point gardé de copies; ils s'en étaient rapportés à l'équité de la cour. Mais tous les fournisseurs ou autres qui avaient à réclamer des deniers royaux retrouvèrent des doubles de leurs pièces : il ne leur manqua pas un carré de papier pour soutenir leurs prétentions. Il en fut de même des particuliers jouissant de grâces, dons, fiefs, droits, dignités ou concessions quelconques de la cour; une déclaration du 26 avril leur ordonna de représenter leurs titres à la chambre des comptes, et, dans le délai d'un mois, tout le monde s'était conformé à cette injonction.

Tandis que ces dispositions se faisaient en France pour réparer, autant que possible, la suite de l'incendie du palais, don Carlos, roi des Deux-Siciles, faisait notifier au cabinet de Versailles son mariage avec la princesse Amélie de Saxe, fille de ce roi de Pologne contre lequel le prince espagnol combattait naguère, dans une guerre qui n'est encore arrêtée que par des préliminaires de paix. C'est quelquefois une singulière chose que l'alliance conjugale d'un souverain... Durant les cérémonies de son hymen, don Carlos institua l'ordre de *Saint-Janvier*, dont il reçut solennellement le grand cordon des mains de l'archevêque de Naples.

Dans le même temps, Louis XV, par un édit, déclarait que les sujets lorrains du roi Stanislas étaient réputés naturels français.

Depuis l'an 1735, les puissances qui ont combattu pendant les deux années précédentes vivaient en bonne intelligence, sur la foi de simples préliminaires de pacification ; mais ils viennent enfin d'être changés en traité définitif. La convention de Vienne, après avoir été approuvée par la cour de Pétersbourg, fut portée à la diète générale de l'Empire, laquelle donna pouvoir à l'empereur, le 28 mai 1736, de conclure conformément à ces bases, au nom du corps germanique. Le 15 avril 1737, la cour de Madrid accéda aux articles, et celle de Sardaigne le 6 août suivant. Enfin, le 19 novembre présent mois, le traité fut signé à Vienne par le marquis de Mirepoix, plénipotentiaire de Louis XV, et par les ministres de l'empereur.

Je dois tenir note de quelques changements apportés aux dispositions stipulées par les préliminaires : non-seulement Stanislas conserve les titres et honneurs attachés à la royauté, mais les biens que lui et la reine, sa femme, possèdent en Pologne, leur sont restitués; la czarine Anne et le roi Auguste III se portent contractants dans cette stipulation. Il est également dérogé aux préliminaires en ce que le roi Stanislas, qui ne devait prendre possession du duché de Lorraine que lorsque François, duc régnant, jouirait de celui de Toscane, en a, d'après le traité, reçu l'investiture immédiate. C'est en vertu de cette disposition que le roi de Pologne avait été pourvu de son nouvel Etat avant la mort de Jean-Gaston de Médicis. L'article 4 des préliminaires, concernant l'indemnité de la Sardaigne, est expliqué définitivement par la cession du Tortonnois, du Navarrois et du fief de Langhes. Enfin le roi de France et l'empereur garantissent respectivement toutes les clauses du traité à l'égard des autres puissances qui ne sont contractantes que dans quelques chefs spéciaux, et qui ne se sont rendues garantes que de ces seuls articles.

Pendant que cette grande conclusion se terminait à Vienne, M. le comte de Saint-Severin, au nom du roi, en signait une moins importante à Stockholm. Au moyen de cette convention, il y aura entre la France et la Suède alliance et amitié, moyennant un subside annuel de quatre-vingt-dix mille livres. A ce prix, Sa Majesté Suédoise s'engage à ne conclure, pendant l'espace de dix années, aucun traité avec quelque puissance que ce soit, sans le consentement de la cour de Versailles. Il faut convenir que la politique de la Suède n'est pas chère, quoique cette monarchie donne son amitié par-dessus le marché. Je doute que Gustave Vasa, Gustave-Adolphe, Charles XII, et même Christine, se fussent montrés d'aussi bonne composition. Hélas! s'il y a peu de dignité pour les hommes sans fortune, il y en a moins encore pour les nations dépourvues de richesses : la soumission, chez les peuples comme chez les individus, est une triste conséquence de la pauvreté. Voici une nouvelle preuve de cette vérité affligeante.

Après le départ de leur roi Théodore, les Corses ne tardèrent pas à rallumer le flambeau de la discorde. Les haines particulières, les dissensions domestiques, un moment oubliées pour la conquête du salut commun, furent promptes à se réveiller dès que le danger fut éloigné. N'ayant plus de Génois à combattre, ces insulaires à l'âme

irascible tournèrent leurs armes contre eux-mêmes. Les assassinats de sang-froid recommencèrent dans toutes les parties de l'île. Le Corse, enveloppé de son manteau, sous lequel il cachait sa dague, attendit son compatriote, son parent, au détour d'une rue, au coin d'un bois, au fond d'une gorge, pour lui percer le cœur. On vit plus d'une fois cet homme farouche guetter sa victime dans le temple du Seigneur, et la frapper derrière un pilier auquel l'image du Sauveur était attachée. Le prêtre lui-même, après avoir déposé la sainte étole, courut arquebuser son concitoyen, son frère en Dieu.... Que dis-je! des voyageurs dignes de foi rapportent que souvent ils ont vu une procession se dirigeant, à travers la campagne, vers une madone, objet de la vénération du pays, et se changeant tout à coup en légion combattante à l'aspect d'une autre procession. Alors les deux réunions, naguère animées par des pensées pieuses, s'avançaient l'une vers l'autre la rage dans le cœur. Un combat terrible s'engageait; les bannières, les supports des châsses, les bâtons du dais, la croix même devenaient des instruments meurtriers. On a vu des curés se faire une arme du saint sacrement, en porter des coups sur la tête de leurs adversaires, et faire voler au loin les parcelles de l'hostie consacrée... Le respect dû à la Divinité comprima rarement, dans le cœur de l'homme vindicatif, le sentiment de la vengeance.

Au milieu de cette anarchie, où la population de la Corse se noyait dans son propre sang, les insulaires, qui ne recevaient aucune nouvelle de Théodore, par un motif que j'expliquerai, déférèrent le commandement à Gafforio, dont ils estimaient la valeur et les vertus. Ce chef établit un gouvernement régulier; il parvint à former des tribunaux qui réprimèrent les meurtres et les brigandages; il réussit à réunir, à discipliner quelques troupes, ce à quoi personne n'avait pu parvenir avant lui. Tout, en un mot, annonçait que la civilisation, si lente à jeter des racines parmi les Corses, allait enfin leur faire apprécier ses bienfaits, lorsque les Génois, leurs dominateurs, demandèrent des soldats à la France pour les aider à reforger les entraves de ce peuple infortuné!

Fleury voulut d'abord tenter de faire rentrer doucement les Corses sous le joug qu'ils détestaient : un plan de pacification fut signé à Versailles par le cardinal et par le comte de Liechtenstein, ambassadeur de la cour de Vienne. Ce projet fut porté à Bastia par le comte de Boissieux, neveu de Villars, auquel on donna quelques

troupes pour faire respecter sa mission. Avant l'arrivée de cet envoyé, les Corses avaient déjà adressé une requête au roi ; elle se terminait par ces mots dignes des vieux républicains compagnons du premier Brutus : « Si vos ordres absolus, sire, nous obligent de nous » soumettre à Gênes, buvons à la santé du Roi Très-Chrétien ce calice » amer, et mourons. » Mais ces insulaires s'adressaient à celui des monarques de l'Europe que ses instituteurs ont rendu le plus étranger aux droits des peuples : en fait de prérogatives, Louis XV ne connaît que celles de la couronne ; à ses yeux, tout ce qui ne règne pas n'a que des devoirs.

Boissieux débarqua en Corse le 5 février de la présente année, avec les régiments d'Auvergne, de la Sarre, de Bassigni, d'Ourai et de Nivernais. Gafforio lui envoya sur-le-champ des députés, qui l'assurèrent du respect de la nation pour le roi de France. Ils ajoutèrent « qu'ils étaient prêts à se soumettre à tout ce qu'il lui plairait d'or» donner, persuadés qu'il n'exigerait rien d'eux que de compatible » avec *leurs droits.* » A ce mot, le comte fronça le sourcil, et renvoya les députés sans prendre, au nom de Sa Majesté, aucun engagement.

Le silence du roi Théodore, ou plutôt du baron de Neuhoff, était malheureusement justifié par un motif trop impérieux. Cet aventurier, monarque d'un moment, avait été joint à Amsterdam par ses créanciers, qui, le sachant en possession d'une couronne, mirent provisoirement Sa Majesté Corse en prison pour l'obliger à payer ses dettes.

Malgré un contre-temps si peu propre à inspirer de la confiance aux prêteurs d'argent, Théodore parvint à déterminer quelques juifs établis en Hollande, non-seulement à racheter sa liberté, mais à lui fournir quelque fonds, des armes, des vivres, des munitions, et cela sur la promesse d'accorder à la compagnie que ces juifs se proposaient de former le monopole du commerce de la Corse.

Mais cette négociation, faite par Neuhoff du fond de son cachot, avait été longue, difficultueuse, plusieurs fois rompue et renouée ; ce ne fut que vers le milieu de la présente année que le roi de la Corse put s'embarquer avec les secours qu'il avait obtenus de ses juifs. Il parut à la vue de l'île ; mais les Français étaient maîtres de la terre et les Génois de la mer, Théodore ne put débarquer... Ses sujets, après avoir tenté vainement de favoriser sa descente sur quelque point

de la côte, le virent avec chagrin s'éloigner et se perdre dans le lointain brumeux des mers [1],

Privés de cet appui, les Corses se découragèrent ; ils promirent de porter leurs armes au comte de Boissieux. Peut-être eussent-ils accompli cette promesse si la destinée ne leur eût pas envoyé l'occasion d'exercer leur perfidie. Quelques vaisseaux, partis de Toulon dans les premiers jours du présent mois de décembre, portaient en Corse deux bataillons. Tout à coup ils sont battus par une tempête et jetés sur la côte de l'île, où ils se brisent. Quatre cents soldats et leurs officiers, échappés au naufrage, furent assaillis, maltraités et dépouillés par les habitants. Boissieux voulut aller à leur rencontre; mais, repoussé par des forces supérieures, le comte se vit forcé de se retirer dans Bastia. Cet événement fit éprouver un tel chagrin à ce général qu'il tomba malade, et mourut peu de jours après.

Quelque temps avant cette catastrophe, c'est-à-dire au moment où Théodore partait des côtes de la Hollande pour retourner en Corse, on avait montré à Louis XV, dans les rangs des gardes françaises, un jeune officier qui se disait neveu du monarque aventurier. Ce militaire avait la plus belle figure du monde ; sa taille était superbe ; sa magnifique chevelure blonde lui attirait surtout l'attention de tous ceux qui assistaient à la parade de son corps. Le roi, frappé de la belle prestance de cet officier, s'arrêta un jour devant lui en passant la revue des gardes ; après avoir admiré ses beaux cheveux, Sa Majesté lui fit plusieurs questions, et entre autres celles-ci : « Vous proposez-» vous d'aller voir bientôt le roi votre oncle ? — Oui, sire, répondit » le jeune homme interrogé, à l'instant même où Votre Majesté lui » aura envoyé des ambassadeurs, » Cette réponse, faite avec dignité, blessait un peu la majesté royale ; mais il faut convenir que Louis XV, en faisant l'interrogation, s'était mis au-dessus de ce tact des convenances qu'on se plaît à lui accorder.

Il a paru cette année une comédie qui prendra rang à côté du *Tartufe* et du *Misanthrope ;* M. Piron, dans sa *Métromanie,* s'est élevé au niveau de ces deux chefs-d'œuvre de Molière, c'est-à-dire

[1] Théodore débarqua à Livourne, d'où il se rendit à Londres. Il y vécut longtemps en prison, et mourut dans la misère. — Nul doute que cet aventurier courageux et subtil n'eût réussi à affranchir les Corses si le roi de France ne se fût pas déclaré contre eux.

au-dessus de tous les autres ouvrages de ce grand homme. Force de comique, exactitude du plan, vérité des caractères, tout est là... Ajoutons que nul ouvrage du genre, pas même *le Misanthrope*, n'est écrit en vers comparables à ceux de *la Métromanie ;* cette composition délicieuse rend le nom de Piron immortel.

Il est superflu de dire que le succès de cette comédie est prodigieux ; on la joue tous les soirs sur tous les théâtres de la France. Voilà à cet égard un épisode digne d'être ajouté à ce chef-d'œuvre. Le directeur de Toulouse se hâta de donner *la Métromanie* aussitôt qu'il put se la procurer ; mais M. le premier capitoul fut très-scandalisé de la liberté grande que Piron a prise de ridiculiser un peu les magistrats du Capitole gascon. Le lendemain de la première représentation, il fit venir l'entrepreneur du spectacle.

« Je vous trouve bien osé, lui dit-il, d'avoir fait jouer sur mon théâtre une comédie si impertinente !

— Monseigneur, les Parisiens en sont fous.

— Je le crois bien ; ces gens-là sont fous de tout, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement... Faites-moi venir demain l'auteur de votre *Métromanie.*

— Il est à Paris, monseigneur.

— Bien lui en prend ; mais s'il vous arrive encore de donner sa pièce, je vous fais pourrir en prison.

— Alors monsieur le capitoul n'aura plus de spectacle.

— Vous croyez cela ? Allez, allez, monsieur le drôle, je ne manquerai pas de directeurs qui feront de meilleurs choix que les vôtres. Encore dernièrement vous nous avez donné un *Avare*, comédie de mauvais exemple dans laquelle un fils vole son père.

— Ah ! monseigneur, c'est un des chefs-d'œuvre de Molière.

— Et est-il ici, ce Molière ?

— Monseigneur, il y a tantôt soixante-cinq ans qu'il est mort.

— En ce cas, il est damné, fort heureusement. Mais vous, mon petit monsieur, tâchez de mieux choisir vos pièces ; plus de Molière ni de Piron, s'il vous plaît.

— Plus de Molière !... Y songez-vous, monsieur le capitoul ? Tout le monde ici me jetterait la pierre.

— Du tout ; on n'aime pas à Toulouse les poëtes obscurs. Ne pouvez-vous nous donner les ouvrages de quelques gentilshommes de bon lieu, que tout le monde connaisse ?

— Cela ne se peut, monseigneur, l'esprit des gens à parchemins n'a pas cours à la scène... ce n'est pas assez comique.

— Eh bien, mon petit directeur, nous verrons, nous verrons.

— Moi, monseigneur, je vais voir dès aujourd'hui si une requête au parlement signée de tous les habitants de Toulouse, qui me demandent *la Métromanie*, ne pourra pas lever l'interdiction que vous me faites à vous tout seul. »

En effet, la requête ayant été présentée, le parlement de Toulouse, qui voulait rire le soir, ordonna que la charmante comédie serait jouée, nonobstant et malgré l'opposition de MM. les capitouls. Il fallait entendre les battements de mains et de pieds à ce passage :

Monsieur le capitoul, vous avez des vertiges,
. . . . . .
. . . . . Apprenez qu'une pièce d'éclat
Anoblit bien autant que le capitoulat.

M. le premier capitoul, ne pouvant faire mieux, resta chez lui quand on joua les comédies des *poëtes obscurs* comme Piron et Molière; mais on assure que l'arrêt du parlement, qui voulait rire le *soir*, fit maigrir ce magistrat d'environ deux livres et demie,

Le roi de France ne montre encore que deux passions, indépendamment de son attachement pour la reine, qui n'est qu'une affection conjugale résumée par la naissance de huit enfants. Les deux passions dont je veux parler sont l'amour de la chasse et celui du *tour*. Quelquefois Sa Majesté passe quatre ou cinq heures à enlever des copeaux d'un morceau de bois qu'elle arrondit; et ce monarque est devenu si habile à cet art qu'il pourrait gagner au moins trois livres par *jour* chez un tourneur de Paris. C'est une chose fort digne de remarque : car on parcourrait peut-être toute l'Europe sans trouver un prince régnant qui pût exercer proprement un autre métier que celui de souverain.

Dernièrement le roi donna pour étrennes (1739) à plusieurs de ses courtisans des tabatières tournées par lui-même ; la mode, comme on le pense bien, en est devenue tout de suite générale. Or, imaginez-vous un morceau de rondin qui paraît encore couvert de son écorce; et vous aurez l'idée de ces tabatières, dont la vogue est digne d'être associée à celle des pantins. Rien de grotesque comme de voir un seigneur dont l'habit est couvert d'or tirer de sa poche et ouvrir

d'une main garnie de diamants un petit morceau de bûche valant deux à trois sous..... Cela marquera dans l'histoire de nos ridicules.

La princesse Marie-Louise-Elisabeth de France, fille aînée du roi, a été accordée à l'infant don Philippe, et le roi a déclaré la conclusion de ce mariage le 22 février. En conséquence, les articles préparatoires furent signés le surlendemain par le chancelier d'Aguesseau, le contrôleur général, les quatre secrétaires d'Etat, et le marquis de Las Minas, ambassadeur d'Espagne. Mais la signature définitive du contrat n'eut lieu que le 25 août dans le cabinet du roi, et la célébration se fit le même jour dans la chapelle du château de Versailles. M. le duc d'Orléans, premier prince du sang, épousa la princesse au nom de don Philippe ; le cardinal de Rohan donna la bénédiction. La carrière de ce membre du sacré collége est tissue d'ondoiements, de bénédictions et d'absolutions octroyés à des princes naissants, se mariant ou quittant la vie ; aucun ecclésiastique n'a demandé plus de grâces au ciel en faveur de ceux qui dispensent les grâces de la terre : c'est acheter pour revendre à profit. Après avoir assisté à plusieurs fêtes données à l'occasion de son mariage par le marquis de Las Minas et par la ville de Paris, la nouvelle infante partit le 30 août pour se rendre à Madrid ; et ce ne fut que le 12 octobre que le duc de Tallart la remit, à Saint-Jean-Pied-de-Port, entre les mains des officiers de Sa Majesté Catholique. Il est à remarquer que les grands ne vont pas vite au bonheur conjugal ; ils ne peuvent être heureux que sauf le bon plaisir de l'étiquette..... Pauvres gens illustres !

Dans le temps où les cérémonies du mariage de la princesse Marie-Louise étaient célébrées à Versailles, le roi concluait avec les états généraux de la Hollande un traité de commerce, d'après lequel les commerçants des deux nations jouissent réciproquement, dans les ports de chacune, des mêmes droits, libertés et exemptions accordés aux nationaux. Cette sage disposition lie étroitement les relations commerciales de la France avec la Hollande, qui, au moment où j'écris, possède le plus riche négoce du monde entier.

Cependant la France n'a pas renoncé à soumettre les Corses par la voie des armes. Louis XV, qui d'abord ne fit que se prêter aux vues des Génois, croit maintenant son honneur intéressé à cette soumission. Le marquis de Maillebois, successeur de M. de Boissieux, à

la tête des troupes françaises envoyées contre ces insulaires, les attaqua, le 3 juin, sur les hauteurs de Jacomo et de Bigomo; le lendemain ils avaient mis bas les armes. D'autres détachements français ayant occupé en peu de jours les provinces de Balagna, Serra, Alessandri et Campoloro, tout le pays se trouva soumis, et M. de Maillebois fit publier une amnistie générale. Les chefs corses vinrent trouver ce général, auquel ils remirent leurs épées. Le marquis les leur rendit; mais il exigea qu'ils sortissent de l'île, ce qu'ils firent.

La tranquillité paraissait donc rétablie en Corse; Louis XV, qui apparemment n'a pas lu l'histoire de ce pays, était si convaincu de sa pacification, qu'il créa, au mois d'août, un régiment d'infanterie sous le nom de *Royal-Corse*, dans lequel les habitants de l'île furent admis. Mais, dès le mois de septembre, la province de Balagna avait relevé l'étendard de la révolte, pour faciliter le débarquement d'une cargaison d'armes, de vivres et de munitions que les révoltés attendaient. La demande faite de ce secours, dont les chefs sortis de l'île avaient hâté l'expédition, prouvait bien que ces Italiens n'étaient nullement soumis. Le vaisseau si impatiemment attendu, fut pris, à la hauteur de Porto-Vecchio, par la frégate du roi *la Légère*. Cet événement découragea les bandes armées; elles se rendirent de nouveau à M. de Villemur, qui commandait alors en Corse. On renvoya encore ces perfides insulaires dans leurs foyers; mais, cette fois, l'œil du général resta ouvert sur eux.

Le juif Samuel Bernard, dont les coffres s'ouvrirent si souvent pour secourir la France, mourut au mois de janvier de la présente année, âgé de quatre-vingt-huit ans. Il laisse un avoir évalué à trente-trois millions.

Ce fameux banquier, fils d'un pauvre peintre, avait commencé sa carrière par un mince trafic. Il dut une partie de ses richesses à sa rare habileté, qui toutefois ne descendit jamais à ces subtilités aussi viles que cupides, qui font mépriser la plupart des israélites. Mais l'incapacité du ministre Chamillard, si favorable aux financiers de son temps, acheva de porter la fortune de Samuel Bernard au point d'opulence où il la laisse. Ce banquier, ainsi que ma tante l'a dit quelque part, avait beaucoup plus d'orgueil que de cupidité; depuis la petite comédie d'intrigue jouée à Marly par le feu roi et le contrôleur général Desmarets, pour obtenir de lui un prêt d'argent, il n'en accorda plus que d'après la demande directe de Louis XIV, du ré-

gent ou de Louis XV. Samuel fut anobli[1]; et, certes, il le méritait, si les sentiments généreux sont quelquefois les motifs de cette distinction. L'inventaire des papiers de ce financier prouva qu'il avait prêté par pure bienfaisance la somme énorme de dix millions, qu'il ne s'était point inquiété de se faire rendre, et qui sera perdue pour ses héritiers. Bernard donna à la cour un exemple dont elle se garda bien de profiter : il resta l'ami des ministres après leur disgrâce, particulièrement du garde des sceaux Chauvelin. Ce juif aimait le luxe, et affichait le faste en certaines occasions; mais il était modeste dans ses habitudes domestiques. Sa maison, située place des Victoires, ne révèle nullement l'opulence; il n'y a même pas de cour.

Samuel Bernard, comme tous les hommes, et surtout les hommes riches, avait des manies singulières : j'en citerai quelques-unes. Il fallait que, depuis le lever du soleil jusqu'à minuit, un de ses cochers eût toujours des chevaux attelés à une voiture, et attendît sur son siége et le fouet à la main qu'il plût au maître de sortir. Quand il était en ville, son portier, à peine d'être chassé, devait l'attendre, le guetter en quelque sorte à toute heure, afin d'ouvrir les portes avant qu'il descendît de carrosse, et sans qu'il fût besoin de frapper. A l'heure du dîner, Samuel Bernard exigeait que la soupe fût mise sur sa table à la minute; si le service tardait un instant, il ressortait, allait dîner ailleurs, et les convives qu'il avait invités s'arrangeaient comme ils voulaient. Ce banquier aimait le gros jeu; il faisait toujours *va-tout* au brelan, se plaisant à voir reculer les joueurs moins riches que lui. Une nuit qu'un Hollandais lui avait gagné cinquante mille écus d'un coup de carte, Samuel fut extrêmement piqué, non d'avoir perdu une si forte somme, mais de ce que son adversaire avait osé la tenir. Son dépit alla si loin, qu'il fit jeter à sa porte le gagnant avec une montagne de sacs renfermant la somme perdue, et

[1] Une des filles de Samuel Bernard épousa le président Molé, et la fille de cette dame fut unie à M. de Cossé-Brissac. Il eut un petit-fils prévôt de Paris, qui se faisait appeler le marquis de Boulainvilliers. Une autre fille de Samuel, morte au château de Chenonceau en Touraine vers 1797 ou 1798, avait épousé un fermier général nommé Dupin. Cette dame, à laquelle l'éditeur de ces Chroniques donna quelquefois le bras pour se promener dans son parc, avait été la protectrice et l'amie de J.-J. Rousseau. Un jour madame Dupin, en passant devant la porte de la chambre que ce grand homme occupa à Chenonceau, dit à l'auteur de la présente note : *Tenez, voici la tanière de l'ours de Genève* M. de Villeneuve, receveur actuel de la ville de Paris, est petit-fils de madame Dupin.

le laissa seul au milieu de la rue, livré au premier brigand qui voudrait l'égorger pour s'emparer de son argent. Le Hollandais, aussi flegmatique que le juif s'était montré colère, et sans doute opulent lui-même, s'éloigna froidement, sans s'occuper du trésor déposé à ses pieds. Le hasard ayant voulu que personne ne passât de ce côté pendant le reste de la nuit, les domestiques de la maison retrouvèrent tous les sacs à la porte, qu'ils ouvrirent heureusement aux premiers rayons du jour. Samuel trouva l'originalité du Hollandais plus heureuse que la sienne; il fit mettre la somme dans une voiture, la porta lui-même au joueur, et lui fit agréer ses excuses.

Samuel Bernard était superstitieux: il nourrissait dans son hôtel une poule noire à laquelle il croyait son destin attaché; on prenait, par son ordre, le plus grand soin de cet animal. Parvenue à une vieillesse peu ordinaire à ce genre de volatile, la poule mourut dans les premiers jours de janvier; Samuel ne lui survécut en effet que de trois jours... Il expira victime d'un pressentiment qui ne se réalisa que par l'ébranlement moral qu'il apporta dans la constitution du vieux financier.

L'hiver où nous entrons est comparable à celui de 1709 : même froid, même misère, même disette, sans que pourtant la récolte ait manqué. N'est-il donc personne qui ose représenter à Louis XV que les accaparements de grains au nom du roi font sentir aujourd'hui leur funeste conséquence à la nation? Est-ce gouverner sagement que de faire jeûner les peuples pour enrichir le trésor royal?

Ce n'est pas ainsi que règne le bon Stanislas, que ses hautes vertus ont déjà fait surnommer en Lorraine le *philosophe bienfaisant.* Heureux le souverain qui peut mériter un tel surnom! A peine deux ans se sont-ils écoulés depuis que le monarque polonais est en possession de ses Etats, et déjà ce pays a changé de face. Des institutions utiles se forment de tous côtés; des maisons consacrées au soulagement de l'humanité, d'autres où l'on favorise l'intelligence et le travail, sont ouvertes de toutes parts. Les sciences, les arts, les lettres, encouragés par un prince éclairé, commencent à répandre quelque gloire sur la Lorraine, en même temps qu'on voit s'y développer tous les germes de la prospérité. Tandis que le goût et même une certaine magnificence règnent dans les villes, les campagnes offrent partout l'aisance, qui naît si facilement de l'industrie fécon-

dée par la sollicitude du prince. Les étrangers ne peuvent concevoir que Stanislas, dont les revenus sont si bornés après les longues souffrances de la Lorraine, puisse, sans emprunts et sans faire de dettes, opérer de telles merveilles. Je le conçois bien, moi : un Etat est toujours riche pour faire le bien, quand ses trésors ne sont employés qu'à cela. Fermez dans toutes les cours le canal des superfluités, des dépenses sans fruit, des faveurs gratuites, et nulle puissance ne sera pauvre. Tel est le moyen que le beau-père de Louis XV a pris : les bienfaits répandus sur les Lorrains, voilà ses plaisirs; la bienfaisance, voilà son luxe; les hommes actifs, intelligents, amis de leur pays, voilà ses favoris.

On commence à parler beaucoup dans le monde d'un littérateur nommé *Duclos*, qui vise un peu à l'héritage de la Bruyère, mais qui voit trop exclusivement la société sous le point de vue critique, pour devenir jamais un moraliste impartial. Duclos a de l'esprit, de la vivacité, et possède l'art précieux dans les cercles de conter d'une manière amusante. Souvent il émet et soutient des propositions étranges; mais il les soutient avec une telle adresse, qu'on se laisse, sinon convaincre, du moins abuser volontiers. Duclos disait devant moi, l'autre jour, chez madame de Mirepoix, qu'il n'y avait plus en France que les courtisanes qui se montrassent réservées en propos, et que les femmes les moins honnêtes étaient les plus timorées. Là-dessus notre conteur se mit à enfiler une historiette fort gaie, puis une autre très-leste, enfin une troisième tout à fait graveleuse. « Halte là ! mon cher monsieur, s'écria alors la maîtresse de la » maison, je vois que vous nous croyez aussi par trop honnêtes » femmes. Passez à un autre chapitre. » Je le veux bien, répondit Duclos, et il se mit à raconter la fin tragique de l'abbé de Saint-Cosme.

Cet ecclésiastique, aventurier par caractère, fut envoyé successivement, comme missionnaire, à la Louisiane, au Canada et chez les Natchez. L'histoire ne dit pas au juste le nombre des conversions qu'il fit pendant les deux premières missions; on sait seulement qu'à la troisième ce fut lui qui se laissa, non pas convertir, mais pervertir par une belle reine de sauvages que la vigueur de cet abbé séduisit. Cette princesse, veuve d'un souverain appelé le *Grand Soleil*, offrit sa main à M. de Saint-Cosme, qui l'épousa et devint lui-même Grand

Soleil. L'ancien missionnaire gouverna ses peuples avec beaucoup de sagesse, dit-on; mais, chez les Natchez comme ailleurs, la grandeur a ses vicissitudes : soit que la reine ne se trouvât pas suffisamment échauffée par les rayons d'un Grand Soleil européen, soit que les sauvages se fussent lassés de la domination de leur prince, soit plutôt que ses joues fleuries excitassent leur appétit, ils le massacrèrent un matin et firent un déjeuner de Sa Majesté.

Il y a trop de passions parmi les hommes pour que la paix puisse habiter longtemps un coin quelconque de la terre, et l'ambition des souverains suffirait pour l'en bannir. L'Europe commençait à respirer; Charles VI, dont la force militaire s'était ensevelie dans la tombe d'Eugène, venait de terminer une guerre malheureuse contre les Turcs; il leur abandonnait, par le traité de 1739, Belgrade, la Servie et tout ce qu'il possédait en Valachie. Mais un despote avec lequel les rois ne peuvent traiter, la mort, frappa Charles le 20 octobre dans la cinquante-cinquième année de son règne [1]. Ce prince croyait avoir assuré sa succession à Marie-Thérèse, sa fille unique, par cette pragmatique sanction que toutes les puissances avaient reconnue; mais à peine eut-il fermé les yeux, que toutes aussi songèrent à violer leur promesse. La France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe, envoyèrent des ambassadeurs à Francfort pour décider du sort de la monarchie autrichienne. L'électeur de Bavière prétendait à la totalité de ce vaste héritage; l'électeur de Saxe en réclamait une partie; Philippe V ne se croyait pas moins fondé en droits, comme l'héritier et le représentant de la maison d'Autriche espagnole. Sa Majesté Catholique revendiquait spécialement la grande maîtrise de l'ordre de la Toison d'or, appartenant aux rois d'Espagne, héritiers des ducs de Bourgogne, fondateurs de cet ordre. Louis XV eût pu sans doute élever aussi des prétentions sur la succession de Charles VI, puisqu'il descend en droite ligne de la branche aînée par les princesses femmes de Louis XIII et de Louis XIV. Mais Sa Majesté préfère, dans cette circonstance, le beau rôle d'arbitre à celui de concurrent : c'est bien, si l'arbitrage, qui ne doit rien produire pour la France, ne lui coûte pas plus d'or et de sang que la concurrence n'en coû-

[1] Charles VI mourut des suites d'une forte colique, qu'on attribua, mais témérairement, au poison.

tera aux autres souverains. La générosité est digne d'éloges, mais elle peut faire rire de celui qui l'exerce à son détriment.

Tandis qu'on négociait à Francfort pour faire un empereur, l'Angleterre, plus jalouse de la puissance maritime et du commerce de l'Espagne que de ses droits à l'Empire, attaquait ses vaisseaux sur toutes les mers et ses établissements dans les colonies. Dès le mois de décembre 1739, l'amiral Vernon avait enlevé aux Espagnols la ville de Porto-Bello, entrepôt de tous les trésors du Nouveau-Monde, et s'était empressé de faire raser ce comptoir important. Des corsaires anglais attaquaient, capturaient, brûlaient tous les vaisseaux marchands sortis des ports de Sa Majesté Catholique, et déjà le commerce espagnol souffrait beaucoup de ces hostilités.

La France n'était point en mesure de secourir son alliée : Fleury n'a rien fait pour notre marine. Nous manquons de matelots expérimentés; les anciens officiers se rouillent faute d'activité; il ne s'en forme point de nouveaux; et peu de nos vaisseaux sont en état de tenir la mer. Nous ne pouvions donc pas sans imprudence déclarer la guerre à l'Angleterre, mais dès qu'on apprit dans le cabinet de Versailles les désastres de Porto-Bello, il fut décidé qu'on donnerait à Philippe V tout ce qui pourrait lui être offert sans amener une rupture avec Georges II. Le vice-amiral marquis d'Antui partit de Brest au commencement du printemps avec vingt-deux vaisseaux de ligne et se joignit en Amérique aux forces espagnoles, ce qui contribua à protéger les côtes et les navires marchands appartenant à l'Espagne. L'Angleterre vit avec dépit ce secours donné à ses ennemis, mais elle fut forcée de respecter le pavillon français, ayant toujours un ambassadeur à Paris.

Cependant, nonobstant le congrès de Francfort, l'archiduchesse Marie-Thérèse, en vertu de la pragmatique sanction, s'empara de tous les domaines que lui laissait l'empereur son père; François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de cette princesse, l'aida à prendre possession de ses vastes Etats. Marie-Thérèse se fit reconnaître à Vienne; bientôt les provinces d'Italie et la Bohême lui envoyèrent leur soumission par des députés, et elle se rendit ensuite à Presbourg pour recevoir celle des Hongrois. Cette princesse, aussi adroite avec ces peuples que ses prédécesseurs avaient été maladroits, prêta hautement au milieu d'eux le fameux serment du roi André II, serment repoussé si longtemps par les empereurs, et dont le refus

entraîna deux cents ans de guerres civiles. Cette formule mérite d'être citée; la voici : « Si moi ou quelques-uns de mes successeurs, en » quelque endroit que ce soit, voulons enfreindre vos priviléges, » qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos » descendants, de vous défendre sans pouvoir être traités de re- » belles. » Les Hongrois ont usé deux siècles de ce droit, mais la prudente conduite de Marie-Thérèse lui concilia sur-le-champ l'amour de la nation hongroise, qu'elle mérita d'ailleurs par une affabilité populaire à laquelle ses ancêtres n'avaient point habitué leurs sujets. En général, elle bannit de sa cour cette morgue hautaine, triste apanage de la grandeur allemande, et qui la rend odieuse sans ajouter à sa dignité. Celle qui prit dès lors le titre de reine de Hongrie, abjurant l'usage de l'étiquette, admit à sa table les dames, les magistrats, les officiers que leurs fonctions mettaient en rapport habituel avec elle. Avant son règne, la personne du souverain était une sorte de divinité que les gardes défendaient de regarder en face; on ne pouvait approcher du prince et lui parler qu'après avoir fait preuve d'une noblesse aussi ancienne qu'irréprochable. Marie-Thérèse dédaigna ces sottes formalités; nobles ou non, tous ses sujets purent l'entretenir; son palais fut ouvert à toute heure pour eux; elle enjoignit à ses officiers de ne jamais refuser d'audience.

Cette souveraine fit publier dès le premier moment de son règne que le grand-duc François de Lorraine était appelé à partager les soins de son gouvernement sous le titre de *corégent* : Sa Majesté espérait par cette disposition aplanir la route du trône à ce prince et parvenir à le faire déclarer empereur. Mais la reine de Hongrie manquait de ressources pour soutenir ses propres droits : son trésor était vide; les troupes, qui avaient beaucoup souffert dans la dernière guerre contre les Turcs, suffisaient à peine pour occuper les places qui défendaient l'approche de ses Etats. Ce fut dans cette circonstance qu'un prince allemand, Frédéric II, roi de Prusse, qui venait de monter, comme elle, sur le trône de son père, lui fit offrir l'appui de ses armes et cinq millions de notre monnaie. Frédéric, plus heureux que Marie-Thérèse, avait trouvé son royaume dans une situation prospère : une armée de soixante-dix mille hommes et des coffres regorgeant d'or lui étaient légués par ce Frédéric-Guillaume qui voulut jadis le faire décapiter. La dureté excessive du roi défunt avait eu du moins l'avantage de porter au plus haut point la *disci-*

pline des troupes prussiennes; et l'économie un peu judaïque du même prince met aujourd'hui la Prusse à même de soutenir une longue guerre. Frédéric II, monarque instruit, brave, versé dans la science militaire, et fort ambitieux; est l'homme le plus propre à tirer parti de ces importantes ressources, et ce n'était pas sans intérêt qu'il faisait offrir son argent et son épée à Marie-Thérèse. Il lui demandait pour prix de son alliance la province de Silésie, lui assurant qu'il se faisait fort de lui garantir tout le reste, et d'assurer la couronne impériale au grand-duc de Toscane, son époux.

La reine de Hongrie a l'âme grande : elle refusa de recevoir la loi de Frédéric II, malgré les conseils de ses ministres, qui lui firent prévoir de grands malheurs. A peine la réponse de cette princesse fut-elle parvenue à Berlin, que le roi se mit à la tête de ses troupes et marcha vers la Silésie, qu'il envahit sans coup férir, au milieu de ce mois.

Cette invasion n'est point concertée avec la France, comme le prétendent quelques politiques mal informés. D'abord Fleury se croit encore un peu lié par la pragmatique sanction, et c'est contre son gré qu'on négocie à Francfort; ensuite, le roi ne peut éviter longtemps une guerre avec l'Angleterre, en soutenant à peu près ouvertement les intérêts de l'Espagne; enfin l'envoi d'une armée française contre Marie-Thérèse ne semble pas compatible avec les hostilités maritimes auxquelles nous devons nous disposer. Mais, au moment de partir pour la Silésie, Frédéric dit au marquis de Beauvau, ministre de France à Berlin : « Je vais, je crois, jouer votre jeu; si » les as me viennent, nous partagerons. » Ce peu de mots prouve que, sans être assuré de l'alliance de Louis XV, le roi de Prusse prévoit bien que l'embrasement prochain de l'Europe ne permettra pas à la France de garder la neutralité.

Frédéric, au moment de se mettre pour la première fois à la tête de son armée, vit qu'on avait écrit sur ses drapeaux : *Pro Deo, pro patrid.* « Effaçons *Pro Deo,* dit-il, à quoi bon mêler ainsi le nom de » Dieu, dont la sagesse est infinie, dans les querelles des hommes, » qui certes sont loin d'être toujours sages? D'ailleurs il s'agit d'une » province et non de Dieu. » Le roi donna pour enseigne à son régiment des gardes l'aigle romaine en bronze doré placée au haut d'un bâton. « Ceci, messieurs, dit-il à ce corps d'élite, vous impose l'o- » bligation d'être invincibles comme les Romains. »

Cependant les embarras de Marie-Thérèse se multipliaient : les rois de Sardaigne et de Pologne se mettaient sur les rangs des concurrents à la couronne impériale. D'un autre côté les princes de l'Empire refusaient de reconnaître le suffrage universel de la Bohême entre les mains d'une femme, ils lui contestaient jusqu'au droit de le transmettre au grand-duc son mari, prétendant que ce suffrage ne pouvait être exercé que par le possesseur direct du titre souverain auquel il est attaché. En un mot, presque toutes les puissances qui avaient reconnu, garanti même la pragmatique sanction l'enfreignaient et en attaquaient ouvertement les dispositions. Le prince Eugène avait prévu ce démenti donné à la foi des traités ; sa prédiction se réalise. Ce grand homme connaissait bien la loyauté des cours. Je doute cependant qu'il ait prédit qu'Auguste III, élevé sur le trône de Pologne par Charles VI, se réunirait aux ennemis de Marie-Thérèse pour dépouiller cette fille de son bienfaiteur.

Dans la situation actuelle des choses, le roi, ne pouvant maintenir des troupes en Corse, prévint la république de Gênes qu'il allait retirer celles qu'il avait envoyées dans cette île. Les Génois s'affligèrent de cet avis, mais ils ne purent faire aucune disposition pour conserver la Corse : ils voyaient leur métropole environnée d'Autrichiens ; ils craignaient pour leur propre liberté, et c'était à peine assez de tous leurs efforts pour veiller à la conservation d'un bien si cher à ces républicains. Le marquis de Villemur ayant quitté l'île, les insulaires ressaisirent cette même liberté, qui leur serait rendue depuis longtemps s'ils eussent su marcher unis à sa conquête. Mais l'affranchissement de ce peuple malheureux ne profitera pas encore à sa prospérité : il n'y a d'unanime chez les Corses que leur haine pour les Génois, et les divisions intestines qui déchirent leur patrie les rendent incapables d'entreprendre rien de grand.

La coalition formée contre Marie-Thérèse doit peu compter sur le concours de Philippe V, quoique ce prince soit inscrit au nombre des concurrents à l'Empire. Déjà froissée par la guerre maritime qu'elle soutient difficilement contre l'Angleterre malgré le secours de la France, l'Espagne ne possède qu'une armée faible, mal disciplinée et dont les officiers sont plus habiles à réciter leur bréviaire qu'à diriger les manœuvres. Quant aux généraux, on n'en trouve dans les Etats de Sa Majesté Catholique qu'à la tête des ordres religieux. Chez les Espagnols il y a beaucoup d'énergie parmi les citoyens : il en

existe peu dans l'armée. Tel est l'effet d'un ministère sans vigueur et d'un règne durant lequel le sceptre est littéralement tombé en quenouille. Voici l'occasion de tracer le portrait du petit-fils de Louis XV, que la destinée appela sur le trône de Charles-Quint. C'est une figure historique que ma tante a dessinée jadis d'un crayon léger; je vais la peindre.

Philippe V n'étant encore que duc d'Anjou avait été élevé dans un respect craintif pour le roi son grand-père et dans une soumission presque servile pour le duc de Bourgogne, son frère aîné. Les impressions de la jeunesse s'effacent difficilement, elles ne disparaissent jamais si la moindre cause les entretient. Devenu roi d'Espagne Philippe laissa voir plus de dispositions à l'obéissance qu'au commandement. Ce fut la faiblesse sur laquelle madame des Ursins éleva l'édifice de sa fortune, et la reine Elisabeth pour dominer son mari n'eut qu'à suivre un plan tracé par la favorite qu'elle avait chassée. Rien cependant dans la jeunesse de ce prince n'annonçait en lui des habitudes timides : il portait la tête haute, son regard avait de la fierté, son visage était noble et régulier; il tirait tout le parti possible de sa taille, et sa démarche ne manquait ni d'assurance ni de vivacité. Il existait dans le caractère de ce monarque quelques traits de grandeur; il aimait la guerre, qu'il faisait avec valeur, avec détermination; il portait même cette dernière qualité jusqu'à l'imprudence, car on le vit souvent entrer en campagne sans avoir formé aucun plan; Philippe s'en rapportait aux inspirations soudaines de ses généraux, d'autant plus justes, disait-il, qu'elles seraient plus appropriées à la circonstance et aux mouvements de l'ennemi. Cette doctrine militaire peut avoir son bon côté, mais Sa Majesté Catholique ne contribuait en rien à la mettre en pratique. Dans un jour de bataille ce prince ne payait que de sa présence : s'il se trouvait placé d'abord loin du danger il ne croyait pas sa gloire intéressée à s'en rapprocher; si les chances de la journée le portaient au milieu du feu le plus vif il s'y tenait avec le même calme, la même sérénité que s'il se fût agi d'une revue de ses troupes aux portes de son palais.

Dans les affaires du gouvernement Philippe montra assez longtemps un sens droit, un esprit exact, une mémoire heureuse, une réserve, un penchant au silence qui le servirent quelquefois; mais il ne pouvait vaincre une défiance de lui-même, louable dans un simple particulier, dont elle signale la modestie; blâmable dans un roi, dont

elle trahit la faiblesse et laisse péricliter le pouvoir. Le roi d'Espagne, avant d'être absorbé par la sombre mélancolie qui s'est emparée de lui depuis quelques années, était doué d'une qualité qui seule pouvait le faire régner avec sagesse s'il l'eût mise à profit : il savait connaître les hommes. Mais trop faible pour se servir de cet art dans le choix des ministres, des magistrats, des généraux, Philippe n'usait de son tact observateur que pour étudier les ridicules de ceux qui l'entouraient et s'en amuser ensuite dans son intimité.

Le roi d'Espagne poussa le goût des femmes jusqu'au plus hideux cynisme : un tremblement convulsif le saisissait dès qu'il en apercevait une à sa cour qui excitât ses sens grossiers... souvent on le vit prêt à se précipiter vers elle malgré la présence des assistants ; et certainement ce monarque n'eût point été maître de cette fureur s'il se fût trouvé seul avec l'objet convoité. Philippe faisait parfaitement compatir cette passion avec les pratiques les plus minutieuses de la dévotion ; d'ailleurs les excès de Sa Majesté étaient tempérés par le soin extrême qu'elle prenait de sa santé. Cette sollicitude pour lui-même est devenue depuis dix ans chez ce prince une véritable manie ; c'est elle qui a détruit ce qu'il y avait de raisonnable et presque ce qu'il y avait d'humain en lui. Ce souverain n'est plus qu'un objet de compassion : montrons-le dans cette déplorable dégradation de l'humanité.

L'état habituel du roi d'Espagne est une mélancolie profonde, taciturne, qui souvent dégénère en vapeurs allant jusqu'à la folie, et nulle incommodité apparente ne paraît déterminer cette situation. Alors Philippe ne veut plus quitter le lit : il y reste quelquefois six mois entiers sans se faire raser, sans couper ses ongles, sans changer de linge. Quand sa chemise tombe en pourriture il n'en met une autre que lorsque la reine l'a portée, de peur d'être empoisonné par le contact de cette toile. Quoique toujours couché le roi mange abondamment et digère à merveille ; mais ses repas ne sont point réglés, il les prend à toute heure sans que sa digestion en soit plus mauvaise. La conscience de Philippe est aussi complaisante que son estomac : tantôt il veut entendre la messe, qu'on dit dans sa chambre, à cinq heures du matin, tantôt à midi, tantôt à huit heures du soir ; et si le pauvre chapelain chargé de célébrer ce sacrifice reste jusqu'à cette dernière heure à jeun il faut convenir que son estomac est plus docile encore que celui de Sa Majesté.

Dans ses excès maniaques le roi ordonne qu'on ouvre au milieu de l'hiver les fenêtres de sa chambre à coucher et les fait tenir hermétiquement fermées au mois d'août, de sorte que ses ministres, ses médecins, ses officiers gèlent ou étouffent auprès de lui, ce dont il ne s'inquiète nullement. Par suite de la même singularité Philippe supporte trois couvertures de flanelle dans la canicule, et, rejetant jusqu'à son drap à Noël, il se montre complétement nu, quoiqu'il puisse y avoir des femmes dans sa chambre : on l'a vu plus d'une fois écouter la messe dans cet état de nature et la suivre dévotement sur son bréviaire.

Le Roi Catholique marmotte des prières pendant une partie de la journée. Son lit est toujours couvert de livres de piété ; souvent il oblige la reine à lire des psaumes ou antiennes, qu'il interrompt à chaque instant par les remarques les plus étrangères au sujet qu'il écoute... Un jour, au milieu d'un chapitre du Nouveau Testament, il s'aperçut que sa chienne paraissait tourmentée par une de ces passions impérieuses que la Providence ne prescrit pas aux animaux de cacher pour qu'il y ait au moins entre eux et l'humanité une différence que les écarts de celle-ci font quelquefois disparaître. Soudain Philippe, tout en ordonnant à la reine de continuer sa lecture, envoie chercher un chien et fait accomplir l'œuvre de nature devant cinquante personnes en mêlant à la parole sainte récitée par Elisabeth les plus sales remarques sur le mystère de la reproduction.

Si dans le cours de la période qu'il passe au lit le roi se lève pour satisfaire quelque besoin, il faut le soutenir pour qu'il puisse faire quelques pas; la longueur excessive des ongles de ses pieds rendant sa marche aussi difficile que douloureuse. Lorsque ce prince est couché, il se déchire lui-même en dormant avec ses ongles longs et tranchants, et prétend ensuite qu'on a profité de son sommeil pour le piquer. Dans des accès de mélancolie plus noire, le roi soutient que la douleur résultant des blessures qu'il se fait provient de la piqûre des vers ; qu'il est mort, et qu'il ne conçoit pas pourquoi l'on néglige de l'enterrer. Quand la manie du malheureux monarque est poussée jusqu'à ce point, sa tristesse se change en fureur : il pince, il égratigne, frappe la reine, ses enfants, son médecin, son confesseur; il se mord les bras avec des cris effroyables, et si on lui demande ce qu'il a il répond : *Rien du tout*, puis il se met à chanter.

Après avoir gardé le lit des mois entiers dans la plus dégoûtante malpropreté, Philippe V passe un même espace de temps sans vouloir se coucher, dormant sur son fauteuil, le menton appuyé sur sa poitrine et les jambes pendantes. Durant ces périodes, que les médecins appellent le temps d'exercice du roi, Sa Majesté ne sort cependant jamais de sa chambre, qu'elle se contente de parcourir en tous sens, et ce mouvement suffit pour lui donner un robuste appétit. Le monarque, dans ces jours de grande activité, se nourrit des aliments les plus substantiels, des viandes les plus succulentes; voici son régime : à dix heures du matin, il prend un consommé; à midi, il se fait servir à dîner, mange pendant deux heures et en dort ensuite cinq ou six sans quitter la table; à son réveil Philippe se fait apporter une demi-douzaine de biscuits, qu'il trempe dans du vin de malaga; cela le conduit jusqu'à onze heures; il prend alors un fort consommé, et c'est son dernier repas.

A travers tout cela le Roi Catholique prend des drogues de toute sorte et s'en administre des doses qui tueraient tout autre homme. On l'a vu avaler une boîte de thériaque à la fois pendant plusieurs jours, disant que ses médecins étaient des coquins de soutenir qu'il n'était plus malade tandis qu'il se sentait près de sa mort. Et Sa Majesté répète cela depuis environ quinze ans. On ne conçoit pas comment le petit-fils de Louis XIV peut résister à une telle manière de vivre : il faut qu'il ait un tempérament des plus forts pour supporter le mélange de moyens médicaux, d'intempérance, d'insomnie, de malpropreté et d'autres excès auxquels il se livre. Il y a plus : malgré ses égarements journaliers, Philippe conserve pour les affaires un sens droit et sa mémoire n'est nullement altérée. On lui proposait dernièrement une mesure de gouvernement : « Non, répondit-il, je l'ai déjà » rejetée il y a deux ans. » La nature offre quelquefois d'étranges particularités.

La passion de Philippe V pour les femmes est bien calmée : c'est une grande ressource dont la reine est privée pour dominer son mari. Elle a cherché plus d'une fois, dit-on, à réveiller en lui par des excitants ces désirs sur lesquels se fondait la puissance de cette princesse; mais on ajoute qu'elle a rarement réussi. Elisabeth a surtout échoué dans une circonstance où elle voulait obtenir pour prix de sa complaisance que Philippe travaillât avec Patino, ministre que ce prince a pris en aversion, et que la reine honore d'un sentiment op-

posé. Loin de se montrer tendre, le roi à cette occasion battit rudement la princesse de Parme; la traitant de malheureuse « qui, non » contente d'avoir ruiné le royaume, voulait attaquer son hon» neur et sa gloire. » Pour mieux se convaincre, sans doute, qu'il avait raison, le Roi Catholique, après avoir battu sa femme comme *Sganarelle* du *Médecin malgré lui*, l'obligea à lui demander pardon : il faut être dévot pour avoir de ces idées-là. « Je veux, répète sou» vent ce prince correcteur, je veux qu'elle se défasse de ses *quatre* » *évangélistes* : » c'est ainsi que Sa Majesté appelle Patino, le marquis Scoti, l'archevêque d'Amida, confesseur de la reine, et la camériste Bellegrine; mais, malgré les fréquentes scènes dont ils sont le sujet, les *quatre évangélistes* restent à la cour, parce qu'Elisabeth trouve leur éloquence infiniment plus persuasive que celle du maniaque Philippe V.

Cependant la reine a ses moments de faveur dans l'esprit du roi, quand les remèdes excitants peuvent agir : c'est alors qu'elle profite de son crédit pour obtenir que Sa Majesté fasse couper sa barbe et ses ongles tous les quinze jours.

Tel est l'allié de la France dans la guerre qui se prépare, tel est le prétendant à la couronne de Charles-Quint, telle est la déplorable contre-partie des bienfaits de la monarchie.

La mort précipita Clément XII de la chaire de Saint-Pierre le 6 février de la présente année 1740; le cardinal Prosper Lambertini reçut la tiare le 17 août suivant : c'est le talent, le génie qui succèdent au fanatisme ignorant, à la nullité.

Deux choses occupèrent encore l'attention dans l'année qui se termine, savoir : la tragédie d'*Edouard III*, par Gresset, auteur de *Vert-Vert*, et l'exposition faite au Louvre, pour la première fois, des ouvrages de peinture, de sculpture et de gravure. Cette dernière nouveauté mérite beaucoup d'éloges : c'est de la critique que jaillit la perfection dans toutes les conceptions de l'esprit humain. [La première idée de cette exposition est due à M. Orry, ministre des finances, directeur général des bâtiments; elle se renouvellera chaque année. Mais je ne crois pas que la critique fasse jamais de M. Gresset un tragique distingué : sa pièce manque de vigueur et même de caractère; on ne fait pas une tragédie avec de la grâce, de la malice et du goût, et l'auteur d'*Edouard III* ne possède que cela. Voilà ce que les parodistes de la foire font dire au héros

de Gresset dans un petit opéra-comique intitulé *la Barrière du Parnasse* :

. . . . . .

De plus on blâme en moi des scènes applaudies
Qui firent le succès de tant de tragédies;
Feuilletez avec soin tous nos auteurs fameux,
Mes traits les plus frappants sont formés d'après eux.
Le public bravement, dans son erreur extrême,
Pense que tous mes vers sont faits pour mon poëme;
Mais, soit dit entre nous, c'est jouer de travers,
Mon poëme n'est fait que pour coudre mes vers.

## CHAPITRE XVI.

### 1741-1742.

Mort de Marion Delorme âgée de cent trente-cinq ans. — Détails sur cette courtisane. — Alliance du roi de Sardaigne avec la reine de Hongrie. — Victoire de Molwitz, premier exploit de Frédéric le Grand. — Guerre contre la reine de Hongrie; le maréchal de Belle-Isle. — Conquêtes en Allemagne. — Alarme à Vienne. — Georges II menacé dans le Hanovre. — Il signe un traité de neutralité. — Serment des Hongrois à Marie-Thérèse. — Les dames anglaises offrent cent mille livres sterling à la reine de Hongrie. — Elle les refuse. — Examen de la pragmatique sanction. — Le duc d'Orléans, fils du régent, se démet de ses charges. — Dévotion et galanterie. — *Mon chancelier vous dira le reste.* — Le marquis de Souvré; son caractère; repartie hardie. — Prague; le comte de Saxe; assaut; le brave Chevert. — Couronnement de Charles VII à Prague. — Coup d'œil militaire. — Singulière neutralité du grand-duc de Toscane. — Avantages remportés par nos vaisseaux sur ceux de l'Angleterre. — *La Chercheuse d'esprit*, opéra de Favart. — Le poëte flagellé par des dames. — L'ambassadeur turc Zaïd-Effendi. — Son entrée à Paris; sa réception à la cour. — Hospitalité expansive des belles Parisiennes. — Couronnement de l'empereur Charles VII à Francfort. — Indifférence de Louis XV sur le sort de ses armes. — Désastres de l'armée franco-bavaroise en Autriche et en Bavière. — Le partisan Montzel; sac de Munich. — Nos chances favorables baissent en Bohême. — La princesse de Carignan maîtresse du cardinal de Fleury. — Intrigues pour rendre Louis XV infidèle à la reine. — Marie Leczinska et son confesseur. — La chasteté absolue. — La tendresse bachique. — Rupture des intimités conjugales du roi et de la reine. — Richelieu adopte le rôle de feu l'abbé Dubois. — La comtesse de Mailly; son portrait. — Échec des charmes de cette dame. — Elle revient à la charge et triomphe. — Jalousie du comte de Mailly; on le calme. — Scrupules paternels du marquis de Nesle; on le paye. — Jésuitisme de Fleury. — Défection du roi de Prusse. — Politique puérile de Fleury. — Retraite des maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. — Le

maréchal de Maillebois reçoit l'ordre de marcher en Bohême. — L'armée française est assiégée dans Prague. — Le siége est levé. — La guerre en Italie. — L'évêque de Beauvais; l'escroc mitré. — La philosophie et la botte d'asperges. — Voilà ce que c'est que d'avoir des sœurs. — Avarice de Louis XV. — Madame de Mailly se fait dévote. — Madame de Vintimille seconde maîtresse du roi. — Réponse maligne de Lapeyronie à mademoiselle de Charolais. — Les Anglais échouent aux Indes devant Carthagène. — Vives remontrances dans le parlement anglais. — Retraite de Maillebois sur le Danube. — Le maréchal de Belle-Isle évacue la Bohême au milieu de l'hiver. — Conduite héroïque de Chevert resté dans Prague. — *Mahomet*, tragédie de Voltaire.

La mort de Marion Delorme, arrivée le 5 janvier, deux mois avant l'expiration de sa cent trente-cinquième année, a presque surpris les Parisiens; ils s'étaient habitués à considérer comme impérissable ce vieux monument de la création, et citaient indifféremment les tours de Notre-Dame ou Marion Delorme, s'ils voulaient parler d'un objet à l'épreuve des temps. Cette femme, qui sans doute était la plus âgée de l'Europe, vit le jour sous le règne du bon roi Henri; quoiqu'elle eût moins de cinq ans lorsque ce grand monarque fut assassiné, elle se rappelait fort bien son habit et même ses traits. Marion avait surtout présent à la mémoire le chatouillement un peu dur produit sur son petit visage par la longue barbe du héros; car un jour qu'elle traversait le Louvre avec une de ses tantes qui l'avait amenée à Paris, Sa Majesté, frappée de la beauté de cet enfant, le demanda pour l'embrasser. La vieille amante de Buckingham, du cardinal de Richelieu, de Cinq-Mars et de tant d'autres, se plaisait à décrire la physionomie, la taille, le costume des personnages célèbres qui ont passé devant elle pendant sa longue vie. Elle dépeignait la forme du bonnet qui coiffait Marie de Médicis lorsqu'elle posa la première pierre du Luxembourg, et n'avait pas oublié la soutane un peu sèche que portait Richelieu n'étant que simple abbé. Elle s'en était égayée avec lui quand, vingt-deux ans plus tard, il était plus que roi de France. La courtisane centenaire se souvenait d'avoir promené un matin par la lisière celui qui devait être un jour le grand Condé; cette femme, aussi naïve sur ses faiblesses qu'elle en fut jadis prodigue, vous disait en souriant : « Je vois encore la chambre où, guidant un des dé» buts de ce héros, je mêlai quelques myrtes à son premier laurier. » Les traits de Marion s'animaient quand elle retraçait l'amour de Buckingham pour Anne d'Autriche, les regards veloutés qu'elle arrêtait sur ce bel Anglais, les œillades flamboyantes que la reine

lançait sur elle, Delorme, en signe de rivalité..... « Je me suis bien » souvent reportée à ces preuves d'effervescence amoureuse, ajoutait » la narratrice, lorsque trente ans après j'ai vu cette princesse, la » vue baissée, la tête enveloppée d'une coiffé épaisse, à genoux sur » les dalles de nos églises... » Les yeux de Marion Delorme se remplissaient de larmes dès qu'on essayait de l'entretenir du malheureux Cinq-Mars. « Ah! de grâce, s'écriait-elle, épargnez-moi... Cent » ans[1] n'ont point en passant sur ma vie effacé de mon cœur le sou- » venir de cet infortuné; son adieu murmure toujours à mon oreille » comme un son plaintif, son dernier baiser me brûle encore la » bouche. »

La mémoire de Marion Delorme était une vaste galerie où les peintres vinrent jusqu'à sa mort copier les portraits des notabilités de cinq générations; Sully, Bassompierre, la Noue, Mazarin, Turenne, Colbert, Louvois, Luxembourg, étaient rangés, j'oserai presque dire, étiquetés, dans les souvenirs de Marion; un autre compartiment de sa mémoire renfermait Malherbe, Racan, ménage, Corneille, Molière, la Fontaine, Pascal, Racine, Boileau, la Bruyère, Bossuet, Fénelon; dans une troisième division cérébrale, que la vénérable amante de Cinq-Mars appelait sa galerie galante, se pressaient madame de Comballet, Ninon, la duchesse de Longueville, madame de Chevreuse, la comtesse de Soissons, la maréchale de la Ferté, la tendre la Vallière, la fière Montespan, l'astucieuse veuve de Scarron, l'infortunée Fontanges et tant d'autres, avec les amants qui firent tout à la fois leur réputation, leur déshonneur et leur félicité. Quand un peintre venait consulter Marion sur un de ces personnages, elle disait en se frottant le front : « Attendez que j'enlève la pous- « sière du tableau; » puis elle se mettait à faire le portrait le plus ressemblant, le plus frais, le plus animé : « Je copie la nature, » s'écriait Coypel en laissant courir son pinceau d'après les descriptions de la vieille courtisane. Elle avait vu commencer plusieurs hôtels de Paris qu'on nomme aujourd'hui de vieux édifices; son pied avait foulé en dansant l'herbe du Pré-aux-Clercs, sur lequel s'élève maintenant un quartier populeux de la capitale: je lui ai entendu dé-

[1] Cinq-Mars fut décapité à Lyon en 1642, on sait qu'il était entré dans une conspiration contre Richelieu. Ce jeune homme était grand écuyer de Louis XIII, et périt à vingt-deux ans. On ne peut affirmer qu'il eût épousé secrètement Marion Delorme.

crire les fossés, les remparts, les ponts-levis de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui ne présente plus que la clôture ordinaire d'un couvent.

Marion souriait de pitié lorsqu'elle lisait dans l'histoire du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV les intrigues de Richelieu et les subtilités italiennes de Mazarin. « Pauvre postérité, disait-elle en haussant les épaules, comme ces esclaves à plume t'abuseront... Richelieu! la grandeur de ses vues! ce n'est pas moi qu'on y fera croire. J'ai vu ce cardinal dans l'intimité de l'alcôve; je connais le déshabillé de son caractère; il est grandi par la renommée de tout ce qui dépasse l'homme ingénieux et adroit. Mazarin! c'était un saltimbanque, un sauteur politique, remarquable seulement pour la souplesse de son esprit et de ses reins; se faire assez petit pour se fourrer partout, toujours sauter de manière à se retrouver sur les pieds, voilà tout le mérite de Mancini. »

En 1705 Marion Delorme, veuve en quatrièmes noces de Francois Lebrun, procureur fiscal, fut volée et abandonnée par ses domestiques, qui lui enlevèrent à peu près tout ce qu'elle possédait. Cette dame, parvenue déjà à sa quatre-vingt-dix-neuvième année, ne s'aperçut pas que ces misérables avaient emporté successivement de sa maison linge, habits, dentelles, vaisselle, argenterie, diamants; enfin ils disparurent un matin avec un portefeuille renfermant toute sa fortune en billets payables au porteur, et ne laissèrent que les gros meubles qu'ils n'avaient pu enlever. Marion Delorme, de riche qu'elle était, se trouva réduite à la misère; elle put cependant suffire encore à ses besoins pendant dix-huit ans au moyen de quelques recouvrements qu'elle avait négligés et qu'un ami serviable l'aida à faire. Mais en 1723, privée de toute ressource, elle écrivit à Louis XV à peu près en ces termes : « Sire, Votre Majesté paye des historiens qui mentent sur les temps passés; mais il est dans sa capitale une chronique vivante dont le premier chapitre remonte à 1606; elle vous offrira le langage de la vérité, si Votre Majesté daigne venir la consulter; car cette chronique est un vieux livre vermoulu qui ne peut plus quitter l'ais sur lequel il repose. Marion Delorme a vu, sire, le grand Henri, premier prince de votre illustre maison qui ait régné sur la France; elle a vu Louis XIII, votre trisaïeul; Louis XIV, votre bisaïeul; le Grand Dauphin, votre aïeul; le duc de Bourgogne, votre père; et fut assez alerte encore pour

« aller une des premières remercier le Seigneur, qui vous donna à » la France. Quelque lumière sur les règnes écoulés jaillit de ma » longue existence; mais, sire, c'est une lampe qui demain peut s'é- » teindre, faute d'aliment, si Votre Majesté ne daigne y pourvoir. »

Cette lettre ayant été remise à Louis XV par une main sûre, le jeune monarque voulut voir Marion Delorme; il resta longtemps chez elle avec Fleury, y retourna plusieurs fois, et fit à cette veuve une pension qui lui fut payée exactement jusqu'à sa mort. Marion Delorme demeurait en 1723 quai des Théatins, mais elle est décédée rue de la Mortellerie, dans la maison dite le Paon blanc. Elle fut inhumée dans le cimetière de Saint-Paul sous le nom de Marie-Anne-Oudette Grapin, veuve Lebrun.

Tandis que toute l'Europe se disposait à la guerre, Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, digne héritier de la politique versatile de son père, renonçait à l'alliance qu'il avait contractée récemment avec l'Espagne et la France. Ce prince, qui avait des vues sur le Milanais, s'était d'abord réuni aux ennemis de Marie-Thérèse; mais dès qu'il vit les troupes de Philippe V dans ce pays, il craignit avec quelque raison que la cour de Madrid ne profitât de sa conquête pour ressaisir définitivement cette ancienne possession espagnole. Charles, changeant tout à coup de parti, conclut donc avec la reine de Hongrie un traité par lequel, sans renoncer à la Lombardie, il promit de faire marcher son armée contre la France et l'Espagne. La fille de Charles VI, appréciant à sa juste valeur la détermination du monarque piémontais, sentit bien qu'en acceptant son secours, elle ne faisait que se servir d'un ennemi contre un autre, et que tôt ou tard cet allié perfide, dont les projets étaient évidents, lui retomberait sur les bras. Mais elle conjurait le danger le plus pressant; c'était agir avec sagesse. A peine cet accord fut-il signé que, joignant ses troupes à celles de la princesse autrichienne, Charles-Emmanuel s'empara du duché de Modène, qui ne fut que faiblement défendu.

Dans le même temps Frédéric II, roi de Prusse, achevait de s'emparer de la Silésie, où il était entré dès le mois de décembre. Il occupait déjà les fortes places de Brieg et de Breslau, lorsque le général autrichien Neuperg accourut avec vingt-quatre mille hommes pour s'opposer à la marche du conquérant. Les deux armées se rencontrèrent près de Molwitz, au bord de la petite rivière de Hesse. C'é-

tait le début militaire du monarque prussien âgé de vingt-neuf ans, et la fortune de ses armes faillit périr dans ce premier élan. La cavalerie autrichienne, supérieure en nombre à celle du roi, et pourvue de chevaux plus robustes que ceux des cavaliers prussiens, rompit entièrement les escadrons de ces derniers; ils se replièrent en désordre derrière l'infanterie. La première ligne de celle-ci, prise en flanc, ne put résister; ses rangs forcés se pelotonnèrent en fuyant vers la seconde ligne, qui demeura ferme sur le terrain. Là s'arrêta la victoire des Autrichiens; un feu terrible, auquel chaque Prussien contribua par cinq coups de fusil par minute, joncha bientôt la terre des soldats de Marie-Thérèse; naguère vainqueurs, maintenant vaincus, ils devinrent poursuivis, de poursuivants qu'ils étaient. Le roi, qu'on avait entraîné loin du champ de bataille, y revint au galop, et se mettant à la tête de sa cavalerie, honteuse de son échec, il lui fit reconquérir les trophées d'une action qu'elle avait d'abord compromise. Neuperg fut contraint d'abandonner en toute hâte la Silésie, dont Frédéric II conquit la dernière province.

Dans l'invasion de la Silésie le roi de Prusse avait agi de son propre mouvement, et sans avoir consulté aucune puissance; mais on a vu qu'il jugeait ces hostilités conformes aux projets de la coalition déjà formée par Marie-Thérèse. En effet, la France, l'Espagne et plusieurs princes de l'Allemagne ne s'étaient jusqu'alors occupés à Francfort que d'élever au trône impérial *Charles-Albert*, électeur de Bavière, fils de celui qui partagea si longtemps les malheurs de Louis XIV, et fut dessaisi de ses Etats pour l'amour de ce grand roi. Louis XV avait envoyé au congrès le comte de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, homme adroit, entreprenant, d'une amabilité persuasive, et qui jouait la franchise avec habileté. Non-seulement Belle-Isle parvint à faire proclamer Charles-Albert empereur, mais il réussit à vaincre ou plutôt à dominer la résistance du cardinal de Fleury, qui, dirigeant les affaires à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, éloignait de tout son pouvoir une guerre sous le poids de laquelle il craignait de succomber. Comme cette guerre devait être la conséquence infaillible de l'élection, le vieux ministre s'était opposé à cette dernière dans le conseil; mais il ne pouvait alléguer que le respect dû à la reconnaissance authentique de la pragmatique sanction; et c'est si peu de chose, dans les cours, que la foi jurée! L'élection

et la guerre furent décidées, et vers la fin de juillet une armée de quarante mille Français franchit le Rhin au fort Louis sous les ordres de M. de Belle-Isle, qui des fonctions d'ambassadeur passait à celles de général avec le bâton de maréchal de France. Les forces de l'électeur de Bavière, revêtu sur le papier de la couronne impériale, n'étaient pas plus imposantes que son influence politique : il avait fallu que Louis XV lui procurât tout à la fois de l'argent, des suffrages, des alliés; Sa Majesté devait maintenant lui donner des soldats : c'était payer un peu cher les services rendus à Louis XIV par le père de Charles-Albert. Ce prince, pour comble de faveur, reçut par lettres patentes le titre de lieutenant général du roi de France. L'armée française, grossie de ce que l'électeur avait pu y joindre de Bavarois, pénétra facilement en Autriche; elle s'empara de Passau, de Lintz, et poussa dès le 15 août des partis jusqu'aux portes de Vienne. L'alarme fut grande dans cette capitale; on en ferma les portes, on se prépara à soutenir un siége. De grosses pièces d'artillerie roulèrent avec bruit sur le pavé pour armer les remparts; un faubourg presque entier fut détruit pour favoriser la défense; plusieurs palais à moitié démolis se changèrent en plates-formes sur lesquelles on plaça des batteries. Les habitants de Vienne fuyant leurs foyers couvraient les routes environnantes, et se dirigeaient avec leurs effets précieux vers les montagnes de la Bohême et du Tyrol; d'autres, confiant leur fortune aux flots du Danube, descendaient ce fleuve sur des bateaux chargés de meubles dorés, de riches tentures, d'étoffes diverses, entassés, confondus, et qui par le mélange de leurs formes, de leurs couleurs, peignaient bien le désordre d'idées qui présidait à ce déplacement précipité.

Cependant une seconde armée française, conduite par le comte de Maillebois devenu maréchal de France, s'avançait à grands pas vers le pays de Hanovre après avoir passé la Meuse, le Rhin, et s'être emparée du pays d'Osnabruck. Ce mouvement avait été déterminé par la présence de Georges II, allié de la reine de Hongrie, dans l'électorat de Hanovre à la tête d'une armée d'Hanovriens, de Hessois et de Danois. Resserré entre les troupes françaises et un corps prussien qu'amenait du côté de l'Allemagne le prince d'Anhalt, le roi d'Angleterre sentit qu'il ne pouvait résister à ces forces supérieures, et que son Etat de terre ferme allait être conquis. Il signa un traité de neutralité, que M. de Maillebois fut chargé de conclure au nom du

roi. Sa Majesté Britannique s'engageait à ne fournir aucun secours à Marie-Thérèse, et à ne point s'opposer à l'élection de Charles-Albert. Louis XV promettait de son côté de tenir ses armées à trois lieues au moins de l'électorat de Hanovre, de ne rien exiger de ses habitants, et d'employer ses bons offices pour obtenir les mêmes garanties de Frédéric II.

La nouvelle de cette défection n'abattit nullement le courage de Marie-Thérèse; elle s'était jetée au milieu des Hongrois, ces sujets rebelles de son père, dont un mot de condescendance avait fait les plus dévoués partisans de cette princesse. Les quatre ordres de l'Etat étaient réunis à Presbourg; elle s'élança un jour dans l'assemblée tenant dans ses bras son fils aîné encore au berceau : « Hongrois, » s'écria-t-elle, abandonnée de mes amis, persécutée par mes enne» mis, attaquée par ma propre famille, qui devait me défendre, je » n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage et » dans ma constance... Hongrois, je mets entre vos mains la fille et » le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. » Ce discours attendrit les palatins; il excita leur courage et leur dévouement... Un serment glorieux pour la reine fut prononcé par ces Hongrois la main étendue sur leurs damas étincelants : *Moriamur pro* REGE NOSTRO *Maria Theresia!* s'écrièrent-ils... Mourons pour *notre roi* Marie-Thérèse!...

Ces maîtres du monde, qui du sommet de leurs grandeurs prospères semblent protéger les peuples et s'occuper de leurs intérêts, non par devoir, mais par une sollicitude toute bienfaisante, les voilà dans l'adversité : le droit légal reprend alors, même à leurs yeux, toute sa puissance; ils sentent qu'ils ne peuvent tenir le pouvoir et la force que de ces mêmes nations qu'ils prétendent en des temps meilleurs posséder par concession divine; ils leur demandent secours, protection, consentent à reconnaître qu'ils leur doivent ce qu'ils sont, et que sans elles il ne serait pour eux aucun salut dans le malheur. C'est ainsi que les vérités éternelles apparaissent quelquefois parmi les préjugés de la terre.

En excitant de la sorte le zèle des Hongrois, Marie-Thérèse ne négligeait pas les autres moyens de salut : ses envoyés pressaient l'Angleterre et la Hollande de se réunir enfin à elle; ils rappelaient à ces nations les victoires qu'une semblable coalition avait remportées jadis sur les mêmes ennemis, et flattaient leur souvenir de la

gloire qu'elles avaient eue d'alléger l'Europe de la puissance colossale de Louis XIV. Mais les temps étaient changés : Louis XV n'inspirait pas à ses voisins les mêmes appréhensions que son prédécesseur; ils savaient, au contraire, qu'ils pouvaient attendre beaucoup de sa condescendance, et de cette générosité d'apparat qu'il avait déjà affichée. L'Angleterre et la Hollande prêtaient de l'argent à la reine de Hongrie, mais ils ne lui envoyaient point de soldats. Sous le rapport financier, ce ne furent pas seulement les gouvernements qui se proposèrent de secourir Marie-Thérèse ; des particuliers voulurent aussi s'imposer des sacrifices en sa faveur. La duchesse de Marlborough, veuve du grand homme de ce nom, mort en 1722, obtint des principales dames de la cour de Saint-James soixante mille livres sterling, et joignit à cette somme quarante mille livres sterling tirées de son propre trésor. La reine de Hongrie refusa ce secours, équivalant à plus de deux millions et demi de notre monnaie; elle fit à l'offre des dames anglaises une réponse remplie de politesse, mais dont le sens se réduisait à ceci : « Les souverains s'aident entre eux » de leurs trésors, comme du sang de leurs sujets; mais ce qu'ils re» cevraient des particuliers ressemblerait trop aux dons de la com» passion. »

Dans cette situation, Marie-Thérèse, avec un seul allié, avait à combattre une redoutable coalition formée de la France, de l'Espagne, de la Prusse, de la Pologne, de la Saxe, de la Bavière, et de tous les autres Etats électoraux de l'Allemagne ; l'Angleterre et la Hollande restaient neutres; la reine de Hongrie ne pouvait rien attendre de la Russie, à laquelle les Suédois venaient de déclarer la guerre; la cause de cette princesse paraissait donc désespérée. Ce n'était pas sans quelque légitimité que tant de puissances se coalisaient contre l'héritière de Charles VI; cette pragmatique sanction, sur laquelle s'appuyait tout son droit, s'écroulait au moindre examen : « Les ancêtres de la » reine, disait l'électeur de Bavière dans un manifeste, n'étaient que » des usufruitiers qui n'avaient joui de l'Empire qu'à charge de ré» version sur la branche qui le leur avait donné : Charles VI n'avait » donc pu légalement disposer en faveur de sa fille d'un bien qui » n'appartenait à ce prince que viagèrement. » L'électeur ajoutait « qu'en vertu de cette réversibilité sur la descendance directe de Fer» dinand Ier, l'Empire, à défaut d'enfants mâles de Charles VI, était » dévolu à lui, prince de Bavière; qu'enfin les garanties données par

» les puissances à la pragmatique sanction, fondées sur un système » erroné, devaient cesser du moment que le droit légal était re- » connu. »

Tels étaient en effet les motifs déterminants qui armaient la coalition en faveur de Charles-Albert; coalition à laquelle Frédéric II, après avoir attaqué seul Marie-Thérèse, s'était réuni par un traité du 5 juin, qui lui garantissait la possession de la Silésie. Si l'armée que l'électeur de Bavière et le maréchal de Belle-Isle avaient conduite si rapidement sous les murs de Vienne en eût fait le siége, il est probable que cette capitale, dont la garnison était faible, n'aurait pu se défendre longtemps; mais les généraux de la coalition manquaient de grosse artillerie et de munitions. Il est à présumer que les convois avaient été ralentis par les ordres du cardinal de Fleury: ce ministre, entraîné malgré lui dans le parti de la guerre, voulait du moins éviter que toute la succession autrichienne tombât au pouvoir de Charles-Albert; en gagnant du temps, il espérait pouvoir la diviser. Vienne ne fut point assiégée.

La guerre n'excite nullement l'ambition de M. le duc d'Orléans, qui, sous ce rapport, ne ressemble point à son père. Loin d'aspirer à l'honneur de commander les armées, ce prince vient de remettre au roi sa charge de colonel général de l'infanterie. Il a déclaré aussi à Sa Majesté qu'il abandonnait le conseil; qu'ayant le bonheur d'être inspiré d'une pieuse vocation, il allait se retirer à Sainte-Geneviève, et qu'il s'y livrerait sans distraction à la prière. Sans distraction! c'était beaucoup dire; car, malgré sa retraite, M. d'Orléans continue de donner des soins à cette madame de Gontaut qui forma vainement, il y a quelques années, des projets ambitieux sur le cœur du roi. Son Altesse passe presque toutes ses soirées chez cette dame, en tiers avec le comte d'Argenson, son chancelier. Mais, la vie claustrale à laquelle le prince s'est assujetti exigeant qu'il se retire de bonne heure, il laisse ordinairement M. d'Argenson chez madame de Gontaut, et quelquefois il dit en sortant à celle-ci : *Mon chancelier vous dira le reste.* Après quelques jours de ce manége moitié dévot, moitié profane, l'officier de Son Altesse s'est cru en effet obligé de continuer très-intimement la conversation de son maître; la favorite n'a pas tardé à s'apercevoir qu'*en disant le reste* il s'exprimait beaucoup mieux que le duc d'Orléans lui-même, et elle a bientôt autorisé M. le

chancelier à se charger des communications en entier, au lieu de se borner à les finir.

Tout le monde ne se livre pas à l'abnégation de grandeur militaire que M. le duc d'Orléans affiche, lorsque l'Europe est en feu. Le marquis de Souvré voulait obtenir un commandement supérieur, mais ce gentilhomme ne se trouve pas sur la voie des grâces. Son humeur est ouverte, franche, sans retenue, ce caractère ne fait que des ennemis à la cour; Louis XV lui-même ne favorise point les gens qui se mettent à leur aise avec lui. Feu le maréchal de Villeroi a tant répété à ce monarque qu'il était le maître absolu de la France et de ses habitants, qu'il a fini par le croire, et le seigneur assez hardi pour parler familièrement à Sa Majesté en est reçu comme un barbet qui met ses pattes crottées sur les genoux de son maître. Souvré n'a donc point obtenu son commandement; piqué de ce refus, qu'il regarde comme un déni de justice, le marquis avait promis de s'en venger par un de ces traits de franchise qui déplaisent tant au roi, et il a tenu parole. Louis XV, en se rendant chez la reine, rencontra hier, dans les appartements, M. de Poyanne : « Je viens de vous donner » un régiment, lui dit-il. — Oh! oh! s'écria avec une feinte surprise » M. de Souvré, qui se trouvait là, vous le savez donc, sire ? » Rien ne pouvait être plus désagréable à Sa Majesté que cette saillie, en ce qu'elle donnait à penser aux courtisans que Fleury nommait encore à tous les emplois. Le roi tourna le dos au malin critique, et s'éloigna très-mécontent, sans écouter les remercîments du nouveau colonel.

J'ai dit que le cardinal ministre n'avait point mis M. de Belle-Isle en mesure de faire le siége de Vienne ; cette capitale fut seulement investie quinze ou vingt jours, après quoi l'électeur de Bavière et le maréchal français passèrent le Danube et marchèrent vers la Bohême. Marie-Thérèse faisait avancer toutes les forces dont elle pouvait disposer, afin d'éloigner ses ennemis du centre de l'Autriche; elle avait même rappelé le général Neuperg, opposé en Silésie au roi de Prusse : ce qui laissait ce prince paisible possesseur du pays. Mais ce mouvement de troupes n'avait point empêché Charles-Albert de recevoir, à Lintz, le serment de fidélité des Etats d'Autriche ; dix mille hommes restés dans cette place, sous les ordres du marquis de Ségur, devaient conserver la conquête des alliés.

L'armée franco-bavaroise s'arrêta, le 23 novembre, sous les murs de Prague. Après une marche longue et difficile, les soldats étaient harassés et manquaient de vivres ; la capitale de la Bohême pouvait leur en fournir... Il fallait donc l'enlever d'assaut, ou succomber au besoin. Rien de plus puissant que l'aiguillon de la faim : cette grande ville fut conquise dans la seule nuit du 25 au 26. Le grand-duc de Toscane, qui s'avançait à marche forcée pour la défendre avec trente mille hommes, ne put arriver à temps ; il était à cinq lieues de Prague quand l'électeur s'en rendit maître. La ruse, si souvent préférable à la force, eut tous les honneurs de ce succès; décrivons. Une attaque faite sur un point, avec un grand fracas d'artillerie, avait attiré toute la garnison, qui n'était composée que de trois mille hommes. En ce moment, le comte Maurice de Saxe, nommé lieutenant général en 1736, faisait poser une échelle du côté opposé à celui de l'attaque. Cette partie du rempart était déserte; la nuit était sombre; un silence profond régnait dans les rangs français. M. *de Chevert*, lieutenant-colonel du régiment de Beauce, monte le premier; une seule sentinelle se présente à lui... Un coup d'épée dans la gorge éteint le cri d'alarme qui va s'en exhaler. Bientôt la ligne d'escalade a fourni deux mille hommes, on marche à petit bruit vers la garnison; surprise par derrière, elle met bas les armes, et se rend à discrétion. Au point du jour, les habitants de Prague apprennent avec une indicible surprise que dix mille Français ou Bavarois sont dans leurs murs. Le soir même, Charles-Albert fit son entrée à Prague ; peu de jours après, il y fut couronné.

Cependant Frédéric II, rendu libre de ses mouvements par la retraite du comte de Neuperg, avait combiné ses mouvements avec ceux du maréchal de Belle-Isle; il s'était emparé de la Moravie, province située entre la Silésie et la Bohême, et pouvait au besoin lier ses opérations à celles de l'armée franco-bavaroise. Voyons ce qui se passait sur d'autres parties du théâtre de la guerre.

L'Espagne a fait passer en Italie plusieurs corps de troupes dont le commandement supérieur est confié au duc de Montemar, seul général que Sa Majesté Catholique puisse opposer à ses ennemis. Une singularité digne de remarque, c'est que le grand-duc de Toscane, mari de la reine de Hongrie, neutre dans la cause de sa femme et de ses enfants, s'est vu contraint de livrer passage sur ses Etats aux ennemis armés contre cette souveraine.

Toujours couverte de l'olivier trompeur de la paix, l'Angleterre poursuit sur les mers les vaisseaux de nos alliés ; elle s'en empare au mépris du droit des nations. Cette puissance attaque aussi les nôtres, mais ce n'est pas avec le même succès. Une escadre anglaise stationnée à la Jamaïque ayant feint de prendre des vaisseaux français sortis de Saint-Domingue pour des vaisseaux espagnols, leur livra bataille vers le milieu de janvier. Le chevalier d'Epinay, qui commandait cette division, composée de quatre voiles seulement, ne recula point, quoique les ennemis en eussent six. Malgré la double supériorité du nombre et de la force des bâtiments, les Anglais, démâtés et faisant eau de toutes parts, furent obligés de se retirer, après avoir fait des excuses au commandant français. Celui-ci leur fit répondre que, sans la modération qui lui était recommandée par le ministère du roi, il aurait poussé le combat jusqu'à la dernière extrémité. Au mois d'août suivant, les vaisseaux de Sa Majesté, *le Borée*, *l'Aiguillon* et la frégate *la Flore* furent assaillis, à l'entrée du détroit de Gibraltar, par quatre vaisseaux et une frégate de Sa Majesté Britannique. Nonobstant cette inégalité de forces, les vaisseaux du roi combattirent trois heures et se retirèrent sans le moindre désavantage.

Tel est l'usage ordinaire du cabinet de Saint-James : faire la guerre sans la déclarer, et profiter tout à la fois de ses chances et des bienfaits de la paix. Il est douteux que l'Angleterre s'honore aux yeux de l'Europe par une semblable politique.

Il y a loin de ce qui se passe dans l'arène sanglante que je viens de parcourir aux jeux riants de la scène; j'y dois cependant revenir pour remplir ma tâche. On a joué cette année avec un grand succès, à la foire de Saint-Germain, *la Chercheuse d'esprit*, opéra-comique de M. Favart. Cette pièce n'est pas la première de son auteur; il en a fait représenter déjà un assez grand nombre sur les théâtres des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. M. Favart n'avait pas plus de quinze ans lorsqu'il tenta son premier essai dramatique; mais jusqu'ici ce jeune poëte ne s'était pas élevé au niveau de Panard, que l'on pourrait appeler le Molière du Vaudeville. *La Chercheuse d'esprit* est une composition remplie de grâce, de naturel et d'esprit; elle a suffi pour mettre Favart hors de ligne, ainsi que le prouve ce quatrain :

Il est un auteur en crédit
Qui dans tous les temps saura plaire;

Il fit *la Chercheuse d'esprit*,
Et n'en chercha point pour la faire.

Le mérite de cet opéra-comique eût donc suffi pour justifier la vogue qu'il obtient; mais une scène épisodique, jouée derrière le théâtre pendant une des représentations, a porté dans tous les salons et jusque dans les petits appartements de Versailles le renom de *la Chercheuse d'esprit*.

Les principaux vaudevilles de l'ouvrage furent parodiés, dès son apparition, par un bel esprit du grand monde, qui dans ses couplets n'épargna point la malice, et pour rendre sa critique plus piquante il la fit porter à-plomb sur toutes les actrices qui jouent dans la pièce. Ces dames, indignées de la licence poétique d'un rimeur qui, à l'égard de plusieurs d'entre elles, était un petit ingrat, se réunirent un beau jour pour méditer une vengeance égale au moins à l'injure. Celle que la confiance commune avait mise à la tête du complot, bien fixée sur ce qu'elle devait entreprendre, fait guetter l'ennemi, qui ne manquait guère le spectacle de la foire Saint-Germain; informée, un soir, qu'il est à l'amphithéâtre, elle va se placer à ses côtés, lui parle de sa chanson, et le comble d'éloges sur cette œuvre spirituelle. « Vous ne m'avez pas ménagée, ajoute-t-elle en » riant, mais je suis bonne princesse, j'entends à merveille la rail- » lerie, et je ne saurais me fâcher quand les choses sont dites avec » autant de finesse et d'esprit. Il y a de mes compagnes qui font les » bégueules, je veux les désoler en leur chantant moi-même vos cou- » plets publiquement. Il m'en manque quelques-uns, soyez assez bon » pour venir les écrire dans ma loge. » Le jeune homme, qui peut-être voit une bonne fortune dans ce rendez-vous, suit l'actrice entre les deux pièces, sans se douter qu'un piége est caché sous le ton d'affabilité de la perfide. Sa confiance commença à se démentir quand il vit toutes les actrices du théâtre réunies dans la loge de celle qui l'amenait. Essayant toutefois de faire bonne contenance, il demanda une plume.

« En voici plusieurs! s'écrièrent les comédiennes en tirant de longues poignées de verges de leurs poches.

— Bon! bon! vous voulez rire, mesdames; mais je suis pressé, donnez-moi du papier.

— Non pas, reprirent les actrices, c'est nous qui allons écrire sur vélin... Bas la culotte.

— En votre présence, mes belles dames ! répondit le chansonnier en riant ; il est vrai que, pour quelques-unes d'entre vous, il n'y aurait rien de nouveau...

— C'est possible, reprit la directrice du complot ; mais aujourd'hui... c'est différent. Il s'agit d'écrire ; nous vous avons montré les plumes, découvrez-nous de bonne grâce le papier... Ou ces longues paires de ciseaux couperont le vêtement, au risque de ce qui pourra arriver.

— Ah çà ! mais c'est une plaisanterie ! dit le poëte, qui ne riait plus.

— Du tout, monsieur, répondirent en chœur toutes les beautés offensées, c'est un châtiment ; et si vous tardez une minute... Sur ce, dix paires de ciseaux terminèrent, en paraissant, le sens de cette déclaration.

— C'est trop de retard, s'écria une grande femme aux yeux noirs qui jouait les soubrettes. Puis, par une impulsion inattendue, elle renversa le chansonnier sur un canapé.

En moins de rien le pauvre garçon fut dépouillé du rempart qui défendait le prétendu *vélin* contre la fureur des assaillantes.

« Maintenant, mesdames, poursuivit la directrice, ferme à la besogne. Et soudain une terrible fustigation tomba sur la partie la plus bombée de l'infortuné rimeur.

— Grâce ! grâce ! mesdames, s'écriait-il d'une voix déchirante.

— Non, non, répondait la grande soubrette, il faut que nous écrivions notre satire à l'*encre rouge*... Et les verges de redoubler.

— Allez, monsieur, allez maintenant faire des couplets sur cette aventure, dirent les comédiennes après avoir cessé de frapper. » Elles jetèrent ensuite notre poëte fustigé dans le corridor, d'où il se sauva comme il put sa culotte à la main ; mais ce ne fut pas sans escorte : une foule nombreuse, ameutée par les correctrices, attendait leur victime aux portes du théâtre ; il dut traverser voile au vent cette cohue moqueuse, qui l'accompagna jusque chez *lui* au bruit des huées et des brocards. Cet homme fut si honteux de cette catastrophe, que, n'osant plus se montrer, il partit, trois jours après, pour les Iles, et l'on n'a pas eu encore de ses nouvelles.

L'année 1742 a été ouverte à la cour par la réception de Zaïd-Effendi, ambassadeur de la Porte Ottomane, qui arriva à Paris le 7 janvier et reçut sa première audience du roi le 11. L'entrée de ce

musulman dans la capitale eut beaucoup d'éclat : quoiqu'il fît ce jour-là un froid très-piquant, une foule immense brava l'intempérie de la saison pour satisfaire cette curiosité poussée, chez les Parisiens, jusqu'au mépris du danger et même de la souffrance. Mais les nombreux esclaves qui formaient la suite du seigneur turc durent ressentir plus vivement encore que les curieux l'impression de la gelée, car ils étaient vêtus comme ils le sont sous le beau ciel de l'Orient. Zaïd-Effendi est un homme de cinquante-cinq ans, d'une taille moyenne et d'une physionomie respectable ; son œil est vif et spirituel; son maintien a de la noblesse, de la gravité. Nos érudits ont été surpris du fonds d'instruction que possède ce mahométan, dont la grâce, l'aménité, l'enjouement, la politesse, autant que ses connaissances variées, feraient beaucoup d'honneur à un courtisan de Versailles. Du reste, l'envoyé du Grand Seigneur est un Turc philosophe, riant sans cesse du Coran, appelant Mahomet un homme habile, et buvant du vin de Champagne ou de Bourgogne en excellent chrétien.

Le séjour de Zaïd à Paris donne lieu au renouvellement d'une partie des scènes variées qui ont marqué, il y a bientôt vingt-sept ans, l'ambassade du prétendu diplomate persan : on le visite chez lui ; on veut le voir manger, boire, fumer. Mais il exige moins de la complaisance de nos dames que le jésuite-comédien de 1715; convenons aussi que nos belles Parisiennes, peu jalouses d'apprécier ses connaissances en histoire, en géographie, en physique, en astronomie, lui montrent une sorte de froideur justifiée par ses cinquante-cinq ans. Mais si les rides naissantes de l'ambassadeur effrayent notre belle jeunesse féminine, ce diplomate est accompagné d'une foule d'officiers au teint brun, aux yeux noirs, aux sourcils épais, dont l'aspect répond bien à l'idée que plusieurs de ces dames se font de la puissance musulmane. L'ambassade de Zaïd a déjà donné matière à bon nombre d'aventures galantes, et l'on chante partout que ces messieurs

Portant un turban sur la tête
Nous ont fourni plus d'un chapeau.

Quant aux esclaves, on ne voit qu'eux dans nos tavernes, où ils s'enivrent en vrais croyants... aux vertus du bon vin.

Au milieu des réjouissances données à la cour pour la réception de l'ambassadeur turc, on a reçu des nouvelles de Francfort, où

l'électeur de Bavière et M. de Belle-Isle malade sont revenus après la prise de Prague. Il est à remarquer que dans cette circonstance le maréchal ministre plénipotentiaire du roi a fait une entrée comme un souverain, et que le prince sur la tête duquel on allait placer la couronne impériale semblait faire partie de la suite du général français. Charles-Albert, reconnu l'an dernier archiduc d'Autriche à Linz, proclamé ensuite roi de Bohême à Prague, a été déclaré, le 4 janvier de la présente année, roi des Romains, et le 12 février l'électeur de Cologne son frère, commis par la diète d'élection de Francfort, l'a couronné empereur sous le nom de Charles VII.

Satisfait d'avoir fait, ou, pour m'exprimer plus convenablement, d'avoir nommé un empereur, Louis XV restait fort indifférent sur ces événements de la guerre qui pouvaient rendre l'élection dérisoire. Sa Majesté fut trois semaines sans se faire rendre compte de ce qui se passait en Bohême, en Bavière et de l'autre côté des Alpes. Il y a là cependant de quoi tenter la curiosité : plus de cent mille Français engagés en Allemagne et en Italie, des dépenses énormes qui ont nécessité le rétablissement temporaire, dit-on, de l'impôt du dixième des revenus; la nécessité de soutenir avec honneur une tâche qu'on s'est imposée avec orgueil, voilà des motifs suffisants pour exciter un peu plus la sollicitude de Sa Majesté.

Il y a loin, très-loin du commencement de succès que nous avons obtenu au triomphe décisif. Le roi de Prusse, poursuivant sa marche victorieuse, s'est emparé de la ville et du comté de Glatz; les Autrichiens, inquiétés par la proximité d'un corps français marchant sous les ordres du duc d'Harcourt, ont levé le siége de Straubing, et le comte de Saxe a pris la forteresse d'Egra. Mais n'oublions pas que le prince Charles de Lorraine, auquel le grand-duc de Toscane son frère a remis le commandement des troupes autrichiennes en Bohême, occupe ce royaume avec trente-cinq mille hommes, et que les habitants se sont presque généralement déclarés pour lui, nonobstant le couronnement de Charles-Albert à Prague. D'ailleurs l'armée franco-bavaroise est dispersée sur une surface trop étendue pour faire la guerre avantageusement de ce côté ; ajoutons qu'elle manque de cavalerie, ce qui la met souvent dans le cas de voir ses communications avec l'Autriche, la Bavière et le pays où se trouve Frédéric II, coupées par des nuées de Croates, de talpaches, de pandours et de housards. Ces partisans, qui ne paraissent jamais en ligne, pourraient

être comparés à ces moustiques trop faibles pour se rendre redoutables, mais assez incommodes pour fatiguer le voyageur auquel ils s'attachent.

Si notre situation en Bohême n'autorise point une complète obscurité, c'est avec une véritable frayeur qu'il faut considérer le malheur de nos armes, déjà réalisé dans la haute Autriche et surtout en Bavière. L'autrichien Kevenhuller, à la tête de vingt mille hommes, venait de conquérir tout l'Etat électoral de Charles-Albert, Etat entièrement dégarni de troupes, et que n'ont pu défendre, avec un faible corps de dix mille Français ou Bavarois, le comte de Ségur et le lieutenant général Minuzi. Incapables de tenir la campagne contre des forces doubles des leurs, ces officiers ont dû s'enfermer dans Linz; mais, bientôt assiégée par le grand-duc de Toscane, cette place mal fortifiée n'a pu résister longtemps, et M. de Ségur a été contraint de la rendre après une défense aussi sanglante qu'inutile. La garnison, en capitulant avec tous les honneurs de la guerre, s'est néanmoins engagée à ne pas servir d'un an contre la reine de Hongrie : voilà donc dix mille hommes neutralisés.

Cet événement devait entraîner la perte de la haute Autriche, et cette conséquence a été immédiate. Pendant ce temps, le partisan Steins, pénétrant dans la Bavière par le Tyrol, ouvrait cette route à un autre aventurier nommé Montzel, qui avec moins de cinq mille hommes s'empara de Munich le quatrième jour de cette invasion. Montzel se conduisit dans cette capitale en brigand plutôt qu'en vainqueur : il pilla les palais, les maisons de plaisance du souverain, en enleva jusqu'aux tentures, tandis que ses soldats violaient les dames d'honneur, les femmes de chambre, les demoiselles de compagnie. Des officiers du corps de ce partisan obligèrent ces dames à coucher avec eux dans le lit même de l'électrice, dont ils enlevèrent ensuite les draps. Les maisons particulières ne furent pas plus respectées : cette soldatesque effrénée y exerça des cruautés inouïes sur les habitants qui voulurent essayer de défendre ce qu'ils possédaient de plus cher, l'honneur de leurs femmes, de leurs sœurs, de leurs filles. Le barbare Montzel quitta Munich après y avoir commis et fait commettre toutes ces horreurs. Il ne restait pas dans cette ville une seule vierge au-dessus de l'âge de douze ans. On n'y aurait pas trouvé un seul mari dont la femme n'eût pas assouvi la brutalité de cinquante soldats au moins pendant le séjour des conquérants. Plus de cent in-

fortunées Bavaroises moururent des suites des violences qui leur avaient été faites. Je voudrais bien qu'on ne prît point pour une méchanceté ce qui me reste à ajouter sur ce rapt général : aucune religieuse ne fut malade ; Dieu avait fait une grâce spéciale à ses pieuses servantes, afin de convaincre les indévots.

C'est ainsi que Charles VII perdait ses Etats en acquérant, par un triste retour, plusieurs centaines de sujets au mépris de l'hymen pendant que la diète d'élection lui décernait la couronne impériale. L'insigne éclatant d'une grande puissance brillait sur son front, et quelques misérables coureurs brisaient son trône électoral, polluaient la couche de sa femme, et se riaient, en buvant le vin de ses caves, du vain titre d'empereur qui ne pouvait arrêter leurs attentats.

Tant de malheurs peuvent encore s'accroître par les désastres probables de nos armées en Bohême : le maréchal de Belle-Isle, retenu à Francfort par sa maladie ; Charles VII lui-même, qui s'y trouve confiné par de nombreux partis autrichiens poussés jusqu'aux bords du Mein, ne commandent que de loin, et à l'aide de communications difficiles, les troupes opposées au prince Charles de Lorraine. Il y a plus, la mésintelligence se glisse insensiblement dans cette armée : les Saxons se plaignent des Prussiens, les Bavarois se montrent jaloux des Français ; des troubles graves peuvent d'un moment à l'autre éclater dans ces rangs formés de diverses nations. Il faut ajouter à ces sujets trop réels d'appréhension que la Suède, qui, l'année dernière, avait déclaré la guerre à la Russie pour l'empêcher de secourir Marie-Thérèse, vient d'être forcée de conclure la paix. Sa Majesté Suédoise, après des tentatives malheureuses, avait laissé enfermer son armée à Helsingfors, où elle risquait d'être prise au premier moment. Dans cette position désespérée, le roi dut signer un traité, ou plutôt une capitulation, pour obtenir le retour de ses troupes à Stockholm. Or, la Russie pouvant à la suite de ce traité disposer de l'armée qu'elle employait contre les Suédois, ne l'enverra-t-elle pas en Allemagne pour soutenir la reine de Hongrie, et ne doit-on pas craindre que Frédéric II, rappelé dans ses Etats par ce nouvel ennemi, n'enlève au corps franco-bavarois l'apppui qui seul lui fait conserver quelque avantage sur le prince Charles de Lorraine ?

Du reste, Marie-Thérèse, puissamment secondée par l'or de l'Angleterre, de la Hollande, de Venise, par le dévouement de ses sujets, mais surtout par sa fermeté, sa constance inébranlables, Marie-Thé-

rèse a pour elle tout ce qui donne la victoire : l'argent, l'ardeur des troupes et l'amour des nations. Cette princesse fut saisie, il y a quelques mois, des douleurs de l'enfantement, lorsqu'elle fuyait de ville en ville, de bourg en bourg : « Je ne sais, écrivait-elle alors à la » duchesse de Lorraine sa belle-sœur, je ne sais s'il me restera une » maison pour faire mes couches. » Rien n'excite l'intérêt comme une femme courageuse... La politique d'une forte partie de l'Europe est contre la reine de Hongrie, mais elle triomphera, je crois, par la conquête des cœurs.

Cette conquête des cœurs, qui donne tôt ou tard raison aux souverains sur leurs sujets, et même sur leurs ennemis, joue parfois de bien mauvais tours dans les liens du mariage, et les têtes couronnées n'en sont point exemptes ; Marie Leczinska, reine de France, l'éprouve à son tour.

C'était le soir ; le vieux cardinal de Fleury, débarrassé pour quelques heures du fardeau des affaires, se reposait chez la princesse de Carignan, sa maîtresse, dont j'ai négligé de parler jusqu'ici, parce que la maîtresse d'un homme de quatre-vingt-neuf ans ne peut exercer qu'une faible influence dans les actions de sa vie. En effet, cette dame n'a point l'allure d'une favorite : Son Eminence la consulte souvent, lui confie quelquefois les secrets de l'Etat ; mais elle a compté quarante-cinq hivers, elle n'est plus belle, il est loin de sa pensée de vouloir gouverner. La princesse tiendrait néanmoins à ce que le cardinal gouvernât jusqu'à sa mort. C'était donc un soir, auprès du feu, que ce couple aux passions refroidies parlait de l'amour singulièrement prolongé de Louis XV pour la reine. « Il serait ur- » gent, mon cher cardinal, disait madame de Carignan, de rempla- » cer dans le cœur du roi cette flamme qui doit être près de s'éteindre. » Sa Majesté n'a que trente-deux ans : quelle révolution n'aurions-nous » pas à craindre, si un amour brûlant, un amour à la manière de » celui de Louis XIV pour la Vallière, allait faire irruption dans ce » cœur naïf! Il faut, mon cher cardinal, prévenir l'événement ; et le » vrai moyen, c'est de donner au roi une maîtresse de notre main. » Nous choisirons une femme, qui, satisfaite du département des » plaisirs, ne songera pas à vous disputer celui des affaires ; extré- » mité vers laquelle vous courez, si vous laissez jeter le grappin sur » Sa Majesté par une des sirènes ambitieuses dont la cour est remplie. » J'ai mûrement étudié la comtesse de Mailly, dame du palais de la

» reine : c'est une femme ardente, elle aime Louis XV; je ne lui » connais que l'ambition du lit : je crois qu'elle nous convient à tous » égards. Madame de Mailly n'est pas très-jeune, mais les nouveaux li- » bertins recherchent les maîtresses expérimentées : elle n'est pas belle, » mais un dogue qui a faim se jette sur tout. Que pensez-vous de mon » projet, monsieur le cardinal? — Mais, princesse, répondit Son » Eminence, je le trouve fort bien conçu, il est surtout fondé sur » une probabilité instante, car je crois m'être aperçu depuis long- » temps que le roi ne couche pas souvent chez la reine; que, même » lorsqu'il y couche... Un premier ministre, voyez-vous, doit tout » savoir... Ainsi, tout bien considéré, la flamme dont vous parliez » tout à l'heure n'a plus que quelques instants, non pas à briller, car » elle ne brille plus, mais à languir dans le cœur du roi... Qu'on lui » livre donc la Mailly! »

» — Un instant, monseigneur, reprit madame de Carignan, gar- » dons nous de rien brusquer. Un mari qui n'est plus amoureux de » sa femme peut continuer très-longtemps de la voir par instinct » conjugal, et l'on se lasse vite d'une maîtresse. Dans le mariage, la » tendresse se nourrit d'habitudes; tandis que l'amour ne vit que de » plaisirs : dégoûté de la comtesse, le roi pourrait revenir à Marie » Leczinska, et, pendant qu'il lui fabriquerait le reste d'une douzaine » de princes ou de princesses, nos affaires n'avanceraient pas. Agissons » de manière à prévenir tout d'un coup ce retour à la routine du » ménage : j'en fais mon affaire avec le confesseur de la reine. »

En effet, ce béat imbécile, séduit par un bénéfice de sept à huit mille livres, entra facilement dans les vues du couple qui conspirait contre les plaisirs féconds de la reine de France.

« Madame, lui dit-il un matin, les joies du mariage sont une des lois du Seigneur.

— Sans doute, mon père, répondit la reine, aussi vous savez que j'y obéis...

— Oui, madame, Votre Majesté a prouvé sous ce rapport son entière obéissance aux commandements de Dieu... Mais tout devoir a ses limites.

— Que voulez-vous dire, mon père?

— Que Votre Majesté a rempli les devoir d'une digne épouse... elle a donné un héritier au trône et beaucoup de princesses à la France... elle en a même donné deux à la fois. Maintenant le ciel

vous impose un autre devoir : me sera-t-il permis de le révéler à votre piété?

— Parlez, je vous prie, monsieur, parlez.

— Eh bien! Votre Majesté ferait une chose agréable à Dieu en exerçant la plus excellente des vertus chrétiennes... la chasteté..

— Je ne croyais pas, mon père, dit Marie Leczinska avec fierté, que personne au monde pût m'accuser d'avoir manqué à cette vertu.

— Mon Dieu! madame, reprit vivement le confesseur, suis-je assez malheureux pour que Votre Majesté ait pensé que j'osais soupçonner la pureté de son âme?... J'entendais parler de la chasteté absolue...

— Absolue!... c'est-à-dire qui interdise au roi...

— Oui, madame, interrompit le confesseur, c'est ce que j'avais entendu.

— Mais, mon père, si le roi cherche ailleurs une compensation?

— Lui seul en sera comptable envers le ciel...

— Et si je pouvais sauver Sa Majesté de la damnation...

— Ce ne serait qu'un acte de charité... et la continence est empreinte d'une piété supérieure...

— Je croyais cependant que la charité...

— Est une douce vertu... Il faudra la remplacer progressivement par la chasteté, afin que la pensée soit d'accord avec les actions...

— Mon père... je sens toute l'excellence de votre conseil... je travaillerai à le suivre; je presserai, je brusquerai, s'il y a lieu, l'interdiction, pour arriver plus tôt à la chasteté désirable.

— Absolue, madame.

— Oui, mon père, absolue. »

Marie Leczinska n'avait point fait une vaine promesse à son confesseur. Peu de jours après cet entretien, le roi, ayant la tête échauffée par le vin, se glissa dans le lit de la reine. L'attaque fut moins tendre que bachique; elle excita le dégoût de cette princesse, qui repoussa avec une sorte de brusquerie les embrassements de son royal époux. Louis XV, piqué au vif, jura qu'il ne recevrait pas deux fois un pareil affront : il s'éloigna sur-le-champ, et la *chasteté absolue* eut dès ce moment beau jeu.

Le cardinal et la princesse de Carignan mirent le duc de Richelieu, revenu de son ambassade de Vienne, dans la confidence de leurs projets; il se chargea de préparer le roi à l'infidélité conjugale,

et de faire naître en lui le désir de posséder la comtesse de Mailly. Ce seigneur, profondément versé dans l'art des séductions, réussit promptement à persuader ce prince, aigri par le ressentiment de ce qu'il appelait l'injure de la reine. « Oui, s'écria Sa Majesté avec dé- » pit, je chercherais vainement à me le dissimuler, ces habitudes de » ménage laissent dans mon cœur un vide que j'ai besoin de remplir. » Au moment où le monarque parlait ainsi, le vide était d'autant plus grand, que trois semaines s'étaient écoulées depuis l'aventure du lit. Le roi exprima l'intention de recevoir dès le lendemain la comtesse de Mailly.

Cette dame ne s'était pas armée du moindre scrupule contre la proposition qui lui avait été faite par madame de Carignan ; une intrigue avec le roi était depuis longtemps l'objet de toute sa convoitise : l'ouverture de la princesse combla de joie cette femme ardente. Esquissons cependant le portrait de la première maîtresse de Louis XV.

Madame de Mailly, fille du marquis de Nesle, n'a de remarquable dans le visage que de grands yeux noirs, assez durs dans le commerce de la vie, mais que l'amour sait rendre doux et même langoureux ; la comtesse a de belles dents, une grande bouche, un nez *trop long*, un teint trop brun ; et le tout constitue une physionomie, non pas séduisante, mais empreinte de ce je ne sais quoi de piquant que l'on préfère huit jours à la beauté régulière, parce qu'il promet plus qu'elle. La taille de madame de Mailly est haute, un peu épaisse ; sa gorge est blanche, volumineuse ; il y a quelque chose de *délibéré* dans la démarche de cette dame, dont le pied est loin d'être petit. A tout prendre, le choix du cardinal tombait sur la femme la plus propre, par son abandon, à lancer Louis XV dans le libertinage, et la moins capable de fixer son cœur. Mais on ne s'était point inquiété de cette dernière circonstance : l'infidélité conjugale est le premier pas d'une longue suite de passions inconstantes. Madame de Mailly a peu d'esprit, mais elle possède cette adresse qui manque rarement aux femmes galantes ; elle est, en outre, tendre, caressante, et l'on verra bientôt que sa complaisance peut aller fort loin.

La première entrevue eut lieu dans les petits appartements, qui sans doute vont devenir le théâtre des galanteries royales : j'en parlerai. La comtesse était loin de s'attendre à l'échec que ses charmes allaient éprouver au sein même de son triomphe ; mais la nature a

ses caprices. Malgré l'élan d'un tempérament fougueux, malgré la privation où il avait vécu depuis sa rupture avec Marie Leczinska, le roi, dominé par une timidité inopportune, ne put appuyer du moindre témoignage les protestations amoureuses qu'il adressait à celle qui se livrait à lui si résignée à sa défaite. Les grands yeux noirs dont j'ai parlé semblèrent dire plus d'une fois au monarque défaillant : Quoi !

Quand je suis tout de feu, vous êtes tout de glace !

Mais ce reproche muet ne réveilla point les sens engourdis de Sa Majesté : la comtesse rouge de honte, éperdue, désespérée, alla près de la princesse de Carignan se plaindre, en pleurant, du peu d'impression qu'elle avait produit. On eut beaucoup de peine à la déterminer à un second tête-à-tête ; elle y consentit cependant. « Ecoutez, » ma chère comtesse, lui dit Richelieu, qui la connaissait de longue » main, et qui, par un semblable motif, pouvait parler librement en » présence de la princesse ; quand vous serez auprès de Louis, il faut » oublier le souverain, ne voir que l'homme, et savoir attaquer, si » vous n'êtes pas attaquée. » Encouragée par ce conseil, mais surtout par la docilité avec laquelle le roi se prêtait à un second rendez-vous, elle y déploya toutes les ressources de tactique assaillante dont les courtisanes usent en pareil cas. Le succès fut complet : Louis XV se montra, cette fois, aussi emporté qu'il avait été timide pendant la précédente entrevue.... Dans ses transports il mit en pièces le fichu de la comtesse, et le reste de sa parure offrit bientôt la preuve du plus grand désordre... Rien de terrible comme un poltron échauffé... Madame de Mailly sortit enchantée des appartements ; elle courut, sans avoir rien réparé, chez la princesse de Carignan, qui attendait avec Richelieu le rapport de cette seconde expédition : « Voyez, de » grâce, dit-elle en entrant, comme il m'a accommodée... » Poussant encore plus loin une démonstration d'où jaillissait, suivant elle, le premier rayon de sa gloire, la nouvelle maîtresse du roi découvrit aux yeux de ses instigateurs des témoignages irrécusables du sacrifice dont elle venait d'être la divinité et l'autel. « Bien, bien, dit la prin» cesse en rougissant, nous sommes convaincus. »

C'est ainsi que Louis XV rompit avec la vertu, lancé dans le sentier du vice par la politique ambitieuse du vieux cardinal. L'essor étant pris, ce prince ne songea plus qu'à s'enivrer sans obstacles à

la coupe des voluptés. Le comte de Mailly, qui jusqu'alors s'était fort peu soucié de sa femme, et qui voulut s'aviser de faire le *jaloux*, eut l'injonction expresse de s'interdire non-seulement toute observation, mais encore tout commerce avec la comtesse : on lui fit insinuer, en outre, que, s'il était sage, c'est-à-dire s'il donnait à madame liberté tout entière de ne pas l'être, on aurait soin de sa fortune. Alléché par cette promesse, M. de Nesle, père de la favorite, voulut à son tour élever la voix. « Mon cher marquis, lui dit Richelieu » décidément investi des fonctions que Dubois remplissait auprès » du régent, le roi pourrait se contenter de rire des vertueuses criail- » leries de l'homme le plus dissolu de l'Europe; mais Sa Majesté est » bonne : c'est de l'argent que vous voulez; voici un bon de deux » cent mille livres, allez en toucher le montant au trésor royal, et ne » faites plus l'enfant. »

Cependant le roi se livra avec une telle vivacité à son goût pour madame de Mailly, il s'attacha surtout à braver si ouvertement le chagrin de la reine, qui se repentait, mais trop tard, de s'être cuirassée de chasteté, que Fleury, dont l'âme savait au besoin distiller le jésuitisme, se crut obligé d'adresser quelques remontrances à Sa Majesté, après l'avoir fait dévier de la route du devoir. « Monsieur, » répondit sèchement le roi à l'homélie hypocrite du cardinal, je » vous ai abandonné la conduite de mon royaume, j'espère que vous » me laisserez maître de la mienne. » Cette brusque réplique satisfit Son Eminence plus que les paroles de soumission qu'elle avait coutume d'entendre de la bouche de son royal élève : elle lui prouva qu'elle allait être le régulateur absolu des affaires de l'Etat; et l'espèce d'acquit de conscience qui venait d'être si violemment repoussé suffisait pour mettre le ministre à couvert de tout reproche sur les déréglements du roi.

Livré avec emportement aux voluptés, Louis ne songe guère à ses armées; il s'occupe moins encore de l'empereur qu'il a fait. Cependant, tandis que Sa Majesté languit dans les bras de madame de Mailly, la fortune des alliés achève de se démentir. L'apogée des prospérités est souvent le point de départ des disgrâces : on chantait dans nos quartiers de la Bohême la victoire remportée à Chantuzit par le roi de Prusse sur le prince Charles de Lorraine, et le combat presque aussi glorieux livré au prince de Loblovitz par les maréchaux

de Belle-Isle et de Broglie dans la position de Sahai. Les généraux français avaient envoyé des députés au camp de Frédéric II pour le féliciter sur le succès qu'il venait d'obtenir; eux-mêmes se disposaient à profiter de leur avantage en poursuivant Loblovitz. Tout à coup le bruit se répand que Sa Majesté Prussienne abandonne la coalition, et conclut, par l'entremise de l'Angleterre, un traité de paix particulier avec la reine de Hongrie. Après s'être assuré que cette nouvelle est fondée, M. de Belle-Isle court au quartier du roi de Prusse afin d'essayer de rompre le traité : « Vous arrivez trop tard, mon-» sieur le maréchal, répondit ce prince, je cesse décidément de jouer » votre jeu. Marie-Thérèse, en m'abandonnant la Silésie et le comté » de Glatz, me fait une belle partie, et je suis trop galant pour la » refuser. Et puis votre cardinal de Fleury est un vieux enfant qui » ne sait plus ce qu'il fait. Tenez, lisez cette lettre, qu'il écrivit der-» nièrement au général autrichien Konigsek, et que la reine de Hon-» grie a fait imprimer pour déconsidérer votre cabinet. » Belle-Isle prit l'écrit des mains du roi et lut avec surprise ce qui suit : « Bien » des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous » avons prises, et que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir. » Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe pour ne » pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à » entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût et à mes » principes. » Quand le maréchal eut achevé sa lecture, il ne concevait pas encore qu'un ministre pût être assez faible pour condamner, en parlant à son ennemi, la cause qu'il soutenait contre lui. La maladresse du cardinal lui paraissait surtout extrême dans la sortie qu'il faisait contre lui, Belle-Isle, qui était tout à la fois le général de l'armée de Louis XV et son ministre au congrès. « Aussi, reprit » Frédéric, cette lettre maladroite a-t-elle produit l'effet d'enhardir » vos ennemis et de décourager vos alliés : ma défection et celle de » l'électeur de Saxe, compris dans mon traité avec la reine de Hon-» grie, sont la première conséquence de l'étrange conduite de Fleury. » Quelle confiance voulez-vous que nous ayons dans un parti que » votre ministre n'a pris qu'à regret? » Ce discours était sans réplique; le maréchal de Belle-Isle se retira désespéré, et songea dès lors à concentrer son armée pour éviter autant que possible qu'elle fût accablée par les forces réunies des princes Charles de Lorraine et de Loblovitz, qui s'élevaient à plus de soixante mille hommes.

Les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie, qui n'avaient pas au delà de trente mille combattants, se mirent donc en retraite sur Prague, après avoir rallié les postes éparpillés sur les frontières de la Moravie. A peine l'armée française fut-elle en marche, que le prince Charles s'attacha à ses pas, et la fit harceler par des nuées de partisans à cheval. Les comtes de Boufflers et d'Aubigné, qui se trouvaient aux avancés sur la Moldau, furent forcés dans ce poste; ils se replièrent en désordre sur le corps principal. Dans une position non moins critique, M. de Broglie montra une contenance plus assurée. Tandis que les brigades de Navarre combattaient des légions bigarrées de Croates, de pandours, de talpaches, de housards, qui se dissipaient et se resserraient tour à tour comme des essaims de frelons, le maréchal franchissait avec le reste de ses troupes la petite rivière de Blanitz, et, se rangeant en bataille sur l'autre rive, attendait de pied ferme les Autrichiens, qui n'osèrent l'attaquer. Cet habile général décampa pendant la nuit, laissant ses feux allumés pour donner le change à l'ennemi. Au point du jour, il lui avait dérobé une marche, et bientôt il arriva sans échec sous les murs de Prague.

Louis XV apprit en même temps la défection du roi de Prusse et le retour des deux maréchaux à Prague, où le prince Charles les tenait assiégés. Le lendemain un courrier portait au maréchal de Maillebois l'ordre de marcher en Bohême avec l'armée d'observation qu'il commandait en Westphalie.

L'armée du roi ne pouvait manquer d'être promptement affamée dans Prague; voulant prévenir cette extrémité, le maréchal de Belle-Isle essaya de sauver tout à la fois ses troupes et l'honneur de leurs drapeaux : il offrit de remettre la place aux généraux de la reine de Hongrie, à condition que la garnison conserverait armes, bagages, artillerie. Les Autrichiens n'accédèrent point à cette proposition : la famine, que redoutait le général français, était précisément le malheur dont l'ennemi se proposait de profiter, sans égard aux souffrances qu'il allait imposer à une population de cent mille âmes. Au bout d'un mois de blocus les assiégeants, voyant qu'ils s'étaient flattés vainement de faire prisonnière de guerre une armée entière commandée par deux maréchaux de France, ouvrirent la tranchée devant la place et poussèrent les travaux avec activité. Ils étaient déjà fort avancés lorsqu'une sortie de douze mille Français vint apporter le dés-

ordre parmi les travailleurs. Le général Monti, à la tête de quelques mille hommes, marcha pour dégager les prisonniers et protéger les ouvrages, que les assiégiés avaient détruits en partie; mais ce général, ses troupes, ses canons furent emmenés dans Prague avec le corps qui en était sorti, et les Autrichiens restèrent environnés des débris de la tranchée qu'ils avaient ouverte. Dans ce mouvement, l'armée française avait pu protéger l'entrée d'un courrier de M. de Maillebois, qui annonçait au maréchal de Belle-Isle sa prochaine arrivée sous les murs de Prague. A cette nouvelle, les assiégés perdent le sentiment de leurs privations, de leurs fatigues; ils se livrent avec courage aux travaux de la défense, ils en bravent gaiement les dangers.

Le prince Charles de Lorraine, informé aussi de l'approche de Maillebois, sentit qu'il allait cesser de pouvoir continuer le siége : honteuse toutefois de l'abandonner, Son Altesse essaya de renouer avec les généraux français la négociation qu'elle avait repoussée le mois précédent; ils la rejetèrent à leur tour. Charles de Lorraine, forcé de songer à se défendre, décampa précipitamment, et courut à la frontière fermer l'entrée de la Bohême au nouvel ennemi qui s avançait.

Les affaires des alliés en Italie sont moins prospères encore qu'en Allemagne. L'armée espagnole, loin d'avoir pu conquérir la Lombardie, a été contrainte de se replier sur Naples, pressée par les troupes combinées de la reine de Hongrie et du roi de Sardaigne. L'infant don Philippe a plusieurs fois tenté de débarquer à Gênes avec un renfort amené d'Espagne; mais, toujours repoussé par des escadres anglaises maîtresses de la mer, ce prince n'a fait qu'errer plusieurs mois sur les flots, en vue du pays où ses compatriotes subissaient toutes les rigueurs de la guerre. Las enfin de ces vaines tentatives, l'infant a pénétré par terre dans le duché de Savoie, dont il s'est emparé, ce qui a rappelé Charles-Emmanuel sur ce point.

L'armée espagnole, en marche vers le royaume des Deux-Siciles, se crut d'autant plus près de ressaisir l'avantage après la retraite des troupes sardes, que le roi don Carlos envoyait au-devant d'elle un corps considérable. Mais il arriva dans ce temps un événement auquel ni le duc de Montemar ni le monarque sicilien ne pouvaient s'attendre, et qui détruisit l'espérance qu'autorisait la diversion faite au pied des Alpes par l'infant don Philippe. On vit un matin paraître devant le port de Naples six vaisseaux, six frégates et deux galiotes à

bombes; le pavillon anglais flottait sur cette escadre. Bientôt un canot s'en détache et conduit à terre un officier porteur d'une dépêche pour le premier ministre. Le contenu de cette lettre était précis : « Monsieur, disait le chef d'escadre *Martin*, qui écrivait, je » place à l'instant ma montre sur le tillac de mon vaisseau, et je » vous donne deux heures pour m'annoncer que le roi votre maître a » fait partir l'ordre de rappel des troupes napolitaines qui rejoignent » en ce moment le général de Philippe V commandant en Italie. Si, » à l'expiration de la deuxième heure, l'avis que j'attends de votre » part ne m'est pas parvenu, je fais immédiament bombarder la ville » de Naples. »

Le ministre court au palais du roi; on délibère en toute hâte, en tumulte, et l'on ne voit aucun moyen d'éviter la catastrophe dont la capitale du royaume est menacée. L'insulte était inattendue, la garnison était peu nombreuse, les forts se trouvaient mal armés; il fallut déférer à l'injonction de l'officier anglais, qui ne quitta la rade qu'après avoir obtenu la conviction que les troupes napolitaines s'étaient éloignées des drapeaux de Sa Majesté Catholique.

Néanmoins les Autrichiens, affaiblis par le départ de Charles-Emmanuel, n'osèrent rien entreprendre contre les Espagnols, qui restèrent sur la défensive dans un camp formé sous les murs de Spoletto. Mais M. de Montemar était malheureux, il dut paraître coupable : Philippe V, mécontent de ce que ce général ne lui avait pas donné la Lombardie, le rappela, sans daigner s'informer des obstacles réels qui s'étaient opposés à cette conquête avec les forces insuffisantes que le duc commandait. Il fut remplacé par le comte de Gages, dont l'inactivité forcée justifia son prédécesseur.

Cependant don Philippe ne put tenir en Savoie contre les troupes et la tactique supérieures du roi de Sardaigne; l'infant dut se retirer en Dauphiné.

Des bords de la mer Noire au Rhin, du golfe de Naples aux Alpes, et sur toutes les mers, la guerre secoue ses torches lugubres; l'Europe est couverte de sang et de feu... Mais la paix de l'Elysée règne au château de Choisy : c'est l'asile des plaisirs et des voluptés; Louis XV s'y couronne de roses sans paraître avoir la moindre idée qu'ailleurs il croît des cyprès que lui-même a semés sur le sol européen. Fleury, parvenu à sa quatre-vingt-dixième année, Fleury, troublé par les terreurs d'une mort prochaine, ne tient plus que

d'une main défaillante le timon de l'Etat... Personne ne gouverne plus, car madame de Mailly ne porte pas ses vues jusque-là. Voici pourtant une anecdote qui prouve qu'elle a du crédit.

Le nom de Beauvilliers, fort honorablement inscrit dans l'histoire, n'y apparaîtra pourtant pas sans quelque légère souillure. On se rappelle cette abbesse de Saint-Aignan qui donna jadis un démenti formel à la chasteté claustrale avec l'aide d'un accoucheur de Fontainebleau; c'est à côté de ce fait qu'il faut classer les peccadilles peu épiscopales de M. de Beauvilliers, évêque de Beauvais. Ce prélat, aussi sensible aux plaisirs de l'amour que sa grand'tante la supérieure, entretint longtemps une fille nommée Lacroix; elle avait un appartement dans le palais de Sa Grandeur, et vivait à peu près conjugalement avec cet amant mitré : ce qui faisait dire aux plaisants « qu'on ne pouvait douter de sa piété, puisqu'il passait toute la » journée au pied de la croix. » Cependant cette intrigue finit par faire tant de bruit que le cardinal de Fleury, pour l'honneur du sacerdoce, se crut obligé de faire enlever *madame de Beauvais,* qui fut enfermée dans la maison de force de la Flèche. M. de Beauvilliers perdit en même temps son siége. On eut bien tort de le lui ôter; car dans son évêché ce n'était qu'un prêtre galant, et, sur le pavé de Paris, il devint escroc. Il lui passa un matin par la tête de fabriquer un arrêt du conseil tendant à imposer une forte redevance aux marchands bouchers. Bien servi par des intrigants subalternes, cet ecclésiastique fit colporter le prétendu arrêt pour en effrayer cette corporation : faisant promettre en même temps d'en prévenir l'exécution moyennant cent mille écus. Le principal agent de Beauvilliers était un capucin, jadis soldat, qui nasillait avec beaucoup d'adresse les raisons de son commettant; déjà plus de cinquante mille écus lui avaient été remis. Chaque soir, en dépit de la croix pastorale et du cordon de Saint-François, on sablait le champagne avec des filles à la santé des bouchers de Paris.

Cependant tout le monde se plaignait de l'augmentation du prix de la viande; les bouchers répondaient qu'ils étaient forcés d'y recourir par un droit nouveau. M. le lieutenant de police voulut connaître ce droit singulier, dont il n'avait aucune connaissance. Ces honnêtes et crédules marchands informèrent alors ce fonctionnaire de la négociation du prélat suspendu, auquel ils devaient le jour même compter dix mille écus. Le magistrat, instruit de l'heure à

laquelle l'émissaire de M. de Beauvilliers devait venir recevoir son argent au lieu indiqué, fit aposter aux environs des archers qui se saisirent du capucin émissaire, et par suite de l'évêque. On envoya ce dernier à la Bastille; mais il en sortit bientôt par le crédit de madame de Mailly, qui, à la sollicitation du cardinal de ce nom, obtint du roi la grâce de l'escroc aux bas violets... On est si rarement coupable avec des protections !

Toutefois monseigneur de Beauvilliers, auquel la clémence royale sauvait la rame de Toulon, fut obligé de se démettre de son évêché. On songeait, pour le remplacer, à l'abbé Dubos, savant académicien auquel nous devons l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie dans les Gaules*. Cet abbé, qui reçut le jour dans les murs de Beauvais, était vivement désiré par ses compatriotes, lorsque la tombe le leur enleva. Les circonstances de sa mort méritent d'être citées.

Dubos était l'ami de Fontenelle, qu'il avait remplacé comme secrétaire perpétuel de l'Académie lorsque l'auteur des *Mondes* fut contraint par son grand âge d'abandonner cette charge trop active. Fontenelle est, à ce qu'il dit, un philosophe taillé sur le patron de Socrate; son successeur ne laissait pas d'avoir aussi des prétentions à la sagesse; mais ni l'un ni l'autre ne pensaient que leur beau caractère fût incompatible avec la gourmandise. Un jour le vieux Fontenelle apporta chez son ami une superbe botte d'asperges qu'on venait de lui envoyer. A l'aspect de ces légumes d'une dimension extraordinaire, une voluptueuse sérosité mouilla les lèvres des deux académiciens. Il n'y avait point là de sénat romain pour délibérer sur le choix de la sauce à laquelle on mettrait les asperges; mais comme nos illustres différaient de goût sur ce point, il fut décidé que moitié de la botte serait mise au beurre, et que l'autre serait mangée à l'huile : c'était l'assaisonnement favori de Dubos. L'ordre étant donné en conséquence à la cuisine, on se met à table gaiement... Mais, ô versatilité des destinées de l'homme! avant que l'entremets convoité soit servi, Dubos est frappé d'apoplexie foudroyante... il tombe privé de mouvement. Les domestiques s'empressent de le secourir; l'un d'eux court chercher le médecin. Fontenelle aussi, malgré ses quatre-vingt-cinq ans, jette vivement sa serviette, se lève, franchit le corps de son collègue mourant, court sur l'escalier, et crie d'une voix de stentor à la cuisinière : *Toutes les asperges à la sauce!*

Décidément l'abbé Dubos était mort, on enleva son cadavre; et

Fontenelle, qui s'était remis tranquillement à table, pensa peut-être en voyant arriver la botte d'asperges qu'une attaque d'apoplexie était bonne à quelque chose... Vive la philosophie !

Le règne de madame de Mailly fut de courte durée, et c'est elle-même qui en rapprocha le terme. La comtesse a quatre sœurs : la plus jeune, que cette favorite avait tirée, à treize ou quatorze ans, de la communauté où elle était élevée, afin de lui procurer de bonne heure un bel établissement, reconnut cette attention par la plus noire ingratitude. Cette petite fille, étant encore au couvent, avait dit : « J'irai à la cour auprès de ma sœur Mailly, le roi me verra, le roi » me prendra en amitié, et je gouvernerai ma sœur, le roi, la France » et l'Europe. » Voilà une enfant dont l'ambition promet. Si l'on devait s'en rapporter au portrait que madame de Flavecourt[1], autre sœur de madame de Mailly, faisait dans le monde de l'échappée du cloître, on serait surpris qu'elle eût supplanté si promptement la favorite : « Notre chère cadette, disait cette sœur charitable, a la figure » d'un grenadier, le cou d'une grue et l'odeur d'un singe. Mais la » friponne est adroite dans l'art de persuader, son caractère est im- » périeux; et si elle jette une bonne fois quelques étincelles dans le » cœur du roi, elle saura le gouverner, même quand il ne l'aimera » plus. » En effet, malgré le peu de charmes qu'elle possède, et peut-être grâce à l'adresse que sa sœur reconnaît en elle, la jeune demoiselle de Nesle est parvenue à inspirer à Louis XV une véritable passion, qui sur-le-champ a ruiné toutes les espérances de madame de Mailly : Sa Majesté a cessé entièrement de la voir. On entend chanter dans toutes les rues, dans toutes les promenades, ce refrain grivois :

La Mailly va se fondre en pleurs,
V'là c' que c'est qu' d'avoir des sœurs.

Il y eut dans cette rupture une circonstance que je ne dois pas omettre : le roi, digne élève de l'avare Fleury, est le plus parcimonieux des princes; or, lorsqu'il s'éloigna de la comtesse, quelques frais avancés par cette favorite pour les plaisirs de Sa Majesté n'étaient pas remboursés, et, quoiqu'elle les ait rappelés depuis à cet illustre amant, ils ne le sont point encore... Ce serait le cas d'appli-

[1] Cette dame, dont l'humeur était spirituelle et joviale, n'est morte que l'an VII de la république, après avoir désarmé tous les révolutionnaires par ses facéties et ses quolibets.

quer le proverbe vulgaire : « Quand on quitte un maréchal, il faut » payer les vieux fers. »

Madame de Mailly, délaissée des amours, s'est jetée incontinent dans le sein de la religion, vertu miséricordieuse qui promet la rémission des fautes, quelle qu'en soit la gravité, au prix d'une ardente ferveur. Mais l'indulgence des hommes est moins empressée; ce n'est que lentement qu'ils rectifient les réputations. La favorite disgraciée entrant, l'un de ces jours, un peu tard dans une église, fut forcée de déranger quelques personnes avant d'arriver à un siége : « Eh ! voilà bien du bruit pour une p....., » s'écria un malotru mécontent d'être déplacé : « Puisque vous me connaissez si bien, répondit la » comtesse avec douceur, faites-moi la grâce de prier Dieu pour » moi... » Madeleine pécheresse n'aurait pas mieux dit.

Les rois ne s'accommodent guère des précautions qui restreignent leurs plaisirs; mademoiselle de Nesle est grosse, et les papillons de l'*Œil-de-bœuf* nomment par anticipation l'enfant à venir, dont ils font d'avance un garçon, le *demi-Louis*, à cause de la demi-légitimité du mariage de sa mère avec M. de Vintimille, neveu de l'archevêque de Paris. Ce prélat, moins chatouilleux sur la morale conjugale qu'en matière de constitution, a donné sa bénédiction épiscopale aux époux, nonobstant la condition écrite de non-habitation.

Pour récréer sa favorite, et faire diversion à ses maux de cœur, Louis XV la mène souvent à Rambouillet, chez M. le comte de Toulouse, qui, malgré sa vieillesse, est toujours le plus aimable des hommes. Chez ce prince tout le monde est à son aise, la plus douce familiarité est recommandée par lui à ses hôtes; et Sa Majesté ne hait pas le *sans-façon*, pourvu qu'il n'attente pas à sa grandeur, cet être idéal, qui, à ses yeux comme à ceux de Louis XIV, ne doit vivre ni de vertu, ni de magnanimité, ni de talent, mais de respect. Dans le doux laisser aller de Rambouillet, il arriva, jeudi dernier, qu'une dame titrée éprouva les douleurs de l'enfantement. Comme il ne se trouvait pas d'accoucheur à portée, Lapeyronie, premier chirurgien du roi, offrit de se charger de l'opération : « Mon Dieu, s'écria ma- » demoiselle de Charolais effrayée sans doute par la vieillesse de » l'opérateur, cet exercice demande de la pratique; peut-être, mon- » sieur, n'êtes-vous plus au fait. — N'ayez aucune inquiétude, ré- » pondit le vieux Esculape un peu piqué, on n'oublie pas plus l'art

« de les ôter que celui de les mettre... Jugez !... » Mademoiselle de Bourbon, qui a eu plusieurs enfants de Richelieu, du prince de Dombes, et peut-être d'autres encore, saisit parfaitement l'application du *jugez*, et s'éloigna en se pinçant les lèvres.

Ce n'est point en Europe que les Anglais cherchent à diminuer la puissance espagnole ; ils savent trop bien qu'elle tire toutes ses richesses des Indes, et c'est de cette source féconde de prospérités que le cabinet de Saint-James songe à s'emparer. Déjà maîtres de Porto-Bello, ces insulaires ambitieux aspirent à conquérir Carthagène, ce qui achèverait de détruire le commerce de Philippe V au Nouveau-Monde. Une flotte de vingt-sept voiles est partie depuis longtemps pour rejoindre celle commandée par l'amiral Vernon, vainqueur de Porto-Bello ; elle portait douze mille hommes de troupes de débarquement, et l'on a su que les deux escadres s'étaient réunies dans les eaux de la Jamaïque. Mais on a appris en même temps que les espérances de l'Angleterre ont été complétement déçues. Jamais, cependant, on n'avait vu sur ce point un armement aussi considérable. Voici les nouvelles arrivées, au commencement du présent mois, à Cadix. L'armée anglaise, forte de soixante vaisseaux de haut bord ou frégates, sortit de la Jamaïque en janvier, et jeta l'ancre en face de Carthagène le 4 mars. Bientôt les troupes furent débarquées : le siége commença par terre, tandis que la flotte faisait pleuvoir un déluge de projectiles et d'artifices sur la place. Mais les assiégés ne restèrent pas oisifs : leur feu tua beaucoup de monde aux assiégeants, pendant qu'un autre feu que le climat allumait dans leur sein en tuait davantage. Les maladies eurent promptement réduit à moitié cette armée expéditionnaire ; les généraux durent en rembarquer honteusement les débris.

L'orgueil anglais fut vivement blessé de ce déplorable résultat. Des cris de mécontentement éclatèrent dans le sein de la chambre des communes : le parti de l'opposition affecta d'y exalter la puissance espagnole, qui, disait-il, devait finir par envahir l'empire des mers, si le cabinet de Saint-James continuait à montrer la molle politique qu'il avait adoptée. En Angleterre, la critique du gouvernement est la tactique parlementaire de prédilection, parce qu'on sait qu'elle ne manque point de produire des améliorations : les orateurs ajoutèrent que la France aussi bravait la Grande-Bretagne ; qu'elle donnait ou-

vertement des secours à l'Espagne ; qu'elle faisait rétablir le port de Dunkerque, et qu'elle se préparait de longue main à remettre ses forces navales au niveau de celles des Anglais. Ces censeurs politiques prétendaient enfin que la neutralité de l'électorat de Hanovre était tout à la fois ruineuse et humiliante pour la mère patrie : « Oui, mes- » sieurs, s'écriaient les membres de l'opposition, ce coin de l'Alle- » magne est un gouffre où tout notre or va s'engloutir. Après avoir » élevé un électeur de Hanovre au trône d'Angleterre, nous sacrifions » tous les jours quelque portion de notre prospérité au patriotisme » originaire des descendants de ce prince; nous supportons un ac- » croissement d'impôts énorme pour défendre un pays réellement » étranger et dont les intérêts spéciaux gênent continuellement la » politique des Royaumes-Unis. Considérons donc enfin que la cause » du pays hanovrien n'est pas celle de la Grande-Bretagne, et cessons » de payer follement, comme nous l'avons fait jusqu'ici, des soldats » hanovriens pour défendre leurs propres foyers. Il est de la gloire » de l'Angleterre de se déclarer ouvertement pour Marie-Thérèse ; » que Hanovre périsse, s'il le faut, pour réhabiliter le nom anglais, » dégradé par un indigne traité de neutralité. » — « D'autant plus » dégradé, aurait pu répondre un orateur français ou espagnol, que » l'Angleterre n'a pas cessé de le violer de la manière la moins » loyale ; que c'est même en cela que réside sa honte, et non la » nôtre : car nous n'avons exercé qu'une réciprocité. »

Georges II, contraint plutôt que déterminé par ces murmures, se disposa à prendre part à la guerre de terre ; dès le mois d'avril seize mille hommes s'embarquèrent pour la Flandre, tandis que le comte de Stair se rendait à la Haye à l'effet de décider les Etats Généraux à joindre leurs forces à celles de la Grande-Bretagne.

Au mois d'octobre seize mille Hanovriens et six mille Hessois prirent position dans les environs de Bruxelles ; lord Stair occupa Gand avec les Anglais. Ainsi tout promet à la reine de Hongrie une alliance ouverte de la part des Anglais et peut-être des Hollandais, qui jusqu'à présent ne l'ont secourue que par des subsides.

Cependant le maréchal de Maillebois s'était avancé en Bohême jusqu'à Egra ; le maréchal de Broglie, sorti de Prague à la tête de douze mille hommes, marchait au-devant de lui : la jonction des deux armées devait se faire à Toplits. Il n'en fut point ainsi : Maillebois, informé que Prague était délivrée, et n'ayant plus que pour huit jours

de vivres, suspendit son mouvement, de peur d'engager son armée dans les gorges de la Bohême, où la famine l'attendait inévitablement. D'ailleurs ce général avait l'ordre exprès de ne tenter aucune affaire dont le succès serait douteux, et le grand-duc de Toscane, uni au prince Charles, marchait contre la nouvelle armée française. Laissant donc Egra à sa droite, Maillebois se dirigea vers le Danube, ce qui donna à l'ennemi des inquiétudes pour les Etats autrichiens, et força le grand-duc à se reporter sur Passau, qui en est la clef.

La retraite de Maillebois fut blâmée, et les critiques eurent raison : les forces réunies des trois maréchaux eussent pu, sinon balancer celles que les Autrichiens entretenaient en Bohême, du moins se faire jour aisément au milieu d'eux, et rendre au roi une armée dont le sort est aujourd'hui fort douteux. M. de Maillebois vient d'être rappelé ; le maréchal de Broglie le remplace.

Belle-Isle était de nouveau renfermé dans Prague, avec un surcroît de calamité d'autant plus grand que la rigueur de l'hiver rendait les secours plus difficiles et la détresse plus absolue. Dans cette situation désespérée, le maréchal demanda les ordres de la cour, qui lui enjoignit d'évacuer la place et de sauver l'armée à quelque prix que ce fût.

Alors commença cette retraite que les tacticiens regardent comme le chef-d'œuvre de l'art militaire : Belle-Isle, avec onze mille fantassins et trois mille chevaux, traversa trente-huit lieues de plaines dévastées, couvertes de neiges, dépourvues de toute ressource, combattant sans cesse des troupes légères qui s'élançaient de toutes les gorges, de tous les ravins, pour couper le chemin aux troupes françaises ou les piller[1]... Huit cents hommes périrent de froid pendant cette marche ; mais la cour avait ordonné de l'exécuter à tout prix.

Le véritable coup de maître de M. de Belle-Isle, dans cette circonstance, c'est d'être sorti de Prague sans avoir même été aperçu de Loblovitz, qui en formait le blocus. Il ne restait dans la place qu'environ six mille hommes, presque tous malades ou blessés ; mais il y avait avec eux un de ces êtres presque surnaturels dont le nom seul vaut une armée : c'était l'intrépide Chevert. Disons un mot de cet autre Bayard. Plus heureux que du Terrail, Chevert trouva l'héroïsme

[1] Il y a loin de cette retraite à celle de Moscou en 1812, durant laquelle la Grande Armée eut à supporter les mêmes calamités pendant une route de trois cents lieues.

sous les haillons. Fils d'un simple artisan de Verdun, il quitta l'échoppe de son père en 1711 et se fit soldat à l'âge de seize ans. Il est une noblesse que donne la nature et qui s'agite dans la foule tant qu'elle n'en est pas sortie ; Chevert la possédait. Les préjugés du rang reculèrent honteux devant la bravoure éclatante de ce militaire.... il arracha successivement tous les grades, jusqu'à celui de colonel, à la fierté jalouse de ses chefs... Chevert ne peut en rester là ; chaque distinction nouvelle fut pour lui le prix d'une action d'éclat, et les récompenses, épuisées, manqueront un jour à ce héros.

Tel est l'homme laissé dans Prague par M. de Belle-Isle ; Chevert, le premier de l'armée française, avait mis le pied sur le rempart de cette ville, il devait en sortir le dernier. A peine cependant y *fut-il* resté à la tête d'une faible et invalide garnison, que les habitants, persuadés qu'ils auraient bon marché de lui, le pressèrent avec menaces de rendre la ville. « Rendre la ville ! s'écria le colonel, cela ne peut » entrer dans mon vocabulaire. » Il fait saisir les principaux habitants, les renferme dans sa maison, en remplit les caves de poudre, et déclare aux échevins de Prague que la vie de ces otages lui répond des violences qu'on voudrait exercer contre lui ou ses soldats. « Dites-» leur, ajouta-t-il en parlant à l'officier qu'il envoyait à ces magis-» trats, que j'ai là une allumette toujours prête pour allumer ma pipe » ou pour faire sauter ma maison. » Le prince de Loblovitz, instruit de cette résolution, fit dire au brave Chevert que s'il voulait capituler il lui accorderait sans aucune restriction tous les honneurs de la guerre. « Bon cela, répondit-il au parlementaire ; vous pouvez assurer » au prince que je suis prêt à conclure de cette manière : je ne con-» nais, je n'apprécie que la valeur utile. » La capitulation fut signée dans un dîner que Loblovitz donna à l'intrépide Français : « Mon-» sieur de Chevert, lui dit-il en le quittant, permettez que je vous » embrasse, afin de pouvoir raconter à mes enfants que j'ai donné » l'accolade au plus valeureux soldat de l'Europe. »

Nous avons vu paraître cette année la plus grande, la plus *sublime* des productions de M. Voltaire ; la tragédie de *Mahomet, ou le Fanatisme*, comme un phare lumineux, a répandu non-seulement le plus brillant éclat sur notre siècle littéraire, mais encore les principes les plus utiles dans la sphère de nos idées. Malheureusement ce dernier résultat a été une cause de proscription ; cette magnifique thèse contre les envahissements du sacerdoce attaquait des ambitions trop

puissantes de nos jours pour être tolérées ; les Vintimille, les constitutionnaires et surtout les jésuites jetèrent les hauts cris ; *Mahomet* fut déclaré janséniste au premier chef. Ajoutons que M. Crébillon, qui s'est fait censeur de la police, de dépit d'avoir été trop censuré au théâtre dans ces derniers temps, a refusé son approbation à la tragédie de Voltaire [1]. Ce refus ne faisait pas que *Pyrrhus* fût meilleur, et ne diminuait point la beauté de *Mahomet ;* mais il satisfaisait cette jalousie trop ordinaire entre gens de lettres. Le défaut d'approbation fut le principal motif dont s'appuyèrent les poursuivants de la pièce philosophique ; ils firent si bien qu'elle n'eut que trois représentations, quoique Fleury eût ordonné de la laisser jouer. On fit avertir Voltaire, avant la quatrième, que s'il ne retirait pas l'ouvrage M. le procureur général poursuivrait et l'auteur et les comédiens. Voltaire, muni de l'autorisation du premier ministre, voulait tenir bon ; mais les comédiens savaient qu'en cas de dénonciation le vieux cardinal abandonnerait *Mahomet*, pour lequel il ne pouvait pas ressentir une vive tendresse, à toutes les rigueurs de la justice parlementaire : ils refusèrent de continuer les représentations, et l'autre *fanatisme* eut raison.

Des vers adressés par Voltaire pendant les répétitions de *Mahomet* à l'acteur Lanoue [2], qui devait jouer Zopire, prouvent que les allusions ne manquent pas dans la tragédie nouvelle. Il faut savoir, pour l'intelligence du couplet, que Lanoue est auteur d'un *Mahomet second,* joué avec quelque succès en 1789 ; voici les vers :

Mon cher Lanoue, illustre père
De l'invincible Mahomet,
Soyez le parrain d'un cadet
Qui sans vous n'est point fait pour plaire.
Votre fils fut un conquérant,
Le mien a l'honneur d'être apôtre,
Prêtre, filou, dévot, brigand...
Faites-en l'aumônier du vôtre.

Comme conception dramatique, l'œuvre de Voltaire manque, ainsi que ses autres tragédies, de plan, de vraisemblance et quelquefois

[1] Ce refus, évidemment malveillant, est l'origine de l'inimitié qui a existé entre Voltaire et Crébillon jusqu'à la mort de ce dernier.

[2] Il était entré cette même année à la Comédie-Française après s'être ruiné par l'effet de la guerre comme directeur de la troupe de Berlin.

de raison; mais tous les défauts du tissu disparaissent sous le plus riche appareil de poésie qu'on ait jamais vu au théâtre. *Mahomet* remplit au reste le but que son auteur paraît s'être proposé : il prouve que dans la bouche de certains prêtres la parole de Dieu n'est qu'un moyen de satisfaire aux plus sordides intérêts de la terre... Voltaire a gravé sur l'airain un terrible plaidoyer contre les arguties du faux lévite ; tôt ou tard il détrônera l'hypocrisie.

## CHAPITRE XVII.

### 1743.

Mort du cardinal de Fleury; un dernier mot sur ce ministre. — Portrait de Louis XV. — Madame de Lauraguais troisième maîtresse du roi. — Les deux sœurs ensemble. — Les *petits appartements* de Versailles. — Les *petites fêtes* consacrées à Bacchus. — Louis XV cuisinier. — *Grandes fêtes* ou fêtes de Vénus. — Le suisse de mademoiselle de Charolais. — La morale d'Ésope déplaît à Louis XV. — Le vin du roi. — Conseil de la Meute sur la guerre. — Le maréchal de Noailles passe le Rhin avec une armée considérable. — Il prend position sur le Mein. — Dangereuse situation de l'armée anglaise près de cette rivière. — La guerre en Allemagne et en Italie. — Intrigues politiques de l'Europe. — Bataille de Dettingue. — Bombardement et soumission de Tunis. — Entrevue à Francfort de M. de Noailles et de lord Stair. — Misère de Charles VII et de sa famille. — Il traite honteusement avec Marie-Thérèse. — Humble conduite de Louis XV. — Cession de territoire faite au roi de Sardaigne par Marie-Thérèse. — Toutes les conquêtes de la France en Allemagne sont reperdues. — Des partis autrichiens pénètrent en France. — Insolente proclamation de Montzel. — Réponse vigoureuse des habitants. — Mort de madame de Vintimille. — Éclair de renaissante faveur de madame de Mailly. — Madame de Châteauroux quatrième maîtresse du roi. — Elle fait des conditions à ce prince. — *La mort de César*, tragédie de Voltaire. — *Mérope*, tragédie du même auteur. — Précédents, anecdotes; mademoiselle Duménil. — Origine de la haine de Voltaire pour Desfontaines.

Le cardinal de Fleury ne verra point la fin d'une guerre entreprise malgré lui ; la mort lui enlève un fardeau dont sa vieillesse était accablée. La vie de ce ministre s'est éteinte au village d'Issy le 29 janvier : il était âgé de quatre-vingt-neuf ans et sept mois.

Bien des jugements ont été portés déjà sur cet homme d'Etat : ils sont généralement trop indulgents. J'ai esquissé ailleurs le caractère de Fleury, et son ministère a justifié tout ce que j'en ai dit. A part la simplicité des mœurs du cardinal, première cause peut-être de

son irréprochable probité, il eut peu de vertus qui le recommandassent comme homme au respect de la postérité ; comme ministre il n'en eut aucune. Ce n'est point par l'habileté de son administration que la France a recouvré quelque bien-être de 1726 à 1740, mais par les richesses d'un sol privilégié de la nature et par un commerce que les intérêts de l'étranger le forcèrent d'entretenir avec nous sans que Fleury ait contribué en rien à sa prospérité. On reprochera surtout à la mémoire de ce ministre d'avoir laissé tomber entièrement la marine française précisément à l'époque où une longue paix et de faciles relations commerciales lui permettaient de la relever au mépris de la jalousie inquiète de nos voisins. Les Anglais n'eussent pu opposer aux courses de nos flottes marchandes qu'une politique tortueuse et de mauvaise foi, que des démarches fermes et franches eussent aisément déjouée ou livrée à la vindicte puissante de l'Europe, toujours intéressée à la liberté des mers. Mais cette franchise, cette fermeté, dont il eût fallu rester sans cesse armé contre une puissance qui ne voudra dans aucun temps être alliée sincère, Fleury ne les possédait point. Pour conserver une paix qui n'est le premier besoin des peuples que lorsqu'elle ne les froisse ni ne les humilie, ce ministre prit souvent le parti de paraître ignorer les entreprises de l'Europe contre nous. Achetant ainsi le repos au prix de notre dignité, il ne chercha point à tirer raison des attentats contre la couronne de France et en laissa plus d'une fois ternir l'éclat. Le cardinal de Fleury fit la guerre de 1733 en don Quichotte après avoir laissé humilier Stanislas avec pusillanimité. Si, comme la gloire de Louis XV l'exigeait, la France eût envoyé vingt mille hommes en Pologne pour soutenir l'élection qu'elle avait préparée, elle se fût épargné dans cette circonstance et le dessous que lui donna l'empereur et les reproches mérités que lui adressèrent les Polonais, qu'elle avait armés les uns contre les autres pour les abandonner ensuite aux troubles intérieurs. Les hostilités entreprises plus tard couvrirent d'or et de sang cette tache politique sans parvenir à l'effacer, et la guerre de 1733 coûta vingt fois plus à la France que n'eût coûté la facile intronisation du roi de Pologne. L'acquisition de la Lorraine, dont on fait un trophée à Fleury, n'est qu'une escobarderie d'autant moins digne d'éloges qu'on dépossédait un prince ami, qu'une pension d'ailleurs ruineuse pour la France ne dédommageait point de la perte d'une souveraineté. Certes,

si le grand-duc de Toscane alors régnant eût vécu vingt ans encore, François de Lorraine et le roi de France eussent fait un triste marché.

Il faut féliciter le cardinal de s'être opposé autant qu'il l'a pu à l'intervention de la France dans les affaires de la succession autrichienne, intervention qui nous entraîne aujourd'hui dans une suite de malheurs dont il est difficile de prévoir le terme. Mais après cette opposition légitime quelle misérable conduite que de justifier auprès d'un ennemi le parti qu'on a pris contre lui et de censurer en lui écrivant la politique dont on est devenu le moteur! Telle a cependant été la faiblesse de Fleury... En vérité l'on a besoin de croire que ce ministre était tombé en enfance lorsqu'il a écrit au général Konigsek pour ne pas l'accuser de trahison.

Si l'on examine le ministère de Fleury dans la direction des affaires intérieures, cet homme d'Etat paraît plus blâmable encore. D'abord sage et modéré en matière de discussions religieuses il se livre tout à coup à une terreur panique des jésuites, qui ne peuvent jamais être forts que de la faiblesse des gouvernements. Nous voyons le cardinal renouveler l'émission des lettres de cachet, « voulant avoir, disait-il, la paix dans l'Eglise ; » il charge de fers ces pauvres *convulsionnaires*, auxquels il eût fallu se borner à donner des douches et de l'*ellébore*. Pour pacifier l'Eglise, c'était dans son sein qu'il fallait faire taire les passions : le fanatisme du dehors eût cessé avec les persécutions. Cet amour du repos, qui dominait toutes les actions de Fleury, fut la cause d'une foule d'irrégularités, d'injustices, de malheurs réels. De là vinrent les exactions des fermiers généraux, les mauvais choix pour les grands emplois, la confiance du roi fourvoyée sur des intrigants, des fripons ou des sots ; enfin l'impunité des coupables qui osaient élever la voix. Pendant les dernières années de sa vie surtout le cardinal craignait tant d'être troublé dans sa douce quiétude, sans toutefois vouloir renoncer au ministère, qu'il ne se défendait plus ni des préventions, ni des préjugés, ni des faux rapports ; il ne savait refuser ni une grâce ni une punition : Son Eminence se hâtait d'accorder tout ce qu'on sollicitait avec ferveur, de peur qu'on ne lui fît mal à la tête en le demandant avec force. C'est ainsi que ce ministre était continuellement dupe des hommes et laissait aller les choses comme elles pouvaient. Je l'ai déjà dit, Fleury ne sera placé parmi les bienfaiteurs de la France que par des panégyristes trop indulgents ; mais ce fut un ministre probe, et cette qualité est assez

rare pour qu'on puisse lui en tenir compte en admiration... Ce n'est pas l'âge d'or que le siècle où l'on doit accorder un si bel hommage à la plus simple des vertus.

Au moment où j'écris Louis XV a trente-trois ans accomplis, et je ne crois pas avoir encore esquissé son portrait. Je ne sais si je me trompais, mais d'année en année il me semblait toujours qu'il restait quelque chose à venir pour compléter le physique charmant de ce prince. J'attendais que sa physionomie reçût cette expression, ce reflet du sentiment sans lequel il n'est point de beauté réelle... Madame de Mailly a donné ce dernier coup de pinceau de la nature aux traits de Sa Majesté... Me voici à mon chevalet.

Louis XV est grand ; sa taille élancée ne laisse pas présumer l'envahissement de cet embonpoint qui dépara de bonne heure celle de Louis XIV, et la démarche du roi est aussi noble qu'aisée. Ce prince a peut-être la cuisse un peu courte, mais sa jambe est admirable. Sa Majesté porte la tête haute, et elle a raison, car il est difficile de montrer un visage plus régulièrement beau. Louis a le front élevé ; ses cheveux, qu'il montre depuis que la cour renonce aux grosses et vilaines perruques, sont presque bruns ; des sourcils de la même couleur recouvrent d'un arc un peu ouvert et délicatement dessiné un grand œil toujours prêt à marier son regard bienveillant au sourire gracieux qui rarement quitte les lèvres de Sa Majesté. Le roi a la bouche fraîche ; ses dents sont belles, son teint est blanc, souvent fleuri ; enfin ce nez aquilin, dont le type bourbonien remonte au grand Henri, complète cet ensemble de traits non moins distingués que séduisants. Au premier abord on peut reconnaître sur la figure ouverte du roi cette amabilité, cette douceur qui forment le fond de son caractère : ses yeux étincellent, si je puis m'exprimer ainsi, d'une franchise que le regard ne saurait simuler quand elle n'existe pas au fond de l'âme. En effet Sa Majesté est douée d'une droiture, d'un abandon, d'une générosité de vues qui ne se démentent jamais. Aussi rien de plus agréable que la condition des gens qui l'entourent : ce prince ne leur parle qu'avec aménité, ne leur commande qu'avec mesure. Cette même affabilité se retrouve dans ses audiences ; jamais on n'entendit une parole dure sortir de sa bouche. Pourquoi faut-il ajouter que ces qualités débonnaires au sein desquelles Fleury n'a pas su marquer la limite où commence la faiblesse sont souvent

chez Louis XV le principe de ce défaut trop essentiel dans un souverain ! Le cardinal profita le premier de cette bonté, dont il avait fait la vertu unique de son élève, pour régner à sa place, et malheureusement l'influence de ce ministre, qui n'était pas sans quelque sagesse, est remplacée par celle des courtisans. Le roi a du jugement, un tact assez sûr, une certaine connaissance des hommes et des choses ; mais tout cela s'endort aisément au milieu des circonventions du petit coucher ou dans les saturnales des petits appartements, auxquelles je reviendrai tout à l'heure. Louis XV est d'autant moins excusable de céder aux suggestions intéressées des gens de cour, qu'il en connaît bien le danger. Plus d'une fois on l'entendit répéter ce propos de Charles-Quint : « Les gens de lettres m'instruisent, les » négociants m'enrichissent et les grands me dépouillent. » Cependant notre maître dans son apathique incurie favorise peu les lettres, seconde moins encore le commerce et ne montre de sollicitude qu'à ces mêmes hommes occupés de le dépouiller. Une nuance tout à fait disparate de ce naturel doit être citée : c'est que, nonobstant les prodigalités dont Louis paye les complaisances de ses courtisans, on peut le regarder comme un des hommes les plus parcimonieux de son royaume, et j'aurai, j'en suis sûre, l'occasion de saisir son avarice sur le fait.

Possédant quelques principes superficiels des sciences, ainsi que je crois l'avoir dit ailleurs, Louis aime à s'en prévaloir ; mais c'est avec plus d'esprit que d'ordre qu'il s'avise de son érudition : il parle histoire, géographie, physique, anatomie, botanique, presque à la fois, et sans marquer dans sa conversation les points de connexité que ces connaissances peuvent avoir entre elles..... Les vrais savants voient trop que Sa Majesté veut paraître universelle, et ces mouvements rapides d'érudition leur laissent voir fréquemment le tuf.

J'ai signalé la franchise du roi, ajoutons pour preuve que c'est dans toute la sincérité de cette qualité qu'il croit pouvoir concilier le plaisir et les exercices pieux, le culte des amours et la foi romaine. Louis XV, au milieu de ses plus grands désordres, ne manque jamais à ses prières du matin et du soir ; il entend la messe avec une ponctuelle régularité ; les jours fériés, il assiste aux vêpres, au sermon, au salut... Pendant les offices, Sa Majesté ne lève pas les yeux de son livre d'heures, et le mouvement de ses lèvres ne laisse pas douter qu'elle n'articule chaque mot. Enfin, sans affecter dans la vie privée

toute l'austérité bigote de Louis XIV, le roi est dévot; il professe une profonde vénération pour le sacerdoce, et blâme, même au sein de ses orgies, les esprits forts et les indévots... Cette pratique a bien son mérite : Sa Majesté y gagne la franche allure de ses plaisirs, tandis que nous y gagnons, nous, l'absence d'une cour hypocrite.

Malgré le talent que la jeune marquise de Vintimille déploie dans ses entrevues avec le roi, malgré l'amabilité de ses manières et la vivacité de son esprit, ce prince ne l'a pas eue longtemps sans chercher à lui donner une rivale. Je ne sais quelle attraction porte Sa Majesté vers la famille de Nesle, mais c'est encore une sœur de madame de Mailly et de madame de Vintimille qui a tenté l'inconstance du monarque. L'appartement de mesdemoiselles de Nesle est un nid de Grâces où notre bon roi va les prendre dès qu'elles sont écloses. La dernière dénichée, plus jeune que la favorite en titre, a cependant reçu plus abondamment les dons de la nature : c'est une grosse et grande femme, à la taille forte, à la gorge rebondie, aux lèvres épaisses et aux traits communs, dont le physique forme avec le corps grêle de madame de Vintimille un contraste parfait. Au moral, mademoiselle de Nesle possède une gaieté franche et niaise, un abandon qui signifie « Tout ce qu'il vous plaira, » enfin tout le laisser aller d'un tempérament fougueux affiché par la sottise. Cet ensemble matériel piqua la curiosité libertine du roi; il voulut l'avoir, il l'eut, et donna cette troisième maîtresse à M. de Lauraguais, qui la prit aux conditions de non-possession stipulées pour madame de Vintimille.

Louis fut bientôt las d'une femme qui n'avait rien à dire dès que son amant n'interrogeait plus que son esprit; mais, honteuse de recourir sitôt à une nouvelle infidélité, Sa Majesté conçut le projet de prolonger ses plaisirs actuels en les combinant. Un jour elle proposa aux deux sœurs de partager en même temps la couche royale, ce à quoi elles consentirent assez peu volontiers. Le roi, qui, dans ce raffinement de luxure, surpassait son bisaïeul et le régent lui-même, se félicita de cette innovation avec ses intimes courtisans. Ce prince était enchanté, disait-il, de cette transition subite de formes, de façons de procéder, d'expression passionnée; il ajoutait « qu'avec ma» dame de Vintimille le bonheur était maigre et délicat, tandis » qu'avec madame de Lauraguais il était gras et robuste. »

C'est ainsi que s'écoule la vie de Louis XV, pendant que ses armées luttent en Allemagne avec un désavantage de plus en plus affligeant. Cette période n'en sera pas moins un règne essentiellement *glorieux*, car les pensions des écrivains ne sont pas supprimées. Un beau rideau de pourpre, brodé par des panégyristes à gages de toutes les actions honorables de Sa Majesté, sera tiré sur ses déréglements : montrons-les donc avant que l'indulgente histoire les dérobe aux yeux de la postérité.

Les *petits appartements*, théâtre des orgies ordinaires, sont une partie mystérieuse du palais de Versailles, ne communiquant avec le surplus que par des issues étroites et presque cachées. Ce réduit délicieux est ouvert aux seuls néophytes du plaisir, dont Louis XV s'est déclaré le grand prêtre. Les fêtes nocturnes qu'on y célèbre furent, dit-on, imaginées par mademoiselle de Charolais, fervente prêtresse de Vénus, et par madame la comtesse de Toulouse, dont je n'ai pas encore parlé, quoique depuis longtemps elle fasse parler d'elle plus que le comte ne le voudrait. C'est là que madame de Mailly, après avoir initié le roi aux voluptés adultères, le forma à l'intempérance et lui apprit à s'enivrer. Sa Majesté prit tellement goût à ce nouveau passe-temps, qu'elle voulut qu'à certains jours on ne sacrifiât qu'à Bacchus dans les petits appartements. Ces bacchanales, appelées *petites fêtes*, sont, à moins d'impérieuse nécessité, une sorte de jubilé des amours : on ne s'y occupe que de boire, avec mesure toutefois, et de manière à exciter les bons mots, les saillies, les sarcasmes même. Sous l'apparence d'une gaieté frivole, les la Trémouille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, tous censeurs aussi malins qu'ils sont convives joyeux, ne laissent pas de glisser à l'oreille du roi quelques bonnes vérités critiques qui malheureusement sont perdues. Quelquefois, fatigués de faire de l'esprit, les habitués des petits appartements se livrent à des transports tout à fait bachiques. Alors les dames se retirent, et, dignes émules des buveurs anglais, les agrégés se portent de superbes défis... C'est à qui mettra son adversaire sous la table. Au terme de ces nobles combats, des serviteurs affidés relèvent les vainqueurs ronflant sur le plancher auprès des vaincus, et portent les uns et les autres dans leurs lits. Pendant la faveur de madame de Mailly, elle avait coutume de rester avec les sectateurs de Bacchus quand les autres dames étaient retirées; cette nouvelle Erigone ramassait le gant des bu-

veurs, et souvent elle tombait dans la lice couronnée des pampres de la victoire... On pense bien que les domestiques s'égayaient beaucoup lorsqu'ils avaient à relever l'intrépide combattante, qui ne tombait pas toujours selon le vœu de la pudeur.

Il n'est pas inutile, pour l'histoire des mœurs, de dire qu'aux fêtes des petits appartements Louis XV se charge de préparer la plus grande partie des mets. Il a fait construire en conséquence, dans cette partie mystérieuse du château, une fort jolie cuisine, un four, des fourneaux. Abstraction faite de toute flatterie, les ragoûts de Sa Majesté sont délicieux; plusieurs sauces nouvelles, dont les cuisiniers de la capitale se sont donné les gants, sont réellement dues à l'imaginative du roi de France et de Navarre, et le royaume ne peut manquer d'être comblé de prospérités si Louis XV apporte un jour dans la science du gouvernement la moitié de l'aptitude qu'il développe dans l'art de la cuisine.

Après quelques heures de sommeil, les célébrants des fêtes de Bacchus n'en conservent plus que le souvenir. Il n'en est pas de même des fêtes de Vénus, et les dames qui participent aux mystères de la déesse n'échappent pas toujours aux conséquences de ces sacrifices. Mademoiselle de Charolais, par exemple, a subi cette année un semblable résultat, qui n'a toutefois surpris personne. On sait que la princesse, tous les ans à peu près, fait une retraite obligée de six semaines environ, et cela sans plus de secret qu'une fille d'Opéra. Cette fois la retraite de Son Altesse a été accompagnée d'une circonstance qui a diverti plus que de coutume la cour et la ville. Le suisse de mademoiselle de Bourbon est un bon, gros, épais Helvétien qui n'entend pas finesse aux intrigues de sa maîtresse; quand on venait, de la part des grands seigneurs, lui demander des nouvelles de la malade, il répondait sans façon : « La princesse se porte » aussi bien que son état le permet, et l'enfant aussi. » Du reste, la conduite de mademoiselle de Charolais est un laisser aller de famille; on a vu que mademoiselle de Clermont se donnait carrière avec feu M. de Melun, qu'elle a dès longtemps remplacé en plusieurs volumes, et mademoiselle de Sens ne favorise pas moins M. de Maulevrier-Langeron.

Il y eut dernièrement à Choisy, où les deux sœurs Nesle et le roi exécutaient leur trio favori, une scène qui fit un peu diversion à ce passe-temps. Une jolie comédie de Boursault, *Esope à la cour*, ayant

été jouée devant Louis XV, ce prince, qui ne la connaissait pas, dressa singulièrement l'oreille en entendant une certaine scène de cette pièce. Le roi de théâtre permet à ses courtisans de lui reprocher ses défauts; mais, conformément aux us et coutumes des cours, tous s'accordent à le louer outre mesure. Un seul tient à Sa Majesté un langage différent : « Sire, dit-il en beaux vers, vous aimez le vin, » vous vous grisez, et ce défaut dangereux dans tout homme l'est » encore plus dans un souverain. »

A ces mots, Louis XV se lève, impose silence à l'acteur, et déclare que la comédie qu'on ose jouer devant lui est *indécente*... L'expression n'était pas heureusement choisie : c'était injurieuse qu'il fallait dire, car l'allusion atteignait à brûle-pourpoint le monarque. Sa Majesté fit défendre expressément de jouer à l'avenir *Esope à la cour* dans aucune maison royale; le roi a dit depuis qu'il pensait que cet ouvrage avait été mis sur le répertoire par ordre de la reine, mais qu'il n'avait jamais osé lui en parler. Quoi qu'il en soit, le coup a porté : on ne s'est pas enivré à la cour depuis cette représentation; nous verrons combien de temps durera ce souvenir de la honte.

Sans doute les courtisans, peuple toujours livré aux extrêmes, se sont imaginé que la moralité de Boursault avait guéri le roi même de l'usage de boire pour apaiser sa soif : voilà ce qui est arrivé au dernier courre de Saint-Germain. On a coutume de faire porter aux chasses de Sa Majesté une quarantaine de bouteilles de vin, dont les piqueurs, les traqueurs, les valets, gens d'ordinaire fort altérés, font leur profit dans la proportion des trente-huit quarantièmes. Le roi, pour qui l'on est censé se munir de cet approvisionnement liquide, demanda ce jour-là un verre de vin.

« Sire, répondit un officier des chasses, il n'y en a plus.

— N'en prend-on pas toujours quarante bouteilles? dit le roi surpris d'une si rapide consommation.

— Il est vrai, sire, mais tout est bu.

— Qu'on en prenne donc à l'avenir quarante et une, afin que du moins il en reste une pour moi. »

On voit que l'attention du roi est loin des combats : jeune, Louis XIV savait s'en occuper en même temps qu'il se livrait à ses amours; la guerre et la beauté avaient un empire égal sur son cœur. Mais jusqu'à présent Louis XV ne ressent que la moitié de cette influence; il laisse ses généraux travailler à sa gloire.

Cependant, dès le 10 janvier, on fit tenir au roi un grand conseil au château de la Meute, dans lequel il fut résolu que les armées françaises seraient recrutées et que l'on en formerait de nouvelles par l'appel des milices. Bientôt un mouvement considérable de troupes s'opéra sur toute la surface du royaume; un grand nombre de régiments, complétés par des recrues, marchèrent vers l'Alsace, où se forma une armée dont le maréchal de Noailles prit le commandement. Quand tous les contingents que ce général attendait furent arrivés, il passa le Rhin. Détachant ensuite un corps, sous les ordres du comte de Ségur, pour aller au-devant du maréchal de Broglie, en retraite sur le Mein, M. de Noailles prit lui-même position sur cette rivière. Le maréchal trouva l'armée anglaise, commandée par Georges II lui-même et forte d'environ cinquante mille hommes, campée de Selingstaal à Aschaffembourg. Cette position était périlleuse : resserrés entre le Mein et une chaîne de collines assez élevées qu'un bois épais couronnait, les Anglais se trouvaient privés de tout moyen de développement et même de salut ; car, les Français étant maîtres du cours de la rivière au-dessus et au-dessous du camp de Georges, ce prince ne pouvait faire aucun mouvement. M. de Noailles conçut le projet d'affamer son ennemi ou de le forcer à mettre bas les armes, projet qui faillit avoir sa complète exécution. En effet, dans l'étrange situation où s'était mise Sa Majesté Britannique contre l'avis du comte de Stair, qui commandait en second, rien ne pouvait entrer dans le camp anglais ; après quinze jours de blocus (car c'en était un que l'armée anglaise subissait), le soldat ne recevait plus que la demi-ration ; les fourrages étaient entièrement épuisés ; on parlait de couper les jarrets à tous les chevaux : extrémité déplorable qui faisait jeter les hauts cris aux troupes, mélange confus d'Anglais, d'Hanovriens, de Hessois et d'Autrichiens : rien ne pouvait donc sauver les ennemis ; cinquante mille combattants devaient tomber inévitablement au pouvoir du maréchal de Noailles avec une tête couronnée : ce général français avait sous la main un moyen de terminer la guerre d'un seul coup... Telle est encore la situation des choses au moment où j'écris.

Tandis que des événements sans doute décisifs se préparent sur le Rhin, récapitulons ce qui s'est passé ailleurs depuis le commencement de la campagne. Le maréchal de Belle-Isle, parti d'Egra, où il s'était arrêté cet hiver après sa retraite savante, conduisit, au prin-

temps, son armée à Spire en traversant le haut Palatinat. Ce corps, réduit à de faibles débris par la guerre, les souffrances et la fatigue, devait repasser le Rhin et rentrer en France pour se réorganiser. Quant à M. de Belle-Isle, il se rendit à Francfort à l'effet de reprendre son caractère et ses fonctions diplomatiques.

Cependant le maréchal de Broglie, combinant ses manœuvres avec celles du Bavarois Sechendorff, essayait de couvrir la Bavière; mais les efforts réunis de ces deux généraux ne pouvaient longtemps soutenir les attaques réitérées du prince Charles de Lorraine, qui leur opposait des forces supérieures, que des ressources locales grossissaient tous les jours. Refoulés vers Donavert, pays où retentit *jadis* le canon d'Hœchstædt, si fatal aux armées françaises et bavaroises, Broglie attendait les ordres du roi pour se diriger dans une situation où cet officier n'osait plus agir de lui-même. C'est à ces pressantes nécessités que répond la marche du comte de Ségur.

Au midi, la fortune des alliés se traîne languissante, et de nombreuses armées, qui pourraient battre les ennemis, n'osent rien entreprendre parce qu'elles sont disséminées. Don Philippe, rentré en Savoie, après avoir reçu un secours que le marquis de Las Minas lui amena à travers la France, a forcé le roi de Sardaigne d'abandonner son camp de Montmeillan : le prince piémontais a repassé péniblement le mont Cenis et le Petit Saint-Bernard. L'infant, trop faible pour s'engager dans les Etats de Charles-Emmanuel, s'est consumé pendant plusieurs mois en vaines tentatives pour pénétrer en Lombardie, où ce prince espagnol eût trouvé des partisans et des auxiliaires; mais le Grand Saint-Bernard s'élevait devant lui menaçant, inaccessible : ce n'est qu'à d'autres Titans qu'il peut être réservé de vaincre ces rocs sourcilleux, fiers géants de la création.

De l'autre côté des Alpes une armée autrichienne s'étend depuis le Milanais jusqu'aux portes de Bologne, sans que le corps espagnol commandé par le comte de Gages puisse rien tenter contre cette ligne si prolongée et conséquemment si vulnérable. Tel est le funeste effet de la neutralité *ordonnée* au roi des Deux-Siciles par l'Angleterre : une armée napolitaine s'indigne, à quelques marches de ses alliés, des honteuses entraves qui l'empêchent, non pas d'aller à leur secours, mais de courir leur donner la victoire par le concours de ses armes maintenant enchaînées.

Pendant l'espèce de repos que la position difficile des armées donne

à l'Europe, les puissances s'agitent pour imprimer ou soutenir le terrible choc qui suivra cet instant d'inaction : toute l'Allemagne est en mouvement ; chaque prince y fortifie ses Etats ; ce vaste pays se hérisse de bastions, de redoutes, de remparts, où le bronze est prêt à tonner. Les levées se multiplient dans les Etats électoraux : cent princes, dont une pierre lancée par un bras vigoureux traverserait les possessions, réunissent leurs contingents pour former une armée où les uniformes bigarrés des soldats exprimeront bien la diversité des opinions et des intérêts de leurs maîtres... Tous ces souverains pygmées ont vendu leur alliance ou à Marie-Thérèse ou à Charles VII; le plus offrant et dernier enchérisseur a été leur allié, le moins généreux est devenu leur ennemi, et malheureusement l'empereur de façon française n'a pu lutter de subsides avec la reine de Hongrie, qu'alimentent, sous ce rapport, l'Angleterre, Venise, la Hollande et la Prusse. Aussi les armées de cette souveraine couvrent-elles la Bohême, l'Autriche, la Bavière, l'Italie. Elle se dispose à faire marcher encore de nouvelles troupes sur le Rhin et sur la Moselle, tandis que douze mille Hanovriens ou Hessois, venant des Pays-Bas, s'avancent par Hanau pour secourir le roi d'Angleterre.

Il est aisé de reconnaître, d'après le rapide exposé que je viens de tracer, que sur tous les points nos frontières sont menacées, et que nulle part ni de fortes armées ni de grands talents ne nous offrent de garanties rassurantes. Mais, je l'ai dit, Georges II s'est placé dans une position telle, qu'il ne peut échapper un seul de ses soldats au maréchal de Noailles : le nœud de la guerre est sous l'épée de ce général, il dépend de lui de le trancher; il ne faut pour cela qu'un coup de main hardi, et la paix, une paix glorieuse, est conquise.

Dans la situation critique de nos armées, c'eût été déjà un événement fort malheureux que de laisser échapper Georges II du piége où lui-même s'était engagé; que résultera-t-il donc pour nous de la perte d'une grande bataille sur le point même où nous devions triompher ?

Convaincu trop tard qu'il ne pouvait conserver sa position sans risquer d'y perdre son armée, le roi d'Angleterre, averti de la marche du corps qui venait se joindre à lui, se disposa à lever le camp pendant la nuit. En conséquence il fait plier silencieusement ses tentes, forme ses bataillons dans l'obscurité, et commence le mouvement le plus dangereux que jamais général ait entrepris.

Entre les montagnes et la rivière est le village de Dettingue, que partage un ruisseau profond s'échappant des collines qui dominent ce village, et dont les eaux vont se perdre dans le Mein. Cette bourgade est enveloppée d'un massif épais d'arbres fruitiers; à peine en aperçoit-on les maisons blanchâtres, que M. le duc de Noailles montre du doigt au duc de Grammont, son neveu, en lui ordonnant d'aller occuper cette position avec un détachement de douze mille hommes, composé de quatre brigades d'infanterie et des gardes françaises. Le maréchal vient d'être prévenu du décampement de Georges; il va ranger toute son armée en bataille dans la plaine, il chargera l'ennemi de front, tandis que l'artillerie, placée au delà de la rivière, le prendra en flanc, et que Grammont, qui l'aura laissé passer devant lui, s'élancera du ravin boisé de Dettingue pour l'attaquer à dos. Si toute cette manœuvre est faite avec précision, les Anglais courent en ce moment à leur perte. Ce défilé où le désespoir les engage va devenir leur tombeau... Mais, soit erreur, soit impatience de combattre, Grammont fait franchir le ruisseau à son corps avant que les troupes de Sa majesté Britannique aient dépassé le village, et tombe prématurément sur elles. Par ce mouvement, le duc a quitté le retranchement naturel derrière lequel il se trouvait, et, au moment où les masses anglaises s'arrêtent pour lui faire face, il ne peut former sa ligne de bataille que sur un terrain désavantageux. Cependant Grammont se trouve entièrement séparé de l'armée principale; il n'en peut au premier moment recevoir aucun secours : c'est avec douze mille hommes qu'il doit lutter contre cinquante mille. Les batteries françaises établies sur la rive opposée du Mein, et qui, dans l'exécution régulière des ordres de M. de Noailles, devaient foudroyer les ennemis, ne peuvent tirer un seul coup de canon; elles frapperaient au milieu des rangs français.

Grammont combattait donc avec un grand désavantage dans le champ dit *des Coqs*. Un moment les Français ressaisirent l'avantage par le concours de la maison du roi et des carabiniers, qui accoururent de la tête du village de Dettingue. Mais bientôt les lignes épaisses des Anglais, rompues par le choc de cette cavalerie d'élite, se reformèrent et enveloppèrent les forces trop inégales qui les combattaient. Alors s'avancèrent plusieurs brigades d'infanterie française, qui, dégageant la maison du roi, lui rendirent la liberté de charger avec plus de valeur que d'ordre. La mêlée devint terrible : chevau-

légers, gendarmes, mousquetaires, chargeaient pêle-mêle avec les dragons, les housards et les carabiniers. Les ducs de Chartres et de Penthièvre, le prince de Dombes, les comtes d'Eu et de Clermont, rangés à côté des simples cavaliers, sabrèrent comme eux, jusqu'à s'engourdir le poignet. Les ducs de Biron, de Luxembourg, de Richelieu, de Chevreuse, afin d'encourager nos brigades, s'enfoncèrent tête baissée dans les lignes ennemies. Le marquis de Puységur, furieux de voir fuir les soldats de son régiment, en tua plusieurs de sa main pour arrêter sur leurs lèvres le honteux *sauve qui peut.*

Malgré tant de prodiges de valeur, il fallut céder à Georges II un champ de bataille trop chèrement et trop vainement disputé... Le maréchal de Noailles fit sonner la retraite. Vingt-sept officiers de la maison du roi, à cheval, et vingt-trois du régiment des gardes avaient péri, plus de cent vingt étaient blessés. Le duc de Rochechouart, les marquis de Sabreau et de Fleury, les comtes d'Estrades et de Rostaing restèrent parmi les morts... On y compta aussi un jeune comte de Boufflers, âgé de dix ans et demi : cet enfant avait eu la jambe broyée par un boulet; il se la fit couper et mourut sans pousser un cri... De vieux soldats, habitués aux carnages héroïques, donnèrent des larmes à tant de jeunesse, de bravoure et de malheur. Le prince de Dombes, le comte d'Eu, les marquis de Gontaut et de Vaubecourt, les comtes d'Harcourt, de Beuvron et de la Mothe-Houdancourt étaient atteints de blessures plus ou moins graves. Les chevaux des ducs de Chartres et de Noailles avaient été tués sous eux.

Du côté des ennemis, le duc de Cumberland, fils du roi, avait été blessé; ce monarque lui-même, las de remplacer les chevaux tués sous lui, avait fini par combattre à pied comme un simple officier. En général, la perte n'était guère moins grande du côté des ennemis que du nôtre; il resta plus de quatre mille morts sur la place, dont deux mille étaient Anglais, Hanovriens, Hessois ou Autrichiens. Le roi voulut avoir l'honneur de dîner sur le champ de bataille dans la journée du 27 juin; mais le repas de Sa Majesté fut court. Craignant d'être attaqué une seconde fois dans la position difficile d'où il n'était pas sorti, ce prince se retira avec précipitation vers Hanau, sans même se donner le temps de relever six cents blessés, que lord Stair recommanda à la générosité du maréchal de Noailles, et qui furent recueillis et pansés comme nos propres soldats.

Sans doute la perte de la bataille de Dettingue doit être attribuée à la précipitation imprudente du duc de Grammont, mais le maréchal de Noailles n'est point exempt de blâme. Ce général, au moment où il savait que l'exécution de ses ordres allait commencer, ne se trouvait point dans son quartier : il était allé reconnaître et faire sonder quelques gués. Lorsqu'il s'agit de marcher au secours de Grammont, il y eut du désordre, de l'hésitation; il fallut chercher le maréchal, et souvent à la guerre un moment perdu ne se retrouve plus.

Cependant, peu de jours après ce funeste événement, qui mettait la France dans le plus grand danger, Louis XV déclara qu'il était fort content de M. de Noailles. Il faut que Sa Majesté soit bien abusée ou bien indifférente, car, en supposant que le maréchal ait fait tout son devoir à Dettingue, l'instant où les pertes de cette journée couvraient la France de deuil était mal choisi pour donner des félicitations au général qui avait perdu la bataille. J'ajouterai avec chagrin que l'opinion doit opter tristement entre l'erreur et l'indifférence du roi, s'il est vrai qu'il ait dit en apprenant la fatale nouvelle : « Dieu » soit loué ! je serai délivré cette fois de l'importunité des récom» penses. » Si ce propos, dont j'aime à douter, était vrai, le monarque se serait trompé, car quinze cents officiers, échappés au massacre du 27 juin, sont venus, la semaine dernière, solliciter à Versailles le prix de leur présence à Dettingue; plusieurs d'entre eux l'ont même demandé en argent. Un lieutenant de grenadiers à qui le ministre de la guerre avait donné la croix de Saint-Louis sans y joindre la pension lui dit : « Monseigneur, Votre Excellence vient d'attacher » à ma boutonnière le signe de mon courage, mais elle a oublié la » réalité de ma valeur. » Cet officier fut satisfait.

Après l'échec de nos armes sur le Mein, le maréchal de Broglie hâta sa retraite des bords du Danube vers le Nècre, retraite qu'il put terminer heureusement, grâce à la jonction du comte de Ségur. Le 9 juillet, ce maréchal, dont la conduite en Bohême avait été digne d'éloges, mais que les chances de la guerre n'avaient pas favorisé, remit son commandement au comte de Saxe et revint en France

Dans le temps des malheurs de notre armée du Rhin, Louis XV, plus heureux dans les petites entreprises que dans les grandes, triomphait des corsaires de Tunis, qu'il avait envoyé châtier par un bombardement de leur ville, confié au marquis de Massiac, capitaine de

vaisseau... Quatre vaisseaux de ligne ont suffi pour obtenir la soumission de ces barbares. La régence envoya dans les premiers jours de juillet des députés à Versailles, le roi reçut de la part de leur souverain huit chevaux barbes d'une rare beauté; ils plièrent le genou en signe d'humiliation, mais on ne chanta pas de *Te Deum* au milieu des *De profundis*.

C'est un singulier aspect que celui d'une ville neutre pendant les hostilités ! Le lendemain d'une bataille où, la rage dans le cœur, des hommes de guerre se sont porté de gaieté de cœur les plus terribles coups, vous les voyez dans ce lieu, assis à la même table, se versant du vin de la même bouteille, boire à la santé les uns des autres, lorsque deux jours après ils doivent de nouveau chercher à s'arracher mutuellement cette vie pour laquelle ils forment en ce moment des vœux réciproques. Il y a plus : ces vœux sont sincères, car rien ne commande l'estime comme l'inimitié du champ de bataille... Nous avons vu qu'il n'y eut qu'un pas de l'acharnement qu'Eugène et Villars montrèrent longtemps l'un contre l'autre à l'intimité qui les unit ensuite au congrès de Rastadt. C'est ainsi que le maréchal de Noailles et lord Stair se virent à Francfort, trois jours après la bataille de Dettingue : ils se félicitèrent l'un l'autre de la valeur de leurs troupes respectives dans cet engagement. « Quant à la direction » de la campagne et du combat, ajouta le seigneur anglais, nous » avons, tout victorieux que nous sommes, plus de reproches à nous » faire que vous : votre unique faute est de n'avoir pas attendu ; » tandis que nous avons failli deux fois, d'abord en nous jetant au » milieu d'un danger évident, ensuite en ne sachant pas profiter de » la victoire. »

Pendant que les deux illustres amis convenaient réciproquement de leurs fautes, l'empereur Charles VII, confiné à Francfort, subissait cruellement la conséquence de nos revers. Sans espérance, sans ressources, ce malheureux prince n'obtenait de personne dans cette *ville impériale* la plus légère avance d'argent; lui et sa famille manquaient souvent du strict nécessaire, et reconnaissaient le triste néant de la grandeur abandonnée de la fortune. Dans cette déplorable extrémité, Charles-Albert se vit bientôt réduit à la démarche qui devait coûter le plus à son orgueil, à son honneur : il fut contraint d'entrer en négociation avec la reine de Hongrie. L'empereur offrit de prime abord, par l'organe du prince de Hesse, « de renoncer à toutes ses

» prétentions sur l'héritage de la maison d'Autriche, de déposer cette » couronne impériale qu'il avait placée sur son front, enfin de se dé- » clarer neutre dans sa propre cause, demandant pour toute grâce » qu'on laissât les débris de ses troupes en Souabe, où elles seraient » regardées comme troupes impériales. — Mon frère l'*empereur de* » *Bavière*, répondit ironiquement Marie-Thérèse, s'y prend avec une » politesse trop complète pour que je puisse le refuser. » Et sur-le-champ un armistice fut conclu à ces étranges conditions entre les deux compétiteurs.

Le roi, par une ordonnance du 10 juillet, avait appelé sous les drapeaux une nouvelle levée de trente-six mille hommes, lorsque le maréchal de Belle-Isle lui marqua de Francfort la suspension d'hostilités signée entre Charles VII et Marie-Thérèse. Tout aussitôt Sa Majesté fait déclarer à la diète de l'Empire « qu'ayant appris que » l'empereur et la reine de Hongrie étaient en termes d'accommo- » dement, et voulant donner au corps germanique un nouveau témoi- » gnage de son amour pour la paix, il rappelait ses armées, qui n'é- » taient entrées en Allemagne qu'en qualité d'auxiliaires... » *Auxiliaires* soit; mais le caractère de haut protecteur a tellement percé dans la conduite de Louis XV au moment où sa main décernait la couronne impériale, qu'on devait peu s'attendre à un retour si humble... On voit que Sa Majesté manque de ces conseils qui dirigèrent si dignement le règne de Louis XIV du temps de Colbert et Louvois. Il est pour les rois deux espèces de grandeur : l'une, inhérente au trône, appartient à l'héritage que le souverain reçoit par la grâce de Dieu, l'autre naît de la conduite personnelle du prince; et cette dernière, il faut bien le dire, est pour l'ordinaire inspirée par des sujets qui se sont donné la peine d'étudier les lois de la sagesse. C'est là le côté faible de la souveraineté : dame nature ne s'arrête point aux vanités de la terre; elle ne crée nulle part des êtres privilégiés dans leur organisation... il n'y a pas une molécule, pas la moindre émanation spirituelle de plus dans un potentat que dans un berger... Je crois que cette mère du genre humain est roturière par inclination.

Tandis que Louis XV renonçait d'une manière presque servile au rôle brillant qu'il s'était attribué en 1741, la reine de Hongrie récompensait l'alliance du roi de Sardaigne en lui cédant une partie du territoire qu'il convoitait. Ce prince, du consentement de l'Angle-

terre, que cette affaire ne concernait point, recevait plus de moitié du Vigevanasque, la ville de Plaisance et le Pavesan. La cession de ces possessions à Charles-Emmanuel fut constatée par un traité signé à Worms le 13 septembre.

A cette époque toutes les conquêtes faites en Allemagne par les généraux de Louis XV étaient perdues : Braunau et Straubing avaient capitulé; Egra, où le maréchal de Belle-Isle avait laissé une garnison française, venait de retourner à Marie-Thérèse; le marquis d'Hernouville, qui commandait dans cette place, est prisonnier de guerre avec ses troupes. Plus heureux à Ingolstadt, M. de Granville a pu du moins obtenir une capitulation honorable. En un mot, quand le roi ne se fût pas engagé spontanément à retirer ses armées des Etats impériaux, elles eussent été forcées de repasser le Rhin par la puissance des événements.

Cependant Charles-Albert, première cause des hostilités dont la suite peut devenir si dangereuse pour nous, laisse retomber sur la France tout le faix de la guerre. Georges II, sous le manteau d'une neutralité perfide, commande aux portes du royaume une armée portée à soixante-dix mille hommes par la jonction de vingt mille Hollandais, tandis qu'une escadre anglaise ferme le port de Toulon, nonobstant les profondes révérences que l'ambassadeur de Sa Majesté britannique prodigue au grand lever de Louis XV. D'un autre côté, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, maintenant alliés à la reine de Hongrie, se tiennent prêts à marcher contre nous, comme le fait l'Angleterre, c'est-à-dire sans déclaration de guerre. Ainsi, pour la première fois sans doute, nous voyons les appartements de Versailles remplis des ministres de ces puissances qui s'apprêtent de toutes parts à s'élancer en armes sur nos provinces : l'Europe n'eût pas joué ce jeu avec Louis XIV.

La campagne se ferme au nord sous de tristes auspices : le prince Charles, établi dans une île du Rhin, près de Vieux-Brisach, poussa au mois de novembre le partisan Montzel et ses aventuriers sur nos frontières, d'où ce chef de pillards osa répandre un manifeste adressé aux provinces d'Alsace, de Bourgogne et de Franche-Comté, dans le but de les faire rentrer sous la domination autrichienne. Montzel, joignant la menace aux sollicitations, déclarait aux habitants qui seraient pris les armes à la main qu'il les ferait pendre après les avoir obligés à se couper eux-mêmes les oreilles et le nez. Les peuples des

provinces où cette atroce proclamation était parvenue y répondirent à peu près en ces termes : « Les armes que nous avons prises, bri-» gand, sont assez fortes pour nous donner le pouvoir de te braver. » Si toi ou tes dignes satellites tombez en nos mains, nous ne vous » couperons ni les oreilles ni le nez, mais le cou; et, plus complai-» sants que toi, brigand, nous prendrons ce soin nous-mêmes. Viens, » nous t'attendons. » Montzel ne riposta à cette énergique réponse que par une fuite précipitée; mais elle ne put l'être assez cependant pour que sa troupe ne fût pas poursuivie par les attroupements dont il avait excité l'indignation. Un grand nombre de ses bandits restèrent sur les terres de France, on eut pitié de ceux qui n'étaient que blessés; mais leur commandant, chassé comme une bête féroce, fut contraint de se précipiter dans le Rhin pour échapper à la fureur des poursuivants, qui le virent avec un farouche plaisir teindre de son sang les flots argentés qu'il coupait en nageant. Trois mille grenadiers autrichiens, qui dans le même temps avaient passé le Rhin non loin de l'île de Reignac et s'étaient avancés jusqu'à Rhinville, y furent attendus par les brigades de Champagne et de la Sarre, que soutenaient deux régiments de dragons. Ce corps autrichien, *taillé en pièces*, ne repassa le fleuve que dans la proportion d'un quart. Le prince Charles, ayant rallié ce débris, leva son camp, et se rapprocha des Anglais cantonnés dans le Brisgaw.

Ces petits avantages sont loin d'être rassurants, lorsque nous voyons étinceler de l'autre côté du Rhin une longue forêt de mousquets qui s'étend depuis la Suisse jusqu'aux champs humides de la Hollande. L'indifférence du roi n'est cependant excitée ni par cet aspect menaçant, ni par la présence de ces ambassadeurs qui dans sa propre cour semblent le braver. Naguère ce prince n'eut de regrets que pour madame de Vintimille, morte d'une suite de couches; maintenant Sa Majesté n'éprouve que le besoin de remplacer la défunte favorite, car les charmes robustes de madame de Lauraguais ont déjà perdu tout leur crédit. La marquise est peu regrettée à la cour : la faveur extrême dont elle y jouissait ne fut utile qu'à elle seule, et l'on croit même que le penchant qu'elle avait à nuire pourrait bien avoir abrégé sa vie. Des soupçons ont plané sur la mémoire du cardinal de Fleury, qui, dit-on, fut effrayé, dès le début de madame de Vintimille, des conséquences probables de ses menées ambitieuses. Mais cette accusation me paraît dépourvue de toute vraisemblance : le cardinal est

mort depuis plus de dix mois, la maîtresse du roi mourut il y en a moins de quatre, et l'on a peu d'exemples, je crois, que l'homme le plus méchant ait légué ses vengeances par testament.

On a cru un moment que l'étoile de madame de Mailly allait briller d'un nouvel éclat. Cette favorite, ressaisie par le péché sur le domaine de la pénitence, avait reparu à Versailles; elle était, avec la princesse de Charolais et la comtesse de Toulouse, de toutes les parties du roi; mais le règne renaissant de cette maîtresse émérite n'a été qu'un éclair. Sa Majesté a découvert encore une rose au rosier galant de la maison de Nesle : une quatrième sœur du nom de Tournelle a, par son grand œil vif et spirituel, captivé toute l'attention de Louis XV. La marquise de Tournelle est d'ailleurs d'une blancheur éblouissante, ses traits ont de la délicatesse, sa taille est élégante, son maintien noble et décent; tout en elle justifie la nouvelle passion du roi. Mais la marquise ne s'est point rendue à discrétion; une capitulation en bonne forme a précédé sa défaite. Voici les principaux articles du traité tels qu'ils ont été soumis au royal conquérant par le duc de Richelieu, son premier gentilhomme de la chambre, érigé en ministre plénipotentiaire auprès de la beauté convoitée :

« 1° Ma sœur Mailly sera éloignée de la cour et renfermée dans un couvent;

» 2° Mon titre de marquise sera changé en celui de duchesse, avec les honneurs et distinctions attachés à cette dignité;

» 3° Le roi me fera un sort tel qu'aucun événement ne puisse m'en priver, et ma fortune sera indépendante de toutes les variations qui surviendraient dans les inclinations de Sa Majesté;

» 4° Si je deviens favorite, le roi se mettra à la tête de ses armées, ne voulant point être accusée d'avoir détourné ce prince des devoirs de la royauté. »

Il n'est aucun souverain qui ne doive se soumettre à la suzeraineté de l'amour s'il a reconnu son pouvoir : toutes les conditions de la marquise de Tournelle ont été acceptées; elle est duchesse *de Châteauroux;* un patrimoine considérable lui est assuré; cette excellente sœur a obtenu que madame de Mailly fût jetée dans un cloître; et, nouvelle Agnès Sorel, la favorite débutante a obtenu de Louis XV qu'il saisît l'épée de Charles VII, bien qu'il n'en ait pas précisément les inclinations guerrières.

A ce prix, la duchesse a livré le trésor de ses charmes au galant monarque; elle a été reconnue grande prêtresse des mystères célébrés dans les petits appartements, et mesdames de Toulouse et de Charolais ont juré foi et hommage à cette nouvelle souveraine des plaisirs.

En attendant que le roi de France voie naître des lauriers au milieu des myrtes qui l'environnent, parlons de ceux que Voltaire moissonne à pleines mains sur la scène tragique. Je mentionnerai peu *la Mort de César*, véritable tragédie de collége, que Voltaire fit jouer d'abord sur le théâtre qui lui convenait, c'est-à-dire aux collèges d'Harcourt et de Mazarin. Cet ouvrage, comme tous ceux de son auteur, se distingue par une brillante versification; mais lorsque la première des passions théâtrales, l'amour, n'est point employée comme ressort, il faut autre chose qu'une conjuration en dialogues pompeux pour remplir un cadre tragique, même réduit à trois actes, et personne ne produira ni terreur ni pitié avec une révolution politique opérée par sept à huit personnages sur une surface de douze pieds carrés. Disons-le sans détour, le tragique bien pénétré des ressources de son art s'interdira toujours les sujets où des masses populaires doivent agir aux yeux du spectateur; point de représentation dramatique sans illusion, et jamais on n'en produira à l'aide des comparses, mécaniques vivantes aux gages de huit cents francs. L'âme de la multitude, révélée par cette expression passionnée qui rougit ou pâlit tous les visages, qui montre un feu étincelant dans tous les yeux, il ne faut point en demander le jeu à des gens toujours prêts à répondre : « On ne nous paye pas assez cher pour rougir, pleurer ou » pâlir. » Le succès de *la Mort de César*, représentée cette année au Théâtre-Français, a été froid comme cette tragédie elle-même.

Mais quelle éclatante revanche Voltaire obtient par les applaudissements donnés à *Mérope*, dont notre scène s'enrichit en 1743! Avant de parler de cette tragédie digne de figurer à côté de *Zaïre* et de *Mahomet*, disons que Voltaire n'est pas le premier poëte qui ait traité ce sujet, car on doit accorder à chacun la part de gloire que ses travaux réclament. L'*Amasis* de la Grange-Chancel, jouée en 1703, offre la donnée principale de *Mérope* : l'action est la même au fond, quoique disposée différemment; tout porte donc à croire que Voltaire doit cette inspiration à l'ancien page de la princesse de Conti. Ajoutons en passant que Pharès dit à Sésostris, dans *Amasis*, que sa mère

Ne recouvra ses sens que pour envisager
Cinq fils que sur le marbre on venait d'égorger;

et que Henri IV dit dans *la Henriade :*

Et je n'ouvris les yeux que pour envisager
Les miens, que sur le marbre on venait d'égorger;

Preuve qu'il a paru plus d'une fois commode à Voltaire de faire des emprunts à la Grange-Chancel.

Sous le titre même de *Mérope*, les comédiens italiens jouèrent en 1717 une tragédie du marquis de Maffey, où Voltaire puisa encore quelques idées. Je doute qu'il en ait tiré de la *Mérope* représentée à Londres en 1731, et dans laquelle le poëte anglais avait encadré une intrigue amoureuse ridiculement tissue, sans être toutefois le plus ridicule épisode de la pièce. Egisthe, encore inconnu, est tiré de sa prison par une *fille d'honneur* amoureuse de lui; conduit devant la reine sa mère, il se dispose à débiter de belles maximes étrangères au sujet, lorsqu'à sa grande surprise cette princesse lui présente une coupe de poison, et lui dit : « Bois, ou je poignarde ta maîtresse. » Le prince, en galant chevalier, avale le fatal breuvage; on l'emporte. Mais au moment où le spectateur croit Egisthe enterré, le voilà qui revient tout à coup, au cinquième acte, raconter à Mérope qu'il est son fils et qu'il vient de tuer le tyran. « Une amie de ma maîtresse, » ajoute-t-il, avait mis du jus de pavot au lieu de poison dans la » coupe que vous m'avez présentée; je n'étais qu'endormi quand on » m'a cru mort. En m'éveillant j'ai appris que j'étais votre fils (com- » ment? Dieu le sait), et sur-le-champ j'ai tué le tyran. — Vous avez » bien fait, » répond la reine. Et la toile tombe[1].

Quelles que soient les sources auxquelles l'auteur de la *Mérope* nouvelle en a puisé le sujet, c'est ce qu'il a mis de son propre fonds dans cet ouvrage qui séduit, charme, entraîne. Le rôle de Polyphonte est une des belles créations de la scène tragique, et il appartient tout entier à Voltaire. Jusqu'ici nous n'avions vu que des tyrans furieux ; celui-ci a de la noblesse, de la grandeur : conséquemment ce caractère approche de la vérité, car la tyrannie ne peut émaner d'une

[1] Le sujet de *Mérope* avait été traité dès 1642 par Gilbert sous le titre de *Théléphonte et Philoclée;* il le fut ensuite par la Chapelle sous celui de *Théléphonte* seulement. Enfin une *Mérope* de M. Clément, de Genève, avait été présentée aux comédiens avant celle de Voltaire, et, si l'on en croit ce Clément, l'illustre poëte aurait usé de stratagème pour en empêcher la représentation.

âme vulgaire. Egisthe ressemble souvent à l'Hippolyte de Racine; mais il y a cependant quelques traits originaux dans cette imposante figure, particulièrement au cinquième acte. Le jeu supérieur de mademoiselle Dumesnil couvre ce que le rôle de Mérope offre quelquefois d'indéterminé ; les spectateurs ont applaudi surtout une innovation que cette excellente actrice s'est permise dans l'entraînement de l'inspiration. Par une fausse interprétation de l'art, tous les pas de l'acteur tragique étaient mesurés et cadencés ; mademoiselle Dumesnil, la première, a couru sur la scène en s'écriant :

Arrête!... c'est mon fils!

Le public a prouvé par ses acclamations que les mouvements spontanés de la passion valent mieux au théâtre que les conventions de l'école.

L'ensemble de *Mérope* laisse beaucoup à désirer ; Voltaire, dans cette composition si remarquable à tant d'égards, ne s'est pas encore mis au-dessus des intrigues de comédie qui déparent ses autres tragédies ; toute la pièce roule sur un mystère de naissance invraisemblable, et découvert d'une manière peu satisfaisante.

Telle qu'elle est, c'est-à-dire masquée de séductions enchanteresses, la pièce nouvelle a été reçue avec un enthousiasme qui passera à la postérité. Le grand talent de Voltaire est de donner tant d'ouvrage à l'admiration, que l'âme n'a pas le temps de demander à être intéressée : avec ce précieux don, ce poëte, rempli d'adresse, de goût et de chaleur, fera constamment oublier qu'il manque souvent d'invention.

On vit après la première représentation de *Mérope* une circonstance entièrement nouvelle au théâtre : le parterre demanda l'auteur à grands cris, et exigea qu'il vînt en personne recevoir le tribut de reconnaissance que les spectateurs voulaient lui payer. On chercha longtemps Voltaire, qui, menacé de cette ovation bruyante, s'était caché pour s'y soustraire ; mais, trahi par une ouvreuse de loges, il fut découvert, blotti comme un lapin de garenne dans un recoin de l'amphithéâtre. On porte l'auteur déniché dans la loge de la maréchale de Villars, et on le met en évidence entre cette dame et sa bru. Tandis que l'auteur de *Mérope* se répand en salutations une voix du parterre crie : « Madame la duchesse de Villars, embrassez Vol» taire.... » Soudain mille voix répètent cette sorte d'injonction, et

la maréchale se prête de bonne grâce au vœu du public. Il y a dix-huit ou vingt ans, lorsque Voltaire poussait aux pieds de cette même dame des soupirs malheureux, il eût payé bien cher le baiser qu'il venait de recevoir, l'eût-il obtenu à titre d'accolade par procuration... D'autres temps, d'autres sentiments; cette faveur qui jadis eût enivré les sens du poëte n'a satisfait que son amour-propre : vingt ans enlèvent bien du pouvoir aux lèvres de la beauté.

Depuis la première représentation de *Mérope* on a demandé l'auteur dans tous les théâtres de Paris, à la fin des pièces nouvelles, soit pour l'applaudir, soit pour le bafouer. Heureusement les auteurs tombés peuvent toujours prévoir l'orage, et quand la foudre éclate ils se sont mis par la fuite à l'abri de ses coups.

Le triomphe que notre brillant tragique vient d'obtenir à la Comédie-Française lui fera sans doute oublier une petite humiliation qui l'a précédé. Eloigné de l'Académie française par la jalousie puissante, Voltaire, dans le but de se faire ouvrir les portes de l'Académie des sciences, a composé les *Eléments de philosophie à la portée de tout de monde*, ouvrage qu'il a fait remettre soigneusement à tous les savants distingués. Le journaliste Desfontaines rendit un compte favorable de cette production aussitôt qu'elle fut publique; mais, voulant exhaler dans son article un peu de sa bile critique, il s'en prit au titre du livre : « Parmi les fautes d'impression qu'on y remarque, disait-il en terminant, il en est une qu'il faut absolument » corriger; ainsi, au lieu de lire : *mis* A LA PORTÉE *de tout le monde*, » lisez : *mis* A LA PORTE *de tout le monde*. » Cette allusion au soin que Voltaire a pris de répandre son ouvrage est sanglante : ce poëte, qui peut-être est l'homme le plus vindicatif de la France quand son orgueil est blessé, n'oubliera jamais une telle injure, et son ressentiment sera cette fois d'autant plus légitime, qu'il a tiré Desfontaines de Bicêtre, où il avait été enfermé pour certain système d'enseignement que cet abbé avait voulu introduire dans l'éducation de deux ou trois petits garçons titrés.

## CHAPITRE XVIII.

### 1744.

**Madame de Tournelle et le duc d'Agénois. — Propositions secrètes de Frédéric II à Louis XV. — Motifs de cette politique. — Le conseil diplomatique du canapé. — Bonne intelligence à coups de canon. — Combat dans les eaux de Toulon.**

— Tentative de Charles-Édouard Stuart. — Elle échoue. — Première campagne de Louis XV. — Succès en Flandre. — Mort héroïque du marquis de Beauvau. — Charles de Lorraine passe le Rhin. — Manifeste de Frédéric II. — L'amiral Anson; réflexions. — Triomphe en espèces sonnantes. — Louis XV se met en route pour l'Alsace. — Maladie du roi à Metz. — Retentissement du désespoir. — Belles paroles de Louis XV. — Intrigues pour chasser madame de Châteauroux — Le battant de porte brisé. — Le respect trop bruyant. — Exil des amours. — Origine du *bien-aimé de l'almanach*. — La modestie du roi a raison. — La cour et le peuple; où se trouve la canaille? — Le maréchal de Noailles est décidément un général inhabile. — Conduite bien différente du maréchal de Saxe. — Campagne héroïque dans les Alpes. — Le mot d'Annibal. — Surprise de l'antique Velletri. — Bataille de Coni. — Retraite dans la victoire. — Les cuirasses percées et les chevaux tués. — Quelques avantages en Allemagne. — La fortune se dément. — Maurice de Saxe au rang de Turenne et Condé. — Mariage du Dauphin; réjouissances. — Foi punique des Anglais. — Le naturel revient au galop. — Rappel de madame de Châteauroux. — Sa mort. — Injustes soupçons. — Essai de Richelieu pour livrer au roi la marquise de Flavacourt. — Le marquis est intraitable.

La quatrième fleur du rosier de Nesle que Sa Majesté ait voulu cueillir n'était point un bouton : le nom de Tournelle est celui d'un mari bénévole dont la nouvelle favorite a répudié le modeste marquisat en faveur du titre de duchesse. Ce n'était pas la première fois que cette dame cédait à des inclinations ducales : le beau et jeune duc d'Agénois faisait fumer à ses pieds l'encens d'un amour aussi vif qu'ingénu, dont la marquise s'enivrait avec délices. Mais M. de Richelieu lui fit aisément comprendre que cette flamme enfantine devait s'évanouir comme un feu follet devant celle du roi; madame de Tournelle, plus ambitieuse encore qu'amoureuse, sentit toute la force logique de ce raisonnement, et M. d'Agénois, qui s'en fût pénétré moins volontiers, reçut l'ordre de se rendre à l'armée.

Le duc de Richelieu, grâce à sa qualité de directeur des faiblesses royales, doit avoir la main dans toutes les affaires de la monarchie : au sein d'une cour galante, l'agent le plus attentif des amours du prince est toujours l'homme le plus puissant. Aussi est-ce à ce seigneur que le roi de Prusse s'est adressé pour une communication d'une haute importance. Un matin, le duc vit entrer chez lui le comte de Rottambourg, qui lui remit de la part de Frédéric II un billet conçu en ces termes : « J'ai chargé le comte de Rottambourg d'une com-» mission pour vous, et je vous prie de prendre confiance à tout ce » qu'il vous dira de ma part. » — « Me voilà prêt à vous écouter,

» monsieur le comte, » dit le favori après avoir lu. Rottambourg apprit alors à Richelieu que Sa Majesté Prussienne savait à n'en pouvoir douter que si, conformément aux projets arrêtés pour la campagne de 1744, le roi se portait en Flandre à la tête de sa principale armée, le prince Charles devait, avec les forces imposantes qu'il commandait, passer le Rhin et pénétrer en Alsace. « Or, il est un moyen » de parer ce coup, continua le diplomate allemand, sans déranger » en rien les projets du roi de France, et c'est ce moyen que je viens » vous offrir. Dès que le prince Charles aura passé le Rhin, le roi » mon maître entrera en Bohême, et produira ainsi une diversion » aussi puissante qu'inattendue. Mais, ajouta tout de suite Rottam» bourg, Sa Majesté Prussienne met une condition au traité qu'elle » m'a chargé de proposer, c'est qu'il sera conclu entre les deux mo» narques, vous et moi, sans que vos ministres actuels en aient con» naissance. »

M. de Richelieu fut enchanté de trouver l'occasion d'affaiblir le crédit de MM. d'Argenson, ministre de la guerre; de Puisieux, ministre des affaires étrangères, et de Maurepas, ministre de la marine, fonctionnaires dont le grave ascendant ne pouvait cadrer avec la légèreté de conduite et de vues d'un courtisan aussi superficiel. Frédéric II n'avait pas, de son côté, interdit à ces hommes d'Etat la connaissance de son ouverture sans un motif intéressé, comme la conduite qu'il se proposait de tenir. En effet, l'offre d'entrer en Bohême pendant la marche de Charles vers nos frontières était assurément l'effet d'une prévision qui se rapportait tout entière à l'intérêt particulier de la Prusse. Cette puissance, par le traité de Breslau, avait conclu une alliance défensive avec la reine de Hongrie; mais celle-ci, soutenue depuis par l'Angleterre, par la Sardaigne, par la Saxe, par la Hollande, a fait en Allemagne des progrès inquiétants pour Frédéric : tôt ou tard il peut avoir tout à craindre de la part de Marie-Thérèse, qui, en lui cédant la Silésie, a subi la loi d'une impérieuse nécessité. Dans cette situation, le monarque prussien doit naturellement renouer ses engagements avec la cour de Versailles; et c'est agir en habile politique que de revenir à nous au moment où notre propre danger peut prêter à l'intérêt de ce prince toute l'apparence du dévouement. Une fois que la Prusse sera liée à notre cause, nous devrons d'autant plus volontiers servir la sienne, qu'en attaquant Frédéric Marie-Thérèse ne paraîtra combattre que notre allié,

et qu'il sera juste de secourir celui qui nous aura secourus. Or Sa Majesté Prussienne a pensé avec raison que si un tel projet était soumis à des diplomates habitués à prévoir de loin les résultats, l'avantage prochain pourrait leur sembler trop incertain pour justifier les obligations futures qu'il imposerait. Car la Bohême fut déjà conquise sans que les affaires de Marie-Thérèse en aient beaucoup souffert, et rien n'assure que le prince Charles serait rappelé des bords du Rhin par une nouvelle occupation de ce royaume lorsqu'une marche persévérante vers le centre de la France rendrait la position de Louis XV bien autrement dangereuse que celle de la reine de Hongrie. Si, à l'appui de ces considérations, on se rappelle les calamités que l'armée française eut à souffrir, en 1741 et 1742, au cœur des Etats autrichiens, on concevra que Frédéric ait voulu cacher au conseil de Louis XV un traité dont les ministres de ce dernier eussent bientôt aperçu le côté désavantageux.

Il n'y avait point à craindre ces réflexions contraires de la part d'un monarque dont l'esprit est peu exercé aux affaires, et que ne pourrait éclairer un favori qui ne fit jamais de diplomatie que par l'entremise de ses secrétaires : Richelieu ne sait que séduire les femmes et se battre.

Cet ambassadeur de boudoir courut à Choisy en quittant M. de Rottambourg. Le roi, alors dans toute l'effervescence de sa passion pour madame de Châteauroux, ne songeait encore qu'à jouir du bénéfice de la convention conclue avec elle; il ne s'occupait guère de la condition martiale que cette dame lui avait faite : la gloire du monarque était loin de l'esprit du tendre Louis. Richelieu se rendit cependant à l'appartement où les amants étaient renfermés : en homme prudent, il eut la précaution de tourner plusieurs fois la clef dans la serrure avant d'ouvrir; mais enfin il entra. Jamais, il faut en convenir, entrevue diplomatique ne s'était présentée plus mal à propos, et Sa Majesté demanda sèchement au duc ce qu'il voulait.

« Sire, lui dit le favori, je prie Votre Majesté de m'excuser, mais j'ai à l'entretenir d'une affaire d'Etat pressante.

— D'une affaire d'Etat, vous, monsieur de Richelieu? dit en riant la duchesse de Châteauroux.

— Oui, madame, répondit le courtisan, et je vous en demande bien pardon en ce moment.

— Enfin, reprit le monarque en fronçant un peu le sourcil, de quoi s'agit-il?

— Voici une lettre de Sa Majesté le roi de Prusse, poursuivit le duc, et je ne doute pas qu'elle ne soit relative à une communication qui m'a été faite par M. de Rottambourg.

— Qu'en pensez-vous, madame? dit Louis XV après avoir lu et en passant la lettre à la duchesse.

— Mais, sire, répondit-elle, je ne vois nul inconvénient à accepter les offres de Frédéric II.

— Voyons, raisonnons-en un peu, continua le roi en se levant. »

Et le conseil s'ouvrit sur le contenu de la dépêche entre le galant Louis, sa maîtresse et son... complaisant.

« Croyez-vous, mon cher duc, demanda Sa Majesté, croyez-vous que Frédéric agisse là avec franchise?

— Certainement, sire, avec la franchise de...

— La franchise de cour, interrompit madame de Châteauroux.

— Ce n'est pas de cette expression que je voulais me servir pour faire comprendre au roi qu'en fait de politique la franchise c'est l'intérêt; or, Sa Majesté Prussienne est pour le moment intéressée à seconder la France.

— Pour le moment, répéta Louis XV.

— Oui, sire, et c'est tout ce qu'il faut voir dans les relations diplomatiques, où l'on ne doit engager l'avenir qu'avec...

— Qu'avec réserve, interrompit à son tour le roi.

— Ce n'est pas assez, sire, et je cherchais un moyen décent d'avouer à Votre Majesté qu'on ne doit engager l'avenir qu'avec une sorte de perfidie.

— Ah! que dites-vous là, monsieur le duc? s'écria la favorite...

— Calmez-vous, madame; ceci ne s'applique qu'à la diplomatie.

— Eh bien, monsieur, dit Louis XV, allez en avant et travaillez d'après le plan du roi de Prusse.

— Je suis prêt obéir à Votre Majesté, dit respectueusement le duc; mais il s'agit d'un traité, et je craindrais d'avoir trop peu l'habitude des affaires pour en discuter seul les conditions.

— Oui, dans de telles conclusions, ajouta la duchesse, monsieur le duc a raison de se défier de ses propres forces.

— Voilà, reprit Richelieu d'un air piqué, un témoignage du vif intérêt que madame la duchesse prend aux affaires de l'Etat; car elle

a daigné m'accorder toute sa confiance quand il était question de conclure un traité qui la concernait elle-même.

— C'est que vous étiez alors sur votre terrain, répondit la favorite sans se déconcerter...

— Sans doute, répliqua le duc en jetant sur la duchesse un coup d'œil malin, je m'occupais d'un sujet intimement connu de moi. »

Devant un homme moins amoureux que Louis XV, le dernier mot du premier gentilhomme de la chambre eût été un trait sanglant; mais il échappa à Sa Majesté, qui reprit :

« Frédéric ne veut donc pas que mes ministres interviennent dans cette convention?

— Non, sire.

— Et qui croyez-vous donc que je doive vous adjoindre?

— Je proposerai à Votre Majesté le maréchal de Noailles et le cardinal de Tencin.

— A la bonne heure, dit le roi en se rejetant sur une ottomane avec tous les signes de l'ennui, allez leur parler de ma part, et voyez si l'on en voudra en Prusse. »

Richelieu, voyant que, malgré l'importance du sujet, la conversation obsédait depuis longtemps Louis, se hâta de sortir, et Sa Majesté reprit sans doute l'entretien, bien autrement sérieux, interrompu par l'arrivée du diplomate importun. J'ajouterai, moi qui dois voir la véritable importance là où elle est, que Frédéric II accepta les négociations proposées par Richelieu, et qu'un traité fut conclu aussi promptement que secrètement avec ce monarque du Nord sur les bases qu'il avait lui-même assises.

C'est un vrai phénomène politique que la bonne intelligence prétendue qui règne entre la France et la Grande-Bretagne; bonne intelligence sous l'empire de laquelle fut livrée l'an dernier la sanglante bataille de Dettingue, où le roi d'Angleterre commandait en personne; bonne intelligence qui n'empêche pas les Anglais d'insulter depuis deux ans les côtes de Provence avec une flotte de cinquante-deux voiles, et de tenir bloquée dans le port de Toulon une escadre espagnole de seize vaisseaux de ligne qui s'y est réfugiée après avoir jeté des troupes en Italie. Louis XIV n'aurait point souffert longtemps une paix aussi dérisoire; las enfin de la supporter, le roi, s'avisant un peu tard d'une légitime indignation, fit armer au com-

mencement de février, dans le même port de Toulon, quatorze vaisseaux de ligne, quatorze frégates et trois brûlots, dont le marquis de Court, lieutenant général des armées navales, eut le commandement. Cet officier, d'un talent distingué, reçut l'ordre de combiner ses forces avec celles de l'amiral don Joseph Navarro, alors bloqué à Toulon, et d'attaquer l'amiral anglais Mathéus, qui croisait dans ces parages, s'il s'opposait au passage de l'escadre alliée.

L'opposition ne manqua pas d'avoir lieu, et le combat s'engagea le 20 février entre la flotte combinée, forte de vingt-six vaisseaux et quatorze frégates, et celle de Georges II, composée, comme je l'ai dit, d'environ cinquante deux voiles. Malgré cette inégalité de forces, la journée fut glorieuse pour les armes de Louis XV et de Philippe V : si le succès du combat resta indécis, les avantages ultérieurs ne le furent pas; car non-seulement l'escadre franco-espagnole sortit, mais les Anglais, forcés de faire radouber tous leurs vaisseaux à Mahon, ne purent empêcher MM. de Court et de Navarro de porter en Italie des provisions de bouche dont l'armée espagnole avait le plus grand besoin.

Cette expédition était la première conséquence de la détermination prise par Louis XV de déclarer la guerre à l'Angleterre et à la reine de Hongrie; en effet, le double manifeste suivit de près. Le roi des Deux-Siciles, brisant enfin les entraves qu'il avait reçues en 1742 de la Grande-Bretagne, se déclara dans le même temps contre elle et contre la maison d'Autriche, dont les troupes menaçaient ses Etats.

Cependant Louis XV méditait, dans le plus grand secret, une entreprise dont le succès pouvait porter la guerre au sein même de l'Angleterre et réveiller dans ce pays les dissensions civiles, plus fatales aux nations que toutes les inimitiés étrangères. Le roi avait fait venir mystérieusement de Rome, où il vivait dans la religion et l'oubli des grandeurs, le prince Charles-Edouard, dernier rejeton des Stuarts. Sa Majesté, en réveillant l'ambition assoupie de ce fils du prétendant, lui avait montré comme une occasion favorable pour faire une descente en Angleterre le moment où les troupes anglaises étaient dispersées en Allemagne et dans les Pays-Bas, tandis que les forces navales de Georges II se trouvaient disséminées sur toutes les mers. « Prince, avait ajouté Sa Majesté, je puis, à l'instant où je vous » parle, réunir une flotte plus nombreuse que celle qu'il sera permis

» aux Anglais de m'opposer; un corps de troupes considérable s'a-
» vance vers Dunkerque sous les ordres du comte de Saxe, l'un de
» mes meilleurs généraux; des bâtiments de transport attendent
» l'armée : vous seul manquiez à l'expédition projetée pour la ren-
» dre décisive et vous mettre à même d'en recueillir le fruit; j'ai
» cru devoir vous faire appeler. Voyez si vous voulez profiter de cette
» occasion, la dernière peut-être qui vous sera offerte pour ressaisir
» le sceptre de votre père. »

Charles-Edouard, prince doué d'un caractère noble et courageux, répondit au roi que tant qu'il resterait un Stuart, son devoir serait de tenter de reconquérir l'héritage dont cette maison fut injustement dessaisie, et qu'il remerciait Sa Majesté de lui offrir le moyen d'acquitter pour son compte cette dette de l'honneur.

Vingt-six vaisseaux de ligne, portant vingt-quatre mille hommes de débarquement, appareillèrent à Brest avec une diligence peu commune; le comte de Roquefeuil, qui en eut le commandement, les conduisit dans la Manche, sans qu'aucune escadre anglaise pût s'opposer à ce mouvement. L'armée royale forma trois divisions : la première cingla vers les côtes de Kent, la seconde se plaça entre Boulogne et Calais, la troisième se tint à la hauteur de Dunkerque. Le comte de Saxe montait le vaisseau amiral. Au moment du départ les troupes apprirent que le fils du prétendant était sur ce même vaisseau à l'apparition du pavillon royal que Charles-Edouard fit arborer.

Stuart vit pour la première fois sa patrie; mais, hélas! elle ne lui apparut que dans un lointain nuageux : de ce point même souffla bientôt une tempête inhospitalière qui l'en éloigna. Cette fois encore les vents protecteurs de la maison de Hanovre semblèrent, de leur haleine puissante, repousser la destinée aventureuse des enfants de Jacques II. Rejeté sur les côtes de France, M. de Roquefeuil tenta plusieurs fois par des manœuvres habiles de vaincre la résistance des éléments; mais les vents, toujours contraires, le repoussèrent constamment vers la rive française. Forcé de perdre du temps, ce marin laissa malgré lui aux Anglais celui d'armer tout ce qui se trouvait dans leurs ports de bâtiments capables de porter du canon; ils appelèrent sur leurs côtes des milices, des bourgeois, des paysans en armes: une invasion devint impossible. Il fallut débarquer les troupes; le comte de Saxe, à qui l'on promit le bâton de maréchal, les

conduisit en Flandre, et Charles-Edouard revint à Paris attendre un nouveau sourire de la fortune.

Les dispositions maritimes que suivit un si triste résultat n'avaient point empêché les armements de terre : Louis, ceint du baudrier par les belles mains de madame de Châteauroux, se disposait à marcher en Flandre à la tête d'une armée puissante destinée à soumettre la Hollande, qui se déclarait ouvertement pour Marie-Thérèse. Une seconde armée se réunissait en Alsace sous les ordres du maréchal de Coigny, afin de protéger cette province contre l'invasion présumée du prince Charles de Lorraine. Enfin le prince de Conti conduisait en Italie un corps de vingt mille hommes, dont les opérations devaient se combiner avec celles de l'infant don Philippe.

Le roi avait rejoint son armée à l'abbaye de Cesoin, après avoir visité les principales places du Nord ; il allait passer en revue cent mille hommes rangés en bataille dans une vaste plaine où cette ligne s'étendait à perte de vue, lorsqu'on lui annonça M. de Wasnar, ambassadeur des Etats Généraux. « Montez à cheval, et suivez-moi, » lui dit le roi, qui partait au galop. L'Hollandais fit de profondes réflexions à la vue du corps imposant dont Sa Majesté le forçait d'admirer la belle tenue et les dispositions martiales. Il vit avec une sorte d'effroi une réserve de quarante mille hommes à la tête de laquelle se trouvait le comte de Saxe, officier d'une valeur et d'une habileté renommées. Le diplomate républicain se fit aussi une terrible idée du ravage que porterait dans les rangs hollandais une artillerie composée de cent pièces de canon, qui ne cessa de tirer pendant toute la revue. Bref, l'envoyé des Etats Généraux, auquel ses instructions prescrivaient d'engager les négociations avec prudence, avec ménagement, ne crut pouvoir mieux faire que d'annoncer au roi que le cabinet de la Haye était prêt à licencier les troupes qu'il devait joindre à celles de l'Angleterre, si Sa Majesté consentait à suspendre sa marche vers la Hollande.

L'ambassadeur n'obtint point de réponse définitive; il vit au contraire la formidable armée commencer son mouvement, et fut témoin de la prise de Courtrai et de Menin. Poursuivant sa conquête avec rapidité, Louis XV mit le siége devant Ypres. Là se reproduisit un fait depuis longtemps étranger aux fastes militaires : le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés, couvert d'une cuirasse

et portant une lourde épée, dirigeait les principales attaques des assiégeants. Rien de mieux; le noble métier des armes n'est point incompatible avec l'esprit du sacerdoce, lorsque le prêtre combat pour sa patrie et son roi; il n'y a que les hostilités suscitées par l'intolérance et l'ambition religieuse qui dérogent à la morale de l'Evangile. Du reste, Clément XII avait accordé au prince de Clermont la permission de combattre à la tête des armées : « L'état ecclésiastique, » lui avait-il écrit, doit être subordonné à celui de la guerre dans le » petit-fils du grand Condé. » Ypres capitula après vingt jours de siége; le roi y perdit un brave serviteur, le marquis de Beauvau, qui, blessé mortellement, dit aux grenadiers de Bourbonnais et de Royal-Comtois, qu'il menait à l'assaut : « Mes amis, ne vous arrêtez » pas pour moi, les pionniers vont m'enterrer; vous, continuez de » marcher à l'ennemi. » Pendant que nos troupes entraient dans Ypres, le duc de Boufflers s'emparait du Kenaque, et l'abbé de Saint-Germain poussait avec vigueur le siége de Furnes. Le comte de Saxe avait pris une position telle, qu'il couvrait toutes les opérations des divers assiégeants, sans que ni les Anglais ni les Autrichiens, postés vers Bruxelles, pussent arrêter le succès des armes du roi.

Mais ce que n'avaient pu faire les armées de Georges et de Marie-Thérèse opposées à celle du roi, une puissante diversion sur le Rhin le fit : Sa Majesté apprit, au milieu de sa marche triomphante, que le prince Charles de Lorraine venait de passer ce fleuve à Spire à la tête de quatre-vingt mille hommes et d'envahir l'Alsace. On attribue au Bavarois Sechendorf la réussite de cette invasion, ce général n'ayant su profiter ni de l'avantage du terrain, ni des nombreux renforts qu'il avait reçus, ni de l'ardeur des troupes, pour fermer le passage au prince Charles. Quoi qu'il en soit, au moment où j'écris, des partis autrichiens, obéissant au partisan Trenk, qui a remplacé le farouche Montzel, dont il égale la férocité, répandent l'épouvante jusqu'en Lorraine... Le roi Stanislas a quitté Lunéville. Mais on sait que depuis les premiers mois de l'année la France, par une alliance avec la Prusse, demeurée secrète jusqu'à ce jour, se prépare à opposer à la diversion entreprise en Alsace une contre-diversion dirigée vers le cœur des Etats de Marie-Thérèse. En effet un manifeste de Frédéric II annonce en ce moment à l'Europe qu'il a été conclu à Paris et à Francfort un traité entre le roi de France, l'empereur Charles VII, le roi de Prusse, l'électeur palatin et la régence de Hesse-Cassel, pour

contraindre la reine de Hongrie à reconnaître Charles-Albert comme chef de l'Empire, et à lui restituer ses Etats héréditaires. Sa Majesté Prussienne dit expressément « que sa qualité d'électeur de l'Empire » lui fait un devoir de donner des troupes auxiliaires à l'empereur » méconnu, dépossédé, combattu par la reine de Hongrie, au mépris » de l'unanimité des suffrages qui lui ont décerné la couronne impé- » riale. » En conséquence de ce manifeste, Frédéric marche sur la Bohême avec quatre-vingt mille hommes, tandis que vingt mille occupent la Moravie.

Malgré l'importance des événements militaires, les politiques du *café* de la Régence trouvent le temps de deviser longuement sur le retour en Angleterre de l'amiral Anson, qui rentra dans sa patrie le 4 juin, après avoir fait le tour du monde, voyage qu'aucun marin moderne n'avait encore achevé. Je dis aucun marin moderne, car il me paraît d'une singulière légèreté de considérer comme des entreprises ou des découvertes nouvelles ce qui nous semble n'avoir jamais eu lieu, parce que nous avons perdu la trace de ce qui fut entrepris ou découvert il y a quelques milliers d'années. Non, après la longue vie de l'espèce humaine attestée par tant de témoignages, il ne peut y avoir que des connaissances *renouvelées :* tant de générations ne se sont pas succédé sur notre globe sans avoir atteint l'apogée de l'intelligence qui fut donnée à l'homme. Dès longtemps il ne put rien rester d'inconnu à ce chef-d'œuvre de la création; tout fut connu, reperdu, oublié, englouti, comme diverses races animées ou végétatives, par les révolutions de la nature. Regardons notre espèce intelligente comme reconquérant par intervalles, dans la suite des siècles, ce que nos pères ignorèrent, mais ce que leurs pères avaient su. Comment expliquer autrement cette civilisation, si conforme à la nôtre, trouvée dans l'empire de Montézuma, lors de la découverte du Mexique? De qui ces Américains, séparés du reste de la terre par le vaste Océan, tenaient-ils des arts, des lois et même des sciences, comparables sous tant de rapports aux institutions de ce que nous appelons le vieux continent? Enfin quelle main enfouit aux sources de l'Ohio des médailles romaines, que les premiers voyageurs modernes qui parvinrent dans ces contrées sauvages y découvrirent, à leur indicible surprise? Et, si l'on jette les yeux sur la carte au point où le nord de l'Asie n'est séparé de l'Amérique septentrio-

nale que par un détroit de quelques lieues ; si l'on considère le rapport des physionomies sur l'une et l'autre rive; si l'on remarque l'identité des animaux fossiles trouvés dans les deux parties du monde que divise ce filet d'eau glacée, tout ne porte-t-il pas à croire qu'une secousse violente ouvrit un passage à la mer au milieu des terres, et forma ainsi deux continents en quelques heures, en quelques instants peut-être ?... Oui, tel put être le sort des habitants de ces régions hyperboréennes, que, compatriotes, amis, parents, ils furent tout à coup séparés pour jamais et pour jamais étrangers. Me voilà bien loin de l'amiral Anson ; j'y reviens pour dire que cet officier fit son entrée à Londres chargé de dépouilles espagnoles conquises au Pérou ; trente-deux chariots remplis d'or et d'argent marchaient devant lui : c'était un triomphe d'une réalité palpable; aussi Georges II éleva-t-il le triomphateur à la dignité de pair du royaume.

Les Anglais ne sont pas aussi heureux dans les mers d'Europe que dans celles d'Amérique : après avoir réparé leurs vaisseaux si maltraités près de Toulon, leur flotte a reparu dans la Méditerranée; mais ils n'ont encore osé tenter aucune entreprise, quoique l'escadre que nous entretenons dans ces parages soit inférieure en force à celle de l'Angleterre. Au commencement de juillet, une flotte nombreuse, sortie de Spithead sous le commandement de sir Balchez, avait ordre d'attaquer la division de Brest, commandée par le comte de Rochambault; mais l'armée ennemie, dispersée par la tempête dans le golfe de Biscaye, a dû rentre bientôt à Plymouth dans le plus grand désordre : le vaisseau *la Victoire*, monté par l'amiral, avait été submergé.

Cependant Louis XV, informé de l'invasion de l'Alsace, a suspendu ses conquêtes pour courir au secours de cette province. Ajoutons que le maréchal de Coigny, campé près de Veissembourg, voyant dix mille Autrichiens maîtres de cette place et des lignes qui la bordent, a conçu et exécuté le projet de traverser les lignes ennemies pour rétablir ses relations avec la France, coupées par l'armée de Charles. Tout à coup cet intrépide général marche sur Veissembourg, où les troupes autrichiennes n'ont pas encore eu le temps de s'affermir; il attaque simultanément la ville et les lignes : on se bat sur les places, dans les rues, dans les maisons et jusqu'au pied des autels; le sang des Allemands et des Français se mêle dans les ruisseaux, le pavé est couvert de morts et de mourants. Les marquis de Clermont-Tonnerre et de Montal, ainsi que le comte de Mortagne, firent des

prodiges de valeur dans cette terrible journée, où la victoire nous resta. Veissembourg et ses lignes furent reprises, mais pour un moment : toute l'armée de Charles tomba dès le lendemain sur les bras du maréchal de Coigny..... il fallut fuir..... Nous ne laissâmes dans cette position si chèrement disputée que des cadavres mutilés et le sang dont la terre était imprégnée.

Louis XV, revenu à Dunkerque, partit de ce point dans les derniers jours de juillet à la tête de vingt-six bataillons et trente-trois escadrons ; le rendez-vous général était à Metz. Sa Majesté laissait aux Pays-Bas le comte de Saxe avec environ quarante mille hommes, opposés à plus de soixante et dix mille Anglais ou Autrichiens. Et cependant le brave Maurice dit à Louis XV en le quittant : « Sire, » j'ai déjà mesuré l'étendue de ma tâche ; non-seulement je dois em» pêcher l'ennemi de rien tenter contre moi, mais encore il faut que » je conserve le pays conquis par Votre Majesté... Sire, j'espère y » réussir. » Le roi partit pénétré de confiance : il savait que le comte de Saxe était homme à lui tenir parole. Sa Majesté se dirigea rapidement vers le pays messin, par Saint-Quentin, Laon et Reims, précédé partout du maréchal de Noailles, tandis que le duc d'Harcourt gardait les gorges de Phalsbourg.

On avait appris à Paris que l'armée qui se portait vers Metz, et dont le roi venait d'augmenter les rations et la paye, montrait le plus ardent enthousiasme ; d'un autre côté, l'on savait que le comte de Saxe, campé sous Courtray, paralysait toutes les opérations de l'ennemi, et lui coupait souvent les vivres. Enfin les Parisiens étaient informés qu'un envoyé du roi de Prusse, M. de Schmettau, avait assuré à Louis XV que le mouvement projeté sur la Bohême et la Moravie s'exécutait avec un plein succès.

Tout à coup une nouvelle affreuse retentit, au milieu de la nuit, dans la capitale, comme un tocsin sinistre... Réveillée en sursaut, j'entends sous mes croisées ce cri qui me glace d'effroi : *Le roi se meurt... le roi est mort...* Je cours presque nue à la croisée, je l'ouvre, et des sanglots parviennent de toutes parts à mon oreille... Un bruit confus de chevaux, de carrosses et de piétons se mêle à ces signes de douleur. Des flambeaux se croisent rapidement dans l'obscurité ; des seigneurs dont la voix m'est connue passent à pied sous mon balcon. Ils courent, disent-ils, chez le comte de Saint-Florentin,

qui dirige les affaires intérieures en l'absence du roi, et qui reçoit à chaque instant des dépêches de Metz... Toutes les cloches appellent par un tintement lugubre aux prières des quarante heures, qui commencent cette nuit même... Je vois d'ici trente églises paroissiales ou de communautés s'éclairer successivement : la lumière des cierges me parvient nuancée diversement à travers les vitraux coloriés, et j'entends les chants pieux accentués ici par la voix cassée du prêtre sexagénaire, là par l'organe doux et clair des jeunes religieuses.

Le sommeil a fui sans retour de ma paupière ; l'aurore, que je n'ai pas vue depuis que mes nuits ne s'écoulent plus au sein des plaisirs, me trouve au pied de mon prie-Dieu; j'adresse au ciel des vœux pour un prince qui mérite d'être aimé, qui peut mériter d'être chéri et dont la mort nous replongerait dans tous les malheurs inhérents au règne de l'inexpérience, mais surtout aux intrigues des nouvelles créatures.

Mon mari vient de rentrer; il a vu M. de Saint-Florentin... Le roi est à la dernière extrémité. Voici des détails. Louis XV fut attaqué le 8 août d'une fièvre putride qui dès le 14 présentait le caractère le plus alarmant. Néanmoins le moral de Sa Majesté résista dans ces premiers moments aux atteintes de la maladie. Ce prince demandait à chaque instant à M. d'Argenson, ministre de la guerre, des nouvelles de l'armée du Rhin, dont M. de Noailles avait pris le commandement. Dans la matinée du 12, ce secrétaire d'Etat priait Sa Majesté de signer un ordre pour le maréchal : « Mandez-lui en » outre, dit l'illustre malade après avoir signé, que le grand Condé » gagna la bataille de Rocroi cinq jours après la mort de Louis XIII. » Mais la fermeté de caractère que ce mot annonçait ne tarda pas de se démentir : chez Louis XV, le naturel c'est la faiblesse.

Ce monarque avait voulu pousser l'imitation de son aïeul jusqu'au point de joindre sa favorite au bagage de son armée : madame de Châteauroux avait accompagné le roi en Flandre; sa sœur, madame de Lauraguais, était aussi du voyage, et toutes les deux suivirent Sa Majesté à Metz. J'ai dit ailleurs que la duchesse, loin d'inspirer au roi une conduite efféminée, avait fait jaillir de sa flamme amoureuse la première étincelle du beau feu de la gloire ; peut-être que sans les conseils de cette dame Louis n'eût jamais paru à la tête de ses armées. Mais si madame de Châteauroux comptait à la cour beaucoup de partisans, ses ennemis n'étaient pas moins nombreux. Ces derniers

pensèrent que la maladie du roi, le repentir, qui dans les âmes faibles naît toujours du danger, la crainte de la mort, la sombre perspective de l'enfer, seraient autant d'auxiliaires qui les aideraient à perdre la duchesse. Ce parti avait à Metz pour organes le duc de Bouillon, grand chambellan ; le duc de la Rochefoucauld, grand maître de la garde-robe; l'abbé de Fitz-James, évêque de Soissons, premier aumônier, et le jeune duc de Chartres. Ce fut, comme on le pense bien, le prêtre qui se chargea de faire parler le ciel pour favoriser une intrigue de la terre, et, qui pis est, une intrigue de cour. Quand le roi se fut confessé, le prélat déclara qu'il ne pouvait absoudre ce prince qu'il n'eût préalablement demandé pardon à Dieu du scandale qu'il avait donné et qu'il n'eût chassé madame de Châteauroux. Louis XV pleura et ne répondit rien alors. Le duc de Chartres, en sa qualité de prince du sang, annonça qu'il se chargeait de parler au roi avec la fermeté convenable, et qu'il ne le quitterait pas qu'il n'eût prononcé le renvoi de sa maîtresse. En conséquence, Son Altesse se dirigea vers l'appartement de Sa Majesté ; mais le duc de Richelieu, prévenu, en avait fait fermer la porte et s'était posté en dehors, attendant l'arrivée du prince. Celui-ci ne tarda pas.

« Votre Altesse Royale ne peut entrer, dit respectueusement le premier gentilhomme de la chambre.

— Qui donc s'y opposera ?

— Moi, monseigneur ; et Votre Altesse Royale ne m'en disputera pas le droit. Sans doute les grandes et petites entrées vous sont acquises ; mais il ne s'agit point ici de cérémonial, c'est la convenance qui fait loi.

— Précisément; et c'est dans l'intérêt de la convenance que je dois entretenir le roi.

— Je connais votre projet, monseigneur, et je suis surpris que vous songiez à faire une scène à Sa Majesté dans la situation où elle se trouve.

— Bon, bon, je ne suis pas surpris de votre opposition : il est tout simple que le ma..... du roi soutienne sa p..... Et le prince voulut déranger le duc, qui barrait le passage.

— Monsieur, vous ne passerez pas! s'écria le duc en traversant son épée sur la porte.

— Quoi! répondit M. de Chartres en écumant de rage, un valet

tel que toi refusera la porte au plus proche parent de ton maître!... et il leva sa canne.

— Si vous faites un mouvement, je vous passe mon épée au travers du corps... N'oubliez pas qu'un valet de ma sorte ne se laissera jamais frapper par un descendant de Gaston d'Orléans, que mon grand-oncle vit plus d'une fois à ses pieds.

— Insolent! dit avec la dernière fureur le petit-fils du régent... je trouverai l'occasion de te châtier!... » A ces mots, le prince, d'un grand coup de pied sur la porte, en enfonça l'un des battants.

On accourt de l'intérieur; Son Altesse entre et parvient sans obstacle au lit du roi.

« Sire, de grâce, punissez ce domestique, dit M. de Chartres en montrant Richelieu; il est inouï qu'il ait prétendu s'opposer à ce que je vinsse mettre mon respect aux pieds de Votre Majesté.

— Votre respect est trop bruyant, monsieur de Chartres, répondit le roi d'une voix affaiblie, mais vous ne devez pas avoir tort... Monsieur de Richelieu, je vous ordonne de quitter la cour. »

Le duc, qui venait d'être nommé ambassadeur en Espagne, perdit cet emploi éminent, ainsi que la grandesse et la Toison d'or, qui ne pouvaient manquer d'y être attachées. Après le départ de ce seigneur, la cabale ennemie de madame de Châteauroux n'eut pas de peine à triompher : cette dame eut ordre de quitter Metz dans la journée; madame de Lauraguais partagea sa disgrâce. Le peuple, toujours extrême dans sa fureur comme dans son amour, excité d'ailleurs par le parti de l'évêque de Soissons, s'anima à tel point contre ces sœurs disgraciées, qu'il les eût peut-être déchirées si M. le maréchal de Belle-Isle ne leur eût prêté son carrosse pour sortir de la ville.

Le roi, après avoir fait amende honorable publiquement de ses faiblesses, avait été administré quand le dernier courrier est parti de Metz; Sa Majesté était au plus mal : les scènes scandaleuses qui s'étaient passées au lit du monarque, dans l'intérêt fort mal entendu de la religion, avaient aggravé son état. Et certes il ne dépendra pas des prétendus dévots dont ce prince est entouré qu'il ne succombe à une maladie que la force de sa constitution eût surmontée s'il eût été moins prêché, moins catéchisé, mais soigné avec plus de ménagement et de sollicitude.

La consternation régnait à Paris, et gagnait de proche en proche

toutes les provinces. Les boutiques étaient fermées; les ouvriers abandonnaient leur travail; une foule oisive et attristée circulait sans but comme sans direction. A chaque instant on entendait dans les rues cette demande faite d'un accent attendri : « A-t-on des nouvelles » du roi, espère-t-on sauver Sa Majesté? » Le saint sacrement était exposé dans toutes les églises; le clergé priait nuit et jour aux autels chargés d'ex-voto, et étincelants de mille cierges allumés par l'amour des sujets pour leur souverain. Point de jeux, point de spectacles : les transports de la gaieté et la musique des fêtes avaient cessé partout où la fatale nouvelle était connue. En un mot, les pleurs de toute la France confirmaient le surnom de *Bien-Aimé* que le peuple de Metz avait donné par acclamation à Louis XV dès le commencement de sa maladie.

Tout à coup le galop d'un cheval se fait entendre dans la matinée du 19, un courrier élève et agite son chapeau couvert de rubans; il approche en s'écriant : *Le roi est sauvé!* On le suit, on l'entoure, on le presse, on l'embrasse, on l'enlève de son cheval, on le porte au-dessus des têtes jusqu'à l'hôtel de ville, où cet homme confirme la convalescence de Sa Majesté. A l'instant l'aspect de Paris change : à la démarche lente et grave des habitants qui parcouraient tristement les rues succède un mouvement tumultueux; la foule se presse sur le parvis des temples, bientôt remplis de fidèles allant rendre grâce à l'Eternel du salut de leur roi. De toutes parts retentissent des *Te Deum* spontanés. Des troupes de violons s'établissent dans les carrefours; le peuple chante, danse, boit au bruit de ces orchestres improvisés, tandis que les maisons sont ornées de drapeaux, de fleurs, de branches d'arbre chargées de leur verte parure. Le soir toute la ville est illuminée; mille pièces d'artifice brillent, pétillent, éclatent, et de nombreuses fusées, en sillonnant d'une trace de feu l'espace rembruni, s'élèvent dans les airs comme les cris de joie d'un peuple enivré. « Ah! s'écria Louis XV en apprenant ces transports » d'allégresse, qu'il est doux d'être aimé ainsi! et qu'ai-je fait pour » le mériter! » La modestie de ce prince avait raison; mais les Français s'attachent à leur roi par devoir, par la conscience de ce qu'il doit faire pour eux : leur amour confiant récompense dans le maître que Dieu leur a donné tout le bien qu'ils en attendent.

On a pu, durant la maladie du roi, juger le peuple et les courtisans : dans cette période d'inquiétude et de douleur, on voit des

évêques, des pairs, des princes du sang intriguer scandaleusement à Metz pour chasser une favorite, et le choix du sacrifice fait à de prétendus scrupules religieux est tellement maladroit, qu'il frappe précisément la seule personne qui, au milieu de cette foule *morale*, ait inspiré au monarque des idées dignes de lui; la seule qui lui ait dit franchement, et même au risque de fermer tout à coup la brillante carrière ouverte devant elle, qu'un roi de trente-quatre ans devait marcher à la tête de ses armées. D'un autre côté, cette tourbe populaire, cette *canaille* à laquelle d'avides courtisans font

En la croquant beaucoup d'honneur,

elle est grave, pieuse, fervente dans son chagrin, ce n'est que dans la joie qu'elle se montre expansive, emportée; mais alors même le scandale ne déshonore point son délire, on ne l'a point remarqué à Paris pendant ces fêtes... Il s'était réfugié à la cour de Metz.

A peine le roi fut-il convalescent qu'il se disposa à marcher contre le prince Charles de Lorraine. Ce général venait d'apprendre l'invasion de la Bohême et de la Moravie par Frédéric II, et cette circonstance eût suffi pour le déterminer à la retraite quand il eût pu tenter de résister aux forces supérieures qui lui étaient opposées. Mais ce mouvement rétrograde lui-même présentait de grandes difficultés : renfermés en Alsace entre les Bavarois, les Hessois, les troupes palatines et l'armée royale, commandée par le maréchal de Noailles, les Autrichiens ne pouvaient trouver aisément une issue pour regagner le Rhin, et l'occupation des gorges de Phalsbourg par le maréchal d'Harcourt achevait de rendre la position de Charles éminemment dangereuse. Les plus faciles combinaisons de tactique eussent empêché la retraite de l'ennemi. Mais, ici comme à Dettingue, M. de Noailles laissa échapper l'instant décisif que son collègue le maréchal de Coigny lui avait indiqué, et dont il ne pouvait profiter lui-même parce qu'il était maintenant en sous-ordre. Une marche trop lente des colonnes françaises laissa au prince allemand le temps de parvenir au Rhin, à l'aide d'une diversité de manœuvres habiles que M. de Noailles ne sut ni prévenir ni contrarier. Charles, arrivé sur la rive du fleuve, exprima sa surprise en voyant que les généraux du roi avaient négligé même de couper les ponts, disposition facile, qui, malgré toute l'habileté du beau-frère de Marie-Thérèse, eût

rendu son retour en Allemagne presque impossible. A peine si dans cette marche périlleuse l'arrière-garde des ennemis fut atteinte; ils quittèrent la France sans y laisser un canon. Le roi de Prusse, informé de la faute du maréchal de Noailles, faute qu'il qualifiait d'inimaginable, se plaignit hautement d'une incurie qui allait lui jeter sur les bras une armée qu'il était si facile de tailler en pièces. En effet Charles s'avança à marches forcées vers le Danube et l'Elbe, afin d'inquiéter Frédéric sur deux points à la fois. Mais le monarque du Nord savait mieux que le maréchal de Noailles calculer l'emploi du temps : Prague était prise et sa garnison, forte de dix mille hommes, prisonnière de guerre, avant que Charles de Lorraine pût rien entreprendre contre le vainqueur.

Tandis que les fautes de l'armée du Rhin répondaient si mal aux brillants résultats que le roi de Prusse obtenait en Bohême, le comte, maintenant maréchal de Saxe, avec quarante mille hommes, continuait de paralyser en Flandre tous les efforts de soixante dix mille Anglais, Autrichiens ou Hollandais; et, du côté de l'Italie, l'infant don Philippe et M. de Conti soutenaient avec éclat l'honneur des armes de la maison de Bourbon. Ces deux princes, après avoir passé le Var en avril, chassèrent devant eux les Piémontais, qui leur abandonnèrent successivement les châteaux d'Aspremont, d'Utelle, de Nice, de Castel-Nuovo, de Montalban et de Villefranche. Dans cette dernière forteresse, on eut le singulier spectacle d'une foule de matelots anglais, ayant à leur tête l'amiral Mathéus, et qui, faisant la guerre sur un théâtre nouveau pour eux, combattaient parmi les soldats du roi de Sardaigne. On allait faire prisonniers ces marins et leur général, lorsqu'ils parvinrent à franchir les remparts avec toute la dextérité de leur profession. Continuant leur marche triomphante au milieu des gorges étroites des Alpes, les troupes françaises et espagnoles ne se laissèrent intimider ni par les roches menaçantes dont leurs ennemis faisaient crouler sur eux d'énormes quartiers, ni par les précipices dont l'œil pouvait à peine mesurer la profondeur, ni par les torrents qui mugissaient aux pieds de ces hardis conquérants. Ils bravaient également la double ceinture d'artillerie placée entre les rochers de ce défilé homicide, et dont les détonations continues retentissaient au loin comme ce roulement de tonnerre que perpétuent les échos. A Château-Dauphin, qui s'élève sur un roc presque inaccessible, deux mille Piémontais voulurent arrêter l'armée franco-

espagnole : « A l'assaut ! s'écria le bailli de Givri... — C'est bien dit, » répondit un officier en sortant des rangs ; à moi, mes amis ! je suis » comment on se conduit quand on arrive le premier sur un rempart » escaladé... » C'était l'intrépide Chevert, et déjà ce modèle des braves touchait le sommet de l'échelle sur laquelle il s'était élancé. Nos troupes n'avaient point de canons, et ceux des ennemis les foudroyaient. N'importe ! les grenadiers de Poitou, que leurs chefs, Chevert surtout, excitent de la voix et de l'exemple, sautent dans les retranchements ; plusieurs y pénètrent en se glissant dans les embrasures des pièces mêmes qui tirent sur eux. Cette attaque fut un massacre : le sang des vainqueurs et des vaincus découlait en filets de pourpre le long des murailles qu'on venait de franchir ; une mitraille de cadavres en tombait sur les soldats restés au pied du rempart... Aucun Piémontais n'échappa : Charles-Emmanuel lui-même allait trouver parmi ses soldats la mort qu'il cherchait, lorsque des mains amies vinrent l'enlever de ce lieu funeste. Mais cet obstacle si glorieusement surmonté n'était pas le dernier : à quelque distance de Château-Dauphin se trouvait un passage large seulement de quelques toises, et qu'on avait appelé les *Barricades*. Ce défilé, ou plutôt ce précipice, offert comme unique issue à nos troupes, était borné de chaque côté par une montagne dont la cime se perdait dans la nue ; de plus, la rivière de Sture, violemment détournée de son cours, y faisait mugir ses flots resserrés et blanchissants ; enfin trois retranchements et un chemin couvert, placés de l'autre côté de l'obstacle, complétaient un système de défense qui semblait insurmontable. La valeur des assaillants eût échoué contre tant de difficultés ; mais leur habileté sut les éviter : par une manœuvre regardée comme un chef-d'œuvre de tactique, les Barricades furent tournées, et le château de Démont, bâti un peu plus loin sur un rocher isolé au milieu de la vallée de la Sture, ayant été emporté d'assaut, les Français et les Espagnols débouchèrent en Italie. L'armée, pendant sa marche aussi longue que meurtrière, avait souffert toutes les privations en même temps que tous les dangers : « Soldats ! s'écria le prince de Conti en imitant » Annibal, vous avez faim, vous êtes presque nus ; voilà les plaines » du fertile Piémont et de la belle Lombardie ; allons conquérir ce » qui vous manque. »

A l'autre extrémité de la presqu'île italique, le roi des Deux-Siciles, ayant réuni ses troupes à celles du comte de Geges, a garanti

ses Etats de l'invasion dont les menaçait l'Autrichien Loblovitz. La campagne de Rome est devenue le théâtre de la guerre : les soldats de la France, de l'Espagne et de l'Allemagne foulent, en s'agitant sur cette vieille terre des héros, les os desséchés des guerriers romains, carthaginois ou gaulois qui reposent sous le gazon. La capitale des Volsques, Velletri, offrit le 11 août le même spectacle qu'on vit à Crémone sous le règne de Louis XIV. Le roi de Naples et le duc de Modène occupaient la ville antique; ils y dormaient dans le magnifique palais de Ginetti, sur la foi d'une garnison nombreuse, lorsqu'au milieu de la nuit six mille Autrichiens, guidés par une trahison inconnue, pénétrèrent à petit bruit dans Velletri après avoir égorgé la grand'garde d'une porte, et cernèrent silencieusement la maison où Sa Majesté Sicilienne reposait. Sauvé par le marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France, don Carlos court se mettre à la tête de ses troupes hors des remparts contre lesquels il va marcher. Mais bientôt on lui apprend qu'un régiment irlandais, les gardes wallones et les Suisses viennent de reconquérir la place en jonchant son pavé d'Autrichiens égorgés. L'aurore éclaira le résultat de ce massacre nocturne : dans certaines rues, les monceaux de cadavres bouchaient les portes des maisons; il fallut enlever ces obstacles sanglants pour que les habitants pussent sortir de chez eux. Le prince de Loblowitz, qui avait introduit ses Allemands à Velletri, n'en vit pas ressortir un seul... tous avaient trouvé un tombeau ou une prison dans ces murs héroïques. Ce général se retira aux portes de Rome, les Espagnols et les Napolitains l'y suivirent; mais il leur échappa en passant ce Tibre fangeux, qui ne rappelle plus le fleuve superbe que sillonnaient les riches galères d'Auguste et de Néron. Le peuple encapuchonné qu'on appelle encore les Romains vit du haut de ses remparts défiler les soldats de Loblovitz; tandis que ceux de don Carlos traversaient en armes la métropole du monde chrétien, et que leur prince baisait les pieds du souverain pontife.

Cependant l'importante place de Coni avait fermé à don Philippe et au prince de Conti la route du Milanais ; il fallait s'emparer de cette forteresse pour obtenir le succès vers lequel ils faisaient tendre leurs efforts. Au moment où ils se préparaient à former le siége de cette clef du pays des Lombards, le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec des forces supérieures à celles qu'ils commandaient. Mais Charles Emmanuel ne trouva qu'une défaite sous les murs de Coni;

il dut abandonner précipitamment le champ de bataille, y laissant cinq mille Piémontais tués pendant le combat. La place, abandonnée à elle-même, se défendit encore trois semaines ; elle allait enfin ouvrir ses portes, lorsque des auxiliaires plus redoutables pour les assiégeants que le feu des remparts, c'est-à-dire d'abondantes neiges, les eaux débordées de la Sture, et ensuite un froid rigoureux, obligèrent don Philippe et le prince français à lever le siége et à repasser les Alpes, victorieux, mais affaiblis et privés de résultats.

Le prince de Conti n'est point aimé de Louis XV; l'éloignement qu'il professa toujours pour la gênante étiquette des cours, le mépris qu'il fit constamment des maîtresses du roi ou de ses favoris serviles, enfin la franchise d'humeur et même d'expression que Son Altesse ne songea jamais à comprimer, l'ont puissamment desservi dans l'esprit de Sa Majesté : le roi, à l'exemple de son bisaïeul, veut qu'on soit soumis avant tout à sa volonté, quand même elle se manifeste dans une erreur ou dans un défaut ; qu'on le domine, qu'on le brave en actions qu'il peut paraître ignorer, il le souffre, pourvu qu'on le respecte en paroles et qu'on rampe à ses pieds. C'est depuis Louis XIII le triste côté du caractère des Bourbons ; puisse-t-il ne pas se perpétuer, car on prend en pitié la grandeur souveraine qui ne vit que de démonstrations. Le prince de Conti, auquel je reviens, a fait glorieusement la guerre depuis 1741 sans avoir obtenu la moindre faveur: Louis XV ne peut surmonter, même politiquement, l'aversion qu'il éprouve pour ce parent, dont l'âme énergique forme un contraste si prononcé avec la sienne. Aussi dans ses rapports à la cour Son Altesse ne parle jamais d'elle, et le roi prend cette modestie au mot. Après la victoire de Coni M. de Conti obtint des récompenses pour MM. de la Force, de Senneterre, de Chauvelin, de Choiseul, de Courtin, du Chaila, de Beaupreau, qui s'étaient distingués dans cette action. Pour lui, quoiqu'il eût eu sa cuirasse percée de deux coups et que deux chevaux eussent été tués sous lui, il n'eut rien, absolument rien..... Tous les honnêtes gens de la cour, car il y en a quelques-uns, furent indignés... « Pardon, sire, dit un matin dans la tente » du roi M. de Souvré, gentilhomme rempli de franchise et d'audace, » il faut que je quitte Votre Majesté ; M. le prince de Conti vient de » m'écrire que toutes ses cuirasses ayant été percées par des balles et » tous ses chevaux tués entre ses jambes, il me chargeait de lui en» voyer de nouvelles armes et d'autres chevaux. Je vais de ce pas

» m'acquitter de cette commission... » Le roi fronça le sourcil, tourna le dos à M. de Souvré, et ce fut tout.

Louis XV, dont la convalescence s'était prolongée par le chagrin que lui avait causé la faute du maréchal de Noailles, voulut du moins couvrir cet échec en essayant quelque trait d'éclat ; Sa Majesté alla mettre le siége devant Fribourg tandis que le maréchal de Coigny reprenait toutes les villes frontières où l'armée impériale avait laissé des garnisons. Le roi donna sous les murs de cette place des preuves de résolution et d'activité ; lui-même accélérait par sa présence les travaux, dirigés avec une grande intelligence par le comte de Lowendal. Néanmoins le général Daunitz, qui commandait la garnison, ne capitula qu'après deux mois entiers de tranchée ouverte. La prise de Fribourg rendait nos troupes maîtresses du Brisgaw et de la Souabe ; dans le même temps l'empereur Charles VII, dont les intérêts occupaient peut-être plus Louis XV que l'intéressé lui-même ne l'eût désiré, rentra enfin dans sa capitale électorale sous la protection de notre général tonsuré le prince-abbé de Clermont, qui s'était avancé jusqu'à Constance.

Tout portait à croire dans les premiers jours de novembre que la campagne allait se terminer à la gloire de la France et de ses alliés ; la Bohême et la Moravie conquises prr Frédéric II, presque toutes nos places reprises par M. de Coigny, l'armée de Charles-Albert maîtresse de la Bavière, et ce prince rentré à Munich, tels étaient les événemen ts décisifs qui semblaient nous promettre le retour de la fortune sous nos drapeaux. Mais une alliance secrètement et nouvellement conclue entre Marie-Thérèse et le roi de Pologne, électeur de Saxe, change subitement la face des choses. Ce prince fournit vingt-quatre mille hommes à la reine de Hongrie, qui, pour prix de ce secours, lui abandonne une partie de la Silésie, qu'elle a précédemment cédée en entier au roi de Prusse. Par cette jonction inattendue du corps saxon, l'armée du prince Charles est devenue tout à coup plus forte que celle de Frédéric II ; ce monarque, forcé d'évacuer Prague le 27 novembre, est bientôt obligé d'abandonner toute la Bohême et de rentrer dans ses Etats. Charles poursuit son ennemi, passe l'Elbe en sa présence comme il passa le Rhin en la nôtre au commencement de la campagne, et poursuit les Prussiens jusqu'aux portes de Breslau.

Malgré ces vicissitudes, Louis XV a ordonné que quarante mille hommes passeraient l'hiver dans les Etats électoraux de Mayence, de Trèves et de Cologne, pour reprendre promptement les opérations au commencement de la campagne de 1745. En Flandre, le maréchal de Saxe n'avait pas, au retour de l'arrière-saison, laissé conquérir un pied de terrain à ses ennemis : opposant les combinaisons de l'homme de génie à la force, il s'était aidé de cet art qui sait camper ou décamper à propos, attaquer lorsqu'on craint d'être attaqué, conquérir quand on redoute la conquête. En un mot, Maurice de Saxe venait de se placer au rang des Turenne et des Condé.

Après avoir donné des ordres à ses généraux, le roi revint à Paris au commencement de décembre; il y fut reçu avec un enthousiasme inexprimable; Sa Majesté passa trois jours aux Tuileries pour se montrer à chaque instant au peuple. Ce bon peuple! voir son prince, tel était le seul prix dont il voulait qu'on payât son dévouement et son amour. Dans le même temps, on célébra le mariage du Dauphin avec l'infante Marie-Thérèse, dont la demande avait été faite à Philippe V par l'évêque de Rennes, ambassadeur de France à Madrid. La célébration fut faite dans cette ville le 18 décembre par le patriarche des Indes; le prince des Asturies épousa sa sœur au nom de M. le Dauphin... Cette mission ultrafraternelle fit murmurer, dit-on, les dévots espagnols, quoique ce soit bien peu de chose qu'un mariage par procuration.

On se réjouissait encore à la cour de cette alliance, lorsqu'on apprit un triste événement : le maréchal de Belle-Isle, se rendant à Berlin pour des négociations diplomatiques, fut arrêté le 20 décembre dans un village de l'électorat de Hanovre, qu'il traversait sans le savoir, et fait prisonnier de guerre, avec son frère, le chevalier de Belle-Isle. L'un et l'autre ont été conduits sur-le-champ en Angleterre et sont retenus au château de Windsor, où d'ailleurs Georges II les fait traiter avec beaucoup de politesse et d'égards.

La courtoisie est une jolie chose, mais le respect du droit vaut encore mieux; et les Anglais l'ont violé en arrêtant MM. de Belle-Isle. Par suite de conventions faites avec tous les princes d'Allemagne, Frédéric II entretient dans toute l'étendue de l'Empire des maisons de poste, lesquelles sont, par les mêmes conventions, déclarées neutres, conséquemment inviolables. Or, les voyageurs français, en prenant des chevaux dans l'une de ces maisons, devaient être respectés;

de plus, le duc de Belle-Isle a la qualité de prince de l'Empire, qui, aux yeux d'un électeur de Hanovre, devait revêtir ce seigneur français d'une seconde égide d'inviolabilité. Cependant la cour de Versailles a invoqué vainement auprès de celle de Saint-James, non-seulement le privilége des ambassadeurs et le droit des gens, mais encore le droit de la guerre. D'après un cartel signé à Francfort en 1743, la rançon d'un maréchal de France est fixée à cinquante mille livres, et celle d'un lieutenant général à quinze mille livres; le roi a fait offrir les deux sommes, mais elles ont été refusées : le roi d'Angleterre retient, dit-il, MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'Etat. C'est de la bonne foi punique de nos jours, et nos voisins excellent dans ce jésuitisme diplomatique.

Le capitaine d'un vaisseau marchand vit son navire assailli un jour par une terrible tempête; le navire était loin des côtes, tout espoir de salut paraissait perdu : « Ah ! bonne sainte Vierge, dit le » marin en se jetant à genoux sur le tillac, je suis un grand pécheur; » mais si, par votre puissante intercession auprès du Seigneur, nous » échappons au naufrage, je vous promets, bienheureuse Marie, de » faire amende honorable au pied de l'autel et de ne plus retomber » dans le péché. » Un bon prêtre, passager sur le bâtiment, entendit ce vœu; il le rappela au navigateur quand il fut arrivé au port. « Bon, » bon, que venez-vous me dire là ! répondit le capitaine, sais-je ce » que la peur m'a fait promettre quand le sort me tenait le couteau » sur la gorge? Mais aujourd'hui je ne m'en inquiète guère, je ne » navigue rai plus. »

Il y a beaucoup de rapport entre cette histoire et ce qui arriva dernièrement à Versailles : le roi, bien guéri de sa maladie, s'est remémoré, en soupirant, tous les charmes de la duchesse de Châteauroux; bientôt il a voulu avoir quelqu'un pour parler de cette favorite, si cruellement disgraciée; le duc de Richelieu a été rappelé; à peine ce courtisan eut-il repris ses habitudes auprès de Sa Majesté, qu'il affecta de plaindre madame de Châteauroux : je crois même que l'adroit gentilhomme pleura.

« Sire, répétait-il souvent, ces gens-là ont abusé de la situation de Votre Majesté pour souiller sa gloire, en vous forçant de traiter indignement une femme qui n'était coupable à votre égard que d'un excès d'amour.

— Oui, je le sens bien maintenant, mon cher duc, j'ai été inhumain.

— Envers une beauté qui s'était montrée si humaine avec Votre Majesté ! dit en riant Richelieu.

— Ah ! vraiment, le cœur me saigne quand j'y songe.

— Votre Majesté ne saurait trop tôt rappeler la duchesse de son exil.

— C'est mon intention ; et je vous charge, monsieur le duc, de la ramener à la cour.

— Moi, sire, cela ne se peut ; il faut que justice se fasse, et madame de Châteauroux, outragée, a droit à une réparation.

— Que puis-je faire pour qu'elle l'obtienne ?

— Le siége de Soissons est depuis longtemps privé de son évêque...

— Je vous entends... En effet, M. de Fitz-James néglige trop ses devoirs de prélat... Il partira demain.

— N'est-ce pas M. le comte d'Argenson qui, de la part de Votre Majesté, porta obligeamment l'ordre d'exil à la duchesse ? Eh bien ! sire, ce ministre, qui a fait le mal, doit être jaloux de le réparer ; il semble naturel que ce soit lui qui porte à madame de Châteauroux sa lettre de rappel.

— Je ne serai pas fâché de lui adjoindre M. de Maurepas, qui a fortement poussé à la roue pour l'exil.

— Ma foi, sire, ce n'est pas moi qui détournerai Votre Majesté de ce parti ; M. de Maurepas est un superbe qu'on aime à voir abaisser un peu.

— J'en trouverai le moyen, reprit le roi avec un sourire malin... Ce ministre de la marine, dont l'esprit caustique me déplaît quelquefois, sera chargé de demander à la duchesse la liste des personnes qu'elle veut éloigner de la cour.

— Ah ! sire, que l'idée est ingénieuse !... Moi, pour qu'il ne reste plus de trace de la malheureuse scène de Metz, je vais écrire au gouverneur de cette place de faire remplacer le panneau de porte que M. de Chartres a crevé d'un coup de pied.

— Vous me rappelez que ce jeune homme s'est en effet montré trop audacieux... L'air de ses terres lui sera favorable. »

Tout s'exécuta ainsi qu'il avait été convenu entre le roi et M. de Richelieu ; l'évêque de Soissons fut relégué dans son diocèse ; le duc de Chartres eut ordre de s'éloigner quelque temps de la cour ; enfin, les comtes de Maurepas et d'Argenson se rendirent auprès de ma-

dame de Châteauroux, chargés d'une lettre du roi, que le premier remit en demandant à la duchesse la liste des personnes dont elle désirait l'éloignement : « Je la remettrai moi-même à Sa Majesté, » répondit la favorite; je suis trop polie, messieurs, pour vous en » charger. » Cette réponse était claire; les deux secrétaires d'Etat y virent l'avis de leur disgrâce; mais la prévinrent-ils par un crime? Non sans doute. M. d'Argenson est certainement un des plus honnêtes ministres qui jamais aient dirigé les affaires : l'aptitude, la loyauté, le désintéressement et la justice qu'il a constamment montrés depuis son entrée au ministère, sont des qualités qui n'émanent point d'une âme criminelle; on a calomnié cet homme d'Etat en le soupçonnant d'avoir attenté aux jours de madame de Châteauroux par un empoisonnement. Le même soupçon a plané sur le comte de Maurepas, parce qu'il haïssait cette favorite; c'est encore une calomnie. Ce gentilhomme a dans le caractère de la malice, de la causticité; il est enclin à la critique sévère, qu'il exerce toutefois en riant; car c'est un des hommes les plus légers de la cour; à quel moraliste fera-t-on croire que ces penchants conduisent à commettre des forfaits? Ils annoncent bien plutôt un esprit qui se révolte contre les abus, les vices et les travers : le censeur, si ce n'est point un envieux, doit trouver au fond de son cœur le type des vertus dont il blâme ailleurs l'absence. Je ne dirai plus qu'un mot en faveur du comte de Maurepas : c'est le petit-fils du chancelier de Pontchartrain; on ne devient point criminel avec un tel nom à soutenir.

La duchesse de Châteauroux tomba malade le jour même où les deux ministres vinrent lui annoncer son rappel : voici, selon les rapports les plus dignes de foi, la cause de cette maladie, que la mort suivit de près. Déjà frappée par le retour inattendu de sa faveur, la duchesse, impatiente de voler dans les bras du roi, se découvrit, se baigna, se parfuma dans un jour critique; la révolution que ces soins inopportuns produisirent fut prompte et fatale, madame de Châteauroux ne revit point Louis XV. On croyait cependant à Paris que cette maîtresse était déjà revenue à Versailles, et sa réconciliation avec Sa Majesté fut hautement blâmée par le peuple. « Puisqu'il a repris sa catin, disaient les poissardes, dont le cri est » le *vox populi*, il ne trouvera plus un *Pater* sur le pavé de Paris. » La duchesse ne méritait pas ce mépris : elle se rendit aux désirs du roi; mais les conditions qu'elle mit à sa défaite suffiraient pour l'en

faire absoudre, si l'on ne savait qu'elle usa souvent de l'empire qu'elle avait pris sur l'esprit du roi pour lui inspirer des vues nobles, généreuses, et relever cette grandeur qui se laisse si facilement affaisser en lui. Les panégyristes de madame de Châteauroux allèrent pourtant trop loin en lui faisant cette épitaphe :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :
Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regrets pour lui rendre sa gloire.

La favorite, loin de mourir sans regrets, a quitté avec une douleur amère une vie qui allait être comblée de biens et d'honneurs nouveaux en compensation d'un moment de disgrâce que l'amour se fût efforcé de faire oublier. Du reste, la mort de la duchesse ne rendit point la gloire à Louis XV; car à peine eut-elle fermé les yeux, que ce prince revint à madame de Lauraguais, en attendant, dit-on, que M. de Richelieu lui eût soumis la marquise de Flavacourt, cinquième maîtresse de la maison de Nesle que Sa Majesté ait recherchée. Mais le marquis de Flavacourt n'est point un homme traitable : il a brutalement déclaré à sa femme que sa vie lui répondait de son respect pour les devoirs de l'hymen. La marquise, dont l'humeur est légère et moqueuse, a ri de l'amour du roi et de la jalousie de son mari; mais on assure que secrètement elle eût trouvé la réussite plus plaisante que l'interdiction.

## CHAPITRE XIX.

### 1745.

Mort de l'empereur Charles VII. — Un mot sur ce prince. — La guerre continue. — Intrigues des dames de la cour pour s'emparer du cœur de Louis XV. — Mariage du Dauphin. — Portrait de ce prince et de l'infante sa femme. — La présidente de *** et l'if galant. — Bal de l'hôtel de ville. — Les masques. — Le mouchoir est jeté. — Le lieutenant général duc de Richelieu dans ses fonctions de boudoir. — Madame d'Etioles. — L'infusion de tilleul. — La crise. — Une nouvelle favorite. — Montespan second. — Désespoir, plaintes, menaces. — Voyage sanitaire prescrit par six mousquetaires. — Histoire de Marie-Antoinette Poisson, dame le Normand d'Etioles. — Elle est créée *marquise de Pompadour*. — *Dagé*, héros de la papillote. — Madame *l'autre* et madame *celle-ci*. — Jalousie rétrograde du roi. — Singulière investigation auprès de M. de Bridge. — En préviendrait-il le roi *avant* ou *après?* — Le nouvel électeur de Bavière conclut un traité avec Marie-Thérèse. — Il recon-

nait par une honteuse ingratitude les secours donnés par la France à ses aïeux et à son père. — Trait de perfidie de ce prince envers M. de Ségur. — Plan de campagne de la France. — Siége de Tournai. — La fièvre et la tranchée ouverte. — *Sic vos non vobis.* — Description pittoresque de la bataille de Fontenoy. — Louis XV offre la paix au sein de ses victoires. — Elle est refusée. — Frédéric II gagne la bataille de Friedberg. — Réjouissances à Versailles. — Le Trajan de Versailles. — Le peintre Vanloo. — L'uniforme et l'étiquette. — Election de l'empereur François Ier. — Couronnement à Francfort de François Ier. — Détails militaires. — Guerre maritime. — Le maréchal et le chevalier de Belle-Isle sont rendus par les Anglais. — L'ambition de madame de Pompadour commence à poindre. — Elle a peu l'esprit des affaires. — Le frère de la favorite est *emmarquisé.* — *Le monde, la société, les intimes.* — Description du petit Trianon. — Pathos galant. — Louis XV cuisinier. — Les poulets au basilic et le héros de la salade. — Le verre du roi. — Un tour de page. — Le marquis de Lugeac; anecdote. — Echappée de vue en Italie. — Commencement de l'expédition de Charles-Edouard Stuart en Angleterre. — Coup d'œil en Allemagne. — Mort des maréchaux de Broglie et de Puységur. — M. de Machaud contrôleur général. — La table mécanique de Choisy.

Louis XV n'a pas le temps de pleurer la duchesse de Châteauroux; les grands événements qui se préparent à la cour de Versailles ne lui laissent pas le loisir de draper les petits appartements de Choisy. Tandis que les courtisans s'occupent des importantes futilités qui doivent accompagner la réception de madame la Dauphine, les hommes d'Etat médiient sur les suites de la mort de l'empereur Charles VII, qui vient de terminer à l'âge de quarante-sept ans une carrière remplie de vicissitudes et vide de prospérités. Ce prince a quitté la vie comme un homme qui dépose un fardeau; on l'avait fait plus grand qu'il n'eût voulu l'être; la goutte remontée qui l'emporta l'a délivré d'un mal plus importun qu'elle : je veux dire cette puissance quelquefois triomphante, plus souvent vaincue et toujours malheureuse, qui depuis quatre ans lui fit regretter chaque jour la modestie de l'électorat, et peut-être l'obscurité d'un simple particulier.

On devait penser que la mort de ce César aux mœurs bourgeoises éteindrait en Europe le flambeau de la guerre : lui seul paraissait en être la cause; les traités de Paris et de Francfort, désormais sans objet, semblaient devoir être brûlés sur la tombe de Charles-Albert, et le rappel des armées françaises dispersées en Allemagne devait, selon les plus raisonnables présomptions, être le premier gage du retour de la paix. Mais cette paix, Marie-Thérèse la repousse, même avec l'espérance de voir placer la couronne impériale sur la tête du

grand-duc de Toscane son époux. C'est pour elle que cette souveraine veut l'empire; elle essayera de conserver ce brillant héritage tant qu'elle recevra les cinq cent mille guinées que l'Angleterre lui compte chaque année : un nouveau traité vient d'être conclu entre cette princesse, la Grande-Bretagne et la Pologne. En conséquence, les troupes françaises restent dans leurs cantonnements au delà du Rhin, et l'habile maréchal de Saxe n'abandonne aucune des positions favorables qu'il a prises dans la dernière campagne.

Un grand roi ne peut guère descendre de sa dignité jusqu'à verser des larmes sur la tombe d'une favorite, mais il n'est point indigne de lui de chercher à la remplacer : pleurer est une faiblesse; mais soumettre un cœur, c'est une conquête, et ce triomphe de boudoir a son prix dans une vie royale. Or, si Louis XV songeait à donner la survivance de madame de Châteauroux, vingt dames de la cour brûlaient de lui succéder et se consumaient pour attirer sur elles l'attention de Sa Majesté. Les fêtes données à l'occasion des noces du Dauphin secondèrent merveilleusement la coquetterie de saspirantes : les appartements de Versailles étaient une galerie où tous les charmes rivaux, étalés aux yeux du monarque, provoquaient ses désirs par un assortiment de séductions étudiées : c'était une sorte de bazar d'yeux noirs ou bleus, de teints mélancoliques ou animés, de gorges plates ou rebondies, de tailles sveltes ou épaisses... Le choix pouvait s'arrêter indistinctement, partout il devait être accueilli avec empressement. Mais parlons un peu des nouveaux époux : je les ai bien examinés dans la chapelle du château, pendant que le cardinal de Rohan leur donnait la bénédiction nuptiale, le 23 janvier. L'infante Marie-Thérèse est une de ces femmes dont on n'aurait rien à dire si l'éloge devait se borner à vanter leurs charmes, leurs grâces et leur esprit : cette princesse me fit, à la première vue, l'effet d'une figure de marbre dont le statuaire aurait manqué les proportions; et l'intelligence divine, en animant ce corps peu séduisant, ne lui a donné aucune de ces brillantes qualités qui rachètent les imperfections extérieures. Il faut donc, pour satisfaire au protocole louangeur des cours, se borner à dire que madame la Dauphine a de l'élévation dans les sentiments, de la douceur, de l'aménité dans le caractère, et une piété extrêmement solide; ce qui veut dire, en termes plus précis, que c'est une femme dont on ne dirait rien si elle était née dans une classe ordinaire.

Le Dauphin est un bel homme dans toute l'acception du mot, et son âme paraît aussi belle que sa personne. Son Altesse Royale a le port noble et élevé de Louis XIV avec les traits réguliers de Louis XV, à l'exception toutefois de cette expression de finesse qui distingue la physionomie de Sa Majesté. Heureux si l'amour du devoir, l'application constante, la loyauté remplie d'équité que ce prince possède au plus haut degré, eussent été dirigés vers des vues nobles et généreuses! Mais l'éducation du Dauphin, comme celle du roi son père, a été circonscrite dans cette sphère de principes étroits, de pratiques dévotes, où l'âme ne reçoit aucun élan, où les qualités vraiment royales ne peuvent éclore. Tous les germes de vertu que le fils de Louis XV portait en lui ont été resserrés, étouffés par une piété méticuleuse que les jésuites, instituteurs des princes, ne manquent jamais de leur inspirer, parce qu'elle rapetisse dans ces illustres élèves tout ce qui tendrait à dominer les intrigues de l'ambitieuse compagnie.

Disons-le sans détour, le couple assis sur la première marche du trône de France ne serait nullement remarqué s'il vivait au milieu de la foule; on lui décerne des hommages parce qu'il faut lever la tête pour l'apercevoir, c'est toujours la conséquence de ce principe presque aussi vieux que le monde: Les hommes ont placé au-dessus d'eux les maîtres qu'ils se sont donnés afin de ne pas voir les imperfections qu'ils partagent avec le reste de l'humanité... La majesté souveraine peut être comparée à ces belles décorations théâtrales qui de loin nous offrent un ensemble parfait; qu'on s'en approche, l'éclat disparaît, le prestige s'évanouit, les coups de pinceau grossiers paraissent... Il faut voir en perspective les décorations du théâtre et la grandeur suprême.

Parmi les agaceries imaginées par les cent beautés qui aspiraient à l'héritage galant de madame de Châteauroux, je dois citer celles d'une présidente à mortier que je ne nommerai point parce qu'elle a porté un peu loin le manége des séductions. A l'un des bals donnés à Versailles après le mariage du Dauphin le roi parut déguisé en if, accompagné de trois ou quatre seigneurs affublés du même déguisement. On ne tarda pas à reconnaître Sa Majesté au milieu de ce buisson vivant, la présidente surtout fut prompte à découvrir le monarque sous sa verdoyante parure; elle s'attacha à ses pas et le lutina pendant un quart d'heure dans un langage mêlé de malice, de

flatterie et de soupirs que le prince dut trouver très-significatif. Fatigué de cette galanterie provocatrice, peut-être autant que du poids de son singulier costume, Louis XV se retira bientôt, suivi des ifs courtisans qui l'accompagnaient; et l'on porta son habillement chez le premier valet de chambre de service, qui avait un petit appartement auprès de la chambre du roi. M. de Bridge, ami de cet officier, se trouvait en ce moment avec lui; il le pria de lui prêter le déguisement que venait de quitter Sa Majesté, ce à quoi le premier valet de chambre consentit. Il donna même à son ami la clef de l'appartement, afin qu'il pût venir quitter sa mascarade quand il en serait las. M. de Bridge fut à peine dans le bal, que la présidente l'aborda, le prenant pour le roi, dont elle reconnut parfaitement le costume, qu'elle avait, à certaines marques, distingué des ifs accompagnants. Les agaceries de cette dame devinrent cette fois beaucoup plus vives que la première : l'ambitieuse aspirante jeta loin d'elle la gaze dont elle avait jusqu'alors voilé sa pudeur. M. de Bridge, enchanté de la méprise, qu'il avait prévue, répondit avec empressement, avec chaleur, aux avances de la présidente. En quelques minutes l'amour fit un chemin prodigieux dans deux cœurs qui s'entendaient si bien; bref, l'if galant proposa à sa conquête de le suivre dans la chambre de son premier valet de chambre, dont il avait la clef. On dit non, mais d'un ton qui signifiait oui; on eût l'air de se laisser entraîner mais le vainqueur n'employa pas à beaucoup près toute la puissance de son bras pour vaincre cette résistance obligée... Petit à petit les amants s'éloignèrent du cercle brillant, le bruit harmonieux de la musique s'affaiblit à leurs oreilles, l'éclat des lustres disparut à leurs yeux, une porte s'ouvrit mystérieusement, le couple fugitif se trouva dans la plus grande obscurité. Hélas ! que peut opposer la vertu sans lumière à une audace qui ne se montre jamais plus habile que lorsqu'elle attaque à tâtons?... Cette pauvre présidente crut avoir obtenu la survivance de madame de Châteauroux, et c'était d'un écuyer du roi qu'elle venait de faire un élu... selon l'Alcoran.

La houri de M. de Bridge, désirant que son triomphe fût constaté aux yeux de toute la cour, voulut rentrer dans le bal en donnant le bras à l'illustre vainqueur. Mais que devint-elle lorsqu'en traversant l'Œil-de-bœuf elle vit le roi qui s'entretenait d'une tout autre guerre que celle où elle venait de se laisser vaincre... M. de Bridge, prompt à saisir l'expression de la surprise sur le visage de sa con-

quête abusée, lui lâcha doucement le bras, enfonça dans la foule l'if perfide auquel il avait dû le bénéfice de la plus douce erreur et disparut incessamment des salons... Que pouvait faire notre présidente? Crier au voleur pour des bontés qu'elle avait presque offertes... le parti eût été imprudent: il lui parut plus sage de se consoler, et le mortier du président couvrit encore cela... Pour le bel écuyer, car M. de Bridge est un des jolis seigneurs de la cour, il cacha bien son escapade; peut-être craignit-il que la présidente n'attendît des armes d'Achille le remède trop fréquemment administré de la blessure qu'elles avaient faite.

Cependant le trône de roses que madame de Châteauroux laissait vacant ne paraissait pas devoir être occupé par une nouvelle souveraine : le manége tentateur de cent beautés avait été sans succès, lorsqu'une fête magnifique fut donnée au roi, au Dauphin et à l'infante sa femme dans le vieux édifice de l'hôtel de ville à Paris. Le prévôt des marchands et les échevins avaient invité à cette fête tout ce que la cour et la ville offraient de plus distingué. Ces magistrats complaisants s'étaient surtout attachés, dit-on, à réunir sous les yeux de Sa Majesté les femmes les plus belles qu'il y eût dans la capitale, et l'on m'a dit depuis que beaucoup d'entre elles, figurantes roturières tirées des comptoirs de la rue Saint-Honoré et même de la rue Saint-Denis, assistaient au bal de l'hôtel de ville sur l'unique recommandation de leur jolie figure ou de leur fine taille... C'étaient là tous leurs titres de noblesse, et je puis assurer que, parées de robes de louage ou couvertes de déguisements pris chez le costumier de l'Opéra, ces jolies figurantes ne laissaient point deviner l'or faux de leur illustration. Ces petites transfuges de magasin aiguisèrent sans doute outre mesure les propos d'une galanterie expérimentée, mais à cet égard les dames de la cour allèrent plus loin qu'elles. Si l'on put reconnaître nos gentilles grisettes, ce fut encore à la modestie de leurs discours. Il faut avoir vu la foule de masques qui se pressait à l'hôtel de ville pour se faire une idée de cette agglomération confuse de formes et de couleurs. Jamais rien de plus bizarre ne s'était offert à mes yeux : ici des tritons agitant leurs nageoires à sec faisaient les aimables auprès des nymphes de Diane ou de Calypso, tandis que des satyres frisaient dans une chaconne leurs pieds de chèvres en courtisant les chastes prêtresses de Vesta. Là des hamadryades à l'œil langoureux écoutaient les propos galants des sauvages

de la mer du Sud, et les Grâces au doux sourire suivaient volontiers des cannibales prêts à les dévorer. Plus loin des sirènes, qui ne l'étaient pas seulement par le costume, dansaient avec des démons qui peut-être ne se montraient pas aussi diables qu'elles l'auraient voulu. A leurs côtés Minerve la prude se trémoussait sous la protection de Mars l'audacieux en lançant une œillade d'intelligence au puissant Hercule. Andromède causait avec le monstre, dont elle n'avait pas peur, et l'Amour parlait à l'oreille de la Discorde, qui lui souriait très-agréablement. Tout cela, fourvoyé parmi des Turcs, des Américains, des Chinois, des Bohémiens, des Espagnols, des Zéphyrs, des Arlequins, des Vents, des Pierrots, des Jeux, des Scaramouches, des Plaisirs, des Crispins, des dominos noirs, rouges, verts, bleus, jaunes, blancs, dorés, argentés, endiamantés; tout cela, dis-je, formait le plus singulier amalgame : c'était la confusion animée, dansante et galante par-dessus tout.

Le roi jouissait avec délices de ce spectacle curieux, lorsqu'une belle Amazone à la chevelure flottante, à la taille élancée, le carquois au dos, une flèche à la main sortit tout à coup d'un groupe de masques tout près de Sa Majesté. Cette beauté, remarquable surtout par une gorge divine presque entièrement découverte, attira toute l'attention du monarque... « Belle chasseuse, lui dit-il, *heureux* » ceux que vous percez de vos traits, les blessures en sont *mortelles*... » — Sire, répondit l'Amazone, j'en serai donc avare, car je ne veux » procurer à personne le *bonheur de mourir* de leur atteinte. » Après cette ingénieuse critique du pathos royal la nouvelle Hippolyte se perdit dans la foule masquée, au grand regret de Louis XV.

En ce moment le roi fut accosté par un nouveau masque : c'était une jeune femme non moins séduisante que celle qui venait de fuir devant lui.

« Sire, dit-elle, la beauté chasseresse que vous suivez de l'œil est bien heureuse; mais, prenez-y garde, Diane a le cœur sensible, et cette fière déesse sourit des tourments de l'amour.

— Il est affligeant, répondit le monarque, qu'à tant de charmes se joigne tant de cruauté.

— Heureusement toutes les belles qu'on rencontre au fond des forêts ne sont pas aussi indifférentes, j'en connais une qui souvent y est conduite par un sentiment bien opposé au plaisir meurtrier de la chasse.

— C'est peut-être une tendre Vénus cherchant sous les frais ombrages quelque nouvel Adonis.

— Précisément, sire... un Adonis charmant... Ah ! quel dommage qu'il soit couronné !

— Qu'entends-je ! et, dites-moi, beau masque, dans quelle partie de la terre rencontre-t-on cette beauté sensible ?

— Mon Dieu ! sire, il n'est pas besoin d'appeler votre attention sur un autre hémisphère : il est rare qu'Adonis parcoure les bois qui avoisinent cette capitale sans que la personne dont je parle se trouve près de lui... particulièrement dans la forêt de Senart.

— La forêt de Senart ! répéta vivement Louis XV, ceci, beau masque, commence à devenir assez clair pour moi, et si je ne craignais point d'être abusé par une présomption déplacée...

— Non, non, Votre Majesté ne se trompe point... elle a bien deviné.

— De grâce, belle inconnue, n'abusez pas de l'émotion que j'éprouve... Dites, connaîtriez-vous la charmante amazone que je remarque en effet à presque toutes mes chasses ?

— Si je la connais !

— Beaucoup ?

— Oh ! beaucoup, je vous assure. »

A ces mots la personne qui causait avec le roi depuis un quart d'heure détacha son masque, et Sa Majesté reconnut l'amazone de la forêt de Senart... Louis XV, rouge de surprise et peut-être de plaisir, allait sans doute lancer une déclaration au milieu des accords dansants de l'hôtel de ville, lorsque son aimable interlocutrice se précipita dans la foule par un jeu subtil de cette coquetterie qui se plaît à lutiner les amours pour les rendre plus entreprenants. Mais la nymphe fugitive, plus avisée encore que la bergère de Virgile, ne se borna pas à regarder derrière elle si le roi la voyait fuir, sa main, à dessein inattentive, laissa tomber un blanc mouchoir qu'elle tenait. Louis XV, plus prompt qu'aucun de ses courtisans, ramasse le tissu de fine batiste, et ne pouvant atteindre du bras jusqu'à celle qui l'a perdu il le lui jette avec une politesse toute française, à laquelle on prêta sur l'heure une intention tout orientale... *Le mouchoir est jeté !* s'écria-t-on dans toutes les parties de la salle, et de sombres nuages couvrirent soudain le front de vingt dames qui aspiraient à la conquête du cœur de Sa Majesté. Madame de Rochechouart, qui, parmi

tant de beautés empressées de faillir, avait fait le plus de chemin dans la voie du péché d'intention, madame de Rochechouart désespérée quitta le bal... Elle allait s'évanouir.

Cependant le nom de l'heureuse odalisque volait de bouche en bouche; en peu d'instants toute l'assemblée le sut : c'était madame le Normand d'Etioles, nièce, par son mari, du fermier général Tournehem. Avant de faire connaître plus particulièrement cette dame, sa famille et ses alliances, je dirai quelles furent les suites de l'entretien du bal de l'hôtel de ville.

Le duc de Richelieu, grand connaisseur en fait d'intrigues, avait rapidement calculé les conséquences probables de celle-ci : *il pensait*, comme le reste de la cour, que le mouchoir était jeté. Cet empressé pourvoyeur des plaisirs du roi aspirait encore au bâton de maréchal : le duc n'était pas incapable de le mériter sur le champ de bataille; mais il lui paraissait plus sûr de l'obtenir dans le boudoir, où, plus d'une fois déjà, cet attribut militaire se trouva sur la toilette d'une favorite... témoin le maréchal de Vivonne. Richelieu donc s'approcha du roi dès qu'il eut reconnu la profonde impression que venait de faire madame d'Etioles sur le cœur de Sa Majesté.

« Ah! venez, mon cher duc, lui dit le monarque amoureux, vous me voyez enchanté, enivré, éperdu...

— Calmez-vous, sire, nous aurons bientôt en notre pouvoir le remède qui convient à votre mal.

— Le pensez-vous, mon ami? Cela me paraît difficile : on dit que M. d'Etioles est fou de sa femme.

— Tant mieux, nous le tromperons plus facilement; on voit trouble avec les yeux de la folie.

— Je crains que ce gentilhomme ne fasse du bruit.

— Nous lui dirions alors qu'il a besoin de voyager pour sa santé.

— Que dites-vous, monsieur le duc, un exil?

— Du tout, sire, une simple promenade limitée par ordonnance du médecin.

— Vous êtes un grand roué, monsieur de Richelieu!

— Je suis le serviteur dévoué de Votre Majesté.

— Mais croyez-vous que madame d'Etioles se rende à nos vœux?

— Je la vois d'ici qui tremble de n'être pas attaquée.

— Vous ne doutez de rien, mon cher duc

— Il faudrait que je fusse bien incrédule pour ne pas croire aux succès de Votre Majesté.

— Taisez-vous, flatteur.

— Il faut cependant que je dise encore à Votre Majesté que madame d'Etioles sera demain au soir dans les petits appartements.

— Vous êtes un diable.

— Soit; mais, sire, je tiens pour cette fois la clef du paradis. »

Le roi s'éloigna en riant.

Le lendemain matin Richelieu fit prier mystérieusement madame d'Etioles de vouloir bien lui assigner un rendez-vous, ayant à l'entretenir de la part du roi. Le duc allait au but sans détour, parce qu'il savait qu'il n'en avait pas besoin. Ce maître passé dans l'art de la galanterie observait depuis un mois le manége de cette jeune femme; il ne lui restait pas le moindre doute sur la docilité de ses intentions. Toutefois madame d'Etioles ne reçut point à son hôtel l'ambassadeur galant de Louis XV, ce fut dans la grande allée des Tuileries qu'elle parut le rencontrer par hasard; et la conclusion du traité, qui fut facile et prompte, se fit en présence des promeneurs, fort éloignés, sans doute, de croire que M. de Richelieu venait de décerner la couronne des plaisirs.

A la nuit tombante, madame d'Etioles, fortement indisposée pour son mari, s'était retirée dans son appartement après avoir reçu sur le front un baiser conjugal auquel la petite perfide préparait une étrange réciprocité locale.

Renfermée sous la protection d'un double verrou, madame d'Etioles, aidée par une femme de chambre dévouée, s'enveloppa d'une mante, sortit de chez elle par un escalier dérobé, se glissa le long des murailles de la cour jusqu'à la porte cochère, la fidèle suivante demanda le cordon, et, d'un pied léger, notre jolie aventurière gagna le détour de la prochaine rue, où le duc de Richelieu l'attendait avec un carrosse. L'aspirante au favoritisme s'élance dans la voiture, l'ambassadeur de Cythère s'y place à ses côtés, la portière se referme, on brûle le pavé, et la confidente va préparer à l'office une infusion de tilleul pour sa pauvre maîtresse.

A neuf heures du soir, le duc entrait dans les petits appartements donnant la main à une jeune dame qui, en jetant la brune mantille qui l'enveloppait, venait de découvrir la mise la plus élégante et la plus voluptueuse. Louis XV, qui avait compté sur l'exactitude de son

favori, attendait madame d'Etioles; il fut ébloui de ses charmes, réellement enchanteurs; les étincelles du plus vif désir jaillirent des yeux de Sa Majesté. M. de Richelieu comprit qu'il était arrivé à ce point de négociation amoureuse où les souverains n'ont plus besoin de plénipotentiaires; il se retira, honoré du regard le plus bienveillant que Louis XV eût lancé de sa vie... Le duc jugea qu'il y avait certainement un bâton de maréchal dans ce regard-là.

Le sanctuaire où les favoris mêmes des rois ne doivent pas rester auprès d'eux ne saurait, à plus forte raison, demeurer ouvert pour l'historien; je tire, en sortant des petits appartements, le rideau du mystère sur le couple que j'y laisse.

La séance fut longue; il faut quelque temps pour faire la favorite d'un grand roi de la femme d'un petit gentilhomme de fraîche date. Cependant le jour allait paraître, M. de Richelieu, qui avait trouvé la nuit plus longue que les nouveaux amants, rentra dans le cabinet de Sa Majesté en toussant un peu... On sait que les rhumes de précaution entrent pour beaucoup dans les belles manières de la cour. Madame d'Etioles comprit, par le retour du favori, que l'instant de la retraite était arrivé; elle se leva, mais les adieux se prolongeaient singulièrement. Le duc fut obligé de dire en riant à l'oublieuse beauté qu'il y avait bientôt huit heures que sa femme de chambre jouait à l'infusion de tilleul à Paris; qu'après une migraine aussi prolongée, M. d'Etioles, par élan de sollicitude conjugale, pourrait vouloir pénétrer dans l'appartement de la malade, et que l'embarras de la soubrette deviendrait alors fort dangereux. Le roi dit avec impatience que les maris étaient une espèce fort gênante; Richelieu en convint, mais il n'en entraîna pas moins madame d'Etioles. Il était temps : la pâle aurore de l'hiver commençait à blanchir la cime des arbres de l'allée de Paris quand l'aventurière et son conducteur rejoignirent le carrosse de ce dernier, qui les avait attendus hors de l'enceinte du château.

Un homme à bonnes fortunes trouve peu de chose à dire à une femme sortant d'un tête-à-tête avec un autre homme; le duc, en dépit de la galanterie, posa sa tête sur un des oreillers de sa voiture et s'endormit. La maîtresse de Sa Majesté imita bientôt le duc. Ce sommeil, désœuvré d'une part, réparateur de l'autre, devint si profond, qu'un laquais dut prévenir le couple sommeillant lorsque l'équipage fut arrivé à la porte du jardin de l'hôtel d'Etioles, où la com-

plaisante femme de chambre attendait sa maîtresse en grelottant. Quatre heures plus tard, l'honnête mari, marchant avec précaution dans la chambre de sa femme de peur de faire crier le parquet, s'avançait vers son lit pour savoir comment elle avait passé la nuit.

« Bien, monsieur, répondit-elle; depuis hier au soir je me trouve beaucoup mieux.

— Vous me paraissez pourtant un peu pâle.

— C'est la suite de la crise.

— Oui, comme vous dites, ces diables de crises ont toujours des suites.

— Oh! celle-ci n'est rien.

— Il faut, madame, tâcher d'en éviter de plus graves.

— J'y mettrai tous mes soins.

— Je vous en supplie, chère Antoinette; vous savez combien je vous aime.

— Ah! prenez garde, monsieur; ce gros baiser vient de m'ébranler les fibres du cerveau.

— Craindriez-vous une nouvelle crise?

— Beaucoup, monsieur, surtout en ce moment...

— Allons, allons, je me retire; dormez.

— Je vais tâcher, car je redoute fort une rechute pour ce soir.

— Encore!... c'est cruel!

— Cela pourra durer sept à huit jours ainsi, et puis cela diminuera.

— Huit jours! c'est bien long!

— Sans doute; mais il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

— Hélas! oui, ma chère Antoinette; on a comme cela dans la vie beaucoup de choses désagréables à supporter...

— Oui; mais il y a des compensations.

— Dormez, dormez, vous serez plus forte ce soir pour soutenir la crise... » Et le pauvre d'Etioles se retira sur la pointe du pied, comme il était entré.

A huit heures du soir, la mante fut de nouveau jetée sur l'élégante parure; Richelieu et sa voiture étaient à leur poste; tout se passa comme la veille et l'infusion de tilleul joua son rôle. Mais ce manége ne pouvait durer; Louis XV le sentait, et, sérieusement épris de madame d'Etioles, il lui proposa bientôt de rompre la glace en prenant un appartement à Versailles. Elle recula d'abord devant un tel éclat; cette femme, que son mari avait tirée, comme on le verra bientôt,

d'une profonde obscurité, répugnait à lui léguer ouvertement l'héritage de honte du marquis de Montespan. Mais la renommée des nouvelles amours du roi ne tarda pas de faire ce que les scrupules d'Antoinette n'avaient pas osé : l'écriteau d'infamie fut attaché au front du malheureux d'Etioles, et la nouvelle favorite prit possession de la place de madame de Châteauroux aussi publiquement qu'on le fait d'un ministère vacant.

Le gentilhomme trahi fut au désespoir; car, ainsi que je l'ai déjà dit, il avait le malheur d'être amoureux fou de l'ingrate qui le déshonorait. Tant qu'il se borna à pleurer, à se plaindre du sort, on le laissa faire; mais aux larmes succédèrent les reproches, les imprécations, et aux cris de douleur, les menaces de la colère. Alors le roi commença à prendre un tendre intérêt à la santé de ce mari, il lui fit conseiller un voyage, comme avait dit Richelieu, par ordonnance du médecin... M. d'Étioles parla un moment de résister; six mousquetaires vinrent le prier d'obtempérer à la prescription médicale. Il partit. Tandis que ce Montespan second se rend à Avignon, terre papale où les indulgences doivent se récolter aussi abondamment que les olives; tandis que la favorite s'établit à Versailles dans le bâtiment de la surintendance, où déjà la foule des courtisans se presse pour être réchauffée par ce nouveau soleil de la faveur, jetons un coup d'œil sur les précédents de madame d'Étioles, et voyons d'où elle vient.

Jeanne-Antoinette Poisson est née en 1722 d'un homme obscur qui amassa quelque bien dans l'administration des vivres, et qui, en dernier lieu, eut la fourniture des viandes à l'hôtel royal des Invalides. L'industrie de ce particulier ne fut pas moins l'unique cause de sa petite fortune; il la dut plus particulièrement à celle de sa femme, personne fort galante, qui échangea ses plus expansives bontés contre la faveur que le fermier général le Normand de Tournehem promit au sieur Poisson. Le financier s'intéressa bientôt si vivement à la prospérité de ce ménage, qu'à la naissance de Jeanne-Antoinette on soupçonna que cette enfant était un présent de la sollicitude de cet attentif bienfaiteur. Quoi qu'il en soit, Tournehem prit un soin tout paternel de la petite fille : il lui fit donner des maîtres qui trouvèrent son intelligence docile à toute espèce d'instruction; à dix-huit ans, Antoinette possédait dans la perfection tous les arts d'agrément. La nature, en développant dans cette

jeune personne la plus heureuse aptitude, ne s'était pas montrée moins généreuse en la pourvoyant de grâces et d'attraits. On fut frappé des charmes de mademoiselle Poisson, lorsque Tournehem, en père bien plutôt qu'en protecteur, s'empressa de la produire dans les fêtes qu'il donnait chez lui, et dont elle devint bientôt l'héroïne. Des traits imposants mais fins, un regard doux comme le velours, pénétrant comme la flamme, une chevelure d'un blond enchanteur, la bouche des Amours de l'Albane, mais surtout un jeu de physionomie mêlé de vivacité, de malice et de douceur, telles étaient les séductions qui enchaînaient mille adorateurs auprès d'Antoinette. Une taille élégante, une démarche noble, un maintien gracieux achevaient de captiver cette foule soupirante, et l'esprit, sinon vif et délié, du moins riche de culture, de cette beauté, la faisait, par surabondance de qualités, admirer de tous ceux qui l'approchaient. *C'est un morceau de roi !* s'écriait souvent madame Poisson avec un enthousiasme maternel dont l'amour-propre de sa fille s'inspirait, et qui élevait les espérances de celle-ci au niveau des Mille et une Nuits. Exaltée par les éloges de sa mère, Antoinette se fit un monde fictif, où les princes les plus beaux, prosternés à ses pieds, lui proposaient l'échange de leur couronne contre un seul de ses baisers. Ce fut donc sans plaisir qu'elle apprit que M. le Normand d'Etioles, sous-fermier et neveu de Tournehem, brûlait pour elle du plus violent amour. L'oncle du jeune financier, déterminé par les sentiments paternels que l'on connaît, se plut à favoriser cette inclination; mais le père d'Etioles ne la voyait pas avec des yeux aussi prévenus. Quand on lui parla du mariage que son fils sollicitait avec ardeur, il objecta que du côté de la naissance l'alliance n'était point honorable, et que la médiocrité des biens de mademoiselle Poisson ne compensait point l'obscurité de sa condition. « Je vous attendais ici, mon frère, » répondit Tournehem; sachez donc que je me charge de doter cette » chère enfant, et que sous le rapport des biens je veux qu'elle » n'ait rien à envier à mon neveu. » Cette promesse aplanit toutes les difficultés de la part du père de M. d'Etioles. Quant à madame Poisson, elle se prêta volontiers au mariage, quoique sa fille n'épousât pas un roi; et la jeune personne, n'ayant aperçu dans le monde réel aucune de ces têtes couronnées qu'elle voyait à ses pieds au sein de ses rêveries ambitieuses, se résigna à suivre à l'autel M. le Normand d'Etioles, qu'elle n'aimait point.

L'opulence est une puissante enchanteresse : madame d'Etioles oublia un moment ses rêves illustres dans les séductions du faste dont Tournehem se plut à environner les nouveaux époux; leur maison fut mise sur un pied magnifique : splendeur des ameublements, luxe des équipages, recherche exquise de la table, multiplicité des fêtes, tout attira la haute société financière dans les salons de madame d'Etioles, qui fit les honneurs de sa maison avec une grâce infinie... Quelques merveilleux de la cour se *fourvoyèrent* même, comme ils disaient, dans ces brillantes assemblées, dont ils secouaient la poudre roturière avec dédain après s'en être laissé couvrir avec délices. Les gens de lettres, qui n'affluent pas avec moins d'empressement sur les rives du Pactole que sur celles du Permesse, faisaient une cour assidue à madame d'Etioles ; sa toilette était chargée chaque matin des vers qu'elle avait inspirés la veille; Voltaire lui-même grossit souvent de ses rimes spirituelles ces monceaux de fadeurs scandées sous lesquels disparaissaient les pots à pommade, les boîtes à mouches, les flacons, et qu'une femme de chambre peu sensible à la poésie finissait par reléguer dans la partie la plus secrète de l'appartement de sa maîtresse.

L'ambition peut s'endormir quelque temps, bercée par les séductions et les plaisirs; mais elle se réveille enfin, et, jetant les yeux au delà de la sphère de jouissances qu'elle a parcourue, elle ne voit plus le bonheur que dans les prospérités qui sont hors de sa portée. Madame d'Etioles aperçut un jour Louis XV à la chapelle de Versailles, où son mari l'avait conduite; la belle figure de Sa Majesté, le sourire aimable qui toujours badine sur ses lèvres, peut-être un regard dirigé par hasard sur la jeune financière, ranimèrent toutes les idées fantastiques de grandeur qui fermentaient naguère dans son imagination; elle se crut amoureuse du roi, lorsqu'elle n'était que jalouse de l'empire de la duchesse de Châteauroux, qui régnait alors sur le cœur du monarque.

Depuis ce moment madame d'Etioles employa tous les moyens pour attirer sur elle l'attention de Louis XV : elle assistait souvent aux offices de la chapelle, se trouvait à tous les spectacles de la cour, se glissait dans tous les cortéges chasseurs, surtout quand Sa Majesté chassait dans la forêt de Sénart, près de laquelle d'Etioles avait un joli château. Une mise extrêmement prétentieuse, un équipage élégant, l'affectation la plus soutenue de se placer en vue du roi,

frappèrent d'abord madame de Châteauroux, et ce fut le dépit que lui causèrent les prétentions de celle qu'elle appelait *une grisette* qui fit remarquer la jolie ambitieuse au prince dont elle osait provoquer les regards. Après ce dangereux avis de la jalouse duchesse, aussi maladroite dans cette circonstance que le fut jadis madame de Montespan lorsqu'elle montra mademoiselle de Fontanges à Louis XIV, le roi chercha des yeux madame d'Etioles à toutes ses chasses; quelque chose paraissait lui manquer quand il ne la voyait pas, et dès qu'il l'avait aperçue il ne manquait jamais de lui envoyer du gibier par le plus complimenteur de ses gentilshommes.

Les choses en étaient là lorsque la favorite mourut et laissa si promptement vacante la place qu'elle occupait dans le cœur de son royal amant. Telle est la chaîne de doux souvenirs à laquelle se rattachèrent les agaceries de madame d'Etioles au bal de l'hôtel de ville; tels furent les précédents qui firent si promptement une flamme ardente d'une inclination déjà décidée, et qui n'avait manqué que d'une occasion pour se déclarer; ainsi se réalisèrent les songes d'ambition transcendante auxquels l'esprit romanesque de mademoiselle Poisson s'abandonnait depuis sa tendre jeunesse; ainsi fut élaboré par la bizarre destinée le malheur du pauvre d'Etioles, qui s'était vainement flatté de combler de gloire et d'honneurs l'existence de la fille d'un boucher des Invalides.

Madame Poisson était malade quand on lui apprit que sa fille venait d'être déclarée maîtresse en titre; cette nouvelle prolongea son existence... « Chère Antoinette, s'écria-t-elle en levant les yeux au » ciel, la voilà donc parvenue au rang des reines!... Je l'avais bien » dit que c'était un morceau de roi.... » En effet cette fille d'un obscur fournisseur et d'une femme entretenue était assise au niveau des reines, mais sur les coussins de l'infamie. Bientôt madame Poisson, accablée de nouveau par la maladie, expira en disant : « Je n'ai » plus rien à désirer, » tant le clinquant de la grandeur a d'empire sur les âmes avilies !

En se rendant aux désirs du monarque, qu'elle avait provoqués, madame d'Etioles avait senti qu'elle n'était pas en position de lui faire aucune des conditions imposées par les femmes titrées qui l'ont précédée; elle sentit également, après avoir cédé, que, pour conserver le cœur de Sa Majesté au milieu de tant de séductions rivales, ses charmes seraient bientôt insuffisants. Elle se fit donc un manége de

cette réserve coquette, ombre d'une pudeur expirée qui, même après la défaite, peut éloigner l'indifférence. D'ailleurs Antoinette s'appliqua à chercher dans son esprit et dans ses talents des ressources pour remplir le vide d'une passion satisfaite; elle put s'apercevoir promptement qu'elle avait complétement réussi, et qu'elle charmait le roi même lorsqu'elle n'excitait plus ses désirs.

Au milieu des hommages dont elle était l'objet (madame d'Etioles), deux choses la tourmentaient et nuisaient à cet orgueil satisfait qu'elle prenait pour le bonheur. Le nom de son mari, qu'elle continuait de porter, lui rappelait à chaque instant la honte qu'elle y avait attachée. « Sire, de grâce, dit-elle un jour à Louis XV, faites que ce » nom ne retentisse plus à mon oreille comme un écho importun de » ma conscience; il empoisonne les beaux jours que Votre Majesté a » fait luire pour moi. » Le lendemain madame d'Etioles avait le titre de *marquise de Pompadour*, emprunté d'une ancienne famille du Limousin, éteinte depuis la mort de cet abbé qui faisait lire son bréviaire par son domestique à raison de six francs par mois. La favorite prit les armes de cette maison, rendue célèbre par Geoffroi de Pompadour, qu'on vit en même temps grand aumônier de France et président de la chambre des comptes sous le règne de Charles VIII. Le second sujet du chagrin de la maîtresse en titre était la cause de l'éloignement de son père, qui, condamné pour malversations, avait fui de la France quelques mois avant le mariage de sa fille. On ne voyait rien de bien filial dans l'affliction de la nouvelle marquise; mais cette punition suspendue sur la tête de l'auteur de ses jours flétrissait, pensait-elle, sa réputation, comme si cette même réputation pouvait être encore flétrie! Sans doute elle n'avait qu'un mot à dire pour faire tomber l'arme vengeresse de la loi des mains de la justice; mais, ce mot, il fallait le prononcer, et cet effort fut longtemps au-dessus des forces de la favorite. Enfin il sortit un soir de sa bouche avec un profond soupir; Poisson fut gracié, blanchi, rappelé, et madame de Pompadour n'eut plus à supporter que la honte de sa propre condition.

Dans les premières semaines de la faveur de cette reine de boudoir, on ne parlait à la cour que du coiffeur *Dagé*, dont la renommée avait commencé sous les auspices de madame de Châteauroux. Ce *virtuose* de la papillote ne reconnaissait point d'égal dans toutes les nations de la chrétienté frisée; son peigne était plus vanté que le pinceau d'Apelles ou le ciseau de Phidias. Il possédait l'art difficile d'appro-

prier la frisure à l'expression des physionomies; par lui, le regard recevait un surcroît de séduction de la disposition d'une boucle de cheveux, et le sourire s'animait de toute la grâce auxiliaire d'un crêpé... L'âge même, ce grand vainqueur des prestiges de la coquetterie, s'évanouissait sous la main habile de Dagé. Aussi toutes les dames de la cour écartèrent-elles de leur toilette les femmes de chambre les plus expérimentées; toutes soumirent leur tête à cet enchanteur; il devint leur enfant gâté... Quelques-unes d'entre elles même, pensant qu'un si grand homme ne pouvait être médiocre en rien, assignèrent à son savoir des épreuves d'un genre particulier, et leur admiration n'en devint que plus vive.

Madame de Pompadour, au rang où elle était placée, ne pouvait se passer de Dagé; elle le fit appeler. Mais ce ne fut pas chose facile que de l'avoir : il avait, disait-il, ses anciennes pratiques; il ne pouvait y suffire; les chevaux de son carrosse étaient sur les dents; lui-même succombait à la fatigue. Bref, pour obtenir cet important personnage, il fallut presque un édit, et Louis XV dut traiter de puissance à puissance avec le prince des coiffeurs. Victorieuse de par le roi de la résistance du grand Dagé, la favorite lui demanda, la première fois qu'elle l'employa, comment il avait acquis la haute réputation et l'immense faveur dont il jouissait. « Cela est-il surprenant, répondit-il » avec fatuité... *je coiffais l'autre*[1] ! » La cour de madame de Pompadour était en ce moment très-nombreuse, et la marquise vit dans son miroir toutes les bouches se pincer. Le soir, la Dauphine et mesdames de France, qui n'aimaient point la favorite, répétèrent à tout venant que *Dagé coiffait l'autre*. Ce mot facétieux, colporté par l'ironie, ne contribua pas peu à susciter à la cour des divisions entre les courtisans des princes et les partisans de la marquise; et quand les premiers parlaient de madame de Pompadour, ils l'appelaient, pour la distinguer de *l'autre*, madame *celle-ci*.

Que les hommes sont injustes! qu'ils sont ingrats!... Soyez condescendante pour un de ces dominateurs exigeants, cédez-lui par faiblesse, par pitié, et vous le verrez bientôt persuadé que la faiblesse et la pitié sont des habitudes de votre vie. Comme ils promènent en tous lieux leur inconstance, ils ne nous jugent pas capables de la laisser se morfondre à notre porte... C'est nous croire aussi trop enclines à l'hos-

[1] La duchesse de Châteauroux.

pitalité. Plus nous les aimons, plus ils nous croient disposées à en aimer d'autres. A peine, au gré de leurs sens, nous ont-ils peint l'amour sous l'aspect d'une qualité, qu'ils s'efforcent, au gré de leurs soupçons, de nous le représenter comme un vice. « Adorez-moi, madame, » la tendresse épure l'âme; elle ouvre le cœur aux vertueuses im» pressions; c'est une émanation de source divine : » voilà ce qu'ils disent aujourd'hui dans le délire de la passion. « Fuyez, fuyez les sé» ductions d'un amant; la réputation d'une femme est ternie par un » souffle. N'oubliez jamais que la pudeur est la première vertu de » votre sexe; enfreindre ses préceptes, c'est être criminelle : » voilà ce qu'ils diront demain dans leurs jalouses appréhensions... *Jeu* bizarre d'une humeur exclusive qui fait entrer le *moi* dans toutes les considérations, et qui ne voit le bien que là où ce *moi* trouve son profit. J'en demande humblement pardon à la plus noble moitié du genre humain, mais tel est l'esprit des lois que les hommes se sont faites, pour la plus grande commodité de leurs relations avec nous, pauvres femmes, nées de la côte du premier de ces maîtres absolus. Si l'on trouve cette tyrannie masculine jusque dans la dernière classe de la société, que sera-ce sur le trône, devant lequel doivent venir s'incliner et souvent s'anéantir toutes les volontés, tous les penchants? On a dit à Louis XV que madame de Pompadour, n'étant que madame d'Etioles, avait vécu dans une sorte d'intimité avec M. de Bridge, ce même écuyer du roi qui, sous les étranges dehors d'un if, joua si bien la galanterie royale, au commencement de l'hiver dernier, avec la plus abusée des présidentes. J'ai dit que quelques gentilshommes faisaient, par oubli de grandeur, certaines excursions dans les salons du sous-fermier le Normand; M. l'écuyer était du nombre. Il dessinait fort agréablement; madame d'Etioles peignait à ravir : on montait à cheval ensemble, et l'on allait esquisser de jolis points de vue sur les bords de la Seine. Le couple dessinateur choisissait de préférence les sites boisés, parce que rien ne produit un meilleur effet dans un tableau... Tout cela ne prouve absolument qu'un goût commun pour la peinture; et quand il serait vrai que M. de Bridge aurait fortuitement donné quelques baisers à madame d'Etioles, c'eût été, à coup sûr, par amour de l'art, comme le pédant de Molière embrassait par amour du grec. Ce précédent inquiétait cependant Sa Majesté; elle voulait en avoir le cœur net. La prétention était peu raisonnable; car, en supposant qu'une intelligence intime ait existé entre deux ar-

tistes amateurs, la favorite n'en peut être comptable envers son illustre amant. D'ailleurs, dans quel but le serait-elle? Toute la puissance souveraine ne saurait détruire un fait consommé : rien de plus irrévocable que les arrêts exécutés du destin, et il en est dont l'exécution laisse si peu de traces, que c'est réellement douleur perdue que de s'en affliger. Toutefois le roi tenait à s'éclaircir; il y tenait même beaucoup, et, à cet effet, Sa Majesté ordonna, la semaine dernière, à M. de Bridge de l'accompagner dans une promenade matinale à travers les bosquets de Versailles. La suite avait reçu l'ordre de se tenir à quelque distance; l'écuyer marchait seul à côté du monarque.

« Savez-vous, mon cher comte, dit tout à coup Louis XV en s'arrêtant au milieu d'un rond-point, savez-vous que vous êtes le plus bel homme de ma cour?

— Votre Majesté est trop bonne, répondit M. de Bridge surpris de ce début italien.

— Et je suis peu surpris, continua le roi, que vous ayez tant de bonnes fortunes.

— Mais, sire, il n'y a pas de quoi se récrier.

— Diable! votre galanterie est gourmande, monsieur l'écuyer... Et la présidente de P***, qu'en dites-vous?

— Oh! pour celle-là, sire, c'était une surprise.

— J'en ai ri de bon cœur.

— C'était une conquête de Votre Majesté... C'est à elle, et non pas à moi, que la dame s'est rendue...

— Vous me la donnez bonne avec ma conquête!... quand c'est à vous qu'on a payé les frais de la guerre.

— Votre Majesté voit que je lui en fais les honneurs.

— Oh! mais, en pareille affaire, la partie honorifique n'est rien... tout est dans l'hommage effectif... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. J'attends une preuve de votre sincérité, monsieur de Bridge, et je la réclame comme un gage de votre attachement à ma personne.

— A ce compte, sire, vous ne pouvez douter que je ne veuille être sincère.

— Je compte donc sur votre parole. Vous avez connu la marquise de Pompadour avant qu'elle fût à la cour?

— Oui, sire.

— Connue, ce qui s'appelle connue?

— Je ne sais quel sens Votre Majesté attache à ce mot, mais j'ai toujours eu pour cette dame la plus grande estime.

— Ah! de grâce, monsieur le comte, ne rentrons pas dans les significations vagues... Je me défie à tel point du mot estime, que je suis toujours disposé à en prendre le contre-pied, et j'ai bonne envie de vous dire quant à madame d'Etioles : *Combien de fois l'avez-vous estimée?*

— Mon Dieu! que les présomptions de Votre Majesté sont éloignées de la vérité !... Je peignais avec cette dame.

— Oui, vous peigniez d'après nature... et la nature est si communicative!

— Les malices de Votre Majesté ont une grâce infinie... *Mais, foi* de gentilhomme...

— Arrêtez, monsieur, un serment dans un tel entretien serait chose trop sérieuse... Le roi ajouta : J'entends l'*Angelus* au château... Et Sa Majesté se mit à le réciter tout haut.

— *Amen*, répondit l'écuyer.

— Convenez avec moi, reprit Louis XV, comme si de rien n'était, convenez que vous avez été l'amant de la marquise.

— Impossible, sire, je ne puis convenir d'un fait qui n'a jamais existé.

— Allons, vous manquez à votre promesse... Songez que madame de Pompadour elle-même m'a tout appris.

— Madame la marquise est la maîtresse de dire, pour s'amuser sans doute, tout ce qu'elle voudra; pour moi, je ne puis mentir. Elle était amie des arts, nous les cultivions ensemble; ce commerce lui plaisait, mais jamais il n'y eut rien entre nous par delà l'amitié.

— Nous voilà revenus aux mots élastiques... Il est dit que je ne saurai rien.

— Sire, il est de toute exactitude que je n'ai rien à vous apprendre.

— Bien... Je cesse d'insister; il peut y avoir de la délicatesse à me taire la chose... Au surplus, je ne sais pourquoi je vous demandais la confirmation d'un fait dont je suis sûr.

— Je ne sais vraiment plus que dire à Votre Majesté...

— Parlons de l'avenir.

— Quoi ! Votre Majesté penserait...

— Qui sait? si le goût de la peinture reprenait à la marquise...

— Avec la connaissance de vos idées, sire, je m'abstiendrais d'accompagner madame de Pompadour.

— Et si elle vous y obligeait... Un gentilhomme français n'est pas un Joseph.

— Non sans doute, sire; mais il peut le devenir pour ne pas déplaire à Votre Majesté.

— Je ne suis pas si exigeant; et si l'événement a lieu...

— Jamais.

— Mais, dans la supposition du cas, vous m'en informeriez.

— Avant, sire?

— Non, seulement après; vous voyez que je suis un bon prince. »

En ce moment le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, qui devait travailler ce jour-là avec le roi, mit fin en le rejoignant au débat de générosité commencé entre Sa Majesté et son écuyer; on laissa indécise la question de savoir si, dans le cas d'un renaissant amour de la favorite pour la peinture et les sites boisés, le monarque en serait prévenu *avant* ou *après*.

Tandis qu'on semait de nouvelles roses la couche royale, et que les amours battaient de l'aile à Choisy, des intérêts plus graves, auxquels Louis XV ne songeait guère, s'agitaient en Allemagne. Le fils de Charles VII, âgé de dix-huit ans, héritait et de l'électorat de Bavière et des droits de son père à l'empire germanique. Mais de ces deux successions, ce jeune homme n'accepte que la première. Il n'a point été séduit par les magnifiques funérailles faites à Charles-Albert: au delà de la fastueuse chapelle ardente où ce prince a été exposé en costume espagnol [1]; derrière le convoi aux mille flambeaux dans lequel on portait le globe du monde devant l'empereur défunt, son successeur a vu les misères trop longues, trop réelles d'une grandeur sans puissance... Il a repoussé cette couronne d'épines. Il y avait de la sagesse dans une telle abnégation; mais il y eut de l'ingratitude dans les circonstances qui l'accompagnèrent. La France soutint sur le trône chancelant de la Bavière le grand-père et le père de l'électeur actuel; quelques services rendus à Louis XIV par le premier furent payés d'une protection qui ne s'est pas démentie un seul instant depuis près d'un demi-siècle : l'Empire même n'a pas sem-

[1] Étiquette admise à la cour impériale par le Castillan Charles-Quint, et qui tendait sans doute à rappeler les droits de la maison d'Espagne à l'Empire.

blé à Louis XV un gage trop éclatant de la reconnaissance qu'il exerçait au nom de son bisaïeul. Eh bien ! c'est en s'alliant aux ennemis de la France que le nouvel électeur a rompu des liens tissus de tant de sacrifices. La cour de Versailles voulait à peine croire que ce jeune souverain eût conclu un traité avec la reine de Hongrie. Il a fallu cependant céder à l'évidence : le Bavarois, par ce traité, signé le 22 avril à Fuessen, renonce à toute prétention sur l'héritage de la maison d'Autriche; il s'oblige à faire sortir les troupes étrangères de ses Etats électoraux, et promet d'accorder son suffrage au grand-duc de Toscane à la diète d'élection où la couronne impériale sera décernée. Bien plus, l'électeur s'engage, moyennant son admission au partage des subsides de l'Angleterre, à donner des troupes à la reine de Hongrie pour l'aider à combattre le roi de France, défenseur de son grand-père, de son père, et qui voulait être le sien... Les cours ont une reconnaissance à elles. Avant même que ce traité, monument éternel d'ingratitude, fût conclu, le fils de Charles-Albert avait ordonné à ses troupes, qui défendaient les frontières de la Bavière conjointement avec le marquis de Ségur, de se replier sans retard sur Munich. Ce mouvement ayant été exécuté sans que le général français en eût reçu l'avis préalable, il se trouva exposé, avec des forces inférieures à celles qui lui étaient opposées, à une attaque dont le résultat désavantageux était sans doute espéré par le perfide Allemand. Mais en cela du moins son attente fut trompée : M. de Ségur, à la tête de cinq mille hommes en combattant plus du triple, fit de hauteur en hauteur une retraite aussi habile que glorieuse jusqu'à Donawert, où ce gentilhomme mit le Danube entre lui et ses ennemis, après leur avoir tué beaucoup plus de monde qu'il n'en avait lui-même perdu.

Cependant cette couronne impériale, qui venait d'être refusée d'une manière si honteuse par l'électeur de Bavière, le fut également par le roi de Pologne, électeur de Saxe. Ce prince, plus attaché à l'or des Anglais qu'ambitieux de l'honneur stérile qui attira tant de calamités sur feu Charles VII, resta dans l'alliance de Marie-Thérèse, sans autres motifs que la crainte et l'intérêt sordide.

Ainsi Louis XV, qui n'avait pour faire la guerre aucun intérêt direct, qui ne l'entreprit que dans le but de soutenir un empereur qu'il avait fait par un élan d'orgueil; Louis XV se voit contraint de supporter presque seul, en Allemagne et dans les Pays-Bas, des hosti-

lités durant lesquelles il va compter parmi ses ennemis ceux-là mêmes en faveur de qui ce prince a tiré l'épée. Dans cette triste obligation, la cour de Versailles doit agir avec autant de prudence que de réserve : elle ne continue la guerre qu'afin de conquérir la paix, et cette affligeante ressource doit coûter le moins possible. Les généraux français ont donc reçu l'ordre d'évacuer les places qu'ils conservaient encore en Allemagne, de se rapprocher du Rhin et de se tenir sur la défensive en couvrant notre frontière. Le prince de Conti, appelé de l'armée d'Italie, doit cependant occuper sur ce point les Autrichiens assez sérieusement pour les empêcher de se porter avec des forces supérieures sur le roi de Prusse, notre allié. Le maréchal de Maillebois remplacera M. de Conti au delà des Alpes, tandis que le roi en personne achèvera les conquêtes commencées l'an dernier dans les Pays-Bas.

Mais on sait que de nos jours les rois ne se mettent à la tête de de leurs armées que pour exciter le courage du soldat par la majesté de leur aspect, par l'éclat de leurs habits, et pour jouir du triomphe conquis par les armes portées en leur nom. Le véritable moteur des opérations qui se préparent en Flandre, c'est le maréchal comte de Saxe. Ce général, dont l'âme énergique semble avoir encore acquis des forces dans les souffrances d'une longue maladie, est parti ce printemps pour se mettre à la tête de soixante-dix mille Français, qu'il doit mener contre une armée plus forte, composée d'Anglais, d'Hanovriens, de Hollandais et d'Autrichiens, réunis en vertu d'un traité signé à Varsovie le 8 janvier. Trois généraux dirigeront ces troupes coalisées : le jeune duc de Cumberland, qui vainquit à Dettingue près de George II, commande les Anglais; un autre enfant, le prince de Valdeck, brûle de se signaler à la tête des Hollandais; et le vieux général autrichien Konigsek, auquel Marie-Thérèse a confié ses Allemands, tempérera par son expérience consommée la bouillante ardeur de ses jeunes collègues.

Le maréchal de Saxe a fait ouvrir la tranchée devant Tournai dans la nuit du 30 avril au 1er mai. Il présidait aux premiers coups de pioche quoiqu'il tremblât en ce moment la fièvre. On voyait ce grand corps étendu auprès d'un feu qu'il avait fait allumer au milieu des travaux; les boulets de l'ennemi en faisaient de temps en temps voler au loin les tisons, ce foyer lumineux servant de point de mire

aux canonniers du rempart. Le brave Maurice, malgré les projectiles et la maladie, resta jusqu'au jour au poste qu'il s'était donné; on ne parvint à le faire retourner dans son quartier que lorsqu'il vit les soldats travailler à couvert derrière la douve du fossé qu'ils avaient ouvert. Le siége était commencé selon toutes les règles de la guerre, lorsque, le 7 mai, le roi arriva au camp avec le Dauphin, qui n'avait pas encore seize ans accomplis. Trois jours après les journaux de la capitale annoncèrent que Sa Majesté avait fait exécuter devant elle les dispositions qui étaient déjà terminées avant qu'elle arrivât au camp : toutes les fois que des têtes couronnées se montreront aux armées, leurs généraux deviendront passifs comme les abeilles de Virgile.

Cependant les Etats Généraux, étant informés du danger que courait l'importante place de Tournai, firent diriger sur ce point l'armée des alliés, forte d'environ cinquante-cinq mille hommes; elle s'avança le 5 mai jusqu'à Cambrou, lieu distant de la ville assiégée de sept à huit lieues. Le maréchal de Saxe se disposa sur l'heure à se porter au-devant des ennemis; à cet effet il fit garder par un corps de six mille hommes les ponts de l'Escaut, et échelonna dix-huit mille hommes des murs de la place au champ de bataille sur lequel l'armée coalisée avait pris position. Maurice devait donc entrer en ligne avec neuf mille hommes de moins que l'ennemi; mais ce général avait pour lui l'expérience, des précédents glorieux et la confiance de ses troupes.

Les deux armées manœuvrèrent ou s'observèrent pendant les journées des 7, 8, 9 et 10 mai; ce dernier jour Louis XV et son fils parcoururent tous les rangs français, d'où s'élevèrent d'unanimes acclamations qui durent retentir jusque dans le camp des ennemis. Le soir Sa Majesté reçut tous les généraux dans son quartier, elle les exhorta à bien faire leur devoir; puis, leur rappelant que depuis saint Louis aucun roi de France n'avait gagné de bataille signalée sur les Anglais, Louis ajouta qu'il était temps de renouveler ce vieux laurier. Toute la noblesse promit la victoire au souverain qui la lui demandait : il s'endormit avec confiance, avec sécurité.

Le 11 mai Louis XV fut levé le premier dans son camp, le soleil seul l'avait devancé. Le roi éveilla lui-même M. d'Argenson, ministre de la guerre, qui sur-le-champ envoya prendre les ordres du maréchal de Saxe. On trouva Maurice couché dans une voiture d'osier qui

lui servait de lit, et qu'il fit traîner à bras autour du camp pour donner ses premières instructions. Au bout d'une demi-heure le maréchal était à cheval : « A mon tour, madame la fièvre, dit-il devant ses officiers, je n'ai pas aujourd'hui le temps de vous écouter, » et à moins, parbleu, que vous n'obteniez l'assistance d'un boulet, » je jure que vous n'aurez pas raison. » Cependant le roi montrait une sérénité qui remplissait tous ses généraux de satisfaction ; ils étaient heureux de la confiance qu'ils inspiraient à leur souverain. Jamais en effet on ne l'avait vu plus gai qu'en ce moment, où la destinée allait jeter sur la trame de sa vie un des grands événements dont elle dût être empreinte, événement qui pouvait être une grande catastrophe. Mais il est à la guerre un prestige heureux répandu sur les chances funestes : toutes les riantes illusions se groupent, s'enchaînent pour dérober derrière les massifs de lauriers fantastiques qu'elles présentent aux guerriers le spectacle terrible des membres mutilés, des flots de sang, des cadavres aux traits livides et contractés qui sont le prix acquitté d'avance d'une victoire douteuse.

Bientôt on voit défiler dans la plaine les bataillons et les escadrons français allant prendre les diverses positions qu'ils doivent occuper; les rayons du soleil naissant se jouent sur les armes polies, sur les casques brillants de ces masses alignées, dont le mouvement semble être celui de murailles hérissées de baïonnettes et de sabres acérés. Les trompettes, les tambours, les musiques guerrières mêlent confusément leurs sons, que les échos répètent au loin. Des généraux à cheval au milieu du champ de bataille montrent de la pointe de leurs épées les différents points où les colonnes doivent s'arrêter. Cent aides de camp partant au galop se croisent dans leur course en portant des ordres aux légions combattantes. Voilà, tout près de l'Escaut, le village d'Antoin, et un peu plus loin celui de Fontenoy, vers lequel se dirige l'extrême droite de l'armée française ; ces deux villages sont remplis de canons prêts à foudroyer tout ce qui s'en approchera. Entre Fontenoy et Antoin s'élèvent de fortes redoutes ; ces groupes qu'on voit s'agiter derrière les épaulements, ce sont les canonniers qui préparent leurs pièces : ils rangent, ils alignent ces instruments de destruction. Un espace d'environ quatre cent cinquante toises sépare Fontenoy du *bois de Barri ;* là, d'autres redoutes, d'autres canons forment un système de défense imposant. Si l'ennemi, qui se dispose à nous attaquer, n'enlève ni la position de Fontenoy ni celle

d'Antoin; s'il ne parvient pas à s'emparer du bois de Barri, qui marque l'autre extrémité du champ de bataille dans sa longueur, il faut qu'il essaye d'y pénétrer par l'espace de quatre cent cinquante toises sous les feux croisés de Fontenoy, d'Antoin et du bois. Mais cette marche serait trop audacieuse; l'armée française paraît donc inabordable.

Quel est ce groupe de cavaliers qui passe en ce moment l'Escaut sur le pont de Calonne? A ces cuirasses étincelantes, aux plumes blanches que la brise matinale balance sur les chapeaux, on a reconnu le roi, le Dauphin et plusieurs de leurs grands officiers. Ils s'arrêtent à mille toises du pont qu'ils viennent de traverser, au lieu dit la Justice-de-Notre-Dame-aux-Bois, et non loin de l'entrée du champ de bataille. Autour de ces personnages illustres, une foule épaisse de gens de toutes les classes se dessine en demi-cercle sur les éminences, sur les chariots, et même à travers la verte parure des arbres. Ce sont des curieux attirés par les apprêts de la journée meurtrière qui commence; ils viennent, dignes descendants des Gaulois et des Germains, demander un spectacle à la mort..... Ils seront satisfaits.

Il est six heures du matin, des nuages de fumée au milieu desquels brille un éclair tranchent tout à coup sur le feuillage du bois de Barri; de retentissantes détonations suivent de près... La bataille est engagée.

A une petite distance du quartier royal, sous un bosquet de vieux ormeaux, le duc de Noailles décrit au maréchal de Saxe un ouvrage qu'il a fait construire pendant la nuit pour lier les redoutes d'Antoin à celles de Fontenoy: le duc est l'ancien du brave Maurice; il a sur lui le rang de la pairie; mais, reconnaissant la suzeraineté du talent, M. de Noailles rend hommage à ce premier de tous les titres, et sollicite, dit-il, l'honneur d'être le premier aide de camp du généralissime... Après cette noble abnégation, le duc embrasse M. de Grammont, son neveu, qui se rend au poste qu'il doit défendre... « Allez, » mon ami, lui dit-il, combattez comme à Dettingue, mais soyez *plus* » heureux..... » Heureux! il le sera bientôt si le bonheur est dans l'éternité: Noailles parle encore, et Grammont est étendu sans vie sur le gazon... Un boulet anglais vient d'envoyer chez les morts la première victime des champs de Fontenoy.

A huit heures les ennemis se sont consumés en vains efforts pour s'emparer des positions de Fontenoy et d'Antoin; une batterie de ce

dernier village a d'un seul coup emporté un escadron hollandais; les troupes de la république renoncent à l'attaque de ce point; elles cessent même de prendre part à l'action. Le duc de Cumberland ordonne alors au major général Ingolsbi de pénétrer de vive force dans le bois de Barri; mais l'élite de l'armée anglaise, que guide cet officier, est presque entièrement moissonnée par le feu de la redoute que masque ce bois. Il ne reste plus au prince que le parti de pénétrer entre les redoutes de Fontenoy et de Barri en traversant l'espace de quatre cent cinquante toises, sur lequel se croisent les feux de presque toutes les batteries françaises; le fils de Georges II ordonne cette marche audacieuse... Notre armée voit en ce moment s'avancer une formidable colonne d'Anglais et d'Hanovriens, formée de trois lignes sur quatre hommes de hauteur. Elle traîne ses canons à bras, sans que ni les ravins ni les escarpements de terrain suspendent son mouvement, sans que ses rangs en soient sensiblement dérangés; et les terribles brèches que nos batteries font dans cette phalange macédonienne sont aussitôt remplies. Les premières troupes du roi qui essayent d'arrêter la colonne se composent de quatre bataillons des gardes françaises, de deux bataillons de gardes suisses, du régiment de *Courten* et de celui d'*Aubeterre*. Le régiment du Roi se trouve embusqué un peu plus loin, dans un chemin creux. Les valeureux chefs de ces corps donnent l'ordre à leurs grenadiers de s'élancer avec eux sur l'ennemi; ils obéissent, mais cent officiers et soldats tombent morts aussitôt... Le reste rentre dans les rangs. Du côté des Anglais, pas le plus léger trouble, pas la moindre hésitation... La colonne s'avance toujours lentement, alignée comme à la parade, et paraissant insensible aux pertes nombreuses qu'elle éprouve en marchant à travers un déluge de feux. Cependant ces mêmes gardes françaises et suisses dont les grenadiers viennent d'être repoussés, ces mêmes régiments du Roi, de Courten et d'Aubeterre, qui partagent cet échec, se sont ralliés: ils s'avancent vers le corps anglo-hanovrien; leur ligne, formée sur quatre hommes de hauteur, n'est plus qu'à cinquante pas des assaillants... On voit au premier rang les gardes anglaises et le régiment de royal-écossais; à leur tête, nos officiers reconnaissent le lieutenant général Cambel, le comte d'Albemarle, major général, et le brigadier Churchill, petit-fils naturel du grand Marlboroug. La colonne s'arrête un moment. Les Anglais saluent les Français en ôtant leurs chapeaux... MM. de Biron, de Chabannes, et

toute la noblesse qui les environne, rendent le salut aux officiers de Sa Majesté Britannique. « Messieurs des gardes françaises, dit alors » un capitaine des gardes anglaises, tirez... — Messieurs, répond le » comte de Hauteroche, nous ne tirons jamais les premiers. A vous, » s'il vous plaît. » Politesse dérisoire, délire de la valeur, qui ne prouve rien, si ce n'est l'éternel asservissement des hommes aux vanités. Cédant à la courtoisie française, les Anglais tirent les premiers; ils font un feu roulant de bataillon qui jonche la terre des cadavres de cette noblesse naguère si polie. Quatorze officiers, parmi lesquels on compte M. le colonel de Courten, ont perdu la vie; quarante-cinq sont blessés; deux cent cinquante soldats restent sur la place; plus de sept cents sont atteints de blessures... Et la décharge n'a pas duré cinq minutes. Le corps français ne se trouvant point soutenu, ses rangs se débandent... M. de Luttaux, lieutenant général, accourt avec quelques régiments pour rétablir l'ordre, mais il n'y peut réussir qu'en partie; et la terrible colonne, de plus en plus serrée, avance toujours, elle déborde la position de Fontenoy, lorsque Luttaux, déjà blessé dans ce village et aveuglé par le sang qui coule de sa tête, vient encore opposer le régiment d'Aubeterre et un bataillon des gardes au corps devant lequel tant d'efforts ont été jusqu'alors infructueux. Mais cet intrépide général est arrivé au terme de sa glorieuse carrière : deux coups mortels l'atteignent à la fois... il tombe... Le roi perd un de ses plus fidèles serviteurs. Le duc de Biron, à la tête du régiment du Roi qu'il commande, fait hésiter un moment la colonne en l'attaquant par son flanc gauche; mais un bataillon des gardes anglaises s'en détache, fait une décharge sur la troupe de Biron, et revient au petit pas reprendre la place qu'il a quittée, après avoir mis cent hommes hors de combat. On dirait qu'un enchanteur est caché au centre de cette cohorte de granit et la rend supérieure aux efforts de la puissance humaine.

Le désordre qui naît de la terreur commence à gagner de rang en rang tous les corps de l'armée française : la déroute des gardes françaises et des gardes suisses répand l'alarme jusqu'au sein de l'état-major. Le maréchal de Saxe, accablé de souffrance, de fatigue, de soucis, et mâchant une balle de plomb pour tromper sa soif, que les médecins lui défendent de satisfaire, parcourt au petit pas de son cheval le front des Anglais, en voyant tomber avec mépris autour de lui une nuée de mitraille et de boulets. « Allez, monsieur, dit-il au

» marquis de Meuse, courez au quartier du roi, dites de ma part à » Sa Majesté que je la supplie de repasser l'Escaut avec le Dau- » phin... Pour moi, je vais faire ce que je pourrai pour rappeler la » fortune. — Ah ! je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra, répond » Louis XV, mais je resterai où je suis. »

En ce moment le maréchal ordonne au comte d'Estrées, qui commande la cavalerie, de fondre sur les Anglais; mais nos escadrons, brisés par la mousqueterie et l'artillerie de l'inébranlable colonne, se dispersent : la première ligne est forcée de faire demi-tour. Maurice conduit lui-même à l'ennemi la seconde ligne, composée d'une partie de la maison du roi; ce sont de nouvelles victimes qu'il livre : MM. de Puységur, de Saint-Sauveur, de Saint-Georges, de Mézière, d'Aché, de Monaco, du Gueselin et vingt-deux autres officiers sont blessés dans ce nouveau choc; le comte de Longaunaie, les chevaliers de Suzy et de Saumery, le comte de Chevrier et six autres officiers restent morts sur la place... Ramenée encore, cette cavalerie d'élite est poussée en désordre jusque dans le quartier du roi, qui, entraîné dans la foule des fuyards, se trouve bientôt séparé de son fils. Sa Majesté aperçoit déjà la colonne anglaise, qui maintenant s'avance l'arme au bras; le feu de presque toutes nos batteries est éteint.

Tout paraît perdu; le maréchal de Saxe envoie exprès sur exprès à Louis XV pour le conjurer de repasser le pont, ce prince s'y refuse obstinément. Le danger devient pourtant extrême; on va se voir forcé d'évacuer les positions d'Antoin et de Fontenoy, que les ennemis débordent de trois cents toises : déjà les canonniers ramènent les pièces de campagne. Maurice se dispose toutefois à faire une attaque mieux combinée et plus imposante que toutes les précédentes : il est inouï qu'un général aussi distingué n'y ait pas songé plus tôt... Malgré ce qu'il a dit au commencement de l'action, sa maladie a au moins raison en cela. Tandis qu'on prépare cette attaque, le comte de Lamarck reçoit l'ordre de se porter vers le front de la colonne, afin de protéger sur ce point la retraite de l'armée, si le dernier effort qu'on va tenter ne change pas la face des choses. Cependant un conseil tumultueux est tenu dans le quartier du roi : on y ouvre mille avis qui se croisent sans amener une détermination; et la colonne anglaise, dont la profondeur égale toute la longueur du camp, reste immobile, et semble être maîtresse du terrain qu'elle occupe.

Tout à coup le duc de Richelieu, lieutenant général, qui dans cette

journée remplit les fonctions d'aide de camp du roi, arrive auprès de Sa Majesté; ce seigneur est couvert de sueur et de poussière; il a perdu son chapeau dans sa course rapide, et la brise en se jouant dans ses cheveux prête à sa physionomie animée une expression héroïque qui frappe et impose; le duc paraît préoccupé d'une grande idée, il va parler, quand le maréchal de Saxe l'interroge : « Quelle » nouvelle apportez-vous? lui dit-il, et quel est votre avis? — Ma » nouvelle, répond M. de Richelieu, est que la bataille est gagnée si » on le veut; mon avis est qu'on fasse avancer à l'instant quatre ca- » nons contre le front de l'ennemi, et pendant que cette artillerie » l'ébranlera la maison du roi et les autres troupes le chargeront en » tombant sur lui comme des fourrageurs. » Louis XV adopte aussitôt cette idée : vingt généraux partent au galop pour la faire exécuter. Le duc de Péquigny fait placer les quatre pièces dans un vieux moulin abandonné; lui-même les pointe sur la colonne anglaise. Pendant ce temps le duc de Richelieu amène la maison du roi, que guident MM. de Montesson, de Soubise, de Chaulnes, de Grille et de Jumilhac. Toute cette brillante et impatiente cavalerie, secondée par cinq escadrons de Penthièvre et les carabiniers, court sur le bastion vivant qui semble avoir bravé toutes les attaques, mais que les quatre canons du moulin commencent à ébranler. La brigade des Irlandais, les régiments de Chambrillant, de Brancas, de Brionne, d'Aubeterre, de Courten, de Normandie, se forment en colonne serrée pour soutenir la charge de cavalerie. Tout le mouvement est dirigé par MM. d'Estrées, de Biron, de Croissi et de Lowendhal, lieutenants généraux, sous les ordres du maréchal de Saxe. Malgré la fièvre ardente qui le dévore, ce général se maintient sur son cheval par un courage surnaturel; il court de la droite à la gauche, encourageant de la voix et du geste tout ce qui commande, tout ce qui obéit.

La colonne, attaquée tout à la fois en tête et par ses deux flancs, ne peut tenir à tant de chocs simultanés : elle s'ouvre de toutes parts; Normandie et les carabiniers y pénètrent les premiers; la brigade irlandaise suit immédiatement. Les rangs anglais se séparent, se rallient, se séparent encore, se rallient de nouveau..... Enfin ils sont rompus. L'ennemi quitte précipitamment, mais sans désordre, le champ de bataille qu'il avait conquis.

Ce fut seulement alors qu'on sut à quel prix l'armée anglo-hanovrienne avait, pendant une partie de la journée, montré une si fière

contenance; on trouva près de dix mille cadavres anglais et hanovriens. Mais la mort avait aussi moissonné amplement dans nos troupes, si péniblement triomphantes : quatre mille soldats étaient morts; plus de trois mille étaient blessés. Cent officiers au moins avaient perdu la vie; trois cent vingt se trouvaient en danger de mort, et l'on en comptait davantage de blessés plus ou moins gravement.

La victoire jetait à pleines mains ses lauriers sur cet aspect affligeant : le sentiment de la gloire tempérait l'amertume des regrets... L'armée entonna le chant du triomphe; elle laissa à la France les larmes de la douleur. Le roi parcourait tous les rangs; il prodiguait les félicitations aux soldats, se laissait embrasser par les chefs, et promettait à tous des récompenses. Le maréchal de Saxe, qui venait de descendre de cheval, rejoignit Louis XV, et se laissant tomber à ses pieds : « Sire, lui dit-il d'une voix éteinte par la fatigue et la » douleur, j'ai assez vécu; je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que » pour voir Votre Majesté victorieuse... Elle peut juger maintenant à » quoi tiennent les batailles. Il faut que je me reproche une faute, » ajouta Maurice : j'aurais dû mettre une redoute entre le bois de » Barri et Fontenoy, mais je ne croyais pas qu'il y eût des généraux, » je ne dirai pas assez hardis, mais assez maladroits pour hasarder de » passer en cet endroit. Oui, sire, l'audacieuse marche de la colonne » anglaise était une tentative maladroite qui n'a réussi que par la fa» talité qui nous a fait consumer en attaques plus maladroites encore, » effectuées par de trop petits corps. Aujourd'hui, sire, la troupe a » tout fait, soit du côté des ennemis, soit du nôtre, et ni M. le duc » de Cumberland ni moi ne devons marquer dans nos fastes la jour» née de Fontenoy. Si, profitant de sa marche victorieuse, le prince » eût fait avancer les Hollandais sur le champ de bataille quand rien » ne les empêchait plus de pénétrer entre les redoutes éteintes de » Fontenoy et d'Antoin, nous étions perdus sans ressource; Votre » Majesté elle-même ne pouvait échapper. Quant à moi, me fiant » aux feux croisés de nos formidables positions, j'ai trop tardé à or» donner une attaque générale; Votre Majesté vient de voir que le » succès en dépendait. »

Le roi se tournant alors vers M. de Richelieu, lui dit en lui tendant la main : « Je n'oublierai jamais le service que vous m'avez rendu. » Le duc reçut ce compliment avec moins de modestie que

l'illustre comte de Saxe ne venait d'en montrer dans son discours; l'honneur de la récompense excédait cependant le mérite du service. L'idée que M. de Richelieu avait émise, et à laquelle on devait la victoire, ne lui appartenait point : il l'avait recueillie en traversant les rangs, et elle était due au comte de Lally [1]. Un peu plus tard M. d'Isnard, capitaine au régiment de Touraine, avait indiqué à M. de Péquigny le lieu où l'on pouvait prendre le plus promptement les quatre canons placés dans le moulin, et qui avaient ouvert les premières brèches dans la colonne anglaise. C'est ainsi que le prix des services rendus est rarement accordé à ceux qui l'ont mérité.

Le soir de la bataille, le maréchal de Noailles dit au coucher du roi à Maurice de Saxe : « N'en déplaise à votre modestie, *monsieur*, » tout hydropique que vous êtes, vous avez fait merveille aujourd'hui, » et certes vous êtes le seul homme que la gloire ait désenflé. »

Le roi, vainqueur à Fontenoy, ne songea point à se prévaloir de sa victoire; au contraire, il fit écrire de son quartier même à l'abbé de la Ville, ministre de France à la Haye, qu'il n'aspirait qu'à rendre la paix à l'Europe. Les Etats Généraux, ne croyant pas sans doute qu'une telle modestie pût naître du triomphe, ne firent qu'une réponse évasive aux offres de Louis XV, à la sincérité desquelles ils devaient d'autant moins ajouter foi, qu'ils ne méritaient pas pour leur compte une telle modération de la part de Sa Majesté, puisqu'ils lui faisaient la guerre sans déclaration, et quoiqu'un ambassadeur hollandais prodiguât en ce moment même ses lourdes salutations à la cour de France. La reine de Hongrie, qui, par l'entremise de ces mêmes Etats Généraux, avait reçu de semblables propositions du roi de France, les éluda à son tour : elle les éluda dans le temps qu'elle avait à soutenir la guerre en Silésie contre Frédéric II, en Italie contre Louis XV, Philippe V et don Carlos, en Allemagne contre les Français.

Mais les Anglais, alliés de cette princesse et qui la soudoyaient, étaient trop intéressés à la continuation des hostilités pour se prêter à une pacification, Philippe V serait incontestablement intervenu dans le traité, Georges II se fût alors vu forcé de renoncer aux attaques réitérées qu'il dirigeait contre la marine espagnole, attaques

[1] Le même dont le nom est devenu si célèbre par sa fin tragique, qui résulta d'un déni de justice.

desquelles devait résulter sa ruine, et qui, par une conséquence infaillible, ne pouvaient manquer de faire tomber les opulentes colonies de l'Espagne au pouvoir de la Grande-Bretagne.

Malgré ses intentions pacifiques, Louis XV se vit donc forcé de continuer la guerre. L'armée des alliés, affaiblie et dispersée après la bataille de Fontenoy, ne pouvait s'opposer aux projets du roi; il se disposa à poursuivre ses conquêtes. Maître de Tournai, qui s'était rendue peu de jours après la bataille et à la suite de quelques mouvements destinés à faire croire aux Anglais qu'on voulait les suivre dans la direction de Bruxelles, le maréchal de Saxe se porta brusquement sur Gand. La ville est investie par le comte de Lowendhal, lui-même se jette le premier dans les fossés et fait appliquer des échelles aux murailles; en un instant elles sont escaladées par deux compagnies de grenadiers, qui courent ouvrir une porte au reste de l'armée. Le surlendemain Bruges ouvre les siennes, Oudenarde est emportée d'assaut, Dandermonde capitule, et la forteresse d'Ostende est enlevée de vive force. Une escadre anglaise, qui avait apporté des secours dans ce port, vit arborer le drapeau du roi de France sur ses remparts. Bientôt Nieuport et Ath se rendirent; mais Louis XV ne fut pas témoin de la soumission de ces deux places : il était revenu à Versailles avec le Dauphin.

Avant que toutes les places de la Flandre autrichienne tombassent en notre pouvoir, Louis XV avait député un de ses aides de camp au roi de Prusse pour l'informer de la victoire de Fontenoy. Cet officier, nommé M. de la Tour, rencontra Frédéric II à la tête de son armée dans une gorge de la basse Silésie, près de Ratibor. En présence même de l'envoyé de son allié, le monarque du Nord remporta sur le prince Charles de Lorraine la mémorable victoire de Friedberg; et le soir même (4 juin 1745) il écrivit à Louis XV d'une grange dans laquelle il coucha : « J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous » aviez tirée sur moi à Fontenoy. »

Ce serait une fastidieuse énumération que celle des *Te Deum*, des bals, des concerts, des feux d'artifice par lesquels on célébra dans toute la France les événements glorieux que je viens de rapporter. Au milieu de ces solennités de la victoire, on n'entendit point les sanglots de mille familles en deuil : la galanterie des courtisans, voilà le chagrin des épouses et des mères. Cependant, malgré le soin qu'on prit de repousser dans l'ombre tout ce qui pouvait affliger l'esprit ou

les regards du monarque vainqueur, quelques incidents désagréables ternirent l'éclat des réjouissances dont il était le héros. J'en citerai deux.

Voltaire, introduit à la cour par la nouvelle favorite, avait composé pour célébrer le triomphe de Fontenoy un ballet héroïque appelé *le Temple de la Gloire*, et qui fut d'abord exécuté par des seigneurs et des dames titrées. Il est presque inutile d'ajouter que madame de Pompadour y jouait un rôle principal. La marquise, qui voulait favoriser l'auteur, avait obtenu du premier gentilhomme de la chambre qu'il fût placé dans la loge du roi le jour de la première représentation; elle fut satisfaite à cet égard, et Voltaire se trouvait debout derrière Sa Majesté. Louis XV était désigné dans l'ouvrage sous le nom de Trajan : les poëtes flatteurs ont toujours pensé qu'en fait de comparaison il vaut mieux dépasser la vérité que de rester en deçà. Or, si la cour paraissait contente de la pièce, Voltaire en était plus satisfait que personne, et mentalement il s'adressait beaucoup plus de félicitations qu'on ne songeait à lui en accorder. Vers la fin du ballet, ce sentiment intime devint même si impérieux, que, ne pouvant plus contenir l'expression de son ravissement, notre courtisan, par allégorie, saisissant Louis XV entre ses bras, s'écria avec transport : « Eh bien ! Trajan, vous reconnaissez-vous là ? » Cet enthousiasme était par trop romain, et Trajan, qui n'est point un César de la vieille roche, exprima apparemment que ce geste poétique lui avait déplu. Des gardes s'avancèrent aussitôt, enlevèrent l'enthousiaste irrévérencieux et le portèrent, avec infiniment de politesse il est vrai, hors de la loge où ce téméraire venait de franchir si imprudemment l'espace incommensurable qui sépare un grand poëte d'un grand roi. Le lendemain, au lever, on présenta à Louis XV le peintre Amédée Vanloo. Cet artiste portait un tableau où Sa Majesté était flattée d'une manière moins romaine, mais plus conforme à cette heureuse étiquette qu'on aime tant à Versailles. Vanloo avait peint toutes les vertus qui caractérisent un prince magnanime : on pria le roi de regarder ce tableau dans un verre à facettes; il vit alors son portrait, et les courtisans de s'écrier : « C'est délicieux, » c'est enchanteur; on ne vit jamais rien de plus ingénieux! » O misères des vanités !

Des succès militaires étaient le sujet des réjouissances qui se succédaient sans interruption à la cour, et durant lesquelles la gloire de

nos armes était proclamée bien haut. Cependant, qui le croira? l'habit de nos guerriers n'avait point accès dans ce centre d'hilarité martiale, l'étiquette l'y proscrivait. A l'une de ces fêtes, le chevalier de Modène, capitaine au régiment Dauphin-infanterie, ignorant cette étrange interdiction, se présenta en uniforme au château; il avait déjà traversé la salle des gardes, l'*Œil-de-bœuf* et la pièce suivante, lorsqu'un gentilhomme de la chambre l'arrêta.

« Vous ne pouvez entrer, lui dit-il.

— Pourquoi donc, monsieur?

— Ignorez-vous les usages de la cour?

— Il se pourrait, monsieur, que je les eusse oubliés; il y a dix ans que je suis à l'armée.

— Je vous apprends donc qu'on n'est point admis en uniforme aux cercles du château.

— N'y célèbre-t-on pas en ce moment les triomphes de notre armée?...

— On célèbre les victoires de Sa Majesté.

— Mais on daigne peut-être convenir que l'armée est entrée pour quelque chose dans ces résultats glorieux?

— Sans doute, monsieur; qu'en prétendez-vous conclure?

— Que cet habit, encore empreint de la poussière de Fontenoy, doit être une belle parure aux yeux du roi.

— Vous vous trompez, monsieur : sur le champ de bataille, Sa Majesté *se sert* de ses officiers; mais dans sa cour elle entend qu'ils se conforment au cérémonial qu'il lui a plu d'établir.

— Ma foi, monsieur, à l'impossible nul n'est tenu. Tout le lustre qu'un gentilhomme peut acquérir sur le champ de bataille, je crois en être pourvu... Quant à l'éclat qu'on achète chez un brodeur et que je vois en ce moment briller sur votre habit, il n'est pas en mon pouvoir de me le procurer... J'ai vendu mon dernier domaine pour faire la campagne qui se termine.

— En ce cas, il faut vous retirer, monsieur.

— Quoi! vous osez expulser un capitaine d'infanterie; vous n'épargnez pas une telle humiliation au chevalier de Modène, le parent d'un prince souverain!

— Ce n'est pas vous que je renvoie, c'est votre habit.

— Vous avez raison... En Flandre, il fallait au roi de braves officiers; à Versailles, il ne lui faut que des habits recouvrant des

mannequins, toujours assez recommandables quand ils savent se courber... » Et le capitaine indigné se retira.

Le lendemain, cent copies de ces vers couraient les salons de Paris :

Serviles instruments de triomphes nouveaux,
Victime des projets dont cette cour abonde,
Courez, piochez, minez et montez aux assauts,
Sacrifiez vos jours au plus grand roi du monde,
Louis vous le permet : combattre est votre état.
Mais ne paraissez point au grand jour qui s'apprête;
Votre nombre importun pourrait troubler la fête,
Et vos habits poudreux en terniraient l'éclat.

Cette explosion d'une verve énergique produisit la plus grande sensation; le roi, qui peut-être n'eût dû y voir que le cri d'indignation d'une âme noble humiliée, ne s'éleva pas jusqu'à cette hauteur de considérations, et ne se livra qu'à la colère. Le comte d'Argenson reçut l'ordre de faire arrêter le chevalier de Modène; mais, prévenu par ses amis du danger qu'il courait, il se cacha quelque temps, puis il se retira secrètement à Avignon, sa patrie. Le ministre de la guerre, qui fait plus de cas d'un bon officier que d'un bel habit, fut charmé de cette fuite, et il avoua dans son intérieur qu'il eût été désolé de punir un brave militaire qui avait eu raison.

Tandis qu'on se réjouissait à la cour de France, on intriguait à celle d'Autriche pour faire déclarer le grand-duc de Toscane empereur. Marie-Thérèse, en éludant les propositions de paix que Louis XV lui avait faites après la victoire de Fontenoy, dans le but de conserver les subsides que l'Angleterre lui payait durant la guerre, n'avait pas renoncé à placer sur le front de son époux cette couronne impériale que le cabinet de Versailles ne lui eût pas disputée; mais elle voulait tenir ce résultat de ses alliances actuelles, et non d'un traité avec ses ennemis. Le roi, choqué de cette conduite, ordonna au prince de Conti de s'approcher de Francfort, où se réunissait la diète d'élection, et dans un manifeste énergique ce prince déclara qu'il allait s'opposer de tout le pouvoir de ses armes au choix du grand-duc. Malheureusement les effets ne pouvaient répondre à ces menaces; la nécessité de nous maintenir en Flandre dans une situation imposante avait obligé le roi à retirer vingt mille hommes au prince de Conti pour les envoyer au maréchal de Saxe. L'armée de Son Al-

ne fut donc trop faible pour s'opposer à la jonction des troupes
e la reine de Hongrie entretenait dans cette partie de l'Allema-
e, et la diète, environnée dans Francfort d'une formidable ceinture de baïonnettes, procéda à l'élection avec une complète sécurité. Les conférences avaient commencé le 1er septembre; treize jours après le grand-duc de Toscane fut proclamé roi des Romains, sous le nom de François 1er, par les suffrages des électeurs de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Bohême, de Bavière, de Saxe et de Hanovre. Vainement les ambassadeurs du roi de Prusse, électeur de Brandebourg, et de l'électeur palatin se retirèrent-ils de la diète en protestant contre cette élection, elle n'en fut pas moins légale; la bulle d'or portant que « si deux électeurs se retirent du lieu où se » fait l'élection avant que le roi des Romains soit élu, ils seront » privés pour cette fois de leur suffrage comme étant censés l'avoir » abandonné. »

Marie-Thérèse, satisfaite d'avoir conquis et non obtenu l'Empire pour le prince son époux, et cela au sein même des échecs que ses armes avaient subis, Marie-Thérèse vint à Francfort jouir du couronnement de François Ier. Assise sur un balcon orné de riches draperies, elle assista à l'entrée du nouvel empereur et mêla sa voix aux acclamations de la multitude. Le soir ce prince la reçut dans son camp à la tête d'une armée de soixante mille hommes; elle en passa la revue en souveraine qui veut encore occuper le trône après l'avoir cédé. Les troupes avaient un empereur; mais les premiers hommages furent pour l'impératrice, et le roi des Romains, l'épée à la main, ne paraissait être que le premier général de la reine de Hongrie. Il était dans la destinée de cette princesse d'être comblée tout à la fois d'honneurs et de disgrâces : pendant que le canon de Francfort annonçait l'élection du nouveau souverain, Frédéric II taillait en pièces le général de Marie-Thérèse à Sare vers les sources de l'Elbe. Ainsi la fille de Charles VI, après avoir perdu la Flandre, se voyait menacée de toutes parts en Allemagne, et cette couronne qu'elle avait donnée à François Ier pouvait, comme celle de Charles VII, être le vain insigne d'une monarchie sans réalité.

En Italie, les affaires des alliés n'étaient guère plus heureuses qu'ailleurs : l'infant don Philippe et le maréchal de Maillebois, maîtres de la vallée d'Oneille, venaient d'entrer sur le territoire de Gênes, où le sénat, offensé de la cession d'une partie de son terri-

toire au roi de Sardaigne, recevait en amies les troupes franco-espagnoles. De plus, cette république s'était obligée à fournir une armée de dix mille hommes, moyennant un subside une fois payé de cent mille piastres, et un autre subside de trente mille piastres par mois, le tout payé par la cour de Madrid. Dans le même temps le duc de Modène et le comte de Gages, à la tête d'un corps formé d'Espagnols et de Napolitains, avaient poursuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, à Césane, à Imola, à Forli, à Bologne, à Modène. Dans cette dernière position, la proximité de l'armée piémontaise ne fut d'aucun secours aux troupes de la reine de Hongrie : poursuivi lui-même par le maréchal de Maillebois, Charles-Emmanuel dut réunir tous ses efforts pour empêcher le maréchal de pénétrer dans le Montferrat; il n'y put parvenir. M. de Mirepoix, avec douze bataillons, attaqua au mois de juin le camp retranché de Montésumo, où les Piémontais furent forcés. Bientôt les troupes de la reine de Hongrie et du roi de Sardaigne, étant parvenues à se réunir à Novi, n'en furent pas moins contraintes d'abandonner cette position et de découvrir ainsi Parme, Plaisance et Pavie, dont le maréchal de Maillebois s'empara successivement au mois de septembre.

Louis XV et ses alliés font avec avantage la guerre de terre, mais il n'en est pas de même des hostilités maritimes. La marine française, si négligée sous le ministère de Fleury, ne peut encore entrer en ligne de combat avec les escadres de l'Angleterre : il est presque honteux d'avoir à dire que la France, qui sous Louis XIV fut deux ans maîtresse de la mer, ne possède en ce moment que trente-cinq vaisseaux de ligne; elle n'a donc pu empêcher qu'aux victoires du maréchal de Maillebois l'amiral anglais Roulai n'opposât le bombardement de Savone, Final, San-Remo et Gênes, qui fit beaucoup souffrir ces divers ports. Néanmoins dans les combats de vaisseau à vaisseau la marine anglaise eut rarement à se prévaloir d'avantages remportés sur la nôtre. Cette année encore le capitaine Maceemara avec le seul vaisseau *l'Invincible* soutint dignement l'honneur du pavillon français contre quatre vaisseaux anglais; et malgré leurs attaques simultanées il conduisit à destination une flotte marchande qu'il était chargé de convoyer.

Le maréchal et le chevalier de Belle-Isle, dont j'ai rapporté ailleurs la prise dans un village d'Allemagne, au mépris du droit des gens, viennent d'être renvoyés sans rançon. Mais qu'on ne croie pas

que ce renvoi soit une mesure généreuse du cabinet de Saint-James : c'est simplement une disposition intéressée. La violation commise sur MM. de Belle-Isle avait suspendu tout cartel d'échange entre la France et la Grande-Bretagne, et comme le nombre des prisonniers anglais excède celui des prisonniers français il importait au ministère de Londres de mettre fin à cet état de choses.

Les réjouissances continuent à Versailles, au mois de novembre, et l'on s'y réjouit toujours à l'occasion des victoires du roi, rentré dans son palais au mois de septembre. Mais depuis quelque temps les fêtes de la cour ont repris le caractère d'intimité que leur avait donné la duchesse de Châteauroux et que madame de Pompadour est jalouse de perpétuer. L'empire de cette favorite paraît avoir une tout autre importance que celui des précédentes : elle se lie aux hommes d'Etat, interroge les ministres, recherche les membres du conseil ; en un mot tout porte à croire que la marquise songe à s'emparer des rênes de l'Etat, si relâchées dans les mains débiles de Louis XV. Le moment est en effet favorable à l'ambition de cette dame : elle peut d'autant plus facilement renouveler madame de Prie que Fleury n'est plus là pour l'arrêter et qu'aucun ministre ne possède la confiance du roi, parce que, disons-le sans détour, en matière de gouvernement Sa Majesté n'a point de projets à confier. Je ne serais donc point surprise que madame de Pompadour, se substituant dans les affaires et au monarque, et aux secrétaires d'Etat, ne remplaçât le premier pour le pouvoir et les derniers pour la direction à lui imprimer. Ou je me trompe fort, ou la fille du boucher Poisson sera sous peu de mois la dispensatrice des grâces, des emplois les plus éminents et deviendra l'arbitre de la guerre et de la paix. Malheureusement pour la France, menacée d'une telle domination, la maîtresse du roi, douée de toute la subtilité nécessaire à ceux qui cherchent à usurper l'autorité, manque de la prévoyance, de l'énergie et de la hauteur de vue indispensables aux gouvernants. Sans doute la marquise a de l'instruction, de l'esprit, des talents, tout cela produit un grand effet dans l'enceinte des petits appartements ; mais il faut d'autres qualités lorsqu'il s'agit d'imposer à la foule orgueilleuse qui s'agite, intrigue et parfois conspire dans la galerie.

Quoi qu'il en soit de l'insuffisance morale de madame de Pompadour, Louis XV ne fait déjà plus rien sans la consulter, et les avis

qu'elle lui donne ressemblent beaucoup à des intimations. Dernièrement elle *fut d'avis* que son frère, nommé jusqu'alors M. Poisson tout simplement, devint marquis de *Vaudières*. La chose ne souffrit pas la plus légère difficulté : l'honnête garçon fut *emmarquisé*, et les envieux de l'Œil-de-bœuf, qui ne pouvaient atteindre ce vilain anobli que par des épigrammes, l'appelèrent le marquis *d'avant-hier*.

Il est à remarquer que trois degrés se sont formés dans le commerce des personnes qui composent la cour de Louis XV : on appelle à Versailles le *monde* les grands officiers de la couronne, les ministres, les ambassadeurs et toute cette foule de courtisans pour laquelle le roi ne descend jamais des sommités de sa grandeur. La *société* se compose des seigneurs et des dames qu'il reçoit le soir dans ses appartements, honore d'une sorte de familiarité et admet à la faveur de rire en sa présence. Enfin on a donné le titre d'*intimes* aux gentilshommes galants, pour ne pas dire plus, qui savent se prêter aux goûts les plus secrets de Louis XV et l'aider à déposer tout à fait la majesté royale : tels sont les Soubise, les Richelieu, les Luxembourg, les Brissac et quelques autres familiers des petits appartements, de la jolie maison de Choisy et du nouveau temple des plaisirs que Sa Majesté vient d'ériger au petit Trianon.

Comme tous les objets recherchés par le caprice, le petit Trianon, aux yeux du monarque prévenu, n'offre que charmes et délices, il ne présente pas la plus légère incommodité : il n'y a de belle verdure, de fleurs brillantes et parfumées, de fruits exquis que dans les jardins de ce petit palais d'Armide. Louis XV cueille lui-même ces derniers; il en distribue aux personnes qui l'accompagnent; on doit les manger en sa présence et les trouver délicieux, à peine de déplaire à Sa Majesté. Du reste, notre maître sensuel a fait tout ce qu'il fallait pour que Trianon fût réellement un séjour enchanteur; j'ai même entendu dire qu'il s'était montré généreux dans le payement de tout ce qui devait concourir à l'embellissement de cette maison de plaisance.

Le château est une miniature, ou, comme on dit aujourd'hui, une bonbonnière : il occupe au plus un espace carré de douze toises. Ce gentil édifice se compose du rez-de-chaussée et de deux étages, compris dans un ordre corinthien que termine une balustrade. Il n'y a que cinq croisées sur chaque face; celle qui regarde le jardin est ornée d'un avant-corps formé de quatre colonnes isolées. Les dispositions intérieures répondent au peu d'étendue du pavillon : au rez-de-

chaussée, un salon de moyenne grandeur et une salle à manger; au premier étage, l'appartement du roi, composé de très-petites pièces; au second, quelques chambres pour les seigneurs; voilà tout. Mais si les appartements sont bornés à d'étroites localités, leur élégance est d'une recherche inexprimable. La volupté semble avoir présidé au dessin des sculptures, au choix des statues, à celui des meubles et à l'arrangement du tout. L'architecture extérieure est aussi disposée avec beaucoup de goût : elle fait honneur à M. Gabriel; les ornements du ciseau sont dus à M. Guibert.

Le petit Trianon est situé au bout de la pièce d'eau dite du Dragon ; une haute futaie dérobe aux yeux profanes ce joli temple érigé aux plaisirs; on n'y parvient que par une allée tortueuse, image peu fidèle des délices de l'amour, qui par le temps qui court offrent une route directe et pour l'ordinaire, fort battue. Jamais le roi ne conduit beaucoup de monde dans cette élégante féerie, où les sectateurs du plaisir, les hiérophantes des petits appartements sont seuls admis avec Sa Majesté. Le bel esprit y a aussi ses petites entrées, et mesdames de Pompadour et de Charolais tiennent quelquefois dans ce lieu séduisant une distillerie de fadaises tout à fait curieuse. J'en veux faire juger en rapportant une conversation qui eut lieu dernièrement sous les riants ombrages du petit Trianon entre Louis XV, mademoiselle de Condé et la nouvelle favorite.

« Il ne manque ici, dit Sa Majesté, que la troisième Grâce.

— Sire, répondit madame de Pompadour, Votre Majesté y a seule le pouvoir de Jupiter.

— Où vous commandez, mesdames, reprit le roi avec feu, nulle création nouvelle ne saurait être désirée. »

En ce moment la marquise offrit au monarque une rose et un œillet qu'elle venait de cueillir.

« Si l'œillet me représente, lui dit-il, la rose ne vous vaut pas. »

De son côté, mademoiselle de Charolais présentait au roi un bouquet de pensées.

« Ah ! donnez-moi ces fleurs, s'écria-t-il avec un transport théâtral, vous venez de leur communiquer tout l'attrait de l'éloquence.

— Sire, répliqua la princesse, cette éloquence est quelquefois tout l'esprit de nos goûts secrets. »

Tandis que Louis XV cherchait sans doute vainement le sens de

cette phrase sublimée, on arrivait à la grille du bosquet, près de laquelle étaient retenus deux petits cerfs de Sibérie.

« Comme ces animaux sont charmants ! dit la marquise... Ils ont bien l'air aussi d'être heureux ( heureux des cerfs attachés ! ). Car, ajouta cette favorite, le bonheur a sa figure,

— Je le crois, mesdames, repartit Sa Majesté, surtout quand il prend une des vôtres pour persuader de son existence. »

Voilà, bons Français, ce qu'au sein de votre cour on appelle de l'esprit, de la délicatesse d'expression; cela dans le monde, et Marivaux au théâtre, c'en est assez pour que bientôt il existe au centre de la France un jargon plus inintelligible et surtout plus niais que le bas-breton.

Mais il se passe souvent au petit Trianon des scènes pendant lesquelles le plaisir se nourrit de substances plus consistantes que le bel esprit, particulièrement les jours où le roi de France et de Navarre ceint le tablier de cuisine. Lorsque ce prince s'est mis en tête de satisfaire à cette fantaisie, il part de Versailles avant midi, ordinairement accompagné des ducs de Gontaut, d'Agen, de Coigni, de la Vallière, de Fleury, du prince de Beaufremont et du marquis de Polignac. La cuisine est alors transportée dans le salon; le comte de Croismare, le chevalier de Brusse, écuyers cavalcadours, le chevalier de Saint-Sauveur, le marquis de Montmorency, chefs de brigade des gardes du corps, et quatre pages, y sont déjà établis en qualité d'aides-cuisiniers et de marmitons, personne autre n'y est admis, et les valets ne paraissent un instant dans cette pièce que pour y apporter tout ce qu'il faut pour les apprêts du dîner.

La semaine dernière, le roi, possédé de sa manie culinaire, se chargea d'accommoder des *poulets au basilic* qu'on trouva délicieux, et qui l'étaient, dit-on, en effet, à part même la courtoisie qui érige en qualités les défauts les plus détestables des rois. Dans la même séance, il fit cuire des œufs frais avec une intelligence digne de beaucoup d'éloges; M. de Gontaut fut proclamé hautement le *héros* de la salade, et M. de Coigni se couvrit de gloire en soignant le rôti. Chacun voulut apporter son chef-d'œuvre sur la table, les convives se servirent ensuite eux-mêmes; les officiers des gardes du corps, les écuyers cavalcadours et les pages eurent le plaisir d'assister, comme spectateurs, à ce repas de façon royale, que ses nobles auteurs consommèrent avec une habileté plus active encore que celle apportée à

sa composition. Cependant Louis XV, ayant pensé en définitive qu'il pouvait bien y avoir quelque chose d'incomplet dans le plaisir de voir manger, même le roi, fit passer à ses officiers quelques débris du repas. Par malheur ce prince ne songea d'abord qu'aux aliments solides, et ce ne fut qu'en voyant dans une glace un de ses pages allonger violemment le cou pour aider à la déglutition, que Sa Majesté pensa aux liquides. Le roi se leva alors précipitamment, et, prenant une bouteille, il courut au page altéré : « Tenez, lui dit-» il, voici mon verre, rincez-le, et buvez. — Ah! sire, répon-» dit le jeune homme, que Votre Majesté me permette de boire im-» médiatement après le plus grand monarque de la terre... » Il est vrai que Louis venait de donner, la casserole à la main, des témoignages éclatants de sa grandeur.

Les parties du petit Trianon ne contribuent pas peu à rendre messieurs les pages, essaim passablement audacieux, comme on sait, familiers jusqu'à l'excès auprès du roi. Voici, à cet égard, un trait qui mérite d'être cité.

Le chevalier de Rostaing, page de la chambre, avait parié avec un de ses camarades, aussi fou que lui, qu'il mettrait le monarque dans la nécessité de se coucher sans l'assistance de son service ordinaire. En conséquence, le parieur resta seul à l'*Œil-de-bœuf* jusqu'à minuit, et feignit de s'y endormir sur une banquette. En ce moment le suisse des appartements, ne voyant plus que ce page, quitta la salle pour un moment. A peine Rostaing vit-il l'Helvétien parti, qu'il courut pousser les verrous de la porte communiquant à la salle des gardes, stratagème qui le rendit maître de l'intérieur. En vain, quand l'heure du coucher approcha, les officiers de service frappèrent-ils à coups redoublés, le page n'ouvrit point. Le silence qui régnait dans les appartements, les portes fermées, l'absence même des lumières, que l'espiègle avait éteintes dans l'*Œil-de-bœuf*, tout fit craindre aux arrivants d'être venus trop tard; ils se retirèrent, fort inquiets des suites de leur prétendue inexactitude.

Cependant Louis XV, étonné de sa solitude inaccoutumée, ne savait à quoi l'attribuer. Le seul Bontems, son premier valet de chambre, et Rostaing, riant sous cape, étaient auprès du roi : « C'est singulier, » disait Sa Majesté, c'est inimaginable, je ne puis en aucune façon » expliquer une irrégularité aussi générale de mon service. » Le monarque regardait sans cesse à ses pendules; il cherchait à se per-

suader qu'elles avançaient... Un peu plus tard, Sa Majesté devint rêveuse; on lui entendit prononcer à demi-voix le mot de parlement: ce bon prince n'était pas loin de croire à une conjuration contre sa sûreté. Enfin, las d'attendre, le roi se mit au lit, et prouva par ce fait qu'une tête couronnée peut se poser sur son oreiller sans le secours de vingt ou trente niais qui font consister une partie de leur gloire à fermer les rideaux d'une couche royale.

C'eût été peu de chose pour Rostaing d'avoir gagné son pari, s'il ne se fût pas vanté d'un trait digne de figurer dans les fastes des pages; il n'eut rien de plus pressé le lendemain que de raconter l'aventure à ses camarades, et ce fut par suite de leur indiscrétion que le duc de Fleury, premier gentilhomme de la chambre, apprit cette escapade. Il courut en apprendre au roi tous les détails, et lui demanda quelle pénitence il fallait infliger au coupable. « Ceci me » regarde, monsieur de Fleury, ne vous en mêlez pas, répondit Sa » Majesté en riant à se tenir les côtés. »

Le soir, notre espiègle, ne croyant pas l'affaire divulguée, parut comme de coutume au coucher. « Comment, jeune téméraire, lui dit » Louis XV en s'efforçant de garder son sérieux, c'est vous qui avez » eu l'audace d'obliger le roi de France à se mettre au lit presque » seul, ce qu'aucun potentat de l'Europe n'oserait entreprendre! » savez-vous bien que vous mériteriez de ma part une déclaration de » guerre en règle? » Le page admonesté rougit, avoua sa faute, et, se jetant aux pieds du roi, en implora le pardon. « Allons, relevez- » vous, je vous pardonne, mais une autre fois, monsieur le che- » valier français, songez mieux à nos forces respectives. »

Cette anecdote prouve que Louis XV portait quelquefois jusqu'à la faiblesse son indulgence pour ses pages : c'était une preuve de générosité sans doute ; mais je ne puis taire un autre épisode qui démontre que ce penchant de son âme souffrait, dans l'application, quelques notables exceptions.

Le marquis de Lugeac, page de l'écurie, était aimé du roi plus qu'aucun de ses collègues. C'était un jeune homme d'une figure charmante, d'une tournure enchanteresse. Il possédait, lorsqu'il servait à Versailles, une fortune considérable, mais personne ne dépensait l'argent avec plus de prodigalité. Lugeac, simple page, donnait des bals comme un prince du sang; toutes les dames de la cour y allaient par attraction, tous les seigneurs les suivaient par

jalousie. Le Dauphin même dansait aux bals de l'écurie, qui ne cessèrent qu'au moment où le marquis fut nommé enseigne au régiment des gardes. Bien plus, ce jeune et brillant gentilhomme cessa dès lors de paraître à la cour. Le comte de Biron, colonel de Lugeac, interrogé un jour sur cette singulière absence, répondit avec hésitation qu'un délabrement absolu de finances en était la seule cause. « Je » m'en doutais un peu, dit le monarque; mais écrivez, je vous prie, » à Lugeac que, nonobstant cette difficulté, je veux le voir ici. »

L'enseigne parut quelques jours après au lever; Louis s'avanca vers lui en riant.

« Eh bien, marquis, lui dit-il, vous m'oubliez, il a fallu vous ordonner de venir me voir.

— Sire, Votre Majesté connaît trop bien mon dévouement pour en douter; M. de Biron n'a pu lui dissimuler la cause de mon absence *forcée*.

— Mauvaise excuse, mon cher, mauvaise excuse.

— Cependant, sire...

— Vous manquez d'argent, n'est-ce pas, continua le roi à l'oreille de Lugeac, mais n'avez-vous pas ici des amis qui vous en *prêteront?* »

A ces mots, Louis XV glissa furtivement dans la main de son favori... une bourse de cent louis. C'était ce que l'ex-page dépensait naguère dans une soirée pour faire danser le Dauphin, et n'oublions pas qu'en s'en rapportant au discours de Sa Majesté cette somme était *prêtée*.

Tandis que Louis XV se répandait en générosités à Versailles, la guerre continuait avec acharnement en Italie. Le roi de Sardaigne, avec vingt-cinq mille Piémontais, et l'Autrichien Schullembourg, avec un pareil nombre d'Impériaux, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro vers son embouchure dans le Pô. Ce poste paraissait inattaquable, il fallait donc tâcher d'attirer sur un autre point une partie des troupes qui le défendaient : c'est ce que tenta le maréchal de Maillebois au commencement du présent mois de décembre en feignant d'attaquer Milan. Les ennemis donnèrent dans ce piége : les troupes autrichiennes quittèrent l'anse du Tanaro pour se porter à la défense de la capitale du Milanais. Profitant de ce mouvement, l'armée franco-espagnole passe cette rivière ayant de l'eau jusqu'aux reins; Charles-Emmanuel, forcé dans son camp, lâche pied et se retire jusqu'à Casal. Le comte de Lautrec, qui a rejoint dans la vallée

de Pragelas un fort détachement piémontais, le bat, et bientôt l'armée combinée s'empare d'Alexandrie, de Valence, de Casal et d'Asti, dont le brave Chevert fait la garnison prisonnière. Enfin don Philippe, maître de Milan, reçoit, le 19 décembre, le serment de fidélité du sénat et des habitants de cette grande cité.

L'année 1745, qui se termine, a vu de grands événements se succéder en Angleterre. Le prince Edouard, profitant de la dispersion des troupes et des forces maritimes de la Grande-Bretagne, a débarqué en Ecosse sur une frégate de dix-huit canons armée par un négociant français. Dans une expédition qui tendait à conquérir une couronne, ce prince n'avait avec lui que sept officiers; mais il emportait dix-huit cents sabres, douze cents fusils et environ deux mille louis d'or. Jamais entreprise ne parut plus aventureuse, et pourtant jamais aucune ne toucha de plus près à la réussite. Edouard se hâta de publier un manifeste dès qu'il eut mis le pied sur la plage écossaise. « Compatriotes, disait-il aux peuples de ces contrées montueuses, je viens au nom de Jacques III, mon père, faire valoir les droits de ma maison à ce trône que l'usurpation nous arracha. Vous verrez en moi le plus zélé défenseur de la religion et de cette liberté qui est notre autre divinité. Je ne veux, pour ressaisir le sceptre, m'aider que du secours de vos bras, à moins que nos ennemis ne me contraignent par leur exemple à me servir des armes étrangères. Avec vous, mes amis, avec vous seuls je dois vaincre, car la justice est pour moi, et je n'ai en vue que la prospérité des Royaumes-Unis. »

Ce discours, prononcé avec une chaleureuse franchise, rallia autour d'Edouard quelques partisans de sa famille. Maître de la petite ville de Perth, il y fut proclamé régent d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Il était alors à la tête de trois mille hommes, avec lesquels il battit quatre mille Anglais à Prestons-Pans, après avoir occupé Edimbourg avec moins de quinze cents.

Les montagnards qui suivaient cet illustre aventurier avaient conservé l'habit des Romains; ils combattirent ce jour-là à la manière de ce peuple-héros, et Charles-Edouard s'exposa comme un centurion. « Mes amis, dit-il à ses soldats en tirant son épée, dont il jeta le fourreau loin de lui, je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous serez libres et heureux. » A ces mots, et sans laisser aux ennemis le temps de former leur ligne de bataille, Stuart s'avança jusqu'à

vingt pas des rangs anglais, suivi de tous les siens. Les canonniers n'étaient pas encore à leurs pièces, les feux de l'infanterie n'avaient pas encore commencé, et déjà les Ecossais, le bouclier haut, l'épée au poing, frappaient hommes et chevaux de près, et leur faisaient éprouver l'influence dès longtemps oubliée de la force du corps dans les combats humains. Surprises, effrayées de cette étrange attaque, les troupes bretonnes lâchèrent pied ; huit cents hommes restèrent sur le champ de bataille ; le reste prit la fuite et tomba presque entièrement au pouvoir d'une réserve de cinq cents hommes qu'Edouard avait placée à l'entrée d'un défilé pour ménager au besoin sa propre retraite.

Bientôt l'armée de ce prince courageux s'augmenta considérablement ; mais, en dépit de sa promesse, il n'en reçut pas moins avec empressement un secours d'hommes que Louis XV lui fit passer. Si le projet qu'on avait formé dans le conseil de Versailles d'envoyer dix mille combattants sous les drapeaux d'Edouard eût été mis à exécution en ce moment, il est probable que c'en était fait du règne de la maison de Hanovre. Mais, cette fois comme tant d'autres, on délibéra longuement, on accumula objections sur objections, difficultés sur difficultés, et l'amiral anglais Vernon eut le temps d'occuper la Manche avec une forte croisière qui rendit tout débarquement impossible. Un incident vint augmenter les chances de succès d'Edouard, nonobstant même l'absence des auxiliaires qu'il attendait de France.

A l'époque où Georges II avait envoyé une armée en Flandre on avait levé un régiment de montagnards écossais, en lui promettant que, quelque chose qui arrivât, il ne serait point employé sur le continent. Peu de temps après, cependant, on se disposa à embarquer ces soldats ; plusieurs désertèrent. Saisis dans les bois, ils furent maltraités, enchaînés et conduits à Londres, où trois d'entre eux subirent le supplice du gibet. Le surplus fut transporté dans les plantations de l'Amérique.

Cette sévérité excessive fut regardée par les Ecossais comme un outrage fait à leur nation ; aussi partout où le prince se présenta il vit les Ecossais prêts à le suivre. Vainqueur à Preston-Pans, il courut à Edimbourg, où bientôt se rendit une foule de paysans, descendus de leurs montagnes pour s'attacher à sa cause et à ses pas. Tout se réunissait alors en faveur des Stuarts : l'attachement que les Ecossais conservaient à des souverains originaires de leur pays ; leur jalousie

contre les Anglais, le ressentiment d'une injure récente, que fallait-il de plus pour garantir le triomphe? D'autres éléments de succès vinrent encore se joindre à ceux-là. Voyons quel sera l'effet de tant de gages de réussite.

L'alarme fut grande en Flandre, au camp de Georges II, quand on y apprit l'audacieuse entreprise d'Edouard et les victoires qu'il avait déjà remportées. Le monarque de la Grande-Bretagne quitta précipitamment son armée, et se hâta d'accourir au secours de ses Etats. Le duc de Cumberland repassa aussi dans sa patrie, où ce prince prit le commandement de quelques régiments ramenés de Flandre, et auxquels se joignirent des volontaires et des milices enrégimentés. Les villes, les corporations fournirent de fortes taxes; la noblesse anglaise fit de grands sacrifices. Néanmoins la confusion, la terreur étaient dans Londres, où le prétendant avait de nombreux amis. De secrètes instigations étaient exercées en son nom dans cette capitale; des écrits à double entente se glissaient sous les portes pendant les nuits brumeuses; on répandit à profusion celui-ci : « Un jeune homme de » grande espérance est près de faire une fortune considérable; en peu » de temps il s'est fait plus de vingt mille livres de rente, mais il a » besoin d'amis pour s'établir à Londres. »

Toutefois le duc de Cumberland marcha sur le prince Edouard, qui vers la fin de novembre avait pénétré en Angleterre jusqu'à Derby, à trente lieues de Londres. Stuart se replia alors sur l'Ecosse, où il attendit les Anglais. Tel est en ce moment l'état des affaires de ce prince. Les rois de France et d'Espagne lui donnent en *lui* écrivant le nom de *frère*, après l'avoir laissé abreuver d'amertume dans leurs antichambres; il règne en Ecosse, lève des contributions, forme des régiments; il a des officiers, une cour, des secrétaires d'Etat. Tout porte à croire qu'une révolution est près d'éclater; attendons-la.

Dans le temps que ces événements se passaient en Angleterre, Frédéric II, après sa victoire de Frietlberg, avait publié un manifeste contre les Saxons, qui étaient entrés en Silésie par suite du traité conclu entre le roi de Pologne, électeur de Saxe, et la reine de Hongrie. Cette publication faite, le monarque prussien dirigea sur la Saxe une armée sous les ordres du prince d'Anhalt-Dessau. Les troupes saxonnes, attaquées à Kesseldorf, ne purent soutenir le choc des Prussiens; la défaite de l'électeur fut telle, dans cette affaire, que ce

prince lui-même dut quitter en toute hâte sa résidence de Dresde et se réfugier à Prague. Tandis que le fugitif sortait par une porte, Frédéric II y entrait par une autre ; le pays supporta une forte contribution. Mais ayant appris, peu de temps après son entrée dans cette ville, que la czarine Anne se déclarait pour le roi de Pologne, dépouillé de son électorat, le vainqueur se détermina à signer la paix avec la Saxe et l'Autriche. Ainsi, pour la seconde fois depuis le commencement de la guerre, la France allait en supporter tout le poids en Allemagne.

Le maréchal de Broglie ne cueillera pas de lauriers dans cette arène où nos troupes vont combattre seules contre tant d'ennemis : cet officier distingué est mort dans son lit, après avoir échappé aux dangers du champ d'honneur et à la rigueur des éléments pendant les dernières campagnes. Ce n'est ni à ces dangers ni à cette rigueur qu'a succombé un autre maréchal de France, M. de Puységur, général parvenu au premier grade de l'armée à la manière de tous nos seigneurs, qui trouvent les dignités réparties sur leur vie comme les bornes milliaires le sont sur une route de poste.

Nous verrons si, pour soutenir la guerre qui se prépare, M. Machault, nommé récemment contrôleur général, saura grossir les filons de nos mines financières. C'est un homme capable ; mais cela ne suffit pas pour changer le cuivre en or, et l'on trouve maintenant dans la circulation numéraire plus du premier métal que du dernier. Il en coûte cher aux peuples pour entretenir les grands rois quand la grandeur de ces princes consiste en fêtes galantes, en feux d'artifice, en équipages somptueux, en maisons militaires dorées, en entretien de favorites : les souverains de l'antiquité se faisaient grands à meilleur marché.

La nation, qui s'occupe un peu de ses affaires, voit avec tristesse s'ouvrir devant elle une perspective sans bornes d'hostilités. Mais la cour ne s'arrête pas à de si vulgaires détails ; il est bien plus intéressant pour elle de savoir quels seront dans l'année qui va commencer les quatre pages de la petite écurie destinés au service de la *table magique* de Choisy ; table où l'on voit beaucoup de choses curieuses, indépendamment du mécanisme qui la fait mouvoir. Un seul de ces quatre pages, choisi par une rare faveur du monarque, se tient dans la salle où cette machine est placée ; encore doit-il, en certains moments, se retirer derrière un paravent afin d'être un peu

moins immédiatement témoin de quelques fins de conversations, qui d'ailleurs offrent peu d'attrait au jeune spectateur. On devine aisément quels convives sont admis à la table magique, dont l'idée première est due à madame de Mailly ; en voici la description. Elle est ronde, richement incrustée de bois des Iles, et hors les heures du service elle s'abaisse au niveau du parquet. Alors ce n'est plus qu'une élégante rosace, sur laquelle on marche sans se douter de sa mobilité. Mais au besoin la table s'élève sur un cylindre de cuivre doré qui en forme le tambour ; dans cet état il n'y a de fixe qu'une bande circulaire d'environ un pied de large sur laquelle se posent les couverts. Le reste, au signal donné par les convives, descend et remonte à volonté, de manière que le service se fait dans un souterrain situé sous la salle à manger et sans qu'aucun laquais ait besoin d'y paraître. Quatre servantes à centres également mobiles apportent, au moindre bruit d'une sonnette d'argent attachée à chacune, toutes les choses de détail marquées d'un trait de crayon sur une carte imprimée. Des rouages nombreux disposés dans le souterrain sont les agents cachés de ce service ; ils se meuvent sans le moindre bruit : c'est une véritable réalisation des merveilleuses rêveries du bon Perrault. Mais il arrive un point des orgies de la table mécanique où la baguette même d'une fée serait sans vertu.

Revenons aux pages de la petite écurie, qui seuls ont le privilége de fournir les jeunes desservants du temple mystérieux de Choisy. Il est difficile d'apercevoir dans ces attributions occultes, qui attirent dans le monde un assez vilain renom, rien de fort honorable, quoiqu'elles soient exercées pour la plus grande félicité d'un prince magnanime. Cependant il est bien prouvé qu'elles conduisent rapidement aux dignités militaires : Lordat, Lugeac et d'autres voient de loin leur bâton de maréchal, pour avoir fait leurs premières armes à la table magique, au bruit d'une mousqueterie de baisers qui ne nuait que la raison du roi et la gloire de son règne.

## CHAPITRE XX.

### 1746-1747.

Le sans-façon des grands seigneurs. — La fatalité bénigne. — Gaucherie d'un gentilhomme campagnard. — Le tambour Poisson. — Suite de l'expédition du prince Charles-Edouard. — Dernière victoire, que suit de près une défaite. — Charles-Edouard fugitif. — L'héroïne écossaise. — La maladie trahit son cou-

rage; calamités de Stuart; comble de la misère. — Mademoiselle de Macdonald. — La servante Betty. — Le malheur est conquérant. — Disparition de Charles-Edouard. — Vengeances atroces de Georges II. — Martyrs de la fidélité. — Présomptions de l'*Œil-de-bœuf*. — Victoires nouvelles en Flandre. — Le roi triomphateur. — Revers de la médaille. — Bataille de Plaisance. — L'armée franco-espagnole abandonne l'Italie. — Gênes tombe au pouvoir des Autrichiens. — Dures conditions du vainqueur. — Les Génois se révoltent et chassent les troupes autrichiennes. — Mort de Philippe V et de la Dauphine de France sa fille. — Singuliers regrets de Louis XV. — La douleur et l'Opéra. — La tendresse paternelle d'un roi. — Campagne de Flandre; prise de Namur. — Le prince Charles et Maurice de Saxe. — Bataille de Rocoux. — Tentative ridicule des Anglais sur nos côtes. — Occupation de la Provence par les Austro-Sardes. — Le maréchal de Belle-Isle arrête leurs progrès. — Mort des maréchaux de Chaulnes et de Montmorency. — Mission conjugale du duc de Richelieu. — Charles-Edouard Stuart reparaît; il rentre en France. — Les ennemis sont chassés de la France méridionale. — Le marquis de Vaudière devient marquis de *Marigny*. — Caractère de ce parvenu. — La femme enceinte et le Dauphin. — Marie-Joseph de Saxe est mariée à ce prince. — Réjouissances, anecdotes. — Gargantua masqué. — Diplomatie; révolution en Hollande. — Quatrième campagne du roi. — Continuation des hostilités en Flandre. — Gaieté française au bivouac. — Bataille de Laufeld. — Siége de Berg-op-Zoom la pucelle. — Gênes est de nouveau menacée. — Boufflers et des secours y sont envoyés par la France. — Belle conduite de ce général. — Prise de Berg-op-Zoom. — Le comte de Lowendahl est fait maréchal de France. — Mot un peu brusque du prince de Conti. — Disette de ministres. — Facétie maligne de M. de Brissac. — Mort du duc de Boufflers dans Gênes. — Richelieu le remplace. — Les assiégeants abandonnent le siége par suite d'une diversion en Piémont faite par M. de Belle-Isle. — Combats maritimes. — Assaut d'Exiles. — Mort du chevalier de Belle-Isle. — *Le Méchant* de Gresset.

L'élévation de madame de Pompadour éprouve quelques difficultés : les courtisans serviles, qui ne fouillent jamais profondément dans la généalogie des favoris dont ils peuvent devenir les protégés, admettent volontiers, comme bien décrassée par la tendresse du roi, la fille, un peu douteuse même, du roturier Poisson. Mais les grands seigneurs se montrent plus difficiles; ils voient avec mépris tous ces satellites plébéiens qui gravitent autour de la maîtresse en titre, et cherchent à réfléchir un peu de son éclat; de là le sans-façon de plusieurs d'entre eux avec la marquise : le prince de Soubise, par exemple, entre chez la favorite sans se découvrir; on l'a vu plus d'une fois s'asseoir cavalièrement sur son lit. M. de Richelieu est moins impoli, mais je ne répondrais pas qu'il fût plus respectueux.

Toujours est-il qu'il pénètre à toute heure dans l'appartement de cette dame, et les instants où le roi ne s'y trouve pas sont ordinairement ceux que le hasard fait choisir au duc. Je ne sais pas au juste si madame de Pompadour est complice de cette bénigne fatalité.

Tandis que le crédit de la favorite grandit à vue d'œil, M. d'Etioles, son mari, exilé de Paris avec une incontestable justice, puisqu'il osait disputer sa femme aux plaisirs d'un grand roi, M. d'Etioles promène sa mélancolie jalouse aux extrémités de la France, en attendant qu'une sage longanimité conjugale le rende digne d'être rappelé au centre. En province comme à Versailles il y a de l'ambition, et conséquemment de la servilité envers tout ce qui peut devenir un canal de faveurs. Notre voyageur est complimenté, traité, fêté partout; les plus grands seigneurs veulent le posséder et le régaler. Une de mes amies retirée dans ses terres, près de Montauban, m'écrivait la semaine dernière qu'elle s'était trouvée à une fête donnée chez un marquis de son voisinage, fête dont M. d'Etioles avait été le héros, avec un peu plus de solennité même qu'il n'en eût désiré. Un vieux gentillâtre, assez heureux pour n'avoir pas la moindre idée de la cour, et frappé des marques de considération prodiguées à l'étranger pendant le repas, demanda à l'un de ses voisins quel était ce personnage. « C'est, lui répondit-on, le mari de madame la » marquise de Pompadour. » A ces mots le noble campagnard demande à boire; puis levant son verre il dit à haute voix : « Monsieur » le marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre de sa» luer votre santé... » Jugez de la satisfaction du pauvre mari désemparé. Informé, après force rires étouffés, de la balourdise qu'il venait de faire, l'innocent gentilhomme voulait essayer de raccommoder un peu la chose; mais on parvint par bonheur à lui faire comprendre que cette sottise était du nombre de celles dont on ne doit pas tenter la réparation de peur de les aggraver encore.

Il arriva, vers la fin de l'année dernière, par le coche, à madame de Pompadour, un cousin dont elle n'avait point entendu parler tant qu'elle n'était que madame d'Etioles, mais qui s'avisa tout d'un coup de sa parenté, dès qu'il sut que sa cousine jouait un grand rôle à la cour. Ce Poisson-là était tambour au régiment de Piémont quand son ambition s'éveilla. Voilà donc notre musicien de haut bruit qui demande, non pas à être avancé dans son corps, où certes personne ne marchait avant lui, mais à faire au service un peu moins de bruit

et un peu mieux ses affaires; en d'autres termes, il sollicita une lieutenance au régiment des gardes. La demande parut à la marquise d'une audace insolente; toutefois elle en parla au roi, qui la trouva toute naturelle. Le brevet fut expédié dans les bureaux de la guerre. Mais il survint un incident auquel personne n'avait songé : les officiers du régiment du Roi osèrent s'opposer à l'admission parmi eux du tambour affublé de l'épaulette. « Nous vous croyons un brave » homme, lui dirent-ils; mais il est peu probable que, dans l'obliga» tion où vous seriez d'avoir affaire à nous tous, il ne vous arrivât » pas quelque coup d'épée malencontreux qui guérirait trop radica» lement la fièvre d'ambition qui vous tourmente. » M. Poisson sentit toute la force de cet argument; il se retira. Mais sa cousine, qui n'avait point rencontré d'obstacle dans la volonté du roi, trouva très-dur d'être contrariée par de petits officiers des gardes; elle voulait persister, faire punir, chasser ces messieurs, de prudents amis lui firent abandonner ce projet. On était en temps de guerre; il pouvait arriver que Louis XV donnât un moment raison à son régiment des gardes, qui le servait fort bien, sur sa favorite, qu'il n'était pas impossible de remplacer. Madame de Pompadour, calmée par raison, se contenta d'une lieutenance de dragons pour son cousin le tambour, dont on fit un capitaine le mois suivant. Il prit alors le surnom de Malvoisin, et se trouva complétement décrassé.

Le prince Charles-Edouard donnait de sérieuses inquiétudes à Georges II au commencement de cette année : le parti de ce dernier descendant des Stuarts prenait de la consistance dans les Trois-Royaumes; il n'y avait pas un instant à perdre si l'on voulait combattre avec succès cet aventurier hardi. Le roi avait demandé depuis longtemps aux Etats Généraux de Hollande un secours de six mille hommes; il arriva enfin. Ce détachement se composait de troupes faites prisonnières à Fontenoy et Dendermonde, et qui, d'après leur capitulation, ne devaient pas servir contre la France. C'était par ce motif que le gouvernement hollandais, n'en pouvant faire aucun usage dans la guerre continentale, les envoyait à son allié pour servir contre Edouard. Mais la fatalité voulut qu'au moment même où ces Hollandais touchaient la côte d'Angleterre, le lord Drummond, officier au service de Louis XV, y débarquât lui-même avec quelques compagnies françaises. Forcés par cette intervention inattendue de

rentrer dans l'esprit de leur cartel, les régiments hollandais durent s'abstenir de prendre part aux hostilités; ils s'éloignèrent de la Grande-Bretagne, et Georges II manda en toute hâte six mille Hessois pour les remplacer.

Cependant les manifestes des deux adversaires se croisaient dans toutes les provinces des Royaumes-Unis : d'une part, Georges continuait de mettre à prix la tête du prétendant et de tuer ses partisans comme des loups, partout et de toutes façons; d'autre part, Charles-Edouard recommandait la plus grande modération à ses troupes et défendait expressément d'attenter à la personne d'aucun membre de la famille régnante. Il faut convenir que, pour approuver les proclamations de Georges, pour le féliciter d'avoir fait brûler celles d'Edouard par la main du bourreau, il est nécessaire de se faire une robuste idée du droit des princes intronisés, et de l'importance, assez peu démontrée, de ce que les souverains appellent la légitimité de leur droit.

Au milieu de ces feux croisés de manifestes, Edouard fut averti qu'il avait à redouter une mousqueterie plus dangereuse : les milices anglaises menaçaient Edimbourg; les vivres du prince allaient être coupés sur ses derrières s'il ne hâtait sa retraite; ce mouvement rétrograde continua avec rapidité. Le prétendant avait laissé une faible garnison à Carlisle, que le duc de Cumberland enleva après neuf jours de siége vers le milieu de janvier. Ce petit échec n'empêcha point Stuart de former, en se retirant, le siége du château de Stirling : telle fut l'occasion du combat de Falkirk. Le général anglais Haulay, avec des forces considérables, s'était avancé pour s'opposer au blocus de cette forteresse; Edouard, à la tête de huit mille hommes seulement, se porta au-devant de lui.

Les éléments, dans cette journée, se déclarèrent les auxiliaires du descendant des Stuarts : un orage violent, qui poussait une pluie d'averse au visage des Anglais, seconda les efforts de leurs ennemis. Du reste, les Ecossais combattirent, comme à Prestons-Pans, avec l'épée et le poignard, après avoir jeté leurs fusils derrière eux. Ce choc impétueux, soutenu par une manœuvre plus régulière de six piquets français, ne tarda pas de mettre en déroute les soldats de Haulay. Maître du champ de bataille que les Anglais abandonnèrent à la faveur des premières ombres de la nuit, Edouard les poursuivit. Les vaincus s'étaient réfugiés dans un camp retranché presque en-

tièrement environné de marais. Mais ni la protection de la nature ni les efforts de l'art ne purent défendre les Anglais contre l'intrépide attaque du vainqueur. Ils s'enfuirent en désordre, et, trompés par l'obscurité, un grand nombre de soldats se perdirent dans les marais environnants. Les débris de cette armée se réfugièrent à Edimbourg, dont le duc de Cumberland s'était rendu maître.

L'étoile de Charles-Edouard brilla à Falkirk d'un éclat qui devait bientôt s'évanouir. Le duc de Cumberland était en possession d'une forte partie de l'Ecosse; le froid était extrême, et ses rigueurs paraissaient d'autant plus cuisantes aux troupes du prétendant, qu'elles manquaient souvent de vivres et recevaient fort irrégulièrement leur paye. Cette détresse n'altérait point le courage de ces braves gens; mais, détruisant leurs forces physiques, elle rendait le succès plus difficile. Il fallut lever le siége de Stirling et se concentrer vers la côte pour favoriser le débarquement des secours d'hommes et d'argent qui arrivaient partiellement de France. La position du prince devenait de plus en plus critique, tandis que son adversaire voyait chaque jour augmenter ses ressources. Cumberland avait de la cavalerie, du canon, une infanterie supérieure en nombre à celle de Stuart; enfin les Anglais n'étaient plus étonnés de ces attaques athlétiques qui les avaient tant effrayés à Prestons-Pans.

Malheureusement Edouard ne pouvait plus refuser une bataille sans risquer de se voir serré de trop près pour y conserver des chances de succès; il se résigna donc, plutôt qu'il ne se décida, à un engagement. Les deux armées se rencontrèrent à Culloden le 27 avril à deux heures du soir. L'action ne dura pas deux heures : le nombre et l'amour-propre blessé des fiers Anglais triomphèrent de la plus héroïque valeur. Les révoltés s'enfuirent dans la direction d'Inverness; Charles-Edouard, blessé légèrement, fut entraîné lui-même loin du champ de bataille, où il laissait neuf cents morts et trois cents prisonniers. Poursuivi de près par les Anglais, le prince, arrivé sur le bord d'une rivière, dut la traverser à la nage, laissant sur les flots une trace de son noble sang. Parvenu à l'autre rive, Stuart vit incendier une grange dans laquelle six cents montagnards s'étaient réfugiés : les vents poussèrent jusqu'à lui les cris déchirants de ces infortunés. En ce moment Edouard avait autour de lui environ cent officiers, qui, à son exemple, venaient de traverser à la nage l'espèce de torrent qui les séparait de l'ennemi. Dans ce nombre de

fidèles amis se trouvait une femme, madame de Seford. Descendue des montagnes avec de braves Ecossais, on l'avait vue combattant à leur tête auprès du prétendant, qui, dit-on, se reconnaissait autrement encore l'obligé de cette héroïne écossaise. Après avoir affronté les feux ennemis, elle ne s'était point arrêtée aux menaces bruyantes d'un autre élément : ses membres délicats avaient fendu les flots pour suivre le prince; il voyait d'un œil attendri l'eau dégoutter des habits de cette courageuse amazone.

Cette conduite héroïque sauva madame de Seford d'une horrible destinée : le pays qu'elle quittait fut livré aux plus atroces excès. Les femmes, les filles, violées par les farouches vainqueurs, étaient laissées, flétries et dépouillées, dans les bruyères, où elles expiraient des suites de la violence dont elles avaient été les victimes. La contrée fut couverte de cadavres, de ruines, de cendres sur une surface de cinquante milles; il n'y resta ni hommes, ni bétail, ni maisons; jamais victoire ne couvrit les triomphateurs de moins de gloire et de plus d'opprobre.

Les vaincus n'eurent pas un instant de relâche; le duc de Cumberland les fit poursuivre dans toutes les directions. On ne put atteindre les soldats écossais, qui s'enfoncèrent incessamment dans leurs déserts boisés, ou gravirent leurs rochers, inaccessibles pour les poursuivants. Mais presque tous les officiers furent pris ou se rendirent, en se recommandant à la clémence royale; on verra comment Georges II exerça cette vertu des grandes âmes.

Il ne restait autour de Charles-Edouard qu'un petit nombre de partisans échappés à tant de calamités. Mais les princes, dans l'adversité, voient promptement éclaircir les rangs de leurs plus dévoués serviteurs; Stuart vit diminuer de jour en jour son faible cortége: à l'expiration d'une semaine, il n'y comptait plus que douze personnes, et la belle madame de Seford était encore du nombre. Enfin la nature sembla vouloir se venger des efforts que cette femme intrépide lui avait imposés : un matin, sa tête, appesantie par une fièvre brûlante, ne put quitter la botte de paille où elle avait reposé pendant la nuit. « Prince, dit à Edouard cette fidèle compagne de son » infortune, il faut vous quitter; la faiblesse de mon sexe trahit une » âme qui était digne d'appartenir au vôtre. Ma poitrine est en feu, » mes membres sont brisés; je ne puis plus, hélas ! vous suivre... Si » la mort ne vient pas me saisir dans ce grenier, je regagnerai, par

» des sentiers détournés qui me sont connus, mon château de la mon-
» tagne... Peut-être le ciel vous permettra-t-il d'arriver à la côte et
» de vous embarquer ; mais si vos espérances étaient encore trompées
» en cela, tâchez de parvenir à ma retraite : voici un petit plan du
» pays, qui vous en apprendra les chemins... Là, prince, ajouta la
» tendre Ecossaise en mouillant de pleurs la main d'Edouard, qu'elle
» venait de saisir avec transport, là je vous sauverai de vos enne-
» mis, ou je mourrai avec vous. » Stuart s'éloigna péniblement de cette adorable créature; son cœur était déchiré de regrets.

La division, qu'un rien excite parmi les hommes malheureux, acheva bientôt d'éloigner presque tous les amis du prétendant; il ne resta auprès de lui que MM. de Sullivan et de Sheridan. Le prince marcha cinq jours et cinq nuits avec ses deux compagnons, sans prendre un instant de repos, tant les Anglais détachés sur ses pas mettaient d'activité dans leur poursuite. Des armateurs de Nantes avaient envoyé au prétendant quelques secours d'hommes et d'argent, portés par des vaisseaux légers ; mais il ne put arriver à la côte près de laquelle ces navires parurent, ils furent contraints de regagner le large sans avoir rempli leur mission. L'infortuné Stuart, errant de chaumière en chaumière, tantôt sous un déguisement, tantôt sous un autre, passant quelquefois la nuit dans le creux des rochers, se décida enfin à chercher un refuge dans les petites îles qui hérissent le bord de la mer au nord-ouest de l'Ecosse. Toujours poursuivi, il toucha successivement plusieurs de ces îlots; lui, ses deux compagnons, et trois matelots qui les conduisaient, se cachaient pendant le jour au fond de petites anses, ou bien sous des antres rocailleux creusés par la mer dans les rochers : c'était ainsi qu'ils échappaient aux croisières envoyées à leur recherche. Ils se nourrissaient de poissons secs, et d'un peu d'eau-de-vie qui restait au prince pour toute provision. La nuit, les infortunés ramaient d'une île à une autre pour dépister leurs ennemis : dans cette navigation laborieuse, Edouard ne voulait pas être exempté du travail que ses amis s'imposaient; les mains de ce prince étaient devenues calleuses, ses habits étaient couverts de goudron et déchirés.

Les aventuriers avaient erré ainsi d'île en île, de caverne en caverne, pendant dix jours, lorsque, forcés par la faim de quitter l'archipel et de regagner le continent écossais, ils rencontrèrent sur la côte une demoiselle à cheval. Ils se hasardèrent à l'aborder. C'était

mademoiselle *de Macdonald*[1], dont la famille se fit remarquer dans tous les temps par son fidèle dévouement aux Stuarts. La jeune Ecossaise reconnut sur-le-champ Edouard, malgré les haillons qui le couvraient. Sautant de son cheval, elle courut au prince, et se jetant à ses pieds elle embrassa ses genoux, qu'elle mouilla de pleurs. « Mon Dieu ! mon prince, lui dit-elle, que de dangers vous environnent ! mais je vous y soustrairai au péril de ma vie. Voyez-vous, au » pied de la montagne, cette caverne dont une cabane de pêcheur » cache à moitié l'entrée ; allez vous y cacher avec vos compagnons. » Je connais le montagnard qui demeure près de là ; je vais lui parler ; il vous aidera à échapper aux recherches des Anglais ; et je » viendrai, aussitôt que je le pourrai, vous prendre dans cette retraite. »

En effet le montagnard, que mademoiselle de Macdonald avait mis dans les intérêts du prince sans le nommer, apporta pour toute nourriture, à lui et à ses deux amis, un peu de farine d'orge délayée dans de l'eau : ce pauvre pêcheur ne pouvait pas davantage. Tant de fatigues, de privations et de chagrin avaient affaibli la santé de Stuart ; son corps se couvrait d'ulcères : il était difficile que la misère de cet infortuné fût portée plus loin.

Après deux jours d'anxiété mademoiselle de Macdonald n'ayant pu se rendre elle-même à la caverne envoya prendre les proscrits par un exprès dont elle connaissait la fidélité. Il fallut encore se rembarquer pour les îles, et cette fois ce fut vers celle de Benbecula que les fugitifs se dirigèrent. Edouard espérait y trouver enfin quelque repos ; mais au bout de trois jours il apprit que les milices du duc de Cumberland venaient d'y aborder. Mademoiselle de Macdonald, qui avait rejoint le prince, ne vit plus alors qu'un seul moyen de salut pour ce fugitif, ce fut de lui faire prendre des habits de femme et de l'emmener au continent en qualité de servante. La jeune Ecossaise ajouta avec l'expression d'un profond regret qu'elle ne pouvait sauver ainsi que le seul Edouard. Ses deux chers compagnons, Sullivan et Sheridan, se séparèrent donc de lui après un adieu déchirant.

Mademoiselle de Macdonald et sa prétendue Betty se réfugièrent

[1] Il est inutile de dire que cette demoiselle appartenait à cette maison de Macdonald qui depuis a fourni l'un des chefs les plus illustres de l'armée française, nous trouvons ici avec satisfaction l'occasion d'offrir un témoignage d'estime au vainqueur de Wagram. (*Note de l'Editeur.*)

d'abord dans l'île de Skie chez un gentilhomme écossais. A peine y étaient-elles, que des soldats anglais se présentèrent pour visiter la maison de cet insulaire, connu apparemment pour être partisan des Stuarts. Edouard lui-même alla leur ouvrir la porte, témérité qui peut-être l'empêcha d'être reconnu. Mais on ne tarda pas à répéter dans l'île que le prétendant y était descendu. Les Anglais allaient sans doute revenir chez le gentilhomme et faire des perquisitions plus rigoureuses. Edouard se disposa à partir seul à l'entrée de la nuit : il ne voulut pas que mademoiselle de Macdonald continuât de s'exposer. « Si belle, si bonne, si digne d'être adorée, lui dit-il en » la pressant sur son cœur, ce sont des liens de myrte qu'il vous faut, » et non les chaînes dont je ferais charger vos jolies mains... Adieu, » chère enfant; adieu, créature angélique; je vous défends de m'ac- » compagner. » Il partit, laissant cette jeune Ecossaise plongée dans la plus vive affliction.

Après avoir fait à pied plus de dix milles suivi d'un seul marin, Edouard, près de succomber à la fatigue et au besoin, arrive au point du jour à la porte d'un petit château dont il connaissait le propriétaire pour un partisan de Georges. Le prince entre néanmoins, et, marchant droit au maître de la maison, il lui parle en ces termes : « Le fils de votre roi vient vous demander du pain et un habit. Je » sais que vous êtes mon ennemi, mais je vous crois assez de vertu » pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les » misérables vêtements qui me couvrent, gardez-les, vous pourrez » me les apporter un jour dans le palais des rois de la Grande-Bre- » tagne. » Un tel discours ne saurait rencontrer d'âmes endurcies; le gentilhomme se conduisit avec honneur, avec intérêt même : il prodigua des secours au prince, lui garda le secret, et embrassa son parti. Le malheur aussi peut devenir conquérant.

Tout à coup le prince disparut sans qu'on pût savoir de quel côté il avait porté ses pas. D'après le signalement qu'en donnèrent quelques-uns de ses amis, des pêcheurs se souvinrent seulement de l'avoir vu débarquer un matin au continent écossais, mais ils ajoutèrent qu'ils avaient bientôt perdu sa trace. Le bruit s'étant répandu en France que Charles-Edouard était tombé au pouvoir de ses ennemis, le ministre du roi à Londres fit des démarches auprès de la cour pour réclamer le fils de Jacques III. Ces démarches apprirent que le prince n'était point détenu par les Anglais; elles convainquirent en même

temps l'ambassadeur que si Edouard était pris un jour l'intervention de la cour de Versailles ne le sauverait point.

En effet, malgré les représentations de nos diplomates, une foule de seigneurs du parti des Stuarts furent plongés dans les cachots ou périrent sur l'échafaud, dix-sept officiers y montèrent en un seul jour. Trois pairs du royaume, les lords Balmerino, Kilmarnock et Cromarty, jugés à Westminster avec une lugubre solennité, furent condamnés à être pendus et écartelés ; « mais le roi, leur dit-on en lisant l'arrêt, ayant égard à leur haute naissance, commuait cette peine : ils ne seraient que décapités. » La femme de lord Cromarty, enceinte de huit mois, s'étant jetée aux pieds du roi, obtint la grâce de son mari ; mais ce fut dans cette circonstance le seul acte de clémence de ce souverain. Peu de jours après l'exécution des deux lords plus de cinquante personnes furent pendues à York, à Londres et à Carlisle. Un prêtre de cette dernière ville, qui en avait demandé l'évêché à Edouard, fut conduit à la potence en habits pontificaux. Soixante-dix autres conjurés périrent un peu plus tard sur différents points, et le gouvernement poussa l'atrocité jusqu'à faire mourir le vingtième des bas officiers et soldats faits prisonniers dans l'armée d'Edouard.

Plusieurs de ces victimes ceignirent avec gloire la couronne du martyre. « Soyez couverts de mon sang, disait au peuple le lord De» venwater, et apprenez à mourir pour vos rois. » C'était l'expression d'un dévouement qui trouve rarement sa réciprocité sur le trône. Lord Lovat fit entendre du haut de l'échafaud une belle pensée exprimée dans un vers d'Horace et qui excite plus de reconnaissance:

*Dulce et decorum est pro patriâ mori*,

s'écria-t-il, et sa bouche héroïque s'était à peine tue, qu'elle se contournait par les convulsions de la mort.

Pendant toutes ces exécutions les recherches que la cour de France avait fait faire sur les côtes d'Angleterre pour retrouver Edouard étaient restées infructueuses : on n'en put apprendre aucune nouvelle. Au moment où j'écris ce prince n'est point encore retrouvé. On se dit tout bas à l'Œil-de-bœuf qu'il s'est retiré chez la belle amazone qui combattit à ses côtés. Sans doute, ajoute-t-on, le fils de Jacques III, en s'aidant des renseignements que madame de Seford lui avait laissés, sera parvenu à trouver le vieux château où cette dame est retirée.

Nouvelle Armide, elle captive apparemment Edouard sur ses monts glacés au bruit des fougueux aquilons qui se déchaînent vainement autour de ses tourelles historiques. Le prétendant oublie peut-être, au sein des douces et tranquilles séductions de ce séjour, et les fatigues de la guerre, et les suites funestes de l'ambition, et le sang qui s'épuise sur les échafauds de la Grande-Bretagne après avoir coulé pour lui dans les combats.

La guerre civile, qui régnait en Angleterre au commencement de l'année, n'avait pas suspendu les hostilités sur le continent, et les adversaires ne s'en étaient montrés que plus acharnés. Cependant les Etats Généraux ont obtenu qu'il serait ouvert un congrès à Breda pour délibérer sur la pacification de l'Europe; le roi y a envoyé M. de Puysieux en qualité de ministre plénipotentiaire.

Ces négociations ont été sollicitées par la Hollande dans la juste terreur que lui inspirait la brillante campagne d'hiver que venait d'accomplir le maréchal de Saxe. N'ayant pu interrompre la narration des événements qui se sont passés dans la Grande-Bretagne jusqu'au milieu de l'année, je vais reprendre ici le récit de ceux de la Flandre.

Le comte de Saxe n'était pas revenu à la cour après la campagne glorieuse de 1745. Nieuport et Ath étaient tombés en son pouvoir, tandis qu'on chantait à Paris ses victoires précédentes; enfin le 30 janvier Bruxelles se trouva bloquée par cet habile tacticien sans que ni les habitants ni la garnison de cette ville eussent même soupçonné la marche du maréchal. Une fois maître de toutes les issues par lesquelles on eût pu secourir les Bruxellois, Maurice fit marcher son armée sur quatre colonnes pour former quatre attaques simultanées. La garnison, qui n'était forte que de neuf mille hommes, ne put résister plus de vingt-deux jours : le 21 février elle demanda à capituler. Il y avait dans la place une foule d'hommes importants, indépendamment du comte de Kaunits, premier ministre d'Autriche, qui représentait en ce moment le prince Charles, gouverneur général du Brabant autrichien. Deux princes de Ligne, le feld-maréchal Los Rios et huit lieutenants généraux furent faits prisonniers de guerre avec les troupes. On prit dans Bruxelles toute l'artillerie de campagne des Hollandais, une partie de leur trésor de guerre et d'immenses magasins.

Une capitale était conquise, il y avait une entrée triomphante à faire; Louis XV ne pouvait se dispenser d'être là. Dans le temps que Maurice faisait occuper Anvers, le roi de France se prit à secouer les guirlandes de fleurs qui le captivaient au petit Trianon; il donna aux beaux yeux de madame de Pompadour un congé de quelques semaines et demanda sa belle cuirasse dorée, pièce d'armure qui depuis longtemps est un objet de parade pour nos illustres souverains. Sa Majesté partit de Versailles le 2 mai après avoir accordé une audience à des députés hollandais qui venaient faire de nouvelles propositions dictées par la peur. Le 3 au soir, Louis XV était à Gand, se faisant rendre compte des circonstances de la victoire qu'il avait remportée du fond de son galant cabinet de Marly. Enfin, le 4 mai, ce prince, bien informé de la gloire récente dont il venait de se couvrir, fit son entrée à Bruxelles au milieu de l'état-major le plus doré, le plus emplumé qu'on eût vu depuis longtemps aux bords de la Lys. Pendant que le comte de Lowendahl, nouveau gouverneur de cette capitale, en remettait les clefs au roi son maître, les échevins, manteau noir au dos, cheveux flottants et poudrés à l'extraordinaire, prononcèrent une harangue, moitié flamande, moitié française, durant laquelle Sa Majesté réprima, non sans efforts, un bon nombre de bâillements.

Cependant le maréchal de Saxe, qui pensait à tout autre chose qu'au cérémonial, disposait son armée sur six colonnes destinées à marcher vers les autres forteresses. En moins d'un mois, Louvain, Malines, Lier, Arschot, tombèrent au pouvoir de la France. Le roi allait retourner à Versailles pour se trouver aux couches de madame la Dauphine, lorsqu'il se rappela qu'Anvers était aussi occupée par ses troupes, et que cette ville méritait bien une entrée. Elle eut lieu le 4 juin; et Sa Majesté, bien sûre maintenant d'avoir satisfait à toutes ses obligations de triomphateur, revint dans sa résidence respirer l'encens que le maréchal de Saxe continue de mériter.

Le beau côté de la médaille est la situation de nos affaires en Flandre; mais en Italie, cette médaille offre un sinistre revers. Le sort de l'armée espagnole s'est bien démenti depuis la fin de l'année dernière : maîtresse alors du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonnois, du Pavesan, du Lodesan, de Parme, de Plaisance et de presque tout le Milanais, il lui restait peu de chose à faire pour soumettre la Lombardie et tous les pays adjacents. Un seul événement, la

paix entre Marie-Thérèse et Frédéric II, suffit pour faire évanouir tant d'espérances déjà presque réalisées. La reine de Hongrie, délivrée, par ce traité, des appréhensions que la Prusse lui donnait, fit marcher à la fin de l'hiver trente mille Autrichiens sur l'Italie. Le prince de Liechtenstein, qui les commandait, crut à l'importance d'un mouvement rapide : la France négociait en ce moment avec le roi de Sardaigne pour le détacher de la cause de l'Empire, et le grave Allemand craignait d'arriver trop tard pour prévenir une alliance contraire aux intérêts de sa souveraine. Cette crainte n'avait nul fondement : Charles-Emmanuel trichait en ce moment sur les tapis diplomatiques de Versailles et de Madrid, afin de gagner du temps sur des ennemis qui pouvaient l'écraser. Mais comment eût-il été sincère? L'infant don Philippe étant une fois reconnu duc de Milan, de Parme et de Plaisance, le monarque ne se fût-il pas trouvé enclavé entre les deux branches de la maison de Bourbon, et sa politique ne devenait-elle pas vassale de la leur? Le fils de Victor-Amédée était trop subtil pour donner dans ce piége : il n'entretint les négociations que pendant le temps nécessaire à M. de Liechtenstein pour joindre les troupes combinées de la France et de l'Espagne; il les rompit dès qu'il se vit à portée de seconder le général autrichien. Tout à coup, et dans le temps que l'armée franco-espagnole se reposait avec le plus de sécurité sur les négociations, Charles cesse de négocier et surprend M. de Montal dans Asti, dont la garnison est faite prisonnière de guerre sans coup férir, sans avoir même songé à se défendre. A partir de cette époque, les Français et les Espagnols, resserrés de toutes parts entre des colonnes sardes ou autrichiennes, abandonnèrent successivement tous les pays qu'ils avaient conquis. Poursuivis partout l'épée dans les reins, ils éprouvèrent une foule d'échecs que rendit irréparables la fatale journée de Plaisance.

L'avis du maréchal de Maillebois était de ne point accepter la bataille avec des forces bien inférieures à celles du prince de Liechtenstein ; mais le comte de Gages présenta un ordre de la cour de Madrid, qui, loin d'autoriser cette réserve, prescrivait d'attaquer. L'aile droite, commandée par M. de Maillebois, triompha pendant les neuf heures que dura le combat; mais, à l'aile gauche, le général d'Arembure ayant été pris, le désordre se mit dans les rangs, ils furent enveloppés : et Maillebois, qui ne put porter secours à cette

partie de l'armée, se vit réduit, tout vainqueur qu'il était sur un autre point, à suivre le mouvement général de retraite jusque sous les murs de Plaisance.

Huit mille Français, Espagnols ou Napolitains restèrent sur le champ de bataille ; plus de quatre mille furent pris. Si l'armée sarde, arrivée seulement à la fin de l'affaire, eût été en ligne plus tôt, c'en était fait de la totalité des forces réunies de la France, de l'Espagne et de Naples; pas un seul homme n'eût échappé à la captivité.

Ce fut dans ces déplorables conjonctures que l'infant don Philippe apprit la mort subite du roi son père et l'intronisation de Ferdinand VI, fils issu du premier mariage de Philippe V. Le nouveau monarque castillan, moins ambitieux que son père, ne tarda pas de rappeler son armée d'Italie ; mais sa retraite était plus facile à prescrire qu'à exécuter. Les troupes combinées, réduites à moins de seize mille hommes, se trouvaient à peu près environnées par quarante mille Autrichiens et vingt mille Piémontais. S'il était possible à une armée relativement si faible de garder les positions qu'elle occupait sur le Pô et la Trébia, il lui était extrêmement difficile d'en sortir. M. de Maillebois, fils du maréchal, homme de talent et de résolution, offrit cependant de se retirer en combattant, et se chargea, sous la direction de son père, de présider à la retraite. Cette entreprise, calculée avec autant d'audace que d'art, mit en défaut la lente tactique du prince de Liechtenstein : l'armée des trois couronnes, après avoir passé le Pô sur trois ponts, se forma le long du Tidone, tenant toujours renfermés dans son centre quatre mille mulets chargés et mille chariots de vivres ; elle ne se laissa attaquer par les Piémontais que lorsque son ordre de bataille put être établi. L'engagement fut long, meurtrier ; mais les Français et les Espagnols parvinrent sans avoir été entamés sous les murs de Tortone; triste succès qui laissait au pouvoir de l'ennemi plus de trois mille malades ou blessés. Bientôt l'armée continua sa retraite vers le Génois, où d'autres malheurs l'attendaient.

Les troupes impériales arrivèrent presque aussitôt que l'armée franco-espagnole aux portes de Gênes. Il eût été facile cependant de défendre cette ville de l'approche des ennemis : au delà de l'enceinte que la main de l'homme éleva pour protéger ses palais de marbre, la nature l'environna d'une ceinture de rochers que peu de troupes peuvent garder, et plus loin l'Apennin sourcilleux ferme d'une barrière

inaccessible cette république de marchands. Les forts semés sur cette double chaîne de montagnes avaient des garnisons; mais, découragées par le mouvement rétrograde des troupes qu'elles voyaient défiler dans les vallées, elles se replièrent elles-mêmes sur le corps de la place dès qu'elles virent tourbillonner la poussière au-dessus des vainqueurs. Tandis que les Français et les Espagnols se retiraient vers Gavi, aux confins du pays génois, afin de couvrir au moins le comté de Nice et la Provence, soixante mille soldats couronnèrent les hauteurs voisines de Gênes, en même temps que le golfe se blanchit des voiles d'une nombreuse escadre anglaise. A cette vue la consternation se répandit dans toute la population : une formidable artillerie qui armait les remparts resta muette; le sénat ne délibéra que sur le moyen le plus prompt de se soumettre. Quatre membres de ce corps jadis si fier se rendirent dans les gorges où campait l'armée autrichienne, et demandèrent les ordres des généraux de Marie-Thérèse. Ces officiers usèrent largement du droit qu'on leur concédait : la ville devait être remise aux troupes de l'impératrice-reine dans le délai de vingt-quatre heures; tout ce qui s'y trouvait de militaires génois, français, espagnols ou napolitains, serait prisonnier de guerre; les effets leur appartenant deviendraient la propriété de l'armée autrichienne; quatre sénateurs se rendraient en otage à Milan; enfin la république payerait, *en attendant* une taxe ultérieure, la somme de quatre cent mille livres.

A ce point de la négociation, le marquis Botta d'Adorno, Milanais et lieutenant général au service de l'impératrice-reine, se rappela que le doge de Gênes et quatre sénateurs avaient fait jadis un pèlerinage humiliant à Versailles, et s'étaient agenouillés sur l'estrade du trône de Louis XIV; ce courtisan pensa qu'en faveur de la double couronne de sa souveraine il fallait que le sénat fît un peu plus : il fut décidé en conséquence que le doge et six sénateurs se rendraient à Vienne. On n'osa pas néanmoins faire partir la députation sans avoir obtenu l'agrément de Marie-Thérèse : elle ne l'accorda point. « Louis XIV, écrivit-elle au marquis d'Adorno, se nourrissait d'ambroisie comme les dieux du paganisme : cela ne me paraît pas » assez substantiel. Dites au doge de Gênes et à ses sénateurs qu'ils » restent chez eux et fassent frapper des *génovines*, que je préfère à » des compliments, surtout de la part de gens qui ne me les feraient » pas de bon cœur. »

Les généraux de l'impératrice-reine, fixés sur les intentions de cette princesse, usèrent avec une extrême rigueur de la substitution des exigences financières aux prétentions honorifiques : la république de Gênes fut taxée à vingt-quatre millions de livres ; il fallait trouver cette énorme contribution dans le délai de quelques semaines, c'est-à-dire avant même que le sénat eût pu s'expliquer comment Gênes se trouvait engagée dans la cause des alliés, dont elle était la première victime.

Cependant les Impériaux et les Sardes continuaient de chasser devant eux l'armée franco-espagnole, réduite à toutes les privations dans sa marche vers Nice. Déjà Vence et Grasse, occupées par l'ennemi, avaient été livrées au pillage; les Autrichiens poussaient des coureurs jusqu'au bord de la Durance. Les belles Provençales, qui de leurs castels ou de leurs bastides voyaient briller les baïonnettes autrichiennes, redoutaient l'approche des soldats du Nord autant que leurs aïeules désiraient jadis les galantes visites des gentils troubadours. Au moment de cette invasion les troupes impériales n'avaient point de grosse artillerie ; il en fallait pourtant pour attaquer quelques places fortes qui couvraient de ce côté les frontières de la France ; le comte de Broon ordonna d'enlever des remparts de Gênes les canons dont les Génois n'avaient pas osé se servir ; eux-mêmes furent contraints de les traîner jusqu'au lieu où ils devaient être embarqués ; et lorsque ces républicains, artisans de leur propre honte, ne se hâtaient pas d'y travailler, ils étaient violemment frappés par les bas officiers impériaux.

L'oppression poussée à la dernière extrémité ne manque jamais de produire la révolte : c'est une conséquence lente quelquefois, mais toujours infaillible. La populeuse Gênes, lasse enfin du joug accablant qui pèse sur elle, attaque avec fureur, le 5 décembre, la garnison autrichienne. Au son du lugubre tocsin, les paysans accourent de toutes parts. Les portes de l'arsenal sont enfoncées; toutes les armes en sont enlevées, même les épées du moyen âge, gages de l'héroïsme des vieux républicains inscrits au livre d'or à côté de Doria... Les Autrichiens, assaillis de toutes parts, tombent sous les coups d'un peuple au désespoir; leur sang teint la base des palais de marbre... Enfin ils sont poussés hors de la ville, et les Génois, Italiens dans leurs vengeances, précipitent du haut des remparts les blessés et les morts que les Impériaux ont laissés sur le pavé.

Revenons aux événements de Paris.

A son retour de l'armée, Louis XV avait eu à consoler le Dauphin, son fils, de la perte de sa femme, morte le 22 juillet dernier des suites d'une couche qui cependant avait été heureuse. Le roi montra peu d'expansion dans sa douleur, peu d'empressement à calmer l'affliction de l'héritier du trône, pour lequel il n'éprouvait qu'une froide indifférence. Tandis que monseigneur conduisait à Saint-Denis les restes de la princesse espagnole, dont les marbres de l'Escurial recouvraient en même temps le père, Louis XV coulait à Marly et à Trianon des jours tissus d'or et de soie entre les yeux veloutés de madame de Pompadour et les flacons vermeils de l'aï rosé. Sa Majesté répétait pourtant tous les matins à son lever que la perte de madame la Dauphine lui était bien sensible; mais, comme il parlait immédiatement de la chasse et de l'Opéra, son chagrin ne paraissait pas plus démontré par ses paroles que prouvé par ses actions. Les princesses filles du roi ont acquis plus d'empire sur ses affections : madame Adélaïde surtout jouit de toute la confiance de Sa Majesté; Louis va la trouver souvent chez elle et l'entretient des heures entières; ce qu'il ne fait point avec mesdames Victoire, Sophie et Louise. Néanmoins la tendresse paternelle de notre auguste souverain ne s'est jamais fait remarquer par des élans qu'on puisse citer; les feux que le malin alluma dans ce cœur royal n'y laissent pas de place pour une flamme pure.

M. de Bellefond, qui n'a fait que passer sur le siége de Paris pour arriver aux sépulcres de Notre-Dame, a suivi de près dans la tombe madame la Dauphine. C'est M. de Beaumont, archevêque de Vienne, qui lui succède : c'est lui qui a rendu les honneurs funèbres à la princesse.

Des faits importants se sont pressés dans l'année qui se termine; pour les retracer avec ordre, je dois revenir souvent sur mes pas, afin de n'interrompre mes narrations qu'à des points déterminés où je puisse aisément les reprendre. Je retourne en Flandre.

Le prince de Conti, digne lieutenant de l'illustre Maurice, investit Mons dès le mois de juillet, et vers la fin de septembre cette place importante ouvrit ses portes à Son Altesse. Douze bataillons autrichiens posèrent les armes sur les glacis de la ville. Huy, Saint-Guil-

lain, Charleroy se rendirent successivement sans que le prince Charles, qui commandait en Flandre pour l'impératrice-reine, pût retarder d'un instant la perte de tant de forteresses. Mais le maréchal de Saxe méditait une conquête plus belle : Maëstricht, cette clef des Provinces-Unies, restait soumise aux armes impériales, et, pour ne rien laisser derrière lui en marchant vers cette place, le général français voulait enlever Namur. Cette dernière entreprise présentait de grandes difficultés. Une citadelle bâtie sur un roc escarpé, au confluent de la Sambre et de la Meuse, pouvait couvrir d'un déluge de feux les assaillants, tandis que douze petits forts qui hérissent la cime des rochers voisins ajouteraient leurs foudres de fer aux projectiles de la citadelle, d'où ces forts semblent tombés pendant une convulsion de la nature.

Sur le terrain où le comte de Saxe se plaça pour assiéger Namur, il retrouva, en s'aidant de ses cartes, la tradition des marches savantes que Luxembourg, Boufflers et le roi Guillaume avaient exécutées en ces mêmes lieux. Maurice sentit que pour réussir il devait manœuvrer avec l'habileté qu'avaient déployée ces généraux : il les surpassa. Les mouvements qu'il effectua, les campements qu'il prit, regardés par nos tacticiens comme le chef-d'œuvre de l'art militaire, obligèrent le prince Charles à livrer, en s'éloignant, les abords de Namur à l'armée française. Maurice profita rapidement de sa position ; investie le 6 septembre, la ville vit la tranchée s'ouvrir sous ses murs le 12, et le 19 elle se rendit au prince de Clermont. Mais la garnison, forte de treize bataillons, était passée dans les châteaux qui couronnent les hauteurs. Elle n'y put tenir longtemps : un ennemi terrible, un ennemi contre lequel le courage est impuissant, la famine, atteignit les soldats accumulés dans ces petits forts ; tous étaient rendus le 30. Malgré l'importance que Maurice attachait à la prise de Maëstricht, il lui répugnait de continuer les hostilités durant l'arrière-saison avec une armée qui l'année précédente n'avait pas pris de quartiers d'hiver. Cédant à cette inspiration, qui prouve que ce grand homme n'a pas moins d'humanité que de talent et de valeur, il écrivit ainsi au prince Charles : « Monseigneur, les soldats » combattent pour la gloire des rois ; mais n'oublions pas que les » rois ne sont eux-mêmes que les tuteurs des peuples, et qu'ils doi» vent songer que dans la guerre c'est la prospérité et le sang de ces » mêmes peuples qu'ils dépensent. L'hiver approche, j'ai l'honneur

» de proposer à Votre Altesse de prendre des cantonnements respec-» tifs. » Charles avait aussi de l'humanité ; mais soit que sa fierté allemande fût blessée de l'initiative généreuse prise par le maréchal de Saxe, soit qu'il soupçonnât quelque arrière-pensée au général français, il envoya un refus verbal par un officier et un trompette.

« Quel est donc le motif du prince ? demanda Maurice à l'officier.

— Je n'oserai jamais, monsieur le maréchal, vous répéter les paroles précises de Son Altesse.

— Dites, dites toujours ; nous sommes ici pour échanger des coups de canon et non pas des compliments.

— Eh bien, monseigneur, le prince assure qu'il n'a à prendre de vous ni avis ni conseils.

— Je le sais bien, morbleu ; mais vous pouvez lui dire que je saurai bien le forcer à prendre ses quartiers d'hiver. Quant à vous, monsieur, je vous engage à prendre votre part de mon dîner, puisque le voilà servi. » L'officier, dont l'odorat avait été saisi d'un fumet délicieux, ne se fit pas répéter l'invitation. Dès le surlendemain, 11 octobre, le maréchal de Saxe livra cette bataille de Rocoux, dont le nom passera à la postérité comme un des faits d'armes les plus meurtriers et les plus inutiles des temps modernes. Tout porte à croire que l'attaque fut déterminée par un mouvement de dépit du général français : ce moment d'humeur coûta quatorze mille hommes, c'est beaucoup pour un éclair d'orgueil !

L'armée ennemie, campée en deçà de la Meuse, s'étendait de Maëstricht, où s'appuyait sa droite, à Liége, où finissait sa gauche. Le Jar séparait l'armée du prince Charles, forte de quatre-vingt-dix mille combattants, de celle du roi, qui s'élevait à cent vingt mille. C'était un coup d'œil imposant des hauteurs de Liége que l'ordre de bataille de ces deux armées, dans lesquelles quelques heures plus tard la mort allait moissonner à pleines mains. Toute la journée du 10 se passa en escarmouches sans résultats ; mais le 11, à la pointe du jour, Maurice marcha aux ennemis sur dix colonnes. Charles, retiré alors de Liége à Viset derrière cinq villages retranchés, espérait pouvoir tenir dans cette position ; mais elle était extrêmement dangereuse, car s'il y était forcé, il ne pourrait trouver de salut que dans le passage de la rivière, que le maréchal de Saxe s'efforcerait sans doute de rendre impossible.

On se battit douze heures à Rocoux, et, je le répète, des flots de

sang y coulèrent sans utilité. Les alliés gardèrent leur position, ils l'étendirent même jusqu'à Tongres. On assure que la nuit seule prévint l'entière défaite du prince Charles; mais il faut se défier des difficultés alléguées après coup. C'est donc par la triste énumération des cadavres qu'on doit dans cette circonstance prouver l'avantage des armes du roi de France, et nos trophées ne se formeront que de cyprès. Douze mille Autrichiens, Anglais ou Hollandais restèrent sur le champ de bataille; nous ne perdîmes, dit-on, à Rocoux que douze cents hommes, parmi lesquels on compta le marquis de Fénelon, neveu de l'aigle de Cambrai. Ce seigneur était brave et pieux comme Bayard, mais pieux à la manière de ce chevalier, sans fanatisme, sans intolérance. Le prince de Monaco, le marquis de Laval, le *comte* de Balleroi, furent blessés grièvement dans cette journée. M. de Lugeac, capitaine des grenadiers à cheval, le même à qui Louis XV *prêta* un jour cent louis d'or quand il eut mangé deux cent mille livres de rente à la cour, eut la mâchoire fracassée par une balle; le petit bout de la langue fut emporté. « Voilà qui est bien désagréable pour vous, » mesdames, disait dernièrement M. d'Ayen à quelques beautés humaines, le beau marquis ne pourra plus vous dire clairement : Je » vous aime, je vous adore... — Ce n'est qu'un préambule de *moins*, » répondit l'une de ces dames.

Le chevalier d'Aubeterre racontait au lever, à son retour de Flandre, que, frappé de la force athlétique d'un soldat anglais fait prisonnier à Rocoux, il lui avait dit : « Je crois que s'il y avait eu » cinquante mille hommes comme toi dans l'armée ennemie, nous » aurions eu de la peine à la battre. — Ah ! monsieur, répondit » l'Anglais, nous avions assez d'hommes comme moi, mais il nous » en manquait un comme le maréchal de Saxe. »

L'audace sert bien dans la guerre, mais il faut pour qu'elle soit vantée que ses entreprises réussissent; autrement elle ne recueille que du ridicule. Tel a été le lot des Anglais à la suite d'une descente qu'ils ont tentée le 1er octobre sur les côtes de la Bretagne. Une flotte anglaise de cinquante-six voiles mit à terre, à quelque distance de Lorient, environ cinq mille hommes, dans l'unique but sans doute de piller ce littoral; car il y aurait eu trop de folie à penser qu'une semblable expédition pût causer des craintes sérieuses quant à l'occupation du pays. Ces forbans, réunis sous les ordres du colonel Saint-Clair, osèrent cependant attaquer Lorient; on assure qu'ils

étaient ivres alors... La résistance d'une population nombreuse et aguerrie eut bientôt dégrisé ces assaillants. Saisis d'une terreur panique, ils se mirent à fuir sur la côte et ne s'arrêtèrent que quand la respiration leur manqua. Craignant d'être atteints en essayant de rembarquer deux pièces de canon qu'ils avaient descendues de leurs vaisseaux, ils les enterrèrent en toute hâte ; mais des paysans, les ayant vus à l'ouvrage, déterrèrent ensuite ces pièces, et se procurèrent le plaisir de leur renvoyer les boulets qu'ils avaient enfouis à côté. La flotte portant ces aventuriers resta bien jusqu'à la fin du mois dans la baie de Quiberon, mais cette bravade ne prouva rien si ce n'est que les Anglais agissent toujours prudemment en laissant un espace fluide entre leurs forces de terre et les nôtres.

L'expulsion des ennemis n'est pas aussi rapide en Provence qu'en Bretagne, mais on doit espérer qu'elle sera bientôt aussi complète. Les Impériaux, maîtres d'une partie de cette province, menaçaien de l'envahir presque en entier. D'un autre côté, leurs partisans pénétraient chaque jour dans le Dauphiné par les gorges des Alpes et s'y livraient à tous les excès. Les dames de Grenoble, de Valence, de Montélimart, conduites le soir au spectacle par les honnêtes Dauphinois leurs maris, furent plus d'une fois ramenées par des officiers de Marie-Thérèse ou de Charles-Emmanuel, qui les reconduisaient rarement au domicile conjugal. Enfin des escadres anglaises embossées en vue des ports de Marseille et de Toulon, aidaient leurs alliés à les conquérir.

Telle était la déplorable situation de cette partie de la France, lorsque le maréchal de Belle-Isle, envoyé pour arrêter ces désastres, arriva sur leur théâtre. Des châteaux et des chaumières incendiés; des couvents dévastés, d'autres où les vierges du Seigneur avaient perdu violemment ce nom ; toutes les caisses publiques, toutes les bourses particulières vides ; des bords de l'Isère à ceux du Var et de la Durance des miliciens fuyant effrayés devant quelques coureurs ; enfin des débris de régiments sans discipline : voilà ce qu'il vit sur sa route depuis Dijon. Malheureusement le maréchal amenait peu de troupes ; il s'en servit néanmoins avec tant de bonheur, que dès le jour de son arrivée le mouvement offensif des ennemis cessa.

L'infant don Philippe et le duc de Modène, enfermés dans Aix, se hasardèrent d'en sortir aussitôt qu'ils virent la campagne occupée par

des troupes françaises et joignirent leurs efforts à ceux de M. de Belle-Isle.

Au milieu de tant de vicissitudes guerrières, les maréchaux de Chaulnes et de Montmorency ont trouvé cette année le temps de mourir dans leur lit. L'un des deux bâtons reviendra sans doute au duc de Richelieu, dont la vie est tissue d'assez d'exploits galants, et surtout de services rendus à la galanterie royale, pour avoir mérité la première dignité de l'armée. Le duc de Vivonne, de joyeuse mémoire, l'obtint par moins de titres : il n'était que le frère de madame de Montespan, et ne favorisa qu'un seul amour de Louis XIV. On sait que M. de Richelieu s'intéressa davantage aux plaisirs de Louis XV, ce prince ne doit pas moins faire pour lui que le régent n'avait fait pour Dubois; et comme un lieutenant général ne peut plus, au temps où nous vivons, être nommé cardinal, il faut bien que Sa Majesté fasse son... complaisant maréchal de France.

En attendant, le petit vainqueur de Fontenoy vient de se rendre à la cour de Dresde, chargé par le roi de demander la princesse Marie-Josèphe de Saxe pour M. le Dauphin, auprès de qui nul courtisan ne sera tenté de renouveler son compliment de condoléance. Ce n'est pas la première fois qu'on a l'occasion de reconnaître qu'il est à l'usage des princes une latitude de conscience et d'affections toute particulière.

En terminant le récit des événements, aussi nombreux que variés, qui feront distinguer dans l'histoire l'année 1746, je dois dire que le prince Charles-Edouard Stuart, après une éclipse totale de plusieurs mois, reparut enfin le 29 septembre. Depuis le mois de juin, de petites divisions françaises n'avaient pas cessé de croiser sur les côtes d'Ecosse, pour tâcher d'avoir des nouvelles de cet illustre aventurier, et pour le recueillir s'il reparaissait. On désespérait enfin de le retrouver, et l'on en revenait à l'idée qu'il était tombé au pouvoir des Anglais, qui, présumait-on, l'avaient mis à mort secrètement, ou le tenaient enfermé dans quelque château fort.

Les vaisseaux français, las d'attendre, et craignant que les vents de l'équinoxe ne les jetassent sur les rochers de la côte écossaise, allaient gagner le large, lorsque, le 29 septembre, Edouard, qui avait marché toute la nuit dans des chemins détournés, et à travers mille périls, arriva sur la plage du Lochaber au lever du soleil. La première lumière de l'aube lui avait découvert, sur la sombre surface des flots,

la voilure blanche des deux frégates envoyées à sa recherche ; il s'était hâté d'accourir. Rendu au bord de la mer, le prince ayant attaché son mouchoir au bout de son épée, qui venait de lui servir d'appui pendant sa marche nocturne, éleva le plus qu'il put ce petit pavillon, qu'un gabier de l'une des frégates aperçut enfin, après une heure d'inutiles signaux de la part d'Edouard. Le capitaine mit promptement un canot à la mer, quoiqu'elle fût en ce moment très-houleuse... Le descendant des Stuarts fut sauvé du plus prochain des dangers qu'il eût à courir. Mais tous n'étaient pas finis : les vaisseaux du roi tentèrent vainement de débarquer le prince, d'abord à Brest, ensuite dans les parages de Morlaix; des croisières anglaises occupaient les deux rades. Il fallut reprendre la haute mer en bravant plusieurs fois les escadres ennemies, et ce ne fut qu'en trompant leur surveillance qu'Edouard descendit à Saint-Pol-de-Léon, le 10 octobre, après douze jours d'une navigation qui pouvait le livrer pour jamais à ses ennemis.

Le fils du prétendant garda le plus profond silence sur sa destinée de la fin de juillet à la fin de septembre; tout porte à soupçonner que cette partie de son expédition n'en est pas l'épisode le plus moral, et l'on persiste à croire que madame de Seford, l'héroïne de la campagne, rentra alors d'une bien douce manière dans les droits de son sexe.

Les premiers jours de l'année 1747 ont vu fuir l'étranger des campagnes de notre belle France : le maréchal de Belle-Isle, à la tête de soixante bataillons et de vingt-deux escadrons, auxquels se sont joints quelques régiments espagnols commandés par le marquis de Las Minas, a nettoyé la Provence et le Dauphiné des corps autrichiens et piémontais. Ils ont été repoussés, poursuivis dans les gorges des Alpes, et c'est à leur tour d'éprouver toutes les calamités d'une déroute.

Pendant qu'on se félicite à la cour de ce commencement de succès, ou plutôt de cette fin d'échecs, une puissance nouvelle s'y élève sous la protection de la marquise de Pompadour : c'est M. de Marigny, son propre frère. Ce jeune homme, dont le crédit s'appuie sur le canapé du boudoir de sa sœur, ne peut manquer d'aller loin. On sait que le roi l'a tout d'abord *emmarquisé ;* que l'on vit cet astre satellite paraître dans la galerie sous le nom de marquis de Vaudière, et que les papillons de l'OEil-de-bœuf, faisant allusion à la noblesse récente

de M. Poisson, l'appelaient le marquis *d'avant-hier*. Plus de dignité possible là où vient à surgir le ridicule; il fallut rebaptiser le seigneur de fraîche date, qui devint alors le marquis de Marigny.

Cependant il supportait avec embarras sa nouvelle fortune : honteux d'être devenu soudain si grand, plus honteux de voir que les courtisans se faisaient auprès de lui si petits, Marigny, trop jeune encore pour avoir l'aplomb de l'impudence, ne paraissait qu'en rougissant au milieu de la foule illustre du grand lever. « C'est fatigant, » disait-il avec naïveté ; je ne puis pas laisser tomber mon mouchoir, » qu'à l'instant des cordons bleus ne se disputent l'honneur de le ra- » masser. » Après quelques mois d'habitude, le petit Poisson se laissa aller toutefois à sa brillante destinée; il était admis aux grandes et petites fêtes des appartements dont la faveur intime tournait seule la clef : Louis XV, dans un joli milieu d'ivresse, l'appelait *petit frère*. C'eût été un écolier paresseux, s'il ne se fût pas formé promptement à l'insolente fierté de sa nouvelle condition; mais il s'y forma.

Malgré ses progrès dans l'éducation des cours, Marigny se montre néanmoins inquiet, ombrageux, accessible à des soupçons divers. Son amour-propre a mille aspérités irritables : un mot dit à l'oreille, le sens enveloppé d'une phrase, un sourire empreint de finesse, tout lui paraît un attentat à l'estime qu'il recherche, tout lui semble malin, ironique, irrévérent. De peur d'exciter encore ce qu'il prend pour un déni de respect, le nouveau marquis parle de lui-même avec une humilité feinte; et s'il voit dans les yeux de ses auditeurs que sa modestie soit prise au mot, son chagrin est extrême.

Intrinsèquement, Marigny possède les qualités essentielles de l'honnête homme : il a de l'amabilité, de l'esprit; son éducation n'a point été négligée, et dans les arts, dont il a fait une étude approfondie, son goût est pur et exercé. Tous les défauts de ce jeune homme résident donc dans son humeur, aigrie par l'irrégularité de sa position sociale. Les contrariétés perpétuelles qu'il en éprouve hérissent ses entretiens domestiques de rudesse, de brusqueries; madame de Pompadour lui adresse quelquefois des reproches obligeants sur cette âpreté de caractère, qui, dit-elle, nuira à son avancement. La crainte de voir réaliser ce pronostic corrigera sans doute le marquis de Marigny.

Le chagrin causé à M. le Dauphin par la mort de sa première femme s'était tellement humanisé dès les premiers jours de cette

année, qu'il attendait avec une grande impatience la princesse de Saxe. Ce prince trouvait que M. de Richelieu, le plus expéditif des hommes dans les négociations dont le lit est le but, traitait cette fois avec lenteur à la cour de Saxe. Il ne faut pourtant pas, dans cette circonstance, que les imaginations érotiques poussent trop loin les présomptions : voici un trait qui prouve que les désirs de monseigneur ne sortent pas des limites de la chasteté. La femme d'un riche négociant de Paris, enceinte de plusieurs mois, eut l'envie d'embrasser le Dauphin; envie assez naturelle, car ce prince est fort bel homme. Un officier qu'elle connaissait parla de ce désir au fils de Louis XV, qui consentit à s'y prêter. Mais, quand la dame fut introduite, Son Altesse Royale s'étant aperçue qu'elle avait la gorge découverte, lui tourna le dos, ordonna qu'on la fît sortir, et courut lui fermer la porte au nez... Certes, voilà un rare excès de pudeur... ou d'hypocrisie.

Enfin la princesse Marie-Josèphe, partie de Dresde le 10 janvier, fit son entrée à Strasbourg le 27, après avoir été remise solennellement par le prince de Lubomirski à la duchesse de Brancas et au maréchal de la Fare dans une petite île située au milieu du Rhin. Le 9 février, les illustres époux reçurent la bénédiction nuptiale des mains du prince de Rohan-Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, grand aumônier de France.

Toutes les cérémonies de mariage se ressemblent, au moins dans leurs détails ostensibles, et les mémorialistes les mieux informés ne sont pas initiés aux différences qu'elles peuvent offrir en secret. Je passerai donc sur les diverses réjouissances qui eurent lieu, soit à Versailles, soit à Paris, à l'occasion de l'union conjugale si impatiemment et, toutefois, si décemment attendue par le Dauphin ; mais j'en rapporterai quelques particularités.

Marie-Josèphe est, comme on sait, fille de cet Auguste III qui occupe le trône de Pologne par l'exclusion de Stanislas beau-père de Louis XV. Les affections de famille, si indulgentes, si oublieuses, si coulantes en un mot, entre les têtes couronnées, ne se sont pas avisées un moment, dans cette conclusion, d'un ressentiment qui de la part du roi de France eût été au moins légitime. Mais il y avait dans le cérémonial un point délicat qu'on ne pouvait pas écarter... L'étiquette, la souveraine des souverains français, exigeait qu'il s'accomplît. La Dauphine était tenue, le premier jour de la célébration, de

porter au bras le portrait du roi son père. On conçoit combien il en devait coûter à Marie Leczinska de voir ce fatal bracelet briller, comme un trophée, dans son propre palais. Une partie de la journée s'était écoulée sans que personne eût osé jeter les yeux sur le bras de la princesse; la reine se décida la première non-seulement à regarder le médaillon, mais encore à en parler à sa fille. « Voilà donc, » ma fille, lui dit-elle avec douceur, les traits du roi votre père? — » Oui, maman, répondit la jeune Saxonne en présentant son bras à » Sa Majesté, trouvez-vous cette miniature ressemblante?.... » C'était le portrait de Stanislas. Marie-Josèphe manquait à l'étiquette, mais elle obéissait aux bienséances... Le grand maître des cérémonies n'en est pas encore consolé.

Les bourgeois de Paris purent assister au bal paré qui fut donné dans la grande galerie de Versailles à l'occasion du mariage; mais ils n'y étaient admis qu'en qualité de spectateurs, c'est-à-dire que MM. les gardes du corps avaient l'ordre exprès de niveler du travers de leurs mousquetons les ventres roturiers qui voulaient se produire trop ambitieusement dans la salle. Un particulier assez modestement vêtu s'étant, en dépit de la consigne, glissé entre les hommes titrés assis sur des banquettes réservées aux danseurs, l'officier des gardes vint brusquement à lui :

« Que faites-vous là? lui dit-il.

— Vous le voyez bien, je regarde.

— Vous ne pouvez pas rester sur cette banquette.

— Pourquoi donc?

— Belle demande! Où avez-vous acquis le droit d'occuper une telle place?

— Dans plus de batailles que vous n'avez vu de parades et entendu de messes à Versailles.

— Vous n'en allez pas moins sortir de là, ou parbleu!...

— J'y vais rester très-certainement, et si cela ne vous convient pas vous en viendrez demander raison demain matin, au bout de la pièce des Suisses, à votre serviteur le colonel du régiment de Champagne. »

L'officier des gardes s'éloigna sans répondre; mais l'explication avait fait du bruit. Peu de temps après, le même militaire, toujours en exécution de sa consigne, voulut faire lever une dame fourvoyée aussi, sans autorisation sur parchemin, parmi les illustres.

« Vous direz tout ce que vous voudrez, répondit froidement l'usurpatrice, mais je ne bouge pas.

— Ah! c'est trop fort!

— Point du tout, monsieur, je suis du régiment de Champagne. »

Les rieurs se mirent du côté de l'obstinée; elle garda sa place malgré les chuchotements de certaines marquises qui la trouvaient fort déplacée... Elle était extrêmement jolie.

Le lendemain, au bal masqué, une aventure beaucoup plus drôle encore égaya la cour et les jeunes mariés eux-mêmes, dont toute la gaieté reparut momentanément sur leur visage. On fut admis sans distinction de rangs à cette mascarade; il suffisait de se procurer des billets d'entrée, qu'on avait distribués sans difficulté.

Un buffet chargé d'une profusion de mets et de rafraîchissements s'élevait dans une salle voisine de la galerie; on pense bien qu'il était courtisé plus que le roi lui-même, et que les assistants ne lui firent pas un instant l'injure de le laisser sans compagnie. Parmi les plus assidus courtisans de ce meuble, les observateurs remarquèrent un grand masque en domino jaune, qui faisait de fréquentes visites à l'estrade réconfortante, et chacune de ses apparitions était une véritable dévastation. Pièces de résistance, pâtisseries délicates, confitures, sucreries, vins exquis, liqueurs fraîches et spiritueuses, tout s'engloutissait dans les continuelles irruptions du Gargantua masqué; les officiers de bouche ne pouvaient suffire à réparer les brèches qu'il faisait. On ne concevait pas comment cet individu pouvait, après de courtes absences du buffet, revenir à la charge de plus en plus affamé et altéré. Quelques seigneurs parlèrent au roi de ce phénomène de gloutonnerie. Sa Majesté voulut le voir, et ce fut pour elle un spectacle fort amusant. Au désir de l'admirer succéda celui de le connaître. Louis XV ordonna qu'on suivît pendant une demi-heure son robuste convive... Le masque au domino jaune c'était toute la compagnie des Cent-Suisses, qui, à l'aide d'un déguisement, s'était présentée successivement au buffet. On n'a pas encore cessé de rire, à Paris et à Versailles, de ce tour digne des pages, mais dont ils n'eussent pas à coup sûr tiré un aussi formidable parti.

Après avoir foré, comme il l'avait promis, le prince Charles à prendre ses quartiers d'hiver, Maurice de Saxe établit les siens de telle manière qu'en vingt-quatre heures il pourrait réunir son armée. Le comte de Lowendahl eut le commandement de Namur, le comte de

Boutteville fut nommé gouverneur de Bruxelles, et le marquis de Clermont-Gallerande commanda dans Anvers. Ces dispositions étant faites, le maréchal vint à la cour; il assistait aux noces du Dauphin avec la princesse de Saxe, sa parente.

Le roi profita de cette solennité pour conférer à l'illustre général une dignité que Turenne seul avait possédée : il le nomma maréchal général des armées de France. Pendant son séjour à Paris, Maurice fréquentait beaucoup M. de la Popelinière, fermier général fort riche, mais dont les habitudes ne pouvaient que contraster essentiellement avec celles du héros. Un jour, madame de Pompadour lui demandait quelles qualités il pouvait trouver à cet épais financier pour en faire ainsi sa société de prédilection. « Madame, répondit le maréchal, il » en a une excellente à mes yeux : quand j'ai besoin de cent mille » livres, je les trouve dans son coffre; tandis que si j'expose le même » besoin à M. le contrôleur général, il me dit toujours qu'il n'a point » d'argent. » Ceci prouve qu'un maltôtier, tout épais qu'on le suppose, peut être plus sensible à la gloire et plus reconnaissant des services rendus à l'État qu'un contrôleur général. Le comte de Saxe est reparti pour l'armée.

Cependant le congrès de la Haye ne décidait rien; les Hollandais, malgré la présence de notre armée aux portes de leur république, ne concluaient point cette paix qu'ils avaient sollicitée les premiers. Leur position était pourtant critique. Que pouvait contre la France une nation qui n'est plus que marchande, qui ne possède ni généraux instruits ni bons soldats, et dont toute la marine militaire se réduit à moins de vingt vaisseaux de haut bord? Son intérêt le plus évident, le plus prochain, semblait donc lui inspirer l'obligation de conclure à tout prix une paix solide avec Louis XV, et ce prince avait donné des gages de la bonne foi avec laquelle il la signerait. Mais c'était précisément cet abandon qui retardait le traité : les gouvernants de la république ne pouvaient pas concevoir tant de modération, exercée sur le trône d'où Louis XIV faisait peser sur eux un sceptre de fer. La prévention des États Généraux était si profondément enracinée que les faits mêmes ne pouvaient en triompher. Ils persistèrent dans l'opinion qu'ils avaient que les démarches du roi étaient ou des témoignages de faiblesse ou des manœuvres perfides.

Las des pourparlers sans fin de la Haye, le cabinet de Versailles prit enfin une détermination énergique, qui fut signifiée le 17 mars

aux Hollandais par l'abbé de la Ville, ministre du roi ; la déclaration était libellée ainsi : « De même qu'en 1744 les États Généraux crurent pouvoir envoyer vingt mille hommes dans les plaines de Lille » sans prétendre faire la guerre à la France, de même Sa Majesté va » faire entrer ses troupes sur les terres de la république sans avoir » intention de rompre avec elle, mais seulement pour prévenir les » dangereux effets de la protection que la Hollande accorde à l'impératrice-reine. » Cette intimation diplomatique était appuyée d'une puissance effective de trente ou quarante mille baïonnettes françaises, qui pénétrèrent immédiatement dans la Zélande. Le roi fit déclarer en même temps aux États Généraux qu'il ne conserverait qu'à titre de *dépôt* les places que son armée allait occuper, et qu'il les restituerait aussitôt que la Hollande cesserait de prendre part à la guerre. Cette délicatesse de procédés ne pouvait être comprise par les hommes matériellement positifs de ces parages : le peuple ne vit dans cette occupation qu'une véritable conquête. Les membres du gouvernement interprétaient un peu différemment les choses ; mais ils ne firent qu'inspirer de la défiance en cherchant à expliquer l'entrée des troupes françaises en Hollande, conformément à la déclaration de Louis XV. Il arriva alors ce qui avait eu lieu en 1672 : l'irruption étrangère fit un stathouder. Tout le peuple entoura le palais des états ; il demanda en tumulte que les magistrats de la république déposassent le pouvoir et proclamassent à l'instant le prince d'Orange. La proclamation se fit le même jour ; les couleurs de la maison de Nassau furent arborées sur tous les édifices publics. L'abbé de la Ville avait annoncé d'avance au congrès cette révolution comme une conséquence de la participation des Hollandais à la guerre. « Vous nous » obligerez à entrer chez vous, avait-il dit à ces républicains, et, par » suite d'une terreur panique, vous aurez un maître réel. »

Le prince Henri d'Orange, dit *le Frison*, se prêta de très-bonne grâce aux excès que le peuple commit chez les bourgmestres créés par la république, mettant ainsi entre la nation et le gouvernement tous les signes de la révolte afin de faire croire aux citoyens tranquilles que la magistrature populaire avait été détruite par un élan de la volonté générale. Il n'en était rien : les hommes sages regrettaient ces régents, dont la gestion avait été favorable à la liberté ; ils sentaient que le commerce, unique source de la prospérité hollandaise, aurait infailliblement à souffrir du stathoudérat, monarchie dé-

guisée, dont les intérêts seraient plus royaux que nationaux. En effet le nouveau souverain se fit donner tout le pouvoir jadis départi au roi Guillaume; l'armée contint le peuple dans l'obéissance, et le prince fit bientôt proclamer cette hérédité qui traîne à sa suite tant d'abus.

Ces événements, qui se passaient au mois de mai, avaient déterminé le maréchal de Saxe à concentrer ses forces dans la direction de Maëstricht, place qu'il se proposait toujours d'enlever à l'ennemi. Mais les alliés n'étaient pas tranquilles spectateurs des formidables préparatifs de Maurice : une armée de cent vingt mille hommes s'était réunie en Flandre dès le mois de février sous les ordres du duc de Cumberland. Ce prince laissa ses troupes exposées plus de six semaines aux rigueurs de l'hiver, sans vivres, sans fourrages, sans abri, tandis que les soldats français, de leurs paisibles quartiers, voyaient en fumant leur pipe se morfondre ces colonnes ennemies.

Dans cette situation, les négociations pour la paix, qui avaient continué à Breda jusqu'à la promotion du stathouder, cessèrent tout à coup : les ministres de France et d'Espagne déclarèrent à ceux des autres puissances que, vu la proximité du théâtre de la guerre, le congrès devait être transporté sur un autre point; ils proposèrent Trèves, Cologne ou Aix-la-Chapelle.

Résolu de faire une quatrième campagne, le roi partit de Versailles le 20 mai; il arriva à Bruxelles le 31, et peu de jours après Sa Majesté était à la tête de son armée. Le maréchal de Saxe, dans un conseil de guerre tenu immédiatement, expliqua à Louis XV ses projets : il lui fit comprendre que, pour assiéger Maëstricht avec des chances heureuses, il fallait battre auparavant les alliés, et qu'au moment où il parlait divers mouvements s'exécutaient à l'insu du duc de Cumberland, trop bon prince, ajouta Maurice en riant, pour les soupçonner. Le maréchal général fit comprendre aussi au roi qu'il fallait agir le plus tôt possible, car la France allait avoir un ennemi de plus dans la czarine Elisabeth-Pétrona, que Georges II venait enfin de décider à prendre parti contre nous. « Les Russes sont loin encore, poursuivit le comte de Saxe; notre jeu n'est pas d'attendre qu'ils soient en » ligne. »

Cependant le duc de Cumberland, qui avait au moins pénétré le projet que son ennemi nourrissait d'enlever Maëstricht, ne tarda pas de prendre position sous les murs de cette forteresse : sa droite s'ap-

puyait à Bilsen, sa gauche s'étendait jusqu'à Virle; le front de cette aile était couvert par le village de Laufeld. Son Altesse, revêtue du commandement général, avait sous ses ordres le maréchal de Bathiani, commandant les Autrichiens, et le prince de Valdeck, à la tête des Hollandais.

L'armée du roi achevait de se réunir sur les hauteurs d'Herdeeren vers la fin de juin; Sa Majesté elle-même y établit son pavillon royal. Quoique l'on fût dans l'attente d'une grande bataille, qui serait sans doute meurtrière, quoique la cour portât le deuil de la reine de Pologne, belle-mère de Louis XV, morte le 19 mars, les éclats de la gaieté française et les sons de la musique des gardes ne laissaient pas d'être portés dans le camp anglais par les vents de la montagne. La noblesse folâtre qui entourait le roi ne devint pas plus triste lorsque les courriers de Sa Majesté apportèrent la terrible nouvelle de l'engloutissement de Lima, au Pérou, avec une nombreuse population. Nos aimables du quartier royal ne s'attendrirent pas davantage sur la fin tragique de Thamas-Kouli-Kan, usurpateur du trône de Perse, qui, après avoir fait trembler tour à tour les Turcs, les Russes, les Afghans ses voisins et le Grand Mogol lui-même, fut assassiné par son propre neveu l'année dernière. Cet homme extraordinaire régna onze ans.

Enfin le 2 juillet, Maurice de Saxe, qui croyait s'être donné à Laufeld toutes les garanties d'une victoire complète, attaqua avec impétuosité le duc de Cumberland; mais, si l'attaque fut vigoureuse, la défense fut intrépide. Vainement le maréchal général chargea-t-il lui-même à la tête de plusieurs brigades : les alliés, vaincus comme à Raucoux, se retirèrent sans désordre sous Maëstricht, et le siége de cette place fut pour la seconde fois empêché. Six mille hommes restèrent de part et d'autre sur le champ de bataille.

Forcé de renoncer à prendre Maëstricht, le maréchal de Saxe assiégea Berg-op-Zoom la pucelle, chef-d'œuvre du célèbre Cohorn, place devant laquelle échoua le génie de Spinola. Le comte de Lowendahl fut chargé des opérations du siége.

Louis XV eut dans ce même temps des détails circonstanciés sur l'alliance conclue le 22 juin entre la czarine et le roi d'Angleterre. Cette princesse s'engageait à faire marcher cinquante mille hommes sur la Livonie, pour de là se porter vers le point indiqué par Georges II. De son côté, ce monarque s'obligeait à payer annuellement à

son alliée la somme de cent mille livres sterling tant que leur alliance durerait. Cette nouvelle ne changea rien au plan de campagne du roi : le siége de Berg-op-Zoom fut poussé avec activité.

Dans le temps que notre armée se couvrait en Flandre de lauriers encore stériles, le maréchal de Belle-Isle, après avoir obligé les Autrichiens à lever le siége d'Antibes, forçait le général Broon à repasser le Var abandonnant quelques pièces de canon et toutes ses munitions. Alors les Impériaux et les Piémontais, chassés de la Provence, menacèrent les Génois de rentrer dans leurs murs. Déjà le comte de Schullembourg, successeur du marquis de Botta, serrait de près la ville du côté de la terre, et l'amiral anglais Medley la tenait bloquée par mer. L'alarme était grande à Gênes, dont les habitants, victorieux sur leurs seuils, n'étaient point en état de tenir la campagne contre des troupes régulières.

Telle était l'extrémité de la république, qu'elle n'avait en ce moment ni généraux, ni troupes, ni argent : le roi de France lui envoya presque en même temps tout cela. D'abord un petit navire, qui, à la faveur des ombres, se glissa inaperçu entre les vaisseaux anglais, porta un million dans le trésor génois. Peu de jours après, les galères de Marseille et de Toulon, presque aussi heureuses, entrèrent dans le port avec cinq mille hommes; mais environ mille soldats montant six de ces galères tombèrent au pouvoir des Anglais : c'est peu, dans une entreprise aussi hasardeuse, qu'un sixième de mauvaise fortune. Enfin le duc de Boufflers arriva dans Gênes et prit le commandement des Français et des milices que le sénat avait pu lever. Ce brave officier avertit bientôt les ennemis de sa présence : le 21 mai il attaque le comte de Schullembourg, lui tue quinze cents hommes et l'oblige à quitter une partie des postes qu'il occupait. Le 27, nouvel avantage du général français, qui ce jour-là chasse les Autrichiens de la côte de Rivarola, tandis que le comte de Lannion reprend le château de Torrilia récemment fortifié par les Impériaux. Ces avantages étaient d'autant plus glorieux, que Boufflers manquait de munitions, et qu'il avait à contenir dans la ville deux partis opposés, dont le plus fort paraissait peu soumis au sénat.

Le maréchal de Saxe est le génie qui commande à la victoire : les troupes qu'il dirige depuis trois ans n'ont pas éprouvé un seul revers. Racontons les nouveaux triomphes de ce grand général. Dès le 15 juillet la tranchée fut ouverte devant Berg-op-Zoom; mais assié-

geants et assiégés ne croyaient point à la prise de cette place : Maurice et Lowendahl se flattaient seuls de la soumettre. Jamais en effet entreprise ne sembla plus difficile : des ouvrages combinés avec art, une artillerie formidable, des marais inaccessibles qui empêchaient l'investissement complet, tels étaient les moyens de défense dont il fallait triompher pour s'emparer de la pucelle de Cohorn. Ajoutons que la garnison, pouvant rester en communication avec les alliés au moyen du bas Escaut, recevait continuellement des renforts et des secours de vivres ou de munitions. Enfin l'armée assiégeante avait elle-même à se défendre contre un corps considérable qui la harcelait, et qui fut bientôt secondé par les maladies que des bas-fonds marécageux déterminèrent parmi nos soldats. Cette invasion morbifique exerça tant de ravages pendant le premier mois du siége, que vingt mille hommes passèrent du camp de Lowendahl dans les hôpitaux.

Malgré tant d'obstacles, les travaux de la tranchée se poursuivirent avec une activité dont aucun siége n'avait encore offert l'exemple. Au mépris de fréquentes mines que les assiégés firent jouer contre les travailleurs, trois brèches praticables existaient le soixantième jour aux murs de la place; dans la nuit suivante, une forte colonne y pénétra... Soudain les soldats français coururent aux portes, et le matin Louis XV vit de son quartier le drapeau fleurdelisé flotter sur les remparts de Berg-op-Zoom. On ne put, dans le premier moment, réprimer le pillage, non plus que cet autre genre de larcin qui ne laisse au larron que de tendres souvenirs. Le soir de cette conquête, nos guerriers n'avaient pas à se remettre de la seule fatigue du combat. Lowendahl fit saisir dans le port dix-sept barques chargées de vivres et de munitions que diverses villes de la Hollande envoyaient aux assiégés. On avaient écrit sur plusieurs ballots : « A l'invincible » garnison de Berg-op-Zoom. » Ces envois ne pouvaient plus arriver à leur adresse.

Le comte de Lowendahl fut créé maréchal de France. Ce général est né en Danemark; on l'a vu sous les drapeaux russes dans plusieurs campagnes contre les Turcs : il s'est particulièrement distingué au siége d'Oczakow. Admis au service de France en qualité de lieutenant général par le crédit du maréchal de Saxe, ce brave Danois a fait partout honneur à son protecteur : c'est lui qui, dans cette même campagne, s'est emparé d'une partie des forteresses du Brabant. « Maurice et Lowendahl sont mes deux meilleurs capitaines, disait

« Louis XV à ses courtisans le lendemain de la prise de Berg-op-» Zoom, et malheureusement ils ne sont pas nés en France... Mes-» sieurs, convenons-en, le royaume ne produit plus de généraux de » cette trempe. — Je le crois bien ; sire, répondit le prince de Conti, » aujourd'hui nos femmes ont affaire à leurs laquais. »

Le congrès, dont les conférences ont été interrompues cet été à Breda, vient de les reprendre à Aix-la-Chapelle, pays de bains où les députés pourront au moins soigner leur santé, s'ils ne peuvent guérir les plaies de l'Europe. Le roi, après avoir chargé de nouveau l'abbé de la Ville de se rendre à cette assemblée de diplomates, est reparti pour Versailles, et la campagne a fini, cette année, en Flandre, par la prise des forts de Lillo, de Frédéric-Henri et de la Croix.

Quand les rois choisissent leurs ministres, les capacités que ces hommes d'État apportent pour bagage à l'hôtel du ministère ne sont pas ordinairement examinées avec beaucoup de scrupule : l'important est d'être titré, adroit, ou chaudement recommandé. Mais lorsque les résultats arrivent et qu'ils sont déplorables, il faut bien les déplorer et se livrer au regret d'avoir mal choisi. Cette année on a, par suite de cette considération tardive, éprouvé une véritable disette de ministres : personne ne voulait entrer au conseil, et plusieurs de ses membres se sont vus contraints de garder le portefeuille par forme de jubilé. M. de Puysieux, qui remplace le marquis d'Argenson aux affaires étrangères, a dit au roi en prenant la rame de cette galère : « Sire, je ferai tout ce que je pourrai, mais je supplie Votre » Majesté de croire que je ne puis pas faire des miracles. — Je crois, » dit en riant le maréchal de Saxe, qui venait d'entendre ce propos, » qu'il n'y aurait qu'un saint ou un diable qui pût rétablir l'ordre » dans l'administration ; mais nous sommes, à ce qu'il paraît, neutres » entre l'enfer et le paradis, puisque ce saint ou ce diable ne s'est pas » encore trouvé en France. »

M. de Brissac, major des gardes du corps, est un homme loyal et franc qui n'aime point les hypocrites. Il enrageait en voyant au salut du dimanche et du jeudi, que le roi allait toujours entendre, les tribunes de la chapelle remplies de dames priant avec ferveur, et ayant toutes de petites bougies allumées devant elles, sous prétexte d'éclairer leurs lectures pieuses, mais réellement pour se faire remar

quer. Non-seulement le major savait que la plupart de ces belles dévotes étaient les prêtresses d'un culte tant soit peu profane, mais il aurait parié, disait-il, qu'elles ne se montraient si assidues à l'office du soir que parce qu'elles savaient que le roi y venait. Brissac voulut un jour vérifier le fait. Il paraît au moment du salut à la tribune du roi, lève sa canne, et dit hautement : « Gardes du roi, rentrez dans » vos salles, Sa Majesté ne viendra pas. » Les gardes, à qui leur chef avait fait le mot, semblent se retirer. Tout aussitôt les livres d'heures de nos dévotes se ferment, leurs bougies s'éteignent, elles lèvent le siége, les voilà parties. Cependant les gardes rentrent, Louis XV arrive, et trouve, à sa grande surprise, la tribune déserte. Le soir, au coucher, Brissac raconta à Sa Majesté le tour qu'il avait joué à ces dames : ce fut un sujet de rire inextinguible; mais le lendemain toutes voulaient dévisager le major.

Au retour de la dernière campagne, ce même seigneur, causant avec madame de Pompadour de la journée de Laufeld, lui disait : « Je soupai *avec Saxe* la veille de la bataille.

— Ah! monsieur de Brissac, par respect pour le rang du maréchal, vous devriez dire *monsieur* de Saxe.

— Eh! morbleu! madame, reprit vivement le major, est-ce qu'on dit monsieur Alexandre, monsieur César? »

Voilà, du moins, un gentilhomme qui prend la noblesse du bon côté.

Malgré les avantages obtenus par M. de Boufflers, le siége de Gênes continuait toujours, et la ville commençait à manquer de vivres. Dans cette circonstance critique, le maréchal de Belle-Isle tenta d'opérer une diversion : ce fut de pénétrer au sein des États du roi de Sardaigne dans le temps que ce souverain concentrait toutes ses forces sous les murs de Gênes. Déjà le blocus de cette place n'était plus aussi sévère quand ce mouvement eut lieu : M. de Boufflers, malgré les privations de la garnison et des habitants eux-mêmes, gagnait tous les jours de petits combats. D'un autre côté, opposant l'intrigue à la trahison, ou se servant de celle-ci, ce général fit rentrer dans le devoir, à force d'argent, des moines génois qui sous le manteau de la confession servaient les Autrichiens, tandis que ses émissaires secrets payaient des capitaines de l'escadre anglaise pour laisser rentrer les provisions dans le port. Enfin, avant même que la marche

du maréchal de Belle-Isle fût connue dans Gênes on pouvait espérer d'éloigner assez les assiégeants pour tirer quelques secours des pays environnants. Mais le duc de Bouffiers ne vit point l'accomplissement des avantages qu'il avait préparés : une petite vérole maligne l'emporta au mois de juin. Il fut regretté à double titre : c'était un brave et un homme de bien, comme le maréchal son père; comme lui, il avait su se faire adorer dans une ville assiégée.

Cependant l'armée assiégeante ne s'était pas éloignée, d'un moment à l'autre elle pouvait revenir sous les murs de la place et la contraindre par l'excès des privations à lui livrer enfin ses portes. Le duc de Richelieu, arrivé en septembre avec un secours d'hommes et d'argent, pouvait retarder cet événement; mais ni ces nouvelles ressources ni les trois mille soldats que l'Espagne glissa en même temps dans Gênes ne pouvaient sauver la république d'une ruine certaine.

Ce fut dans cette circonstance que les généraux autrichiens et piémontais apprirent la marche de M. de Belle-Isle. Charles-Emmanuel, effrayé par cette agression inattendue et tremblant pour sa capitale, rappela en toute hâte les troupes qu'il entretenait dans l'Etat génois. Les Impériaux, qui, même secondés par les Sardes, avaient été souvent battus, se virent contraints de se retirer aussitôt, et l'escadre anglaise, dont la présence devenait inutile à l'entrée du port, prit le large dès que les troupes de terre se furent éloignées.

Le duc de Richelieu profita de ces diverses retraites pour faire renforcer les garnisons des forts extérieurs, pour en renouveler les approvisionnements et pour mettre autant qu'il le put les côtes en sûreté.

Nous étions victorieux aux frontières de la Hollande ; nos armes reprenaient quelque avantage en Italie ; mais la marine française venait encore de subir deux échecs. Dans les engagements des escadres anglaises avec les nôtres, le succès des premières est à peu près assuré d'avance; car elles ne livrent ou ne reçoivent le combat qu'avec des forces supérieures à celles qu'elles ont à combattre. C'est ainsi que le marquis de la Jonquière, commandant six vaisseaux de ligne, fut attaqué le 14 juin, à la hauteur du cap Finistère, par dix-sept vaisseaux anglais de haut bord sous les ordres des amiraux Anson et Varrew. La victoire resta à la marine de Sa Majesté Britannique, mais ce ne fut que par l'emploi de toutes leurs ressources et de

tous leurs efforts que les Anglais triomphèrent. Une bataille navale, soutenue avec la même inégalité de chances, eut lieu trois mois plus tard dans les eaux de Belle-Isle entre l'armée de l'amiral Hauke, composée de vingt vaisseaux de ligne, et la division de M. d'Estanducre, forte de huit vaisseaux seulement. L'avantage de l'ennemi fut moins complet qu'au Finistère, puisque la flotte marchande que convoyait l'amiral français arriva à sa destination. M. d'Estanducre rentra à Brest avec *l'Intrépide* et *le Tonnant ;* le reste de son escadre avait coulé bas. Cependant le commerce de la Grande-Bretagne ne souffre guère moins que le nôtre des chasses maritimes : dans le cours de cette année les Anglais ont fait six cent quarante-quatre prises sur les Français et les Espagnols; nos vaisseaux seuls ont capturé cinq cent cinquante navires anglais.

J'ai retracé le résultat de la diversion faite en Piémont par le comte de Belle-Isle; mais j'ai passé sous silence un des faits les plus glorieux de cette campagne : j'y reviens. Le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, eut ordre de forcer le passage des Alpes par Briançon et le mont Genèvre. Il se présenta dans un lieu dit le col de l'Assiette sur le chemin d'Exiles avec vingt-huit bataillons et sept pièces de campagne. Là vingt-deux bataillons piémontais attendaient ce général derrière des retranchements de pierre et de bois s'élevant à dix-huit pieds de hauteur et s'enfonçant de quatorze dans la terre ou le roc. Une artillerie formidable protégeait encore ce poste inexpugnable, contre lequel la nôtre ne pouvait absolument rien. Mais le souvenir héroïque de la journée de Château-Dauphin abusait général, officiers et soldats sur les difficultés de l'entreprise actuelle : la valeur française dédaignait la hauteur des palissades du col de l'Assiette; elle ne comptait ni les hommes ni les canons accumulés derrière. Deux heures nos braves se ruèrent contre ce retranchement; deux heures les Piémontais foudroyèrent ces audacieux assaillants sans courir le moindre danger. Près de quatre mille cadavres français roulèrent du haut de ce roc, que Belle-Isle ne put conquérir : il n'y eut que seize cents blessés, l'ennemi frappait à coup sûr. Les Piémontais ne perdirent pas cent hommes dans ce terrible engagement. Le chevalier de Belle-Isle vit terminer à Exiles une vie illustre à plus d'un titre. Intrépide sur le champ de bataille, ce gentilhomme avait de l'instruction, de l'expérience des affaires et de la finesse dans les relations politiques : il s'était distingué dans plusieurs missions di-

plomatiques. On le vit longtemps se consumer en vains efforts pour arracher de ses mains ensanglantées ou avec l'aide de ses dents les palissades ébranlées. Enfin la mort mit fin en même temps à ses tentatives et à son désespoir : il entraîna en tombant un éclat de bois qu'il était parvenu à arracher. Une brillante jeunesse périt avec lui : on trouva parmi les morts le comte de Goas, colonel du régiment de Bourbonnais; le marquis de Donge, colonel de Soissonnais, et M. de Brienne, colonel d'Artois. L'armée se retira sous Briançon. Mais plus tard le maréchal de Belle-Isle et l'infant don Philippe pénétrèrent en Piémont par Lantesca, par la montagne Castel-d'Appia, et la délivrance de Gênes fut, comme je l'ai dit ailleurs, la suite de ce mouvement.

La comédie paraît mieux convenir que la tragédie au talent de Gresset : il a fait jouer cette année avec succès *le Méchant*, composition fort remarquable par la finesse de tact avec laquelle le principal personnage est tracé. On assure que Gresset en a saisi les principaux traits dans un homme en crédit que je ne pourrais nommer sans me faire à mon tour une réputation de méchanceté qui me contrarierait fort. Je laisse le public deviner ce modèle voilé. La fable imaginée par l'auteur du *Méchant* n'est pas, après l'exactitude du portrait, ce qu'il faut admirer dans cet ouvrage : les situations en sont généralement peu dramatiques; quelquefois elles manquent de vraisemblance et de vérité. Le style de Gresset est spirituel, trop spirituel même pour être comique; ce sont les jolies paillettes de *Vert-Vert* produites au théâtre : de près elles brillent, mais vues du parterre elles ne jettent qu'un faible éclat.

## CHAPITRE XXI.

### 1718-1749.

Coup d'œil intérieur sur la famille royale. — Longanimité de la reine. — Un mot sur le Dauphin. — M. Poisson père toujours boucher à la cour! — Généalogie de sa façon. — Louis XV *gendre* de l'ancien boucher des Invalides. — L'épée du roi et son fourreau. — L'homélie d'un fou. — Le tableau de Choisy. — Les joies de ce monde. — Paix générale; à quelles conditions. — Louis XV toujours paladin aux dépens de la France. — Intimation de l'Angleterre à la France au sujet de Charles-Edouard. — Scènes scandaleuses à cet égard. — Effet de la *fraternité* des rois. — Charles-Edouard trouve chez des républi-

cains l'hospitalité que lui refuse un souverain. — Richelieu et madame de la Popelinière. — L'examinateur galant. — La cheminée pivotante. — Le déshonneur donné en spectacle. — Scène chez la favorite. — Le théâtre des petits cabinets. — Les illustres comédiens. — Voltaire protégé par madame de Pompadour. — Louange maladroite de ce poëte. — Sa nouvelle disgrâce pour un madrigal. — L'auteur de *la Henriade* est exilé. — Mademoiselle Gauthier actrice, puis religieuse. — Madame de Boufflers devient maréchale de Luxembourg. — Nouvelles scènes érotiques. — Madame de Tencin; sa mort. — Véritable attachement du roi pour madame de Pompadour. — Disgrâce d'un ministre pour un quatrain. — Calembour de *l'Œil-de-bœuf*. — Le bonnet de nuit d'un ministre. — *Catilina* de Crébillon. — *Sémiramis* de Voltaire. — Trait de honteuse humilité de Voltaire. — *Nanine* du même auteur. — Le séducteur endormi. — Apparition du comte de Saint-Germain; son portrait. — Choses incompréhensibles. — La cour de François Ier peinte en 1750 par un témoin oculaire.

Jetons au commencement de cette année un coup d'œil sur l'intérieur de la famille royale, car les grands de la terre ont aussi leur vie domestique semée comme les existences vulgaires de malaises, de contrariétés, de soucis; on a beau être illustre par convention, il faut intrinsèquement participer à toutes les infirmités physiques et morales de l'humanité.

La reine vit de résignation et de pratiques pieuses : elle a mis au pied de son crucifix toutes ses vicissitudes conjugales, et la *chasteté absolue* est devenue pour elle une seconde nature peu appréciée dans les boudoirs de Paris. La conversation de Marie Leczinska est aussi impassible que ses traits et ses sens : jamais on n'entend sortir de sa bouche un mot de dépit; jamais elle n'exprime le plus léger mécontentement. Si l'on s'entretient de Louis XV en sa présence, elle est toujours la première à rehausser ses qualités et à dissimuler ses faiblesses. La reine ne parle jamais du roi qu'avec une profonde vénération.

Le Dauphin est trop jeune encore pour s'initier aux affaires, peut-être doit-on s'en féliciter; car il serait à craindre qu'il ne confondît souvent les intérêts du ciel, c'est-à-dire ceux des prêtres qui le dominent, avec les intérêts de la terre, qui sont rarement ménagés par les mains sacrées. On s'accorde à dire que ce prince a beaucoup d'esprit et d'instruction : il faudrait pour en juger le sortir de sa sphère. Il est entendu que les fils des rois sont en naissant de petits prodiges, mais il y a bien du mécompte à l'user. Ils représentent dans le monde des hommes vertueux et éclairés comme des toiles barbouil-

lées de couleurs à la détrempe représentent au théâtre des sites enchanteurs... Il faut que les uns et les autres soient vus en perspective.

Mesdames de France peuvent être vues de près, au moins quant au physique, car elles sont toutes jolies. Du reste, elles lisent beaucoup, chassent quelquefois, assistent régulièrement aux grands couverts, et se montrent aux bals de la cour. Voilà tout ce qu'on en peut dire; le chapitre des princesses était plus long sous le grand Louis XIV.

Le duc d'Orléans, premier prince du sang, vit toujours dans une région mitoyenne entre le ciel et la terre. On ne le voit guère à Versailles, et je crois qu'il ne conserve pas trop bien sa raison.

Le prince de Conti, général intrépide, s'enivre de gloire et de poudre à canon. Le jeune Condé, son parent, voudrait déjà saisir la grande épée de son bisaïeul, mais elle est encore trop pesante pour ses mains de douze ans. Ce petit prince a près de lui un bien vil modèle dans le comte de Charolais, son oncle, l'homme le plus débauché de la cour.

Les autres princes alliés de Louis XV ne s'inquiètent pas plus des affaires publiques que ceux que je viens de nommer; comme eux, ils ne vont à Versailles que pour assister, en vertu de leur rang, aux conseils extraordinaires, dans lesquels ils dorment ou bâillent, ou pour se trouver de temps en temps au lever du roi, qui ne les amuse pas beaucoup plus.

Si l'on considère maintenant combien peu le roi lui-même prend part au gouvernement de son royaume, on reconnaîtra sans peine que les hommes d'Etat, les courtisans et les ambitieux, peuvent attirer à eux du pouvoir autant qu'ils en voudront sans que la famille royale s'y oppose en rien, à moins que les envahisseurs ne songent à diminuer les prérogatives des princes : il n'y a pour eux que cela de sacré.

Louis XV a d'autres alliés un peu moins directs, il est vrai, mais qui, sur les tablettes de la malice, doivent être inscrits parmi les parents de Sa Majesté. J'ai parlé avec quelque détail du marquis de Marigny, frère de la favorite; il me reste à faire connaître M. Poisson, son père, qui, si l'on en croit la chronique scandaleuse, voyageait, par le conseil de la justice, lors de l'avénement de sa fille au trône... je veux dire au canapé royal. Cet homme, qui, comme on

sait, a été boucher, n'a pas reçu la moindre éducation, sa grossièreté est extrême; jureur, indécent dans le propos et le geste, insolent jusqu'à la férocité, il n'a pas la moindre idée du respect humain. Sa présence est pour la marquise une source d'humiliations de laquelle jaillit chaque jour un nouveau chagrin. Elle ne peut se décider à l'approcher d'elle, parce qu'il n'est nullement présentable; d'un autre côté, elle n'ose pas l'éloigner de peur d'exciter son humeur irascible. Plusieurs fois madame de Pompadour eut dans sa toilette une lettre de cachet remplie à l'intention de ce père malencontreux; mais elle renonça toujours à s'en servir, présumant bien que Poisson, emprisonné, ferait un éclat qui la perdrait.

La marquise s'étourdit donc sur la honte dont son père la couvre; elle s'efforce d'être insensible aux écarts, aux grossièretés de ce rustre sans égal. Elle prévient tous ses désirs, ne lui refuse aucune grâce, lui laisse ses entrées libres chez elle et le caresse même quand il arrive. Au moyen de ces précautions, madame de Pompadour conserve quelque tranquillité lorsque Poisson n'est pas ivre; mais dès qu'il a bu le moindre mot le met en fureur. Le mois dernier, il se présenta, lesté d'un robuste déjeuner, à la porte de sa fille; un nouveau valet de chambre, qui ne le connaissait pas, et qui ne pouvait se persuader qu'un homme porteur d'une figure ignoble et accoutré de la manière la plus grotesque dût entrer chez la favorite de Sa Majesté, lui refusait obstinément le passage. « Maraud, s'écria Poisson en jurant » comme un roulier, apprends que je suis le père de la p.... du roi. » La dame si précisément désignée entendit cette qualification du fond de son appartement. Mais voici une anecdote qui a fait plus de bruit encore à la cour, et dont les poissardes s'égayent beaucoup aux halles. On verra pourquoi.

Poisson se trouvait à table avec un grand nombre de financiers; on était au dessert; le repas avait été splendide, les vins délicieux; l'ex-boucher, parvenu à ce point d'ivresse qui éclate ordinairement en transports de gaieté, partit d'un grand éclat de rire... Savez-vous, » messieurs, dit-il avant qu'on l'eût interpellé, ce qui me fait rire » ainsi? C'est de nous voir tous ici avec le train et la magnificence » qui nous entourent. Un étranger qui surviendrait nous prendrait » pour une assemblée de princes; eh bien! vous, monsieur de Mont- » Martel, vous êtes le fils d'un cabaretier; vous, monsieur de Sava- » lète, le fils d'un vinaigrier; toi, Bonnet, celui d'un laquais... Moi...

» qui l'ignore? » Les matadors de la finance, tout gris qu'ils étaient, pincèrent fortement les lèvres à cette étrange sortie. Mais que faire? Poisson, en immolant la prétendue dignité de ces enrichis, s'était exécuté lui-même; il continua sa revue : tous les convives eurent leur lot. La tournée critique terminée, il se trouva que pas un seul des assistants n'était noble, et qu'il n'y en avait même aucun qui appartînt à une famille bourgeoise.

Passe pour se mettre à l'aise avec des financiers; mais avec le roi de France et de Navarre cela tire un peu plus à conséquence. Le lendemain du souper aux généalogies, Poisson, en entrant chez madame de Pompadour, y trouva Louis XV. « *Bonjour, mon gendre!* » lui dit-il en lui frappant sur l'épaule. « Ah! c'est trop fort, » s'écria Sa Majesté; et elle sortit de chez la favorite. La marquise, désespérée, courut après le roi : « Excusez-le, sire, dit-elle en caressant » son royal amant, il est probable que ce matin il s'est livré aux » plaisirs de la table. » Le monarque, blessé dans ce qu'il a de plus cher, sa grandeur, se montra inflexible. « Je le sers selon ses goûts, » répondit sèchement Sa Majesté, la terre où je l'envoie produit de » bon vin. » Le *beau-père* dut en passer par là; défense lui a été faite de reparaître à la cour jusqu'à nouvel ordre.

Malgré l'humiliation qu'elle éprouve de la part d'une parenté ignoble, la fortune de madame de Pompadour prend un vol hardi : elle vient d'acheter l'hôtel d'Evreux, un chevalier de Saint-Louis lui sert d'écuyer, et madame du Hausset, née d'une famille noble, lui est attachée en qualité de femme de chambre. Jusqu'à ce moment la marquise vécut assez retirée, le nombre de ses courtisans était petit; il augmente maintenant à vue d'œil. Prendre une maison est pour les favorites la marque du plus haut degré de crédit : on sait cela depuis la duchesse de la Vallière. Aussi voit-on chaque jour une double, une triple file de voitures à la porte de l'hôtel d'Evreux; on n'en rencontre autant nulle part, pas même devant l'hôtel des ministres. Cela se conçoit : sous un roi comme le nôtre, le *ministère* des plaisirs est celui qui réunit le plus d'attributions.

Quand la marquise se promène dans les jardins ou traverse les appartements, les marquis, les ducs, voire même certains princes, s'empressent à lui offrir la main. Hier c'était le tour du maréchal de Saxe, qui, ayant rencontré madame de Pompadour sur la terrasse, lui présenta le bras et fit quelques centaines de pas avec elle. En ce

moment, un homme du peuple, qui vint à croiser le couple promeneur, dit en passant : « Voilà l'épée du roi et son fourreau. » Maurice se pinça fortement les lèvres pour ne pas rire de ce mot de la plus ingénieuse impertinence. La favorite ne songeait pas à rire, elle; cent coups de bâton vigoureusement appliqués sur les épaules de l'insolent lui eussent paru un acte de pressante justice. Mais le coupable était déjà loin; madame de Pompadour prit le parti de n'avoir pas entendu.

Mais voici venir un honnête dévot, qui, prenant au sérieux les amours du roi, lui fait de la morale en forme de placet. Cet homme attendit dernièrement Sa Majesté au sortir de la chapelle et lui remit un papier dont voici le contenu : « J'annonce à Votre Majesté, » de la part de Dieu, qu'il faut absolument renvoyer madame de » Pompadour au plus tôt, autrement sa main vengeresse va s'étendre » sur votre royaume et punir vos sujets de la faiblesse de leur sou» verain. » Après avoir lu cette petite homélie officieuse, le roi fit appeler le messager du ciel dans l'appartement même de la marquise : « Mon ami, lui dit-il, si les folies peuvent amuser quelquefois, il » faut pour cela qu'elles soient originales, et votre harangue n'est » qu'une copie de celle qu'un autre fou, le duc de Mazarin, fit en» tendre jadis à Louis XIV. Allez donc vous faire saigner, et tâchez » de raccommoder votre cerveau, car je vous annonce de la part » du bon sens que vous avez complétement perdu la tête. »

Cette réponse était bientôt faite, mais il ne semblait pas aussi facile de prouver la folie du conseilleur que de l'allégner; les preuves venaient à l'appui de ses assertions plutôt qu'à l'appui du bon mot de Sa Majesté, et le roi put s'en convaincre dès le lendemain. En traversant les rues de Paris, il fut accueilli par ce terrible cri : *Du pain ! du pain !* signe infaillible des calamités publiques. Et ces calamités, qui peut nier qu'elles aient été attirées sur la France par une longue suite de guerres aussi ruineuses qu'inutiles, par l'insouciance avec laquelle Louis XV voit les maux de ses sujets après les avoir causés, enfin par un accaparement de grains dont ce prince partage honteusement les bénéfices ? Mais ces clameurs de la place publique ne retentissent qu'un instant à l'oreille du monarque voluptueux; l'instant d'après il les a oubliées au milieu des séductions sans nombre qui s'interposent entre lui et son peuple. Le troupeau servile des courtisans, qui attendait ce jour-là le roi à Choisy, fut informé

d'avance de ce qui venait de se passer à Paris; il craignit qu'il ne restât à ce prince quelque arrière-pensée de bienfaisance, et qu'elle ne répandît un nuage sur une journée promise à la débauche royale, ordinairement prodigue de faveurs. Un gentilhomme de la chambre, plus ingénieux encore que les autres valets titrés, fit enlever de la galerie un tableau représentant un empereur romain distribuant du pain aux pauvres : dans un temps de disette, cette peinture pouvait exercer une dangereuse influence sur la douce quiétude de la cour. On s'occupe si peu d'affaires désagréables ou seulement embarrassantes dans ce lieu de délices, qu'on serait tenté de s'y croire au sein d'un autre Eden à l'innocence près; c'est du moins l'idée que s'en fait l'abbé de la Tour du Pin, fameux prédicateur. Je rencontrai l'autre jour cet orateur sacré à Versailles, où je sais qu'il ne va guère : « Vous ici, mon père! lui dis-je en l'abordant, voilà qui me » surprend fort. — Je le crois, me répondit-il; mais j'ai une des- » cription du paradis à faire, et je viens prendre des notes. »

Je ne sais pas au juste de quel paradis cet honnête ecclésiastique entendait parler; mais voici une petite anecdote qui prouve que d'aucuns ne connaissent à la cour que le paradis de Mahomet. Entrant, l'un de ces matins, dans l'église des Théatins, la princesse de Conti, que le comte de Clermont accompagnait, fut accostée par un aveugle qui lui demanda l'aumône en se plaignant d'*avoir perdu les joies de ce monde*. « Est-ce que cet homme-là est eunuque? » répondit la princesse en se tournant vers le comte. La réflexion eût été de mise à Trianon ou dans un souper des petits appartements... mais à l'église !...

Le congrès d'Aix-la-Chapelle, en suivant les errements de celui de Breda, n'avait fait que de l'eau claire dans cette ville de bains, lorsque les armées commencèrent à s'ébranler au retour du printemps. La France réunissait en Flandre cent cinquante mille combattants; les alliés en comptaient déjà cent vingt mille sous les ordres du duc de Cumberland, et trente mille Russes qui approchaient de la Moravie allaient, quant au nombre, rendre les chances de la guerre tout à fait égales. Mais les Français étaient commandés par Maurice de Saxe, dont le nom valait une armée. Ce héros n'attendit pas cette fois ses ennemis pour les vaincre : ce fut son génie, et non ses armes, qui triompha d'eux.

Les troupes du roi étaient rassemblées sous la main de leur général dès la fin de mars, tandis qu'à cette même époque celles des alliés, partagées en plusieurs corps pour la facilité des subsistances, s'étendaient dans le Brabant hollandais, dans le Luxembourg, dans le pays de Liége et aux environs de Cologne. Le maréchal, voulant tromper les ennemis sur ses véritables projets, paraît vouloir diviser son armée en autant de détachements qu'ils en ont eux-mêmes. A cet effet, Maurice marche en personne dans la direction de Breda, à la tête de vingt-cinq mille hommes; un second corps s'avance vers Tirlemont et Liége; un troisième se porte sur Tongres; enfin un quatrième paraît vouloir menacer Luxembourg. Mais, au moment où les généraux alliés se préparent à recevoir ces divers détachements, en se félicitant de la *maladresse* du comte de Saxe, qui, disent-ils, leur assure la victoire par la division de ses forces, une marche habilement combinée rapproche tout à coup les corps divisés, et Maëstricht se trouve investie. Maître des deux rives de la Meuse par le mouvement admirable qu'il vient d'accomplir, Maurice a campé son armée de manière que le duc de Cumberland ne puisse approcher de la place, et qu'il se trouve dans l'impossibilité d'y envoyer aucun secours. Réduite ainsi à la dernière extrémité, cette forteresse, ne pouvant se défendre dans la privation absolue de communications, allait ouvrir ses portes aux Français à la vue du prince anglais, inutile témoin de sa détresse.

Tout espoir de salut étant perdu pour la Hollande, il fallut bien qu'elle et ses alliés se soumissent : les arguties diplomatiques furent mises de côté, et le 30 avril des préliminaires de paix furent signés entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Cette conclusion portait qu'il y aurait immédiatement suspension d'armes, et que Maëstricht serait remise sur-le champ à la France. Le maréchal de Saxe prit possession de la ville dès le lendemain et fit publier l'armistice à la tête de l'armée. A la fin de juin, la reine de Hongrie, d'une part; l'Espagne et la république de Gênes, d'autre part, avaient accédé aux préliminaires. Les hostilités cessèrent dès lors dans toute l'Europe, et des ordres furent expédiés en Amérique et dans l'Inde pour que la guerre y cessât aussi, et que les relations commerciales reprissent leur cours.

L'industrie française a fait cette année une précieuse conquête : on

avait tenté jusqu'ici avec peu de succès d'imiter à Paris la porcelaine de Saxe ; les essais avaient été si peu satisfaisants, au rapport de l'Académie des sciences, que le gouvernement s'était refusé à les encourager. Mais M. Charles Adam a présenté au roi plusieurs morceaux de porcelaine qu'il avait fabriqués, et qui n'étaient pas moins parfaits que les produits des manufactures saxonnes. Sa Majesté, enchantée de ces échantillons, vient d'accorder un privilége exclusif à l'artiste, et lui a donné même un local dans le château de Vincennes [1].

Après la guerre de 1734, il a fallu des années pour changer les préliminaires en traité définitif. Il n'en a pas été de même des conventions provisoires signées, en avril dernier, au congrès d'Aix-la-Chapelle : cinq mois et demi ont suffi pour asseoir définitivement les conditions d'une pacification générale. En voici les principales bases : don Carlos est investi, pour lui et ses héritiers, du royaume des Deux-Siciles; les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla sont assurés à don Philippe ; mais, s'il vient à mourir sans enfants mâles, ou si, à défaut de postérité de la part de don Carlos, il monte au trône des Deux-Siciles, les trois duchés retourneront à la maison d'Autriche. Le duc de Modène, dessaisi de ses Etats pendant la guerre, en recouvre la possession; Gênes rentre également dans tous ses droits. La partie du Milanais cédée au roi de Sardaigne par le traité de Worms lui est garantie, ainsi que la conservation des conquêtes qu'il a faites sur le même pays dans la guerre qui se termine.

Le traité de l'Assiento, conclu précédemment avec l'Angleterre pour la traite des noirs, est confirmé en faveur de cette puissance pour quatre années, en dédommagement de pareil temps de suspension du commerce pendant les hostilités. Jusqu'à l'expiration de ces quatre années, les Anglais pourront envoyer par an un vaisseau chargé de marchandises dans l'Amérique espagnole. Le traité de la quadruple alliance, pour l'ordre de succession à la couronne de la Grande-Bretagne, demeure expressément confirmé. La province de Silésie et le comté de Glatz restent au roi de Prusse; toutes les puissances contractantes lui garantissent cette double possession. Marie-Thérèse est reconnue reine de Hongrie et de Bohême, à titre d'hérédité,

[1] C'est cet établissement qui a été transporté plus tard à Sèvres, et qui sous le nom de manufacture royale a égalé et souvent surpassé la fabrication de la Chine.

conformément à la pragmatique sanction; le grand-duc de Toscane, mari de cette souveraine, est universellement reconnu empereur. Du reste, toutes les conquêtes faites durant la guerre seront rendues respectivement; les prisonniers retourneront dans leur patrie sans rançon.

« Mais la France, la France, s'écriaient nos politiques de café à chaque ligne de ce traité, quel est donc son lot? qu'obtient-elle pour prix de tant de sang répandu? où trouvera-t-elle la compensation des énormes sacrifices d'argent qu'elle a faits? » Nous y voici : les fortifications de Dunkerque seront remises sur le pied où elles étaient, conformément aux précédents traités, c'est-à-dire qu'elles seront détruites si elles ont été rétablies. Voilà quelque chose de mieux encore : il est expressément interdit à Louis XV de donner un asile à Charles-Edouard, fils du prétendant; ce prince doit quitter la France immédiatement, et le roi s'est laissé intimer par les Anglais l'injonction, on pourrait presque dire l'ordre, de chasser de ses Etats un seigneur né Français...

Le roi ne veut rien pour lui, disent les cerveaux étroits du conseil; soit : ce monarque n'a dépensé que la prospérité, l'or et le sang de ses sujets; la guerre n'a coûté à Sa Majesté ni une simple égratignure au petit doigt, ni un écu tiré de sa cassette particulière, ni cinq minutes d'insomnie, ni même une seconde de digestion laborieuse; il n'a rien mis du sien dans la grande lutte de l'Europe, à moins qu'on ne veuille compter pour quelque chose le faste des entrées. Je ne vois donc pas ce que, pour son compte personnel, Louis aurait à recueillir. Mais c'est entendre d'une étrange manière la grandeur du trône que de faire le paladin, aux dépens de la nation, pour les intérêts des souverains étrangers, sans dédommagements territoriaux, sans indemnités d'argent, et de se laisser humilier par-dessus le marché! Il faut convenir que, si les Bourbons de France comprennent la gloire d'après ce système décroissant de dignité réelle, les puissances de l'Europe, qui se bornent encore à s'en moquer, finiront par leur faire la loi dans leur propre capitale.

Cependant, fidèle au traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XV a fait prescrire au prince Edouard, qu'il n'appelle plus que le chevalier de Saint-Georges, de peur de déplaire aux Anglais, de quitter Paris et la France dans un bref délai. Ce descendant des Stuarts, qui entend l'honneur un peu différemment que Sa Majesté, a répondu en termes

formels qu'il ne bougerait pas. « Le roi, disait-il, m'a promis que » j'aurais toujours un asile dans ses Etats; j'en ai dans ma poche » l'assurance signée de sa main. Un prince qui a de l'honneur sait à » quoi une parole donnée engage, et à quoi il s'expose quand il y » manque. » Cette manière de traiter de puissance à puissance déplut fort à Louis XV; mais le sort du noble proscrit toucha madame de Pompadour. Il est assez remarquable qu'un prince auquel deux rois, Louis XV compris, ont donné le nom de frère ne trouve dans l'adversité que la protection d'une courtisane. « Que voulez-vous que je » fasse, madame? répondit le roi aux intercessions de sa maîtresse; » faut-il que je continue la guerre avec toute l'Europe pour le prince » Edouard? L'Angleterre *ne le veut point dans mes Etats* : elle n'a si- » gné la paix qu'à cette condition. Devais-je rompre les conférences » d'Aix-la-Chapelle, et achever d'abîmer mes peuples parce que le » séjour de Paris plaît au fils du prétendant?... » La marquise ne répliqua point; mais n'eût-elle pas eu beau jeu à dire : « Si vous n'aviez » pas fait, sire, une guerre aussi ruineuse qu'inutile à votre royaume, » vous n'auriez pas eu à traiter d'une manière qui nous couvrira de » ridicule aux yeux de l'Europe. Après avoir soutenu le prince » Edouard dans son entreprise, vous n'eussiez pas subi avec lui le sort » des vaincus, en vous entendant déclarer par l'Angleterre qu'elle » *ne veut point* le jeune Stuart dans vos Etats. Vous auriez refusé de » céder à cette intimation, et la paix n'en eût pas moins été faite. » Rappelez-vous qu'en pareille circonstance Louis XIV signifia au » cabinet de Saint-James que Jacques Stuart était son ami, et que » nulle puissance ne le contraindrait à refuser à cet illustre infor- » tuné le toit et le pain de l'hospitalité. » Pourtant le traité fut signé.

Malgré les sommations itératives qui lui étaient faites par M. de Maurepas, Edouard s'obstinait à ne pas s'éloigner de Paris. « Vous » voyez bien ce pistolet, dit-il un jour à ce ministre en le lui mon- » trant, eh bien! il est chargé à l'intention du premier exempt qui » se présenterait pour m'arrêter. » Cependant Stuart fut arrêté le soir même en se rendant à l'Opéra, et personne ne fut tué. On alla visiter son hôtel, dont il avait fait un véritable arsenal : il s'y trouvait assez d'armes pour soutenir un siége dans toutes les formes. Mais, comme la renommée grossit tout ce qu'elle porte sur son aile, on disait à l'Œil-de-bœuf qu'Edouard avait résolu de se battre seul contre un régiment entier, et de mettre, en désespoir de cause, le

feu à un baril de poudre pour se faire sauter avec la maison qu'il occupait.

Le roi de France n'avait pas promis à Georges II de jeter son malheureux hôte dans un cachot, sans doute parce que le monarque anglais ne l'avait pas demandé. Edouard fut conduit hors de France, bien escorté, et portant encore aux poignets les marques des cordes dont on s'était servi, dans le premier moment, pour garrotter ce *frère* de Sa Majesté. Le fils du prétendant se rendit en Suisse, terre hospitalière, où les princes de la terre, descendus au niveau des autres hommes, se sont trouvés heureux plus d'une fois d'obtenir un asile qu'ils n'eussent pas offert à des républicains. Du fond de sa retraite, Edouard fit, au nom de son père, des protestations contre tout ce qui pouvait avoir été statué au congrès de contraire aux droits de sa famille : ces protestations furent affichées dans toute l'Europe, et même dans la ville d'Aix-la-Chapelle, que les plénipotentiaires des puissances n'avaient point encore quittée. Foudre impuissante, qui éclata en vain bruit, comme tous les précédents manifestes des Stuarts, excepté celui que la force des armes avait appuyé.

La guerre d'épigrammes, les combats entre factions musicales, et les douces hostilités du boudoir, sont maintenant les seuls engagements dont on s'occupe à la cour. Parmi ceux de la dernière nature, l'intrigue de madame de la Popelinière avec le duc de Richelieu a fait du bruit, de ce bruit qui se perpétue parce qu'il amuse. Le vétéran de nos roués, toujours jeune malgré ses cinquante-deux ans, toujours libertin au moins d'imagination, persuada un beau matin à cette riche financière que le roi était amoureux d'elle.

« Oui, madame, lui dit-il, vos grands yeux noirs, vos sourcils épais, vos lèvres, qu'il appelle les coussins vermeils de la volupté, et par-dessus tout ces formes robustes dont la nature libérale vous a gratifiée, ont charmé Sa Majesté.

— Le roi est bien bon! répondit madame de la Popelinière, qui n'était rien moins que la fille d'un gros marchand de bœufs.

— Sans doute, belle dame, que le roi est bon, et je sais qu'il tient à vous le prouver.

— Comment donc cela, monsieur le duc? demanda la financière avec un gros rire niais.

— Mais comme un homme aimable prouve ordinairement à une jolie femme...

— Je commence à comprendre; mais c'est que j'ai des principes, et d'ailleurs M. de la Popelinière me répète tous les jours qu'à la cour une femme bien née ne doit jamais faire parler d'elle.

— Le cher homme, permettez-moi de vous le dire, n'entend rien du tout aux usages de ce pays; il pense tout à fait bourgeoisement. Voyez nos dames de la plus haute qualité. D'ailleurs il ne s'agit point de parler, mais d'agir... avec mystère, s'entend.

— Dame, monsieur le duc, si le roi avait assez de bonté...

— Sans doute, en sujette dévouée, vous iriez au-devant des vœux de ce prince. Je n'attendais pas moins de vous. Mais, il faut que je vous le dise tout de suite, le roi ne donne son cœur qu'après certaines préliminaires, certaines épreuves...

— Des épreuves!

— Oui, madame; mais dans le plus grand secret. Vous concevez, Sa Majesté a rencontré par le monde beaucoup d'yeux noirs, de sourcils épais, de lèvres vermeilles et de gorges aux superbes proportions... Eh bien! vous ne vous faites pas d'idée du mécompte qu'il a trouvé plus tard.

— Monsieur le duc, ces détails...

— Sont indispensables, madame, et je continue. Sa Majesté, désirant à l'avenir être fixée d'avance sur certaines choses, a fait choix d'un examinateur...

— Un examinateur!

— Expert, au moins, à ce qu'on dit, dans ces sortes de vérifications.

— Et quel est-il? demanda la financière en baissant les yeux.

— Devines... la, sur les réputations...

— Est-ce que ce serait vous, monsieur le duc?

— Mon Dieu, oui, madame, le roi a toujours eu tant d'indulgence pour moi!

— De l'indulgence!... Ce choix, monsieur, en serait-il une nouvelle preuve?

— La question est d'une grande naïveté, ou, permettez-moi de vous le dire, d'une solide coquetterie.

— C'est que si l'on consent à être examinée, balbutia madame de la Popelinière rouge jusqu'aux yeux...

— Oui, je conçois, on veut avoir ses garanties sur l'examinateur...

— Vous êtes donc toujours un grand scélérat, monsieur le duc?

— Mais, madame, on tâche de ne pas laisser baisser le ton de sa renommée... A quand la première séance?

— Oh! n'allons pas si vite, je verrai, je réfléchirai, nous en reparlerons.

— Ah! prenons garde de perdre du temps... Il y a bien des femmes sur les rangs, vous êtes maintenant en première ligne dans la pensée du roi... peut-être que sous huit jours le vent de la faveur aura tourné... profitons-en, croyez-moi, pendant qu'il enfle nos voiles.

— En ce cas, nous pourrions dès ce soir causer...

— Oui, entre minuit et une heure, dans votre appartement.

— Impossible... Mais au fond du jardin, dans le pavillon chinois...

— Mais peut-on y causer commodément?

— Vous êtes trop curieux, monsieur l'examinateur. »

Il est probable que la nuit même Richelieu le fut davantage et que l'examen convint à madame de la Popelinière, car il demeura convenu que, pour soutenir sa thèse avec plus d'aisance, la financière recevrait à l'avenir le duc dans sa chambre à coucher. Or, comme il ne pouvait s'y introduire par les moyens ordinaires sans risquer d'être aperçu, il loua dans une maison voisine une chambre qui fut reconnue n'être séparée que par un mur de celle de la dame. Un maçon habile y pratiqua une ouverture communiquant à la cheminée de cette beauté complaisante; ouverture que refermait de ce côté la plaque à feu, qui tournait au besoin sur pivot.

Je ne sais pas bien précisément combien durèrent les épreuves de la financière, mais on assure qu'elles ne l'ennuyaient pas. Seulement elle demandait de temps en temps si le roi lui ferait bientôt prendre ses grades, ajoutant que cette circonstance n'empêcherait point l'examen de continuer. Le duc assurait notre néophyte que la plaque pivotante ne tarderait pas d'amener Louis XV dans ses bras, et que dès ce moment elle serait agrégée parmi les prêtresses des petits appartements. Satisfaite de cette promesse, madame de la Popelinière continuait à se prostituer à titre d'essai; et je crois que si l'un des deux acteurs de ces scènes nocturnes commençait à s'en lasser, ce n'était pas elle.

On dit qu'il n'y a point de héros pour son valet de chambre; une

vérité non moins incontestable, c'est qu'il ne peut y avoir dans les habitudes secrètes d'une jolie femme rien de caché pour sa soubrette. Celle de la financière connut bientôt le mouvement mystérieux de la plaque et les visites du sylphe de la cheminée. Mécontente de sa maîtresse, cette fille divulgua tout. La Popelinière, qui, depuis six mois, enlacé dans des lacs d'Opéra, cherchait un prétexte pour se débarrasser de sa femme, fut enchanté d'avoir trouvé un robuste motif. Il ébruita lui-même la chose, expliqua le mécanisme de la cheminée, et tout Paris courut jouir du déshonneur de la couche du traitant.

Cependant madame de Pompadour avait été instruite de l'aventure une heure avant qu'elle eût circulé dans la galerie; elle voulut être la première à la raconter au roi. Ce prince venait d'arriver chez cette favorite; elle passait déjà sa langue sur ses lèvres pour entrer en matière, lorsque M. de Richelieu parut. « Sire, s'écria la marquise » en montrant le duc, voilà certainement l'homme le plus caché en » intrigues qu'il y ait en Europe; car, afin d'être très-secret avec les » dames qu'il voudrait faire connaître à Votre Majesté, il passe par » le trou de la cheminée. »

Le roi demanda quelle était cette énigme; madame de Pompadour raconta alors l'anecdote que tout Paris savait déjà. Sa Majesté en rit beaucoup, la marquise l'imita et le duc fit chorus.

« Diable! monsieur le duc, dit le roi, voilà du zèle, ou je ne m'y connais pas... Aviez-vous réellement l'intention de me donner cette financière?

— J'aurais essayé, sire, dans un moment où Votre Majesté serait revenue aux mets substantiels.

— C'est bien obligeant de votre part; mais, quelque confiance que j'aie en vous, je ne vous chargerais pas d'une semblable commission.

— Sire, cette fois et d'autres encore, dit le duc en regardant la marquise avec malice, j'ai pensé qu'il est des ordres qu'un sujet fidèle ne doit pas attendre. »

Madame de Pompadour cessa tout à coup de rire, et elle eut quelque chose à rajuster au nœud de sa ceinture; ce qui lui procura l'occasion de baisser les yeux.

Jusqu'à ce moment on n'introduisit que des vices dans les petits

appartements; depuis la faveur de madame de Pompadour, on s'occupe d'y admettre des amusements. La marquise n'est point, à proprement parler, une femme galante : elle n'a pas reçu de la nature ce tempérament de feu qui porte tant de femmes au libertinage; c'est par ambition qu'elle s'est inscrite parmi les courtisanes. Le plaisir ne s'offre donc pas toujours à cette dame un peu tiède sous les formes d'un amour voluptueux; son esprit cultivé sollicite plus de distractions que ses sens n'exigent d'offrandes. Il y a longtemps que la favorite a conçu le projet d'établir un théâtre d'amateurs dans les cabinets du roi, elle a eu soin de faire parler sous main à ce monarque du talent qu'elle possède elle-même pour la comédie; et les complaisants de la marquise l'ont exaltée sous ce rapport tant de fois, qu'enfin Sa Majesté a désiré vivement mettre à l'épreuve le talent de sa maîtresse vers la fin de l'année dernière.

En effet, madame de Pompadour, étant encore demoiselle, s'était assez longtemps exercée sur un théâtre que M. de Tournehem avait fait construire dans l'une de ses terres. La troupe se composait de gens de lettres et d'artistes distingués, qui se firent un plaisir de donner des leçons de déclamation et de chant à celle qui passait généralement pour être la fille de leur hôte. C'est dans cette société qu'elle puisa l'amour de la littérature et des arts, dont elle se montre aujourd'hui la protectrice. Devenue madame d'Etioles, l'actrice amateur joua sur le théâtre de madame de Villemur à son château de Chantemerle : là, MM. de Richelieu, de Nivernais et de Duras la secondèrent de leur mieux; mais elle avait plus de talent que ces illustres comédiens.

Sous l'empire de ces favorables précédents, madame de Pompadour espérait acquérir de nouveaux charmes aux yeux de son royal amant par l'exercice de ses talents dramatiques : la beauté ambitieuse ne laisse échapper aucun moyen de plaire. Tandis que l'on élevait un joli théâtre dans le cabinet des médailles, la *troupe* se formait chez la marquise : elle se composa des ducs de Chartres, d'Ayen, de Nivernais, de Duras, de Coigny, des marquis d'Entragues, de Courtenvaux, du comte de Maillebois, et de mesdames de Brancas, de Pompadour, d'Estrades, de Marchais. La condition expresse d'admission fut d'avoir déjà joué avec un succès authentique sur des théâtres de société. Le duc de la Vallière fut revêtu des fonctions de directeur; l'abbé de Lagarde obtint celles de secrétaire-souffleur, avec

cette réserve, de la part de Sa Majesté, que cet abbé ôterait sa calotte avant de descendre dans son trou.

Il ne suffisait pas à madame de Pompadour d'avoir un public illustre pour témoin de ses nouveaux succès; il lui importait bien plus d'y faire assister des spectateurs capables de la juger, et dont les intérêts lui garantissent les éloges. Crébillon et Gresset furent d'abord admis au nombre des heureux qui devaient avoir leurs entrées aux spectacles des petits cabinets; il était difficile de faire porter Voltaire sur la bienheureuse liste. Ce poëte aux allures indépendantes déplaisait à tous les membres de la famille royale; mais il jouissait d'un certain crédit auprès de la favorite : il l'avait louée plus d'une fois, cette femme spirituelle comprenait tout le prix des louanges d'un tel homme. Malgré l'éloignement que les princes et princesses montraient pour cet écrivain, la marquise résolut de le faire admettre; et voici comment elle s'y prit. La cour avait donné son suffrage à la seule comédie que Voltaire eût encore fait représenter, *l'Enfant prodigue;* plusieurs des nobles acteurs, chapitrés d'avance, proposèrent cet ouvrage et le firent agréer pour le début de la troupe. *L'Enfant prodigue* fut joué en l'absence de Voltaire avec un brillant succès, auquel, il faut bien en convenir, le mérite de cette pièce contribua beaucoup plus que le talent amateur des comédiens. Les règlements de la nouvelle société dramatique portent que les auteurs des ouvrages montés par elle ne doivent pas assister à leur représentation s'ils sont tirés du répertoire des autres théâtres : les illustres acteurs ont voulu s'affranchir ainsi de régents incommodes pour leur amour-propre, qui auraient eu le droit de les reprendre sur l'exécution de ces œuvres théâtrales. Seulement on a ménagé à ces auteurs la satisfaction et l'honneur de paraître devant le roi quand leurs productions auront contribué à ses plaisirs; et dès ce moment leurs entrées aux spectacles des cabinets seront acquises. D'après ces statuts, Voltaire, complimenté rancune tenante par Louis XV et sa famille, fut légalement admis à la deuxième représentation de *l'Enfant prodigue*. Il sentit bien qu'il devait à madame de Pompadour la double faveur du choix de sa comédie et du droit flatteur d'assister aux applaudissements de la cour; car je dois inscrire ici le point de départ d'un usage qu'on s'était jusqu'alors interdit en présence du roi, celui de battre des mains en signe d'acclamation. Ce fut à la première représentation de *l'Enfant prodigue* sur le théâtre des cabi-

mets que Louis XV permit ce témoignage bruyant de satisfaction, en se réservant toutefois d'en donner le signal. Chacun pouvait, à ce spectacle, prendre du plaisir pour son compte; mais défense était faite d'exprimer qu'on s'amusait, à moins d'une permission du roi : Sa Majesté faisait grâce néanmoins de l'enregistrement et du sceau.

Après *l'Enfant prodigue* vint *le Méchant*, de Gresset, dans lequel M. le duc de Nivernais se fit une brillante réputation par le caractère ingénieux qu'il donna au personnage de Valère. L'enthousiasme du roi fut tel à cet égard, qu'il voulut faire venir à la seconde représentation l'acteur Rosali, qui jouait ce rôle à la Comédie-Française, afin de rectifier son jeu d'après celui de M. de Nivernais. Soit complaisance, soit persuasion, ce comédien fit en effet à l'amour-propre de l'amateur la concession d'adopter sa manière. Le duc, enchanté de ce surcroît de gloire, envoya cent louis à Rosali : ce fut à coup sûr l'avantage le plus réel qu'il recueillit dans cette circonstance, et l'on peut se faire aisément l'idée de la bonté d'un système d'enseignement où le maître paye l'écolier.

L'ambition est la plus extensible des passions; après avoir joué quelque temps la comédie dans les cabinets, on voulut y joindre des opéras. L'orchestre fut alors composé d'un tiers d'amateurs et de deux tiers d'artistes de la musique du roi. Le premier ouvrage lyrique qui fut représenté sur ce théâtre était un acte de *Zélie*. La musique avait été composée par M. Ferrand, l'un des musiciens amateurs de l'orchestre; les paroles étaient de M. Curis. Le tout, dans la composition et l'exécution, parut d'une grande médiocrité.

Il n'y a point d'opéra sans danse : Dehesse, de la Comédie-Italienne, fut appelé à la direction de celle des cabinets. Cet artiste composa le corps de ballet d'enfants des deux sexes, agés de neuf à douze ans. Il fut décidé qu'en sortant du théâtre de la cour ces jeunes gens entreraient de droit et sans débuts soit à l'Opéra, soit au Théâtre-Français, soit à la Comédie-Italienne. Les premiers sujets sont MM. de Courtenvaux, de Langeron, de Beuvron, de Melfort, que je viens de nommer par ordre de talent, et qui peuvent ajouter à leurs titres honorifiques celui de danseur des cabinets du roi.

Après *Zélie* les nobles amateurs ont joué *Bacchus et Erigone*, de Labruère et Blamont; ensuite *Ismène*, de Moncrif et Rebel; enfin *Eglé*, de Lagarde et Laujon.

Jusqu'à ce moment on n'a représenté dans les cabinets que les quatre opéras que j'ai cités, et les comédies de *l'Enfant prodigue* et du *Méchant*. Mais l'exécution lyrique est restée au-dessous de celle du genre comique. Outre qu'aucun des acteurs, pas même madame de Pompadour, n'a l'aplomb musical nécessaire à l'ensemble d'une représentation chantante, l'exiguïté du local nuit encore à cet ensemble. Les chœurs, choisis parmi les meilleurs artistes de la musique du roi, sont disposés d'une manière fort incommode : il ne peut entrer en scène que deux femmes et deux hommes de chaque côté ; le surplus, pressé dans les étroites coulisses, se place et chante comme il peut.

Malgré la médiocrité de son talent de chanteuse, la favorite n'en fut pas moins applaudie à outrance dans le rôle d'Erigone; *Voltaire*, qui lui devait la faveur qu'il avait reconquise à la cour, ne laissa pas échapper cette occasion de louer sa protectrice. Il lui adressa, le lendemain de la représentation, les vers suivants, qu'elle se hâta de faire circuler, sans pouvoir assurément soupçonner la funeste conséquence qu'ils devaient avoir pour l'auteur :

Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les dons de plaire,
Pompadour, vous embellissez
La cour, le Parnasse et Cythère :
Charme de tous les yeux, trésor d'un seul mortel,
Que votre amour soit éternel;
Que tous vos jours soient marqués par des fêtes;
Que de nouveaux succès marquent ceux de Louis;
Vivez tous deux sans ennemis,
Et gardez tous deux vos conquêtes !

Avouons pourtant que, pour un homme de génie, Voltaire a fait un peu juste dans ces vers la mesure des convenances. Il est bien entendu que les rois peuvent être vicieux impunément, c'est une des prérogatives de la royauté; mais chanter les vices de ces maîtres du monde et faire des vœux pour la perpétuité du scandale dont ils donnent l'exemple, c'est porter un peu loin la courtoisie. Voltaire n'avait pas rimé cette fois un crime d'Etat, et cependant il en subit la peine.

Le malencontreux madrigal courut tous les cercles de Versailles et de Paris, il parvint dans les sociétés les plus animées contre le poëte,

particulièrement chez la duchesse de Tallard, où la reine passe presque toutes ses soirées, et chez *Mesdames*, filles du roi, qui détestent cordialement Voltaire, malgré sa *Henriade*. Ces réunions anti-voltairiennes s'attachèrent à rechercher dans les vers que j'ai copiés des idées répréhensibles : elles leur prêtèrent des intentions malignes, des applications captieuses, auxquelles l'auteur n'avait point songé. Ces comités critiques se déchaînèrent violemment contre le vœu audacieux formé par Voltaire pour la constance d'un amour déplorable; ils s'indignèrent surtout du rapprochement des conquêtes d'un grand roi sur le champ de bataille et de celles d'une favorite au fond de son boudoir. Il est vrai qu'il n'existe entre les unes et les autres aucune similitude : les succès de madame de Pompadour lui appartiennent en propre, et ceux de Louis XV sont l'ouvrage de ses généraux.

Je crois avoir dit ailleurs que *Mesdames* ont conservé du crédit sur le cœur de leur père; elles en usèrent pour perdre Voltaire dans l'esprit de Sa Majesté. Un matin que ce monarque était venu recevoir les embrassements de ces princesses, elles l'entourèrent, le caressèrent avec plus d'effusion encore que de coutume, et profitant de l'abandon d'un mutuel épanchement, elles se plaignirent à lui de l'insolence du madrigal. « Cet homme, dirent-elles avec feu, vient » d'ajouter à ses premiers torts, que Votre Majesté avait eu l'indul- » gence d'oublier, des torts beaucoup plus graves encore, que vous » ne pouvez laisser impunis sans porter atteinte à votre gloire. » Louis XV, aussi faible qu'irréfléchi, ne se donna pas le temps de considérer qu'en punissant un homme célèbre, il allait ajouter à l'éclat du scandale de ses amours et se rendre coupable d'une injustice; car ce ne pouvait être un crime que de chanter une inclination dont il fait ses délices aux yeux de toute l'Europe. Voltaire fut exilé de la cour : il devait à madame de Pompadour l'honneur d'appartenir à ce corps de valets de haute livrée appelés gentilshommes de la chambre; il lui devait aussi cette place d'académicien, méritée dès 1720, et qu'il n'eût pas obtenue en 1746, quoiqu'il fût alors le premier littérateur du monde, s'il n'avait pas eu l'avantage d'être le protégé d'une courtisane. Par contre-partie, l'auteur de *l'Enfant prodigue* dut aussi à madame de Pompadour sa nouvelle disgrâce; le coup d'"encensoir du poëte était maladroit, mais il eût été sans conséquence si la marquise n'en eût pas répandu la fumée.

Les cours supérieures, à l'occasion de la nouvelle année, ont adressé leurs compliments au roi sur le traité d'Aix-la-Chapelle, qui rend la paix aux peuples. Sa Majesté, voulant mériter à de nouveaux titres ces félicitations, vient de supprimer plusieurs droits établis pour subvenir aux frais de la guerre. En conformité du traité, Louis XV a donné l'ordre d'évacuer toutes les places de la Flandre et du Brabant occupées par ses troupes pendant la guerre.

Il n'est bruit, au commencement de l'an de grâce 1749, que de la conversion de la comédienne Gautier, qui du théâtre a passé tout d'un coup dans un cloître de carmélites. Cette jeune actrice était grande, belle, parfaitement faite, et d'une vigueur telle, que peu d'hommes auraient lutté sans désavantage avec elle. Le maréchal de Saxe, dont la force est presque passée en proverbe, assurait que, de tous les individus des deux sexes qui avaient voulu s'essayer contre lui, mademoiselle Gautier était la personne qui lui avait résisté le plus longtemps... « à la lutte, s'entend, ajoutait Maurice, car autre» ment, morbleu ! je ne connais pas un être vivant qui pût entrer en » lice avec cette femme-là... C'est une belle assez curieuse pour vou» loir vérifier jusqu'au bout le plus étonnant des travaux d'Hercule.» Cet athlète femelle roulait entre ses doigts une assiette d'argent comme une oublie. Elle aima longtemps le comédien Quinault-Dufrêne ; cette inclination, à laquelle les deux amants étaient, dit-on, fidèles, fait un immense honneur à cet homme-là. A l'extinction d'une si belle flamme, mademoiselle Gautier, désespérant sans doute d'en pouvoir allumer une équivalente, abandonna la comédie, et se fit religieuse sous le nom de sœur Augustine de la Miséricorde. Tout ce que la nouvelle nonne offrait de robuste dans le commerce de la vie se retrouve maintenant dans sa piété, et jamais servante du Seigneur ne porta plus loin l'humilité chrétienne. La reine, informée de cette sévérité extrême de devoirs, a voulu connaître sœur Augustine, elle se rendit dernièrement aux Carmélites pour la voir; et depuis lors il s'est établi entre elles une correspondance de dévotion, dont M. Moncrif, secrétaire de cette princesse, est l'intermédiaire. L'intervention de l'auteur de *l'Art de plaire* entre deux dévotes n'est pas sans originalité, surtout quand l'une de ces personnes pieuses est une souveraine, et l'autre une comédienne ayant poussé la galanterie jusqu'à tenter l'accomplissement du plus difficile des exploits d'Alcide.

Je ne sais pas, en vérité, si madame de Boufflers, devenue duchesse de Luxembourg, ne voudrait pas, sous ce rapport, exiger encore davantage d'un nouveau fils d'Alcmène. Depuis la mort de son premier mari, qui périt en 1747 dans les murs de Gênes, cette bacchante insatiable, quoique parvenue à sa quarante-cinquième année, demande des voluptés à toutes les classes d'hommes, et, quand son séjour dans ses terres ne lui permet pas de choisir, elle promène ses vœux depuis son intendant jusqu'au dernier de ses palefreniers. Passant, selon son caprice, de l'intendance aux cuisines, de l'office à l'écurie, de l'antichambre à la loge du suisse, elle attend avec patience la saison qui lui permet, à Paris, une plus grande variété de choix.

Cependant cette dame, pendant son veuvage, ne trouvait pas tout son bonheur dans la satisfaction de ses sens avides ; elle tenait aussi à conserver une *grandeur* dont elle fait un si *noble* usage. Elle entra donc, il y a quelques mois, chez M. de Luxembourg, qui, comme on sait, est son amant en titre de longue main.

« Monsieur le maréchal, lui dit-elle, je veux que vous m'épousiez.

— Mais, madame, je ne vois pas à quoi cela servirait, à la manière dont nous vivons ensemble.

— Il s'agit bien de cela ! ce serait une belle chose que ma vie, si elle se contentait des velléités de votre amour !

— Oh ! duchesse, à cet égard, vous savez trouver bon nombre de suppléments.

— Il est temps que je me fasse, pour les moments de loisir, un petit bagage de considération, de bel esprit, de religion même.

— De religion, duchesse !

— Oui, de cette religion du bel air, qui consiste à entretenir à sa paroisse une chaise dorée, un jolie prie-Dieu, des coussins à glands d'or, et à faire suivre les processions par trois ou quatre laquais portant des cierges armoriés. Pour cela, il faut avoir aussi quelque chose qui ressemble à une existence conjugale; et votre titre de maréchal me plait. Quand voulez-vous que nous passions le contrat?

— Mais, madame...

— Je viendrai ce soir avec mon notaire; vous y serez, maréchal. »

Le duc ne répliqua pas; et huit jours après la veuve du vertueux Boufflers portait le nom de Luxembourg, auquel l'homme le plus nul

de la cour devait le premier grade de l'armée... C'est une belle chose que l'honneur héréditaire des familles !

Dès le lendemain de ses noces, l'illustre bacchante reprit son train de vie ordinaire. Un soir, M. de la Vaupalière, vieux libertin, qui ne jouissait plus de la galanterie que par les yeux, avait invité le maréchal et sa femme à un petit souper. La société était nombreuse, bien choisie, en hommes, s'entend, car l'amphitryon savait que madame de Luxembourg n'aime point la compagnie des femmes. La duchesse, oubliant que, pour obtenir la considération qu'elle se proposait, disait-elle, de mériter, la première condition est le sang-froid, but immodérément, et, comme elle avait le vin fort tendre, elle prit immédiatement du goût pour M. de Frise, son voisin. Après *le souper*, quelqu'un ayant proposé d'aller faire un tour sur le boulevard, madame de Luxembourg s'accrocha au bras de son nouvel amant, ce qui lui procura l'occasion de lui avouer qu'elle l'aimait. Les *Fantoccini*[1] venaient de s'établir à Paris ; la compagnie entra dans ce spectacle enfantin, auquel une partie des convives de la Vaupalière prit beaucoup de plaisir. Mais la duchesse avait quelque chose de mieux à faire : à peine fut-on assis, qu'elle se mit à caresser M. de Frise d'une manière si démonstrative, que bientôt l'attention des spectateurs fut partagée entre Polichinelle et le couple amoureux, et qu'enfin les amants fixèrent sans partage la curiosité. M. de Luxembourg, se levant alors, se crut obligé d'aller prévenir sa femme qu'elle était le point de mire de toute l'assemblée. Cet avis marital suffit à peine pour mettre fin au manége de la maréchale, plus active dans sa pantomime galante que jamais son mari ne l'avait été à l'assaut d'une place !

En suivant la comparaison, je dirai que l'entreprise de la duchesse sur le cœur de M. de Frise n'était apparemment qu'un coup de main ; car trois jours plus tard on la vit occupée d'un nouvel objet pendant un souper donné à Saint-Cloud par M. le duc d'Orléans[2] à l'occasion des couches de la princesse sa femme. La maréchale *lorgna* durant tout le repas un jeune page, qui en effet avait la plus jolie figure du monde. Quand la compagnie se fut levée de table, madame de Luxembourg chercha le page, le trouva, et poussa l'oubli des

[1] Marionnettes fort jolies.

[2] Le père de ce prince, en se retirant à Sainte-Geneviève, avait laissé à son fils le titre de duc d'Orléans.

bienséances jusqu'à disparaître avec lui. On prit à peine garde à cette sortie: on savait que la maréchale, une fois échauffée par la table, ne s'arrêtait dans une entreprise qu'après en avoir touché le but.

Pour terminer dignement cette soirée, madame de Luxembourg, après la retraite des autres dames, resta dans l'appartement dit des Goulottes, avec M. le duc d'Orléans, le comte de Croix et le baron de Besenval, à qui elle tint tête à boire des liqueurs le reste de la nuit. A six heures du matin, quand les convives nocturnes songèrent enfin à se retirer, il fallut qu'un laquais portât sur ses bras la duchesse jusque dans le lit préparé pour elle.

C'est ainsi que madame de Luxembourg s'achemine vers la considération.

On n'a point oublié cette demoiselle de Tencin, qui d'abord religieuse, se fit ensuite relever de ses vœux pour mener une vie plus conforme à ses goûts mondains, et surtout à l'esprit d'intrigue qui la distinguait essentiellement. Sa maison fut longtemps le rendez-vous de la société la plus spirituelle de la capitale : les gens de lettres y affluaient, et elle les appelait *ses bêtes*. Il est vrai qu'en fait d'affaires, cette intrigante avait plus d'esprit qu'eux; elle n'en eut pas assez toutefois pour triompher dans une procédure criminelle où elle fut impliquée Emprisonnée d'abord au Châtelet, elle fut ensuite tranférée à la Bastille, où elle mourut dernièrement. Cette dame laisse plusieurs romans, que Pont-de-Vesle, son neveu, a, dit-on, retouchés : ces ouvrages, assez gracieux, sont manuscrits [1].

La mort vient d'atteindre aussi le chevalier d'Orléans, fils naturel du régent, et qui fut revêtu de la charge de grand prieur de France après M. de Vendôme. Le roi a obtenu du grand maître de Malte cette même charge pour le prince de Conti : sa réception, faite le 11 juin par les chevaliers de cet ordre présents à Paris, a rappelé les cérémonies imposantes de l'ancienne chevalerie; mais la continence de MM. les Maltais ne rappelle guère celle des preux du moyen âge.

Le roi n'éprouve pas seulement pour madame de Pompadour cette tendresse des sens qui après certains instants écoulés n'est que froideur pendant le reste de la vie; il paraît lui avoir voué un véritable

[1] Ils furent imprimés à Paris en 1786, et forment 7 volumes in-12.

attachement, dont elle a eu de nombreuses preuves pendant une maladie qu'elle a faite cette année. Il la visitait huit ou dix fois par jour, et l'on pouvait deviner la situation de cette favorite à la tristesse ou à la gaieté de Sa Majesté. Les médecins Senac et Quesnay, qui donnaient des soins à la malade, rendaient à Sa Majesté un compte journalier du cours de la maladie. Enfin l'active sollicitude que Louis montra dans cette circonstance à sa maîtresse contribua à hâter sa convalescence.

La marquise resta néanmoins atteinte d'une incommodité d'autant plus désagréable, que, dans une femme dont la sagesse n'est pas exemplaire, le public malin est toujours disposé à l'attribuer à l'incontinence. Il n'y a point de secret à la cour : on ne tarda pas d'y être informé de cette suite de maladie, malgré tout le soin que madame de Pompadour mettait à la cacher. Le comte de Maurepas, qui n'aimait point la favorite, se distinguait surtout parmi ceux qui riaient à ses dépens; elle n'ignorait point les quolibets et les plaisanteries dont ce ministre la rendait chaque jour l'objet; mais le roi avait besoin du comte; en cherchant à le desservir dans l'esprit de Sa Majesté la marquise craignait un échec, il lui semblait prudent d'attendre une occasion où le mécontentement de Louis pût être excité autrement que par des propos en l'air. Cette occasion s'est rencontrée la semaine dernière à Marly. Madame de Pompadour, en se mettant à table, a trouvé sous sa serviette un quatrain que je suis forcée de copier : c'est un document historique; le voici :

La marquise a bien des appas,
Ses traits sont vifs, ses grâces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas...
Mais, hélas! ce sont des fleurs blanches.

On pense bien que cette épigramme n'était point signée; mais la favorite cherchait depuis longtemps l'occasion de perdre Maurepas : il faisait des vers, ceux-ci durent être de lui. Cependant l'indignation du roi n'avait point éclaté contre le poëte insolent; un sourire imperceptible, qui voulait dire : « Après tout, il a raison! » s'était mêlé même aux témoignages de colère que ce prince avait montrés. Madame de Pompadour craignit encore d'échouer en demandant le renvoi d'un ministre, en réparation d'une vérité rimée incongrûment. Elle se borna donc à écrire une lettre menaçante au comte, espérant qu'il viendrait, contrit et repentant, s'agenouiller aux pieds de la

faveur et lui demander grâce. Mais Maurepas était trop fier pour en agir de la sorte; loin, bien loin de là, il s'amusa de l'écrit de la marquise, qui lui parvint pendant un joyeux souper qu'il donnait à ses amis. « Messieurs, dit-il, buvons à la santé d'un nouveau ministre » de la marine; me voilà près d'être disgracié : la Pompadour me » menace... Voyez, messieurs, continua-t-il avec un sérieux comi- » que, voyez combien le château de Versailles est devenu tripot; il » n'y a pas jusqu'aux filles de joie qui n'y prennent un ton. » Ces mots furent répétés à la marquise, qui courut, tout en larmes, demander au roi la permission de se retirer d'une cour où l'on pouvait l'insulter ainsi *impunément*.

*Impunément* produisit plus d'effet sur le roi que tous les sujets de plainte de sa maîtresse : cet adverbe retentit avec violence sur l'orgueil de Sa Majesté, et la disgrâce du comte fut décidée. Il valait mieux, en effet, disgracier un homme d'Etat utile, sans trop savoir comment le remplacer, que de laisser impunie l'émission d'un quatrain contre une courtisane. Cette impérieuse nécessité satisfaite, il fallut bien songer pourtant au successeur de Maurepas. Ce seigneur gérait la marine depuis trente ans, il était difficile qu'il n'eût pas dans l'administration de ce département une expérience consommée. Mais son remplacement devenait tellement utile, comme on l'a vu, que le roi ne pouvait s'arrêter à cette considération : Maurepas fut remplacé par M. de Rouillé, et dut quitter sur-le-champ la cour.

Le lendemain, la gent papillonnante de l'Œil-de-bœuf avait déjà trouvé une malice sur ce remplacement. « Comment voulez-vous » que la marine aille bien, quand, pour la conduire, on fait choix » d'un *roulier* ? »

Après le renvoi de M. de Maurepas, le marquis de Souvré en causait hautement au lever : « Il faisait bien, parbleu, disait ce gentil- » homme, de porter partout son bonnet de nuit pendant sa faveur; » un courtisan ne sait jamais où il couchera, et encore moins un mi- » nistre. » Le roi ne trouva point cette saillie de son goût. « Quand » vous proposez-vous de partir pour vos terres, monsieur le marquis? » demanda Sa Majesté d'un ton sévère au mauvais plaisant. — De- » main, sire, » répliqua-t-il fièrement. Il a tenu parole, et voilà deux exilés pour un.

Tandis que madame de Pompadour triomphe du crédit d'un mi-

nistre, les querelles de religion, plus déplorables encore que celles de cour, excitent de nouveau les passions : plusieurs refus de sacrements ont été dénoncés récemment au parlement par des familles parisiennes. Les prêtres apostoliques s'obstinent à refuser et confession, et communion, et viatique aux appelants de la bulle *Unigenitus*. Voilà les robes rouges et les soutanes encore aux prises : la Justice et l'Eglise combattant l'une contre l'autre; il est difficile de prévoir le terme d'une telle lutte.

Heureusement nous avons des nouveautés dramatiques pour faire diversion à ces insipides discussions théologico-légales. Parlons d'abord de *Catilina*, tragédie de Crébillon, qui date déjà de quinze ou seize mois : c'est une vieille nouveauté. L'auteur a travaillé *vingt-cinq* ans à cette composition : chaque année il en lisait un fragment à l'Académie française, et plus d'une fois peut-être les membres de ce corps illustre dirent en secret : *Quousque tandem abutere patientiâ nostrâ, Catilina?* Enfin cette œuvre longuement élaborée a paru sous la puissante protection de madame de Pompadour, qui a fait la dépense de tous les costumes. L'obligeante favorite de Louis XV avait envoyé avant la représentation aux deux consuls et au sénat romain des toges de toile d'argent bordées avec des bandes de satin pourpre; plus, des *vestes* de toile d'or bordées de la même manière. Le tout était fort agréablement festonné et enrichi de diamants faux. Un peintre florentin, qui assistait près de moi à la première représentation de *Catilina*, pâlit de colère à la vue de cet accoutrement : « Quelle mascarade, bon Dieu! s'écria-t-il en se levant; je n'en veux » pas voir davantage. » Et l'artiste court encore. Il avait tort; car, nonobstant ces costumes de bal masqué, il y a des scènes admirables dans la tragédie de M. Crébillon, les trois premiers actes sont même généralement beaux. Les amateurs formés à l'école de Racine reprochent toujours à son énergique successeur la sombre disposition de ses ouvrages, et surtout l'horreur de ses catastrophes. « Corneille, » leur répond-il, a brillé dans le grand, Racine dans le *tendre*; je » n'avais que l'horrible à choisir. » Il y a trop de modestie dans cette réponse; l'auteur de *Rhadamiste* eût pu dire à ses critiques : « Mes » deux grands devanciers ont bien compris la majesté de la tragédie, » mais je crois en avoir retrouvé le caractère. C'est en offrant des » exemples terribles, plutôt que tissus de grandeur ou de tendresse, » qu'il faut frapper au théâtre : la terreur et la pitié ne naissent que

» de déchirantes vicissitudes..... Et puis l'antiquité nous a légué du » sang, toujours du sang; pourquoi lorsque nous faisons revivre ses » héros effacer de leur vie cette empreinte d'effrayante vérité, de » vérité sauvage, qui convient à ces temps reculés, pour y substi- » tuer un déluge de maximes pompeuses, recherchées, spirituelles » même, qui, en sortant du théâtre, ne laissent dans l'esprit du » spectateur que le souvenir de sentiments cadencés habilement dans » les douze syllabes d'un alexandrin, sans que l'âme ait rien à se rap- » peler, parce qu'elle n'a eu rien à saisir ! »

Voilà ce que Crébillon aurait pu répondre aux censeurs de son genre; car il est bien évident aujourd'hui pour les juges compétents de la tragédie que ce poëte, à part les inégalités quelquefois choquantes de son style, a été plus près que personne de son véritable caractère. Disons-le hardiment : si Crébillon eût paru le premier dans la carrière, ni Corneille par la sublime disposition de ses sujets et la mâle éloquence de ses personnages, ni Racine par ses intrigues habilement conduites et sa poésie séduisante, ni Voltaire par ses thèses philosophiques et ses vers sonores n'eussent affaibli l'impression préexistante d'*Atrée et Thyeste*, de *Rhadamiste*, d'*Electre* et de *Catilina*. Ces puissantes compositions seraient restées le type de la tragédie moderne, et, certes, les savants n'auraient pas réclamé.

Louis XV fut si content de *Catilina* qu'il ordonna au directeur de l'imprimerie royale d'imprimer sans frais les œuvres de Crébillon, qui put ainsi en vendre l'édition entièrement à son profit. Un incident faillit lui faire perdre entièrement aussi non-seulement le bénéfice de cette opération, mais encore les droits qu'il percevait des comédiens pour sa nouvelle tragédie. Le Permesse n'est pas le Pactole ; il y a longtemps qu'on l'a dit pour la première fois, et ce mot n'a point cessé d'être une vérité. L'auteur d'*Atrée* a beaucoup de créanciers; or ils avaient trouvé commode de faire arrêt sur le produit tragique des presses royales, tandis qu'un huissier à verge assignait *à comparoir* consuls, sénat et conjurés pour s'entendre condamner à payer les dettes du *sieur* Crébillon. Mais le conseil d'Etat ayant évoqué la cause décida par un arrêt que « les productions de » l'esprit ne pouvaient être comprises parmi les effets saisissables. » Les créanciers en furent pour les frais du procès et le *coût* du papier marqué que la chicane avait noirci en leur faveur. On peut impuné-

ment se faire insolvable quand on a le bonheur de plaire aux grands de la terre.

La *Sémiramis* de M. Voltaire, jouée pour la première fois à peu près dans le même temps que le *Catilina*, n'eut point de succès lors de son apparition ou plutôt de sa réapparition, car chacun sait que cette pièce n'est qu'une refonte de la tragédie d'*Eriphile* représentée en 1732.

Le public a vu avec déplaisir que l'auteur, trop confiant en son génie, ait traité un sujet dans lequel Desfontaines échoua en 1637, Gilbert en 1646, madame Gomez en 1716, et Crébillon en 1717. Voici l'épigramme que Piron fit à cette occasion :

N'en doutez point, oui, si le premier homme
Eût eu le tic de ce faiseur de vers,
Il eût fait pis que de mordre à la pomme ;
Et c'eût été bien un autre travers :
Du grand auteur de la nature humaine
Il eût voulu refaire l'univers,
Et le refaire en moins d'une semaine.

Ces vers sont injustes : si le plan de *Sémiramis* manque de régularité, comme presque toutes les compositions théâtrales de Voltaire, il en est peu qui renferment plus de beautés poétiques, et dans aucune elles ne voilent mieux la marche vicieuse de l'ouvrage et l'invraisemblance des caractères. Par malheur le grand écrivain ne veut pas se restreindre à la somme de talent qui lui échut en partage : il vise toujours aux inspirations tragiques, qu'il croit avoir rencontrées lorsqu'il a produit de ces situations forcées, de ces scènes à effet dont ses pièces sont remplies. Ces détails gigantesques abondent dans *Sémiramis* : rêve, miracle, tonnerre, fantôme, tombeau, magie de décorations, tout est là ; et c'est ce mélange d'éléments divers que Piron appelle un *salmis*. L'ombre de Ninus, il faut l'avouer, est un peu trop comique ; l'orage, éclatant deux fois, provoque aussi des critiques amères : cela sent, dit-on, les tréteaux de la foire encore plus que la colophane brûlée. Il faut qu'à propos de ce double tonnerre je place ici une petite anecdote qui a longtemps désopilé la rate des amateurs admis à la dernière répétition générale de *Sémiramis*. Mademoiselle Dumesnil, chargée du principal rôle, avait eu son coup de foudre au troisième acte ; lorsqu'au cinquième le gagiste ayant le département du carreau vengeur ne sachant pas s'il devait donner à la princesse Azéma un

coup sec et brusque ou prolonger le bruit, cria du haut des cieux à mademoiselle Clairon : « Le voulez-vous long, mademoiselle? — » Comme celui de mademoiselle Duménil, » répondit l'actrice.

Voici quelque chose de plus sérieux ; mais qu'il est affligeant d'avoir une semblable petitesse à reprendre dans un homme illustre! On sait que Voltaire n'est point aimé à la cour ; il est bien facile de l'y desservir, surtout depuis qu'il s'en est fait éloigner à cause du malencontreux madrigal adressé à madame de Pompadour. Les comédiens italiens avaient donc fait agréer sans peine au roi une parodie de *Sémiramis*, qui devait être jouée sur le théâtre de Fontainebleau. Voltaire, le susceptible, l'irritable Voltaire, informé de cette circonstance, faillit en perdre l'esprit ; s'affranchissant de toute mesure, de toute sagesse, il écrivit à Marie Leczinska la lettre suivante, qui entachera pour jamais et la célébrité et le caractère de ce poëte :

« MADAME,

» Je me jette aux pieds de Votre Majesté. Vous n'assistez au spec» tacle que par condescendance pour votre auguste rang ; et c'est un » sacrifice que votre vertu fait aux bienséances du monde. J'implore » cette vertu même, et je la conjure avec la plus vive douleur de ne » pas souffrir que ces spectacles soient déshonorés par une satire » qu'on veut faire contre moi à Fontainebleau, sous vos yeux. La tra» gédie de *Sémiramis* est fondée d'un bout à l'autre sur la morale la » plus pure, et par là du moins elle peut s'attendre à votre protec» tion. Daignez considérer, madame, que *je suis domestique du roi*, » *et par conséquent le vôtre*. Mes camarades les gentilshommes ordi» naires du roi, dont plusieurs sont employés dans les cours étran» gères et d'autres dans des places très-honorables, m'obligeront à me » défaire de ma charge si j'essuie devant eux et devant toute la famille » royale un avilissement aussi cruel. Je conjure Votre Majesté, par » la bonté, par la grandeur de son âme et par sa piété, de ne pas me » livrer ainsi à mes ennemis ouverts ou cachés, qui, après m'avoir » poursuivi par les calomnies les plus atroces, veulent me perdre par » une flétrissure publique. Daignez envisager, madame, que ces paro» dies satiriques ont été défendues à Paris pendant plusieurs années. » Faut-il qu'on les renouvelle pour moi seul sous les yeux de Votre » Majesté? Elle ne souffre pas la médisance dans son cabinet, l'auto» torisera-t-elle devant toute la cour? Non, madame, votre cœur est

» trop juste pour ne pas se laisser toucher par mes prières et pour faire » mourir de douleur et de honte un ancien serviteur, le premier sur » qui sont tombées vos bontés. Un mot de votre bouche, madame, à » M. le duc de Fleury, suffira pour empêcher un scandale dont les » suites me perdraient. J'espère de votre humanité qu'elle sera tou- » chée, et qu'après après avoir peint la vertu je serai protégé par » elle. »

La reine eut sans doute pitié du poëte éperdu : la parodie ne fut point représentée. Mais que de bassesse, que de servilité à propos d'une critique dont tout autre se serait égayé le premier! On voit avec chagrin une telle abnégation de dignité de la part d'un si beau talent.

Cette année *Sémiramis* commence à prendre faveur : on s'habitue même à louer cette tragédie sans *mais* restrictifs. Comme Voltaire se fait admirer dans plus d'un genre, on craint de le tuer en lui rappelant ses défauts.

Sous l'influence de ce *crescendo* de succès d'une pièce qui lui causa tant de chagrin, ce poëte fit jouer cette année *Nanine ou le Préjugé vaincu*, comédie tirée du roman de *Paméla* par Richardson. Lachaussée traita malheureusement ce sujet en 1748 : on ne se rappelait de l'ouvrage que ce vers ridicule :

Vous prendrez mon carrosse afin d'aller plus vite;

et ce mot d'un mauvais plaisant à qui l'on demandait comment allait Paméla : *Elle pâme, hélas!*

Voltaire a mieux arrangé pour la scène le roman anglais : sa pièce est régulière, intéressante, quoique froide ; elle est d'ailleurs versifiée comme tout ce que cet auteur versifie, c'est-à-dire admirablement. La réussite a été brillante ; aussi Voltaire, croyant triompher de Piron, s'approcha de lui en sortant de la première représentation et lui demanda avec un sourire malicieux ce qu'il pensait de sa comédie. « Je pense, répondit l'auteur de *la Métromanie*, que vous » voudriez bien que Piron eût fait *Nanine*. — Pourquoi? on n'y a pas » sifflé. — Ah! monsieur, peut-on siffler quand on bâille? »

Un homme en place classé parmi ces marionnettes de cour que tout fil fait mouvoir, profondément touché par la morale de *Nanine*, rentra l'un de ces jours chez lui avec précipitation pour ordonner à son suisse de ne refuser sa porte à personne, pas même aux gens à

sabots. « En vérité, dit l'honnête Helvétien à un valet de chambre » qui se trouvait près de lui, ce discours me surprend si fort de la » part de monseigneur, que si je n'avais pas aperçu mademoiselle » Délie dans son carrosse je croirais qu'il vient de confesse. »

## CHAPITRE XXII.

### 1750-1751.

Conversation de Saint-Germain avec le roi. — La tache d'un diamant enlevée. — La chambre mystérieuse. — Il n'y a que cinq cents ans que je sers monsieur le comte. — Prodigalités de Saint-Germain. — Le contrôleur général Machault n'est pas un sorcier. — Traité d'Herrenhausen. — Commencement des refus de sacrements pour cause de jansénisme. — Extrême-onction par arrêt du parlement. — Les bains de sang humain. — Emeute à Paris. — Justice prévôtale. — Fontenelle. — Soirées de madame Geoffrin; début de M. Suard. — Le château de Bellevue. — La noblesse devient une récompense militaire. — L'habit de tapisserie. — Les maréchaux de Brancas et d'Harcourt meurent à Paris. — Mort de l'illustre Maurice de Saxe. — Encore un mot sur ce grand homme. — *Oreste*, tragédie de Voltaire. — Origine du rentoilage des tableaux. — La peinture au milieu du dix-huitième siècle. — Mort de d'Aguesseau. — Les louis tombés et les balayeurs. — Les poulardes données aux chevaux pour fourrage. — Monuments de galanterie consacrés par le prince de Conti. — *La Guirlande*, opéra de Marmontel.

L'année 1750 s'est ouverte par une aventure singulière, dont la cour n'a pas osé rire tout haut, bien qu'elle soit essentiellement risible, et rien de plus. *Madame* première est une princesse pure comme la fleur naissante; jamais regard de page ou de mousquetaire n'osa jusqu'ici s'égarer sur ce trésor de pudeur. Cependant, dans la nuit du 2 au 3 janvier, un jeune homme, trompant la surveillance des gardes, parvient jusqu'à la chambre à coucher de Son Altesse Royale, s'approche de son lit pendant qu'elle dort profondément, et, l'enlaçant de ses bras audacieux, lui ravit plusieurs baisers. La princesse se réveille, se débat, jette les hauts cris; ses femmes accourent et l'on trouve *Madame* tombée dans la ruelle du lit étroitement embrassée par un homme en chemise. L'assaillant, qui va gagner beaucoup de terrain sur la pureté de Son Altesse, n'est pas disposé à lâcher prise malgré les efforts des assistants; enfin on parvient à dégager la fille de Louis XV, on la remet entre ses draps, tandis que les gardes conduisent en prison le jeune aventurier, qui ne répond

pas un mot à tous les reproches qu'on lui adresse et ne semble nullement effrayé des menaces dont on l'accable. Etonné de cette impassibilité, un officier de service approche une lumière de la figure du prisonnier et voit, à sa grande surprise, que le séducteur de *Madame* est endormi. Plusieurs domestiques du château reconnaissent bientôt cet individu . c'est un officier du gobelet, et chacun déclare qu'il est somnambule. On lui jette alors un manteau sur les épaules : il termine son somme sur une banquette de la salle des gardes; et le roi, consulté à son lever, décide qu'il faut se borner à enfermer désormais ce coureur d'aventures nocturnes, ajoutant avec bonté que nul ne peut être coupable en dormant. Cependant, à la demande de *Madame*, le roi envoya l'officier du gobelet dans un *régiment d'infanterie* avec le grade de sous-lieutenant. Son Altesse Royale ne pouvait sans rougir jusqu'aux yeux rencontrer un homme qui bien qu'endormi s'était trouvé si rapproché de ses charmes les plus secrets. Encore les survenants et la princesse elle-même n'avaient-ils pas su bien précisément jusqu'à quel point la témérité du somnambule avait été poussée.

On a vu paraître cette année à la cour un homme fort extraordinaire nommé le comte de Saint-Germain. Ce gentilhomme, qui se fit d'abord remarquer par son esprit et par la prodigieuse variété des talents qu'il possédait, ne tarda pas à provoquer la plus grande surprise sous un autre rapport. Un jour la vieille comtesse de Gergy, dont le mari fut il y a cinquante ans ambassadeur à Venise, où elle l'avait suivi, se trouva chez madame de Pompadour avec M. de Saint-Germain. Elle regarda longtemps cet étranger avec des marques de grande surprise, auxquelles se mêlèrent bientôt des signes de frayeur. Enfin, ne pouvant plus dominer son émotion, mais plus curieuse, toutefois, qu'effrayée, elle s'approcha du comte.

« De grâce, monsieur, lui dit-elle, veuillez me dire si monsieur votre père n'a pas résidé à Venise vers l'année 1700.

— Non, madame, répondit le comte sans s'émouvoir, il y a beaucoup plus longtemps que j'ai perdu mon père ; mais je demeurais moi-même à Venise à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, j'avais l'honneur de vous y faire ma cour, et vous aviez la bonté de trouver jolies quelques barcarolles de ma composition que nous chantions ensemble.

—Pardon de la franchise, mais cela n'est pas possible : le comte de Saint-Germain d'alors avait quarante-cinq ans, et vous n'avez certainement que cet âge au moment où nous parlons.

— Madame, répondit le comte en souriant, je suis fort vieux.

— Mais il faudrait à ce compte que vous eussiez près de cent ans.

—Cela n'est pas impossible. » Ici le comte se mit à raconter à madame de Gergy une foule de détails se rattachant au séjour qu'ils ont fait ensemble dans l'Etat vénitien. Il offrit à cette dame de lui rappeler, si elle doutait encore, des circonstances, des remarques...

« Non, non, interrompit la vieille ambassadrice, me voilà bien convaincue... Mais vous êtes un homme... un diable bien extraordinaire...

— Grâce, grâce de qualifications! s'écria Saint-Germain d'une voix éclatante... » Et ses membres parurent saisis d'un tremblement convulsif. Il sortit sur-le-champ.

Achevons de faire connaître ce personnage singulier. Saint-Germain est d'une taille moyenne, d'une tournure élégante; ses traits sont réguliers : il a le teint brun, les cheveux noirs, la physionomie mobile et spirituelle; sa démarche offre ce mélange de noblesse et de vivacité qui n'est propre qu'aux hommes supérieurs. Le comte se met assez simplement, mais avec goût. Tout son luxe consiste dans une surprenante quantité de diamants, dont il est toujours couvert : il en porte à tous les doigts; sa tabatière, sa montre en sont garnies. Un soir il vint à la cour avec des boucles de souliers que M. de Gontaut, grand connaisseur en pierreries, estima deux cent mille livres.

Une chose digne de remarque et même d'étonnement, c'est que le comte parle avec une égale facilité le français, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le portugais, sans que les nationaux puissent reconnaître le moindre accent étranger lorsqu'il s'exprime dans chacune de ces langues. Des érudits, des orientalistes ont sondé le savoir de Saint-Germain : les premiers l'ont trouvé plus habile qu'eux dans l'idiome d'Homère et dans celui de Virgile; il a parlé le sanscrit, le chinois, l'arabe avec les derniers de manière à leur prouver qu'il a résidé en Asie et à leur démontrer qu'on s'instruit assez mal dans les dialectes de l'Orient aux colléges de Louis le Grand et de Montaigu.

M. de Saint-Germain accompagne de tête sur le clavecin non-seu-

lement les morceaux de chant, mais encore les concerto les plus difficiles exécutés par d'autres instruments. J'ai vu Rameau profondément surpris du jeu parfait de cet amateur et surtout de ses préludes savants. Le comte peint à l'huile fort agréablement; mais ce qui rend ses tableaux remarquables, c'est une espèce de couleurs dont il a trouvé le secret et qui prêtent à la peinture un éclat extraordinaire. Dans les sujets historiques qu'il reproduit, Saint-Germain ne manque jamais d'orner les ajustements de femmes de saphirs, d'émeraudes, de rubis, auxquels ses couleurs donnent absolument l'éclat et les reflets des pierres naturelles. Vanloo, qui ne peut se lasser d'admirer l'artifice de ces surprenantes couleurs, en a souvent demandé le secret au comte : il n'a point voulu le révéler.

Sans chercher à se rendre compte de l'universalité de connaissances d'un personnage qui, au moment où j'écris, fait épuiser en conjectures et la ville et la cour, on peut, je crois, faire rapporter à la physique et à la chimie, qu'il possède à fond, une partie de ses prestiges. Il est au moins évident que ces sciences lui ont procuré une santé robuste, une vie qui excédera ou qui peut-être a déjà excédé les bornes de l'existence commune, et le moyen, plus difficile à comprendre, d'arrêter sur la créature humaine les ravages du temps. Entre autres aveux sur les facultés surprenantes du comte de Saint-Germain faits à la favorite par madame de Gergy depuis sa première entrevue avec lui, elle a dit que durant leur séjour à Venise elle avait reçu de lui un élixir qui, pendant un quart de siècle, avait conservé sans la moindre altération les charmes qu'elle possédait à l'âge de vingt-cinq ans : de vieux seigneurs, interrogés par madame de Pompadour sur cette étrange circonstance, ont affirmé qu'elle était de toute exactitude; que même la jeunesse stationnaire de la comtesse avait été longtemps pour la ville et la cour un sujet d'étonnement. Voici d'ailleurs un fait qui vient à l'appui de l'assertion de madame de Gergy, soutenue par les vieillards dont je viens de citer le rapport.

Un soir, M. de Saint-Germain avait accompagné dans un cercle plusieurs airs italiens chantés par la jeune comtesse de Lancy[1] âgée de dix ans.

« Dans cinq à six ans, lui dit-il quand elle eut cessé de chanter, vous aurez une fort belle voix, vous la conserverez longtemps; mais,

[1] Devenue célèbre depuis sous le nom de comtesse de Genlis.

pour que la séduction fût complète, il faudrait conserver aussi la beauté éclatante qui sera votre heureux partage à seize ou dix-sept ans.

— Monsieur le comte, répondit la petite comtesse en promenant ses jolis doigts sur le clavecin, cela n'est au pouvoir de personne.

— Oh! que si, reprit le comte sans affectation... Dites-moi seulement si vous seriez bien aise d'être fixée à cet âge.

— Vraiment j'en serais charmée...

— Eh bien! je vous le promets. » Et Saint-Germain parla d'autre chose.

La mère de la comtesse, enhardie par l'affabilité de l'homme à la mode, osa lui demander s'il était vrai que l'Allemagne fût sa patrie. « Madame, madame, répondit-il en poussant un profond soupir, il » est des choses que je ne puis dire. Contentez-vous de savoir qu'à » l'âge de sept ans j'errais au fond des forêts, et que ma tête était » mise à prix. La veille de ma fête, ma mère, que je ne devais plus » revoir, attacha son portrait à mon bras; je vais vous le montrer. » A ces mots, Saint-Germain releva sa manche, et montra en effet aux dames une miniature sur émail représentant une femme admirablement belle, mais vêtue singulièrement. « A quel temps, demanda la » jeune comtesse, appartient donc ce costume? » Le comte rabattit sa manche sans répondre et changea de nouveau la conversation.

On passe chaque jour d'une surprise à une autre dans la société du comte de Saint-Germain. Il y a quelque temps, il apporta chez madame de Pompadour une bonbonnière qui fit l'admiration générale. Cette boîte était d'écaille noire fort belle; le dessus était orné d'une agate beaucoup moins grande que le couvercle. Le comte pria la marquise de poser cette bonbonnière devant le feu; un instant après il lui dit de la reprendre. Quel fut l'étonnement de tous les assistants! l'agate avait disparu, et l'on voyait à sa place une jolie bergère au milieu de ses moutons. En faisant de nouveau chauffer la boîte, la miniature disparut et l'agate revint.

Cependant Louis XV, qui n'avait pas encore entretenu M. Saint-Germain en particulier, pria le mois dernier sa favorite de le faire trouver chez elle avec cet homme, qu'il appelait un habile charlatan. Le comte fut exact au rendez-vous que Sa Majesté lui avait fait indiquer. Il s'était muni ce jour-là d'une tabatière magnifique. Il portait

ses riches boucles de souliers et affectait un peu de montrer des boutons de manches en rubis d'une grosseur prodigieuse.

« Est-il vrai, lui dit Louis XV après un salut obligeant, que vous vous disiez âgé de plusieurs siècles?

— Sire, je m'amuse quelquefois, non pas à faire croire, mais à laisser croire que j'ai vécu dans les plus anciens temps.

— Mais la vérité, monsieur le comte?

— La vérité, sire, peut être incompréhensible...

— Il paraît au moins démontré, d'après le rapport de plusieurs personnes qui vous ont connu sous le règne de mon bisaïeul, que vous devez avoir plus de cent ans.

— Ce serait, en tout cas, une longévité peu surprenante; j'ai vu dans le nord de l'Europe des hommes de cent soixante ans et plus.

— Je sais qu'il en a existé, mais c'est votre air de jeunesse qui renverse toutes les spéculations des savants.

— Par le temps qui court, sire, on donne à bon marché le titre de docteur; je l'ai plus d'une fois prouvé à ces messieurs.

— Puisque vous vivez depuis tant d'années, reprit Louis XV d'un ton malicieux, donnez-moi donc des nouvelles de la cour de François Ier, c'était un roi dont j'ai toujours chéri la mémoire.

— Aussi était-il très-aimable, répondit le comte en prenant au sérieux la demande de Sa Majesté. Puis il se mit à dépeindre, en artiste, en homme d'esprit, le roi chevalier au physique et au moral.

— Je crois en vérité le voir, s'écria Louis XV enchanté.

— S'il eût été moins ardent, poursuivit Saint-Germain, je lui aurais donné un bon conseil, propre à le garantir de tous ses malheurs; mais il ne l'aurait pas suivi. François Ier était entraîné par cette fatalité qui domine les princes, j'entends ceux assez malheureux pour fermer l'oreille de leur esprit aux meilleurs avis, surtout dans les moments critiques.

— La cour de François était-elle brillante? demanda madame de Pompadour, qui craignit que le comte n'allât trop loin.

— Très-brillante, reprit le comte, qui saisit l'intention de la marquise, mais celle de ses petits-fils la surpassait de beaucoup : du temps de Marie Stuart et de Marguerite de Valois la cour était un pays d'enchantements où les plaisirs, l'esprit et la galanterie se jouaient sous mille formes charmantes; ces deux reines étaient savantes; elles faisaient des vers; c'était un plaisir de les entendre.

— En vérité, monsieur, dit le roi en riant aux éclats, on croirait que vous avez vu tout cela.

— Sire, j'ai beaucoup de mémoire, mais j'ai aussi mes notes authentiques sur ces temps reculés. »

A ces mots, Saint-Germain tira de sa poche un livret relié d'une manière gothique; il l'ouvrit, et montra au roi quelques lignes écrites de la propre main de Michel Montaigne en 1580. Les voici telles qu'elles ont été transcrites après avoir été reconnues authentiquement originales :

*Il n'est homme de bien qui mette à l'examen des lois toutes ses actions et pensées, qui ne soit pendable six fois en sa vie; voire tel qu'il seroit dommage et très-injuste de punir.*

Le roi, ainsi que M. de Gontaut, madame de Brancas et l'abbé de Bernis, qui assistaient à cet entretien, ne savaient plus que penser du comte de Saint-Germain; mais sa conversation plut tant à Sa Majesté, que depuis elle l'appela souvent à la cour, et resta même enfermée plusieurs fois avec lui dans son cabinet. Louis XV consultait un matin ce personnage mystérieux, dont il avait reconnu l'expérience et le jugement, sur un seigneur que l'on cherchait à desservir dans son esprit.

« Sire, répondit le comte avec chaleur, défiez-vous des rapports qui vous sont faits sur ce gentilhomme; pour bien apprécier les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni courtisan, ni ministre, ni lieutenant de police.

— Et roi?

— Je n'osais m'expliquer à cet égard; mais, puisque Votre Majesté m'interpelle, je crois lui obéir en parlant. Vous vous rappelez, sire, le brouillard qu'il faisait il y a quelques jours, on ne voyait pas à quatre pas; eh bien! les rois (je parle en général) sont environnés de brouillards encore plus épais que font naître autour d'eux les intrigants, les prêtres et les ministres infidèles : tous s'accordent, en un mot, pour faire voir aux têtes couronnées les objets sous un aspect différent du véritable.

— Ah! j'y pense, dit Louis XV en changeant tout à coup d'entretien, on m'a dit, comte, que vous aviez trouvé le secret de faire disparaître les taches des diamants.

— Cela m'est arrivé quelquefois, sire.

— En ce cas, vous êtes homme à me faire gagner quatre mille

francs sur celui-ci; et le roi montra à Saint-Germain un brillant de médiocre grosseur qu'il venait de tirer d'un secrétaire.

— Cette tache est forte, dit le comte après avoir beaucoup examiné le diamant, mais il n'est pas impossible de l'enlever. Je rapporterai cette pierre à Votre Majesté dans quinze jours.

— Je le répète, vous me ferez gagner quatre mille livres; car mon joaillier, en estimant ce diamant six mille livres, m'a dit que sans la tache il en vaudrait dix. »

Au jour dit, M. de Gontaut et le joaillier de la couronne étaient dans le cabinet du roi, quand M. de Saint-Germain y vint. Il tira le diamant de sa poche, ôta une toile d'amiante qui l'enveloppait, et cette pierre fut produite aux yeux des assistants ébahis pure comme une goutte de rosée. Le poids du brillant, pesé au moment de sa remise au comte, se trouva exactement le même après l'opération, et le bijoutier déclara à Sa Majesté qu'il était prêt à donner les dix mille livres de l'estimation. Cet honnête marchand ajouta qu'il fallait que M. de Saint-Germain fût sorcier, qualification à laquelle ce dernier ne répondit que par un sourire. « Vraiment, monsieur le comte, pour-» suivit le commerçant, vous devez être riche à millions, surtout si » vous avez le secret de faire de gros diamants avec de petits. » L'adepte ne dit ni oui ni non; mais il assura très-positivement qu'il savait faire grossir les perles et leur donner la plus belle eau.

Toujours est-il qu'on ne peut en aucune manière expliquer l'opulence que montre cet individu : il n'a point de propriétés, on ne lui connaît ni rentes, ni banquiers, ni revenus d'aucune nature, il ne touche jamais ni cartes ni dés; et cependant il a un grand état de maison, plusieurs domestiques, des chevaux, des voitures, une immense quantité de pierreries de toutes couleurs... On s'y perd.

Du reste, il se passe des choses étranges dans la maison de Saint-Germain, qui commence à devenir pour le public presque aussi effrayant que curieux. Les esprits forts qui le fréquentent lui ont vu faire des choses excédant toutes les facultés humaines : il évoque, dit-on, les ombres à la demande des personnes assez hardies pour désirer ces terribles apparitions, qui sont toujours reconnues. Quelquefois il fait répondre à certaines questions sur l'avenir par des voix souterraines qu'on entend très-distinctement, pourvu qu'on applique l'oreille au parquet d'une chambre mystérieuse, où l'on n'entre que pour recevoir ces oracles. Plusieurs de ces prédictions se sont déjà

réalisées, assure-t-on, et la correspondance de Saint-Germain avec l'autre monde est une vérité démontrée pour beaucoup de gens.

Dans l'abandon de la table, que le comte aime passablement, il convient avec ses amis qu'il est âgé de deux mille ans, et, suivant lui, ce n'est encore là qu'un à-compte de vie. Il lui arrive même de lancer de temps en temps de ces étranges assertions dans des sociétés moins intimes : l'un de ces jours, dînant chez le duc de Richelieu, le sorcier à la mode interpella son domestique, qui le servait à table, sur un fait remontant à une époque très-éloignée. « Je n'en ai pas con-» naissance, répondit le valet; M. le comte oublie qu'il n'y a que cinq » cents ans que j'ai l'honneur de le servir. »

Saint-Germain, dans une visite qu'il fit il y a quelques jours à madame de Pompadour, retenue sur sa chaise longue par une indisposition, lui montra pour la récréer une boîte remplie de topazes, d'émeraudes et de rubis. Il y en avait pour une somme considérable. Madame du Hausset, présente à ce riche inventaire, faisait des signes derrière le comte à la favorite pour lui faire comprendre que tout cela était faux.

« Il est vrai, dit négligemment Saint-Germain, qu'on a vu quelquefois de plus belles pierres; mais celles-ci ont leur prix.

— Cet homme a donc des yeux au dos! murmura madame du Hausset, qui crut avoir été comprise dans sa pantomime.

— Cette bagatelle peut servir d'échantillon, reprit le comte en jetant avec dédain sur la table une petite croix de pierres vertes et blanches.

— Eh! mais cela n'est point à dédaigner! dit la dame de compagnie, qui plaçait le bijou sur sa gorge pour l'essayer.

— Acceptez-le donc, madame.

— Vraiment, monsieur le comte, je m'en garderai bien, répondit madame du Hausset.

— Pourquoi donc? c'est une misère.

— Acceptez, ma chère, dit la marquise, puisque M. le comte le veut. »

Madame du Hausset se résigna à prendre la croix, qui le lendemain fut estimée cent louis.

L'enchanteur dont je viens de raconter longuement les prouesses devrait bien, par un coup de baguette, remplir les coffres de l'Etat, qui se trouvent dans un état habituel de viduité; M. Machault n'est

par sorcier, lui, et c'est bien vainement qu'il se donne tous les mouvements possibles pour rétablir les finances. Cependant les exigences publiques sont impérieuses : d'une part, M. Rouillé demande à grands cris de l'argent pour former une marine, car la France au moment où j'écris n'a pas beaucoup plus de vaisseaux qu'elle n'en avait sous le roi Jean ; d'un autre côté, les payeurs de rentes pourchassent de toutes parts le contrôleur général afin d'être remboursés des avances qu'ils ont faites pendant la dernière guerre. « En vérité, sire, disait ce » ministre dans l'un des derniers conseils, je ne sais comment m'y » prendre pour faire honneur à vos engagements : tout le monde me » demande, et personne ne veut me faire crédit. »

Il n'y a que les subsides étrangers qui aident convenablement les Etats; ils ne coûtent rien aux nations, et conséquemment ne les font point crier. Il y a bien quelque légère humiliation pour les rois à se mettre ainsi à la solde de leurs voisins, et la politique adoptée à prix d'argent n'est pas essentiellement honorable; mais un peu de honte est bientôt passée, et l'avantage reste. C'est sans doute d'après ce solide raisonnement que vient d'être conclu, à Herrenhausen, dans l'électorat de Hanovre, un traité de subsides entre le roi d'Angleterre, les États Généraux et l'électeur de Bavière. Ce dernier s'engage, par cette convention, à entretenir un corps de six mille hommes prêt à marcher au premier ordre de la Grande-Bretagne et de la Hollande, moyennant une subvention annuelle de quarante mille livre sterling, payable, les deux tiers par l'Angleterre, l'autre tiers par l'État hollandais. Toutefois ce corps ne pourra servir ni contre l'empereur ni contre l'Empire; d'où l'on peut conclure, sans travail d'esprit, qu'il ne sera employé que contre la Prusse ou la France. Or il est bon de considérer que l'électeur signataire de ce traité est le fils de ce Charles-Albert pour qui la France s'est épuisée d'or et de sang, lorsqu'il s'agissait de le faire empereur : c'est ainsi que les princes de la terre entendent la reconnaissance; telles sont les enseignes auxquelles nous devons reconnaître leur justice.

Il était réservé à l'année 1750 de voir naître un scandale non moins affligeant, non moins ridicule que celui des convulsions. On sait que le cardinal de Fleury souffrit les jésuites parce qu'il les craignait, et que l'archevêque Vintimille les favorisa parce qu'il les aimait. Après ce dernier prélat, advint au siége de Paris un sieur de Belle-

fond, qui, plus ardent que son prédécesseur, se déclara le partisan fanatique des doctrines jésuitiques. Les enfants d'Ignace ne perdirent pas un instant. tout ce qui leur déplaisait fut peint comme janséniste; les lettres de cachet furent expédiées par rames; les prisons allaient s'ouvrir; les jésuites souriaient déjà aux tourments de leurs victimes, lorsque la mort frappa Bellefond, et suspendit un moment les rigueurs qu'il avait préparées. Mais elles ne tardèrent pas de reprendre leur cours : Christophe de Beaumont, homme de mœurs austères, prêtre ignorant, opiniâtre, et moliniste outré, fut appelé à l'archevêché de Paris. Le plan des jésuites reçut alors sa pleine et entière exécution. Il fut prescrit de n'accorder la communion ou le viatique qu'aux personnes munies de billets de confession, lesquels durent attester que le porteur s'était confessé à un prêtre partisan de la bulle, les sacrements administrés par les jésuites étant reconnus les seuls efficaces. Beaumont maintint avec sévérité cette règle aussi tyrannique qu'absurde, et les curés n'administrèrent aucun des secours spirituels à ceux qui n'exhibèrent point le billet exigé.

Les choses en étaient à ce point lorsque M. Coffin, conseiller au Châtelet, étant assez dangereusement malade, appela (20 mars 1750) pour l'administrer M. Bouettin, curé de Saint-Etienne-du-Mont, qui refusa son ministère à défaut de présentation d'un billet de confession. Le parlement, informé de cette affaire, embrassa chaudement la cause du chancelier Coffin : il appela devant lui le curé; mais celui-ci refusa de comparaître, ne devant compte, répondit-il, de l'exercice de son ministère qu'à Dieu et au prélat son supérieur. D'après ce système d'indépendance civile, le clergé pourrait à son gré porter le trouble et le désordre dans la société sans qu'aucune juridiction temporelle pût y apporter obstacle. Le parlement ne comprit pas ainsi l'autorité ecclésiastique; il décréta de prise de corps le prêtre Bonettin, et députa en même temps plusieurs de ses membres à Christophe de Beaumont pour l'engager à faire administrer les malades quand même ils ne seraient pas munis d'une attestation jésuitique. L'archevêque persista, la magistrature insista, et dès lors une lutte violente s'engagea entre les prétendus exécuteurs des volontés célestes et les défenseurs légitimes des lois humaines. Le roi ne donnait pas précisément raison aux jésuites; mais il ne les désapprouvait pas avec assez de persévérance, se bornant à répéter quelquefois à son lever que « la cour devrait bientôt se donner plus de

» mouvement pour des billets de confession qu'elle n'en avait jamais » eu pour l'affaire la plus importante de l'Europe. » Quand le parlement gagnait du terrain sur ses adversaires il fallait forcer à main armée les prêtres molinistes à secourir spirituellement les malades du parti opposé, et ce n'était que sur l'autorité des baïonnettes que les croyants moribonds pouvaient conquérir leur salut. Un curé de Paris, ainsi contraint, disait dernièrement au lit de mort de son paroissien : *Je vous communie par ordre du parlement;* un autre, portant le scandale plus loin encore, osait dire à un mourant : *C'est en conséquence d'un arrêt de la grand'chambre que je vous apporte le bon Dieu.* Agenouillez-vous donc devant de tels ministres du Seigneur!

Ces dissensions religieuses, qu'un pouvoir trop indécis *ou trop* mou n'a pas su arrêter, ont aigri l'esprit public ; un rien l'excite et le porte à la révolte. On vit à Paris dans le courant de mai un mouvement populaire dont cette irritation inquiète fut la première cause. Au moment où la police, conformément à un usage salutaire, faisait enlever sur le pavé de Paris une foule de mauvais sujets sans profession et dangereux, un exempt avide arrêta l'enfant d'une femme du peuple, dans l'espérance de rançonner sa mère. Cette femme, informée de cet acte arbitraire, poussa des cris affreux, et sa douleur bruyante ameuta tout son quartier. Bientôt d'autres mères, dont la police avait avec plus de raison ramassé les fils, déjà coupables d'escroqueries, se joignirent à celles qui faisaient entendre de si lamentables réclamations. Ce groupe criard parcourut le faubourg Saint-Antoine, se grossissant à chaque pas de toutes les commères désœuvrées qu'il rencontrait. Le délit de l'exempt s'accroissait en proportion des masses qui le proclamaient : ce n'étaient plus trois ou quatre petits vauriens enlevés dans la rue, mais des milliers d'enfants arrachés du domicile de leurs parents. Et puis il ne s'agissait pas d'une simple mesure de sûreté prise arbitrairement : un malade illustre devait, par ordre des médecins, prendre chaque matin un bain de sang humain, et l'on faisait saisir et égorger des enfants pour satisfaire à cette prescription, attendu qu'il fallait du sang de la plus grande pureté. On conçoit avec quelle ardeur une populace déjà mal disposée dut accueillir cette fable ridicule et quel degré d'énergie elle dut imprimer à sa rage. Du faubourg Saint-Antoine l'émeute gagna, de proche en proche, jusqu'au centre de la capitale. Malheur à qui portait une figure d'exempt de police! Les révoltés

en saisirent un sur le boulevard, à l'instant il fut massacré, déchiré, divisé en lambeaux, que ces misérables se partagèrent et qui couvrirent leurs habits de sang.

Cependant cette troupe de forcenés, forte de trente mille personnes au moins, s'avança vers l'hôtel du lieutenant de police, dont elle brisa les vitres à coups de pierres. M. Berryer, qui exerce en ce moment cette charge, perd la tête et s'enfuit par les jardins, tandis qu'un de ses gens, plus intrépide, fait ouvrir toutes les portes de la maison. Ce coup hardi intimide les mutins; ils croient qu'un piége est caché sous cet air d'abandon, ils n'entrent pas. Pendant que la foule délibère sur la direction ultérieure de ses démarches, les gardes françaises, les gardes suisses et deux compagnies de mousquetaires ont pris les armes; ces troupes courent au lieu du rassemblement et contiennent les séditieux, parmi lesquels il se trouve plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattants. On se saisit au hasard de quelques-uns des turbulents, le reste rentre dans le devoir et se disperse. Mais, comme on voulait faire un exemple, les malheureux qui étaient tombés au pouvoir de la troupe furent pendus sans autre forme de procès : voilà ce qu'on appelle de la justice prévôtale dans les monarchies absolues. Après avoir assassiné aveuglément huit ou dix Parisiens, qui peut-être n'étaient que des curieux, on crut devoir donner une manière de satisfaction au surplus de la population : le fugitif Berryer fut mandé par le parlement, qui l'admonesta doucement et lui prescrivit d'être plus circonspect à l'avenir dans l'exercice de ses fonctions. C'était une petite blessure faite à l'amour-propre de ce magistrat; mais, comme notre bon roi lui a des obligations particulières, dont j'expliquerai bientôt le motif, Sa Majesté appliqua un baume salutaire sur cette plaie en nommant M. Berryer conseiller d'Etat.

On se réjouissait encore à la cour de la naissance de la princesse Marie-Joséphine, dont madame la Dauphine accoucha le 26 août, quand on reprit à l'Opéra l'opéra de *Thétis et Pélée*, reprise assez insignifiante et dont je ne fais mention que parce qu'on y vit Fontenelle dans la même loge où soixante et un ans plus tôt il avait assisté à la première représentation de cette pièce.

Puisque me voilà sur le chapitre de ce bel esprit, âgé de quatre-vingt-treize ans, je dois parler des soirées de madame Geoffrin, dont

il fait encore la chaleur et surtout l'instruction. C'est dans ce cercle que cet homme célèbre travaille à un *traité de la raison humaine*, espèce de cours dont l'abbé Trublet écrit à la dérobée des fragments. C'est aussi chez madame Geoffrin qu'un jeune homme fort spirituel, nommé *Suard*, a fait cette année son entrée dans le monde littéraire. Fontenelle l'a promptement distingué parmi les discoureurs qui lui expliquent leurs opinions dans l'embouchure de son cornet acoustique, car ce vétéran de nos hommes de lettres est sourd à ne pas entendre le canon. Quoique très-jeune et très-timide, M. Suard émit l'autre jour son avis sur quelques points du *traité de la raison humaine*; Fontenelle le goûta et mêla ses applaudissements à ceux de tout le salon. « Mon ami, lui dit-il, vous serez bientôt pour cette » flamme subtile de la métaphysique ce qu'est pour la flamme de l'es» prit-de-vin le bois que cette flamme ne brûle pas.... » Cela peut être fort beau, métaphysiquement parlant; mais ces propositions sublimées sont à coup sûr ce qui fait que Fontenelle ne sera jamais qu'un homme d'esprit.

Le roi a pris possession de son appartement du château de Bellevue, qu'il a fait bâtir pour madame de Pompadour. Cette maison de plaisance, élevée sur un coteau qui domine le village de Sèvres, est dans la plus heureuse situation : une foule de points de vue et d'aspects variés, la Seine se repliant sur elle-même dans la plaine comme un serpent aux écailles argentées, l'immense ville de Paris offrant à l'horizon sa forêt de clochers, tout justifie le nom de Bellevue donné à cette riante habitation. Ce petit palais a été élevé sur les dessins de M. Lassurance; il est de bon goût, quoique simple et sans ordre d'architecture. Entre les croisées, qui sont au nombre de neuf à chaque face, on a placé des bustes de marbre. Les frontons servant de couronnement aux quatre faces sont remplis par autant de bas-reliefs dus au ciseau de Coustou. La position de Bellevue plaît tant à Louis XV, que pendant les travaux il venait tous les jours encourager les ouvriers et se faisait quelquefois apporter son dîner au milieu d'eux. Ce prince coucha pour la première fois dans ce château le 24 novembre; madame de Pompadour, l'héroïne du lieu, y coucha aussi le même jour. Mais comme le quatrain attribué au comte de Maurepas et qui parlait de certaines fleurs autres que celles du parterre de Bellevue n'était que médisant, le roi et sa favorite passèrent la nuit aux deux extrémités de l'édifice.

Ce fut, dit-on, à Bellevue que Louis XV signa, le 1er novembre, un des actes les plus honorables de son règne : l'édit qui fait de la noblesse une récompense militaire. Jusqu'alors cette distinction n'avait été accordée de droit aux serviteurs flétris du nom de *vilains* qu'avec le grade de maréchal de camp : ainsi Chevert lui-même était devenu le guerrier le plus illustre de l'armée française avant d'être gentilhomme, par compensation de ce que tant d'autres sont gentilshommes toute leur vie sans pouvoir devenir le moins du monde illustres. Un militaire de naissance obscure, vieilli sous le harnais sans avoir atteint la dignité, presque inaccessible pour lui, d'officier général, rentrait couvert de blessures et de lauriers dans la foule roturière, tandis qu'un traitant, vil de caractère, plus vil par les spéculations auxquelles il se livre, acquérait, grâce au produit de ses rapines, la noblesse héréditaire au lieu de l'infamie qu'il avait méritée. La moitié de ce double abus disparaît : l'or du financier cesse d'avoir plus de vertu que le sang du guerrier. La noblesse transmissible sera désormais acquise de droit à tout officier ayant le grade de capitaine dans les troupes du roi et dont le père et l'aïeul l'auront servi dans la même qualité. Indépendamment de la justice rendue à de bons serviteurs, cet édit présente un avantage politique : celui d'attacher les familles au lieu des hommes au service de l'État; il y dans cette mesure de l'adresse et de l'équité.

Le roi, pendant son séjour à Bellevue, s'est fait raconter une anecdote qui l'a beaucoup diverti. Le marquis de Souvré, mécontent de la cour, plus mécontent de Louis XV, s'est tout à coup éloigné de Versailles, où il ne paraît presque plus. Ce seigneur passe une partie de la belle saison à son château de Louvois, partageant son temps entre la chasse, la lecture et cette misanthropie chagrine à laquelle il est enclin. Le fils du marquis, jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, portant le nom de Louvois, était cette année en garnison à Brest. Il est rare qu'on trouve des sages parmi nos sous-lieutenants : Louvois menait joyeuse vie, faisait des dettes et demandait de l'argent à son père, qui ne lui en envoyait point. Il fallait donc se corriger ou se priver : notre étourdi ne fit l'un ni l'autre ; il aima mieux vendre ses équipages, ses bijoux, ses effets, pour continuer de s'amuser jusqu'à complet épuisement de ressources. Parvenu à son dernier double louis comme à son dernier habit, Louvois garda l'un et l'autre pour revenir chez son père, où il arriva couvert d'un frac usé et dans

une disette absolue de finances. Le jeune dissipateur se garda bien de dire au marquis qu'à l'exemple du Grec Bias, il portait sur lui tout ce qu'il possédait ; ce dénûment devait provoquer une explication orageuse, qu'il importait à Louvois de retarder autant que possible. Dans cette situation perplexe, Souvré dit un jour à son fils que la compagnie la plus distinguée du voisinage devait dîner le surlendemain au château. « J'espère, ajouta le marquis, que vous voudrez » bien quitter ce vilain habit de voyage et en prendre un plus con» venable. — Mon Dieu, répondit Louvois, je voudrais de tout mon » cœur vous obéir, mon père, mais je n'ai apporté que de vieux ha» bits; et si vous tenez à ce que je paraisse bien vêtu, je serai forcé » de me faire habiller à neuf. Veuillez donc, je vous prie, m'avancer » quelque argent, car cette année les vivres ont été hors de prix à » Brest, et franchement je ne suis pas en fonds. » M. de Souvré fit à cette demande une réponse négative, qui ne permettait pas d'insister. Aussi le demandeur ne répliqua-t-il point. Il se contenta de dire en se retirant qu'il mettrait un autre habit.

La chambre de Louvois était ornée d'une tapisserie à grands personnages, représentant les héros du Tasse : c'était une Jérusalem délivrée tout entière sortie de la navette. Le jeune homme détache un pan de la tenture, le sépare du reste avec un excellent canif, et envoie chercher le tailleur du village.

« Brave homme, lui dit-il quand il fut arrivé, vous voyez bien cette pièce de tapisserie.

— Oui, monsieur le chevalier, et, Dieu merci, il y a tantôt cinquante ans que je la connais... Feu votre grand-père...

— Mon grand-père, interrompit Louvois, se servait de cela pour garnir une chambre, moi j'en veux tirer un meilleur parti..... Vous allez m'en faire un habillement.

— Un habillement avec la Jérusalem délivrée !... monsieur le chevalier veut rire.

— Du tout, maître André, je parle très-sérieusement. Je prétends que vous m'établissiez, avec cette tapisserie, habit, veste et culotte... Je suis fou des grands sujets, moi.

— Si vous l'ordonnez, monsieur, je tâcherai de vous obéir, en me servant d'une aiguille à matelas.

— Peu m'importe. Mais pour apporter un peu de régularité dans votre ouvrage il faudra diviser l'étoffe avec réflexion : vous ferez,

par exemple, les manches de l'habit des deux bras d'Armide ; la tête de Renaud, couverte de son casque, figurera sur le dos, et le bouclier du guerrier, coupé en deux morceaux, formera les pans. Pour la culotte, vous pourrez tailler en plein drap dans les cuisses d'Armide. Quant à la veste, vous en formerez le haut avec la gorge volumineuse de l'enchanteresse, et ces deux petits visages d'amour feront le meilleur effet en basques.

— Très-bien, monsieur le chevalier ; je vais mettre la main à l'œuvre.

— Songez qu'il faut que le tout soit terminé après-demain de bonne heure : je ne tiens pas à la finesse du travail.

— Je vous réponds au moins qu'il sera solide, car je suis obligé de coudre avec de la ficelle.

— Va pour la ficelle, père André.

Au jour dit, Louvois, affublé de son habit de tapisserie en pleine canicule, attend chez lui l'arrivée de la compagnie. Aussitôt qu'il voit les voitures entrer dans la cour, il descend avec tout l'empressement que lui permet son lourd costume, et s'élance sur le perron pour donner la main aux dames. Notre fou, malgré l'explosion d'invincible hilarité dont il est l'objet, fait les honneurs à la société du ton le plus sérieux. Grave et cérémonieux comme un introducteur d'ambassadeurs, il avait déjà conduit toutes les dames dans le salon, lorsque Souvré y entra lui-même et recula de deux pas en voyant son fils paré des dépouilles de sa chambre à coucher.

« Monsieur, s'écria le marquis d'un ton foudroyant, me direz-vous ce que signifie cette mascarade ?

— A l'instant, mon père. Vous m'aviez ordonné de mettre un autre habit ; et comme je n'avais à ma disposition que cette étoffe, je m'en suis servi pour vous obéir. »

L'expédient était une plaisanterie ingénieuse, Souvré a de l'esprit, il fit chorus avec les rieurs, et la garde-robe de son fils fut remontée.

L'année qui se termine enleva trois maréchaux de France ; l'armée n'en regrettera peut-être qu'un seul. Les maréchaux de Brancas et d'Harcourt appartenaient à ces familles où l'on obtient nécessairement le bâton, pourvu qu'on vive ; ils avaient vécu. Mais l'illustre comte de Saxe, qui descend dans la tombe, était l'enfant adoptif de la France. Telle est la famille qui le pleure. Le roi a senti toute l'étendue de

cette perte. « Je n'ai plus de général, a-t-il dit tristement en appre-» nant la mort de ce grand homme de guerre ; il ne me reste que » quelques capitaines. »

Cette opinion est conforme à celle de Frédéric II. « J'ai vu le héros » de la France, écrivait-il à Voltaire après le voyage de Maurice à » Berlin, en 1749 ; j'ai vu le Turenne du siècle de Louis XV. Je me » suis instruit par ses discours dans l'art de la guerre : ce général » serait le professeur de tous les généraux de l'Europe. »

Le maréchal général, accablé d'infirmités et de maladies déterminées par deux genres de guerre bien opposés, vivait, depuis la paix de 1748, dans le château de Chambord, que le roi lui avait donné. A peine parvenu à sa cinquante-quatrième année, ce grand homme, dont la constitution était très-robuste, eût pu facilement guérir ; mais, dans sa retraite, il s'occupa plus de charmer ses maux que de les traiter, il ne parvint ainsi qu'à les rendre incurables. Maurice s'était entouré, à Chambord, d'artistes, de gens de lettres, de philosophes, dont le commerce et les talents, en occupant son esprit, lui faisaient oublier la douleur physique. Si le vainqueur de Fontenoy se fût borné à ce régime, il est probable qu'il eût vécu plus longtemps ; mais par malheur madame Favart, actrice de la Comédie-Italienne, dirigeait une section des plaisirs du comte de Saxe, qui n'occupait pas que son esprit. Cette dame le tenait constamment entouré d'un sérail, qu'elle avait soin de renouveler d'autant plus souvent qu'elle ambitionnait moins d'en être la sultane favorite. Or Maurice ne se souciait nullement de posséder dans ce harem des femmes qui pussent le captiver par le charme de la conversation ; il avait coutume de dire que l'amour, réduit à ces délicatesses, n'était plus que de la niaiserie. Les galanteries du maréchal descendaient jusqu'à la bassesse, disons plus, jusqu'à la crapule : il ne connaissait d'autre plaisir dans la société des femmes que la débauche. Ses maîtresses, ordinairement tirées des maisons de prostitution, n'acquéraient jamais plus de droits à ses préférences qu'en parvenant à enrichir le code galant des corps de garde de quelques locutions obcènes, de quelques termes d'une grossièreté bien significative. La volupté la plus délicate de Maurice consistait à faire enivrer, le soir, dans sa chambre, et lorsqu'il était couché, trois ou quatre des pensionnaires qu'entretenait à Chambord son humeur libertine : il jouissait délicieusement du déluge de sales lazzis, de blasphèmes, de qualifications

ordurières que l'ivresse arrachait à ces créatures; et quand il s'était assez amusé de cette dégoûtante loquacité il faisait entrer un nombre de laquais (désignés d'avance) égal à celui des prostituées, qui recevaient l'ordre de se livrer en sa présence à ces valets. Oserai-je ajouter que s'il arrivait que cette scène excitât les sens éteints du maréchal il admettait sur l'heure dans son lit une de ces bacchantes, après lui avoir expressément défendu d'altérer en rien les résultats de la scène qui venait de se passer!

On a dit avec raison que le comte de Saxe avait deux âmes, l'une pour les conceptions martiales et les combats, l'autre pour la vie privée : les glorieuses campagnes de 1744, 1745, 1746, 1747 et 1748 ont démontré combien la première de ces âmes avait de magnanimité; je viens de montrer jusqu'à quel degré d'avilissement pouvait descendre la seconde. Maurice de Saxe n'était donc grand qu'à la tête des armées; partout ailleurs ses pensées comme ses goûts étaient vulgaires, quelquefois ignobles. Dès que le vainqueur de Fontenoy avait revêtu sa cuirasse, son cœur, naguère livré à de honteux désirs, bondissait de nobles inspirations sous cet acier étincelant; l'âme de Maurice grandissait soudain; la flamme du génie s'allumait dans ses yeux; il embrassait à l'instant les plus vastes combinaisons. Après le combat, l'âme héroïque, l'aptitude des grandes choses, le feu sublime, tout s'éteignait; il ne restait de l'illustre guerrier que le bruit de ses exploits.

Madame de Pompadour, désolée de voir dans le premier général du monde un tel mélange de bassesse et de grandeur, essaya à diverses reprises de le marier, espérant qu'une épouse aimable lui ferait apprécier enfin le sexe, vu de son bon côté; mais ces tentatives matrimoniales n'eurent aucun succès. « Non, non, madame, répondait » le maréchal; comme le monde va de nos jours, il y a peu d'hommes » dont je voulusse être le père et peu de femmes dont je voulusse » être l'époux. »

Le maréchal de Saxe laisse un ouvrage sur la tactique, auquel il a donné, avec trop de modestie, le nom de *Mes Rêveries*. Ce livre, qui, sous le rapport des conceptions profondes, des vues hardies et neuves, peut être comparé souvent aux Commentaires de César, n'est défectueux que par l'incorrection du style, qui toutefois ne manque ni de chaleur ni de rapidité. Nos généraux feront bien de s'éclairer des rêveries du comte Maurice. Le manuscrit de l'auteur devait être curieux,

s'il était conforme, quant à l'orthographe, à cette phrase d'une de ses lettres : « Ils veule me fere de la cademie, sela miret come une bage » à un chas. »

Depuis la mort de ce général, toutes les ambitions militaires, qui n'avaient osé se montrer pendant sa vie, prétendent à l'honneur de posséder sa dépouille; on se la dispute à la cour comme on se disputait les armes d'Achille au camp des Grecs, et certainement il ne vient point à l'idée des concurrents que nul n'est digne de ce noble héritage: pas même, dit-on, le maréchal de Lowendahl. On prétend que le génie de cet homme de guerre n'était que le satellite de celui de Maurice, et qu'il ne sera capable d'aucune grande action par lui-même. « Lowendahl, disait l'un de ces jours un critique de l'*Œil-de-*» *bœuf*, ne fera plus rien de bon à la guerre, son conseil est mort. » Je crois cette opinion beaucoup trop sévère; car le mérite de ce que ce général danois a fait de remarquable dans les dernières campagnes tenait plus, il faut en convenir, au talent d'exécution qu'à celui de direction.

Tous les bruits qu'on s'est plu à répandre sur le prétendu combat du maréchal de Saxe avec le prince de Conti, dans les bois de Chambord, et à la clarté des flambeaux, est purement romanesque ; Maurice n'est point mort d'un coup d'épée, mais des suites d'une fièvre chronique qui l'a tué dans un de ses redoublements. Cette version est moins curieuse, moins pittoresque que celle semée dans le public, mais c'est la véritable. Quelques heures avant sa mort le héros disait à Sende, son médecin : « Docteur, la vie n'est qu'un rêve : le mien a été beau, mais il est court. »

Le fils naturel d'Auguste II avait été élevé dans la foi luthérienne: il y est mort; et c'est sans doute ce qui fit dire à la reine : « Il est » fâcheux qu'on ne puisse pas dire un *De profundis* pour un homme » qui a fait chanter tant de *Te Deum*. »

Au moment où l'on regrette dans le monde un héros moderne, M. de Voltaire a voulu ressusciter à la scène un héros de l'antiquité et malheureusement il n'a fait que lui donner un nouveau trépas. L'*Oreste* de ce poëte, imité de l'*Electre* de Crébillon, a été joué sans succès. Il était difficile de déguiser l'emprunt du sujet; mais l'emprunteur a voulu du moins couvrir son plagiat d'une versification supérieure à celle de l'original.

Pour faire ressortir, autant que possible, les fleurs dont il a cou-

vert la fable la plus noire qu'on ait mise au théâtre, Voltaire avait fait imprimer, sur des billets de parterre distribués gratis avant la première représentation, les initiales de ce vers d'Horace :

*Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.*

O. T. P. Q. M. U. D.

Un plaisant expliqua ainsi ces abréviations :

Oreste, tragédie pitoyable que M. Voltaire donne.

Les billets étaient changés à la seconde représentation, qui n'eut lieu que huit jours après la première. L'ouvrage avait été refondu entièrement, ce qui fit dire à l'abbé Desfontaines : « M. de Voltaire » est un auteur bien singulier, il apporte aux comédiens des pièces » à faire et les compose pendant leurs représentations. »

*Oreste,* sorti d'un nouveau creuset, n'a pas eu plus de succès que sous sa forme primitive : c'est décidément ce que les fondeurs appellent une pièce de déchet.

Le marquis de Marigny, devenu surintendant des beaux-arts, a maintenu les expositions publiques, comme un moyen heureux d'émulation ; mais, pour rendre plus sensibles les progrès des artistes lors de ces concours généraux, il a fait décider par le roi qu'ils n'auraient lieu que tous les deux ans. On a vu avec autant de surprise que de plaisir, à l'exposition de la présente année 1751, un vieux tableau transporté sur une nouvelle toile. Cette utile innovation est due à M. Picot, et la peinture ainsi déplacée sans la moindre altération est d'*André de Sarte.* L'inventeur, enhardi par ce premier succès, a tenté une entreprise plus difficile : le *Saint Michel* de Raphaël était peint sur bois ; cette matière, si périssable, tombait de vétusté sous ce chef-d'œuvre : encore quelques années, et les arts allaient le perdre ; M. Picot, avec des précautions et des procédés inouïs, est parvenu à sauver ce trésor : le roi et toute la cour l'ont admiré sur une toile, où il bravera de nouveau les siècles.

Par malheur, cette précieuse découverte est tout ce qu'on peut admirer à l'exposition : la peinture, détournée des beaux modèles par la funeste manie de briller, s'abandonne à une coquetterie, à une mollesse que les faux amateurs qualifient de touche fine et spirituelle, mais qui n'est qu'un style maniéré et dépourvu de naturel. Je n'ai vu réunis au Louvre que des portraits au teint fleuri, au sourire niai-

sement prétentieux, qui peuvent bien ressembler à quelques visages, mais où ne se trouve l'expression d'aucune physionomie. Du reste j'ai remarqué des nymphes, des sylvains, des dryades, des amours surtout, beaucoup d'amours; cohorte mythologique, embellie de toutes les séductions que prêtent le carmin, l'outremer et la céruse; privée de tout ce qui manque de véritable grâce aux compositions faites loin de la nature, et loin des chefs-d'œuvre que les grands maîtres ont laissés. Des teints de lis et de rose, des lèvres purpurines, des formes grasses et rondelettes, des draperies symétriquement chiffonnées, des personnages toujours égarés au fond des bosquets verdoyants, foulant des gazons émaillés de fleurs; dans les airs, mille petits génies allégoriques voltigeant sur un ciel bleu comme la boutique d'un barbier: voilà ce qui se reproduit cent fois au Louvre. Quant à la correction et à la vigueur du dessin, elles sont négligées, disons mieux, méprisées. Pour s'inspirer convenablement, il fallait que nos peintres étudiassent les plafonds de Versailles, du Louvre, de Fontainebleau; il fallait qu'ils imitassent, avant tout, cette antiquité si féconde en exemples sublimes, et cette nature qui ne refuse jamais des modèles aux artistes, lorsqu'ils savent la consulter. Loin de là, les peintres de l'époque se sont appliqués à transporter sur la toile ce bel esprit papillonnant et musqué que des poëtes coquets répandent dans les lettres pour se conformer aux goûts d'une société frivole. Le pinceau, comme la lyre, est consacré aux *bouquets à Chloris;* on ne voit sur les chevalets, ainsi que dans les recueils poétiques, que des bergers, des bergères menant en laisse de blancs moutons attachés avec des rubans roses, ou de galants jardiniers bêchant la terre en souliers de chamois gris ornés de rosettes couleur de feu... C'est charmant, c'est enchanteur! disent nos petites-maîtresses, C'est pitoyable! s'écrient les vrais connaisseurs, et je fais chorus avec ces derniers; en ajoutant que le sieur Boucher, devenu le chef de cette école à l'eau rose, conduit rapidement la peinture au dernier degré de la décadence.

D'Aguesseau, l'illustre d'Aguesseau, que je ne puis appeler le grand, parce que j'ai vu de près ses faiblesses, ses tergiversations, sous la régence et pendant les premières années du régne actuel, d'Aguesseau, dont la carrière fut depuis aussi pure qu'honorable, vient de descendre dans la tombe à l'âge de quatre-vingt-un ans. On

a compare la vie de ce chancelier à celle de l'Hôpital : ce rapprochement me paraît manquer d'exactitude; il n'y a peut-être de commun entre ces deux hommes célèbres que la disgrâce qu'ils subirent, mais quelle différence dans les causes! L'Hôpital ne se retira que brisé par l'orage, d'Aguesseau s'empressa d'y soustraire sa tête lorsqu'il grondait à peine au-dessus de lui. Supérieur peut-être à l'Hôpital par le talent, d'Aguesseau lui fut certainement inférieur par la grandeur des vues et la fermeté du caractère.

Cependant la France doit à d'Aguesseau un vaste plan de législation, qu'il médita dans sa retraite de Fresne, et dont on vit paraître plusieurs fragments dans les lois promulguées de 1729 à 1750. Le dessein de ce magistrat était, dit-on, d'établir une entière conformité dans l'exécution des lois existantes, sans en changer le fond, et seulement par l'addition de ce qui pouvait manquer à leur perfection.

D'Aguesseau possédait un savoir immense; il n'eût été étranger dans aucun pays, dans aucun siècle. Ce magistrat parlait avec une égale facilité le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, l'italien, l'anglais, l'espagnol, l'allemand ; aussi sa réputation était-elle universelle : les Anglais le consultèrent l'année dernière sur la réforme de leur calendrier, et les réflexions qu'il leur adressa guidèrent leurs savants dans ce changement indispensable.

Des infirmités avaient forcé le chancelier à se retirer des affaires en 1750; mais les honneurs de sa charge lui furent conservés. On disait de ce magistrat, qui laisse des regrets aussi vifs que mérités, qu'il parlait en grand orateur et pensait en philosophe.

J'ai promis quelque part de donner des preuves de l'avarice naturelle de Louis XV, qui apparaît de temps en temps au milieu des prodigalités dont sa cour est le théâtre. Les passions ont des anomalies qu'il faut se borner à produire, il serait souvent trop difficile de les expliquer. On jouait samedi dans l'appartement du roi : Sa Majesté avait devant elle un monceau d'or, lorsque, sa manche ayant fait tomber un louis, elle se baissa péniblement pour le ramasser. Le prince de Conti, placé vis-à-vis le monarque, et qui avait vu ce mouvement, renverse avec affectation une vingtaine de pièces d'or sans paraître y faire la moindre attention.

« Mon cousin, lui dit Louis XV, pourquoi ne ramassez-vous pas ce qui est tombé?

— Bagatelle, sire, c'est pour les balayeurs, répondit le prince.

— Vous avez tort, monsieur, répliqua Sa Majesté, de payer ceux qui balayent mes appartements, car je ne me chargerai plus de la réciprocité envers vos créanciers. »

A ces mots, qui prouvaient que Louis avait senti le trait de satire lancé contre lui par son parent, Sa Majesté quitta le jeu, et sortit même de la chambre. « Cependant, dit madame de Pompadour » après cette sortie, et assez haut pour être entendue, M. de Conti » sait mieux que personne que le roi n'est pas avare; il n'y a pas » quinze jours qu'il a payé les dettes de Son Altesse, montant à plus « d'un million. »

Il est vrai qu'au moment où Sa Majesté vint au secours du prince, son intendant lui avait annoncé que tous ses fournisseurs, le rôtisseur excepté, refusaient de lui faire crédit, et qu'à cette occasion Son Altesse avait répondu : « Eh bien! qu'on donne donc des poulardes » à mes chevaux. » Cette réponse seule pourrait donner une idée de l'insouciante philosophie de M. de Conti. Voici la preuve d'un autre genre de singularité. Son Altesse montre avec complaisance aux personnes admises dans son intimité huit cents tabatières et quatre mille bagues, répondant, dit-elle, au nombre de conquêtes qu'elle a faites sur le beau sexe. Il est constant, en effet, que ce prince a coutume d'exiger de la femme qu'il a subjuguée ou sa tabatière ou son anneau, non pas, assure-t-il, comme gage de sa défaite, mais comme témoignage d'amour. Tous ces présents de la faiblesse sont étiquetés du nom de l'ancienne propriétaire, ce qui, vu la publication des circonstances de la cession, ne laisse pas de constituer un répertoire édifiant. Il faut ajouter toutefois que M. de Conti avoue qu'il a payé une bonne partie de ces bijoux : cet aveu vient un peu au secours des réputations titrées; il eût été par trop cruel qu'un seul gentilhomme montrât les trophées de quatre mille huit cents victoires remportées sur des vertus nobles à huit, douze ou seize quartiers. En calculant, d'après cette proportion, les avantages galants de chaque seigneur, même déduction faite des chutes en double, triple ou quadruple emploi de la même beauté, on voit à quel chiffre effrayant s'élèveraient les abnégations de pudeur et à quel résidu minime se réduiraient les chastetés invulnérables.

On n'a pas vu de nouveautés bien remarquables au théâtre dans le cours de l'année 1751, et je passerais sous silence le petit opéra in-

titulé *la Guirlande* si je n'avais à citer une anecdote plaisante à l'occasion de cette pièce. Elle est d'un jeune poëte nommé Marmontel, qui, pour début dramatique, fit jouer en 1748 une tragédie de *Denys le Tyran;* dont je n'ai pas parlé en son temps, parce que huit jours après sa mise en scène le public lui-même n'en parlait plus. Je reviens à la nouveauté lyrique. Un soir de cet été qu'on donnait *la Guirlande* à l'Opéra, Marmontel ayant pris une voiture de place pour se rendre dans une soirée, dit au cocher d'éviter le Palais-Royal, afin de n'être pas retardé par l'embarras des voitures. « Ne craignez rien, répondit le rustre, il n'y a pas de tumulte à l'Opéra, on donne *la Guirlande.* » Il est affligeant de donner vingt-quatre sous à un cocher de fiacre pour entendre une critique littéraire aussi crue.

## CHAPITRE XXIII.

### 1752-1753.

Fondation de l'Ecole militaire. — Mort de M. le duc d'Orléans, dit Sainte-Geneviève. — Caractère de ce prince. — La rupture de la ceinture de culotte. — Incrédulité du même prince sur les décès et les naissances. — Mort de madame Henriette de France. — Pacification de la Corse. — Encore les refus de sacrements. — Ambition de madame de Pompadour. — A politique, politique et demi. — Le poëte Desforges mis littéralement en cage. — Hostilités dans l'Inde. — M. Dupleix. — Un marquis français souverain dans l'Inde. — Désastres qui suivent de près l'apogée de sa gloire. — Ce prince de l'Asie se morfond dans les antichambres de Paris. — Nos affaires dans l'Amérique. — Les Iroquois. — Suite des querelles du clergé et du parlement. — Expédition nocturne. — Les mousquetaires et les dames de la robe. — Réflexion sur les rois et les parlements. — Les rapports de police. — Egouts de la société. — Morts dans la famille de la favorite. — Indigestion nocturne du roi. — Les Grâces sans jupons. — Le peuple paye encore cela. — L'inoculation; ouvrage de Gatti. — Bonne intelligence rétablie dans l'Inde. — Camps de plaisance aux frontières. — Mot heureux de Fontenelle. — Parlement du bon plaisir. — Le favori et la favorite. — Exil de Richelieu. — *Le Devin du village* de J.-J. Rousseau. — Origine de ce philosophe. — Ses premiers ouvrages. — *Le Dissipateur* de Destouches. — La cabriole.

Je ne dois pas omettre de mentionner une fondation qui honorera la mémoire de Louis XV : un édit, rendu l'année dernière, ordonne l'établissement d'une école royale militaire destinée à élever de jeunes gentilshommes qui seront instruits dans toutes les sciences

nécessaires à un officier. Le nombre des élèves gratuitement entretenus à l'Ecole militaire sera de cinq cents; mais on y admettra des pensionnaires nationaux ou étrangers, moyennant une pension de deux mille livres. Tous les jeunes gens reçus dans cet établissement devront être catholiques et nobles à quatre degrés au moins : catholiques, en dépit du souvenir de Turenne et de Maurice de Saxe; nobles, au mépris de la renommée de Fabert, de Jean Bart et de Chevert. Le bâtiment destiné à cette belle institution sera situé entre l'hôtel des Invalides et la plaine de Grenelle; il a été commencé cette année sur les dessins de M. Gabriel, architecte du roi. On pourvoira aux frais de l'établissement au moyen d'une loterie dite de l'Ecole militaire, auxquels seront joints les revenus de l'abbaye de Saint-Jean de Laon. On doit à M. Pâris Duverney l'idée première de cette fondation. Il est juste d'ajouter, à la louange de madame de Pompadour, qu'elle en a favorisé de tout son pouvoir l'autorisation.

Tandis qu'on élève une école militaire avec les revenus d'une abbaye, M. le duc d'Orléans dit de Sainte-Geneviève vient de finir sa vie dans ce couvent. C'était un prince honnête homme; sa piété était sincère, bien qu'elle n'allât pas jusqu'à la chasteté absolue : circonstance qui du reste doit y faire croire, parce qu'on doit ajouter foi aux choses possibles et non à celles qui ne le sont pas. Le curé de Saint-Sulpice, faisant allusion à la sagesse du duc d'Orléans, disait de lui : « Si j'étais pape je le canoniserais seulement pour avoir assisté à l'exemple du Palais-Royal au temps de la régence. » On peut craindre d'après ce mot que M. le curé n'ait pas mérité la canonisation au même prix.

Jugé sur ses vertus intrinsèques, c'est-à-dire sur celles qui profitaient à la société, Philippe d'Orléans était humain et charitable; la bonté de son caractère se révélait dans chacune de ses actions. Mais, il faut bien le dire, toutes ses qualités tenaient à l'abandon; son naturel le rendait incapable de tout acte de fermeté, de toute opposition à un entraînement quelconque. Son Altesse devait donc pécher de temps en temps par faiblesse, et elle péchait d'autant plus irrésistiblement qu'elle avait le cœur tendre. Les flatteurs de M. d'Orléans assurent que ses inclinations n'allaient jamais jusqu'à transgresser les lois de la pudeur et qu'il ne se laissait aller à ses attachements qu'avec une réserve qui laissait toujours intacts ses principes de continence.

Une jeune personne dont je ne puis écrire le nom que par une initiale, mademoiselle d'A***, inspira au prince reclus une passion qui sans doute fut contenue dans ces limites. Cependant, soit que l'estime de M. d'Orléans fût aussi forte que son amour, soit que le malin commençât à dominer sa réserve pudibonde, il se décida tout à coup à épouser sa maîtresse. Mais comme en définitive ce mariage ne se conclut point, je dois rapporter ici l'incident singulier qui le fit échouer. Le prince se rendit un matin chez mademoiselle d'A***, bien décidé à lui proposer sa main : elle était dans sa chambre à coucher quand il se fit annoncer ; il l'attendit un moment au salon. Mais voilà que pendant cette courte attente les liens qui fermaient par-derrière la ceinture de la culotte de Son Altesse vinrent à casser. Je ne puis pas dire précisément par quelle cause cette rupture eut lieu ; mais le prince prit cet accident pour un avertissement du ciel qui n'approuvait pas l'union projetée, et quand mademoiselle d'A*** arriva il avait renoncé à lui faire part de ses projets.

Il faut malheureusement conclure de cette anecdote que l'esprit du prince était altéré, soit par les austérités de la vie claustrale, soit à la suite d'une faiblesse originaire. On va voir d'ailleurs cette conclusion justifiée par les faits. Mademoiselle d'A*** étant morte peu de temps après son mariage manqué, dont elle n'avait jamais eu connaissance, M. d'Orléans refusa obstinément d'ajouter foi à son décès, soutenant que le roi avait fait enlever cette demoiselle pour qu'il ne pût l'épouser.

Telle fut dès lors la direction de la folie de ce prince, qu'il ne voulut plus croire qu'on mourût. Il convint cependant que sa sœur, morte aux Carmélites, après avoir régné quelques instants en Espagne, avait passé de cette vie dans l'autre ; mais ce ne fut qu'après avoir vu, touché et retourné plusieurs fois le cadavre de cette princesse.

Après la mort de madame de Gontaut, qui avait succédé à mademoiselle d'A*** dans les affections de M. d'Orléans, son incrédulité se reproduisit, et cette fois elle fut invincible. M. d'Argenson, qui était encore alors chancelier de Son Altesse, dut continuer de porter cette dame dans ses comptes pour la pension que le prince lui faisait ; autrement il fût entré dans des accès de colère qu'il était prudent de lui éviter. Vainement la maréchale de Grammont proposa-t-elle à l'illustre incrédule de le mener sur le tombeau de ma-

dame de Gontaut, sa fille : il persista à dire qu'elle ne pouvait être morte et qu'on le trompait.

Un jour M. Silhouette, successeur de M. d'Argenson dans la charge de chancelier du prince, ayant oublié sa manie d'immortalité, lui parla de *feu* le roi d'Espagne.

« Qu'est-ce à dire, monsieur ! s'écria Son Altesse en fronçant le sourcil, de quoi venez-vous me parler là ?

— Je disais, monseigneur, que le Roi Catholique défunt...

— J'entends bien, morbleu ! Mais apprenez que le roi d'Espagne n'est pas mort.

— Cependant, monseigneur...

— Qu'il ne peut pas l'être.

— J'avais pourtant cru...

— Qu'il ne le sera jamais.

— Monsieur le chancelier le sait bien, dit le valet de chambre du prince en tirant M. de Silhouette par le pan de son habit, mais il avait oublié...

— Certainement, interrompit le chancelier, qui se rappela seulement alors la folie de M. d'Orléans, j'avais en effet oublié que le mot *feu* est un titre que prennent maintenant les rois d'Espagne.

— A la bonne heure, » dit Son Altesse en se calmant.

Si le fils du régent ne voulait pas croire qu'on mourût, en revanche il niait les naissances avec la même obstination. A la première couche de la duchesse de Chartres, sa belle-fille, il fut impossible de le persuader qu'elle venait de lui donner un petit-fils. Son Altesse ayant ensuite mis au monde une fille, M. le duc de Chartres, pour éviter les graves conséquences que pouvait avoir l'incrédulité de son père, supplia le roi d'ordonner que M. Joly de Fleury, procureur général, assistât à l'accouchement de la princesse. Ce magistrat, mandé par Sa Majesté, remplit en effet cette formalité et dressa procès-verbal de la naissance de mademoiselle d'Orléans [1].

L'obstination de M. d'Orléans ne se démentit pas même au moment de sa mort, à laquelle il ne croyait pas plus qu'à celle des autres individus. Ce fut en vain que le confesseur de ce prince lui refusa le viatique à moins qu'il ne reconnût ses petits-enfants, malgré la piété de Son Altesse on ne put obtenir d'elle cet acte de condescen-

[1] Mariée par la suite au duc de Bourbon.

dance. Après avoir longtemps vécu comme un véritable religieux Philippe d'Orléans mourut sans avoir été administré.

La cour a fait une perte plus sensible encore que celle de M. le duc d'Orléans, car on ne peut se dissimuler que la jeunesse unie à la beauté est plus regrettable que la maturité, même embaumée de dévotion. Le règne des dévots est au ciel, celui des belles est sur la terre. Madame Henriette, fille du roi, vient de descendre dans la tombe à cet âge où, éclose pour le bonheur, une jeune fille commence à vivre de cette autre vie dont elle n'a connu jusqu'alors que le prélude languissant. Louis XV pleure cette princesse, qu'il aimait tendrement, et le deuil est général à Versailles. Henriette de France était douce, affable, compatissante, exempte de fierté ; elle se faisait adorer de tous ceux qui l'approchaient... Et que de soupirs poussés par nos jeunes seigneurs pour cette rose inaccessible !... Maintenant ce trésor si désiré fournit aux caveaux de Saint-Denis son contingent de putridité...

Louis XV est parvenu à terminer cette année le différend qui existait depuis si longtemps entre les Corses et les Génois. M. de Chauvelin, envoyé dans l'île en qualité de plénipotentiaire, et M. de Corsai, commandant des troupes françaises, sont parvenus à conclure la paix en réconciliant, au moins en apparence, les deux partis. Nous verrons combien cet accord durera. Il ne sera pas moins difficile de mettre fin aux dissensions religieuses qui désolent la France : toujours des refus de sacrements aux anticonstitutionnaires, toujours des arrêts du parlement en pure perte. Ce corps en a rendu un le 18 avril qui est demeuré sans exécution. Les évêques partisans des jésuites persistent dans l'opinion que le parlement n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires de l'Eglise, et ces prélats réitèrent chaque jour aux curés l'ordre de n'administrer les sacrements qu'au vu des billets de confession prescrits. De là grands débats, vives discussions entre les prêtres et les robins; de là un déluge d'écrits à dormir debout sur le jansénisme, le molinisme, la bulle *Unigenitus*, etc., etc., et le roi se contente de dire entre la poire et le fromage : « Ces grandes robes et le clergé sont toujours à couteaux » tirés, je les envoie de bon cœur à tous les diables... » Le marquis de Lugeac répondit un jour à ce propos : « Peut-être Votre Majesté » ferait-elle mieux de les envoyer tous à la Bastille, le trajet serait

» plus court. » Le roi se mit à rire ; mais comme au fond la chose n'était pas risible, attendu que bon nombre de croyants mouraient hors de la voie du salut, Sa Majesté établit dernièrement une commission pour examiner le point de doctrine litigieux : elle est composée des cardinaux de Soubise et de la Rochefoucauld, de l'archevêque de Rouen, de l'évêque de Laon, de MM. de Trudaine, de Granville, d'Aurise, conseillers d'Etat, et de M. Joly de Fleury exerçant l'office de procureur général de la commission. Mais ni les refus de sacrements ni les procédures du parlement ne se sont arrêtés ; les partis continuent de combattre en présence de leurs conciliateurs : je crois que M. de Lugeac avait indiqué le bon moyen.

Pendant ces discussions sur des matières ecclésiastiques, les intrigues profanes fournissent leur carrière à la cour. Madame de Pompadour en poursuit une qui, depuis quelques mois, absorbe toute sa sollicitude, et le mot est ici très-convenable, car il s'agit de l'enfant de cette favorite. La marquise a de M. d'Etioles une fille qu'elle a fait élever avec un soin extrême : Alexandrine est un petit prodige d'instruction, d'esprit, de grâces ; quant à la beauté de cette intéressante créature, il y aurait bien quelques petits *mais* à introduire dans son éloge : ce qui n'empêche pas que le tout ne forme un ensemble fort séduisant. Or la chère enfant est en âge d'être mariée ; beaucoup de gentilshommes ont jeté les yeux sur cette beauté, *qui* appartenait en mariage une belle protection. Mais la marquise, qui veut choisir, a porté, comme on va voir, ses vues un peu haut : c'est M. de Fronsac, fils du duc de Richelieu, qu'elle prétend avoir pour gendre, et madame de Pompadour ne se fait pas la plus légère idée d'une difficulté. M. de Richelieu lui fait une cour assidue, afin de corroborer par la faveur de cette maîtresse celle dont il jouit auprès du roi : le duc sait mieux que personne combien une femme peut par intervalles exercer d'influence sur un pécheur. D'ailleurs la noblesse des *Vignerod* [1] n'est pas tellement irrécusable qu'ils puissent en être fiers, surtout aux dépens de leurs intérêts. A cet égard, la marquise s'est rappelé un mot piquant dit par un seigneur à M. de Richelieu lorsqu'il remplaça le duc de Rochechouart dans la charge de premier gentilhomme de la chambre : « Je vous félicite, monsieur » le duc, lui dit ce critique malin, enfin vous voilà gentilhomme. »

[1] Nom primitif des Richelieu.

Le nouveau dignitaire aperçut bien l'intention maligne à travers le compliment, mais il prit le jeu de mots du beau côté.

Déterminée par ces divers motifs, la marquise aborda un matin la question du mariage, dans un tête-à-tête avec le galant suranné, auquel, par une habile politique de boudoir, elle laissa entrevoir plus de charmes qu'elle ne lui en montrait, au moins depuis quelques années. Néanmoins le duc fut peu flatté de la proposition; mais, non moins adroit politique que la maîtresse du roi, et craignant les suites d'un refus brusqué, il éluda avec adresse. « Mon fils, répondit-il, a l'honneur d'appartenir par sa mère aux princes de la » maison de Lorraine, je ne puis donc en disposer sans leur agrément: je vais le demander avec empressement; et je conclurai avec » joie le mariage projeté, si vous daignez, madame, persister dans » votre résolution. » Je ne sais si la marquise a été dupe de cette feinte, mais les choses en sont là.

On a joué cette année à la Comédie-Française *Rome sauvée*, tragédie de M. de Voltaire: c'est encore un sujet traité par Crébillon, une imitation fleurie de Catilina; et, comme tous les ouvrages de l'auteur, c'est une épître en cinq actes, admirablement rimée. Avant la représentation publique de cette pièce, elle avait été jouée à Sceaux devant la duchesse du Maine; Voltaire s'y était chargé du rôle de Cicéron, et avait prouvé qu'un bon poëte peut être un acteur pitoyable. *Rome sauvée* obtient du succès.

On parle beaucoup en ce moment d'un jeune auteur moins heureux mais aussi moins flatteur que Voltaire. Cet écrivain, nommé Desforges, connu seulement par quelques opuscules, se trouvait à l'Opéra lorsque l'infortuné et brave Charles-Edouard fut arrêté par ordre de Louis XV, qui l'avait appelé précédemment son *cher frère*. Le poëte, indigné de cet acte de violence, crut peut-être avec raison qu'il compromettait l'honneur de la nation. Le lendemain il exhala ses plaintes dans une pièce de vers où se trouvaient ceux-ci:

> Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
> Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile.

Desforges avait raison; mais quand on s'attaque aux grands, il est dangereux d'avoir raison trop haut. Le critique courageux fut arrêté, conduit au mont Saint-Michel et renfermé dans la *cage* imitée de celle du cardinal de la Balue. C'est un caveau creusé dans le roc, où

le jour ne parvient que par quelques ouvertures longues et etroites; ce qui donne aux intervalles de ces ouvertures l'apparence de barreaux de pierre. Cependant M. de Broglie, abbé de Saint-Michel, eut pitié de cet infortuné, il obtint avec beaucoup de peine qu'il eût l'abbaye pour prison. Enfin, après huit ans de captivité, Desforges, qui, par d'excellentes qualités, avait mérité l'estime de son protecteur, a recouvré sa liberté, grâce aux pressantes sollicitations de l'abbé de Saint-Michel et du maréchal de Broglie son frère. Notre jeune poëte, rentré dans la société, pâle et maigre de ses longues souffrances, éprouvées pour un motif généreux, inspire le plus grand intérêt; mais la cour ne lui a pas encore pardonné d'avoir eu raison : je crains bien que ce garçon-là ne fasse jamais son chemin.

Il est mort deux maréchaux de France pendant les deux années qui viennent de s'écouler : ce sont MM. de Montmorency et de la Fare; ces noms sont célèbres dans l'histoire : le premier, par des exploits guerriers qui remontent presque au berceau de la monarchie; le second, par une renommée établie sur des prouesses moins meurtrières. Les hommes de guerre assurent que le maréchal de Montmorency ne vivait absolument que de la réputation de ses aïeux; les dames jurent que le maréchal de la Fare avait laissé périr celle du favori de feu le régent.

La paix d'Aix-la-Chapelle ne faisait point encore sentir ses effets dans l'Inde au milieu de l'année 1752; peut-être, au *moment* où j'écris, les Français et les Anglais se battent-ils encore dans ces contrées sous prétexte de seconder les différents souverains asiatiques qu'ils soutiennent respectivement. Les Anglais furent les premiers qui après le traité de 1748 travaillèrent à rompre la bonne intelligence qui régnait entre les troupes de leur compagnie des Indes et celles de la nôtre. La présidence de Madras écouta avec faveur la demande que lui fit un prince indien, nommé Sanjohi, d'un secours d'hommes pour l'aider à rentrer dans le royaume de Tanjour, d'où il avait été chassé; ce souverain, qui promettait d'abandonner à la compagnie le territoire de Divicoté et de payer tous les frais de la guerre, obtint d'abord du président anglais quatre cent cinquante Européens, mille cipayes et quelques pièces de campagne, auxquels se joignit plus tard un nouveau renfort. Cette petite armée, conduite par le major Laurence, s'empara du fort de Divicoté, mais après un combat si opiniâtre et de telles pertes, que la compagnie

ordonna à ses troupes d'abandonner cette conquête, ainsi que Sanjohi, au profit de qui elle avait été faite.

Pendant que ces événements se passaient, deux nababs[1], Anaverdican et Mouza-Fersingue, se disputaient le pays d'Arcate; M. Dupleix, gouverneur des établissements français en Asie, se déclara le protecteur du dernier, au prix de grands avantages promis à la compagnie française et à lui. Un corps de quatre cents Français, commandés par le marquis d'Auteuil, combattit pour Mouza-Fersingue; il triompha, et son compétiteur âgé de cent sept ans resta sur le champ de bataille. La révolution opérée dans l'Arcate par suite de cet événement donna d'autant plus d'inquiétude aux Anglais que les Français y avaient participé; mais la part qu'ils prenaient eux-mêmes dans le même temps aux affaires de Sanjohi, ne leur permettait pas de désapprouver la conduite de la compagnie française.

Mouza-Fersingue, vainqueur par les armes des Français, conféra le titre de nabab de Carnate à Chandazael, leur ami; celui-ci, dans sa reconnaissance, distribua aux troupes de Pondichéri, qui avaient concouru à l'expédition, une somme de deux cent mille livres, combla leurs officiers de présents et donna quatre-vingts villages à la compagnie des Indes orientales.

Mouza-Fersingue et Chandazael ne jouirent pas en paix du pouvoir; au moment où ils ne semblaient plus avoir d'ennemis à redouter, Nazersingue, nommé souba d'Arcate par l'empereur mogol, se présenta pour déposer ces deux princes alliés des Français. Il est à présumer que le président de la compagnie anglaise, jaloux du succès de la nôtre, avait sollicité secrètement cette difficulté; on en fut du moins persuadé quand on vit un corps anglais prendre parti dans la cause du nouveau prétendant. M. Dupleix ne pouvait hésiter à soutenir le souba qu'il avait investi : il lui donna des troupes, et ce fut ainsi qu'en pleine paix les Anglais et les Français en vinrent aux mains.

Des combats acharnés, où la valeur européenne se signala de part et d'autre, furent livrés à cette époque (1750) dans le but apparent de soutenir des princes de l'Asie, mais plus particulièrement peut-être pour obéir à une rivalité devenue naturelle entre les peuples de la Seine et ceux de la Tamise. Mais l'héroïsme anglais n'eut rien à

[1] Gouverneurs des provinces, qui relèvent des soubas ou rois tributaires du Grand Mogol.

opposer au trait de M. de la Touche : suivi de huit cents Français seulement, ce brave officier pénètre durant la nuit au milieu de quatre-vingt mille ennemis qui menacent Pondichéri, leur tue douze cents hommes, et disperse cette armée sans qu'il lui en coûte plus de deux hommes. Léonidas et ses Spartiates étaient morts glorieusement; de la Touche et ses Français vécurent pour triompher : le trait moderne l'emporte sur l'ancien.

Au milieu des réjouissances de cette victoire, Mouza-Fersingue, trop confiant ou trop peu réservé, tomba au pouvoir de Nazersingue. J'ai peut-être négligé de dire que ce dernier était l'oncle du premier, qui, nonobstant les liens du sang, chargea de fers son neveu. Il se disposait, dit-on, à le mettre à mort, lorsque M. Dupleix, qui était parvenu à se faire des intelligences dans le camp de Nazersingue, trouva des assassins parmi ses officiers. Le prétendant tomba frappé par les siens au commencement d'un combat qu'il livrait aux troupes de son prisonnier. Ce meurtre changea soudain la face des choses : de captif qu'il était, Mouza-Fersingue redevint roi; et, pour prix de l'horrible service qu'il venait de rendre à son allié, Dupleix reçut douze cent mille livres, qu'il distribua à ses soldats. Cette somme avait été prélevée sur dix-sept millions de notre monnaie qui composaient le trésor de Nazersingue : le coup de poignard d'un traître soudoyé par le gouverneur français donnant cet or à Mouza-Fersingue, il était juste que les troupes françaises eussent part à cette capture.

Dupleix reçut Mouza-Fersingue dans Pondichéri en suzerain qui reçoit son vassal, c'est-à-dire avec une hauteur protectrice un peu comique de la part d'un simple marquis; mais il prit un air tout à fait affable en acceptant du souba une pension de deux cent quarante mille livres pour lui, une de pareille somme pour sa femme, enfin une troisième pour une fille de madame Dupleix. Pendant cet échange d'honneurs et de profits, Chandasaël reprenait possession de la nababie de l'Arcate.

Mouza-Fersingue croyait jouir enfin en paix de la souveraine puissance. Vainqueur de ses ennemis asiatiques ou européens, assuré par une ample profusion de bienfaits de la protection des Français, il se voyait fort contre l'adversité, lorsqu'il fut assassiné dans une sédition de ses troupes. En possession de nommer les soubas de Dekan, Dupleix se hâta de remplacer le défunt, et reçut de son successeur quatre nouvelles provinces.

Après avoir fait des rois, il prit un beau matin fantaisie à Dupleix de le devenir lui-même. Marquis et simple cordon rouge, c'était bien peu pour un homme qui remuait à son gré une partie de l'Inde plus grande que la France. Dans ce temps de décadence de l'empire mogol, l'empereur faisait marchandise des couronnes d'Asie comme la Hollande de ses harengs; il vendit au gouverneur français la royauté de Carnate moyennant deux cent quarante mille livres : on ne peut pas régner à meilleur marché. J'ai vu partir de Paris des lettres où la marquise Dupleix était qualifiée de reine. Tant de grandeur, tant d'opulence concédées à la compagnie des Indes et à son chef, ne pouvaient manquer d'exalter l'orgueil de tous deux; bientôt l'enthousiasme de cet établissement alla jusqu'au délire. Il fut partagé par le ministère quand celui-ci fut informé de nos prospérités dans l'Inde. N'oublions pas que la compagnie est fille du système extravagant de Law, et que le délire est son essence; mais un gouvernement déjà abusé devrait mieux se garantir des rêveries qui l'ont jadis ruiné. On ne s'attendait à rien moins, dans nos cercles discoureurs et peut-être dans le conseil, qu'à la possession prochaine de l'empire mogol. Dupleix avait fait concevoir cette folle espérance, du sein de la pompe orientale où les Anglais le laissaient dormir momentanément; il prenait pour de l'omnipotence son faste, ses palanquins ornés de diamants, ses cinq cents gardes, et les musiques guerrières au son desquelles il marchait toujours.

Il y avait cependant quelque chose de substantiel dans tout ceci : les terres concédées récemment à la compagnie donnaient un revenu de trente-neuf millions, qui, joints à ce qu'elle avait d'ailleurs, portaient ses bénéfices annuels, toutes charges défalquées, à plus de cinquante millions. Quelle puissance européenne possède un tel avantage ?

Mais cet apogée brillant de gloire et de prospérité n'eut que la durée de l'éclair : Dupleix, en monarque d'Asie plutôt qu'en sage gouverneur, assiégea la capitale de Madure, malgré les représentations que lui firent tous ses officiers sur les difficultés de cette entreprise. La place renfermait une nombreuse garnison, presque toute anglaise, et dirigée par d'habiles officiers européens. Les Français et leurs alliés furent vaincus : la moitié de l'armée périt dans ce funeste siége; l'autre moitié tomba au pouvoir des ennemis. Chandasael lui-même devint le captif des vainqueurs, qui lui firent trancher la tête.

Toutes les conquêtes faites par Mouza-Fersingue, toutes les possessions dont il avait payé l'alliance des Français furent promptement perdues : la défaite que je viens de retracer eut lieu en mars 1752; et, deux mois après, lord *Clive* était aussi puissant dans l'Inde que Dupleix l'avait été précédemment. La compagnie courait de désastres en désastres, son crédit était perdu, et le gouverneur fuyait à travers l'Océan la vengeance de ses ennemis, peut-être celle de ses amis.

Il vient d'arriver en France, ce fier Dupleix qui rêva un moment la possession de l'empire mogol; je l'ai vu disputer les débris de sa fortune à la compagnie, ruinée par sa faute; et cet homme, qui donnait l'année dernière des audiences de souverain, se morfond chaque matin dans l'antichambre de ses juges. Ainsi s'évanouissent les grandeurs du monde !

Nos affaires étaient moins malheureuses en Amérique dans le courant de l'année 1752 : les Français, sous les ordres de M. de Vaudreuil, avaient remporté quelques avantages dans le Canada, ce qui leur avait procuré l'alliance des *Iroquois*. Voici une lettre qu'ils écrivirent à cette occasion au général commandant les troupes du roi :

« Notre nation, qui compte plus de dix mille lunes, vient de s'unir » à tes forces pour t'assister, afin de régaler nos femmes et nos en» fants des corps morts de tes ennemis. Reçois le *calumet*[1] *de paix*, » et en signe de joie pousse trois cris vers le soleil, *qui s'est levé* » pour éclairer notre nation. » On lut il y a quelques jours cette lettre iroquoise au lever du roi. « Morbleu ! sire, dit un courtisan » qui l'avait entendue, il faut nous allier étroitement avec cette na» tion-là, elle mangera autant d'Anglais qu'il s'en trouvera sur son » passage. Les Iroquois sont si affamés de gloire, qu'ils dévorent leurs » conquêtes. »

La querelle entre la magistrature et le clergé continue : *messieurs* persistent dans leurs procédures; mais les prélats n'en ordonnent que plus obstinément le refus des sacrements aux adversaires de la bulle, et malheureusement le roi penche en faveur des jésuites. Sa Majesté par lettres patentes du 22 janvier a enjoint au parlement, sous peine de *désobéissance*, de surseoir à toutes poursuites contre le sacerdoce jusqu'à ce qu'il en soit autrement *ordonné*. Le parlement,

[1] Baiser.

successeur de ce vieux corps institué pour donner au besoin un frein au despotisme, ne pensa pas qu'il fût question ni d'*obéir* ni de déférer à un *ordre*. *Messieurs*, qui commençaient à s'aviser sérieusement de leur dignité, voulaient bien être polis envers le souverain, mais ils prétendaient défendre leur droit; ils décidèrent qu'il serait adressé des remontrances à Sa Majesté sur ses lettres patentes. Louis XV, informé de cet arrêt, demanda à connaître préalablement sur quels points devaient porter particulièrement les représentations. *Messieurs* poussèrent la déférence jusqu'à donner à Sa Majesté cette communication préalable. Examen fait de ce document, le roi répondit au parlement qu'il ne voulait point entendre les remontrances. Sur ce, les chambres assemblées déclarent qu'elles suspendent toute espèce de service, excepté celui qui concernerait le maintien de la tranquillité publique, même contre les entreprises du clergé. Le roi réplique à cet arrêt par des lettres de jussion ordonnant au parlement de continuer ses fonctions ordinaires, hormis précisément les affaires ecclésiastiques. *Messieurs* refusent d'obtempérer. Louis, offensé, assemble un conseil extraordinaire, des lettres de cachet sont expédiées pour tous les membres du parlement : sauf ceux de la grand'chambre, qui ont ordre de rendre la justice aux sujets de Sa Majesté.

Des mousquetaires font irruption dans la nuit au domicile des présidents des enquêtes et requêtes, qu'ils arrachent des bras de leurs tendres moitiés ; vainement plusieurs de ces dames emploient-elles le crédit qu'elles ont obtenu sur ces beaux et sévères officiers, ils exécutent leurs ordres rigoureusement, et disent tout bas aux suppliantes : A demain le pouvoir de vos charmes. De lourdes voitures de voyage sortent des hôtels silencieux de la place Royale et de l'île Saint-Louis. Les habitants de ces quartiers lointains, qui se croient revenus aux temps orageux de la Fronde, entr'ouvrent en tremblant leurs croisées pour voir ces voitures entourées de cavaliers, et dont l'œil suit le mouvement dans l'obscurité à la faveur des torches qui les éclairent. Le lendemain on apprend que le président Frémont de Masi est conduit au château de Ham en Picardie, le président Moreau de Besigny aux îles Sainte-Marguerite, le conseiller Bèse de Lys à Pierre-Encise, et l'abbé Chauvelin au mont Saint-Michel. La *Gazette de France*, pour laquelle il est toujours *l'heure qui plaît à Sa Majesté*, appelle cette expédition un *exil;* moi je la qualifie, avec plus de raison, je crois, d'*emprisonnement*. La grand'chambre exemptée de cette mesure, se

réunit aux premiers rayons du jour, et décrète de prise de corps plusieurs curés de Paris, par forme de réciprocité. Alors transfert de cette chambre à Pontoise ; elle obéit : mais elle ne s'occupe que des refus de sacrements, ne voulant connaître d'aucune cause particulière à moins que ce ne soient celles des demoiselles d'Opéra... et celles-ci se jugent à huis clos.

Pendant ce déplacement général de la magistrature, les observateurs du quartier, dont l'investigation curieuse se conçoit au mois de mai, s'aperçoivent bien de quelque mouvement nocturne à la place Royale et dans l'île Saint-Louis ; mais cela se passe sans bruit, sans voitures et sans flambeaux. MM. les mousquetaires sont de trop braves chevaliers pour ne pas offrir quelque compensation au cruel veuvage des dames de la haute magistrature.

Dernièrement le roi disait dans une lettre sur les affaires du temps : « Je veux qu'on rende à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est » à César. Or César ne tient que de Dieu ce qui est à César, et certes » il ne le lâchera à personne sur la terre française. » Admettant la figure dans toute son intégrité, c'est-à-dire, prenant les jésuites pour les seuls ministres avoués de Dieu, et Louis XV pour un César, je ne puis me montrer aussi condescendante quant au raisonnement même de Sa Majesté. Il est assurément très-chrétien, de la part du roi, de reconnaître tenir son pouvoir de Dieu ; mais les parlements n'ont jamais été d'accord avec lui sur cette origine céleste, et je suis de leur avis. Ces corps sont là pour rappeler à nos princes qu'ils tiennent aussi quelque chose de la nation ; d'où il résulte nécessairement, selon leur opinion et la mienne, que Leurs Majestés, indépendamment des comptes, assez faciles à liquider, qu'elles rendent à Dieu, en doivent de plus réels aux peuples qui les payent, qui font leur force, et qui sont, plus ostensiblement que les prêtres, les intermédiaires de la Divinité, quand il s'agit d'investir ces maîtres du monde. Ceux-ci agiront donc très-sagement, même dans leurs propres intérêts, en tâchant de s'entendre un peu avec les parlements ; car derrière les parlements sont les états généraux, et, dans le cas d'insuffisance de ces derniers, les peuples se mêlent directement de leurs affaires. Cette dernière intervention est rarement pacifique : les masses ne procèdent guère qu'en tumulte ; c'est alors que la véritable origine du pouvoir se révèle clairement, au grand préjudice du droit divin. On ne peut donner aux rois un conseil plus salutaire que celui

d'épargner aux nations, qu'ils nomment leurs sujets, la peine de remonter jusque-là.

Depuis que les querelles religieuses ont repris leur déplorable cours, la violation du secret des lettres, qui ne fut souvent qu'une récréation royale, sert les haines des partis, et particulièrement la fureur des jésuites. Mais cette indigne manœuvre fait partie d'un système d'investigation scandaleuse sur lequel je dois rapporter ici quelques détails.

L'imagination libertine de Louis XV, non contente des propres débauches de ce prince, recherche encore des jouissances dans le récit circonstancié de tout ce que le vice se permet d'ébats impurs à la ville et à la cour. Le roi est tellement avide de ces honteux secrets, que, pour satisfaire sa curiosité, aucune bassesse, aucune perfidie, aucun attentat ne sont épargnés. Une troupe, j'ai presque dit une armée, d'agents de tous grades, se partage chaque nuit la capitale pour s'initier aux mystères que voilent les ténèbres : le jour, ils s'introduisent sous mille prétextes dans les maisons afin d'y recueillir par trahison, supercherie ou séduction, le bulletin ordurier du boudoir, de l'alcôve, voire même des mansardes.

Les rapports de cette vile cohorte, qui sont journaliers ou hebdomadaires, se divisent en cinq classes : la première classe se compose des extraits piquants tirés des lettres décachetées à la poste ; la seconde comprend tout ce qui concerne la conduite des princes et grands seigneurs, y compris leurs débauches avec les courtisanes de tous les étages; la troisième signale, avec un scrupule particulièrement recommandé, la débauche des cardinaux, archevêques, évêques et abbés crossés; la quatrième se rapporte aux ecclésiastiques tonsurés ou tondus, à soutane ou à froc, surpris dans les maisons de prostitution, ces derniers bulletins sont communiqués à l'archevêque de Paris ; enfin la cinquième classe est une copie des rapports que les femmes appelées ironiquement abbesses font parvenir au lieutenant de police.

Ce service est organisé avec un soin qu'on n'a jamais apporté dans la direction des affaires publiques; il serait à désirer que nos ministres, intendants, agents diplomatiques, déployassent la moitié de l'habileté de conception et d'exercice des individus occupés à recueillir ces notes pour les menus plaisirs du Roi Très-Chrétien. Il est expressément enjoint aux rédacteurs des rapports de n'atténuer en rien

la vivacité des scènes qu'ils ont remarquées : les expressions pittoresques, les dénominations techniques, les épithètes crapuleuses, les exclamations passionnées ; en un mot, tout le mouvement du style de la débauche doit être conservé minutieusement.

Quant à la violation du secret des lettres, l'intendant des postes vient tous les dimanches offrir à Sa Majesté le total de ses infidélités hebdomadaires : la tête haute, la démarche fière, le jarret tendu, l'infâme portefeuille sous le bras, il entre à son tour dans le cabinet du monarque : *Je travaille ce matin avec le roi*, dit-il en se rengorgeant... Et le travail de M. l'intendant des postes, c'est la divulgation du secret des familles ; c'est un abus de confiance qui enverrait un Savoyard aux galères. J'entendais l'autre soir le fameux médecin Quesnay se déchaîner contre ce hideux attentat ; il en parlait avec une telle indignation que l'écume lui en venait à la bouche : « Je ne » dînerais pas plus volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le » bourreau, s'écria-t-il ; cet exécuteur se déshonore au moins pour » obéir à la justice, l'autre se déshonore en transgressant les lois de » l'honneur. »

Quand le roi a repu son avidité de scandales sur les rapports qui lui sont remis soit par l'intendant des postes, soit par les brigades honteuses dont j'ai dit les travaux, il les transmet à ceux de ses ministres ou de ses courtisans qu'il affectionne le plus pour qu'ils s'en amusent à leur tour. Alors ces personnages se donnent le plaisir de conter dans les cercles les aventures galantes, les intrigues morales ou politiques des dames, des seigneurs, des financiers, des robins, des ambassadeurs, des étrangers de distinction ; c'est une mine féconde de surprises, de querelles conjugales, de duels, de lettres de cachet... rien de plus piquant ... On m'a montré un de ces recueils composés par le concours de tous les abus de confiance, je n'ai jamais vu macédoine de scandales plus variée. Les anecdotes sur les filles entretenues, actrices, danseuses, bourgeoises se livrant au vice en amateurs ; leurs infidélités, leur passage rapide de la misère à l'opulence ou de la richesse au dénûment ; le transport de la propriété de leurs charmes d'un entreteneur à un autre ; le prix courant de leurs faveurs, le lieu et l'heure où elles les livrent ; la façon de procéder de ces beautés dans les combats amoureux qu'elles soutiennent ; l'intonation même de leurs cris érotiques ou de leurs soupirs, tout est relaté, décrit, imité dans ces répertoires périodiques de la débauche. Le

chapitre des turpitudes nocturnes est intitulé *Nuits de Paris*. Si les étrangers jugent de nos mœurs par cette suite de tableaux, ils doivent avoir une haute idée de l'exquise politesse dont nous sommes si prompts à nous vanter et surtout de la moralité du prince qui s'amuse à remuer la boue de ces égouts impurs.

Madame de Pompadour ne laisse pas de s'en amuser aussi ; mais depuis trois semaines elle est dans la douleur : Alexandrine, sa chère Alexandrine, cette fille dont elle s'était plu à faire un petit prodige de talent et d'instruction, est morte des suites d'une maladie de poitrine. Ainsi s'évanouissent les projets ambitieux que la marquise avait formés pour l'établissement de son enfant chéri : le duc de Richelieu a fait un grand *ouf !* ce décès lui sauve un refus qui sans doute eût compromis son crédit, car il a dit souvent à ses amis qu'il n'eût jamais consenti au mariage de son fils avec la petite-fille d'un boucher repris de justice. Il y a aussi des compensations pour le chagrin : madame de Pompadour a eu le bonheur de perdre le sieur Poisson, son père ; il est probable que dans le secret de son boudoir elle a poussé un *ouf !* non moins robuste que celui de M. de Richelieu.

Au milieu de son deuil, la favorite eut l'une de ces nuits une terrible alerte : tout à coup madame du Hausset, première femme de chambre de la marquise, entend retentir violemment sa sonnette ; alarmée au dernier point, elle court entièrement nue à la chambre de sa maîtresse, qu'elle trouve levée, également en chemise, et tenant une bougie déjà allumée qui tremble dans sa main.... « Venez, » venez, ma chère, s'écrie madame de Pompadour, le roi se meurt ! » Il restait sous-entendu que le roi ne pouvait se mourir que dans le lit de sa maîtresse, puisqu'elle était si vite informée. En effet Louis XV gisait sous les riches rideaux, ayant les yeux tournés, les bras tors, la respiration bruyante. Madame du Hausset reconnut à ces signes la plus intense des indigestions. On fait avaler à Sa Majesté quelques gouttes d'Hoffman, on lui jette de l'eau au visage ; le Prince Très-Chrétien revient à lui... « Ne faisons pas de bruit, dit-il à la femme » de chambre ; allez avertir Quesnay : dites-lui que c'est votre maî- » tresse qui se trouve mal, et engagez ses gens à garder le silence. »

Cependant Louis XV était déjà beaucoup mieux, ce dont madame du Hausset put s'apercevoir au coup d'œil étincelant que Sa Majesté jetait à la dérobée sur le costume négatif de cette dame. Ce regard lui rappelant le désordre auquel son empressement l'avait jusqu'alors

rendue inattentive, elle devint très-rouge lorsqu'elle reconnut dans une glace tout ce que sa gorge, assez renommée par le monde, perdait à se produire dans cet état d'abandon. L'humiliée suivante se hâta de se rendre à l'appartement de Quesnay, après avoir jeté sur elle une robe de nuit en traversant sa chambre.

Le docteur logeait à côté, il accourut aussitôt. « La crise était forte, » dit-il en tâtant le pouls de Sa Majesté; elle eût été dangereuse si » le roi avait soixante ans : mais la voilà presque passée. » Le médecin alla prendre chez lui certain médicament dont il fit avaler une dose au malade; tandis qu'une fille de garde-robe préparait du thé, destiné, lui avait-on dit, pour la marquise. Le remède administré fit merveille, ce qui nécessita une copieuse libation d'eaux de senteur, dont Quesnay inonda Sa Majesté et la couche de la favorite, où l'irritation inopportune de l'estomac royal avait été déterminée apparemment par un autre genre de tension.

Louis, en passant sa robe de chambre et ses bas avec l'aide des dames et du médecin, prit trois tasses de thé; puis, s'appuyant sur le bras de son premier médecin, il regagna doucement sa chambre à travers l'obscurité, après avoir remercié les dames avec beaucoup de sensibilité des soins qu'elles lui avaient prodigués.

Le lendemain de bonne heure le roi fit remettre à la marquise par son médecin le bulletin suivant tracé de sa propre main : « Ma chère » amie doit avoir eu grand' peur, mais qu'elle se tranquillise; je me » porte bien, et le docteur le lui certifiera. » Le messager trouva madame de Pompadour causant avec sa confidente de l'événement de la nuit : « Quel embarras, quel scandale, si le roi fût mort! disait la » favorite; du reste, nous nous étions mises en règle en prévenant » le premier médecin. » Le public eût trouvé la chose plus naturelle que la marquise ne le pensait : Il est mort, aurait-on dit, dans la lice de ses exploits ordinaires.

Après les services vinrent les récompenses : Quesnay obtint une pension de mille écus; madame du Hausset en obtint une de quatre mille livres, et le roi fit pour une vingtaine de mille livres de nouveaux présents à sa maîtresse. Au total, l'indigestion de Sa Majesté ne coûtera au bon peuple de France qu'un petit sacrifice de cent soixante mille francs : c'est bien peu pour la conservation d'un César.

A propos de maladie, il faut que je dise un mot d'une découverte qui depuis quelques années absorbe toute l'attention du monde sa-

vant, et qui pourtant rencontre bien des contradicteurs. L'*inoculation* se propage lentement en France; le vulgaire, malgré les plus beaux raisonnements de la Faculté, ne veut pas croire à la nécessité de donner une maladie pour se préserver de ses effets. Toutefois le livre que Gatti vient de publier sur cette matière augmentera le nombre des inoculateurs : cet ouvrage est ce qu'on a jusqu'à ce jour écrit de plus clair et de plus convainquant. Les développements de l'auteur sur les diverses actions des virus et des épidémies en général, relativement à l'organisation si variée des individus, répandent un jour éclatant dans la question; on croit lire l'exposé des expériences de Sydenham méditées et écrites par Bacon. Il y a cependant du doute dans la discussion de Gatti : ses présomptions se produisent lumineuses comme des vérités, et l'on voit néanmoins que le *que sais-je?* de Montaigne est toujours près de lui échapper. Le scepticisme de cet écrivain perce particulièrement dans ses réflexions sur la classification des maladies, trop étendue, selon lui, par Sauvage et son école. « Il y aurait, dit-il quelque part avec une teinte d'ironie, une » classification plus simple, plus courte, et cependant plus complète; » ce serait de diviser les affections morbifiques en deux divisions : » celles dont on guérit et celles dont on meurt. » Pour un médecin, c'est traiter un peu trop son sujet à la façon de Molière.

On a reçu la semaine dernière des nouvelles de M. Godenhen, successeur du marquis Dupleix au gouvernement de Pondichéri. Ce fonctionnaire, choisi parmi les directeurs de la compagnie, voit nos affaires des Indes sous un rapport purement commercial, et je crois qu'il n'a pas tort. Il a conclu avec M. Saunders, nouveau gouverneur anglais à Madras, un traité par lequel les deux comptoirs promettent de renoncer aux dignités indiennes. Le surplus de cette convention contient des règlements pour les garanties réciproques des compagnies française et anglaise, le tout est empreint d'un caractère pacifique qui ne laisse aucune prise aux discussions. Il est donc à présumer que nos troupes ne se battront plus en Asie avec celles de l'Angleterre, au moins tant que les cabinets de Versailles et de Saint-James vivront en bonne intelligence.

Mais la paix européenne sera-t-elle de longue durée? Il est permis d'en douter. Le roi a décidé cette année qu'il voulait exercer ses troupes, et qu'en conséquence six corps d'armée camperaient dans

autant de provinces frontières. Tout s'ébranle déjà pour l'exécution de cet ordre : le prince de Soubise prend le commandement du corps formé dans le Hainaut; le marquis de Brézé va commander sur les frontières de la Champagne; M. de Chevert est mis à la tête du camp de Sarrelouis; celui qui se forme en Alsace sera sous les ordres du marquis de Saint-Pern; on en confie un en Bourgogne au marquis de Randan; enfin M. de Cremille prend la direction de celui déjà rassemblé en Languedoc

Les souverains ne croient plus guère aux camps d'exercice ou de plaisance; aussi plusieurs puissances ont-elles fait demander des explications sur ces rassemblements. Je suis bien sûre qu'on leur a fait des réponses perfides, mais je ne suis pas informée de leur contenu. On raisonnait l'autre soir chez madame de Geoffrin sur la probabilité d'une guerre prochaine; Fontenelle était présent, et prenait part à la discussion autant que la fidélité de son cornet accoustique y pouvait suffire. La maîtresse de la maison allait plus loin que personne dans la carrière des prévisions; et cette dame suivait en cela l'impulsion de son esprit, ordinairement droit mais prompt, vif, impétueux. Dans les matières où l'on ne doit juger que de près et lentement, madame de Geoffrin prononce de loin et vite; ce qui ne lui permet de rencontrer juste qu'autant que la vérité se laisse apercevoir de très-bonne grâce. La thèse politique de notre raisonneuse était fort sensée dans le cercle dont il sagit; aussi se hâta-t-elle de l'expliquer à l'oreille de Fontenelle : « N'est-il pas vrai, mon ami, dit-elle » en terminant, qu'il m'arrive souvent d'avoir raison? — Oui, répon» dit le vétéran de nos beaux esprits, mais vous l'avez trop tôt. » Et, regardant à sa montre, il ajouta : « Votre raison est comme ma montre, » elle avance. »

Louis XV, selon les vues héréditaires de sa famille, veut faire à l'aise de l'arbitraire; les parlements, selon le vœu de leurs devoirs, prétendent tempérer le pouvoir de la monarchie. Sa Majesté entend gouverner à sa guise le *troupeau* que dans ses opinions il reçut de ses pères à titre de propriété. *Messieurs* soutiennent, au contraire, que le monarque doit consulter un peu les chartes du royaume, dont ils sont les conservateurs, attendu qu'il s'y trouve plus d'une fois écrit que le troupeau, mécontent de son *berger*, peut lui rappeler certaines obligations, et finir par briser sa houlette s'il s'avise d'en frapper le bétail. *Messieurs* ajoutent même que si l'hérédité de la puissance pas-

torale est une garantie contre les mouvements tumultueux qui peuvent survenir dans la bergerie, cette considération ne saurait empêcher les moutons humains d'interdire, de changer le berger lorsque, non content de tondre le troupeau, il veut en disposer au gré de ses caprices. Or nous courons, ce me semble, fort vite vers cette extrémité : les membres du parlement sont des béliers, je ne dis pas à fortes têtes, mais à têtes fort dures, qui ne céderont pas un pouce de terrain, et la lutte est décidément commencée entre eux et le pasteur de Versailles.

J'ai dit ailleurs que la grand'chambre siégeant à Pontoise ne s'occupe qu'à rendre justice aux charmes des filles d'Opéra et à faire justice des refus de sacrements, fonctions essentiellement opposées qui ne peuvent suffire au culte de Thémis. Autorisé par ce repos illégal de la balance, le roi établit le 18 septembre en dehors du parlement une chambre des vacations composée de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes; elle siégea aux Grands-Augustins. Cet acte d'autorité sapait profondément les bases de la monarchie; il remettait en question notre système de gouvernement, dans lequel les parlements sont une partie constitutive tout aussi nécessaire que le prince lui-même. Si la compagnie exilée, qui avait pour elle le public, outré des empiétements de l'Eglise, eût calculé en ce moment sa puissance, celle du roi se trouvait gravement compromise; car il y avait sujet de réunion des états généraux, qui certes n'eussent pas ménagé les prérogatives de la couronne. Mais les affaires ne prirent pas cette direction. *Messieurs* redoutaient plus que leurs femmes délaissées au Marais les moustaches des mousquetaires; ils se contentèrent d'intimer au Châtelet le refus d'enregistrement des lettres patentes d'érection de la chambre des vacations.

Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.

Un arrêt du conseil casse la sentence du Châtelet; le même jour une députation de la nouvelle chambre se transporte au Châtelet, où d'autorité elle fait rayer des registres la sentence cassée, et enregistre les lettres de son établissement. Sans doute ces actes violents d'une juridiction illégale firent froncer les sourcils à présidents, conseillers, greffiers et huissiers; mais que faire? Des bonnets carrés et des écritoires sont de tristes projectiles pour soutenir un combat; se les envoyer mutuellement à la tête eût été une burlesque réalisation

du *Lutrin* de Boileau. Le Châtelet se renferma dans le cercle des hostilités ordinaires du palais en protestant contre la procédure imposée.

Pendant cette campagne, un courrier du cabinet, solidement botté et doré comme un calice, galope, en faisant claquer son fouet, sur la route de Pontoise ; il y porte à la grand'chambre l'ordre de se retirer à Soissons : ce qu'elle fait, en échelonnant sur sa route deux ou trois nouvelles protestations pour soutenir dignement sa retraite. Alors Louis XV, victorieux dans les domaines de la justice suprême, s'y conduit décidément comme en pays conquis : une *chambre royale*, composée, ainsi que celle des vacations, de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes, est investie de toutes les attributions du parlement; Sa Majesté fait l'ouverture de cette chambre le 9 novembre dans l'une des salles du Louvre, où elle doit siéger. Cette fois, ce fut par lettres de cachet qu'il fut enjoint au Châtelet de faire écriture de cette institution bâtarde; aussi le lieutenant civil fit-il enregistrer *par le très-exprès commandement du roi* : ce qui signifiait, en d'autres termes, ayant le couteau sur la gorge.

Ou je me trompe fort, ou ce coup d'Etat rompt pour jamais la bonne intelligence entre la couronne et les parlements; la guerre sera longue peut-être, mais il est facile de prévoir le résultat : les rois ne combattent que pour eux; les parlements combattent pour le peuple, et c'est une terrible réserve... Qui vivra verra.

Il existe aussi de petites hostilités à la cour; deux personnes y jouissent d'un crédit à peu près égal : on devine déjà que je parle de madame de Pompadour et de M. de Richelieu. Longtemps la favorite eut sur son concurrent l'avantage des séductions du sexe, mais c'est maintenant une puissance évanouie. Le duc et la marquise luttent de crédit avec une chance tout à fait égale : le soin de pourvoir aux plaisirs du roi. Or, il faut le dire, la maîtresse en titre, malgré tout le tact que l'expérience lui a donné dans cette matière, ne combat pas toujours heureusement l'adresse du pourvoyeur son rival. Si madame de Pompadour sait examiner avec habileté, par l'interrogation, les jeunes néophytes qu'elle envoie dans la couche de Sa Majesté, le premier gentilhomme de la chambre, encore fort bel homme en dépit de ses cinquante-sept ans, procède d'une manière beaucoup plus convaincante, et ses rapports au roi sont beaucoup plus circonstanciés. Cependant la marquise possède un auxiliaire

qu'elle sait employer savamment : c'est l'empire du souvenir, cet heureux enchanteur qui peint avec des couleurs si vives la volupté passée, qu'elle renaît souvent de ce tableau, comme la beauté sensible naquit de la statue de Pygmalion. Quand madame de Pompadour parvient à produire cet effet sur Louis XV, tout l'ascendant de Richelieu échoue : on conçoit qu'il ne peut avoir d'argument à opposer à celui-là.

Néanmoins la favorite, qui ne réussit pas toujours également dans de telles exhumations, a profité hier d'un de ces retours momentanés de faveur sans égale pour éloigner Richelieu. « Monsieur le duc, lui » dit-elle en présence du roi, qui assistait à sa toilette, j'ai reçu des » lettres du Languedoc par lesquelles j'apprends que votre présence » y est nécessaire; je vous conseille de partir pour Montpellier, qui » est de votre département : car Sa Majesté ne veut à Paris ni évê- » ques ni gouverneurs de province... » Le duc, qui savait que Sa Majesté était la veille chez la marquise, vit que son injonction reposait sur un grand fonds de satisfaction du roi; il ne répliqua point et ce matin il est parti pour Bordeaux, d'où il se rendra dans son gouvernement.

A propos d'un petit acte lyrique intitulé *le Devin du village*, qui obtint cette année beaucoup de succès à l'Opéra, je dois entrer dans quelques détails sur M. J.-J. Rousseau, qui en a composé le poëme et la musique. C'est le fils d'un horloger de Genève, né avec une imagination ardente, et doué d'une aptitude de perception et de jugement à la portée des plus hautes discussions de morale et de philosophie. Cette faculté puissante se révèle dans plusieurs écrits de cet auteur, et particulièrement dans un discours couronné par l'Académie de Dijon, sur la question de savoir *si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs*. M. J.-J. Rousseau a soutenu la négative en penseur, sinon toujours équitable, du moins toujours profond, et en écrivain aussi pur qu'élégant. Ce discours et plusieurs autres de ce Génevois démontrent assez heureusement que les hommes, nés égaux et pour vivre isolément, ont contrarié le vœu de la nature en se rassemblant; mais cette vérité, dès longtemps reconnue, dégénère, sous la plume de Rousseau, en paradoxe intolérable, lorsque, déprimant l'homme social au point de blâmer sans restriction tous les efforts qu'il fait pour se policer, il le renvoie à

l'exemple des brutes pour ressaisir le bonheur que la civilisation lui a fait perdre. Il est à craindre que le caractère de ce philosophe ne soit une orgueilleuse misanthropie, une certaine aigreur contre les riches et les heureux de la terre plutôt qu'un amour désintéressé de la simplicité primitive.

Je reviendrai plus d'une fois sans doute sur les ouvrages de cet écrivain encore peu connu, mais qui, malgré ses préjugés, aura, j'en suis sûre, une grande renommée qu'il recherche, même en paraissant s'y soustraire. J.-J. Rousseau serait peut-être resté inconnu sans la protection de M. de Montaigu, qui, se rendant en ambassade à Venise, a recueilli ce Génevois en Italie et l'a fait son secrétaire en 1743. Il avait alors trente-un ans.

*Le Devin du village*, que vient de faire jouer M. Rousseau, est un petit opéra rempli de grâce, de délicatesse et de goût. La musique est légère, gaie et pleine d'harmonie, quoique simple et un peu maigre d'accompagnements. On dit que le compositeur de cette pièce d'harmonie n'a jamais étudié la musique, au moins d'après les principes reçus, et que sa composition, combinée d'après les lois du calcul, n'a été soumise à aucune des règles ordinaires. Quoi qu'il en soit, les musiciens admirent cette partition, et le témoignage favorable de la jalousie n'est pas suspect.

*Le Dissipateur* de Destouches a aussi obtenu du succès à la Comédie-Française dans le courant de cette année, après avoir été imprimé dès 1736. C'est une comédie d'intrigue, comme toutes celles de l'auteur. Le rôle du principal personnage est bien tracé, mais la pièce tire particulièrement son mérite du contraste hardi de la conduite du dissipateur avec celle d'un valet rangé et vertueux. Il fallait toute l'adresse de Destouches pour faire réussir ce moyen, qui, produit habilement au dernier acte, termine l'ouvrage d'une manière aussi frappante qu'ingénieuse.

L'Opéra, orgueilleux suzerain des théâtres de Paris, voit avec dépit la fortune leur sourire. Depuis longtemps déjà cette haute puissance tentait par ambassadeur d'interdire les danses à la Comédie-Française, lorsque, désespérant de réussir par ce moyen diplomatique, l'Opéra déclara enfin la guerre à sa rivale et lui fit interdire par huissier l'exécution des ballets. Le Théâtre-Français ramassa le gant: la mousqueterie des cédules, des sommations, des requêtes, obscurcit l'horizon dramatique; les hostilités pouvaient se prolonger et les

plaisirs de la cour en souffrir. Madame de Pompadour ouvrit au mois d'octobre dernier un congrès dans son boudoir, les parties belligérantes y comparurent. La cause de l'Opéra était celle d'un conquérant orgueilleux qui veut tout soumettre à son pouvoir ; mais ses prétentions n'eussent été soutenues avec avantage qu'autant qu'il eût pu, en réunissant tous les droits, satisfaire tous les goûts, et l'expérience journalière des mâchoires bâillantes attestait éloquemment le contraire. La marquise se sentait déjà disposée à donner raison aux comédiens français, quand l'orateur de la troupe, ayant pris à son tour la parole, posa cet argument ingénu et qui sentait passablement le terroir comique : « Madame, les pièces modernes sont si mau» vaises, que sans les ballets la plupart tomberaient. La *cabriole* aide » beaucoup à la déclamation. Je vous préviens que si on nous ôte la » danse, on nous coupe la parole. »

La marquise promit aux comédiens de leur conserver la *cabriole*, dont ils venaient d'établir si péremptoirement la nécessité. On pense bien que les danseurs se montrèrent fiers du jugement, déclaré sans appel, qui confirmait la haute opinion qu'ils ont toujours eue de l'esprit de leurs jambes. Pour les poëtes, ils durent se montrer un peu moins satisfaits du discrédit dans lequel était tombé l'esprit siégeant dans leurs têtes.

FIN DU TOME SIXIÈME.

# TABLE DES CHAPITRES.


CHAP. XIII. — Les pavillons à l'orientale. — Tentatives galantes sur le cœur du roi. — Madame de Gontaut ; son portrait, ses vues. — Jalousie de la reine. — M. de Gesvres est une vieille coquette. — Le lieutenant général fardé. — La chasteté de Louis XV est sauvée. — Le roi préfère sa santé aux amours. — Second mariage du duc de Bourbon. — Naissance du Dauphin père de Louis XVI, etc. — Le page du duc de Gesvres. — Eau claire du congrès de Soissons. — Traité de Séville. — Mort du cardinal de Noailles. — M. de Vintimille le remplace. — Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, et Charles-Frédéric, depuis Frédéric le Grand. — Horrible catastrophe de Catt. — Abdication de Victor-Amédée roi de Savoie. — *Callisthène*, tragédie de Piron, et *Brutus*, tragédie de Voltaire. — Le parterre et la calotte. — Mort de la comtesse de B***, auteur des *Tablettes*. — Révolte des Corses contre les Génois. — Les convulsionnaires; le nouveau prophète Elie. — Le parlement et les *Nouvelles ecclésiastiques*. — Edit sur les donations. — Victor-Amédée emprisonné par son fils. — Conduite de la cour de Versailles dans cette circonstance. — Grossesse simulée de la duchesse de Parme. — Louis XV fait le monopole du commerce des grains. — Le cimetière de Saint-Médard est fermé. — Troubles à ce sujet. — *Pragmatique sanction ;* ce que c'est. — Richelieu et l'écuyer complimenteur. — Le confesseur courtisan. — Guerre entre la cour et le parlement. — Mort de Victor-Amédée. — *Zaïre*, tragédie de Voltaire. — Le pâté tragique. — *Le Glorieux*, comédie de Destouches. 1

CHAP. XIV. — Mesure prise d'un degré du méridien au pôle, et d'un autre à l'équateur. — *La Henriade* de Voltaire. — Stanislas Leczinski est réélu roi de Pologne. — Siége de Dantzick. — Le monarque aventurier. — Guerre en Allemagne et en Italie. — *Gustave Vasa* de Piron. — Le Dauphin et le vent. — Les convulsionnaires; étrange fanatisme. — Proscriptions. — Hostilités en Allemagne et en Italie. — Mort des maréchaux de Berwick et de Villars. — Révolution en Corse ; le roi Théodore Ier. — *Adélaïde du Guesclin* de Voltaire. — Continuation de la guerre. — Préliminaires de paix signés à Vienne. — Rixe à Paris entre des gardes françaises et des gardes suisses. — M. Turgot. — *Vert-Vert* de Gresset, anecdote. — Mort du grand Eugène. — La rose apostolique. — *Alzire* de Voltaire. — *L'Enfant prodigue* du même auteur. — Marivaux ; son genre ; *le Legs*, *les Fausses Confidences*. 29

CHAP. XV. — M. d'Agueseau et le pantin. — Stanislas Leczinski prend possession de la Lorraine. — Mort de Jean-Gaston de Médicis. — Le duc de Lorraine prend possession de la Toscane. — Canonisation de Vincent de Paul. — Incendie à l'Hôtel-Dieu. — Mort des ducs du Maine et de Toulouse. — Mort du maréchal d'Estrées. — Apparition de Rameau : *Hippolyte et Aricie*, paroles de l'abbé Pellegrin. — *Castor et Pollux*, paroles de Gentil-Bernard, musique de Rameau. — Les *ramistes* et les *antiramistes*. — Suppression des charges de présidents

du grand conseil. — Incendie du palais. — Créances liquidées par le feu. — Paix définitive. — Traité avec la Suède. — Nouvelle révolution en Corse. — Combats de processions. — Le roi en prison. — Anecdotes. — *La Métromanie* de Piron; anecdote à ce sujet. — Le roi tourneur. — Mariage de la fille aînée de Louis XV avec l'infant don Philippe. — Suite de la révolution en Corse. — Mort de Samuel Bernard. — Particularités sur ce fameux juif. — Stanislas en Lorraine. — Apparition du moraliste Duclos. — L'abbé de Saint-Cosme *Grand Soleil* des Natchez. — Commencement des troubles en Europe pour la succession autrichienne. — Ouverture d'un congrès à Francfort. — Marie-Thérèse la Grande. — Elle s'empare de la couronne d'Autriche. — Apparition de Frédéric le Grand. — Son début militaire. — L'aigle romaine en Prusse. — Embarras de Marie-Thérèse. — Encore les Corses. — Philippe V, roi d'Espagne; singularités étranges de ce prince, ses manies. — Mort du pape Clément XII. — Première exposition au Louvre. — *Edouard III* de Gresset. 53

CHAP. XVI. — Mort de Marion Delorme âgée de cent trente-cinq ans. — Détails sur cette courtisane. — Alliance du roi de Sardaigne avec la reine de Hongrie. — Victoire de Molwitz, premier exploit de Frédéric le Grand. — Guerre contre la reine de Hongrie; le maréchal de Belle-Isle. — Conquêtes en Allemagne. — Alarme à Vienne. — Georges II menacé dans le Hanovre. — Il signe un traité de neutralité. — Serment des Hongrois à Marie-Thérèse. — Les dames anglaises offrent cent mille livres sterling à la reine de Hongrie. — Elle les refuse. — Examen de la pragmatique sanction. — Le duc d'Orléans, fils du régent, se démet de ses charges. — Dévotion et galanterie. — *Mon chancelier vous dira le reste.* — Le marquis de Souvré; son caractère; repartie hardie. — Prague; le comte de Saxe; assaut; le brave Chevert. — Couronnement de Charles VII à Prague. — Coup d'œil militaire. — Singulière neutralité du grand-duc de Toscane. — Avantages remportés par nos vaisseaux sur ceux de l'Angleterre. — *La Chercheuse d'esprit*, opéra de Favart. — Le poëte flagellé par des dames. — L'ambassadeur turc Zaïd-Effendi. — Son entrée à Paris; sa réception à la cour. — Hospitalité expansive des belles Parisiennes. — Couronnement de l'empereur Charles VII à Francfort. — Indifférence de Louis XV sur le sort de ses armes. — Désastres de l'armée franco-bavaroise en Autriche et en Bavière. — Le partisan Montzel; sac de Munich. — Nos chances favorables baissent en Bohême. — La princesse de Carignan maîtresse du cardinal de Fleury. — Intrigues pour rendre Louis XV infidèle à la reine. — Marie Leczinska et son confesseur. — La chasteté absolue. — La tendresse bachique. — Rupture des intimités conjugales du roi et de la reine. — Richelieu adopte le rôle de feu l'abbé Dubois. — La comtesse de Mailly; son portrait. — Échec des charmes de cette dame. — Elle revient à la charge et triomphe. — Jalousie du comte de Mailly; on le calme. — Scrupules paternels du marquis de Nesle; on le paye. — Jésuitisme de Fleury. — Défection du roi de Prusse. — Politique puérile de Fleury. — Retraite des maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. — Le maréchal de Maillebois reçoit l'ordre de marcher en Bohême. — L'armée française est assiégée dans Prague. — Le siége est levé. — La guerre en Italie. — L'évêque de Beauvais; l'escroc mitré. — La philosophie et la botte d'asperges. — Voilà ce que c'est que d'avoir des sœurs. — Avarice de Louis XV. — Madame de Mailly se fait dévote. — Madame de Vintimille seconde maîtresse du roi. — Réponse maligne de Lapeyronie à mademoiselle de Charolais. — Les Anglais échouent aux Indes devant Carthagène. — Vives remontrances dans le parlement anglais. — Retraite de Maillebois sur le Danube. — Le ma-

réchal de Belle-Isle évacue la Bohême au milieu de l'hiver. — Conduite héroïque de Chevert resté dans Prague. — *Mahomet*, tragédie de Voltaire. 82

CHAP. XVII. — Mort du cardinal de Fleury; un dernier mot sur ce ministre. — Portrait de Louis XV. — Madame de Lauraguais troisième maîtresse du roi. — Les deux sœurs ensemble. — Les *petits appartements* de Versailles. — Les *petites fêtes* consacrées à Bacchus. — Louis XV cuisinier. — *Grandes fêtes* ou fêtes de Vénus. — Le suisse de mademoiselle de Charolais. — La morale d'*Ésope* déplaît à Louis XV. — Le vin du roi. — Conseil de la Meute sur la guerre. — Le maréchal de Noailles passe le Rhin avec une armée considérable. — Il prend position sur le Mein. — Dangereuse situation de l'armée anglaise près de cette rivière. — La guerre en Allemagne et en Italie. — Intrigues politiques de l'Europe. — Bataille de Dettingue. — Bombardement et soumission de Tunis. — Entrevue à Francfort de M. de Noailles et de lord Stair. — Misère de Charles VII et de sa famille. — Il traite honteusement avec Marie-Thérèse. — Humble conduite de Louis XV. — Cession de territoire faite au roi de Sardaigne par Marie-Thérèse. — Toutes les conquêtes de la France en Allemagne sont reperdues. — Des partis autrichiens pénètrent en France. — Insolente proclamation de Montzel. — Réponse vigoureuse des habitants. — Mort de madame de Vintimille. — Éclair de renaissante faveur de madame de Mailly. — Madame de Châteauroux quatrième maîtresse du roi. — Elle fait des conditions à ce prince. — *La Mort de César*, tragédie de Voltaire. — *Mérope*, tragédie du même auteur. — Précédents, anecdotes; mademoiselle Dumesnil. — Origine de la haine de Voltaire pour Desfontaines. 120

CHAP. XVIII. — Madame de Tournelle et le duc d'Agénois. — Propositions secrètes de Frédéric II à Louis XV. — Motifs de cette politique. — Le conseil diplomatique du canapé. — Bonne intelligence à coups de canon. — Combat dans les eaux de Toulon. — Tentative de Charles-Édouard Stuart. — Elle échoue. — Première campagne de Louis XV. — Succès en Flandre. — Mort héroïque du marquis de Beauvau. — Charles de Lorraine passe le Rhin. — Manifeste de Frédéric II. — L'amiral Anson; réflexions. — Triomphe en espèces sonnantes. — Louis XV se met en route pour l'Alsace. — Maladie du roi à Metz. — Retentissement du désespoir. — Belles paroles de Louis XV. — Intrigues pour chasser madame de Châteauroux. — Le battant de porte brisé. — Le respect trop bruyant. — Exil des amours. — Origine du *bien-aimé de l'almanach*. — La modestie du roi a raison. — La cour et le peuple; où se trouve la canaille? — Le maréchal de Noailles est décidément un général inhabile. — Conduite bien différente du maréchal de Saxe. — Campagne héroïque dans les Alpes. — Le mot d'Annibal. — Surprise de l'antique Velletri. — Bataille de Coni. — Retraite dans la victoire. — Les cuirasses percées et les chevaux tués. — Quelques avantages en Allemagne. — La fortune se dément. — Maurice de Saxe au rang de Turenne et Condé. — Mariage du Dauphin; réjouissances. — Foi punique des Anglais. — Le naturel revient au galop. — Rappel de madame de Châteauroux. — Sa mort. — Injustes soupçons. — Essai de Richelieu pour livrer au roi la marquise de Flavacourt. — Le marquis est intraitable. 143

CHAP. XIX. — Mort de l'empereur Charles VII. — Un mot sur ce prince. — La guerre continue. — Intrigues des dames de la cour pour s'emparer du cœur de Louis XV. — Mariage du Dauphin. — Portrait de ce prince et de l'infante sa femme. — La présidente de *** et l'if galant. — Bal de l'hôtel de ville. — Les masques. — Le mouchoir est jeté. — Le lieutenant général duc de Richelieu dans ses fonctions de boudoir. — Madame d'Etioles. — L'infusion de tilleul. — La

crise. — Une nouvelle favorite. — Montespan second. — Désespoir, plaintes, menaces. — Voyage sanitaire prescrit par six mousquetaires. — Histoire de Jeanne-Antoinette Poisson, dame le Normand d'Etioles. — Elle est créée *marquise de Pompadour*. — *Dagé*, héros de la papillote. — Madame *l'autre* et madame *celle-ci*. — Jalousie rétrograde du roi. — Singulière investigation auprès de M. de Bridge. — En préviendrait-il le roi *avant* ou *après?* — Le nouvel électeur de Bavière conclut un traité avec Marie-Thérèse. — Il reconnaît par une honteuse ingratitude les secours donnés par la France à ses aïeux et à son père. — Trait de perfidie de ce prince envers M. de Ségur. — Plan de campagne de la France. — Siége de Tournai. — La fièvre et la tranchée ouverte. — *Sic vos non vobis*. — Description pittoresque de la bataille de Fontenoy. — Louis XV offre la paix au sein de ses victoires. — Elle est refusée. — Frédéric II gagne la bataille de Friedberg. — Réjouissances à Versailles. — Le Trajan de Versailles. — Le peintre Vanloo. — L'uniforme et l'étiquette. — Election de l'empereur François Ier. — Couronnement à Francfort de François Ier. — Détails militaires. — Guerre maritime. — Le maréchal et le chevalier de Belle-Isle sont rendus par les Anglais. — L'ambition de madame de Pompadour commence à poindre. — Elle a peu l'esprit des affaires. — Le frère de la favorite est *emmarquisé*. — *Le monde, la société, les intimes*. — Description du petit Trianon. — Pathos galant. — Louis XV cuisinier. — Les poulets au basilic et le héros de la salade. — Le verre du roi. — Un tour de page. — Le marquis de Lugeac; anecdote. — Echappée de vue en Italie. — Commencement de l'expédition de Charles-Edouard Stuart en Angleterre. —Coup d'œil en Allemagne.— Mort des maréchaux de Broglie et de Puységur. — M. de Machaud contrôleur général. — La table mécanique de Choisy. 170

CHAP. XX. — Le sans-façon des grands seigneurs. — La fatalité bénigne. — Gaucherie d'un gentilhomme campagnard. — Le tambour Poisson. — Suite de l'expédition du prince Charles-Edouard. — Bernière victoire, que suit de près une défaite. — Charles-Edouard fugitif. — L'héroïne écossaise. — La maladie trahit son courage; calamités de Stuart; comble de la misère. — Mademoiselle de Macdonald. — La servante Betty. — Le malheur est conquérant. — Disparition de Charles-Edouard. — Vengeances atroces de Georges II. — Martyrs de la fidélité. — Présomptions de l'*Œil-de-bœuf*. — Victoires nouvelles en Flandre. — Le roi triomphateur. — Revers de la médaille. — Bataille de Plaisance. — L'armée franco-espagnole abandonne l'Italie. — Gênes tombe au pouvoir des Autrichiens. — Dures conditions du vainqueur. — Les Génois se révoltent et chassent les troupes autrichiennes. — Mort de Philippe V et de la Dauphine de France sa fille. — Singuliers regrets de Louis XV. — La douleur et l'Opéra. — La tendresse paternelle d'un roi. — Campagne de Flandre; prise de Namur. — Le prince Charles et Maurice de Saxe. — Bataille de Rocoux. — Tentative ridicule des Anglais sur nos côtes. — Occupation de la Provence par les Austro-Sardes. — Le maréchal de Belle-Isle arrête leurs progrès. — Mort des maréchaux de Chaulnes et de Montmorency. — Mission conjugale du duc de Richelieu. — Charles-Edouard Stuart reparaît; il rentre en France. — Les ennemis sont chassés de la France méridionale. — Le marquis de Vaudière devient marquis de *Marigny*. — Caractère de ce parvenu. — La femme enceinte et le Dauphin. — Marie-Joseph de Saxe est mariée à ce prince. — Réjouissances, anecdotes. — Gargantua masqué. — Diplomatie; révolution en Hollande. — Quatrième campagne du roi. — Continuation des hostilités en Flandre. — Gaieté française au bivouac. — Bataille de Laufeld. — Siége de

Berg-op-Zoom la pucelle. — Gênes est de nouveau menacée. — Boufflers et des secours y sont envoyés par la France. — Belle conduite de ce général. — Prise de Berg-op-Zoom. — Le comte de Lowendahl est fait maréchal de France. — Mot un peu brusque du prince de Conti. — Disette de ministres. — Facétie maligne de M. de Brissac. — Mort du duc de Boufflers dans Gênes. — Richelieu le remplace. — Les assiégeants abandonnent le siége par suite d'une diversion en Piémont faite par M. de Belle-Isle. — Combats maritimes. — Assaut d'Exiles. — Mort du chevalier de Belle-Isle. — *Le Méchant* de Gresset. 220

CHAP. XXI. — Coup d'œil intérieur sur la famille royale. — Longanimité de la reine. — Un mot sur le Dauphin. — M. Poisson père toujours boucher à la cour. — Généalogie de sa façon. — Louis XV *gendre* de l'ancien boucher des Invalides. — L'épée du roi et son fourreau. — L'homélie d'un fou. — Le tableau de Choisy. — Les joies de ce monde. — Paix générale; à quelles conditions. — Louis XV toujours Saladin aux dépens de la France. — Intimation de l'Angleterre à la France au sujet de Charles-Edouard — Scènes scandaleuses à cet égard. — Effet de la *fraternité* des rois. — Charles-Edouard trouve chez des républicains l'hospitalité que lui refuse un souverain. — Richelieu et madame de la Popelinière. — L'examinateur galant. — La cheminée pivotante. — Le déshonneur donné en spectacle. — Scène chez la favorite. — Le théâtre des petits cabinets. — Les illustres comédiens. — Voltaire protégé par madame de Pompadour. — Louange maladroite de ce poëte. — Sa nouvelle disgrâce pour un madrigal. — L'auteur de *la Henriade* est exilé. — Mademoiselle Gauthier actrice, puis religieuse. — Madame de Boufflers devient maréchale de Luxembourg. — Nouvelles scènes érotiques. — Madame de Tencin; sa mort. — Véritable attachement du roi pour madame de Pompadour. — Disgrâce d'un ministre pour un quatrain. — Calembour de *l'Œil-de-bœuf*. — Le bonnet de nuit d'un ministre. — *Catilina* de Crébillon. — *Sémiramis* de Voltaire. — Trait de honteuse humilité de Voltaire. — *Nanine* du même auteur. — Le séducteur endormi. — Apparition du comte de Saint-Germain; son portrait. — Choses incompréhensibles. — La cour de François Ier peinte en 1750 par un témoin oculaire. 258

CHAP. XXII. — Conversation de Saint-Germain avec le roi. — La tache d'un diamant enlevée. — La chambre mystérieuse. — Il n'y a que cinq cents ans que je sers monsieur le comte. — Prodigalités de Saint-Germain. — Le contrôleur général Machault n'est pas un sorcier. — Traité d'Herrenhausen. — Commencement des refus de sacrements pour cause de jansénisme. — Extrême-onction par arrêt du parlement — Les bains de sang humain. — Émeute à Paris. — Justice prévôtale. — Fontenelle. — Soirées de madame Geoffrin; début de M. Suard. — Le château de Bellevue. — La noblesse devient une récompense militaire. — L'habit de tapisserie. — Les maréchaux de Brancas et d'Harcourt meurent à Paris. — Mort de l'illustre Maurice de Saxe. — Encore un mot sur ce grand homme. — *Oreste* de Voltaire. — Origine du rentoilage des tableaux. — La peinture au milieu du dix-huitième siècle. — Mort de d'Aguesseau. — Les louis tombés et les balayeurs. — Les poulardes données aux chevaux pour fourrage. — Monuments de galanterie consacrés par le prince de Conti. — *La Guirlande*, opéra de Marmontel. 289

CHAP. XXIII. — Fondation de l'École militaire. — Mort de M. le duc d'Orléans, dit Sainte-Geneviève. — Caractère de ce prince. — La rupture de la ceinture de culotte. — Incrédulité du même prince sur les décès et les naissances. — Mort de madame Henriette de France. — Pacification de la Corse. — Encore les refus de sacrements. — Ambition de madame de Pompadour. — A politique,

politique et demi. — Le poëte Desforges mis littéralement en cage. — Hostilités dans l'Inde. — M. Dupleix. — Un marquis français souverain dans l'Inde. — Désastres qui suivent de près l'apogée de sa gloire. — Ce prince de l'Asie se morfond dans les antichambres de Paris. — Nos affaires dans l'Amérique. — Les Iroquois. — Suite des querelles du clergé et du parlement. — Expédition nocturne. — Les mousquetaires et les dames de la robe. — Réflexion sur les rois et les parlements. — Les rapports de police. — Egouts de la société. — Morts dans la famille de la favorite. — Indigestion nocturne du roi. — Les Grâces sans jupons. — Le peuple paye encore cela. — L'inoculation; ouvrage de Gatti. — Bonne intelligence rétablie dans l'Inde. — Camps de plaisance aux frontières. — Mot heureux de Fontenelle. — Parlement du bon plaisir. — Le favori et la favorite. — Exil de Richelieu. — *Le Devin du village* de J.-J. Rousseau. — Origine de ce philosophe. — Ses premiers ouvrages. — *Le Dissipateur* de Destouches. — La cabriole. 313
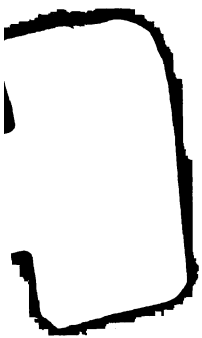
FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.